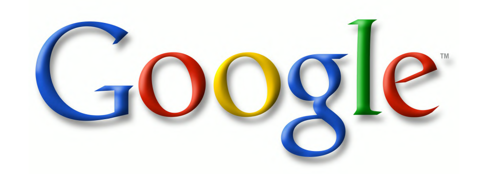
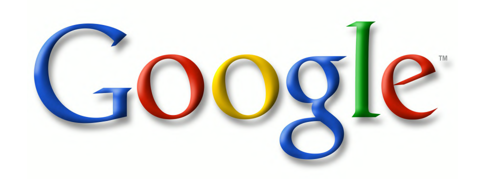
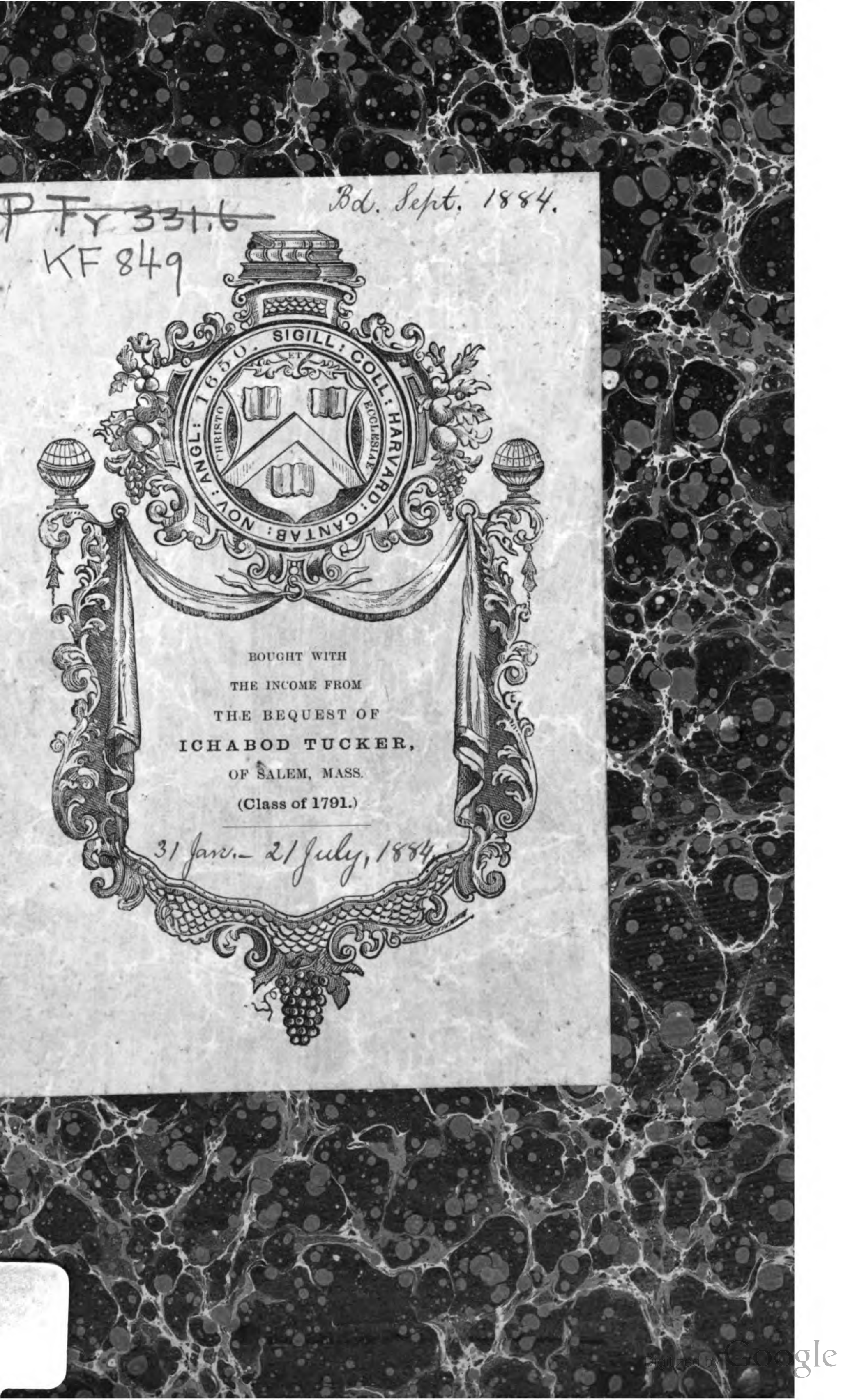
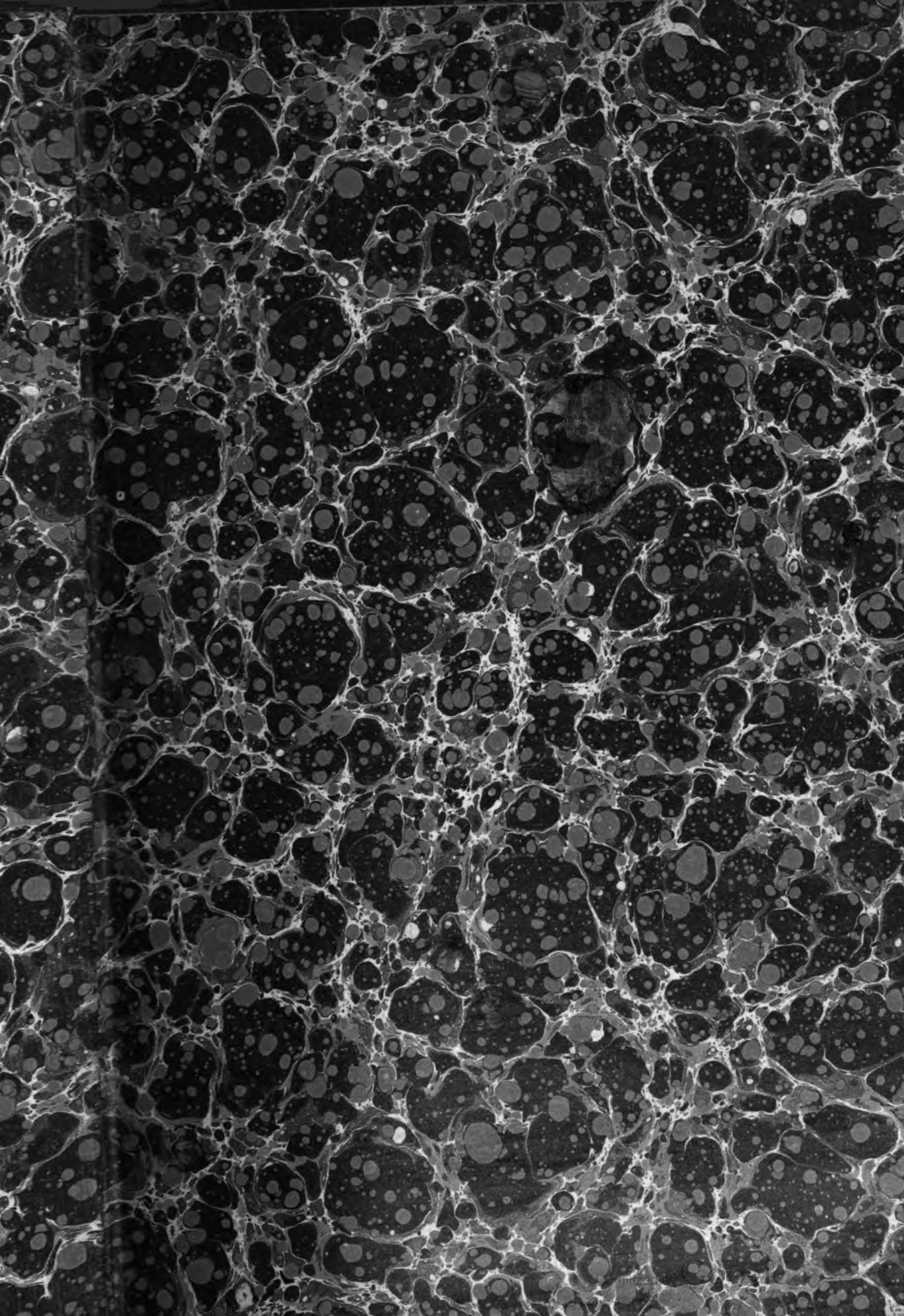




Revue critique d'histoire et de littérature


SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE



REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

DIX-HUITIÈME ANNÉE

I

(Nouvelle Série. — Tome XVII)

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la Rédaction : M. A. CHUQUET

DIX-HUITIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome XVII

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1884

ANNÉE 1884

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

ARTICLES

TABLE ALPHABÉTIQUE

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

Langues et littératures orientales.

Littérature grecque.

Littératures latine et italiote.

Histoires grecque et romaine.

Histoire du moyen âge.

art. pages

Histoire moderne.

Littérature française.

Littératures germaniques.

Archéologie et Beaux-Arts.

Histoire des religions et théologie.

Bibliographie.

Divers.



CHRONIQUE



pages

Thèses de doctorat ès-lettres.

Avis, correspondances et variétés.

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

Academy (l'), du 15 décembre 1883 au 7 juin 1884.
Athenaeum (l'), du 15 décembre 1883 au 7 juin 1884.
Archiv für slavische Philologie, tome VII, n° 3.
Deutsche Literaturzeitung, du 8 décembre 1883 au 5 avril 1884.
Göttingische gelehrte Anzeigen, du 19 décembre 1883 au 1er avril 1884.
Literarisches Centralblatt, du 8 décembre 1883 au 17 mai 1884.
Theologische Literaturzeitung, 1er janvier-9 février 1884.
Revue de l'instruction publique en Belgique, tome XXVII, 2e et 3e livraisons.

COMPTES-RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des inscriptions et belles lettres, du 28 décembre 1883 au 13 juin 1884. (J. Havet.)

Société des antiquaires de France, du 19 décembre 1883 au 21 mai 1884.

LE PUY, IMPRIMERIE MARCHESSOU FILS, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 1 Dix-huitième année 1 Janvier 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 606, 15 décembre 1883 : Hall Caine, Cobwebs of criticism, a review of the first reviewers of the « Lake », « Satanic », and « Cockney » schools (W. Minto). — Two books on the Caucasus : Wanderer, Notes on the Caucasus; Clive Phillipps-Wolley, Savage Svânetia (Freshfield). — Julia Ward Howe, Margaret Fuller. « Eminent women » (A. Werner). — Games played in the London international chess tournament, edited by Minchin. — W. Besant, Readings in Rabelais (G. Saintsbury). — Missale Drummondiense, the ancient irish missal in the possession of the baroness Willoughby de Eresby, edited by the late G. H. Forbes (J. Dowden). — François Lenormant (not. nécrol.). — Charles Bagot Cayley. — The Eastern Coast of Italy. (A. H. Sayce). — *Correspondence :* Savage languages (Max Müller). — The « Birds » of Cambridge (W. Houghton). — The Orpheus myth (Ralph Abercromby). — Wyatt and Surrey (John W. Hales). — Raphael's drawings (J. A. Crowe).

The Athenaeum, n° 2929, 15 décembre 1883 : The life, letters and literary remains of Edward Bulwer, Lord Lytton, by his son. Vols I a. II (Très attachant). — Sir Richard Temple, Oriental Experience, a selection of essays and addresses delivered an various occasions. — A popular commentary on the New Testament, by english and american scholars of various evangelical denominations, edited by Schaff. 4 vols. — Alice, Grossherzogin von Hessen und bei Rhein, Mittheilungen aus ihrem Leben und aus ihren Briefen. — Charles Bagot Cayley. — Two editions of Virgil (Storr : les notes de l'édition de la Clarendon Press ont été copiées sur celles de Storr). — « The Link » and « the missing Link » (Elliot Stock). — Notes from Paris (J. Claretie). — Hill, The organ-cases and organs of the middle ages and Renaissance. — M. Haswelle's Thames Studies. — M. François Lenormant.



REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — 1 janvier — 1884

A NOS LECTEURS

La direction de la *Revue critique* a pris l'habitude de faire précéder d'un « Avis aux lecteurs » le premier numéro de chaque année. Cet avis avait autrefois son utilité, dans les jours de lutte et lorsque la Revue traversait la période héroïque de son existence. Il fallait alors encourager nos collaborateurs, faire appel au public, exposer à nouveau notre but et nos efforts, dire ce qu'on avait fait et ce qu'on espérait encore faire. Cet *avis* n'est plus utile aujourd'hui, et voici peut-être le dernier que nous publions : la Revue ne lutte plus pour l'existence; elle est assurée de vivre, et de bien vivre. Ses lecteurs le savent ; ils l'ont vue agrandir peu à peu le nombre de ses pages, accueillir des articles de plus en plus variés et abondants, se donner le luxe d'une chronique, s'ouvrir aux comptes-rendus des séances des sociétés savantes et des thèses de doctorat soutenues devant la Faculté des lettres de Paris, etc. Pourquoi parler désormais de notre prospérité qui s'affirme avec une aussi manifeste évidence?

Toutefois, cette année encore, nous voulons remercier nos lecteurs de leurs encouragements et de leur appui. Nous voulons les assurer que la *Revue critique* ne s'amollit pas, ne s'endort pas dans la félicité; qu'elle poursuivra sa tâche avec la même impartialité; qu'elle ne cessera de juger avec la même équité les œuvres qui relèvent de sa juridiction.

Un examen de conscience, comme on a nommé autrefois notre « Avis aux lecteurs », ressemble un peu à une apologie. Nous n'hésitons pas à dire que notre recueil est devenu indispensable aux érudits par l'abondance et la diversité de ses matières. Nous avons publié, dans l'année 1883, 252 articles, soit 5 par numéro; jamais nos comptes-rendus n'ont été si nom-

breux ni si variés. Notre analyse des « revues critiques » de l'étranger fournit d'importants renseignements bibliographiques. La chronique, notre innovation la plus considérable dans ces dernières années, est vivement appréciée, souvent citée, quelquefois copiée.

On aura remarqué que nous ne citons plus dans l'analyse des périodiques le nom des éditeurs et des lieux d'impression. Quelques lecteurs nous en ont demandé les motifs; nous voulons tout simplement gagner de la place.

Nous voudrions donner à notre chronique plus d'importance et de valeur encore. Nous prions donc nos collaborateurs et nos lecteurs de France et de l'étranger de nous envoyer des communications de toute sorte intéressant l'érudition. Qu'ils nous annoncent les livres en préparation; qu'ils nous donnent des notices sur tel ou tel érudit enlevé à la science commune et qu'ils auront particulièrement connu; qu'ils nous adressent même de courtes analyses et de petits comptes-rendus de brochures, de tirages à part, de recueils périodiques, etc.

Les articles de fond restent la partie essentielle de la revue. Nous rappelons à nos collaborateurs de près et de loin qu'ils doivent, autant que possible, rendre compte de l'ouvrage que leur envoie la direction dans les six mois. Nous nous adressons à tous les spécialistes, en particulier aux jeunes maîtres de conférences de nos facultés et aux laborieux professeurs de nos lycées.

Enfin, nous prions les éditeurs de l'étranger d'envoyer désormais à nos bureaux, les ouvrages dont ils désirent un compte-rendu, franco et directement, et non par commissionnaire : ce dernier mode d'envoi est trop coûteux pour notre éditeur et par suite pour notre Revue, et il cause d'ailleurs de grands retards.

---

1. — **Chronique de Jean,** évêque de Nikiou. Texte éthiopien, publié et traduit par H. Zotenberg. Paris, imprimerie nationale, 1883, in-4, 488 p. Extrait des notices des manuscrits, tome XXIV, 1re partie.

M. Zotenberg qui nous avait fait connaître la Chronique de Jean de Nikiou par un savant mémoire dans les tomes X-XIII de la septième série du *Journal asiatique,* vient de compléter son œuvre en publiant le texte entier de cette chronique avec une traduction et des notes. Les chroniques byzantines qui nous sont parvenues, ne sont pour la plupart que des rédactions plus ou moins fidèles d'originaux qu'elles abrégeaient et qu'elles supplantèrent sans les remplacer. C'est donc une bonne fortune que l'apparition d'un document nouveau qui jette quelque lumière sur les règnes si agités des empereurs d'Orient et les luttes

que suscitèrent les questions de christologie. Quoique Jean de Nikiou suive les chroniques de Jean Malâlá et de Jean d'Antioche, ses récits cependant en diffèrent assez, pour qu'il ait dû puiser à d'autres sources ou consulter de ces chroniques des rédactions différentes de celles que nous possédons.

Ecrite à la fin du VII[e] siècle de notre ère, cette chronique embrasse dans 122 chapitres la série des principaux événements qui se sont succédé depuis l'origine des temps jusqu'à la fin de la conquête de l'Egypte par les Musulmans. Les soixante-seize premiers chapitres contiennent plutôt une chronologie qu'une histoire des temps anciens, depuis la création du monde jusqu'au règne de Constantin. Cette première partie composée d'extraits décousus, empruntés aux chroniques grecques, est dépourvue de valeur historique. Cependant le chapitre cinquante-un qui traite de la conquête de l'Egypte par Cambyse se distingue des autres par ses développements, il vient sans doute d'une source égyptienne, mais il est difficile d'y faire la part de la vérité et la part de la légende. L'intérêt du livre commence à la seconde partie et va toujours croissant; l'auteur connaît mieux le terrain historique, il abandonne les généralités et met en lumière les faits les plus saillants qui signalent les règnes de Maurice, de Phocas, d'Héraclius et de Constant; il retrace dans des tableaux généralement fidèles les événements dont une grande partie se sont déroulés sur le sol de l'Egypte; les divers épisodes de la révolte d'Héraclius contre Phocas y sont représentés sous leur vrai jour. Puis le récit s'interrompt brusquement, franchit les premières années du règne d'Héraclius et de ses guerres avec les Perses, pour ne plus reprendre qu'avec l'entrée des Arabes en Egypte, la prise de Babylone du Nil et les différents combats qui précédèrent l'occupation d'Alexandrie et la conquête définitive de l'Egypte. C'est surtout pour cette dernière période qu'il offre de précieux renseignements propres à contrôler les traditions confuses des auteurs musulmans qui ont été mises par écrit longtemps après les événements.

Malheureusement le texte original a disparu et la chronique de Jean de Nikiou ne nous est parvenue que par des versions intermédiaires qui l'ont tellement altérée, qu'il a fallu toute l'érudition et le patient labeur de M. Z. pour la rendre intelligible. A une époque inconnue, elle a été traduite en arabe par un auteur anonyme qui a mis en tête de sa version une courte préface et une table des rubriques des chapitres. Cet auteur trahit son inexpérience de la langue qu'il traduit par une foule de contresens, et c'est à lui que sont dues en grande partie les obscurités, les lacunes et les inexactitudes qui déparent cette chronique. M. Z., dans son mémoire, § 1, pense que « la première partie de sa traduction ne présente qu'un résumé très succinct du texte original » qu'elle aurait reproduit plus littéralement dans la seconde partie. Cette hypothèse n'est pas cependant nécessaire; les abréviations de la première partie peuvent être le fait de Jean de Nikiou qui a composé une chronologie des événe-

ments anciens sans reproduire les détails qu'il trouvait chez ses devanciers.

Ensuite la version arabe a disparu à son tour après avoir donné naissance en 1601 [1] à une version éthiopienne des œuvres d'un abyssinien anonyme et d'un égyptien, le moine et diacre Gabriel. C'est cette version qui nous est parvenue dans trois manuscrits qui se trouvent l'un à la Bibliothèque nationale, le second à la bibliothèque du British Museum et le troisième en la possession de M. A. d'Abbadie. M. Z. a utilisé les deux premiers pour son édition, mais il n'a pas consulté le troisième qui est une copie moderne. Aux traducteurs éthiopiens incombent la plupart des défigurations des noms propres que l'on rencontre à chaque page. Le texte arabe ne portait pas de points diacritiques distinguant les lettres semblables, de là les formes grotesques et barbares des noms d'hommes et de lieux qui ont tenu en éveil la sagacité du savant éditeur pendant tout le cours de sa traduction. A défaut du texte original et de la version arabe, M. Z. a reconstitué très heureusement ces noms à l'aide des chroniques grecques et montré la physionomie arabe qu'ils avaient prise avant de passer en éthiopien.

Fort de ses recherches, M. Z. pensait dans son mémoire que le texte original avait été écrit en grec. Cependant l'influence du copte se trahit à divers signes : en tête de plusieurs noms, M. Z. a trouvé l'article copte *pí* transcrivant l'article grec ; il signale, en outre, quelques mots coptes conservés par le texte. Aussi, dans la préface de son édition, il modifie sa première opinion : « Le texte original, dit-il, était écrit en grec, sauf un certain nombre de chapitres se rapportant à l'histoire spéciale de l'Egypte que l'auteur avait rédigés en copte. » M. Nœldeke, dans son compte-rendu du livre mentionné plus haut, incline à croire que cette chronique a été écrite en copte par Jean de Nikiou. Il est surtout conduit à cette hypothèse qu'il émet sous toute réserve, par le changement dans les noms propres du *t* en *d*, changement qui, inconnu à l'arabe et à l'éthiopien, est fréquent en copte. Cette hypothèse soulève toutefois de graves objections, car il faudrait admettre que les nombreuses méprises qui ne s'expliquent que par une intelligence insuffisante du texte grec, ne seraient plus le fait d'un traducteur, mais devraient être attribuées à l'auteur lui-même. Comment admettre, par exemple, que Jean de Nikiou aurait traduit σύγκλητος, *sénat* par *armée* [2] (p. 265, note 4, et p. 290, note 3)? Qu'il aurait confondu le mot κομήτης, *comète*, avec κόμης, *capitaine* (p. 381, note 5)? Qu'il aurait vu dans πρά-

1. Sur cette date, voir le compte-rendu du livre par M. Nœldeke dans la *Gœtting. Gelehrte Anzeige*, n° 43 de cette année.

2. On peut, il est vrai, supposer que l'arabe aura traduit exactement le mot sénat par *djalîs* et que l'éthiopien aura lu *djaisch*, troupe, armée. Ce qui donne un certain fondement à cette hypothèse est la glose arabe de Bar-Serouschwai rapportée dans le lexique syriaque de Bar-Bahloul sous le mot *sounqlētōs*. Cette glose traduit sounqlē*t*ōs par *sah*ib-el-djaisch par suite d'une erreur semblable, une autre glose donne la traduction exacte, *djalîs*.

σινοι, les *Verts*, quelque dérivé du verbe πράσσειν (p. 410, note 2), quand de son temps encore les factions des Bleus et des Verts jouaient un rôle important dans la politique? D'autre part, la conjecture de M. Z. qui suppose une double rédaction, l'une en grec pour la plupart des chapitres, l'autre en copte pour les derniers chapitres relatifs à l'histoire particulière de l'Egypte, a quelque chose d'étrange. Elle est, du reste, battue en brèche par ce fait, que les traces d'un texte copte se rencontrent dans la première partie : on trouve l'article copte dans les chapitres 36, 59, 61, 88, et sans doute aussi dans *bîrôus*, chap. 6, pour ὁ ζεύς, *r* pour *z* s'expliquant par la transcription arabe; comp. encore la note 2 de la page 286. Il ne resterait donc plus qu'une hypothèse possible, c'est d'admettre que le texte grec de Jean de Nikiou aura été traduit d'abord en copte, puis du copte en arabe, et en troisième lieu de l'arabe en éthiopien. De cette façon, les responsabilités pourraient être partagées en trois, et les traducteurs arabe et éthiopien ne seraient plus les seuls à supporter le poids des accusations d'ignorance qu'ils méritent en partie. Une erreur, par exemple, que M. Z. attribue à l'arabe (p. 296 note 1) et qui pourrait revenir au copte, est la traduction de τὸ λίμιτον par *pîlmôuntî*; dans ce mot, en effet, *pî* correspond, sans doute, à l'article grec.

Les connaissances étendues de M. Z., l'examen scrupuleux, on peut même dire minutieux, auquel il a soumis le texte, sont une garantie suffisante de l'exactitude de la traduction, qui ne laisse guère de prise à la critique la plus exigeante. Voici quelques observations que nous avons notées au courant de la lecture :

P. 228, note 2 : les mots *wa'oûdât sîmatât* de la rubrique du chap. 56 correspondent aux mots *'asada sîmatât* du chap. (p. 55, l. 4 d'en bas) et signifient également *tribunaux*.

P. 234, note 1 : *djîran* signifie sans doute *comète*, comp. *djerât* et *djerâtâm* dans le *Dict. amarinna* d'Abbadie.

P. 349, l. 12, il vaut peut-être mieux traduire : « Il maltraita Mar. Basilios, l'un des solitaires du désert, qui avait rejeté l'hérésie », en prenant h*arâtqâ* pour un abstrait, le suffixe masculin au lieu du féminin dans *zamannanô* n'a rien d'extraordinaire.

P. 362, note 6 : *ays* paraît être une transcription fautive de l'arabe *abya*d = ὁ λευκός.

P. 402, note 1 : *makâna menbâbat* est plutôt la traduction de σχολαί, *écoles*.

Une expression bien obscure est *hagara elwântes* ou *hagara elwânôutes* qu'on rencontre dans les chap. 95, 104 et 105. Dans d'autres chapitres (97, 107, 108, 110, 118 et 119), le mot *elwântes* ou *elwânôutes* signifie la faction des Bleus par corruption du grec οἱ βένετοι, comme l'a très bien montré M. Z., *el* étant l'article arabe qui traduit l'article grec. Mais quel est le sens de ce mot, quand il est déterminé par *hagar*, ville ou contrée? Dans son mémoire, M. Z. avait songé à une tribu

libyenne qui porte un nom analogue, mais dans son édition, page 403, note 1, et page 419, note 2, il explique ce mot comme une corruption du grec ἀνατολῆς et le traduit par *orient*. Il est cependant digne de remarque que dans les chapitres 95, 104 et 105, il est spécialement question des affaires de l'Egypte, et que le mot orient, ἀνατολή, y est rendu régulièrement par l'éthiopien *mesrâq*. De plus, il serait assez singulier que deux mots aussi différents que ἡ ἀνατολή et οἱ βένετοι aient été transcrits par elwân*t*es et elwânôu*t*es. Peut-être l'auteur entendait-il par ces mots quelque ville d'Egypte où dominait le parti des Bleus et qui aurait été désignée par leur nom; mais quelle était cette ville? C'est là une question qui resterait à résoudre.

Les quelques exemples que nous avons cités des altérations du texte suffisent à montrer de quel chaos M. Z. l'a tiré pour en donner une traduction intelligible; sans cette traduction et les notes qui l'accompagnent, le livre était inutilisable. Sorti des presses de l'Imprimerie nationale et imprimé sur papier de luxe, il forme un magnifique volume qui fait honneur non-seulement à son éditeur, mais à la France. Par ce travail faisant suite au mémoire de M. Zotenberg et à la récente publication d'une autre chronique éthiopienne par M. René Basset, la science française acquiert une place honorable au rang des études éthiopiennes.

Rubens DUVAL.

---

2. — **The editio princeps of the epistle of Barnabas by archbishop Ussher,** as printed at Oxford A. D. 1642 and preserved in an imperfect form in the bodleian library; with a dissertation on the literary history of that edition by the late Rev. J. H. BACKHOUSE, M. A. — Oxford, at the Clarendon Press, 1883, xxv et 36 p. in-4.

La bibliothèque bodléienne d'Oxford possède un précieux fragment imprimé, dont le présent ouvrage est la reproduction en fac-similé. Ce fragment, unique à ce qu'on pense, consiste en quelques pages d'une édition de l'épitre de saint Barnabé, dont l'archevêque d'Armagh, l'illustre Ussher, avait entrepris la publication avec le concours d'Isaac Voss : le travail était achevé, les feuilles tirées et déposées en magasin, quand un incendie amena leur destruction. Ussher renonça alors à l'intention qu'il avait eue de publier Barnabé conjointement avec Ignace et Polycarpe, comme le mentionne le titre reproduit par M. Backhouse, et acheva son édition des deux derniers, qui parut en 1644.

Le nouvel éditeur a soigneusement restitué les circonstances de cet épisode littéraire imparfaitement connu, il a entouré d'un soin pieux l'exhumation de cette curieuse épave de l'érudition chrétienne du XVIIe siècle. D'après le titre spécial à l'épître, celle-ci a été imprimée en 1642, antérieurement à l'édition du bénédictin Ménard.

Les événements ne permirent pas à Ussher de reprendre et de mener

à bonne fin le travail, dont un singulier hasard a respecté quelques feuilles, comprenant environ le tiers de l'épître.

M. VERNES.

---

3. — **Corpus inscriptionum latinarum consilio et auctoritate Academiae Litterarum Regiae Borussicae editum.** Vol. IX. Inscriptiones Calabriae, Apuliae, Samnii, Sabinorum, Piceni latinae, edidit Theodorus MOMMSEN. Berlin, Georges Reimer, 1883, in-folio, LXIX-52*-847 pages, 4 cartes géographiques.

Le volume IX du *Corpus* vient d'être édité, portant à quinze le nombre des tomes de cette collection actuellement publiés. Il y a quatre mois à peine, les épigraphistes saluaient l'apparition du volume X, en deux tomes, du même auteur. C'est encore à M. Mommsen en propre qu'on est redevable des volumes I, III (en 2 tomes), et V (en 2 tomes), sans compter l'achèvement du volume VIII (en 2 tomes), interrompu par la mort de Wilmanns, sans compter non plus la direction d'ensemble de ce recueil pour lequel il s'est assuré la collaboration de MM. Henzen, de Rossi, Hübner, Ritschl, Zangemeister, R. Schœne, Bormann, Hirschfeld, Dessau, Dressel et Kiepert. Il a présidé à cette vaste publication qui a débuté en 1862 par le grand atlas des Tables lithographiques de Ritschl et qui s'est continuée par l'apparition successive de quinze tomes de texte serré, représentant un total de 71206 articles-notices contenus en 9752 pages in-folio, avec 21 cartes géographiques et 56 planches de fac-similés. Dans cette œuvre immense, la part personnelle de M. Mommsen est de 34515 articles remplissant 5355 pages. De pareils chiffres ont une éloquence irrésistible; on reste confondu devant cette somme d'érudition et devant la prodigieuse puissance de travail du grand épigraphiste de Berlin.

Le *conspectus* placé sur la couverture des tomes IX et X nous annonce la préparation et la prochaine publication du volume XI (Emilie, Ombrie, Etrurie), du volume XII (Gaule Narbonnaise), du volume XIII (les trois Gaules et les deux Germanies), du volume XIV (Latium), et des cinq derniers tomes du volume VI (Rome). Il y aura un tome de supplément au volume VIII (Afrique), un au volume IV (inscriptions pariétaires de Pompéi, d'Herculanum et de Stabies), un au volume II (Espagne). On projette même déjà une nouvelle édition du volume I (*Inscriptiones antiquissimae*) épuisé depuis quelque temps. L'occasion se présentera donc de réparer une omission qui se remarque dans le préambule du volume I; on y cherche en vain un paragraphe qui semble cependant y avoir sa place nécessairement désignée, à savoir le résumé historique des divers projets de *Corpus* dont les savants se sont depuis longtemps préoccupés. Je ne remonterai pas jusqu'à Cyriaque d'Ancône (XV[e] siècle), ni même jusqu'à Séguier (XVIII[e] siècle). Pour rester dans l'actualité, je rappellerai seulement qu'en 1839 notre Aca-

démie des Inscriptions et Belles-lettres avait, sur le rapport de Le Bas, décidé de publier à ses frais un *Corpus Inscriptionum Latinarum*; que ce projet fut repris en 1843, au nom du gouvernement, par M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, et que M. Egger, secrétaire de la Commission d'épigraphie latine nommée à cet effet concluait dans son rapport [1] au plan suivant : « Après l'introduction, sera dressée une liste bibliographique des ouvrages qui auront servi à composer le recueil; l'ordre géographique sera adopté, un volume sera consacré aux inscriptions antérieures à l'empire; des index multipliés faciliteront les recherches. » — C'est exactement le plan adopté par l'Académie de Berlin quinze ans plus tard, quand elle entreprit la tâche que nous tardions à accomplir. Aujourd'hui, nos regrets seraient superflus; nous ne marchanderons donc point à nos voisins les palmes qu'ils ont si bien méritées, mais que nous aurions pu cueillir nous-mêmes, si nous avions eu plus de suite dans les idées et plus de décision au moment opportun. C'est le moins que ceux qui en ont profité nous rendent à leur tour bon témoignage pour notre initiative du projet, de même que nous applaudissons sans réserve à l'habileté avec laquelle ils l'ont réalisé.

Dès 1852, M. Mommsen avait préludé à cette entreprise par la publication des *Inscriptiones regni Neapolitani latinae,* œuvre considérable qui, à elle seule, aurait suffi à le mettre hors de pair parmi les épigraphistes. Ce recueil, resté classique pendant trente ans, est rendu inutile aujourd'hui ; les 7294 numéros dont il se compose ont été refondus par l'auteur dans les 14841 nouveaux numéros des volumes IX et X du *Corpus,* l'un et l'autre pourvus de tables de concordance destinées à faciliter les références entre l'ancien et le nouveau recueils. L'accroissement du nombre des articles est dû en partie aux découvertes qui ont eu lieu depuis une trentaine d'années, en partie à l'adjonction des textes épigraphiques relatifs aux îles Méditerranéennes, la Sicile, Malte, la Sardaigne, la Corse, etc. Le nom de la Corse vient de passer sous ma plume ; puisqu'il s'agit d'une possession française, on trouvera bon que j'en dise ici quelques mots. Le chapitre qui lui est consacré dans le *Corpus* se compose en tout de huit inscriptions [2], les seules connues par diverses publications antérieures; assurément une telle pénurie est fâcheuse; mais il faut reconnaître que cette terre n'a été l'objet d'aucune exploration archéologique, et l'on peut espérer que des fouilles méthodiques ne resteraient pas sans résultat. Voici, en effet, que M. Georges Lafaye publie en ce moment même, dans le *Bulletin Epigraphique de*

1. Rapport de M. Egger lu dans la séance de la Commission d'épigraphie latine, le 30 août 1843. Voir aussi Noël des Vergers, *Lettre à M. Letronne sur les divers projets d'un recueil général des inscriptions latines de l'antiquité,* Paris, 1847. — Léon Renier, art. *Inscriptions* dans l'*Encyclopédie moderne* de Firmin Didot, 1849. — H. Thédenat, *L'épigraphie romaine en France et ses progrès depuis dix ans,* p. 19, Paris, 1879.

2. Vol. X, nos 8034-8040, et no 8329.



la Gaule[1], tout un lot d'inscriptions inédites recueillies dernièrement par lui dans une rapide excursion. Sans être de premier ordre, ces monuments ne manquent point d'intérêt; certains d'entre eux, par exemple, confirment le renseignement que l'on doit à Tacite, à savoir qu'une division de la flotte de Misène était stationnée dans les eaux de la Corse.

La notice du *Corpus* se trouve donc, par ce fait, distancée dès son apparition et déjà insuffisante, mais elle n'en servira pas moins de base solide à la monographie historique qui sera sans doute faite quelque jour pour la Corse romaine par un de nos jeunes savants. Il manque, du reste, à cette notice l'indication d'une inscription qui, bien que découverte en dehors de l'île, aurait pu être utilisée, car elle est inséparable des Fastes de cette petite province; c'est l'inscription élevée à la mémoire de L. Vibrius Punicus, et provenant des environs d'Aix-en-Savoie[2]; sans ce texte important, on ignorerait qu'à une certaine époque le gouverneur portait le titre de *praefectus Corsicae,* lequel comporte des attributions autres que celles du *procurator Augusti* qu'on connaissait de par ailleurs.

L'exemple que je viens de choisir suffit pour montrer que, malgré tous les soins possibles, un recueil épigraphique quelconque ne saurait être déclaré définitif; si vaste que fût le trésor accumulé lors des premiers devis du *Corpus,* les éditeurs ont été obligés, au cours même de l'impression de chaque volume, de recourir à des *additamenta*, à des *auctaria additamentorum.* Comment dénommera-t-on les suppléments éventuels du 3e, du 4e degrés, que font aisément prévoir l'extension des études épigraphiques et le zèle non ralenti des chercheurs d'inscriptions? Dans ce mouvement scientifique qui va grandissant et auquel l'Allemagne, la France et l'Italie participent à l'envi l'une de l'autre, le *Corpus* agit comme le propulseur d'une puissante machine construite avec tant d'art, que tout érudit de compétence spéciale peut le faire fonctionner de manière à produire un travail utile et à contribuer pour une part plus ou moins grande, plus ou moins directe, à l'avancement de la science. On se familiarise de plus en plus avec les commentaires substantiels joints à la plupart de ses articles et avec le maniement des admirables *Index* dont chaque volume est abondamment pourvu; sous ce rapport, on peut affirmer que le *Corpus* exerce et exercera longtemps encore la plus heureuse influence sur nos progrès dans la connaissance de l'antiquité romaine.

Robert MOWAT.

---

1. Fasc, nº 4, juillet-août 1883, p. 19, article continué dans le nº 6, novembre-décembre, sous presse.

2. Bourquelot, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXVI, 1862.



4. — **La vie rurale dans l'ancienne France,** par Albert Babeau. Un vol. in-8 de viii-352 pages. Paris, Didier, 1883. Prix : 6 fr.

M. Babeau, continuant ses recherches sur l'état de la France avant la Révolution, a réuni dans ce volume, en les complétant par des notes plus nombreuses, les articles qu'il avait publiés dans le *Correspondant*. M. B. a voulu faire ce qu'il appelle après Spencer « l'histoire naturelle » de la société dans les campagnes sous l'ancien régime; il s'est attaché à reconstituer, par tous les moyens possibles, la vie du paysan français. Pour la Champagne, que M. B. connaît si bien, il a eu recours aux documents ms. ; pour les autres régions, il a puisé avec une patience de bénédictin aux sources les plus diverses ; il a consulté les glossaires, les poèmes français ou latins, comme le *Prædium rusticum* de Vanière, les ouvrages spéciaux publiés à Paris ou à Moscou, etc. C'est donc, comme les travaux que M. B. a publiés précédemment, une œuvre sérieuse et d'une incontestable utilité. Mais il n'a pas été possible à M. B. de creuser toutes les parties de son sujet, et l'on peut toujours lui adresser la même critique : l'ancienne France ne formait pas un tout homogène ; ce qui était vrai en Bretagne ne l'était pas en Lorraine ou en Champagne, et la vie rurale au xviiie siècle n'était plus du tout ce qu'elle avait été au xiiie. Pour toutes ces raisons, l'œuvre de M. B. ne peut pas être considérée comme définitive. Il en sera de la *Vie rurale* comme du *Village* et de la *Ville sous l'ancien régime ;* ces trois livres seront mis à contribution quand on voudra présenter un tableau complet de la France avant la Révolution; il serait même à souhaiter que M. Babeau pût composer ce magnifique ouvrage.

A. Gazier.

---

5. — **Relation de Sidi Brahim de Massat,** traduite sur le texte Chelha et annotée, par René Basset. (Paris, E. Leroux, 1883, broch. in-8 de 55 pp.)

C'est la très intéressante traduction d'un des rares monuments de la langue berbère, qui n'aient pas été empruntés à des sources arabes. Ce texte date de 1854, époque où l'Américain Hodgson demanda au t'aleb Sidi Brahim, originaire de Massat, une description détaillée du Sous et des provinces voisines. Ce travail contient des détails fort curieux sur la fondation de l'Etat de Sidi-Hecham, sur l'esprit d'indépendance des populations de l'Oued-Sous, sur les vains efforts que font les sultans de Fas pour leur faire payer le tribut, et sur quelques scènes de piraterie qui nous reportent aux temps des vieux Reïs Barbaresques. Nous devons remercier M. Basset de nous avoir donné connaissance de ces précieux renseignements sur un peuple qui nous est encore aujourd'hui si peu connu. Il a enrichi sa traduction d'une très grande quantité de notes philologiques, historiques et géographiques, en se servant



habilement des auteurs arabes et des travaux de ses prédécesseurs. C'est ainsi qu'il a pu rétablir un grand nombre de noms propres mal orthographiés dans le texte, et l'élucider par ses savantes recherches. Nous n'avons qu'un regret à exprimer; c'est que M. Basset n'ait pas profité d'une occasion aussi favorable que celle-ci pour nous parler des nombreuses insurrections de toute cette région contre les Sultans de Fas, depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à nos jours, et de l'appui qu'y ont toujours rencontré les princes rebelles et les faux Cherifs. Sous cettte réserve, nous n'avons qu'à féliciter l'auteur, déjà si bien connu par ses publications sur la littérature antéislamique, sur l'éthiopien et le berbère, ainsi que par les fructueuses missions qu'il a remplies du Maroc à la Tripolitaine.

H. DE G.

CORRESPONDANCE

Le T initial devenu D en français.

Un de nos abonnés nous adresse la lettre suivante :

« Je lis dans la *Revue critique* du 29 octobre 1883, page 334, que le T initial ne se change jamais en D.

« Si le mot *dragée* vient, comme le dit Littré, du latin « tragemata, dragata » (grec τραγήματα), il faut admettre, au moins, un cas où le T a pu se changer en D.

« Même changement d'ailleurs dans T*rucheman* ou T*ruchement* de D*rogman*.

« Si l'étymologie de *drogue* donnée par Diez est vraie, même changement du hollandais *troog* en *drogue*.

« Même changement dans *traban* devenu *draban*.

« Même changement encore dans *tragacanthe* devenu *dragante*.

« L'anglais *trapping* et le mot *drap* sont, selon Littré, le même mot.

« *Drosse* est une corruption de *trosse* (voir Littré).

« Voyez encore dans Littré les conjectures sur l'origine du mot *dard*.

« En faisant remarquer ces quelques mots à M. Delboulle, nous ne voulons nullement justifier les fautes de M. Aubertin, coutumier du fait, mais prier la direction de la *Revue critique* de vouloir bien donner quelques explications sur l'impossibilité de la transformation alléguée du T initial en D [1]. »

---

1. Sauf *dard*, dont l'étymologie est plus que douteuse, tous les autres mots cités par notre correspondant sont des mots étrangers introduits récemment et présentent d'ailleurs un *t* suivi d'*r*. La remarque de M. Delboulle est donc parfaitement fondée. — *Réd.*



VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

VIII[1]

NOUVELLES ÉPIGRAPHES PHÉNICIENNES INÉDITES.

Le court séjour que je viens de faire à Londres, où j'avais été envoyé par le ministre de l'Instruction publique pour examiner le trop fameux manuscrit biblique de M. Shapira, m'a permis heureusement de rapporter quelque autre chose de plus intéressant, ou, en tout cas, de moins négatif que la démonstration de la fausseté de ce document autour duquel l'on a fait tant de bruit.

J'ai profité de cette occasion pour poursuivre l'étude des divers monuments d'épigraphie sémitique alphabétique conservés au British Museum, étude à laquelle j'avais consacré plusieurs visites depuis 1875.

Je ne saurais trop remercier M. le docteur Samuel Birch et MM. Pinches et Budge de l'obligeant empressement qu'ils ont mis, cette fois encore, à faciliter et guider mes recherches au milieu des trésors confiés à leur garde.

J'ai relevé, dans les collections du musée, quatre épigraphes phéniciennes inédites qui, malgré leur brièveté, ne sont pas dépourvues d'intérêt et méritent d'être signalées sans retard.

A. — *Ivoire sculpté.*

La première consiste en un seul caractère, un *beth* phénicien, gravé sur un fragment d'ivoire provenant, je crois, des dernières fouilles de M. Rassam en Assyrie[2].

Ce fragment consiste en une plaque mince, quadrangulaire, ayant une légère courbure cylindrique. Sur sa face convexe est sculpté, en très-bas relief, un scarabée aux quatre ailes éployées, vu de dos. La sculpture était primitivement remplie de pâtes colorées et rehaussée d'or; les pâtes sont tombées en grande partie et ont laissé à nu le champ sous-jacent. C'est sur ce champ, dans l'aile gauche du scarabée, que se trouve, assez profondément incisé dans l'ivoire, le caractère isolé dont je parle. Evidemment, il était recouvert par la pâte, et, par conséquent, non destiné à être vu sur la plaque à son état normal. Je le considère comme une indication numérique, peut-être une marque d'assemblage, devant guider l'ouvrier dans le montage ou la décoration ultérieure de la pièce; c'était *la plaque n° 2*. J'ai déjà fait connaître plusieurs cas analogues de lettres phéniciennes isolées inscrites sur de menus objets,

1. NOTES I, II, III (*Rev. Crit.* 21 mai 1883, p. 413 et suiv.), — IV (*id.* 20 août 1883, p. 145 et suiv.), — V, VI, VII (*id.* 10 sept. 1883, p. 192 et suiv.)

2. L'étiquette porte ces indications d'entrée : 83-1-18.



et je leur ai attribué la même valeur de numérotage industriel : par exemple, sur une molette de serpentine provenant de Chypre (*aleph* = n° 1) ; sur le cône de grès que j'ai montré être une queux et où j'ai établi qu'il fallait lire : *Beth* (= n° 2) — *pierre à aiguiser* [1].

J'espère obtenir prochainement une photographie de ce curieux petit monument [2].

Les trois épigraphes suivantes sont gravées sur trois de ces coupes de bronze si intéressantes trouvées en notable quantité en Assyrie et aussi sur d'autres points du monde antique où les avait transportées le commerce phénicien. Ces trois coupes rentrent dans la même catégorie que celle du Varvakéion, et que les deux que j'ai fait récemment connaître dans mes *Sceaux et cachets*, etc. [3], catégorie caractérisée par la position et la nature de l'épigraphe, toujours gravée à l'extérieur, sur la face convexe de la coupe, tout près du bord, en petits caractères, et consistant dans le nom du possesseur, précédé du *lamed* d'appartenance : *à un tel*.

Elles proviennent toutes trois de Ninive. Elles étaient depuis longtemps au British Museum, mais ce n'est que récemment, en procédant au nettoyage, qu'on a constaté l'existence des épigraphes sous la couche d'oxyde. Il est à souhaiter que l'on examine soigneusement, non-seulement les coupes, mais tous les objets de bronze antiques d'origine orientale qui, au premier abord, semblent être anépigraphes. Ceux de nos collections orientales du Louvre pourraient subir avantageusement une investigation de cette nature. Soumis à un nettoyage méthodique et prudent, ils nous fourniraient peut-être des contributions inespérées pour l'épigraphie phénicienne.

B. — *Première coupe.*

Etiquette : Nimrud, n° 619. — Coupe à fond plat, trouée et brisée, couverte d'une belle patine. Décorée, à l'intérieur, de gravures au trait : combinaisons d'étoiles à sept branches ; cercles concentriques d'hiéroglyphes égyptiens de fantaisie, de petits palmiers, de cartouches égyptiens, également de fantaisie. Diamètre, $0^{m}19$.

A l'extérieur, tout près du bord, en caractères phéniciens extrêmement fins et petits, d'une très bonne époque, comme le montre notamment la forme du *samek :*

לבעלעזר.ספרא

A Baalazar, le scribe.

Le nom *Baalazar, — celui que Baal a secouru, —* est bien connu dans

---

1. Voir mes *Sceaux et cachets*, etc., *Journ. asiat.*, 1883, I, pp. 154 et 155. J'ai vu avec plaisir que cette interprétation nouvelle d'un monument depuis longtemps connu venait de recevoir l'approbation des savants éditeurs du *Corpus Inscriptionum semiticarum* (Fascic. II, n° 153, p. 205).

2. J'en ai reçu le négatif depuis que ces lignes sont écrites.

3. *Journal Asiat.*, 1883, I, nos 34 et 35.



l'onomastique phénicienne. La forme aramaïsante ספרא, le scribe, avec l'*aleph*, est intéressante à noter [1].

C. — *Deuxième coupe.*

Etiquette : Nimrud, n° 50. — Coupe à fond plat, très mince, trouée et oxydée. Décorée à l'intérieur de gravures au trait : fleuron géométrique ; cercles concentriques de palmettes, etc. Diamètre : $0^m,16$.

A l'extérieur, tout près du bord, en caractères petits, mais nets et gravés assez profondément, si on les compare aux précédents :

[ליבחראל *A Yibharel.*]

Yibharel est un nom nouveau. Il veut dire *celui* qu'*El éprouve, choisit, aime,* et correspond à cette conception si fréquemment exprimée dans la Bible de l'*élu de Dieu* [2]. Il est à rapprocher du nom d'un des fils de David [3], *Yibhar*, et vient heureusement confirmer l'explication pénétrante de Gesenius qui considérait déjà *Yibhar* comme la forme abrégée d'un nom théophore d'où l'élément divin avait disparu [4] et où l'élément verbal subsistait seul.

D. — *Troisième coupe.*

Etiquette : Nimrud, n° 14. — Coupe en forme de calotte hémisphérique; mince, oxydée, trouée. Décoration à l'intérieur, gravée au trait et à peine visible, excepté au centre. Diamètre, 0^m 16.

A l'extérieur, tout près du bord, en caractères phéniciens très fins, presque microscopiques :

לאלהלץ *à Elhelis.*

L'on pourrait avoir quelques doutes sur le dernier caractère; cependant il est facile de se convaincre, en y regardant bien, que ce ne peut être qu'un *sadê,* avec un trait parasitaire doublant le trait organique qui se rattache à la hampe de la lettre normale.

Le *hé* est également très net, ce qui exclut la lecture *khilles,* « a délivré », à laquelle on est tout d'abord porté à songer.

Elhelis est un nom tout à fait nouveau et fort intéressant à divers égards.

Il semble vouloir dire : *celui dont El est l'interprète, l'intermédiaire.* Cette qualification tend à prêter à El un rôle mythologique d'intercesseur entre l'humanité et une entité divine d'un ordre supérieur, rôle tout à fait analogue à celui du *Mal'ak-Melîs* hébreu [5], *l'ange internonce, l'ange gardien ;* elle vient bien concorder avec l'explication du

---

1. Cf. sur un gros scarabée de basalte de vert du British Museum, dont le Louvre ne possède qu'une contre-façon, la légende sigillaire que je lis : להורוספרא *à Hodo, le scribe.*

1. Par exemple, *Deutéronome,* VII, 6 : בך בחר יהוה, *Jehovah t'a choisi.*

2. 2 Samuel, v, 15; cf. Chron., III, 6; XIV, 5.

3. Gesenius, *Thesaurus.* s. v.: fort. ellipt. *quem diligit Deus.* Ce cas d'abréviation est très fréquent dans l'onomastique sémitique.

4. Job, XXXIII, 23.

Malak énigmatique des inscriptions phéniciennes que j'ai assimilé autrefois au *mal'ak* ou *ange* hébreu, explication adoptée aujourd'hui par plusieurs savants. C'est ce même rôle d'intermédiaire que paraît remplir sur la stèle de Byblos, la Baalat de la ville faisant trouver grâce au roi Yehaumelek aux yeux des *Alonim* [1]. Ce nom jette, comme l'on voit, une véritable lumière sur les idées religieuses les plus intimes des Phéniciens.

Au point de vue grammatical, la forme verbale הלץ = הליץ *helîs* est un fait d'une grande importance. D'après les données possédées jusqu'ici, l'on croyait que le phénicien orthographiait constamment la forme *hiphil* par un *yod* et non par un *hé* initial [2]. Nous avons aujourd'hui la preuve que le phénicien connaissait aussi la convention de l'hébreu et savait employer le *hé* aussi bien que le *yod* comme support orthographique du son bref initial *ĭ*, qui constitue la véritable forme phonétique de l'*hiphil*, *ĭphil*.

IX

Le Melîs Kriseïm de Chypre.

Ce mot *helîs* a ramené mon attention sur son dérivé *melis*, qui se montre, à plusieurs reprises, sur des inscriptions phéniciennes de Chypre [3] dans l'expression très embarrassante de מלץ כרסים *melis krsiim* ou מלץ הכרסים, *melis hak-kresiim, l'interprète, l'internonce des....* désignant une fonction. L'on a proposé de la rendre par : *interprète des trônes* ou *des deux trônes; interprète des hérauts; interprète des Crétois*. A ces traductions conjecturales, qui laissent encore la porte ouverte à la discussion, ne pourrait-on pas ajouter celle-ci : *interprète des jugements*, autrement dit *des tribunaux?* כרסים, *krsiim* ou *krseïm*, serait la transcription régulière [4] du grec κρίσις, κρίσεως, κρισέων, ou d'une forme locale cypriote analogue, reproduisant le thème de ce mot. Cette fonction de ἑρμηνεὺς ou ἑρμηνευτὴς τῶν κρισέων devait être indispensable pour les besoins de la population mixte de l'île, phénicienne et hellénique, chez laquelle l'usage simultané des deux langues existait encore même après l'époque de la conquête ptolémaïque.

X

Cachet phénicien inédit.

A peine ai-je publié mes *Sceaux et cachets israélites, phéniciens et*

1. Cf. *Corpus Inscript. Semitic.*, I, nº 1, l. 9-10, et la note y relative des rédacteurs.

2. Schrœder, *Phœniz. Spr.*, pp. 190, 201. Cf. *Corp. Inscr. Semit.*, I, pp. 41, 111 et 115.

3. *Corp. Inscr. Semit.*, I, nºs 22, 44, 88.

4. A cette époque, à Chypre, le κ et le ς grecs avaient pour équivalents le *kaph* et le *samek*, comme le prouve, par exemple, la transcription כנפרס de κανηφόρος (*C. I. S.*, I, nº 93).

syriens [1] que je me vois avec plaisir dans la nécessité d'ouvrir un supplément.

Je suis à même d'y ajouter dès à présent un cinquantième numéro dont je suis heureux de donner la primeur aux lecteurs de la *Revue critique*.

C'est une intaille phénicienne appartenant à la belle collection de M. Danicourt, amateur éclairé qui a bien voulu m'autoriser à la publier et a poussé l'amabilité jusqu'à mettre à ma disposition le cliché de la gravure qu'il en avait fait exécuter.



Scarabéoïde percé transversalement. Lapis lazuli gris bleu pâle, pailleté. Provenance inconnue. Scarabée anthropocéphale aux quatre ailes éployées, maintenant au-dessus de sa tête avec deux bras humains le disque ou la sphère ovoïde; les pattes inférieures tiennent une petite boule. Au-dessous légende phénicienne de cinq lettres qui semble devoir se lire.

(ou ח) יבלתה *A Beltah*, ou *Beltoh*.

La première et surtout la dernière lettre sont un peu difficiles à reconnaître à cause de la présence de traits parasitaires qui viennent les compliquer.

Ch. Clermont-Ganneau.

La correspondance de Peiresc et les vols de Libri.

Les personnes qui s'intéressent aux choses de l'érudition n'ignorent pas que, depuis plusieurs années, je prépare un vaste recueil des principales lettres écrites par Nicolas-Claude-Fabri de Peiresc. Ce recueil doit contenir toutes les lettres qui auront quelque importance pour la biographie de Peiresc et de ses amis français ou étrangers, pour l'histoire de l'art, de la littérature et de la science. A côté de ce recueil qui se composera de cinq ou six volumes in-quarto (*Collection de documents inédits*), il faut placer un autre recueil formé des lettres des correspondants de Peiresc et dont j'ai déjà commencé la publication [2]. Les

1. Paris, 1883, avec 2 planches. E. Leroux.

2. Sept fascicules ont été consacrés, de 1879 à 1883, aux correspondants que voici : *Dubernard*, *César Nostradamus*, *J.-J. Bouchard*, *Joseph Gaultier, prieur de la Valette*, *Claude de Saumaise*, *Balthazar de Vias*, *Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans*. Les autres correspondants dont j'ai encore recueilli les lettres sont le Toulousain *Abbatia*, *Salomon Azubi*, rabbin de Carpentras, le cardinal Bichi, évêque de cette ville, l'antiquaire Boniface *Borrily*, MM. *Bourdelot*, oncle et neveu, l'historien Guillaume de *Catel*, les frères de *Chasteuil-Galaup*, André *Duchesne*, les

éléments des deux recueils m'ont été fournis par la Bibliothèque nationale, par les bibliothèques d'Aix, de Montpellier et de Carpentras. C'est dans cette dernière ville que je trouve le plus gros morceau de la correspondance que j'ai entrepris de mettre au jour, les registres des minutes des lettres de Peiresc ayant été achetés, au siècle dernier, par le fondateur de la bibliothèque de ladite ville, l'évêque Malachie d'Inguimbert, aux héritiers du président de Mazaugues.

Si l'on considère que Peiresc est l'érudit du XVIIe siècle qui a eu la correspondance la plus étendue, que cette correspondance, comme le plus fidèle journal, mentionne toutes les recherches, toutes les découvertes faites en son temps, dans les divers domaines de l'archéologie, de l'histoire naturelle, de la philologie, on estimera que c'est une fortune singulièrement rare et heureuse d'avoir pu réunir à peu près la totalité des lettres écrites par l'illustre conseiller au Parlement de Provence; et, en fait, je crois avoir eu cette fortune. Les lettres de Peiresc que j'ai réunies s'élèvent au nombre de trois mille environ formant une série d'une quarantaine d'années presque non interrompue.

Malheureusement il existe dans les portefeuilles de Peiresc conservés à Carpentras, plusieurs lacunes d'autant plus regrettables qu'elles sont le résultat d'un vol. On sait que la Bibliothèque d'Inguimbert a été mise au pillage, il y a quarante ans, par un homme dont le nom est resté tristement célèbre, Guglielmo Libri. Des recherches conduites par M. L. Delisle avec une sagacité qui n'a jamais été en défaut, nous ont montré que les larcins de Libri avaient une importance jusqu'ici non soupçonnée [1], mais en ce qui concerne Carpentras, la preuve n'était plus à faire. Les déprédations commises par Libri dans les collections de la Bibliothèque d'Inguimbert avaient été mises en pleine lumière, il y a plus de trente ans, par MM. H. Bordier et L. Lalanne. Des pièces trouvées chez Libri, après sa fuite précipitée en Angleterre, avaient pu être restituées aux collections d'où elles avaient été frauduleusement enlevées. Mais des volumes entiers et des fragments de volumes provenant du fonds Peiresc avaient déjà été mis en lieu sûr par le voleur et vendus par lui avec le reste de sa collection, dès 1847, au feu comte d'Ashburnham.

Les négociations entamées, dans ces derniers temps, en vue d'assurer,

---

frères *Dupuy*, *Gassendi*, le cardinal de *La Valette*, archevêque de Toulouse, les frères de *Maran*, MM. de *Maussac* père et fils, le Père *Mersenne*, Charles de *Montchal*, archevêque de Toulouse, Gabriel *Naudé*, Samuel *Petit*, les frères *Ranchin*, *Rascas de Bagarris*, *Tristan de Saint-Amant*, J. M. *Suarez*, évêque de Vaison, Palamède de *Fabri*, sieur de *Valavez*, de *Valois*, etc.

1. *Notice sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours pendant la première moitié du XIXe siècle*. Paris, Imprimerie nationale, 1883, in-4°.

Les manuscrits du comte d'Ashburnham. Rapport au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts suivi d'observations sur les plus anciens manuscrits du fonds Libri, etc. Paris, Imprimerie nationale, 1883, in-4°.

Notice sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans. Paris, Imprimerie nationale, 1883, in-4°.

au prix d'une indemnité très élevée, le retour en France des manuscrits dérobés par Libri ayant échoué, je crus pouvoir m'adresser à M. le comte d'Ashburnham et solliciter de lui l'autorisation de consulter un certain nombre de recueils, évidemment pris à la Bibliothèque de Carpentras, dont j'avais trouvé la notice succincte dans le catalogue des manuscrits vendus par Libri en 1847. Ces recueils sont les suivants :

N° 1676. *Lettres autographes de Peiresc. Manuscrit sur papier in-folio*. XVIIe *siècle*.

N° 1837. *Chartes et généalogies relatives à l'histoire de France. Manuscrit sur papier in-folio des* XVIe *et* XVIIe *siècles. Ce volume est en partie de la main de Peiresc.*

N° 1838. *Mémoires autographes de Peiresc, avec la note détaillée de toutes les lettres écrites par lui. Manuscrit sur papier in-folio.* XVIIe *siècle. Manuscrit fort curieux de cet homme célèbre qui avait une correspondance si étendue.*

N° 1865. *Correspondance et manuscrits inédits et autographes de Peiresc, célèbre érudit français du* XIVe *siècle (sic,* faute d'impression). *Manuscrit sur papier en trois volumes in-folio.* XVIIe *siècle.*

Divers motifs me permettaient d'espérer un accueil favorable. D'abord les manuscrits que je désirais étudier se trouvent actuellement déposés, avec beaucoup d'autres, au département des manuscrits du Musée britannique, où ils peuvent être consultés sans aucune gêne pour le propriétaire. Ensuite il était à ma connaissance que le possesseur de ces trésors d'origine malheureusement si suspecte, n'avait jamais refusé l'usage de ses collections à un travailleur sérieux.

J'ai le regret de constater que mon espoir a été déçu. Voici la réponse qui a été faite à ma demande :

Paris, 15 novembre 1883.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous accuser réception de vos lettres du 25 septembre et du 5 de ce mois, et de vous informer que, me trouvant en pourparlers pour la vente de mes collections, il m'est impossible pour le moment de vous communiquer les manuscrits que vous désiriez étudier.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

ASHBURNHAM.

Je n'ai rien à ajouter. Il ne m'appartient pas d'apprécier la valeur du motif allégué, M. le comte d'Ashburnham est le meilleur juge de la conduite qu'il lui convient de tenir dans les conditions où le place la possession d'objets volés. J'ai cru seulement que je ne pouvais me dispenser de signaler les faits qui précèdent, afin qu'on sache bien que si la publication à laquelle je consacre la meilleure partie de mon existence demeure incomplète, ce n'est pas ma faute.

Ph. TAMIZEY DE LARROQUE,
Correspondant de l'Institut.

Gontaud, 4 décembre 1883.



CHRONIQUE

FRANCE. — M. Ch. JORET, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, a trouvé dans un manuscrit de la Méjanes la copie de la *Correspondance de Law*, depuis son départ de France en 1720, jusqu'à la fin de 1721 ; il se propose de la publier, et fait appel aux personnes qui pourraient lui indiquer l'existence de lettres du célèbre financier, soit dans les dépôts publics, soit dans les collections particulières.

BELGIQUE.— La *Société de l'histoire de Belgique*, fondée en 1858, avait suspendu ses travaux depuis 1872; elle reprendra très prochainement ses publications, d'après une résolution que viennent de prendre, dans une assemblée générale, ses membres fondateurs et ses nouveaux adhérents. Le président de la *Société* est M. Alex. HENNE; les vice-présidents sont MM. HENRARD et RUELENS; le secrétaire-trésorier, M. Ch. RAHLENBECK; les membres du comité de lecture, MM. Alph. WAUTERS, P. FREDERICQ, M. PHILIPPSON et Alph. RIVIER; les membres du conseil d'administration, MM. ALVIN, BLOMME, CHALON, DELVIGNE, DUVIVIER, GACHARD, HUBERT, PIOT et VANDERKINDERE. La Société publiera, dans le cours de l'année prochaine, le troisième et dernier volume des *Mémoires de Vander Noot*, dont les deux premiers avaient été publiés par feu de Robaulx de Soumoy; le *Journal de Cupérus* (inédit) sur les événements de 1706, annoté par M. BLOMME; les *Mémoires de Martin Del Rio* sur le gouvernement du comte de Fuentès aux Pays-Bas, traduits et annotés par M. l'abbé DELVIGNE; les *Mémoires anonymes d'un bourgeois de Bruxelles, sur la fin du régime espagnol en Belgique*, annotés par M. le colonel HENRARD. Les membres de la *Société de l'histoire de Belgique* paient 30 francs par an, et reçoivent toutes les publications de la Société (s'adresser au président, Bruxelles, rue de Livourne, 12).

— La *Commission royale d'histoire* a fait paraître deux volumes nouveaux : le tome III des *Relations publiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II*, par M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE et le tome II du *Cartulaire des comtes de Hainaut*, par M. DEVILLERS.

— L'*Athenaeum belge*, journal universel de la littérature, de la science et des arts, qui paraissait à Bruxelles depuis 1877 deux fois par mois, et depuis le commencement de cette année le 15 de chaque mois, a cessé sa publication. Nous lisons dans un *Avis* qui précède le dernier numéro du 15 décembre : « La direction se trouve dans l'impossibilité de donner désormais au Journal les soins assidus qu'il réclame. Bien que nos efforts constants aient été encouragés par de précieux témoignages de sympathie et honorés du concours d'un grand nombre de collaborateurs aussi dévoués que distingués, nous n'avons pu, durant ces six années, remplir qu'en partie les promesses de notre programme, d'ailleurs bien vaste. Nous croyons pourtant que notre œuvre n'a pas été inutile, et nous avons la satisfaction d'espérer que d'autres, mieux préparés que nous à la mener à bonne fin, se chargeront prochainement de la continuer. » Nous n'enregistrerons pas ces dernières lignes de l'*Athenaeum belge* sans féliciter le trop modeste directeur du journal, M. Ernest GOSSART, du zèle et du dévouement qu'il a montrés durant les six années de son administration; par ses soins incessants et son habile activité, l'*Athenaeum belge* était devenu un des recueils les plus intéressants et les plus solides que nous connaissions; il figurait dans l'analyse des périodiques sur la couverture de la *Revue critique;* la table des matières de l'année 1883, contenue dans le dernier numéro, donne la liste des collaborateurs, qui étaient : MM. Banning, Bormans, Chuquet, Crépin, Cumont, de Ceuleneer, de Harlez, de Laveleye, Delbœuf, Dollo, Fredericq, Henrard, Hymans, Lacour-Gayet,

Lancaster, Leclercq, Ch. Michel, Montigny, Nève, Ouverleaux, Philippson, Picqué, Proost, Ruelens, Scheler, Stallaert, Stecher, P. Thomas, Troisfontaines, Van Beneden, Van der Rest, Alph. Wauters, A. J. Wauters et A. Wohlwill.

GRANDE-BRETAGNE. — Le XVI[e] volume de la neuvième édition de l'*Encyclopaedia britannica* vient de paraître (Edimbourg, Black. In-4°, 868 p.) et renferme, entre autres articles importants : *Missions*, par le rev. Maclear; *Mohammedanism*, par MM. Wellhausen, St. Guyard et Nœldeke; *Monachism*, par M. Littledale; *Money*, par M. Bastable, etc. L'article de M. St. Guyard est consacré au *Khalifat d'Orient*. A la page 568, note 1, tous les lecteurs auront corrigé « an English mile » en « three English miles », car la *parasange* fait notoirement un peu plus d'une lieue.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Seance du 21 décembre 1883.

M. le Blant, directeur de l'école française de Rome, envoie l'analyse d'une communication faite à l'Institut archéologique allemand par M. G.-B. de Rossi, sur la découverte de l'emplacement du temple de Feronia, dans le territoire des *Capenati*.

M. Pally, sous-commissaire de la marine, envoie un compte-rendu des fouilles faites par lui, avec le concours de MM. Auger, juge de paix, et Jegen, receveur des domaines, dans le dolmen connu sous le nom de *la Planche-à-Piarre* (île d'Yeu). On a trouvé un squelette, dans un remarquable état de conservation.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède au scrutin pour la présentation des candidats aux chaires vacantes à l'école spéciale des langues orientales vivantes. Sont présentés :

Pour la chaire d'arabe, en première ligne, M. Houdas; en seconde ligne, M. Clermont-Ganneau;

Pour la chaire d'arménien, en première ligne, M. Carrière; en seconde ligne, M. Saghirian.

Ouvrages présentés, de la part des auteurs : — par M. Georges Perrot : 1° Schliemann (Henry), *Troja, results of the latest researches and discoveries, etc.*; 2° Ménant, (Joachim), *les Pierres gravées de la Haute-Asie*, *recherches sur la glyptique orientale*, 1[re] partie, *Cylindres de la Chaldée*; — par M. Wallon : Dunbar (Henry), *a Complete concordance to the comedies and fragments of Aristophanes*.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 12 décembre 1883.

M. Delahaut est nommé associé correspondant à Charleville; M. Finot, à Lille; M. Taillebois, à Dax.

M. Bordier communique à la Société de nouveaux détails sur la jambe de cheval présentée par M. Bertrand dans la dernière séance. Ce bronze a été découvert aux Bantes, près d'Annecy, localité ou l'on a déjà trouvé d'autres antiquités.

M. Rey donne lecture d'une note sur l'identification, avec des localités modernes, d'un certain nombre de fiefs cités dans les documents des archives de Malte, publiés par M. de Laville Le Roux.

M. Courajod communique une étude sur un fragment du rétable de Saint-Didier-d'Avignon, qu'il vient de découvrir au musée du Louvre.

M. de Barthélemy annonce la découverte entre Fonsonnes et Homblières, de la sépulture d'une jeune dame, ou jeune fille gallo-romaine.

M. Maxe-Werly complète cette communication en annonçant que M. Pilloy a découvert, au même endroit, deux autres sépultures renfermant divers ustensiles.

M. Nicaise entretient la Société de la découverte, dans le département de l'Allier, d'un tumulus contenant une épée en bronze et différents autres objets.

Eugène Müntz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 2 Dix-huitième année 7 Janvier 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 607, 22 décembre 1883 : The poetical works and other writings of John Keats, now first brought together, edited with notes and appendices, by Harry Buxton FORMAN. 4 vols. (Edm. W. Gosse.) — Arminius Vambéry, his life and adventures, written by himself. (Howorth.) — Francis Beaumont, a critical study, by G. C. MACAULAY. (C. H. Herford.) — Isaiah of Jerusalem, in the authorised english version, with an introduction, corrections and notes, by Matthew ARNOLD. (Cheyne.) — Some rough materials for a history of the hundred of North Erpingham in the county of Norfolk, collected by Walter RYE. I. (E. C. Waters.) — Some historical books. (R. T. SMITH, The Church in Roman Gaul; Alex. PAUL, Short Parliaments, a history of the national demand for frequent general elections ; FEILDEN, A short constitutional history of England ; MILLAR, The history of Rob Roy ; SITWELL, Growth of the English Colonies.) — Henri Martin. (H. Morse Stephens.) — Shakspere's « Dead Elme » (Furnivall). — « Caesar doth hear me hard » (Hales). — A Buddhist Birth Story in Chaucer (Francis). — Comparative mythology (W. Cox). — Keats on the Scotch « Kirkmen » (Buxton Forman). — The Somerset Patent of 1644. (Waters.) — Rabelais (Schütz Wilson). — « Savage Svânetia. » (Phillipps-Wolley.) — Some books on assyriology. (EVANS, An essay on assyriology ; LOTZ, Quaestiones de historia Sabbati ; St. GUYARD, Mélanges d'assyriologie ; Eberhard SCHRADER, Die Keilinschriften und das Alte Testament ; A. DELATTRE, Le peuple et l'empire des Mèdes; art. courts, signés A. H. Sayce.) — Correspondence; Pangur Bán. (J. Manning.)

The Athenaeum, n° 2930, 22 décembre 1883 : Sir Theodore MARTIN, A life of lord Lyndhurst, from letters and papers in possession of his family. — The German Bible before Luther : Der Codex Teplensis enthaltend « Die Schrift des neuen Gezeuges » ; W. GRIMM, Kurzgefasste Geschichte der lutherischen Bibelübersetzung bis zur Gegenwart. — The complete works of Thomas Hood, edited with notes by his son and daughter. — Milton's father (Th. Sinclair.) — The editions of Virgil (T. L. Papillon). — Was rich a shorthand inventor? (Edw. Pocknell.) — The Hundred Rolls. (P. Vinogradoff.) — « The Polar Crusoes » (Dean and Son). — Halketts « Dictionary ». (Ralph Thomas.) — M. Martin and M. de Laprade. — The Francis Memorial.

Literarisches Centralblatt, n° 50, 8 déecmbre 1883 : EICHHORN, Die Persönlichkeit Gottes, eine religionsphilosophische Untersuchung. — DELITZSCH, The hebrew New Testament of the British and foreign Bible Society. — Festschriften zur 400 jährigen Jubelfeier der Geburt Dr. M. Luthers, hrsg. v. Prediger-Seminar in Wittenberg. — KOLDE, Martin Luther, eine Biographie, I. — HOLSTEN, Die drei ursprünglichen noch ungeschriebenen Evangelien, zur synopt. Frage.—ZELLER, Grundriss der Geschichte der griechischen Philosophie. (Tous nos remerciements à l'auteur pour avoir rendu accessible à tous, sous la forme d'un compendium, le contenu de son grand ouvrage.) — LINDENSCHMIT, Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit. IV, 1. — HANDLOIKE, Die lombardischen Städte unter der Herrschaft der Bischöfe und die Entstehung der Communen. (Ne résout pas toutes les questions; mais méthode excellente, matériaux nombreux mis habilement en œuvre, bonne critique, exposition claire.) — STIEVE, Die Politik Baierns 1591-1607, II. (Récit plein de mesure, et dont on acceptera sans contestation les points essentiels.) — Das Tagebuch Kaiser Karls VII aus der Zeit des österreichischen Erbfolgekrieges, p. p. HEIGEL. (Publication du « Mémoire sur la conduite que j'ai tenue depuis la mort de l'empereur Charles VI et tout ce qui s'est passé à cet égard », Mémoire écrit de la propre main de l'empereur Charles VII; excellent commentaire.) — SEELÄNDER, Graf Seckendorff und die Publicistik zum Frieden von

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 7 janvier — 1884

6. — **Nochmals das Geburtsjahr Christi...** von Florian Riess, S. J. Freiburg im Breisgau; Herder, 1883; xii-112 p. in-8.

Notre collaborateur L. D. rendait compte, il y a trois ans, d'un précédent ouvrage du même écrivain en termes auxquels il n'y a rien à ajouter [1]. Il commençait par rappeler la position de la question qui concerne la naissance de Jésus : « L'Evangile présente, sur la date de la naissance du Christ, des données qui semblent contradictoires. D'après *Luc*, iii, 23, il devait avoir à peu près trente ans en l'an 29 de notre ère (782 de Rome), d'après le même saint Luc (i, 5) et saint Mathieu, il est né sous Hérode, environ deux ans avant la mort de ce roi, c'est-à-dire de 747 à 749, ce qui lui donne 30 à 35 ans au moment de son baptême. Les exégètes résolvent ordinairement cette difficulté en donnant un sens un peu large à l'expression ἀρχόμενος ὡσεὶ ἐτῶν τριάκοντα de saint Luc. L'auteur du présent travail a cherché une autre solution. D'après lui, Hérode, que tout le monde fait mourir en 750, ne serait mort qu'en 753. » « Malheureusement, poursuivait M. D., la mort d'Hérode est un événement que la science peut fixer avec une entière certitude... » Et il faisait voir que l'hypothèse du P. Riess était incapable de résister à une critique un peu serrée.

Les propositions de l'honorable jésuite ont été l'objet d'autres critiques encore, en particulier d'une réfutation en règle de M. Schegg, de Munich. Elles n'ont point découragé l'auteur, qui a cru devoir reprendre la plume à nouveau, pour maintenir et corroborer les différentes pièces de son système. De là l'écrit dont nous avons à rendre compte. Il se divise en trois chapitres qui traitent successivement de l'année de la mort d'Hérode, de l'année de la mort du Christ et de l'existence d'une ancienne tradition ecclésiastique concernant l'année de la naissance et l'âge du Christ. Dans la première partie, quelques pages sont spécialement consacrées à la réfutation de l'article de notre collaborateur.

1. *Revue*, 1881, n° 3.

Nous n'avons nulle envie de recommencer pour notre compte l'instruction d'un procès qui peut être considéré comme vidé définitivement malgré les protestations de la partie condamnée. M. Riess n'est pas — ou plutôt n'était pas, car il est mort avant l'impression de sa réplique — le seul à s'imaginer avoir fait la lumière sur la date de la naissance de Jésus. En 1879, nous rendions compte ici même (nº 32) d'un essai analogue et non moins ingrat, d'un estimable savant suédois. Celui-ci plaçait l'événement 7 ans avant le commencement de l'ère vulgaire, et nous ne taisions pas qu'il fallait beaucoup d'indulgence pour voir dans sa proposition autre chose qu'une fantaisie sans preuves sérieuses.

D'ailleurs, le sujet lui-même, il faut le dire, répugne à des recherches de cet ordre. Nous ignorons, et nous ignorerons toujours la date exacte de la naissance du fondateur du christianisme, parce que les seules données que nous rapportent les Evangiles à ce sujet ont un caractère franchement légendaire. Jésus est né aux environs du commencement de l'ère chrétienne; voilà tout ce que nous pouvons en dire.

M. Vernes.

---

7. — **Ueber die Heimath der Prætorianer**, par le docteur Oscar Bohn, professeur ordinaire au *Friedrichs-Real-Gymnasium* de Berlin (programme de Pâques 1883). Berlin, in-4 de 24 p.

M. Bohn est un des collaborateurs les plus consciencieux du *Corpus* des inscriptions latines, un de ces ouvriers dont le nom, pour n'être pas inscrit en tête de l'œuvre dont ils ont péniblement amassé les matériaux, n'en mérite pas moins d'être conservé et rappelé avec reconnaissance. La brochure qu'il vient d'écrire révèle beaucoup de patience, se signale par beaucoup d'ordre et de netteté. Elle servira grandement à ceux qui préparent l'histoire de la garde prétorienne [1] : c'est à eux que l'auteur s'adresse. Mais pourquoi s'obstine-t-il, ici comme dans le *Corpus*, à travailler pour le compte d'autrui ?

I. L'histoire de la garde prétorienne se divise en deux périodes, l'une avant, l'autre après 198. Au commencement de l'empire, les prétoriens étaient recrutés parmi les jeunes gens de Rome, du Latium et de l'Italie centrale (Tacite, *Annales*, 4, 5); à partir de Caligula, la Gaule cisalpine fournit aussi des recrues au prétoire (*Hermes*, IV, p. 127); au second siècle, il en vient de la Macédoine, du Norique, de l'Espagne (Dion, 74, 12). Ces faits nous étaient déjà connus, grâce aux historiens. M. B. en cherche la confirmation dans les inscriptions, et dresse la liste de tous les soldats du prétoire dont l'épigraphie nous a conservé le lieu d'origine. Il résulte du dépouillement auquel il s'est livré qu'il y avait en moyenne 8 provinciaux pour 100 Italiens admis dans la garde impériale; et ces provinciaux sont presque tous nés dans les pays que men-

1. Cf. à ce sujet la *Revue critique* de 1883, I, p. 309.

tionne Dion Cassius. La Gaule n'a fourni que 6 prétoriens parmi ceux dont la patrie nous est connue [1], et tous les 6 viennent de la Narbonnaise [2]. Il y en a 3 des provinces alpestres, autant de la Dalmatie, 4 pour la Pannonie, un nombre plus restreint encore pour les pays d'Orient.

Pourquoi le choix des empereurs a-t-il porté presque uniquement sur le Norique, la Macédoine et l'Espagne? pourquoi la Gaule proprement dite ne se trouve-t-elle pas représentée dans le prétoire? C'est sans doute, répond M. B., parce que les Gaulois passèrent pour des citoyens peu dévoués, des soldats peu sûrs : c'étaient des révolutionnaires incorrigibles, *gens avida semper vel faciendi principis vel imperii* (Vopiscus, *Saturninus*, 7). C'est aller chercher bien loin une explication. En réalité, les prétoriens ne pouvant être que des citoyens romains, on ne pouvait les prendre que dans les pays où il y avait des Romains: on n'a trouvé aucun soldat du prétoire sorti d'une cité libre ou alliée. Le Norique, en effet, était entièrement romain. L'Espagne ne l'était pas, sans doute, mais toutes les villes en avaient reçu de Vespasien le *jus latii* : dans chacune d'elles, les magistrats, par conséquent, jouissaient du droit de cité, ils le transmettaient à leurs descendants : il se formait dans la ville une véritable aristocratie de citoyens romains. Or, parmi les prétoriens, comme l'a remarqué M. B. lui-même, ne s'en trouve-t-il pas un certain nombre qui sont précisément fils de magistrats municipaux? Sans aucun doute, les empereurs tenaient à ce que les jeunes gens de l'aristocratie provinciale servissent non pas à la frontière, dans les légions, mais à Rome, près de leur personne. Les villes dalmates et pannoniennes mentionnées dans les inscriptions des prétoriens sont des cités romaines ; les villes des provinces alpestres obtinrent le droit de cité, les unes d'Auguste, les autres de Néron. Les communes gauloises qui ont fourni des hommes à la garde impériale sont Arles, Riez, Vienne, Carpentras, toutes quatre colonies romaines; Luc et Vaison sont des bourgades des Voconces, qui étaient un peuple fédéré de droit latin [3]. La conclusion est donc bien simple : puisqu'on ne peut recruter les prétoriens que parmi les citoyens romains, il n'en viendra ni de Grèce, ni d'Egypte, ni de Gaule : dans ces pays, les communes romaines ou latines sont infiniment rares.

II. A partir de Septime Sévère (après 198), les prétoriens sont pris non plus parmi les jeunes Romains, mais parmi les soldats qui ont servi déjà longtemps à la frontière; la garde est alors une élite de vieux légionnaires, M. Bohn refait, après Marquardt, (*R. Staatsw.*, II, p. 463, n. 7), la statistique de ces nouveaux prétoriens. Il remarque que plus de la moitié viennent d'Illyrie, les autres d'Afrique et d'Asie, un centième à

1. Je néglige les soldats des cohortes urbaines.

2. L'attribution du prétorien de l'inscription *C. i. l.*, VI, 2379, V20 au pays des Sénons, est plus que hasardée.

3. M. Mommsen, dans une lettre écrite à M. Hirschfeld (*Sitzungsberichte der phil. hist. Classe des kais. Ak. der Wissenschaften*, Vienne, CIII, p. 294) croit même que Luc (*Lucus Augusti*) était cité romaine dès le Ier siècle.

peine de Germanie. Comme les listes qui nous donnent ces chiffres sont du temps des Sévères, ils sont faciles à expliquer. Les Sévères ont été portés au trône par l'armée d'Illyrie : ils s'y maintinrent grâce à l'Asie, et le premier de la dynastie fut un Africain. Au contraire, le chef des troupes de Germanie, Albinus, fut le plus redoutable des adversaires de Septime : les légions germaines demeurèrent en disgrâce, elles ne joueront de longtemps aucun rôle dans l'histoire militaire de Rome. Les Illyriens sont alors les vrais maîtres de l'empire.

Camille JULLIAN.

---

8. — **Graf Seckendorff und die Publicistik zum Frieden von Füssen von 1745**, von Dr. Otto SEELÆNDER. Gotha. F. A. Perthes, 1883. In-8 xv et 104 p. 2 mark 40.

Voici un travail très soigné et très complet, peut-être un peu trop long, qui est dû à un des élèves les plus distingués du séminaire historique dirigé à Berlin par M. Reinhold Koser. L'auteur de cette consciencieuse étude, M. Otto Seeländer, a trouvé dans les archives royales de Berlin un certain nombre de documents jusqu'ici négligés par l'histoire ; ce sont des brochures et des pamphlets provoqués par les événements qui précédèrent ou suivirent immédiatement la paix de Fuessen de 1745 ; elles appartiennent, comme le remarque justement M. S., aux curiosités et aux raretés bibliographiques, et jettent une vive lumière sur les agissements de la Bavière à l'époque où elle essayait de devenir une grande puissance politique (*eine kurze Episode bayerischer Grossmachtspolitik*, p. VI), sur la mêlée des partis et sur les luttes qui remplirent à ce moment la cour de l'empereur mourant et celle de son successeur jeune et inexpérimenté (p. VIII). L'auteur a consulté également avec grand profit les rapports des diplomates prussiens, Schmettau et Klinkgräffen (les rapports de ce dernier sont surtout de grande importance), ainsi que la correspondance de Frédéric II avec le quartier-général autrichien. Une des brochures les plus curieuses qu'analyse M. Seeländer, est celle qui a pour titre : *Lettre d'un gentilhomme bavarois à un gentilhomme saxon* (pp. 52-57) ; elle offre de grandes affinités avec les idées qu'exprimait alors le ministre des affaires étrangères d'Argenson, et il ne serait pas impossible, comme le conjecture ingénieusement M. Seeländer, qu'elle ait été composée, à l'instigation de d'Argenson, par le baron de Spon. En tout cas, ce volume est une intéressante contribution à la biographie de Seckendorff, et c'est la figure de ce feld-maréchal impérial qu'elle met le plus en relief, comme le prouve la division même des chapitres qui sont ainsi intitulés : I. Le comte Seckendorff et la publication des dépêches de Schmettau interceptées par les Autrichiens (pp. 1-30). II. Le comte Seckendorff et les partis en Bavière avant la conclusion de la paix de Fuessen (pp. 31-61). III. Le

comte Seckendorff et la « clique » à la cour de Munich après la paix de Fuessen (pp. 62-92). L'appendice reproduit le texte d'une brochure (*Erwegung derer jetzigen Conjuncturen in Bayern*) relative à la politique, jusqu'ici assez obscure, de Seckendorff à la cour de Munich après la paix de Fuessen.

---

9. — **Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française,** publié sous les auspices de la commission des archives diplomatiques au ministère des affaires étrangères. Tome I. Autriche, avec une introduction et des notes, par Albert Sorel. Paris, Alcan. 1 vol. gr. in-8, xv, 552 p.

Ce volume forme le tome premier d'une collection importante dont la *Revue critique* a eu plusieurs fois l'occasion d'entretenir ses lecteurs. Les *Instructions* dont la commission des archives commence la publication, ne sont point les dépêches adressées aux agents diplomatiques au cours de leur mission et que l'on désigne quelquefois sous ce titre ; ce sont des documents spéciaux, d'une gravité toute particulière, les *Mémoires pour servir d'instruction* que l'on remettait à l'ambassadeur ou au ministre au moment où il partait pour son poste. Ces *Mémoires* rédigés par les premiers commis et souvent même par le ministre, contenaient l'exposé des relations existantes entre la France et l'Etat avec lequel l'ambassadeur devait négocier ; on y résumait la tradition politique, on y posait les questions pendantes, on y traçait les grandes directions à suivre. « Reliées l'une à l'autre, disait M. Henri Martin dans un rapport adressé à M. Duclerc et où il définissait le caractère de cette publication, reliées l'une à l'autre par le fil invisible, mais toujours présent, de l'intérêt de l'Etat et de la tradition nationale, ces instructions forment aujourd'hui un ensemble tellement précieux qu'on peut dire qu'il n'en existe peut-être aucun de plus complet, de plus intéressant, de plus autorisé et qui puisse mieux servir à l'étude des questions diplomatiques ». Le premier volume, consacré aux relations de la cour de France avec celle de Vienne, confirmera le jugement porté par l'éminent historien qui présidait la commission des archives diplomatiques. Plusieurs de ces *Mémoires*, entre autres ceux qui sont remis au président Colbert en 1660, au comte du Luc en 1715, au duc de Richelieu en 1725, au marquis de Mirepoix en 1737, à M. de Breteuil en 1774, sont des documents considérables, qui éclairent tout l'ensemble de la politique française à des époques caractéristiques. La série des *Mémoires* sur l'alliance de 1756 et la guerre de Sept ans : — le comte d'Estrées, 1756, le comte de Stainville, 1757, le comte de Choiseul, 1759, le comte du Châtelet, 1761, et, comme résumé rétrospectif, le marquis de Durfort, 1766, — n'est pas d'un moindre intérêt. On y voit la politique officielle de Louis XV, si discutée et si discutable, exposée dans ses origines, sa suite, sa raison d'être, ses dévia-

tions, jugée et critiquée, souvent avec une remarquable liberté d'esprit, par les hommes mêmes qui, chargés de la diriger, devaient le mieux la connaître. Les historiens trouveront ici, sous une forme précise, ce qu'il est souvent si difficile de déterminer en histoire : la suite des idées et les intentions. Il est à espérer aussi que ces documents si concrets, si remplis, suggéreront à plusieurs le désir d'éclairer des points demeurés obscurs et d'exposer en détail les négociations dont les *Mémoires* ne relatent que le début ou le résultat. La connaissance des personnes étant un des éléments essentiels de la diplomatie, les *Mémoires* n'ont garde de se taire sur les personnes. On y rencontrera maint portrait piquant de prince ou d'homme d'Etat.

L'avant-propos indique dans quel esprit la publication est faite. « Le recueil est une œuvre d'enseignement politique plutôt qu'une œuvre d'érudition. » On se propose, non d'éditer savamment des textes, mais « de mettre à la disposition de nos agents et de nos historiens une sorte de manuel des traditions politiques de la France. » C'est d'après cette donnée que le volume a été composé. Il contient autant de chapitres qu'il y a de *Mémoires* et qu'il y a d'ambassadeurs. Cette division a l'avantage d'être très précise et très exclusive; en s'y tenant, la commission des archives donnera à son recueil une remarquable unité. L'inconvénient, c'est que certains ambassadeurs ne reçoivent à leur départ que des instructions assez insignifiantes, que les pièces qui se suivent n'ont pas toutes le même intérêt, que certains *Mémoires* ne répondent pas à l'importance des négociations qui les ont suivis; c'est, par exemple, le cas pour Grémonville. Mais il convenait d'adopter une règle uniforme, sans quoi la publication aurait changé de caractère : c'est ce que la commission a justement décidé. Les *Mémoires* sont reliés les uns aux autres par des *Notices* qui exposent les faits nécessaires à l'intelligence du document. Dans le présent volume, plusieurs de ces notices sont développées; il y en a d'autres qui sont très courtes : c'est que, dans ce dernier cas, les *Mémoires* mêmes exposent ce que la notice aurait eu pour objet de faire connaître.

L'éditeur du tome Ier, M. Albert Sorel, paraît s'être beaucoup plus occupé des affaires de l'ambassade que de la personne des ambassadeurs. Le fait est que les ambassadeurs n'ont point de rôle dans ce recueil, puisqu'on n'y raconte point leurs négociations. C'est le gouvernement qui parle. Dans les notes, M. S. s'est dirigé d'après la même pensée. Relevons cependant, au milieu de ces notions toutes techniques, d'intéressants extraits des *Relations* des ambassadeurs, portraits au crayon, très vivement enlevés, et qui font, en quelques mots, connaître les hommes dont le *Mémoire* parle sans les peindre. M. S. a enfin, dans une introduction étendue, exposé la suite des relations de la France avec la cour de Vienne jusqu'en 1789, relié les uns aux autres les *Mémoires* contenus dans le recueil, fait ressortir l'intérêt et le caractère des principaux documents, préparé le lecteur à en saisir l'enchaînement. Une

table, ou sommaire des chapitres, est placée au commencement du volume; une table des noms est placée à la fin. Les recherches sont très faciles.

Le volume est imprimé avec un luxe dont nous louons la commission des archives et l'éditeur, M. Alcan. Cette collection sera fort belle; nous émettons seulement le vœu que les volumes suivants ne se fassent pas trop attendre. Il suffit d'annoncer celui-ci et de le décrire, en quelque sorte, pour en signaler l'intérêt.

L.

Notre collaborateur, M. Albert Sorel, nous a demandé de l'autoriser à corriger ici quelques fautes d'inadvertance dans le volume dont nous venons de parler, et à compléter quelques-unes de ses notes. Nous admettons d'autant plus volontiers ces rectifications qu'elles complètent la notice précédente et sont d'ailleurs tout à fait conformes à l'objet de la *Revue critique :*

Page 7, ligne 4, au lieu de : toutes, lire : tous. — Page 38, ligne 31, au lieu de : 1858, lire : 1658. — Page 151, ligne 15, au lieu de : époux, lire : beau-frère. — Page 157, ligne 28, au lieu de : 1714, lire : 1712. — Page 233, ligne 37, au lieu de : 1734, lire : 1726. — Page 279, au lieu de : Aline, lire : Anne. — Page 293, ligne 37, au lieu de : Salzbach, lire : Sulzbach. — Page 410, ligne 21, au lieu de : père, lire : frère. — Page 449, dans le titre, au lieu de : janvier, lire : février. — Page 462, ligne 36, au lieu de : royale, lire : ducale. — Page 480, dans le titre courant, au lieu de : 1775, lire : 1774. — Page 497, ligne 34, au lieu de : Georges VI, lire : Georges III. — Dans la note de la page 158, qui se rapporte à ce passage du texte :... « Les catholiques ont acquis deux voix dans le collège électoral... », — j'ai employé, par inadvertance évidemment, le mot *collège* au lieu du mot voix. La note devrait être rédigée ainsi : « La huitième voix, créée en 1648 en faveur de la maison palatine et devenue catholique à l'avénement de la ligne Neubourg en 1685, et la voix de Saxe... » etc. — A propos du même sujet, dans la note de la page 140, relative au collège électoral, l'ordre des voix laïques devrait être, régulièrement : « Bohême, Bavière, Saxe, Brandebourg, Palatinat », au lieu de : Bohême, Palatinat, etc. — P. 275, la note qui porte le chiffre 7, et devrait porter le chiffre 1, et qui est relative à Montbéliard, serait plus exacte sous cette forme : « Le comté..... aurait dû être réuni aux possessions wurtembergeoises lors de l'extinction de la branche cadette en 1723. Mais une première fois réuni à la France sous Louis XIV, il avait été mis sous séquestre par Louis XV à cause de la protestation des barons de l'Espérance.... » — J'ai dû être sobre de détails sur les faits purement épisodiques mentionnés dans les instructions et qui n'ont point de rapport avec l'objet principal du *Mémoire ;* cependant on m'a fait observer avec raison que j'aurais pu être plus explicite, p. 210, instruction du duc de Richelieu, 1725, dans la note relative à ce passage du texte : « L'exécution de la sentence de Thorn, quoique étrangère à l'Empire, a encore augmenté les alarmes

du parti protestant. » Il eût été bon de rappeler, à ce propos, qu'en 1557 la bourgeoisie de Thorn avait officiellement embrassé le luthéranisme. Une rixe survenue entre les élèves des Jésuites et ceux du gymnase protestant à propos de la procession du 16 juillet 1724, amena des excès de tout genre et, en particulier, la destruction du collège des Jésuites par la populace. Dix des principaux bourgeois furent, après un simulacre de procès, exécutés le 7 décembre 1724, au grand scandale des protestants allemands et malgré l'intervention officieuse de la cour de Berlin. C'est à quoi le texte fait allusion et ce que la note ne montre pas assez clairement.

A. S.

---

10. — **L'œuvre scolaire de la Révolution.** Les écoles centrales de l'an III à l'an X, par M. Ernest Allain (extrait du *Contemporain*), tiré à 50 exemplaires, 34 p. in-8. Paris, imprimerie Levé, 1883.

M. A., dont les travaux sur l'enseignement en France de 1794 à 1802 ont été justement remarqués, semble n'avoir écrit cet article que pour trancher un débat récent. Il s'est élevé l'année dernière, au sujet des *Ecoles centrales*, une polémique intéressante; MM. Albert Duruy et Dreyfus-Brisac se sont trouvés en désaccord complet sur cette question. M. Duruy se montrait sévère pour les Ecoles centrales; M. Dreyfus-Brisac prenait leur défense; M. A. intervient pour donner raison à M. Duruy après avoir discuté le pour ou le contre d'après ces messieurs. Mais pour s'établir juge entre ces deux adversaires, M. A. aurait dû recourir plus qu'il ne l'a fait aux documents originaux. Il y en a beaucoup, notamment des *palmarès*, comme nous dirions aujourd'hui; on y trouve les noms des lauréats et la série des questions auxquelles ils avaient dû répondre. Beaucoup d'autres pièces, prospectus, rapports, brochures, etc., auraient dû être consultées également, et peut-être alors les conclusions de M. Allain auraient été, sinon changées du tout au tout, au moins modifiées, et rendues moins sévères. Les hommes de la Restauration, ceux qui avaient douze ans en 1795 et un peu plus de trente en 1815, étaient-ils plus ignorants, en somme, que les hommes de 1789?

A. Gazier.

---

11. — **De la littérature allemande,** von Friedrich dem Grossen, herausgegeben von Ludwig Geiger. [Deutsche Litteraturdenkmale des XVIII. u. XIX Jahrhunderts in Neudrucken hrsg. von Bernhard Seuffert]. Heilbronn, Henninger. In-8, xxx et 37 p. 60 pfennigs.

On ne s'étonnera pas de voir paraître dans cette collection — que connaissent bien nos lecteurs — le petit écrit de Frédéric II, intitulé *De*

la littérature allemande, des défauts qu'on peut lui reprocher, quelles en sont les causes, et par quels moyens on peut les corriger. L'éditeur, M. Louis Geiger (le directeur bien connu du *Gœthe-Jahrbuch* et d'un autre recueil non moins utile qui doit paraître prochainement sous le titre *Vierteljahrsschrift für Kultur und Literatur der Renaissance*), a reproduit, avec la plus scrupuleuse exactitude et le soin le plus minutieux, l'édition originale de 1780, publiée à Berlin chez G. J. Decker, imprimeur du roi. Mais il n'a pas négligé de donner, dans son introduction, les variantes, nombreuses et souvent importantes, que fournit l'édition de ce petit écrit, parue en 1789 dans le III° volume (pp. 61-120) des *Œuvres de Frédéric II, roi de Prusse*; on peut croire que cette édition de 1789 a été faite d'après un manuscrit revu et amélioré par le royal auteur.

L'introduction mérite de grands éloges; elle est courte et sobre, mais fort instructive, remplie d'informations intéressantes et de remarques très utiles qui font honneur au goût et à l'érudition de l'éditeur. M. Louis G. distingue avec raison les œuvres dont parle Frédéric II en trois classes; à la première, appartiennent les sermons de Quandt (M. L. G. donne sur le prédicateur de Königsberg de précieux renseignements et qu'on ne trouverait nulle part ailleurs); à la deuxième, le *Postzug* d'Ayrenhoff (M. L. G. analyse cette comédie que Frédéric II a nommée « une vraie comédie originale », et qui, sans ce singulier jugement, ne serait jamais sortie de l'oubli); à la troisième, l'anonyme dont Frédéric a vu les vers non rimés, et qui n'est autre que Jean Nicolas Götz, l'auteur de la *Mädcheninsel*. Nous insistons, ainsi que le savant éditeur, sur ce dernier point. On a récemment prétendu, dans un long article de l'*Archiv für Literaturgeschichte* (XI, pp. 353-366), — et nous avons ici même résumé cet article — que le poème anonyme, tant admiré par Frédéric, était la pièce de vers composée par le président de Derschau, en l'honneur de la Compagnie des Indes orientales, érigée à Emden en 1751. Mais M. L. G. prouve qu'on ne peut mettre en doute le témoignage précis de Knebel, que le poème de Götz a une allure toute française qui devait plaire à Frédéric, enfin, que cette *Mädcheninsel* offre bien plus que la pièce de Derschau, cette « cadence » et cette « harmonie résultant d'un mélange de dactyles et de spondées ». D'autres remarques de M. L. G. doivent attirer l'attention. Frédéric dit se souvenir d'avoir lu dans une épître dédicatoire de Heineccius à une reine ces paroles « Votre Majesté brille comme une escarboucle au doigt du temps présent ». Peut-on rien de plus mauvais, ajoute le roi. Pourquoi une escarboucle? Est-ce que le temps a un doigt? Quand on le représente, on le peint avec des ailes, parce qu'il s'envole sans cesse; avec une clepsydre, parce que les heures le divisent; et on arme son bras d'une faux, pour désigner qu'il fauche ou détruit tout ce qui existe. M. L. G. démontre que cette parole ridicule est, non pas de Heineccius, mais d'Adolphe Ebert. Frédéric cite encore ces vers : « *Schiess deine*

Strahlen — armdick auf deinen Knecht hernieder. » M. L. G. croit que ces vers n'ont pas été cités exactement ; il affirme qu'on ne les trouve ni dans Gottsched ni dans aucun de ses contemporains ; il propose de leur substituer un autre passage de Gottsched, plus singulier encore (voir p. xi).

On trouvera encore dans cette attachante Introduction l'histoire des origines de ce petit écrit de Frédéric II, des conversations (avec le ministre Hertzberg), qui lui donnèrent naissance, etc. M. L. G. n'oublie pas également de nous parler du vif émoi que provoqua en Allemagne l'apparition de ce factum, et des réfutations qui en furent publiées ; mais, ce sujet ayant déjà été traité par M. Daniel Jacoby, il ne parle que des quatre réfutations les plus importantes (Justus Möser, Jerusalem, Wetzel, Ayrenhoff) ; il termine en exposant l'opinion de Gœthe.

Il serait injuste, en finissant ce compte-rendu, de passer sous silence la table des noms de personnes qui précède le texte de la *Littérature allemande ;* cette table rendra de bons services, et ne fait que rehausser la valeur de cette édition devenue nécessaire, et qu'on n'ira plus chercher, grâce à M. Louis Geiger, dans le VI[e] volume de la grande publication de Preuss.

A. C.

VARIÉTÉS

Les noms des rois mages.

Les noms aujourd'hui consacrés des trois « rois » mages qui vinrent adorer l'enfant Jésus, Melchior, Gaspar, Balthasar, se trouvent pour la première fois dans une compilation chronologique, connue sous le nom d'*Excerpta latina Barbari,* traduite elle-même du grec, et conservée dans un ms. de Paris du VII[e] ou VIII[e] siècle [1]. Toutefois, ils n'y apparaissent pas avec la forme sous laquelle ils nous sont familiers ; on y lit : « Magi autem vocabantur Bithisarea, Melichior, Gathaspa. » J'ai présenté ailleurs [2] diverses remarques à ce propos. J'ai dit aussi, après M. Hartmann [3], que ce texte était isolé jusqu'au XII[e] siècle, et que les noms vulgaires des trois rois mages ne furent répandus en Occident qu'après la prétendue découverte de leurs corps qui eut lieu à Milan en 1158. M. R. Thurneysen, *privat-docent* à l'université de Jena, ancien

1. Publiée par M. Schœne dans *Eusebi Chronicorum libri duo* (Berlin, 1875), p. 228.

2. *La Vie de saint Gilles,* par Guillaume de Berneville, poème du XII[e] siècle, publié d'après le manuscrit unique de Florence, par G. Paris et A. Bos. Paris, Didot, 1881 (Publication de la *Société des anciens textes français*).

3. K. G. M. Hartmann, *Ueber das altspanische Dreikœnigsspiel,* Bautzen, 1879, pp. 51-86.



élève de notre Ecole des hautes Etudes, a bien voulu m'adresser à ce propos les renseignements suivants, que je crois devoir publier, parce qu'ils sont intéressants en eux-mêmes, et qu'ils peuvent appeler l'attention d'autres savants sur un sujet qui, à des points de vue divers, n'est pas sans importance.

« Les noms en question sont mentionnés en Irlande avant le XIIe siècle. Le manuscrit du *Liber hymnorum*, qui remonte certainement au commencement du XIe siècle (Whitley Stokes, *Goidelica*, p. 61), contient à propos des mots *tunc magi stellam secuti primi adorant parvulum* d'une hymne attribuée à saint Hilaire, la glose suivante :[1] « *Molho* « eorum senior qui aurum regi[2] obtulit; secundus *Caspar* juvenis qui « tus Deo obtulit; tertius *Pati*... mirram homini obtulit. Unde quidam « dixit :

« *Melchar* tidnachtaid ind oir;
« *Caspar* tucc in tus dimoir;
« *Patifarsat* tuc in mir maith,
« Conastarat dond riglaith[3].

« Le troisième vers ayant une syllabe de trop, on est tenté d'abréger le nom propre et de lire quelque chose comme *Patisar;* mais il faut sans doute plutôt supprimer le verbe *tuc* ou l'article *in*[4], car le nom en quatre syllabes se retrouve dans des textes irlandais postérieurs. Ainsi le compilateur du grand recueil de légendes contenu dans le *Lebor Brecc* (manuscrit du XIVe ou XVe siècle), après avoir donné pour les trois mages (« druides ») les noms *Melcisar, Balcisar*, *Hiespar,* formes visiblement altérées des noms usités sur le continent, remarque qu'il y a pour eux d'autres noms : *Malcus, Patifaxat*, *Casper*[5]. »

G. P.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(21 novembre).

Soutenance de M. René de la Blanchère.

I. Thèse latine : *De rege Juba, regis Jubæ filio.* Paris, E. Thorin, 154 pp. II. Thèse française : *Terracine, essai d'histoire locale.* Paris, E. Thorin, 218 pp. Deux eaux-fortes et cinq planches dessinées par l'auteur.

I

Ces deux thèses ont été, pour ainsi dire, faites sur le terrain. M. B. a résidé long-

---

1. Voy. l'édition de Todd, fascic. II (Dublin, 1869), p. 153, n. 14.
2. Le texte porte *Deo regi*, mais *Deo* est à supprimer.
3. « Melchar porteur de l'or; Caspar apporta l'encens très considérable; Patifarsat apporta la bonne myrrhe et la donna au souverain royal. »
4. Il y a un autre manuscrit du *Liber Hymnorum*, à peu près contemporain du premier, également glosé; mais il est inédit.
5. P. 137a du fac-similé.

temps dans les deux régions dont il nous parle; il a passé trois ans et demi à Terracine, et il a fait paraître, avant sa thèse latine, un voyage d'étude dans la Maurétanie Césarienne [1].

M. Himly, doyen, fait remarquer que la thèse latine se ressent un peu des conditions où elle a été faite : M. de la B. a dû se hâter, peut-être n'a-t-il pas pris le temps de se recueillir autant qu'il l'aurait fallu; avec de plus longues méditations, M. de la B. aurait pu retirer des matériaux qu'il avait réunis un meilleur livre et plus complet. Ce n'est pas le roi Juba tout entier qu'il nous donne : le roi Juba, historien et archéologue, n'est qu'effleuré. Il est vrai que M. de la B. se promet de lui consacrer un livre. Sa thèse latine, comme sa thèse française, n'est qu'un commencement; M. de la B. reviendra au roi Juba comme il reviendra aux marais Pontins. C'est à tort que M. de la B. s'excuse d'avoir parlé de Juba, comme historien et comme archéologue. Sa grande faute a été de s'interdire ce qui précisément avait le plus d'intérêt. S'il s'excuse, répond-il, c'est qu'il aurait dû ignorer tout à fait l'écrivain et s'en tenir au roi. Le moment de faire un livre sur Juba littérateur et historien est venu, mais pour le *roi* on a peu fait jusqu'à présent; c'est lui seul que pour le moment il a voulu étudier; il a voulu parler des monuments qui datent de son règne, c'était là surtout qu'avaient porté ses recherches personnelles et il s'est trouvé entraîné à parler de Juba comme archéologue et comme historien, dans son impuissance à séparer les deux personnages qui étaient réunis en lui. Ce qu'il a cherché surtout, c'est à éclaircir les points douteux : les limites du royaume, la généalogie de Juba, son état civil. Il n'a voulu, du reste, qu'ouvrir la voie; il ne croit pas qu'on puisse arriver sur toutes ces questions à une certitude définitive. M. Himly juge que M. de la B. dit trop de choses indifférentes sur les collatéraux de Juba, que sur bien des questions, il en est réduit à avouer qu'il ignore quelle peut être la solution. Il ne sait même si les monuments de Cherchell sont bien de Juba; l'étude qu'en fait M. de la B. ne se rattache pas à son sujet. M. de la B. répond que l'on trouve sur les monnaies de Juba sa femme Cléopâtre, que l'on trouve même sur certaines monnaies Cléopâtre seule; c'est là un fait très important et presqu'isolé. Il a donc dû rapprocher les monnaies du Pont et Bosphore qui, elles aussi, portent l'effigie de la reine Pythodoris. Ce privilège est commun aux deux reines, parce qu'elles sont toutes deux petites filles d'Antoine, et, comme telles, reines de leur chef. Il a donc dû insister sur les généalogies. Il lui a fallu insister d'autant plus qu'on venait de découvrir une monnaie d'or de Ptolémée : c'est une usurpation, mais il fallait la discuter et pour cela comparer la situation du royaume de Maurétanie avec celle du royaume de Bosphore, le seul qui jouisse de ce privilège. M. de la B. s'est attaché aux recherches sur la manière de vivre des Maures, c'est que Juba est intéressant comme roi à cause de son rôle dans la réduction de la Maurétanie en province romaine. M. de la B. n'a pas affirmé que les monuments de Cherchell sont de Juba, parce qu'ils ne sont pas signés, mais ils appartiennent au premier siècle de l'Empire et, les monnaies en témoignent; sous Ptolémée déjà, les arts sont en décadence. Il était important de montrer ce que Juba avait fait de Cherchell pour faire comprendre son rôle dans l'assimilation de la Maurétanie aux pays appartenant à l'Empire. M. Himly trouve que la géographie a été trop sacrifiée dans Juba; il était intéressant de savoir ce que l'antiquité a connu de l'Afrique antérieure; on cite sans cesse le roi Juba. A propos du Niger, M. de la B. aurait dû s'appliquer à cette question.

M. Bouché-Leclercq trouve dans la thèse un défaut d'équilibre très sensible. Il se plaint qu'il n'y ait pas de carte, mais elle est au t. VIII du Corpus. Si les références

1. E. Thorin. 1882.



ne sont pas toujours complètes, elles sont complétées par celles de la Préface. Pourquoi, à la p. 14, ne pas indiquer que le commentaire de Bœckh sur l'inscription citée est erroné? M. de la B. répond que le commentaire qu'il fait lui-même suffit à l'établir. M. de la B. aurait dû peut-être à propos d'Iolaüs, qui représente l'élément grec, semi-ionien, venu avec les Phéniciens, discuter la question des origines. Il aurait fallu numéroter Hérode Agrippa et ne pas le désigner seulement par le nom de sa femme. Il aurait fallu supprimer le dernier chapitre ou le faire plus long. P. 136. Il y a un jugement trop large sur la soif de merveilles des écrivains anciens : ce goût du merveilleux ne commence qu'après la conquête d'Alexandre; c'est une invasion de l'esprit oriental et qui se fait sentir surtout en Egypte. M. Bouché-Leclercq regrette que M. de la B. n'ait pas fait l'histoire des mœurs et des religions en Maurétanie. M. de la B. n'a pas cru que cette question fût de son sujet : il renvoie à son voyage d'études, à la mission de M. Héron de Villefosse, mais on aurait aimé qu'il essayât dans sa thèse un triage entre les éléments religieux d'origine phénicienne et les pratiques locales. M. de la B. n'a trouvé que des monuments sans inscriptions numidiques : il s'est refusé le plaisir des hypothèses. P. 151. La division de la flotte d'Alexandrie, qui était en station permanente à Cherchell, devait être, dit M. de la B., un reste de l'ancienne flotte maurétanienne.

M. Geffroy loue l'activité de M. de la B., son dévouement à la science, son habitude d'étudier sur le terrain les sujets qu'il veut traiter. Il indique avec quelle affreuse négligence est traitée en Algérie la cause de la grande archéologie et quel rôle pourrait avoir l'Ecole supérieure d'Alger. Il donne la parole à M. de la B. Le plus beau musée d'Algérie est, dit-il, celui de Cherchell : c'est un hangar, mais il a du moins des murs et une porte. La Vénus de Cherchell a été prise par un colon sur la charrette qui la conduisait au four à chaux. Au four à chaux s'en vont aussi les inscriptions encombrantes. L'Ecole jusqu'ici ne peut rien ; elle n'a pas de mandat officiel, aucune autorité. La fouille appartient bien à l'Etat, mais il n'y a aucun moyen de contrôle : personne n'a intérêt à contrôler. Tout cela est signalé dans le rapport de M. Schmidt, dont M. de la B. a fourni l'esquisse. Il y a à Constantine une société dont le Bulletin est précieux : elle avait par lassitude interrompu sa publication, mais elle l'a reprise; il existe une autre société à Alger, une autre à Oran, mais elles ne peuvent rien. Il serait facile de faire en Algérie ce que l'on fait en Italie : on trouverait sans peine dans chaque groupe administratif, un commissaire des antiquités, — instituteur, notable colon, officier des bureaux arabes, — qui ferait ce service gratuitement; il faudrait qu'au dessus de ce personnel, il y eût un homme du métier, qui centralisât ce service dans ses mains. P. 60. M. Geffroy invite M. de la B. à donner quelques explications complémentaires au sujet des aqueducs. Le meilleur portrait de Ptolémée est la tête trouvée à Cherchell : elle est au musée du Louvre, mais dans l'atelier du conservateur M. Ravaisson. Il faut voir à son sujet un article de M. Lenormand (*Débats*, 24 janvier 1844). Le buste est en marbre de Paros rosé : la figure est jeune, le front porte une bandelette : la présence de la barbe indiquerait, pour M. de la B., que le personnage est en deuil. Ptolémée porte du reste la barbe sur des monnaies. M. de la B. ne connaît pas en Algérie de buste de Juba. M. Geffroy s'est enquis de ce que pouvait être cet « ἀνάδιφον quoddam Parisiis exstans » dont parle M. de la Blanchère. C'est un bas-relief représentant Hercule et Antée, qui est dans la galerie fermée sous la partie gauche de la colonnade du Louvre. A l'arrière plan, un château, qui, d'après M. de Villefosse, est peut-être celui de Cherchell. M. Geffroy ne voit pas dans les monuments que décrit M. de la B. (pp. 65-65), le tombeau de la chrétienne, le Madrasen, se révéler un art original. M. de la B. répond qu'il a surtout été frappé par leur beauté; il y a néanmoins des traces de l'art indigène : les animaux grossiè-

rement sculptés des entre-colonnements. Ces monuments, massifs coniques soutenus par des soubassements cylindriques, sont des transformations du tumulus; à l'origine le soubassement n'était qu'un mur pour retenir les terres; la sépulture est à l'intérieur du soubassement. Les chapiteaux ont des roses singulières et une couronne de quinte-feuilles évidemment puniques. M. Geffroy aurait voulu que M. de la B. montrât comment Rome s'était préparée à mettre ce pays sous sa domination : 11 colonies sont envoyées par Auguste. M. de la B. dit que sur les colonies, il n'a rien trouvé. Le pays n'était pas mûr pour la conquête romaine : la guerre épouvantable de Maurétanie l'a prouvé. Les colonies sont refaites, refondues par Claude.

M. Pigeonneau se demande si réellement Juba a régné en Numidie (Africa-Nova). Il serait étrange qu'une province romaine fût rendue à des barbares. Ce qui est probable, c'est que César n'a pas réduit en province tout le royaume du premier Juba; c'est aussi, dans une certaine mesure, l'avis de M. de la Blanchère.

M. Lallier. — P. 106. N'est-ce point à cause de ses mœurs romaines autant que par déférence pour Cléopâtre que Juba n'a pas pratiqué la polygamie ? M. Lallier ne trouve pas que M. de la B. juge Juba assez nettement dans sa thèse. Pour M. de la B., Juba est avant tout un grand seigneur qui cherche à s'ennuyer le moins possible dans sa province et un ami d'Auguste, qui gouverne comme il est agréable à son ami.

II

La thèse française de M. de la Blanchère, bien qu'elle forme un tout cohérent, se rattache cependant à un autre ouvrage qu'il prépare : la « Via Appia et les Marais Pontins. » Aussi, de peur d'avoir à se redire, passe-t-il sous silence certains détails qui auraient fait bonne figure dans sa thèse : il n'y a point mis tout ce qu'il y pouvait mettre,

M. Himly lui adresse des éloges sur les cartes qui accompagnent son livre, sur le livre lui-même ; il le félicite de l'énergie dont il a fait preuve en continuant ses travaux, malgré les fièvres paludéennes. Mais pourquoi ce ton cavalier de l'avant-propos? Les faits cités par M. de la B. montrent que Terracine n'est pas une ville aussi insignifiante qu'il le dit. Pourquoi M. de la B. renvoie-t-il si souvent à un livre futur des choses qui auraient ici leur place naturelle? M. de la B. répond qu'il ne pouvait dire dans sa thèse tout ce qui se rapportait aux « Marais Pontins » et à la « Via Appia »; ce sont les planches qui sont là l'essentiel; comment faire une thèse avec un in-folio composé presque exclusivement de planches? M. Himly apprécie que les énumérations de famille auraient dû être rejetées à l'appendice. P. 140. Comment, si la mer recule avec autant de rapidité, le port a-t-il pu servir pendant cinq siècles? M. de la B. répond que ce recul de la mer est dû à l'éboulement des sables de la grève, que, par conséquent, tant qu'il ne s'en est point accumulé une certaine quantité, la mer offre encore un mouillage accessible, mais que, lorsque l'entassement des sables est arrivé à une certaine hauteur, les bases doivent affleurer en même temps sur une base considérable : le cas est tout différent de celui des alluvions des embouchures,

M. Geffroy tient à rappeler tout ce que ce court volume résume de travaux. M. de la B. a donné un bon exemple en choisissant un tel sujet : peu à peu pourra ainsi se faire, par les élèves de l'Ecole de Rome, l'histoire des villes latines. Avant de présenter sa thèse à la Faculté, M. de la B. avait déjà fait paraître, sur les terres pontines, de nombreux mémoires; il n'a pas fait entrer dans son livre tout ce qu'il avait accumulé de recherches. (M. de la B. avait publié, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'Ecole française de Rome : 1881. Le port de Terracine. Ins-

criptions de la valle di Terracina. 1882. Briques romaines des Terres Pontines. La malaria de Rome et le drainage antique. Le drainage profond des campagnes latines, de nombreux articles dans la *Revue historique*, la *Revue d'archéologie*, le Compte-rendu de l'Académie des Inscriptions). — Pourquoi M. de la B. n'a-t-il pas joint à sa thèse un *Corpus* spécial des Inscriptions de Terracine? Il faut feuilleter le Xe volume du *Corpus I. L.* pour lui rendre justice; il a relevé vingt ou vingt-cinq inscriptions dans la vallée de Terracine. Comme il avait reçu communication de M. Mommsen des bonnes feuilles du t. X du *Corpus*, il a remercié les éditeurs en leur fournissant des variantes, des corrections, des lectures différentes qui ont paru aux *Additamenta*. On avait obtenu des archives des Uffizzi, de Sienne, communication d'un recueil de dessins de San-Gallo, de Peruzzi; si M. de la B. ne les a pas insérés, c'est qu'il a reculé devant le prix très élevé qu'auraient coûté ces reproductions : il n'a fait qu'en indiquer quelques-uns par de petites esquisses. M. de la B. a mis dans son appendice une sorte d' « excursus » où il discute sur la façon dont il faut faire l'htstoire des premiers temps de Rome : M. Zœller pratique, dit-il, la critique à outrance; M. Beloch accepte l'histoire traditionnelle : la raison qu'il en donne paraît fort attaquable à M. Geffroy, c'est que M. Beloch ne cherche qu'à étudier le développement des institutions et à établir des points de droit, tandis que M. Zœller veut reconstituer les faits positifs de l'histoire. M. Geffroy demande à M. de la B. quelle est, au juste, sa situation entre ces deux historiens. M. de la B. répond qu'il ne cherche pas à établir les faits contestés qar M. Zœller, mais qu'il se sert des détails qui s'appliquent à Terracine. S'il avait adopté complètement la théorie de M. Zœller, il lui aurait fallu supprimer les chapitres III et IV de son livre. Aussi n'est-il pas entré dans la discussion générale : pour le traité de 509, il a simplement accepté la date de Mommsen, 548. M. Geffroy juge que M. de la B. aurait dû insister davantage sur la grandeur du peuple volsque. Terracine est avant tout une ville volsque; le culte de Feronia dont parle M. de la B. est un épisode de cette civilisation. M. de la B. dit que s'il n'a pas insisté davantage sur Feronie, c'est que son sanctuaire important, celui qui servait de centre-réunion, c'était le sanctuaire du Soracte; il n'y avait, à Terracine, qu'un sanctuaire local. M. Geffroy demande à M. de la B. dans quel état la conquête romaine a trouvé le pays, si elle a trouvé un système de drainage qui permît à la population de résister aux mauvaises conditions climatériques et comment il s'explique la situation prospère de Terracine au second siècle après J.-C., alors qu'on n'a rien fait dans les Marais Pontins depuis 160. M. de la B. dit qu'il est impossible de parler des terres pontines dans leur ensemble. Il y faut distinguer les pentes des monts Lepini, les marais, formés d'alluvions, de tourbières, au-delà les dunes, terrains sableux, qui se sont couverts de bois; la dune est devenue la Macchia en même temps que les Lepini se sont déboisés; les deux choses ont été également funestes. Puis, la conquête romaine a dépeuplé le pays, et les terres pontines ont cessé d'être habitables en cessant d'être habitées. Les remuements de terre favorisent le développement des germes malariques : l'ouverture de l'Appia, des autres routes a pu contribuer à faire sévir la malaria avec une intensité croissante. Un système de drainage assez compliqué existait dans le pays avant l'arrivée des Romains : c'est surtout sur le versant des monts Albains qu'il est très complet; on a trouvé là un tel enchevêtrement de *cuniculi*, qu'on se croirait en présence d'une garenne. La splendeur relative de Terracine sous les Antonins est, d'après M. de B., artificielle et due à l'effort des empereurs qui ont voulu avoir là un port et qui ont restauré la voie appienne. M. Geffroy signale à M. de la B. un témoignage sur Terracine au moyen âge : c'est celui, en 1150, d'un abbé Nicolas, d'un monastère d'Irlande. Au XVIe siècle, on aurait trouvé, dans la correspondance de

Catherine de Médicis, mention de la donation qui fut faite, en 1555, au cardinal de Ferrare.

M. Perrot dit à M. de la B. qu'il a trop parlé, dans sa thèse, de son futur livre sur les Marais Pontins; en réalité, il avait dit tout ce qui était nécessaire à son sujet : point n'était besoin de renvoyer à ses travaux ultérieurs. Il lui demande ce qu'il y aurait à faire pour améliorer les Marais Pontins, et ce que l'on fait actuellement. Il faudrait, d'après M. de la B., exécuter le plan de Prony, qui est plus actuel, plus nécessaire encore qu'en 1811. Le personnel actuel ne se compose que de deux ingénieurs, de quelques gardes qui veillent à ce que l'on n'incendie pas les tourbes et de quatre-vingts buffles partagés en trois équipes : l'une parcourt la Linea-Pia (ils arrachent avec leurs pattes les longues herbes qui encombreut le canal); l'autre l'Oufente, la troisième les autres canaux. La pente suffirait à peu près pour l'écoulement des eaux, mais le sous-sol est inconsistant et n'est pas étanché. Il y a dans les Marais à la fois des eaux inférieures qui sourdent à travers le sous-sol et des eaux supérieures qui arrivent à travers les tufs des monts Albains. Ce sont celles-ci que les anciens avaient essayé d'envoyer directement à la mer. M. Perrot loue la vaillance de M. de la B., son ardeur pour les études archéologiques; s'il y a dans le style quelques négligences, cela tient à une trop grande rapidité d'exécution imposée par les circonstances. Il avertit M. de la B. de se défier des hypothèses de la nouvelle école critique qui veut partout voir des Etrusques; il n'y a pas, dans le Latium, d'inscriptions étrusques.

M. Fustel de Coulanges approuve M de la B. d'avoir été court sur le moyen âge : sa thèse est une étude sur l'antiquité, mais peut-être la vie de l'antiquité n'a-t-elle pas été assez fortement décrite. Il reprend la question du traité de 509 et doute qu'il soit possible d'aller à l'encontre du texte formel de Polybe. M. de la B. essaye de fixer les limites du territoire de Terracine dans l'antiquité à l'aide d'un texte qui remonte au xe siècle, est-ce bien légitime? On s'appuie sur ce fait qu'en Gaule les limites n'ont pas varié depuis le ive siècle, mais cela est-il exact pour l'Italie. N'y a-t-il eu, du reste, aucun changement du ier au ive siècle? M. de la B. répond que le territoire est emprisonné de trois côtés : du côté des Marais Pontins, la frontière est conjecturale, le forum d'Appius est un municipe. M. Fustel de Coulanges demande si le diplôme de Silvestre II est authentique. M. de la B. n'a pas trouvé la pièce dans les archives de Terracine qui, du reste, tiennent dans un coffre; il l'a prise dans Contatori qui la cite. M. Fustel de Coulanges juge qu'il aurait fallu s'occuper davantage de la constitution de cette ville de Terracine. Terracine était, à l'origine, une colonie et une colonie de citoyens, puisque les colonies latines ne commencent qu'après que le Latium est devenu romain. Pourquoi, sans indiquer en détail quel était son régime, M. de la B. s'est-il contenté de dire que c'était une *colonia maritima civium romanorum?* M. de la B. répond qu'il n'a pas voulu entrer dans une discussion générale à propos d'une ville qui fournit sur la question peu de documents. M. Fustel de Coulanges demande s'il y a des magistrats romains nés à Terracine. Favonius, préteur, doit être Terracinais, dit M. de la B., puisque les Agrigentins lui ont élevé une statue à Terracine. P. 81. Il y avait une étude à faire sur les droits des personnes à propos d'une inscription funéraire où un certain Clesyppus, affranchi de Gegania, n'est pas appelé *libertus*. M. de la B. répond que la formule Geganius Clesypus suffit à le désigner comme affranchi. M. Fustel de Coulanges demande comment ce Clesypus a pu être *magister Capitolinorum, magister Lupercalium?* M. de la B. croit ces collèges accessibles aux affranchis, comme ceux des augustales.

M. Bouché-Leclercq trouve que la thèse est un peu maigre à partir du moyen

âge, mais il avoue qu'il était difficile de la remplir davantage pour cette période. Il loue les descriptions pittoresques de ce livre tout rempli de souvenirs personnels, mais le style lui semble prêter, en quelques endroits, à la critique. Il aurait fallu insister davantage sur les cultes religieux : quand on remonte un peu haut, on ne retrouve guère d'un peuple que ses habitudes religieuses. Il y avait un lien étroit entre Jupiter Anxus et Féronia : les noms ne changent rien à la chose, leur culte est un de ces cultes anciens que l'on appelle pélasgiques, faute d'un autre nom, et qui ne s'adressent jamais qu'à un couple. Apollo Soranus est le même dieu que Jupiter Anxus avec un nom rajeuni. M. Bouché-Leclercq juge que le livre de M. de la B. est plein d'entrain et de jeunesse, mais qu'il est composé avec une vigueur qui décèle toute la maturité de l'esprit de son auteur.

M. Pigeonneau demande à M. de la B. des renseignements sur la nature du commerce qui se faisait au port de Terracine. M. de la B. ne peut indiquer que la chaux et le bois comme marchandises d'exportation.

M. P. Girard demande lequel préfère M. de la B. du Sophocle Antonelli ou de l'Eschine d'Herculanum? Le premier semble à M. de la B. plus beau, le second plus réel.

La Faculté a été frappée de l'habileté dans la discussion et de la verve de M. de la Blanchère, de son élégance de parole.

Il a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le VII[e] fascicule des *Correspondants de Peiresc*, de M. Tamizey de Larroque, est consacré à *Gabriel de L'Aubespine, évêque d'Orléans*, et renferme des *lettres inédites* écrites de Marseille et de Paris par ce prélat à l'illustre conseiller du parlement d'Aix durant l'année 1627. Ces lettres sont malheureusement peu nombreuses, mais elles témoignent de la cordialité des rapports qui unissaient les deux savants, et elles prouvent que Peiresc, ici encore, aida son ami de ses encouragements et de ses conseils, lui communiqua avec sa libéralité coutumière livres et manuscrits, exerça sur lui, comme sur tant d'autres, une influence heureuse. Les lettres sont précédées d'un *Avertissement* qui renferme une rapide notice sur Gabriel de l'Aubespine (26 janvier 1579-15 août 1630) et sur sa famille, cette excellente maison des l'Aubespine, disait Paulin Paris, si féconde en hommes d'Etat.

— Le n° 7 du *Bulletin de la Société historique* (cercle Saint-Simon) renferme, outre les actes de la Société, la chronique, les sommaires des recueils périodiques et la liste des articles et ouvrages publiés par des membres de la Société, une conférence faite au cercle le 9 juin 1883 par M. Charles Rabany. Cette conférence a pour titre : *les Schweighaeuser, biographie d'une famille de savants alsaciens d'après leur correspondance inédite* (pp. 338-387) : « La famille Schweighaeuser, conclut le conférencier, a laissé un nom qui ne sera pas oublié. Ses compatriotes la connaissent depuis de longues années; ils savent ce qu'elle a toujours représenté d'honneur et de ces vieilles vertus bourgeoises qui sont depuis longtemps la tradition de l'Alsace. Mais il est bon que tous apprennent à connaître ceux qui, dans la bonne et la mauvaise fortune, ont toujours eu ces deux nobles passions au cœur : l'amour de l'étude et l'amour de la France. » — Le prochain numéro du Bulletin renfermera probablement le résumé d'une conférence faite le 17 novembre dernier

par M. G. Maspero sur la *Vie populaire à Thèbes sous les rois de la XIXe dynastie*. De nouvelles conférences sont annoncées : de M. Gebhart, sur *Fra Salimbene;* de M. Léon Say, sur *le socialisme d'état et les assurances ouvrières en Italie;* de M. le colonel Perrier, sur *le méridien unique et l'heure universelle;* de M. Coquelin aîné, sur le *Tartuffe;* de M. le commandant Niox, sur *les contacts des Chinois et des Européens dans l'Asie.*

ALLEMAGNE. — On annonce la publication prochaine, dans la collection « *Beitræge zur Geschichte der deutschen Literatur in Oesterreich* », des ouvrages suivants : *Der kleine Lucidarius (Seifried Helbing)* avec commentaire détaillé par M. Jos. Seemüller; *Wiener Operntexte des XVII. Jahrhunderts, ein Beitrag zur Geschichte des Geschmackes in Oesterreich*, par M. R. M. Werner; *Entwickelungsgeschichte der Wiener Posse im XVIII. Jahrhundert*, par M. Aug. Sauer; *Ayrenhiff und Gebler, zwei æsteireichische Dramatiker des XVIII. Jahrhunderts*, par M. J. Minor; *Ungedruckte Gedichte von Blumauer*, p. p. Hofmann-Wellenhof; *Die Flugschriften der josephinischen Periode*, par M. C. Glossy; *Nicolai und Wien*, par M. R. M. Werner; *Die Romantik in Wien*, par M. J. Minor; *Johann Nestroy*, par M. R. M. Werner; *Michael Enk und Friedrich Halm*, par M. Aug. Sauer.

ESPAGNE. — La librairie Montaner y Simon, de Barcelone, édite une traduction de l'*Histoire* de Philippe II, par M. H. Forneron (parue en 4 volumes, chez Plon et Nourrit). Le traducteur est M. Cecilio Navarro. L'édition sera illustrée d'un grand nombre de gravures.

INDES. — Nous avons déjà parlé de l'originale entreprise de M. Malabari, de Bombay, qui, pour élever les dialectes indiens à la dignité de langue scientifique et philosophique, capable de supporter l'expression des idées modernes, traduit et fait traduire dans les diverses langues de l'Inde, le livre de M. Max Müller sur l'histoire religieuse de l'Inde. Nous avons rendu compte dans le temps de la traduction sanscrite (1883, I, 101) : aujourd'hui paraît, sous sa direction, une traduction marathe par M. Govind Wásudev Kanitkar, B. A. M. Malabari a dédié cette traduction au premier prince marathe de l'Inde, le jeune Gaikwad (Guicowar) de Baroda, le Maharaja Sayajirao. Voici un extrait de la dédicace : « Je prends la liberté de dédier à Votre Altesse cette traduction marathe des *Hibbert Lectures* de Max Muller, dans l'espoir que, se reposant un instant des soucis de l'Etat, Votre Altesse pourra tourner ses pensées vers cette lumineuse et magistrale exposition, dans sa langue native, d'un sujet qui restera peut-être pour toujours un problème et un mystère, mais continuera toujours à absorber l'intérêt le plus profond du penseur indien. Puissent ces pays avoir le privilège de fortifier dans Votre Altesse les idées de loi et d'ordre, de vous aider et vous former une conception plus claire de l'Infini et de l'Eternité et, en vous conduisant à l'étude de votre Moi réel, vous mettre face à face avec le Moi suprême et universel en vous inspirant une vie bienfaisante et dégagée d'égoïsme ». M. Malabari, un des hommes qui travaillent le plus à l'heure présente à former l'unité morale de l'Inde, vient de fonder cette année dans cette vue une revue mensuelle la Voix de l'Inde (*The Voice of India*) qui sera très utile aux personnes curieuses de suivre le mouvement indien. Cette revue est faite purement et simplement d'extraits d'une cinquantaine de journaux indigènes de toutes les parties de l'Inde, reproduits ou traduits en anglais, et classés d'après les questions du jour. C'est bien la Voix de l'Inde dans toute la variété de son accent.

ITALIE. — Le gouvernement autrichien, sur l'initiative, croyons-nous, de M. Sickel, vient de fonder à Rome une Ecole sur le modèle de l'Institut germanique et de l'Ecole française. Elle a son siège au palais de Venise, et doit s'occuper spécialement de l'étude du Moyen-âge et de la Renaissance.



— M. Lanciani prépare un travail complet sur la maison des Vestales (*locus Vestae*), dont on achève en ce moment l'importante découverte à l'extrémité Sud du Forum.

— M. Angelo de Gubernatis fait paraître à Florence, depuis le 1er janvier de cette année, une *Revue internationale* bimensuelle (45 fr. par an). D'après le prospectus, « cette nouvelle revue publiera, dans chaque livraison, un ou deux articles sur la situation politique du jour, une chronique politique, une ou deux nouvelles originales ou traduites, des articles littéraires, scientifiques, économiques intéressants, des critiques d'art, des revues de livres, des correspondances littéraires régulières de Paris, de Londres, de Berlin, de Vienne, de Pest, de Bukarest, de Constantinople, de Belgrade, de Prague, de Sophie, d'Athènes, de Zante, de Genève, de Bruxelles, de Leyde, de Saint-Pétersbourg, de Kiew, de Moscou, de Varsovie, de Stockholm, de Christiania, de Copenhague, de l'Islande, de New-York, de Lisbonne, de Madrid, de l'Amérique du Sud (plusieurs), de l'Inde, de la Chine, du Japon. Les correspondances seront signées par des écrivains bien connus dans le monde littéraire et les plus autorisés à représenter leur pays dans cette grande cour internationale, dans ce congrès littéraire permanent représenté par la *Revue*. Elle suivra régulièrement la production littéraire de chaque pays et donnera de nombreux extraits et des traductions pour mettre immédiatement tous les lecteurs au fait de ce qui se passe au dehors. Elle tâchera, en somme, de se rendre utile et presque indispensable pour la culture générale de chaque pays. Les personnes quelque peu cultivées connaissant la langue française, nous avons choisi cette langue comme le meilleur intermédiaire pour notre œuvre de civilisation. »

—Nous avons le profond regret d'annoncer à nos lecteurs la mort du P. Louis Bruzza, de l'ordre des Barnabites, mort récemment à Rome, dans sa soixante-onzième année. Le P. Bruzza est l'auteur d'un recueil des *Inscriptions de Verceil*, qui est la meilleure collection d'épigraphie municipale qui ait jamais été composée; sa dissertation sur les inscriptions des dépôts de *Marbres bruts* est célèbre ; bien d'autres études, qui toutes sont des modèles d'érudition et d'ingéniosité, ont paru dans le *Bullettino della commissione di archeologia municipale* de Rome et dans le *Bulletin de l'institut de correspondance archéologique*. Le P. Bruzza était le doyen, et, à plus d'un égard, le chef et le maître des épigraphistes italiens. Sa perte sera vivement sentie par tous ceux qui s'intéressent aux antiquités romaines : elle doit l'être surtout chez nous, car le P. Bruzza était un des rares savants étrangers qui aimassent la France d'un amour sincère et désintéressé.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 28 décembre 1883.

Le Ministre de l'Instruction publique adresse à l'Académie l'ampliation de deux décrets, par lesquels le Président de la République a approuvé l'élection de MM. Paul Meyer et Gaston Maspero, en qualité de membres ordinaires de l'Académie, en remplacement de MM. Laboulaye et Defrémery. M. Paul Meyer est introduit et prend place. M. Maspero est actuellement en Egypte.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à l'élection de trois correspondants. Sont élus :

En remplacement de M. Dozy, correspondant étranger, M. Gozzadini, à Bologne;

En remplacement de MM. Cherbonneau et Guerrier de Dumast, correspondants français, M. Dozon, à Salonique, et M. de la Borderie, à Rennes.

Il est procédé ensuite à l'élection des membres de la commission du prix Gobert pour 1884. Cette commission est composée de MM. Delisle, Hauréau, Deloche et Paul Meyer.

M. Barbier de Meynard annonce une découverte importante qui vient d'être faite dans le Liban. M. Henri Pognon, consul-suppléant à Beyrouth, a trouvé sur les rochers de l'Ouady Brissa, l'une des vallées les plus sauvages du Liban, à deux heures environ du village de Hermel, deux inscriptions cuneiformes, l'une en caractères archaïques, l'autre en caractères cursifs, chacune accompagnée d'un bas-relief. L'une et l'autre portent le nom de Nabuchodonosor et contiennent une énumération d'édifices construits par ce roi à Babylone. Malheureusement elles sont toutes deux mutilées.

M. Desjardins annonce une découverte que vient de faire en Afrique M. Letaille. On ignorait jusqu'ici le nom ancien de l'énorme ensemble de ruines (7 kil. de long) connu aujourd'hui sous le nom de Macteur. M. Letaille a trouvé une inscription qui donne ce nom ancien : *Colonia Aelia Aurelia Mactaris*. — M. Desjardins a reçu de M. Maspero une nouvelle copie du diplôme militaire qui a fait l'objet d'une communication à une séance précédente. Il se propose de donner une édition rectifiée du texte de ce diplôme.

Ouvrages présentés : — par M. Maury : Noer (le comte F.-A. de), *l'Empereur Akbar, un chapitre de l'histoire de l'Inde au* xvie *siècle*, traduit en français par M. G. Bonet-Maury ; — par M. Gaston Paris : Fagniez (G.), l'*Industrie en France sous Henri IV* (extrait de la *Revue historique*); par M. Ravaisson : *Les Manuscrits de Léonard de Vinci*, publiés par Charles Ravaisson-Mollien, t. II ; — par M. Georges Perrot : 1° Murray (A. S.), *a History of Greek sculpture*, vol. II ; — 2° Rochas (A. de), *les Origines de la science et ses premières applications* ; — par M. Delisle : Robert (Ulysse), *Etude historique et archéologique sur la roue des juifs depuis le* xiiie *siècle*.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 19 décembre.

M. Guillaume entretient la Société des fouilles entreprises au Louvre, sous la salle de la Vénus de Milo. Il y a découvert les substructions d'une tour polygonale; en avançant vers l'Est, il a rencontré, au-dessous d'anciennes caves, les fondations d'une tour en fer à cheval, et un égout, dont une pierre porte la date de 1564.

M. Mowat propose une explication pour l'armature en bronze qui garnit l'extrémité de quelques fourreaux d'épées antiques, et à laquelle on a donné le nom de bouterolles à ailettes, sans pouvoir en déterminer l'usage. Il pense que ces épées ont appartenu à des cavaliers gaulois, qui portaient en même temps la lance, et que le talon de la hampe était garni d'une virole à anneau mobile ou d'une boucle en cuir que le cavalier pouvait enfiler dans une des ailettes. L'ailette remplissait alors le même office que la gaîne de cuir fixée à l'étrier droit des lanciers modernes et destinée à recevoir, comme dans une douille, le talon de la lance pour lui fournir un point d'appui.

Cette explication est combattue par MM. Mazard, Flouest et Roman : M. Mazard fait observer que dans les sculptures assyriennes déjà les fantassins sont armés de bouterolles.

M. l'abbé Thédenat communique un fragment d'une inscription votive gravée sur un manche de patère en bronze trouvé à Alise-Sainte-Reine. Cette inscription contient les deux premières lettres — V M — du nom d'une divinité topique encore inconnue.

M. de Goy fait connaître le résultat des fouilles entreprises dans le tumulus du Colombier, commune de Saint-Just (Cher).

M. de Barthélemy commence la lecture d'un mémoire de M. de la Noë sur le camp de Taverny (Seine-et-Oise).

E. Müntz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Füssen von 1745. (Très soigné.) — ROSENTHAL, Lazarus Geiger, seine Lehre vom Ursprunge der Sprache und Vernunft (Geiger est pour l'auteur l'alpha et l'oméga de la véritable linguistique; l'auteur manque absolument de critique; il n'est qu'un amateur sur ce domaine si difficile). — Mâitrâyani Samhitâ, hrsg. v. L. v. SCHROEDER. II Buch. (Suite de la publication, par un éditeur compétent, d'un important monument de l'ancienne littérature hindoue.) — HENSE, Lateinische Stilistik für obere Gymnasialclassen. (Extrait de Nägelsbach, avec quelques additions; bien composé.) — NEWTON, The collection of ancient greek inscriptions in the British Museum. II. (Très louable.) — KRUMBACHER, De codicibus quibus interpretamenta Pseudodositheana nobis tradita sunt. (Dissertation qui, pour la première fois, recherche et apprécie la littérature éparse des Dositheana et des Pseudodositheana; l'auteur est un chercheur actif, habile et original.) — O. KELLER, Der saturnische Vers als rhythmisch erwiesen. (Le vers saturnien tel que l'auteur veut le restituer, est tout à fait « horridus » et on n'y retrouve pas ce sentiment de l'harmonie naturel même aux peuples sauvages.) — DÜNTZER, Life of Gœthe, translated by LYSTER. — Deutsche Nationalliteratur, hrsg. von J. KÜRSCHNER. — Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρίας, 1881-82, 1882-83. — SCHLETTERER, Die Ahnen moderner Musikinstrumente. — KERN, Zur Methodik des deutschen Unterrichts. — Annuaire des cours de l'enseignement supérieur, 1882-1883.

— nº 51, 15 décembre 1883 : BARRY, Die natürliche Theologie, eine Darstellung der vereinigten Zeugnisse von Gott innewohnenden Beweiskraft. — BICKELL, Dichtungen der Hebraer, zum ersten Male nach dem Versmasse des Urtextes uebersetzt. I. Geschichtliche und prophetische Lieder. II. Job, Dialog ueber das Leiden des Gerechten. — EWALD, De vocis συνειδήσεως apud scriptores novi Testamenti vi ac potestate commentatio et biblico-philologica et biblico-theologica. — FECHNER, Revision der Hauptpunkte der Psychophysik. — PAJOL, Les guerres sous Louis XV. Tome II. 1740-1748. Allemagne (Très consciencieux et instructif). — STIRLING-MAXWELL, Don John of Austria or passages from the history of the sixteenth century 1547-1578. 2 Bände. (La partie la plus importante du livre est l'histoire des années 1574-1578; elle offre des renseignements très intéressants puisés dans des documents inédits, et concernant surtout les efforts de don Juan pour devenir roi de Tunis ou d'Angleterre). — Bismarck nach dem Kriege, ein Charakter = und Zeitbild. — KIEPERT's Schul-Wandatlas der Länder Europas. — HOMMEL, Die semitischen Völker und Sprachen als erster Versuch einer Encyclopädie der semitischen Sprach-und Alterthumswissenschaft. I Band, III Lief. (Très soigné et très complet). — PIZZI, Manuale della lingua persiana, grammatica, antologia, vocabulario. (Court, mais très pratique). — Titi Livi ab urbe condita libri XXVI-XXX, p. p. Ant. ZINGERLE. — Ciceronis Tusculanarum disputationum libri quinque, p. p. HASPER. (Bien fait, mais rien de nouveau; ce n'est qu'une édition de plus). — GREIN, kleines angelsächsisches Wörterbuch, nach Grein's Sprachschatz der angelsächsischen Dichter bearb. von GROSCHOPP. (Court et bon marché.) — Schriften Notkers und seiner Schule, hrsg. von P. PIPER. I.-III. — Volkslieder in Bayern, Tirol und Land Salzburg gesammelt von Aug. HARTMANN, mit vielen Melodien nach dem Volksmund aufgezeichnet von ABELE. I Band : volksthümliche Weihnachtslieder. — Weihnachtlieder und Krippenspiele aus Oberösterreich und Tirol gesammelt von PAILLER. — MUNCKER, Johann Kasper Lavater (inutile; trop court). — E. REGER, die Kupferlegirungen, ihre Darstellung u. Verwendung bei den Völkern des Alterthums. — FISCHBACH, Die Geschichte der Textilkunst. — Liederbuch des deutschen Volks, hrsg. v. C. HASE, F. DAHN u. C. REINECKE.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.



N° 3 Dix-huitième année 14 Janvier 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 608, 29 décembre 1883 : The life, letters and literary remains of Edward Bulwer, lord Lytton, by his son, with portraits and illustrations. I a. II. (Minto.) — Shorthouse, The little scholmaster mark, a a spiritual romance. (Vernon Lee.) — Barry O'Brien, Fifty years of concessions to Ireland. 1831-1881. I. (H. St. Fagan). — S. Wells Williams, The middle Kingdom, a survey of the geography, government, literature, social life, arts and history of its chinese empire and its inhabitants. (Rob. K. Douglas). — Percy Greg, Without God, negative science and natural ethics. (Simcox.) — The epitaph of countess of Pembroke. (A. J. Simington.) — « Caesar doth hear me hard » (Bullen). — Keats on the scotch Kirk-men. (Minto). — The Roland legend (Wentworth Webster.) — Celtic calendars. (Whitley Stokes.) — Grimm's « Teutonic mythology ». (Mayhew.) — The word « Feft » (Laurenson). — The origin of the Aryans. (Krebs.) — Pindar's « silvered faces » (Paton). — H. d'Arbois de Jubainville, Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande, précédé d'une étude sur les manuscrits en langue irlandaise conservés dans les îles britanniques et sur le continent. (Whitley Stokes : « Made with much skill and industry. ») — Philological books. (Eitel, A chinese dictionary in the Cantonese dialect. III a IV. M-Y; Horn, Hebraïsche Grammatik, mit Uebungsstücken, Literatur and Vocabular; Schweizerisches Idiotikon, IV. — Schliemann, Troja, results of the lates researches and discoveries an the site of Homer's Troy, and in the heroic tumuli and other sites, made in the year 1882. (A. E. Evans.) – Dutch pictures recently exhibited at Edinburgh.

The Athenaeum, n° 2931, 29 décembre 1883 : Continental litterature in 1883 : Belgium (E. de Laveleye, P. Fredericq). — Denmark (Viggo Petersen). — France. (Fr. de Pressensé.) — Germany (Rob. Zimmermann). — Holland (E. van Campen.) — Hungary. (Vambéry.) — Italy (Aug. de Gubernatis). — Norway. (H. Jaeger.) — Poland. (A. Belcikowski.) — Russia (Storojenko). — Spain (Riano.) — Sweden. (Arved Ahnfelt.) — Egm. Hake, The story of Chinese Gordon. — The voyage of the Jeannette, the ship and ice journals of G. W. de Long, commander of the polar expedition of 1879-81, edited by his wife, Emma de Long. — Junior Right or Borough English. — The duke d'Aumont's embassy to England. — Some games played by modern Greeks (Th. Bent). — The ride of Abdullah. (Pickering Clarke.)

Literarisches Centralblatt, n° 52, 22 décembre 1883 : Rohrbacher's Universalgeschichte der katholischen Kirche. XXIII. Band, in deutscher Bearbeitung von Knöpfler. — Zunge, Martin Luther. — Schneidwind, Das Lutherhaus in Eisenach. — Hirzel, Untersuchungen zu Ciceros philosophischen Sriften. II. De finibus, de officiis. III. Academica priora, Tusculanae disputationes. (Recherches érudites et minutieuses). — Fokke, Rettungen des Alkibiades. I. Die sicilische Expedition. (Essaie de représenter la nécessité de l'expédition de Sicile et d'en justifier l'auteur ; méthode singulière qui permet de tout prouver). — Saalfeld, der Hellenismus in Latium, culturgeschichtliche Beiträge zur Beurtheilung des classischen Alterthums, an der Hand der Sprachwissenschaft gewonnen. (Etude détaillée sur l'influence de la Grèce sur le Latium en religion, en art et en science, développe, par exemple, tout ce qui a été indiqué par Weise dans son livre sur les mots grecs en latin). — Friedländer, die italienischen Schaumünzen des XV. Jahrhunderts. 1430-1530. IV. — Von Druffel, Kaiser Karl V und die römische Curie 1544-1546. III. Vom Wormser Reichstagsabschied bis zur Eröffnung des Trienter Concils. — Böthlingk, Napoleon Bonaparte und der Rastat-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — 14 janvier — **1884**

12. — A. RÉVILLE. **Les religions des peuples non civilisés.** 2 vol. in-8, I, VII-412, II, 276 pages. Paris, Fischbacher, 1883.

— GOBLET D'ALVIELLA. **L'évolution religieuse contemporaine chez les Anglais, les Américains et les Hindous.** 1 vol. in-8, XIX-432 pages. Paris, Germer Baillière; Bruxelles, librairie européenne, 1884.

Les deux ouvrages que nous réunissons dans cette étude nous présentent les deux pôles de l'évolution religieuse. L'un et l'autre ne s'occupent que de formes modernes et encore vivantes : les fétichistes décrits par M. Réville sont contemporains des transcendentalistes ou des Brahmoistes de M. Goblet d'Alviella; Emerson a pu s'entretenir avec des sorciers Sioux et Keshub Chunder Sen avec les Mincopies des îles Andaman : mais les uns nous représentent le passé le plus lointain de la pensée religieuse, les autres son avenir en formation. En passant du premier de ces livres au second, on passe de l'alpha de la loi à l'oméga : entre les deux, des siècles d'histoire et de pensée. Ces deux ouvrages, qui se complètent et s'opposent si bien, offrent aussi bien des rapports. L'esprit des deux écrivains est le même : c'est un esprit de science et de respect; une indépendance absolue à l'égard des formes établies et passagères de la religion, avec un sentiment profond de la valeur absolue et durable de l'instinct religieux. Des deux côtés aussi, même netteté d'idées, même clarté d'exposition, même précision de style.

I

M. R., chargé d'inaugurer au Collège de France l'enseignement de l'histoire des religions, avait posé les principes de cette science, telle qu'il la conçoit, dans un volume de *Prolégomènes* dont nous avons rendu compte ailleurs [1] et auquel on pouvait reprocher peut-être la prédominance de la spéculation philosophique et abstraite au détriment des généralisations fondées sur l'étude positive des faits. On ne peut adresser le même reproche aux volumes dont nous avons à parler et qui sont consacrés aux religions des peuples non civilisés. A propre-

1. *Essais orientaux*, pp. 209-215.



ment parler, nous ne sommes pas encore là dans l'histoire stricte; car les peuples non-civilisés n'ont pour nous qu'un présent et point de passé : nous ne connaissons d'eux que ce qu'ils sont, font et pensent à cette heure : le développement même de leur pensée nous échappe. Mais une histoire complète des religions doit cependant commencer par eux : s'ils ne représentent pas la religion à l'état naissant, cette chose vague et indéfinie que l'on est convenu d'appeler la religion primitive, ils représentent du moins une étape par laquelle ont dû passer les religions à histoire, et la preuve, c'est que dans les religions historiques, dans les religions civilisées, on n'a pas longtemps à fouiller pour retrouver, souvent avec une identité frappante, la plupart des éléments essentiels des religions non historiques. Celles-ci, suivant l'ingénieuse expression de M. R., forment « le sous-sol de l'édifice religieux lentement édifié par l'humanité, sous-sol encore à découvert, puisqu'on n'a rien ou presque rien construit par dessus ».

Les religions étudiées dans ces deux volumes sont celles des Nègres d'Afrique et des Cafres, Hottentots et Boschmans; celles des indigènes d'Amérique (Esquimaux, Peaux-Rouges; indigènes des Antilles, Caraïbes, indigènes de l'Amérique du Sud); celles de l'Océanie (Polynésiens, Mélanésiens et Micronésiens, Australiens, Malais sauvages); enfin celles des Finno-tartares. Le domaine, comme on voit, est immense; les difficultés sont de deux sortes : les unes viennent du nombre infini et de l'incertitude des documents qu'il s'agit de contrôler et d'embrasser; les autres de l'uniformité étonnante de toutes ces religions, qui semblent toutes, d'un bout de la terre à l'autre, se répéter et se copier. Les documents sont tous de même origine : témoignage d'étrangers civilisés, voyageurs, explorateurs, missionnaires, soumis à toute une série de causes d'erreurs, les unes propres aux individus, — plus ou moins exacts, plus ou moins intelligents, — d'autres d'un caractère général, tenant à la nature même du civilisé, à ses préjugés philosophiques ou religieux, son peu de souplesse psychologique, son impuissance à descendre de sa hauteur intellectuelle relative à des états d'esprit plus simples et plus naturels. Aussi le témoignage direct sur les idées religieuses des non-civilisés est-il toujours plus ou moins frappé de suspicion : heureusement, il peut être suppléé par le témoignage indirect, c'est-à-dire celui qui porte, non sur les idées et l'ordre intérieur, mais sur les usages, les coutumes, l'ordre extérieur de la vie; et là, souvent, nous en apprendrons plus sur la religion de ces peuples que dans le témoignage catéchisé des voyageurs, parce que celui-ci ne nous apprend que l'idée que ces voyageurs se font de cette religion, tandis que là nous trouvons cette religion même en action. Souvent tel voyageur proclame dogmatiquement que telle peuplade est athée, et immédiatement après nous fait connaître des pratiques qui nous révèlent toute une religion.

Il est peu de sujets qui aient prêté aux généralisations systématiques et *à priori* comme les religions dont il s'agit. Parce qu'on est là à l'étage

le plus ancien, on s'imagine que l'on touche le tuf même, le surnaturel à l'état naissant, le *fiat deus* de l'esprit humain; en fait, rien ne prouve qu'il en soit ainsi; ces peuples sans histoire ont pourtant eu une histoire qui nous échappe et a pu différer de la nôtre : nous ne pouvons combler ce vide avec des combinaisons psychologiques, et nos interprétations, si séduisantes qu'elles puissent être, courent toujours le risque de cadrer avec notre psychologie moderne et non avec celle de l'homme plus ancien. La science n'a pas à expliquer ces pratiques primitives : trop d'éléments manquent, les uns d'histoire humaine, les autres d'histoire naturelle, et à chaque pas le théologien court risque d'empiéter sur le physiologue. Encore moins y a-t-il lieu de bâtir de vaste théories sur la formation de ces religions dont nous ne connaissons que l'aujourd'hui : que le positivisme les rattache toutes à des faits de fétichisme, que M. Herbert Spencer les fasse toutes sortir, avec tous les développements qu'elles ont prises dans les religions civilisées, du culte des ancêtres vus en songe, ce n'est qu'une preuve de plus d'un fait dont on se doutait déjà, à savoir que la métaphysique et l'*a priori* sont aussi triomphants que jamais sous leur déguisement positiviste et que les gens tués par Kant et par Comte se portent assez bien.

M. R., avec beaucoup de tact et un sentiment net des conditions de la recherche présente, a réussi à éviter les écueils du sujet : point de système exclusif, nulle recherche d'un principe premier et unique. En fait, tout l'ouvrage est une polémique continue contre la théorie de M. Spencer, bien qu'elle ne s'attaque à elle directement et d'ensemble qu'une seule fois, en récapitulant ses conclusions. Sans craindre d'être injuste envers le grand philosophe anglais, qui a peut-être donné l'exemple de la compréhension philosophique la plus vaste et la plus puissante qui ait paru dans ce siècle, on peut dire que les défauts et les excès de sa méthode ne se sont montrés nulle part plus ouvertement que dans son œuvre religieuse : la loi de l'évolution, qui est probablement la vérité, ne peut se démontrer ou du moins se légitimer que par la mise en œuvre de toutes les séries de faits accessibles, et autant que possible des séries historiques : or, la méthode de M. Spencer, dans ses spéculations religieuses, est de procéder, non par rapprochements de séries, mais par rapprochements de faits isolés ou disjoints de leurs milieux, ce qui l'a conduit, en fin de compte, à ne plus reconnaître qu'un fait unique, le seul qui l'avait frappé et qu'il a voulu retrouver à la base de tout développement religieux. De l'exposition de M. R., ressort avec l'évidence du fait, que ni le fétichisme, ni le culte des ancêtres ne sont toute la religion primitive; que le fétichisme suppose la divinisation de phénomènes ou de forces naturelles, que les ancêtres ne sont qu'une des forces de la nature, et qu'il y en a bien d'autres à côté de celle-là qui se font directement reconnaître et adorer. Le culte des forces naturelles de toute sorte, en prenant l'expression dans son sens le plus étendu, c'est-à-dire le culte de toutes les manifestations de puissances que

l'homme sent extérieures à lui-même et à son action, est le seul terrain assez large pour supporter toute la végétation religieuse.

Dans le vaste champ parcouru par M. R., le premier fait qui frappe est, comme nous l'avons dit, l'uniformité étonnante des éléments premiers de toutes ces religions. Peut-être cette uniformité est-elle plus apparente que réelle et tient-elle avant tout à notre connaissance imparfaite, qui ne nous permet encore que de voir les grosses lignes saillantes et nous cache l'originalité des combinaisons : tel un habitant des planètes trouverait que tous les hommes se ressemblent étrangement et qu'il y a à peine lieu de parler de races humaines. D'ailleurs, malgré les mille liens qui se jettent de l'une de ces religions à l'autre, il y a quelques groupes naturels, dont l'unité est constituée par la prédominance d'un élément essentiel : l'unité des religions nègres est constituée par le *fétichisme*, celle des religions peau-rouges par le *totem*, celle des religions polynésiennes par le *tabou :* quoique chacun de ces éléments d'ailleurs se retrouve plus ou moins dans toutes les religions non civilisées, et que le fétichisme, en particulier, joue un rôle important dans toutes. Le fétichisme, comme on sait, est la localisation d'un esprit, d'un dieu, dans un objet quelconque où il révèle sa présence par quelque manifestation accidentelle : le fétichisme est la base de l'*idolâtrie,* qui se produit quand l'objet quelconque, où le dieu est descendu, revêt une forme semblable à celle que l'imagination traditionnelle prête au dieu. Le *totemisme* est la croyance propre à telle tribu qu'il y a un lien d'origine entre elle et tel animal, incarnation de l'ancêtre divin, qui lui donne son nom et ses insignes, lui sert de *totem ;* le totemisme est partiellement à la base de la zoolâtrie. Le *tabou* est la mise en interdit, comme sacré ou comme souillé, de tout ce qui est supposé tombé dans le domaine des esprits, bons ou mauvais, sous forme divine ou dans leur incarnation humaine. Ces trois principes, on n'a pas de peine à s'en apercevoir, sont loin d'être étrangers aux religions civilisées : la statuaire grecque semble avoir eu ses fétiches, connus de Pausanias ; nos campagnes et parfois nos villes sont bien souvent encore fétichistes ; le *totem* est au fond de la mythologie animale des Aryens, quoique non développé ou peut-être usé dans ses conséquences ; le *tabou* est encore vivant dans le judaïsme, l'hindouisme, le parsisme et, jusqu'à un certain point, dans les pratiques populaires et les mœurs de tous les peuples civilisés : c'est l'élément le plus durable de la vieille religion, car il couvre des répulsions physiologiques essentielles à la nature humaine ; il a pu s'atténuer par le temps et se réduire de plus en plus dans son domaine, parce que la logique et les terreurs de l'imagination populaire avaient élargi ce domaine sans mesure, mais il reste légitime et indéracinable dans son principe, étant un fait de nature physiologique.

Il serait trop long de suivre M. R. dans son voyage autour du monde : il est difficile de trouver un guide plus intéressant et plus sûr, ce qui donnerait trop l'envie de s'arrêter à chaque pas pour s'entretenir avec

lui. Je me contenterai de signaler au passage un certain nombre de rapprochements qui se suggèrent d'eux-mêmes entre les religions sauvages et les religions civilisées. Quelques-uns n'ont rien de surprenant et sont de nature à naître spontanément; tous ne le sont pas pourtant. A Madagascar, à Java, en Nouvelle-Zélande le soleil devient l'œil du ciel (II, 166), comme il est chez les Grecs l'œil de Zeus (Διὸς ὄμμα), chez les Indiens védiques l'œil de Mitra et de Varouna (Mitrasya, Varu*n*asya cakshus). Chez les Indiens Thlinkeets, en Californie, le corbeau mythique apporte dans son bec le feu d'une île lointaine et en loge les étincelles dans les arbres et les pierres qui en ont gardé le dépôt (I, 277) : tel le rossignol de nos campagnes normandes (Amélie Bosquet). Dans la cosmologie de la Nouvelle-Zélande, le ciel et la terre étaient primitivement embrassés et confondus (II, 27), comme dans la légende de l'Aitareya Brâhma*n*a et dans celle d'Euripide (*Essais orientaux*, p. 184). Le dieu polynésien du ciel, Tangaroa, était enfermé dans la coque d'un œuf qui, en se brisant, a formé de ses fragments les îles de l'Océan (II, 45); c'est l'œuf de Brahma des Indiens, l'œuf qui contient les dieux du zoroastrisme (selon Plutarque), l'œuf cosmique de Minokhired (*Ibid.*, p. 176). L'arc-en-ciel est le chemin des dieux chez les Bassoutos (I, 142), à Taïti (II, 49), peut-être chez les Indiens Pawnies (I, 221); c'est le *devayâna* de l'Inde, le pont *Bifrost* de la mythologie scandinave. Chez les Cafres et les Bassoutos, les hommes sont nés d'un roseau (I, 142-143), chez les Damaras, de l'arbre (I, 144); c'est ainsi que, chez les Grecs, les premiers hommes sont nés du chêne (ἀπὸ δρυός, Odys.; *populos umbrosa creavit Fraxinus,* Stace); que, chez les Parses, le premier couple a germé du Raivas. Les Iroquois et les Oneidas sont sortis du rocher (I, 214), comme les Grecs de Pénelope, comme Arion, comme les enfants de Deucalion. Le dieu suprême des Cafres est aussi le premier homme, le premier homme étant dieu chez eux (I, 139), comme chez les Aryens. Le feu et la vie sont identiques chez les Peaux-Rouges, chez les Delawares : le Manitou du feu est le père de la race humaine (I, 222); on reconnaît le Bh*ri*gu et les Angiras védiques. Les ancêtres, chez les Peaux-Rouges, « arrangent le monde, fabriquent le soleil et la lune » (I, 274); ainsi les Pit*ri*s indiens ont tendu le ciel et la terre, constellé le ciel, mis les ténèbres dans la nuit et la lumière dans le jour (*Rig-Veda,* VIII, 48, 3; X, 68, 13; IV, 1, 12, etc.). Dans la Galles du sud, les étoiles sont les âmes des morts éminents (II, 156), comme elles sont les Fravashis des justes chez les Parsis. La Nouvelle-Guinée a un dieu Mangoudi, mari de l'étoile du matin, qui se brûle lui-même pour reparaître toujours jeune (II, 124); c'est le mythe de Melkart et du Phénix, devenu mythe quotidien. Aux îles Palaws, on met le mort dans un canot et on l'abandonne au courant qui l'emporte à l'Occident, au pays des morts (II, 141) : cet usage micronésien est le meilleur commentaire du début de Béowulf et de la légende du roi Scyld, apporté enfant au pays danois par un vaisseau mystérieux et remporté de même à sa mort. Chez les Peaux-

Rouges et les Noirs, on fait sortir le cadavre par une ouverture pratiquée à cette intention dans la hutte, parce que, s'il sortait par la porte ordinaire, on devrait toujours suivre le même chemin que lui, ce qui porterait malheur (I, 253); ainsi on dit en Allemagne que les morts et les vivants ne doivent pas passer par la même porte (Simrock, *Mythologie allemande*, § 148), et en Perse le corps du maître ou de la maîtresse de la maison devait être emporté par une brèche faite dans le mur (*Vendidad*, VIII, 10; cf. *Commentaire pehlvi*). Chez les Dayaks de Bornéo, la cabane où un homme est mort est *pamali* (interdite, nom malais du *tabou*) pendant douze jours (II, 163); le Boschman ne revient d'un an ou deux à l'endroit où un homme est mort : ainsi le Parsi abandonne pour un temps la maison où la mort a passé (*Vendidad*, XII); le Persan laisse tomber en ruines la maison où son père est mort; la maison doit mourir avec l'habitant, le « mauvais pas » (*bad qadîm*) en a pris possession. Dans certaines îles de la Polynésie, l'homme *tabou*, ne pouvant toucher les aliments sans les rendre *tabou*, est nourri par des femmes qui l'empâtent en se servant de sortes de fourchettes pour ne pas toucher les aliments (II, 60); chez les Parses, la femme en couches, étant impure, (*tabou*), est nourrie de la même façon; la fourchette doit être assez longue pour que la personne qui la tend puisse rester à trois pas d'elle (*Vendidad*, XVI, 5). Chez les Cafres, (I, 148), chez les Peaux-Rouges (233), chez les Polynésiens (II, 112), l'éternuement est l'expulsion d'un esprit qui s'est introduit dans le corps; on dit à la personne qui vient d'éternuer : « Que le dieu te soit propice! » (Taïti) ou : « Puisses-tu vivre! » (Samoa). C'est l'origine de notre : « Dieu vous bénisse! » mais nous ne savons plus pourquoi il intervient : les Parses sont là-dessus mieux au courant que nous; ils savent que l'éternuement est la marque de la victoire que le feu intérieur remporte sur les Dews qui ont envahi le corps et, en remerciant Dieu, ils s'écrient : « Qu'en tout lieu, en tout temps les Dews qui sont dans mon corps soient brisés! » (Anquetil, *Zend Avesta*, II, 125, 598). On a peur, en Polynésie, de laisser rien de soi à son ennemi, un morceau d'ongle, un cheveu, un portrait (II, 113) : c'est pour cela que les Parses enterrent leurs ongles et leurs cheveux (*Vendidad*, XVII), que les Gauchos des Pampas mettent leurs cheveux dans des trous de murs, au lieu de les jeter au vent; que les Esthoniens ramassent soigneusement leurs rognures d'ongles, de peur que le diable ne les ramasse pour s'en faire une visière; que les bonnes femmes de Liège recommandent de ne pas laisser les cheveux au peigne, de peur qu'une sorcière ne s'en serve pour ensorceler la personne dont ils viennent (*Mélusine*, pp. 79, 549, 583). Les sorciers de Madagascar guérissent le malade en faisant passer le mal dans un *faditra* que l'on jette au loin et le mal avec lui (II, 166); c'est le principe des incantations médicales de l'Atharva Veda. Les Kamtschadales et les Polynésiens regardent comme un sacrilège de sauver le naufragé ou l'homme tombé à la mer (II, 198, 125), car ils appartiennent au dieu des eaux qui l'a

pris : le droit d'épave des Européens est une application plus intéressée du même principe; c'est le principe qui, il y a quelques mois, a amené les émeutes anti-européennes à Canton [1]. Les Tongouses ne travaillent pas après le coucher du soleil, l'homme devant imiter son Dieu (II, 186) : c'est pour cela qu'il est défendu à l'Indien de dormir avant le coucher ou après le lever du soleil (*Sâmavidhâna brâhmana, Revue critique,* 1873, II, p. 282).

Ces rapprochements pourraient se multiplier à l'infini, non seulement dans le mythe, mais aussi dans le culte, qui, dans les deux ordres de religion, est la représentation symbolique d'un fait surnaturel, ou comme la répétition générale du phénomène dont l'on désire la reproduction; dans l'organisation personnelle du culte, sorcellerie au début, sacerdoce au terme. Mais quelle est la conclusion à tirer de ces rapprochements ? Les faits n'ont pas encore été étudiés dans le détail d'une façon assez précise, ni tous les antécédents historiques assez bien recherchés et rassemblés, pour permettre aucune théorie. La théorie de l'identité générale de l'esprit humain est trop vague et trop abstraite pour servir de base à des généralisations scientifiques. Il suffit pour l'instant d'établir le lien et l'unité de composition de toutes ces religions, sans qu'il en résulte nécessairement une filiation historique; l'unité religieuse de l'humanité ne prouve pas plus l'unité primitive de la religion que l'identité physiologique des races humaines ne prouve l'unité de la race.

M. Réville a résumé dans un dernier chapitre, avec une rare élévation de pensée et de style, la marche religieuse de l'humanité, depuis le fétichisme et l'animisme initial jusqu'à la religion scientifique des penseurs modernes. Au premier degré, la notion confuse de lois régissant les choses, lois conçues comme des volontés arbitraires qu'il s'agit de concilier par la sorcellerie et le culte; au second degré, l'homme reconnaît des lois normales, mais soumises à une volonté supérieure qui les fait et peut les défaire, et qu'il faut se concilier par la prière ou la morale; enfin, au troisième et dernier degré, où ne sont arrivés que quelques-uns, il y a identité entre ces lois et Dieu, identité par suite entre la religion et la science, entre le culte et la pratique, scientifique ou morale; l'identification de l'homme avec son dieu, poursuivie par les anciennes religions à travers la magie des formules, des pratiques, des actes de foi, s'opère de jour en jour par la reconnaissance et l'assimilation indéfinie de l'univers.

(*A suivre*). James Darmesteter.

---

1. Un Chinois, tombé à l'eau par accident, pendant une querelle avec un Portugais, s'est noyé sous les yeux de ses camarades qui n'ont pas bougé, de peur de sacrilège, quitte à se rattraper en demandant la tête du Portugais.

13. — **Otto Ernst Hartmann,** *Der rœmische Kalender*, publié d'après les papiers de l'auteur, par L. Lange, 1882, Leipzig, Teubner, in-8 de xxxii-266 p.

L'auteur de ce livre, ancien professeur à l'université de Gœttingue, mort en 1877, s'était surtout occupé de l'étude du calendrier romain. La première brochure qu'il écrivit à ce sujet, — *Der Ordo judiciorum und die Judicia extraordinaria der Rœmer* (1859) — et en particulier l'explication qu'il y donna des *dies fasti* et *nefasti*, l'entraîna dans une longue polémique avec M. Mommsen, polémique qui fut célèbre en son temps par la violence des paroles échangées : M. Mommsen se plaignit même un instant, « de n'avoir pas été seulement offensé comme savant ». Dans le livre que vient de publier M. Lange, l'auteur d'un remarquable manuel d'antiquités romaines, Hartmann ne sort jamais des limites de la courtoisie. Il est visible cependant que c'est toujours au même adversaire qu'il s'adresse, et que son ouvrage est avant tout une attaque longuement préparée. De là le double intérêt qu'il présente, malgré la mort de son auteur : c'est le résultat de quinze ans d'études, c'est l'exposition d'un système, sinon nouveau dans ses détails, du moins entièrement différent de celui que l'on a l'habitude d'enseigner.

I. — La première partie de ce livre est l'histoire du calendrier romain depuis Romulus jusqu'en l'an 191, date de la *lex Acilia* qui conféra aux pontifes le droit de placer dans n'importe quelle année les jours intercalaires. Voici comment Hartmann expose cette histoire :

Le mois était, à l'origine, l'espace de temps compris entre deux nouvelles lunes. Comme la révolution de la lune n'est pas parfaitement régulière, la durée du mois lunaire peut varier, suivant les époques de l'année, entre 29 jours 6 heures et 29 jours 18 heures. Mais, sous Romulus, les Romains ne se préoccupèrent pas encore de donner au mois un nombre exact de jours : le calendrier dérivait alors, non pas de combinaisons mathématiques, mais uniquement d'observations astronomiques. L'année avait dix mois, et commençait à celui de mars, le premier mois du printemps : la durée en flottait de 295 à 296 jours.

Le calendrier ne devint une étude scientifique que sous Numa. 1° Tout d'abord, pour faire coïncider l'année primitive avec la marche régulière des saisons, il y ajouta deux mois, janvier et février. Février fut placé à la fin de l'année, après décembre. Janvier devint le premier mois ; cependant, dans la vie civile, on continua à faire commencer les années au mois de mars : les kalendes de janvier ne furent le premier jour que du calendrier sacré, religieux. — 2° La marche de ce calendrier, la succession des mois, fut réglée par écrit, de manière à ce que chacun d'eux comprît désormais un nombre entier de jours. Il y eut quatre mois de 31 jours, sept de 29, et un, février, de 28 : l'année avait un total de 355 jours : mais, comme douze mois lunaires font, non point 355, mais 354 jours 9 heures, il y eut, sur cinq années, trois de 354, deux de 365 jours [1]. —

1. En réalité, les mois eussent dû être de 29 ou de 30 jours : la superstition du nombre impair explique, suivant la tradition, les chiffres adoptés par Numa. Février



3° 354 jours sont loin encore de correspondre à l'année solaire, qui seule doit fixer le calendrier, puisque c'est le soleil qui règle les jours et les saisons. Or, elle est, à peu près, de 365 jours 1/4; c'est donc 11 jours 1/4 qu'il fallait ajouter à l'année officielle pour avoir l'année réelle. L'unité étant toujours le mois lunaire, les Romains ne pouvaient guère songer, au temps de Numa, qu'à intercaler un mois complet (*mensis intercalaris*) de 29 ou de 30 jours. On ajouta donc, tous les deux ans, un treizième mois, ce qui faisait des années alternatives de 383 (354 + 29) et de 384 jours (355 + 29 ou 354 + 30). C'est ce cycle de deux ans que Censorinus (*De die natali*, 18, 2) appelle *trieteris*, parce que le mois intercalaire revient chaque troisième année (*tertio quoque anno*). Mais il résultait de ce système que, tous les deux ans, l'année officielle était en avance de 7 jours 1/2 sur l'année solaire, d'un mois par conséquent tous les huit ans : pour corriger cet écart, sur quatre mois intercalaires, on en supprima un, c'est-à-dire que, dans un cycle de huit ans (*octaeteris*, dit Censorinus, 18, 4), il n'y eut que trois années de 13 mois.

A ce système fort incommode, mais qui avait l'avantage de conserver aux mois lunaires leur intégrité, Servius Tullius en substitua un autre, qui fut en complète opposition avec le vieux principe du calendrier romain : ce système nouveau consista à quadrupler la différence, — 11 jours 1/4, — qui existait entre l'année lunaire et l'année solaire, et à faire du total obtenu, — 45 jours, — deux mois intercalaires, l'un de 22, l'autre de 23 jours, qui revenaient tous les quatre ans (*tetraeteris*). On établit ainsi dans le calendrier une division nouvelle du temps, *annus magnus*, un cycle de quatre années formant un total de 354 + 376 + 354 + 377 = 1461 jours. Ce cycle correspondait à la période du cens, au *lustrum*, également institué par Servius Tullius. Quant aux jours supplémentaires, on les plaça après février, mais de manière que ce dernier s'arrêtât au 23, et que le mois intercalaire, augmenté des cinq jours restants, eût 27 ou 28 jours.

Le système de Servius Tullius se maintint, à très peu de choses près, jusqu'au temps de Jules César. La seule modification qui y fut introduite est l'œuvre des décemvirs de l'an 304 de Rome (450 av. J.-C.) ; elle consiste uniquement en ce que février, et, avec lui, le mois intercalaire, fut placé entre janvier et mars.

L'histoire du calendrier, telle que nous venons de l'exposer en résumant Hartmann, diffère essentiellement de celle que donne M. Mommsen dans son livre sur La chronologie romaine[1]. Voici les principaux points où les deux théories s'écartent l'une de l'autre :

eut 28 jours pour que le total de ceux de l'année fût un nombre impair, l'année normale étant de 355 jours. — La combinaison prêtée à Numa par les écrivains anciens n'est-elle pas trop ingénieuse?

1. Mommsen, *Die rœmische Kronologie bis auf Cæsar*, 2e éd., 1859, Berlin, in-8°. La théorie de M. Mommsen se trouve en particulier reproduite par M. Bouché-Leclerq, *Les pontifes de l'ancienne Rome*, (1871, Paris, in-8°), page 230 et s.

Hartmann considère la réforme qu'il attribue à Numa, comme la simple addition, faite tous les deux ans, d'un mois lunaire M. Mommsen croit, au contraire, que l'on adopta (et il place cette innovation sous Servius Tullius), non pas la *trieteris*, mais la *tetraeteris*, c'est-à-dire un cycle de quatre années, formant un total de 1475 jours (354 + 384 + 354 + 383 jours), et où l'erreur n'était pas corrigée, — comme le veut Hartmann, — par la suppression d'un mois intercalaire tous les huit ans; l'écart entre l'année solaire et l'année officielle était donc, à la fin de cette période, d'un mois entier. Evidemment, le système de Hartmann est plus rationnel, plus conforme au principe de l'ancien calendrier : il est en outre difficile de comprendre comment les Romains ne se sont pas aperçus tout de suite de l'avance que prenait leur année civile sur l'année véritable. M. Mommsen va au devant de l'objection en disant (p. 226) : « La raison a des bornes, la bêtise n'en a pas : jusqu'où les anciens pouvaient atteindre en fait d'absurdité, l'histoire du calendrier romain nous le montre ». Ce n'est pas là une réponse, mais une simple pétition de principe : il faudrait d'abord démontrer que les Romains fussent un peuple éminemment absurde. Sans doute, aucun texte ne prouve cette suppression du mois intercalaire supposée par Hartmann ; mais cette hypothèse s'impose au bon sens, et rien, d'autre part, n'autorise M. Mommsen à la rejeter.

M. Mommsen et Hartmann sont d'accord au sujet du cycle de 1461 jours et il serait difficile de ne point l'être, devant les affirmations si précises de Macrobe et de Censorinus. Mais où ils se séparent l'un de l'autre, c'est lorsqu'il s'agit de fixer l'année où ce cycle fut établi. M. Mommsen attribue la réforme aux décemvirs, en faveur desquels est l'autorité de Macrobe (*Tuditanus refert... decemviros... de intercalando populum rogasse. Cassius eosdem scribit auctores*, *Sat.*, 1, 13, 21). Hartmann songe à Servius Tullius, sous qui fut instituée la période lustrale, hypothèse que confirme le récit de Censorinus. Mais ni l'une ni l'autre autorité ne sont entièrement décisives. Nulle part il n'est dit expressément par qui le cycle de la *tetraeteris* fut introduit à Rome : Censorinus se borne à dire qu'il le fut après Numa (18, 12); Macrobe rapporte seulement que les décemvirs ont fait une loi sur le mois intercalaire.

Sur la question du mois de janvier, l'opinion générale, depuis le travail de M. Mommsen, est qu'il fut mis par Jules César en tête de l'année religieuse, et il semble bien qu'il ne faille pas s'écarter de cette opinion. Le texte de Censorinus ne peut guère admettre d'autre explication que celle que lui donne M. Mommsen : *Ex die kal. Januariarum*, *unde Julius Caesar anni a se constituti fecit principium* (21, 6).

II. — La seconde partie du livre de Hartmann traite des divisions du calendrier, et, en particulier, des fêtes : l'auteur est aussi complet que possible à ce sujet, sans apporter d'ailleurs des résultats ou des détails nouveaux.

III. — Au contraire, la dernière partie, où il est question de l'année administrative, contient un certain nombre d'hypothèses nouvelles et qui méritent d'être mentionnées. On appelait l'année administrative ou consulaire, — qui se distinguait de l'année civile et de l'année religieuse, — l'espace de douze mois compris entre le commencement et la *fin légale* d'un consulat, quelle que fût la date où le consul était entré en fonction. Car le consulat pouvait partir de n'importe quel jour de l'année, et, cela, jusqu'en l'an 600 de Rome, où l'on décida que l'année consulaire commencerait toujours le premier janvier. Il n'y a guère de doute à avoir sur cette date. Mais Hartmann abandonne les idées reçues dès qu'il veut déterminer le commencement de l'année consulaire aux différentes époques de l'histoire romaine. M. Mommsen a dressé ce tableau, pour son compte, jusqu'aux années décemvirales. Nous nous permettrons, pour le compte de Hartmann, de dresser un tableau analogue, tel qu'il résulte des recherches faites par l'auteur :

An de Rome :	245. —	Année consulaire	: 1er mars [Mommsen : 13 sept.]
—	246-260. —	—	: 1er oct. [M. : 13 sept.]
—	261. —	—	: 1er sept. [date adoptée par M.]
—	272. —	—	: 13 sept.
—	275. —	—	: 1er août.
—	278 et 291. —	—	: 1er août [date adoptée par M.].
—	292. —	—	: 11 août.
—	293. —	—	: 1er août.
—	295. —	—	: 1er mai [M. : 15 mai.]
—	296. —	—	: 1er août.

Il n'est guère possible d'entrer dans une discussion détaillée de ces différentes dates, d'autant plus qu'une telle discussion ne saurait aboutir à un résultat certain ni même probable. Hartmann trouvera ses partisans, M. Mommsen a les siens : les textes, rares et contradictoires, permettent de se prononcer aussi bien pour l'un que pour l'autre.

Le livre de Hartmann se présente donc avec un long cortège d'hypothèses, dont quelques-unes sont fort admissibles, qui toutes méritent d'être examinées et discutées. Ajoutons qu'il est écrit avec une singulière clarté, et que les idées y sont exposées avec toute la précision désirable : qualités aussi nécessaires à un tel sujet que rares chez ceux qui l'ont traité. Il est à souhaiter que M. Lange achève de publier ce que Hartmann a laissé d'écrit sur le calendrier romain.

Camille JULLIAN.

---

14. — **The Table-talk of Doctor Martin Luther**, 10th centenary edition; 1 vol. in-16, 141 pages. Londres, Fisher Unwin, 1883, 2 sh.

L'Angleterre, comme on sait, a pris part très largement aux fêtes du centenaire de Luther. Bien que l'Eglise anglicane ne relève point no-

minalement de Luther, elle doit, en fait, le jour moins à la fantaisie théologique de ses rois qu'à la parole de « ce moine qui ébranla le monde. » Le volume que nous avons sous les yeux et qui contient un choix des *Tischreden,* par le professeur Gibb, est un des hommages les plus élégants et les mieux de circonstance qui aient été rendus à la mémoire du Docteur. Ces propos de table, recueillis de la bouche du maître et publiés après sa mort, en 1566, par un Boswell du nom de Goldschmidt (Aurifaber), sont peut-être, de toutes les paroles de Luther, celles qui donnent l'impression de l'homme la plus complète et la plus sympathique. Il est surpris là et revit avec toutes ses grandeurs et toutes ses petitesses, sa largeur de cœur et ses étroitesses de pensées, ses espérances et ses tristesses de découragement, ses échappées d'homme de la Renaissance et ses superstitions de moine, ses grossièretés et ses duretés de fils du moyen âge. « Le caractère de Luther, dit avec beaucoup de vérité et de tact le traducteur anglais, a pu supporter la lumière brutale que jetait sur lui cette publication indiscrète... Le Luther de ces conversations reste un des plus attrayants de l'histoire. Quel amour et quelle tendresse pour le faible! Quel courage à dénoncer le mal!... Puis quelle *humour* intarissable! Les réformateurs ont généralement peu d'humour : leur sérieux leur permet rarement le rire. Luther était l'homme le plus sérieux de son siècle et vivait dans les temps les plus sérieux que l'Europe eût jamais vus depuis la fin du premier siècle. Mais son rire joyeux retentit d'un bout à l'autre du drame solennel de sa vie... Sa réputation a gagné plus que perdu par la publication assez indiscrète de ces familiers *Propos de table*... Avec le temps, les Allemands de toute opinion ont été fascinés d'une façon irrésistible par l'homme fort et tendre, le saint Christophe allemand, qui semble se pencher sur eux avec des yeux d'amour et de pitié infinis, comme le génie tutélaire de la nation. »

Les *Propos de table* ne sont guère connus chez nous que par les extraits contenus dans les Mémoires de Luther, de Michelet. Ils mériteraient de l'être davantage et une édition française du genre de celle de M. Gibb serait la bienvenue. Il y a bien des choses qui n'ont plus d'intérêt que pour l'historien de vieilles querelles théologiques : mais il reste quelques paroles universelles, que l'Eglise de l'avenir pourra recueillir.

J. D.

---

15. — **Les guerres sous Louis XV,** par le comte PAJOL, général de division. Tome II, 1740-1748. Allemagne. Paris, Firmin-Didot. In-8, 526 pages.

Nous avons déjà loué, en rendant compte du premier volume de cette vaste publication, le soin et la conscience du général Pajol. Son ouvrage n'est pas évidemment destiné au grand public; il ne s'adresse

qu'aux militaires et à ceux qui s'intéressent à l'histoire minutieuse des guerres ; il abonde en détails techniques; l'auteur n'oublie pas la moindre escarmouche, le moindre petit combat; il donne la liste des bataillons et des régiments qui ont pris part aux opérations les plus importantes. Il ne vise pas à l'effet; il ne cherche pas à tracer des tableaux saisissants, et l'on ne pourrait détacher de son livre un de ces récits faits avec art, comme on en trouve, par exemple, dans les ouvrages de M. le duc d'Aumale ou de M. de Broglie, mais son travail n'est pas à dédaigner; il repose sur de nombreux documents inédits tirés du dépôt de la guerre; grâce à M. P., on pourra suivre sur la carte les marches de nos armées durant les guerres, jusqu'ici si ignorées, si peu étudiées, de la succession d'Autriche et de Sept-Ans; et en réalité, c'est l'histoire de l'armée française pendant ces deux grandes luttes du XVIII[e] siècle que nous raconte M. Pajol. Le volume, que nous présentons ici, ne comprend qu'un des théâtres de la guerre de la succession d'Autriche : *l'Allemagne*. L'auteur l'a divisé en quinze chapitres : il expose d'abord les préliminaires de la guerre jusqu'à la bataille de Molwitz (I); viennent ensuite les négociations de Marie-Thérèse jusqu'à la prise de Passau (II); le troisième chapitre est consacré à la Bavière en 1741 ; le quatrième, à la campagne de Bohême jusqu'à la prise de Prague; le cinquième, aux manœuvres sur la Moldau ou la Woltawa et la Sazawa; les suivants sont intitulés : VI. Depuis la capitulation de Linz jusqu'au départ de Moravie des Prussiens (1[er] janvier à mai 1742). VII. Campagne de Bohême jusqu'à la capitulation de Prague (20 avril au 31 décembre 1742). VIII. Campagne de Bavière (1[er] mars au 31 décembre 1742); IX. Campagne de Bavière (1[er] janvier au 31 août 1743); X. Campagne sur le Mayn (janvier à novembre 1743); XI. Campagne d'Alsace (janvier à août 1744); XII. Campagne du Brisgau (septembre 1744 à avril 1745); XIII. Invasion de la Bavière jusqu'à la position sur l'Altmühl (24 août au 27 décembre 1744); XIV. Perte de toutes les positions en Bavière jusqu'à la réunion à l'armée de M. de Noailles (4 janvier au 27 avril 1745); XV. Campagne entre Rhin, Lahn, Mayn, Neckar (novembre 1744 à septembre 1748). Les passages les plus intéressants du volume sont : la prise de Prague, — M. P. nous communique au complet les rapports du comte de Rutowski au roi de Pologne et la lettre du comte de Saxe au chevalier de Folard; — la retraite de Prague qui sauva, dit M. P., à la France les cadres d'une armée avec tous ses drapeaux et lui épargna la honte d'une capitulation inévitable. « Avec peu de jugement, des écrivains ont comparé cette retraite à celle immortalisée par Xénophon, n'établissant pas cette différence que nos Dix Mille eurent des ennemis à combattre plus redoutables que les soldats d'Artaxerxès, qu'enfin dans cette partie la plus septentrionale de la Perse aucun ne périt de froid; puis, il convient d'ajouter que les Grecs étaient à tout moment prêts à se révolter, tandis que les Français, malgré leurs souffrances, témoignèrent toujours une soumission, une discipline, une patience à toute

épreuve (p. 253); — la bataille de Dettingen, la prise de Fribourg en Brisgau, etc. On remarquera encore dans ce volume de M. P. les passages relatifs à l'intendant de Séchelles, qui disait : « Je ferai l'impossible possible »; sentence, qui devrait être écrite en lettres d'or sur la porte du bureau de tous les intendants (p. 57); à Chevert, le héros plébéien dont le nom manque à la liste des maréchaux, etc. L'auteur reste toujours impartial; il est très sévère pour l'acte d'imprudence et d'indiscipline qui fit perdre par le duc de Gramont la bataille de Dettingen et il montre sans réticence aucune la démoralisation des troupes françaises; si l'on ne travaille pas avec l'attention la plus sérieuse et la plus suivie à y remédier, écrivait le duc de Noailles, elles tombéront dans la dernière décadence (p. 348); aussi fallut-il donner le commandement à un étranger, Maurice de Saxe, qui s'appliqua sans relâche à rétablir l'ordre et la discipline. Mais M. Pajol n'oublie pas les actes d'héroïque dévouement (surtout pendant la retraite de Prague); au siège d'Egra, le comte de Saxe écrivait au baron de Breteuil : « Je ne puis que donner les éloges les plus grands de la valeur et de l'ardeur que les troupes du roi ont témoignées dans ce siège. Couvertes de neige, accablées de misère et sur les dents, elles ont fait des travaux immenses et inconcevables. Gustave Adolphe, avec 22,000 hommes, y avait employé vingt-huit jours, et il s'en faut bien qu'elle fût ce qu'elle est à présent (p. 199). » Citons encore une note brève et instructive sur les grandes transformations qui ont eu lieu dans le combat d'infanterie (p. 392). Il est naturel que les fautes d'impression, surtout dans les noms allemands qui reviennent à tout instant, soient très nombreuses dans ce volume; mais il y a quelques erreurs plus graves que l'auteur devra faire disparaître à une seconde édition ; ainsi, p. 156, il prend le titre d'une dignité pour un nom de ville, « sa route, dit-il, était signée du prince Guillaume, à Stadt-Halter du pays de Hesse » ; il faut lire évidemment, « du prince Guillaume, *Statthalter* ou gouverneur de Hesse ». A. C.

---

16. — **Sprachgebrauch und Sprachrichtigkeit im Deutschen** von Karl Gustaf Andresen. 3e édition. Heilbronn, Henninger. Prix : 5 marks. 1 vol. in-8, 315 pages.

La première édition de ce livre est datée de février 1880; la deuxième, de juillet 1881 ; elle a été l'objet d'un compte-rendu sévère dans cette *Revue* (no du 29 mai 1882). Voici déjà la troisième édition, datée d'octobre 1883. Elle ne diffère guère de la précédente que par des titres mis en tête de chaque paragraphe ; c'est dire qu'elle mérite exactement les mêmes reproches : même confusion dans les principes qui servent de point de départ aux déductions de l'auteur, mêmes contradictions et même arbitraire dans l'application de ces principes, même inintelligence

des vraies lois du développement de la langue. On y rencontre également encore cette noble et onctueuse indignation qui a, par exemple, inspiré à M. Andresen des phrases comme celle-ci : « La grammaire « n'est pas seulement la servante de la langue usuelle, mais aussi sa do- « minatrice, qui la cite devant son tribunal, pour louer ou blâmer ses « procédés » (p. 5). Pour le fond du livre, nous renvoyons donc le lecteur à notre précédent article.

Aujourd'hui nous devons nous poser une nouvelle question : nous devons nous demander comment et pourquoi un travail aussi superficiel, dû à un homme qui, dans une longue carrière dans l'enseignement supérieur, n'est jamais parvenu à dépasser le grade de professeur *extraordinaire* à l'Université de Bonn, comment un pareil travail a pu arriver à sa troisième édition en si peu de temps? Selon nous, cette faveur accordée au livre de M. A. par le public lettré et enseignant en Allemagne, prouve que la connaissance de la grammaire scientifique est loin d'être aussi répandue dans ce public qu'on pourrait s'y attendre; mais elle prouve d'autre part aussi que les Allemands commencent enfin à être sincèrement honteux du style négligé de leurs auteurs, même des meilleurs, et que cette pudeur patriotique n'est pas toute platonique : elle se traduit par des efforts sérieux pour faire mieux. Il y a enfin une troisième raison, celle-ci tout à l'honneur de M. A., qui a fait le succès de son livre : il est très bien écrit [1]. En ceci du moins il prêche d'exemple, à l'encontre de M. Keller dans son *Antibarbarus allemand*, ouvrage certainement supérieur à celui de M. Andresen pour le fond, mais écrit dans un style détestable, comme si l'auteur voulait prouver par lui-même l'urgence des conseils qu'il donne au public.

Alfred BAUER.

---

17. — **Sammlung franzoesischer Neudrucke.** ROBERT GARNIER, les tragédies, treuer abdruck der ersten gesammtausgabe (Paris 1585).... herausgegeben von WENDELIN FOERSTER. Heilbronn, G. Henninger, 1882-83. 4 vol. in-8 de XLII-214-168-172-126 pp.

A côté des *Franzoesische Studien* et de l'*Altfranzoesische Bibliothek*, M. Karl Vollmoeller a créé une troisième collection française dont les premiers volumes ont déjà paru. Elle formera pour la langue et la littérature française moderne un pendant de l'*Altfranzoesische Bibliothek*, et les curiosités philologiques, les anciennes grammaires, les textes rares, les éditions originales des œuvres classiques y auront leur place marquée. La *Sammlung franzoesischer Neudrucke* s'est fait connaître

1. Nous avions déjà constaté ce fait dans notre premier article. Les exceptions sont rares; on pourrait, par exemple, contester la correction de cette phrase, p. 80, note 1 : « ... Was man oft *geschrieben und gesprochen findet.* » En allemand, comme en français, on « *trouve écrit* », mais on « ne *trouve* pas *parlé* », on « *entend dire* ».



au public par deux réimpressions : *Le festin de pierre* de Villiers (W. Knoerich) et le *Traité de la comédie* du prince de Conti (K. Vollmoeller). Aussitôt après elle a abordé la publication du théâtre complet de Robert Garnier, qui ne remplit pas moins de quatre volumes et de 680 pages.

Un intérêt sérieux s'attache aux œuvres de Garnier; le poète manceau a fait faire à la tragédie française un pas vers la perfection classique, et ses personnages romains, quoique empruntés à Sénèque, ont parfois l'accent héroïque de Corneille. En même temps, sa langue n'a rien perdu des grâces et des richesses de la langue de Ronsard, et il n'y a guère de poètes du XVIe siècle, en dehors des maîtres de premier rang, qui supportent aussi bien la lecture. Bien que la bibliographie de Garnier comprenne plus de quarante éditions de son théâtre (pp. XIII-XVIII; cf. p. XXXIX), la réimpression allemande sera la bienvenue et contribuera à le faire lire et connaître.

M. Foerster s'est attaché à reproduire avec la plus grande exactitude l'édition donnée en 1585 par Garnier lui-même chez Mamert Patisson. L'orthographe est scrupuleusement conservée, la collation faite avec un soin extrême, et au moyen de quelques faciles artifices typographiques, on réussit assez bien à nous faire croire que nous lisons l'édition ancienne. Cette minutie de reproduction est un jeu un peu puéril, quand elle n'a rien d'intéressant à nous apprendre; elle devient au contraire très précieuse, quand elle peut nous éviter de recourir à un texte original important, dont elle donne en quelque sorte la photographie. Dès qu'il s'agit d'éditions imprimées à l'étranger, il est fréquent d'avoir à relever des fautes d'impression grossières, et à constater, dans la ponctuation par exemple, de graves altérations du texte. L'inexpérience chez les protes et la connaissance toujours imparfaite des nuances de la langue chez la personne qui dirige l'édition, rendent presque inévitables de pareilles erreurs. Elles sont absentes des *Tragédies* de Garnier et ce n'est pas pour l'éditeur un mince mérite.

Dans une courte étude sur la vie et les œuvres de Garnier, M. F. a groupé le peu de témoignages qui nous restent sur le poète. Les listes bibliographiques sont excellentes; on le croira sans peine, quand on saura que M. Emile Picot y a mis la main et a fourni à M. F. nombre d'indications et de corrections précieuses. Le glossaire est conçu sur un plan trop vaste, puisqu'on veut y faire figurer les moindres anomalies orthographiques; il reste nécessairement incomplet, mais on ne doit point oublier qu'il s'adresse uniquement au public d'Allemagne, et qu'il a à remplir un rôle spécial, à la fois plus large et plus étroit, qu'un glossaire dressé en vue du lecteur français. — Il reste à parler des variantes, qui comprennent 25 pages de petit texte dans le quatrième volume. Elles proviennent de quatre sources : 1° éditions originales de chaque pièce; 2° éd. de 1580 (cinq tragédies); 3° éd. de 1582 (six tragédies et la tragicomédie de *Bradamante*); 4° éd. de 1585 (avec les *Jui-*

ves), objet de la présente réimpression. Les titres de chaque édition partielle, les privilèges, les différences de ponctuation et d'orthographe, tout ce qu'un éditeur consciencieux peut reproduire trouve place dans ce commentaire critique. Garnier est aussi bien traité que Plaute ou Térence. Nous ne croyons pas que pareil travail ait été fait en France sur aucun poète de notre XVI[e] siècle, et peut-être y a-t-il un regret à exprimer : c'est que l'exemple d'une étude de texte aussi patiente et aussi minutieuse, appliquée à un de nos écrivains de la Renaissance, nous soit apporté d'Allemagne.

La librairie Henninger a sous presse en ce moment, pour la même collection, le curieux *Tretté de la grammère françoèze* de Louis Meigret; elle nous promet, dans peu de temps, une reproduction fidèle de la *Grammaire* de Ramus (édition de 1572).

P. DE NOLHAC.

CHRONIQUE

FRANCE. — L'éditeur Léopold CERF, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, publie un « journal des questions d'instruction publique » qui a pour titre l'*Université*. Nous en reproduisons le programme : « Plusieurs camarades, beaucoup de membres de l'Université m'engagent à publier un journal universitaire, ayant pour caractère spécial d'être absolument indépendant. Dans ce journal on discuterait au jour le jour toutes les questions qui intéressent l'enseignement public et le personnel si nombreux qui en a la charge. On porterait dans cette étude l'esprit d'examen le plus libre. On ne s'arrêterait qu'aux limites au delà desquelles on risquerait de blesser les personnes ou de fournir des armes aux adversaires systématiques de l'Université. Des articles brefs, sans prétentions littéraires, signés ou anonymes au gré des auteurs; des réponses à ces articles, sollicitées et toujours acceptées avec empressement; des renseignements nombreux fournis par tous, contrôlés avec soin, rectifiés à l'occasion, expliqués avec franchise; une bibliographie classique sérieuse faite au point de vue critique ; une correspondance suivie avec les abonnés, feraient de ce journal un bulletin de correspondance, une tribune et un recueil de documents qui le rendraient nécessaire à tous ceux qui font de l'enseignement leur carrière et à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation nationale. Le but n'est pas d'imposer telle ou telle opinion à l'Université, mais de lui permettre de s'éclairer elle-même. Dans une année qui doit voir se renouveler tous les conseils électifs de l'Instruction publique, il est utile que les électeurs puissent s'entendre par l'intermédiaire d'un journal, et il vaut mieux que ce journal ne soit ni hostile ni officieux. Le prix de l'abonnement est fixé à 10 francs par an. Le journal paraîtra deux fois par mois par fascicule de huit pages. Si la multiplicité des matières l'exige, il donnera plus de pages ou il paraîtra plus souvent. Mais il a la ferme intention d'écarter tout ce qui n'est que remplissage oiseux et de traiter très sobrement toutes les questions. Le premier numéro portera la date du 10 janvier 1884. Le service du journal l'*Université* est compris dans le prix de la cotisation de la société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire. »



— Nous avons sous les yeux la dernière livraison de la *Gazette archéologique*, et en attendant que nous puissions consacrer à cette importante publication un compte-rendu détaillé, nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que, malgré la mort de M. François Lenormant, qui en avait été le fondateur et qui en a été jusqu'à ces derniers temps le principal directeur, cet utile recueil continuera à paraître régulièrement tous les mois. On sait que depuis l'an passé, la *Gazette archéologique* ne se borne plus à la reproduction des monuments de l'antiquité. Elle a doublé le nombre des grandes et belles planches qu'elle publie annuellement de façon à pouvoir y donner place aux œuvres du moyen âge, sans restreindre la part des monuments antiques. La direction de la *Gazette* s'est adjoint, dans ce but, un de nos collaborateurs, M. DE LASTEYRIE, le successeur de Jules Quicherat dans la chaire d'archéologie de l'Ecole des chartes. On peut être assuré que sous la direction d'un savant aussi autorisé que l'est M. DE WITTE, et d'un érudit aussi actif que l'est M. de Lasteyrie, la *Gazette archéologique* continuera à justifier la bonne réputation qu'elle s'est acquise. Voici la liste des principaux articles que contient la dernière livraison : *Bas-relief en terre cuite de la collection de Luynes*, par M. O. RAYET (1 pl.). — *Antefixe en terre cuite*, par M. BABELON (1 pl.). — *Statuette de Bacchus en bronze*, par M. Salomon REINACH (1 pl.). — *La miniature initiale des Chroniques de Hainaut à la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles*, par M. C. RUELENS (1 pl. Très intéressant article qui touche à une question fort curieuse pour l'histoire de l'art et l'histoire des anciennes corporations d'artistes). — *Vase de Dali*, par M. Salomon REINACH (1 pl.). — *Vénus cypriote de la collection de Luynes*, par M. Ernest BABELON (1 pl.). — *Peinture murale dans un hypogée près de Paestum*, par M. HÉRON DE VILLEFOSSE (3 pl.). — *Phalère en or trouvée à Auvers, Seine-et-Oise*, par M. DE LASTEYRIE (1 pl.). — *Les mosaïques de Grotta ferrata* par M. A. L. FROTINGHAM (2 pl.). — *Châsse en cuivre doré conservée dans l'église de Moissat-Bas (Puy-de-Dôme)*, par M. DE LASTEYRIE (1 pl.). — *Notice nécrologique sur François Lenormant*, par MM. DE WITTE et DE LASTEYRIE.

— M. Maurice VERNES nous prie de faire savoir qu'il vient de résigner les fonctions de directeur de la *Revue de l'histoire des religions*, dans lesquelles il était assisté, depuis la fondation de ce recueil en 1880, par MM. A. BARTH, A. BOUCHÉ-LECLERCQ, P. DECHARME, S. GUYARD. G. MASPERO et C. P. TIELE, de Leyde. Le dernier numéro de l'année 1883 sera distribué dans le courant de janvier.

— M. OMONT vient de publier les Fragments d'une « Version antique » de l'Apocalypse, renfermés dans plusieurs feuillets palimpsestes d'un manuscrit du fonds latin de la Bibliothèque nationale : ils sont reproduits ligne pour ligne, tels qu'ils sont dans le manuscrit.

— On devrait écrire sur Paul Manuce un livre comme celui qu'Ambroise Firmin-Didot a consacré à Alde Manuce ; les éléments ne manquent pas pour étudier sa vie, et le travail a déjà été préparé par diverses notices et par les tables qu'Ant. Renouard a dressées sous le titre d' « Annales des Alde ». M. P. de NOLHAC, membre de l'Ecole française de Rome, vient de publier des lettres latines ou italiennes qui forment un supplément aux recueils épistolaires de Paul Manuce (*Lettres inédites de Paul Manuce ;* extraits des « Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome ») ; il les a tirées de la Bibliothèque vaticane et les fait paraître d'après les originaux (sauf la lettre IV qui forme deux pages imprimées en petit caractère et qui était sans doute destinée à être distribuée à des amis). La plupart de ces lettres se rapportent au séjour de Manuce à Rome et éclaircissent quelques points, jusqu'ici demeurés obscurs, de cette période de sa vie. Elles n'ont pas toutes une égale importance ; plusieurs ne sont que de simples billets d'érudition ou d'ami-



tié ou des exhortations pressantes à des protecteurs; mais toutes, sauf la première qui est une œuvre de jeunesse et un exercice de style cicéronien, et la quatrième, ont un caractère commun; ce sont des lettres intimes et sans apprêt, qui ont pour nous un intérêt plus sérieux qu'elles n'en auraient eu pour un public contemporain; il n'est pas inutile de les avoir recueillies.

— On trouvera dans une nouvelle plaquette que publie M. Philippe TAMIZEY DE LARROQUE et qu'il intitule « *Une demi-douzaine de lettres inédites adressées par des hommes célèbres au maréchal de Gramont* (Auch, G. Foix. In-8°, 18 p. Extrait de la « Revue de Gascogne » et tiré à part à cent exemplaires) deux lettres de Voiture (l'une a déjà été publiée dans plusieurs éditions des œuvres de Voiture, mais si mal qu'on ne sera pas fâché d'en retrouver ici un texte absolument conforme à l'original; l'autre, fort bien écrite, grave, éloquente même, où Voiture console le maréchal de Guiche ou de Gramont de sa défaite de Honnecourt... « la prudence et la conduite ne sont pas tout à la guerre et, quelque valeur qu'ait un chef, il ne peut pas répondre de l'événement d'une chose qui s'exécute par tant d'autres mains); d'une lettre de Balzac qui envoie au maréchal son *Socrate chrétien* (17 septembre 1652); une lettre de Lamoignon (9 décembre 1659); une autre du duc de Richelieu, qui dresse un véritable acte d'accusation contre la duchesse d'Aiguillon et lui reproche de lui laisser quatre-vingts procès (19 mai 1660); enfin une lettre de Bourdaloue (28 mai 1677).

— Nous jugeons utile d'insérer l'avis suivant qui a été envoyé à toutes les personnes qui ont souscrit aux *Mélanges Graux*. « L'impression des *Mélanges Graux* approche de sa fin. Un prospectus de la librairie Thorin fera connaître dans quelques jours l'état détaillé des travaux. Pour dissiper des inquiétudes qui m'ont été exprimées, j'informe les souscripteurs qui m'ont adressé leur adhésion (selon l'avis publié *Rev. crit. d'hist. et de litter.*, 1882, I, p. 455, et ailleurs) que leur souscription au prix de 20 francs n'a pas cessé d'être valable. Quelques-uns de ces souscripteurs ayant, dans l'intérêt de la publication, offert une somme supérieure à 20 fr. par exemplaire, cette somme servira à l'acquisition de quelques exemplaires qui seront découpés et distribués aux collaborateurs. » Le secrétaire du Comité d'organisation, L. HAVET.

SUÈDE. — On lira avec intérêt l'*Aperçu de l'histoire de la science linguistique suédoise* que M. A. NOREEN a fait paraître récemment dans le *Museon* et tirer à part (Louvain, Peeters. In-8°, 36 p.). Les études dont la langue suédoise a été l'objet ne remontent pas, comme dans d'autres pays, aux derniers temps du moyen âge, mais seulement au XVIIe siècle; M. Noreen distingue dans l'histoire de ces études sur la langue suédoise trois périodes : 1° de Buraeus, le précepteur de Gustave Adolphe et l'auteur de l'*Introduction à la connaissance des rimes* à Rudbeck; 2° de Rudbeck à l'Association gothique (période du XVIIIe siècle qui n'offre d'ailleurs aucune œuvre remarquable, sauf quelques ouvrages de runologie, en premier lieu ceux des deux Peringskœld); 3° de l'*Association gothique* fondée en 1811 et dont les principaux membres furent Adlerbeth, Afzelius et Ræœf jusqu'à nos jours; « quelque distingués que soient les travaux des hommes que nous venons de citer, dit M. Noreen, ils ont été éclipsés par ceux de MM. S. Bugge et Wimmer, par ceux de la « Société des anciens textes suédois », de M. G. Stephens, etc. Le premier qui, en Scandinavie, ait appliqué la méthode de l'histoire et de la linguistique comparée, telle qu'elle a été développée par Grimm et Bopp et qui a joué en Norwège à peu près le même rôle que Rask en Danemark, est Munch; mais Munch n'a publié que deux ouvrages d'une importance secondaire. Rydqvist est, par ses *Lois de la langue suédoise* (cinq volumes, 1850-1874), le premier et de son temps le seul grammairien véritablement

éminent qui connût à fond la grammaire de l'ancienne langue suédoise. Parmi les savants actuellement vivants qui se sont occupés de l'ancien suédois, nous ne voulons nommer que les suivants : Sœderwall, Leffler et A. Kock... Ce n'est qu'en 1880 que la grammaire du suédois devint vraiment scientifique (Auren et Sweet). »

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 janvier 1884.

M. Oppert présente quelques obsevations sur l'inscription cunéiforme qui vient d'être trouvée dans le Liban par M. Pognon et dont la découverte a été annoncée, à la dernière séance, par M. Barbier de Meynard. C'est la seconde inscription de Nabuchodonosor que l'on découvre en Syrie. La première a été trouvée par M. Tomasi, et M. Lenormant en a jadis entretenu l'Académie ; elle contenait des détails historiques sur les campagnes du roi. Dans les fragments jusqu'ici connus de l'inscription trouvée par M. Pognon, on ne remarque pas précisément de faits nouveaux. C'est la répétition, avec quelques variantes, d'une liste des édifices construits par Nabuchodonosor à Babylone et dans d'autres villes de la Chaldée, liste dont d'autres exemplaires étaient déjà connus. Il faut attendre des renseignements plus circonstanciés sur le texte exact de l'inscription nouvelle. En tout cas, la découverte de M. Pognon est importante, ne fût-ce qu'à cause de l'étendue du document qui vient d'être mis au jour.

L'Académie procède au renouvellement du bureau pour l'année 1884. M. Georges Perrot, vice-président sortant, est élu président, en remplacement de M. Heuzey. M. Ernest Desjardins est élu vice-président. M. Heuzey et M. Perrot prononcent chacun une courte allocution. Sur la proposition de M. Perrot, l'Académie vote des remerciements à M. Heuzey, président sortant.

L'Académie passe ensuite au vote pour le renouvellement de plusieurs commissions. Ces commissions sont ainsi composées pour l'année 1884 :

Commission des travaux littéraires : MM. Ravaisson, Egger, Adolphe Regnier, Renan, Maury, Delisle, Miller, Hauréau ;

Commission des antiquités de la France : MM. Léon Renier, Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, de Rozière, Gaston Paris, Alexandre Bertrand ;

Commission des écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Ravaisson, Egger, Léon Renier, Delisle, Miller, Girard, Heuzey, Dumont ;

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie : MM. Jourdain, Deloche.

Il faut ajouter à ces noms, pour chaque commission, ceux de MM. Georges Perrot, président; Desnoyers, vice-président, et Wallon, secrétaire perpétuel.

M. Paul Meyer, au nom de la commission du prix Gobert, fait connaître la liste des ouvrages envoyés au concours pour ce prix. Ce sont les suivants :

Bonvalot, *le Tiers-Etat d'après la loi de Beaumont ;*

Viollet (Paul), *les Etablissements de saint Louis,* t. III ; *Précis de l'histoire du droit français ;*

Thomas (Antoine), *Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge ; De Joannis de Monsterolio vita et operibus ;*

Chevalier (Ulysse), *Répertoire des sources historiques du moyen âge ;*

Tuetey, *les Allemands en France.*

Ces ouvrages concourront avec ceux qui sont actuellement en possession du premier prix :

Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française;*

Giry, *les Etablissements de Rouen.*

M. Ferdinand Delaunay dépose, de la part du général Philebert, une série de dessins photographiés qui représentent les principaux monuments remarqués par le général en Tunisie, dans le courant de sa dernière campagne.

Ouvrages présentés : — par M. Alexandre Bertrand : Oberziner, *i Reti in relazione cogli antichi abitatori d'Italia;* — par M. Delisle : 1° Daguin (Arthur), *l'Imprimerie et la Librairie dans la Haute-Marne,* et autres publications relatives au département de la Haute-Marne; 2° *Lettres de Louis XI, roi de France,* publiées d'après les originaux, pour la société de l'histoire de France, par Joseph Vaesen et Etienne Charavay, tome Ier; — par M. Georges Perrot : Collignon (Maxime), *Mythologie figurée de la Grèce.*

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

ter Gesandtenmord. Ein Wort an meine Herren Kritiker. (Démonstration qui repose, non sur des documents, mais sur de simples hypothèses; pas de nouveaux éclairsissements). — Rud. Sohm, Institutionen des römischen Rechts. (Court, simple et clair). — Von der Gabelentz, Anfangsgründe der chinesischen Grammatik mit Uebungsstücken. (Sujet creusé à fond, clairement disposé, exposé avec goût et brièveté). — — De Harlez, De l'exégèse et de la correction des textes avestiques. — Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, hrsg. von der deutschen morgenländischen Gesellschaft. VIII. 1. Die Vetâlapañcavinçatikâ in den Recensionen des Çivadâsa und eines Ungenannten mit kritischem Commentar hrsg. v. Uhle. VIII. 2. Das Aupapâtika Sûtra, erstes Upânga der Jaina. I. Eintheilung, Text u. Glossar. (Essais très importants, très instructifs; puissent-ils ne pas manquer de lecteurs!) — M. Porci Catonis de agri cultura liber, M. Terenti Varronis rerum rusticarum libri tres ex recensione H. Keil. I. 1. (Edition excellente; des conjectures sur près de cinquante passages, en partie vraiment brillantes). — Σαιξπήρ, Κοριολανός, δρᾶμα εἰς πράξεις πέντε μεταφρασθὲν ἐκ τῆς Ἀγγλικῆς ὑπὸ M. N. Δαμιράλη. (Traduction du Coriolan de Shakspeare par Damiralis; œuvre bonne et méritoire). — C. T. Schwab, Gustav Schwab's Leben, erzählt von seinem Sohne. (Biographie attachante et instructive). — Bastian, Steinsculpturen aus Guatemala. — Elis, der Dom zu Halberstadt, baugeschichtliche Studie. — P. Müller, Das Riesenthor des St. Stephansdomes zu Wien, seine Beschreibung u. seine Geschichte. — La Mara, Pauline Viardot-Garcia; Bitter, die Söhne Sebastian Bach's. — Blätter für höheres Schulwesen, in Verbindung mit zahlreichen Standesgenossen hrsg. v. F. Aly. — Zimmermann, Ernst Theodor Langer, Bibliothekar in Wolfenbüttel, ein Freund Gœthe's und Lessing's. (Travail de très grand mérite sur un savant du xviii[e] siècle qui connut les meilleurs esprits de son époque).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 51, 19 décembre 1883 : Catalogue of the persian manuscripts in the British Museum, by Ch. Rieu. Vol. III. (Th. Nöldeke.) — Hermann Schiller, Geschichte der römischen Kaiserzeit. I, 1. (Rühl : nouveau travail de l'historien de Néron; volume qui va de la mort de César à l'élévation de Vespasien et qui répond á un besoin réel, le livre de Höck étant devenu insuffisant; en général, ennuyeux; grande sécheresse du récit qui ressemble trop souvent à des régestes; beaucoup d'incorrections de style; pas d'introduction; a consulté peu de sources et trop d'éditions vieillies; mais par instants, beaucoup de points expliqués avec une grande clarté; juge trop sévèrement le sénat et avec trop d'indulgence les empereurs; n'estime pas assez la littérature de l'époque; trop dur pour l'œuvre de Tite-Live et pour l'Enéide.) — Kielmann, Der Αρτὸς ἐπιούσιος in der Brodbitte des Herrngebets, eine sprachwissenschaftliche Untersuchung (Leo Meyer : absolument sans valeur). — Meister Stephans Schachbuch, ein mittelniederdeutsches Gedicht des vierzehnten Jahrhunderts. I. Text. (Schlüter.)

N° 52, 26 décembre 1883 : Otto Gilbert, Geschichte und Topographie der Stadt Rom im Alterthum. I. (O. Gilbert.) — G. von Gyzicki, Grundzüge der Moral. (Riehl.) — Halsey, An etymology of latin and greek. (O. Keller : très instructif et pratique; fait avec habileté; ne choisit que ce qui est probable et s'exprime avec brièveté et clarté; à recommander chaudement à tous ceux qui étudient la philologie; en général, bon et solide; et ce qu'il y a de bon n'est pas gâté par une foule de fausses explications. comme dans la compilation si répandue de Vanicek.) — Ennodii opera rec. Hartel. (Neumann : édition du plus grand mérite.)

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.



N° 4 Dix-huitième année 21 Janvier 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 609, 5 janvier 1884 : J. R. GREEN, The conquest of England. (Elton.) — VILLIERS STUART, Egypte after the war. (Am. B. Edwards.) — English comic dramatists, edited by Oswald CRAWFORD. (W. Archer.) — EDERSHEIM, The life and time of Jesus the Messiah. (Ball.) — Life a. letters of W. B. Hodgson, ed. by MEIKLEJOHN. — *Correspondence :* The new edition of Keats. (Buxton Forman et Palgrave.) — The myth of Cronus (Lang). — The epitaph on the countess Pembroke (Lee). — Philological books . (Rob. BROWN, Eridanus, River and Constellation; VAN GHEYN, Le Yidghat et le Yagnobi; L. ADAM, Les idiomes négro-aryen et maléo-aryen : SCHIAPARELLI, Le migrazione degli antichi popoli dell' Asia Minore; HÜBSCHMANN, Armenische Studien; MORDTMANN, Sabäische Denkmäler; STEINTHAL, Edit. des « Sprachphilosophische Werke Wilhelm's von Humboldt »; C. BEZOLD, Die Schatzhöhle; GARBE, Die indischen Mineralien, ihre Namen und die ihnen zugeschriebenen Kräfte. — Hiberno-greek. (W. Stokes) — SAUVAIRE, Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes.

The Athenaeum, n° 2932, 5 janvier 1884 : VILLIERS STUART, Egypt after the war. — The Camden Miscellany. Vol. VIII. — Francis HUEFFER, Italian and other studies. — The Sanskrit Buddhist Literature of Nepal, by RAJENDRALALA MITRA. — SCHLIEMANN, Troja, results of the latest researches and discoveries on the site of Homer's Troy. — Philological books (ABEL, Slavic and latin; d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande). — Our library table (BESANT, Readings in Rabelais; P. SÉBILLOT, Gargantua dans les traditions populaires). — Milton's Bible. — The Vatican Library. (H. Hodgson.) — Milton's father. — Prof. Van Noorden (not. nécrol.). Dean Stanley a. the Service-Book. (Fergusson.)

Literarisches Centralblatt, n° 1, 1er janvier 1883 : LASSON, Die Entwickelung des religiösen Bewusstseins der Menschheit nach E. v. HARTMANN. — MEHLHORN, Grundriss der protestantischen Religionslehre. — SCHLEUSNER, Luther als Dichter insonderheit als Vater des deutschen evangelischen Kirchenliedes. — STÖLZLE, Die Lehre vom Unendlichen bei Aristoteles. (Beaucoup de soin et de savoir.) — ELEUTHERUS, Pasaelogices specimen. I, prolegomena. II. Esologia. III. Ekologiae volumen primum : Natura Mechanica. — WEYGOLDT, Die Philosophie der Stoa nach ihrem Wesen und ihren Schicksalen für weitere Kreise dargestellt. (Bien fait.) — LINDNER, Das Feuer, eine culturhistorische Studie. (Intéressant et sans prétention.) — WEBER, Allgemeine Geschichte. IV. Geschichte des römischen Kaiserreichs, der Völkerwanderung und der neuen Staatenbildungen. — Flavius Josephus' jüdische Alterthümer, uebersetzt von KAULEN. (2e édition.) — LERCHENFELD, Die bairische Verfassung und die Karlsbader Beschlüsse. (Papiers tirés des manuscrits laissés par l'ancien ministre des finances Lerchenfeld.) — Aus den Papieren des Ministers und Burggrafen Th. von Schön. III. Ergänzungsblätter. 6 Band. A. Das Jahr 1812 und der preussische Landtag 1813. B. Alexander Graf zu Dohna = Schlobitten und Theodor von Schön. (Documents assez intéressants.) — PROBST, Beiträge zur lateinischen Grammatik. II. Zur Lehre von den Partikeln und Conjunctionen. — PAUCKER, Supplementum lexicorum latinorum. I, fasc. III. — SCHUCHARDT, Kreolische Studien. IV. Ueber das Malaio = Spanische der Philippinen. (Etudes qui sont « bahnbrechend », qui ouvrent de nouvelles voies.) — PETRARCA, Il Canzoniere, riveduto nel testo e commentario da SCARTAZZINI. (Travail exécuté avec grand soin et beauconp de justesse d'esprit ; mérite louange et recommandation.) — Gragás. Stykker, som

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nº 4 — 21 janvier — **1884**

18. — Goblet d'Aviella. **L'évolution religieuse contemporaine chez les Anglais, les Américains et les Hindous.** 1 vol. in-8, xix-432 pages. Paris, Germer Baillière; Bruxelles, librairie européenne, 1884.

II

Le point d'arrivée de M. Réville est le point de départ de M. Goblet d'Alviella.« Dieu est un idéal objectif, dont l'ordre moral et l'ordre physique sont la manifestation permanente; notre devoir devient, en premier lieu, la recherche des lois par lesquelles la Divinité révèle son action, en second lieu, l'adaptation de notre conduite à ces lois » (p. xvii). C'est chez les peuples de race anglo-saxonne, la race la plus religieuse et la plus pratique à la fois de l'univers, que cette conception nouvelle de la religion s'est le plus clairement développée et elle s'y est développée spontanément, sans rupture violente avec la religion établie, à côté d'elle, parfois en elle, rarement contre elle. L'émancipation religieuse de l'heureuse Angleterre s'est faite et se fait, comme son émancipation politique, par voie de réforme, et de précédents en précédents, sans révolution ni convulsion, sans rompre avec les symboles ni même les formules; point d'abîme entre les croyances, comme chez les races latines; les âmes ne sont point enrégimentées dans deux armées de fanatiques irréconciliables, et la religion et la science à chaque pas se tendent la main et échangent leurs énergies, comme des tories et des whigs qui s'empruntent à tour de rôle leurs programmes et leurs formules.

M. G. d'A. appartient à un pays où cet abîme est plus profond encore. s'il est possible, que dans le nôtre. Il a joué et joue encore un rôle éminent dans les luttes du parti libéral belge : mais il n'y a en lui rien du sectaire et il a entrepris de nous retracer un tableau de l'évolution religieuse en Angleterre et en Amérique qui étonnera fort beaucoup de nos radicaux et qu'aura peut-être peine à comprendre leur logique d'enfants bornés et colères. C'est, si je ne me trompe, le premier travail d'ensemble qui ait encore été fait sur ce grand mouvement et il est tracé avec une ampleur de lignes, une intelligence des

nuances, une clarté et une simplicité de vues que la critique religieuse de nos jours semblait avoir oubliées. Je ne sais si les Anglais auront beaucoup à apprendre dans ce livre : chez nous, il devra être dans les mains de tous ceux qu'intéresse le drame religieux du siècle. M. G. d'A. qui a étudié en voyageur l'Inde contemporaine, a joint à ce tableau celui de la religion réformée de l'Inde : malgré la distance des pays, il y a beaucoup plus d'unité que l'on ne s'y serait attendu entre cette seconde partie du livre et la première ; les problèmes et les solutions sont les mêmes, non qu'il faille voir là le résultat de l'unité primitive aryenne ; mais la réforme de Keshub Chunder Sen est, en grande partie, un contre-coup de la réforme anglaise.

M. G. d'A. commence par une courte histoire des progrès du libre examen en Angleterre depuis l'introduction de la Réforme jusqu'à nos jours et expose la crise religieuse amenée par le développement scientifique contemporain et la création des théories évolutionnistes. Il nous montre ensuite l'attitude des divers partis devant cette crise et nous fait connaître successivement les diverses communions et écoles, en les rangeant autant que possible dans l'ordre de décroissance dogmatique, sectes protestantes orthodoxes, sectes unitaires, congrégations rationalistes non chrétiennes, comtisme et sécularisme.

Le protestantisme contenait en germe le libre examen, qui, étouffé par Henri VIII et les Stuarts, se dégage dès la Restauration. Le latitudinarisme de John Hales, qui fait consister l'unité chrétienne dans l'unité de l'esprit et non dans l'unité des conceptions, contient déjà tout l'unitarisme moderne ; d'autre part, le sensualisme de Locke, en fondant la vérité du christianisme sur l'authenticité démontrable des miracles, en prépare la ruine pour le jour où la critique des textes religieux sera fondée. Herbert de Cherbury crée le déisme universel, qui dominera le XVIII[e] siècle anglais : dans le courant du même siècle, le méthodisme réveille l'esprit religieux et refait de l'Angleterre un pays chrétien. Mais, dans notre siècle, le développement convergent de toutes les sciences historiques et naturelles enveloppe le christianisme dans un cercle gênant qui le force soit à abandonner ses positions, soit à les changer. L'attaque venait de deux parts : des sciences naturelles, qui battant en brèche la cosmologie biblique et d'une façon plus générale toute cosmologie procédant par actes personnels et créateurs, ébranlait les bases de toute religion positive ; et de la critique historique qui, par le contrôle sévère des documents bibliques et d'une façon plus générale par l'analyse des créations religieuses de toute sorte, délogeait le christianisme de sa position privilégiée en face des autres religions et le réduisait à un simple moment dans le développement du drame mystique et toujours changeant que l'humanité se joue à elle-même.

Le sentiment de la réalité est si fortement implanté dans l'esprit anglais, que nul essai sérieux n'a été fait dans l'Eglise établie pour organiser une résistance en règle et réduire au silence la voix du libre exa-

men. Seule l'Eglise basse (*Low Church*), recrutée dans les classes moyennes, fortement imprégnée de méthodisme, ardente à toutes les œuvres de propagande religieuse et de réforme matérielle et morale parmi les classes inférieures, mais étroite d'esprit et intolérante, ne sachant prêcher que l'enfer et la rédemption, a essayé une résistance âpre et impuissante : c'est elle qui a fondé l'*Association de l'Eglise*, destinée à subvenir aux frais de poursuites pour hérésie devant les juridictions religieuses de l'Eglise établie. Toutes les forces intellectuelles de l'Eglise se sont concentrées, soit dans l'Eglise haute (*High Church*), soit dans l'Eglise large (*Broad Church*); la première, acceptant comme tradition de l'Eglise universelle la tradition des six premiers siècles, rejoint à mi-chemin, dans le culte et dans le dogme, l'Eglise catholique, à laquelle passe son plus illustre représentant, le Dr Newman ; la seconde tend à réduire le christianisme à un déisme rationnel ; son représentant le plus parfait est Stanley, le doyen de Westminster, noble intelligence, un peu trouble, « membre honoraire de toutes les religions », excepté peut-être du christianisme « spécifique », qui refuse Westminster à George Eliot, mais l'ouvre à Darwin, et qui, aux funérailles de sir Charles Lyell, condamne à la fois ceux qui torturent la Bible pour lui faire parler le langage de la science, et ceux qui falsifient la science pour la plier à la Bible. Entre le *Broad Church* et le *No Church* s'étendent les variétés de l'unitarisme, héritier du socinianisme, qui, après avoir, dès le XVIIe siècle, refusé les honneurs divins au fils de Marie, fait de lui, avec Priestley, un prophète envoyé de Dieu, une sorte de Mahomet, et enfin de nos jours, le réduit ou l'élève à la dignité de l'homme idéal. Il est difficile de voir ce qu'il reste de chrétien dans la gauche de l'unitarisme, et cependant, l'esprit chrétien et le souffle biblique y sont aussi puissants et plus peut-être que dans l'Eglise établie, parce qu'elle trouve dans le Verbe et le symbole biblique une expression plus haute de l'idéal qu'aucune parole moderne n'en a encore su trouver, et la révélation la plus puissante de l'esprit divin qui est dans l'homme.

L'étiquette chrétienne, conservée par les unitaires, écarte les Juifs, les Mahométans, etc., et même les théistes. De là, des essais de religion plus large encore : l'église théiste du Rév. Charles Voysey, et surtout l'église fondée par M. Moncure Conway, le plus éloquent et le plus puissant des prédicateurs libres de l'époque, qui réduit la religion au sentiment religieux et réunit dans son livre de prières des extraits de la Bible et du Coran, des Védas et de Confucius, de saint Paul et de M. Renan.

Avec Voysey et Moncure Conway, nous ne sommes plus sur le terrain chrétien, mais nous sommes encore dans l'atmosphère chrétienne : nous en sortons avec le comtisme et le sécularisme. Le comtisme est une religion organisée, avec deux sectes : la secte dissidente de M. Congrève qui, jusqu'en 1878, était le chef reconnu du positivisme anglais, mais qui, ayant rejeté l'autorité de M. Lafitte, a été abandonné par une

partie de sa communauté; et la branche orthodoxe, celle de M. Harrison qui a ouvert une église distincte que M. Lafitte est venu solennellement consacrer en 1881. Le comtisme, recruté surtout parmi des hommes de science et de pensée, est destiné, par l'autorité de ses représentants, par leur activité politique et sociale, par le prestige de ses cérémonies et de ses formules, souvent emphatiques et puériles, ce qui n'est pas toujours un élément de faiblesse, à exercer une action de plus en plus profonde sur les masses ouvrières : il est regrettable que son intolérance dogmatique et l'étroitesse de son esprit empêchent les hommes de bonne volonté d'assister d'une sympathie active cette renaissance de l'esprit catholique. Au-delà du comtisme et en opposition à toutes les religions, organisées ou flottantes, s'étend le *sécularisme*, qui est la religion des *agnostiques*, et n'est que l'organisation de la morale utilitaire. M. Bradlaugh en est le représentant le plus bruyant.

L'Amérique présente le même spectacle, en lignes plus simples, quoique plus nombreuses d'apparence : le nombre infini des sectes fait illusion. Le point de départ était plus simple; il n'y avait à l'origine que deux éléments : l'élément puritain et l'élément catholique, celui-ci d'ailleurs presque insignifiant. L'intolérance tout européenne des *Pilgrim Fathers,* qui vont chercher un nouveau monde où ils puissent prier Dieu comme ils l'entendent et exterminer à leur tour ceux qui ne l'entendent pas comme eux, fait place à un esprit plus humain avec William Penn et avec l'initiative du Rhode-Island. L'unitarisme gagne au siècle dernier et domine inconsciemment la plupart des sectes avancées : en 1815, il prend conscience et s'organise sous la parole de Channing, qui pose en principe l'identité de la raison et de la foi, mais en subordonnant la foi à la raison : « Je suis plus sûr de tenir de Dieu ma nature rationnelle que de trouver dans un livre quelconque l'expression de sa volonté ».

L'influence de l'idéalisme allemand et du spiritualisme français, jointe à celle de la critique religieuse attaquant les bases de la révélation, amène le passage de l'unitarisme de Channing au *transcendentalisme* d'Emerson et de Parker, mystique et néo-platonicien avec le premier, moral et pratique avec le second. Channing est encore chrétien ; Parker, sans le savoir, ne l'est plus : pour lui, le christianisme contient un élément permanent et un élément transitoire; sont permanentes les grandes vérités religieuses et morales prêchées par le Christ, « ce type parfait de l'homme religieux » ; sont transitoires les rites, les dogmes, les mythes du christianisme.

Les progrès de la nouvelle philosophie scientifique amènent une décomposition nouvelle de l'unitarisme. En 1866, à la suite de la *bataille de Syracuse* où les deux ailes de l'unitarisme, l'aile chrétienne et l'aile universelle, se sont rencontrées sans s'entendre, l'extrême gauche, dirigée par M. Abbot, fonde l'*Association religieuse libre,* ouverte non seulement à tous les disciples du Christ, mais à tous les disciples de la

vérité. A côté d'elle et parallèlement se développait la congrégation du Rév. William Porter qui ne reconnaît d'autre hérésie que l'opinion « qui ferait passer la foi avant la conduite et subordonnerait les réalités de la vie religieuse au choix de la dénomination ecclésiastique ; » la *Société pour la culture morale*, de New-York, fondée en 1876 par le fils d'un rabbin, M. Félix Adler, qui d'abord, presque exclusivement juive, fait bientôt de grands progrès parmi les *gentils*, et qui n'admet du théisme que la croyance à l'existence d'un ordre dans le monde et d'un ordre qui est bon, c'est-à-dire, un ordre qui tend au progrès : la croyance en Dieu n'est plus essentielle à la religion. Toutes les églises protestantes, épiscopales, méthodistes, presbytériennes, contiennent en elles un parti qui tend à les élargir. Le grand prédicateur congrégationniste, Beecher, déclare morte la vieille théologie, avec ses « hideuses doctrines de la chute et de la prédestination » ; quand elles paraissent à l'église, c'est pour se défendre, non pour s'affirmer : « elles gisent au fond de la chaire, comme un cadavre dans le sépulcre ».

Le comtisme ne semble pas s'être implanté en Amérique comme religion : ce qu'il contient en lui de sain et de fécond, le principe même de la religion de l'humanité, se retrouve au fond des églises de MM. Potter et Adler, sans l'étroitesse dogmatique qui fait de lui un phénomène d'atavisme religieux. L'évolution, qui a plus ou moins inspiré toutes ces églises, devient le centre même et le principe d'une église philosophique particulière, fondée par un ami d'Herbert Spencer, M. John Fiske : c'est le *cosmisme*, auquel s'est rallié M. Potter : « Foi et confiance dans l'univers ».

Il est impossible de donner en quelques lignes une idée approchée de ce chaos harmonieux des religions anglo-saxonnes, où des centaines de sectes et d'écoles entrecroisées, marchent chacune vers quelque progrès scientifique ou moral, sans haines irréconciliables, sans anathèmes et sans cris de mort. Je sais peu de lectures plus instructives pour un *continental* que le livre de M. G. d'A., et aussi plus attristantes par les comparaisons involontaires que chaque ligne suggère.

Il était difficile d'être absolument complet dans un sujet aussi vaste et si ramifié : M. G. d'A. ne pouvait qu'indiquer les grandes lignes et c'est ce qu'il a fait avec une clarté parfaite. Je ne signalerai qu'une lacune : il y a un nom qu'on cherche en vain dans son livre, celui de George Eliot. Il est bien vrai que George Eliot n'a jamais été ni prétendu être un chef d'école : mais son œuvre n'en n'est pas moins une des forces qui exercent, et qui surtout exerceront sur l'avenir de la morale anglaise, l'influence la plus pénétrante, d'autant plus puissante qu'elle n'est point affichée. George Eliot, comme on sait, commença par la théologie et la philosophie : d'abord évangéliste ardente, elle passa bientôt à l'unitarisme sous l'influence des unitariens de Coventry, les Bray et les Hennell qui auraient mérité une mention dans ce livre, car c'est le principal d'entre eux, M. Bray, qui le premier fit connaître Strauss en Angleterre et

c'est sous son inspiration que George Eliot traduisit la *Vie de Jésus*. De l'unitarisme, elle passa bien vite à une conception purement scientifique du monde. On a voulu faire d'elle tour à tour une élève de Mill, de Herbert Spencer, de Lewes : en réalité, elle se fit sa philosophie elle-même, et avait arrêté toutes ses idées avant d'entrer en relation avec les hommes de la *Westminster Review*. Après avoir longtemps cherché sa voie, elle la trouva enfin dans le roman qui devint pour elle le cadre de sa philosophie du monde, philosophie pratique avant tout et essentiellement morale, — le cadre même du roman le demande — mais reposant sur une philosophie d'ensemble. La philosophie qui s'en rapproche le plus est celle de Hartmann, mais idéalisée et adoucie par des torrents de sympathie et d'enthousiasme. C'est un pessimisme courageux et aimant, qui trouve dans le fugitif même de la destinée humaine et le néant éternel qui la suit une source d'émotion et de force morale plus féconde et plus haute que dans les promesses d'existence indéfinie de l'ancienne religion ; sans dogmatisme négatif, sympathique à toute foi sincère, parce qu'elle sait tout ce qu'il y a en toute foi de force et de soulagement, mais offrant aux forts et cherchant pour lui-même la brave et sincère lumière de la science, « qui traverse la souffrance avec le clair regard de la conscience et sait se passer de chloroforme » ; plein du devoir des forts envers les faibles, transformant « la force bienveillante d'un seul en joie pour beaucoup » :

The benignant strength of one, transformed
To joy of many[1].

Cette noblesse de devoir n'est pas seulement pour les génies et les rois de la race; mais pour tout homme, dans l'œuvre si humble et à la place si modeste où le développement des choses l'ait placé : le pauvre menuisier, Adam Bede, sa vie brisée, celle qu'il aimait deshonorée et perdue, retourne machinalement à son établi, pour façonner de bons ais et de bonnes planches pour le plancher qui lui est commandé: quelqu'un plus tard en sera mieux à l'abri et plus à l'aise. La loi morale a ses réfractions et ses répercussions comme la loi physique : nulle âme ne pèche pour elle seule : toute dégradation en nous entraîne la honte et la souffrance autour de nous, que nous ne saurons point réparer. Ainsi se forme une religion de dévouement et de sacrifice qui a son principe premier dans la communauté de la souffrance.

Aucune des sectes organisées n'a conçu le problème du monde avec cette grandeur et cette noblesse de science et d'amour. La correspondance de George Eliot dégagera plus nettement cette philosophie engagée dans ses romans et qui a l'avenir devant elle. En Amérique, des échos de la même pensée s'entendent çà et là : dernièrement, au club du XIXe siècle à New-York, au milieu de beaucoup de fatras utilitaire et prosaïque, retentissaient ces paroles que George Eliot n'eût pas désavouées : « L'homme est une créature petite et limitée, excepté dans sa capacité pour souffrir. En cela tout enfant est un géant, tout homme un

colosse. De là la nécessité d'une religion pour le garder contre les causes infinies de souffrance, d'échec et de misère. La religion de l'avenir aura autant d'enfers que l'Enfer de Dante : chaque vice a son enfer, chaque défaut sa perdition. Si je crois en l'enfer? Nous y sommes tous à présent. N'expions-nous pas à toute heure les péchés de nos ancêtres? Et la plupart d'entre nous, ne commettons-nous pas sans cesse des péchés que nos descendants expieront dans la torture et la honte? Maris débauchés et sensuels, pères plongés dans une atmosphère de tabac et d'alcool, l'enfant dont vous raffolez souffrira l'enfer pour vos fautes, pendant que vous serez poussière. Voilà le véritable enfer, le seul qui aura jamais la force d'effrayer, de détourner l'homme de sens [1] ».

De Londres et Boston, M. G. d'A. nous transporte à Calcutta et dans le Brahma Samâj.

L'unité est au fond de toute philosophie indoue, mais c'est l'unité du dieu Pan : le Brahmoisme l'a personnalisée et a remplacé l'unité du panthéisme par celle du théisme. Les antécédents du Brahmoisme sont lointains : ils remontent aux sectes idéalistes qui, dès le XIIe siècle, se développent dans le Vishnuisme autour de la *Bhakti*, c'est-à-dire le culte d'amour pour la personne divine qui incarne l'être en soi. Ce théisme partiel, incarnation d'un panthéisme radical, sous l'action de l'Islam qui s'établit à demeure dans le nord de l'Inde, aboutit à un monothéisme parfait avec Kabîr (XVe siècle), qui fond les principes musulmans avec les formules indoues et dont Musulmans et Indous se disputent la cendre et la mémoire. Son disciple, Nânak, fonde la religion des Sikhs avec ces mots : « Il n'y a ni Musulmans ni Indous »; mais, par

1. Discours de M. James Parton (*Pall Mall Gazette*, 27 juillet 1883).

Signalons ici quelques menues erreurs pour une prochaine édition. M. Beesly n'est point principal du collège *University Hall* (p. 167) : *University Hall* n'est pas un collège, c'est une pension dépendante d'*University College*, pour les élèves internes du collège; M. Beesly n'est d'ailleurs plus principal du Hall, il n'est plus que professeur au Collège. Ajoutons que son dogmatisme positiviste ne l'empêchait nullement de dire les prières quotidiennes au Hall. — M. G. d'A. fait les juifs réformés de Londres beaucoup plus avancés qu'ils ne sont : les prières ne se font pas en langue vulgaire à la synagogue de Berkeley Street : il n'y a, je crois, que la communauté réformée de Manchester qui admette les prières en anglais, et encore dans une mesure très restreinte. — Il aurait été bon, à propos du livre de Darwin sur l'*Origine des Espèces*, de rappeler que le succès et l'effet du livre avaient été préparés par un livre retentissant, exposant les mêmes théories, mais sans démonstration scientifique et par suite plus à la portée du public et plus en état d'agir sur l'opinion : c'est le livre anonyme de Chamber, *Vestiges of creation*. — On aurait désiré aussi quelques lignes sur le socialisme chrétien. En octobre dernier, avait lieu à Saint-James Hall une conférence organisée par la ligue de la *Nationalisation du sol*, fondée par le naturaliste Wallace, le poète Morris, le socialiste américain Henry George; l'orateur était le patriote irlandais et *catholique*, Michael Davitt : le président était un *clergyman*, le Rév. Stewart Headlam, qui ouvrit la séance en paraphrasant le mot de Ruskin sur la division de la société en trois classes, voleurs, mendiants et travailleurs (*robbers*, *beggars*, *workers*). — Ecrire Stopford Brook, non Stepford (pp. 117, 118).

la brutalité des hommes, la pensée du maître, qui semblait destinée à rallier en une universelle fraternité toutes les races de l'Inde, n'aboutit qu'à la création d'une secte féroce, animée contre Musulmans et contre Indous, d'une furie de fanatisme sans exemple dans l'histoire de l'Inde.

La civilisation européenne, entrant en scène à la fin du siècle dernier, commence un ébranlement analogue à celui qu'a produit l'islamisme. Sera-t-il plus fécond? Le mouvement commence en 1823, avec Râm Mohun Roy. Râm Mohun Roy, né d'une famille brahmanique, ayant étudié l'arabe et le persan à l'école musulmane de Patna, se trouva monothéiste à seize ans et écrivit contre l'idolâtrie indoue. Il se mit alors à étudier les langues et les croyances européennes et forma le projet de fonder ou plutôt de rétablir le théisme dans l'Inde; car, connaissant mieux les doctrines de l'Europe que celles de ses ancêtres, il s'imagina que le brahmanisme moderne était une corruption d'un monothéisme primitif dont les Védas auraient contenu l'expression, oubliée de ses fidèles interprètes [1]. C'était un Voltaire qui croyait n'être qu'un Luther. Il organisa ce culte réformé sous le nom de *Brahma Samâj*, société de Dieu. Il mourut peu après. L'église nouvelle dépérissait; elle se releva avec Debendra Nâth, mais pour subir une crise radicale. Debendra Nâth, en cherchant d'après le maître dans les Védas la confirmation des doctrines théistes, reconnut avec terreur qu'elles n'y étaient pas; il fallait choisir; il choisit pour sa raison et jeta les Védas et la théologie par dessus bord. Il formula la *Brahma Dharma,* religion purement naturelle, et ouvrit les portes de l'église à toutes les castes sans distinction.

Il manquait un apôtre : Keshub Chunder Son parut. D'une éloquence entraînante, possédant le don des cœurs, armé de toutes les ressources de la pensée européenne et de toutes les magies de l'imagination orientale, il fit une religion de ce qui n'était encore qu'une secte philosophique. Sous son influence, le Brahmoisme, qui, en pratique conservait encore bien des rites et des usages du vieux culte national, rompt avec lui : Debendra Nâth, en 1861, alla jusqu'à marier sa fille sans aucune des cérémonies brahmaniques, qu'il juge idolâtriques. Mais Keshub veut aller plus loin; il veut la rupture absolue, il veut que les ministres du Brahma abandonnent le cordon brahmanique, il célèbre le mariage d'un vaidya avec une veuve d'une caste différente et prend part au repas, triple sacrilège. C'était plus que ne pouvait supporter l'esprit de compromis de Debendra Nâth : ce fut la vieille querelle de saint Paul et saint Pierre transportée sous le ciel indien. Il y eut schisme : les modérés formèrent l'*Adi Brahma* ou secte des vieux brahmoïstes; Keshub Chunder forma le *Bhâratbarshia Samâj* ou Eglise universelle de l'Inde. Il organisa un service dominical, de lectures prises, à la façon de Moncure Conway, à l'Ancien et au Nouveau Testament, au Coran et au Zend Avesta. Les cérémonies furent réfor-

1. Voir sur le livre principal de Râm Mohun, Burnouf, *Journal des savants,* 1882, pp. 705 sq.



mées dans le sens théiste strict, le *çrâddha* ou culte des Mânes, dégagé de toute allusion à la métempsycose. La secte, en se propageant et attirant à elle tout ce qu'il y avait d'éléments supérieurs dans le monde brahmanique, exerçait sur les mœurs et la législation une action bienfaisante qui se manifesta bientôt par des réformes dont toute l'Inde allait profiter. Keshub avait longtemps prêché contre le scandale des *infantile marriages*, une des hontes de l'Inde : il obtint un bill défendant le mariage pour hommes au-dessous de dix-huit ans, pour femmes au-dessous de quatorze. La femme était dégradée de toute personnalité : il l'éleva au niveau de l'homme en exigeant pour les mariages brahmoistes le libre consentement de la femme. Il obtint enfin de la législation le mariage civil pour les personnes en dehors des sectes organisées. En 1870, il fonda l'*Indian Reform Association* pour la réforme morale et sociale des indigènes de l'Inde (amélioration du sort des femmes, éducation, littérature à bon marché, tempérance, bienfaisance). Des missionnaires portaient la bonne nouvelle à travers l'Inde entière : en 1876, il y avait 128 communautés.

Par malheur, les succès de Keshub étaient dus en partie à un auxiliaire dangereux. Son enthousiasme contagieux s'alimentait aux sources de l'extase : le vieux mysticisme national, les illusions troublantes de la *bhakti*, remontaient du fond de la conscience indienne. L'incarnation, toujours présente, guettait aux portes : tout réformateur est dieu, Nânak est devenu, et peut-être s'est cru, incarnation de Hari. Keshub crut qu'il devait tout à l'inspiration, à l'*âdeç*. Pour surmonter les obstacles qu'offrent au progrès les passions mondaines, il prêcha l'ascétisme, le renoncement, le *vairâgya* : c'était aller à l'encontre de l'esprit même de sa réforme et retomber sous le charme fatal de l'inertie idéaliste des temps anciens. Ce n'était pas la peine de rompre avec les vieux Brahmoistes pour prêcher le *nirvâna* et ressusciter les avâtars au profit de Keshub.

Vers la fin de 1877, une nouvelle éclata qui consterna toute l'Eglise. Keshub mariait sa fille, âgée de treize ans, au maharâja de Kutch Behar, âgé de quinze ans, et reniait ainsi lui-même son œuvre. Aux reproches douloureux des siens, il répondait en excipant des privilèges de l'*âdeç*. Il avait, il est vrai, stipulé que le maharâja embrasserait le brahmoisme, et que le mariage serait célébré suivant le rite brahmoite. Mais le parti brahmanique, tout puissant dans le gynécée, exclut de la cérémonie Keshub même, comme ayant perdu sa caste ; les prières des brahmoistes furent couvertes par les clameurs des brahmanes et la cérémonie des vœux libres de la femme, l'essentiel du mariage brahmoïte, fut opérée à huis-clos.

Cette capitulation devait amener un nouveau schisme. Le 15 mai 1878 s'organisait le *Samâj universel* (Sadharan Samâj) qui déclarait les rapports directs et immédiats de l'homme à Dieu, refusait d'accepter comme infaillible aucun homme et aucun livre et stigmatisait comme

blasphème toute prétention de revendiquer le privilège de l'inspiration en faveur de tout acte contraire aux injonctions de la raison, de la vérité et de la morale. Debendra Nâth était bien vengé.

Keshub, abandonné de la masse des croyants, reconquit son influence d'un autre côté par les forces mêmes qui l'avaient perdu. En janvier 1880, il annonce une religion héritière de tous les passés religieux, le *Nava vidhâna,* la Dispensation nouvelle, qui concilie Hari et le Christ, non comme le faisait le brahmoisme dans l'unité de conscience et de morale, mais dans l'unité mythique de l'incarnation. Il organise un culte d'une originalité saisissante qui combine la *bhakti* indienne, le *revival* méthodiste, l'humanitarisme de comtisme : il se baptise dans les eaux d'un Jourdain idéal au nom de Varouna, crée des *pèlerinages subjectifs* dans la conscience des saints du passé ; les fidèles choisissent un grand homme, Moïse, Socrate, Chaitanya, Théodore Parker, méditent une semaine entière la vie et l'œuvre de leur héros, se transportent dans un lieu transformé par l'imagination en Palestine, Grèce, Inde, Amérique, évoquent l'âme adorée et s'entretiennent sur elle et *sur ce qu'elle leur dirait aujourd'hui, si elle vivait de nos jours.*

L'influence de Keshub Ghunder Sen est purement personnelle : après lui, à moins que le hasard ne suscite une personnalité aussi haute, l'église se dissoudra et rendra une partie de ses éléments à l'Adi Brahma ou au Sadharan, l'autre à l'Hindouisme, peut-être enrichi d'un dieu Keshub. La vraie tradition du brahmoisme est dans le Sadharan. Quel que soit l'avenir réservé à ce noble mouvement, il n'aura pas avorté entièrement et un levain de liberté et de progrès a été déposé dans cette masse confuse de l'Hindouisme, où il y a tant de vie, mais une vie si stérile dans sa richesse, l'agitation dans l'immobilité.

Je demande pardon aux lecteurs de la *Revue critique* de les avoir retenus si longtemps, si toutefois ils m'ont suivi jusqu'au bout. Mais les livres comme ceux dont je viens de parler sont malheureusement trop rares en France, pour que la critique ne soit pas tenue envers eux à quelque chose de plus qu'un simple mot. C'est par des livres de ce genre que se développera dans le public l'intelligence religieuse, cette faculté si précieuse et si rare, sans laquelle toute philosophie sera incomplète, toute science et toute morale partiale et injuste.

James Darmesteter.

---

19. — **Sabæische Denkmaeler,** von Dr. J. H. Mordtmann und Dr. D. H. Müller, mit 8 photozinkographischen Tafeln. Wien 1883. In Commission bei Karl Gerold's Sohn, Buchhændler der Kais. Academie der Wissenschaften. Grand in-4to, 114 pages.

— **Etudes sur l'épigraphie du Yemen,** par MM. Joseph et Hartwig Derenbourg (Journal asiatique, 6e série, t. XIX, p. 361 suiv. et 8e série, t. II, p. 229 et suiv.)

Le premier ouvrage que nous annonçons est dû à la collaboration de deux savants autrichiens dont chacun s'est acquis depuis longtemps un renom bien mérité dans le domaine de l'épigraphie sabéenne. Depuis les travaux d'Osiander, grâce aux matériaux fournis par Fresnel-Arnaud et par moi, la France a paru être destinée à présider à cette épigraphie méridionale que mon seul voyage a enrichi de 686 numéros. Mes *Etudes sabéennes* accompagnées de la traduction de 97 inscriptions ainsi que mes autres tentatives de ce genre, m'avaient fait espérer que la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* ne repousserait pas les modestes mais patriotiques services que je lui offrais. Il en fut autrement; je ne me plains pas, je constate un fait. Découragées en France, les études sabéennes ont passé à l'étranger et s'y sont si bien acclimatées que lorsque les éditeurs de la partie sabéenne du *Corpus* commencent enfin à donner signe de vie, l'étranger est tellement en avance qu'il ne leur reste plus qu'à se mettre à sa remorque et à se reconnaître comme ses plus humbles tributaires. Mais quelque regrettable que soit pour nous le déplacement de ces études, la science elle-même n'y a rien perdu, MM. J. H. Mordtmann et D. H. Müller sont de vrais spécialistes dans ce domaine. Je compte revenir prochainement sur les autres écrits de ces savants, surtout sur ceux de M. H. Müller, qui, grâce aux vues aussi ingénieuses que profondes qui y sont développées, ont fait faire à l'épigraphie sabéenne un progrès immense et vraiment merveilleux. Ce qui augmente le mérite de leurs ouvrages, c'est le soin particulier que ces savants mettent à citer les travaux et les opinions de leurs devanciers. Vis-à-vis d'habitudes malheureusement trop répandues de faire siennes les idées des autres, une honnêteté aussi scrupuleuse mérite d'être relevée.

Après une courte préface (p. 1), où ils justifient l'emploi général du terme « sabéen » pour désigner même les textes qui proviennent du Yémen occidental, le propre pays de Himyar, les auteurs ont réuni dans l'introduction (pp. 2-9) tout ce qu'on peut savoir ou supposer en ce qui concerne la provenance des 50 inscriptions qu'ils publient et dont les 40 premières sont à présent exposées dans le Musée impérial ottoman à Constantinople. Les autres se trouvent au British Museum. Le livre même comprend l'interprétation des textes (pp. 10-101) et trois appendices, dont le premier qui contient des observations sur quelques textes falsifiés (pp. 101-103) a été écrit par M. Mordtmann; les deux autres intitulés : remarques sur le pluriel interne de la forme *Mafâïlat* (pp. 103-105) et notes paléographiques (pp. 105-109), ont M. H. Müller pour auteur. L'ensemble est accompagné d'un double index et de

8 planches photozincographiques contenant les fac-similés de 48 inscriptions.

Le défaut de caractères sabéens m'oblige à réserver pour une autre occasion la discussion de faits de ponctuation sur lesquels mon avis diffère de celui des savants auteurs. Je me bornerai donc à certaines remarques d'une portée plus générale et dans le but d'attirer l'attention sur quelques points qui ne me semblent pas assez solidement fixés :

N° 1 (p. 10). La transcription du nom divin écrit *dh, s, m, y*, par *Dhû-Samâwî* ne semble guère probable. Je préfère *Dha-Samây* « celui du ciel » en suivant la forme éthiopienne. L'autre forme *dh, s, m, w, y* me paraît maintenant devoir se lire *Dha-Sumûy* « celui des cieux » formation analogue au *Be'êl-Shemîn (Bel-Samin)* araméen. — La restitution d'un *b* à la fin de la ligne 9 est d'autant moins garantie que le noûn final de *badalan*, surtout si l'on met ce mot à l'état construit avec *baîr*, ne saurait se justifier. Du reste, une phrase telle que « préserver le propriétaire de la maladie articulaire de ses chameaux » est trop peu naturelle. Je crois donc qu'il faut compléter *dh, y* et traduire « et que Dhasamây aide et sauve son serviteur Sa'd-Awwâm de celui qui cherche à nuire ? (héb. *dal*; « tend des embûches », ar. *daal ?)* aux chameaux qu'il possède ».

N° 3 (p. 17). J'hésite à admettre que les deux premiers mots de l'inscription soient les sujets des verbes qui suivent. Les constructions sont d'ordinaire exécutées par des particuliers et non pas par des tribus entières. Notre texte a certainement perdu au commencement une ligne pour le moins et avec elle les noms des constructeurs.

N° 4 (p. 18). La transcription *'Abdhanâ* est inexacte ; la photographie donne distinctement *'abdahum* et la dernière lettre n'a laissé que de faibles traces. Inexacte ou du moins très incertaine est la restitution *shf*[q] à la ligne 6; c'est probablement *shf*[t]. Voir *Etudes sabéennes*, p. 127, n° 14 (os. 1), l. 7. — P. 19. *'Adhar* ne doit pas être rapproché de l'hébreu *'âzar* « aider, secourir », lequel répond à l'arabe *'azara* avec z-, il doit désigner une proche parenté, une descendance directe, et non pas seulement un allié éventuel. Le sens de « jeune fille, vierge », qui est propre à l'arabe *'adhrâ*, n'empêche pas de supposer que le *'adhar* sabéen ait pu désigner l'enfant femelle. A mon sentiment, pour exprimer l'idée de « ses descendants mâles et femelles » on dirait succinctement en hébreu *benê bânâw ubenôt benôtâw* « fils de ses fils et filles de ses filles »; en sabéen, on a pu posséder une pareille concision. Cela est naturellement une simple conjecture.

N° 7. Le mot *mâlat*, ainsi qu'aux n°s 5, 6, signifie « butin » ; cela est prouvé par le verbe *ghanama* (l. 6). Il s'agit d'une razzia victorieuse dirigée contre le canton nommé *Mahaanif* (?).

N° 18. *Shams*, au propre « soleil », semble constituer le titre ordinaire des déesses et il faut le traduire par « dame, patronne »; le titre parallèle des dieux est *sheyûm* (l. 1).

N° 21, p. 76. *Rady* a l'air d'être, à l'exemple de *'Haiêlî,* le nom de la pièce et *balth maci'* me paraît signifier un « *balth* (= sicle ou dragme?) moyen ».

N°s 26-28. Article fort important sur six noms d'aromates : *rand, ladan, qosth, daru, kamkam, thaïb, dhahab, na'm.* Ces noms sont gravés sur des encensoirs en terre cuite dont l'un (Hal., 267) avait été pris par moi pour un creuset. M. D. H. Müller a déjà consacré à ce sujet une étude particulière dans ses *Burgen und Schloesser ;* ici les deux auteurs ajoutent d'intéressantes notes, mais ils ne sont pas du même avis touchant la première et la cinquième de ces espèces. M. Müller identifie *rand* avec la narde ou spica indica et *kamkam* avec l'hébreu *karkôm* qu'il assimile à κάγκαμον ; M. Mordtmann, au contraire, voit dans *rand* le λάριμνον et dans l'hébreu *karkôm* le safran. Plus sûre est l'identification de *ladan, qosth* et *daru* avec le laudanum, le costus et le taru ou résine du baumier. Je ferai remarquer que le laudanum se trouve déjà en assyrien sous la forme de *ladanu* ou *ladunu. Thaïb* semble signifier « aromates » en général ; quant à *dhahab* et à *na'm,* il est permis de douter qu'ils aient désigné des gommes odoriférantes.

Parmi les appendices, le plus important est celui qui traite des questions paléographiques. Sur certains points j'ai une opinion différente. Ainsi, par exemple, je ne puis admettre que l'alphabet éthiopien se soit formé parallèlement à l'alphabet sabéen d'un modèle commun ; le premier procède simplement du second et aucune des lettres éthiopiennes *m, sh, th, q* ne repose, en réalité, sur des formes plus archaïques que les lettres sabéennes correspondantes. Je ne suis pas non plus convaincu que la langue primitive des Sémites, si cette langue théorique a jamais existé, ait possédé les sons emphatiques qui sont propres aux idiomes méridionaux. Je doute enfin que nos sources suffisent pour fixer l'ordre chronologique des textes et je nie surtout que la direction alternante de l'écriture ou boustrophédon soit une marque d'antiquité ; à mon avis, les inscriptions de cette espèce sont relativement plus récentes.

Il va sans dire que les réserves qui précèdent ne diminuent en rien la valeur d'un ouvrage aussi original et aussi plein de faits que celui que nous annonçons. Les savants auteurs ont réuni dans ce travail tout ce que la littérature arabe leur a pu fournir pour l'éclaircissement du sujet et, dans cette masse désordonnée de notices géographiques, ethnologiques et linguistiques, ils ont toujours su faire un choix intelligent et fructueux. Enfin, quand on ajoute le soin particulier qu'ils prennent pour mentionner et mettre en relief les opinions de leurs devanciers chaque fois qu'ils les adoptent, on peut affirmer que c'est là une œuvre de science réelle, destinée à faire époque dans l'épigraphie sabéenne.

Nous ne pouvons malheureusement pas affirmer la même chose au sujet des *Etudes sur l'épigraphie du Yémen* par MM. Joseph et Hartwig Derenbourg. Le titre, trop pompeux, promet beaucoup plus que ce que les auteurs sont en état de tenir. Au lieu d'études d'une portée gé-

nérale, on nous donne la traduction de quelques textes et un commentaire des plus maigres qui ne se compose que d'emprunts. Les deux articles parus jusqu'à présent révèlent l'un et l'autre une singulière inexpérience en fait d'épigraphie. M. D. H. Müller a déjà fait justice du premier article ; le second, relatif à 14 inscriptions qui appartiennent à l'académie des inscriptions et belles-lettres, est encore plus mal assorti, ainsi que je le démontrerai dans le prochain fascicule du *Journal asiatique*. Après un tel spécimen, le mieux que la commission du *Corpus* peut faire, c'est de publier le recueil des textes sabéens sans traduction aucune et le plus tôt possible, car le plus léger retard nous rendra infailliblement tributaires de l'étranger, même pour l'édition matérielle des textes.

J. HALÉVY.

---

20. — **Die Quellen des Dekameron,** von Dr Marcus LANDAU. Zweite sehr vermehrte und verbesserte Auflage. Stuttgart, Scheible, 1884. In-8, XVII-346 pages.

Le titre de cet ouvrage est décevant. Il donne à entendre que M. Landau a découvert les sources des nouvelles de Boccace, et qu'il veut bien nous les faire connaître. On éprouve un premier désappointement en parcourant la table des chapitres qui occupe les pages VII et VIII et qui contient une longue énumération de recueils de contes appartenant aux littératures les plus variées. Comme une grande partie de ces recueils sont en langues orientales et n'ont point été connus en Occident au temps de Boccace, on se demande comment ils peuvent figurer au nombre des sources du Décaméron. En réalité, sauf pour un très petit nombre de nouvelles, on ignore quelles sont les sources auxquelles Boccace a puisé, et M. L. n'en sait là-dessus pas plus que personne. Il est probablement d'avis que le célèbre conteur florentin a puisé largement dans la tradition orale, mais il ne s'explique nulle part avec netteté sur ce point. Son travail consiste à nous faire passer en revue, selon un ordre fort arbitraire, un grand nombre de recueils qui, à peu près tous, sont restés inconnus à Boccace, et à nous indiquer quels sont dans ces recueils les contes qui offrent une ressemblance plus ou moins lointaine avec telle ou telle nouvelle du Décaméron. D'où il résulte que si une nouvelle a des analogues dans plusieurs recueils indiens, arabes, persans ou latins, ce qui arrive fréquemment, M. L. traitera de cette nouvelle à la première occasion, occasion absolument fortuite, qui se présentera, sauf à compléter ses explications par des renseignements supplémentaires, chaque fois que l'examen d'un nouveau recueil lui fera repasser le même récit ou un récit analogue sous les yeux. Cette disposition serait légitime si les *Mille et une nuits*, le *Pantchatantra*, l'*Hitopadesa*, les *Sept Sages*, etc., avaient fourni chacun sa quote part à l'œuvre de Boccace ; mais, comme il n'en est pas ainsi, on conçoit qu'il était difficile

d'imaginer un procédé d'exposition plus défectueux. En réalité, M. L. nous fait l'histoire sommaire d'une série de recueils — dont il aurait pu facilement augmenter le nombre — qui sont analogues à l'œuvre de Boccace, mais qui n'ont avec cette œuvre aucun rapport direct. Cette histoire est du reste fort médiocre. Les analyses sont lourdement rédigées, le caractère propre de chaque recueil n'est jamais nettement saisi, les rapports et les différences des récits parallèles sont appréciés sans finesse. Tout le livre est fait sans goût ni élégance. L'érudition même, qu'à défaut d'autres qualités on est heureux de rencontrer dans les livres allemands, est ici de mauvais aloi. L'auteur fait grand usage de livres qu'il devrait ignorer, par exemple d'une certaine histoire de la littérature française par un certain Henrion, que personne ne connaît en France. En revanche, il ne sait rien des publications qu'il lui importerait le plus de connaître. Ainsi, p. 16, il mentionne la version hébraïque du *Pantchatantra* publiée par M. J. Derenbourg, mais il déclare que ce livre lui est inaccessible. Ce n'est pourtant pas une rareté. Plus loin, à l'occasion du conte du *Chevalier de la dame et de son clerc* (*Romania*, I, 69) qui offre une très lointaine analogie avec la nouvelle du mari trompé, battu et content de Boccace (*Dec.* VII, 7), il fallait évidemment parler du *Castiagilos* de Raimon Vidal. M. L. ne connaît cette nouvelle que par l'abbé Millot et Legrand d'Aussy (p. 132). Pourtant elle a été publiée plusieurs fois, notamment dans un livre qui ne doit pas être rare en Allemagne, le *Provençalisches Lesebuch* de M. Bartsch. Ailleurs, p. 117, M. L. dit que M. P. Meyer a publié à Paris en 1868 le roman de *Guillaume de la Barre*. M. L. n'a certainement pas vu cette édition, qui n'existe pas. M. Meyer, de qui nous tenons ce renseignement, n'a publié du roman en question qu'une simple analyse. Les négligences de tout genre abondent dans le travail de M. Landau et ont une gravité particulière dans une seconde édition, qui se donne comme « très corrigée ». P. 49, *Blanchandine*, personnage du roman de Tristan de Nanteuil, est appelé, à diverses reprises, *Blanchardine*; p. 128, une citation provençale est défigurée par une faute, *cambas* (jambe) au lieu de *cambras* (chambres), etc.

Un ouvrage de ce genre devrait toujours être accompagné d'une table alphabétique. Ici on regrette d'autant plus l'absence de ce secours que le livre, par les défauts inhérents à sa composition, est plus incommode à consulter.

Marie HYACINTHE.

---

31. — **Ueber die Aechtheit der dem Justus Lipsius zugeschriebenen Reden.** Eine literarhistorische Untersuchung von KARL HALM. Munich, Straub, 1882. In-8 de 37 p. (Extrait des *Sitzungsberichte der philos.-philol. Classe der K. B. Acad. der Wiss.)*

La vie des grands savants de la Renaissance n'a pas toujours la dignité qu'on attendrait de leur génie. Sans rappeler les grossières luttes où fu-

rent mêlés les deux Scaliger, on en trouverait des exemples jusque dans la vie du paisible Juste-Lipse. Ses changements de religion lui ont été reprochés avec raison, avant même le réquisitoire eu règle dressé par Th. Sagittarius dans son *Lipsius Proteus* (1614). Lipse, en effet, se montra catholique chez le cardinal de Granvelle; il ne le fut pas moins à Louvain pendant le glorieux professorat qui termina sa vie; mais, dans l'intervalle, quand il enseignait à Iéna en 1575, il paraît avoir eu le plus grand zèle pour la confession d'Augsbourg. M. Karl Halm a mis en lumière une fois de plus les défaillances de cette conscience, dans l'étude qu'il a consacrée à l'authenticité des discours publiés à Darmstadt, en 1607, sous le nom de Juste-Lipse.

L'édition de Darmstadt, postérieure d'un an à la mort de Lipse, a pour titre : *Justi Lipsii orationes VIII Jenae potissimum habitae, e tenebris erutae*. Il est facile d'établir l'authenticité de sept des discours, mais il n'en est pas de même pour l'*Oratio de Concordia, habita Jenae XXIIX* (sic) *Julii hora octava Anno 1573 in promotione VII Magistrorum*. Dans un but de polémique, elle fut publiée à Zurich, du vivant de Lipse (1600), et celui-ci nia énergiquement qu'il en fût l'auteur. L'excellent article de M. Thonissen, dans la *Nouvelle biographie générale*, ne paraît point admettre son authenticité. M. Halm la démontre pourtant, en faisant voir la vanité de la défense opposée par Lipse, en rapprochant les dates et en invoquant l'admirable style de ce discours cicéronien. Muret seul à cette époque, dit-il avec raison, était capable de s'exprimer ainsi et encore n'aurait-il pas eu tant de pensée sous son beau langage. M. Halm fait suivre sa discussion d'une édition du *Discours sur la concorde*, avec les variantes de l'édition de Zurich. On s'explique, en le lisant, que l'illustre professeur de Louvain ait récusé la paternité de cette œuvre compromettante. Il y rappelait en termes énergiques la Saint-Barthélemy; il engageait l'Allemagne à s'unir pour résister au Pape et ne craignait pas d'employer, pour qualifier l'Eglise romaine, les plus violentes expressions : *Romana meretrix cum impuro grege purpuratorum, etc.* Luther n'en eût pas dit davantage.

P. de Nolhac.

---

22. — **J.-J. Rousseaus Religionsphilosophie.** Unter Benutzung bisher nicht veroeffentlicher Quellen. Von Charles Borgeaud Dr. phil. Genève et Leipzig. In-8, 1883, p. 168.

Bien que les historiens littéraires qui se sont occupés de Rousseau n'aient point négligé, autant que le suppose M. Borgeaud, de rechercher quelles furent ses opinions religieuses, ce côté de l'activité philosophique du grand écrivain a été souvent relégué au second plan; M. B. s'est proposé, sinon de combler cette lacune, du moins de faire connaître, avec plus de détails qu'on ne l'avait essayé jusqu'ici, le système re-

ligieux encore peu étudié de Rousseau. D'ailleurs ce système n'est pas uniquement exposé dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*, où l'on est d'ordinaire allé en chercher l'expression; les *Lettres écrites de la Montagne*, les *Rêveries*, ainsi que les œuvres inédites publiées par Streckeisen-Moultou, permettent d'en mieux comprendre la portée et la diversité; c'est le mérite de M. B. d'avoir soumis ces ouvrages à un examen attentif; il y a rencontré plus d'un renseignement précieux, et a pu ainsi retrouver la pensée intime de Rousseau qui ne se manifeste qu'en partie dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Le texte de cette profession écrit en 1761 et qu'il a eu la bonne fortune de découvrir, laisse déjà entrevoir les changements qu'elle a dû subir, avant de se fixer dans la rédaction définitive que l'on connaît.

Ce qu'il y a de contradictoire entre la première et la seconde partie de cette profession de foi célèbre a été depuis longtemps mis en lumière; M. B. s'est attaché à en diminuer l'opposition évidente, comme il a cherché, dans les phases diverses de son développement philosophique, l'explication de ce qu'offrent de différent les conceptions religieuses de Rousseau. Disciple des libres penseurs anglais, le sentiment religieux inné en lui put bien l'élever sans doute au-dessus de leurs théories négatives, il n'en a pas moins conservé toujours quelque chose de leurs doctrines, et M. B. n'est point parvenu à le justifier entièrement des reproches adressés à sa philosophie religieuse. N'est-ce pas jouer, par exemple, sur les mots que de vouloir, malgré son affirmation formelle, faire de Rousseau un partisan de la prière? S'il est incontestable aussi que l'auteur du *Contrat social* était personnellement l'ennemi de toute persécution, en est-il moins vrai qu'on a pu s'appuyer sur ce qu'il a dit dans le chapitre *De la religion civile* pour porter atteinte à la liberté religieuse? Le texte nouveau que M. B. nous donne n'y fait rien; mieux que le texte ancien, il est vrai, il peut bien montrer — ce qui a toujours été hors de doute pour moi — que Rousseau a été en réalité un partisan sincère de la tolérance religieuse; il ne prouve pas qu'il a été impossible de s'autoriser de ce chapitre pour la violer. M. B. n'est inattaquable que dans l'exposé qu'il fait du point de départ de la philosophie de Rousseau : le sentiment et la conscience; mais il n'y a là rien de nouveau; je reconnais toutefois que certains points du système ont gagné à être mis en lumière par lui.

En terminant, M. B. a cherché quelle place on doit assigner à Rousseau dans l'histoire générale de la philosophie religieuse; il n'a pas eu de peine à montrer qu'il forme comme la transition entre les libres-penseurs anglais et la philosophie allemande de la fin du siècle dernier; disciple des premiers, il est le précurseur des seconds; c'est un représentant incontesté de la philosophie du sentiment, c'est aussi, dans une certaine mesure, un philosophe croyant (*Glaubensphilosoph*); par là, comme le dit M. Borgeaud, il annonce Lessing (?), Jacobi et Schleichermacher; je suis surpris qu'il n'en ait pas fait aussi un prédécesseur

de Hamann et de Herder; mais il n'a pas oublié de rappeler l'influence que Rousseau a exercée sur le développement de Kant pendant la seconde période de son évolution philosophique. En somme, si cette étude offre peu de choses nouvelles, on y trouve résumés les derniers travaux qui se rapportent à la question; on ne la lira pas aussi sans intérêt ni même sans profit.

C. J.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le premier numéro de l'*Université*, paru le 10 janvier chez l'éditeur et rédacteur en chef du journal Léopold Cerf, renferme les articles suivants : *Le conseil supérieur et sa dernière session;* — *L'enseignement secondaire spécial;* — *Les thèses pour l'agrégation de philosophie* (les candidats auront cette année à s'expliquer sur la philosophie de Maïmonide; or les œuvres de Maïmonide coûtent à elles seules 150 fr.; et, ajoute l'auteur de l'article, il paraît qu'elles ne sont même point très faciles à trouver à ce prix, car on assure que la bibliothèque de l'Ecole normale n'a pas encore son exemplaire. Quant les candidats de Perpignan ou de Besançon auront-ils le leur?). — *Instruction primaire, les suppléments de traitement aux instituteurs*. Le reste du numéro est rempli par des informations diverses et par le bulletin de la « Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire. »

— M. Alfred Rambaud a été nommé titulaire de la chaire (nouvelle) d'histoire contemporaine à la Sorbonne.

— M. Olivier Rayet, suppléant de M. Foucart au collège de France, est nommé à la chaire d'archéologie près la Bibliothèque nationale, devenue vacante par la mort de Fr. Lenormant.

ALLEMAGNE. — Le recueil que M. Louis Geiger doit publier à Leipzig, à la librairie E. A. Seemann, et que nous avons annoncé brièvement, aura pour titre : *Vierteljahrsschrift für Kultur und Literatur der Renaissance*. Ce sera l'organe des études sur la Renaissance, qui étaient jusqu'ici dispersées dans des revues de toute sorte, historiques, littéraires, philologiques, etc. L'éditeur entend sous le nom de *Renaissance* le grand mouvement intellectuel qui s'étend du xive au xvie siècle en Europe. Les peuples qui viendront en première ligne seront l'Allemagne et l'Italie; mais les autres nations ne seront pas négligées. Les productions littéraires tiendront le premier rang; puis viendront les œuvres de l'art; par exception, on pourra traiter aussi de l'histoire politique. Le caractère du nouveau recueil est scientifique; mais les articles s'adresseront au grand public, qui témoigne aujourd'hui un goût très vif pour tout ce qui est relatif à la Renaissance; ils seront donc en même temps « anregend und gut geschrieben ». Chaque livraison renfermera, autant que possible, des gravures et des portraits, et le premier article aura toujours un caractère général. Le recueil sera ainsi divisé : 1° *Abhandlungen und Forschungen*, articles de fond, originaux, scientifiques, utilisant des documents inédits ou renouvelant par la critique l'étude de documents déjà connus, essais biographiques, recherches sur des œuvres importantes de la littérature et de l'art, aperçus sur les époques les plus remarquables de la littérature de la Renaissance et de l'humanisme;



2° *Neue Mittheilungen* : lettres inédites et dignes de l'impression; les archives et les bibliothèques d'Italie, et quelques-unes de l'Allemagne sont pleines de correspondances des articles et des écrivains de la Renaissance, et un grand nombre de ces correspondances méritent d'être connues. On publiera également sous cette rubrique de petits écrits, des ouvrages de courte étendue; les éditions critiques d'œuvres déjà éditées sont exclues; 3° *Miscellen* ou mélanges; on y trouvera des études et des documents qui n'auront pu, à cause de leur étendue ou de leur sujet, trouver place sous les deux rubriques précédentes, ou des communications sur des manuscrits ou sur d'anciens textes, etc.; 4° *Recensionen und Referate*. Un des principaux buts de la *Revue* est le compte-rendu critique, le plus complet possible, des ouvrages relatifs à la Renaissance; on évitera de donner aux articles une longueur démesurée qui en ferait de véritables études; l'éditeur ne sait pas encore s'il joindra à cette revue des livres une bibliographie, ou si cette bibliographie formera une rubrique spéciale. Il demande aux spécialistes leur avis sur ce sujet, aussi bien que sur les différents points de son programme. La revue paraîtra en quatre fascicules de huit à dix feuilles in-8°, qui seront publiés, autant que possible, au commencement de chaque trimestre. Les articles doivent être envoyés à M. L. Geiger, Berlin, Lützowstrasse, 77.

GRANDE-BRETAGNE. — Le lieutenant-colonel d'artillerie J. F. MAURICE, de l'*intelligence department* de l'armée anglaise, vient de publier (Londres, 1883, prix 2 s.) un volume intitulé : *Hostilities without declaration of war... from 1700 to 1870*. C'est un recueil de tous les cas où, depuis le siècle dernier, la guerre a éclaté entre deux puissances sans que l'une ait envoyé à l'autre une déclaration formelle de ses intentions. Sur les cent sept cas examinés, l'auteur en trouve un seul, celui de la guerre franco-allemande de 1870 qui ait été précédé de cette formalité que l'on considère habituellement comme usuelle et même indispensable (pp. 9 et 77). Il ne compte pas naturellement comme régulière, la déclaration de guerre à la Russie faite solennellement en 1854 par un *sergeant-at-arms* du haut des marches de la Bourse dans la Cité; l'avis s'adressait en effet plutôt à la population anglaise qu'à la nation russe. La conclusion du livre n'est pas formellement exprimée, mais elle est certaine; on la trouve entre chaque ligne et elle est tout à fait étrange : l'Angleterre compromettrait sa sécurité si elle laissait creuser le tunnel sous-marin de la Manche. La guerre éclatant perpétuellement sans avis préalable, les Anglais verront un beau jour sortir du train des régiments de turcos et autres Français qui viendront envahir l'île à l'improviste. Qu'on empêche donc à tout prix le percement du tunnel; c'est là le *ceterum censeo*... du colonel Maurice; c'est le point le plus curieux de son livre, sinon celui qui paraîtra le mieux porter la marque d'un esprit impartial et judicieux.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 11 janvier 1884.

M. Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, adresse à l'Académie des renseignements sur les fouilles pratiquées au forum, en face de l'église Saint-Cosme-et-Saint-Damien. On a mis au jour l'atrium de la maison des Vestales; c'est une large cour carrée, avec un bassin au milieu; autour de cette cour étaient rangées des centaines de cippes qui portaient les statues des Vestales, avec leurs noms. Onze cippes déjà mises au jour ont donné, entre autres, les noms des grandes prêtresses

Flavia Publicia, *Terentia Flaviola*, *Numisia Maximilla* et *Prætextata Crassi filia*. Parmi les statues qui ont été découvertes, on remarque celle d'une Vestale du IVe siècle; cette image avait été formée au moyen d'une ancienne statue divine, d'un type analogue à celui de la *Pudicitia*, dont on avait changé la tête. Des bijoux, suivant l'usage antique, ornaient plusieurs de ces statues. Le nom d'une vestale à laquelle était dédiée une inscription de l'an 364 a été effacé au ciseau; on se demande si le motif de cette sorte de *damnatio memoriae* ne serait pas la conversion de la Vestale au christianisme; un passage de Prudence mentionne, vers la même époque, la conversion d'une vestale. La plupart de ces statues étaient rangées auprès d'un four à chaux du moyen âge; elles étaient évidemment destinées à être détruites et converties en chaux. On sait que Raphael, dans une lettre célèbre, écrite à Léon X, se plaignait de voir détruire de cette manière beaucoup des chefs-d'œuvre de l'antiquité.

L'Académie procède à l'élection des commissions chargées de juger les concours ouverts pour divers prix. Ces commissions sont ainsi composées :

Prix ordinaire (*classer les noms géographiques de l'Occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques, etc.*) : MM. Renan, Derenbourg, Barbier de Meynard, Oppert;

Prix Bordin (*Etudier le Râmâyana au point de vue religieux*) : MM. Adolphe Régnier, Maury, Bréal, Sénart;

Prix Delalande-Guérineau (pour un ouvrage de critique sur un document écrit du moyen âge) : MM. Delisle, Hauréau, Jourdain, Luce;

Prix de la Grange (pour l'édition d'un ouvrage de poésie française du moyen âge): MM. Delisle, Gaston Paris, Luce, Paul Meyer;

Prix Stanislas Julien (pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine) : MM. Maury, Pavet de Courteille, d'Hervey de Saint-Denys, Schefer;

Prix La Fons-Mélicocq (histoire et antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France, Paris non compris) : MM. Delisle, Deloche, Luce, Paul Meyer;

Prix Fould (histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès) : MM. Ravaisson, de Vogüé, Heuzey, Albert Dumont;

Prix Duchalais (numismatique du moyen âge) : MM. Deloche, de Vogüé, P.-Ch. Robert, Riant.

L'Académie décide, au scrutin, qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Lenormant. L'exposition des titres des candidats est fixée au 25 janvier.

Ouvrages présentés : par M. de Witte : LENORMANT (François), *Manuel de numismatique;* — par M. Maury : A. DE BOISLISLE, *Correspondance des contrôleurs généraux avec les intendants des provinces*, t. II.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 26 décembre 1883.

M. de Barthélemy lit une note de M. Chabouillet sur une médaille antique appartenant à M. Duportal. Cette pièce contient les figures des divinités du système planétaire de Ptolémée.

M. de Barthélemy communique, en outre, de la part de M. de Laigue, consul de France à Livourne, la photographie d'une cornaline dans laquelle M. l'abbé Thédenat croit reconnaître une tête de Méduse.

M. l'abbé Thédenat annonce la découverte, aux environs de Laon, de vases en argent d'un beau travail. L'un d'entre eux porte le nom de *Genialis;* un autre est orné d'une guirlande ciselée et dorée.

M. de Villefosse communique la copie d'une inscription chrétienne qui lui a été adressée par M. Espérandieu, lieutenant au 77e régiment d'infanterie, actuellement en Tunisie. Cette inscription est ainsi conçue : *Rutilius episcopus in episcopatu vixit annis XXIII, mensibus II, diebus decem*. Il faut ajouter le nom de Rutilius à ceux des *episcopi Maetaritani*, réunis par Morelli.

M. de Villefosse communique, en outre, de la part de M. Schmitter, de Cherchell, la description d'une mosaïque trouvée près de cette localité et représentant *Orphée* entouré d'animaux.

Eugène MÜNTZ.

ERRATUM. (Compte-rendu des thèses de M. de La Blanchère.) P. 32, lignes 40 et 41, lisez « et les monnaies en témoignent, sous Ptolémée déjà les arts... » — P. 34, lignes 39 et 40, lisez « les bancs doivent affleurer en même temps sur une base considérable. » — P. 35, ligne 25, lisez 348 (au lieu de 548). — P. 37, lignes 6 et 9, *Anxur*.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

findesi det Annamagnacanske Haandskrift Nr. 351 fol., Skálholtsbók, og en Raekke andre Haandskriften, tilligmed et Ordregister til Gragás, Oversigter over Haandskrifterne, og Facsimiler af de vigtigste membraner, udgivet af Kommissionem for det Arnamagnacanske Legat. — KURSCHAT, Wörterbuch der littauischen Sprache. II Th. Littauisch-deutsches Wörterbuch. (Dernier travail du savant qui vient d'atteindre sa 77e année et déclare qu'il a terminé ses études sur le lithuanien; dictionnaire qui surpasse tous les précédents; l'auteur est lithuanien et connaît la langue beaucoup mieux que tous les autres grammairiens et lexicographes.) — COEN, Di una leggenda relativa alla nascita e alla gioventu di Costantino Magno. (Travail remarquable par le savoir, la sagacité et la réflexion,) — REISSMANN, Christoph Willibald von Gluck, sein Leben u. seine Werke. (Pour les dames.) — LISZT, Streifzüge, kritische, polemische und zeithistorische Essays, deutsch bearb. von. L. RAMANN. (Essais spirituels et étincelants.) — Centralblatt für Bibliothekwesen, hrsg. von O. HARTWIG u. K. SCHULZ. (Répond à un besoin depuis longtemps senti.)

— n° 2, 5 janvier 1884 : BUDDE, Die biblische Urgeschichte. — Luther, Dichtungen, hrsg. v. GÖDEKE. — RIEZLER, Geschichte des fürstlichen Hauses Fürstenberg u. seiner Ahnen bis zum Jahre 1509. — PREGER, Die Verträge Ludwig's des Baiern mit Friedrich dem Schönen 1325 et 1326. — NIPPISCH u. KOMERS V. LINDENBACH, Spanischer Successionskrieg, Feldzug 1707. (Très complet et très instructif.) — v. BERGMANN, Zur Geschichte der Entwickelung deutscher, polnischer u. jüdischer Bevölkerung in der Provinz Posen seit 1824. — Poetae latini minores rec. BAEHRENS. V. (L'éditeur sait trouver avec sagacité et bonheur de nouveaux mss., mais sa critique précipitée ne sait pas en tirer assez de profit.) — ENGELBRECHT, Studia Terentiana. (Travail très intéressant et assez complet sur les différences du style de Plaute et de Terence). — SCHOETENSACK, Beitrag zu einer wissenschaftlichen Grundlage für etymologische Untersuchungen auf dem Gebiet der französischen Sprache. (Manque des connaissances les plus élémentaires.) — JORET, Des caractères et de l'extension du palais normand (très instructif).

Deutsche Litteraturzeitung, n° 49, 8 décembre 1883 : BECK, Die Erbauungsliteratur der evangelischen Kirche Deutschlands. I. Vor Luther bis Moller. — G. H. SCHNEIDER, Freud und Leid des Menschengeschlechts. — Ph. WOLFF, Arabischer Dragoman, Grammatik, Wörterbuch, Redestücke der neuarabischen Sprache. 3e Aufl. (K. Th. Rückert : la principale valeur de ce Manuel consiste dans le lexique qui renferme près de 5000 mots en 242 pages). — Delectus inscriptionum graecarum propter dialectum memorabilium, iterum compos. CAUER. (Blass : a grossi du double, beaucoup de corrections et d'améliorations.) — K. G. ANDRESEN, Ueber deutsche Volksetymologie (Rüdiger : 4e édition de ce livre si utile). — Max REIMANN, Die Sprache der mittelkentischen Evangelien (Codd. Royal I A H u. Hatton 38.) — Datinele poporului Roman la immormentari de BURADA. (Gaster : livre consciencieux sur les usages et coutumes mortuaires des Roumains.) — DEHNER, Hadriani reliquiae. I. (Seeck : s'occupe exclusivement de l'inscription de Lambèse; commentaire détaillé et par endroits définitif.) — Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde, Bestimmungen über die Herausgabe handschriftlicher Texte, p. p. K. MENZEL. (Winkelmann.) — HALLWICH, Heinrich Matthias Thurn als Zeuge im Process Wallenstein. (E. Fischer : Thurn publia à Stockholm en 1636 une brochure intitulée « Abgenötigte, doch rechtmässige und wahrhafte Verantwortung »; Gindely en a retrouvé un exemplaire à Gotha, exemplaire que M. Hall-

wich reproduit entièrement avec des remarques et des additions; dans la 2e partie de l'ouvrage, Thurn traite de ses rapports avec Wallenstein et Kinsky; désormais on ne peut plus croire qu'il y ait eu, en 1633, trahison de la part du général; l'auteur assure dans sa préface que Wallenstein naquit le 24 septembre à Hermanitz sur l'Elbe.) — A. THUN, Geschichte der revolutionären Bewegungen in Russland. (A la fois profond, fait d'après les sources et clairement écrit.) — MONTEFRIDINI, Le piu celebri università antiche e moderne. (Denifle : mauvais.) — Les correspondants de Joubert 1785-1822, lettres inédites de M. de Fontanes, de Mme de Beaumont, M. et Mme de Chateaubriand, M. Molé, Mme de Guitaut, M. Frisell, Mlle de Chastenay, p. p. de RAYNAL, (L. Geiger). — Gerson WOLF, Die Juden, mit einer Schlussbetrachtung von W. GOLDBAUM. — O. BENNDORF, Griechische und sicilische Vasenbilder. IV. Schlusslieferung. (G. Treu.) — H. GRIMM, Zehn ausgewählte Essays zur Einführung in das Studium der neueren Kunst. — St. von BROECKERE, Memoiren aus dem Feldzuge in Spanien (1808-1814), im Originale hrsg.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 5 Dix-huitième année 28 Janvier 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 610, 12 janvier 1884 : Lectures a. notes on Shakspere a. other english poets, by Coleridge, now first collected by Ashe. — H. Zimmern, Maria Edgeworth (Blaikie : très bon). — Lorimer, The Institutes of the Law of Nations, a treatise of the jural relations of separate political communities; Lightwood, The Nature of positive Law ; Amos, The History and Principle of the Civil Law of Rom, an aid to the study of scientific a. comparative jurisprudence. — Juan de Valdès' Commentary upon St. Paul's first epistl to the church at Corinth ; Golden thoughts from the spiritual guide of Miguel Molinos, with preface by Shorthouse. — Mrs. Lynn Linton, The Girl of the Period, and other social essays. — P. Bourget, Essais de psychologie contemporaine (Saintsbury). — The Egyptian Question : Broadley, How we defended Arabi a. his friends, a story of Egypt a. the Egyptians (Burton). — The Epitaph on the countess of Pembroke (Hales). — Three greek birdnames (Houghton). — The myth of Cronus (Taylor et Cleerke). — A buddhist birth-story in Chaucer (L. Toulmin Smith). — The Massorah, compiled from manuscripts, alphabetically a. lexically arranged. II. Caph-Tav., by Christian D. Ginsburg (Tyler). — A new co-operative latin dictionary : Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik, hrsg. v. Wölfllin. Heft I. — Dialects of South China (Friend). — Latin etymologies (Stokes : lautia, laurus, larix.)— « Feft » and « Camp. » (Skeat). — The etymology of « Ambrosia » (Burton). — The origin of the Aryans (Westropp). — Maspero's Handbook to the Boulaq Museum, (Am. B. Edwards).

The Athenaeum, n° 2933, 12 janvier 1884 : Green, The conquest of England. — Sir James Caird, India, the land and the people. — The Book of Job, a new critically revised translation, with essays on scansion, date, etc. by B. Wright. — Low, Major-general Sir Frederick Roberts, a memoir. — The three hundredth anniversary of the first russian printer. — Deaf-mutes (Ellis). — The « Cartularium Saxonicum (Gomme). — Milton's Bible (S. E. de Morgan). — Street and Seymour, The cathedral of the Holy Trinity, commonly called Christ Church Cathedral, Dublin.

Literarisches Centralblatt, n° 3, 12 janvier 1883 : Hausrath, Kleine Schriften religionsgeschichtlichen Inhalts. — Borgeaud, J. J. Rousseau's Religionsphilosophie (voir le n° précédent de notre recueil). — Tylor, Einleitung in das Studium der Anthropologie u. Civilisation. — Kiepert, Wandkarte von Alt-Italien, von Alt-Griechenland. — Huber, Studien über die Geschichte Ungarns im Zeitalter der Arpaden. (Très instructif.) — Bachmann, Deutsche Reichsgeschichte im Zeitalter Friedrich III and Max I. I. (Méthode sûre, exposition impartiale, beaucoup de documents nouveaux.) — Wolf, Zur Geschichte der Wiener Universität. (Intéressant et neuf à beaucoup d'égards.) — Seeley, Stein, sein Leben u. seine Zeit. I, uebersezt von Lehmann. — Herzfeld, Einblick in das Sprachliche der semitischen Urzeit, betreffend die Entstehungsweise der meisten hebräischen Wortstämme. (Manque absolument de méthode et de critique.) — Flach, Geschichte der Griechischen Lyrik. I. (Méritoire, quoique l'auteur n'ait pas consulté de bons ouvrages et fait quelques erreurs; mais n'a pas été assez mûri et a éte publié trop précipitamment.) — Cauer, Delectus inscriptionum graecarum propter dialectum memorabilium. (2e édition ; on y reconnaît un regard plus exercé; tel qu'il est, ce livre est tout à fait recommandable.) — Thibaut, Wörterbuch der deutschen u. franz. Sprache. (Des défauts, mais aussi de grands mérites.) — Rönning, Beovulfs-Kradet, en literaerhistorik undersegelse. (Résultats à adopter en leur ensemble.) — Minor, Lessings Jugendfreunde. — Briefe von Hebel, hrsg. v. Behaghel. — Lacroix (P.), Directoire, consulat et empire.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — **28 janvier** — **1884**

23. — **Johannis Burchardi,** argentinensis, capelle pontificie sacrorum rituum magistri Diarium sive Rerum Urbanarum Commentarii (1483-1506). — Texte latin publié intégralement pour la première fois d'après les mss. de Paris, de Rome et de Florence, avec introduction, notes, appendices, tables et index, par L. THUASNE. T. II. (1492-1499). Paris, E. Leroux, 720 p. in-8.

La première partie du *Journal de Burchard* intéressait surtout les historiens de l'Italie et de la cour pontificale; le second volume que vient d'achever M. Thuasne vise plutôt l'histoire de France, et, par la publication du pontificat d'Alexandre VI, l'éditeur prend rang parmi les auxiliaires futurs de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. En effet, les continuateurs de Dom Bouquet abordent seulement le xive siècle; pour toute la période de la guerre de Cent Ans, pour le règne de Louis XI, leur tâche sera moins lente et plus facile, grâce aux travaux de la Société de l'Histoire de France et de l'Académie de Belgique, grâce aux publications si soignées des Quicherat, des Luce, des Kervyn de Lettenhove. Il n'en est plus de même lorsqu'on veut étudier les guerres d'Italie, les règnes de Charles VIII et de Louis XII : si les sources manuscrites sont riches, les documents imprimés sont rares et l'antique travail de Godefroy, les *Négociations diplomatiques de la Toscane avec la France* de M. Abel Desjardins forment presque seuls jusqu'ici le lot de la France. On s'en aperçoit en parcourant l'*Italie et la Renaissance* de M. Zeller (Didier, 1869, in-12), l'*histoire de Charles VIII* de Cherrier (*id.*, 1870, 2 in-12), voire la *Réunion de la Bretagne à la France* de M. Dupuy (Hachette, 1879, 2 vol. in-8); ces auteurs arrivent parfois à des interprétations nouvelles, à des conclusions originales : mais toujours ils torturent et triturent les mêmes documents. Cependant, toutes révérences gardées, l'histoire de Charles VIII et de Louis XII est encore à écrire. Les livres de seconde main vont répétant qu'alors la diplomatie naît et se développe; mais ils connaissent peu ou ne pénètrent pas les correspondances des ambassadeurs; ils ne mettent point en concordance les faits avec les négociations, quand ils devraient supposer moins et citer davantage. Les *Diarii* de Sa-

nuto publiés à Venise, le journal de Burchard lui-même, viennent assurer la chronologie : il n'y a plus qu'à entourer le texte des chroniqueurs par des citations nouvelles et bien choisies, et l'on égalera Buser dans ses *Beziehungen der Mediceer zu Frankreich* (Leipzig, 1879, in-8) ou M. Pélicier dans son *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu* (Picard, 1882, in-8).

Les écrivains, comme les soldats de Charles VIII, semblent hésiter à entrer en Italie et se sont arrêtés au pied des Alpes : M. Picot, appuyé sur le journal des Etats généraux de 1484 et les procès-verbaux du Conseil de Régence, a traité du Parlement de Paris sous Charles VIII, des débuts du règne et du procès d'Olivier le Daim; M. Pélicier a prouvé qu'Anne de Beaujeu ne fut que la « moins folle femme du monde »; elle était trop avide d'argent, et, si elle prépara la réunion de la Bretagne au domaine, elle conseilla au futur connétable de Bourbon de s'allier à l'Empereur. Pour la suite du règne, seule, les publications analogues au livre de M. T. nous feront comprendre comment l'expédition d'Italie *fu più colpo italiano che francese* : le pape Alexandre VI se laisse lui-même dominer par les intrigues du duc de Milan et en arrive à *ludovicheggiare*. Consultez les dépêches inédites de Philippe Valori, ambassadeur de Florence à Rome, données en appendice par M. T. d'après les archives de la république, et les *lettere agli Otto di Pratica*. Partout il est question du More ; il semble trôner en la chaire de saint Pierre (cf. n[os] 8, p. 622 ; 11, p. 626 ; 21, p. 638, etc.) ; c'est lui qui conduit le voyage de Charles VIII à l'aller comme au retour, et la temporisation de Venise semble n'y guère servir. Pour l'entrée et le séjour du roi dans Rome, il faut recourir aux bulletins de campagne publiés par M. de la Pilorgerie d'après les incunables de la bibliothèque de Nantes ; mais c'est le vainqueur qui parle, c'est un Français qui écrit ; on voudrait lui opposer le témoignage d'un vaincu, la relation d'un ambassadeur florentin ou italien ; malheureusement tous se taisent et l'on ne peut que feuilleter la *chronique de Malipiero*, les *diarii de Marino Sanuto*, les *secreta Senato Veneziano*. Mais Burchard prend la parole (éd. Th., p. 217 240) : il nous montre sa maison envahie, ses chevaux et ses ânes mis à la porte de l'écurie pour loger ceux des vainqueurs; plus loin la demeure de Paulo di Pianca est pillée ; ses deux fils sont tués; les Juifs sont massacrés : on se croirait revenu au temps où du Guesclin, menant les Grandes Compagnies en Espagne, rançonnait au passage le pape d'Avignon.

L'importance que ce volume présente pour l'histoire des guerres d'Italie ne doit pas faire oublier qu'il est tout consacré au pontificat d'Alexandre VI, ce *marrane*, ce *circoncis*, comme l'appelait Jules II. Dès les premières pages, quelques phrases incidentes de Burchard le convainquent de simonie; cinq cardinaux repoussent ses dons et son argent : « Hi soli nihil habere voluerunt dixeruntque in pontificatu « *voces dandas esse gratis et non muneribus*... Quod *argentum* fertur « fuisse *datum* dicto Ascanio pro habendo ejus voto ; civibusque Roma-

« nis *multa promisit* » (éd. Th., p. 3). Le pape s'entoure de ses bâtards, de Lucrèce Borgia, de César, le futur duc de Valentinois, de Jean, duc de Gandia ; il semble se faire honneur de sa belle et nombreuse postérité aux yeux des ambassadeurs étrangers et du sacré collège. Il célèbre au Vatican les premières noces de Lucrèce avec Giovanni Sforza et fait asseoir à ses côtés Julie Farnèse, sa concubine, l'*épouse du Christ*, comme l'appelle Stefano di Castrocaro dans une lettre à Petro de Vectoriis (éd. Th., p. 80). Toutefois, c'est une interpolation d'Infessura et non le texte de Burchard qui entasse toutes ces infamies, à lire dans le latin, sans les traduire en français ; Infessura n'en semble pas sûr lui-même : « Et « multa alia dicta sunt que hic non scribo, que aut *non sunt,* vel si sunt, « incredibilia » *(Ibid.)*. Mais notre bon Strasbourgeois, malgré sa réserve, est encore plus probant ; ainsi, après un assassinat manqué et dirigé contre le pronotaire Andrea Spirito, « SS. D. N. erubuit et vide- « batur *valde dolere* quod res acta esset ita *inepte* » (p. 555). Nous recommandons surtout la correspondance du pape avec le sultan Bajazet II en décembre 1494 ; comme les Vénitiens, Alexandre VI songe à ses intérêts d'abord, ensuite à la chrétienté. Dans ses instructions à son ambassadeur, Georges Buzardo, Alexandre VI se déclare le bon ami du Turc : « *Veram* et bonam *amicitiam* quam habemus ad invicem » (p. 204) ; en retour, le sultan croit le pape si avide et si peu scrupuleux qu'il lui promet 300,000 ducats pour envoyer en l'autre monde son frère Djem, muni d'un viatique d'un nouveau genre : « Cum illo meliori « modo quo placebit vestre Magnitudini, dictum Gem, *levare fecerit* « *ex angustiis istius mundi et transferre ejus animam in aliud seculum* « *ubi meliorem habebit quietem* » (p. 209).

Alexandre VI ne fut pourtant pas un monstre dans une époque où le vice était épidémique, où la fourbe et la force primaient le droit ; il en eut aussi toutes les aspirations salutaires, il voulut, comme les rois ses voisins, rendre absolue son autorité et devenir un Louis XI en tiare. Il rendit plus facile l'exercice de la justice, il défendit les guerres privées ; le 1[er] mai 1494, une commission fut composée des conservateurs de Rome, des chefs de quartier et de quatorze citoyens pour remanier, corriger et compléter les constitutions anciennes et nouvelles, pour unifier la législation. En 1498, il voulut établir en Italie, à l'imitation de Ferdinand le Catholique, la confrérie de Sainte-Hermandad, pour poursuivre les brigands et les bandits, pour réprimer leurs pillages. Ses défauts, comme ceux des empereurs romains, ne tournaient qu'à la perte de ses cardinaux, de ses courtisans ; ses aptitudes administratives améliorèrent un peu le régime si troublé du domaine de saint Pierre. Cette réhabilitation partielle, que nous ne pouvons qu'ébaucher, sera aidée et complétée par d'autres passages de Burchard, que l'on considère à tort comme l'accusateur entêté et aveugle d'Alexandre VI.

Si le pape est à louer par certains côtés, on n'en saurait dire autant du clergé qui l'entoure : le texte de Burchard et les notes de M. T. s'ac-

cordent pour le confondre et dévoiler une profonde corruption (voyez, par exemple, la note 1 de la p. 442); la note 2 de la p. 79 permet de réunir tous les textes établissant que les monastères de filles n'étaient plus que de mauvais lieux. Aussi l'on comprend l'indignation des âmes généreuses : la tentative de Jérôme Savonarole (éd. Th., pp. 440-460) pour ramener à la foi primitive cette société si éprise d'art, mais si insouciante de bien faire, rappelle l'hérésie de l'*Evangile éternel,* mais annonce, en même temps, la révolte de Luther et l'ère de la Réforme.

Il faudrait dépasser les limites d'un article pour énumérer tous les renseignements que renferme ce volume, tous ceux surtout qu'y ajoutent les notes et l'appendice de l'éditeur. M. T. démontre une fois de plus que la *Vierge à l'Enfant Jésus* peinte par Luca Santo, qui vivait à Florence au XIe siècle, n'est pas l'œuvre de saint Luc (p. 44, note). Les médecins trouveront leur compte à la p. 521, dans la note où M. T. discute l'origine de certaine maladie, dite française ou italienne, et qu'on a fait venir des Antilles, à la suite de Ch. Colomb ; elle doit plutôt être originaire de la Malaisie ou de la Chine : les caravanes l'ont apportée jusqu'à Alexandrie et de là les Génois et les Vénitiens l'ont communiquée à leurs compatriotes. Enfin, l'ouverture du jubilé de 1500 est décrite à la fin du volume avec une minutie qui plaira aux canonistes; c'est là qu'il est parlé des *portæ aureæ* oubliées par Du Cange en son glossaire ; la tradition ni les bulles anciennes n'en faisaient plus mention au temps de Burchard qui paraît, sur ce point, avoir renouvelé le cérémonial.

Ce second volume, édité par M. Thuasne, a donc tenu ce que promettait le premier ; le texte est dressé avec soin ; notes et appendices sont bien placés et bien choisis : notre satisfaction sera complète lorsque le troisième volume nous aura apporté une étude sur Burchard et son œuvre au début, un copieux index alphabétique à la fin.

L. P.

---

24. — **Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV,** publiés d'après le ms. authentique appartenant à M. le duc des Cars, par le comte DE COSNAC (Gabriel Jules) et Edouard PONTAL, archiviste paléographe. Tome II, Janvier 1687, décembre 1688. Paris, Hachette 1883.

Le premier volume de ces Mémoires a paru l'année dernière, et il en a été rendu compte ici-même. Le second paraît avec une petite note indiquant que la collaboration de M. Arthur Bertrand a cessé à partir de la p. 113. M. Bertrand, avant de se retirer, avait établi le texte des années 1689 et 1690, texte qui n'est pas encore publié, et un nouvel archiviste paléographe lui a succédé comme collaborateur de M. le comte de Cosnac. Ce qui était vrai du premier volume l'est du second ; l'absence de tables est fâcheuse, d'autant plus fâcheuse qu'on ne lit pas pour

le plaisir de lire ces Mémoires du marquis de Sourches. Il y a un abîme entre cette gazette utile, mais insipide, et le chef-d'œuvre de Saint-Simon. Le marquis de Sourches a éprouvé le besoin de commenter lui-même son ouvrage et ses notes auraient gagné bien souvent à être supprimées. Il ne faut pas chercher dans ce volume un portrait vivant ou un tableau tracé de main de maître. On lit avec stupéfaction, à la page 39, que le catholicisme était persécuté en Angleterre sous Jacques II en 1687, et la petitesse d'esprit du marquis de Sourches éclate à toutes les pages. Mais les Mémoires de Saint-Simon ne commencent qu'en 1692, et l'on est, somme toute, bienheureux de savoir presque jour par jour ce qui s'est passé à la cour et à la ville durant les cinq ou six années qui ont précédé.

A. Gazier.

CORRESPONDANCE

Lettre de M. Clément-Janin et réponse de M. Picot.

La *Revue critique* du 5 novembre dernier m'a pris à partie, à propos des *Imprimeurs et des Libraires dans la Côte-d'Or;* c'était absolument son droit. Mais où M. Emile Picot passe toute mesure, c'est quand il écrit : « Il ne suffit pas de nous donner un résumé plus ou moins exact des notices biographiques *que l'archiviste de la Côte-d'Or a dressées* à l'aide des actes dont il a fait le dépouillement (l'absence de renvois aux sources *montre suffisamment que ce n'est pas M. C.-J. qui a fait les recherches*...) Ces lignes constituent bel et bien une accusation de plagiat, et cette accusation atteint deux personnes : M. Joseph Garnier, archiviste de la Côte-d'Or, et moi-même. Quand on écrit de pareilles choses, on les prouve ou l'on se rétracte. J'attends de M. Picot l'une de ces deux solutions.

Clément Janin.

Réponse de M. Picot.

M. Clément-Janin a vu dans un passage de l'article que nous avons consacré à son ouvrage une accusation de plagiat; les lecteurs qui ont sous les yeux le passage incriminé peuvent constater que ce n'est pas là le reproche que nous lui avons adressé. L'auteur des *Imprimeurs dans la Côte-d'Or* s'exprime ainsi à la fin de sa préface : « Je ne veux pas terminer sans remercier mes compatriotes de leur obligeance à seconder mes recherches. Archives, bibliothèques publiques, bibliothèques privées, tout a été mis à ma disposition avec un empressement qui m'a vivement touché, etc. » Il nous a paru dès lors naturel d'expliquer ainsi

que nous l'avons fait l'absence de renvois aux sources. M. Clément-Janin nous affirme qu'il a fouillé lui-même les archives; nous ne demandons pas mieux que de l'en croire. C'est là, du reste, un point tout à fait secondaire et qui ne change rien à l'opinion que nous avons émise sur son livre.

Emile PICOT.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Soutenance de M. J. Loth.

I. Thèse latine : *De vocis Aremoricæ usque ad sextum post Christum natum sæculum, forma atque significatione*. 53 pp. Rennes. Imprimerie Baraise. — II. Thèse française : *L'émigration bretonne en Armorique du* Ve *au* VIIe *siècle de notre ère* 260 pp. Rennes. Imprimerie Baraise et Cie.

I

M. Loth a étudié dans sa thèse latine la forme et le sens du mot *Aremorica :* il s'est appliqué à déterminer, l'extension de ce nom à trois époques, celle de César, celle de la *Notitia dignitatum* et la période intermédiaire.

M. L. avait d'abord proposé à la Faculté une thèse *De verbo celtico.* La Faculté n'a point accepté le sujet et M. L. a publié en français son projet de thèse latine (vocabulaire vieux breton, 56e fascicule de l'Ecole des Hautes-Etudes).

M. Himly loue M. L. de la netteté de sa division, sa thèse est construite et bien construite. La table est plus complète encore que le livre; pour le 3e paragraphe du chapitre II, il n'y a presque rien dans la thèse, c'est qu'on ne pouvait rien trouver, Pour le chapitre I, M. L. a cause gagnée. Au chap. II, il a fait bon usage des sources très peu nombreuses. L'index est un index de pauvreté, tout tiendrait presque en une page et demie. M. Himly regrette que M. L. n'ait pas eu l'idée d'indiquer que les modifications géographiques du terme Armorique rentrent dans un cas général : il en est de même pour la Bourgogne, la France, l'Aquitaine. C'est là une véritable philosophie de la géographie. Il aurait fallu faire ressortir la différence considérable qu'il y a entre les renseignements officiels et ceux des historiens, des géographes descriptifs, des poètes. Les vies de saints sont une source intéressante par les renseignements qu'elles donnent sur la conscience populaire, mais dangereux, si l'on veut y puiser des renseignements positifs.

M. Pigeonneau loue M. L. d'avoir choisi un sujet étroit, limité; c'est bien une thèse qu'il a faite et non un livre. Il regrette l'absence d'une carte. M. Pigeonneau ne veut pas entrer dans la discussion étymologique. P. 6. M. Loth maintient très nettement que le « Ἀρβόρυχοι » de Procope ne s'explique que par une erreur de copiste, le *ν* ne pouvait à cette époque s'être substitué à l'*m*. Chapitre II. On rencontre trois opinions principales sur l'étendue de l'Armorique : l'une la fait aller seulement de la Seine à la Loire, l'autre, c'est celle de Dubos, l'étend des bouches du Rhin à Bayonne, la troisième, que M. L. a à peu près adoptée pour l'époque de la *Notitia*, lui donne pour limites la Garonne et la Somme. M. L. soutient qu'à l'époque de César, il a existé une confédération armoricaine semblable à celle des Eduens ou des Arvernes. Où César dit-il cela ? M. Loth répond qu'il ne prétend pas que César le dise formellement, mais qu'on peut le conclure de certains faits, du rôle des Vénètes par

exemple, et surtout du contingent en bloc qui est demandé aux cités armoricaines dans l'assemblée gauloise. Il est certain que César donne spécialement le nom d'armoricaines à certaines tribus; mais quelles sont-elles? Certains peuples (Messapiens, Morins, Aulerques Eburovices) ne sont pas armoricains malgré leur situation, puisqu'ils fournissent des contingents séparés; mais on ne peut tirer du passage de César quels étaient les peuples qui faisaient partie de la confédération. Pour les Esuvii, la question n'est pas résolue. On ne sait où situer exactement les Ambibarii, bien que M. L les mette dans l'Avranchin. La situation des Aulerci Diablintes paraît démontrée. Le travail de M. de la Borderie sur la question est définitif. La situation des Curiosolites à Corseult est certaine aussi, mais comme celle des Diablintes, elle a été contestée. Quant à la question des Lemovices, M. L. semble y avoir insisté un peu longuement. M. L. répond que s'il a tant insisté, c'est que s'ils entraient dans la confédération, toutes les limites seraient entièrement modifiées. Il conteste les conclusions auxquelles la vie de saint Védastus a conduit M. Deloche. La correction en Lexovii est douteuse pour M. Pigeonneau. M. L. répond qu'il s'est rendu aux arguments de Nipperdey. M. Pigeonneau trouve que M. L. fait disparaître les Ambiliati, sans rechercher suffisamment ce qu'ils pouvaient être; ne seraient-ils pas les mêmes que les Ambibarii? Pourquoi, dans son troisième paragraphe, M. L. n'a-t-il pas reproduit exactement le texte de l'édition de la *Notitia* dont il se servait? il a écrit Garronensium pour Carronensium, Garronensium pour Grannonensium. Pour M. L., le *Tractus Armoricanus et nervicanus* s'étend de la Garonne (Blaye est une des garnisons qui y sont comprises) jusqu'à la Somme, limite de la Belgique Seconde. Pour Blabia, l'identification avec Blaye est certaine. L'opinion de M. L. sur la double mention, Grannonum et Grannona, est très vraisemblable. Il a eu raison d'écarter Guérande, les raisons phonétiques s'opposent à cette assimilation et le « in litore Saxonico » ne prouve rien. Les Saxons ne sont jamais venus à Guérande. Le *litus Saxonicum* ne doit pas avoir de limites, c'est une expression qui est restée vague. mais il n'est jamais allé jusqu'à la Loire, ç'aurait été le commandement le plus étendu de l'Empire. Il aurait fallu faire remarquer le double emploi à propos de Chartres. Le *Tractus armoricanus* comprenait des pays non maritimes, Clermont-Ferrand par exemple, mais cette signification nouvelle n'est pas entrée de suite dans l'usage : on en trouve la preuve dans Sidoine Apollinaire. Le reproche que M. Pigeonneau adresse à M. L., c'est de n'avoir pas distingué assez nettement des autres les points certains.

M. Havet juge que M. L., dans son premier chapitre, n'a pas suivi un ordre très méthodique. Il cite quelques-uns des passages où se trouve le mot *Aremorica*, il discute sur la présence de l'*e*, ailleurs sur la prosodie de la seconde syllabe, il cite d'autres passages, et discute sur le χ de la transcription grecque. Il aurait fallu citer tous les passages où le mot se trouve par ordre chronologique, indiquer les variantes de ce mot dans les mss. de chaque auteur. Dans le système adopté par M. L., l'argumentation porte chaque fois sur un choix un peu arbitraire de passages. Il aurait fallu donner un catalogue complet des formes indo-européennes anciennes et des formes celtiques modernes, qui peuvent éclairer sur le sens, la prononciation et la quantité du mot *Aremorica*. M. L. n'a pas toujours consulté les éditions les plus récentes et les plus complètes en renseignements. Pour Eutrope, il existe une grande édition critique, celle de Droysen dans les « Monumenta Germaniae » : en regard du texte latin, il y a une traduction en grec de Παιάνιος : la transcription par χ s'y retrouve partout comme dans Procope; c'est aux auteurs que remonte le fait, non aux copistes. Pour la question des Lemovices, M. L. s'en est trop strictement tenu à Nipperdey. Nipperdey, pour éclaircir deux difficultés, remanie trois passages : dans les

deux derniers, pour des raisons philologiques et géographiques, il faut corriger *Lexoviis* et *Lemovices,* mais le Lemovices du premier passage est inattaquable philologiquement. Dans l'énumération faite par César, on peut distinguer trois groupes: dans le premier où il s'agit des grands peuples, il varie ses formules ; pour deux peuples ayant un même contingent, il donne à chacun un membre de phrase : dans le second groupe, il n'emploie plus que le nom de nombre *octona, quina milia;* il est impossible de transporter dans ce second groupe, *totidem Lemovicibus.* Quant aux autres passages, les modifications sont corrélatives, il faut enlever *Lexoviis,* correction fourvoyée et la mettre à la place de *Lemovices.* M. Havet loue M. L. de sa bonne latinité.

II

M. L. a divisé sa thèse en quatre chapitres : le premier est consacré à la critique des sources ; dans les trois autres, il étudie l'état de la péninsule armoricaine au ve siècle, l'état des Bretons insulaires, puis il essaye de déterminer la date de l'émigration et la manière dont elle s'est faite.

M. Himly loue la très bonne composition de la thèse. Il aurait mieux valu fondre avec l'introduction le chapitre sur les sources. Une carte aurait été fort utile. M. Himly demande ce qu'il faut penser de Nonnius. Pour M. L., il n'a pas existé; en tous cas, on ne sait rien de lui. L'œuvre qui porte son nom est du ixe siècle, elle est composée d'éléments pris de tous côtés. On peut penser qu'il y en a qui datent du vi^e et du viie siècles. M. L. se range à l'opinion de M. de la Borderie; on a, dans Nonnius, un écho des traditions des Bretons. L'*Historia Britonum* semble avoir été écrite dans le Cumberland. On ne peut distinguer nettement la légende de l'histoire, mais la *Genealogia regum Saxonum,* qui ne se trouve que dans quelques manuscrits, est, d'après M. L., absolument authentique; elle a peut-être été traduite du breton. M. Himly félicite M. L. de l'étude qu'il a faite des saints bretons.

M. Lavisse remercie M. L. des modifications qu'il a faites à sa thèse. Elle est très bien divisée; il subsiste cependant quelques obscurités. Dans l'Introduction, M. L. expose la question par allusion, comme s'il la supposait connue. Les ouvrages qu'il cite, il les suppose connus eux aussi. Le lecteur n'est pas mis en face de la question et cela dans tout l'ouvrage; il trouve des allusions aux faits, mais non les faits eux-mêmes. M. Lavisse donne des exemples de ces obscurités de détail. P. 95. Il y a uue solution de continuité dans le raisonnement. Les Bretons ont été plus difficiles à romaniser, dit M. Loth. Vient une phrase où l'on montre qu'ils ont été faciles à vaincre. C'est une habitude de M. L. d'avoir en tête plusieurs idées et d'interrompre son développement. P. 149. Pourquoi M. L. veut-il que Gildas se trompe et fasse une confusion en disant que les Bretons ont appelé au secours Aetius, consul pour la troisième fois? La question est peu importante, mais le procédé de raisonnement est incorrect. Gildas peut très bien avoir composé la lettre attribuée aux cités et avoir eu cependant un renseignement exact. Qu'a voulu redire M. L. en écrivant : « Il n'est donc pas trop téméraire de supposer que Gildas a commis un anachronisme? » M. L. avoue qu'il y a là solution de continuité : il pense qu'il aura laissé tomber une phrase. M. L. sera professeur d'histoire, c'est pourquoi M. Lavisse lui adresse cette critique : p. 25, il traite des sources d'une histoire très obscure; il aurait fallu des renseignements plus précis pour permettre au lecteur de se reconnaître. M. L. répond qu'il a craint d'être trop long. M. Lavisse fait remarquer qu'Annales d'Hincmar est un titre inexact. Eginhard, Ermoldus Nigellus sont des indications trop vagues. Il eût été très bon de faire le dépouillement du cartulaire de Redon, d'insister sur ce qu'on peut y trouver sur l'état des personnes et des ins-

titutions. M. Lavisse aurait aimé des explications sur Gildas. D'après M. de Sybel, Gildas ne doit pas être traité avec dédain. Plus ancien que les autres écrivains, il représente une tradition purement bretonne qu'on peut comparer à la tradition saxonne de Bède. Les deux traditions représentent différemment l'invasion des Saxons. M. L. croit qu'on exagère beaucoup la valeur de Gildas. M. Lavisse le renvoie à la dissertation de Sybel, en l'engageant à la contredire. Il demande à M. L. son avis sur l'*Histoire d'Angleterre* de Lappenberg et le *Growth of the commonwealth* de Palgrave. M. L. admire beaucoup Lappenberg. M. Lavisse dit à M. L. de ne pas se décourager parce que Gildas n'est pas intelligent; M. L. sait quel bon parti il a lui-même tiré des vies de saints. Le chapitre sur les sources communes aux deux Bretagnes est fort bon. M. L. passe trop rapidement sur les faits, comme s'il ne s'y intéressait pas : ainsi. p. 72, à propos de l'établissement des Romains dans la Bretagne. Au sujet de Riothime et des Bretons, il y a une bonne dissertation dans Jahn: *Geschichte der Burgundionen*. P. 98. Comme preuves de la vigoureuse résistance des Bretons, il y a des textes dans Lappenberg qu'on aurait pu citer. P. 176. Le chapitre sur l'établissement des Bretons en Armorique est peu développé. M. L. n'a pas assez le sentiment de la difficulté des questions d'organisation sociale. P. 103. Pour l'état des personnes et des terres en Bretagne, M. L. parle trop des Gallois. Il répond que, n'ayant pas de textes sur les Bretons, il a bien fallu qu'il se serve des textes gallois : si les Gallois sont encore Bretons au xe siècle, à plus forte raison l'étaient-ils au vi^e. M. Lavisse trouve le procédé dangereux : M. L. l'a d'ailleurs lui-même indiqué, p. 123 : « Ces lois ont un caractère moderne. » A partir de la p. 113, il y a bien des obscurités. P. 116. Le pays se divisait en *cantref;* qu'entend M. L. par *tref* ou tribu? Il répond que c'est à peu près une paroisse. M. Lavisse trouve que l'explication eût été bonne à donner. De même pour la *commot :* M. L. explique que c'est une division variable et mal définie, mais cela eût été bon à dire dans la thèse. M. Lavisse ne peut admettre l'existence de ces cadres territoriaux : comment les adapter à la division par familles? C'est, répond M. L., que les deux divisions reposent sur des principes différents. M. Lavisse est heureux qu'il ait vu la difficulté. Une erreur domine tout ce chapitre : l'assimilation de ce régime avec le régime féodal. M. L. répond que tout dépend du sens où l'on prend le mot féodalité; si par là on entend des liens personnels, ils existent chez les Gallois. M. Lavisse fait remarquer qu'il en est de même chez tous les Aryens. P. 216. Le chef principal duc, comte ou roi : un historien de profession eût commenté ces trois termes. M. L. répond qu'on change de terme suivant le moment et les sentiments que l'on a pour le chef. Il eût fallu le dire dans la thèse. Le droit de justice de Salomon s'exerce-t-il sur tout le duché? Pour M. L., il est inégal et limité. Les machtierns sont de vrais rois. Il renvoie au cartulaire de Redon (p. 221) pour montrer comment le roi exerce la justice. Or ici, c'est un abbé qui réclame contre une spoliation, cela n'indique pas que le roi exerce la justice, les abbés sont sous la protection du roi; quand le roi leur fait rendre ce qu'on leur a pris, ce n'est pas un acte de juridiction. Quant aux machtierns, ont-ils une autorité propre, sont-ils des représentants? M. L. répond qu'ils ont une autorité propre. Les missi sont imités des Carolingiens. On n'en trouve, du reste, qu'un seul. M. Lavisse remarque qu'il est très difficile d'établir les rapports des machtierns et du roi. Le machtiern relève du roi, dit M. L., mais agit comme un seigneur indépendant. M. L. parle d'un appel du machtiern; est-ce bien un appel? Ce n'en est pas un dans l'espèce citée, et le terme qu'il emploie indiquerait qu'il y a deux degrés de juridiction. M. Lavisse résume ses critiques. M. L. voit les difficultés, mais il n'a pas l'air de les voir. Ses connaissances historiques ne suffisent pas pour lui permettre de comprendre cer-

taines questions. Il énumère les effets de la conquête romaine, villes, colonies, voies, civilisation, et conclut que le changement qui s'est produit n'est que matériel et qu'il n'est pas moral. D'après lui, la Bretagne est restée celtique. Les Gaulois se sont vite romanisés; on oppose leur mollesse à l'énergie des Germains. Si les Germains ni les Bretons n'ont été romanisés, n'est-ce pas qu'il fallait que l'action romaine s'arrêtât quelque part? La Grande-Bretagne a-t-elle été également romanisée dans toutes ses parties? Les Anglo-Saxons n'ont-ils pas été plus destructeurs que les Franks? M. L. juge qu'ils l'ont été beaucoup moins qu'on ne croit; il est resté dans l'ouest des villes romaines et même, en territoire saxon, des colons gallois. Il est d'ailleurs très difficile de se rendre compte des conditions. Il est à remarquer pourtant que les Gallois ont conservé leur nationalité contre les Saxons et les Normands. M. Lavisse indique comme une question fort intéressante la lutte des Franks contre les Bretons. Chilpéric a constitué contre eux un *ducatus Cenomannicus* : du Maine, de l'Anjou, de la Touraine on a fait une marche. C'est là que sera plus tard le marquisat d'Anjou où ont commencé les Capétiens. M. L. a bien montré la résistance de l'Eglise bretonne aux usages romains, la façon différente de compter Pâques. Depuis, les Anglo-Saxons sont devenus les serviteurs de la papauté. Les Eglises des Gaules étaient sœurs, celles de Germanie, filles de l'Eglise de Rome, voilà pourquoi les unes ont résisté, tandis que les autres obéissaient. Plus tard, ce sont ces Eglises, filles de Rome, qui l'ont abandonnée et fait la Réforme, tandis que la papauté s'appuyait sur ses Eglises sœurs. M. Lavisse a, en somme, une très bonne opinion de la thèse. Il y a de très bonnes discussions sur les cités, sur les évêchés, sur le recul du bas breton au xe siècle. M. L. a le grand talent de ne pas reculer devant les questions difficiles. Il va être professeur d'histoire. Il aura un instrument que tout le monde n'a pas : la philologie, qui lui donnera une grande autorité. De là la nécessité de voir mieux les faits, de les étudier directement et d'acquérir plus de connaissances générales qui lui montreront mieux les difficultés et ce qu'il y a d'intéressant dans les questions, et le prémuniront contre la tentation de généraliser ce qu'il trouvera en Bretagne. Le nombre des historiens qui travaillent est peu considérable ; M. L. est de ceux qui donnent des espérances.

M. Fustel de Coulanges loue M. L. de s'être attaqué à un problème très difficile. Evidemment, il y a eu une émigration bretonne en Armorique. Le problème, c'est de savoir comment elle s'est faite et les conséquences qu'elle a eues? Etant lui-même très incertain, M. Fustel de Coulanges espérait avoir une solution. Les documents en sont insuffisants, aucun n'étant contemporain de l'émigration. Ni Gildas, ni Grégoire de Tours ne disent comment elle s'est faite. M. L. rappelle le passage où l'évêque de Vannes va au devant du roi et se plaint des Bretons (p. 181). Le texte ne veut pas dire qu'il y a en Bretagne deux populations et que le représentant des Gallo-Romains vient réclamer contre le joug des Bretons. « In captivitate Britannorum positi, » ne se rapporte pas à l'émigration antérieure d'un siècle, mais à un fait particulier : l'évêque a été obligé par les Bretons à se tourner contre les Franks. Il n'est pas question de la conquête. M. L. répond que du moins les Britanni sont distincts des Veneti, qu'il y a entre les deux populations une hostilité. M. Fustel de Coulanges lui dit de nouveau qu'il n'y a pas de textes contemporains de l'émigration. Les quatre manuscrits de la vie de saint Samson sont du xe siècle, mais, dit M. L., ils ont été rédigés longtemps auparavant et Samson déclare qu'il a émigré de Bretagne en Armorique. M. Fustel de Coulanges demande s'il dit qu'il est venu en conquérant? Cela semble du moins, d'après M. Loth. Il faut ajouter le texte de Grégoire de Tours qu'il ne veut point abandonner, les guerres contre les Francs et certaines chartes du cartulaire de Redon où l'on parle d'une région où les Bretons sont les maîtres. On voit

les gens du pays attachés à la glèbe et en hostilité contre les Bretons. M. Fustel de Coulanges lui demande comment il le prouve ? Il ne trouve qu'une preuve, une anecdocte (p. 182). Pour M. L., elle est caractérisque; ce paysan parle comme aujourd'hui un breton français parlerait d'un breton bretonnant. Ermold le Noir dit que les Bretons ont expulsé les propriétaires. M. Fustel de Coulanges trouve que ce n'est pas là ce que dit Ermold. Les Bretons comme chrétiens ont été reçus en Armorique et ont été autorisés à s'établir à côté des habitants. Il y a ensuite « Mox bella », ce qui veut dire simplement « après quoi ils ont combattu ». M. L. a écrit : ce n'est pas une infiltration, mais une inondation. Les Bretons seraient donc venus en soldats? M. L. répond en citant Ermold : « Lancea pro censu... Rura replere parant custode novo ». C'est le droit des armes; « pro pietate tumor »... l'orgueil. Ils imposent leur domination. Pour M. Fustel de Coulanges, c'est confondre deux époques. Le premier acte, c'est l'émigration, cela s'arrête à « colere arma simul ». Alors seulement commence le deuxième acte, la guerre ; mais les Bretons sont-ils venus en masse et en armes? M. L. croit qu'ils sont venus en armes. Il tire cette induction des luttes contre les Francs, qui les montrent puissants. Il invoque aussi à l'appui de sa thèse les 12,000 Bretons de Riothime. M. Fustel de Coulanges fait remarquer que l'histoire de Riothime est indiquée par deux écrivains. Entre les deux documents, M. L. a préféré celui qui lui était favorable. Jordanès a écrit un siècle plus tard que Sidoine Apollinaire, loin de la Gaule et sur des sources peu dignes de foi. Sidoine est contemporain et correspondant de Riothime. Ils se contredisent, il fallait choisir entre les deux. Jordanès appelle Riothime roi. Sidoine qui lui écrit pour lui demander un service ne lui donne pas ce titre. Il l'appelle « amicus ». M. L. répond que c'est parce qu'ils défendent une même cause et d'ailleurs, qu'il ait ou non le titre de roi, cela ne change rien. D'après M. Fustel de Coulanges, ces Bretons de Riothime peuvent n'être que des corps auxiliaires au service de l'Empire. L'Empereur en a besoin, il les fait venir à Bourges ; nous ne savons ce que sont ces Bretons, ni d'où ils viennent. Sidoine nous représente Riothime campé aux bords de la Loire, Jordanès en fait un chef national venu par mer. M. L. pense que ce ne peut-être qu'un chef national. D'où tirerait-on des auxiliaires, la Bretagne étant séparée de l'Empire? M. Fustel de Coulanges dit que M. L. en fait un roi ; si ce n'est qu'un chef de troupes, ce n'est plus une émigration. D'après M. L., 12,000 hommes supposent une migration importante. Pour M. Fustel de Coulanges, ces Bretons servent l'Empire. Cette armée a disparu, elle n'a pas de rapport avec l'émigration. On ignore comment elle s'est faite. Aucun écrivain ne le dit. Les Bretons se sont établis en Armorique et il y a lutte entre eux et les Francs, comme entre le Mans et Poitiers. Conclura-t-on que ces deux villes sont peuplées de races différentes ? M. L. affirme que pour les Bretons, il y a une différence marquée de race comme de langue. Aujourd'hui encore, on la constate entre les gens de Guérande et leurs voisins. Ce sont les Bretons, qui ont soumis les Gallo-Romains, Namnètes et Vénètes. M. Fustel de Coulanges rappelle que le texte cité n'autorise pas à faire des Bretons des conquérants et des Gallo-Romains des serfs. M. L. veut rapprocher des textes qu'il cite ce fait que là où les chefs bretons ont disparu, la langue et les mœurs bretonnes ont aussi disparu. M. Fustel de Coulanges se refuse à entrer dans la question de langue. M. L. représente la Bretagne divisée en deux populations. Cela était inévitable. La division a duré longtemps. Mais les textes ne sont pas probants. P. 183, il n'est question ni de Bretons, ni de Romains, mais de Bretagne et de Romanie ; il aurait fallu une carte. La méthode n'est pas assez rigoureuse, les textes sont quelquefois mal interprétés. P. 77, Zozime ne dit pas de l'Armorique ce que lui fait dire M. Loth. Il dit quelques provinces gauloises et non pas les autres provinces gauloises. Il dit :

des troupes germaines forcent les Armoricains à se détacher de l'empire, et non pas : les provinces prennent les armes. Le fait est grave. M. L. convient que son expression est inexacte. P. 149. M. L. a écrit que les Bretons d'Angleterre avaient été débarrassés des troupes romaines. Il avoue qu'il eût mieux valu dire, privés... M. Fustel de Coulanges tient aux textes contemporains : la société galloise n'est connue que par des textes du XIIe siècle, il ne croit pas à ces documents. M. L. fait remarquer qu'alors il ne faut pas croire aux lois anglo-saxonnes où les jurisconsultes vont chercher la législation germanique. M. Fustel de Coulanges dit qu'il se défie aussi de ces documents. M. L. recherche les coutumes celtiques des peuples bretons, mais il dit lui-même que ces coutumes sont féodales. La langue ne prouve rien, les Romains ne cherchaient pas à priver de leur langue les peuples qu'ils soumettaient. La Gaule a pris la langue de Rome, on ne la lui a point imposée. M. L. invoque l'existence d'une société de bardes honorée et respectée. M. Fustel de Coulanges lui répond qu'il y a partout des trouvères. P. 125. Autre erreur : c'est comme reine et non comme femme que Boadicée va à la guerre. Les Irlandais, d'après M. L., disent formellement que les femmes vont à la guerre, mais il exagère la portée des textes, c'est là une légende. M. Fustel de Coulanges aurait voulu savoir à quelle époque les vies de saints ont été écrites.

M. Darmesteter trouve que le problème est nettement posé, mais que les affirmations dépassent les documents ou sont contredites par eux. L'Armorique était devenue gallo-romaine, M. L. l'affirme pour la langue ; il aurait dû à ce sujet rappeler dans l'introduction un texte de Fauchet antérieur à 1581. P. 87. Encore aujourd'hui en Cornouailles, les noms de nombre sont restés celtiques. P. 112. Il aurait fallu dire que le lai est d'origine galloise et irlandaise. A l'appendice, les indications des manuscrits sont insuffisantes et parfois inintelligibles. PP. 82-84, 184 : pour la langue, il aurait fallu une information plus riche et plus rigoureuse. M. L. cite trois textes de Grégoire de Tours, on peut les supprimer, même le troisieme. Le témoignage de Marcellus Empiricus est inintelligible ; s'il prouve quelque chose, c'est la disparition du gaulois. Enfin, au Ve siècle, le celtique a été remplacé en Armorique par le gallo-romain. Les Bretons qui émigrent dans la presqu'île sont pour M. L. identiques aux Gallois. Les émigrants apportent leur langue. Le résultat, c'est qu'il y a trois régions en Armorique : la Haute-Bretagne reste gallo-romaine, la Basse-Bretagne est toute bretonne ; entre les deux il y a une région intermédiaire qui disparaît vers le XIe ou XIIe siècle et qui, après avoir été bretonne, devient toute romaine. M. L. s'appuie sur les formes des noms de lieux ; ceux qui caractérisent cette troisième région sont les noms en *acum* restés *ac*. Cette étude vient à l'encontre de la thèse. Comment, si les chefs seuls étaient bretons, si le peuple parlait romain, les noms en *ac* sont-ils restés ? C'est que jusqu'au IXe siècle, on a dans cette région (le vannetais oriental) prononcé *ac*. Il n'y a pas d'exemples de la prononciation *e* au VIe siècle. M. Darmesteter soutient le contraire. Pour M. L., le breton et le gallo-romain ont vécu côte à côte, le breton influant sur la prononciation. M. Darmesteter n'accepte pas cette explication, il se prend à douter que l'ancien gaulois ait disparu, d'autant qu'il y a pour cette région des différences de dialecte. M. L. affirme qu'elles ne sont pas antérieures au XVIe siècle.

M. Pigeonneau loue la clarté, la netteté, l'ordre de la thèse. P. 73. Il y a une bien grande promptitude d'affirmation, il faudrait préciser les détails. P. 231 Pourquoi le servage, le colonat ont-ils disparu de Bretagne à une époque ancienne ? Pourquoi dans certaines parties ont-ils subsisté ? M. Loth présente trop souvent comme pouvant être résolues avec certitude des questions douteuses.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. R. CAGNAT, docteur ès-lettres, lauréat de l'Institut, a publié l'intéressante *leçon d'ouverture* du cours d'épigraphie latine qu'il professe à la Faculté des lettres de Douai ; elle a pour titre : *L'épigraphie, rapport des études épigraphiques avec les diverses branches de l'enseignement classique* (Douai, imprimerie O. Duthillœul. In-8°, 16 p.).

ALLEMAGNE. — La librairie Teubner, de Leipzig, annonce les ouvrages suivants, comme devant paraître prochainement: *Aristarchs Homerische Text-Kritik nach den Fragmenten des Didymos,* dargestellt und beurteilt von Arthur LUDWICH; *Cassiani Bassi Scholastici Geoponica*, recognovit Henricus BECKH ; *Scriptores historiae Augustae*, iterum recensuit et adparatum criticum addidit Hermann PETER ; *Uebungsbuch zum Uebersetzen ins Griechische im Anschluss an Herodot,* für Secunda. von Wilh. GEMOLL ; *Victor Hugo, Auswahl seiner Gedichte mit Anmerkungen*, von K. A. M. HARTMANN ; *die Erdkunde bei den Kirchenvætern*, *Vortrag*, gehalten in der ital. geogr. Gesellschaft zu Rom. von G. MARINELLI, professor an der Universitæt Padua, deutsch von Ludwig NEUMANN, etc.

— La librairie C. Winter, de Heidelberg, vient de faire paraître en seconde édition un opuscule du Dr UHLIG, directeur du gymnase de Heidelberg : *Die Stundenplæne für Gymnasien, Realgymnasien, u. s. w. in den bedeutendsten Staaten Deutschlands.* C'est une statistique fort intéressante de l'*emploi du temps* dans les établissements que cite le titre du volume, lycées ou gymnases, écoles réales, etc.

ESPAGNE. — Le récit de la bataille de Rocroy, publié par le DUC D'AUMALE dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er et 15 avril 1883), n'a pas été favorablement accueilli en Espagne. M. Ca'novas del Castillo, auteur lui aussi d'une étude sur la célèbre bataille et visiblement froissé de ne pas avoir été cité par l'historien français, avance que le récit de ce dernier « est sans valeur historique « *(El Solitario y su tiempo*, Madrid, 1883, t. II, p. 175). De son côté, M. Antonio Rodriguez Villa, dans un opuscule intitulé *El duque de Alburquerque en la batalla de Rocroy* (Madrid, 1884) note dans le récit du duc « tant de faits défigurés, tant d'omissions graves, tant d'inexactitudes flagrantes qu'on se demande si l'auteur n'a pas, de propos délibéré, voulu obscurcir la vérité. » M. Rodriguez Villa s'attache à rectifier les assertions du duc d'Aumale en ce qui touche le rôle du duc d'Alburquerque dans divers épisodes de la bataille. Il se peut que l'historien de la maison de Condé n'ait pas suffisamment tenu compte des sources espagnoles ; avant de réimprimer son étude, il devra examiner ces critiques et en éprouver la valeur.

SUISSE — La *Grammaire hébraïque* rédigée en français par feu S. Preiswerk et publiée pour la première fois à Genève en 1838, va paraître prochainement à Bâle et Genève en une quatrième édition complètement refondue par le fils de l'auteur, M. Samuel PREISWERK, pasteur à Bâle.

— Sous le titre de *Berner Taschenbuch auf das Jahr 1884* (pet. 8°, VI et 309 pp. av. 3 pl.), le savant bibliothécaire de Berne, M. Emile BLOESCH, vient de faire paraître le XXXIIIe volume d'une publication annuelle, créée par feu Louis Lauterburg, et qui renferme un grand nombre de contributions intéressantes à l'histoire de la Suisse et à celle du canton de Berne en particulier. Dans le volume de cette année, outre divers articles d'histoire contemporaine, nous mentionnons les travaux suivants : *Les premières organisations postales en Suisse,* par Ch HOCH; *Le butin de*

la bataille de Grandson, par B. Haller; *Auguste Quiquerez, archéologue bernois* (1801-1882), par le prof. H. Hagen. — Une publication analogue à Zurich en est à son VIIe volume : *Zürcher Taschenbuch auf das Jahr 1884* (pet. 8°, 273 pp. av. 2 pl.). Nous y trouvons, entre autres, le compte-rendu fait par un pasteur zurichois du XVIIe siècle, *J. C. Werndli*, de ses voyages et séjours en France, Angleterre et Hollande, de 1676 à 1685 ; des extraits de la correspondance de *Léonard Usteri*, professeur zurichois du XVIIIe siècle, ami de Winckelmann et de Rousseau; le récit d'un *pèlerinage à Jérusalem en 1523* par deux zurichois, Pierre Fuessli et Henri Ziegler. — *Le Basler Jahrbuch, 1884, herausgegeben von* Alb. Burckhardt *und* Rud. Wackernagel (pet. 8°, VII et 316 pp. avec une vue de Bâle en 1493) paraît pour la quatrième fois; la plupart des articles de cette année concernent les temps modernes, cependant T. Geering relate la reconstruction, à la fin du XVe siècle, du bâtiment d'une des importantes corporations de la ville, celle de la *clef,* et Alb. Burckhardt rappelle la part prise par Bâle à la guerre des Hussites en 1421.

— A côté de ces annuaires s'est conservée, dans plusieurs villes de la Suisse, la tradition de faire paraître chaque année des *Feuilles du jour de l'an* (Neujahrsblætter), brochures destinées primitivement à la jeunesse, mais qui servent de plus en plus à mettre au jour des travaux originaux d'une réelle valeur. Parmi les huit ou neuf sociétés ou institutions qui, dans le seul canton de Zurich, publient des feuilles de ce genre, nous ne relèverons cette année que la plus ancienne de toutes (elle date de plus de 200 ans), le *Neujahrsblatt herausgegeben von der Stadtbibliothek in Zürich auf das Jahr 1884* (in-4° de 33 pages avec portrait), contenant la première partie de la biographie du pasteur et historien zurichois *Salomon Vœgelin* (1774-1849), et le *Neujahrsblatt der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, dans lequel M. Zeller-Werdmüller traite des monuments de la féodalité dans le canton d'Uri.

— A Bâle, le *62me Neujahrsblatt* (in-4° de 28 pages avec portrait d'après Holbein) est consacré par M. Emmanuel Probst à une attachante biographie, puisée aux sources, du juriste bâlois *Boniface Amerbach* (1495-1562), l'ami d'Erasme et de Holbein.

— La chronique bâloise de *Christian Wurstisen*, publiée en 1580, puis réimprimée avec adjonctions par D. Bruckner, 1765-1779, paraît en troisième édition, annotée par le Dr R. Hotz; l'ouvrage, publié en 12 livraisons à 1 fr. par l'imprimeur et éditeur Birkhaüser à Bâle, formera un fort volume petit in-folio, illustré de nombreuses armoiries.

— L'anniversaire quatre fois séculaire de la naissance du réformateur suisse Ulrich Zwingli (1er janv. 1484) a fait éclore de nombreuses publications, parmi lesquelles les suivantes, toutes en allemand, ont un mérite durable : *Ulrich Zwingli; Festschrift von Dr.* G. Finsler (Zurich, 1883, 8° de 118 p.), biographie concise due à une plume des plus compétentes; *Ulrich Zwingli, ein Martin Luther ebenbürtiger Zeuge des evangelischen Glaubens; Festschrift von Joh. Mart.* Usteri (Zurich, Hœhr, 1883, 8° de X et 144 p.), *Huldreich Zwingli und sein Reformationswerk, dargestellt von Rud.* Stahelin, professeur à Bâle (Halle, Niemeyer, 1883, 8° de 81 p.), deux monographies très étudiées sur le développement religieux de Zwingli et le caractère spécifique de son œuvre réformatrice; *Ulrich Zwingli's Lehrbüchlein* (Zurich, Schulthess, 1884, 8° de 62 p.), reproduction en latin et en allemand d'un opuscule pédagogique de Zwingli (1523, avec un appendice dans lequel M. Em. Egli a rassemblé les documents officiels qui attestent les grands progrès accomplis par le réformateur dans les écoles zurichoises de tous les degrés; *Zwingli's Tod und dessen Beurtheilung durch Zeitgenossen, von* A. Erichson (Strassburg, Schmidt, 1883, 8° de 43 p.), recueil fort bien fait des appréciations

contemporaines, en partie inédites, d'amis et d'adversaires de Zwingli à l'occasion de sa mort sanglante à la bataille de Cappel (1531).

— Il a paru, en outre, un recueil intitulé *Berner Beitrage zur Geschichte der Schweizerischen Reformationskirchen, herausgegeben von* Fr. Nippold (Bern, Wyss, 1884, 8° de xi et 454 p.), recueil de travaux d'histoire ecclésiastique faits par quelques théologiens bernois, à l'instigation du professeur Nippold, que l'université d'Iéna va malheureusement enlever à celle de Berne. Les sujets traités sont : les *Rapports de Zwingli avec Berne*, par P. Flückiger ; le *Synode de Berne de 1532*, par M. Billeter; les *Anabaptistes suisses au temps de la Réformation*, par G. Strasser ; la *Contre-réformation dans l'évêché de Bâle* (1575-1608), par H. Kasser ; les *Tentatives d'union entre luthériens et calvinistes de Jean Duraeus au* XVIIe *siècle*, par S. Hubler ; la *Morale d'Amyraut*, par Marthaler ; la *Vie de Jésus au moyen âge*, par Nippold ; ce dernier termine le recueil par des additions à ces diverses monographies, en marquant la place de chacune d'elles dans la littérature théologique, et par l'énumération des nombreux travaux relatifs à l'histoire ecclésiastique (surtout de la Suisse et de Berne) publiés depuis une génération par des écrivains bernois.

— Pour terminer, nous mentionnerons encore une monographie consacrée à un pionnier, modeste et jusqu'ici à peu près inconnu, de la réformation dans un village des environs de Bâle : *Ambrosius Kettenacker und die Reformation in Riehen-Bettingen ; ein neuer Beitrag zur Basler Reformationsgeschichte von* G. Linder. (Basel, Georg, 1883, 8° de 56 p.).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 janvier 1884.

M. Miller communique des extraits d'une lettre de M. Maspero qui annonce de nouvelles découvertes d'inscriptions grecques et hiéroglyphiques en Égypte.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport semestriel sur les travaux de l'Académie.

L'Académie procède au scrutin pour l'élection des membres de la commission du nord de l'Afrique. Sur la proposition de M. Georges Perrot, la nombre des membres de cette commission est porté à huit. Sont élus MM. Renan, Léon Renier, Duruy, Barbier de Meynard, Schefer, Tisssot, Albert Dumont et Maspero.

M. Alexandre Bertrand donne quelques détails sur un trésor d'objets d'or, récemment découvert en Alsace, qui vient d'être acquis par le musée des antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye. Ce trésor comprend : l'extrémité d'une corne (probablement un fragment de casque); un *torques* à double enroulement ; deux rondelles, de dimensions différentes ; deux bagues ; une cinquantaine de pièces de monnaie du type dit à l'arc-en-ciel.

M. Bertrand lit une note de M. P.-Ch. Robert sur ces monnaies. Ces petites pièces d'or, en formes de coupes ou de plats légèrement bombés, connues en Allemagne sous le nom de *Regenbogen-Schüsselchen*, « petits plats à l'arc-en-ciel, » parce que, selon une ancienne légende, on les découvre surtout à la suite des orages, au moment où paraît l'arc-en-ciel, On les rencontre dans la région qui s'étend depuis le Luxembourg jusqu'à la Hongrie à l'est et jusque dans la haute Italie au sud. On est aujourd'hui à peu près d'accord pour attribuer la fabrication de ces pièces aux *Boii*, peuple gaulois qui a donné son nom à la Bavière et à la Bohême. Il est difficile de fixer la date à laquelle elles ont été frappées ; il en est qu'on ne peut faire remonter très haut, car elles portent des légendes en latin : or l'usage des légendes monétaires ne s'est introduit qu'assez tard chez les Gaulois. On doit compter, au contraire, parmi les plus anciennes, une pièce du trésor nouvellement acquis, qui se distingue par une forme très bombée et un poids considérable, et ne présente aucune empreinte, soit au droit, soit au revers.



M. le Dr Rouire lit un Mémoire sur la mer Intérieure qui aurait existé anciennement, selon l'opinion généralement reçue et adoptée en dernier lieu par le commandant Roudaire, au sud de la Tunisie, dans la région des Chotts. M. Rouire s'attache à établir que cette prétendue mer, le lac Triton d'Hérodote et de Seclax, n'est autre que le lac Kelbiah, situé au nord de Sousse. Le fleuve Triton des anciens est un grand cours d'eau de la Tunisie centrale, dont l'existence, longtemps ignorée, vient d'être révélée par la publication des dernières cartes de la région. Scylax place expressément le lac Triton au nord d'Hadrumète (Sousse) et en donne une description qui s'applique parfaitement au lac Kelbiah. Le lac Triton n'était donc pas, comme on l'a cru jusqu'ici, une « mer » de six cents kilomètres de long, couvrant tout le sud de la Numidie et de la Byzacène; c'était un étang, analogue à tous ceux qui bordent en grand nombre les rivages du bassin occidental de la Méditerranée. Ce qui l'a fait remarquer particulièrement des anciens, c'est d'une part son étendue, car il pénétrait jusqu'à une cinquantaine de kilomètres dans les terres, et d'autre part l'importance du cours d'eau qui le traverse, et dont, chose étrange, l'existence était hier encore inconnue à nos géographes.

Ouvrages présentés : — par M d'Hervey de Saint-Denys : Rosny (Léon de), *Catalogue de la bibliothèque de Nordenskiœld;* — par M. Desjardins : *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, n°7 (comprenant le commencement d'un mémoire de M. Cl. Pallu de Lessert sur les assemblées provinciales et le culte provincial dans l'Afrique romaine; — par M. Oppert : *Zeitschrift für Keilschriftforschung*, I, Heft 1 ; — par M. Delisle : Grandjean (Ch.), *les Registres de Benoit XI, recueil de bulles de ce pape publiées ou analysées d'après le manuscrit original des archives du Vatican;* — par M. Egger : Letronne, *Œuvres choisies*, publiées par E. Fagnan, t. V et avant dernier; — par M. Albert Dumont : Bayet (Charles), l'*Art byzantin*.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 9 janvier 1884.

M. Duplessis, président sortant, prononce un discours sur les travaux de la Société et les pertes que la mort lui a fait subir en 1883.

M. Chabouillet est élu membre honoraire de la Société.

M. Palustre fait une communication sur un tombeau qui se trouve dans la chapelle de Saint-Clair de la cathédrale de Nantes. Ce tombeau ne serait pas, comme on le croit généralement, l'œuvre de Michel Colomb.

M. Rayet communique des lettres de M. Gaspari, vice-consul de France au Pirée en 1788, relatives à l'achat de marbres antiques qui se trouvent aujourd'hui au musée du Louvre.

H. Gaidoz.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA *REVUE CRITIQUE*.

Flammermont, De concessu legis et auxilii tertii decimo saeculo; Le chancelier Maupeou et les parlements. — Herbst, Encyclopædie der neueren Geschichte. XI-XVI livraisons. — Keck, Hermann und Dorothea, neue Ausgabe für Schule und Hans. Gotha, Perthes. — Lotheissen, Geschichte der franzœsischen Literatur im XVII. Jahrhundert. IV. Wien, Gerolds Sohn. — Reinach (Salomon), Manuel de philologie classique, 2e édition. Paris, Hachette. — Pottier, Quam ob causam Graeci in sepulcris figlina sigilla deposuerint; Etude sur les Lécythes blancs attiques à représentations funéraires. — Scherer (W.), Geschichte der deutschen Literatur. IXe fascicule. Berlin, Weidmann.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.



Deutsche Litteraturzeitung, n° 50, 15 décembre 1883 : JOËL, Blicke in die Religionsgeschichte zu Anfang des zweiten christlichen Jahrhunderts mit Berücksichtigung der angrenzenden Zeiten. II. Der Conflict des Heidenthums mit dem Christenthum in seinen Folgen für das Judenthum. — BERGMANN, Ueber das Richtige, eine Erörterung der ethischen Grundlagen, (G. Glogau.) — J. J. Rousseau, übersetzt und erläutert von E. v. SALLWÜRK, mit einer Biographie Rousseaus von Th. VOGT. (Jodl : renferme l'« Emile ».) — Ravanavaha oder Setubandha, prâkrit und deutsch herausg. v. Siegfried GOLDSCHMIDT, mit einem Wortindex von Paul GOLDSCHMIDT. II. Uebersetzung. (Weber : fait avec beaucoup de soin et de patience, notes nombreuses.) — Aristophanis Thesmophoriazusae, rec. A. v. VELSEN; Aristophanis Pax rec. BLAYDES. (Wilamowitz.) — SPILLER, Studien über Albrecht von Scharfenberg und Ulrich Füetrer. (E. Martin : en somme, convaincant.) — SCARTAZZINI, Dante in Germania, storia letteraria e bibliografia Dantesca Alemanna. II. Bibliografia dantesca alfabetica e sistematica (Körting : rendra des services à l'occasion, mais on ne regretterait pas l'ouvrage, s'il n'était pas écrit). — Christ CLASEN, Historisch-kritische Untersuchungen über Timaios von Tauromenion. (Holm : travail soigné.) — STUMPF-BRENTANO, Die Reichskanzler, vornehmlich des X, XI u. XII Jahrhunderts. II, 4. (Wattenbach.) — WITTE, Die Armen Gecken oder Schinder und ihr Einfall ins Elsass im Jahre 1439. (Hollaender : bon travail fait d'après les matériaux abondants des archives de Strasbourg, de Haguenau et de Bâle.) — Sam. R. GARDINER, History of England from the accession of James I to the outbreak of the civil war 1603-1642. Vol. I-III, 1603-1621. (Alfred Stern : récit attachant, fait avec beaucoup de savoir et d'impartialité.) — Formulae Merowingici et Karolini aevi, ed. K. ZEUMER. I. (R. Sohm : cette édition a pour la première fois résolu le problème dans ses points essentiels ; grand éloge du soin, de la sagacité, de l'érudition de l'éditeur.) — Frankreichs Kriegsbereitschaft eine Studie über die Entwickelung des französischen Heeres seit 1871, von einem preussischen Offizier.

— N° 51, 22 décembre 1883 : BRATKE, Justus Gesenius, sein Leben und sein Einfluss auf die Hannoversche Landeskirche. (W. Möller, ouvrage réussi, quoiqu'il faille faire quelques réserves à certains jugements.) — Franz KERN, Zur Methodik des deutschen Unterrichts. (J. Seemüller.) — Cecil BENDALL, Catalogue of the buddhist sanskrit manuscripts in the University Library, Cambridge, with introductory notices and illustrations of the palaeography and chronology of Nepal and Bengal. (Oldenberg.) — Aristotelis quae feruntur magna moralia compos. Fr SUSEMIHL.(Heitz : édition qui marque un progrès très considérable.)—Frankfurter gelehrte Anzeigen vom Jahre 1772, hrsg. v. SEUFFERT u. W. SCHERER. (B. Suphan : publication très importante, le volume le plus considérable et le plus utile de la collection Seuffert.) — Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, ein altfranzösisches Heldengedicht hrsg. v. KOSCHWITZ. (Morf : édition qui facilitera l'étude d'un des monuments les plus intéressants et les plus difficiles de la littérature française.) — Aug. BOURGOIN, Un bourgeois de Paris lettré au XVIIe siècle, Valentin Conrart. (L. Geiger : travail soigné, mais pourquoi avoir traité à nouveau un sujet déjà rebattu ?) — BERTOLINI, Saggi critici di storia italiana. (W. Bernhardi : essais intéressants, mais qui n'ont aucune valeur scientifique.) — Reinhold PAULI, Aufsätze zur englischen Geschichte, hrsg. v. HARTWIG (Alfred Stern : livre qui s'adresse non-seulement aux spécialistes, mais à tous les lettrés.) — H. BEITZKE, Geschichte der deutschen Freiheitskriege in den Jahren 1813 u. 1814. 4e neu bearb. Auflage von P. GOLDSCHMIDT. (Erdmannsdörffer : 4e édition publiée avec de nombreux remaniements.) — Aug. MOMMSEN,

Chronologie, Untersuchungen über das Kalenderwesen der Griechen, insonderheit der Athener. (W. Soltau : livre plein de soin et de savoir.) — Marcel Devic, Le pays des Zendjs ou la côte orientale d'Afrique au moyen âge. (Wellhausen : bon livre instructif.) — H. Riegel, Peter Cornelius. — H. Riemann, Neue Schule der Melodik. — F. Dahn, Eine Lanze für Rumänien ; Fr. von Holtzendorff, Rumäniens Uferrechte an der Donau ; H. Geffcken, La question du Danube. — Von Schelhorn, Die königlich bairische Kriegsschule in den ersten 25 Jahren ihres Bestehens.

Revue de l'instruction publique en Belgique : Société pour le progrès des études philologiques et historiques, 22e séance. — Note sur Juvénal, Sat. IV, V. 116. — Discailles, Le général Vander Mersch. — Scheler, Olla Patella. — Comptes rendus : De Ceuleneer, Programmes de gymnases allemands : Bohn, Ueber die Heimat der Prätorianer ; Berger, Ueber die Heerstrassen des römischen Reichs.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 6 Dix-huitième année 4 Février 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 611, 19 janvier 1884 : The Riverside Shakspeare, the text newly edited with glossarial, historical and explanatory notes, by WHITE ; Shakspeare's historical plays, roman and english, with revised text, introductions and notes glossarial, critical and historical by Ch. WORDSWORTH, II a III. — Egm. HAKE, The Story of Chinese Gordon. (Dem. Boulger.) — FOSTER, The Royal Lineage of our Noble and Gentle Families, together with their paternal ancestry. — R. BROWN, The myth of Kirkê, including the visit of Odysseus to the Shades. (H. Bradley : recherches menées avec une saine méthode sur le mythe de Circé et la Nekuia.) — The Egyptian Question, II : Egypt and the Egyptian Question, by D. Mackenzia WALLACE (R. Burton). — Correspondence. Mystics and the Sacrament (H. Shorthouse). — The tomb of Margaret Countess of Cumberland. (J. Raine.) — The myth of Cronus. (A. Lang.) — AUDSLEY, The ornamental arts of Japan. I. (Monkhouse.) — Letters from Egypt. (Sayce.)

The Athenaeum, n° 2934, 19 janvier 1884 : BROADLEY, How we defended Arabi and his friends. (Livre intéressant et attachant, que ne peuvent négliger tous ceux qui désirent savoir sur Arabi et ses amis plus que n'en ont dit les journaux.) — Sir Alex. GRANT, The story of the university of Edinburgh during its first three hundred years. 2 vols. — F. L. JAMES, The wild tribes of the Soudan, an account of travel and sport, chiefly in the Basé Country. — The writings of Algernon Sidney. (Osmund Airy.) — M. B. R. Wheatley. — The memorial tablet in St. Giles church. (W. Kelso.) — The Cartularium Saxonicum. (W. de Gray Birch.) — The date of the tragedy of Sir John van Olden Barnevelt. (S. L. Lee.) — « A smuggler's story ». (The subeditor of the « Argosy ».) — Notes from Rome (Lanciani).

Deutsche Literaturzeitung, n° 52, 29 décembre 1883 : MUELLER (J.), kritischer Versuch über den Ursprung u. die geschichtliche Entwickelung des Pesach und Mazzottfestes, nach den pentateuchischen Quellen. — AMLACHER, Damasus Dürr, ein evangel. Pfarrer u. Dechant des Unterwälder Kapitels aus dem Jahrhundert der Reform. — E. L. FISCHER, das Problem des Uebels u. die Theodice. — Contes arabes modernes recueillis et traduits par Guillaume SPITTA-BEY. (Wolff : recueil excellent). — Alcini Eodicii Aviti Viennensis episcopi opera quae supersunt rec. Rud. PEIPER. (Huemer : édition également importante pour les philologues et les historiens). — Gœthes Werke, I. Gedichte, 1. II. Gedichte, 2. Mit Einleitung und Anmerkungen von G. v. LOEPER. — KLETTE, William Wicherleys Leben und dramatische Werke mit besonderer Berücksichtigung von Wicherley als Plagiator Molières. (H. Varnhagen : n'offre, en somme, rien d'essentiellement nouveau ; établit avec sagacité la chronologie des drames ; mais cherche singulièrement à démontrer que Wicherley a voulu être l'éducateur de la société corrompue de son temps). — C. ROTH, Römische Geschichte nach den Quellen, in 2er Aufl. hrsg. von Ad. WESTERMAYER. I. Von der Gründung des Stadt Rom bis zur Stiftung des ersten Triumvirats. (L. Müller : utile). — TUPETZ, Der Streit um die geistlichen Güter und das Restitutionsedict. 1629. (E. Fischer). — E. KESTNER, Beiträge zur Geschichte der Stadt Thorn (Höhlbaum : peu intéressant et peu soigné). — CARO, Beata und Halszka, eine polnisch-russische Geschichte. (Sujet très dramatique, avis aux nouvellistes). — Alex. BRÜCKNER, Katharina II. (G. Winter : excellent livre, trop partial pour Catherine II). — BROCKMANN, System der Chronologie. (Matzat : compilation soignée du manuel d'Ideler). — Die historische Commission bei der kgl. bairischen Akademie der Wissenschaften 1858-1883, eine Denkschrift. (E. Bernheim). — Aug. MAU, Geschichte der decorativen

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 4 février — 1884

25. — **The Book of the Mainyo I Khard**, also an old fragment of the Bundehesh, both in the original Pahlavi, edited by Frederic Charles Andreas, Kiel, Lipsius and Fischer, 1882. 1 vol. in-4, pp. viii-80.

Le livre du *Minokhired* ou de l'Intelligence Céleste est un des livres les plus populaires du Parsisme. Primitivement écrit en pehlvi, il a été traduit en pazend et en parsi, c'est-à-dire, puisque le pazend et le parsi ne sont qu'une écriture et non une langue, transcrit du caractère pehlvi en caractère zend ou persan et dégagé des idéogrammes sémitiques de l'original qui ont été remplacés par leurs équivalents aryens. Les copies pazendes ou parsies, d'un usage plus accessible et plus commode, ont à peu près tué l'original pehlvi. Les copies pehlvies que l'on possédait ne sont que des retranscriptions, plus ou moins fautives, du texte pazend.

Cependant Westergaard avait rapporté de Perse un texte pehlvi original que M. Andreas vient de publier en fac-similé. Cette publication est un grand service rendu à l'étude du pehlvi : il n'y a pas de meilleur exercice que de suivre un texte pehlvi sous ses deux costumes, pehlvi et pazend ; le contrôle perpétuel des deux versions fait mieux comprendre que toutes les dissertations, toutes les relations si complexes de langue et d'écriture, toutes les conventions paléographiques, prises autrefois pour des faits de linguistique, engagées dans la moindre ligne de pehlvi. Bien des difficultés de détail se trouvent aussi dénouées par la seule confrontation des textes, bien des énigmes de lexicologie et de morphologie résolues.

Le Minokhired pehlvi, publié par M. A., appartient à un manuscrit de la Bibliothèque de Copenhague qui contenait, quand il était, au complet, le grand Bundehesh, c'est-à-dire, le Bundehesh plus long dont celui que nous possédons est un abrégé : le contenu de ce grand Bundehesh, dont il existe un exemplaire à Bombay, a été analysé par M. West qui en a donné plusieurs chapitres dans sa traduction du Bundehesh (*Sacred Books of the East*, vol. V, p. xxxii-xli). Le manuscrit de Copenhague

s'ouvre au feuillet 130 avec la dernière page du grand Bundehesh (ch. XXXIV, 7-9, avec colophon). Le verso p. 131, commence avec une formule d'introduction et le titre, suivi immédiatement du § 18, ch. I, le début manquant probablement dans l'original dont le manuscrit est copié. Il manque encore dans l'intérieur du livre dix feuillets, fol. 146-154 et fol. 161, contenant XIV, 2-XXVII, 45 et XXXIX, 32-XL, 17. La première lacune surtout est regrettable, car elle mord sur une partie d'un des chapitres les plus importants, celui qui résume l'histoire légendaire de l'Iran (ch. XXVII) [1]. Le colophon de la fin donne la date de la copie du Minokhired (938 de Yezdegerd = A. D. 1569).

Je ne prendrai que quelques exemples qui donneront une idée de tout ce que ce texte peut apprendre ou confirmer sur l'histoire de la langue et tout ce qu'il peut dissiper de fantômes philologiques.

Le pazend a, ch. II, 182, les mots : pa duzhvaresht añdar *ʒrôvet*, il entre dans l'enfer des mauvaises actions (duskṛtena antarniveçayati) : cette forme monstrueuse *ʒrôvet*, sans analogue en persan, n'est qu'une transcription de l'idéogramme sémitique, conservé au lieu d'être traduit : le pehlvi porte : pun dushvarsht andar *oʒalûnêt;* le scribe n'a pas remarqué le *o* initial, et, n'ayant pas reconnu l'idéogramme, a transcrit *ʒrôvet,* à cause de l'identité de valeur de *l* et *r*, de *v* et de *n*.

On sait que *ê* en persan a deux valeurs : une valeur numérale dans laquelle il représente *aêva,* un ; une valeur démonstrative dans laquelle il représente *aêta*. Ch. II, 119, le pazend *ê* farsang, un farsang, est rendu *anâ* farzang : *anâ* signifie *ce* et est le zend *aêta* : l'original dont notre manuscrit vient avait donc *ê farsang,* que le scribe, comme il arrive souvent, a voulu rendre en huzvaresh, ce qui lui a porté malheur.

Erreur analogue, non moins instructive, ch. II, 51 ; *ham* qâsta, u *ham* tan, u *ham* ruã (à la fois ta fortune, ton corps et ton âme), est rendu *ham* qâstak a *havâ-am* tan u *havâ-am*, ravân : autrement dit, la préposition *ham* est remplacée par l'idéogramme sémitique de *am, ham*, je suis ; ce qui prouve inversement que le sémitique *havâ-am* se rendait dans la prononciation par l'iranien *am ham*.

M. Nœldeke, dans un article approfondi des Annonces de Gœttingue (2 août 1882), a relevé les principales corrections que le nouveau manuscrit apporte au texte du Minokhired et les additions importantes qu'il contient (la plus importante est la mention de la prise de « Jérusalem des Juifs », *ûrîshalîmi Yahûtân,* par Kai Lohrasp, ce qui est la mention la plus ancienne de la vieille tradition qui fait de Bokht nasr (Nabuchodnosor) un lieutenant du roi de Perse ; Andreas, p. 31 fin, 32). Nous renvoyons à cet article qui est le meilleur commentaire de l'édition de M. Andreas qu'il ne nous reste qu'à remercier.

James DARMESTETER.

---

1. M. West nous apprend qu'une autre exemplaire du Minokhired, plus complet que celui de Copenhague, vient d'être apporté de Perse en Inde. (Lettre du 16 mai 1883).

26.—Etude sur le Jus italicum, par M. Edouard BEAUDOUIN, professeur agrégé à la Faculté de droit de Grenoble, 1883, Paris, Larose, in-8 de 144 p.

Cette étude, qui a déjà paru dans la *Revue historique de droit*, aurait fort gagné à être revue, corrigée et considérablement diminuée Les répétitions et les hors-d'œuvre en remplissent une bonne moitié. Il était utile que l'auteur dressât la liste des villes qui reçurent le *jus italicum :* mais à quoi bon traduire les notices que les auteurs du *Corpus* consacrent à chacune d'elles? A quoi bon transcrire en caractères épigraphiques les inscriptions qui donnent le nom de leur fondateur [1]? Mais il vaut mieux laisser vite de côté ces questions de forme, et en venir au fond qui mérite d'être soigneusement analysé et aussi d'être discuté.

I. — Le *jus italicum* est essentiellement, pour l'auteur, un privilège juridique du sol. A ses yeux, le territoire de la cité provinciale qui a reçu ce droit est assimilé à la terre italienne : il est susceptible d'être une propriété privée; les habitants n'en sont pas les détenteurs, mais les maîtres selon la loi romaine, *ex jure Quiritium*. En conférant ce privilège, le peuple romain se désiste de son droit de propriétaire, de la souveraineté légale qui résulte du fait de la conquête. Par suite, toute ville assimilée à une ville d'Italie est exempte de l'impôt foncier, qui est la rente que le provincial paie à l'état en échange de la jouissance que ce dernier lui concède. Le *dominium ex jure Quiritium* est l'essence du *jus italicum, l'immunitas* du sol en est la conséquence. Telle est la théorie soutenue par M. Beaudouin, avec presque tous les juristes d'Allemagne, — l'exception la plus importante étant Walter (1860, *G. d. r. R.*, 319-320), — et dont le point de départ se trouve dans une étude fameuse de Savigny (1814, *Verm. Schr.*, I, p. 29).

Savigny aurait le premier prouvé que le *jus italicum* est un privilège des cités, non des personnes, que ce n'est pas un état intermédiaire entre la latinité et la *perigrinitas*. M. B., comme tous les autres, fait ici la part trop grande à Savigny : notre Godefroy a su très nettement distinguer les caractères fondamentaux du *jus italicum* dans son commentaire du *Code théodosien* (14, 13) : et il l'a fait bien avant Savigny (en 1665), et il a su, mieux que lui, se garder des hypothèses et éviter les erreurs.

Est-il bien vrai que le droit italique soit par définition un privilège du sol? d'où vient, par exemple, que les habitants de la ville qui en jouit sont exempts de la taxe personnelle, comme ils le sont de la contribution foncière? C'est que l'une et l'autre, répond M. B., sont deux formes, deux faces du tribut provincial, et que ce tribut doit cesser

1. Un certain luxe d'érudition donnerait matière à faire de nombreuses et méchantes querelles, par exemple à propos d'un livre célèbre d'A. W. Zumpt, que M. B. cite souvent et qu'il appelle *Commentarii epigraphici :* c'est *Commentationes* qu'il faut dire. Mais c'est sans doute là une de ces fautes d'impression comme en fourmille cette étude.



d'être levé dans une commune par le fait même de l'assimilation de son territoire au sol italique. Cette conclusion est loin de s'imposer. D'abord la condition juridique d'une terre peut être modifiée, sans que celle du propriétaire se trouve changée par cela même. Or, le provincial est considéré comme un captif, l'impôt qu'il paie, — *tributum capitis,* — est une rente qu'il doit à son vainqueur, le peuple romain : c'est, comme l'impôt du sol, la marque, le signe de la défaite ou de la conquête, *hae sunt notae captivitatis,* dit Tertullien (*Ap.*, 13). Si le *jus italicum* est par essence le droit d'une terre, il ne saurait entraîner l'immunité de celui qui la possède.

En outre, il y a des textes qui distinguent le *jus italicum* des habitants d'une cité et le *jus italicum* de son territoire : on a tort d'y accorder si peu d'attention. Les jurisconsultes qui ont dressé la liste des villes privilégiées, disent souvent que leurs habitants, « les gens de Philippes ou d'Emèse », par exemple, ont reçu le droit italique, et ils ne laissent jamais entendre qu'il s'agit surtout d'une immunité foncière. Il y a plus : Paul parle (D., 50, 15, 8, 3) de Laodicée en Syrie, et de Beyrout en Phénicie, qui ont reçu le *jus italicum*, elles et leur sol : *juris italici sunt et earum solum.* Les villes peuvent donc avoir ce privilège, sans que leur territoire en jouisse.

En première ligne, selon nous, les citoyens romains qui habitent ces cités privilégiées sont exempts de l'impôt personnel, *tributum capitis,* auquel étaient sans doute obligés les Romains de la province. En second lieu leur condition juridique n'est pas celle de ces derniers. Constantin accorda le *jus italicum* à la ville de Constantinople, *(urbs, C. th., l. c.),* ce qui peut désigner aussi bien les habitants que le sol compris dans l'enceinte des murs : mais Sozomène (7, 9) dit spécialement que les contrats, τὰ σύμβολα, y doivent être jugés suivant les règles en vigueur chez les Romains d'Italie, κατὰ τὰ νόμιμα τῶν ἐν Ἰταλίᾳ Ῥωμαίων, et Godefroy pense avec assez de raison qu'il s'agit surtout des privilèges juridiques des personnes : par exemple, les habitants des villes italiennes qui ont quatre enfants sont exemptés de la tutelle et des fonctions municipales les plus onéreuses; le nombre des enfants doit être de cinq, en province, pour conférer le même avantage. Enfin, Gaius parlait du *jus italicum* dans son commentaire à la loi *Julia et Papia Poppæa* qui avait trait uniquement aux conditions des personnes. Il faut donc nécessairement admettre, croyons-nous, un double *jus italicum :* un privilège du sol, un privilège des individus. L'un et l'autre font également disparaître la trace de la conquête, de la sujétion : le sol est assimilé à la terre italienne sans ses conditions juridiques et financières : les habitants jouissent de tous les droits civils et de tous les avantages matériels des citoyens romains d'Italie (τῶν ἐν Ἰταλίᾳ Ῥωμαίων). Les deux privilèges sont généralement accordés en même temps : mais ils ne dépendent pas l'un de l'autre.

II. — La statistique des villes de droit italique que donne M. B. est

aussi complète et plus utile, plus commode, que celle d'A. W. Zumpt *(C. e.*, I, p. 482 *sqq.)*. Il explique bien pourquoi elles sont toutes devenues cités romaines, colonies ou municipes, avant de recevoir le *jus italicum*. Ce qu'il dit sur leur situation administrative est tout à fait concluant : le droit italique ne modifia pas l'organisation municipale des villes, ne leur donna pas la liberté.

Ce que dit incidemment M. B. de la liberté des colonies est moins heureux : il croit que liberté et colonie désignent des états incompatibles; le rapprochement de ces deux mots, dit-il, a quelque chose de choquant. L'auteur ne se fait pas une idée juste de la liberté municipale qu'il suppose beaucoup trop étendue; surtout, il fait trop bon marché des textes : Pline, dans une lettre à Trajan (56), dit que la colonie d'Apamée avait le droit d'administrer sa fortune à sa guise, *arbitrio suo rem publicam administrare*, et Pausanias écrit que Patras jouissait à la fois de tous les privilèges de la liberté et de tous ceux d'une colonie romaine (7, 18, 5).

III. — Sur l'histoire du droit italique, M. B. donne l'essentiel. Il aurait pu préciser davantage sur les origines. La qualité que possède le sol (pour ne parler que du *jus italicum* de la terre), la qualité de devenir une propriété privée *ex jure Quiritium* existe dès le début de l'histoire de Rome; mais le nom que prend ce privilège n'a pu être donné que lorsque le territoire de toutes les villes fédérées d'Italie a été assimilé au sol romain, *ager romanus*. Or, il n'en a été ainsi qu'après la guerre sociale, lorsque Rome et l'Italie n'ont plus formé qu'une seule et même chose. C'est donc faire un étrange anachronisme que de dire (ce que M. B. répète après bien d'autres) que la fondation de la colonie de Carthage par C. Gracchus est un cas de concession du *jus italicum*. Ce mot ne peut être qu'une invention des jurisconsultes postérieurs à la guerre sociale, pour désigner non pas un nouveau droit, mais l'extension géographique d'un droit aussi ancien que Rome même. Quand il fut accordé pour la première fois, sous ce nom, à un territoire hors des limites de l'Italie, nous l'ignorons : mais on peut songer à la Gaule cisalpine qui, en l'an 42 (Dion, 48, 12), fut annexée à l'Italie, ἐς τὸν τῆς Ἰταλίας νόμον, *jus italicum*, traduit M. Mommsen *(Röm. Feldm*, II, p. 191).

Somme toute, si M. Beaudouin a beaucoup profité des travaux allemands, il les discute autant qu'il les connaît. C'est, quoique nous ne saurions en admettre toutes les théories, l'étude la plus complète et la plus judicieuse qui ait paru depuis longtemps en France sur ce sujet, et elle n'a pas seulement cette valeur relative.

Camille JULLIAN.

27. — **Le premier registre de Philippe-Auguste.** Reproduction héliotypique du manuscrit du Vatican, exécutée par A. Martelli, publiée par Léopold Delisle. Paris, H. Champion, 1883, 20 p. gr. in-4° et 95 planches in-fol. oblong. Prix : 120 fr.; relié et monté, 150 fr.

Les plus anciens registres du trésor des chartes, c'est-à-dire des anciennes archives de nos rois, sont ceux qui furent tenus dans la chancellerie de Philippe-Auguste. Il en existe aujourd'hui trois qui furent écrits sous le règne de ce prince, plus diverses copies, avec additions, exécutées un peu plus tard, au XIII[e] et au XIV[e] siècle. On y trouve à la fois des minutes d'actes expédiés au nom du roi, des copies de titres conservés dans son trésor, des listes de feudataires, des états de redevances à percevoir, etc. M. Delisle, dans son *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, publié en 1856, a décrit ces divers registres et les a désignés par des lettres de l'alphabet, A, C et D pour les trois registres écrits sous Philippe-Auguste, B, E et F pour les trois principales copies. En 1856, le trésor des chartes, auquel avaient appartenu primitivement ces six registres, n'en possédait plus aucun. Les cinq plus récents, B, C, D, E, F, étaient arrivés, par différentes voies, à la Bibliothèque impériale. Un arrêté ministériel du 19 avril 1862 lui en a enlevé quatre, B, C, D, E, pour les réintégrer au trésor des chartes : ce sont aujourd'hui les volumes JJ 8, JJ 7, JJ 23 et JJ 26 des Archives nationales. La Bibliothèque nationale n'a conservé que F, reproduction presque textuelle de E, avec lequel il aurait pour ainsi dire fait double emploi aux Archives ; c'est le manuscrit latin 9778. Quant au registre A, le plus ancien, il est perdu pour la France depuis plus d'un siècle. En 1758, il faisait partie de la bibliothèque du baron de Stosch, qui fut vendue à Florence l'année suivante. Il est aujourd'hui à Rome, à la bibliothèque du Vatican (fonds Ottoboni, n° 2796).

Cette lacune est d'autant plus regrettable que ce registre, le plus ancien (il a été écrit en 1204 et on y a fait des additions jusqu'en 1212), est en même temps, comme l'a prouvé M. Delisle, l'original d'où dérive la majeure partie du texte des autres. Pour toutes les pièces contenues dans A, le texte de ce manuscrit est le meilleur ou, pour mieux dire, le seul qui compte ; les autres registres ont été copiés directement ou indirectement sur A et n'ont de valeur que par les additions postérieures qu'ils présentent. Mais cet original est trop loin de la France pour que les savants français aient pu y recourir habituellement; force leur a été, jusqu'ici, de se contenter des copies de Paris. Ainsi l'appendice du *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* contient plusieurs pièces publiées d'après le registre B (copie presque complète du registre A, exécutée au XIV[e] siècle), malgré l'incorrection du texte de ce registre, signalée par l'éditeur lui-même ; et c'est également d'après B qu'ont été imprimés, dans le tome XXIII du *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (1876), les importants documents de géographie féodale auxquels on a donné le titre de *Scripta de feodis ad regem spectantibus*.

En 1876, M. Tuetey, archiviste aux Archives nationales, fut envoyé à Rome par le ministre de l'instruction publique, avec la mission d'examiner le manuscrit Ottoboni 2796 ou registre A et d'en collationner le texte avec celui de B (JJ 8). M. Tuetey a rendu compte de cette mission dans un rapport inséré, en 1880, aux *Archives des missions scientifiques et littéraires* (3ᵉ série, t. VI, p. 313); il a publié quelques actes jusqu'alors inconnus et a donné une table complète, page par page, des pièces contenues dans le manuscrit. Quant à la collation qu'il avait faite, comme les textes même sur lesquels elle portait étaient encore en partie inédits, elle n'a pu naturellement être publiée.

Grâce à M. Delisle, le premier registre de Philippe-Auguste est enfin rendu accessible aux savants français, et, suivant ses expressions, on pourra s'en servir « avec autant de confiance et avec plus de facilité que « des autres registres de Philippe-Auguste déposés aux Archives et à la « Bibliothèque nationale. » Avec plus de facilité, car les exemplaires en sont multipliés et on pourra les consulter, non plus dans un seul dépôt, mais dans diverses bibliothèques publiques et privées, à Paris et ailleurs. Avec autant de confiance, car ce n'est ni une transcription ni une collation qu'il nous donne, c'est un fac-similé, qui met le manuscrit lui-même sous nos yeux, avec ses écritures différentes, ses corrections contemporaines, ses abréviations, dont il serait parfois téméraire de prétendre donner une solution assurée. Quatre-vingt-quinze planches héliotypiques, exécutées aux frais de M. Delisle, par MM. Martelli, de Rome, avec le concours du cardinal Pitra, bibliothécaire de la Vaticane, reproduisent, avec une netteté qui ne laisse rien à désirer, les cent quatre-vingt-dix pages du manuscrit. Chaque planche comprend la reproduction du verso d'un feuillet et du recto du feuillet suivant. En coupant ces planches par le milieu et en assemblant les moitiés deux à deux, la première moitié de chaque planche au verso de la seconde moitié de la précédente, on peut former un volume qui reproduit exactement la disposition du manuscrit. Une table alphabétique des matières constitue, avec la courte introduction, le texte de l'ouvrage et fournit tous les éléments nécessaires pour s'orienter sans difficulté dans la série des planches.

Quelques exemples suffiront à montrer l'intérêt qu'il y avait à ne pas se contenter des copies défectueuses données par les manuscrits de Paris et à rendre à l'histoire le véritable texte du premier registre de Philippe-Auguste.

Dans l'appendice du *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* (p. 508) sont imprimées, d'après B, deux listes écrites vers 1204 : l'une donne les noms d'un certain nombre de juifs qui s'étaient engagés sous caution à résider dans le domaine royal, l'autre celle de plusieurs juifs retenus dans une maison de Paris. Dans la première liste figure, selon B, un David de *Guidesores*. On ne connaît pas de localité ainsi appelée. Si l'on consulte le fac-similé du registre A, on y trouve le même

nom, mais avec un trait au-dessus de l'*i* : il faut lire *Guindesores*, c'est-à-dire sans doute Windsor, en Angleterre. Voilà donc un juif anglais qui avait passé la mer pour venir habiter dans les terres du roi de France; comparez, dans la seconde liste, la mention du juif Isaac l'Anglais, de Gournay-sur-Marne, *Isac Anglicus de Gornaio*. — Cette seconde liste porte pour titre, selon B et le texte imprimé : *Isti Judei remanebunt in castelleto secundum pontem,* ce qui semblerait désigner le grand châtelet, sur la rive droite de la Seine; mais A porte nettement : *in castelleto Parvi Pontis*, c'est-à-dire au petit châtelet, sur la rive gauche, à l'entrée du Petit-Pont. La prison où Philippe-Auguste avait fait mettre ces juifs est la même où plus tard, sous Louis IX, on enferma des hérétiques [1]. — Parmi ces prisonniers, deux portent, selon l'imprimé, le nom assez étrange de *Doain* ou *Doan;* au lieu de cette forme, le manuscrit A donne *Coain* ou *Coan*, qui n'est autre chose qu'un nom juif bien connu, *Cohen*. Plusieurs noms encore, dans cette liste, avaient été estropiés par le copiste de B, et M. Delisle les avait restitués par conjecture; ses corrections sont aujourd'hui confirmées par les leçons du manuscrit A.

Dans une liste des châteaux et forteresses du roi, empruntée à B et imprimée dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (t. XXIII, p. 681-682), figure un article ainsi conçu : « Capium et Ranin. » Dans *Capium,* on a reconnu Cappy (Somme), mais l'auteur de l'index géographique de ce volume du *Recueil des historiens* n'a pu, et pour cause, retrouver l'emplacement de *Ranin*. Or, dans le registre A, le mot *Capium* est seul écrit de première main ; il est suivi de ceux-ci, ajoutés après coup d'une autre écriture : *et Braium*. Il s'agit de Bray-sur-Somme, aujourd'hui chef-lieu du canton où est situé Cappy. Le château de Bray fut acheté par Philippe-Auguste en 1210 (*Catalogue des actes de Philippe-Auguste,* nos 1193, 1207, 1208), et c'est alors sans doute qu'on en ajouta le nom à la liste des châteaux du roi, en l'intercalant à côté de celui du château le plus voisin.

Le registre A nous a seul conservé une importante lettre que Philippe-Auguste écrivit ou projeta d'écrire au pape, probablement en avril 1208, pour lui reprocher d'avoir offert à qui voudrait les prendre les terres de Raymond VI, comte de Toulouse ou de Saint-Gilles. M. Delisle a publié jadis cette lettre, d'après une copie qui lui avait été communiquée et qu'il n'avait pu collationner sur le manuscrit (*Catalogue des actes de Philippe-Auguste,* p. 512). On lit dans le texte imprimé : « De eo autem quod vos predicti comitis terram exponitis occupantibus, sciatis quod a viris litteratis et illustratis didicimus quod id de jure facere non potestis, quousque idem de heretica pravitate fuerit condempnatus. » Les mots *a viris litteratis et illustratis* forment une expression insolite et peu significative. La vraie leçon, que fournit le fac-similé du manuscrit du Vatican, est : *a viris litteratis et illiteratis*. On s'étonnera

1. En 1248 : *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XXI, p. 262 *e*.

peut-être que le roi de France, pour établir un point de droit, invoque l'opinion des « illettrés ». Il a voulu sans doute marquer que la thèse qu'il soutenait était vraie aussi bien selon le droit coutumier que selon le droit écrit (romain ou canonique). Les jurisconsultes versés dans le droit écrit, *litterati*, pouvaient être à bon droit suspects de peu de respect pour la tradition coutumière et féodale; leur témoignage à lui seul aurait paru insuffisant. Il y a là, sur les idées courantes en jurisprudence au temps de Philippe-Auguste, un renseignement précieux, qui était perdu, et que la publication de M. Delisle nous rend.

La conclusion est facile à tirer. Quiconque voudra désormais consulter ou citer un texte publié ou transcrit, soit d'après le registre B, soit d'après toute autre copie directe ou indirecte du registre A, devra se faire une loi d'en vérifier la teneur dans le fac-similé dont nous devons la publication à la libéralité de M. Léopold Delisle et à son dévouement aux intérêts de la science et de l'histoire nationale.

Julien Havet.

---

28. — **Martin von Bracara's Schrift. De Correctione Rusticorum,** zum ersten Male vollstændig und in verbessertem Text herausgegeben, mit Anmerkungen begleitet und mit einer Abhandlung über dieselbe sowie über Martin's Leben und übrige Schriften eingeleitet von Dr. C. P. Caspari, Professor der Theologie an der Norwegischen Universitæt. Christiania, 1883. In-8, cxxv-44 p.

Le petit écrit de Martin de Braga (ou de Dumio) contre les *rustici*, dans lequel il leur fait honte des croyances et des coutumes païennes qu'ils conservaient encore de son temps (en Portugal après le milieu du vi^e siècle), est intéressant en lui-même et aussi parce qu'il a servi de source à plus d'une composition analogue des temps subséquents. On n'en avait que deux éditions, l'une et l'autre incomplètes et fort défectueuses, données la première par Florez, la seconde par Angelo Mai. Avec l'aide de nouveaux manuscrits par lui découverts, M. Caspari nous en offre un texte qui, en général, est tout à fait satisfaisant, et qu'il a accompagné de notes instructives et judicieuses. L'introduction a une grande valeur pour l'histoire ecclésiastique et littéraire. Martin de Braga, né en Pannonie comme son prédécesseur et son modèle Martin de Tours [1], est une des figures les plus remarquables de son temps; s'il n'a pas eu l'action extraordinaire du fondateur de Marmoutiers, il a du moins sur lui l'avantage d'avoir composé d'assez nombreux écrits, dont aucun n'est sans intérêt. M. C. parle de tous, après avoir donné de Martin une biographie soigneuse et critique, et notamment du célèbre ouvrage sur les

1. Martin de Braga déclare lui-même avoir saisi les traces de Martin de Tours dans l'épitaphe qu'il se fit, et dont voici les deux derniers vers :

Teque, patrone, sequens famulus Martinus, eodem
Nomine, non merito, Christi hic in pace quiesco.

Dans le dernier vers, il faut lire comme ci-dessus et non *hic in pace Christi*



quatre vertus cardinales (le vrai titre est *Formula vitae honestae*), si généralement attribué à Sénèque pendant le moyen âge. Il montre en même temps que c'est à tort que le traité *De Moribus*, parce qu'il a été aussi attribué à Sénèque, a été donné par des modernes à Martin : il est plus ancien, et appartient sans doute encore à l'époque classique. — Parmi les divinités païennes, qui, selon lui, sont des démons, Martin de Braga mentionne, comme habitant les fleuves, les *Lamies*; ce nom paraît surprenant à cette place, et on a proposé diverses conjectures pour le remplacer. M. Caspari pense avec raison qu'il n'y a pas à toucher au texte, qui ne varie pas dans les manuscrits. Sans vouloir insister sur cette supposition, nous nous demandons s'il n'y aurait pas quelque parenté entre ces *lamies* redoutées jadis des *rustici* dans l'ouest de la péninsule ibérique et les *lamia* ou *lamigna* basques, êtres surnaturels féminins, qui sont souvent représentées comme habitant les eaux et qui ont en même temps d'ordinaire le caractère malfaisant attribué par les croyances antiques aux Lamies.

Ψ.

---

29. — **Molière,** tome VIII (collection des grands écrivains de la France, publiée sous la direction de M. Ad. Régnier, membre de l'Institut). Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et augmentée de variantes, de notices, de notes, etc., par MM. Eug. Despois et Paul Mesnard. Paris, Hachette, 1883.

Ce huitième volume, qui sera sans doute l'avant-dernier du Molière commencé par M. Despois il y a dix ans, contient quatre pièces : *le Bourgeois gentilhomme, Psyché, les Fourberies de Scapin* et *la Comtesse d'Escarbagnas*. Il arrive on ne peut plus à propos, car *le Bourgeois gentilhomme* est inscrit cette année sur les deux programmes de l'agrégation des lettres et de l'agrégation de grammaire, et l'on est heureux de pouvoir l'étudier dans une édition définitive. Le texte en est très bien établi d'après les éditions originales; des notices, des notes, parfois même des appendices apprennent au lecteur tout ce qu'il a besoin de savoir. L'éloge de cette magnifique publication n'est plus à faire, il suffit de répéter ce qu'on a déjà dit vingt fois; elle est digne de la collection Régnier, digne de M. Paul Mesnard, digne aussi de la librairie Hachette. Je me permettrai seulement quelques observations de détail. N'y aurait-il pas intérêt à rechercher si, en faisant de M. Jourdain qui voudrait faire sa fille « duchesse » le fils d'un marchand de draps, Molière n'a pas visé Colbert, fils d'un marchand de draps, et dont la fille était devenue duchesse de Chevreuse en 1667? Il y avait à la cour, en 1670, le camp de Colbert et le camp de Louvois. Racine qui dédiait *Bérénice* au contrôleur général en 1670 était dans le premier de ces deux camps; Molière était dans l'autre. Je voudrais attirer l'attention de M. M. sur ce fait, qu'il éclaircira sans doute dans sa Notice biographi-



que sur Molière. Il suffit également de signaler à cet éditeur si scrupuleux une faute d'impression qui dénature le sens d'une phrase assez mal construite d'ailleurs : « Il y a peu de pièces de Molière qui *n*'aient donné plus de prise que le *Bourgeois gentilhomme* à ceux qui cherchent quels emprunts on y pourrait lui imputer. » Il se trouve, page 255, une nouvelle faute d'impression : « Mais alors pourquoi ne la joua-t-elle pas, et [*pourquoi*] la pièce fut-elle donnée aux comédiens du Marais? » Enfin le texte de *Psyché* est établi d'après l'impression de 1671 alors qu'il parut en avril 1673, cinquante jours seulement après la mort de Molière, une édition nouvelle dont le poète a pu revoir les épreuves. Mais il est vrai de dire qu'il s'agit de deux variantes, dont une seule a de l'intérêt, et que M. Mesnard a rectifié, d'après le texte de 1673, toutes les fautes évidentes qu'il découvrait dans celui de 1671.

A. Gazier.

---

30. — **Voltaire im Urtheile der Zeitgenossen,** von Richard Mahrenholtz. **Oppeln, Maske.** In-8, 1883, p. 95.

J'avais à peine rendu compte des *Etudes sur Voltaire* de M. Mahrenholtz que je recevais le petit travail que j'annonce aujourd'hui : *Voltaire jugé par ses contemporains*, complément curieux des *Etudes* publiées quelques mois auparavant.

Ce n'est plus ici une œuvre personnelle ; il s'agit simplement, M. M. le reconnaît lui-même, de retrouver les traits effacés du portrait que les contemporains les plus célèbres de Voltaire ont tracé de lui. Le cadre d'une pareille recherche était presque donné d'avance, mais il était difficile de le mieux remplir que l'auteur ne l'a fait.

Qu'ont pensé de Voltaire ses amis et les écrivains du même parti que lui (*Parteigenossen*) ? Quels jugements ses adversaires ont-ils portés sur le grand écrivain ? Tel est l'objet des deux premiers chapitres ou paragraphes de l'étude de M. M.; dans un troisième il a examiné ce que fut le changement apparent qui, vers 1770, parut se produire dans l'opinion au sujet de Voltaire ; un quatrième montre ce qu'il faut penser de l'accusation de plagiat portée contre lui ; enfin, le cinquième et dernier paragraphe nous fait connaître les apologistes de Voltaire. On comprend qu'il soit difficile de rendre compte en détail d'un pareil ouvrage dont le plus grand mérite — et il le possède sans conteste — doit être l'exactitude dans le relevé des faits ; je me bornerai aussi à en faire une courte analyse.

Dans le premier chapitre, M. M. examine successivement ce que le marquis d'Argens, d'Argenson, la correspondance de Grimm, Formey, qu'on est un peu surpris de trouver ici, et le grand Frédéric ont pensé de Voltaire ; dans le second, il passe en revue les jugements hostiles de l'abbé Desfontaines, de Saint-Hyacinthe, l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un*

inconnu, et de J. B. Rousseau, de la Beaumelle et de Maubert, de Fréron et du *Journal de Trévoux,* de Nonnotte et de Guyon, puis de quelques adversaires isolés, comme Guenée, Sabatier, Raynal, Piron, Clément, etç.; enfin il étudie les rapports de Montesquieu et de J.-J. Rousseau avec Voltaire. On voit tout ce qu'offre de variété cette étude et que de noms, il faut ajouter que d'ouvrages aujourd'hui oubliés elle remet en mémoire; mais, comme le remarque avec raison, p. 55, M. M., si les écrits hostiles à l'opinion régnante ou aux conquêtes éternelles de l'esprit humain ne sauraient avoir une importance durable, ce n'en est pas moins le devoir de la critique impartiale et consciencieuse d'en reconnaître et d'en constater la valeur relative; j'ajouterai que l'étude en est indispensable à l'histoire littéraire de l'époque où ils ont paru. Ce n'est pas le moindre mérite de M. M. d'avoir rappelé l'attention sur quelques-unes de ces œuvres presque ignorées. Les a-t-il toujours jugées à leur vraie valeur? On ne peut guère le contester; cependant je ne puis m'empêcher de trouver trop exclusive son appréciation de l'*Année littéraire;* cette revue n'a pas été seulement une œuvre de polémique, comme on pourrait le croire d'après ce qu'en dit M. M., elle a contribué largement à répandre les théories nouvelles, en particulier le goût des littératures étrangères, et par là elle a une place marquée dans l'histoire des idées littéraires au siècle dernier.

Il était difficile de dire rien de bien nouveau sur les rapports de Voltaire avec Montesquieu et surtout avec Rousseau; mais je crois que M. M. eût pu sans peine développer davantage le paragraphe qui traite de la critique de Voltaire à l'étranger; il s'est trop borné à ne citer que des noms; on était en droit de s'attendre à des renseignements détaillés sur ce que pensaient de Voltaire les écrivains des pays voisins. M. M., et c'est une preuve de son impartialité, repousse avec raison le reproche de plagiat qu'on a fait à Voltaire, et il est évident que les réminiscences des grands poètes de l'antiquité ou des temps modernes qu'on trouve dans ses œuvres ne peuvent guère lui être imputées à crime. Le chapitre consacré aux apologistes de Voltaire, tout court qu'il est, n'est pas le moins précieux en renseignements de l'étude de M. M.; il nous montre fort bien ce qu'il faut penser de la *Relation* et des *Additions au commentaire historique* de Wagnière, des *Mémoires* de Longchamp, des souvenirs de Collini, enfin de la *Biographie* de Condorcet et de la volumineuse *Histoire littéraire* de Luchet. On ne peut aussi que remercier M. Mahrenholtz de cette nouvelle contribution à la connaissance d'un des écrivains les plus célèbres du siècle dernier et des temps modernes, mais dont la vie et les œuvres ont été l'objet de polémiques et de controverses si ardentes.

C. J.

---

31. — **Histoire de l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles,** par Edouard MAILLY. Bruxelles, Hayez. Deux volumes, in-8, 720 et 426 pp. (Extrait des mémoires de l'Académie royale de Belgique).

L'ouvrage de M. Mailly est intéressant, rempli de documents nouveaux que le consciencieux chercheur a tirés des archives du royaume de Belgique et de celles de l'Académie. Il comprend deux volumes dont le premier renferme l'histoire proprement dite de l'Académie, et le second, la liste et l'appréciation des mémoires présentés dans les séances de la Société, des concours, des rapports, etc. Cette histoire de l'Académie de Bruxelles sera très utile, car c'est dans cette compagnie que s'était concentrée, au XVIII[e] siècle, la vie intellectuelle de la Belgique. Elle fut créée par Marie-Thérèse ; mais l'idée de sa création revient au comte de Cobenzl, le même qui conçut le dessein de faire publier tous les monuments de l'histoire des Pays-Bas, tenta de relever l'Université de Louvain et entreprit de reconstituer la bibliothèque de Bourgogne. Toutefois Cobenzl n'osa dès le début créer une académie; malgré les conseils de Schoepflin et sur les objections de l'abbé Nélis, il se borna d'abord à créer une *Société littéraire* (12 janvier 1769). Ce fut son successeur Stahremberg qui fit de cette Société littéraire une Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres (16 décembre 1772); les académiciens jouissaient de la noblesse personnelle et leurs œuvres ou celles qui étaient publiées sur l'ordre de la société furent exemptes de la censure. Les travaux de l'Académie furent interrompus par la révolution des Pays-Bas, puis par les guerres de la Révolution française; en 1794, la docte compagnie se dispersait, au moment où elle comptait 16 membres régnicoles et 14 membres associés ou étrangers; elle ne fut rétablie qu'en 1816. Elle laissait cinq volumes de mémoires et elle avait couronné un grand nombre de travaux. Le second tome de M. M. analyse ces mémoires et ces travaux parus durant l'espace de vingt-cinq années; on y trouvera une foule d'informations curieuses et de détails instructifs sur le mouvement intellectuel en Belgique à la fin du XVIII[e] siècle. Nous signalons, par exemple, tout ce qui est relatif au bureau ou « département scolastique » que dirigeait le secrétaire perpétuel de l'Académie, Des Roches, à la mission de ce Des Roches qui alla en 1786 étudier à Vienne l'organisation des écoles normales et s'entretint longtemps avec Joseph II (voir sa lettre au ministre plénipotentiaire comte de Belgiojoso, I, pp. 460-462), etc. Les deux volumes de M. M. sont accompagnés chacun d'une table alphabétique, et le second renferme une liste des publications imprimées avec le concours ou l'autorisation de l'Académie, ainsi qu'une suite de notices biographiques sur les fondations, les membres et les lauréats de la compagnie. On ne peut que féliciter l'auteur d'avoir mis tant de patience et de soin dans ce travail considérable; il n'a pas oublié un seul document important; il n'y a dans son ouvrage, pour employer son expression, aucune de

ces notions superficielles et de ces aperçus vagues qui n'apprennent rien; on lit avec intérêt le récit des efforts que tentait un petit groupe d'hommes instruits et dévoués pour ranimer en Belgique la vie scientifique. Toute l'histoire des belles-lettres aux Pays-Bas pendant la dernière partie du XVIII[e] siècle, est, pour ainsi dire, contenue dans les travaux de l'ancienne Académie de Bruxelles; en analysant longuement et minutieusement tous ces travaux, en exposant les observations et les discussions qu'ils provoquaient dans l'Académie, en résumant tout ce qui a fait l'objet des délibérations de la société, M. Mailly a écrit l'histoire du mouvement littéraire et scientifique en Belgique dans la seconde moitié du siècle dernier.

C.

---

32. — **Les fous littéraires.** Rectifications et additions à l'essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés visionnaires, etc., par Philomneste Junior, par M. TCHERPAKOF. Moscou, librairie T. G. Gauthier, 1883. In-16 89 pages.

Il y a tout lieu de croire qu'il ne parviendra en France qu'un nombre fort restreint de ce petit et très curieux volume; il n'est donc pas inutile de le signaler. C'est l'œuvre d'un bibliographe instruit et zélé; il atteste des recherches étendues et il ajoute d'intéressants détails à ceux qu'ont déjà donnés O. Delepierre et Philomneste Junior (pseudonyme d'un bibliophile bordelais), sur une portion fort curieuse de l'histoire des livres; Nodier, dès 1835, avait fait une incursion sur ce terrain (*Bulletin du bibliophile,* année 1835), mais il s'était contenté de citer quelques noms, choisis parmi les plus notables excentriques, plus tard cette portion curieuse de la science des livres fut envisagée avec plus de détails, mais elle est bien loin d'avoir été explorée en entier.

M. Tcherpakof range son travail dans l'ordre alphabétique; il complète souvent les renseignements donnés par ses devanciers au sujet de certains fous qui ont fait gémir la presse (Aché (de), Arndt, Boehme, Brothers, etc.); il en signale de nouveaux et il fait connaître quelques passages de leurs élucubrations insensées; indiquons en passant François Cambriel, auteur d'un *Cours de philosophie hermétique et d'alchimie en dix-sept leçons, suivi des applications de quelques passages des cinq premiers chapitres de la Genèse, par Moïse, et de trois additions prouvant trois vies de l'homme, animal parfait.* Paris, 1834, in-12, 216 pages.

Veut-on connaître le portrait de Dieu tel qu'il se révéla à Cambriel :

« Dieu est d'une taille en corpulence comme pourrait l'être l'homme « le plus parfait, ayant six pieds six pouces de taille; sa peau de la cou-« leur de la flamme de bougie; les ongles de ses pieds sont d'une beauté « incomparable; le plus bel ivoire ne peut leur être comparé. »

Le bibliographe russe ne se montre-t-il pas un peu sévère, en rangeant parmi les fous Raoul Spifame, auteur de la *Dicaerchia Henrici (secundi)*, 1556? C'est un recueil de lois imaginaires, parmi lesquelles il en est de singulières; il en est aussi qui, devançant l'avenir, prescrivent des mesures qui se sont en partie du moins réalisées depuis [1]. En revanche, nous rangerons parmi les aliénés l'avocat François Lebreton, qui présenta à Henri III, en 1586, un livre inspiré par des idées généreuses mais bien intempestives : *Remonstrance aux trois estats de la France et à tous les peuples chrestiens.* L'auteur fut pendu dans la cour du palais [2].

Et Nostradamus, le célèbre prophète provençal, croyait-il réellement révéler les secrets de l'avenir en écrivant ces énigmatiques *Centuries* sur lesquelles on a tant disserté? Nous ne le croyons pas; et Eliphas Levy (pseudonyme de l'ex abbé Constans, mort en 1875) prenait-il au sérieux ses divers écrits sur la haute magie? N'y avait-il pas là une simple spéculation de librairie et une tentative vers la notoriété? Eliphas Lévy voulut en vain se faire passer pour sorcier, mais il savait bien lui-même qu'il ne l'était pas. Il y a une distinction importante à faire entre les aliénés véritables et les aliénés par supercherie.

Nous pourrions inscrire les noms des divers écrivains plus ou moins étranges qui, jusqu'à présent, n'ont pas figuré, nous le croyons du moins, parmi les monographies consacrées aux *Fous littéraires;* tels qu'un grave magistrat, le président Agier, qui s'égara en cherchant à déterminer, d'après les prophètes hébreux, l'époque de la fin du monde; le socialiste Owery Anglas, radical des plus avancés, l'auteur resté ignoré d'un volume curieux rempli d'extravagances : *Codicilles de Louis XIII, roy de France et de Navarre à son très cher fils aîné, successeur en ses royaumes,* 1643, 4 parties in-24 [3], mais il vaut mieux réserver cette étude pour une autre occasion, et, en attendant, nous exprimerons le vœu que M. Tcherpakof persévère dans ses recherches et qu'il s'attire ainsi de nouveaux titres à la reconnaissance des amis des livres.

VARIÉTÉS

Le nom de Chanzy.

La *Revue critique* vient d'annoncer dans une de ses dernières chroniques la biographie que notre confrère, M. Chuquet, a consacrée au

1. Voir l'ouvrage de J. Aubray : *Vues d'un politique du* XVIe *siècle sur la législation de son temps,* Paris, 1775 : le *Manuel du libraire,* II, 687.

2. Consulter, à l'égard de ce volume devenu fort rare, le curieux *Essai* de M. C. Leber, *De l'état réel de la presse* et *des pamphlets.*

3. On trouve dans le *Mercure,* septembre 1754, un extrait de ces *Codicilles;* consulter surtout l'*Analecta-biblion* de M. Du Roure (1836), t. II, p. 216.

général Chanzy, le Vercingétorix de 1870. Me permettra-t-on de remarquer que M. C. aurait pu, dans son livre, donner une note de quelques lignes sur le nom de Chanzy, qui est un nom celtique?

Comme un très grand nombre de patronymiques, Chanzy est un nom de lieu devenu nom d'homme. *Chanzy* est la forme régulièrement donnée dans le centre, et le nord de la France, par le nom gaulois *Cantiacum*[1]. *Cantiacum* est formé, avec le suffixe d'appartenance *-ac-*, du nom d'homme gaulois *Cantius*. Cantius se rencontre comme nom d'homme dans les inscriptions de Gaule et d'Espagne : il est dérivé, avec le suffixe *-io-*, du mot *Cantus* qui se trouve aussi comme nom d'homme dans les inscriptions de la Gaule.

Quel était le sens de *Cantus?* C'est ce qu'il est difficile d'établir avec précision. Le gaulois peut avoir eu plusieurs thèmes *canto*. Il y a d'abord un adjectif correspondant à l'ancien britanique *cant* (auj. *can* « blanc » en gallois), fréquent dans les anciens noms bretons de l'Ile et du Continent. Puis le gaulois pouvait avoir un substantif correspondant au latin *cantus* (gen. *canti*) « côté », mot qu'il ne faut pas confondre avec *cantus*, gén. *cantus*, « chant. » C'est ce mot qui s'est conservé dans une expression française dont l'orthographe est vicieuse et amenée par une fausse analogie, *de champ*, qui signifie « de côté », et qui devait s'écrire *de chant* (cf. Littré s. v. *champ* 2.)

Ce qui nous donne lieu de supposer que ce mot existait encore en gaulois, c'est la fréquence des noms de lieu commençant par cant-, cante-, chant-, chante-. Quand ces termes sont suivis de noms d'oiseaux (par exemple, Chantemerle, Marne, — en 1155 Cantu Merula, — Chantegrue, Doubs, etc.), on peut croire qu'on a affaire au latin *cantus* « chant », ce qui donne des noms vraiment bien poétiques. Des formes du moyen âge, comme *cantu merula*, prouvent seulement que l'illusion est ancienne et qu'au moyen âge on comprenait ces noms de la même façon qu'aujourd'hui. Mais il n'y a pas que des noms d'oiseaux qui suivent ce terme, et malgré l'autorité de M. Houzé (*Etude sur la signification des noms de lieu en France*, pp. 17 et suiv.), nous ne pouvons admettre une métaphore hardie qui verrait *cantus lupi* « chant du loup, chanteleloup » dans Chanteloup et ses nombreux doublets que le moyen âge traduisait hardiment, dans son latin de notaire, *cantus lupi*. Nous pensons avec l'abbé Lebeuf (cité par Houzé, p. 17) que ces noms signifient à l'origine « le canton du loup, du merle, de la grue », etc., bien qu'il y ait eu plus tard dans le lexique populaire transformation par fausse analogie; c'est, pour emprunter une comparaison à la géologie, un cas de métamorphisme. *Champ* (dans l'expression *de champ*) et *Canton* viennent d'un même mot bas latin — et peut-être celtique aussi bien que roman — qui signifiait « côté, coin, endroit ».

Revenons à Cantiacum : ce nom signifiait « le bien de Cantius », que

1. Cf. Quicherat : De la formation française des anciens noms de lieu, p. 34 et suiv.



ce fût une *villa*, ou un *praedium* ou un *fundus*. Avec un nom d'homme aussi fréquent que Cantius, le nom de Cantiacum devait être également répandu. Nous le trouvons, en effet, dans des pays bien différents aujourd'hui, mais que les Gaulois ont également possédés et cultivés autrefois : *Canzaga* dans l'Italie du nord; *Chanzy, Chanzey* en France. Nous empruntons ces exemples à l'excellent travail de M. Q., Esser: *Ueber einige gallische Ortsnamen auf*-acum *in der Rheinprovinz*, Andernach. 1874, et l'on trouvera dans sa brochure une longue liste de dérivés du gaulois *Canto-* qu'il serait pédant de répéter ici. *Chanzy* et *Chanzey* ne se trouvent pas dans le *Dictionnaire géographique de la France* de Joanne : ce ne sont pas des communes. Nous n'avons pas sous la main le *Dictionnaire des postes* qui doit certainement contenir ces noms; un de nos lecteurs, mieux outillé que nous, voudrait-il, en nous disant où se trouvent ces localités où habita autrefois un Cantius, combler la lacune consciente que nous laissons ici ?

H. Gaidoz.

Par suite de circonstances fortuites et que nous regrettons vivement, l'article 19, paru dans notre numéro du 21 janvier, p. 71, n'a pas été soumis à l'examen de la rédaction. Nos lecteurs auront sans doute deviné que si cet article avait passé sous les yeux du Comité, il n'aurait pas paru sous sa forme actuelle.

La Rédaction.

CHRONIQUE

FRANCE. — Notre collaborateur J. D. a dit (nº du 14 janvier, p. 52) : « Les *Propos de table* ne sont guère connus chez nous que par les extraits contenus dans les *Mémoires* de Luther, de Michelet. » Rappelons que nous devons à un autre de nos collaborateurs, M. Gustave Brunet, *Les propos de table de Martin Luther, revus sur les éditions originales, et traduits pour la première fois en français* (Paris, Garnier frères, 1844).

— Le premier volume d'un important ouvrage vient de paraître sous ce titre : *Histoire de la Réformation à Bordeaux et dans le ressort du parlement de Guyenne, par* Ernest Gaullieur, *officier d'Académie, archiviste de la ville de Bordeaux* (Paris, Champion; New-York, Bouton; Bordeaux, chez les principaux libraires et chez l'auteur, 23, rue Rochambeau. 1884. Grand in-8º de xi-568 p.). Ce premier volume comprend *les origines de la première guerre de religion jusqu'à la paix d'Amboise, 1523 à 1563.*

— M. Charles Livet a publié, à la librairie Paul Dupont, une nouvelle édition des *Précieuses ridicules*. Cette nouvelle édition est conforme à celle de 1660 donnée par Molière et accompagnée de notes historiques et grammaticales, d'une introduc-

tion et d'un lexique; elle contient la carte du Tendre et l'air noté du madrigal de Mascarille; un extrait de l'introduction, sous le titre *Précieuses ridicules et femmes savantes,* a paru dans le nº 3 de la « Revue politique et littéraire ». M. Livet, dont la compétence est spéciale en ces matières, avait déja publié dans la même forme le *Tartuffe*, l'*Avare* et le *Misanthrope.*

— M. Maurice Tourneux a rapporté de Saint-Pétersbourg quelques pages de Diderot tout à fait inconnues, qu'il ne craint pas de comparer aux plus brillantes et aux plus hardies qui soient sorties de la plume du philosophe *(La politique de Diderot. Feuillets inédits extraits d'un manuscrit de la Bibliothèque particulière des czars.* Paris, Georges Chamerot, 1883. Grand in-8º de 63 p. Extrait de la *Nouvelle Revue*). L'habile éditeur annonce que « ce sont de libres conseils sur les matières les plus diverses et parfois les plus ardues, semées de digressions piquantes et de réminiscences personnelles d'un haut intérêt. » Diderot a voulu résumer dans une série de chapitres le souvenir des entretiens quotidiens qu'il eut avec Catherine II pendant toute la durée de son séjour à Saint-Pétersbourg. M. Tourneux n'a pas trop vanté les chapitres de Diderot *sur le luxe, sur la tolérance, sur les opinions religieuses, sur l'école des jeunes demoiselles, sur le divorce, sur la morale des rois, sur ma manière de travailler.* Tout cela est entouré d'intéressantes notes : une de ces notes (p. 43) renferme une lettre inédite de Diderot adressée, le 19 octobre 1771, à John Wilkes et tirée du fonds Macaulay, au British-Museum.

— Dans un gros volume intitulé *Tableau de la littérature française 1800-1815, mouvement religieux, philosophique et poétique* (Didier, 1878. In-8º, 570 p.). M. Gustave Merlet avait traité principalement de la poésie du premier Empire et il promettait d'aborder prochainement « les grands écrivains de cette époque qui méritent de compter parmi les vrais représentants de l'esprit français ». M. Merlet a tenu cet engagement en publiant deux volumes nouveaux (Hachette et Didier), l'un qui traite du *roman* et de l'*histoire*, l'autre de la *critique* et de l'*éloquence* depuis le Directoire jusqu'à la Restauration, Nous reviendrons sur ces deux volumes.

— M. J. G. Prat vient de publier les lettres de Spinoza qui n'ont pas encore été traduites en français (*B. de Spinoza, Lettres inédites en français, traduites et annotées, avec portrait et autographe.* Paris, Baillière et Messager. In-8º, xv et 147 pp.) Ce recueil renferme toutes les lettres du grand philosophe hollandais qui n'avaient pas été jusqu'à ce jour traduites dans notre langue, à l'exception de cinq ou six, fort importantes, il est vrai, mais qui n'ont trait qu'à des expériences de physique et de dioptrique. M. Prat a suivi dans cet opuscule l'ordre successif des dates où les lettres ont été écrites, lettres qui montrent d'ailleurs « l'ampleur de vues, la droiture d'âme, la rectitude de jugement et l'inépuisable bienveillance de caractère » de Spinoza. Le volume est précédé d'une courte notice traduite en grande partie de la préface en latin du livre intitulé les *Posthuma* et édité après la mort de Spinoza par Meyer et Jarig Jœllis.

— Dans une *Notice sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque d'Orléans* (Paris, 1883, in-4º, 83 pp.), M. Léopold Delisle poursuit son enquête sur les vols de Libri. Il nous donne le détail de nouveaux larcins que Libri avait commis dans la bibliothèque d'Orléans; vingt manuscrits, presque tous anciens et précieux! Le directeur de notre Bibliothèque nationale fait avec son exactitude ordinaire et en appuyant son dire sur les arguments les plus solides, le recensement de ces manuscrits d'Orléans qui figurent aujourd'hui dans le fonds Libri, chez lord Ashburnham.

— L'association des anciens élèves de l'Ecole normale a tenu sa séance annuelle le dimanche 13 janvier, dans la salle des Actes de l'Ecole. M. Ernest Havet, qui la présidait depuis la mort de M. Patin, ayant donné sa démission, a été rem-

placé par M. Gaston Boissier. Dans cette séance ont été lues diverses notices concernant des anciens élèves de l'Ecole normale, morts récemment. Nous extrayons de celle que M. Boissier a composée sur M. Ch. Thurot ce qui regarde sa longue collaboration à la *Revue critique*. Après avoir parlé des ouvrages qui ouvrirent à M. Thurot les portes de l'Institut, il ajoute : « Quelque admiration que nous causent ces savants ouvrages, les amis de Thurot ne l'y retrouvent pas tout entier. Ses écrits sobres, condensés, sévères, nous donnent une grande idée du savant, mais l'homme y paraît peu. Non-seulement il ne cherche pas à plaire au lecteur, mais on dirait que, dans sa crainte de passer pour un charlatan, il se fait volontairement sec et aride. Il me semble qu'on le reconnaît davantage dans les articles qu'il a donnés pendant quinze ans à la *Revue critique*. Là, il cause plus familièrement et se met à l'aise, d'autant plus qu'il ne signait pas toujours ses articles. Quand il est sûr que son nom ne sera pas connu, il ose un peu plus se livrer. Vous pensez bien que ce n'était pas pour mal faire qu'il se dérobait ainsi au public ; en général, c'était pour juger des ouvrages de philosophie. Comme il ne portait pas le titre officiel de philosophe, il craignait qu'on ne le trouvât téméraire de traiter ces questions difficiles. Il les connaissait bien pourtant et en avait fait une longue étude. Son ami Aristote l'avait conduit comme par la main à travers tous les systèmes de l'antiquité; puis il était descendu avec lui dans le moyen âge et n'avait pas hésité à se plonger au milieu des subtilités arides de la scolastique. Il avait parcouru l'un après l'autre, avec un courage admirable, tous ces sentiers desséchés. De la scolastique à Bacon, à Descartes, à Locke, le chemin devenait plus facile; il s'était laissé aller à le suivre, et, comme on ne s'arrête pas sur une route où l'on se plaît, il avait peu à peu poussé jusqu'à Kant et à Hegel. Ses articles philosophiques, qui sont tous d'une merveilleuse clarté, nous montrent la souplesse de son talent et l'étendue de ses connaissances. La langue en est excellente, l'esprit n'y manque pas, cet esprit qui consiste en un mot malin et se fait deviner plus qu'il ne se montre. Un de ses articles, où il rend compte d'un ouvrage sur un ministre d'Etat du royaume d'Italie, se termine par ces mots : « L'auteur traite de politique, et il a le sens commun ». Ne croyez pas qu'il s'en tienne, dans ses études, à la dialectique et à la logique, sciences auxquelles sa longue intimité avec Aristote l'avait rendu familier. Il aborde la métaphysique elle-même et entretient ses lecteurs des systèmes de Schopenhauer et de Hartmann. Il est vrai qu'il éprouve moins d'attrait pour les problèmes de ce genre, « qui lui paraissent, dit-il, avoir cette analogie avec celui de la quadrature du cercle qu'on ne peut démontrer, qu'ils sont insolubles, et que partant les tentatives faites pour les résoudre échouent impitoyablement ». Il n'en expose pas moins toutes ces tentatives avec le plus grand soin et finit par conclure « que chaque génération recommence, avec des variantes appropriées à ses goûts et à son esprit, ce noble roman de la métaphysique. »

ALLEMAGNE. — Les quatre fascicules de l'*Altpreussische Monatschrift* de l'année 1883 poursuivent la publication du manuscrit de Kant découvert par M. Reicke (*Ein ungedrucktes Werk von Kant aus seinen letzten Jahren*); M. J. Gallandi a terminé ses études sur les familles de Kœnigsberg (*Kœnigsberger Stadtgeschlechter*); M. Hans Prutz communique neuf documents, provenant de Venise et de Malte et relatifs à l'ordre teutonique (IIIe fasc.) ; M. Franz Rühl étudie un épisode de l'histoire des « sept professeurs » de l'Université de Gœttingue qui donnèrent leur démission après le coup d'état d'Ernest-Auguste de Hanovre; deux d'entre eux, Albrecht Weber, reçurent de l'Université de Gœttingue un diplôme d'honneur (*Die Gœttinger Promotionen*, IIIe fasc.); M. Bezzenberger parle de quelques noms de localités répandus dans la Prusse orientale (*Ueber die Verbreitung einiger Ortsna-*

men in Ostpreussien), et M. Thomas de l'étymologie du nom de la ville de Memel (Ier fasc.); M. Adolf Rogge fait paraître le *Journal* de l'archiprêtre Hahn qui donne de curieux renseignements sur l'invasion des Russes en Prusse dans l'année 1757 (*Das Schreib-kalender des Erzpriesters Hahn, Beitræge eines Augenzeugen zur Geschichte der russischen Invasion im Jahre 1757*) et M. Liekk un récit inédit de la bataille d'Eylau par le pasteur de l'endroit (*Napoleon in Landsberg nach der Schlacht bei Eylau*, Ier fasc.). Chaque fascicule de la Revue donne des compte-rendus d'ouvrages (*Kritiken und Referate*) relatifs pour la plupart à l'histoire de la province de Prusse et écrits, soit en allemand, soit en polonais; on remarquera, sous cette rubrique, les compte-rendus des séances de la Société des antiquaires de Prusse, la *Prussia* (IIIe fasc.).

— M. Wilhelm Meyer travaille à une édition des différentes versions françaises et italiennes de la *Chanson d'Aspremont*, d'après tous les manuscrits.

— Le premier volume des Κρυπτάδια, *Recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires* (In-8°, xii et 364 pp. 1883. Henninger, Heilbronn) n'a été tiré qu'à 210 exemplaires numérotés, au prix de 10 mark. Le deuxième volume qui est sous presse, aura un nombre d'exemplaires numérotés bien moindre encore, 135, et sera livré aux souscripteurs aux prix de 20 mark. Les volumes de cette collection doivent être demandés directement aux éditeurs Henninger.

— A la même librairie doit paraître prochainement le Ier volume des *Quellen zur Geschichte des geistigen Lebens in Deutschland wæhrend des XVII. Jahrhunderts*. de M. Alex. Reifferscheid, professeur de philologie allemande à l'Université de Greifswald. Il renfermera de nombreux documents tirés des bibliothèques de Breslau, de Hambourg, de Copenhague et de Stockholm. L'auteur veut donner dans cette publication un choix critique des lettres les plus remarquables et des poésies manuscrites du xviie siècle jusqu'ici inédites.

— Le dernier et neuvième fascicule de l' « Histoire de la littérature allemande » *(Geschichte der deutschen Litteratur)* de M. Wilhelm Scherer, professeur à l'Université de Berlin, a paru. Il renferme presque tout le xiiie chapitre de l'ouvrage consacré au *romantisme*, c'est-à-dire les dernières pages sur la *science* et les trois sections intitulées *lyrique*, *récits* et *le drame ;* on retrouve dans toute cette partie les remarquables qualités de critique et d'écrivain de M. Scherer. Ce fascicule contient en outre, un appendice *(Anhang)* très précieux; 1° des remarques (*Anmerkungen* (pp. 723-778) où l'auteur indique, chapitre par chapitre, les sources qu'il a consultées et les meilleurs travaux sur le sujet; on ne saurait trop remercier l'historien d'avoir donné ainsi, à la fin de son livre, une bibliographie qui est, il est vrai « knapp gehalten und auf die nœthigsten Nachweisungen beschrænkt », mais qui rendra les plus grands services ; 2° des *Annales* (pp. 779-793) ou un tableau chronologique de la littérature allemande; 3° une table des matières *(Register*, pp. 794-814) très complète et aussi utile que les deux appendices précédents. L'ouvrage ayant paru par fascicules, l'introduction n'a paru qu'en dernier lieu. « Ce livre, dit M. Scherer, raconte l'histoire de la littérature allemande depuis les temps les plus anciens jusqu'à la mort de Gœthe. Le 1er chapitre recherche les racines de la nationalité germanique dans la communauté aryenne et décrit l'état intellectuel de nos ancêtres à l'époque où ils furent connus des Romains. Le 2e chapitre traite de la naissance et du développement de la légende héroïque allemande au temps de la grande invasion et des Mérovingiens. Le 3e chapitre est consacré à la Renaissance du moyen âge sous les Carolingiens et les Ottons, à la période de l'ancien haut allemand, dont les principales productions littéraires furent des traductions en prose et en vers de la Bible, de courtes poésies politiques et sous forme de nouvelles (novellistisch), de même que les drames

latins de la religieuse Rosvitha. Le 4e, le 5e, le 6e, et le 7e chapitres embrassent la floraison de l'épopée et de la lyrique durant la période du moyen-haut-allemand, c'est à dire à peu près du XIe siècle au milieu du XIVe. Le 8e et le 9e chapitres nous font parcourir les trois siècles suivants, le passage du moyen-haut-allemand au nouveau haut-allemand, l'époque où Luther traduisit la Bible et où la poésie inclina vers le drame, sans produire encore une grande œuvre d'art littéraire. Le 10e et le 11e chapitres, enfin, ont trait à l'époque qui n'est pas terminée et où nous vivons, à l'époque du nouveau-haut-allemand, qui commence à la fin de la guerre de Trente Ans, se distingue surtout dans la poésie lyrique et épique et doit, dans son cours de Paul Gerhardt à Gœthe, nous occuper plus en détail que les siècles précédents ». Voilà le livre de M. Scherer analysé par M. Scherer lui-même; quelques réserves qu'on puisse faire sur certains points, c'est une œuvre de savoir et de goût, à la fois érudite et élégante, aussi distinguée par la forme que par le fond, réunissant ces deux choses qu'un Allemand du siècle dernier nommait *Inhalt und Gestalt;* telle qu'elle est, par ses vues instructives et ses aperçus ingénieux, elle ne sera pas inutile même après Gervinus et tant d'autres. L'ouvrage complet se vend chez Weidmann, à Berlin, au prix de 10 mark.

— Le 412me fascicule de la collection des conférences scientifiques publiée par Rud. Virchow et Fr. von Holtzendorff à la librairie Habel de Berlin, a pour titre : *Die Entstehung der deutschen Burschenschaft* et pour auteur M. Edmond Bayer; ce dernier s'est surtout attaché à montrer les services que la « Burschenschaft » a rendus à la nationalité allemande en se mettant à la place des corporations connues sous le nom de « Landsmannschaften » qui favorisaient l'esprit de particularisme; il donne pour la première fois et au complet les noms des onze fondateurs de la « Burschenschaft »; l'appendice de cet opuscule renferme des indications bibliographiques et des notes instructives.

— La librairie F. A. Perthes, de Gotha, publie une nouvelle collection de poètes classiques allemands (Klassische deutsche Dichtungen); deux volumes ont déjà paru; le premier, *Hermann et Dorothée*, est édité par M. H. Keck; le deuxième, *Guillaume Tell*, par M. O. Kallsen.

— La collection Seuffert des « Monuments de la littérature allemande du XVIIIe siècle » comprendra dans ses prochains volumes les œuvres suivantes : Breitinger, *Kritische Dichtkunst; Doctor Johann Fausts mit dem Teufel aufgerichtetes Bündniss zusammengezogen von einem* Christlich Meinenden; Gœthe, *Die guten Frauen* avec les gravures du « *Taschenbuch für Damen* » de l'année 1801; Klinger et Sarasin, *Plimplamplasko;* Klopstock, *Oden und Elegien,* édition de 1771; Leisewitz, *Julius von Tarent,* et *Kleine Schriften;* Moritz, *Anton Reiser* et *Ueber die bildende Nachahmung des Schœnen;* l'almanach des muses de Gœttingue; Novalis, *Gedichte;* Pyra et Lange, *Thirsis und Damons freundschaftliche Lieder;* Schiller, *Die Ræuber* (édition de 1781) et le *Musenalmanach;* Thümmel, *Wilhelmine;* Uz, *Gedichte; Von deutscher Art Kund unst;* Wieland, *Erzæhlungen, Musarion, Oberon;* Winckelmann, *Gedanken über die Nachahmung der griechischen Werke, Sendschreiben über die Gedanken, Erlæuterung der Gedanken.*

— MM. G. Andresen, H. Heller et W. Hirschfelder, qui avaient abandonné la direction de la *Philologische Wochenschrift* publiée par la librairie Calvary, font paraître à la librairie Freytag et Tempsky (Prague et Leipzig) un nouveau recueil consacré aux mêmes études et intitulé *Wochenschrift für klassische Philologie.* Quant à la « Philologische Wochenschrift », elle est dirigée par MM. Ch. Belger, O. Seyffert et K. Thiemann.

—Deux autres revues paraissent en même temps : les *Blætter für hœrheres Schul-*

wesen, rédigées par M. Friedr. Aly, de Magdebourg (éditeur, F. Weiss à Grünberg en Silésie), et les *Akademische Blætter Organ für wissenschaftliche Behandlung der neueren deutschen Nationalliteratur und ihrer Geschichte*. Cette dernière revue est donc consacrée à l'histoire de la littérature allemande (d'après le programme, du xvie siècle jusqu'à l'époque actuelle). Le directeur est M. Otto Sievers, de Brunswick. Les *Akademische Blætter* paraissent une fois par mois (Brunswick, Schwetschke; prix de l'abonnement actuel, 14 mark). Le premier fascicule contient des *Lettres à Bertuch*, publiées par L. Geiger; des poésies de jeunesse de K. Lachmann, p. p. L. Hænselmann, et les articles suivants : *Hundertjæhrige Druckfehler in deutchen Klassikern*, par W. Büchner; *Zur Chronologie der Lyrischen Gedichte Gœthes* I, par H. Düntzer; *Zur dramatischen Literatur der Gegenwart*, par A. Lindner; *Minna von Barnhelm und Don Quijote*, par W. Brandes; en outre, deux comptes-rendus de J. Minor et une bibliographie mensuelle, par H. Brandes.

— Le 18 novembre 1883 a eu lieu dans la salle de la Hanse, de l'Hôtel de ville de Cologne, la troisième assemblée annuelle de la Société de l'histoire des provinces du Rhin (*Geschichte für Rheinische Geschichtskunde*). Les membres ont rendu compte de leurs travaux; on sait que la Société a eu la douleur de perdre un de ses fondateurs, Arnold Schaefer, professeur à l'Université de Bonn et notre collaborateur.

ALSACE. — M. X. Mossmann, archiviste de la ville de Colmar, vient de publier le tome deuxième du *Cartulaire de Mulhouse* (Strasbourg, Heitz; Colmar, Barth. In-8°, 568 p.). Ce volume comprend les années 1421 à 1466, années pendant lesquelles la commune de Mulhouse acheva d'éliminer ses anciens patriciens, les successeurs de ceux qui l'avaient affranchie des évêques de Strasbourg; dès 1448, la noblesse ne comptait plus de représentants au sein du conseil de Mulhouse. Un de nos collaborateurs reviendra plus longuement sur cette publication, à laquelle notre ministère de l'instruction publique a souscrit pour quinze exemplaires.

DANEMARK. — M. Stephens, de Copenhague, vient de terminer le IIIe volume de ses *Old Northern Runic Monuments*.

— L'étude de M. Hoffory, *Oldnordiske Consonantenstudier*, paraîtra en allemand dans les *Beitræge* de Bezzenberger.

ESPAGNE. — M. Sanchez Moguel, de Madrid, qui fait un cours sur la littérature espagnole, a, en même temps, organisé un « séminaire » où il traite de la grammaire espagnole — c'est le premier cours scientifique de grammaire espagnole qui ait été donné en Espagne — et fait expliquer des textes de l'ancienne langue.

GRANDE-BRETAGNE. — L'*Academy* du 12 janvier, en citant quelques mots de notre « avis aux lecteurs », ajoute : « We cannot let the opportunity pass without congratulating the editors upon the manner in which they have not only maintained, but also developed quite recently the principles upon which the *Revue critique* was founted eighteen years ago. »

— La première partie du *New English Dictionary, founded mainly of Materials collected by members of the Philological Society*, édité par M. Murray, vient de paraître à la Clarendon Press. Elle renferme le texte du dictionnaire de A à *Ant* (352 pages) avec une préface, des explications générales, une clef de la prononciation et une liste d'abréviations.

— M. John Masson doit publier, à la librairie George Bell, un ouvrage qui a pour titre : *The atomic theory of Lucretius contrasted with modern doctrines of atoms and of evolution.*

ITALIE. — Francesco de Sanctis est mort il y a quelques jours. Né en 1818, à Morra Irpino, dans la province de Salerne, il prit part aux révoltes contre les Bourbons de Naples et devint, à la révolution de 1848, secrétaire général de l'instruction

publique. Il fut enfermé, après la réaction, au château de l'Œuf où il passa trois années, seul et sans autre livre qu'une grammaire allemande. Lorsqu'il sortit de prison, il alla à Turin, puis à Zurich où il fit au Polytechnikum un cours de littérature italienne. Il revint à Naples en 1860, et fut à ce moment, et depuis deux fois encore, ministre de l'instruction publique. On a de lui une *Histoire de la littérature Italienne* en deux volumes et une suite d'*Essais* qui l'avaient placé par le charme du style comme par la finesse des jugemenis, au premier rang des écrivains italiens. Il n'a pu malheureusement terminer les *Mémoires* qu'il avait commencés.

— Les Catalogues des mss. grecs et latins de la Bibliothèque Vaticane, si impatiemment attendus, sont enfin sur le point de paraître. Le travail est mené avec beaucoup d'activité et de soin, sous la direction de MM. Stevenson père et fils, chargés spécialement, l'un de la partie grecque, l'autre de la partie latine. Une des causes qui ont amené des retards dans l'impression est la réorganisation de l'imprimerie pontificale, car les volumes nouveaux porteront, comme le catalogue déjà ancien des mss. orientaux, la mention : *Typis Vaticanis*. Deux volumes aujourd'hui sont entièrement tirés et paraîtront dans quelques semaines. L'un comprend les mss. grecs du *fonds Palatin*, l'autre la première partie des mss. latins du même fonds. Dès la fin de l'année paraîtra le premier volume du *fonds de la reine Christine*, qu'on abordera aussitôt après le fonds Palatin. Les divers fonds se succéderont à de courts intervalles. L'énorme fonds Vatican sera le dernier publié et il faut compter bien des années encore avant que les catalogues soient complets; en attendant, la publication des volumes que nous annonçons rendra un grand service aux travailleurs.

— Dans un ordre d'idées plus modeste, nous devons signaler le travail qu'annonce M. de Nolhac, membre de l'Ecole française de Rome, sur un nombre important de mss. du fonds Vatican. M. de N. retrouve, classe et décrit les mss. grecs et latins, et les premiers livres imprimés, corrigés de la main des érudits du xve siècle, qui ont fait partie de la célèbre bibliothèque de *Fulvio Orsini*. Une recherche aussi neuve mettra au jour beaucoup de faits curieux et rendra peut-être des services inattendus à la critique des textes classiques.

— Un nouveau musée archéologique s'organise en ce moment à Rome, aux Thermes de Dioclétien, par les soins de M. Fiorelli. On y trouvera les peintures antiques découvertes à Rome dans les fouilles des dernières années, les fresques trouvées dans les travaux des quais du Tibre, près de la Farnésine, celles du tombeau de Statilius Taurus, sur l'Esquilin, etc. Les statues des Vestales, provenant des fouilles plus récentes, sont sans doute destinées à rester sur l'emplacement où elles ont été trouvées, au Forum.

— M. Pio Rajna a succédé à M. Caix, comme professeur à l' « Istituto dei studi superiori » à Florence.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 25 janvier 1884.

M. Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, envoie de nouveaux détails sur les fouilles de la maison des Vestales. Il communique le texte d'une inscription assez longue, de l'an 214, qui a été trouvée dans l'atrium de cette maison. On y trouve, pour la première fois, les noms complets des consuls de l'an 214 : L. Valerius Messala et C. Suetonius Sabinus. — M. Le Blant rend compte, en outre, d'une communication faite à l'Institut archéologique allemand par M. Gamurrini, commissaire des antiquités pour la Toscane et l'Ombrie, sur une balance et un poids étrusques trouvés récemment à Chiusi. Il résulte de l'examen de ces monuments que Chiusi, qui n'a jamais été colonie romaine, avait conservé le système des poids et mesures étrusques. La livre étrusque était de 212 grammes 2 décigrammes, tandis que la livre romaine était de 327 grammes. — A l'Académie d'archéologie chrétienne, M. Gamurrini a annoncé la découverte, à la bibliothèque d'Arezzo, d'un manuscrit qui contient plusieurs écrits inédits de saint Hilaire de Poitiers (le *De mysteriis*, qu'on croyait perdu, et une série d'hymnes), ainsi qu'un itinéraire de la Palestine et de plusieurs autres pays d'Orient, écrit vers le IVe siècle, à ce qu'on croit, par une femme qui l'a dédié aux religieuses d'un monastère situé en Provence.

L'Académie se forme en comité secret pour examiner les titres des candidats à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. François Lenormant. Ces candidats sont au nombre de trois : MM. d'Arbois de Jubainville, Benoist et Schlumberger.

Ouvrages présentés : — par M. Bréal : BUGGE, *Beitræge zur Erforschung der etruskischen Sprache* (*Etruskische Forschungen und Studien*, herausgegeben von Dr W. DEECKE, 4 Heft); — par M. Gaston Paris, au nom de M. Renan : ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. D'), *le Cycle mythologique irlandais et la Mythologie celtique.*

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 16 janvier 1884.

M. l'abbé Thédenat présente à la Société les neuf pièces les plus intéressantes d'un trésor trouvé à Montcornet, près Laon. Ce trésor, récemment trouvé dans un champ par des paysans, se compose de vingt-cinq pièces de vaisselle de l'époque romaine, en argent massif. Quelques-unes sont de très grandes dimensions et offrent un véritable intérêt artistique.

M. Mazard fait observer que la céramique gallo-romaine présente des vases analogues au grand vase de cette trouvaille.

M. Mowat présente le moulage d'une tête de femme en terre cuite, trouvée à Rennes.

M. Ramé présente la photographie d'un ancien dessin représentant le tombeau de Nantes dont il a été question dans la précédente séance et il discute la question de savoir si cette statue est celle de Guillaume Gueguen.

M. Héron de Villefosse communique une lettre de M. de Laurière relative aux fouilles qui se font en ce moment à Rome et à la découverte d'une inscription dans laquelle un corps de muletiers élève un monument à Caracalla.

H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Wandmalerei in Pompeji, hrsg. v. der Redaction der archäologischen Zeitung. (C. Robert : travail excellent qui a coûté neuf ans à son auteur, et qui a été fait sur le terrain).

— N° 1, 5 janvier 1884 : Harris, New Testament Autographs. — Loserth, Hus und Wiclif, zur Genesis der husitischen Lehre (travail très profond et très intéressant). — Borgeaud, J. J. Rousseaus Religionsphilosophie. — Zachariae, Beiträge zur indischen Lexicographie (A. Weber : très important). — J. Müller, Der Stil des älteren Plinius (Urlichs : fort utile et creusé à fond). — Jordan, Marsyas auf dem Forum in Rom. — Pietsch, Martin Luther u. die hochdeutsche Schriftsprache (W. Scherer : rien d'essentiellement neuf, mal écrit, fait sans soin, pourtant pas de fautes essentielles). — Braun, Lessing im Urteile seiner Zeitgenossen. I. 1747-1772 (E. Schmidt : lacunes nombreuses, fait sans méthode). — Boccaccio, Troilus und Kressida (Il Filostrato), epische Dichtung, zum ersten male verdeutscht v. Beaulieu Marconnay. — A. Fränkel, Die Quellen der Alexanderhistoriker, ein Beitrag zur griech. Literaturgeschichte u. Quellenkunde (Ad. Bauer : progrès incontestable sur les travaux précédents, résultats manqués). — G. v. Below, Die Entstehung des ausschliesslichen Wahlrechts der Domkapitel. — Cesca, L'assedio di Triesta nel 1643. — Seeley, Stein, sein Leben u. seine Zeit. I (Erdmannsdörffer : habilement fait et lumineux), — Roskoschny, Russland, Land u. Leute. — Löwy, Untersuchungen zur griechischen Künstlergeschichte (F. v. Duhn : très instructif). — P. Deschanel, La question du Tonkin (Recommandable; mais que signifie cette phrase « en moins de quinze jours notre flotte (*sic*) serait maitresse de Pékin » ?).

— N° 2, 12 janvier 1884 : Theodoreti episcopi Cyrensis doctrina christologica quam ex ejus operibus composuit Bertram. (W. Möller.) — Ueberwegs Grundriss der Geschichte der Philosophie. III. Die Neuzeit, p. p. Heinze. (Laas : sera très utile sous sa forme). — S. L. A. Koch, Erkenntnisstheoretische Untersuchungen. — E. Renan, der Islam u. die Wissenschaft, Kritik vom Afghanen Scheik Djemmal Eddin und E. Renans Erwiderung. (S. Fränkel : Ce sont les vues d'E. Renan qui sont le plus vraisemblables.) — Danielsson, Grammatiska Anmärkningar. I. Om de indoeuropeiska Femininstammarne pa —; och nagra därmed beslägtade Bildningar; grekiska og latinskoe Spraken. II. Om de grekiska Substantiverna med Nominativvandelsen-ώ. (Collitz : Deux monographies soignées, écrites avec une entière compétence sur des sujets d'un grand intérêt pour la grammaire comparée.) — Engelbrecht, Studia Terentiana. (Leo : « de priscis atque obsoletis verborum formis cum Plauti dicendi genere comparatis »; beaucoup de soin, jugement libre et sûr.) — Pniower, Zur Wiener Genesis. — Cruegeb, Der Entdecker der Nibelungen. (Wilmanns : c'est un nommé Obereit, médecin, qui donna à Bodmer la première nouvelle du manuscrit; et le bailli Wocher donna la permission d'envoyer le manuscrit à Bodmer, par l'entremise d'un certain Riz). — Mac Lean Aelfric's anglo-saxon version of Alcuini Interrogationes Sigeulfi presbyteri in Genesin, now first edited. (Zupitza : méritoire.) — Le Misanthrope, von Molière hrsg. v. Laun, bearb. v. Knörich. (Lubarsch : 2e édition qui a considérablement gagné.) — Kamphrusen, Die Chronologie der hebräischen Könige eine geschitliche Untersuchung, (Matzat). — Vedel, Den aeldre Grev Bernstorffs Ministerium, indledning til « Correspondance ministérielle du Comte J. H. E. Bernstorff. (Publication très précieuse.) — Ch. Gross, Gilda Mercatoria, ein Beitrag zur Geschichte der englischen Städteverfassung. (Höhlbacm : savant et pénétrant.) — v. Lerchenfeld, Die bairische Verfassung u. die Karlsbader Beschlüsse. (Bailleu). —

Tappeiner, Studien zur Anthropologie Tirols und der Sette-Communi. — Fahlbeck, La royauté et le droit royal francs durant la première période de l'existence du royaume. 486-614. (Sohm : de grands mérites, mais l'ouvrage ne s'appuie pas sur les documents, on ne remarque pas assez les recherches personnelles, l'auteur emprunte trop aux travaux de Waitz et de Roth.)

N° 3, 19 janvier 1884 : Beck, Erklärung der Offenbarung Johannis, kap. I-12, hrsg. v. Lindenmeyer (Jülicher). — Kuhn, Ueber Herkunft und Sprache der transgangetischen Völker. — M. Erdmann, Zur Kunde der hellenistischen Städtegründungen (Bohn). — Fäulhammer, Franz Grillparzer, eine biographische Studie (W. Scherer : enrichit réellement la littérature sur le sujet). — Deutsche Volksmärchen aus dem Sachsenlande in Siebenbürgen, ges. v. Haltrich. 3e Aufl. (E. H. Meyer). — Das anglonormannische Lied von wackern Ritter Horn, p. p. Brede u. Stengel (Koschwitz). — A. de Gubernatis, Storia universale della letteratura. V. Storia della poesia epica. VI. Florilegio epico, epopee nazionali, poemi individuali. VII. Storia delle novelline popolari. VIII. Florilegio delle novelline popolari (E. : l'auteur sait avec un véritable talent ne donner que ce qui a une valeur inattaquable, et montrer partout la source commune d'où est venue la poésie populaire des temps et des peuples les plus différents. Certaines vues ne sont que de spirituelles conjectures, mais tous ces volumes renferment beaucoup de choses utiles et suggestives). — Codex diplomaticus Saxoniae regiae. II, 7. Urkundenbuch der Städte Kamenz und Loebau, hrsg. v. Knothe. — De Gerbaix Sonnaz, Studi storici sul contado di Savoia e marchesato in Italia. I, 1 (W. Bernhardi : assez habilement fait, histoire détaillée de la Savoie). — Herquet, Miscellen zur Geschichte Ostfrieslands (Zimmermanu : trente-trois essais et études de diverse étendue). — Les correspondants de la marquise de Balleroy, p. p. Ed. de Barthélemy (Schirren). — Müller-Beeck, Eine Reise durch Portugal. — Mithoff, Taschenwörterbuch für Kunst-und Altertumsfreunde. — Hauck, Arnold Böcklins Gefilde der Seligen und Gœthes Faust.

Theologische Literaturzeitung, n° 25, 15 décembre 1883 : Ebers und Guthe, Palästina in Wort und Bild (Schürer : article sur les dix premières livraisons du 1er volume).— Cremer, Biblisch-theologisches Wörterbuch der neutestamentlichen Gräcität (Schürer : 3e édition de cet ouvrage instructif).— Völter, Ueber Zeit und Verfasser der pseudojustinischen Cohortatio ad Graecos (V. J. Neumann). — Caspari, Martin von Bracara's Schrift de correctione rusticorum (Harnack : recherches soignécs). — D'Arbois de Jubainville, Cours de littérature celtique. I. Introduction à l'étude de la littérature celtique (Thurneysen : livre intéressant, instructif; l'auteur est arrivé à beaucoup de beaux résultats). — Flöring, Gottfried Arnold als Kirchenhistoriker, Beitrag zur Culturgeschichte des XVII. Jahrhunderts (Weizsäcker : étude belle et méritoire). — Stade, Ueber die Lage der evangelischen Kirche Deutschlands. — Bachmann, Geschichte des evangelischen Kirchengesangs in Mecklenburg (C. Bertheau).

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 7 Dix-huitième année 11 Février 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 612, 26 janvier 1884 : Lutheran books : Köstlin, The life of Luther, translated from the german biography ; Tulloch, Luther a. other leaders of the Reformation ; Treadwell, Martin Luther ; Froude, Luther, a short : Köstlin, Martin Luther the Reformer ; E. B. Mayor, Luther and Good Works ; Zangemeister, Die schmalkaldischen Artikel vom Jahre 1537 ; Hans Herrig, Luther, ein Kirchliches Festspiel ; Luther's Table Talk. (Bass Mullinger.) — Picton, Lessons from the rise and fall of the english commonwealth (Peacock). — Twopeny, Town Life in Australia. — Scrivener, A plain introduction to the criticism of the New Testament. — A sixteen-century plan of Cartagena. (Hooper.) — The Mabinogi of Taliesin. (D. Silvan Evans.) — Greek myths. (I. Taylor.) — Kronos and heavenly stones. (Forlong.) — « No less » (Littledale). — « Caesar doth bear me hard « (Bullen et Lendrum) — Palmer, A concise dictionary, english-persian, together with a simplified grammar of the persian language. (C. E. Wilson : sera très utile.) — Some books on roman history. (Brunot, Etude sur le De moribus Germanorum) ; Kuntze, Prolegomena zur Geschichte Roms : mystique ; Bröcker, Moderne Quellenforscher und antike Geschichte ; Bohn. Ueber die Heimat der Praetorianer. (Richards.) — Latin lexicography. (Calvary).

The Athenaeum, n° 2935, 26 janvier 1884 : Alaric Watts, a narrative of his life, by his son, Alaric Alfred Watts. 2 vols. — W. S. Green, The High Alps of New Zealand. — Corpus poeticum boreale, the poetry of old northern tongue from the earliest times to the thirteenth century, edited, classified and translated by Gudbrand Vigfusson and F. York Powell. 2 vols. (Publication qui ne saurait mériter trop d'éloges.) — Thring, The theory a. practice of teaching ; O. Jäger, Aus der Praxis, ein pädagogisches Testament. — Notes from Dublin. — Traitor's alias Parlament Hill. Hampstead. (J. W. Hales.) — « The black buoy » (Ready). — The Victoria University a. Schoolmasters. — Catalogue of prints and drawings in the British Museum. Division I. political and personal satires. Vol. IV. 1761 to 1770, prepared by Frederick George Stephens.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 4, 26 janvier 1884 : Reusch, Der Index der verbotenen Bücher. I. (K. Müller.) — Bergmann, Hermaea, Studien zu Lessings theologischen u. philosophischen Schriften. (Gottschick : trois bonnes études.) — Spicker, Lessings Weltanschauung (E. Schmidt : soigné, sérieux et moral). — Kâdambarî, p. p. Peterson. (A. Weber : texte déjà publié très correctement en 1850, mais notes détaillées et introduction très complète.) — Ausonii Opuscula p. p. C. Schenkl. (Seiler : 1er édition critique d'Ausone.) — Strack, Zur Geschichte des Gedichtes vom Wartburgkriege. (Strobl : bonne critique du poème, quelques points définitivement acquis.) — Gustav Schwabs Leben, erzählt von seinem Sohne C. T. Schwab. (L. Hirzel : sans prétentions, mais trop sommaire.) — Alexanders Geesten, von Jacob van Maerlant, op nieuw uitgegeven door Joh. Franck. (Ten Brink : excellente publication.) — A. Lange, Der vocalische Lautstand in der französischen Sprache des XVI. Jahrhunderts. — Hertzberg, Geschichte des römischen Kaiserreichs. II ; H. Schiller, Geschichte der römischen Kaiserzeit. I, 1. Von Cäsars Tode bis zur Erhebung Vespasians ; 2. Von der Regierung Vespasians bis zur Erhebung Diocletians. (Seeck : Hertzberg s'adresse sous une forme brève et populaire au grand public ; Schiller, qui cite ses sources et les documents, écrit pour les spécialistes ; il semble donc que tous les besoins sont satisfaits... si les deux livres étaient un peu meil-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 11 février — 1884

33. — W. Deecke. **Die Bleitafel von Magliano** (tirage à part du *Rheinisches Museum*).

34. Carl Pauli, **Altitalische Studien**, 1 et 2. Hanovre, Hahn. 1883. 148 p.

35. Sophus Bugge, **Etruskische Forschungen und Studien.** Stuttgart, Heitz, 1883. XIII, 205 p.

Nous avons raconté dans le temps l'histoire de MM. Deecke et Pauli, qui, ayant fondé ensemble un Recueil pour l'étude de l'étrusque, se sont trouvés en désaccord dès le second fascicule, l'un ayant subitement reconnu dans l'étrusque une langue indo-européenne, contrairement à ce qu'il avait écrit jusque-là, l'autre ayant persévéré en ses convictions premières [1]. Un journal fondé dans ces conditions ne pouvait durer longtemps. Aussi les deux auteurs ont-ils pris le parti de se séparer. M. D. poursuit aujourd'hui le déchiffrement de l'étrusque dans la donnée conforme à ses opinions actuelles. M. P. a créé un nouveau recueil, intitulé *Altitalische Studien*, consacré à l'étrusque en première ligne, et en outre aux autres langues de l'Italie ancienne. Le hasard fait que nous recevons en même temps les deux publications dont on vient de lire le titre. Nous avons cru que nous pouvions réunir en un même article les deux collaborateurs d'autrefois : aussi bien leurs travaux donneront-ils une idée de l'état actuel des études étrusques et italiques.

La tablette de plomb de Magliano, publiée pour la première fois en 1882 par M. le professeur Teza, dans la *Rivista di Filologia* (p. 530 s.), est un des monuments étrusques les plus importants, sinon le plus important, qui ait encore vu le jour. C'est un texte suivi, ponctué, écrit avec soin, et n'ayant pas moins de huit lignes. Elle n'apporte pas avec elle la clef du déchiffrement : mais elle montre clairement à tous les yeux non prévenus ce qu'il faut penser de la structure de l'étrusque.

En présence de cette inscription, où il n'y a pas un seul mot, une seule désinence, qui de près ou de loin rappelle la grammaire des langues aryennes, et où tout, au contraire, s'en écarte, l'on a peine à

1. *Revue critique*, 1er mai 1882.

comprendre comment la thèse de l'aryanisme peut être soutenue plus longtemps.

C'est pourtant ce que fait M. Deecke. On est surpris de lire l'article qu'il vient de publier dans le *Rheinisches Museum*, sur cette inscription de Magliano. Les lecteurs de la *Revue critique* sont trop habitués au style des inscriptions pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'invraisemblance d'un texte dont le sens serait le suivant : « A Cautha, toute l'année, cent quatre-vingts sacrifices avec lait, moutons. Au nouvel an, avec libation de myrrhe sur ce dressoir. A Aisera, chaque mois, un sacrifice de gâteaux, fleurs et fruits ; à la pleine lune, cent sacrifices avec épeautre. A Mars, à la fin du mois, cinq sangliers, cent volailles; et cette année, le dictateur de la commune et deux prêtres dans le temple apporteront ceci : viande salée, pots, fruits, gâteaux; et à Orcus, tous les ans, des sacrifices semi-mestriels et purifiant le bord du temple (*Randreinigungsopfer*). Qu'ils gratifient cette sépulture commune d'une libation et la couche du mort d'une aspersion. A Surisie, une paire d'agneaux, breuvage de miel, gâteau, écuelle ; à Jupiter, un sacrifice expiatoire ; aux dieux, deux moutons, un sacrifice expiatoire, trois sangliers dans le caveau. »

Il y a quelque chose de plus extraordinaire encore que cette traduction : c'est la manière dont elle est justifiée. Donnons-en seulement deux exemples. Le lecteur a dû remarquer dans cette traduction plusieurs prétendus noms de nombre. Ces noms de nombre correspondent à des mots exprimés en toutes lettres, tels que *thuch* ou *thun* « deux », *ci* « cinq ». Mais on a dans notre inscription le sigle LXXX. Cela n'arrête pas M. Deecke. Il prend le sigle et il le joint au mot *chimthm* marqué en toutes lettres, pour faire un total de 180. *Chimthm* ne serait pas autre chose, selon lui, que le latin *centum*.

Il y a une règle bien connue en épigraphie : c'est que dans une inscription de courte étendue, le même mot, s'il revient plusieurs fois, doit chaque fois être traduit de la même manière et dans la même nuance d'acception. Il n'est pas vraisemblable qu'un terme soit employé trois ou quatre fois en six lignes avec trois ou quatre sens différents. C'est pourtant ce qui arrive, selon M. D., sur la tablette de Magliano. Un mot *tuthiu* y revient quatre fois : il est traduit successivement par « entier » (à cause de *totus*), par « la commune » (à cause de l'italiote *tota* « peuple »), par « plein » (la pleine lune, *tota luna*), et par « commun » (la sépulture commune, *totum sepulcrum*). Nous ne prétendons pas lire le monument en question. Mais le commencement de l'inscription n'est guère douteux. Elle contient dans la première ligne les mots : *Tuthiu avils* LXXX, ce qui montre qu'il est question d'un personnage appelé *Tuthiu* (le nom est connu d'ailleurs), âgé de quatre-vingts ans.

Comment M. D. est-il arrivé à la traduction que nous avons donnée plus haut ? Par des analogies de son, exactement comme Corssen. Ainsi *lacth* a donné « lait », *mene* « mois », *afrs* « sanglier », *alath* « vo-

laille », *mimenicac* « semimestriel », *lursth* « sacrifice expiatoire » (à cause de *lustrum*), *marcalurcac* « sacrifice au bord du temple » (à cause de *margo*, germanique *marca*), etc.

Il faut citer, pour finir, la conclusion de M. Deecke. « Voici donc pour la première fois la traduction d'une assez longue inscription étrusque qui a réussi dans son ensemble, et je crois qu'après cela il ne peut plus y avoir de doute que l'étrusque appartient au groupe italique de la famille indo-européenne. » Nous croyons qu'il ne peut plus y avoir de doute sur ce genre d'explication, qui est une variété d'une sorte de préoccupation désormais connue, et dont Corssen restera l'exemple le plus mémorable.

Je passe maintenant à la publication de M. Pauli.

Le recueil de M. P. contient plusieurs articles de philologie étrusque, mais conçus dans un autre esprit. Le morceau le plus important est de M. Schäfer, sur le nominatif étrusque : sa conclusion est que le nominatif n'a pas de désinence. Il faut rapprocher un petit article de M. Sayce, où celui-ci montre que le *s* dans lequel on a voulu voir le signe du nominatif ne saurait en aucune manière être interprété de cette façon, puisqu'il peut encore être suivi d'un suffixe : on a, par exemple, les quatre formes *fuflun*, *fuflunl*, *fufluns* et *fuflunsl*. Ce fait, à lui seul, révèle une grammaire absolument *sui generis*.

D'autres articles concernent différents mots, suffixes ou phénomènes de phonétique.

Le dernier morceau est un article intitulé : La solution du problème étrusque. M. P. déclare, à son tour, qu'il est obligé de renoncer à l'opinion qu'il a soutenue jusqu'à présent : il est contraint de reconnaître dans l'étrusque une langue indo-européenne. Seulement ce n'est pas au groupe italique, mais au groupe slave et lithuanien qu'appartient l'idiome des Rasenæ. Suit la démonstration faite sur les mots d'une inscription. Nous voyons bien que l'auteur a voulu railler. Mais nous regrettons que le trait vise M. Bugge, dont les travaux, reposant sur une connaissance approfondie de l'étrusque, conservent leur valeur indépendamment de la question d'origine.

Le reste du recueil est consacré au latin et à l'osque. L'inscription du vase de Duenos ou vase du Quirinal est étudiée à nouveau par M. P., qui propose une interprétation qu'il nous est impossible d'admettre. L'inscription osque de Bovianum, qui commence par *urtam liis*, forme l'objet d'une autre étude très soignée et très intéressante. M. P. démontre de la manière la plus évidente, contre Corssen et contre M. Bücheler, que ce monument, qu'ils avaient expliqué comme s'il était complet, est mutilé à droite et à gauche. Nous l'avions déjà constaté nous-même en 1881, après inspection du monument [1]. Ainsi disparaît ce texte singulier imaginé par M. Bücheler, texte non moins étonnant par son sens général que par les mots qu'il présentait, car ce

1. *Mémoires de la Société de linguistique*. IV, p. 405.

n'était rien de moins qu'un vœu solennel fait par les Samnites et une purification de leurs légions, probablement à l'occasion de la guerre du Samnium. Il faut renoncer à cette conception. Il faut aussi renoncer à ces mots bizarres, tels que *sakupam*, *fif*, *lesd*, *umbnaut*, *fiisnim*, *luvfrikunuss*, que M. Bücheler avait obtenus en rejoignant chaque fois la fin de la ligne au commencement de la ligne suivante, et dont, chose plus grave, il avait trouvé le sens et l'étymologie. M. P. explique le texte comme un texte mutilé et il essaye une restitution, selon laquelle il s'agirait dans ces lignes de la réparation d'un édifice sacré. Cette restitution a nécessairement un caractère conjectural : mais au moins est-elle conforme aux données de la science et à l'aspect de la pierre.

Mentionnons pour finir la récente publication de M. Bugge, qui forme le quatrième cahier des *Etruskische Forschungen und Studien* (Stuttgart. Heitz). Nous y avons surtout remarqué l'identification d'un certain nombre de noms mythologiques qui se trouvent sur les vases et les miroirs, tels que Demeter, Palamède, Encelade, Andromaque. On y trouve aussi l'analyse très pénétrante de quelques changements de lettres et de quelques désinences grammaticales.

On voit que le problème étrusque est abordé aujourd'hui de tous les côtés. L'étude et le rapprochement des inscriptions sont devenus plus faciles. Aussi nous paraît-il impossible que la lumière ne se fasse pas bientôt.

Michel Bréal.

---

37. — **Poésies françaises de la reine Marie Stuart,** d'après un livre récemment découvert, par Gustave Pawlowski, officier de l'Instruction publique, lauréat de l'Institut, conservateur de la bibliothèque A. Firmin-Didot, avec un portrait de la Reine, à deux teintes. Paris, imprimerie A. Quantin, 1883. Extrait du *Livre*, tiré à 60 exemplaires. In-4 de 16 p.

Parmi les livres anciens décrits par M. G. Pawlowski dans le cinquième catalogue de la bibliothèque de feu M. Ambroise Firmin Didot, et qui ont été vendus en juin dernier, se trouvait un petit volume tellement rare, qu'il n'a été connu d'aucun bibliographe. M. P. n'ayant pu lui consacrer, dans le catalogue de la vente, qu'une notice sommaire, a voulu traiter le sujet avec tout le développement convenable, et a ainsi ajouté, comme il s'exprime (p. 3) « un chapitre entièrement nouveau à notre histoire littéraire du XVIe siècle ». Voici le titre du volume :

Consolations divines et remedes souverains de l'esprit affligé. Livre I. Et le Rampart preservatif de l'Esprit tranquille. Liv. II. Par R. P. en Dieu, Messire Iean de Lesselie Escossois, Evesque de Rosse. Œuvre fort utile et nécessaire à tous ceux qui desirent, avec repos et tranquilité d'esprit, passer ce temps turbulent et calamiteux. A Paris, chez Arnold Sittart, à l'Escu de Cologne. M. D. LXXXXIII. Avec pri-

vilège, petit in-8° de 12 feuillets préliminaires non chiffrés, de 144 pages chiffrées pour le premier traité, et de 120 pages pour le second, et terminé par 12 feuillets non chiffrés, pour des prières et oraisons non mentionnées au titre.

M. P. donne tout d'abord d'intéressants détails biographiques sur l'auteur des deux traités, John Lesley, Lesly ou Leslie, qu'il appelle le plus éloquent des défenseurs de Marie Stuart, et qui, après avoir été emprisonné pour sa courageuse fidélité à la cause de sa souveraine, devint (1579) suffragant et vicaire général de l'archevêché de Rouen, dont le titulaire était le cardinal Charles de Bourbon, puis évêque de Constance (1593) et mourut au monastère de Guirtenbourg, près Bruxelles, en mai 1593, dans sa soixante-neuvième année.

Après avoir rapidement fait connaître la vie si agitée de Lesley, M. P. revient aux ouvrages du prélat. Il nous rappelle que ce prisonnier tint à offrir à Marie Stuart captive les fortifiantes consolations de la religion condensées dans un opuscule latin : *Piæ afflicti animi consolationes*, qu'il composa dans la Tour de Londres (l'épître dédicatoire est datée du 8 mai 1572), et que la reine d'Ecosse reçut en manuscrit au commencement du mois d'août suivant. Ce premier traité, que Marie Stuart put lire facilement, car on n'ignore pas qu'elle écrivait fort bien en latin, comme l'atteste Brantôme, fut suivi d'un second : *Animi tranquilli munimentum et conservatio*, composé au château de Farnham, où Lesley était sous la garde de l'évêque de Winchester, lequel traité fut envoyé à Marie le 1er octobre 1573, avec une épitre dédicatoire du 7 juillet de la même année. A peine installé en France, le réfugié publia les deux opuscules (Paris, Pierre L'Huillier, rue Jacob, 1574) en un petit in-8° que M. P. décrit minutieusement (p. 6) et où il signale, à la suite des *Piæ consolationes*, la traduction latine d'une lettre écrite en écossais par Marie Stuart à Lesley, « notre très fidèle conseiller et ambassadeur auprès de notre chère sœur et cousine Elisabeth, reine d'Angleterre ». Le savant critique ajoute que cette lettre de trois pages, datée du château de Sheffield, le 14 avril 1572, et qui est une réponse au premier envoi de Lesley, n'a pas été comprise dans le recueil du prince Labanoff.

Ce fut près de vingt ans plus tard, comme nous l'avons déjà vu, que Lesley publia en français les traités qu'il avait composés en latin pour sa malheureuse souveraine. Il avait lui-même fait la traduction; il avait sollicité pour l'impression de cette traduction un privilège du duc de Mayenne, lieutenant général du royaume pour le compte de la Ligue (14 février 1590); il avait obtenu l'approbation des docteurs de la Sorbonne, ainsi que celle des vicaires généraux de l'archevêché de Rouen ; il avait adressé au cardinal de Bourbon une épître dédicatoire où M. P. retrouve (p. 7) « une foi ardente et une grande élévation de pensées ». La publication projetée, retardée pour des motifs que nous ne connaissons pas, n'eut lieu que trois ans après que le privilège et les

approbations eurent été accordés. M. P. suppose que si le petit volume de 1593 a toujours échappé à l'attention des historiens et des bibliographes, c'est que l'édition en fut presque entièrement détruite, après l'abjuration d'Henri IV, soit par l'imprimeur, soit par l'auteur, pour leur propre sécurité, à cause de la dédicace au prétendu Charles X, qui pouvait être regardée comme factieuse, et des autres pièces empreintes du pur esprit de la Ligue.

M. P. reproduit le *privilège* signé : Charles de Lorraine (Rouen, 14 février 1490), l'*Approbation* (à la même date) du livre par « les docteurs en la sainte faculté de Théologie » (F. François Feu-Ardent, Dadre, Sequart), l'*Approbation* (5 mars 1590) par les vicaires généraux de l'archevêché de Rouen (Bignes, de Monchy, de Bouju), l'épître dédicatoire *Au tres chrestien roy de France, Charles dixieme de ce nom,* écrite « en nostre palais et maison Archiépiscopale de Rouen, ce cinquième jour de mars 1590 » et signée : *Ie. de Lesselie, Eves. de Rosse.* Il analyse ensuite le recueil qui « a pour but la recherche, pour l'âme ulcérée, des consolations intérieures », constatant que la traduction de Lesley montre qu'il savait manier la langue française avec aisance et avec force. Comme preuve à l'appui, M. P. lui emprunte (p. 9) une frappante peinture des misères de la vie humaine. Il insiste sur la remarquable instruction classique reçue par l'auteur et dont son livre témoigne à chaque page. Ecrivains sacrés, écrivains profanes[1] fournissent à Lesley d'abondantes citations qu'il traduit en vers quand il s'agit de passages tirés de quelque poète[2]. L'ouvrage entier, dit M. P. (p. 10), « mériterait certainement les honneurs de la réimpression, car on verrait qu'il faudra réserver à Lesley une place distinguée parmi les écrivains français du XVIe siècle ». Mais ce qui rend encore plus précieux le petit volume de 1593, c'est qu'il contient une pièce de cent vers et un sonnet, signés de Marie Stuart, et qui remontent à l'année 1573, la 31e de sa vie, plus un huitain qui date de l'année suivante. Ces pièces dont aucun critique français n'a eu connaissance[3] et dont la facture me

1. Mentionnons, parmi ces écrivains, Hésiode, Platon, Plutarque, Thucydide, Cicéron, Sénèque, Juvénal, Ovide, Horace, Virgile, etc.

2. Voir (p. 9) quatorze vers de Lesley habilement imités d'Hésiode :

> O Piérides, sœurs, filles de Jupiter,
> Qui les Princes loüez par vostre beau chanter,
> Et celebrez le nom de vostre immortel père, etc.

3. Le huitain « A l'evesque de Rosse, après sa delivrance de prison » n'avait nulle part été reproduit depuis le XVIe siècle. La pièce intitulée : *Méditation sur l'inconstance et vanité du monde, composée par la feuë Royne d'Escosse, et doüairière de France, après avoir leu en sa prison les consolations en Latin, à elle envoyées par le sieur Evesque de Rosse,* et le sonnet pieux qui suit cette longue pièce, ont été réimprimés à Edimbourg, en 1827, dans le premier volume de *Miscellany* du *Bannatyne club,* alors présidé par Walter Scott. Ce recueil, tiré à 140 exemplaires, exclusivement pour les membres du club, n'est point entré en circulation et reste, pour ainsi dire, lettre morte, ce qui explique, ajoute M. P. (p. 15), pourquoi personne n'en a eu connaissance sur le continent, pas même un chercheur comme le



parait, comme à M. P., « facile, élégante, pleine de mélancolie et de grâce », seront d'autant mieux accueillies (pp. 12-14), que l'on possède, comme on le sait, moins de vers authentiques de Marie Stuart [1], et que ceux-ci, par leur beauté comme par leur extrême rareté, ressemblent à des diamants qui brilleraient au milieu de pierres fausses.

Il y aurait à signaler dans la plaquette de M. P. bien d'autres curiosités, sans parler de l'admirable portrait de Marie Stuart à l'âge de vingt-cinq ans, d'après le tableau de la Bibliothèque bodléienne à Oxford. Appelons, du moins, l'attention des bibliophiles sur les rectifications des erreurs du *Manuel* de Brunet au sujet du livre de Lesley, pour la défense de l'honneur de Marie Stuart (p. 4, note 2) et au sujet des différentes éditions de « l'odieux libelle de Georges Buchanan, la *Détection*, *la plus honteuse chose qui se vit jamais*, selon l'expression de l'ambassadeur du roi Philippe II » (p. 5, note 1)[2]. Citons encore les intéressantes observations de M. Pawlowski (p. 15) sur les trois devises de la reine d'Ecosse, lesquelles étaient l'anagramme de son nom [3], et con-

---

prince Labanoff qui a colligé pendant nombre d'années tout ce qui se rapporte à Marie Stuart. Ne nous étonnons pas trop, après cela, de l'enthousiaste assertion de M. P. (p. 15) : « Ces poésies auront donc tout l'attrait de la nouveauté pour l'univers entier ».

1. Tout le monde sait aujourd'hui que la célèbre chanson *Adieu, plaisant pays de France*, est du journaliste Meusnier de Querlon, mort en 1780, qui s'en est reconnu l'auteur dans une lettre à Mercier, abbé de Saint-Léger. M. Rathery a dit dans une note de son article sur *Marie Stuart* (*Nouvelle biographie générale*, t. XXXIII, colonne 656) : « Cette rectification avait été consignée par nous en 1842 dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, bien avant que M. Edouard Fournier n'en ait fait l'objet d'un chapitre de son livre : l'*Esprit dans l'histoire*, 1857 ». M. Fournier avait connu la vérité par un article de la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juin 1844, et M. Philarète Chasles, l'auteur de l'article, s'était bien gardé de dire qu'il avait trouvé cette vérité, deux ans auparavant, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, dont il avait eu à rendre compte en sa qualité de rédacteur du *Journal des Débats*. D'autre part, M. P., s'appuyant sur une brochure du Dr E. Galy (*La chanson de Marie Stuart*, Périgueux, 1879, in-8° de 22 p. Tiré à cent exemplaires), rappelle que les deux charmantes petites pièces attribuées par Brantôme à la reine d'Ecosse « n'en font qu'une, dont l'auteur est inconnu, et qu'en aucun cas elles ne sauraient être de Marie Stuart ».

2. Je n'adresserai qu'une observation à M. Pawlowski. Ne se montre-t-il pas trop timide (p. 5) en disant : « C'est au poète historien François de Belleforest *qu'on attribue* l'apologie suivante : *L'innocence de la très illustre, très chaste et débonnaire, princesse, Madame Marie, royne d'Escosse, ou sont amplement réfutées les calomnies publiées par un livre secrètement divulgé en France l'an 1572, touchant la mort du seigneur d'Arley, son époux...* (s. l. [Paris], 1572, in-8°)? Voilà bien longtemps que les critiques n'hésitent pas à regarder Belleforest comme l'auteur de l'apologie de Marie Stuart. Voir *Vies des poètes gascons par* GUILLAUME COLLETET, 1866, p. 65, note 1. Je ne reprocherai pas (p. 16) à M. P. d'avoir dit que Lesley fut évêque de *Coutances;* c'est évidemment là une faute d'impression, M. P. sachant aussi bien que personne que l'évêché de Coutances, à l'époque indiquée, était occupé par Nicolas de Brizoi, lequel siégea de 1589 à 1620. Il fallait imprimer *Constance*.

3. *Marie Stuarte* forma : *sa vertu m'attire* et *va, tu mériteras*. *Maria Stevarta* forma : *Veritas armata*.

cluons en déclarant que rarement découverte littéraire a été plus heureuse que celle des *Poésies françaises de Marie Stuart* et a été plus heureusement présentée au public.

T. de L.

---

38. — **Essai de bibliographie oratorienne,** par le Père Ingold, bibliothécaire de l'Oratoire. Paris, Sauton, Poussielgue, 1880-1882. Un vol. grand in-8 de 200 pages.

C'est un travail de véritable bénédictin qu'a entrepris le savant bibliothécaire de l'Oratoire, et, lorsque sa Bibliographie sera définitive (car on n'en voit ici que des matériaux, suivant l'expression du P. Ingold), il pourra se vanter d'avoir rendu à ceux qui étudient l'histoire littéraire de la France un service signalé. On en jugera par quelques noms d'auteurs dont toutes les œuvres sont énumérées : Carrières (l'auteur de la Bible), Desmolets, Faydit, Goujet, Lamy, Lejeune, Lelong (l'auteur de la Bibliothèque historique), Malebranche, Mascaron, Massillon, Richard Simon, Bérulle, Duguet, etc. Non content de faire par lui-même les recherches les plus exactes, le P. I. s'est adressé à ceux qui pouvaient lui fournir des indications précises; c'est M. Blampignon, professeur à la Faculté de Théologie, qui a fait la bibliographie de Malebranche et de Massillon, c'est M. le pasteur Bernus qui a fait celle de Richard Simon. On jugera par ce dernier trait du libéralisme du P. Ingold, et de la manière vraiment élevée dont il comprend son devoir d'érudit.

A. Gazier.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Faculté des lettres de Paris

(18 décembre 1883).

Soutenance de M. Jules Flammermont.

I. Thèse latine : *De concessu legis et auxilii tertio decimo sæculo.* Paris, A. Picard, 121 p. — II. Thèse française : *Le chancelier Maupeou et les Parlements.* Paris, A. Picard, xxi-646 p.

I

M. Flammermont s'est proposé de rechercher comment les rois de France ont réussi, à la fin du xiiie siècle, à faire des lois et à lever des impôts même malgré leurs vassaux.

M. Himly, doyen, fait quelques remarques sur la disposition de la thèse. Elle est bien divisée en chapitres, mais ces chapitres n'ont ni titres, ni sommaires : pas de table des matières, aucune indication qui puisse vous guider : on est contraint à



lire le tout pour trouver un renseignement. Il demande à M. F. si le mot *concessus* se trouve dans les textes. M. F. l'a rencontré dans la langue juridique du XVIe siècle. M. Himly lui donne la parole. Le véritable sujet de sa thèse, dit M. F., est le consentement de l'impôt : l'étude qu'il a faite du consentement de la loi est une introduction. Il y a analogie entre ces deux manifestations de la souveraineté : toutes deux sont des exercices du pouvoir législatif. En droit, chaque seigneur puissant est souverain dans sa terre, une loi ne peut, sans son consentement, être exécutée sur son domaine, on ne peut y lever d'impôts, mais, au moyen âge, règne l'empire du fait. Quand le roi veut, ce qui est rare, faire exécuter une loi, il réunit ceux des seigneurs qui lui sont favorables et qui sont les plus forts (il peut convoquer ceux qu'il lui plaît). Il les consulte : d'ordinaire, la réponse est favorable. Alors l'acte est intitulé non-seulement au nom du roi, mais aussi au nom des vassaux qu'il a consultés. Pour les impôts, les seigneurs sont plus jaloux encore de leurs droits. On ne peut lever aucun impôt sur leurs hommes sans leur consentement. Le roi, lors des grandes guerres du XIIIe siècle, a besoin d'argent : il voudrait lever une aide; pour prévenir des refus, il convoque parmi les plus puissants de ses vassaux ceux qu'il croit bien disposés et fait avec eux une sorte de marché. Lorsque le roi lève une aide sur les hommes d'un seigneur, le seigneur en tire un bénéfice, quelquefois même il touche la moitié de la somme. Chaque seigneur devait, en droit, consentir à l'aide levée sur ses hommes, mais en fait les puissants consentent seuls, on oblige les autres : au XIIIe siècle, c'est le régime du consentement individuel. Les Etats-Généraux sont nés du devoir de conseil. Philippe-le-Bel, pour répondre au concile de Boniface VIII, a convoqué une sorte de concile laïque : il y fit entrer tous ceux qu'il supposait lui être favorables, il convoqua même des gens qui ne relevaient pas de lui. En 1314, il se servit de ces Etats généraux pour le consentement de l'impôt. Jusqu'en 1789, les Etats généraux conservent un pouvoir consultatif en matière d'impôt. A la fin du XIIIe siècle, le roi est libre en matière législative, il ne l'est pas en matière d'impôt. Les seigneurs consentent seuls l'impôt, et comme maîtres de leurs hommes. Leur droit était nul et caduc, s'ils n'avaient pas la force de le faire respecter.

M. Lavisse juge la question très importante : il s'agit, en somme, de savoir pourquoi la France n'est pas devenue un pays libre. M. F. a soutenu sa thèse à grand renfort de documents; il en a presque abusé: sur cent vingt-une pages, il y en a au moins quarante-cinq de citations. M. Lavisse résume le chapitre 1er de la thèse de M. F., qui traite du consentement de la loi; au commencement du XIIIe siècle, tout baron avait haute et basse justice et le pouvoir législatif, *vassalis annuentibus*. Le législateur cherchait seulement alors à déterminer la coutume. Pour la déterminer, il fallait le *consilium* de ses vassaux. Le seigneur demandait le conseil à ses vassaux qui le lui devaient par le devoir de cour, et qui, la loi faite, l'aidaient à la faire observer en contraignant les récalcitrants. Les plus grands seigneurs, comtes ou barons, faisaient des établissements plus importants encore, et qui regardaient la généralité, et non-seulement les possesseurs de fiefs (constitution de Raimond de Toulouse (1233) contre les hérétiques); la puissance que les rois exerçaient sur les ducs et les comtes, en y ajoutant le poids de leur autorité moitié sacerdotale et moitié impériale était de même nature. Pourtant encore au XIIIe siècle, si puissants qu'ils soient après les graudes annexions, ils requièrent le consentement de leurs vassaux. Les ordonnances sur les juifs sont un exemple du progrès du pouvoir royal. L'ordonnance de Louis VIII (1223) indique l'assensus des archevêques, évêques, comtes, barons, milites. Cet établissement sans doute n'a pas été observé, car il est renouvelé par Louis IX; vingt-cinq ans après, le roi est plus puissant : les baillis donnent

force de loi à l'établissement, sans se préoccuper de requérir l'aide de ceux qui ont juré. Plus tard, Philippe IV, confirmant cet établissement, ne s'appuie que sur *l'auctoritas regia*. Ce n'était pas ainsi que parlait Louis IX. Lui ne se croyait pas une autre puissance que celle qu'avaient ses grands vassaux, lesquels devaient requérir le consentement de leurs barons et *milites*. Les *milites* du Vexin français se réunissent devant le bailli. Ils examinent de mauvaises coutumes *in releveiis feodorum*. Ils ont désigné quelques-uns d'entre eux pour les réformer; l'un d'eux demande au roi qu'il observe cette réforme. Il y a un autre exemple de constatation des coutumes en Anjou et Maine faite devant le roi par un certain nombre de vassaux du pays. Quand le roi fait un établissement sans des barons, c'est pour son domaine seulement, par exemple l'établissement de saint Louis sur les duels. Au contraire, Philippe IV le rendra valable pour tout le royaume. On voit que Philippe IV parle du consentement de prélats et de barons sans les nommer, sans leur faire jurer qu'ils observeront l'établissement dans sa terre et l'aideront à le faire observer dans les terres des autres. Les baillis ne pouvant faire que cette loi fût observée, Philippe donne le soin de l'exécution au Parlement. Les rois, comme les grands barons, avaient coutume de réunir aux grandes fêtes leurs grands vassaux pour y traiter des affaires communes et y faire des ordonnances. Celles-ci n'étaient acceptées que par les vassaux présents et par les *officiarii* et clercs du roi. Ces établissements étaient obéis partout, excepté dans les plus grands fiefs (Flandre, Bretagne, Bourgogne). La progression est beaucoup moins marquée que ne le croit M. F. Dans l'établissement de Philippe IV, il est question des guerres interdites pour toujours et des duels interdits pendant les guerres, Louis IX les défend aussi pour tout le royaume, où est la progression? P. 24. Il s'est déjà servi de la mention *nonnulli barones*, sans les nommer. Pour des coutumes locales, Philippe-le-Bel aurait agi comme saint Louis. M. F. répond qu'avant le XVIe siècle, il n'y a pas eu de lois. M. F. a choisi les documents qui prouvent le moins, la législation sur les juifs. C'est là une question fiscale, il ne fallait pas se laisser voler ses juifs et c'est pour cela qu'on cite les noms. Il aurait mieux valu choisir la législation sur les monnaies. M. F. répond que c'est aussi une législation fiscale. Pourquoi M. F. semble-t-il introduire le Parlement comme une chose nouvelle? Pour l'*assensus baronum*, les rois le considèrent comme utile, sinon nécessaire, mais ils n'ont jamais pensé que le pouvoir royal lui fût subordonné Il aurait fallu montrer que le droit régalien a dû subsister depuis les Carolingiens à travers les premiers Capétiens. Quant à la partie financière, les chapitres II et III sont de moindre importance, le chapitre essentiel est le chapitre IV. M. F. étudie dans ces deux chapitres les quatre cas de l'aide, la croisade, le mariage de la fille aînée, la nouvelle chevalerie du fils, la captivité. Ils sont trop embarrassés de citations; il y a sur le livre de M. Callery une trop longue discussion. Presque tous les documents cités sont des documents ecclésiastiques. M. F. n'est pas de l'avis de M. Luchaire sur les rapports particuliers de l'église et des rois : il croit que pour la croisade, elle devait contribuer plus que les laïques et que c'est là tout. Tout est peut-être, dans ce que veut établir M. F., trop net, trop affirmatif. Chap. IV, M. Lavisse résume ce qu'a dit M. F. Le roi percevait d'autres aides qu'aux cas déterminés. Pour les quatre cas, l'aide ne pouvait être refusée, on ne discutait que sur la quotité. Les autres aides pouvaient être refusées. La plus ordinaire de ces aides extraordinaires est l'aide de l'ost. Dans les premiers temps de la féodalité, l'aide de l'ost n'était pas réclamée par les rois qui n'en avaient pas besoin. A la fin du XIIe siècle, les guerres avec l'Angleterre, les accroissements du domaine forcent les rois à se servir de mercenaires, ce qui cause de grandes dépenses. Philippe-Auguste y suffit par ses revenus

accrus, par les amendes sur les vassaux nobles, qui ne s'acquittent pas de tout leur temps de service, par les aides que payaient les communes, les bonnes villes et les églises pour se racheter de la nécessité d'envoyer leurs sergents. Quand cela ne suffisait pas, il demandait aux vassaux la permission de lever des aides sur leurs terres. Cette coutume était si répandue que Philippe-Auguste, partant pour la Terre-Sainte, défend à ses vassaux et aux ecclésiastiques d'accorder une taille semblable à ceux qui gouvernent le royaume pendant son absence. Le nombre de mercenaires s'accroissant, le roi payant même ceux qui devaient le service (les aides représentant les sergents), et les *tributa* payés par les nobles ne suffisant plus, Philippe IV essaie d'introduire la coutume, qui existait en Angleterre, d'une aide *in subsidium guerræ regis* ou *pro defensione regni*. En 1292, le roi craignant la guerre contre l'empereur et le roi d'Angleterre, au lieu de requérir l'aide des habitants non nobles de ses fiefs, de ses communes et bonnes villes sous la forme *d'auxilium pro servientibus*, ordonne de lever la male-tote. Il avait d'abord ordonné que ce fût dans tout le royaume. Les barons ayant réclamé contre cette violation de leur droit, il concède que l'aide ne soit pas levée sur leurs terres. Il prend de grandes précautions pour ne pas blesser les nobles, il a laissé une part de l'argent aux seigneurs ayant haute justice. Dans la bulle *Noveritis nos* qui corrige la bulle *Clericis laïcos* est admis le principe de la *defensio regni*. Il s'élève des réclamations contre des levées du cinquantième. Alors est invoqué le principe du ban et de l'arrière-ban et l'on pratique le régime des exemptions pécuniaires. Le roi, en 1303, ordonne de procéder régulièrement et de ruser avec les barons. Il est probable que beaucoup de barons n'ont pas voulu laisser faire ces levées sur leurs terres. Alors le roi convoque à Château-Thierry les barons qu'il peut réunir, leur demande d'apposer leur sceau, procède ainsi comme Philippe-Auguste et saint Louis. Les barons qui ne peuvent engager les absents, indiquent que l'aide est gracieuse et n'oblige pas pour l'avenir. Au commencement du XIV[e] siècle, le roi ne peut lever *d'auxilium pro defensione regni* chez ses barons, sans leur assentiment. Pour l'obtenir, il envoyait des *legati*, qui les gagnaient en leur promettant qu'ils garderaient partie de l'aide. A la fin de son règne, Philippe-le-Bel convoque les Etats-généraux, en vertu du droit de cour. Dans le midi, au temps de saint Louis, il y avait eu convocation des trois ordres : Philippe ne fait que développer cette coutume. En 1302, il les convoque pour répondre au concile ; en 1308, pour voter des subsides. Après une délibération dérisoire, le roi édicte un rachat du service militaire. Il se forme des ligues de villes et de barons. Louis X fait des concessions en réservant le cas « d'utilité évidente ». C'est là l'origine de l'impôt royal. M. F. semble là encore trop affirmatif à M. Lavisse qui ne peut guère voir dans tout cela qu'une taxe de remplacement. A la p. 105, M. F. dit que Philippe-le-Bel ne consulte pas ses vassaux, sur quoi cela est-il appuyé ? Qu'une concession ait été faite par lui aux barons, cela prouve-t-il que les barons aient résisté ? La progression qu'a voulu indiquer M. F. manque, les textes font défaut. Ici encore il n'y a pas eu de si grosses innovations, il eût mieux valu laisser plus de doutes sur tout cela.

La partie capitale de la thèse pour M. Pigeonneau, est celle où M. F. cherche à diviser les impôts que peut lever le roi en deux catégories. Pour l'aide aux quatre cas, presque tout a été dit dans le livre de M. Vuitry et les opuscules de M. Callery. M. F. ne diffère que sur les interprétations. Quant à l'aide pour la guerre, M. F. avoue que c'est le XIV[e] s. qui lui a fourni sa théorie. Après l'époque où il s'est arrêté, les gens qui payent l'impôt ne sont pas exempts du service de l'arrière-ban. Quant au *vectigal regale*, il s'est établi sous Charles VII par une extension du droit de garnison (1448). Ce qu'il faudrait savoir, c'est s'il y a eu des impôts

militaires en dehors de la taxe de remplacement : pour M. Pigeonneau, les communes fournissent une partie du contingent en nature, une autre en argent : la grande innovation, c'est de généraliser l'impôt au lieu de s'entendre avec chaque commune. L'impôt de Philippe-le-Bel n'est nouveau que par sa forme et sa nature : c'est l'application universelle de la taxe de remplacement à tous les non nobles. M. F. apprécie qu'il ne serait alors séparé de M. Pigeonneau que par une question de mots.

M. Berthold Zeller demande à M. F. si c'est à dessein que, dans cette étude du progrès de l'autorité royale de Philippe-Auguste à Philippe IV, il a laissé de côté le règne de Philippe III. Il aurait fourni la transition qui manque souvent. Il aurait offert pour les Juifs certains documents très importants. M. F. répond qu'il ne s'est attaché qu'à la forme extérieure des actes. L'ordonnance de Philippe III sur ses monnaies est plus importante que celle de Louis IX : elle n'est pas citée. A propos de la transformation du service d'ost en aide pécuniaire, on aurait pu indiquer les amendes du Parlement aux bourgeois qui n'ont pas voulu aller à l'ost du roi.

II

M. Flammermont a voulu, dans sa thèse française, sur le chancelier Maupeou et les Parlements, « étudier en détail et avec soin une des crises les plus violentes que la monarchie française ait eu à supporter dans le cours de sa longue existence [1] ».

M. Pigeonneau constate d'abord que la thèse qui présentait en manuscrit des proportions gigantesques, a été allégée de quelques documents d'ailleurs intéressants. Il rend hommage à l'érudition de M. F., pourtant on n'a pas tiré du plus intéressant de ces documents, le Compte-Rendu de Maupeou, tout le parti possible. Les dépêches des ambassadeurs d'Angleterre n'apprennent rien de nouveau, elles nous révèlent seulement l'opinion de l'étranger sur la réforme de Maupeou. La thèse apporte plutôt des documents nouveaux que des conclusions nouvelles. M. F. a même eu la courtoisie de l'alléger de quelques pièces, que nous retrouverons évidemment ailleurs. Mais la lecture de ces documents n'a pas été facilitée : M. F. n'a pas cru devoir traduire les dépêches anglaises ; il faudrait pourtant se mettre à la portée des lecteurs qui ne peuvent être polyglottes. M. F. fait observer qu'il n'a donné le texte qu'en note et a fait l'analyse dans le corps de l'ouvrage. — M. Pigeonneau reconnaît à M. F. un autre mérite, sa sincérité, sa conviction, l'intérêt qu'il prend à ce qu'il écrit; mais quelques-unes des réserves faites à propos du manuscrit subsistent à propos du livre. — M. F. n'a pas fait une véritable thèse, une thèse « de l'ancien régime », élucidant en forme une question discutable pour aboutir à des conclusions nettes, précises. — M. F. répond qu'il a voulu faire un tableau et montrer l'effet de la réforme de Maupeou sur la formation de l'opposition en France et sur la Révolution. Cette réforme a accéléré la décomposition de la monarchie, et formé l'opposition. M. Pigeonneau avoue l'avoir deviné; mais il reproche à M. F. de n'avoir pas présenté assez nettement son opinion, pour qu'on pût discuter. C'est donc un livre qu'a voulu faire M. F.; le livre n'est pas réussi non plus; la lecture en est difficile. Les documents placés dans le texte, et non seulement dans les notes, prennent 100 pages (outre l'appendice) sur 595, et interrompent l'action. Ces documents sont toujours les mêmes; une remontrance à Rennes est la même qu'à Besançon ; les détails minutieux (p. 259 et ss.) sur les séances se répètent. M. Pigeonneau reproche à M. F. d'avoir épuisé sa matière; il eût fallu ne prendre que la fleur et laisser quel-

1. Le Mémoire contenant la justification de Maupeou adressée à Louis XVI, forme l'appendice de la thèse.



que chose au fond du tonneau. M. F. répond qu'il est tellement habitué aux documents, qu'il en a tant publié, qu'évidemment il en sent moins l'ennui. M. Pigeonneau reproche à M. F. des hors d'œuvre; l'un est fort intéressant, il est relatif à la disgrâce de Choiseul; mais M. F. attaque ses adversaires, sans les nommer et s'escrime contre un absent. M. F. a renvoyé à M. Vatel; mais MM. les Professeurs ne peuvent lire 50 volumes sur une question accessoire, que M. F. vient de résumer en deux lignes. M. F. se défend en disant que Maupeou s'est armé des projets de guerre de Choiseul contre lui. M. Pigeonneau concède 10 pages. En somme, il y a dans cet ouvrage des matériaux pour un livre et même pour une thèse. Si l'on passe aux détails, on peut relever quantité de fautes d'impression, dont quelques-unes rendent le texte inintelligible : gouvernement pour Parlement (p. 288), comte de la Manche pour de la Marche (p. 525). Le style n'est pas sans reproche; on trouve, p. 572, une phrase enchevêtrée d'au moins vingt relatifs. M. F. répond que cette phrase est un résumé. M. Pigeonneau conseille de l'indiquer par des guillemets. M. F. n'aime pas les jésuites ni Maupeou; mais il établit peut-être trop de rapports entre eux. Admettre que Maupeou a brisé les Parlements pour venger les jésuites, c'est lui faire trop d'honneur, pense M. Pigeonneau. Maupeou fut un protégé de Choiseul: il n'était donc jésuite qu'à ses heures. Les amis de Maupeou, Laverdy que Maupeou mit aux finances, l'abbé Terray lui-même avaient fait les rapports contre les jésuites. M. F. répond que le bras droit de Maupeou était un jésuite laïque, Lebrun; qu'en 1765 le Parlement ne prit pas de vacances, pour ne pas laisser Maupeou, alors président à mortier, libre d'intriguer au moment de l'assemblée du clergé; qu'en 1764 les deux Maupeou s'efforcent de faire rester les jésuites, que plus tard Maupeou essaie de les faire rentrer; il n'est appuyé que sur les jésuites, comme on peut s'en assurer en lisant le discours de l'archevêque de Beaumont, en 1768. D'ailleurs, comment expliquer son animosité contre Caradeuc et la Chalotais, avec lesquels il n'avait jamais eu de rapports? M. Pigeonneau estime qu'il a voulu briser en eux la résistance parlementaire; que les Maupeou et les jésuites se sont servis les uns des autres, que, peut-être, les jésuites avaient fait leurs conditions et que, du reste, Maupeou les abandonna aussitôt que l'intervention de l'Espagne eût fait échouer cette manœuvre. M. F. a peut-être aussi exagéré l'agitation populaire. Le peuple manifestait plutôt son humeur contre les impôts que son attachement au Parlement. L'agitation parlementaire n'est, M. F. l'avoue lui-même (p. 217), qu'une agitation superficielle créée par la basoche. M. F. répond qu'entre les deux époques il y avait trois ans d'intervalle. Pour M. Pigeonneau, rien n'était changé, le calme s'était fait, les avocats étaient revenus au Parlement. M. F. rappelle les scènes de désordre qui eurent lieu lors du renvoi de Maupeou et de Terray : mais l'irritation était causée par la question des impôts et des grains. M. Pigeonneau demande à M. F. si c'est exprès qu'il n'a rien cherché aux Archives nationales. M. F. répond qu'il n'y a là rien d'intéressant, sauf la protestation des princes dans le fonds de la Pairie. M. Pigeonneau reconnaît qu'il a, en effet, cherché et n'a rien trouvé d'autre. Les papiers de la famille Maupeou ont été brûlés dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre. Les papiers de Lebrun ont été brûlés par sa femme en 1794. M. Pigeonneau estime qu'il eût été bon de dire qu'il n'y avait rien, ne fût-ce que pour éviter aux autres la peine de chercher. A la p. 19, M. F. attribue la disgrâce de Bertin à l'influence de Maupeou; Bertin n'était pas fâché de se retirer et s'était taillé un petit ministère. Pour M. F., il est certain que les Maupeou attribuaient les troubles de Normandie à la mollesse de Bertin. A la p. 17 : En 1761, le Parlement était-il en lutte avec le gouvernement, ou plutôt Choiseul? Le roi ou plutôt son fils et des influences de cour auraient voulu enrayer l'affaire des jésuites; mais ces efforts furent impuissants, et le Parlement ne dit pas grand chose. A

la page 38, une grave question se pose pour M. Pigeonneau. Il y est dit que Lebrun prépare des réformes qui ne purent être pratiquées qu'en l'an VIII; pourquoi nous renvoyer à l'appendice? M. F. déclare qu'il ignore encore la part de Maupeou dans ce projet; s'il en revendique la responsabilité dans le compte-rendu, le fils de Lebrun affirme que tout le plan était de son père. Maupeou ne fit rien, à peine un timide essai, les Cours d'Appel; (et pourtant le projet de Lebrun contenait l'organisation judiciaire qui fonctionne depuis l'an VIII) : il pouvait au moins séparer le pouvoir administratif du pouvoir judiciaire. D'après M. Pigeonneau, c'est qu'il voulait rester en place et qu'il avait besoin du conseil d'Etat; mais, au jugement de M. F., le conseil ne résistait jamais; il est vrai, selon M. Pigeonneau, qu'il s'arrangeait pour ne rien faire. Dans tous les cas, il fallait discuter la question; c'est là l'argument des partisans de Maupeou, il fallait le combattre. M. F. fait remarquer que c'est en 1789, pour revenir au pouvoir que Maupeou publie le compte-rendu. Il fallait montrer s'il mentait. Il en est de même du compte-rendu de Terray publié à Lausanne (à propos de la p. 43). M. F. a tort de croire qu'il est entre les mains de tout le monde. M. F. a tort également de ne dire qu'un mot de la question des grains. Quel fut le rôle du roi; est-ce seulement Maupeou qui souffle la haine contre les Parlements; les remontrances fort dures du Parlement de Rouen, mettant en cause au sujet des grains la personne royale, ont dû blesser le roi. Il détestait les Parlements, dont il attendait la Révolution; la peur de la guerre et de la Révolution a fait tomber Choiseul. M. F. semble croire à la part personnelle du roi dans l'accaparement (p. 55). M. Pigeonneau a eu tous les documents entre les mains. Le ministère était certainement intéressé dans la chose; il communiquait à ce sujet avec Marie-Thérèse; le but qu'il visait, était de créer des greniers d'abondance, mais il eut peur devant le public. Il est certain que la Société fit des affaires scandaleuses. Quant au roi, M. F. affirme, d'après Bertin, que la cassette y était pour 40,000 louis. Mais M. Pigeonneau dit que la cassette n'est pas le roi. M. F. avoue, du reste, avoir parlé seulement d'après l'opinion commune. M. Pigeonneau fait encore remarquer que, dans la disgrâce de Choiseul, il faut faire une part à la ténacité qu'il mettait à soutenir la liberté d'exportation des grains. Un des premiers actes des Maupeou fut d'arrêter une lettre de l'abbé Morellet suscitée sur ce sujet par Choiseul. A propos de l'opposition des Parlements de province à l'œuvre de Maupeou (pp. 517, 518), M. F. a oublié un acte caractéristique, l'arrêt du Parlement de Toulouse qui met opposition à un édit suspendant l'exportation des grains en Languedoc, cet arrêt fut, du reste, cassé par le conseil. M. F. montre la difficulté de ces recherches; il a cherché des documents jusqu'à Grenoble; il a, autant que possible, choisi les conflits les plus longs et les plus dramatiques. Après avoir rappelé, à propos de la Correspondance, qu'elle s'introduisait jusque chez Marie-Antoinette, M. Pigeonneau termine en disant que les conclusions ne sont pas assez nettes, que M. F. donne tantôt raison, tantôt tort à Maupeou. M. F. répond qu'il juge que Maupeou fit une faute; mais le mal fait, il fallait en profiter. Maupeou voulut faire à Paris ce que son père avait fait à Pau et à Rennes. Mais, le Parlement cassé, il ne fallait pas le rétablir. La suspension de la justice donna naissance aux remontrances, à plus de 100 pamphlets, à des ouvrages de droit public. Maupeou fit surgir des questions auxquelles personne ne pensait. Son œuvre détruite, d'une part on laissa subsister les augmentations d'impôt, d'autre part on rétablit la vénalité et les épices. Il fut établi que le roi pouvait absolument ce qu'il voulait et les Français ne pouvaient le supporter; les Parlements sortirent de la crise complètement déconsidérés.

M. Crouslé trouve que M. F. n'a pas fait une réponse satisfaisante à la critique relative à l'origine des réformes indiquées par le compte-rendu. C'est dans l'appen-

dice qu'est rejetée la partie la plus intéressante de la thèse. Car, s'il n'a pas menti, la Révolution française était dans la tête de Maupeou. Quel rapport y a-t-il entre le Maupeou de la thèse, et le Maupeou de l'appendice, il fallait le dire dans la thèse, car ceux qui sont forcés de lire toute leur vie, aiment lire vite, sans recourir aux appendices. M. Crouslé dit que le Maupeou de 1789 aurait dû retourner sa peau. Or, le fils de Lebrun a pu être induit en erreur par piété filiale. M. F. répond que le titre de sa thèse est : *La lutte de Maupeou et des Parlements*. M. Crouslé dit que cette lutte est le nœud de la Révolution; qu'il s'était élevé, à côté du pouvoir royal absolu, un autre pouvoir absolu prêt à devenir unique, osant dire au roi qu'il ne pouvait rendre la loi exécutive. Sans le coup d'état Maupeou, c'était fait. M. Crouslé affirme que c'est bien pis que la Fronde, car il fallait que la royauté tombât ou que le Parlement fût brisé. C'était un progrès de l'absolutisme, le Parlement prétendait représenter la volonté nationale, et cette institution usurpatrice s'installait dans une puissance supérieure à celle du roi. Donc, si l'exposition de Maupeou est sincère, ce n'est pas lui qui a précipité la crise, et il a fait une Révolntion, qui, malheureusement dévoyée par les circonstances, a abouti à une opération mal conçue. S'il a menti, il fallait le démontrer, et ne pas se contenter de le traiter de petit esprit (p. 34). M. F. répète que M. le duc de Plaisance affirme avoir un exemplaire du projet de 1769, soumis à cette époque au chancelier. M. Crouslé pense qu'il fallait le dire, et qu'en tout cas, si les conséquences immédiates de la réforme furent très précises, il est pourtant resté dans l'esprit public quelque chose de cette destruction du Parlement; les corps judiciaires avaient été divisés et réduits au simple rôle d'administrateurs de la justice. Le coup d'état fut diversement jugé; Voltaire applaudit, mais le public résista; il était convaincu du droit et du devoir du Parlement; Maupeou semblait augmenter l'arbitraire du roi; il n'en était rien; il détruisait le nouveau pouvoir absolu : mais c'était un coup de force et il engageait la monarchie dans la voie des réformes par une mauvaise entrée. M. F. fait observer que le Parlement était la seule institution libérale; mais qu'il n'était puissant qu'en apparence, on passait outre aux remontrances, et jamais il n'a empêché une loi. M. Crouslé estime qu'il pouvait suspendre la justice et excommunier la nation; il conclut en disant que le livre est boiteux; il se compose de deux parties; l'une qui est la plus ample, elle est de M. F., l'autre qui attire principalement l'attention. M. F. fait remarquer que cette dernière partie appartient plutôt à l'histoire du Consulat. M. Crouslé répète qu'il fallait le montrer et que, s'il n'y a d'autre témoignage que celui du duc de Plaisance, il fallait induire, et juger d'après la rédaction. M. F. répond que, sur ce point, aucun doute n'est possible, et que le compte-rendu comparé aux traductions du Tasse et de Virgile, à la *Voix du citoyen*, donne la certitude qu'il est de la main de Lebrun.

M. Rambaud reproche à M. F. la composition de son livre; les idées générales essentielles y sont perdues, et, d'autre part, elles sont parfois trop compréhensives et trop affirmatives et manquent du correctif nécessaire. Tout en reconnaissant à M. F. le sens historique, il lui reproche quelques erreurs d'appréciation. Il trouve que M. F. voudrait les magistrats plus hardis qu'ils ne pouvaient l'être; qu'il les pousse à des actes séditieux et s'étonne qu'ils ne les commettent pas, que c'est déjà bien hardi, en 1770, de parler des Etats-Généraux, sans faire appel à la nation comme le voudrait M. F. Il faut se rendre compte que, pour tous alors, la convocation des Etats était le saut dans l'inconnu. C'était déjà aller très loin, et ls n'en parlaient que par logique et pour faire peur au roi, sans la désirer, car ils prétendent être le grand *Parliamentum*, et les Etats-Généraux les auraient remplacés. — M. Rambaud trouve aussi M. F. bien dur pour l'éloquence des parlements,

qu'il juge ampoulée et pleine de basses flatteries à l'égard du roi; ces formules sont de règle, et des hommes qui n'ont reculé ni devant les mousquetaires, ni devant Briançon ou Barcelonnette, « lieux abominables », ne sont pas des lâches; d'ailleurs, le roi est le roi, et les magistrats sont alors animés pour lui du loyalisme qui règne encore en Angleterre. M. F. répond que, dès cette époque, les pamphlets attaquent le roi et reprochent ce ton au parlement. M. Rambaud fait observer que c'est l'opinion de la rue. M. F. cite un fermier général ami du duc d'Orléans. M. Rambaud trouve qu'il y a, du reste, de belles choses dans ces remontrances. M. F. s'excuse de sa sévérité en disant qu'il a dû en lire trois mille pages. M. Rambaud trouve encore que les idées essentielles ne sont pas mises en pleine lumière; qu'au bout de 614 pages, on ne se fait pas encore une idée bien nette de Maupeou, et pourtant M. F. lui-même constate de beaux côtés; il supporte dignement sa disgrâce; il a courageusement mené sa campagne; si le compte-rendu n'est pas de lui, il n'est pas sans rapports avec ce qu'il a fait; il a fait cesser la vénalité, les épices, les vacations (p. 406); il a supprimé les tribunaux surannés (Amirauté, Table de Marbre, Cour des Aides) et fait dans l'ancienne France ce que l'Angleterre n'a accompli qu'en 1873. M. F. est dur en supposant qu'il agit par animosité; l'animosité n'exclut pas un plan général. M. F. fait remarquer qu'il n'a agi qu'à Paris, mais il ne pouvait tout faire à la fois. De 1771 à 1774, il a remanié de fond en comble la grande administration; pour achever, il lui a manqué le temps et, ce qui a manqué à tous les réformateurs de l'époque, l'argent. M. F. avoue, du reste, son parti-pris; il parle de réquisitoire, et pourtant il loue parfois ce que fait Maupeou : cette incertitude se retrace dans son livre. Or Maupeou a pour lui Turgot. M. F. répond que Turgot fut refusé au Parlement et commit une satire. M. Rambaud montre à M. F. qu'il applique à Turgot la même méthode qu'à Maupeou; il ajoute que nul corps plus que le Parlement n'a contribué à rendre la Révolution violente, et que, si nous n'avons pas bénéficié de la période du despotisme éclairé, la faute en est au Parlement. M. F. fait observer que Turgot a avoué que la reine avait été le seul obstacle. M. Rambaud rappelle que l'argument de la reine était « Turgot va recommencer les affaires du Parlement ». M. F., dans l'affaire des Malouines, est pour Choiseul et ce qu'il appelle l'honneur national. M. Rambaud juge que les Malouines ne valaient pas une guerre avec l'Angleterre et la perte de nos colonies comme conséquence. M. F. explique que Choiseul ne voyait là qu'une diversion et que, prévoyant le partage de la Pologne, il eût exigé les Pays-Bas; qu'il se dit tout prêt. M. Rambaud fait observer que Choiseul ajoute « moins l'argent ». M. F. répond que Choiseul continue « qu'on trouve toujours ». M. Rambaud fait observer qu'une guerre eût précipité la Révolution, à une époque où la préparation politique eût encore été moindre; que d'ailleurs Choiseul a perdu la Pologne en soutenant les insurgés; Voltaire eut raison. M. F. répond qu'il était l'ami de Catherine et poursuivait les catholiques; que d'Aiguillon n'a pas su s'entendre avec le roi de Prusse; que les Polonais demandaient seulement un roi. M. Rambaud réplique qu'ils en avaient un, l'amant de Catherine, il est vrai, mais néanmoins le chef du parti réformateur. M. Rambaud termine en félicitant M. F. d'avoir montré l'œuvre de Maupeou hors de Paris et d'avoir ainsi créé une histoire, jusqu'ici dispersée dans les histoires provinciales, ou même non existante.

M. Gazier félicite M. F. d'avoir justifié la confiance du Comité des travaux historiques et du Comité des missions. Il regrette que M. F. n'ait pas cru devoir faire une œuvre d'art, car Voltaire a su faire une Histoire du parlement bien amusante. M. F. trouvera toujours dans sa thèse la substance d'un petit livre. M. Gazier rappelle que la préface de la thèse est signée de Berlin; le corps de l'ouvrage pourrait

l'être aussi. M. F. n'a pas distingué l'histoire vraie de l'histoire anecdotique; M. Gazier n'entend pas dire par là que M. F. eût dû faire, comme Voltaire, un chapitre d'anecdotes. M. Gazier rappelle que Maupeou, mort en 1792, n'émigra pas; qu'il fit un don patriotique de 500,000 fr. et fut grand acquéreur de biens nationaux.

M. F. n'a pu collationner lui-même les dépêches anglaises; M. Beljame lui reproche les fautes de copie et d'impression qui s'y sont glissées, et ajoute qu'il y a là une question d'honneur national. M. Beljame raconte, à ce sujet, plusieurs anecdotes.

M. Flammermont a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le travail que M. Paul GUIRAUD, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, avait publié dans les « *Annales des Faculté de lettres de Bordeaux et de Toulouse* » sur *la condition des alliés pendant la première confédération athénienne* a paru à part (Paris, Thorin, 1883. In-8°, 58 p.) L'auteur l'a divisé ainsi : I. *La confédération de Délos*. II. *L'empire athénien*. III. *Gouvernement intérieur des villes*. IV. *Justice*. V. *Service militaire*. VI. *Tributs*. VII. *Conclusion*. A la fin de ce travail très instructif et très soigné, M. Guiraud, résumant toutes les indications qu'il a rassemblées dans les chapitres précédents, montre que la confédération, formée par Athènes en vue de la défaite des Perses et de la défense de l'Archipel, devint bientôt une extension du territoire de l'Attique; Athènes, il est vrai, rendit encore des services à la Grèce en gardant les mers, en éloignant les Perses, en empêchant l'invasion étrangère, en assurant la prospérité matérielle des alliés; mais ceux-ci s'accoutumèrent si bien et si vite aux avantages de leur situation qu'ils n'en virent plus finalement que les inconvénients, et se plaignirent et du tribut qu'ils payaient et de l'autorité qu'ils subissaient. Athènes avait malheureusement abusé de son pouvoir; elle disposait à son gré des ressources de la ligue et les employait surtout dans son propre intérêt (fêtes et embellissement de la ville); elle supprimait partout l'autonomie; elle traitait les cités qui s'étaient volontairement groupées autour d'elle, en pays conquis; son empire ne subsistait plus que par la force (ὑπ' ἀνάγκης, dit Thucydide). « Outre les causes de mécontentement général, il y avait dans chaque ville alliée une faction hostile à la métropole, c'était l'oligarchie, dépouillée de son ancien pouvoir, et systématiquement lésée dans ses intérêts matériels. Elle n'attendait qu'une occasion pour se révolter; la guerre du Péloponnèse la lui fournit. Les Spartiates se donnèrent comme les libérateurs de la Grèce et les champions de l'autonomie municipale; ils eurent bientôt des amis dans tout les états. Ils les aidaient de leur mieux à secouer un joug odieux; et lorsque les désastres de l'expédition de Sicile eurent brisé la force militaire d'Athènes et épuisé son trésor, l'empire tomba en dissolution. Sa chute fut la revanche de l'esprit local contre le principe d'unité et de l'esprit aristocratique contre les violences de la démocratie ».

— M. Camille JULLIAN, chargé à la Faculté des lettres de Bordeaux d'un cours complémentaire d'histoire et antiquités latines, consacre ses conférences du mardi à l'étude de *l'administration provinciale et municipale de l'empire romain*. Il vient de publier sa première leçon qui a eu lieu le 20 novembre 1883 (Toulouse, imprime-

rie A. Chauvin. In-8°, 27 p.); en voici la conclusion : « Si l'on peut comparer à quelque état moderne l'empire romain, c'est, toutes proportions gardées, à l'Autriche-Hongrie; ... encore l'Autriche-Hongrie ne peut nous donner qu'une faible idée de ce qu'était le monde romain : un enchevêtrement étrange et désordonné de villes et de royaumes, de peuplades et de confédérations. On aime à vanter le génie organisateur des Romains; certes, il fallut des prodiges d'habileté pour pouvoir maintenir pendant huit siècles cet empire qui semblait n'être qu'un miracle d'équilibre. Et cependant, on se prend quelquefois à se demander si cette administration ne fut pas plus subtile que forte, plus compliquée que raisonnée, plus impuissante que libérale... Qui sait même si le bienfait de la « paix romaine » n'est pas une invention des panégyristes et des graveurs de médailles? qui sait si elle n'a pas été, même sous les meilleurs princes, le chaos, le règne de la confusion? La conquête romaine fut la transition du régime de la cité, sous lequel a vécu le monde antique, au régime sous lequel vivent les Etats modernes. Peut-être aussi est-ce la préparation, la longue préface, plus encore, la période païenne du moyen âge. »

— La librairie Pedone-Lauriel vient de publier la 3e édition de l'*Histoire de la Littérature grecque par Otfried* Müller, *traduite, annotée et précédée d'une Etude sur O. Müller et sur l'Ecole historique de la Philologie allemande par* Karl Hillebrand. Dans cette nouvelle édition, revisée avec le concours de quelques jeunes amis, M. H. a distribué son ouvrage de manière que le premier volume ne donne que l'*Etude*, tandis que les deux autres contiennent le corps de l'ouvrage, divisé en deux parties dont chacune est suivie de plusieurs *excursus*. Dans les derniers on a mis à jour la bibliographie « raisonnée » de toutes les questions traitées dans ces morceaux. La nouvelle édition augmentera en France, nous n'en doutons pas, le nombre des amis de cette belle œuvre qui n'a pas vieilli (La 4e édition de l'original parut à Stuttgart en 1882).

— La Société de l'histoire de France a mis récemment en distribution le premier volume des *Mémoires d'Olivier de La Marche*, publiés par MM. Beaune et d'Arbaumont et le tome Ier de la collection des *Lettres de Louis XI*, renfermant les *lettres du dauphin* et dû à M. Etienne Charavay.

— M. Ulysse Robert a réuni un volume, publié à la librairie Champion (In-8°, 258 p. Extrait du « Cabinet historique ») les *lois, décrets, ordonnances, arrêts, circulaires, etc., concernant les bibliothèques publiques, communales, universitaires, scolaires et populaires.*

— Le volume des *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres* de Caen pour 1883 (Caen, Le Blanc Hardel. In-8°, 538 p.) renferme les mémoires suivants : de M. H. Moulin sur les deux *de Callières (Jacques et François)*; de M. E. Caillemer sur *Le droit civil dans les provinces anglo-normandes au* XIIe *siècle;* de M. J. Denis sur *La fable dans l'antiquité;* de M. A. Joly, sur *Un fabuliste latin du* XVe *siècle* (Abstemius); de M. Des Devizes du Dézert, sur l'*Insurrection hindoue;* de M. Finot sur la *correspondance inédite de Gilles Asselin avec l'aumônier du roi Stanislas, etc.*

— La commission des monuments historiques a dressé la liste des entreprises nouvelles de restauration qui seront faites cette année. Sur le crédit de 1,500,000 fr. qui seront mis à sa disposition, 1,700,00 fr. seront affectés à des travaux nouveaux. Nous citerons notamment, comme devant être commencée cette année, la restauration des monuments suivants : la tour de Clovis à Paris, les anciennes fortifications de La Rochelle, le beffroi de Comines (Nord), la tour de Pernes (Vaucluse) et, parmi les édifices religieux, les églises de Caudebec, de Saint-Maclou, à Pontoise, de Saint-Victor, à Marseille. Une somme importante sera consacrée aux fouilles entreprises

en Algérie, dans le département de Constantine, en vue de mettre au jour particulièrement le *prætorium* de Lambessa et le temple de Tebessa.

ALLEMAGNE. — Le premier fascicule de la *Zeitschrift für Keilschrift forschung und verwante Gebiete* a paru; ce recueil est dirigé par MM. Karl BEZOLD et Fritz HOMMEL, assistés de MM. AMIAUD, BABELON, LYON et PINCHES; il paraît quatre fois par an (prix de l'abonnement annuel : 16 mark). Il renfermera des textes, de peu d'étendue, et des collations ; des articles de paléographie, de grammaire et de lexicographie; des contributions à l'histoire et à la géographie; des études sur la religion, l'art et la civilisation, en allemand, en anglais, en français ou en italien. Tous les articles devront être conçus de telle sorte qu'ils puissent être compris de tous les « sémitistes » et de tous ceux qui s'occupent de l'histoire et de la civilisation des peuples sémitiques; la *Revue* publiera, sous la rubrique *Sprechsaal*, des questions et demandes que lui enverront ses collaborateurs et abonnés, et les réponses qui y seront faites. Le premier fascicule de la *Zeitschrift* donne une liste des travaux qu'on désire sur plusieurs points et qui seraient propres à initier à la lecture des monuments cunéiformes; il renferme également des articles de MM. SCHRADER, SAYCE, GUYARD, HOMMEL, OPPERT, des communications de MM. STRASSMEIER, HOMMEL, BEZOLD et HALÉVY, des comptes-rendus et une bibliographie; nous y reviendrons prochainement.

— On saura le plus grand gré à M. Edouard ZELLER d'avoir publié un abrégé de son grand ouvrage. Ce manuel vient de paraître sous le titre de *Grundriss der Geschichte der griechischen Philosophie* (Leipzig, Fues, 1883, 317 pages. In-8, 4 mark 40 pf.). Destiné surtout à l'usage des étudiants, il ne donne que les traits principaux et se borne, dans les indications littéraires et les citations des auteurs anciens, au strict nécessaire : c'est un excellent compendium d'un des meilleurs ouvrages qu'ait produits dans ces derniers temps la science allemande.

— Le *Verein für deutsche Literatur* (A. Hofmann et Co) avait annoncé qu'il décernerait trois prix, le premier de 4,000 mark, le deuxième de 3,000 et le troisième, de 2,000 mark aux auteurs des meilleurs travaux sur l'histoire de l'Allemagne et de sa civilisation (*deutsche Geschichte und Culturgeschichte*). Le jury, chargé de juger le concours, était composé de MM. les professeurs Gneist, Wilhelm Scherer et Weizsæcker. Il a décerné le premier prix à un travail de M. Otto BRAHM sur *Henri de Kleist*, le deuxième à une étude de M. EGELHAF, de Heilbronn « *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Kirchenbesserung* » et le troisième à un traité de M. Ignace JASTROW, *Ueber den deutschen Einheitsgedanken und seine Verwirklichung*. Ces trois ouvrages paraîtront dans le cours de l'année actuelle chez l'éditeur Hofmann.

— M. Joseph KÜRSCHNER vient de publier à Stuttgart (Spemann, In-12°, V et 360 p. 5 mark, avec un portrait de Paul Heyse), le *Deutscher Litteratur-Kalender* pour l'année 1884. C'est le sixième volume de cette publication; il comprend trois parties : 1° une sorte de bulletin des lois: traité littéraire entre la France et l'Allemagne, lois suisses, consultations juridiques sur quelques points importants, etc.; 2° la liste des associations et fondations littéraires; 3° des notices de diverse sorte, articles nécrologiques, concours, renseignements statistiques; suit la liste des adresses des écrivains, éditeurs, agences, journaux et revues, des théâtres et de leurs directeurs.

— On annonce que M. H. de SYBEL doit publier prochainement un manuscrit de souvenirs de Frédéric le Grand. Le roi avait un lecteur qui lui faisait chaque jour la lecture pendant quelques heures; il lui arrivait de prendre, de temps en temps, la place du lecteur et de lire lui-même en faisant des observations; ces remarques

étaient recueillies au jour le jour par ledit lecteur qui les transcrivait sur un cahier; c'est ce cahier qui aurait été découvert dans les archives royales de Prusse et que se proposerait de publier M. de Sybel.

ÉTATS-UNIS. — Le 17 décembre 1883 est mort à Harvard Evangelinus Apostolides SOPHOCLES, professeur de grec; né en 1807 dans un village de Thessalie, sur la pente du mont Pélion, élevé au monastère du mont Sinaï, il était venu aux Etats-Unis en 1829 et professait le grec à Harvard depuis 1842; il avait composé une *Grammaire grecque* (1838), une *Grammaire du romaïque* (1842) et un *Lexique grec des périodes romaine et byzantine* (1870); le nº du 3 janvier de la *Nation* renferme un curieux article sur ce personnage remarquable.

GRÈCE. — M. Alexandre Rizo RANGABÉ, ambassadeur de Grèce à Berlin, publiera prochainement une « Histoire de la littérature grecque moderne ».

GRANDE-BRETAGNE. — M. SWEET prépare la quatrième édition de son *Anglo-Saxon Reader.*

— La *Early-English Text Society* est entrée dans la vingt-unième année de son existence; elle a été fondée au mois de mars 1864 par M. FURNIVALL.

— Le dernier numéro de l'*Oriental Record* de Trübner renferme un intéressant article sur la plus ancienne librairie d'Europe (*the oldest bookselling firm in Europa*), celle de Brill, à Leyde, possédée autrefois par Louis Elzevier et aujourd'hui par MM. van Oordt et de Stopelaar.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 1er février 1884.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. François Lenormant. Le scrutin donne le résultat suivant :

	1er tour.	2e tour.
M. d'Arbois de Jubainville	16 voix.	32 voix.
M. Benoist	8 —	» —
M. Schlumberger	9 —	1 —
	33 voix.	33 voix.

M. d'Arbois de Jubainville est élu. L'élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Oppert est adjoint à la commission des inscriptions sémitiques.

L'Académie se forme en comité secret.

Ouvrages présentés : — par M. Renan : DERENBOURG (Joseph et Hartwig), *Etudes sur l'épigraphie du Yémen*; — par M. Paul Meyer : TAMISEY DE LARROQUE, *Documents pour servir à l'histoire de la ville de Dax* (extrait de la *Revue des Basses-Pyrénées et des Landes*); — par M. Delisle : 1º BORELY (E.), *Histoire de la ville du Havre et de son ancien gouvernement*; 2º LUCHAIRE (Achille), *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens* (987-1180), 2 vol. ; — par M. G. Perrot : 1º DIEULAFOY (Marcel), l'*Art antique de la Perse, Achéménides, Parthes, Sassanides*; 2º CARTAULT, *Collection Camille Lécuyer : terres cuites antiques trouvée en Grèce et en Asie-Mineure.*

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

leurs. Schiller n'a pas su faire un usage suffisant de ses sources, il rompt avec la tradition, il se trompe sur les caractères, il a écrit son ouvrage trop rapidement et commis des bévues d'ignorant; Hertzberg n'est pas assez au courant, et ne fait faire à la science historique aucun progrès, ne pose pas un nouveau problème, n'apporte pas une seule pensée neuve, ne résout aucune question.) — Les Chroniqueurs de l'histoire de France depuis les origines jusqu'au XVI[e] siècle, texte abrégé coordonné et traduit par M[me] de Witt née Guizot, I. Les Chroniqueurs, de Grégoire de Tours à Guillaume de Tyr. (Holder-Egger : prendrait une place tout à fait éminente, si l'on ne jugeait que d'après l'extérieur.) — Fronius, Bilder aus dem sächischen Bauernleben in Siebenbürgen (Wolft : c'est vraiment une contribution importante à l'histoire de la culture allemande). — Seidensticker, Die erste deutsche Einwanderung in Amerika und die Gründung von Germantown im Jahre 1683. (Holst : trop sec, rappelle un article du Lexique de la conversation.) — Gaedertz, Hans Memling und dessen Altarschrein im Dom zu Lübeck. — Lujo Brentano, Die christlich-sociale Bewegung in England. (Soigné et satisfaisant, le premier travail sur le sujet.)

Theologische Literaturzeitung, n° 1, 12 janvier 1884 : Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zum Alten Testament, VII : Die Sprüche Salomo's, erklärt v. Bertheau, in 2. Aufl. hrsg. v. Nowack ; Der Prediger Salomo's, erklärt von Hitzig, in-2. Aufl. hrsg. v. Nowack. — Nitzsch, Geschichte des deutschen Volkes bis zum Augsburger Religionsfrieden. I. (K. Müller : renferme une foule d'idées et de vues importantes.) — Hirsche, Prolegomena zu einer neuen Ausgabe der Imitatio Christi nach dem Autograph des Thomas von Kempen. — Usteri, Ulrich Zwingli, ein Martin Luther ebenbürtiger Zeuge des evangelischen Glaubens. (Baur : écrit avec une profonde connaissance des écrits de Zwingli; jugement calme et mesuré; ordonnance peu heureuse.) — Wilhelmi, Augusta Prinzessin von Meklenburg Schwerin und die Dargunschen Pietisten.

— N° 2, 26 janvier 1884 : Strack, Hebräische Grammatik mit Uebungsstücken, Literatur u. Vokabular. (Kautzsch — Ceriani), Pescitto. Tome II, part. IV. (Nestle.) — Hausrath, Kleine Schriften religionsgeschichtlichen Inhalts. — Guleke, Deutschlands innere Kirchenpolitik von 1105-1111. (Harnack : bon, jette une nouvelle lumière sur l'histoire de l'Eglise durant cette période et sur le caractère de Henri V). — Baumgarten, Doctor Martin Luther, Volksbuch. (Enders) — Jonas, Revolutionär oder Reformator, was war Luther? — Riggenbach, das Armenwensen der Reformation. (Rade : traite pour la première fois le sujet d'une façon détaillée et pénétrante). — Sepp, Bibliographische Mededeelingen. (Katterbusch).

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 8 Dix-huitième année 18 Février 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 613, 2 février 1884 : C. Bock, Temples and elephants, the narrative of a journey of exploration through Upper Siam and Lao. — Traill, The New Lucian, being a series of dialogues of the dead. — Sir Theodore Martin, The life of lord Lyndhurst. — Dyer, Folklore of Shakspeare. (Bonne compilation). — Bulloch, The secret service of the Confederate States in Europe. — Correspondence : a curious parallel. (H. T. Francis.) — The Moon and the Hare. (R. Brown.) — Mystics and the Sacrament. (W. Webster.) — « Caesar doth bear me hard » (J. W. Hales). — Three books on the greek drame : Margoliouth, Studia scenica; Dunbar, Concordances to Aristophanes; Aristophanis Pax, p. p. Blaydes. (Mahaffy.) — Letter from Egypt. (Sayce) — The threatened spoliation of Ennerdale (Hills). — The roman station of Borrowbridge. (Watkin.) — The teutonic Kinship of Thrakians and Trojans. (Karl Blind.)

The Athenaeum, n° 2936, 2 février 1884 : C. Bock, Temples and elephants, the narrative of a journey of exploration through Upper Siam and Lao. — First principles of the Reformation, or the ninety-five theses and the three primary works of Dr. Martin Luther translated into english, edited with theolological and historical introductions by Wace a. Buchheim. — Tabakati-Nasiri, a general history of the Muhammadan Dynasties of Asia including Hindustan from 194 to 658, by the Maulana Minhajuddin, translated from original persian mss. by Raverty. — Davies, Norfolk broads and rivers, or the waterways, lagoons and decoys of East Anglia. — The tablet in St Giles' s. (A. Fergusson.) — The Syston Park Library. — The « Exmoor Scolding. » — The Duke of Monmouth's letter (White). — The Public Records. — Notes from Rome (Lanciani.)

Literarisches Centralblatt, n° 4, 19 janvier 1884 : Funk, Die Echtheit der Ignatianischen Briefe aufs neue vertheidigt, mit einer literarischen Beilage : die alte lateinische Uebersetzung der Usher'schen Sammlung der Ignatiusbriefe und des Polykarp Briefes. — Megalandri, D. Martini Lutheri canticum canticorum ex Psalmo xcvi depromptum una cum Psalmi ipsius quadrilingui exemplo germanice ebraice graece latine e codicibus tam impressis quam manu scriptis ed. Linke. — Meinong, Hume-Studien. II. Zur Relations-Theorie. — Eisler, Vorlesungen über die jüdischen Philosophen des Mittelalters. 3, enthalthend eine Darstellung der Systeme des Gersonides, Chasdoi Crescas und Joseph Albo. (Rien d'utile ni d'attachant.) — Schneider (J.), Die alten Heer=und Handelswege der Germanen, Römer und Franken im deutschen Reiche. I. (Travaux très soignés, indispensables à quiconque veut travailler sur ce domaine.) — Hunfalvy, Vambéry's « Ursprung der Magyaren » besprochen. (Recueil d'essais publiés à propos de l'ouvrage de Vambéry sur l'origine des Magyares, Hunfalvy est pour l'origine finnoise ou ougro-finnoise et Vambéry, pour l'origine turque.) — M. Mayer, Geschichte der Burggrafen von Regensburg. (Beaucoup de soin, mais étude purement locale.) — Renner, Wien im Jahre 1683, Geschichte der zweiten Belagerung der Stadt durch die Türken im Rahmen der Zeitereignisse. (Bon travail.) — Kiepert, Volksschul-Wandkarte von Palästina *et* Neue Wandkarte von Palästina in acht Blättern. — Benicken, Studien u. Forschungen auf dem Gebiet der homerischen Gedichte und ihrer Literatur. Das zwölfte u. dreizehnte Lied vom Zorne des Achilleus in NΞO der homerischen Ilias. (247 pages d'introduction et 1312 pages de texte! C'est le zèle étonnant d'une abeille, Bienenfleiss; l'auteur veut à tout prix connaître et posséder toute, absolument toute la « littérature » homérique; l'impression avait

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 18 février — 1884

36. — Alexandre Bertrand. **Cours d'archéologie nationale.** La Gaule avant les Gaulois d'après les monuments et les textes. Paris, Leroux, 1884. In-8, 207 pages.

Le titre de ce livre en indique très clairement l'objet comme les sources, et l'auteur a eu parfaitement raison de mentionner comme sources les monuments en premier lieu, les textes au second rang; car, pour la période primitive dont il s'agit ici, les textes concernant directement la Gaule font presque entièrement défaut. On ne peut guère citer que des textes dépeignant dans d'autres contrées des civilisations analogues à celle dans laquelle les habitants de notre pays vivaient à cette époque reculée.

Le livre de M. Bertrand expose, sous forme d'une série de leçons, le système historique et archéologique qui a présidé au classement des objets réunis dans les salles 1 à 6 du musée de Saint-Germain. Auteur de ce classement, M. B. pouvait dire, avec plus de compétence et d'autorité que personne quelles conséquences historiques résultent de ce grand travail. Les civilisations que M. B. distingue en Gaule avant l'invasion gauloise ou galatique, sont au nombre de cinq qui peuvent même se réduire à quatre : 1° celle de l'homme quaternaire; 2° celle des cavernes; 3° celle du premier groupe mégalithique; 4° celle du second groupe mégalithique; 5° celle des habitations lacustres, qui semble identique à celle du second groupe mégalithique.

M. B. commence par l'homme quaternaire, car il ne croit pas à l'homme tertiaire. L'homme quaternaire nous a laissé des haches de silex taillées grossièrement, dont on a conservé des échantillons nombreux, réunis dans la première salle du musée de Saint-Germain à côté des silex naturellement éclatés qu'on a prétendu attribuer à l'homme tertiaire. Déjà la faune actuelle existait en Gaule presque tout entière; mais des espèces éteintes, telles que le mammouth ou éléphant primitif, et des espèces qui ont depuis émigré, telles que l'aurochs et le renne, vivaient alors sur notre sol.

La seconde civilisation a été celle des populations qui ont cherché asile dans les cavernes naturelles. La faune est la même que dans la période précédente; outre le silex, l'homme taille l'os, et cet os taillé est quelquefois l'ivoire, car le sol de la Gaule nourrit encore des éléphants. La population des cavernes avait une connaissance remarquable des arts du dessin, et les monuments qui nous en restent offrent une perfection telle qu'il est difficile de leur croire une bien haute antiquité. Les habitants des cavernes étaient chasseurs, pêcheurs et, de plus, pasteurs; mais l'animal qu'ils avaient domestiqué n'était ni le bœuf, ni le cheval, ni le mouton, c'était le renne; le chien domestique semble même leur avoir été inconnu. Ils pratiquaient l'inhumation, et c'était dans les cavernes qu'ils enterraient leurs morts. Les monuments de cette civilisation se trouvent avec ceux de la précédente dans la salle n° 1 du musée de Saint-Germain.

La civilisation mégalithique, qui succède à celle des cavernes, a surtout pour caractère saillant les grands monuments connus sous le nom de dolmens, allées couvertes, menhirs. De plus, c'est à elle qu'appartiennent les plus anciens vases de terre, les premiers instruments en pierre polie, telles que haches et flèches. La population mégalithique se divise en deux groupes : l'un semble venir d'Orient par le nord; c'est d'Orient qu'il apporte ses haches en calaïs et en jade; nous le trouvons en Danemark, dans la Suède méridionale, en Hanovre, d'où il gagne la Grande-Bretagne et l'Irlande, la Gaule du nord et de l'Occident, les côtes occidentales de la péninsule ibérique, l'Afrique septentrionale; il ne connaît d'autre métal que l'or battu au marteau; il inhume ses morts; ses monuments sont réunis dans la salle n° 2 du musée de Saint-Germain.

Le second groupe mégalithique arrive d'Orient par l'Europe centrale; il occupe le haut Danube, la haute Italie, atteint les Pyrénées et la Bretagne continentale; il apporte le bronze, un peu de fer, le froment, le seigle, c'est-à-dire l'agriculture, l'usage de domestiquer le cheval, le bœuf, le mouton, le cochon, animaux qu'il substitue au renne de l'habitant des cavernes; enfin il incinère les morts, qu'on avait inhumés jusque-là. M. B. croit devoir reconnaître dans ce second groupe mégalithique une race indo-européenne. Il a réuni les monuments du second groupe mégalithique dans la salle n° 3 du musée de Saint-Germain.

Les populations lacustres de la Suisse, de la Savoie, de l'Autriche et de la Hongrie, paraissent appartenir à la même race que le second groupe mégalithique; comme lui, elles ont la pierre polie, les métaux et l'agriculture; les monuments qui les concernent sont réunis dans la salle n° 4 du musée de Saint-Germain.

A la civilisation mégalithique de la seconde époque et à la civilisation lacustre qui se confond avec elle se rattache la belle collection de bronzes conservée dans la salle n° 5 du musée. Ces bronzes ont été, pour la plu-

part, trouvés dans des rivières ou des lacs, mais quelques-uns ont été découverts dans des monuments mégalithiques à incinération, c'est-à-dire de la seconde époque, et des objets similaires ont été tirés des cimetières antiques à incinération de la haute Italie antérieurs à l'invasion gauloise.

La population mégalithique de la seconde époque, qui incinérait ses morts, qui avait les métaux, nos animaux domestiques et les grains, nous pouvons même ajouter les étoffes et qui, dans certaines parties de son domaine, paraît avoir bâti sur les lacs, comprend entre autres groupes de population la race celtique, suivant M. Bertrand. Aux Celtes, M. B. oppose les Gaulois ou Galates qui ont apparu ensuite, qui inhumaient leurs morts et chez qui, de plus, les armes, principalement des armes de fer, sont beaucoup plus nombreuses que chez les populations mégalithiques et lacustres [1].

J'arrive ici à une question sur la solution de laquelle je ne suis point parfaitement d'acord avec l'auteur. A mes yeux comme aux siens, il est établi qu'on doit reconnaître des Gaulois dans la population qui, à Halberstadt, inhumait ses morts avec leurs grandes épées de fer; qui, en Champagne, inhumait ses chefs avec leurs chars de guerre, et qui, dans plusieurs endroits du sol aujourd'hui allemand ou français, plaçait à côté du défunt les vases de bronze conquis sur les Etrusques vaincus. Mais est-il bien certain que l'on doive considérer comme celtique une partie de la population mégalithique de la seconde époque et l'habitant des cités lacustres, ces deux groupes d'hommes probablement d'origine identique, qui d'Orient apportèrent en Europe la pierre polie, des instruments de bronze, les étoffes et l'usage de domestiquer les animaux qui sont encore aujourd'hui nos serviteurs et les compagnons de notre vie? Certainement les preuves manquent pour démontrer que les Celtes n'aient pas appartenu à ce groupe; il est donc possible que les Celtes y aient été compris, comme M. B. le pense; mais je ne vois pas de preuve qui établisse que ce sur ce point la doctrine de M. B. soit fondée d'une façon incontestable.

Qu'est-ce que les Celtes, à nos yeux? C'est une population qui parlait une langue divisée certainement en dialectes, mais dont les dialectes avaient plusieurs caractères communs tant au point de vue de la grammaire qu'à celui du vocabulaire. Des caractères grammaticaux, le plus saillant, celui auquel je me bornerai ici, est la chute du P indo-européen. Tandis qu'en général les indo-européens appelaient leur père

1. Si l'on adopte ce système, on devra faire remonter les premiers habitants de Rome à deux groupes primitifs : l'un, le plus ancien, la classe inférieure, paraît-il, incinérait ses morts; et c'est à ce groupe qu'il faut rattacher l'usage sacerdotal de la hache de pierre : *porcum saxo silice percussit* (Tite Live, I, 24, cité par Bréal, *Revue archéologique,* tome XXXII (1876), p. 243); l'autre groupe, le plus récent, l'aristocratie, préférait à l'incinération l'inhumation. L'un se rattacherait à la civilisation mégalithique de la seconde époque, l'autre se rapprocherait des Galates ou Gaulois.



pater, les Celtes prononçaient ce mot *ater;* des deux formes hypocoristiques ou si l'on aime mieux enfantines qu'a données dans les langues indo-européennes tantôt le redoublement de la première des deux syllabes de *pater*, tantôt le redoublement de la seconde, les Celtes ne connaissaient que la dernière : quand ils s'exprimaient familièrement, au lieu de redoubler la première syllabe de *pater* et de dire comme en français *papa*, ils appelaient leur père *tata*. Dans le gallois et le breton, dialectes de peuples qui sous la domination romaine ont perdu la tradition de la langue littéraire, la forme hypocoristique et populaire *tata*, aujourd'hui *tad*, subsiste seule, tandis que l'irlandais nous conserve avec de vieilles traditions littéraires la forme solennelle *athir* pour *ater*. Or, je ne vois pas le moyen d'établir que les populations qui ont élevé les monuments mégalithiques et construit les cités lacustres appelassent familièrement les pères *tata* et non *papa* ou autrement.

La langue que parlaient les guerriers inhumés avec leurs grandes épées de fer, dans l'Allemagne occidentale et en Gaule pendant les quatre siècles qui ont précédé notre ère, était soumise à la loi grammaticale de la chute du P, nous en avons une preuve, entre autres dans le nom d'un de leurs chefs les plus célèbres, Vercingétorix. La première syllabe de ce nom, *ver-*, en sanscrit *upári*, en grec ὑπέρ, en latin *super* avec un *s* prothétique, en allemand *über*, nous offre un exemple de la chute du P; et, si nous ne nous trompons, un phénomène identique nous est offert par le nom que les Gaulois, dès le IVe siècle avant J.-C., avaient donné aux montagnes de la Bohême et de l'Allemagne centrale : Ἀρ-κύνια ὄρη, comme dit Aristote; Her-cynia, suivant l'orthographe adoptée par César. Ἀρ-κύνια ὄρη veut dire les montagnes très hautes; le préfixe *ar-*, *er-*, est le latin *per-* dans *per-magnus*, le grec πέρι- dans περι-μήκης qui chez Homère signifie tantôt « très grand » tantôt « très long » [1]. La loi phonétique qui a fait tomber le P initial de ce mot a dû faire tomber aussi le P initial de *pater*, et nous pouvons considérer comme certain que les Gaulois, dont l'empire, au IVe siècle, se trouva en contact avec celui d'Alexandre le Grand et dont ce conquérant dut supporter la fierté, appelaient le père, dans un langage élevé *ater*, et dans un langage plus familier *tata*.

Nous distinguons deux groupes dans la race celtique. L'un a conservé le *qu* et le *ku* indo-européen, c'est le Celte d'Irlande et d'une partie de la Grande-Bretagne; l'autre groupe, beaucoup plus nombreux, a substitué au *qu* et au *ku* un P de nouvelle formation. Un des exemples le plus fréquents de ce phénomène nous est fourni par le gaulois *epos*, « cheval » en irlandais *ech*. Les Gaulois de Gaule disaient *epos* avec un P : témoin les noms d'homme *Epaticcus* du vase de Bernay; *Eporedorix* d'une

1. Πέρι avec accent sur la première syllabe a pour correspondant en celtique le préfixe augmentatif *er-*, *ar-*; περὶ baryton est représenté en celtique par le préfixe *are-*; la finale tombe dans le premier cas, par l'effet de la prépondérance que prend la première syllabe en qualité de tonique,

inscription de Bourbon-Lancy, *Eporedorix*, nom d'un chef des Eduens chez César ; les noms de lieu *Epamanduodurum* et *Epoissa*. Les Gaulois ont porté le mot *epos* en Italie, témoin *Eporedia*, Ivrée ; et quand ils s'établirent en Asie-Mineure, au IIIe siècle avant notre ère, ils l'introduisirent dans cette province extrême de leur vaste empire, où nous le trouvons l'an 189 avant J.-C. dans le composé *Epo-so-gnâtus*, nom d'un de leurs rois. Le P nouveau, le *p* gaulois de ce mot est encore de nos jours caractéristique du gallois et du breton et les distingue de l'irlandais.

Si les populations qui ont bâti les monuments mégalithiques de la seconde époque et les cités lacustres sont d'origine celtique, peut-être avaient-elles conservé le KU et le QU qui se maintiennent en irlandais et que les Gaulois, dès l'époque où ils conquirent une partie de l'Asie-Mineure, avaient changé en P ? Telle est la question que l'on peut se poser. Peut-être l'étude des sépultures irlandaises nous donnera-t-elle une lumière qui éclairera l'obscurité dont cette question reste enveloppée. Il serait très intéressant de vérifier si la civilisation mégalithique de la seconde époque a été, en Irlande, contemporaine des temps païens auxquels se rapporte la littérature épique, la plus ancienne de ce pays.

Quoiqu'il en soit, nous attendons avec impatience le second volume où M. Bertrand étudiera les monuments archéologiques relatifs à la période gauloise de notre histoire. Le premier volume nous donne les renseignements les plus intéressants sur les populations qui ont habité la Gaule à une époque sur laquelle les écrivains de l'antiquité sont muets ; le second aidera à compléter les indications si insuffisantes que ces écrivains nous fournissent sur la période suivante.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

37. — **Inventaire sommaire des manuscrits du supplément grec de la Bibliothèque Nationale,** par Henri OMONT. Paris, 1883. Un vol. in-8 de XVI-135 p.

Les manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale sont répartis aujourd'hui en trois fonds :

1° L'*ancien fonds grec* (ancien fonds royal) comprenant 3,117 nos ;

2° Le fonds *Coislin* comprenant 400 nos ;

3° Le fonds du *Supplément grec*, comprenant 1,010 nos.

On n'avait jusqu'ici de catalogue imprimé que pour les deux premiers fonds : notre grand Montfaucon avait dressé, en 1715, le catalogue du fonds *Coislin* [1], les manuscrits de l'*ancien fonds* grec avaient été décrits [2] dans le tome II du catalogue de 1740. Pour les mille manuscrits entrés à la Nationale depuis 1740 et formant le fonds du *Supplément*

1. Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana olim Segueriana*, Paris, 1715, in-fol.

2. *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ*. II, *Codices græci*. Paris, 1740, in-fol.

grec, on n'avait qu'un catalogue manuscrit qu'on ne pouvait consulter qu'à la Bibliothèque même. Il y avait là une lacune fâcheuse, M. Omont s'est proposé de la combler.

L'auteur, qui est employé à la Bibliothèque Nationale, département des manuscrits, était en excellente situation pour s'acquitter de sa tâche; ancien élève de l'école des Chartes, ayant appris la paléographie grecque à l'école des Hautes-Etudes sous la direction de Ch. Graux, il s'était préparé au travail, qu'il publie aujourd'hui, par une série de publications concernant les manuscrits grecs; nous signalerons seulement les deux brochures suivantes : *Inventaire sommaire des mss. grecs conservés dans les bibliothèques de Paris autres que la Bibliothèque Nationale* [1] et *Inventaire sommaire des mss. grecs des bibliothèques des départements* [2].

Ces deux brochures et le livre dont nous rendons compte, forment un ensemble. Aujourd'hui non-seulement tous les mss. grecs de la Nationale, mais tous ceux qui se trouvent dans les autres bibliothèques de Paris et dans les bibliothèques des départements sont catalogués. Assurément, ce qui se trouve hors de la Nationale est fort peu de chose: 54 mss. pour Paris, 96 pour les départements, quand la Nationale à elle seule arrive presque à 4,600; mais ce peu de chose méritait aussi d'être connu. M. O. a donc rendu un service en publiant ces deux brochures. Nous regrettons seulement qu'il n'ait pas eu l'idée de les reproduire à la fin du présent volume; il eût été très commode de n'avoir pour tous les manuscrits grecs des bibliothèques de France que trois catalogues : celui du fonds *Coislin*, celui de l'*ancien fonds*, celui du *Supplément*, ce dernier catalogue comprenant comme appendice le catalogue des mss. grecs qui sont en France en dehors de la Nationale. Les deux brochures ont l'une 18, l'autre 10 pages, on pouvait les insérer dans le présent volume, sans crainte de lui donner un développement exagéré.

M. O. a dû se contenter de dresser un *inventaire sommaire;* nous ne sommes plus au temps des longs catalogues bien développés, bien détaillés, donnant de longues transcriptions, reproduisant les souscriptions, enrichis de fac-similés nombreux, etc. Ce genre de catalogue, qui a produit des chefs-d'œuvre comme le catalogue du fonds *Coislin* par Montfaucon et celui de la Laurentienne de Florence par Bandini, semble délaissé aujourd'hui; il y a des exigences dont il faut tenir compte. Pour les 1,010 mss. du supplément grec, un volume de 135 pages a suffi, y compris une préface et un long index, tandis que les 416 mss. du fonds *Coislin* ont exigé un gros in-folio; à ce compte, il aurait fallu, pour le catalogue du supplément grec, au moins deux et plus probablement trois in-folio. Poser la question de cette façon, c'est la résoudre; si on avait voulu tenter une telle entreprise, on peut presque affirmer

1. *Bulletin de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, juillet-août 1883.
2. *Cabinet historique*, 1883, pp. 193-208.



qu'elle n'aurait pas été menée à bonne fin; elle présentait des difficultés matérielles telles qu'aucun éditeur n'aurait accepté de la tenter.

M. O. donne d'ailleurs ce qu'il importe le plus de savoir : le contenu très exact de chaque manuscrit, — la date, — la matière (papyrus, parchemin, bombycin, papier), — la provenance, s'il y a lieu.

L'affaire difficile était de vérifier si les dates, indiquées par le catalogue manuscrit, étaient exactes ; on sait quelle habitude il faut avoir des manuscrits pour arriver à indiquer des dates simplement approximatives; quelquefois on peut dater un manuscrit grec à cinquante ans près, le plus souvent seulement à un siècle près, et quelquefois même ceci est-il très difficile; pour le xv° et le xvi° siècle, en particulier, connaît-on aujourd'hui des indices certains qui permettent de dire que tel manuscrit appartient plutôt au premier de ces deux siècles qu'au second? La pratique ici est tout, le plus habile là-dessus sera toujours celui qui aura tenu en mains le plus de manuscrits et qui les aura le mieux regardés. Je ne garantis pas l'exactitude absolue de toutes les dates indiquées par l'inventaire de M. O.; on sait combien la chose est délicate; mais, pour les manuscrits que j'ai pu vérifier, il me semble que les indications donnée doivent être acceptées.

Dans la préface, M. O. donne quelques courtes indications sur les accroissements successifs du *Supplément grec*. Il nous semble que l'histoire de ce fonds comprend trois périodes distinctes: de 1740 à 1789, — de 1789 à 1815, — de 1815 à nos jours. Sous l'ancienne monarchie, ce fonds s'est enrichi bien moins par des achats que par des dons faits au roi. Ainsi, en 1756, les chanoines de Notre-Dame offrent à Louis XV des manuscrits, dont 13 étaient grecs; en 1765, l'abbé de Charsigné donne au roi un joli lot de 45 mss. grecs, qui étaient du nombre des manuscrits légués par l'évêque d'Avranches, Huet, aux Jésuites de la rue Saint-Antoine; après la suppression de l'ordre en 1763, les manuscrits firent retour aux héritiers, l'abbé de Charsigné était l'un d'entre eux.

La Révolution fit entrer à la Nationale un nombre de manuscrits très considérable, les uns pris dans des bibliothèques de France, les autres à l'étranger. Les premiers seuls sont restés; ils provenaient des établissements supprimés à Paris, surtout de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, de la maison de Sorbonne, du couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré, etc. Les manuscrits pris à l'étranger, d'après des conventions régulières, durent être rendus en 1815. Tout cependant n'a pas été perdu; quelques épaves ont été conservées et parfois de très précieuses; c'est ainsi qu'on a gardé la moitié du célèbre ms. de l'Anthologie Palatine; ce ms. à la Nationale avait été relié en deux volumes, on rendit seulement le premier qui fut accepté comme étant le manuscrit complet; le second volume nous est resté, il figure au présent catalogue sous le n° 384, il est du x° siècle. Un des meilleurs mss. de Thucydide, le *Cisalpinus*, était considéré comme perdu depuis 1815, et, en 1821,

I. Bekker, en décrivant les mss. de Thucydide, dans son édition, écrivait ces lignes curieuses à propos du *Cisalpinus :* « hic cum ex Italia superiore Parisiensi bibliothecæ illatus esset, anno 1815 *Austriacis et tenebris* redditus est. » Ce qu'il y a de plus piquant dans ceci, c'est que Bekker aurait su que le ms. n'avait pas été rendu ; mais l'Autriche de Metternich était alors coupable de tous les méfaits, même de *plonger dans les ténèbres* des mss. de Thucydide! M. R. Prinz a démontré l'innocence des Autrichiens de la façon la plus certaine, il a retrouvé [1] en 1869 le *Cisalpinus* et ce manuscrit figure dans le catalogue du *Supplément grec,* sous le n° 255. Les mauvaises langues vont jusqu'à dire que c'est Bekker lui-même qui avait le ms. en 1815; on le lui avait prêté avant les réclamations des alliés et il ne l'aurait restitué que quand tout danger eut disparu.

Après 1815, les acquisitions les plus importantes proviennent des deux missions confiées par le gouvernement français à Minoïde Mynas; des actes d'indélicatesse doivent, paraît-il, être reprochés à Mynas, M. O. dit (p. XIII, note) : « Quelques-uns des mss. rapportés d'O-« rient par Mynas et payés avec l'argent de la France sont allés enri-« chir des collections étrangères. L'un des plus précieux, le Babrius, est « aujourd'hui au British Museum, Additional ms. 22087. »

Le *Supplément grec* est des plus intéressants pour l'histoire littéraire de la France ; il contient des documents de premier ordre relatifs à l'histoire de l'hellénisme au siècle dernier et dans notre siècle, entre autres les papiers et manuscrits de Samuel Petit, de Brunck, d'Ansse de Villoison, de Hase, de la Porte du Theil, etc. Il nous suffira de signaler un fait curieux concernant Brunck. Le *Supplément grec* possède 41 mss., tous de la main de Brunck, 40 de ces mss. sont des copies d'auteurs grecs, surtout de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane ; le métier de copiste plaisait à notre grand philologue ; quelques œuvres même ont été copiées plusieurs fois par Brunck, ainsi l'Ajax de Sophocle trois fois, les *Phéniciennes* d'Euripide, le *Plutus*, *Lysistrata,* les *Grenouilles,* les *Thesmophores* d'Aristophane deux fois. Et nous ne possédons pas tous les mss. de Brunck, il y en a un au British Museum, Addit. ms. 28277.

A la fin de la préface, M. O. a donné deux listes qui seront très utiles, l'une est celle des copistes dont les noms se trouvent à la fin des mss. Quelques noms nouveaux nous sont ainsi révélés, ils sont à ajouter à la liste dressée par M. Gardthausen dans sa *Griechische Palæographie*, p. 310 sqq. La seconde liste complète la première, elle indique les mss. datés du *Supplément grec*.

Enfin, un index très riche et très complet termine le volume; cet index, qui ne comprend pas moins de trente-trois pages, permet de se

1. Cf. Prinz, *In Fleckeisen Annal.* 99, p. 759 sq. (1869). Le n° 225, qu'A. Schœne, dans son excellente édition des livres I et II de Thucydide, donne comme étant celui du *Cisalpinus,* doit être corrigé en 255.

guider à travers les richesses de cette collection et en rend l'usage rapide et facile.

Ainsi, pour chacun des trois fonds qui comprennent tous les manuscrits grecs de notre Bibliothèque Nationale, il y a aujourd'hui un catalogue imprimé; il n'est pas besoin d'aller à la Bibliothèque, il n'est pas même besoin d'aller à Paris pour savoir si tel ou tel manuscrit se trouve dans notre grand établissement de la rue Richelieu. Quand on pense aux ennuis auxquels on est si souvent exposé encore aujourd'hui à l'étranger pour la communication de catalogues très souvent insuffisants, on a le droit d'être fier du résultat acquis; aujourd'hui, tous les manuscrits grecs qui sont en France sont véritablement à la disposition du public grâce à nos trois catalogues, grâce aussi aux deux brochures données par M. Omont. Il reste encore à faire assurément, mais le plus urgent est fait; ce n'est pas un mince honneur pour M. Omont d'avoir contribué pour une part sérieuse à un tel résultat.

Si, à présent, nous cherchons quel est le total des mss. grecs répartis dans les trois fonds de la Nationale, nous arrivons à un nombre de 4,527 (3,117 *ancien fonds*, 400 *fonds Coislin*, 1,010 *Supplément*). C'est avec une vive satisfaction que nous constatons que notre Bibliothèque reste encore le plus grand dépôt de manuscrits grecs, qui existe au monde; la Vaticane elle-même ne vient que bien après [1] avec 3,469 manuscrits; mais en Italie, il y a d'autres collections que la Vaticane, il y a la Laurentienne de Florence, la Marcienne de Venise, l'Ambrosienne de Milan, etc., sans parler des bibliothèques de Rome autres que la Vaticane. Notre Bibliothèque Nationale est la collection la plus riche en manuscrits grecs, mais l'Italie est le pays qui en possède le plus.

Albert MARTIN.

---

38. — **Cornelii Taciti Germania** erlæutert von Dr Heinrich SCHWEIZER-SIDLER, vierte neu bearbeitete Auflage. Halle, Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses, 1884; XVI-95 p.

M. Schweizer-Sidler vient de nous donner la 4e édition de son travail sur la *Germanie*. Malgré des occupations absorbantes, malgré l'affaiblissement de sa vue, il a tenu à faire profiter le texte et le commentaire des progrès accomplis depuis 1879. Nous devons lui être très reconnaissants de la peine qu'il a prise. L'éloge de M. S. n'est plus à faire. M. Gantrelle lui a rendu pleine justice dans la *Revue critique* (1879, art. 167, p. 172). Je me bornerai donc à signaler ici en quoi la présente édition diffère de la troisième.

M. S. n'a rien changé à son Introduction. Avec les critiques les plus

1. On trouvera d'autres chiffres pour le nombre des mss. grecs de la Vaticane, par exemple 3450, 3613, mais j'ai des raisons sérieuses pour croire que le chiffre 3469 est le plus rapproché de la vérité.

compétents, il persiste à penser que la *Germanie* est une *monographie* et non un fragment détaché des *Histoires*.

Dans la constitution du texte, il est resté « sagement conservateur ». S'il se résout quelquefois à accepter une conjecture, c'est que bien réellement la leçon des mss. ne lui a pas permis de dégager le sens. Il ne faut donc pas nous étonner qu'en deux endroits il soit revenu à la leçon des mss. Ch. XVIII, 6, il lit maintenant : *intersunt parentes et propinqui ac munera probant, munera non ad delicias muliebres quæsita...* Dans la 3e édition, il avait suivi Lachmann et Wœlfflin : *intersunt parentes ac propinqui ac munera probant non ad delicias muliebres quæsita...*; c. XXVI, 14, il a renoncé à corriger le texte : *agri pro numero cultorum ab universis vices occupantur* [1] (Halm met *vices* entre crochets), au lieu de *in vices occupantur*.

Au reste, M. S. indique suffisamment son sentiment sur la constitution du texte de la *Germanie*, par le soin qu'il prend de signaler en note les témérités souvent malheureuses de Bæhrens. Il n'a pas voulu non plus aller aussi loin qu'A. Holder, renoncer à l'ancien appareil critique pour donner une place d'honneur à l'*Hummelianus*. Il a sans doute pensé, comme E. Wœlfflin, que ce ms. aujourd'hui perdu ne nous est connu que par des collations trop suspectes. Pourtant, tout en demeurant fidèle à ses principes, M. S. ne s'est pas refusé à adopter quelques leçons nouvelles. Je ne parle pas seulement de changements comme, c. IV, 8, *adsueverunt* pour *assuerunt;* c. XLII, 6, *manserunt* au lieu de *mansere*, mais de modifications plus importantes. C. XIII, 8, il a remplacé *dignitatem*, leçon des deux meilleurs mss. par *dignationem*, leçon de mss. inférieurs que préfèrent Orelli (Progr. 1819), Waitz, von Sybel, Nipperdey et d'autres; c. XIV, 11, il met : *magnumque comitatum non nisi vi belloque tueare* au lieu de *tuentur,* leçon du Vaticanus et du Leidensis; c. XXXIX, 11, il lit d'après Brotier : *centum pagi iis habitantur,* au lieu de *centum pagis habitant* (mss. *pagis habitantur*).

A cela se bornent, sauf erreur, les changements que M. S. a fait subir au texte de son édition. Mais il n'a pas laissé sans les discuter (sans les indiquer au moins) toutes les remarques, toutes les conjectures un peu importantes qu'il trouvait dans Schuetz (*Jahrbuecher* de Fleckeisen), dans Hachtmann, et même dans Weidner (*Philologus,* XLI, p. 367) ou dans A. du Mesnil (*Jahrbuecher* de Fleckeisen, 1882, p. 858).

Le commentaire est encore plus étendu et plus complet que dans la troisième édition [2]. Mais il ne faut pas oublier que ce travail est destiné avant tout à des Allemands et que la *Germanie* est pour eux le premier

---

1. Peut-être aurait-il mieux fait d'adopter la leçon *vice* ou de conserver *in vices.* Le *Leidensis* a *invicem*. M. Gantrelle a conjecturé *vicis*.

2. La quatrième édition se trouve par là grossie de 9 pages; en effet, elle en contient 95, tandis que la troisième n'en avait que 86.



monument de leur histoire. Voilà pourquoi M. S. donne tant de détails sur l'état primitif des Germains, sur leurs institutions, leurs mœurs, etc. Il faut nous féliciter de trouver dans l'auteur un guide éclairé sur toutes ces questions. M. S. est un linguiste versé dans tous les idiomes germaniques primitifs; c'est aussi un juriste et un historien. On voit ce que peut produire l'union de ces connaissances différentes appliquées à la discussion de problèmes délicats et compliqués. Il me suffira d'ajouter que M. S. ne s'est pas fié à sa propre science : il a eu recours à d'excellents travaux parus dans ces quatre dernières années: Sickel, *Geschichte der d. Staatsverfassung;* Kaufmann, *d. Geschichte bis auf Karl den Groszen;* Kirchhoff, *über die Hermunduren*, et surtout von Sybel, *das d. Kœnigtum.*

Pour me borner au commentaire philologique, je n'ai rien à ajouter aux éloges que M. Gantrelle lui a adressés à propos de la troisième édition. Je regrette seulement que M. S. ait maintenu (c. II, 3, *et immensus ultra utque sic dixerim adversus Oceanus*) son interprétation de *adversus (unserer Welt gleichsam antipodisch, entgegenliegend, von der andern Seite zugekehrt)* et qu'il ne se soit pas rendu aux excellentes raisons de M. Gantrelle. Peut-être M. Schweizer-Sidler aurait-il pu aussi faire plus d'observations de détail sur la langue de Tacite dans ce petit écrit. M. Ign. Prammer a eu l'idée très heureuse d'indiquer dans son édition les imitations de Virgile, par exemple.

Enfin l'exécution typographique de l'ouvrage m'a paru remarquable[1].

Henri GŒLZER.

---

39. — **Béowulf and The Fight at Finnsburh,** with text and glossary on the basis of M. Heyne, edited, corrected, and enlarged, by James A. HARRISON, and Robert SHARP. In-8, pp. VI-319. Boston, Ginn, Heathand Co, 1883.

L'Amérique est rapidement en voie de dépasser l'Angleterre dans les études philologiques : la science américaine n'a pas seulement des individus, mais des écoles, et commence une tradition. Dans la philologie sanscrite, elle a, sous l'influence de M. Whitney, donné naissance à une école qui compte déjà dans la science et qui présente une originalité propre : les savants d'Europe ont déjà beaucoup à apprendre dans le Journal américain de philologie et dans les travaux de MM. Lanman, Bloomfield, Avery et autres.

La philologie anglaise et anglo-saxonne, si bien représentée par M. March, ne semblait pas jusqu'ici bien naturalisée sur le sol amé-

1. Je n'ai guère relevé que deux fautes d'impression dans le texte; la première se trouve déjà dans la troisième édition : c. XLV, 20, *terrena quædem*, tandis que le commentaire porte *terrena quædam;* la seconde est propre à la quatrième édition : c. XLVI, 23, *voltusque* au lieu de *vultusque*. Dans le commentaire, il y a un plus grand nombre de fautes, mais si peu importantes que ce n'est pas la peine d'en parler.



ricain. Mais voici une entreprise qui prouve que si la période d'originalité n'est pas encore ouverte, la période préparatoire d'étude et d'organisation est en pleine activité. M. James Harrison, professeur d'anglais et de langues modernes à l'Université Washington et Lee (Lexington, Etat de Virginie), a entrepris la publication d'une *Bibliothèque de poésie anglo-saxonne* (Library of Anglo-Saxon Poetry) avec notes et glossaires, pour l'usage des universités et des collèges d'Amérique. Il s'est assuré, dans cette œuvre, la collaboration des meilleurs philologues d'Amérique, MM. March, Price, Sharp, Baskervill, etc. La collection vient de s'ouvrir avec une édition de Beowulf, par M. Harrison, en collaboration avec M. Sharp, de l'université de Louisiane.

Cette édition est une adaptation intelligente de la quatrième édition de Moriz Heyne (1879, Paderborn), qui contient toutes les modifications amenées dans la critique et l'intelligence du texte par les travaux de Kölbing, Leo, Rieger, Sophus Bugge. Les éditeurs se sont aussi servis des travaux postérieurs à l'édition de 1879. Dans le texte, ils se sont bornés à corriger quelques fautes d'accents et quelques fautes d'imprimerie et à diviser le texte en quarante-trois *fits*, avec un titre anglais, ce qui permet à l'étudiant de mieux suivre le récit et de s'y retrouver plus aisément. Le glossaire a été revu avec soin : les traductions quelquefois fautives, parfois différentes pour un même passage sous des mots différents, ont été corrigées et mises d'accord les unes avec les autres; les références ont été vérifiées; des exemples ont été ajoutés; les analyses grammaticales, souvent incomplètes, ont été mises à point [1]. Somme toute, sans aucune prétention à l'originalité, cette édition peut être considérée comme une cinquième édition du livre allemand, revue et corrigée, beaucoup plus commode et plus claire, et nous la recommandons de préférence aux étudiants français.

Il aurait été désirable que les éditeurs ajoutassent un résumé des questions historiques que soulève la composition de Béowulf. Sans entrer dans la discussion des systèmes, il était bon de dire brièvement ce que l'on sait de l'âge et de la composition du poème, de la part de mythologie et d'histoire, de paganisme et de christianisme qu'il contient, de sa patrie première et de la géographie des scènes qu'il décrit. C'est un des travers de la philologie en général, et de la philologie allemande en particulier, de séparer la forme du fond et l'étude des textes de l'étude des choses qu'ils racontent. C'est une erreur scientifique, mais c'est surtout une erreur d'enseignement; comment voulez-vous que l'étudiant, à moins d'une vocation philologique extraordinaire, s'intéresse à ces vieux mots s'ils ne lui disent rien ou ne lui révèlent que des mystères grammaticaux et si vous ne lui faites pas sentir qu'il y a sous ces vieux mots de vieilles choses qui ont vécu? A défaut d'une introduction historique, on aurait pu au moins, dans le lexique des noms pro pres, jeter

1. Suit un glossaire du fragment de Finnsburh par l'éditeur en chef et le D[r] W. Hand Browne.



quelques indications qui auraient donné un peu de réalité à toutes ces ombres. L'étudiant se serait beaucoup plus intéressé au sort du roi des Géatas, Hygelâc, qui, lui dit-on, périt dans une expédition contre les Francs, les Frisons et les Hûgas (p. 112), si on ajoutait que ce roi Hygêlac a vécu en chair et en os, que Grégoire de Tours l'a connu, que c'est le roi des Danois, Chochilaicus, qui envahit les bouches de la Meuse sous les fils de Clovis et fut repoussé et tué par le roi des Francs, Théodoric.

La librairie anglo-saxonne doit continuer avec *Elene* (d'après l'éd. Zupitza) et la *Genèse* de Caedmon. M. Harrison s'est réservé le droit de reproduire la Bibliothèque anglo-saxonne de Grein, révisée par Wülcker. Exprimons le vœu que l'éditeur américain ne se croie pas trop enchaîné par l'original allemand qu'il reproduit et que bientôt une école originale de philologie anglo-saxonne vienne prendre place en Amérique à côté de l'école de philologie sanscrite.

J. D.

---

40. — **Documents pour servir à l'histoire des thèmes byzantins :** sceaux de plomb inédits de fonctionnaires provinciaux, par G. Schlumberger. In-8 de 22 pages (extr. de la *Revue archéologique,* 1883).

— **Sigillographie byzantine** des ducs et catépans d'Antioche, des patriarches d'Antioche, des ducs et catépans de Chypre, par le même. In-8° de 18 pages (extr. des *Archives de l'Orient latin.* T. II, 1883).

M. G. Schlumberger recueille avec la plus grande activité les matériaux relatifs à la rédaction d'un *Corpus* de sigillographie byzantine qui comprendra la description méthodique de nombreux monuments dont on ne s'occupe sérieusement que depuis quelques années. A la différence de quelques auteurs qui réservent avec une grande discrétion leurs notes, et les premiers fruits de leur récolte, afin de tout publier au même moment, M. S. n'hésite pas à donner au public un avant-goût du gros volume qu'il a entrepris. Dans le courant de l'année 1883, outre les deux mémoires ci-dessus indiqués et sur lesquels nous appellerons plus spécialement l'attention des lecteurs de la *Revue*, il a donné : dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, les plombs des églises, des couvents, des palais et du cirque de Constantinople; dans la *Revue numismatique*, les sceaux de Gabriel, exousiocrator d'Alanie, de Michel, prince du Vaspouracan, de Théophano, archontissa (princesse) de Russie, de Trasemund, roi des Vandales; dans la *Gazette archéologique*, une série de sceaux, de bagues, de poids, de tessères et de médailles de dévotion; ici il s'agit plutôt d'archéologie que de sigillographie proprement dite, puisque les trois sceaux dont il est question, sont des matrices et non des empreintes.

Dans le premier article, M. S. décrit des bulles des IXe, Xe et XIe siècles portant les noms et les titres d'évêques et de fonctionnaires militaires ou

civils de provinces d'Asie, situées vers l'est : ces petits monuments, inédits jusqu'à ce jour, appartiennent aux thèmes de Cappadoce, de Lycandos, de Charsian, de Mésopotamie, de Chaldée, de Sébastée, de Colonée, des Arméniaques, de Paphlagonie et des Bucellaires; nous remarquons parmi les sceaux ecclésiastiques, un évêque de Comana (thème de Sébastée), un évêque de Sinope (thème de Chaldée) et un métropolitain de Keltzène (thème de Mésopotamie), dont les noms sont signalés ici pour la première fois.

Le second travail est consacré aux bulles de plomb des ducs byzantins d'Antioche, chefs militaires préposés par les empereurs à la défense des marches contre les musulmans; à cette occasion, M. S. dresse, de ces fonctionnaires, une première liste chronologique qui contient seize noms; viennent ensuite les patriarches; un autre paragraphe fait connaître des sceaux de fonctionnaires du thème insulaire de Chypre.

La sigillographie donne à ceux qui s'en occupent l'occasion de toucher à une foule de questions d'histoire et d'archéologie; M. S. profite donc de la description qu'il fait pour initier ses lecteurs à la géographie historique des régions mentionnées sur les sceaux, à la biographie des personnages dont ceux-ci portent les noms, à l'histoire générale. Nous nous permettrons une seule petite critique, peut-être égoïste. Lorsque M. Schlumberger publiera son *Corpus*, il ne manquera pas, dans l'introduction, de préciser la nature des différentes fonctions mentionnées sur les sceaux sous leurs formes byzantines; cet éclaircissement manque dans les deux dissertations que nous venons de lire; or, celles-ci s'adressent à un certain nombre de lecteurs qui ne sont pas tous au courant des formules byzantines et qui aimeraient, probablement, à connaître, sans avoir besoin de faire de recherches, la traduction de certains mots qu'ils voient là pour la première fois.

Anatole de Barthélemy.

---

41. — **Jeanne de France,** duchesse d'Orléans et de Berry, par M. R. de Maulde. Paris, Champion. 1 vol. in-8, xi-486 p.

Le livre de M. de Maulde est une précieuse mine d'informations pour qui veut approfondir l'histoire assez obscure des dernières années de notre xve siècle. Mettant à profit les pièces du procès de divorce intenté par Louis XII à Jeanne de France en 1498, l'auteur nous révèle un trait déjà soupçonné, mais à peine connu du caractère de Louis XI, l'odieuse tyrannie qu'il exerçait même sur les personnes de sa famille et de son entourage; il nous apprend ce que fut la jeunesse folle et débauchée de Louis XII et l'histoire si neuve pour nous de ses projets de mariage avec Anne de Bretagne. Quant à l'héroïne du récit, la malheureuse fille de Louis XI, si ses infortunes doivent nous toucher, sa bio-



graphie ne peut guère nous instruire : elle n'a été que l'occasion du livre, elle n'en est pas l'attrait principal.

Tout l'intérêt de l'ouvrage se concentre sur Louis XI et sur son gendre, le duc d'Orléans. Que de détails à la fois bouffons et navrants sur les procédés du roi en matière de mariage! Toutefois, bien que le caractère du personnage n'ait assurément rien de sympathique, nous craignons que M. de M. n'ait un peu dépassé la mesure et qu'il n'ait jugé les hommes du xv[e] siècle d'après les idées du xix[e]. Le droit féodal autorisait le seigneur à disposer de la main des veuves et des filles mineures habitant sur ses terres : comme jadis le roi Jean d'Angleterre, Louis XI usa et abusa de ce droit, mais il n'agit pas plus mal en cela que beaucoup de ses contemporains. Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, ne se comportait pas autrement chez lui : « En ce temps, écrit G. Duclercq, par tout le pays du duc de Bourgogne, si tost qu'il advenoit que aulcuns marchands et bourgeois délaissassent femmes riches, tantost le duc vouloit marier lesdites vefves à ses archiers ou autres serviteurs. » M. de M. raconte que le petit roi Charles VIII, la plus douce créature qu'il y eût au monde au dire de Commines, essaya de marier brusquement une jeune fille de la maison de Polignac avec le maréchal de la Palisse (p. 58). Enfin le bon Louis XII n'a-t-il pas, lui aussi, obligé Alain d'Albret de consentir à l'union de sa fille Charlotte avec le misérable César Borgia (p. 362)? Ajoutons que les exemples allégués par M. de M. sont tous tirés des dépositions faites au cours du procès de divorce : serait-il trop téméraire de supposer que plusieurs de ces témoins ont chargé la mémoire du roi défunt pour mieux servir les visées du roi régnant?

Dans un autre chapitre, qui n'est pas le moins divertissant, l'auteur rend compte de la surveillance exercée par Louis XI sur les relations conjugales du duc d'Orléans (p. 124). Le roi ne plaisantait pas : François de Brézille, l'un des chambellans du prince, est un beau jour arrêté, conduit à Tours et mis à la torture pour avoir empêché le duc d'aimer Madame Jeanne de France. Tristan l'Ermite va jusqu'à lui annoncer qu'il a plu au roi de le condamner à mort : heureusement la sentence ne reçoit pas d'exécution. Telle est la déposition de Brézille : il y en a d'autres analogues. Mais on nous permettra une réflexion : Louis XI tenait-il vraiment à ce que son gendre d'Orléans eût des héritiers légitimes? Si la lettre qu'il écrivit au comte de Dammartin n'est pas apocryphe, il ne semble pas s'en être beaucoup soucié : « M[gr] le Grant Maistre, lui écrit-il, je me suis délibéré de faire le mariage de ma petite fille Jehanne et du petit duc d'Orléans pour ce qu'il me semble que les enffans qu'ilz auront ensamble ne leur cousteront guère à nourrir. » Pour moi, j'inclinerais à croire qu'en faisant ce triste mariage, le roi n'eut qu'un but, celui de préparer la réunion des domaines d'Orléans à la couronne par défaut d'héritiers. Mais alors que penser du témoignage de Brézille?

Si quelques-unes des conclusions de M. de M. peuvent ainsi donner matière à controverse, il est en revanche un point qu'il nous semble avoir définitivement établi, je veux dire le dessein formé par le duc d'Orléans, même avant la mort de Louis XI, d'épouser Anne de Bretagne. Jusqu'ici les historiens ont cru et répété que le duc s'était épris d'un amour soudain et romanesque pour la jeune héritière. M. de M. montre bien que le projet de mariage depuis longtemps conçu fut la cause unique du voyage du prince à Nantes en 1484, et que, pendant sa visite, ce projet prit un caractère définitif (p. 167). En rectifiant l'opinion reçue, M. de M. est entré dans la bonne voie : il y aurait en effet tout un travail de révision à entreprendre sur cette période que nous connaissons seulement par le récit, souvent erroné et partial, des chroniqueurs. Dans une de ses dernières études, le savant et regretté Paulin Paris a fait voir ce qu'il convenait de penser des historiens de François Ier, et voici que, grâce à M. de M., nous entrons dans une juste défiance des historiens de Louis XII.

Qu'il me soit permis d'ajouter ici quelques critiques de détail. — P. 187, l'auteur semble croire que l'entrée de Charles VIII à Rouen est postérieure à la guerre de Beaugency. C'est une erreur : Charles VIII arrive à Rouen en avril et la campagne de Beaugency est du mois de septembre 1485. — P. 204, la lettre du roi à Dammartin n'est pas du 24 avril 1488, mais du 24 avril 1487. — P. 224, M. de M. accepte le récit du biographe anonyme de Louis XII et traduit les paroles mises par lui dans la bouche de Jeanne de France, mais ce biographe n'est qu'un rhéteur. Lancelot, dans ses *Eclaircissements sur les premières années de Charles VIII,* dit de lui que c'est un mauvais guide (*Acad. des Inscr.*, A. I. t. VIII, p. 709). — P. 483, au lieu de : Luc, chap. XXXVIII, lisez chap. XX, vers. 38.

A part ces légères inexactitudes, le livre de M. de Maulde est au fond excellent : pourquoi faut-il que la forme laisse tant et si souvent à désirer ? L'auteur aurait bien fait de nous épargner plus d'une tirade philosophique, prétentieuse, banale et parfaitement inutile, par exemple pp. 9 et 10, pp. 43 et 44 et les réflexions qui terminent le livre. — P. 21, une bien lourde traduction de Virgile : mieux eût valu ne pas traduire. — P. 42, Louis XI se préoccupe de donner un *aliment* à l'âme de sa fille et l'invite à prendre un *confesseur*. Quel style et puis quelle naïveté ! Jeanne *choisit* le frère Jean de la Fontaine : or elle avait cinq ans et sortait des bras de sa nourrice ! — P. 47, Jeanne mourut jeune *sur le champ de bataille des blessures morales.* — P. 278, « de quelque côté qu'elle se tournât, elle ne trouvait que blessure et ces heures durent lui être lourdement comptées dans cette éternelle balance où pas un soupir n'est vain. » — P. 374, « le palais appartenait à la vieille école, des fenêtres rares, étroites et profondes ».

Nous pourrions multiplier les citations : par bonheur, le fonds rachète amplement les défauts de la forme. PÉLICIER.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. le comte TH. DE PUYMAIGRE vient de publier les mémoires de son père qu'il avait déjà fait paraître en grande partie dans le *Contemporain* (*Comte Alexandre de Puymaigre, Souvenirs de l'Emigration, l'Empire et la Restauration* publiés par le fils de l'auteur. Paris, Plon, Nourrit et Cie. In-8°, VII et 448 p. (Nous y reviendrons prochainement.

— Notre collaborateur M. TAMIZEY DE LARROQUE vient de publier une œuvre intéressante, le *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut* (pour la Société historique de Gascogne. Paris, Champion et Auch, Cocharaux. In-8°, 60 p.). La relation de ce voyage a été écrite, non par Philippe de Voisins, mais par son compagnon de voyage et secrétaire Jean de Belesta; elle est généralement un peu aride; mais on y trouve quelques passages d'une naïveté pittoresque et d'une saveur assez agréable (par exemple, la description de Venise). M. Tamizey de Larroque l'a publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque municipale de la ville d'Auch; un de nos collaborateurs parlera plus amplement de cette publication, dans un de nos prochains numéros.

— M. Louis LEGER a résumé dans le volume qu'il a publié à la librairie Plon sous le titre *La Save, le Danube et le Balkan* (In-8°, III et 276 p.), les impressions d'un voyage qu'il a fait pendant l'été de l'année 1882 chez les Slaves méridionaux, Slovènes, Croates, Serbes et Bulgares. Il nous mène d'abord, à Laybach (ou Lublania) où il nous décrit en quelques traits la vie politique et intellectuelle de la race slovène et rappelle, non sans émotion, les souvenirs qu'a laissés dans le peuple la domination française; il a trouvé à la bibliothèque la collection rarissime du *Télégraphe illyrien* rédigé par Charles Nodier. Il nous montre ensuite les contrastes assez marqués qui existent entre les Slovènes et les Croates; il expose les grands travaux entrepris par l'académie d'Agram et par sa société archéologique; c'est Agram qui, depuis un demi-siècle, dirige et guide le mouvement littéraire des Slaves méridionaux. Mais M. Leger ne se borne pas à cette esquisse de la vie de l'esprit chez les Croates; il étudie leur vie sociale, politique et religieuse; ils « offrent le type d'une nation absolument religieuse et où la libre pensée est complètement inconnue. » Les Serbes sont traités assez sévèrement par M. Leger; notre voyageur était arrivé chez eux, dit-il, les mains pleines de sympathies et d'illusions; il est parti affligé et presque désenchanté. La poste serbe fait, paraît-il, regretter l'ancienne poste autrichienne; les voyageurs sont soumis à des vexations policières qui ne se retrouvent plus nulle part en Europe, pas même en Turquie, pas même en Russie; les conflits politiques renaissent sans cesse; l'instruction publique est encore fort arriérée. Les pages les plus intéressantes du volume de M. Leger sont peut-être celles qu'il a consacrées à la Bulgarie; il a abordé dans la nouvelle principauté par l'escale de Lom Palanka, d'où il s'est rendu à Sofia par la route qui franchit le Balkan. Il nous décrit l'aspect de la jeune capitale et la situation politique du pays. De Sofia, M. Leger est allé à Philippopoli; il a ainsi visité, l'une après l'autre, les deux capitales et étudié le peuple bulgare tour à tour dans la principalité vassale et dans la Roumélie autonome. Cette dernière joue, dit M. Leger, entre la Bulgarie et ce qui reste de l'ancienne Turquie, le rôle d'un tampon protecteur, d'un état neutre, à la façon de la Belgique ou de la Suisse... elle n'est pas destinée à vivre longtemps. On lira avec le plus vif intérêt ce volume écrit dans un style rapide et agréable, semé de piquants portraits et de précieuses observations; les incidents qui se sont produits récemment

chez les Slaves méridionaux ont pu modifier dans quelques détails le tableau tracé par l'auteur; mais on ne peut que savoir le plus grand gré à l'un des Français qui connaissent le mieux le monde slave, de nous apporter ses impressions et ses jugements à un moment donné.

— M. Gaidoz, secrétaire-correspondant pour la France de l'association archéologique cambrienne, nous écrit : « Il peut intéresser les historiens de la Révolution française d'apprendre que l'essai de débarquement des troupes françaises à Fishguard, dans le comté de Pembroke (pays de Galles) le 21 février 1797, vient d'être raconté avec l'aide de documents locaux dans l'*Archæologia cambrensis* d'octobre 1883, pp. 311-325 [1]. Cette notice se termine comme un roman : Deux jeunes filles de Pembroke chargées d'apporter des matériaux dans la prison où étaient enfermés des Français, se prirent d'amour pour deux des prisonniers, et, dans leur ardeur généreuse, résolurent de faire échapper le quartier tout entier de la prison. Le projet réussit : les vingt-cinq hommes et leurs deux libératrices s'emparèrent d'une barque d'abord, puis d'un sloop et réussirent à gagner la France. Arrivées là, les deux jeunes filles épousèrent leurs amoureux. On le sait parce qu'à la paix, l'une d'elles fit avec son mari une visite à son pays d'origine. Voilà une aventure qui fait également honneur à la bonne humeur conquérante des troupiers français et à la tendresse de cœur des Galloises. — Cette histoire repose l'esprit des actes de mutilation barbare (oreilles et doigts coupés et emportés comme trophées) commis sur les corps des Français tués dans cette affaire. »

— M. Vieweg a écrit le 26 janvier à l'*Athenaeum* : « Hier a été signé dans les bureaux de F. Vieweg, libraire-éditeur, à Paris, le contrat définitif concernant les mémoires de feu Henri Heine. Le contrat a été libellé entre M. Henri Julia, au nom des héritiers de Heine; F. Vieweg, mandataire de la maison Hoffmann et Campe, de Hambourg (seuls éditeurs des œuvres de Heine), et M. Paul Krœner, de la maison Krœner frères, de Stuttgart, éditeurs de la *Gartenlaube*, le journal dans lequel paraîtront incessamment les dits mémoires. Le manuscrit original a été cédé au prix de 16,000 fr., et il se compose de 128 feuillets numérotés 1-147; les pages 6-31 qui manquent, ont été brûlées par le frère de Heine, parce qu'elles traitaient de l'origine de la famille ».

— M. E. Gebhart a fait, le 8 février, à la Société historique, cercle Saint-Simon, une conférence sur *Fra Salimbene, franciscain du* XIII*e* *siècle*.

ALLEMAGNE. — M. Dubois-Reymond vient de publier *trois discours : Frédéric II jugé par les Anglais, Darwin et Copernic, les monuments des Humboldt devant l'Université de Berlin* (Leipzig, Veit, 1884). Dans le deuxième, on trouve le texte exact de ce passage sur Darwin qui a fait tant de bruit l'année passée et qui a valu au célèbre professeur d'être dénoncé dans la diète prussienne.

— Nous avons reçu le discours d'inauguration ou *Antrittsrede* prononcé à l'Université de Bâle le 23 octobre 1883 par M. Johannes Volkelt; l'auteur avait pris pour sujet « la possibilité de de la métaphysique », *Ueber die Mœglichkeit der Metaphysik* (Hamburg et Leipzig, Voss. In-8°, 40 p., dont 32 p. de texte et 8 de remarques).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 8 février 1884.

M. Le Blant envoie la copie d'une nouvelle inscription dédicatoire trouvée à la maison des Vestales, et annonce diverses découvertes récentes. M. Marucchi a trouvé,

1. Malgré sa date, ce n° d'octobre a été distribué seulement ces jours derniers.

hors de la porte Majeure, un cimetière juif du IIe ou du IIIe siècle de notre ère. M. Stevenson a communiqué à l'Académie d'archéologie chrétienne une bulle de plomb sur laquelle on lit ...ANNESEPI et ECCL·SRC; il croit pouvoir rapporter ce petit monument à Jean, évêque de Syracuse au VIIe siècle. D'après une communication faite par M. de Rossi à la même Académie, le trésor des monnaies dont on a déjà annoncé la découverte, à la maison des Vestales, comprend 835 pièces diverses et une fibule de cuivre à niellure d'argent qui porte l'inscription suivante :

☩ DOMNOMA
☩ RINOPAPA

Ces mots désignent sans doute le pape Marinus II (942-946). Parmi les monnaies, il y a une pièce de l'empereur byzantin Théophile (829-840), deux de Pavie, une de Limoges, une de Ratisbonne; toutes les autres ont été frappées en Angleterre. Elles portent les noms de divers rois qui ont régné de 871 à 947. Au cimetière de Domitilla, on a trouvé un marbre avec une épitaphe en grec qui indique la sépulture d'un enfant mort à l'âge de trois mois :

ΠΑΣΙΦΙΛΟΣ ΟΛΧΡΟΝΙΟΣ ΜΗΝΩ Γ

Au-dessous de cette légende est gravée une représentation absolument nouvelle : l'enfant est figuré debout, en prière, entre deux colombes; il est entièrement nu et muni de deux ailes, attachées à son corps par deux bandes croisées sur la poitrine.

M. Albert Dumont met sous les yeux des membres de l'Académie deux photographies d'une grande mosaïque du IIe siècle de notre ère, qui vient d'être découverte à Nîmes. Au centre se voit une scène mythologique, où figurent Alceste, Admete et le roi Pélias. La décoration, distribuée en seize caissons rectangulaires autour du sujet central, se distingue à la fois par sa simplicité, sa variété et son élégance. C'est elle qui fait le principal intérêt de ce monument, l'un des plus beaux spécimens qui nous soient parvenus de l'art industriel des Romains à cette époque.

M. Léopold Hervieux commence la lecture d'une *Notice historique et critique sur les Fables latines de Phèdre et de ses anciens imitateurs directs et indirects*, qui n'est que le résumé d'un ouvrage publié par lui à la librairie Firmin Didot. Il explique d'abord que les fables de Phèdre ne nous sont pas toutes parvenues et que nous n'en possédons que deux fragments. Puis il s'attache à établir l'authenticité des fables contenues tant dans le premier fragment que dans le second. Passant ensuite à l'étude de trois collections de fables latines qu'il considère comme des dérivés directs de l'œuvre du fabuliste romain, savoir : 1° la collection de l'anonyme de Nilant; 2° celle du ms. de Wissembourg et 3° celle de Romulus; il développe diverses considérations d'après lesquelles il croit pouvoir affirmer que la première a été tirée d'un manuscrit de Phèdre par le moine Adémar de Chabanais et que les deux autres sont dérivées d'un *Aesopus ad Rufum* tiré de Phèdre à l'époque carlovingienne.

M. Philippe Berger communique la lecture d'une *Note sur quelques stèles phéniciennes trouvées à Hadrumète et rapportées par M. l'abbé Trichidez*.

Ouvrages présentés : — par M. Bertrand : 1° LEPAGE (H.), *les Globes du Lorrain Jean Lhoste*; 2° LASTEYRIE (Robert DE), *Phalère en or trouvée à Auvers (Seine-et-Oise)*; 3° MOWAT (Robert), *Remarques sur les inscriptions antiques de Paris*; — par M. Delisle, au nom de M. Riant : TAMIZEY DE LARROQUE, *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut*; — par M. Delisle : 1° *Lettres* de Jean CHAPELAIN, de l'Académie française, publiées par TAMIZEY DE LARROQUE; 2° *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, t. III, fasc. 1 (publié par A. BRIÈLE); — par M. Renan : 1° CUSA (Salvatore), *Diplomi greci ed arabi di Sicilia*; 2° AUBÉ (B.), *Essai d'interprétation d'un fragment du Carmen apologeticum du Commodien*; — par M. Schefer : *Chronique dite de Nestor*, traduite par Louis LEGER *(Publication de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes)*; — par M. Perrot : REINACH (Salomon), *Manuel de philologie classique*, 2e édition.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 23 janvier.

M. Bertrand communique 26 photographies du musée de Bologne dont les clichés appartiennent au musée de Saint-Germain.

M. Héron de Villefosse présente une tablette en ivoire, feuillet d'un diptyque consulaire appartenant au musée du Louvre. Au siècle dernier, ce diptyque complet était conservé à Milan dans la collection du comte de Settala.

Il communique ensuite la photographie d'une des statues découvertes dans la maison des Vestales dans les fouilles qui se font actuellement à Rome au pied du Palatin.

M. Mowat fait observer que le nom de la grande Vestale inscrit sur le piédestal



d'une statue a été effacé par un martelage; on croit trouver l'explication de cette mutilation dans l'hypothèse que cette Vestale se serait convertie au christianisme.

M. Joseph Roman, associé correspondant des Hautes-Alpes, lit un mémoire résumant des documents, fixant la date de la construction des cathédrales d'Embrun et de Gap. Ces deux églises attribuées avec persistance par différents auteurs et par les traditions locales à Charlemagne, seraient celle d'Embrun du XII[e] siècle et celle de Gap de la fin du XII[e] et du commencement du XIII[e] siècle.

M. l'abbé Thédenat annonce que le trésor d'argenterie découvert à Montcornet (Aisne) s'est augmenté de 6 pièces, ce qui porte à 31 le nombre des objets trouvés.

Le Secrétaire-adjoint, E. Corroyer.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA *REVUE CRITIQUE*

G. d'Avenel (Le vicomte), Richelieu et la monarchie absolue. Tome premier : le roi et la constitution, la noblesse et sa décadence ; tome second : la noblesse et sa décadence (suite), administration générale, finances. Paris, Plon, Nourrit et Cie. — René de La Blanchère, De rege Jubae, Jubae regis filio *et* Terracine, essai d'histoire locale. Paris, Thorin. — Camoens (Luis de), Sæmmtliche Gedichte, zum ersten Male deutsch von Wilhelm Storck. 5 volumes. Paderborn, Schœningh. — A. Chuquet, Le général Chanzy. 1823-1883. Paris, Cerf. — Clermont-Ganneau, Sceaux et cachets israélites, phéniciens et syriens, suivis d'épigraphes phéniciennes inédites sur divers objets et de deux intailles cypriotes. Paris, Leroux. — Frédéricq, Université de Liège. Travaux du cours pratique d'histoire nationale. 1er fascicule. Dissertations sur l'histoire des Pays-Bas au XVI[e] siècle. Gand. Vuylsteke. — G. Gilles de La Tourette, Théophraste Renaudot, d'après des documents inédits. (La Gazette, Un essai de faculté libre au XVII[e] siècle, Le bureau d'adresse, Les monts de piété, Les consultations charitables). Plon, Nourrit et Cie. — Gœthe, Campagne in Frankreich, 23 août-20 octobre 1792, édition nouvelle, avec une introduction, un commentaire et une carte, par A. Chuquet. Paris, Delagrave. — Gœthes Gœtz von Berlichingen in dreifacher Gestalt, herausgegeben von Jakob Baechtold. Freiburg und Tübingen, Mohr. — Harrisse (H.), Les Corte-Real et leurs voyages au nouveau monde, d'après des documents nouveaux ou peu connus tirés des archives de Lisbonne et de Modène, suivi du texte inédit d'un récit de la troisième expédition de Gaspar Corte-Real et d'une importante carte nautique portugaise de l'année 1502, reproduite ici pour la première fois. Paris, Leroux. — Hermann Hüffer, Die Neapolitanische Republik des Jahres 1799. (Extrait de l' « Historisches Taschenbuch ». 6e Folge, III). Leipzig, Brockhaus. — Kervyn de Lettenhove, Les huguenots et les gueux, Étude historique sur vingt-cinq années du XVI[e] siècle, 1560-1585. Tome premier, 1560-1567. Bruges, Beyaert-Storie. Paris, Lecoffre. — Louis Leger, La Save, le Danube et le Balkan, Voyage chez les Slovènes, les Croates, les Serbes et les Bulgares. Paris, Plon, Nourrit et Cie. — De Longpérier, Œuvres réunies et mises en ordre par G. Schlumberger. Tome troisième. Antiquités grecques, romaines et gauloises. Deuxième partie. Paris, Leroux. — R. de Maulde, Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry. Paris, Champion. — Pottier (E.), Quam ob causam Graeci in sepulcris figlina sigilla deposuerint *et* Etude sur les lécythes blancs attiques à représentations funéraires. Paris, Thorin. — Reinach (Salomon), Manuel de philologie classique. Deuxième édition. Paris, Hachette. — Schiller (Hermann), Geschichte der rœmischen Kaiserzeit. Vol. I, II Abtheilung : von der Regierung Vespasians bis zur Erhebung Diocletians. Gotha, Perthes. — A. W. Schlegels Vorlesungen ueber schœne Literatur und Kunst. Erster Theil. 1801-1802. Die Kunstlehre, herausgegeben von Minor. (17e fascicule de la collection des Deutsche Litteraturdenkmale des XVIII. und XIX. Jahrhunderts). Heilbronn, Henninger. — Sermons du XII[e] siècle en vieux provençal, publiés d'après le ms 3548 B de la Bibliothèque nationale, par Frederick Armitage. Heilbronn, Commissionsverlag von Gebrüder Henninger. — Spinoza (B. de), Lettres inédites en français, traduites et annotées par J. G. Prat, avec portrait et autographe. Paris, Baillière et Messager. — Ph Tamizey de Larroque, Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut, publié pour la Société historique de Gascogne. (Archives historiques de la Gascogne, fascicule troisième). Paris, Champion. Auch, Cocharaux. — Thomas (Antoine), De Joannis Monsterolio vita et operibus, sive de romanarum litterarum studio apud Gallos instaurato, Caroli VI regnante *et* Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge. Paris, Thorin. — Vatel (C.), Histoire de Mme Du Barry d'après ses papiers personnels et les documents des archives publiques, précédée d'une introduction sur Mme de Pompadour, le Parc-aux-Cerfs et Mll de Romans. Versailles, Bernard. — Marc de Vissac, Un conventionnel du Puy-de-Dôme, Romme le montagnard. Clermont-Ferrand, Dilhan-Vivès; Paris, Champion. — Wellhausen, Prolegomena zur Geschichte Israels. 2e Ausgabe der Geschichte Israels. Band I. Berlin, Reimer.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.



commencé en 1877, elle a duré six ans, retardée par les additions et rectifications incessantes que l'auteur envoyait à l'éditeur; le livre est donc formé d'une suite de couches primaires, secondaires, tertiaires, etc. Lisez la première dissertation qui comprend 834 pages, mais prenez garde aux appendices qui rectifient ou complètent les assertions de l'érudit Benicken; la liste des erreurs et rectifications que l'auteur s'est vu forcé de signaler, remplirait des pages entières. Ajoutez à cela une diffusion, une prolixité insipide; pas de pause, pas de titres de chapitres, les matériaux sont jetés et accumulés pêle-mêle. Ah! il y a encore de braves gens parmi les éditeurs, vive la librairie Wagner, de Innsbrück, qui a édité ce livre!). — BACHOF, Griechisches Elementarbuch. (Livre élémentaire qui devra prendre une place importance dans l'enseignement.) — BUECHER, Umbrica. (Recueil d'articles.) — D. Magni Ausonii Opuscula, rec. SCHENKL. (Texte constitué avec bonheur, variantes indiquées avec une exactitude minutieuse.) — Beowulf, autotypes of the unique Cotton Ms. Vitellius A, p. p. ZUPITZA. (Magnifique édition.) — WEINHOLD, Mittelhochdeutsche Grammatik (2me édition augmentée et améliorée avec soin). — LEPSIUS, die Längenmasse der Alten. (Peu de pages, mais bien des points remarquables, éclaire des parties jusque-là obscures de l'antiquité.)

No 5, 26 janvier 1884 : GRILL, Der achtundsechzigste Psalm. — RENAN, Erinnerungen aus meiner Kindheit u. Jugendzeit, übers. v. Steph. BORN. — UPHUES, Die Grundlehren der Logik. — WIEDEMANN, Aegyptische Geschichte. I. Von den ältesten Zeiten bis zum Tode Tutmes III (Travail consciencieux, abondant et habile, dont beaucoup se serviront certainement avec fruit). — HEINEMANN, Geschichte von Braunschweig und Hannover. I (Progrès remarquable sur les ouvrages précédents de Havemann et Schaumann, très instructif). — Urkundenbuch des Hochstifts Halberstadt u. seiner Bischöfe, hrsg. v. G. SCHMIDT. I. — TREITSCHKE, Luther u. die deutsche Nation (Conférence). — RESCHAUER, Geschichte des Kampfes der Handwerkerzünfte u. der Kaufmannsgremien mit der österreich. Bureaukratie (Essai d'une histoire de la politique industrielle de l'Autriche, de nombreuses connaissances, beaucoup de documents importants). — Von LEMM, Aegyptische Lesestücke. I, II; Schrifttafel und Lesestcke (Travail fait avec soin et qui comble une lacune). — RIEU, Catalogue of the persian manuscripts in the British Museum. Vol. III (Sera dans tous les temps une mine très riche pour quiconque s'occupe de littérature persane). — EHLINGER, Griechische Schulgrammatik mit besonderer Berücksichtigung der attischen Prosa, als Anhang die homerische u. herodoteische Formenlehre (L'auteur devra revoir et corriger encore une fois son œuvre avant qu'elle puisse être chaudement recommandée). — LEONHARD, De codicibus Tibullianis capita duo (Travail louable et soigneusement fait). — KUKULA, De tribus pseudoacronianorum scholiorum recensionibus (Contestable). — DETTO, Horaz und seine Zeit, ein Beitrag zur Belebung und Ergänzung der altclassischen Studien (Rien de nouveau, mais agréable à lire). — Cruindmeli sive Fulcharii ars metrica, Beitrag zur Geschichte der karolingischen Gelehrsamkeit, zum ersten Mal hrsg. v. HUEMER (Publication dont il faut savoir gré à l'éditeur). — Q. Horatius Flaccus, Oden und Epoden, erklärt von ROSENBERG (Trop de fautes, édition composée en hâte). — GRÜNWALD, zur romanischen Dialektologie. II, 1; das Altfranzösische aus Raschi's Bibelcommentar. — MÖLLER, Das altenglische Volksepos in der ursprünglichen strophischen Form (Singulier; ne connaît pas le travail de Hornburg; va plus loin encore que Müllenhoff). — KLEMM, Der auf den Parnass versetzte grüne Hut; STRANITZKY, Lustige Reisebeschreibung (Réimpressions). — SCHAFFHAUSEN, Der Schädel Raphaels.

— N° 6, 2 février 1883 : Guthe, Ausgrabungen bei Jerusalem im Auftrage des deutschen Vereins zur Erforschung Palästinas ausgeführt und beschrieben. — E. A. Bergmann, Hermaea, Studien zu Lessings theologischen u. philosophischen Studien. (3 essais : 1° pensées sur les frères moraves; 2° Lessing et Tertullien; 3° la doctrine de la Trinité chez Lessing.) — Lipps, Grundthatsachen des Seelentebens. — Neustadt, Markgraf Georg von Brandenburg als Erzieher am ungarischen Hofe. (Ce margrave fut le tuteur et le précepteur de Louis II, le dernier des Jagellons de Hongrie.) — Naudé, Die Fälschung der ältesten Reinhardsbrunner Urkunden. (Critique assurée et définitive, menant à des résultats hors de doute.) — Nitzsch, Geschichte des deutschen Volkes im XI u. XII Jahrhundert, hrsg. v. Matthai. (De l'avènement de Conrad II à la mort de Henri VI; livre très instructif.) — Gœthe, Campagne de France, p. p. A. Chuquet. (Edition qui sera très utile même aux lecteurs allemands; remarques qui reposent sur de bonnes études historiques; beaucoup de notes qu'on ne trouverait pas dans les éditions allemandes du même texte; introduction très bien écrite; petite et jolie carte qui sera la bienvenue.) — Buch, Die Wotjäken, eine ethnologische Studie. — Richthofen, Untersuchungen ueber friesische Rechtsgeschichte. II, 1, 2. (Suite de ces profondes et utiles études.) — Samling af Kongens Rettertings Domme 1595-1604, p. p. Secher. V. — Bugge, Beiträge zur Erforschung der etruskischen Sprache. I. (N'est propre en son ensemble qu'à discréditer de nouveau, et à fond, l'étruscologie.) — Delcke, Die etruskischen Bilinguen. (Encore un livre manqué, encore bien de la peine prodiguée en vain et pour ne soutenir qu'une hypothèse insoutenable!) — Rangabé, ὁ καθ' Ὅμηρον οἰκιακὸς βίος. (Etude du fils de l'ambassadeur de Grèce à Berlin, Cléon Rangabé, sur la vie domestique au temps d'Homère.) — Liszt, Die Zigeuner u. ihre Musik in Ungarn. (Trop de digressions, ressemble trop à un feuilleton parisien; mais il y a des parties durables, celle où Liszt raconte ses relations personnelles avec les tsiganes et celle où il analyse leur musique; il y a là beaucoup d'esprit, de fantaisie étincelante, de style, etc.)

Deutsche Litteraturzeitung, n° 5, 2 février 1884 : Wellhausen, Prolegomena zur Geschichte Israels, 2e édition. (Nowack : 2e édition, n'a subi que des changements qu'on pourrait nommer des améliorations.) — Rieu, Catalogue of the persian mss. in the British Museum. Vol. III. (Travail de maître qu'on peut à peine dépasser jamais, tant il est creusé à fond, épuise le sujet, donne une abondance de recherches personnelles.) — Bergk, Griechische Literaturgeschichte, II, aus dem Nachlass hrsg. v. Hinrichs. (Blass : esquisse précieuse.) — Friedrich der Grosse, de la littérature allemande; Minor, Schlegels Vorlesungen über schöne Litteratur u. Kunst. (Roediger.) — Prako, La leggenda del tesoro di Rampsinite nelle varie redazioni italiane e straniere. (H. Varnhagen : ne marque pas un progrès.) — H. Weber, Ueber das Verhältnis Englands zu Rom während der Legation des Cardinals Otho 1237-1241. — Ludwig Meyer von Knonau, Lebenserinnerungen 1769-1841. — Chorgesänge zum Preis der heiligen Elisabeth aus mittelalterlichen Antiphonarien mit Bearbeitungen der alten Tonsätze durch Müller, Odenwald u. Tomadini hrsg. v. E. Ranke. — Kindel, Die Grundlagen des römischen Besitzrechts. (Hölder.) — Dargun, Mutterrecht und Raubehe und ihre Reste im germanischen Recht und Leben. — Prowe, Nicolaus Coppernicus. I. Das Leben. (Bruns : très important.)

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 9 Dix-huitième année 25 Février 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 614, 9 février 1884 : Henry GEORGE, Social problems. — COURTHOPE, Addison. (Minto : plein de détails, clair, impartial.) — The Gentleman's Magazine Library, edited by GOMME. « Manners and customs ». (W. P. Courtney.) — Sam. MATEER, Native Life in Travancore. (Edw. Nicholson.) — W. PALMER, Narrative of events connected with the publication of the tracts for the times, with an introduction a. supplement. — Classical School Books (SIDGWICK a. MORICE, An introduction to greek verse composition; RAMSAY, Latin prose exercices, with passages of graduated difficulty for translation into latin; Xenophon, CYROPAEDIA, books IV-V; The satires of Juvenal, by HARDY; Plauti Trinummus, by FREEMAN a. SLOMAN. — Extracts from Martial, by SELLAR a. RAMSAY.) — The late lord Lytton.—The Philological Society's English Dictionary. (Furnivall.) — Burke's « Dagger Speech » (O. Browning). — The story of the pelican feeding its young with its blood. (Houghton.) — The Moon and the Hare. (A. Lang.) — The Epinal Glossary, Latin and Old English, of the Eighth Century, photo-lithographed from the original mss. by GRIGGS a. edited with a transliteration, introduction a. notes by SWEET. (Skeat : 1er article.) — The chinese cycles of ten, twelwe and twenty-eight. (Edkins.) — Mme Mark PATTISON, Claude Lorrain, sa vie et ses œuvres d'après des documents inédits. (F. Wedmore : très intéressant et original.)

The Athenaeum, n° 2937, 9 février 1884 : A New English Dictionary on historical principles, founded mainly on the materials collected by the Philological Society : edited by J. A. H. MURRAY. Part I. A-ANT. Oxford, Clarendon Press. (En somme, on ne peut qu'exprimer son admiration pour cet unique et incomparable spécimen de la lexicographie anglaise.) — PLAYFAIR, The Scourge of Christendom. Annals of British Relations with Algiers prior to the French Conquest. (Malgré quelques fautes, mérite, par la nouveauté et l'intérêt du sujet, d'être étudié avec soin.) — EDERSHEIM, The life and times of Jesus the Messiah. 2 vols. (De bonnes parties.) — WELFORD, History of Newcastle and Gateshead in the fourteenth a. fifteenth century. — Mr. Abraham Hayward. — Literary replicas (Keningale Cook). — John Locke. (Lettre inédite du philosophe à sa sœur.) — The Historical Manuscripts Commission. — Emerson to Carlyle. (Lettre inédite d'Emerson à Carlyle.) — The American School at Athens.

Literarisches Centralblatt, n° 7, 9 février 1884 : Biblische Auslegung u. Kritik des Kleinen Katechismus Lutheri, von einem Veteranen. — GRUBE, Gerhard Groot u. seine Stiftungen (bon). — WOLFF, Wegweiser in das Studium der Kantischen Philosophie. — BELOW, Die Entstehung des ausschliesslichen Wahlrechts der Domcapitel (Fait avec beaucoup de soin et de bon sens). — Lehns = und Besitzurkunden Schlesiens u. seiner einzelnen Fürstenthümer im Mittelalter, hrsg. v. GRÜNHAGEN u. MARKGRAF. II. — Turmair's, gen. Aventinus bayerische Chronik, hrsg. v. LEXER. I, 2. — SCHWICKER, Die Zigeuner in Ungarn und Siebenbürgen (Très clair et très attachant). — PERTSCH, Die arabischen Handschriften der herzogl. Bibliothek zu Gotha. IV, 2. — Catalogue des mss. arabes de la bibliothèque nationale, par de SLANE. I. — Catalogue de ms. arabes provenant d'une bibliothèque privée à el-Medina et appartenant à la maison Brill, rédigé par C. LANDBERG. — BERGK, Kleine philologische Schriften, hrsg. v. PEPPMÜLLER. I. Zur römischen Literatur (Petits travaux précieux, jusqu'ici dispersés, et dont le recueil rendra de grands services). — A. MARTIN, Les scolies du ms. d'Aristophane à Ravenne, étude et collation (Très remarquable). — Servii grammatici qui feruntur in Vergilii

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 25 février — **1884**

42. — **The Mahabharata of Krishna-Dvaipayana Vyasa** translated into english prose, published and distributed chiefly *gratis* by Protap Chundra Roy. Calcutta, Bharata Press, n° 367, Upper CHITPORE ROAD. 1883, fascic. I-V; pp. 12 et 392, in-8.

J'ai eu déjà l'occasion de dire ici même combien le peu d'attention qu'on accorde au Mahâbhârata depuis une vingtaine d'années, est préjudiciable au progrès des études indiennes. Le courant de la curiosité s'est porté ailleurs. Le Veda, les monuments du bouddhisme, la littérature technique, la poésie datée du moyen âge ont accaparé les efforts et les Purâ*n*as eux-mêmes ont trouvé plus de lecteurs que la grande épopée. Si justifiées que puissent être la plupart de ces préférences, il semble pourtant qu'on ait quelque peu dépassé la mesure. A ne considérer que le côté historique, nous avons dans cet immense poème tout ce que ce peuple a voulu conserver de ses anciens souvenirs ou, du moins, nous avons là à côté de la légende ritualiste, scolastique, sacerdotale qu'a conservée le Veda, une autre légende de provenance différente et dont les racines pourraient bien plonger parfois tout aussi profondément dans le passé. Et, pourtant, de toutes les questions qui dorment là, c'est à peine si l'une ou l'autre a été réveillée en passant, au cours de ces dernières années. Les parallèles et les conflits signalés depuis plus de trente ans par M Weber [1] entre la tradition épique et les données des Brâhma*n*as, n'ont pas été poursuivis. A part les travaux de M. Muir, presque rien n'a été ajouté à l'inventaire du poème telle qu'il a été dressé jadis par Lassen [2]. Pour la critique du texte, si on excepte les épisodes édités par Bopp, nous en sommes toujours réduits à la comparaison des éditions de Calcutta et de Bombay. Quant à la critique du poème, c'est à peine si elle est commencée. Les questions d'âge, d'authenticité, de composition, sont restés stationnaires, malgré quelques travaux estimables, mais auxquels a évidemment manqué une base

1. Dans ses *Vorlesungen über Indische Literaturgeschichte* (1852) et dans les premiers volumes des *Indische Studien* (1849).

2. Dans la *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* (1837-1850) et dans son *Indische Alterthumskunde*, I, et II (1847-1852).

suffisamment large, de MM. Holtzmann [1], Sörensen [2], Oldenberg [3]. Les causes de cet arrêt sont multiples; mais il est incontestable qu'une des principales a été jusqu'ici le manque d'une traduction. Avant d'examiner de près, dans toutes ses parties, ce poème colossal, il faudrait pouvoir en dominer rapidement l'ensemble, de façon à s'y retrouver à tout moment sans difficulté. Or c'est là une condition qui ne saurait être réalisée que par une bonne traduction munie de bons index. Actuellement, bien que le Mahâbhârata soit en général d'une lecture facile, on peut dire qu'en entreprendre l'étude, c'est s'engager à y passer sa vie.

Cette traduction, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on en sent la nécessité. Th. Goldstücker l'avait promise et n'a cessé, sa vie durant, d'en réunir les matériaux. H. Fauche l'avait commencée et, avec plus de courage que de bonheur, l'avait même menée jusqu'à moitié chemin, quand la mort est venue le surprendre avant l'achèvement du dixième volume. Le premier s'était laissé arrêter par trop de scrupules; le second n'en avait pas eu assez. Et, pourtant, il semble bien qu'entre ces deux manières de concevoir la tâche, il y ait un moyen terme aisé à découvrir et dont l'exécution serait relativement facile. Personne ne demandera d'une version du Mahâbhârata le même fini que s'il s'agissait d'une traduction de Virgile ou d'Horace. Il n'est pas nécessaire non plus que l'œuvre soit un monument d'érudition comme l'eût été sans doute celle de Goldstücker. Il suffirait que la traduction fût intelligible et fidèle et qu'un certain nombre de difficultés élémentaires fussent déblayées ou, du moins, signalées. Le grand public n'en demanderait pas davantage : quant au spécialiste, ce n'est pas pour être dispensé de l'étude du texte, qu'il souhaite d'avoir une traduction. Ainsi comprise, la tâche exigerait de qui voudrait l'entreprendre une bonne connaissance de la langue, une certaine dose d'esprit critique, mais surtout beaucoup de conscience et de patience. L'énorme masse de l'œuvre est, en effet, le principal, pour ainsi dire le seul obstacle, mais celui-ci est formidable.

Il n'a point fait reculer pourtant le brave et digne hindou dont nous annonçons ici le travail. Cette traduction que personne ne se sentait le courage et les moyens d'entreprendre, il l'a commencée l'année dernière et il la poursuit avec une louable activité. Les fascicules se succèdent régulièrement de deux mois en deux mois, parfois à des intervalles encore plus rapprochés, et les antécédents de l'auteur, la longue expérience qu'il a acquise dans d'autres travaux semblables, les précautions dont il a pris soin d'entourer son œuvre, garantissent qu'il saura la conduire à bonne fin. Les cinq fascicules que nous avons sous les yeux, vont jusqu'au vers 5235 de l'édition de Calcutta. La traduction se lit

1. Voir la *Rev. crit.* du 1er janvier 1883.

2. *Om Mahâbhârata's Stilling i den indiske Literatur*, Copenhague, 1883. La *Revue* rendra compte prochainement de cet ouvrage.

3. *Das altindische àkhyâna,* dans la *Zeitschr. d. Deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, 1883, I.



facilement; elle est bien dans le ton de l'original et, partout où nous l'avons comparée avec le texte, nous l'avons trouvée fidèle. A certains endroits on peut être d'un autre avis que le traducteur; mais le sien peut toujours se défendre. Nulle part on ne se heurte à ces grossiers contre-sens qui enlèvent toute valeur à la version de H. Fauche. Aussi les critiques que j'ai à adresser à l'auteur, se réduisent-elles à peu de chose.

La première et la principale concerne le manque absolu de notes. Je crois que l'auteur a bien fait de ne pas charger ses pages d'un grand appareil critique, et je ne lui demande aucun étalage d'érudition. Mais il y avait une mesure à garder entre la profusion et l'absolue indigence. Il est des explications nécessaires, sans lesquelles sa version ne saurait être bien comprise de la plupart de ses lecteurs, et qu'il a le tort de ne pas donner. C'est ainsi qne, dès le début, on regrette de ne pas trouver une note pour le terme *Sauti,* qui n'est ni un nom propre, ni une simple épithète et qui n'est pas sans importance pour l'histoire de la première transmission des récits épiques. Plus loin, p. 7 (1, 98), *Sadasya* demandait également un mot d'explication. Il en est de même pour beaucoup d'autres termes techniques et de noms propres, notamment aux endroits, et ils sont nombreux dans ce début, où le poème s'écarte de la tradition commune et de celle qu'il suit ailleurs. Le traducteur a, du reste, senti lui-même la nécessité de certaines explications et il en a donné quelques-unes dans le contexte, entre parenthèses : on s'étonne qu'il ne se soit pas aperçu qu'elles eussent été mieux placées au bas de la page. Enfin, on voudrait qu'il justifiât parfois sa traduction, en indiquant la leçon qu'il adopte. On ne voit pas toujours bien d'après quel texte il traduit, si c'est d'après celui de Calcutta ou celui de Bombay, ou même d'après un texte manuscrit. Car M. Protap Chundra Roy nous avertit qu'il se donne cette peine de consulter les manuscrits, de prendre l'avis des pa*nd*its et même des savants d'Europe, et nous devons lui en savoir gré. Ainsi, I, 42, il n'a pas lu *diva*h *putro* avec Calcutta, mais *diva*h *putrâ*, tandis qu'au vers suivant, il adopte la leçon *purâ* de ce texte et semble faire de *Vivasvata*h un nominatif pluriel, ce qui serait pour le moins risqué. Dans tous les cas semblables, il pouvait être aussi économe que possible; mais il fallait s'expliquer. Quelques notes sobres auraient suffi; elles n'auraient pas surchargé la traduction d'un appareil savant peut-être déplacé, et elles auraient beaucoup contribué à la rendre absolument digne de confiance.

Le second reproche que je dois adresser à l'auteur, concerne sa façon de transcrire les noms propres. Il ne marque pas les voyelles longues, ni les lettres particulières à l'alphabet sanscrit. Si c'est par raison d'économie, pour épargner les frais d'accents et de signes diacritiques, le fait, tout en restant regrettable, peut se justifier. Mais pourquoi écrire *Bhisma* et *Rishi? Sakuni* et *Shivi?* La seule règle à suivre ici était l'orthographe sanscrite, et, si on se résignait à la simplifier, du moins fallait-il le faire d'une manière conséquente. Pour la même raison, on

ne saurait approuver ni *Hastinapore*, ni *Janamejay*, pour ne rien dire de transcriptions absolument fautives telles que *Asvinas*, *Pracheta*, *Hanumana*, *Subhrata* et *Devabhrata* (pour Subhrâj et Devabhrâj). L'auteur sépare en leurs éléments les noms propres composés : *Yudhishthira* (presque toujours écrit *Yudhish-thira*), *Dhrita-râshtra :* mais alors, pourquoi écrit-il *Prajapati* et *Suraguru?* A mon avis, il ferait bien de supprimer à l'avenir tous ces traits d'union : ce serait une économie toute trouvée.

Ces critiques, comme on voit, ne visent que des défauts légers, en quelque sorte extérieurs, dont le dernier s'explique par les habitudes de la typographie indienne et auxquels l'auteur pourra d'ailleurs facilement remédier dans la suite de son travail [1]. En tout cas, elles ne diminuent en rien la haute estime que j'ai de son œuvre. Telle qu'elle s'annonce dès maintenant, cette œuvre est digne de toute l'attention, de toutes les sympathies du public lettré. Que l'auteur la poursuive et l'achève comme il l'a si vaillamment commencée ; qu'il y ajoute le complément indispensable de bons index ; que, pour cela, il les prépare dès maintenant, car, s'il en ajournait la tâche jusqu'à l'achèvement, elle exigerait presque autant de travail que l'œuvre elle-même, et il aura fourni cette traduction simple, intelligible et fidèle du Mahâbhârata qu'on souhaite de posséder depuis plus d'un demi-siècle, qu'on désespérait presque d'obtenir, et dont les indianistes ne seront pas les derniers à lui être reconnaissants.

Mais le Mahâbhârata de M. P. C. R. n'est pas seulement une entreprise courageuse et méritoire ; c'est en même temps une publication qui ne ressemble à aucune autre, et ce compte-rendu serait tout à fait incomplet, s'il n'en indiquait en quelques mots la singulière et touchante histoire. Cette traduction, qui comprendra plus de cent fascicules de dix feuilles d'impression in-8° chacun, est presque entièrement destinée, comme l'indique le titre reproduit plus haut, à être distribuée gratuitement. Depuis sept ans ont été distribuées de même, gratuitement, deux éditions d'une version bengalie du grand poème, tirées à 3,000 exemplaires chacune, plus une version bengalie du *Harivamça*, également de 3,000 exemplaires. Une édition sanscrite du Mahâbhârata et une nouvelle édition de la version bengalie, une édition sanscrite et une version bengalie du *Râmâyana* sont en cours de distribution, toujours aux mêmes conditions. L'ensemble de ces ouvrages représentera plus de 15 millions de feuilles d'impression in-8°, dont près de la moi-

1. A ces *desiderata*, j'en ajouterai un dernier : c'est qu'à l'avenir, le traducteur veuille bien donner de distance en distance, par exemple au commencement ou à la fin de chaque paragraphe, le chiffre du vers d'après l'édition de Calcutta, la seule d'après laquelle on puisse citer exactement, parce que les vers y sont numérotés par *parvan*. Une traduction du Mahâbhârata doit être un livre de référence. Or, celle-ci n'a pas de division plus petite que le chapitre, ce qui est d'autant plus insuffisant que les numéros de ces chapitres ne correspondent pas exactement à ceux de l'édition de Calcutta. — Page 8, l. 4, il faut lire *sixty* au lieu de *six*.



tié est actuellement distribuée. Et l'homme qui est parvenu à mettre sur pied cette gigantesque entreprise de charité patriotique, n'est ni un grand de la terre, comme le mahârâja de Burdwan, qui avait eu avant lui l'idée de distribuer gratis une édition du Mahâbhârata, ni un lettré illustre ayant l'appui de vastes relations, mais un simple libraire, disposant de ressources modestes acquises par une vie de travail. Il faut lire dans la préface même de M. P. C. R. le simple et touchant récit de ses premiers efforts : comment, après s'être retiré des affaires, après avoir perdu la plupart des siens, et pourvu à l'établissement de la fille unique qu'il avait conservée, il conçut le projet de consacrer au bien de ses compatriotes, le restant de ses forces et d'une fortune qui dépassait ses besoins. Il commença par distribuer gratuitement un millier d'exemplaires de la première édition de sa traduction bengalie du Mahâbhârata qui lui avait coûté sept années de travail. Instruit et encouragé par cette première expérience, il forma peu à peu un plan plus vaste, il imagina de créer une œuvre durable qui pût lui survivre, et il arriva ainsi à fonder une grande association, le *Datavya Bharat Karyalaya,* ayant pour but de réveiller et de répandre parmi les indigènes le goût et la connaissance de la littérature nationale. M. P. C. R. est un hindou orthodoxe et patriote. Il déplore l'abaissement de son peuple et, en même temps, il a foi en lui. Il l'estime capable de se régénérer par lui-même au spectacle de son ancienne grandeur, de réveiller en quelque sorte sa vigueur assoupie en la nourrissant de la sève du passé. L'Europe envoie à ce peuple beaucoup de bien, mais aussi beaucoup de mal; peut-être plus de mal que de bien. Un grand pas serait fait le jour où, en place d'une littérature impropre, qui le fait douter de lui, de « mauvais romans français (il paraît que nous en exportons jusque là-bas) qui le corrompent », il reviendrait aux livres qui contiennent sa foi, qui sont faits pour lui et qui devraient être pour lui ce qu'Homère a été pour la Grèce.

On peut douter quelque peu de l'efficacité du remède : personne ne niera la grandeur de l'œuvre. Elle est en tout cas, entre bien d'autres, une preuve de ce qu'il y a encore de force vive dans l'Hindouisme, de sa singulière flexibilité surtout, ou, comme on dit aujourd'hui, de sa faculté d'adaptation. L'islamisme, qui est depuis bien plus longtemps et d'une façon plus étroite en contact avec l'Europe, n'a jamais vu chez lui rien de semblable. Il se contente de fonder des hospices et de faire copier des manuscrits du Coran. Ici, au contraire, nous avons quelque chose comme une « Société biblique » hindoue, et il ne faudrait pas trop s'étonner si le Gange, un jour, devait nous envoyer des missionnaires. Il n'y a d'ailleurs rien d'étroit, nulle trace de fanatisme dans l'orthodoxie et dans le patriotisme de M. Protap Chundra Roy. Sur la couverture de son cinquième fascicule, à l'occasion de la grande fête de Durgâ (*Vijayâ,* qui tombait l'année dernière sur le 26 septembre), il prie la bienheureuse *Bhagavatî*, l'incarnation de la *Çakti* créatrice, à

la fois pour l'Inde et son peuple, et pour sa gracieuse Majesté l'Impératrice reine, pour lord Ripon et ses subordonnés, pour le professeur Max Müller et pour les savants d'Europe qui ont témoigné de la sympathie à son œuvre. La meilleure preuve, au reste, de la largeur d'idées qui inspire le fondateur du *Datavya Bharat Karyalaya*, c'est cette traduction anglaise du Mahâbhârata, destinée non aux indigènes, mais à ceux qui sont appelés à les gouverner, qui gagneront à les mieux connaître et qui devront de plus en plus s'habituer à voir en eux des *fellow-subjects* et des frères. Des 1250 exemplaires, dont se compose l'édition, mille sont distribués soit dans l'Inde même, parmi la société anglo-hindoue, soit à des orientalistes d'Europe et d'Amérique. 250 sont mis de côté afin de constituer à l'œuvre un fonds de réserve. Ils seront adressés à ceux qui, s'intéressant à l'œuvre, voudront se faire inscrire au nombre de ses patrons, soit en lui faisant une donation, soit en souscrivant pour un ou plusieurs exemplaires. Le prix d'un exemplaire pour l'Europe, port compris, est fixé à 65 roupies, payables en une fois ou en deux versements, au choix du souscripteur. Sur attestation d'insuffisance de ressources, le prix peut être réduit à 25 roupies.

Ces 250 exemplaires (sur un total de 18,000), non mis dans le commerce, mais cédés pourtant contre argent, sont jusqu'ici la seule et resteront l'unique exception à la gratuité absolue des publications du *Datavya Bharat Karyalaya*. Elle a été rendue nécessaire par les frais exceptionnels de cette traduction anglaise, qui monteront à plus de 100,000 roupies. L'appel du fondateur a été entendu en Angleterre, en Allemagne, en Amérique. Il faut espérer qu'il le sera aussi chez nous et que quelques-unes de nos bibliothèques publiques du moins voudront posséder un ouvrage de première importance et qui ne sera pas refait de sitôt.

Les demandes devront être adressées à M. Protap Chundra Roy, Datavya Bharat Karyalaya, 367 Upper Chitpore Road. Calcutta.

A. BARTH.

---

43. — **Das altrœmische Kaiserthum**, par M. LEOPOLD VON RANKE. Première partie, 1883, Leipzig, Duncker et Humblot, in-8 de 546 p.[1].

Le compte-rendu d'un livre qui porte le nom illustre de Ranke, du doyen et du maître de la science historique contemporaine, doit être avant tout une analyse étendue, fidèle et respectueuse.

Le genre humain, dit Ranke dans l'introduction de son livre, avait trouvé son centre à Rome au moment même où celle-ci se donnait un maître. Or, l'empire a été formé par les armes : et c'est aussi par les armes

1. Ce livre est le troisième volume de l'histoire universelle (*Weltgeschichte*) entreprise par Ranke : les deux premiers renferment, l'un, l'histoire de l'orient et de la Grèce; l'autre, l'histoire de la république romaine.



que Rome a établi sa suprématie sur le monde : « C'était donc une nécessité que l'existence d'une même autorité souveraine sur Rome et sur les peuples qu'elle avait soumis ». Aussi les vaincus unissaient-ils Rome et le prince dans une même pensée, dans une adoration commune : des autels s'élèvent partout, dédiés à Rome et à Auguste.

L'histoire de l'empire est celle d'une triple lutte contre les éléments rebelles à sa formation ou contraires à son existence. A l'intérieur, c'est d'abord la lutte contre ce qui reste du passé, — les tendances républicaines à Rome, les nationalités dans les provinces, — c'est l'histoire des révolutions militaires et des transformations politiques. Puis, c'est la lutte du polythéisme et « des religions locales qui dominent l'empire, contre l'idée de la religion universelle, qui s'élève au sein de cet empire ». Enfin, à l'extérieur, c'est la lutte de Rome contre les nations voisines, « la suite de l'histoire de la conquête du monde et de sa résistance ».

Nous suivrons l'auteur pas à pas dans son récit, nous attachant à dessiner, d'après lui, le caractère de chaque période, le rôle joué par les principaux empereurs.

I. *Invasion des Romains en Germanie* [1]. — Le grand mérite de César et de sa famille, c'est d'avoir dompté les peuples celtiques, dont les incursions étaient une perpétuelle menace pour la civilisation gréco-latine : la soumission de la Gaule mit les Romains en présence de la Germanie, qu'ils voulurent conquérir pour dominer les mers du nord et « compléter l'empire universel ». Mais ils se heurtèrent d'abord contre Marbod, puis contre Arminius. Marbod, « le premier prince qu'aient réellement eu les Germains », échoua, et les Romains pénétrèrent jusqu'au Danube. Mais au nord, Arminius fut plus heureux : « C'était bien le produit et l'expression de la nature germanique; il était héroïque, insouciant, ardent, fougueux ». Grâce à lui, Rome ne put dépasser le Rhin : « et c'est bien là une des caractéristiques du règne d'Auguste, qu'il vit à la fois l'affermissement de l'empire à l'intérieur, et, du côté des frontières, la fixation de ses limites... La vieille Germanie était assez forte, malgré ses déchirements, pour entraver le progrès de la conquête romaine, et pour former encore durant quelques siècles un monde vivant pour soi ».

II. *L'empereur Tibère*. — « De la liberté germanique le regard se tourne vers l'empire romain et sur la famille qui y est arrivée au pouvoir suprême ». Tibère organisait l'autorité impériale : il est autant et plus peut-être qu'Auguste, le fondateur de la monarchie : « sans doute, ce ne fut pas un grand homme; mais il était né souverain ». Il donna à son gouvernement un caractère franchement aristocratique; le sénat en fut en quelque sorte « le nerf » : non pas qu'il eût la moindre initiative, mais il légalisait, pour la forme, les actes du prince. Celui-ci a tous

1. Pour donner une idée plus nette de ce que contient le livre de Ranke, nous en reproduisons soigneusement les divisions et les titres de chapitres.

les droits et tous les pouvoirs. On aurait tort de considérer le principat comme une magistrature, il est au-dessus de toutes les magistratures : sous Tibère « la majesté du peuple romain s'étendit sur le détenteur de l'autorité suprême... Tibère ne voulut pas être adoré comme un dieu : il se plaçait au point de vue humain, et, s'il est permis de le dire, politique. Il ne voulut être qu'un mortel : mais tous les droits qui lui venaient de l'idée de majesté, il les fit valoir sans ménagements. »

III. *Les Césars et les Claudes, Caius, Claude, Néron.* — Le despotime croît singulièrement avec Caius : nul ne posséda plus que lui le sentiment de sa toute-puissance. « En Caius vivait le sauvage instinct de la garder à lui tout seul ». Etre maître du monde ne lui suffit pas, il voulut être un dieu. A la *majesté* que Tibère avait donnée au prince, il ajouta la *divinité* : la majesté était légale, elle dérivait de la souveraineté du peuple romain, passée aux mains de l'empereur ; la divinité élevait le prince au-dessus de toutes les lois. Sous Claude, l'immixtion des affranchis du prince dans les affaires de l'état accentue le caractère personnel de la souveraineté impériale : le despotisme atteint son paroxysme avec Néron.

IV. *Courants littéraires du temps.* — Mais en même temps on voit apparaître, dans la littérature et la philosophie, les symptômes d'une ère nouvelle. Sous Auguste et sous Tibère, les lettres sont encore dominées par l'horreur des guerres civiles : elles sont conservatrices. Mais bientôt, c'est l'opposition qui les gagne. Lucain déclare la guerre à la puissance césarienne. Sénèque, tout en acceptant le principat, veut le régenter, le modérer. Pour lui, le souverain doit être « l'esprit vivant de l'état ». Les mêmes tendances se retrouvent dans la philosophie et la religion de l'époque. On y enseigne surtout des doctrines d'opposition, on y souhaite le règne de la raison, la fin de ce despotisme de droit divin, qui est celui de Caius et de Néron.

V. *Origine du christianisme.* — Au sein de ce monde s'éleva le christianisme, contraire à la fois à la divinité du souverain et au rationalisme de l'opposition. Laissant de côté toute question religieuse, Ranke caractérise en quelques pages qui sont les plus vivantes et les plus émues de son livre la position du christianisme dans la société romaine, l'enseignement de son fondateur, les voyages de ses premiers apôtres. Ce qu'il s'attache surtout à montrer, c'est que Jésus, par cela même qu'il accepta l'empire romain, mais sépara le monde politique du monde religieux, déclara la guerre à la fois au droit divin d'où émanait l'empire et au règne de la raison souhaité par les philosophes. « De tous les mots exquis sortis de la bouche de Jésus-Christ, aucun n'a plus d'importance, n'est plus fécond en résultats que celui-ci : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ».

VI. *Progrès dans la conquête du monde.* — Pendant que le christianisme se propageait obscurément, « la religion des armes » faisait d'éclatantes conquêtes : l'empire se conformait aux « traditions étroitement



unies au sanctuaire du Capitole » : la Bretagne était soumise, la Judée domptée. Ces deux guerres ont ceci de commun qu'elles sont des guerres religieuses, un combat des dieux de Rome contre les divinités locales. « Des deux côtés triompha l'idée de l'empire universel ».

VII. *Révolutions du principat en 68 et 69.* — Mais en même temps l'empire était mis en question par les rivalités des prétendants, par les luttes des légions, qui sont surtout des luttes et des rivalités de provinces. Avec Vespasien commence une nouvelle période, le triomphe des théories de Sénèque, des idées philosophiques, de l'empire modéré et libéral. Le sénat rédigea une constitution, la *lex regia :* le prince l'accepta. Ses pouvoirs furent limités à ceux qu'avaient exercés Auguste, Tibère et Claude : l'emploi abusif que Caius et Néron avaient fait de l'autorité suprême fut proscrit. L'empereur doit être souverain, mais non arbitraire et omnipotent. La forme de gouvernement imaginée sous Auguste trouve enfin sa constitution.

VIII. *Gouvernement et chute des Flaviens.* — Ce qui caractérise surtout le nouveau règne, c'est que sous lui l'*imperium* devient une fonction, une charge. Cela dura peu, car Domitien méprise et viole la *lex regia*. Ce sont précisément les empereurs dont la mémoire est condamnée qu'il prend pour modèles.

IX. L'IMPERIUM *de M. Ulpius Trajanus.* — Enfin Nerva inaugure une longue période de paix intérieure et de gouvernement libéral, qui est en même temps une période d'éclatantes conquêtes. « Trajan doit être considéré comme l'empereur qui réussit le mieux à s'acquitter des deux grands devoirs de sa charge. Il a fait la guerre en personne, et avec plus de bonheur que Vespasien. Il a fondé une ère nouvelle de légalité et de liberté, du moins d'une liberté compatible avec la monarchie ».

X. *Temps de paix extérieure et de prospérité intérieure.* — Sous Hadrien, sous Antonin, sous Marc-Aurèle, l'empire se repose et se recueille. Les princes ressemblent moins à des souverains qu'à des citoyens : les mots de liberté et d'égalité sont partout répétés, surtout par ceux qui gouvernent.

Ranke profite de cet instant de répit accordé au monde et à l'historien, pour jeter un coup d'œil sur la formation du droit romain, sur la constitution de l'église chrétienne, les deux faits historiques les plus importants du siècle des Antonins.

XI. *Transmission de l'empire de la maison de Marc-Aurèle à la maison de Septime-Sévère.* — Et cependant, c'est sous Marc-Aurèle que la décadence se fait sentir. A la frontière, l'empire, pour la première fois, est menacé, a peine à résister : aux guerres d'attaque succèdent les guerres de défensive. A l'intérieur, décidément, la monarchie libérale finit avec Commode : le despotisme s'établit de nouveau, aussi violent qu'au Ier siècle, mais moins romain, moins aristocratique. C'est le despotisme militaire et oriental qui se fonde : Septime-Sévère règnera à la manière de Commode. Avec lui « la vieille Rome avait perdu son

prestige; .... les anciens prétoriens, qui, depuis les temps d'Auguste, avaient donné aux empereurs à Rome même une réserve militaire, étaient annihilés, remplacés par des troupes de couleur provinciale. C'était aux légions qu'appartenait plus que jamais le pouvoir de décider sur l'empire. L'indépendance dont le sénat avait joui sous les Antonins, était, sinon supprimée, du moins profondément restreinte ».

XII. *Première invasion de l'orient dans Rome : elle est repoussée.* — Sous Caracalla, Macrin, Héliogabale, c'est en orient que se jouent les destinées de l'empire : Caracalla songe à s'unir aux Parthes et à conquérir avec eux la Bactriane et les Indes; ce fou a eu peut-être l'idée la plus grandiose qui ait germé dans la tête d'un empereur. De ses successeurs, il importe surtout de rappeler Sévère Alexandre, dont le règne fut un éphémère retour à la monarchie des Antonins : « Ç'a été un bonheur pour l'empire romain qu'après les sanglantes convulsions qui l'avaient épuisé sous Septime et plus encore à la suite de son règne, il lui a été donné de se recueillir, de jouir d'un temps de repos... Et il y avait encore à Rome, à cette époque, une puissance de vie intérieure, une énergie créatrice ».

XIII. *Lutte civile des empereurs pendant le* IIIe *siècle.* — Nous ne suivrons pas Ranke dans ce long récit de l'anarchie du IIIe siècle : il a su le faire sans lassitude; chacun de ces nombreux empereurs y apparaît avec une physionomie distincte; quelques-uns d'entre eux, comme Valérien, sont traités avec un véritable amour. Mais il s'est attaché à raconter moins les luttes des prétendants que la rivalité du sénat et des légions. C'est cette rivalité qui domine cette période, c'est le sénat, au fond, sur lequel l'intérêt se concentre et qui en fait l'unité historique. Les empereurs sont nombreux, les légions divisées : le sénat demeure la puissance la moins contestée, le siège de l'empire, le souverain légal.

XIV. *Restauration et réforme sous Aurélien, Probus et Dioclétien.* — Sous Claude II, l'empire se reforme. Aurélien lui rend ses limites et son prestige. Probus songe à lui rendre sa constitution. Ranke a de Probus une grande idée : « Sa pensée fut de faire du sénat, dans le vrai sens du mot, la puissance centrale de l'empire : il voulait arracher aux légions l'autorité qu'elles avaient jusqu'alors exercée pour le malheur de l'état. La pacification des frontières rentrait dans ce dessein : par là, on n'écartait pas seulement l'ennemi du dehors; mais les légions étaient réduites au simple rôle d'un corps de troupes dans un état bien organisé. C'était un homme de tête que Probus, un homme d'énergie et de sens : il fait saillie dans la série des empereurs ». Tous ces projets, tout ce qui restait de l'empire des Antonins disparut à jamais sous Dioclétien. « Quelle différence entre lui et Probus, qui voulait tout rapporter au sénat!... Dioclétien représente l'autorité exclusive de la puissance militaire, plus même que n'importe quel de ses prédécesseurs. C'est en lui que s'incarnent complètement les pensées de Septime et de Caracalla. Et toutefois, il était aussi pénétré de cette nécessité qui avait

frappé Probus : arrêter l'autonomie des légions, consolider l'*imperium* de manière à ce qu'il ne suffît pas d'un moment, d'un meurtre, pour l'ébranler dans ses fondements ».

XV. *Constantin dit le Grand.* — Constantin achève l'œuvre politique et militaire de Dioclétien : il la complète par l'union de l'empire avec le christianisme. Cette union fut une nouvelle garantie pour la stabilité de l'état : « Une classe nombreuse de la population, celle où il y avait le plus de vie, est rattachée directement au trône, qui désormais ne pourra plus se séparer de la religion ». De toutes les manières l'empire romain était donc redevenu, comme sous Auguste, le point central du monde. A certains égards même, il l'était plus qu'au 1er siècle : l'empire reposait sur les civilisations grecque et latine, qui s'unissaient à Rome; avec le christianisme, c'est l'ancien monde hébraïqne qui les pénètre et les domine. D'un autre côté, l'idée de l'empire subsiste et sort victorieuse de la lutte contre les nations barbares, contre les ennemis du dedans : elle survit, d'un autre côté, à la lutte contre le christianisme, parce que les deux idées et les deux civilisations opposées se sont fondues ensemble. « L'empire avait retrouvé sa situation sur la terre. »

Qu'il soit permis, après cet exposé, de revenir sur le caractère général de l'ouvrage de Ranke, et sur la conception qu'il s'est faite de l'histoire romaine.

Sans doute, cette histoire est une triple lutte, militaire, religieuse et politique; et on ne saurait en donner une définition plus simple et plus complète. Mais, dans chacune de ces luttes, Ranke a-t-il assigné aux principes opposés leur place véritable ?

1° Dans l'histoire militaire de Rome, Ranke fait la part trop belle aux Germains. Certes, les guerres du Rhin furent une des grandes affaires des premiers Césars : mais, depuis Caligula, pendant deux siècles, on parlera à peine de la Germanie. C'est que, de ce côté, Rome n'a jamais voulu que se défendre ; et je ne pense pas qu'elle ait songé un jour à occuper les bords de la Baltique et les plaines de la basse Allemagne : ce n'était pas un pays dont les Italiens pouvaient envier la possession ; la Bretagne et la Dacie ont été des conquêtes destinées surtout à couvrir et à protéger l'empire. La question principale de l'histoire militaire de Rome est la question d'orient. Là, vivaient des peuples dont la civilisation était étroitement unie à celle de cette Grèce dont Rome était la suzeraine ; c'étaient des terres que l'on pouvait désirer. Que l'on compare le petit nombre des campagnes faites au-delà du Rhin aux tentatives continues des empereurs sur les régions du Tigre et de l'Euphrate ! La marche de la conquête, l'impulsion donnée aux légions a été surtout vers l'est. Ranke dit que la fondation de Constantinople a consolidé l'union de l'orient et de l'occident : n'est-il pas plus juste de dire qu'elle a été un nouveau pas fait vers l'orient, un nouveau progrès de cette « poussée vers l'est » qui semble être l'idée dominante de l'histoire extérieure de Rome ?

2° L'histoire religieuse se confond, pour Ranke, avec la lutte du paganisme contre les chrétiens. Il serait difficile d'exposer d'une manière plus concise et plus forte le caractère de cette lutte, des origines et de la victoire du christianisme. Pour bien comprendre dans quel esprit, avec quels sentiments a été faite cette exposition, il faut citer cet aveu que l'auteur place en tête de son récit : « Au milieu de cette crise apparut Jésus-Christ. En prononçant ce nom, je dois répondre par avance à ceux qui croiraient que j'entreprends ici de parler des secrets de la religion : étant inintelligibles, ils sont au-dessus de l'appréciation de l'histoire. Toutefois, je crois être un bon chrétien évangélique : mais, de même que je ne puis parler de Dieu le père, de même je ne puis traiter de Dieu le fils. Faute, réparation, rédemption, sont du domaine de la théologie, et de la confession qui unit les âmes avec la divinité ».

Toutefois, il semble que Ranke soit trop chrétien, comme il est trop allemand. Expliquons-nous : il fallait sans doute insister sur le rôle du christianisme dans l'histoire religieuse de Rome, puisqu'il a sauvé l'empire et lui a survécu; mais il ne fallait pas se borner à lui, puisque, pendant longtemps, il n'a pas occupé la première place dans les luttes religieuses du monde. Il y a, à côté du christianisme, durant les trois premiers siècles, d'aussi importantes manifestations de la foi humaine. Il y a d'abord le rationalisme stoïcien qui, quoiqu'en dise Ranke, a essayé d'être une religion, et l'a été pour certaines âmes d'élite, pour Epictète et pour Marc-Aurèle. Il y a ensuite les cultes égyptiens, dont les adhérents étaient si nombreux en occident, et qui à certains égards égalaient le christianisme en élévation et en pureté. Enfin et surtout, il y a la religion de Mithra, qui fut au IIIe siècle une sorte de religion d'état, de culte officiel : le monde, comme l'a si justement remarqué M. Renan, le monde a failli devenir l'adorateur de Mithra. Toutes ces religions se disputaient la domination de la terre : le christianisme n'était pas la seule qui eût des tendances universelles et qui regardât au-delà des frontières romaines. Il l'a emporté, il a été et devait être l'ennemi le plus heureux du paganisme; mais l'histoire religieuse de Rome n'est pas un duel entre ces deux adversaires.

3° L'histoire politique n'est peut-être pas aussi complète qu'on le souhaiterait. La lutte entre l'empire et les tendances nationales, indiquée au début et à la fin de l'ouvrage, est à peine exposée dans le courant du récit. Cette lacune n'eût-elle pas été comblée par une rapide étude de l'administration provinciale ? de la vie des différents états qui reconnaissaient la suprématie de Rome? Les légions, le sénat, les princes et les chrétiens n'étaient pas tout dans l'empire : les provinciaux ont droit à leur histoire, aussi importante que celle des révolutions du palais ; car c'est précisément cette histoire, comme Ranke l'insinue en terminant son livre, qui explique les destinées futures et la chute du monde romain.

Les transformations du gouvernement sont la partie essentielle de

l'ouvrage : l'auteur l'a traitée plus longuement, je ne dis pas avec plus de complaisance. La manière dont il se représente l'état romain est diamétralement opposée, on l'a vu, aux théories courantes. Selon lui, il y a scission entre l'empire des Césars et celui des Antonins, non pas seulement une différence d'hommes et de mœurs, mais de lois et de pouvoirs. Il y a, à partir de Vespasien, une véritable constitution romaine, la *lex regia :* avant lui, aussi bien en droit qu'en fait, le despotisme était illimité et quasi théocratique. Nous voilà bien loin de cet empire « dyarchique », dont M. Mommsen a expliqué le mécanisme, de ce gouvernement où le sénat et le prince se font partout équilibre, où l'empereur est le premier citoyen, le sénat, le premier corps de l'état, tous deux, également soumis aux lois et aux traditions. Suivant cette dernière théorie, c'est avec Trajan et sa dynastie que les pouvoirs réservés au sénat par Auguste, passent aux mains de l'empereur. Les termes se trouvent précisément renversés dans la conception de Ranke : « Avec Vespasien, dit-il, le sénat est de nouveau reconnu pour une puissance qui vit par elle-même ».

C'est que Ranke s'attache surtout aux faits, aux événements politiques, à la réalité. Mommsen est avant tout un juriste et un théoricien : ce sont les textes de droit, les pièces officielles, les inscriptions dont il se préoccupe le plus. Ranke se figure le principat comme il l'a été; Mommsen le représente comme il est né légalenent des formes républicaines.

De fait, avec Vespasien et Trajan, il n'y a pas eu probablement un changement de droits et de lois, mais seulement un changement de personnes. M. Renan l'a fort bien dit[1] : « L'avènement des Antonins ne fut que l'arrivée au pouvoir de la société dont Tacite nous a transmis les justes colères, société de sages formée par la ligue de tous ceux qu'avait révoltés le despotisme des premiers Césars ». M. Renan ajoute ces paroles, qui ressemblent singulièrement à celles avec lesquelles Ranke caractérise, comme nous l'avons vu, le gouvernement de Vespasien : « Rien du prince héréditaire ou par droit divin ; rien non plus du chef militaire : c'était une sorte de grande magistrature civile, sans rien qui ressemblât à une cour, ni qui enlevât à l'empereur le caractère d'un particulier ». Mais en droit, les pouvoirs de Marc-Aurèle sont aussi illimités que ceux de Néron : cette raison, cette loi à laquelle il obéit, c'est la loi naturelle, c'est la théorie philosophique de l'état.

D'autre part, sous les Césars, le sénat possède non pas plus d'autorité, mais, ainsi que le veut M. Mommsen, plus de droits constitutionnels que sous les Antonins, les édiles, les préteurs, les magistratures de la République, ont une compétence plus étendue. Il est certain que les Antonins l'ont restreinte, et qu'en témoignant plus d'égards au sénat, en lui rendant sa dignité, son indépendance, sa sécurité, ils lui ont enlevé ses droits traditionnels.

---

1. *Marc-Aurèle*, p. 5.

C'est qu'il y avait place, dans les pouvoirs conférés au prince, aussi bien pour l'autocratie la plus absolue, que pour la monarchie libérale. C'est bien au fond l'idée que se fait Ranke de la monarchie romaine, et l'on n'a rien écrit sur ce sujet qui soit plus juste que ces paroles: « On ne doit pas considérer l'empire romain comme une forme particulière de gouvernement, ainsi que l'étaient, suivant les idées des Grecs, la monarchie, l'aristocratie, la démocratie. C'est une institution qui ne ressemble à rien, ni dans le passé, ni dans l'avenir : comme était le nom, ainsi était la chose. Le mot est l'expression de la puissance souveraine, acquise par la guerre, fondée par la force de l'épée, — puissance nécessaire, personne ne le niera, pour le maintien de la paix publique, mais puissance qui ne pouvait éternellement durer, si elle demeurait unie à un despotisme illimité, aux prétentions issues d'une prétendue divinité. On ne doit pas attribuer les excès de pouvoir uniquement aux mauvaises qualités des princes : ils émanent de la nature même de ce pouvoir. Il venait directement des dieux : c'est ce qui lui permettait d'exiger une obéissance sans limites. Les lois ne pouvaient lui imposer des bornes : on eût dû supposer une puissance légale supérieure à la sienne, et il n'y en avait pas ».

Bien que Ranke, en écrivant ce livre, se soit trop placé peut-être au point de vue de l'histoire universelle, bien qu'il ait négligé, semble-t-il, quelques-uns des facteurs principaux de l'histoire romaine, son ouvrage n'en demeure pas moins un des plus complets que nous possédions sur la période impériale. Pour le faire, Ranke a mis à profit les textes des meilleures éditions, les recueils d'inscriptions et de médailles, les plus petites dissertations, les plus obscures thèses de doctorat : ce n'est pas seulement un exposé d'idées et une série de réflexions, il peut être encore très utile comme manuel. Les matières sont bien groupées, il est facile de retrouver sur-le-champ ce que l'on cherche, grâce aux en-tête des pages : l'exposition est toujours très nette; toutes les dates certaines sont données, les dates douteuses sont discutées.

Ajoutons qu'il est écrit dans une langue forte et nerveuse, concise et vivante : c'est bien toujours le style de Ranke. On y reconnaît sa manière de grouper et de coordonner les textes, de façon à les faire parler eux-mêmes. Rarement il prend la parole ; nul n'intéresse davantage, nul n'éveille, ne suggère plus d'idées en aussi peu de mots, nul n'a aussi bien su faire aller de front le récit et la philosophie de l'histoire. C'est que Ranke est de cette race, est le dernier représentant de cette lignée d'historiens à laquelle appartenaient Macaulay, Guizot, Michelet. Il parle quelque part, à propos de Tibère, « des faiblesses qui viennent avec l'âge » : Ranke s'oubliait en écrivant ces mots. Il a plus de quatre-vingt-cinq ans ; il est infirme, il ne se sert pas de ses yeux pour travailler, il aborde avec Rome une étude nouvelle pour lui, et il nous donne un livre qui est peut-être un chef-d'œuvre. C'est, à coup sûr, le plus beau qui ait jamais paru sur l'histoire de l'empire romain.

Camille JULLIAN.

44. — **Comte Alexandre de Puymaigre.** Souvenirs sur l'Emigration, l'Empire et la Restauration publiés par le fils de l'auteur. Paris, Plon, Nourrit et Co. In-8, VII et 448 p. Prix : 7 fr. 50.

Le comte Alexandre Boudet de Puymaigre, dont les *mémoires* paraissent aujourd'hui, était né à Metz le 5 octobre 1778; son père, maréchal de camp à la Révolution, émigra et commanda, dans la campagne de 1792-1793, la 4e division de cavalerie de l'armée de Condé. En 1794, le jeune Alexandre de Puymaigre rejoignit son père dont il fut l'aide de camp; puis il devint lieutenant aux chevaliers de la couronne et passa en Russie avec les *condéens* dont il suivit la petite armée dans toutes ses vicissitudes. Il revint en France au commencement de l'année 1801, et, se trouvant sans fortune, accepta, à l'âge de vingt-quatre ans, l'emploi de contrôleur des droits réunis à Metz. Il fut, de là, envoyé à Briey, dans le département de la Moselle, puis à Spire, dans le département du Mont-Tonnerre, enfin, en 1811, à Hambourg, alors chef-lieu du département des Bouches-de-l'Elbe, où il exerça les fonctions d'inspecteur d'arrondissement. Il prit part à la défense de la ville assiégée par les alliés, revint en France après la capitulation, et fut nommé capitaine des grenadiers royaux à Metz. A la nouvelle de l'arrivée de Napoléon aux Tuileries, il manifesta hautement son opinion en faveur des Bourbons : « il y avait un an, Bonaparte était encore l'empereur, tout illégitime qu'il fût; en 1815, ce n'était plus qu'un usurpateur. » Alexandre de Puymaigre fut interné à Nancy. Après Waterloo, il rentra dans son ancienne administration et fut successivement inspecteur des droits réunis à Nantes, directeur à Niort, puis à Metz, préfet du Haut-Rhin, de l'Oise, de Saône-et Loire et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il donna sa démission après les événements de Juillet et se retira dans la Moselle, à Inglange, près de Thionville. C'est là qu'il écrivit la partie la plus considérable de ses mémoires. Il se rendit en Allemagne au printemps de 1831 et passa l'hiver en Italie; la relation de ce voyage forme la fin de ses souvenirs. Il est mort à Inglange le 19 mai 1843.

On ne peut que savoir le plus grand gré à M. Théodore de Puymaigre d'avoir publié les mémoires de son père; ils ont déjà paru, en grande partie, dans le *Contemporain*, mais le volume trouvera, lui aussi, l'accueil favorable qu'on a fait aux articles, et l'éditeur a raison d'oser espérer « la continuation du succès ». Les mémoires d'Alexandre de Puymaigre ne nous donnent pas, il est vrai, l'histoire de son époque; mais ils en reproduisent, à certains égards, l'aspect et la couleur; le comte de Puymaigre (il obtint ce titre héréditaire par lettres patentes en 1822) a peint sans prévention les personnages, remarquables pour la plupart, qu'il a connus et vus de près. Peut-être, dans la partie de ses mémoires relative à la Restauration, s'est-il trop souvent efforcé de justifier sa conduite et de repousser les accusations dont il était l'objet de la part des libéraux; il parle avec une très vive amertume du gou-

vernement de Juillet et de ses partisans ; il ne peut prononcer sans ironie le mot de *juste-milieu*. Mais son récit est toujours clair et agréable; les anecdotes curieuses, souvent piquantes, y abondent; les portraits sont tracés avec finesse, et l'on sent, au ton général de la narration, à l'accent sincère et franc qui l'anime, que l'auteur de ces mémoires a été un homme loyal, aussi remarquable par la noblesse du caractère que par l'affabilité des manières et ses talents administratifs. A la révolution de juillet, la population de Mâcon n'arbora le drapeau tricolore sur l'hôtel de la préfecture que lorsque la famille d'Alexandre de Puymaigre, demeurée quelques jours après lui, eût quitté la maison.

Ces mémoires où l'auteur ne raconte, selon son expression, que des choses vraies et sans l'empreinte d'aucune exagération politique, peuvent se diviser en quatre parties :

1° *L'émigration*, où l'on remarquera le portrait du duc d'Enghien (p. 16), la peinture de l'armée de Condé (p. 19) — dont l'on aurait pu rapprocher, dans une note, le tableau tracé par Thiboult du Puisact (*Journal d'un fourier de l'armée de Condé*) — l'éloge de Moreau et de sa belle retraite (pp. 34-35), les rapports qui régnaient à cette époque entre les soldats républicains et les émigrés, deux ou trois pages sur l'armée russe de Souvorov, quelques anecdotes sur la société polonaise, etc.

2° *L'empire*, où il faut citer le tableau de la société en 1801 (pp. 94-95), un assez joli portrait de Lacépède (p. 110), le récit d'une querelle d'Alex. de Puymaigre avec Jouy, l'auteur de l'*Ermite de la Chaussée d'Antin* et de ses relations avec Mercier (pp. 117-118). L'intérêt de ces mémoires devient encore plus vif, lorsque l'auteur nous mène en Allemagne, à Spire et à Hambourg; à son arrivée à Spire, tous les employés de l'administration des droits réunis et de celle des forêts venaient d'être renvoyés pour malversations, et pendant le séjour de trois ans qu'il fit dans cette ville, il vit chasser le préfet et le maire de Spire, le maire de Worms, le receveur particulier des finances, le procureur impérial, et presque tous les receveurs de l'enregistrement. Tous étaient des fripons (p. 123). Alex. de Puymaigre juge très sévèrement le maréchal Davout, qu'il traite de satrape et de pacha (p. 129) ; il fait l'éloge de M. de Serre, d'ailleurs son compatriote, alors premier président à la cour impériale, et qui, dès son arrivée, « surprit les magistrats par sa profonde instruction, son rare talent pour la parole et une fermeté qui ne pliait pas devant les caprices du prince-gouverneur » (p. 131). La révolte et le siège de Hambourg forment deux chapitres intéressants; rien de plus curieux, par exemple, qne l'étonnement d'Alex. de Puymaigre parvenant à s'échapper de Hambourg et arrivant à Altona où il apprend que l'ennemi a passé le Rhin et qu'il est à vingt-cinq lieues de Paris (p. 164).

3° *La Restauration*, où nous mentionnerons, entre autres faits attachants racontés par le comte Alex. de Puymaigre, l'entrée des souve-

rains alliés à Nancy (p. 193), l'état des esprits à Nantes et dans la Vendée après les Cent Jours, la lutte que le préfet du Haut-Rhin soutint contre l'opposition libérale du département, la conspiration de Béfort (p. 234 et suiv.), l'affaire du lieutenant-colonel Caron (p. 243), les rapports du comte avec Marchangy (pp. 258-264). Nommé préfet de l'Oise, Alex. de Puymaigre entre en relations fréquentes avec la cour, qui demeure tantôt à Paris, tantôt à Compiègne ; Charles X lui donne des audiences particulières et cause avec lui de la situation ; la plupart des personnages politiques de l'époque, des ministres, Villèle, Corbières, Frayssinous, Mathieu de Montmorency, etc., sont esquissés ou, comme dit l'auteur, ébauchés dans cette partie des *Mémoires*. N'oublions pas les pages consacrées à la résidence du duc de Bourbon, au château de Chantilly, à ses chasses, à « l'éternelle Mme de Feuchères ». Envoyé dans le département de Saône-et-Loire, Alex. de Puymaigre prévit une catastrophe à l'avénement du ministère Polignac et la Bourdonnaye, combinaison, dit-il, qui fut encore empirée par le complément le plus funeste, l'adjonction postérieure de M. de Peyronnet (p. 231) ; il trace le portrait du suffisant Polignac (pp. 333-334) et de ses collègues.

4° *Voyage en Allemagne et en Italie* (pp. 346-414). On y voit comment se faisaient alors les voyages ; surtout, on y trouve une peinture exacte et animée de la société cosmopolite qu'attirait Florence il y a cinquante ans ; Alex. de Puymaigre y rencontra l'ex-roi de Westphalie, Jérôme, et son fils, aujourd'hui le prince Napoléon : « C'était un bel enfant, ressemblant parfaitement à son oncle. C'est sans doute pour compléter l'illusion qu'il est toujours vêtu d'un uniforme vert et d'un pantalon blanc, et qu'on le voit passer la tête en avant et les mains derrière le dos » (p. 366).

L'ouvrage se termine par un appendice qui renferme quatre morceaux publiés autrefois par Alex. de Puymaigre dans divers journaux et qu'on peut regarder comme un complément de ses souvenirs : I. *L'armée de Condé* (pp. 415-421) ; II. *Hambourg en 1814* (pp. 421-427) ; III. *Louis XVIII* (pp. 428-434) ; IV. *Madame la dauphine à Mâcon* (pp. 434-440). Ce sont de petits tableaux exécutés d'après les rapides esquisses que contiennent les *Mémoires*.

Les mémoires, dit l'éditeur, ont été à peu de chose près publiés tels qu'ils ont été écrits. On s'est borné, dans quelques circonstances, à resserrer le récit, on a complété quelques pages par des notes, des fragments également laissés par l'auteur, et deux ou trois fois, par le souvenir de conversations fidèlement conservé. Très rarement, sans altérer l'idée, on a cru devoir adoucir la forme de certaines appréciations. Enfin, on a élagué quelques répétitions, quelques détails trop intimes... On a pensé qu'il était utile de donner au bas des pages de courts renseignements biographiques ; on les a mêmes étendus à des personnages généralement connus.

Nous terminerons par quelques observations sur le texte et les notes

des mémoires : p. 124 M. Th. de Puymaigre devrait lire l'intéressant ouvrage de notre collaborateur M. Michel Nicolas sur *Jean-Bon Saint-André* et il se convaincrait que Jean-Bon ne se montra pas « Jacobin sanguinaire » et ne commit pas d' « atrocités »; ajoutons que l'ancien conventionnel, devenu préfet du département du Mont-Tonnerre (on ne manqua pas de l'appeler Jean-Bon de Mayence), est mort, non en 1814, mais le 10 décembre 1813. — P. 134, écrire *de Coninck* et non « de Conninck »; c'est lui qui parait quelques pages plus loin et qui joua un rôle en Belgique; p. 145, remplacer le nom barbare de « Bustchadem » par *Buxtehude;* p. 148, il eût fallu dire en note que « le lieutenant-général Saint-Cyr » est Carra Saint-Cyr, qu'on pourrait confondre avec Gouvion Saint-Cyr; p. 150 et 154, le nom du partisan qui conduisait les Cosaques est *Tettenborn* et non « Cettenborn »; il était du pays de Bade et, après avoir servi dans l'armée autrichienne, était devenu, en même temps que Dörnberg, colonel des Cosaques; il fut nommé général à la suite de son coup de main sur Hambourg; p. 153, lire *Méaulle* et non « Meaulli » (l'ancien conventionnel) et p. 155 *Bennigsen* et non « Bennig »; p. 156, *Wilhelmsbourg* et non « Wielhelsbourg »; p. 196, (note) Blücher était prince de *Wahlstadt* et non de « Wahlstaedt ». J'engage vivement M. Th. de Puymaigre à lire le second volume des *Mémoires* de Rist (Gotha, Perthes, 1880) relatif au siège de Hambourg; il y retrouvera les noms de Davout, de d'Aubignosc, de Coninck, de de Serre, etc.; les jugements du diplomate danois et du fonctionnaire français sur leurs entourages sont absolument d'accord; c'est pour nous une preuve de plus, qu'Alexandre de Puymaigre savait observer, et que ses portraits sont vrais [1].

A. C.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Aubé a fait paraître dans la *Revue archéologique* (nov.-déc. 1883) un *Essai d'interprétation d'un fragment du Carmen apologeticum de Commodien* dont les conclusions sont intéressantes; elles se résument dans une question de

1. Autres menues erreurs : lire, p. 50, *feldjäger* et non « feldjager »; p. 60, *Klagenfurt* et non « Clagenfürt »; p. 93 (note) *Boucheporn* et non « Boucheporne »; p. 141, *Travemünde* et non « Travemonde »; p. 151, rappeler sur *Vandamme* la notice d'Armand Carrel; p. 152, *Poischwitz* et non « Pleiswitz »; p. 223 et ailleurs, *Koechlin* et non « Koecklin »; p. 253 (note), *Heeckeren* et non « Hœkeren »; p. 408 (note), est-ce seulement « le drame que Schiller fit sur Fiesque » qui lui valut le titre de citoyen français et ne faut-il pas y ajouter les *Brigands*? p. 420, *Freut* et non « freuht »; p. 423, *Tugendbünde* et non « Tugenbünde »; p. 424, *Landwehr* et non « Tandwehr »; pourquoi écrire tantôt « Gortschakow » et tantôt « Gortschakoff », et ne pas adopter une orthographe uniforme?

date. On admettait généralement que le poème a été écrit en 250, et que le « *Néron* », en qui se personnifie le paganisme persécuteur, est Dèce : M. Aubé date le poème de 260 et considère le pseudonyme de *Néron* comme désignant Valérien. Les raisons qu'il fait valoir sont sérieuses et méritent tout au moins un examen attentif. Nous ferons observer à M. Aubé qu'il a eu le tort de ne pas distinguer entre un texte imprimé et une source. Ainsi il argumente sur l'emploi d'un certain plus-que-parfait : or le ms. unique a *macerabat*, le *marecauerat* emprunté au cardinal Pitra par l'édition Ludvig n'est qu'une conjecture, plus ingénieuse que convaincante.

— MM. E. Benoist, professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris, et M. J. Favre, professeur au collège Stanislas, viennent de publier un *Lexique latin-français rédigé conformément au décret du 19 juin 1880, d'après les dictionnaires les meilleurs et les plus récents à l'usage des examens du baccalauréat ès-lettres* (Paris, Garnier frères). Les auteurs de l'excellent lexique ont surtout utilisé le *Nouveau dictionnaire latin-français* de M. de Suckau et le dictionnaire beaucoup plus développé de Georges, « dont la dernière édition est le meilleur des dictionnaires latins que nous possédions actuellement en Europe », comme le rappelle, dans l'*Avertissement*, M. Benoist, qui détermine ainsi la part des deux collaborateurs : « Du travail qui est ici offert au public, j'ai arrêté le plan avec M. Favre, professeur éprouvé du collège Stanislas ; il s'est chargé de l'exécution, et j'ai relu et vérifié le tout, sur le manuscrit d'abord, sur les épreuves ensuite, avec une soigneuse attention. »

— On nous annonce comme assez prochaine la publication d'une traduction française de la *Grammaire grecque* de G. Curtius. Cette traduction, qu'a entreprise M. P. Clairin, docteur ès-lettres et professeur au lycée Louis-le-Grand, paraîtra chez Vieweg (67, rue de Richelieu).

— Notre collaborateur M. Emile Ruelle vient de faire paraître, à la librairie Firmin-Didot, le compte-rendu « non officiel », mais aussi complet que possible, des séances tenues en septembre 1882 par le *Congrès européen d'Arezzo pour l'étude et l'amélioration du chant liturgique*. L'épigraphe de cette publication : *Nullius addictus...* dit assez dans quel esprit impartial elle a été composée. Le compte-rendu est suivi d'un appendice bibliographique.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 15 février 1884.

M. Georges Perrot, président, annonce la mort de M. Thomas-Henri Martin, ancien doyen de la Faculté des lettres de Rennes, membre libre de l'Académie. Dans une courte allocution, qui sera imprimée, M. Perrot rend hommage à la mémoire de M. Martin et énumère les plus considérables de ses travaux, relatifs, pour la plupart, à l'histoire des doctrines philosophiques et particulièrement des théories scientifiques chez les anciens.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'un décret par lequel le président de la République a approuvé l'élection de M. d'Arbois de Jubainville à la place d'académicien ordinaire laissée vacante par la mort de M. François Lenormant. M. d'Arbois de Jubainville est introduit et prend place.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à la désignation de deux candidats pour la chaire d'arabe au collège de France. Sont presentés : en première ligne, M. Stanislas Guyard ; en seconde ligne, M, Marcel Devic.

M. Alexandre Bertrand communique divers objets antiques trouvés à la station de la Tène, à l'extrémité septentrionale du lac de Neuchâtel. Ce lieu a passé longtemps pour une cité lacustre; on a constaté maintenant qu'il faut y reconnaître simplement un *oppidum* des Helvètes. Parmi les objets trouvés à la station de la Tène, on remarque quatre-vingts épées, toutes semblables aux épées gauloises qu'on trouve en France, des javelots, des fers de lance, des phalères, des fibules, des roues de char et divers outils de fer. Tous ces objets rappellent les antiquités gauloises des temps voisins de notre ère. D'un autre côté, par une communication de M. Ingvar Undset, conservateur adjoint du musée de Christiania, actuellement chargé d'une mission archéologique dans l'Europe occidentale, M. Bertrand est informé qu'on a trouvé au même lieu des monnaies romaines de plusieurs des premiers empereurs et des tuiles romaines du temps d'Auguste. L'*oppidum* helvète, après avoir été abandonné par ses premiers habitants, a donc été occupé quelque temps par les Romains.

M. Heuzey annonce la découverte d'un nouveau roi de Tello ou Sirpourla, dont il a rencontré deux fois le nom sur les inscriptions des monuments de Chaldée rapportés en France par M. de Sarzec. M. Heuzey figure au tableau les caractères qui représentent le nom de ce roi. Selon la méthode de déchiffrement de M. Oppert, ces caractères se lisent Louh-ka-ghi-na. Les inscriptions où se trouvent ce nom sont du nombre de celles qui paraissent les plus anciennes.

M. Heuzey annonce, en outre, que M. Revillout vient de reconnaître que le contrat démotique 98 de Berlin est la traduction du papyrus grec P de Leyde. Cette découverte ajoute un article à la liste des monuments bilingues qui peuvent servir à contrôler notre connaissance de l'idiome démotique.

Ouvrages présentés : — par M. Miller : SCHLUMBERGER (Gustave), *la Vierge, le Christ, les Saints, les Eglises, les Couvents, les Palais, le Cirque de Constantinople; Cinq Sceaux de l'époque byzantine,* etc., etc. ; — par M. Paul Meyer : *a New English Dictionary*, edited by James A. H. MURRAY, part I, A-Ant; — par M. Albert Dumont : *Annuaire de la faculté des lettres de Lyon;* — par M. Georges Perrot : *Bulletin épigraphique de la Gaule*, n° 6; — par M. Sénart : 1° *Ancient Inscriptions of Ceylon*, collected and published by Dr Edward MÜLLER; 2° CHARENCEY (H. DE), divers opuscules relatifs aux langues américaines.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 6 février 1884.

M. Mowat communique à la Société un dessin colorié de la mosaïque découverte à Nîmes. Le sujet représente le roi Pélias assis sur un trône au-dessus d'une sorte d'estrade. A sa droite, sa fille Alceste, debout et demi-nue; devant lui, Admète amenant un char, attelé d'un lion et d'un sanglier, et réclamant la main d'Alceste. Dans le fond, un garde casqué à côté d'un esclave.

M. Frossard dit que sous ce titre : *la mosaïque du mariage d'Alceste*, M. G. Marnejol vient de publier à Nîmes un mémoire très complet sur ce sujet. La mosaïque, trouvée à 2 m. 80 de profondeur sous l'ancienne maison Mazel, en face des Halles, formait le sol d'un *tablinum;* elle a 30 pieds romains de longueur sur 20 pieds de largeur.

M. Mowat présente une monnaie alexandrine de l'empereur Elagabale et une bague en or massif trouvée dans la Seine à Paris.

M. de Villefosse présente l'empreinte d'une pierre gravée antique découverte à Decize (Nièvre).

M. Maxe Verly lit un mémoire sur la découverte d'un collier mérovingien, faite au lieu dit Prétiaire, village de Totainville (Vosges).

Le secrétaire de la Société,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Aeneidos libros VI-VIII commentarii, rec. THILO (Neuvième fascicule de cette excellente publication). — LANGE, Der vocalische Lautstand in der franz. Sprache des XVI. Jahrh. nach den Zeugnissen der alten Grammatiker u. den Grundsätzen der neueren Phonetik (Travail d'un philologue exercé). — NEUBAUR, Die Sage vom ewigen Juden (Travail définitif, l'auteur a tout consulté, il donne pour la première fois une bibliographie complète). — MEISTER, das katholische deutsche Kirchenlied in seinen Singweisen von den frühesten Zeiten bis gegen Ende des XVII. Jahrhunderts.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 6, 9 février 1884 : GRAETZ, Kritischer Commentar zu den Psalmen, nebst Text und Uebersetzung. II. — LIPPS, Grundtatsachen des Seelenlebens. — MARGOLIOUTH, Studia scenica, I. Introductory study on the text of the greek dramas. The text of Sophocles' Trachiniale I-300. (Kaibel: une centaine de conjectures, une seule bonne, tout le reste invraisemblable et impossible.) —GILBERT, Meletemata Sophoclea. (Kaibel : encore des conjectures peu vraisemblables) — R. M. MAYER, Die Reihenfolge der Lieder Neidharts von Reuenthal (Schönbach : méthode sûre et résultats solides). — Rob. KEIL, Wiener Freunde 1784-1808 ; SPENGLER, Wolfgang Schmetzl. (Travaux relatifs à l'histoire littéraire de l'Autriche). — PERRY, English literature in the eighteenth century. (Zupitza : des lacunes, tableau qui manque de netteté, exposition peu artistique, trop de longues digressions qui font perdre le sujet de vue). — Dante Alighieris Hölle. I., genau nach dem Versmasse des Originals in deutsche Reime übersetzt u. mit Anmerk. versehen v. J. FRANCKE. (W. Storck : c'est perdre sa peine que de vouloir connaître Dante par cette traduction, où aucun mot ne répond à l'original et où les contre sens, l'arbitraire, le mauvais goût se donnent la main). — NAUDÉ, Die Fälschung der altesten Reinhardsbrunner Urkunden. (Wenck : travail excellent, clair et lumineux dans l'ordonnance, pénétrant dans l'exécution.) — TOIFEL, Die Türken vor Wien im Jahre 1683. (Horawitz : compilation bien écrite.) — KLUCZYCKI, König Johann III vor Wien, historische Darstellung des glorreichen Feldzuges im Jahre 1683. (Horawitz : travail très remarquable, impartial et consciencieux.) — BEISSEL, Die Baugeschichte der Kirche des heiligen Victor zu Xanten. (Fr. Schreider : très méritoire.) — ROSE, Der Adel Deutschlands u. seine Stellung im deutschen Reich u. in dessen Einzelstaaten. (Brie : manuel passable).— Von der GOLTZ, Rossbach und Jena. (Etude originale).

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, 28

REVUE D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DE M. LE Dr HAMY

La REVUE D'ETHNOGRAPHIE paraît tous les deux mois par fascicules in-8 raisin, de 5 à 6 feuilles d'impression, richement illustrés.

Prix de l'abonnement annuel : Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. 50. — Etranger, 30 fr. — Un numéro, pris au bureau, 5 fr.

La REVUE D'ETHNOGRAPHIE, fondée en 1882, a publié les articles suivants :

Première année (1882.) Mémoires originaux : L. de Cessac, Observations sur des fétiches de pierre sculptés en forme d'animaux, découverts à l'île de S.-Nicolas (Californie). — L. de Cessac, Renseignements ethnographiques sur les Comanches. — J. E. de la Croix, Etude sur les Sakaies de Pérak, presqu'île de Malacca. — E. Duhousset, Les initiateurs de l'art oriental, étude d'ethnographie artistique. — E. Duhousset, Les arts décoratifs au Petit-Tibet et au Cachemire. — E. Fégueux, Les ruines de la Quemada. — E. T Hamy. Note sur les figures et les inscriptions gravées dans la roche à El Hadj Mimoun, près Figuig. — E. T. Hamy, La croix de Teotihuacan, au Musée du Trocadéro. — A Landrin, Ecriture figurative et comptabilité en Bretagne. — Fr. Lenormant, Les *Truddhi* et les *Specchie* de la terre d'Otrante. — Fr. Lenormant, Quelques considérations sur l'ethnographie ancienne des deux bassins méditerranéens à propos d'une découverte faite à S. Cosimo. — Ern. Martin. Les funérailles d'une impératrice de Chine. — J. Montano, Quelques jours chez les indigènes de la province de Malacca. — J. Moura, Le Cambodge préhistorique. — A Peney, Mémoires sur l'ethnographie du Soudan Egyptien : I, Le Sennar ; les Turcs au Soudan ; II, Le Kourdofan. — A. de Quatrefages, Nouvelles études sur la distribution géographique des Négritos et sur leur identification avec les Pygmées asiatiques de Ctésias et de Pline. — A. Retzius. Ethnographie finnoise. L'écorce du bouleau et ses divers usages. — G. Révoil, Notes d'archéologie et d'ethnographie recueillies dans le Çomal. — A. T. de Rochebrune, De l'emploi des mollusques chez les peuples anciens et modernes. I. Mollusques des sépultures du Bas-Pérou. — Dr Scheube, Le culte et la fête de l'ours chez les Aïnos. — P. Schumacher, L'âge de pierre chez les Indiens Klamaths. — R. Verneau, Les inscriptions lapidaires de l'archipel canarien. — *Variétés. Revues et Analyses. Académies et Sociétés savantes. Expositions, collections et musées. Correspondances. Nouvelles. Questions. Réponses. Nécrologie. Bibliographie.*

Deuxième année (1883). Nos I-IV. A. Carre, Les Sérènes de Joal et de Portudal, côte occidentale d'Afrique. — H. Tarry, Excursion archéologique dans la vallée de l'Oued Mya. — Alex. Bertrand, Les Troglodites. — D. Charnay, Exploration des ruines d'Aké. Yucatan. — A. de Quatrefages, Etude sur quelques monuments et constructions préhistoriques, à propos d'un monument mégalithique de l'île de Tonga-Tabou. — C. E. de Ujfalvy, Les Aryens au nord et au sud de l'Hindou-Kouch. — T. Maler, Notes sur la basse Mixtèque. — H. Duveyrier, La confrérie religieuse de Sidi Mohammed ben Ali es-Senousi. — E. T. Hamy, Note sur une inscription chronographique de la fin de la période aztèque, appartenant au Musée du Trocadéro. — H. Duveyrier, Isedraten et le schisme ibadite. — G. Duloup, Huit jours chez les M'Bengas. — Alex. Bertrand, L'introduction des métaux en Occident. — Deniker, Les Ghiliaks d'après les derniers renseignements. — A. T. de Rochebrune, De l'emploi des mollusques chez les peuples anciens et modernes. II. Mollusques des sépultures de l'équateur et de la Nouvelle-Grenade. — H. Ten Kate, Quelques observations ethnographiques recueillies dans la presqu'île californienne et en Sonora. — Baron L. de Vaux, Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie. — *Variétés, Revues et Analyses. Académies et Sociétés savantes, Expositions, collections et musées. Correspondances. Nouvelles. Questions. Réponses. Nécrologie. Bibliographie.*

Le nº V va paraître. Le nº VI paraîtra le 31 décembre.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.



N° 10 Dix-huitième année 3 Mars 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 615, 16 février 1884 : MURRAY, A new english dictionary on historical principles, founded mainly on the materials collected by the philological Society. I. (Ier article). — A naval career during the old war, being a narrative of the life of admiral John Markham. — Some books on Egypt and egyptology : OSBORN, Ancient Egypt in the light of modern discoveries; KITTREDGL, Bible History in the light of modern research; Proceedings of the American Oriental Society; Mme Lee-Childe, Un hiver au Caire.—The Sonnets of William Wordsworth, with an essay on the history of the english sonnet by the archbishop of Dublin (Sam. Waddington). — Ch. MARTEL, Military Italy. (Parnell.) — Recent theology. UHLHORN, Christian Charity in the ancient church, translated from the german; etc.) — The Société de l'Orient latin. (L. Toulmin Smith.) — The library at Fontarabia. (L. L. Bonaparte.) — « The sea-blue bird of march » (W. Stokes) — Haller as a poet. (Keene.) — An esthonian myth of dawn and twilight. (H. Henry Jones.) — Comparative mythology. (Isaac Taylor.) — The story of the pelican feeding its young with its blood. (Krebs.) — Max DUNCKER, History of Greece, translated by ALLEYNE. I. (Franklin T. Richards.) — A fixed date in indian chronology. (P. Peterson.) — Thomas Chenery (Neubauer). — Dürer's Netherlands Journal : Albrecht Dürer's Tagebuch der Reise in die Niederlande, erste vollständige Ausgabe nach der Handschrift Johann Hauer's mit Einleitung und Anmerkungen hrsg. von Friedrich LEITSCHUH. (Weale.) — The Exhibition of the Glasgow Institute. (Gray.) — The lords and the Wellington Statue. (R. Winn.) — The teutonic Kinship of Thrakians and Trojans (Karl Blind).

The Athenaeum, n° 2938, 12 février 1884 : More Leaves from the journal of a life in the Highlands from 1866 to 1882. — POLLOCK, the English Citizen, the Land Laws ; WALKER, Land and its Rent ; STUBBS, The Land and the Labourer ; Henry GEORGE, Social Problems. — Eug. SCHUYLER, Peter the Great, emperor of Russia, a study of historical biography. 2 vols. (Ouvrage consciencieux.) — MURRAY, A New English Dictionary on historical principles, founded mainly on the materials collected by the Philological Society I. *A. Ant.* (Ouvrage d'une valeur immense et qui surpasse de beaucoup les autres spécimens de la lexicographie anglaise ; il faut féliciter les délégués de la Clarendon Press des premiers résultats de cette héroïque entreprise). — Hans Lassen Martensen. — « The black buoy » — An elizabethan clergy list, Lichtfield diocese. — The House in early municipal custom. (G. Laurence Yomme.) — The wills and inventories at Chester. (Earwaker.) — Mr. Chenery. — A. S. MURRAY, A history of greek sculpture under Pheidias and his successors. (Ouvrage qui sera très utile.)

Literarisches Centralblatt, n° 8, 16 février 1884 : Die Sprüche der Väter, ein ethischer Mischnah-Traktat mit kurzer Einleit., Anmerk., u. einem Wortregister von STRACK. — WUNDT, Logik. — J. SCHNEIDER, Die alten Heer=und Handelswege der Germanen, Römer u. Franken im deutschen-Reiche. (Instructif.) — FICKER, Herzog Friedrich II, der letzte Babenberger. (Monographie habile et savante.) — DELITZSCH, Die Sprache der Kossäer. — E. KUHN, Ueber Herkunft u. Sprache der Transgangetischen Völker. (Conférence, mais qui renferme de nombreuses et précieuses indications.) — DIERKS, De tragicorum histrionum habitu apud Graecos. (L'auteur a voulu traiter un trop vaste sujet.)

Deutsche Litteraturzeitung, n° 7, 16 février 1883 : L. de BESSON, Etude sur les forces morales de la société contemporaine. (Pfleiderer.) — BAS-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — 3 mars — 1884

45. — **Les dialectes néo-araméens de Salamas.** Textes sur l'état actuel de la Perse et contes populaires, publiés avec une traduction française, par Rubens Duval. Paris, F. Vieweg, libraire-éditeur, 67, rue de Richelieu, 1883-xi, 144 (texte transcrit et autographié) et 89 p. (traduction).

La philologie sémitique sort actuellement de l'âge héroïque de la théorie pure et entre dans l'âge des études expérimentales, fondées sur des faits positifs. Il y a vingt ans à peine, on se demandait encore si les langues sémitiques étaient capables de se modifier et de produire des idiomes dérivés analogues aux langues modernes de la famille indo-européenne. On connaît aujourd'hui cinq langues modernes en Abyssinie le tigré, le tigriña, l'amharique, le harari, toutes foncièrement sémitiques et filles authentiques de l'ancien gueez. En Arabie méridionale, l'ehkili, grâce aux recherches de Maltzan, se montre à nous comme dérivé directement de l'idiome sabéen auquel se joignirent dans la suite divers éléments arabes. Divers dialectes néo-araméens parlés encore de nos jours par des populations chrétiennes à *Ma'loula*, près Damas, à *Tour-Abedîn*, à *Mossoul*, au Kurdistan et dans la province d'Ourmia en Perse, ont été récemment découverts. Partout on a trouvé une petite littérature populaire : des fables, des contes, des proverbes, etc. ; le dialecte d'Ourmia possède même une littérature sérieuse, des poésies, des livres d'éducation et d'instruction religieuse, des journaux, etc.

Les travaux qui nous font connaître ces dialectes araméens sont dus, à une exception près, à l'activité de savants anglais ou allemands. Avec le livre de M. Rubens Duval cité ci-dessus, la France prend solidement et tout d'un coup une place honorable dans ce domaine nouveau de l'orientalisme. M. D. n'a pas entrepris de longs voyages, ni affronté les périls du désert ou la férocité de Kurdes, il a mieux fait : il a su profiter avec zèle et intelligence des ressources que Paris fournit aux orientalistes curieux par les nombreux étrangers de toute race et de toute langue qu'il reçoit dans sa vaste et hospitalière enceinte. Toujours à l'affût de nouveautés en fait d'études syriaques dont il a fait sa spécialité, M. D. a obtenu d'un prêtre syrien un très intéressant traité dans le dialecte néo-

araméen de Salamas, relatif à l'état actuel de la Perse et des populations nestoriennes et kurdes qui l'habitent. Je ne sais si les conseils patriotiques que l'auteur anonyme y donne au gouvernement persan arriveront jamais en haut lieu, mais on peut être certain que pour les sémitisants de toute l'Europe, ce petit traité rédigé dans un idiome jusqu'alors inconnu et dans un style très coulant sera lu avec beaucoup d'intérêt. Le même prêtre a encore fourni à M. D. un court spécimen du dialecte de Targahvar, également inconnu auparavant, qui renferme des salutations et quelques locutions populaires (pp. 89-90). Les textes transcrits sous la dictée du prêtre occupent 90 pages autographiées et forment la première partie du livre. La traduction en a été faite dans les meilleures conditions possibles, de sorte qu'elle peut être considérée comme parfaitement exacte. La seconde partie (pp. 100-144) contient deux contes dans le dialecte des Juifs de Salamas, dialecte dont on n'avait en Europe qu'un spécimen très insuffisant.

Il n'entre pas dans le plan de ce simple compte-rendu de présenter une image fidèle des particularités qui distinguent ces dialectes ; un pareil travail d'ensemble dépasserait les cadres de cette Revue. Je me bornerai à consigner ici un certain nombre d'observations que j'ai notées en lisant la seconde partie des textes dont la traduction a été exécutée dans des conditions extrêmement défavorables. En effet, le Juif de Salamas ne parlait, en dehors de sa langue maternelle, que le turc oriental et l'hébreu talmudique, tandis que son drogman qui parlait le turc occidental ne le comprenait pas toujours. Avec un secours aussi restreint, ce qui doit étonner, c'est que M. D. ait pu saisir le sens général des phrases où le néo-hébreu se mêle à l'araméen d'une manière inextricable et produire une traduction aussi parfaite.

P. 91, l. 6. Le mot *gâza* me semble être une altération de *gezza* (= pers. *gandj* « trésor ») et désigner la caisse où l'on met l'argent. La rupture spontanée de ce récipient de richesse peut être regardée comme un présage de ruine pour le commerçant. — L. 9-10. Le mot à mot de *mazâli qelèbla allet kherivoula* est « ma chance tourne (*qelèb*, arabe *qalaba*) en ruine ». — L. 13. Au lieu de *qariboula*, on s'attend à *ghariboula*, de l'arabe *gharib* « étranger ».

P. 92, l. 20. La préposition *ga'at* « dans » semble indiquer que le verbe *samkhen* est neutre : « je dois rester ».

P. 93. Le participe turc *geugarmish* vient de *geuk* « verd, bleu » et non pas de *keuk* « racine » : *geugarmish* « verds » forme antithèse avec *vîshê* « secs ». — L. 10. Il serait mieux d'orthographier *qiççour* (avec deux *çadê*).

P. 94, l. 9. Le verbe *sarakh* « crier » exige un *ç* initial. — P. 95, l. 5. Le dicton turc *ovma* (=*oumma*?) *malâmat* signifie « n'incline pas à l'accusation. » — P. 96, 10. *Lêle khedérre* est « il fut nuit » et non pas « la nuit il se promena ». — P. 99, l. 8. *Pelgâzef* est pour *pen gâzef* « l'ouverture (m. à m. « face ») de sa caisse ». — P. 100, l. 5. Mettre

râçi au lieu de *râsi*. — P. 104, l. 16. *Ve shâlôm* « et paix » au lieu de « et achevé ».

P. 105, l. 7-8. *Bâ'avonot harabbîm* « pour les (=nos) péchés multiples » au lieu de « les péchés de la multitude ». — L. 9. *Ganef palthava* « son âme sortait ». — L. 19. Corriger *yimmakh* « soit effacé ». — P. 114, l. 15. *Sourouye* (= turc *suru*) « troupeaux ». — L. 16. Transporter le point avant *geôlam*. — P. 115, l. 4. Ne faut-il pas corriger *kakhlekh shaten* en *hakhlen kshaten?* — L. 16. Comment l'expression *drê golbara* peut-elle signifier « et s'en retourna »? — P. 118. Corriger *akhtiar* au lieu de *akthiakh*. — P. 125, l. 6. *Outshroum* (= turc *outshouroum*) signifie « précipice », non « rocher ». — P. 138, l. 6. Transporter la virgule avant *me-'olam*. — P. 132, l. 11. Le mot turc *qotsh* signifie « bélier » non « cerf ». — L. 12. *vére* pour *véle?* — L. 14. La forme *dére geul bâra* est plus exacte que celle de *drê geulbâra* à la page 115, l. 16, que j'ai trouvée obscure ci-dessus. Elle signifie, si je ne me trompe : « il fit un tour » (*dère* pour *dêr-re* = *dêr-le*) dehors (*ge-al-bâra*). — P. 133, l. 5. Corriger *gouvanmish* et traduire « qui a confiance dans le roi ». — L. 9. *Soret* = *sodet?* P. 135, l. 15. *Salkhiva* = *sarkhiva?* — P. 136, l. 21. La locutiou *khâça yaser* « qui attache (les) reins » équivaut à « qui a confiance »; cf. l'hébreu *âzôr, 'hâgôr ou shannês motnaïm*. — P, 140. Faire rapporter *karvan* à *haïvânat* et traduire la phrase ainsi qu'il suit : du passage de toute une caravane d'animaux qui vont et viennent, rien ne reste (= ne se fait sentir), mais lorsque quelques chevaux passent avec force, cette chambre tout entière est ébranlée ». — P. 141, l. 2. Effacer *mère*.

Nous terminons avec la conviction que le livre de M. Duval sera désormais indispensable à tous ceux qui voudront étudier à fond l'histoire des langues sémitiques.

J. Halévy.

---

46. — **Aristophanis comœdiæ**, Annotatione critica, commentario exegetico, et scholiis græcis Instruxit Fr. H. M. Blaydes. Pars V, **Pax**, Halis Saxonum in Orphanotrophei libraria, 1884. Un vol. in-8 de xvi-330 p.

Voici donc la cinquième comédie d'Aristophane que nous donne M. Blaydes [1], il ne lui en reste plus que six à éditer; c'est à peu près la moitié de la route qui est faite; faut-il se réjouir de ce résultat? Nous ne le pensons pas, il nous semble au contraire qu'il serait à souhaiter, dans l'intérêt même de l'auteur, que son œuvre fût moins avancée. Elle aurait gagné certainement à être retardée de quelques années.

L'édition de M. B. avait été donné d'abord comme devant être à la

1. Nous renvoyons aux articles que nous avons déjà publiés sur les éditions Blaydes et Velsen, *Revue critique*, nos du 21 mars, du 9 mai 1881, du 3 juillet, du 9 octobre 1882.



fois critique et exégétique; l'auteur déclarait qu'il avait collationné tel et tel manuscrit : « *ipse verbatim et accurate contuli.* » Ces collations, nous avons pu le vérifier en Italie devant les manuscrits mêmes et nous l'avons démontré ici, étaient insuffisantes. Si, en effet, l'auteur avait fait le travail qui restait à faire pour Aristophane; s'il avait revu sérieusement les manuscrits importants; s'il avait apporté enfin un apparat critique satisfaisant, assurément il aurait pu alors entreprendre une grande édition d'Aristophane. Mais il n'en était pas ainsi. Déjà, dans la troisième et dans la quatrième comédie éditées par M. B., il n'est plus question de collation complète du manuscrit de Ravenne; pour la comédie dont nous rendons compte, pour la *Paix,* deux mss. seulement sont indiqués comme ayant été collationnés, et ce sont deux mss. d'importance secondaire, le *Parisinus* 2715, le *Marcianus* 475. En réalité, l'édition de M. B. n'a jamais pu être considérée comme une édition critique; non-seulement les collations sont insuffisantes, mais le choix des mss. collationnés laisse à désirer; c'est ainsi que le ms. qui, avec celui de Ravenne, est le plus important, le *Marcianus* 474, a été négligé; il est vrai qu'en revanche, le *Marcianus* 475, un ms. inférieur, a été longuement collationné.

Cela étant, cette édition n'ayant pas une base critique meilleure que celle des éditions précédentes, ne marquant pas, de l'aveu de M. B. lui-même, un progrès au point de vue de la connaissance et de l'emploi des sources, n'est-on pas en droit de faire à l'auteur des objections sur la manière dont il a conduit son œuvre? En effet, précisément au moment où paraissait le premier volume de l'édition de M. B., M. Ad. von Velsen reprenait, après une longue interruption, l'édition qu'il avait entreprise, lui aussi, des œuvres du comique grec. J'ai indiqué déjà ici la valeur du travail de M. A. von Velsen; cette édition critique d'Aristophane qu'on désirait depuis longtemps, le savant allemand nous la donne aujourd'hui; j'ai montré avec quel soin les manuscrits importants avaient été étudiés et tout ce qu'une telle œuvre a demandé de travail, de patience, de dévouement.

Quelle aurait dû être la conduite de M. B. dans de telles circonstances? C'eût été de se mettre tout simplement à la suite de M. von Velsen, et de ne publier que les comédies déjà publiées par le savant allemand. Il n'y avait à cela aucun déshonneur, le mérite de l'édition Velsen est, pour ainsi dire, impersonnel; elle vaut surtout parce qu'elle nous fait connaître, d'une façon aussi précise que possible, la tradition du texte d'Aristophane. Quand on peut disposer d'un tel secours, a-t-on le droit de le négliger? Quelqu'un qui aujourd'hui étudierait le texte d'une inscription d'Athènes d'après le *Corpus* grec de Boeckh et négligerait le *Corpus* attique, ne serait-il pas répréhensible? M. B. ne comprend-il pas qu'en agissant comme il fait, son travail est presque à refaire en entier? Les éditions qu'il publie sont déjà vieilles avant d'avoir vu le jour; des cinq comé-

dies qui ont paru, il n'y en a aucune qui ne soit à remanier profondément. Cela est d'autant plus surprenant chez un homme qui pratique la critique des textes comme le fait M. Blaydes. Nous avons insisté sur ce point dans nos précédents articles; nous avons montré à quel excès il portait la manie des corrections; très souvent, devant un passage trop profondément altéré, il est d'une bonne critique de s'abstenir, on constate le mal, mais les éléments font défaut pour trouver le remède. M. B., lui, a toujours quelque recette, quelque remède à proposer, on ne le prend jamais à court. Et alors, pour un homme ainsi atteint du *pruritus emendandi*, quelle riche matière, quelles ressources n'offre pas une édition comme celle de M. von Velsen! Mais peut-être M. B. est-il de ces *dilettanti* qui ne veulent tout devoir qu'à eux-mêmes, tout tirer de leur propre fond: *farà da se.*

Ce défaut est vraiment regrettable; quelques critiques qu'on adresse à M. B., ses éditions n'en représentent pas moins une somme de travail considérable, et du travail qui souvent n'est pas stérile; elles sont surtout précieuses pour la richesse des rapprochements qu'elles indiquent entre des passages d'Aristophane et de tel autre auteur. Dans les corrections même, si M. B. passe la mesure, on ne peut lui dénier souvent un certain *flair*, une certaine habileté à indiquer le mal et parfois à trouver le remède.

Nous constatons que certaines erreurs ont été corrigées dans ce cinquième volume; par exemple, l'édition de Junti est indiquée comme étant de 1515 et non de 1510; c'est une erreur que nous avions signalée dès notre premier article sur les *Thesmophoriazusæ*.

Albert Martin.

---

47. — **Beitræge zur Kritik der Chorographie des Augustus** (IIIe partie), par E. Schweder, 1883, Kiel, Schwers, in-8 de 60 p.

Que de livres, que d'articles écrits en Allemagne sur la carte et les Commentaires d'Agrippa, sur les ouvrages géographiques de l'empereur Auguste, sur les sources de Pline, de Mela et de Strabon! Peu de sujets passionnent plus les savants d'outre-Rhin : on a rarement plus travaillé sur un plus petit nombre de textes. M. Schweder a eu au moins sur ses compagnons de travail, le très grand mérite de retrouver, en 1876[1], dans un manuscrit du Vatican, une notice géographique inédite, qui porte pour titre *Chorographie*, et, pour nom d'auteur, l'empereur Auguste; toutefois, il ne semble pas avoir donné à ce document l'importance qu'il méritait : nous avons essayé de montrer ailleurs[2] qu'il pouvait bien être l'analyse de ce *Breviarium totius imperii* que com-

1. *Beitræge*, etc., 1re partie, Kiel, chez Schwers.
2. *Mélanges d'histoire et d'archéologie publiés par l'Ecole française de Rome*, 1883.



posa Auguste lui-même et dont parlent Tacite, Suétone et Dion Cassius. A s'en tenir au titre de la brochure de M. S., il semble qu'il s'agisse ici uniquement de cette notice. Il n'en est rien cependant, et « la Chorographie d'Auguste », dont s'occupe M. S., n'est pas celle qu'il a découverte, mais un ouvrage purement hypothétique, document qui aurait été écrit non pas par l'empereur, mais sur ses ordres, et qui se rattacherait à la carte cadastrale qui fut dressée sous son règne. Cette *Chorographie* était « anonyme et officieuse » ; il faudrait l'appeler, dit M. S., *Chorographia romana*. C'est l'ouvrage que cite Strabon, lorsqu'il parle du χωρογράφος. Il est la source principale de Pline et de Pomponius Mela ; c'est de là que dérivent en particulier les détails de statistique provinciale donnés par ces trois écrivains.

I. — L'opinion dominait jusqu'ici que le chorographe cité par Strabon n'était autre qu'Agrippa, ou, du moins, un traducteur grec de ses *Commentaires*. Sans aucun doute, en effet, l'ouvrage que Strabon avait sous les yeux était écrit en latin ou traduit de cette langue : les mesures dont on se sert sont les milles romains ; Strabon ne le consulte que pour l'Italie et les îles de la mer Tyrrhénienne.

Mais il est bien étonnant, dit M. S., que si l'ouvrage eût été d'Agrippa, Strabon n'eût point pris la peine de le citer ; d'autre part, à quel ouvrage cette expression de χωρογράφος peut-elle mieux s'appliquer qu'à la compilation anonyme dirigée par Auguste ? — La première preuve, répondrons-nous, n'est que négative. La seconde serait excellente, si ce n'était pas précisément l'existence d'une telle chorographie qu'il s'agissait de prouver.

Les données statistiques de Strabon ne peuvent être empruntées, continue l'auteur, qu'à « une source officieuse romaine » ; or il ne cite qu'un écrit qui mérite ce nom, la « Chorographie ». — M. S. abuse de cette expression de « données statistiques » : c'est ainsi qu'il désigne toutes les nomenclatures de villes qui se trouvent dans Strabon, même celles qui sont conçues dans ce genre : « Collaties, Antemnes, Fidènes, Labicum et d'autres cités, villes autrefois, aujourd'hui des bourgades ». Est-il donc nécessaire qu'un tel renseignement vienne d'un document à demi-officiel ? N'oublions pas que Strabon a vécu et écrit à Rome. Strabon dit que vingt-quatre villes dépendaient de Nîmes : n'a-t-il donc pu trouver ce détail que dans la *Chorographie d'Auguste* ? M. S. ajoute qu'il se contente de ce petit nombre de données, parce qu'il les trouve suffisantes. M. S. se contente à très peu de frais.

II. — Incidemment, M. S. revient sur la question de la concordance de Mela et de Pline, à laquelle il avait consacré une brochure spéciale [1]. Evidemment, elle est frappante en plus d'un endroit ; et l'auteur fait justement remarquer que ce qu'il y a de plus étonnant, c'est la ressemblance parfaite et continue de la méthode des deux auteurs, de la façon dont ils disposent leurs matières. Toutefois, M. S. exagère trop

1. Programme de la *Realschule* de Kiel, 1879.



souvent et compromet sa cause, qui est bonne, pour vouloir trop la démontrer. Il cite, par exemple, parmi les preuves qu'il appelle les plus concluantes, celle qui résulte du rapprochement suivant : Pline dit, dans sa description de la Sicile : « Dans l'intérieur *(intus)* se trouvent, comme villes de condition latine, Centuripae, Netum, Ségeste » ; et Mela : « Plus avant dans les terres *(interius)* se trouvent Leontium, Centuripae, Hybla et beaucoup d'autres villes ». L'analogie entre ces deux expressions, *intus* et *interius*, lui paraît surprenante, et il en conclut bien vite : 1° que Mela et Pline se servent du même ouvrage; 2° que cet ouvrage contenait une statistique des villes de Sicile; 3° qu'il était précédé d'un périple de l'île. Tout cela est singulièrement arbitraire.

Cet ouvrage, source principale de Mela et de Pline, qui est à la fois une géographie et une statistique, est la « Chorographie romaine d'Auguste ». Ici encore M. S. nous paraît toujours conclure sans preuves, et nous avons beau chercher soit dans les citations dont ses pages sont remplies, soit dans Pline et Mela eux-mêmes, nous ne trouvons rien qui démontre l'existence d'un tel ouvrage. Encore une fois, nous pourrions admettre que Pline et Mela, comme Strabon, s'en soient servis, s'il était une fois prouvé qu'il existât.

Pline cite plusieurs fois, il est vrai, l'empereur Auguste comme sa source pour la description des régions italiennes, mais précisément M. S. ne veut pas que sa « Chorographie romaine » ait porté le nom d'Auguste : Auguste, dit-il, a écrit des notices statistiques; elles ont servi à composer la *Chorographie* ». Mais c'est seulement par l'intermédiaire de cette dernière que Pline les connaît. Comment se fait-il alors que Pline cite Auguste et ne cite pas la *Chorographie* dans l'*index* de ses sources ? c'est précisément, dit M. S., parce qu'elle était anonyme. Tous ces raisonnements ne tiennent pas : Pline a consulté Auguste directement et cela ressort jusqu'à l'évidence des expressions dont il se sert; comment se ferait-il qu'il eût omis sa principale autorité sous prétexte qu'elle ne portait point de nom d'auteur? Comment se fait-il surtout que personne ne nous ait parlé de cette œuvre immense, ni Tacite, ni Suétone, ni Pline lui-même, alors qu'il est souvent question dans l'antiquité du *Breviarium* d'Auguste ou des *Commentaires* d'Agrippa ?

Nous continuons donc, même après le travail très consciencieux, mais aussi très confus et très touffu, de M. Schweder, nous continuons donc à croire que c'est d'un écrit signé d'Auguste qu'ont été extraits directement les renseignements que Pline dit avoir empruntés à l'empereur, et que cet écrit est bien le *Breviarium* dont parlent les historiens. Jusqu'à nouvel ordre, nous considérerons la *Chorographia romana* de M. Schweder comme une hypothèse aussi séduisante qu'inutile.

Camille JULLIAN.

P.-S. — Quelles sont les divisions de l'Italie inscrites sur la table

de Peutinger? — M. Schweder (p. 9), faisant allusion à un article de M. Desjardins sur *Les onze régions d'Auguste* paru dans le premier numéro de la *Revue historique* (1875), rappelle que les divisions de l'Italie inscrites sur la table de Peutinger sont précisément les onze régions créées sous l'empereur Auguste. Il me paraît difficile que l'on conteste jamais les résultats auxquels est arrivé M. Desjardins, et nous sommes en cela pleinement de l'avis de M. Schweder. Toutefois, nous nous permettrons d'ajouter aux preuves données par M. D., d'autres preuves, tirées de la disposition des mots dans la table de Peutinger, disposition que nous avons pu soigneusement vérifier à Vienne sur l'original :

1° Le mot de *Ca[m]pania* s'étend jusqu'à la rivière du Silarus et, par conséquent, sur le territoire de Salerne et sur le pays des Picentins. Or Pline place ce pays (avec les villes de Nucérie, de Picentia et de Salerne) dans la première région (Latium et Campanie), dont la limite méridionale est, pour lui, le cours du Lilarus (3, 62. 70. 71). Nous savons en revanche que, lorsque l'Italie fut divisée en provinces, ces villes obéissaient, non pas au gouverneur de Campanie, mais à celui de Lucanie (*Code théodosien,* 8, 3, 1 ; C. *i. e.*, X, inscriptions de Salerne) ;

2° Dans la table de Peutinger, le mot *Apulia* commence à Larinum. Or, dans la division reproduite par Pline (3, 103. 105), les Larinates, avec leurs villes de Larinum et de Cliternia, se trouvent placés également en Apulie (seconde région). Au contraire, dans l'Italie provinciale, ces deux villes appartiennent au Samnium (*Lib. colon.*, p. 260).

En revanche, nous ne donnerons pas raison à M. Schweder lorsqu'il prétend que la division de l'Italie en onze régions n'avait aucun objet politique ou administratif, qu' « elle n'a servi qu'à des buts géographiques ». M. Mommsen, et, d'après lui, M. Desjardins ont montré que les régions italiennes ont servi avant tout à centraliser les résultats du recensement des citoyens romains. Il est d'ailleurs visible que ces régions ont été, sous tout l'empire, des districts, des ressorts administratifs, soit qu'une seule dépendît d'un juge et d'un *procurator,* soit qu'on en réunît plusieurs ensemble pour leur donner une administration commune. La géographie politique de l'Italie sous l'empire commence avec cette réforme d'Auguste.

C. J.

---

48. — **Geschichte der englischen Litteratur mit einem Anhange :** Die amerikanische Litteratur, von Eduard Engel. Lieferung I. Leipzig, 1883. Wilhelm Friedrich. In-8, p. 64.

Cette première livraison de l'ouvrage de M. Engel comprend presque en entier l'histoire de la littérature anglaise pendant la première période

de son développement, que M. E. fait aller jusqu'au xve siècle, lorsqu'on la termine d'ordinaire au milieu du xive; elle se compose de quatre chapitres dont les titres suffisent pour montrer l'importance: 1° la langue anglaise; 2° la littérature anglaise jusqu'au xive siècle; 3° la poésie populaire en Angleterre et en Ecosse, enfin, 4° Chaucer, dont l'étude n'est, il est vrai, que commencée. On le voit, l'intérêt ne manque pas à cette livraison, et elle permet de préjuger ce que sera l'ouvrage entier.

Je ne dirai rien du chapitre Ier, qui traite de la langue; je me bornerai à faire remarquer que ce n'est pas, comme on le lit p. 8, au commencement du xe, mais à la fin du IXe siècle qu'il faut placer les premières incursions de Rollon. Il n'est rien moins que prouvé non plus que la *Chanson de Roland* soit l'œuvre d'un trouvère anglo-normand; M. G. Paris a supposé, et l'hypothèse paraît bien vraisemblable, qu'elle a peut-être été composée dans la Marche de Bretagne. Le chapitre II commence par *Beowulf*, se continue avec Kädmon, *Judith*, Kynewulf, Alfred le Grand, la *Chronique saxonne*, et se termine par le *Brut* de Layamon, l'*Ormulum*, la *Chronique* de Robert de Gloucester et enfin le *Voyage* de John Maundeville; il comprend ainsi toutes les œuvres de la période antérieure à la conquête normande et celles de la période suivante jusqu'à Chaucer; c'est assez dire quelle en est l'importance. Des extraits des vieux poètes mettent le lecteur en état de les juger par lui-même ou du moins de se faire une idée de leur talent, et il traverse ainsi sans peine et même avec charme les sept premiers siècles de la littérature anglaise, dont l'histoire, résumée en seize pages, ne paraîtra cependant pas trop courte, grâce au soin que M. E. a mis à en saisir et à en mettre en relief les traits principaux. Une remarque cependant; p. 28, on lit que le IXe siècle ne compte pas pour l'histoire de la littérature anglaise; ceci est loin d'être entièrement vrai, puisque c'est dans la seconde moitié de ce siècle que vécut et qu'écrivit Alfred le Grand.

S'il n'est pas exact que le IXe siècle ait été complètement stérile en Angleterre au point de vue littéraire, il l'est sans conteste que le xe et le XIe le furent entièrement, et il faut descendre même jusqu'à la fin du XIIe siècle pour trouver une œuvre qu'on puisse citer; c'est le *Brut*, terminé vers 1205 seulement. Cet intervalle de plus de deux siècles sépare l'histoire de l'ancienne poésie anglaise en deux périodes bien distinctes, celle qui précède l'invasion normande et celle qui la suit, en un mot, la période anglo-saxonne, — dénomination que M. E. rejette, sans doute pour de bonnes raisons, mais qui est si commode qu'il vaut peut-être mieux la conserver, — et la période du moyen-anglais. Après le *Brut*, il n'y a guère à enregistrer jusqu'à Chaucer d'autre œuvre poétique considérable que l'*Ormulum;* mais à cette époque d'infécondité apparente, prend naissance ou se révèle la poésie populaire des ballades, qui occupe une place si considérable dans l'histoire de l'ancienne littérature de l'Angleterre et de l'Ecosse. M. E., et on ne peu

que l'en féliciter, lui a consacré un chapitre entier (pp. 37-54); les nombreuses imitations dont les ballades anglaises et écossaises ont été l'objet en Allemagne, lui ont permis de multiplier ici les exemples de ces chants si vrais, si saisissants et si dramatiques; il ne pouvait en rendre l'intelligence plus facile et plus attrayante.

Enfin, avec Chaucer, « the pure well of English undefiled, » suivant l'expression de Spenser, nous abordons l'histoire moderne de la poésie anglaise; la langue a pris sa forme définitive, les éléments germaniques et romans qui la composent se sont fondus ensemble, une période glorieuse pour la nation s'est ouverte avec la guerre de Cent Ans; tout se réunit ainsi pour rendre possible l'avènement d'une grande ère littéraire; elle se résume et se personnifie en Chaucer. M. Engel a caractérisé d'une manière heureuse le grand poète et le chapitre inachevé qu'il lui a consacré résume fort bien ce qui a été dit de plus juste et de plus vrai sur l'auteur des *Cantorbury tales,* et termine dignement la première livraison de son histoire de la littérature anglaise. Sans doute, cette histoire ne saurait prétendre à l'originalité; elle ne paraît pas, jusqu'à présent du moins, faire preuve de recherches personnelles et ne s'élève pas au-dessus d'une œuvre de vulgarisation, mais la clarté d'exposition qui y règne, le style simple et facile avec laquelle elle est écrite, ne peut guère manquer de la faire accueillir favorablement.

C. J.

---

49. — **Les huguenots et les gueux.** Etude historique sur vingt-cinq années du XVIe siècle, 1560-1585, par M. le baron Kervyn de Lettenhove, président de la commission royale d'histoire, membre de l'Académie de Belgique, correspondant de l'Institut de France, etc. Tome Ier, 1560-1567. Bruges, Beyaert-Storie; Paris, Lecoffre, 1883. In-8 de IV-511 p.

L'important ouvrage de M. Kervyn de Lettenhove sera le développement en plusieurs volume de cette phrase de M. Guizot dans ses leçons sur *la civilisation en Europe* : « La crise religieuse du XVIe siècle n'était pas simplement religieuse, elle était essentiellement révolutionnaire ». L'auteur, dès les premières lignes de l'*Avant-propos*, se déclare nettement l'ennemi de la Révolution. Il attaque avec une grande énergie les novateurs du XVIe siècle et leurs apologistes d'aujourd'hui. On jugera de la vivacité de son langage par cette tirade contre les *gueux* (p. III) : « Nous ne pourrons jamais nous résoudre à saluer comme nos ancêtres ceux qui envahissaient nos hôtels-de-ville, qui pillaient nos cathédrales, qui anéantissaient le même jour les monuments vénérés du culte et les chefs-d'œuvre des arts ». C'est, dit-il, au nom de « la vérité historique » que M. K. de L. entreprend de rechercher, comme il le déclare (p. IV), « si ceux qui s'élevaient contre les anciens abus, furent pénétrés du sentiment du droit et de la justice, si ceux qui arborèrent le drapeau de la Réforme, ne s'en firent pas un masque, si, en revendiquant la tolé-

rance, ils ne poussèrent pas aux dernières limites la persécution, si, en se proclamant dans l'ordre civil *les patriotes*, ils n'étouffèrent pas trop souvent tous les sentiments généreux qu'inspire l'amour de la patrie ». Il lui a, dit-il, paru utile « d'opposer aux bruyantes déclamations un récit sincère, aux assertions téméraires des preuves irrécusables. » Il ajoute que les sources abondent pour remplir cette tâche, quelque laborieuse qu'elle soit. Il signale, à côté de l'œuvre des historiens, d'autres documents plus précieux et moins étudiés, c'est-à-dire « les correspondances diplomatiques qui, à Bruxelles, à Paris et à Londres aussi bien qu'à Venise, offrent l'écho fidèle des événements et qui révèlent mieux les intrigues dissimulées sous de vains prétextes ». Il explique ainsi le double titre donné à son ouvrage : « Les liens étroits qui rapprochent les discordes civiles de la France et des Pays-Bas, les efforts communs des Huguenots et des Gueux, entraînent la nécessité de les comprendre dans un seul récit. Les personnages sont les mêmes, le but ne diffère point, et souvent la scène de la lutte n'est qu'un accident au milieu des péripéties qui se succèdent ».

La thèse soutenue par M. K. de L. ne pourra être convenablement appréciée que le jour où l'on aura sous les yeux l'étude complète dont nous ne possédons encore que le commencement. Ne songeons donc pas à discuter aujourd'hui des idées qui ne sont pas accompagnées de tous les récits et de tous les documents destinés à les justifier. Ce serait vouloir juger une cause qui n'aurait pas été entendue. Contentons-nous d'examiner, dans la première partie de l'étude sur les Huguenots et les Gueux, l'exposé des événements arrivés en France depuis la conspiration d'Amboise jusqu'à la conspiration de Meaux et, aux Pays-Bas, depuis le départ de Philippe II jusqu'à la fin de la régence de Marguerite de Parme.

M. K. de L. s'occupe d'abord des souverains de l'Europe au XVIe siècle, surtout de Philippe II et des deux femmes qui tenaient la première place sur la scène politique, Catherine de Médicis et la reine Elisabeth. Le portrait de Philippe II me semble très exactement retracé. M. K. de L., loin de vanter avec exagération ce triste prince, comme l'ont fait récemment quelques écrivains plus amoureux de la fantaisie que de la vérité, traite le médiocre fils de Charles-Quint avec la plus juste sévérité. De même que ses appréciations à ce sujet se rapprochent beaucoup des appréciations du vénérable archiviste général de la Belgique, M. Gachard [1], de même son jugement sur la fille de Henri VIII ressemble fort à celui qu'en a porté M. de La Ferrière dans un livre dont j'ai rendu compte ici l'an dernier [2]. Peut-être M. K. de L. a-t-il été trop rigoureux pour

1. *Introdction* aux *Lettres de Philippe II à ses filles, les infantes Isabelle et Catherine, écrites de 1581 à 1583*, Paris, Plon, 1883, grand in-8°.

2. *Les projets de mariage de la reine Elisabeth*, Paris, 1883. M. K. de L. rappelle (p. 17) que si Elisabeth se sentait souffrante, « elle faisait écarteler à la Tour des malheureux accusés d'envoûtement », et (p. 18) que « cette princesse qui se fit une idole de sa propre puissance et de sa propre beauté, l'arrosa de sang et fut plus

Catherine de Médicis. Qu'il la peigne ambitieuse, dissimulée, perfide, soit! Mais pourquoi nous la présenter comme une empoisonneuse [1]?

Le récit parallèle des événements principaux de l'histoire des Pays-Bas et de la France est clair, animé, fidèle. Quoique le sujet ait été traité bien souvent, on lit avec un vif intérêt ces pages où le talent de l'écrivain met en relief diverses particularités nouvelles puisées dans les principales collections de manuscrits de l'Europe. Il n'est presque pas un paragraphe qui ne s'appuie sur quelque document inédit ou peu connu. L'auteur nous mène avec une agréable aisance d'Anvers à Madrid, de Madrid à Paris, de Paris à Bruxelles, caractérisant d'une façon heureuse les hommes et les choses, et parlant aussi excellemment des Guise, des Condé, des Châtillon, de Marguerite de Parme, de Granvelle, du comte d'Egmont, du prince d'Orange, du marquis de Berghes, du baron de Montigny, de Brederode, de Marnix, du duc d'Albe, que de la conspiration d'Amboise, du mariage du prince d'Orange, du traité d'Hamptoncourt, de la prise de Rouen, de la bataille de Dreux, de l'assassinat du Balafré, de l'entrevue de Bayonne, des négociations des Pays-Bas avec l'Espagne, des assemblées des confédérés à Spa, à Breda, à Saint-Trond, à Termonde, etc., de la révolte des Gueux, du bris des images, de l'insurrection et de la capitulation de Valenciennes, du combat d'Austruweel, de la pacification des Pays-Bas, etc. M. K. de L. a si profondément étudié dans les manuscrits, comme dans les livres [2], tout ce qui touche à un aussi multiple sujet, qu'il s'est rendu maître de ce sujet, qu'il en a fait, en quelque sorte, son immense domaine, et que l'on peut dire que lui, qui connaissait si bien le siècle de Froissart, ne connaît pas moins bien le siècle de Charles-Quint et de François Ier.

J'aurai l'occasion de reparler plusieurs fois ici de l'étude sur les *Huguenots et les Gueux*, ce qui me permet de ne pas m'arrêter plus longtemps devant le premier volume de cet ouvrage. Je ne me séparerai pourtant pas de ce volume sans avoir signalé les précieux documents,

---

cruelle que Philippe II ». Après avoir constaté que les annales catholiques du temps d'Elisabeth « ne sont qu'un long martyrologe où les plus odieux soupçons préparent les plus affreux supplices », il ajoute « qu'elle faisait aussi brûler les anabaptistes, et que les femmes elles-mêmes n'échappaient point aux flammes du bûcher ».

1. P. 15. « Les poisons les plus subtils de Florence sont dans sa bouche et dans sa main ».

2. Le savant auteur a fort souvent et fort utilement interrogé les recueils épistolaires de deux de nos vieux auteurs, Etienne Pasquier et Hubert Languet, « si bien intruit des affaires de son temps ». Il a un peu trop négligé certains considérables ouvrages de notre époque, par exemple les *Princes de la maison de Condé* du duc d'Aumale, l'*Amiral de Coligny* de M. Delaborde, le *Philippe II* de M. Forneron, etc. Il trouverait là et ailleurs encore quelques additions pour une nouvelle édition de son ouvrage. Il aurait particulièrement à tenir compte de plusieurs récentes publications sur l'entrevue de Bayonne (pp. 239 et suiv.). Il pourrait aussi compléter, à l'aide de diverses petites dissertations spéciales qui ont paru chez nous en ces dernières années, ce qu'il dit (pp. 29-31) touchant l'origine du nom des Huguenots.

choisis entre mille, qui servent de *pièces justificatives* [1], et sans avoir exprimé mes doutes au sujet de l'authenticité de deux mots célèbres cités par M. Kervyn de Lettenhove. Le premier de ces mots est celui que le duc de Guise mourant aurait adressé (p. 126) à l'amiral de Coligny. sans toutefois le nommer : « Et vous qui êtes l'auteur de ma mort, je vous pardonne ». Ce cri accusateur, ce cri terrible, on le trouve dans une lettre écrite par l'ambassadeur de Philippe II, le 27 février 1563, et conservée aux Archives de Bruxelles. Mais Chantonay ne répétait-il pas là un de ces bruits qui circulent si vite à l'occasion de tout grand événement, quand toutes les imaginations sont frappées et admettent avec tant de facilité les récits les plus contestables? Ce qui m'encourage le plus à regarder l'exclamation du moribond comme un *on dit* sans valeur, c'est qu'un témoin auriculaire a minutieusement recueilli ses *novissima verba*, l'évêque de Riez, Lancelot de Carle, et que dans ce *Recueil des derniers propos que dit et teint feu tres illustre prince messire François de Lorraine,* etc. [2], on chercherait en vain l'apostrophe à Coligny.

Entre Chantonay, qui n'a rien su que par voie indirecte, et Lancelot de Carle qui, comme il nous l'apprend lui-même, entendit tout les propos du mourant, il n'est pas permis d'hésiter. — Voici comment M. K. de L. rapporte (p. 259) le second mot, en racontant l'entrevue de Bayonne : « Selon un historien qui tenait ce récit de la bouche du chancelier de Navarre, un enfant de onze ans qui s'était glissé dans le cabinet de la reine-mère sans être aperçu, entendit le duc d'Albe prononcer cette locution proverbiale qu'une tête de saumon valait mieux que celle de cent grenouilles : appel trop évident à des mesures de rigueur contre les chefs du parti huguenot. Cet enfant, c'était le jeune prince de Navarre qui fut depuis Henri IV ». L'historien ou, pour mieux dire, l'*historiographe* qui nous a conservé le mot proverbe du duc d'Albe, est Pierre Matthieu, un des écrivains le moins dignes de confiance que je connaisse, car, frivole rhéteur, il se préoccupe beaucoup plus de l'effet à produire que de l'instruction à donner. L'historiette, déjà suspecte par le manque absolu d'autorité du narrateur, est, en outre, de la plus choquante invraisemblance. M. Kervyn de Lettenhove est trop judicieux pour ne pas donner raison à l'incrédulité de

---

1. *Lettre de Charles IX à l'évêque de Limoges* (mai 1562); *Lettre du roi de Navarre au pape* (15 juillet 1562); *Lettre du duc de Guise au duc de Wurtemberg* (24 juillet 1562); *Lettre de Coligny à son frère le seigneur d'Andelot* (3 août 1562); *Lettre de Jean d'Hembyze à la duchesse de Parme* (11 août 1566); *Lettre de Charles IX au comte de Tende* (11 septembre 1566). Ces documents proviennent de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, des Archives de Simancas, des Archives de Bruxelles.

2. Voir une petite étude bibliographique intitulée : *Des diverses éditions de l'opuscule de Lancelot de Carle sur les derniers moments du duc de Guise,* dans l'*Appendice des vies des prêtres bordelais et périgourdins par Guillaume Colletet,* 1873, in-8°, pp. 25-29.

son humble critique et pour ne pas rejeter une anecdote qui fait une petite tache dans son beau travail.

T. DE L.

VARIÉTÉS

Lettres inédites de Lanthenas et de Roland.

J'ai trouvé au clos de la Platière, maison qui appartenait à mon trisaïeul M. Roland, dans une brochure ayant pour titre : *Bases fondamentales de l'Instruction publique et de toute constitution libre ou moyens de lier l'opinion publique, la morale, l'éducation, l'enseignement, l'instruction, les fêtes, la propagation des lumières et le progrès de toutes les connaissances au gouvernement national républicain,* par F. Lanthenas, médecin député à la Convention nationale, et membre de son comité d'instruction publique, à Paris. De l'imprimerie du Cercle social (20 mars 1793). L'an deuxième de la République, 190 pp. Imprimé par ordre de la Convention nationale, les lettres et notes suivantes :

« Monsieur et Cytoyen,

« C'est sous la sauvegarde d'une amitié cimentée avec mon frère depuis longues années, que je prends la liberté de vous écrire ; vous m'y avés vous-même authorisé en m'invitant par v^e^ d^re^ à m'adresser avec confiance à vous, dans tout ce que vous pourriez m'obliger. Je me vois privé des lettres de mon frère, votre amy, et cella depuis q. q. temps, quoique je lui aye écrit, et même des lettres de conséquence, ses *(sic)* dernières ; j'ai cru y appercevoir un stile qui ne lui était pas commun, je le crois devoré d'un noir chagrin, et même l'âme affectée. Je crois, cytoyen, ne pouvoir mieux m'adresser qu'à vous, dépositaire depuis si longtemps de ses plus secrettes pensées, son amy intime (car je vous crois le seul, qui ayiés sçu gagner et mériter sa confiance), il ne peut se faire qu'il ne vous ait ouvert son âme et confié ses peines.

« Je veux éloigner de moi la pensée qu'il soit malade ; si cella estoit, quoique moi-même convalescent, je volerois à son service pour lui prodiguer mes soins ;

« Il ne se peut faire que vous, ou Madame votre épouse, ne soyiés les dépositaires de ce qui le chagrine, veullés, je vous en prie, m'en instruire, et luy rendre à cet égard les soins nécessaires.

« Permettez que je profitte de l'occasion, pour prier votre respectable épouse de vouloir recevoir mes homages ; je n'ai point perdu de vue la manière intéressante et la délicatesse dont elle se servit à Lyon, pour procurer à mon fils l'honneur de sa connoissance, je vous prie

cytoyen, de vouloir être auprès de Madame, l'interprète des sentiments du frère de votre amy ;

« J'ai eu l'avantage, au nom de feu mon père, de vous recevoir dans son hermitage ; aujourd'huy, come propriétaire, quel plaisir n'aurois-je pas de vous y recevoir et y philosopher avec vous et mon frère. J'aurois celuy de posséder le vertueux Roland, et de luy rendre vocalement la justice, que luy ont refusé a ses vertus les... j'ay l'honneur d'être respectueusement,

Cytoyen

Votre très humble serv[r]
et frère
LANTHENAS ainé.

Au Puy, ce 8 février 1792.
2[e] la république.

La lettre a été envoyée par M. Roland à M. Lanthenas, député à la Convention, hôtel de l'intérieur avec cette note au dos :

« Quoique logé près de six mois sous le même toit, je vous ai très peu vu, je n'ai été nullement au courant de vos pensées ; seulement, j'ai été informé que nous différions toujours davantage d'opinions : d'après cela, il me serait impossible de répondre d'une manière satisfaisante à M. votre frère; je ne puis lui mander que ce que je vous mande à vous même, et je ne vois que vous qui puissiez satisfaire à ses questions. Ignorant des faits mêmes, je dois me garantir des conséquences. Je crois seulement, et je le crois fermement que vous êtes à mon égard ce que vous avez voulu être. Si ce n'est pas le fruit d'une mûre réflexion, c'est celui d'une apathie réfléchie : cause et effet, vous avez constamment nourri et fortifié cette disposition qui me semble dans votre croyance avoir fixé votre caractère. Puisse cette disposition d'esprit et de cœur, des choses et des hommes, concourir à votre bonheur !

« R. »

Dans cette lettre se trouvait cette note : « J'ai fait ajouter la feuille *3* à l'exemplaire ci-joint que j'ai effectivement adressé à Roland, ce que j'ai cru devoir être sensible, j'ai désiré qu'il vit par sa lecture, s'il a eu véritablement raison d'abandonner un ami dont la constante amitié datait de dix-huit ans, pour des amis nouveaux, que son élévation seule lui a faits, dont la sotte vanité et la marche insensée, l'enveloppant de toutes leurs sottises, l'ont seules rendu l'objet des persécutions qu'il a souffertes et dont il est encore l'objet.

« F. LANTHENAS. »

Voici ce que répondit Roland :

« Comme je crois Lanthenas de bonne foi, je dois lui dire qu'il est dans l'erreur, et lui démontrer qu'il s'abuse étrangement sur mon compte, sur mes rapports et mes relations, soit qu'il me considère comme homme privé, soit qu'il y ajoute l'idée d'homme public, ou plus plaisamment, ou plus ridiculement, ce qu'il appelle mon élévation.

Veut-il parler de ma vie privée, durant tout mon ministère? Je n'y ai pas fait une connaissance, loin d'y ajouter un ami : c'est donc bien faussement qu'il dit que cette élévation seule m'a fait de nouveaux amis: je défie d'en citer un seul. (Ici onze lignes raturées.) Passons aux relations extérieures, relatives à ma vie publique. J'ai des principes qui ne me furent suggérés par aucune nouvelle connoissance, car ils furent ceux de toute ma vie, et tels ils seront jusqu'à ma mort. Certes, je suis loin d'avoir été dirigé, conduit, par ceux que Lanthenas voudrait indiquer; s'il s'est trouvé quelquefois quelque conformité d'idées entre nous, il n'y eut jamais de ma part, accession de confiance; je ne fus jamais de caractère à jurer *in verba magistri ;* et je défie de citer l'homme qui oserait dire m'avoir influencé.

« Mais pour en venir à notre différence d'opinion politique, elle est grande, et je vais m'en expliquer franchement. Je n'ai jamais cru qu'il y eut deux partis dans l'assemblée, j'y ai vu une grande majorité qui avait le cœur droit, l'âme honnête, la vue du bien, des talents, du patriotisme ; mais des hommes, et c'est le malheur de la chose publique, isolés, sans coalition, agissant d'une manière éparse, montrant une éloquence et de la force partielle, mais une molesse, je dirai même une lâcheté commune, dont j'ai souvent rougi moi-même et qui a plus contribué que tout autre motif à me faire donner ma démission. Assurément, des êtres de cette trempe ne forment pas un parti, ils n'en ont ni le courage, ni l'intrigue ; et encore une fois, c'est le malheur et le très grand malheur de la chose publique, car la force de leurs ennemis, des pillards, des massacreurs ou de leurs apologistes, ne vient que de la faiblesse des amis des lois, de l'ordre, de l'humanité et de la paix. Ce sont ces ennemis et eux seuls qui font un *parti;* et remarquez bien combien il sera à jamais honteux de se joindre à ce parti, je dirai même de ne pas l'écraser, à ceux qui en ont le pouvoir, quand on considère de quel genre d'hommes il est formé, tous hommes d'hier, qui, avant le 10 d'août, n'avaient ni fortune, ni talent, ni recommandation d'aucun genre, sans existence civile ou politique, la plupart chargés de dettes, d'iniquités, d'oprobres, et s'enfonçant toujours dans de nouveaux crimes pour se mettre à couvert des anciens, poursuivant les gens de bien, pour n'être pas poursuivis eux-mêmes. Voilà ce que je sens très vivement; et ce n'est le résultat que de mes propres sentiments, et non celui de la sujétion de personne; comme aussi, je suis très convaincu que je n'ai été et ne suis encore persécuté que par des scélérats et cela uniquement parce que je suis homme de bien. Jugez, d'après cela, ce qu'a dû produire dans mon esprit votre ch. xv, *Esprit actuel de la conversation :* je vous l'avoue franchement, loin de vous avoir concilié aucun esprit, il a irrité tout le monde contre vous : il est en effet écrit sans discussion des principes, sans connaissance des causes, sans égard aux personnes, avec une acrimonie qui marque une violente passion et de tristes préjugés.

« Je reviens à vous. Vous me dites que je vous ai abandonné pour de nouveaux amis. Rappellez-vous donc que c'est vous qui vous êtes éloigné de moi (ici quelques mots rayés), et que je vous en ai souvent fait des reproches. Rapellez-vous donc qu'interpellé dans l'assemblé même, vous avez justifié un mensonge, une infamie, par un silence approbatif; et cela, uniquement par peur, par lâcheté, vous avez abandonné un ami de vieille datte, à l'insolente persécution d'une horde de brigands dont vous craigniez l'influence et c'est à moi que vous osez dire que c'est là de la prudence.

« Non, Lanthenas, la vertu triomphera, dussions-nous tous périr! L'histoire nous vengera; elle me vengera, moi en particulier. Les lâches, les brigands peuvent tuer mon individu; ils ne tueront pas ma mémoire, et quand on n'a mis dans sa conduite, comme je l'ai fait, que l'amour de ses semblables et la gloire de son pays, on peut espérer de partager celle-ci dans la postérité. Croyez que cette horde insensée périra misérablement, et qu'elle sera citée avec horreur, comme la honte et l'oprobre du genre humain.

« Les choses effacées m'étaient purement personnelles, et sans doute trop personnelles. »

La lettre n'est pas signée.

« L. MARILLIER. «

CHRONIQUE

FRANCE. — Un journal hebdomadaire, qui s'intitule *Revue critique de littérature et de musique*, a été récemment l'objet d'une condamnation sévère pour outrage aux mœurs. Nous avons dédaigné d'informer nos lecteurs qu'il n'y avait rien de commun, qu'une partie du titre, entre cette feuille et notre recueil, de même que nous avions jugé inutile, lors de l'apparition de la *Revue critique de littérature et de musique*, de revendiquer notre droit exclusif au titre *Revue critique* mis en vedette. A notre grande surprise, le *Livre*, journal quelquefois sérieux, a signalé, non sans manifester d'ailleurs quelque étonnement, notre condamnation à ses lecteurs, et cette méprise a été, peut-être moins innocemment, reproduite par d'autres. Nous croyons donc devoir déclarer, pour qu'on n'en ignore ou qu'on n'ait pas l'air d'en ignorer, que la vraie *Revue critique* n'a eu aucun démêlé avec la justice, et notre éditeur va prendre des mesures pour faire cesser une homonymie que nous avions cru pouvoir tolérer comme inoffensive, mais qui devient compromettante.

— Notre collaborateur, M. Emile RUELLE, vient de faire paraître à la librairie Firmin Didot le « Compte-rendu non officiel » du Congrès européen d'Arezzo pour l'étude et l'amélioration du chant liturgique, suivi d'un appendice bibliographique. Ce compte-rendu a été rédigé sur des notes que M. Ruelle a recueillies pendant les séances du Congrès, tenu en septembre 1882. L'épigraphe adoptée par l'auteur *(Nullius addictus jurare in verba magistri)* est confirmée par cette déclaration, placée dans la note préliminaire : « Historien aussi complet et aussi impartial que possible,

je n'aurai pas à prendre parti dans les questions qui divisent soit les théoriciens, soit les praticiens du chant ecclésiastique. Mon rôle se borne à reproduire, d'après mes notes, des débats intéressants par eux-mêmes, et à faire en sorte que cet exposé profite à la science. » Le chapitre xv du *Micrologus* de Gui d'Arezzo, traduit en français *in-extenso* (pp. 38-40), est d'une grande importance pour la question de l'exécution musicale telle que l'entendait le moine de Pompose. (Prix 3 fr.)

— Un de nos collaborateurs nous écrit de Rome pour rectifier et compléter un renseignement donné par M. Albert Martin dans un des derniers numéros de la *Revue* (n° 8, p. 149) sur le nombre des mss. grecs de la Bibliothèque Vaticane. Les chiffres officiels qui lui ont été fournis par M[gr] Ciccolini, préfet de la Bibliothèque, sont les suivants : *Fonds Vatican*, 2290 (chiffre dans lequel les mss. de Fulvio Orsini entrent pour 139); *fonds Ottoboni*, 470 ; *fonds de la Reine*, 183 ; *mss. de Pie II*, 55 ; *fonds d'Urbin*, 163 ; *fonds Palatin*, 398 ; soit un total de 3,559 mss. grecs. Le chiffre exact est donné par M. Omont dans son rapport à M. Delisle, dont un extrait a été imprimé dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XLIV.

— Vient de paraître chez Champion : Girart de Roussillon, *Chanson de geste*, *traduite pour la première fois* par M. Paul Meyer. In-8°, ccxxxiv-331 p. Il n'existe pas, à proprement parler, d'édition du poème de Girart de Roussillon, mais les manuscrits qu'on en possède ont été publiés séparément. C'est en combinant ces divers mss., dont un seul malheureusement est complet, que M. Meyer a constitué pour son usage le texte dont il offre actuellement la traduction. Ce texte repose essentiellement sur les mss. d'Oxford (le seul complet) et de Londres; le ms. de Paris jadis publié par M. Fr. Michel et par M. Hoffmann ne vient qu'en seconde ligne, bien qu'il offre çà et là de bonnes leçons. La langue de ce poème, qui a dû être rédigé sur les confins de la langue d'oïl et de la langue d'oc, vers le nord du Limousin, présente de nombreuses difficultés. Le traducteur n'a pu les surmonter toutes; il appelle, dans ses notes, l'attention des philologues compétents sur les passages dont il n'a pas réussi à pénétrer le sens. M. Meyer s'est surtout attaché, dans son introduction, à faire l'histoire de la légende de Girart de Roussillon, en prenant pour point de départ l'histoire du comte Girart, qui vivait au ix[e] siècle, et qui est le prototype du Girart de Roussillon épique. Il a, le premier, fait usage d'un certain nombre de chartes émanant du comte Girart, qui, bien que publiées depuis longtemps dans un livre presque célèbre, le catalogue des mss. de la Laurentienne par Bandini, étaient restées inconnues à tous ceux qui se sont occupées de ce personnage. Indépendamment du poème dont il a donné la traduction, M. Meyer a classé et étudié tous les romans en vers et en prose, dont Girart de Roussillon a été le héros jusqu'au xv[e] siècle, s'attachant à discerner les éléments à l'aide desquels ils ont été composés. Il a fait connaître notamment un roman de Charles Martel, composé en 1448, et, selon toute apparence, pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dont l'unique ms. se trouve à la Bibliothèque royale de Belgique. Il a publié toutes les rubriques, et d'assez long fragments du premier volume de ce roman, montrant que cette composition avait pour base le poème de Girart de Roussillon et un autre roman qu'on peut considérer comme perdu. C'est pour la première fois que la légende de Girart de Roussillon est étudiée dans son ensemble et qu'une des œuvres poétiques les plus importantes du moyen âge est rendue accessible au public.

— On annonce la prochaine apparition de la *Revue poitevine et saintongeaise* fondée à Niort par M. Ed. Lacuve, imprimeur, avec le concours de M. J. Berthelé, archiviste du département des Deux-Sèvres, et de M. Th. Arnauldet, bibliothécaire de la ville de Niort. Cette revue, qui sera mensuelle, comprendra : 1° des articles d'ac-

tualité; 2° une chronique très détaillée (Sociétés savantes, musées, monuments, découvertes, fouilles, nouvelles diverses, nécrologie); 3° des comptes-rendus bibliographiques (livres et écrits périodiques); 4° des articles de fonds sur des sujets divers d'histoire d'archéologie, de beaux-arts ou de littérature. Parmi les érudits qui ont promis leur active collaboration au nouveau recueil, nous citerons MM. L. Audiat, président de la Société des Archives historiques de Saintonge, M. A. Letelié, ancien président de l'Académie littéraire de La Rochelle, M. G. Musset, bibliothécaire de la ville de La Rochelle, M. Alfred Richard, archiviste du département de la Vienne, etc. Signalons comme une rare particularité cette libérale promesse du fondateur : « *La Revue offre* à ses collaborateurs un tirage à part de leurs articles ».

— Un de nos collaborateurs, répondant à l'appel adressé aux lecteurs de la *Revue critique* par M. H. Gaidoz dans sa curieuse note sur *le nom de Chanzy* (n° du 4 février, p. 113), nous écrit que le *Dictionnaire des postes* n'indique aucune localité portant le nom de *Chanzey*; on ne trouve dans ce recueil que l'indication d'une localité appelée Chanzy située dans le département de Saône-et-Loire et qui appartient à la commune de Ligny, canton de Semur, arrondissement de Charolles.

— Viennent de paraître : *Mémoires de Bonbonnoux, chef camisard et pasteur du désert, en Cevennes*. In-4° sur très beau papier tiré à 250 exemplaires numérotés. L'*achevé d'imprimer* à Anduze par Alfred Castagnier est du 6 décembre 1883. Le volume, dédié « à la mémoire vénérée de Jeanne Bonbonnoux, petite-nièce de Jacques Bonbonnoux » par J. Vielles, pasteur de l'Eglise réformée, est précédé d'une *Introduction* de 23 pages et suivi de *Notes topographiques et historiques*. Voici, comme échantillon, la note consacrée à la ville d'Anduze : « chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Alais. Cette petite ville fut pendant plus de deux siècles le véritable boulevard du protestantisme. Dès 1560 l'église de Notre-Dame était convertie en temple. En 1621 Rohan établissait à Anduze son quartier-général. En 1702-1703 Cavalier et Rolland y recrutèrent de nombreux Camisards; on y montre encore la maison où Cavalier fut garçon boulanger. Le 25 octobre 1702 les têtes du malheureux Laporte et de ses douze compagnons, morts à Témelac, furent exposées sur le pont d'Anduze ».

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 22 février 1884.

M. Gaston Paris lit un mémoire intitulé : l'ART D'AIMER AU *moyen âge*. C'est un fragment d'un travail plus étendu, qui doit prendre place dans un prochain volume de l'*Histoire littéraire de la France*, et qui sera consacré à une étude générale des imitations et traductions françaises d'Ovide au moyen âge. Le plus ancien traducteur français de l'*Art d'aimer* est Chrétien de Troyes; sa version ne nous est pas parvenue. M. Paris énumère et apprécie successivement les œuvres des divers traducteurs qui sont venus après lui : maître Elie, de Paris; l'auteur de la *Clef d'amour*, dont on ignore le nom; Jacques d'Amiens, etc. Ces divers auteurs ont traduit ou paraphrasé l'*Art d'aimer*, en vers. Quand ils ont rencontré, ce qui arrivait très fréquemment, des allusions aux mœurs et usages de l'ancienne Rome, qui ne pouvaient être comprises des lecteurs pour lesquels ils écrivaient, ils ont essayé avec plus ou moins de succès de substituer aux expressions et aux idées d'Ovide des équivalents empruntés aux habitudes de la société de leur temps. Il en résulte que ces poèmes sont parfois intéressants à consulter pour l'histoire des mœurs, particulièrement pour l'histoire du costume. M. Paris termine sa lecture en signalant une traduction en prose de l'*Art d'aimer*, accompagnée d'un commentaire, qui est curieux surtout par l'ignorance profonde qu'y manifeste l'auteur sur tout ce qui concerne l'histoire et la mythologie antiques. Les erreurs dont fourmille ce commentaire n'en ont pourtant pas empêché le succès, car on possède deux manuscrits copiés l'un et l'autre environ un siècle après que l'ouvrage avait été composé.

M. Philippe Berger achève sa communication sur les stèles puniques rapportées de Sousse, l'ancienne Hadrumète, par M. l'abbé Trichidez.

Ces stèles, dont aucune ne porte d'inscription, sont un des rares débris de l'art carthaginois qui nous soient parvenus. L'une d'entre elles représente deux cariatides qui supportent un riche entablement, formé d'une rangée de fleurs et de boutons de lotus, surmontés du disque ailé du soleil, entouré de serpents; une large corniche d'uræus couronne l'édicule. Les cariatides forment la partie la plus originale de cet ensemble : d'une colonne élégante, à la base arrondie, entourée de feuilles d'acanthe, sort le buste d'une déesse, qui porte dans ses mains ramenées sur sa poitrine une étoile et un croissant. Le tout trahit, selon M. Berger, une influence égyptienne très marquée; ces cariatides rappellent les colonnes des monuments égyptiens dans lesquelles le chapiteau est formé par la tête de la déesse Hathor. Ici, la déesse représentée est probablement Tanit. M. Berger pense d'ailleurs, avec MM. Guillaume et Perrot, que ce petit portique doit être la copie d'un monument réel, dans lequel les colonnes étaient sans doute de métal.

D'autres stèles représentent de petits cippes accouplés trois par trois et reliés par une base commune; le cippe du milieu est toujours plus grand que les deux autres. M. Berger voit dans ces assemblages de cippes un emblème des triades divines qui formaient, selon Polybe, le fond de la religion carthaginoise. Dans quelques stèles, les triades de cippes sont elles-mêmes groupées par trois et forment une ennéade.

Ces stèles, qui ont été trouvées en 1867 dans les fondations de la nouvelle église de Sousse, proviennent sans doute d'un temple phénicien construit sur le même emplacement. On a trouvé au même endroit un grand nombre d'urnes remplies de cendres. Celles-ci ne peuvent remonter qu'à l'époque romaine, car jamais les Phéniciens n'ont pratiqué la crémation. Il semble que les Romains, une fois établis dans le pays, aient employé d'anciennes stèles phéniciennes pour en recouvrir leurs sépultures. Mais c'est là un point qui n'est pas encore suffisamment éclairci.

M. Léopold Hervieux, continuant la lecture de sa *Notice historique et critique sur les fables latines de Phèdre et de ses anciens imitateurs directs et indirects*, passe en revue les dérivés indirects du fabuliste romain. Il examine d'abord ceux qui dérivent entièrement de l'œuvre de Phèdre. Ce groupe, suivant lui, comprend cinq collections de fables en prose et deux en vers. Il s'attache à démontrer que l'auteur de la première des deux collections en vers, qu'on appelle ordinairement l'anonyme de Névelet, était Walter l'Anglais, chapelain de Henri II Plantagenet. Quant à la seconde collection, qui ne nous est connue que par deux manuscrits conservés tous deux en Angleterre, elle se compose de cinquante-deux fables rimées, divisées en quatrains, dont les quatre vers finissent par une même rime. Passant ensuite aux dérivés indirects, issus tant de Phèdre que d'autres sources, M. Léopold Hervieux signale huit ouvrages en prose et un en vers. Les plus importants des dérivés en prose sont : la collection qu'il appelle le *Romulus* de Marie de France, celle de 136 fables qu'il considère comme un dérivé de ce *Romulus*, l'œuvre plus originale du moine cistercien Odo de Sherrington et l'abrégé de cette œuvre dû à l'évêque de Rochester, Jean de Schepei. Il termine sa lecture par quelques mots sur l'ouvrage en vers, qui se compose de 42 fables, écrites en distiques élégiaques par le moine anglais Alexandre Neckam. Il ajoute, en terminant, que toutes les collections de fables signalées dans sa notice viennet d'être publiées par lui avec une étude historique et critique, à la librairie Firmin Didot.

Ouvrages présentés : — par M. Maury : Rayet (Olivier), *Monuments de l'art antique*, 6e livraison; — par M. Oppert : Rosny (Léon de), *Codex Cortesianus (manuscrit yucatique)*; — par M. de Vogüé : Boislisle (A. de), *Histoire de la maison de Nicolaï*, pièces justificatives, t. Ier; — par M. Muller : Harrisse (Henry), *les Corte-Real*.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 13 février.

La plus grande partie de la séance est occupée par des questions administratives.

A la fin de la séance, M. Paul Allard, associé correspondant à Rouen, met sous les yeux de la Société une coupe en terre cuite rouge, trouvée près d'Arras en 1848. Cette coupe porte sous le pied un *graffito* de lecture difficile. M. Allard propose une lecture et une explication sur laquelle il demande l'avis de la Société.

H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.



tian, Zur naturwissenschaftlichen Behandlung der Psychologie durch und die Völkerkunde. (Spitta : 7 essais,) — Nève, Les époques littéraires de l'Inde. (A. Weber : exposition aisée et élégante qu'il faut recommander au grand public.) — L. Wagner, Miklosich u. die magyarische Sprachwissenschaft. (« Festschrift » pour le jubilé du plus grand slaviste de notre temps.) — Quattuor Evangeliorum versionis palaeoslovenicae codex Marianus glagoliticus, characteribus cyrillicis transcriptum ed. Jagic. (A. Brückner : publication très importante.) — Ruete, Die Correspondenz Ciceros in den Jahren 44 und 43. (Holm : témoigne d'un grand soin et d'une profonde connlaissance de l'époque.) — Commentationes philologae Jenenses edid. Seminarii philologorum Jenensis professores. II. (Dittenberger : 5 dissertations dont notre Chronique a donné les titres.) — Wisser, Zu Spervogel, der Archetypus von A C. (Strobl.) — Les continuateurs de Loret, Lettres en vers de La Gravette de Mayolas, Robinet, Boursault, Perdou de Subligny, Laurent et autres 1665-1689 p. p. J. de Rothschild. I et II. (Oelsner.) — E. Rey, Les colonies franques de Syrie au xiie et au xiiie siècles. (Herquet : très louable.) — Frary, D. e Nationalgefahr. — Ruge, Geschichte des Zeitalters der Entdeckungen. (Partsch : livre très solide, qui est le résultat d'un travail consciencieux et intelligent.) — J. von Führichs Briefe aus Italien an seine Eltern. 1827-1829. — Wolozkoi, Das Gewehrfeuer im Gefecht, Beitrag zur Psychophysik, uebersetzt aus dem russischen von Eug. Revensky. (Curieux.)

Theologische Literaturzeitung, n° 3, 9 février 1884 : Διδαχὴ τῶν ἀποστολῶν ed Bryennios. (Ad. Harnack). — Riehn, Zur Revision der Lutherbibel, ueber die messianischen Stellen des Alten Testaments. (Guthe). — Budde, Die biblische Urgeschichte, gen. I-12, 5, untersucht, Anhang : die älteste Gestalt der biblischen Urgeschichte, versuchsweise wiederhergestellt, hebräischer Text und Uebersetzung. (Kautzsch). — Ziegler, Bruchstücke einer vorhjeronymianischen Uebersetzung des Pentateuch, aus einem Palimpseste der Hof-und Staatsbibliothek zu München zum ersten Male veröffentlicht. (O. von Gebhardt). — Westcott, The historic faith, short lectures on the apostle's creed. — Röhm, Confessionelle Lehrgehensätze. — Mehlhorn, Grundriss der protestantischen Religionslehre. (Kattenbusch). — Bender, Reformation und Kirchenthum ; Krüger, Luther und Bender ; Bärthold, Professor Benders Festrede und das christliche Lebensideal. (Gottschick). — Reinkens, Lessing ueber Toleranz. (Wächtler). — Baur, Geschichts und Lebensbilder aus der Erneuerung des religiösen Lebens in den deutschen Befreiungskriegen. I.

REVUE D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DE M. LE Dr HAMY

La REVUE D'ETHNOGRAPHIE, paraît tous les deux mois par fascicules in-8 raisin, de 5 à 6 feuilles d'impression, richement illustrés.

Prix de l'abonnement annuel : Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. 50. — Etranger, 30 fr. — Un numéro, pris au bureau, 5 fr.

La REVUE D'ETHNOGRAPHIE, fondée en 1882, a publié les articles suivants :

Première année (1882.) Mémoires originaux : L. de Cessac, Observations sur des fétiches de pierre sculptés en forme d'animaux, découverts à l'île de S.-Nicolas (Californie). — L. de Cessac, Renseignements ethnographiques sur les Comanches. — J. E. de la Croix, Etude sur les Sakaies de Pérak, presqu'île de Malacca. — E. Dulhousset, Les initiateurs de l'art oriental, étude d'ethnographie artistique. — E. Dulhousset, Les arts décoratifs au Petit-Tibet et au Cachemire. — E. Fégueux, Les ruines de la Quemada. — E. T. Hamy. Note sur les figures et les inscriptions gravées dans la roche à El Hadj Mimoun, près Figuig. — E. T. Hamy, La croix de Teotihuacan, au Musée du Trocadéro. — A Landrin, Ecriture figurative et comptabilité en Bretagne. — Fr. Lenormant, Les *Truddhi* et les *Specchie* de la terre d'Otrante. — Fr. Lenormant, Quelques considérations sur l'ethnographie ancienne des deux bassins méditerranéens à propos d'une découverte faite à S. Cosimo. — Ern. Martin. Les funérailles d'une impératrice de Chine. — J. Montano, Quelques jours chez les indigènes de la province de Malacca. — J. Moura, Le Cambodge préhistorique. — A. Peney, Mémoires sur l'ethnographie du Soudan Egyptien : I, Le Sennar ; les Turcs au Soudan ; II, Le Kourdofan. — A. de Quatrefages, Nouvelles études sur la distribution géographique des Négritos et sur leur identification avec les Pygmées asiatiques de Ctésias et de Pline. — A. Retzius. Ethnographie finnoise. L'écorce du bouleau et ses divers usages. — G. Révoil, Notes d'archéologie et d'ethnographie recueillies dans le Çomal. — A. T. de Rochebrune, De l'emploi des mollusques chez les peuples anciens et modernes. I. Mollusques des sépultures du Bas-Pérou. — Dr Scheube, Le culte et la fête de l'ours chez les Aïnos. — P. Schumacher, L'âge de pierre chez les Indiens Klamaths. — R. Verneau, Les inscriptions lapidaires de l'archipel canarien. — *Variétés. Revues et Analyses. Académies et Sociétés savantes. Expositions, collections et musées. Correspondances. Nouvelles. Questions. Réponses. Nécrologie. Bibliographie.*

Deuxième année (1883). Nos I-IV. A. Carre, Les Sirènes de Joal et de Portudal, côte occidentale d'Afrique. — H. Tarry, Excursion archéologique dans la vallée de l'Oued Mya. — Alex. Bertrand, Les Troglodites. — D. Charnay, Exploration des ruines d'Aké. Yucatan. — A. de Quatrefages, Etude sur quelques monuments et constructions préhistoriques, à propos d'un monument mégalithique de l'île de Tonga-Tabou. — C. E. de Ujfalvy, Les Aryens au nord et au sud de l'Hindou-Kouch. — T. Maler, Notes sur la basse Mixtèque. — H. Duveyrier, La confrérie religieuse de Sidi Mohammed ben Ali es-Senousi. — E. T. Hamy, Note sur une inscription chronographique de la fin de la période aztèque, appartenant au Musée du Trocadéro. — H. Duveyrier, Isedraten et le schisme ibadite. — G. Duloup, Huit jours chez les M'Bengas. — Alex. Bertrand, L'introduction des métaux en Occident. — Deniker, Les Ghiliaks d'après les derniers renseignements. — A. T. de Rochebrune, De l'emploi des mollusques chez les peuples anciens et modernes II. Mollusques des sépultures de l'équateur et de la Nouvelle-Grenade. — H. Ten Kate, Quelques observations ethnographiques recueillies dans la presqu'île californienne et en Sonora — Baron L. de Vaux, Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie. — *Variétés, Revues et Analyses. Académies et Sociétés savantes, Expositions, collections et musées. Correspondances. Nouvelles. Questions. Réponses. Nécrologie. Bibliographie.*

Le no V va paraître. Le no VI paraîtra le 31 décembre.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 11 Dix-huitième année 10 Mars 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 616, 23 février 1884 : More Leaves from the Journal of a Life in the Highlands from 1862 to 1882. — Schuyler, Peter the Great. 2 vols. (Sujet traité avec beaucoup de soin, et où l'auteur a mis ses matériaux en œuvre avec beaucoup de jugemen.) — Green, The High Alps of New Zealand, or a Trip to the glaciers of the Antipodes, with an Ascent of Mount Cook. — Herbert A. Giles, Gems of Chinese Literature. — Jacob Grimm, Teutonic Mythology, translated from the fourth edition, with notes and appendix, by J. S. Stallybrass, III. — Atkinson, Quarter Sessions Records, the North Riding Record Society, vol. I. 1. — Curci, Il Vaticano Regio Tarlo Superstite della Chiesa Catholica, Studii dedicati al Giovane Clero ed al Laicato Credente. — New editions of historical books : Fytte, A history of modern Europe. I. 1792-1814, etc. — « Furry-day » at Helstone (W. Skeat.) — « The Riverside Shakspeare » (White). — Albrecht von Haller (Th. Hancock). — Comparative mythology. (Lang et Leaf.) — Clan Poetry. (Posnett.) — Romanes, Mental Evolution in Animals, with a posthumous essay on Instinct, by Ch. Darwin. (Grant Allen.) — « Antimony ». (L. L. Bonaparte.) — An unwritten english guttural. (E. Wilson.) — The topography of ancient Rome : Parker, The Via Sacra; Shadwell, Architectural History of Rome; Dyer, The city of Rome; Westropp, Early and Imperial Rome. (Pelham.) — The Exhibition of the Royal Scottish Academy. — Exploration of the tumulus ot Marathon. (H. Schliemann.) — The destruction and preservation of Egyptian monuments. (Am. B. Edwards.)

The Athenaeum, n° 2939, 23 février 1884 : George Eliot, Essays. — Rein, Japan, Travels and Researches undertaken at the cost of the prussian government. — Griffiths, The Chronicles of Newgate. — H. B. Forman, The poetical works and other writings of John Keats. (Edition Vaicorum d'un très grand intérêt, fort recommandable par le soin donné aux détails). — « The black buoy » (Ready). — Wills and inventories at Chester. (Fischwick) — Shakspeare and Italian Law. (Coote.)

Literarisches Centralblatt, n° 9, 23 février 1884 : Dorner, Kirche und Reich Gottes. — Caspari, Lotze in seiner Stellung zu der durch Kant begründeten neuesten Geschichte der Philosophie. — Willems, Le Sénat de la république romaine II. Les attributions du Sénat. (Livre excellent.) — Dahn, deutsche Geschichte I. Bis zum Jahre 476. (Très louable) — Dove, deutsche Geschichte. I, 1740-1745. (Rien de nouveau et d'inédit, mais jugement sûr et sans prévention, bonne étude d'ensemble qui n'est jamais ennuyeuse.) — Erler, Deutsche Geschichte von der Urzeit bis zum Ausgang des Mittelalters in den Erzählungen der Geschichtschreiber. II. Aus der Kaiserzeit. — Grünhagen, Geschichte Schlesiens, I° Lieferung. — Zwiedineck-Südenhorst, Die Politik der Republik Venedig während des dreissigjährigen Krieges. I. von der Verschwörung zu Venedig 1618 bis zum Abschluss der Liga mit Frankreich u. Savoyen. 1623. (Travail instructif et digne de grands éloges.) — Ch. Schefer, Chrestomatie persane à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales vivantes. (Très bon.) — Lucian Müller, Quintus Ennius, eine Einleitung in das Studium der römischen Poesie. (Clair, animé, original, reconstitue les Annales avec beaucoup de sagacité et de sens poétique, toujours la même polémique.)

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 10 mars — 1884

50. — **Etude sur l'histoire d'Ethiopie,** par René Basset, chargé de cours à l'école supérieure des lettres d'Alger. Paris, Ernest Leroux, 1882. 15 francs.

La langue éthiopienne n'est pas de tous les idiomes sémitiques celui qui présente le plus d'intérêt. Sa littérature se compose, en grande partie, de livres théologiques (la bible, les vies de saints, quelques livres apocryphes, des homélies, etc.) ; de pareils ouvrages ne manquent pas d'intérêt à certains points de vue, mais quel courage ne faut-il pas à ceux qui, connaissant deux ou trois langues sémitiques, veulent avoir des notions d'éthiopien, pour débuter dans l'étude de cette langue par *les prières de l'office du matin* ou par quelque homélie traduite du grec ? La littérature éthiopienne n'est pourtant pas aussi deshéritée qu'on paraît le croire généralement ; elle contient de nombreux écrits historiques dont personne malheureusement ne s'occupe. Ces textes sont, il est vrai, d'une époque récente ; ils renferment des fautes et des incorrections, on y trouve un grand nombre de mots amhariques. Quoi qu'il en soit, ils représentent une période inconnue de la langue, ils permettent de contrôler Bruce et les écrivains occidentaux qui seuls, jusqu'à présent, nous ont fait connaître l'histoire de l'Ethiopie et ils intéresseraient peut-être plus la plupart de ceux qui s'occupent de langues sémitiques que les ouvrages théologiques. Le temps où l'étude des langues orientales était considérée comme un complément des études bibliques est passé depuis longtemps.

M. Basset a donc eu une heureuse inspiration en publiant, malgré sa sécheresse et son peu d'intérêt, le texte d'une chonique contenue dans le manuscrit 142 de la Bibliothèque nationale de Paris et en y ajoutant une traduction et des notes fort intéressantes. Cette chronique, ou pour mieux dire cette compilation, a dû être rédigée, ainsi que le détermine M. B., sous le règne d'Iason II, successeur de Bakafa (1729-1753), mais elle renferme des fragments empruntés à des ouvrages antérieurs.

Jusqu'au règne de Lëbna-Dëngël, le texte ne contient que des noms propres ou de courtes notices ; à partir de Lëbna-Dëngël, il présente un

certain intérêt, malgré le grand nombre d'erreurs et d'omissions que l'on trouve à chaque page. Il est intéressant, par exemple, de comparer le récit des premières années du règne d'Asnâf-Sagad dans la chronique publiée par M. B. et dans la relation du patriarche Bermudez. Par contre, le règne de Sëltan-Sagad renferme un grand nombre d'omissions singulières; les prétentions des Jésuites, les révoltes et les calamités qui furent causées par leur influence néfaste à la cour du roi sont si sommairement et si mal exposées que, sans les auteurs occidentaux, il serait impossible d'avoir une idée même générale des événements de ce règne. Il est bien question, dans quelques passages, de guerres et de révoltes qui eurent lieu *au sujet des Francs,* mais la cause des malheurs du peuple à cette époque, c'est-à-dire les exigences des Jésuites et le désir du roi de convertir la nation au culte catholique romain, n'est indiquée nulle part avec précision. L'auteur fait mention de l'arrivée d'Alphonse Mendez qu'il traite même de patriarche, et, chose singulière, il oublie de dire que ce patriarche n'était qu'un intrus aux yeux du parti national qui finit par triompher. Il est vrai que la fin du règne de Sartsa-Dëngël et les règnes de Yaqob et de Za-Dëngël ne nous sont pas parvenus et que les deux folios manquant pouvaient contenir quelques renseignements sur l'arrivée et les faits et gestes des Jésuites; mais, les événements du règne d'Asnaf-Sagâd sont racontés d'une manière si confuse, qu'il est évident que cette partie de la chronique a été copiée sur un texte très postérieur et sans valeur historique.

M. B. a ajouté à sa traduction des notes historiques, chronologiques, géographiques et bibliographiques extrêmement bien faites qui présentent un réel intérêt et rendent même intelligible le récit de certains événements racontés avec trop de sécheresse dans la chronique. On trouve dans sa traduction un certain nombre de fautes et d'omissions, mais, sur un sujet aussi nouveau, l'erreur est plus qu'excusable; nous nous contenterons donc d'en signaler quelques-unes.

Page 104, l. 7 et 8, M. B. traduit *le Safalam Robel (Ruben)* et indique dans une note que Robel était gouverneur d'une forteresse, mais il oublie de donner le sens de *sâfalam ;* ce mot qui s'écrivait aussi sâhhfalâm était, d'après Ludolf, le titre des gouverneurs de l'Amhara, du Damot et du Choa.

Page 104, ligne 10, après les mots *arriva dans le Daouâro,* ajoutez *le 12 de yakatit, comme nous l'ont appris les gens de ce pays.*

Page 110, ligne 3, au lieu de *comme un lion terrible et un ours magicien*, traduisez *comme un lion terrible et une ourse qui a des petits* (le mot *hharâs* doit être lu par un *hharm*).

Page 112, au lieu de *on vit la miséricorde du Seigneur qui fortifia ses serviteurs et leur roi Asnâf-Sagad encore jeune, qui les fit se rencontrer avec leur ennemi et les regarder face à face, alors qu'ils craignaient et tremblaient en entendant prononcer son nom : du temps qu'il était dans le Chaoud et les chrétiens dans le Tigré, ceux-ci*

étaient abattus toutes les fois qu'il marchait contre eux. Lorsque la miséricorde du Seigneur jeta un regard sur eux, ils se rirent et se raillèrent du musulman, traduisez : *On vit la miséricorde du Seigneur qui fortifia ses serviteurs et leur jeune roi Asnaf-Sagad et qui leur permit de s'approcher et de regarder (Gragne) face à face. Est-ce qu'auparavant ils ne restaient pas pleins de terreur et tremblants en entendant prononcer son nom? Lorsqu'il* (Gragne) *était dans le Chaoua et les chrétiens dans le Tigré* (provinces situées bien loin l'une de l'autre aux deux extrémités de l'empire), *ils étaient abattus comme s'il* (Gragne) *s'était précipité sur eux ; mais lorsque la miséricorde du Seigneur jeta un regard sur eux, ils se rirent et se raillèrent du musulman.* L'auteur veut dire que les chrétiens qui, auparavant, tremblaient de peur lorsqu'ils étaient à un bout de l'Abyssinie et Gragne à l'autre bout, osèrent, par la miséricorde divine, se mesurer avec lui et le regarder face à face.

Nous pourrions citer d'autres fautes, mais ce que reprochons le plus à M. B., c'est de n'avoir ajouté à son ouvrage aucun glossaire pour les mots étrangers ou inconnus et les noms de villes, de pays et de régions qui se trouvent dans le texte. Une traduction assyrienne sans commentaire ni glossaire doit être regardée comme nulle et non avenue; il en est de même, à un moindre degré, pour la traduction d'un texte historique éthiopien. Celui qui nous occupe contient beaucoup de mots inconnus (amhariques et autres) et il est évident qu'un glossaire de ces mots, tout en ne coûtant que peu de peine à M. B., eût été utile aux philologues; il eût même permis à M. B. de prouver l'exactitude de sa traduction, au lieu de bénéficier, dans certains passages, de l'ignorance du lecteur. Il en est de même des notes géographiques et historiques qui sont remarquablement bien faites, mais que les futurs traducteurs des chroniques éthiopiennes ne pourront que difficilement consulter, faute d'index.

Espérons, en terminant, que la tentative de M. B. sera imitée et que d'ici à peu l'on commencera à étudier sérieusement les chroniques éthiopiennes et la langue en laquelle elles sont rédigées ; il serait à désirer que l'histoire des rois d'Abyssinie fût connue par d'autres que par Bruce et les voyageurs européens.

H. POGNON.

---

51. — **Extraits de Lucrèce,** précédés d'une étude sur la poésie, la philosophie, la physique, le texte et la langue de Lucrèce, par Henri BERGSON, ancien élève de l'école normale supérieure, professeur agrégé de philosophie au lycée de Clermont-Ferrand. Paris, Delagrave, 1884.

I

M. Bergson a pris connaissance de quelques-uns des principaux ouvrages relatifs à Lucrèce. Il s'est assez bien renseigné, à propos des ar-

chaïsmes de Lucrèce, sur la grammaire latine; il lui arrive même, dans son Introduction, de répandre avec trop de profusion ces connaissances probablement un peu fraîches encore. Chose plus rare, il s'est occupé de la critique du texte, au point de risquer deux ou trois conjectures; il en fera quelque jour de plus heureuses. Enfin, il disserte d'une manière très intéressante sur la valeur de Lucrèce comme philosophe, sur son originalité vis-à-vis d'Epicure; il développe à ce propos, avec un peu trop d'ampleur seulement, une idée fort juste de Reisacker (voy. *Revue critique,* 1876, I, p. 382). Le choix des extraits est nécessairement assez semblable à celui des recueils analogues. Ils sont précédés de sommaires et reliés entre eux par des analyses raisonnées et intéressantes, en sorte que l'élève qui lirait tout le volume prendrait quelque idée du poème entier. Le texte est à peu près celui de M. Munro, ce qui suffirait pour rendre ce recueil préférable à ses rivaux. Les notes sont tirées principalement du commentaire du même savant, parfois avec trop de précipitation, comme quand « some shade of purple » (une nuance) est traduit par « pourpre sombre », ou « the ῥοπή, or inclination of the balance » (explication d'ailleurs contestable) par « ῥοπή, l'équilibre de la balance », etc. Ailleurs, les remarques sont insignifiantes et inutiles, tandis que de vraies difficultés ou des choses dignes d'être relevées sont passées sous silence. Cela vient peut-être de ce que M. B., comme la plupart de ceux qui annotent les auteurs pour les classes, écrit ses remarques sans se demander toujours à quoi elles serviront. En citant tout au long le titre de la dissertation de R. Schubert (dans laquelle, par parenthèse, M. Schubert croit avoir prouvé juste le contraire de ce que M. B. y trouve), M. B. pense-t-il que des élèves de rhétorique se procureront cet opuscule, et qu'il y aurait profit pour eux à le lire? En somme, ces morceaux choisis font l'effet d'une improvisation habile, mais d'une improvisation. Nous ne nous lasserons pas de répéter que les livres destinés à l'enseignement, quelque talent que l'on y mette, ne doivent pas être improvisés.

Max Bonnet.

II [1]

..... On parle beaucoup de Lucrèce en France depuis cinquante ans. Les gens de lettres voient en lui comme un précurseur de la poésie nouvelle; les physiciens et les chimistes trouvent volontiers dans le poème *de natura rerum* le germe des théories modernes. M. B., qui connaissait bien la science contemporaine, a résolu de nous faire mieux comprendre la poésie de Lucrèce en nous expliquant ses théories.

On admet généralement que Lucrèce adopta, les yeux fermés, le système d'Epicure et le renouvela seulement par son enthousiasme et son tempérament poétique. On a souvent d'ailleurs fait bon marché de la

1. Outre l'article de notre collaborateur ordinaire, nous recevons un second article. Nous en insérons volontiers la partie essentielle, qui, nous l'espérons, ne paraîtra pas former double emploi. *Réd.*



conception philosophique du poème et pensé que Lucrèce fit de beaux vers en dépit de son sujet. M. B. montre sans peine combien cette opinion est erronée. Lucrèce a tiré sa poésie du fond même de son sujet, il a interprété à son usage et transformé la physique de Démocrite et d'Epicure; et il est original, même comme philosophe.

Les deux sentiments qui dominent l'œuvre de Lucrèce sont une mélancolie profonde et l'amour passionné de la nature. Bien des poètes ont éprouvé les mêmes sentiments. Ce qui leur donne chez Lucrèce une expression si puissante et si originale, c'est l'idée de la fatalité implacable des lois naturelles. « Partout des forces qui s'ajoutent ou se compensent, des causes et des effets qui s'enchaînent mécaniquement. »

Dominé entièrement par cette idée, Lucrèce accepta avec enthousiasme la doctrine atomiste, la plus matérialiste de toutes les philosophies. Ce système eut pour fondateurs Leucippe et Démocrite. M. B. résume leurs conceptions en quelques pages nerveuses et précises. Epicure, qui méprisait fort les sciences et les lettres, adopta la théorie des atomes parce qu'il y trouvait des arguments décisifs pour le triomphe de ses idées morales; mais il n'eut pas, comme Démocrite, l'intelligence et comme la sensation de la fixité des lois naturelles, et il altéra le système physique de ses maîtres par sa conception bizarre de la déviation des atomes. La physique n'était pour lui que l'instrument de la morale.

A travers la philosophie d'Epicure, Lucrèce entrevit la doctrine de Démocrite. Ainsi s'explique l'enthousiasme du poète au cœur ardent pour le froid théoricien d'une morale incolore. Ce qui frappa le Romain, c'est précisément ce qu'avait mal compris et ce que n'avait pas senti Epicure : d'une part, la fixité des lois du monde; de l'autre, la vie intense et la variété charmante des êtres. « C'est cette aptitude de Lucrèce à saisir tout d'un coup le double aspect des choses qui fait l'incomparable originalité de sa poésie, de sa philosophie, de son génie en un mot. » C'est à la fois un physicien et un peintre. Lucrèce remonte à la double source d'où Démocrite, cet autre Platon, avait fait jaillir sa doctrine. Voilà pourquoi ces théories, si froides chez Epicure, s'animent de nouveau chez Lucrèce. Rien ne peut troubler la sérénité du véritable disciple d'Epicure. Au contraire, chez Lucrèce, éclate à tout instant « une pitié douloureuse pour cette humanité qui s'agite sans résultat, qui lutte sans profit, et que les lois inflexibles de la nature entraînent, malgré elle, dans l'immense tourbillonnement des choses. »

Toute cette explication du système de Lucrèce nous paraît excellente. M. B. a grandement raison de repousser l'opinion souvent exprimée, d'après laquelle Lucrèce n'est, pour les doctrines philosophiques, qu'un traducteur, habile à tirer les conséquences morales des principes physiques et à tracer de saisissants tableaux.

Cette analyse pénétrante de la poésie et de la philosophie de Lucrèce remplit les deux premiers chapitres de l'*Introduction*. Puis viennent

quelques pages non moins curieuses sur les théories scientifiques proprement dites. On est frappé de rencontrer sans cesse, dans le *de natura rerum,* des erreurs enfantines à côté de grandes vérités ou d'illustres hypothèses qu'a confirmées la science de notre temps. La chimie contemporaine revient à la théorie des atomes; les développements du cinquième livre sur l'origine des êtres vivants semblent la préface de Darwin. Au contraire, Lucrèce croit que la vision est produite par des particules lumineuses, des simulacres, et l'audition par des molécules sonores; il admet la possibilité d'un soleil qui naîtrait et mourrait chaque jour. M. B. explique ces singuliers contrastes, d'abord par l'influence inconsciente des idées mythologiques, puis par des emprunts à Epicure qui dédaignait et ne comprenait pas les choses de science, enfin et surtout par un défaut de méthode : Lucrèce, comme la plupart des anciens, a pratiqué les deux premiers procédés de toute bonne méthode scientifique, c'est-à-dire l'observation et l'hypothèse; mais il s'arrête là, et n'a jamais contrôlé ses hypothèses par une expérimentation rigoureuse. Animé d'un sentiment profond du monde physique, Lucrèce a pu entrevoir quelques grandes lois, mais il n'a rencontré le vrai que par hasard et s'est souvent trompé dans le détail.

Telle est, rapidement résumée, l'explication générale que M. B. a donnée du système de Lucrèce. Il l'a complétée par une riche série de notes. Il suit son auteur de théorie en théorie, d'hypothèse en hypothèse, marquant toujours avec netteté l'état présent de la science sur chaque question, approuvant, condamnant le poète, expliquant ses erreurs. Nous citerons, comme exemple de cette heureuse méthode, les notes qui accompagnent les extraits du quatrième livre sur les illusions des sens (p. 73 sqq. des *Extraits*). On ne saurait nier d'ailleurs la compétence toute particulière de M. B. sur cette question [1].

Nous avons insisté sur l'exposition du système de Lucrèce qui précède le volume, et sur le commentaire scientifique qui accompagne chaque morceau. C'est là, en effet, l'originalité et le principal mérite des nouveaux « *Extraits de Lucrèce* ». Nous terminerons par quelques remarques sur le choix des morceaux.

Il y a quelques années, M. Crouslé publia des *Extraits de Lucrèce*, suivis d'une traduction française. Le poème *de natura rerum* était alors bien peu connu et presque point étudié dans nos classes. M. Crouslé a admis surtout dans son recueil de morceaux choisis les développements moraux ou littéraires, les brillantes pages que M. Martha a commentées avec tant de bonheur. M. B. pense avec raison qu'on risque de donner ainsi aux élèves une idée fausse du poète. Lucrèce, philosophe et physicien, ne décrit que pour prouver : « ses peintures les plus saisissantes sont uniquement destinées à nous faire comprendre, à nous faire accepter quelque grand principe philosophique. » Aussi M. Bergson

1. Cf. *James Sully*, les illusions des sens et de l'esprit, ouvrage traduit de l'anglais par M. B. Germer-Baillière. 1883.



a-t-il inséré, à côté des pages brillantes, des morceaux plus abstraits; ce ne sont pas ceux où éclate le moins le génie du poète ni le tour d'esprit ingénieux de l'éditeur. Les élèves comprendront ainsi le développement logique de l'œuvre; grâce au commentaire perpétuel qui accompagne les morceaux, l'explication des théories et des arguments du poète physicien n'offrira plus de difficultés si sérieuses. Les élèves connaîtront un Lucrèce plus complet et plus vrai.,,

Paul MONCEAUX.

---

52. — **Heinrichs von Veldeke Eneide,** mit Einleitung und Anmerkungen herausgegeben von Otto BEHAGHEL. Heilbronn, Gebr. Henninger, 1882.

Henri de Veldeke fut considéré, dès le XIIIe siècle, comme le vrai fondateur de l'école des *minnesinger,* qui détermina dans la littérature, surtout dans la littérature poétique, la prépondérance du dialecte haut-allemand. « Je ne l'ai point connu, dit Gottfried de Strasbourg, mais les maîtres qui ont vécu de son temps et depuis, lui ont rendu ce témoignage qu'il greffa le premier rameau sur l'arbre de la poésie allemande; de ce rameau sont sorties des branches où les plus habiles ont cueilli les fruits de leur art » (*Tristan*, vers 4731 et suiv.). Mais l'*Énéide* de Henri de Veldeke offre cette singulière contradiction, qu'elle a été le point de départ d'une longue série de poèmes écrits en haut-allemand, et qu'elle-même semble avoir été rédigée d'abord en bas-allemand.

Le mouvement qui a substitué le haut-allemand aux autres dialectes a été si prompt et si général, que l'*Énéide* elle-même ne nous est conservée que dans des manuscrits en haut-allemand où se rencontrent passagèrement des formes basses-allemandes. On pouvait se représenter, dès lors, l'origine de ces manuscrits de deux manières; et Jacob Grimm, sans trancher la question, s'arrête à cette alternative. « Ou Henri de Veldeke, dit-il (*Deutsche Grammatik*, I, 453), a écrit en bas-allemand et ses œuvres ont été transcrites après lui en haut-allemand, ou lui-même a adopté le haut-allemand, tout en gardant certaines particularités de son dialecte natal. » Mais déjà Grimm fait remarquer que les irrégularités qu'offrent les manuscrits au point de vue de la versification et de la rime disparaissent presque toutes dans une transcription en bas-allemand, tandis que le haut-allemand ne résout presque aucune des difficultés qui s'attachent aux expressions conservées du bas-allemand.

La question semblait dès lors résolue, et le problème qui se posait devant la critique était de reconstituer le poème dans sa forme primitive, tel qu'il était sorti de la main du poète. Le précédent éditeur de Henri de Veldeke, Ettmüller, avait reculé devant cette tâche. « Un éditeur de l'*Énéide*, dit-il, peut se proposer un double but. Il peut essayer de rétablir le poème tel que Henri l'a écrit ou dit primitivement, c'est-

à-dire en dialecte bas-rhénan, ou le donner tel qu'il a été transcrit vers 1184 ou 1186 à la cour de Thuringe, avec le consentement et peut-être sous les yeux du poète, avec un mélange d'expressions basses-rhénanes. Rétablir le texte primitif me paraît fort difficile et, pour mon compte, m'est impossible avec les documents dont je dispose... Il ne reste à un éditeur qui veut marcher sur un terrain solide que de rendre le poème dans sa transcription haute-allemande » (*Heinrich von Veldeke, herausgegeben von L. Ettmüller,* Leipzig, 1852; préface).

Le nouvel éditeur a cru que « l'impossible » était possible, et il faut le louer de sa hardiesse. Il nous a rendu, sinon le texte original de l'*Énéide*, du moins un texte que Henri de Veldeke n'aurait pas désavoué. Mais au prix de quel labeur, c'est ce que témoigne sa longue introduction. Il a dû faire d'abord une étude de l'ancien dialecte du pays de Limbourg, à l'aide des documents qui nous en restent: étude intéressante en elle-même, indépendamment du travail de révision dont elle fournit la clef. Son édition aura toujours l'inconvénient de ne pas reposer directement sur les manuscrits et de n'être au fond qu'une traduction, ou, si l'on veut, une ingénieuse restitution. Il faudra même toujours republier la version haute-allemande. Ce qui restera surtout à faire aux éditeurs qui voudront entrer dans la voie ouverte par M. Behaghel, ce sera de comparer le texte d'un bout à l'autre avec le poème français de Benoit de Sainte-More, comparaison que lui-même n'a pu établir que pour certaines parties; plus d'un passage encore douteux se trouvera ainsi éclairci et rectifié. Mais on peut dire, dès maintenant, que M. Behaghel a fait faire à la critique de Henri de Veldeke un pas immense et que les travaux ultérieurs trouveront dans son édition une base nouvelle.

A. Bossert.

---

53. — **Trois cent soixante et six Apologues d'Esope,** traducts en rithme françaíse par maistre Guillaume Haudent, d'après l'édition de 1547, avec Introduction, Table et Glossaire, par Ch. Lormier. Rouen, 1877.

La Société des bibliophiles normands n'est pas, comme tant d'autres, une Société d'admiration mutuelle: elle travaille sérieusement et s'applique surtout à rééditer avec autant de soin que de luxe les œuvres des poètes et des écrivains rouennais, ou censés rouennais, qui méritent le plus d'être connus. Tout récemment un de ses membres les plus distingués, M. Héron, publiait les œuvres poétiques de Henri d'Andeli, dans un format et avec des caractères qui font la joie des vrais bibliophiles. Avant lui M. Lormier, connu par d'autres publications intéressantes, avait donné une très élégante édition des Apologues de Guill. Haudent; quoiqu'elle remonte à quelques années, nous ne croyons pas inutile de la faire connaître aux lecteurs de la *Revue critique:* on n'arrive jamais



trop tard pour parler d'un livre dont l'exécution typographique est parfaite, et qui, pour le reste, laisse fort peu à désirer. Quant aux œuvres de ce *fabulateur*, comme on disait alors, qui renaît pour ainsi dire au jour, nous n'aurons pas de peine à démontrer que ses apologues méritent d'être lus, ne dussent-ils servir qu'à nous faire mieux goûter ceux de notre immortel La Fontaine.

Dans sa préface, M. L. n'assure pas que Guill. Haudent soit né à Rouen, mais il prouve par quelques pièces irrécusables, ce qu'on n'avait jamais fait jusqu'alors, qu'il y exerça longtemps la prêtrise, qu'il y « instruisit en grammaire les petits enfans de chœur » du Chapitre de la Cathédrale, qu'après s'être démis de cette charge, il reprit son rôle de maître de grammaire au profit des novices des Carmes de Rouen, et qu'il mourut dans cette ville vers 1557. C'est un Marseillais, originaire de Saint-Domingue, ancien camarade de collège de Thiers et de Mignet, plus tard courtier d'assurances au Havre, M. Millet Saint-Pierre qui le premier, en 1864 ou 1865, eut la chance de mettre la main sur le seul exemplaire complet que l'on connaisse jusqu'à ce jour des trois cent soixante-six Apologues d'Esope traduits par Maistre Guill. Haudent. Trois cent soixante-six : remarquez ce nombre, c'est une lecture par jour, et l'auteur a pensé aux années bissextiles. Robert, dans ses Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, avait parlé de Guill. Haudent, mais un peu à la légère, et c'est comme à regret qu'il citait quelques-uns de ses apologues. Il serait pourtant très difficile de croire que La Fontaine ne les eût pas connus : le bonhomme qui lisait tout ce qui lui tombait sous la main,

> « J'en lis qui sont du Nord et qui sont du Midi, »

était assez malin pour prendre, sans rien dire, son bien où il le trouvait. Il fut, à vrai dire, presque le seul écrivain de son temps qui *s'amusât* à lire Villon, Coquillart, Marot, et surtout les conteurs du XVIe siècle. Il serait au moins étrange qu'il n'eût jamais entendu parler des fabulistes de cette époque, Hégémon, Guéroult, Habert, Gilles Corrozet, Haudent. Lorsque ce dernier raconte que

> Le singe plain de grant finesses
> Feist quelque jour tant de soupplesses,
> De petitz saulx et de mommeries,
> De bons tours et de singeries
> Qu'en effet par commun ottroy
> Toute beste l'esleut pour roy. (Fable XII, 1re partie).

La Fontaine trouve la peinture si plaisante qu'il n'ajoute rien au fond et fort peu à la forme. Il n'est pas douteux non plus qu'en traçant le portrait de Raminagrobis,

> C'estoit un chat vivant comme un devot hermite,
> Un chat faisant la chatemite,

ces vers de Guill. Haudent ne lui soient revenus à la mémoire :

..... Un chat tres cauteleux
Qui les guettoit soulz l'ombre et couverture
D'estre amyable et de bonne nature,
Comme seroit celle d'un sainct hermitte,
Tant bien sçavoit faire la chatemite. (Fable CXXV, 2e partie).

Il nous serait aisé de multiplier ces rapprochements, mais la preuve décisive que La Fontaine connaissait Haudent, fait justement remarquer M. Lormier, c'est l'emprunt qu'il a fait au poète rouennais de la fable intitulée : *La guerre des chiens, des chatz et des souris*, devenue chez lui : *La querelle des chiens et des chats et celle des chats et des souris*. Jusqu'à présent on n'a trouvé avant La Fontaine ce sujet traité que dans Haudent.

Hâtons-nous de dire cependant que ce n'est pas un inventeur, ni même un versificateur habile. Il ne fait en général que traduire Laurens Valle, Erasme, Abstemius, et puise la plupart de ses apologues dans ce recueil latin de fables ésopiques, imprimé en 1534 par Robert Estienne. Il lui arrive de traiter trois ou quatre fois le même sujet, comme : *D'un olivier et d'un roseau, d'un sapin et d'un buisson, d'un ourme et d'un ozier, d'un chesne et d'un roseau*, et il ne fait pas mieux la quatrième fois que la première. On lira néanmoins avec plaisir, même après La Fontaine qui convertit en or tout ce qu'il touche : *d'une Allouette et de ses Petits, de la Confession de l'Asne, du Regnard et du Loup, de la Goutte et de l'Yraigne, d'un Regnard et d'un Boucq*. Ce sont comme des esquisses un peu ternes auxquelles une main plus habile saura donner la vie et la couleur. Haudent aborde quelquefois le conte et même l'épigramme. Ainsi « *le Curé et son Chien* » n'est autre chose que le *Testament de l'Ane* de Rutebeuf, qu'on trouve aussi dans le Pogge et ailleurs. L'Apologue 85e (2e partie), « *de Jupiter et de Mercure* », est moins une fable qu'une épigramme assez piquante à l'adresse des *Cousturiers*. Mercure, obéissant aux ordres de Jupiter, fait une certaine composition de menterie, de fourberie, qu'il distribue aux gens mécaniques pour leur apprendre à duper le monde, mais comme il avait hâte de finir cette besogne, et qu'il lui restait encore une forte portion du médicament, il la répand tout entière sur la tête d'un couturier.

On trouvera dans Guill. Haudent quelques locutions et beaucoup de mots qui sentent le terroir normand, en sorte qu'à défaut d'autres preuves son langage seul dénoncerait qu'il séjourna longtemps à Rouen. Il dit *faire son aoust* pour faire la moisson, *les ceulx* pour ceux, *cheux* au lieu de chez, *crappeux,* sale, plein de tumeurs, mot très usité dans le pays de Bray, où l'on se sert aussi du substantif *crape* = saleté ; *hazier*, touffe de ronces, buisson épais, fort employé dans la Haute-Normandie ; *mague,* grosse panse arrondie, qui est resté à Bures (pays de Bray), ainsi que l'adjectif *magu* = pansu. Nous signalerons e core

s'étocquer, s'appuyer fortement, *defectif*, qui est de caractère, d'humeur difficile, *gris*, griffe, *se démenter de*, penser à, s'occuper de, et beaucoup d'autres mots intéressants pour la langue que le lecteur curieux n'aura pas de peine à remarquer. *Esboire, esbeire*, de *ex bibere*, dont Godefroy ne donne qu'un exemple à la date de 1598, mot conservé dans le Bessin, avait déjà été employé par Haudent :

.... Mais aprez qu'ilz ont veu
Que (le marais) d'eaue *estoit* totalement *ebeu*.
(Fable xxxv°, 1re partie).

On rencontre rarement le mot *essence* avec la signification qu'il a en cet endroit :

Tous beaulx arbres et droictz par grand magnificence,
Fors un estant d'assez petite *essence*. (Fable XLIII°, 2° partie).

Je ne l'ai trouvé avec un sens à peu près identique que dans la *Geste de Liège* par Jehan des Preis, gloss. de Scheler, p. 140.

Le glossaire de cette édition est fait, comme tout le reste, avec beaucoup de soin, et il y a peu d'erreurs à signaler. J'excepterai *cherer*, fable XXVII°, 2° partie, qui ne signifie pas « être agréable à », mais « faire bonne chère à quelqu'un, le bien traiter. » *Brenilles*, fable LXVI°, 1re partie, doit être corrigé par *breuilles* = entrailles.

Nous n'adresserons, en somme, qu'un seul reproche à l'éditeur de Guill. Haudent ou plutôt à la Société des bibliophiles rouennais : c'est de n'avoir fait tirer les *Apologues* qu'à quarante exemplaires.

A. Delboulle.

---

54. — **Essais de littérature anglaise**, par James Darmesteter. Paris, Delagrave, 1883. 1 vol. in-8 de XVI-294 pp. Prix : 3 fr. 50.

La grise couverture des livres classiques ne se voit pas souvent sur la table des salons; les journaux glissent entre les mains des lecteurs et le numéro du lendemain fait oublier l'article de la veille. C'est pourquoi, M. Darmesteter a eu raison de réunir en un volume élégant, d'une part, les essais dont il avait fait précéder diverses éditions de classiques anglais, d'autre part, plusieurs de ses articles insérés dans le *Parlement*. La récente disparition de ce journal qui faisait aux lettres une si large part rend plus opportune encore cette publication. Les essais de M. D. méritent, en effet, d'être mis à la portée d'un public moins restreint que celui des écoles, moins oublieux que celui des journaux : charme du style et sûreté des informations, sobriété dans les notes, lucidité dans les exposés, il y a là toutes les principales qualités par lesquelles un ouvrage de critique littéraire se fait goûter du monde qui lit.

Nous n'avons pas à nous arrêter longtemps sur chacun de ces essais; le principal, celui sur Shakespeare, a déjà fait l'objet d'un compte-rendu

spécial; il met le lecteur au courant du dernier état de la science anglaise et allemande relativement au grand dramaturge et ouvre, à propos de sa poétique, une foule d'aperçus faits pour charmer. Les essais sur Byron, Shelley, Wordsworth, Browning sont particulièrement dignes d'intérêt. L'histoire sommaire des Byron, depuis le temps de Rollon, se lit comme une page de Walter Scott; on les suit sous leurs surnoms divers, dans les péripéties variées de leur fortune, et les quelques lignes consacrées à chacun d'eux laissent un souvenir précis du tempérament de cette race qui, avant de produire le poète, avait compté parmi ses membres le « méchant lord », Jean-mauvais-temps, Byron-le-fou, enfin Mrs. Byron, cet « orage perpétuel de tendresse et de fureur tour à tour ». Dans l'examen de l'œuvre du poète, on trouvera fort judicieuse cette division : « Il y a deux familles de poètes : ceux qui peignent des âmes et ceux qui peignent leur âme. Shakespeare est le représentant de la première, Byron celui de la seconde » (p. 187).

L'essai sur Robert Browning a l'avantage d'être l'un des premiers hommages suffisants rendus en France à l'homme qui est le plus grand poète anglais contemporain : bien que ce ne soit pas à lui que le titre de lord ait été récemment conféré. Sans doute, son nom avait été déjà prononcé parmi nous, mais ses poèmes étaient peu lus. Cependant ses œuvres devraient être sur la table de tous les lettrés, pour ne pas dire de tous les hommes qui pensent et qui ont du cœur. Le chapitre de M. D. donnera, nous l'espérons, à Browning une foule de nouveaux lecteurs français.

En tête du livre est une lettre-préface adressée à M. Guillaume Guizot et qui indique le but général de tout l'ouvrage : c'est de contribuer à rendre de plus en plus populaire chez nous l'étude de la langue et de la littérature anglaises. Sans nous associer entièrement aux craintes exprimées par M. D. de voir jamais cette étude cesser de prospérer chez nous, à cause du souci qui nous est venu d'apprendre l'allemand, nous ne pouvons qu'applaudir à l'éloge de l'anglais, soit comme instrument propre à ouvrir les intelligences pour certains genres de beautés qui brillent d'un moindre éclat dans la littérature de notre pays, soit comme outil précieux pour notre développement industriel et commercial. Ainsi que le dit très bien M. Darmesteter (p. v) : « La guerre armée n'est que l'exception dans la vie des nations; l'étude des langues vivantes est une arme, non pour la guerre déclarée, mais pour cette lutte de la vie, pour cette guerre de tous les jours qui s'appelle la paix, et dont la poudre ne fait que proclamer bruyamment les résultats silencieux. » A ce point de vue, comme au point de vue littéraire, la connaissance d'aucune langue ne peut nous être plus utile que celle de l'anglais.

J. J. Jusserand.



55. — Félix NÈVE. **Les époques littéraires de l'Inde.** Etudes sur la poésie sanscrite. Paris, Ernest Leroux, 1883, p. VIII-519, in-8. 9 francs.

M. F. Nève a réuni dans ce volume des articles détachés d'exposition et de critique relatifs à diverses branches de la littérature sanscrite, articles qui étaient disséminés jusqu'ici dans divers recueils et dont quelques-uns remontent à plus de quarante années. L'auteur les a retouchés sobrement, juste autant que cela était nécessaire; il y a ajouté des notes bibliographiques qui les mettent au courant des dernières publications, mais il n'en a point altéré la physionomie première; il n'a point cherché à y introduire après coup une unité qu'un recueil pareil ne comporte pas et, au prix de quelques redites qu'on lui pardonnera volontiers, il a conservé à son livre le caractère rétrospectif qui en fait le charme. Les études sanscrites ne remontent pas bien loin dans le passé et, pourtant, elles ont déjà une longue histoire, sur laquelle il est toujours bon de revenir, ne serait-ce que pour voir comment la manière d'envisager les choses change sans que les choses elles-mêmes changent au même degré et combien la critique, au fond, est souvent affaire de mode. Il est telle de ces études sur la poésie épique, par exemple, où les faits acquis sont restés à peu près les mêmes et que, pourtant, on n'écrirait plus aujourd'hui de la même façon. M. F. N. a tenu à conserver à son livre cette fraîcheur de la première impression et il a bien fait.

Le recueil débute par une introduction où M. F. N. résume l'histoire de la philologie sanscrite en Europe, l'influence capitale qu'elle a exercée sur la linguistique et les données nouvelles qu'elle a apportées à l'esthétique et à l'étude comparée des littératures. Il passe ensuite à la poésie épique, qu'il étudie successivement dans le *Mahàbhârata* et dans les *Purânas*. Après une appréciation du caractère général de cette poésie, il l'examine à des points de vues particuliers, celui, par exemple, de la situation de la femme dans l'ancienne société hindoue, et il termine par des analyses étendues, parfois par des traductions complètes de certains épisodes, celui de Nala et de Damayantî, l'histoire du Çakuntalâ, la lamentation du brâhmane. De l'ancienne épopée, il passe à la poésie plus raffinée de Kâlidâsa et de ses successeurs, et il arrive ainsi à la littérature dramatique, à laquelle il consacre une longue étude. Ses travaux sur la philosophie vedânta sont représentés par les traductions de l'*Atmabodha* et du *Mohamudgara*, précédées d'une introduction historique et accompagnées d'un commentaire. Les chapitres suivants sont d'un genre moins technique. Le premier est consacré à la poésie gnomique. Dans le deuxième, il passe rapidement en revue, à la suite de M. Garcin de Tassy, la littérature moderne de l'Inde. Enfin le troisième et dernier du livre traite du Bouddhisme et des écrits bouddhiques, y compris le *Nâgânanda*, d'après la traduction de M. Bergaigne.

Ce cadre ne comprend pas toutes les branches de la littérature hin-



doue : quelques-unes des plus importantes même n'y sont pas directement incluses, notamment tout ce qui concerne le Veda, domaine, pourtant, où M. N. a été un des ouvriers de la première heure. Mais il est assez large pour avoir permis à l'auteur de toucher à presque tous les points principaux. Il l'a fait partout consciencieusement, avec prudence et avec mesure. Il a le sentiment des difficultés à travers lesquelles il chemine, et, s'il ne s'arrête pas à les discuter, ce n'est pas pour se dérober ni pour donner le change au lecteur. Il a soin, au contraire, d'entourer ses assertions de nombreuses réserves [1]. Ce qui domine dans le livre, c'est l'appréciation littéraire et morale, qui est juste et tempérée. Mais une part, en somme, équitable est faite aussi aux questions d'archéologie. Sous ce dernier rapport, toutefois, on peut regretter qu'il n'ait pas été tenu compte davantage, même dans un livre destiné avant tout au grand public, des données que les dernières recherches, notamment l'épigraphie, ont fournies pour l'histoire littéraire du moyen âge. La langue de l'auteur est simple, correcte et solide : on peut lui reprocher pourtant (M. Nève dirait : on lui reprocherait) un certain abus du conditionnel qui finit par choquer et dont l'emploi, dans beaucoup de cas, est à peine français.

A. BARTH.

VARIÉTÉS

Une correction dans le Médecin Volant.

On sait que les deux pièces de Molière, *La Jalousie du Barbouillé* et le *Médecin Volant,* ont été publiées pour la première fois par Viollet-Le-Duc, en 1819. Il n'avait pas indiqué la source qui lui avait servi pour la publication.

En 1873, M. Despois, chargé de l'édition des œuvres de Molière dans la collection Hachette, retrouva, sur l'indication de M. Ludovic Lalanne, à la Bibliothèque Mazarine, sous la cote L. 2039, un manuscrit in-4° ayant pour titre « *La Jalousie du Barbouillé et le Médecin Volant.* » L'écriture de ce manuscrit appartient certainement à la seconde moitié du XVII[e] siècle.

Ce manuscrit est probablement celui qui a servi à Viollet-Le-Duc. Il est unique, et par conséquent toute correction qu'on fera d'après lui, reconnue exacte, sera définitive.

1. Il ne l'a oublié qu'une fois, quand il affirme que Bhavabhûti est du V[e], au plus tard du VI[e] siècle. C'est son idée à lui; mais la question est loin d'être tranchée. Au point où elle en est, les plus beaux raisonnements du monde ne sauraient prévaloir, selon moi, sur le témoignage positif de la *Râjataranginî*, qui place ce poète au VIII[e] siècle.

Or, dans l'édition Hachette, scène V du *Médecin Volant*, t. I, page 61, on lit :

SGANARELLE

Hé bien ! Mademoiselle, vous êtes malade?

LUCILE

Oui, monsieur,

SGANARELLE

Tant pis ! c'est une marque que vous ne vous portez pas bien. Sentez-vous de grandes douleurs à la tête, aux reins ?

LUCILE

Oui, monsieur.

SGANARELLE

C'est fort bien fait. *Oui, ce grand médecin,* au chapitre qu'il a fait de la nature des animaux, dit... cent belles choses, etc.

En note : « Le texte manuscrit porte : « Oui *de* ce grand méde- « cin, » leçon évidemment fautive. Faut-il lire « Oui-da, ce grand médecin? »

On conviendra qu'aucune des deux leçons n'est satisfaisante. En se reportant au manuscrit, au *recto* du feuillet 7 du *Médecin Volant,* on lit : « *Ovide*, ce grand médecin, au chapitre qu'il a fait de la nature des animaux, etc. »

Ce qui a trompé les premiers lecteurs, c'est que le mot *Ovide* est écrit *Oui de*, avec un léger blanc entre *Oui* et *de*. Or on retrouve ce blanc au *verso* du feuillet 6 : *Gorg ibus;* au *verso* du feuillet 5 : *G alien* etc.

De plus *u* est écrit pour *v*, dans tout le reste du manuscrit, *au milieu* des mots : au *recto* du feuillet 7 : *pauure leuée* ; au *verso* du feuillet 6 : *auoir, viues,* etc.

En outre, *Oui*, dans tout le manuscrit, est écrit *Ouy*. On lit deux fois au *recto* du feuillet 7 : *Ouy*, *Monsieur*.

Enfin, cette manière de faire nommer les auteurs à tort et à travers par Sganarelle, qui vient de citer Hippocrate et Galien, rentre tout à fait dans le goût de Molière, comme on peut s'en assurer par *Le Médecin malgré lui.*

Marcel SCHWOB.

CHRONIQUE

FRANCE. — Nous avons sous les yeux un beau volume intitulé: *Cartulaire de l'Université d'Avignon (1303-1791) publié avec une introduction et des notes par le docteur* VICTORIN *Laval,* médecin-major au 10e dragons, membre de la Société française d'archéologie, de l'Académie de Vaucluse et de plusieurs autres sociétés savantes

(Avignon, Seguin frères, 1884, grand in-8° de cx-476 p.). L'ouvrage est dédié à M. Léopold Duhamel, archiviste du département de Vaucluse, qui a aidé l'auteur de ses conseils et de ses communications. Le volume contient 80 documents : le premier en date est une bulle du pape Boniface VIII; le dernier est une délibération du conseil municipal de la commune d'Avignon abolissant les titres de noblesse concédés à l'Université. A la fin du second volume, qui va être mis sous presse, on trouvera une table générale analytique des matières contenues dans le cartulaire. Nous avons remarqué dans l'*Introduction* (p. xxxi) une faute d'impression qui transforme le nom du bénédictin Louis Mayeul *Chaudon* en celui de Louis Mayeul *Chardon*.

— La série des publications de la Société de l'Histoire de l'art français vient de s'enrichir du tome V des *Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture* 1648-1793 (éditeur M. Anatole de Montaiglon), et de l'*Etat-civil des peintres et sculpteurs de l'Académie royale. Billets d'enterrement de 1648 à 1713* (éditeur Octave Fidière). Le volume de 383 pages et le fascicule de 88 pages ont été publiés l'un et l'autre d'après les registres conservés à l'Ecole des Beaux-Arts. On attend impatiemment deux publications depuis longtemps promises et qui seront fort importantes, les *Lettres de Nicolas Poussin*, dont l'édition est préparée par M. de Chennevières, et les *œuvres de Bernard Palissy*, dont l'édition est préparée par M. de Montaiglon.

— Le tome XIX des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (Orléans, Herluison; Paris, librairie de la Société bibliograplique, 1883, grand in-8° de LIX-839 p.) renferme les trois ouvrages couronnés dans le concours de 1880, ouvrages diversement remarquables : *Bibliothèque chartraine, par M.* Lucien Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir; *Recherches historiques sur l'ancien chapitre cathédral de l'église d'Orléans, de son origine jusqu'au* XVIe *siècle, par M*lle A. de Foulques de Villaret; *L'Etude du grec à Orléans, depuis le* IXe *siècle jusqu'au milieu du* XVIIIe *siècle, par M.* Cuissard. A la suite de l'*Avant-propos* on trouve une charmante allocution de M. E. Egger, prononcée à la séance de 8 mai 1880.

— Une publication à la fois bien belle et bien curieuse est celle-ci : *Le songe de Poliphile ou hypnérotomachie de frère Francisco Colonna littéralement traduit pour la première fois avec une introduction et des notes, par* Claudius Popelin, *figures sur bois gravées à nouveau, par* A. Prunaire. (Paris, Isidore Liseux, 1883, 2 vol. in-8° de CCXXXVII-379 et 458 pages. Prix des deux volumes : 150 fr. Tiré à 410 exemplaires les deux premiers sur parchemin, les huit suivants sur papier du Japon, les quatre cents autres sur papier de Hollande.) Soit à cause de l'œuvre même si originale et si peu répandue du dominicain F. Colonna trop imparfaitement traduite en français au XVIe siècle et que M. C. Popelin nous fait aussi bien connaître par son analyse que par sa version, soit à cause des nombreuses et remarquables gravures dont sont ornés les deux volumes imprimés par Motteroz, l'ouvrage est digne de la plus sympathique attention des artistes et des bibliophiles de tout pays.

— Le recueil des *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux* (deuxième série rédigée par les professeurs des Facultés des lettres de Bordeaux et de Toulouse) paraît désormais en fascicules distincts, consacrés chacun à une spécialité différente; c'est ainsi que le n° *3 bis* de cette année *(littérature)* ne renferme qu'un seul travail, celui de M. Antoine Thomas sur *Michel de Boteauville et les premiers vers français mesurés;* le n° 4 *(philosophie)*, contient les articles suivants : L. Dauriac, *Le dogmatisme et les idées représentatives*; Fonsegrive, *Le dilemme de Lequier;* P. Tannery, *Un fragment de Speusippe;* A. Espinas, *Observations sur un nouveau-né;* E. Joyau, *De la certitude et de la liberté.*

— Nous avons le bien vif regret d'apprendre à nos lecteurs la mort de M. Thomas Henri MARTIN, qui fut autrefois un de nos plus assidus collaborateurs et qui nous avait donné tant et de si bons articles sur les œuvres concernant la philosophie et les sciences chez les Grecs. Né le 4 février 1813 à Bellesme, élève de l'Ecole normale en 1831, puis professeur de philosophie dans divers collèges, docteur ès-lettres en 1836, Th. H. Martin avait passé le reste de sa vie à Rennes où il enseigna la littérature ancienne à la Faculté des lettres; doyen de la Faculté, correspondant en 1850 de l'Académie des sciences morales et politiques, il avait été élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 7 juillet 1871 et promu officier de la Légion d'honneur le 13 août 1862. Parmi les principaux ouvrages qu'il a publiés, nous citerons les *Etudes sur le Timée de Platon* (1841, 2 vol.), précédées du texte grec avec la traduction; l'*Histoire des sciences physiques dans l'antiquité* (1849, 2 vol.); *La vie future* (1855, 3e édit., 1870); *Examen d'un problème de théodicée* (1859); *Les superstitions dangereuses pour la science* (1863); *La foudre, l'électricité et le magnétisme chez les anciens* (1866); *Galilée, les droits de la science et la méthode des sciences physiques* (1868, ouvrage honoré d'un prix Montyon); *Newton défendu contre un faussaire anglais* (1868); *Les sciences et la philosophie* (1869); *Le mal social et ses remèdes prétendus* (1872); *La Prométhéide*, étude sur la pensée de cette trilogie d'Eschyle; nous ne mentionnons que pour mémoire les nombreux articles que Th. H. Martin avait publiés dans la *Revue archéologique*.

ALLEMAGNE. — M. F. BOBERTAG, professeur à l'Université de Breslau, poursuit son « Histoire du roman » *(Geschichte des Romans)*; la deuxième moitié du deuxième volume vient de paraître (Berlin, Simion. In-8°, 211 p.).

— Deux nouveaux fascicules des *Kreolische Studien* de M. Hugo SCHUCHARDT, ont paru à Vienne, chez Gerold; le IVe « *Ueber das Malaiospanische der Philippinen* » (prix, 70 pfennige), et le Ve « *Ueber das Melaneso-Englische* » (prix, 30 pfennige. Extrait des Comptes-rendus des séances de la classe d'histoire et de philologie de l'Académie de Vienne).

— M. F. KLUGE, privat-docent à Strasbourg, a été nommé professeur de philologie germanique à l'Université d'Iéna, et M. A. BIRCH-HIRSCHFELD, professeur de philologie romane à l'Université de Giessen (à la place de M. L. Lemcke qui a pris sa retraite).

— M. Adolphe KRESSNER cesse de diriger la *Gallia* (Leipzig, Erhlich) pour fonder une autre revue qui a pour titre *Franco-Gallia, Organ für franzœsische Sprache und Literatur* (à Wolfenbüttel, chez Zwissler).

GRANDE-BRETAGNE. — On projette d'élever à Cambridge un monument à Thomas GRAY, le poète de l' « élégie sur un cimetière de village »; il serait placé dans la salle du Pembroke College, en face du buste de Pitt.

— Le prochain volume des *Transactions* de la Société d'archéologie biblique renfermera les articles suivants : Eug. REVILLOUT, *Les anathèmes d'une mère païenne contre son fils devenu chrétien* et *Deux pièces relatives à un mariage du temps de Darius*; S. LOUIS, *The Poor Laws of the Ancient Hebrews;* W. HOUGHTON, *The Birds of the Assyrian Monuments and Records*; S. BIRCH, *On a Tablet in the British Museum relating to two architects*; T. G. PINCHES, *The antiquities found by Mr. H. Rassam at Aboo-Habba (Sippara);* H. RASSAM, *Recent Discoveries of Ancient Babylonian Cities*; LE PAGE RENOUF, *Egyptian Mythology, particularly with reference to Mist and Cloud*; G. BERTIN, *Akkadian Precepts for the conduct of man in his private life.*

— La nouvelle édition de l'*Encyclopaedia Britannica* renfermera un article de

M. W. G. WHITNEY, *Philology*, et un autre de M. E. MAUNDE THOMPSON, *Palaeography*.

— Les volumes nouveaux de la collection « Philosophical Classics for English Readers » seront les suivants : *Leibniz*, par M. T. T. MERZ; *Hobbes*, par M. CROOM ROBERTSON; *Vico*, par M. FLINT; *Hume*, par M. KNIGHT; *Bacon*, par M. NICHOL; *Spinoza*, par M. CAIRD.

GRÈCE. — Un de nos abonnés nous écrit que le journal grec Κλειω de Trieste a cessé sa publication le 24 décembre de l'année dernière; ses abonnés seront servis par le journal Νέα ἡμέρα. La « *Clio* » était renommée parmi les Hellènes et Philellènes de l'Orient pour son esprit patriotique, l'habileté de sa rédaction et le choix judicieux de ses articles, presque toujours empruntés aux grands journaux du Continent et renfermant les nouvelles nécessaires pour tenir ses lecteurs au courant des événements d'Europe. Mais elle était surtout renommée par son style, et, comme le dit la Νέα ἡμέρα, « par sa phraséologie étudiée, sa recherche des termes et des « mots, et c'est par centaines que l'on compte les expressions qui, mises au jour « pour la première fois par la « *Clio* » sont devenues populaires et forment aujour- « d'hui partie intégrante du trésor commun de la langue. » La *Clio* était en même temps un journal philologique remarquable, grâce à M Theogènes LIVADAS, qui y a publié tout dernièrement des observations pleines de sens et de finesse sur les γνωστικαὶ παρατηρήσεις de C. S. Kontos. La disparition de la *Clio* est causée, dit la Νέα ἡμέρα, par le besoin de repos de son directeur, M. K. D. THEREIANOS, qui désire se vouer entièrement aux travaux philologiques.

RUSSIE. — On a ouvert un *Musée Lermontof* à Saint-Pétersbourg, à l'école du régiment d'Ismailowsky, où le poète a reçu une partie de son instruction; on y a mis les diverses éditions, traductions, etc., des œuvres de Lermontof, une collection de ses manuscrits, de ses peintures et de ses dessins, et une série de portraits représentant les membres de sa famille.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 29 février 1884.

M. Bréal lit un mémoire intitulé : *Sur une particularité de l'accent tonique grec.* L'accent tonique en grec, dit-il, loin de prouver, comme on l'a prétendu quelquefois, que la syllabe sur laquelle il tombe soit la syllabe essentielle et radicale du mot, porte souvent sur une voyelle purement euphonique, sur un son ajouté au radical primitif, et destiné seulement à aider la prononciation. Ainsi au latin *palma* correspond le grec παλάμη, où la seconde voyelle, intercalée entre le μ et le ν, reçoit l'accent; au latin *ulma* répond le grec ὠλένη; τόρνος, le tour, devient en tarentin τορόνος, etc. Cette remarque permet quelquefois de reconnaître, parmi les diverses formes d'un mot, quelle est probablement la plus ancienne. On a en latin *glos*, belle-mère, et en grec γάλως : puisque l'α du mot grec est accentué, on doit présumer, pense M. Bréal, qu'il a été ajouté après coup, et que la forme qui s'est conservée en latin est la forme primitive. De même, si l'on compare le grec μόλυβος, accentué sur la première syllabe, et le latin *plumbum*, on est amené à penser que la racine commune de ces deux mots ne contenait, comme le mot latin, aucune voyelle entre la labiale et l'*l*. L'accentuation du datif singulier de πάτηρ, πατέρι, et celle du datif pluriel, πατρύσι, suffit à indiquer que ces formes sont pour πατρι et πατρσι. Les participes parfaits passifs, comme λελυμένος, présentent une bizarrerie dans l'ac-

centuation ; la règle ordinaire des verbes grecs voudrait que l'accent fût sur l'υ et non sur l'ε ; M. Bréal conclut de cette anomalie que primitivement on a dû dire λελυμνος et que l'ε aura été ajouté pour faciliter la prononciation. Enfin, ajoute-t-il, cette observation nous met sur la voie ou nous donne la confirmation de certaines étymologies. Le latin *scribo*, qu'on a cru être un terme originairement latin, est au contraire, comme l'avaient deviné les anciens, un mot d'importation grecque. Ce verbe est venu à Rome en même temps que l'instrument qui servait à écrire. Le style ou poinçon s'appelle, en grec classique, σκάριφον ou σκάριφος ; l'α, dans ce mot, étant accentué, on est en droit de présumer l'existence d'une ancienne forme σκριφος ou σκριφον, qui a donné tout naturellement en latin *scribere*. De tous ces faits résulte une confirmation nouvelle d'un principe attesté par les anciens, mais trop souvent méconnu par les modernes : l'accent tonique grec est de nature purement musicale, il marque une élévation de la voix, qui montait d'une quarte ou d'une quinte ; il n'est nullement étymologique ou logique.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Ernest Desjardins dépose le quatrième rapport de M. Charles Tissot sur les résultats des missions archéologiques en Afrique. Ce rapport concerne principalement la seconde mission de M. Letaille et la mission de M. de Fonssagrives.

M. Oppert communique une traduction de l'inscription dont M. Heuzey a entretenu l'Académie à la séance du 15 février (ci-dessus, p. 180). Cette inscription, dont l'original a disparu et qu'on ne connaît que par un estampage rapporté par M. de Sarzec, émane d'un des plus anciens rois de Sirtella. Ce prince régnait avant les rois sémitiques, Sargon et Naramsin, dont la chronologie chaldéenne place le règne environ 3800 ans avant notre ère.

M. Hauréau lit une communication de M. Egger sur deux inscriptions grecques, qui ont été publiées dans les dernières livraisons du *Bulletin de correspondance hellénique*, et qui méritent d'être signalées, à cause de l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire des métiers. L'une de ces inscriptions, trouvée à Philadelphie (Asie-Mineure), est l'épitaphe versifiée d'un jeune artiste graveur, mort à l'âge de 18 ans : on y trouve un mot nouveau, et assez curieux, δακτυλοκοιλογλύφος. L'autre inscription provient de Magnésie-du-Méandre et paraît être du Ier siècle de notre ère : c'est une proclamation officielle contre les boulangers de la ville, qui s'étaient mis en grève.

Ouvrages présentés : — par M. Delisle : 1° *Testament du roi Jean et Inventaire de ses joyaux à Londres*, publiés par Germain BAPST ; 2° RENARD (Joseph), *Catalogue des œuvres imprimées de Claude-François Menestier*, ouvrage posthume publié par le P. Carlos SOMMERVOGEL ; 3° HANOTAUX (Gabriel), *Origines de l'institution des intendants de province* ; 4° COURAJOD (Louis), *le baron Charles Davilliers et la Collection léguée par lui au musée du Louvre* ; — par M. Paul Meyer : BERGER (Samuel), *la Bible française au moyen âge* ; — par l'auteur : ROBERT (P.-Ch.), *les Étrangers à Bordeaux* (études d'épigraphie romaine) ; — par M. A. Dumont : BLOCH (G.), *De decretis functorum magistratuum ornamentis* ; LE MÊME, *les Origines du sénat romain*.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 30 janvier.

M. Bertrand, vice-président, de la Société d'émulation de l'Allier, donne quelques détails complémentaires sur une découverte faite récemment à Vichy et dont il a été question dans une séance précédente. Il présente un dessin de l'anneau en bronze portant l'inscription votive au dieu *Vorocius*. Une figure en bronze avait été découverte en même temps que cet anneau ; mais elle a disparu.

M. Célestin Port dans une lettre adressée à M. A. Bertrand, communique un titre de 1644 relatif à l'église de Saint-Jean du Marillais, en Anjou.

L'autorité ecclésiastique y ordonne de supprimer et faire boucher « un trou qui est au bas de l'autel pour empêcher la superstition qu'aucuns commettent, y faisant entrer la tête de leurs enfants ». M. Port rapproche cette superstition de celle relative aux dolmens troués. Plusieurs membres de la Société citent à ce propos des exemples analogues.

---

1. Voir les séances des 6 et 13 février dans les nos 9 et 10.

M. Gaidoz communique une inscription française qui se trouve sur une cloche de l'église de Saint-Nicolas, à Galway, en Irlande.

M. de Lasteyrie communique un objet en bronze relatif au culte de Mercure.

M. Guillaume communique les photographies des fouilles faites récemment au Louvre.

Le secrétaire de la Société,
Signé : H. Gaidoz.

Séance du 20 février.

M. Alexandre Bertrand entretient la Société des découvertes faites à la station antique de la Tène à tort prétendue lacustre ; on y a trouvé des armes, des monnaies gauloises et romaines, ainsi qu'une tuile portant l'estampille de la Légion XXI Rapax, tous ces objets lui ont été signalés par M. le dr Gross de Neuveville (Suisse). Il présente ensuite, de la part de M. Aug. Nicaise, le dessin colorié d'un fragment de vase en terre découvert à la Chappe (Marne), dans une sépulture à char gaulois. Ce fragment est orné de peintures d'un rouge violacé représentant sur deux zones des griffons adossés. MM. Rayet de Villefosse et Flouest présentent diverses observations tendant à prouver que des objets de ce genre sont d'importation ou peut-être d'imitation étrusque.

M. de Lasteyrie informe la Société de la part de M. Pocard-Kerviler, qu'on a découvert sous la cathédrale de Nantes les restes d'une crypte du XIe siècle. La Société émet le vœu que des mesures préservatrices soient prises et décide que l'expression de ce vœu sera transmise à M. le Ministre des Cultes et des Beaux-Arts.

M. Frossard présente le dessin d'un autel antique provenant de Pouzac (Hautes-Pyrénées) et actuellement abrité dans la propriété de MM. d'Uzer, à Salut. Il porte une inscription signifiant qu'il a été dédié à Mars Lavictus, par C. Minicus Potitus. Ce monument n'était connu jusqu'à présent que par une grossière imitation exécutée sur un bloc de pierre engagé dans un mur de Ponzac et si bien considérée comme authentique qu'un étranger de passage en a fait l'acquisition pour en orner sa collection.

Pour le secrétaire,
Signé : Mowat.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA *REVUE CRITIQUE*

G. Bloch, De decretis functorum magistratuum ornamentis *et* Les origines du sénat romain. Paris, Thorin. — Ewald (A. L.), Die Eroberung Preussens durch die Deutschen. III. Halle, Waisenhaus. — H. Forneron, Histoire générale des émigrés pendant la Révolution française. Paris, Plon. — Gering, Islendzk aeventeyri. II. Anmerkungen und Glossar. Halle, Waisenhaus. — Masson (Fr.), Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères pendant les années 1709, 1710 et 1711, publié d'après les manuscrits autographes. Paris, Plon. — Mossmann (X.), Cartulaire de Mulhouse. II. Colmar, Barth. — Ruelle (E.), Le congrès européen d'Arezzo pour l'étude et l'amélioration du chant liturgique. Paris, Firmin-Didot. — Schubert (R.), Geschichte der kœnige von Lydien. Breslau, Koebner. — Sourches (marquis de), Mémoires sur le règne de Louis XIV, publiés par le comte de Cosnac et A. Pontal. III. Paris, Hachette.

Le Propriétaire-Gérant : **ERNEST LEROUX.**

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

PREMIÈRE SÉRIE

I, II. **HISTOIRE DE L'ASIE CENTRALE**, de 1153 à 1233 de l'hégire, par Mir Abdul Kerim Boukhary. Texte persan et traduction française, publiée par *Ch Schefer*, de l'Institut, 2 vol. in-8°, avec carte. Chaque volume. 15 fr.

III, IV. **RELATION DE L'AMBASSADE AU KHAREZM**, par Riza Qouly Khan. Texte persan et traduction française, par *Ch. Schefer*, de l'Institut, 2 vol. in-8°, avec carte. Chaque volume. 15 fr.

V. **RECUEIL DE POÈMES HISTORIQUES EN GREC VULGAIRE**, relatifs à la Turquie et aux Principautés danubiennes, publiés, traduits et annotés par *Emile Legrand*, 1 volume in-8°. 15 fr.

VI. **MÉMOIRES SUR L'AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE ET SUR LE COMMERCE DES FRANCAIS DANS LE LEVANT**, par le comte de *Saint-Priest*, publiés et annotés par *Ch. Schefer*, in-8°, avec carte. 12 fr.

VII. **RECUEIL D'ITINÉRAIRES ET DE VOYAGES DANS L'ASIE CENTRALE ET L'EXTRÊME-ORIENT** (publié par *MM. Scherzer*, *L. Leger*. *Ch Schefer*), in-8°, avec carte. 15 fr.

VIII. **BAG-O-BAHAR**. Le jardin et le printemps, poème hindoustani, traduit en français par *Garcin de Tassy*, de l'Institut, 1 volume in-8°. 12 fr.

IX. **CHRONIQUE DE MOLDAVIE D'URECHI**, texte roumain et traduction. par *M. Picot*. 1 volume in-8°, en 4 parties. Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'Empire chinois. 25 fr.

X, XI. **BIBLIOTHECA SINICA**, par *Henri Cordier*, 2 vol. gr. in-8° à 2 colonnes. 75 fr.

XII. **RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES SUR PÉKIN ET SES ENVIRONS**, par le docteur *Bretschneider*. In-8°, fig. et plans. 10 fr.

XIII. **HISTOIRE DES RELATIONS DE LA CHINE AVEC L'ANNAM-VIETNAM**, du XIVe au XIXe siècle, d'après des documents chinois par *G. Devéria*. In-8°, avec une carte. 7 fr. 50

XIV, XV. **EPHÉMÉRIDES DACES**. Histoire de la guerre entre les Turcs et les Russes (1736-1739), par *C. Dapontès*, texte grec et traduction par *Emile Legrand*. 2 vol. in-8°, avec portrait et fac-similé. Chaque volume. 20 fr.

XVI. **RECUEIL DE DOCUMENTS SUR L'ASIE CENTRALE**, d'après les écrivains chinois, par *C. Imbault-Huart*. In-8°, avec 2 cartes coloriées. 10 fr.

XVII. **LE TAM-TU-KINH**, texte et commentaire chinois, prononciation annamite et chinoise, double traduction, par *A. des Michels*. In-8°. 20 fr.

XVIII. **HISTOIRE UNIVERSELLE**, par *Etienne Açoghigh de Daron*, traduite de l'arménien, par *E. Dulaurier*, de l'Institut. In-8°. 15 fr.

XIX. **LE LUC VAN TIÊN**. Poème annamite, publié, traduit et annoté par *A. des Michels*. In-8°. 20 fr.

XX. **EPHÉMÉRIDES DACES**, par *C. Dapontès*, traduction par *Emile Legrand*. 3e vol. in-8°. (Sous presse.) 20 fr.

DEUXIÈME SÉRIE

I. **RELATION DU VOYAGE EN PERSE**, en Syrie et en Palestine, en Egypte et en Arabie fait par *Nassiri Khosrau*, de l'an 1043 à 1049, texte persan publié, traduit et annoté par *Ch. Schefer*, de l'Institut, Un beau volume gr. in-8°, avec quatre chromolithographies. 25 fr.

II, III. **CHRONIQUE DE CHYPRE PAR LÉONCE MACHÉRAS**, texte grec publié, traduit et annoté par *E. Miller*, de l'Institut, et *C. Sathas*. 2 vol. in-8°, avec une carte ancienne reproduite en chromolithographie. Chaque volume. 20 fr.

IV, V. **DICTIONNAIRE TURC-FRANÇAIS**. Supplément aux dictionnaires publiés jusqu'à ce jour, par *A. C. Barbier de Meynard*, de l'Institut. 2 forts volumes, in-8° à 2 colonnes. L'ouvrage parait en 8 livraisons à 10 fr. 80 fr.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, rue Bonaparte, 28.

VI. MIRADJ-NAMEH, récit de l'ascension de Mahomet au ciel. Texte turc-oriental, publié, traduit et annoté d'après le manuscrit ouïgour de la Bibliothèque nationale, par *Pavet de Courteille*, de l'Institut. Un beau volume in-8°, avec fac-similés du manuscrit reproduits en chromolithographie. 15 fr.

VII, VIII. CHRESTOMATHIE PERSANE, composée de morceaux inédits avec introductions et notes, publiée par *Ch. Schefer*, de l'Institut. 2 vol. in-8°. 30 fr.

IX. MÉLANGES ORIENTAUX. Textes et traductions, publiés par les professeurs de l'Ecole des langues orientales vivantes, à l'occasion du sixième congrès international des orientalistes, réuni à Leyde en septembre 1883. Un fort volume in-8°, avec planches et fac-similés. 25 fr.

X, XI. LES MANUSCRITS ARABES DE L'ESCURIAL, décrits par *Hartwig Derenbourg*. 2 vol. in-8°. 30 fr.

XII. KIM VAN KIEU TRUYEN. Poème annamite, publié, traduit et annoté par *Abel des Michels*, In-8° (Sous presse.) 20 fr.

XIII. CHRONIQUE DITE DE NESTOR, tradnite sur le texte slavon-russe avec introduction et commentaire critique par *L. Leger*. In-8°. 15 fr.

XIV. LE LIVRE SACRÉ ET CANONIQUE DE L'ANTIQUITÉ JAPONAISE. La genèse des Japonais, traduite sur le texte original et accompagnée d'un commentaire perpétuel par *Léon de Rosny*. In 8° (Sous presse.)

XV. OUSAMA IBN MOUNKIDH (1095-1188). Un émir musulman au premier siècle des croisades, par *Hartwig Derenbourg*. Avec le texte arabe de l'autobiographie d'Ousâma, publié d'après le manuscrit de l'Escurial. In-8°. (Sous presse). 20 fr.

XVI. HISTOIRE DU BUREAU DES INTERPRÈTES DE PÉKIN, par *M. Devéria*. In-8°, figures, fac-similés, etc. Sous presse.)

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

JOURNAL ASIATIQUE. ou Recueil de mémoires, d'extraits et de notices relatifs à l'histoire, à la philosophie, aux langues et à la littérature des peuples orientaux. Rédigé depuis sa fondation, en 1822, par les orientalistes les plus célèbres.
— Collection complète. 1882-1884. 1,000 fr.
— Abonnement annuel. 25 fr.
VOYAGES D'IBN-BATOUTAH, texte arabe et traduction, par MM. Defrémery et Sanguinetti, 4 vol. in-8 et Index. 32 fr.
MAÇOUDI. Les prairies d'or, texte arabe et traduction, par M. Barbier de Meynard (les trois premiers volumes en collaboration avec M. Pavet de Courteille). 9 vol. in-8. 67 fr. 50
LE MAHAVASTU, texte sanscrit, publié pour la première fois, avec des Introductions et un Comentaire, par Em. Senart. V. I, gr. in-8. 25 fr.
— Vol. II (*sous presse*).
CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan. In-8. 3 fr.
ELEMENT DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez. traduits par C. Landresse, in-8. 7 fr. 50
ESSAI SUR LE PALI, par E. Burnouf et Lassen. 1826, in-8 (Epuisé). 20 fr.
—Observations sur le même ouvrage, par E. Burnouf. In-8. 2 fr.
MENG-TSEU VEL MENCIUM, latina interpretatione et perpetuo commentario illustravit Julien. In-8. 9 fr.
YADJNADATTABADHA, ou la MORT D'YADJNADATTA, texte et traduction, par A. L. Chézy. In-4, avec quinze planches. 9 fr.
VOCABULAIRE DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par Klaproth. In-8. 7 fr. 50
ÉLÉGIE SUR LA PRISE D'ÉDESSE PAR LES MUSULMANS, publiée en arménien, par Zohrab. In-8. 4 fr. 50
LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, texte et traduction, par A.-L. Chézy. in-4. 24 fr.
CHRONIQUE GÉORGIENNE, publiée et traduite par Brosset. In-8. 9 fr.
CHRESTOMATHIE CHINOISE (publiée par Klaproth). 1883, in-8. 9 fr.
ÉLÉMENTS DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par Brosset. 1837, in-8. 9 fr.
GÉOGRAPHIE D'ABOU'LFÉDA, texte arabe, publié par Reinaud et de Slane. 1840, in-4. 24 fr.
RADJATARANGINI, ou HISTOIRE DES ROIS DU KACHEMIR, pub. en sanscrit et traduite en français, par Troyer. 1840-42, 3 forts vol. in-8. 20 fr.
PRÉCIS DE LÉGISLATION MUSULMANE, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil. Cinquième tirage, 1883, in-8. 6 fr.

ERNEST LEROUX, EDITEUR, RUE BONAPARTE, 28.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 12 APR 10 1884 Dix-huitième année 17 Mars 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, 1er mars 1884 : A New English Dictionary on historical principles, founded mainly on the materials collected by the Philological Society, edited by J. H. MURRAY. I. A = Ant. (2e article.) — A map of Eastern Equatorial Africa, compiled by RAVENSTEIN a. published under the authority of the Royal Geographical Society. — NEMIROVITCH-DANTCHENKO, Personal reminiscences of General Skobeleff, translated from the russian by HODGELTS. (Minchin : très intéressant.) — A catholic dictionary, containing some account of the doctrine, discipline, rites, ceremonies, councils and religious orders of the catholic church, by ADDIS a. Th. ARNOLD. (Littledale.) — Historical books. (The voyage to Cadiz in 1625, being a journal writen by Glanville : The State Archives of Maryland, p. p. BROWNE; Manual of jewish history and literature, by CASSEL; Horace Walpole and his works select passages from his letters, p. p. SCELEY; OXON, The history of the reign of George III; H. HAHN, Bonifaz and Lul, ihre angelsächsischen Correspondenten; Max. SCHMITZ, Der englische Investiturstreit, als Anhang, die Quellen und ihr Abhängigkeitsverhältnis.) — « The sea-blue bird of march. » (Houghton.) — A finn song of St. Stephen's day. (W. H. Jones.) — Torkington's « pilgrimage «. — The Riverside Shakspeare. — The moon and the hare. — Recent works on Cicero : De Natura deorum libri tres, p. p. MAYOR. II; De finibus bonorum et malorum, III : translation p. p. S. REID; Pro Sestio, p. p. HOLDEN (Wilkins). — The true date of Buddha's death. (F. Max Müller.) — The origin of chinese Civilisation. (C. de Harlez.)

The Athenaeum, n° 2940, 1er mars 1884 : MCCORMICK, Voyages of discovery in the artic and antarchic seas and round the world. — Calendar of State Papers, domestic series, during the commonwealth, preserved in Her Majesty's Public Record office. edited by Mrs M. Everett GREEN. Vol. X. — GRODEKOFF, The war in Turcomania, vol. I. (Beaucoup de recherches et intéressant.) — NORMAN, Tonkin or France in the Far East; COTTEAU, Un touriste dans l'extrême Orient. — The Revision revised; three articles reprinted from the Quarterly Review : 1. The new greek text. 2. The new english version. 3. Westcott and Hort's new textual theory. — Camille SELDEN, Les derniers jours de Henri Heine. — The « Tabakat-i-Nasiri ». (Raverty.) — The birthplace of lord chancellor Erskine. (Al. Fergusson.) — The late lord Lytton. — Flinders PETRIE, The pyramids and temples of Gizeh.

Literarisches Centralblatt, n° 10, 1er mars 1884 : Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio, p. p. MANSI. — SEIFERT, Die Reformation in Leipzig (Beaucoup de soin ; mais si le travail est destiné au grand public, il n'a pas une forme assez agréable, et s'il est purement scientifique, il n'a pas été fait avec une méthode assez rigoureuse). — UNGER, Kyaxares und Astyages (Très complet, très étudié, manque de clarté). — MEKLIS, Studien zur ältesten Geschichte der Rheinlande. VII. — ABEL (Sig.), Jahrbücher des fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen, fortgesetzt von B. SIMSON. B. II. 789-814 (Travail très utile). — HAUCK, Die Bischofswahlen unter den Merowingern (On ne pourra guère, en somme, contredire les résultats de cette étude). — F. ROBERT, Afrika als Handelsgebiet. — E. WINDISCH, Zwölf Hymnen des Rigveda mit Sayana's Commentar, Text, Wörterbuch zu Sayana, Appendices. — BURSIAN, Geschichte der classischen Philologie in Deutschland von den Anfängen bis zur Gegenwart (Bursian a rendu par cette œuvre posthume un nouveau et durable service à la science de l'antiquité ; c'est un livre excellent). — RIBBECK, Kolax, eine ethologische Studie (Nouvelle étude pleine de détails intéressants et aussi attachante qu'instruc-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nº 12 — **17 mars** — **1884**

Sommaire : 56. Dunbar, Concordance d'Aristophane. — 57. Voyage à Jérusalem du seigneur de Montaut, p. p. Tamizey de Larroque. — 58. G. Duruy, La trève de Vaucelles et le cardinal Carlo Caraffa. — *Correspondance :* Gazier, Réponse à une question de M. Ricard. — Chronique. — Académie des Inscriptions. — Société des Antiquaires de France.

56. — **A Complete Concordance to the Comedies and Fragments of Aristophanes,** by Henry Dunbar. M. D. Edin. Oxford, at the Clarendon Press. 1883. 1 vol. in-4, iv-342 p.

L'auteur de cette Concordance sur Aristophane a déjà publié, en 1880, une Concordance sur l'Odyssée et les Hymnes Homériques, ouvrage qui fut apprécié dans cette Revue par Ch. Graux, nº du 5 juillet de la même année. Je renvoie à cet article pour le sens du mot *concordance* en pareil cas, ainsi que pour la méthode suivie par M. Dunbar dans la disposition de son travail; le système pour la concordance d'Aristophane est exactement celui que l'auteur avait adopté pour Homère : « Cette concordance est imprimée de la façon la plus claire pour l'œil, « ce qui est un mérite de premier ordre dans un ouvrage de ce genre. » Cet éloge donné par Ch. Graux au premier ouvrage peut être appliqué aussi justement au second : dans le nouveau volume même, l'auteur, reconnaissant la justesse d'une observation faite par Ch. Graux, a renoncé à ces parenthèses servant à envelopper les titres; ces parenthèses sont bien inutiles dans le premier volume et ont véritablement « quelque chose d'agaçant. »

La concordance sur Aristophane est faite d'après l'édition Dindorf, Oxford 1835 et, pour les fragments d'après l'édition Meineke; c'est là un point à observer : telle forme donnée par Bergk ou Meineke (édition des comédies complètes) n'est pas celle donnée par Dindorf, ainsi, *Oiseàux*, 32, le mot ἐσβιάζεται devra être cherché à εἰσβιάζεται.

Le travail paraît aussi complet qu'on puisse le désirer, étant donné le système de l'auteur; ce système écarte de parti-pris toute une série de mots, les conjonctions μέν, δέ, καί, ἄν, etc., les articles, les formes du verbe εἰμί, etc., etc. Cela ne va pas sans introduire un peu d'arbitraire dans la composition de l'ouvrage; pour le verbe εἰμί, par exemple, les formes εἰμί, εἶ, ἐστί, εἰσί, εἶναι, ὤν, etc., ne sont pas enregistrées, on en donne un ou deux exemples sur cent au moins, pour la première personne du pluriel, ἐσμέν, au contraire, le relevé est plus complet. Je sais bien que c'est là une nécessité du système; ce n'est pas à l'aide de mots

tels que καί, μέν, δέ, τόν, τήν, etc., qu'on se souvient d'ordinaire de tels vers d'un poète grec. Mais on voit aussi par là qu'une concordance est loin de remplacer un bon lexique. Aurons-nous jamais un lexique d'Aristophane? En attendant qu'on nous le donne, la concordance de M. D. est d'une utilité inappréciable; l'homme patient et dévoué, qui a accompli un tel travail, a rendu un service important; malheureusement à la reconnaissance que l'œuvre inspire vient s'ajouter une pensée de tristesse quand on sait que l'auteur est mort presque aussitôt cette œuvre terminée; c'est un ami du défunt, M. Geddes, professeur de grec à l'université d'Aberdeen, qui, avec l'aide du fils de M. Dunbar, a dirigé la publication.

Albert MARTIN.

---

57. — **Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut,** publié pour la Société historique de Gascogne, par Ph. TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut. Paris, Champion; Auch, Cocharaux frères, 1883. In-8 de 60 pp.

Notre collaborateur, M. Tamizey de Larroque, dont les lecteurs de la *Revue critique* peuvent admirer, presque chaque semaine, l'érudition si variée et si sûre, vient encore d'enrichir notre ancienne littérature d'une publication des plus intéressantes.

Philippe de Voisins, seigneur de Montaut, dont le nom était resté jusqu'ici inconnu à ceux qui s'occupent de l'histoire des pèlerinages en Terre-Sainte, descendait de Pierre Ier de Voisins, l'un des plus vaillants capitaines, qui combattirent, sous les ordres de Simon de Montfort, contre les Albigeois, en 1217. Il partit de son château de Montaut, près d'Auch, le 16 avril 1490, accompagné de plusieurs serviteurs, parmi lesquels était l'auteur de la relation du voyage, Jehan de Belesta, sieur de La Binèle. Il passa par Lyon, traversa le Dauphiné et la Savoie, pénétra en Italie par le mont Cenis et alla s'embarquer à Venise. Il arriva à Jérusalem le 10 août, visita les lieux saints, sans pouvoir toutefois s'avancer jusqu'au Jourdain, et se rembarqua à Jaffa le 31 août. Il gagna Otrante, traversa l'Italie par terre, en s'arrêtant à Rome, passa par le mont Genèvre, puis se dirigea, par Avignon, Nîmes et Béziers, vers Confolens, où il possédait une maison. Il dut y arriver vers le 1er janvier 1491, ayant quitté Avignon le 27 décembre. Le voyage avait donc duré huit mois et demi [1].

La relation de Jehan de Belesta, qui nous a été conservée dans un recueil ms. formé au XVIIe siècle par un notaire royal de la ville d'Auch, maître Jehan Asclafer [2], est un récit fort sommaire, et elle ne contient guère sur la Terre Sainte que ce que l'on trouve dans toutes les rela-

1. M. T. de L. dit par inadvertance, p. 45, neuf mois.
2. Biblioth. municipale d'Auch, ms. nº 24.



tions du xvᵉ siècle. Il est pourtant deux passages qui méritent d'être relevés. Parlant de Modon et de Corfou (que le copiste appelle Torson), l'auteur s'exprime en termes curieux sur les Tsiganes : « Et y habitent audict païs, dit-il, une grande quantité de nations de gens qui se noment les *Chimbres*, que l'on appelle *Boysmes* en France, qui sont pouvres gens et mal conditionnés. » Le mot Chimbres n'est probablement qu'une corruption de Tsiganes, Zingari; quant à l'appellation de Bohêmes ou Bohémiens appliquée aux nomades venus de l'Inde, elle ne remonte naturellement qu'à la guerre des Hussites, et les exemples en sont rares au xvᵉ siècle. Mais ce qui fait le principal intérêt de ce passage, c'est que le voyageur constate la présence d'un grand nombre de Tsiganes répandus parmi les Grecs; il fournit ainsi un argument à l'appui de la thèse actuellement soutenue par M. Miklosich.

Le second passage, sur lequel M. T. de L. a lui-même demandé des renseignements aux érudits les plus autorisés : à M. E. Monaci et à nos collaborateurs, MM. A. Thomas et P. de Nolhac, concerne la ville de Montelerne (Monteleone?) « ou les gens parlent gascon. » On découvrira peut-être un jour cette colonie languedocienne.

M. T. de L. est parvenu, malgré les incorrections du ms. d'Auch, à nous donner un excellent texte de la relation de 1490, et ses notes en élucident presque toutes les obscurités. Il est seulement fâcheux que, au lieu de se reporter presque exclusivement aux voyages du sieur de Caumont et du sieur d'Anglure, le savant éditeur n'ait pas eu entre les mains le *Voyage de la saincte cité de Hierusalem* dont M. Ch. Schefer a donné, il y a peu de temps, une réimpression si solidement annotée. Ce dernier récit est de l'année 1480, et l'on y trouve l'explication de diverses difficultés qui subsistent encore dans le journal de Jehan de Belesta. Pontoys, sur le Pô (p. 16) doit être identifié avec Pontoglio (Schefer, p. 9); les reliques de Sainte-Barbe à Venise sont citées par le voyageur de 1480 (p. 18) comme par celui de 1490 (p. 21); le port de Sallinas en Chypre (T. de L., 26, 37) se confond avec Larnaca (Schefer, 103, 106, 107); enfin messire Agostino Contarini, qui conduit les pèlerins sur sa galère en 1490, est le marin qui, dix ans auparavant, avait mené en Terre-Sainte l'expédition dont faisaient partie le dominicain Félix Schmidt, de Zürich, le Milanais Sancto Brascha et l'auteur anonyme de la relation française.

M. T. de L. a fait suivre le voyage de Philippe de Voisins d'un morceau que le notaire d'Auch y a joint dans son recueil. Ce morceau, intitulé dans le ms. : *Malcus en vie ensepvely jusques au nombril,* n'est pas inédit ; il avait été imprimé au xviiᵉ sous le titre suivant :

Recit veritable || et || miraculeux, || de ce qui a esté || veu en Hierusalem, || Par vn Religieux de l'Ordre S. || François, & autres personnes de || qualité. || *A Paris,* || M. DC. XXIII [1623]. In-8 de 8 pp. [1].

1. Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild.

L'édition de 1623, comparée au texte imprimé par M. T. de L., offre de très nombreuses variantes. Le religieux qui raconte l'aventure y est appelé Dominique Auberton et non Dominique Dauterlin : le séjour de ce personnage à Jérusalem est placé en 1507 et non en 1547; le nom donné au renégat qui conduit les pèlerins voir Malchus est également différent. Comme cette pièce est fort curieuse et que nous n'avons jamais rencontré qu'un seul exemplaire de la plaquette de 1623, nous allons en reproduire les principaux passages, abrégeant seulement les interminables considérations dans lesquelles l'éditeur a, pour ainsi dire, noyé l'histoire de Malchus.

« *Discours miraculeux de ce qui a esté veu en Hierusalem par un religieux de l'ordre S. François et autres personnes de qualité.*

« Si les pauvres payens et autres destituez de la vraye lumiére celeste et evangelique ont laissé avec si grand soing en leurs escrits la fiction des trois furies infernales : Alecto, Megére et Tisiphone, qu'ils ont dict estre vengeresses des forfaicts des hommes; qu'il y avoit aussi ces trois juges infernaux : Æacus, Minos et Rhadamante, là bas assis pour punir les hommes pleins de vices aux peines de leur puante paluz stygienne, d'un turbulent Tartare, d'un lamentable Cocyte, d'un bruslant Phlegeton, et envoyer en leurs champs elysées (qui estoient leur paradis) les ames nettes et deschargées du fardeau mortel des pechez; certainement les chrestiens, instruits en l'escole saincte qui monstre les chemins de salut et de vie à ceux qui observent les arrests d'icelle et les peines ordonnées aux infracteurs et contempteurs de la loy divine, doivent tenir pour arrest asseuré et du tout infaillible qu'il y a sur l'eternel pourpris, non point ce Jupiteur fabuleux, lance-foudre, ny cest imaginaire Mars qui preside sur les combats et alarmes, mais ce grand Dieu tout-puissant, ce clair œil de l'univers duquel le nom ineffable se redouté, pardessus et dedans ce globe spacieux, de toutes nations, pour barbares et farouches qu'elles soient....... Mais voyons finalement la confirmation de cecy par les tesmoignage d'un bon religieux qui a veu sur les lieux ce que beaucoup d'autres n'ont sceu ny peu voir; voicy ce qu'il en atteste :

« Je, frére Dominique Auberton, religieux de l'ordre sainct François, bachelier en faculté de theologie, logeant au couvent sainct François de Bourges, certifie estre vray ce que je dis icy, sur la foy chrestienne et ma part de paradis, suivant ce que j'ay dict et presché publiquement, comme chose veritable et l'ayant veu oculairement en la saincte cité de Hierusalem, l'an de grace mil cinq cens sept, et le jour de Nostre Dame d'aoust, à une heure après midy, estant devant la maison de Pilate, au lieu appellé Golgotha. Un des principaux et signalez hommes de Jerusalem, natif de Mascon en Bourgongne, nommé Verbal (et de present,

ayant renié la foy chrestienne, s'appelle Valedin), voyant que je connoissois sa femme et enfants, et parlant avec lui, il me dict : « Pource que tu es de mon pays, je te veux faire connoistre un secret, à telle condition que jamais tu ne le reveleras à personne quelconque d'entre les Sarrazins, et jureras sur ta foy que, durant le temps que tu feras sejour en ce pays, tu ne declareras à aucun ce que je te feray voir, sinon à ceux qui sont chrestiens; et ameine avec toy deux des plus gens de bien qui sont en ta compagnie, et je te feray voir chose qu'homme chrestien depuis quarante ans n'a veue. » Lors j'appellay le reverend pére en Dieu, monsieur l'evesque de Nouvaubourge, Allemand, et certains grands personnages, comtes et vicomtes, et là jurasmes que nul de nous ne reveleroit telle chose tant que serions en ladite terre. Et le serment ainsi fait et arresté, nous entrasmes en la maison de Pilate par une petite rue à main gauche, et nous monstra un lieu nommé *atrium*, où nostre sauveur Jesus-Christ fut attaché et battu; puis il nous ouvrit une porte de fer par laquelle nous descendimes quarante et trois degrez, et entrasmes en une grande grotte qu'un homme en deux jects de boule n'eust peu aller d'un bout à l'autre. Au bout d'icelle il nous ouvrit une autre porte de fer, et là dedans trouvasmes un homme nommé Malchus, auquel S. Pierre couppa l'oreille dextre, qui frappa Jesus-Christ de sa main, en la maison d'Anne, luy disant : *Sic respondes pontifici?* Ce Malchus est un homme rousseau, le visage long et barbe longue, aagé, comme il semble, de trente-cinq à quarante ans, vestu de drap blanc, d'une robbe faite à l'esguille, et est dans terre jusques au nombril, ou la moitié du ventre, ne parle qu'aux chrestiens seulement. Le reverend pére evesque luy demanda qu'il faisoit; le dit Malchus luy respondit : *Sic respondes pontifici*, et plusieurs autres paroles. Il dit aussi audit evesque sa parenté et lignage, et aucunefois parloit allemand, autrefois latin, et nous nommoit chacun par notre nom, ce qui nous rendoit fort esbahis. Il nous demanda quand le jour du jugement seroit; nous luy dismes que Dieu seul le sçavoit, et non pas nous. Après cela, nous sortismes de ce lieu par une autre porte de la grotte, par quarante-trois degrez en montant, et entrasmes dans le grand temple de Salomon; de là nous retournasmes par où nous avions passé. Ledit Malchus bat et frappe incessamment sa poitrine et ne regarde point ceux qui parlent à luy; lequel spectacle est des plus hideux et espouvantables qui se voyent en Hierusalem. Et moy, frére Dominique Auberton, certifie cecy estre vray, sur ma foy, sur ma loy et ma part de paradis.

« Ce sont les mesmes mots de l'original que j'ay voulu icy vous communiquer, afin qu'un tel spectacle hideux donne frayeur et crainte soubs les justes jugements de Dieu, etc. »

Le récit attribué à frère Auberton se confond presque avec une légende particulièrement répandue en Italie. D'après cette légende, Malchus aurait donné à Jésus un soufflet avec un gant en fer, et, en punition de

ce crime, aurait été condamné à vivre sous terre jusqu'au jugement dernier, tournant autour d'une colonne et se frappant sans cesse la tête avec désespoir. Voy., à ce sujet, l'article si complet et si nouveau de M. Gaston Paris dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses* (v° Juif errant) et les ouvrages de Pitrè qui y sont cités.

Émile Picot.

---

58. — **Le cardinal Carlo Carafa** (1519-1561), étude sur le pontificat de Paul IV, par George Duruy, professeur agrégé d'histoire au lycée Henri IV, docteur ès-lettres. Paris, Hachette et Cie, 1882. In-8, xxx, 422 p.

De pactis anno 1556 apud Valcellas indutiis, par le même. Hachette, 1883. In-8, 94 p. [1]

M. George Duruy est un des rares élèves de l'Ecole française de Rome qui ont dirigé leurs études vers les temps modernes. Sans passer en aveugle devant les ruines monumentales de l'antiquité, il est permis de n'y pas consacrer toute son attention. Si les membres de l'Ecole française ne portent pas leurs recherches dans les riches bibliothèques des grandes familles romaines, qui donc nous en révèlera les trésors? M. D. les a explorées avec soin; il n'a pas négligé non plus les précieuses collections de l'Etat. Il a eu la bonne fortune de découvrir dans l'*Archivio criminale* à Rome une suite de manuscrits, du plus haut intérêt, sur le procès du cardinal Carafa, neveu de Paul IV. Les bibliothèques *Casanatense, Barberini, Borghèse,* ont ajouté leur appoint de documents curieux et inédits pour la plupart. Bientôt notre historien a pu se mettre à l'œuvre dans cette petite chambre qu'il aimait tant, moins parce qu'il voyait Rome à ses pieds que parce qu'il sentait, au cours de son travail, ses personnages s'animer et revivre. Il a tiré de ses études une thèse fort originale, ou plutôt un beau livre qui restera.

Louons d'abord l'auteur de sa méthode. Il s'adresse directement aux sources : il les fait connaître dans un chapitre de bibliographie assez développé, où il indique pour chaque document sa valeur et sa portée. Il y puise avidement toute la matière de cette histoire à laquelle il sait communiquer le mouvement et le souffle. Il réserve pour les publier *in-extenso,* en appendice, soit les pièces les plus importantes, qui ont figuré au procès de Carafa, soit ses lettres ou celles de ses correspondants; et ceux-ci s'appellent le duc de Guise, Catherine de Médicis, Henri II, don Ruy Gomez, etc., c'est-à-dire les personnages politiques les plus considérables du milieu du xvie siècle. M. D. sait qu'il ne lassera pas notre attention en groupant plus d'une centaine de ces documents à la suite de son récit. Il ne veut donc faire usage que de documents originaux: il préfère ceux qui sont manuscrits à ceux qui sont édités. Peut être même professe-t-il pour les livres et les ouvrages de seconde main un peu trop

1. La *Revue* a déjà rendu compte de la soutenance dans le n° du 20 août 1883.

de dédain. Quand on a la chance de pouvoir consulter sur l'époque que l'on étudie les travaux remarquables de MM. Léopold Ranke et Moritz Brosch, il serait bon cependant d'en tenir grand compte.

Le cardinal Carafa est une singulière figure d'aventurier et d'homme d'état qui mériterait bien d'avoir sa biographie dans la galerie des cardinaux célèbres du XVIe siècle. M. G. D. l'a peint au naturel avec une verve et un entrain qui conviennent bien au personnage. La plume de l'auteur brûle les pages comme son héros lui-même brusque les événements et semble se jouer avec la fortune. Le style est net, incisif, entraînant, plein de couleur et de vie. L'auteur a beaucoup étudié Benvenuto; on pourrait croire que son livre est une suite des *Mémoires* de l'illustre florentin.

Ce cardinal Carlo Carafa mène dans sa jeunesse la vie d'un drôle et d'un spadassin. Il dévalise des boutiques; il se fait payer un assassinat, pour garnir son escarcelle; puis il sert la cause française dans les rangs de l'armée de Strozzi. L'influence de son oncle, le cardinal Giovanni Pietro Carafa, le tire de tous les mauvais pas où il s'engage. Dès lors on comprend que cet oncle ait eu longtemps peu d'estime pour son neveu et qu'il ait cherché tout d'abord à l'éloigner des fonctions ecclésiastiques. Mais voici que ce même oncle, à la mort de Marcel II, est devenu le pape Paul IV. Carlo Carafa change de vie, affecte un profond repentir de ses fautes passées; il sait si bien tromper son oncle et l'obséder, il est si habile comédien qu'il intéresse à sa nomination de cardinal aussi bien les impériaux que les Français. Paul IV, qui a condamné avec tant d'énergie le népotisme de ses prédécesseurs, cède avec une faiblesse inouïe. C'est une âme à la fois violente et incapable de modération, qui ne sait pas « l'art de n'accorder sa confiance que dans la mesure où cet abandon n'est pas de l'aveuglement ».

On a beaucoup attaqué le népotisme des papes du XVe et du XVIe siècle. Au temps de Sixte IV, d'Alexandre VI et de Léon X, le népotisme était une politique en quelque sorte imposée aux papes. Au milieu des princes italiens, ils devaient avoir des domaines comme eux pour faire figure et sauvegarder leur autorité. Sous Paul IV, le népotisme n'avait plus sa raison d'être, parce que l'Italie était devenue espagnole; les papes ne pouvaient plus aspirer à une indépendance plus grande que les autres princes italiens. Si Paul IV eût réussi à chasser les Espagnols avec l'aide de Henri II, l'Italie fût devenue française. Elle n'eût rien gagné en faveur de sa liberté. M. D. ne marque peut-être pas assez la différence des situations : « Les Borgia, les della Rovere, les Médicis, les Farnèse avaient eu ou possédaient encore des Etats en Italie. Pourquoi les Carafa n'en auraient-ils pas comme eux? » (p. 32) Il est frappé surtout des analogies, alors qu'il eût fallu insister sur les contrastes.

Si Paul IV avait si vite pardonné à son neveu les scandales de sa jeunesse, c'est que celui-ci aiguisait sa haine contre les Espagnols. Paul IV leur prodiguait, en particulier, les plus violentes injures : il les appelait

« des hérétiques, des schismatiques, des damnés de Dieu, une semence de Juifs et de Maures, la lie du monde. » Carafa entretint soigneusement ces dispositions et prêcha une politique de rapprochement avec la France. M. G. D. expose, dans le détail le plus minutieux, les négociations qui ont abouti à la conclusion d'une ligue offensive et défensive entre les cours de Rome, de Ferrare et le roi de France. Le traité est enfin signé, le 13 décembre 1555, à la grande joie de tous les Carafa. Mais presque aussitôt la trêve de Vaucelles (5 février 1556) vient détruire toutes les espérances qu'ils fondaient sur une intervention armée des Français contre les Espagnols pour la liberté de l'Italie. Ici l'on serait tenté de croire qu'il manque au livre un de ses chapitres les plus importants. Dans cette histoire diplomatique si complète, il n'est question de la trêve de Vaucelles que d'une façon tout à fait incidente. En réalité, le chapitre existe, et il a été traité avec la même largeur et la même sûreté que tous les autres; mais il est écrit en latin au lieu de l'être en français. M. G. D. avait à obéir aux nécessités de la thèse latine : il a choisi pour sujet l'histoire des négociations de la trêve de Vaucelles, c'est-à-dire l'une des parties les plus considérables et les plus faciles à détacher de l'ensemble de ses études. A une prochaine édition du livre, qui, nous l'espérons, ne tardera pas, M. D. aura tout loisir de refondre sa thèse latine dans sa thèse française et de donner à l'épisode de Vaucelles toute l'importance qu'il comporte.

Nous ne suivrons pas le cardinal Carafa dans ses légations en France et à Venise. Il demande et il obtient la rupture de la trêve de Vaucelles et l'envoi du duc de Guise en Italie contre le duc d'Albe. Mais les Vénitiens restent neutres : le duc d'Albe a déjà envahi le territoire pontifical. A côté du récit très complet des négociations, nous regrettons de ne trouver qu'un tableau trop succinct des moyens de défense de la cour de Rome. M. Brosch les a indiqués avec grand soin d'après les relazioni de Dandolo, de Navagero, de Mocenigo (*Geschichte des Kirchenstaates*, t. I, pp. 201-205). Le pape, nous disent ces Vénitiens, força les Juifs à s'atteler aux canons, les cardinaux à fournir des lits de camp et les filles de joie chacune une paillasse. Voilà des traits qui n'eussent pas déparé le récit de M. Duruy. Bientôt le duc de Guise, arrêté devant Civitella, vient réparer en France le désastre de Saint-Quentin. La cour de Rome n'est plus en état de lutter contre les Espagnols. Aux conférences de Cavi, le cardinal Carafa opère une évolution tout à fait éhontée. Il se rapproche du duc d'Albe et se montre désormais aussi dévoué aux Espagnols qu'il l'avait été auparavant à la cause française. Ces revirements inattendus sont familiers aux ambitieux, que ne retient aucune pudeur vulgaire. Ainsi, lors de la journée des barricades, le coadjuteur de Gondi était tout disposé à servir la cour, si la régente avait voulu lui donner la place de Mazarin. Le cardinal Carafa se fait envoyer à Bruxelles, auprès de Philippe II, avec le titre de légat. Il réussit à opérer le rapprochement définitif entre la cour de Rome et les Espagnols.

Ici le rôle diplomatique du cardinal est à peu près terminé. Le reste du livre n'est qu'une suite de scènes dramatiques. Carlo Carafa, poursuivi par la haine tenace de Philippe II, est dénoncé à son oncle comme l'auteur de conventions secrètes qui ont amené tout le mal. Il est chassé de la cour par le vieux pape, ainsi que son frère devenu le duc de Paliano : il est dépouillé de toutes ses charges et dignités. Carafa supporte dignement sa disgrâce, et ce qui prouve qu'il n'était pas un homme ordinaire, c'est qu'il sait conserver des amis jusque dans la mauvaise fortune. Aussi, à la mort de Paul IV, il revient siéger tout puissant dans le conclave, il noue de nouvelles intrigues; il découvre un cardinal « *papable* » accepté aussi bien du parti espagnol que du parti français : il acclame le premier le cardinal Medici et le fait triompher sous le nom de Pie IV (25 décembre 1559). On peut croire que sa faveur est assurée pour longtemps et qu'il va de nouveau gouverner la papauté.

Mais les neveux de Paul IV avaient excité trop de haines. Ils tombèrent pour ne plus se relever : un procès scandaleux, conduit avec une partialité si révoltante qu'on est presque tenté d'accorder quelque sympathie aux victimes, conduit à l'échafaud le duc de Paliano, et son frère, le cardinal Carafa, est étranglé par grâce dans sa prison. Il faut lire, dans le récit de M. D., les pages émouvantes de ce dernier chapitre. La mort de la duchesse de Paliano, convaincue d'adultère, à qui son frère même passe au cou le lacet fatal : ainsi l'exigeait l'honneur au XVIe siècle; les manœuvres du procureur fiscal pour amener la condamnation des accusés qu'il déteste, le réseau savant de dénonciations haineuses et de calomnies où il les enlace pour les perdre; la torture qu'il emploie contre les témoins à décharge afin d'étouffer la défense; enfin la piété exaltée du duc de Paliano à partir du moment de sa condamnation, la piété vraie et le courage du cardinal à ses derniers instants, toutes ces scènes, tous ces sentiments d'un autre âge nous transportent en plein XVIe siècle. M. D. excelle à les décrire : il eût pu tomber dans le roman ou dans le drame. Il a évité l'écueil; son livre reste toujours sérieux et digne d'un véritable historien.

Peut-être, dans cet ouvrage où il est si longuement question de Paul IV, eût-il fallu caractériser nettement le rôle de ce pape comme réformateur de l'Eglise catholique. Paul IV a été un moine et un théologien. Il a fondé l'ordre des théatins, il a commencé à se servir des jésuites. Il poursuivait rigoureusement les réformés et croyait que l'inquisition seule pouvait avoir raison de leur rébellion. Pourquoi montrer le pape occupé seulement d'intérêts de famille, dominé dans tous ses actes par ses neveux, étranger aux grands intérêts de la cause catholique? Ainsi Paul IV est un peu rapetissé au profit de ses neveux. M. G. D., tout en jugeant sévèrement son héros, ne peut se défendre d'une certaine tendresse pour lui. Il se complaît à le mettre toujours et partout au premier plan, sauf à offusquer un peu de son ombre le pape lui-même.

En somme, cette thèse, composée sur les sources originales et les documents de première main, est devenue, grâce à l'habileté et à la chaleur communicative de M. Duruy, un livre d'un puissant intérêt. C'est un travail solide, qui fait le plus grand honneur à l'érudition française aussi bien qu'au goût et au talent de l'écrivain.

Henri Vast.

CORRESPONDANCE

Réponse à une question de M. Ricard, auteur du livre intitulé :
Les premiers Jansénistes et Port-Royal.

L'article qu'on a pu lire dans la *Revue critique* du 2 juillet 1883 était évidemment de ceux qui exigent une réponse, et l'on devait s'attendre à voir M. Ricard s'efforcer de prouver : 1° qu'il n'a pas copié Sainte-Beuve ainsi que MM. Gaillardin et Fuzet ; 2° qu'il n'a pas réédité, sciemment ou non, des impostures et des calomnies cent fois détruites. Il n'en est rien, et M. R., qui se garde bien de reproduire l'article de la *Revue critique* ou même d'en indiquer le numéro, insère dans une revue de Marseille intitulée *Annales de Provence* (n° du 5 février 1884) le petit entrefilet que voici :

ENCORE UNE RANCUNE JANSÉNISTE

Un ami m'a communiqué la philippique insérée dans la *Revue critique* par M. Gazier contre mon livre sur les Premiers Jansénistes et Port-Royal. Sauf quelques détails sur l'orthographe de certains noms et sur les fautes typographiques échappées à mon attention (comme *Coudren* pour *Condren*, *Vincent* de Paul pour *François* et autres graves erreurs de ce genre), l'article est un tissu d'aménités que M. Gazier termine en assurant que mon livre et celui de M. Fuzet « ne méritent pas l'attention des lecteurs qui se respectent. »

Je n'ai, je crois, rien à répondre à la critique, qui porte, à mon sens, sa réfutation dans sa forme toute seule. Mais je ne saurais laisser passer, sans protester très haut et très ferme, la note du bas de la page 10, où, en croyant louer le R. Père Ingold, — que ce témoignage ne saurait flatter beaucoup, — M. Gazier essaie de ternir, comme ses clients du XVIIIe siècle, la grande mémoire de notre Belsunce.

Voici la note. Elle a la prétention de viser la publication, dont Mgr Tolra de Bordas rend compte aujourd'hui à nos lecteurs :

« La publication de cet ouvrage a donné lieu à deux protestations du P. Ingold, un savant oratorien qui croit que l'on peut écrire l'histoire religieuse sans jeter de la boue à la face de ses adversaires, même jansénistes. Le P. Ingold a le beau rôle dans cette affaire ; *quant à Belsunce, il sort de là singulièrement amoindri (!) lui qui, en pleine peste de Marseille, a osé faire imprimer que, si le supérieur des Oratoriens de cette ville avait été enlevé par le fléau, c'était bien fait !* »

M. Gazier voudrait-il bien nous indiquer l'ouvrage, la lettre ou le Mandement, d'où il a tiré la phrase sotte et boulevardière qu'il attribue à Mgr de Belsunce ? Ni moi, ni ceux de mes deux amis *(sic)* qui ont beaucoup pratiqué les écrits du grand Evêque, n'avons jamais rien rencontré de semblable.

Peut-être M. Gazier veut-il rappeler, en le traduisant dans sa langue propre, un passage du Mandement du 10 août 1720 contre les appelants de la bulle *Unigenitus* où l'illustre prélat dit, en termes exprès, que la peste était une punition de leur refus de se soumettre à cette bulle, ce qui est bien différent et ce que plus d'un évêque alors eût signé des deux mains!

Mais, voici un autre passage qui montrera à M. Gazier et à ses amis que Belsunce n'avait de haine pour personne et qu'il ne poursuivait, dans les Oratoriens de Marseille, que le schisme et l'hérésie. C'est extrait de sa longue *Lettre à Madame de* *** (in-4° de 19 pages, les 20 décembre 1720 et 2 janvier 1721, chez la veuve Brébion). Cette dame, toute dévouée aux Oratoriens, avait reproché à l'évêque de Marseille ses *calomnies* et ses *injures* contre de si *admirables religieux*. Belsunce répond, en détail, à toutes ses accusations, dont quelques-unes sont assez amusantes. Mais, nulle part, il ne se défend d'avoir dit, de la mort du P. Gautier : « C'est bien fait! » C'est qu'en réalité il ne l'a jamais dit ni imprimé.

Voici cette protestation si chrétienne et si épiscopale :

« ... Il ne suffit point, comme vous le croiés, Madame, que l'on soit Père de l'Oratoire pour estre « proscrit par moy. L'estime, la confiance, la tendresse que i'ay eue pour le P. Gautier; les mar- « ques de distinction que luy et ses confrères ont touiours reçu de moy jusqu'au moment qu'ils « s'en sont solennellement séparés, prouvent assés les sentiments de mon cœur. Je n'ay point oublié, « comme vous le croiés encore, que la congrégation de l'Oratoire est un corps illustre, qui a pro- « duit de grands hommes et qui a donné à l'Eglise de saints et savants pontifes. Il en est encore « aujourd'huy dans le roiaume de ces pontifes dont ie respecte infiniment et la lumière et les « vertus.

« Ie n'ay point dit, Madame, que ce soient les péchés de ces Pères de l'Oratoire qui nous ont at- « tiré la iuste colère de Dieu. Dans l'énumération des crimes qui y ont contribué, ie n'ay eu garde « d'oublier, dans mon dernier Mandement, la révolte contre le pasteur et contre les décisions de « l'Eglise, qui, estant iointe au scandale public, est, selon moy, un des principaux. Mais ie n'ay point « nommé les PP. de l'Oratoire, ni personne en particulier. Pourquoi voulés-vous leur appliquer ce « que ie n'ay dit qu'en général?

« Enfin, Madame, ie vous le proteste avec sincérité, ie porte tous les PP. de l'Oratoire de mon « diocèse dans mon cœur; ie voudrois laver dans mon sang la faute qu'ils ont fait en méprisant la « voix de leur pasteur et en s'en séparant avec éclat, et ie suis prêt pour les ramener à moy et leur « inspirer des sentiments de soumission, à faire vers eux toutes les démarches et toutes les avances « que vous désirerés de moy et auxquelles ma conscience ne s'opposera pas... »

Dans ce noble langage, quel lecteur reconnaîtrait le son d'une âme capable d'imaginer, et l'accent d'une bouche capable de proférer la vilaine parole que M. Gazier lui attribue?

Que si M. Gazier ou ses fournisseurs de documents parviennent à prouver que c'est moi qui me trompe, je ne manquerai pas de le dire aux abonnés des *Annales de Provence*.

Ant. RICARD,
Prélat de la Maison du Pape.

Il est difficile de pousser plus loin la mansuétude; les accusations de *plagiat* et de *calomnie,* ce sont des « aménités »; c'est « une critique qui porte sa réfutation dans sa forme toute seule. » Ce qui touche M. R., ce n'est pas le soin de sa réputation d'auteur, c'est l'injure *gratuite* qui est faite à la mémoire de son Belsunce. Un jour viendra peut-être où l'on osera, pièces en mains, réduire à sa juste valeur l'héroïsme de Belsunce, qui n'a pas fui, qui a même administré les pestiférés dans les rues, mais qui, dans l'intérêt de sa précieuse santé et sans doute pour être plus longtemps héroïque, a quitté précipitamment son palais, situé dans la zone dangereuse, pour aller loger dans le palais du gouverneur. Les véritables héros, ce furent alors les membres de la municipalité, les

médecins, les soldats, les galériens mêmes, et il n'est pas juste de confisquer ainsi au profit d'un seul la gloire que tous ont méritée. En attendant, je crois devoir aux lecteurs de la *Revue critique* la réponse que demande M. R. pour les abonnés de ses *Annales*. Après avoir dit ce que rapporte M. R., l'évêque de Marseille dit en propres termes, sous forme de *post-scriptum* :

« J'avois fait ma Lettre, Madame, lorsque j'ai reçû un Exemplaire de « ma Réponse à Monseigneur le Cardinal de Mailly. J'y ai vû avec peine « que celui qui a pris le soin de la faire imprimer a mal lû mon écri- « ture dans l'endroit où il a mis..... *Il n'étoit resté que le P. Gautier* « *qui avoit engagé les PP. de l'Oratoire à appeller, et plusieurs contre* « *leur inclination : c'est celui qui empesta leur maison*... il y auroit là « de la fausseté et de la contradiction. Mais voici ce qui est certainement « dans l'original de ma Lettre.... *Il étoit juste que le P. Gautier, qui* « *avoit engagé les PP. de l'Oratoire à appeller, et plusieurs contre* « *leur inclination, fût celui qui empestast leur Maison*... Je doute, Ma- « dame, que vous trouviez la reflexion juste et que vous l'honoriez de « votre approbation ; mais enfin c'est ainsi que je me souviens parfaite- « ment bien de m'être exprimé dans cette Lettre. »

Réponse de M. l'evesque de Marseille à une Lettre de Madame de ***, in-4° de 15 pages, page 11. — Insérée par Adrien Le Paige dans un recueil de pièces relatives aux événements de 1720.

Il étoit juste, etc., voilà, dans toute sa brutalité, la phrase de Belsunce. Elle n'est ni *sotte* ni *boulevardière*, mais l'éditeur de sa Lettre au cardinal de Mailly n'avait pas osé la transcrire textuellement. On n'est pas surpris, après l'avoir lue, d'apprendre que le Régent disait en parlant de Belsunce : « Voilà un saint qui a bien de la rancune ! » Mais ce qui étonne, c'est de voir M. R. affecter de ne pas connaître ce curieux *post-scriptum*. Serait-ce que M. Ricard et CEUX de ses *deux* amis qui ont étudié les écrits de Belsunce ont à leur usage des documents *particuliers*, comme étaient jadis les almanachs du seigneur Harpagon [1] ?

A. Gazier.

1. Ajoutons que la revue où a paru l'entrefilet de M. R. et qui s'intitule *Les Annales de Provence* a publié dans son numéro du 20 février la note suivante : « *Le Livre* annonce que la *Revue critique*, dont nous avons relevé les outrages à la mémoire de Belsunce, vient d'être saisie, et des poursuites vont être ordonnées contre un des derniers numéros de cette feuille pour outrages aux bonnes mœurs. » Avant d'enregistrer cette nouvelle, la rédaction des *Annales de Provence* aurait dû s'assurer de quelle Revue critique il était question, il y a la *Revue critique de littérature et de musique* tout récemment fondée et qui vient d'être condamnée pour outrages aux bonnes mœurs ; il y a la *Revue critique de droit et de législation*; il y a enfin la *Revue critique d'histoire et de littérature* qui n'a jamais outragé, n'en déplaise aux « Annales de Provence », ni la mémoire de Belsunce, ni les bonnes mœurs. *(Réd.)*

CHRONIQUE

FRANCE. — Les *Mélanges Graux* paraîtront incessamment. Voici la table des collaborateurs et des articles : BENOIST, *Le Plaute de François Guiet*; BERGAIGNE, *la place de l'adjectif épithète en vieux français et en latin;* BERGER, *Ascagne;* BEURLIER, *Campidoctores* et *campiductores ;* BLASS, *De Archytae Tarentini fragmentis mathematicis*: BOISSIER, *Les Prologues de Térence;* BOUCHÉ-LECLERCQ, *Chorographie astrologique;* BRÉAL, *le nom propre* Μικκός; BRUNS, *Un chapitre d'Alexandre d'Aphrodisias sur l'âme;* CAVALLIN, *De Homerica forma genetivi in* -οιο; CHATELAIN, *Recherches sur un manuscrit célèbre de Sidoine Apollinaire ;* CLERMONT-GANNEAU, *Un chapitre de l'histoire de l'A B C. Origine des caractères complémentaires de l'alphabet grec :* Υ Φ Χ Ψ Ω; COBET, *In memoriam optimi viri Charles Graux* (sur quelques passages corrompus et interpolés d'Hérodote); COELHO, *Sur la forme de quelques noms géographiques de la péninsule ibérique;* COMPARETTI, *Sur une inscription d'Halicarnasse;* CORDIER, *De l'origine des noms que les Chinois ont donnés à l'empire romain;* CROISET (ALFRED), *Essai de restitution d'un passage de l'Eloge d'Hélène* attribué à Gorgias; CROS et HENRY, *Critique de quelques textes se rapportant à la peinture à l'encaustique ;* DARESTE, *Cicéron, Pro Flacco, XXIX-XXXII;* DELISLE, *Notes sur les anciennes impressions des classiques latins et d'autres auteurs conservées au XV*e *siècle dans la librairie royale de Naples;* DERENBOURG (HARTWIG), *Les mots grecs dans le livre biblique de Daniel*; DESJARDINS (ERNEST), Gellens-Wilford, Beurlier, *Nouvelles observations sur les légions romaines, sur les officiers inférieurs et les emplois divers des soldats;* DUCHESNE, *Les documents ecclésiastiques sur les divisions de l'empire romain au quatrième siècle;* DUJARDIN, *Héliogravures* (portrait de Charles Graux, et huit planches pour les articles de MM. Gardthausen, Omont, S. Reinach, Ruelle, Schoene, Thewrewk de Ponor); EGGER (EMILE), *Question homérique : manque-t-il un épisode dans le récit que fait Homère des voyages de Télémaque à la recherche de son père?* FOERSTER, *Libanii et Choricii fragmenta ;* FOURNIER, *Eclaircissement d'un passage d'Athénée ;* GARDTHAUSEN, *Différences provinciales de la minuscule grecque*, avec deux héliogravures de M. Dujardin ; GERTZ, *Emendationes Annaeanae;* GOMPERZ, *Une dizaine de notes critiques;* HALÉVY, *Les principes cosmogoniques phéniciens* Πόθος *et* Μώτ ; HAUPT, *La marche d'Hannibal contre Rome en 211;* HAVET (LOUIS), *Les fautes issues des corrections dans les manuscrits de Nonius;* HEIBERG, *Archimedis* περὶ ὀχουμένων *liber I, graece restituit;* HERWERDEN, *Animadversiones criticae et philologicae ad Euripidem;* HUMPHREYS, *Observations sur Thucydide, I,* XI; JACOB (ALFRED), *Le classement des manuscrits de Diodore de Sicile;* JULLIAN, *Les limites de l'Italie sous l'empire romain;* LALLIER, *Note sur la tragédie de Livius Andronicus intitulée* EQUOS TROIANUS; LAMBROS, *Notes épigraphiques et paléographiques ;* LAVISSE, *Charles Graux;* LEBÈGUE. *Index alphabétique des matières ;* LOEWE, (feu), *Contributions à la critique des gloses « abavus »* (cod. Parisinus 7690); MAASS, *Observationes palaeographicae;* MADVIG, *Fragmenta aliquot poetarum graecorum, quae apud Athenaeum exstant, emendata;* MARTIN (ALBERT), *Notice sur les manuscrits grecs de la Bibliothèque Classense, à Ravenne;* MENDELSSOHN, *De Ciceronis epistularum codice Turonensi*; MISTCHENCO, *Sur la royauté homérique;* MOMMSEN, *Officialium et militum Roma-*

norum sepulcretum Carthaginiense; MOWAT, *Le tombeau d'un légat propréteur d'Afrique, à Arles. Origine du nom de la Camargue;* MUELLER (C.-C.), *Sur les manuscrits de Polyen;* NICOLE, *Le poète tragique Carcinus et ses fils dans la parabase de la* PAIX *d'Aristophane;* NOLHAC, *Lettres inédites de Muret;* OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs des bibliothèques Mazarine, de l'Arsenal et Sainte-Geneviève, à Paris;* REINACH (S.), *Les terres cuites de Smyrne et la statuaire du quatrième siècle;* REINACH (Th.), *Sur un artifice de modulation rythmique employé par les poètes grecs;* RIEMANN, *La question de l'aoriste grec,* ROBERT (P.-C.), *Inscriptions laissées dans une carrière de la haute Moselle par des légions romaines;* ROBERT (U.), *Notice paléographique sur le manuscrit de Prudence, n° 8084 du fonds latin de la Bibliothèque nationale;* ROBIOU, *De quelques monuments gréco-égyptiens du Louvre;* ROCHAS D'AIGLUN (A. de), *Traduction du* TRAITÉ DES MACHINES *d'Athénée;* RUELLE (C.-E.), *Notice du codex Marcianus 246, contenant le traité du philosophe Damascius sur les premiers principes;* SAUSSURE (F. de), *Une loi rythmique de la langue grecque;* SCHENKL, *De codicibus quibus in Xenophontis Hierone recensendo utimur;* SCHOENE, *De Isocratis papyro Massiliensi (Isocr. or. II ad Nicoclem), paragr,* 1-30; SCHWARTZ, *De quibusdam scholiis in Euripidis Andromachen;* SUSEMIHL, *De Rhetoricum Aristoteleorum libro primo quaestiones criticae;* THEDENAT, *Sur une inscription inédite conservée au municipe de Tarente;* THEWREWK DE PONOR, *Codex Festi breviati Trecensis;* THOMAS (Em.), *Note sur un Gemblacensis aujourd'hui à Bruxelles, n° 5358-536, XII° siècle;* THOMAS (P.), *Un commentaire du moyen âge sur la Rhétorique de Cicéron;* THUROT (feu), *Son adhésion au projet du recueil;* VITELLI, *Ad Euripide e Sofocle (Eur. Hipp.* 115, 441, *Soph. Fragm.* 609 *Dnd.*); WEIL, *D'un signe critique dans le meilleur manuscrit de Démosthène.*

— Le 5 avril 1884 sera publié le premier numéro du deuxième volume de *Mélusine*, revue de mythologie, littérature populaire, traditions et usages, dirigée par H. GAIDOZ et E. ROLLAND. La Revue paraîtra le 5 de chaque mois par livraisons de douze pages in-4° (prix de l'abonnement, pour un volume composé de vingt-quatre numéros : France et l'Union postale, 20 fr.; autres pays : 22 fr. 50. On s'abonne, pour la France, en envoyant un mandat-poste au nom de M. A. F. Staude, administrateur de la *Revue*, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard, à Paris. On s'abonne, pour l'étranger, en envoyant un mandat-poste international ou par l'intermédiaire d'un libraire). Après six ans d'interrègne, dit l'Avis aux lecteurs, *Mélusine* reparaît. On se rappelle son caractère et son œuvre. Notre premier volume, en 1877, a attiré l'attention du public français sur l'étude de cet ensemble des traditions et de la littérature populaire que pour abréger on désigne aujourd'hui d'ordinaire du nom anglais de *Folk-Lore*. Nous avons coordonné et encouragé par notre exemple même les enquêtes locales entreprises par quelques chercheurs isolés; nous avons provoqué des enquêtes plus larges et plus compréhensives, et notre volume présente comme un résumé du Folk-Lore français sous toutes ses faces. Nous n'avions pas négligé le Folk-Lore des autres pays et notre intention était, tout en donnant la plus grande part à la France, d'étudier en même temps le Folk-Lore des peuples étrangers et aussi des sauvages de l'Afrique et de l'Océanie. Plusieurs articles de notre premier volume témoignent d'efforts tentés dans cette direction. La disparition de notre recueil au bout d'une année, par des circonstances indépendantes de notre volonté, nous a empêchés de développer cette partie de notre programme, et notre premier volume reste surtout une collection française. Mais l'initiative de *Mélusine* n'a pas été perdue; elle avait suscité un mouvement qui lui a survécu, et l'activité

qui depuis six ans a régné en France dans cet ordre d'études a continué son œuvre, et complété son programme. On pourrait donner le nom d' « Ecole de Mélusine » à ce noyau de Folk-Loristes qui, dans ces dernières années, ont entrepris l'exploration des légendes de plusieurs de nos provinces. Mais il nous semble que les forces commencent à s'éparpiller, que les publications, qui se multiplient n'apportent pas *toutes* du nouveau, que certaines branches du Folk-Lore se sont développées à l'excès, tandis que d'autres sont laissées dans l'ombre. Nous ne voulons pas déprécier des œuvres qui ont leur utilité en intéressant le grand public au trésor de nos légendes et qui peut-être préparent une sève nouvelle à notre poésie alanguie; mais il nous semble que nos Folk-Loristes français — lors même qu'ils n'écrivent pas pour le grand public — ne se préoccupent pas assez du côté scientifique, de l'élément historique, de l'importance anthropologique du Folk-Lore. C'est dans cette direction qu'il nous paraît opportun d'*aiguiller* les recherches et nous essayerons de montrer le chemin... Notre nouveau volume ressemblera au premier par la variété, et, nous l'espérons, par l'attrait de ses articles; mais en même temps nous élargissons son cadre. Tout en formant une anthologie où le gracieux se mêlera au sévère et dont les textes présenteront tous l'attrait de la nouveauté ou l'intérêt du sujet, nous ouvrirons des enquêtes sur des points particuliers, publiant d'abord des articles initiaux ou nos propres notes pour donner l'exemple, donnant ensuite celles que voudront bien nous envoyer nos correspondants, et aussi les lecteurs sympathiques à notre entreprise. Nous pratiquerons dans toute sa sincérité la méthode expérimentale, évitant les systèmes, les conceptions à priori; les éléments du problème passeront successivement sous les yeux du lecteur, se complétant ou se contredisant suivant l'occasion. Puis, si après cette enquête une généralisation se dégage de tous ces éléments fondus dans le même creuset, nous laisserons au lecteur le plaisir de la découvrir et de la formuler lui-même, et des écrivains plus diserts que nous, et plus amis des conclusions, ne manqueront pas pour la vulgariser ailleurs, auprès du grand public... Aussi attachons-nous un prix tout particulier à étendre nos enquêtes hors de France, hors d'Europe, à les étendre à toutes les parties du monde. Il est temps de sortir de cette chambre, de ce *poêle* où Descartes s'enfermait pour faire la psychologie de l'homme; il est temps de rompre le charme de ces théories spécieuses qui faisaient un monde à part d'une prétendue mythologie Indo-Européenne, parce qu'on ne savait pas, parce qu'on ne voulait pas savoir de quelles croyances vivaient les autres races humaines. Au risque de paraître trop hardis à quelques-uns de nos lecteurs, nous porterons la main sur ces *idola theatri* comme les eût appelés Bacon, et nous mettrons à leur place l'étude de l'homme, l'anthropologie, pour tout dire d'un mot, car si ce mot a été accaparé et dénaturé par les gens qui ne s'occupent que de crânes, d'os longs et de cheveux et qui y voient tout l'homme, son vrai sens est l'étude de l'homme, de l'homme tout entier: et où l'homme est-il davantage que dans la pensée, cette flamme vacillante mais jamais éteinte qui, d'un être chétif, faible et nu, jeté dans la nature comme un Daniel dans la fosse aux lions, a fait avec le temps le maître de cette même nature?

— Les professeurs de la Faculté des lettres de Lyon ont fait paraître, depuis l'an dernier, un recueil destiné à faire connaître leur enseignement et leurs travaux. Ce recueil ne paraît pas à dates fixes; il se compose de trois fascicules indépendants les uns des autres et qui correspondent aux divisions mêmes de l'enseignement de la Faculté : philosophie, littérature et philologie, histoire et géographie; chaque fascicule contient des mémoires, des dissertations ou de simples notices dont les auteurs appartiennent ou ont appartenu à la Faculté. Le premier fascicule de l'*Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon* de l'année 1883 est consacré à l'histoire

et à la géographie et renferme, outre le programme des cours et conférences : 1° un travail de M. E. F. Berlioux, professeur de géographie : *Les Atlantes, histoire de l'Atlantis et de l'Atlas primitif, ou introduction à l'histoire de l'Europe* (170 p.); ce travail est ainsi divisé : Introduction. I. Les populations primitives de l'Atlas. II. L'Atlas primitif et l'Atlantis. III. Routes africaines de l'empire des Atlantes. IV. Le domaine européen des Atlantes. V. Place ethnographique et œuvre sociale des Atlantes. VI. Les guerres des Atlantes et la ruine de leur empire. Conclusion : les Titans, frères des Atlantes; 2° M. Bayet, professeur d'histoire et antiquités du moyen âge, étudie un épisode important de l'histoire de l'élection de Charlemagne à l'empire : *l'avènement de Léon III et la révolte des Romains en 799;* M. Bayet traite ce sujet qui a, de bonne heure, provoqué les opinions les plus diverses en examinant attentivement les textes et en tenant compte des publications les plus récentes (pp. 173-197); 3° M. Clédat, professeur de langue et de littérature française du moyen âge, traite un certain nombre de questions de détails relatives à la *Chronique de Salimbene* et donne des renseignements sur les parties encore inédites de cette chronique (pp. 200-214). — Le deuxième fascicule, consacré à la littérature et à la philologie, contient les études suivantes : *Stances sanskrites inédites,* d'après un manuscrit de la Bibliothèque universitaire de Lyon, par M. Paul Regnaud (pp. 1-22); *Pasitèle et Colotès,* par M. E. Belot (pp. 23-40); *Corneille* par *Agrippa,* M. Ph. Soupé (pp. 41-60); *Etudes de philologie française,* par M. L. Clédat (pp. 61-116); *Herder orateur,* par M. Heinrich (pp. 117-134), et des *Mélanges* (note sur l'étymologie de σίδηρος; raksas, graha, râhu, rksa, δράκων, orcus, drache, ogre; faits qui tendent à infirmer l'hypothèse de l'allongement compensateur aux finales du nominatif singulier masculin des thèmes consonantiques, par M. P. Regnaud; Sur un récent mémoire de M. L. Lange pour rétablir le plan primitif de l' Ἀθηναίων πολιτεία, par M. E. Belot; Le présent de l'indicatif du verbe « devoir » dans la traduction française des sermons de saint Bernard, une poésie latine recueillie par Salimbene, et l'Yzopet de Lyon, publié par M. W. Foerster, par M. L. Clédat). — Le troisième fascicule, consacré à la philosophie, renferme : de M. Ferraz, une *Etude sur la philosophie de la littérature* (pp. 1-49) et, de M. P. Regnaud, des *Remarques sur l'étymologie et le sens primitif du mot* Θεός (pp. 50-55); « l'examen phonétique, écrit M. Regnaud, ne laisse aucun doute, quoi qu'en ait dit M. Curtius, sur la communauté d'origine du sanscrit *deva,* du latin *deus* avec θεός et même avec δαίμων ». — La souscription au volume complet de l'*Annuaire* a été fixée à 10 francs; chaque fascicule peut être vendu séparément (Paris, Ernest Leroux).

— Depuis le 1er février paraît à la librairie Paul Dupont la *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur* (Comité de direction : MM. Léon Béquet, Gaston Darboux, Paul Dupré, Paul Girard, Alfred Rambaud, Othon Riemann et Edgar Zévort; secrétaire de la rédaction : M. Jules Gautier). Cette revue paraît le 1er et le 15 de chaque mois (15 francs par an). Voici le sommaire du 1er numéro : Revue de quinzaine; *La réforme de 1880,* rapport présenté au conseil supérieur de l'instruction publique par M. Georges Morel; *L'enseignement secondaire spécial en 1882,* rapport adressé au ministre de l'instruction publique par M. Salomé; *L'enseignement de la philosophie : le devoir d'être clair; De l'enseignement de l'histoire dans les classes de grammaire,* par M. Paul Bondois; *Un paradoxe pédagogique, Joseph de Maistre et les femmes savantes,* par M. Henri Chantavoine; Faculté des lettres de Paris : thèses de M. Louis Ducros; Chronique. Nous lisons dans la « Revue de quinzaine » les lignes suivantes qui expliquent le but de la Revue et les principes qui la dirigent : « Nous avons voulu faire à la fois une revue d'en-

seignement secondaire et d'enseignement supérieur : l'intimité de leurs rapports est si grande qu'il y aurait une grave imprudence, un sérieux danger à les séparer. Cette revue s'adresse à l'Université elle-même pour lui demander son opinion motivée; elle est ouverte aussi à l'enseignement des jeunes filles. Sur toute question, elle apportera des conseils qui seront véritablement autorisés, parce qu'ils seront donnés par les maîtres les plus compétents; elle exprimera des vœux qui auront quelque chance d'être accueillis, parce que ceux qui les formuleront auront qualité pour le faire; elle provoquera des discussions qui resteront toujours courtoises. »

—La librairie Klincksieck (11, rue de Lille) vient de publier le *Catalogue des dissertations et écrits académiques provenant des échanges avec les universités étrangères et reçus par la Bibliothèque nationale en 1882*, (100 pages, prix : 3 francs). Ce nouveau catalogue, qui sera très utile, est classé d'après les règles suivantes. On a groupé les publications par universités ou académies selon l'ordre alphabétique des noms des villes où ces établissements ont leur siège (Berlin, Bonn, Breslau, Copenhague, Erlangen, Fribourg-en-Brisgau, Gand, Genève, Giessen, Gœttingue, Greifswald, Halle, Heidelberg, lena, Kœnigsberg, Leipzig, Leyde, Liége, Lund, Marbourg, Munich, Munster, Strasbourg, Tubingue, Upsal, Wurzbourg, Zurich). Les publications de chaque établissement universitaire sont réparties par années d'impression; celles d'une même année, par formats; celles d'un même établissement, d'une même année et d'un même format, par facultés (théologie, droit, philosophie, médecine), selon l'organisation propre à chaque établissement. Les publications de l'autorité universitaire ou académique, communes aux diverses facultés, sont inscrites avant les publications particulières de celle-ci, sous la rubrique: *Programmes et généralités*. On a eu la bonne idée de placer à la suite de chaque article, en la faisant précéder d'un crochet, l'indication de la cote donnée, dans les collections du département des imprimés de la Bibliothèque nationale, au volume ou à la pièce qui fait l'objet de l'article.

— Dans le nº de février du *Polybiblion*, à propos d'une publication du Folklore grec donnant des contes dans les dialectes populaires, c'est-à-dire, dans une langue peu facile à comprendre, M. Gaidoz émet un vœu qui nous paraît légitime, et s'appliquer aux publications de textes semblables qui se font aujourd'hui dans le monde entier. « Les auteurs, dit-il, ne pourraient-ils à l'avenir, au moins pour les contes, donner un résumé de quelques lignes dans une langue européenne, une sorte de *sommaire* qui permettrait aux mythographes de reconnaître et de classer le conte? » Le vœu de M. Gaidoz pour les pays éloignés pouvait se justifier pour la France même : ainsi le dernier nº de la *Romania* publiait des contes dans un dialecte du midi que les savants directeurs de ce recueil comprennent certainement, mais qui pour beaucoup de lecteurs en fait des énigmes au lieu de contes. Dans le même article, M. Gaidoz émettait aussi un autre vœu, celui de voir paraître une sorte de *Revue* de l'Orient d'Europe, rédigée dans un esprit critique et scientifique. Il disait : « Aujourd'hui que l'Orient se régénère, que Serbes, Roumains, Grecs et Bulgares sont sortis du tombeau et rentrent dans le mouvement de la civilisation occidentale, que ne se fonde-t-il quelque part en Orient (ou même à Paris), une revue dont les articles seraient écrits indifféremment en français, italien, anglais et allemand, et qui nous tiendrait au courant du mouvement intellectuel et scientifique de l'Orient ! Il est vrai qu'il faudrait, pour diriger cette revue, un comité d'hommes animés de la plus sévère critique, pleins de sévérité et surtout d'impartialité pour tenir la balance égale entre les prétentions rivales de ces jeunes nationalités. Mais ne pourrait-on, au moins sur le terrain de la littérature et de la science, rivaliser ce rêve d'Etats Unis de l'Europe orientale? »



ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 7 mars 1884.

M. Alexandre Bertrand met sous les yeux des membres de l'Académie une plaque de ceinture qui a été trouvée dans un cimetière celtique, à Watsch (Carniole), et qui fait maintenant partie de la collection du prince Ernest de Windisch-Graetz. Cette plaque de bronze, travaillée au repoussé, est ornée de scènes militaires où figurent des cavaliers et des fantassins, et qui pourront être consultées utilement pour l'étude de l'histoire du costume et de l'armement. On y voit notamment, représentées avec beaucoup de netteté, deux armes mentionnées par les auteurs anciens : le javelot à *amentum* et la hache dite *cateia*. Le javelot à *amentum* ou courroie a pu être reconstitué. M. Bertrand en montre un modèle construit dans les ateliers du musée de Saint-Germain-en-Laye. La portée de cette arme est de 65 m. quand elle est munie de la courroie, de 25 m. seulement sans courroie. M. Bertrand pense que c'est là le *gæsum* des Gaulois, qualifié par les anciens de *longe feriens*. Quant à la *cateia*, c'était une hache emmanchée d'un bois flexible et court.

D'après Isidore de Séville, cette arme, qui ne se lançait qu'à petite distance, frappait avec force et brisait tout ce qu'elle atteignait ; un soldat habile savait la lancer de manière à la faire revenir au point de départ après qu'elle avait touché le but. M. Bertrand a fait commencer des essais aux ateliers de Saint-Germain-en-Laye pour arriver à la reconstitution de la *cateia*, en prenant pour modèle les spécimens figurés sur la plaque de ceinture de la collection Windisch-Graetz.

M. Gaston Paris annonce la découverte d'un poème de Chrétien de Troyes qu'on ne connaissait jusqu'ici que par un passage d'un autre poème, où l'auteur y fait allusion en passant et en indique ainsi le sujet :

Et del rossignol la muance.

On avait aisément reconnu que, par ces mots, Chrétien voulait désigner une traduction de l'épisode de Philomèle, dans les *Métamorphoses d'Ovide*, mais on croyait cette traduction perdue. En étudiant une paraphrase moralisée du poème entier d'Ovide, en vers français, composée à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe par un poète nommé Legouais, de Sainte-Maure (Aube), M. Paris s'est aperçu qu'arrivé à l'épisode de Philomèle, Legouais, au lieu de continuer à vérifier lui-même, déclare expressément qu'il emprunte les termes de Chrétien. Il n'y a donc qu'à détacher le morceau qui suit cette déclaration pour avoir le texte du poème de Chrétien de Troyes, sinon sous sa forme originale, du moins sous la forme où le donnait le manuscrit consulté par Legouais.

M. Clermont-Ganneau communique des photographies, au nombre de dix-neuf, qui reproduisent en grand détail deux candélabres d'argent plaqué et doré et deux bassins de cuivre dorés à l'intérieur, trouvés, il y a assez longtemps déjà, dans un jardin à Bethléem. Les candélabres portent une inscription, répétée dans les mêmes termes sur l'un et l'autre, et ainsi conçue : MALEDICTVS ⁝ QVI ⁝ ME ⁝ AVFERT ⁝ DE ⁝ LOCO ⁝ SCE ⁝ NATIVITATIS ⁝ BETHLEEM. Les deux bassins étaient pleins de cire; on doit à cette circonstance la parfaite conservation des inscriptions et des dessins au trait qui en ornent l'intérieur. Ces dessins représentent, en une suite de scènes, la vie de l'apôtre saint Thomas, sa mission aux Indes, son martyre, tels qu'on les trouve racontés dans les actes apocryphes connus sous les titres de *Passio sancti Thomae apostoli et De miraculis beati Thomae*. Les inscriptions, en vers hexamètres léonins, expliquent brièvement le sujet de chaque dessin. D'après le caractère des dessins et des légendes, les quatre dessins paraissent pouvoir être rapportés approximativement au XIIe siècle.

M. J. Poinssot communique quelques inscriptions trouvées à Lambèse et à Timgad, au cours des fouilles entreprises par la commission des monuments historiques et dirigées par M. Duthoit. Une inscription de Timgad mentionne un fonctionnaire financier appelé *conductor quintarum mar...* (le dernier mot n'a pu être lu en entier). Une autre se lit sur une tablette qui paraît avoir servi à quelque jeu; on y lit une série de mots qui forment des groupes de six lettres chacun :

VENARI IOCARI
RIDERE LVDERE
HOCEST VIVERE

Les inscriptions de Lambèse fournissent des renseignements circonstanciés sur les cadres d'une légion et la composition des cohortes ; la plus importante est ainsi conçue [1] :

---

1. Lambèse, fouilles faites à l'intérieur du *praetorium* en 1882-1883. Hauteur des lettres : 1re ligne, 0^m 07 ; sept lignes suivantes, 0^m 055 ; liste, 0^m 015.



IMP · CAES · M · AVRELIO
ANTONINO · AVG · DIVI · AN
TONINI · FIL · DIVI · HADRIAN · NEP
DIVI · TRAIANI · PART · PRONEP · DIVI
NERNAE ABNEP · TRIB · POT · XVI COS III (*Ann. 162*)
PRIMI · ORDINES · ET · CENTVRIONES
ET · EVOCATVS · LEG III AVG · DEDIC
D · FONTEIO · FRONTINIANO · LEG · AVG · PP · COS · DES

COH I	COH · III		VII	VIIII
SATRIVS CRESCENS · P · P ·	SVLPICIVS OLYMPILINVS	AELIVS · V · ISIDORVS	NAEVIVS CASIVS	IVLIVS VRBANVS
GIGENNAVS VALENS P.P.	IVLIVS PROVINCIALIS	VALERIVS TITIAN///	AELIVS IANVARIVS	DOMITIVS FVSCANVS
AVRELIVS GEMINVS	AELIVS LEPIDINVS	CLAVOIVS BASS///	IVLIVS IVLIANVS	DOMITIVS NIGER
IVNIVS VERVS	VIN · MASCEL	CLAVDIVS PROV///IVS	MAECIVS PROBVS	VLPIVS EMERITVS
VERANIVS CANDIDVS	ATIDIVS AVSTER	FERVIVS MAC	AETRILI///FVRENNIANVS	MINICIVS CENSOR
CVPRONIVS SECVNDVS	ANTONIVS MODERATVS	PROBINIVS CA////DVS	IVLIVS ACCIPIVS	
ANNIVS PRISCVS				
COH II	**IIII**	**VI**	**VIII**	**X**
AVRELIVS GENTIVS	PVBLILIVS · HORATIANVS	VITELLIVS AENO////VS	AELIVS ALVEGRATIANVS	IVLIVS AFRICANVS
ANNIVS RVS////	VARIVS VALENTINVS	TERENTIVS SATVRNINVS	FLAVIVS IVVENALIS	LVRIVS SATVRNINVS
CLODIVS CRESCENS	M · ANTONIVS CLEMENSMISS	MAMIVS PROBVS	THORANIVS POTILVS	AETRIVS RVFINVS
CEIONIVS RVFVS	GALVISIVS IVNIANVS	PLOTICIVS FELIX	BVCCIVS MONTANVS	AELIVS AMANDVS
ANTONIVS////VS	PETILLIVS PAVLVS	LICINIVS EMERITVS	ANTONIVS NERFVS	CORDIVS ASCLEPIODORVS
PATIVS FIRMVS	AE///LIVS MACIO	PETILLIVS FAVSTVS	PVTIVS CLEMENS	FATTONIVS IANVARIVS
		MEMONIVS VARRO	ANTONIVS VALENS	LIBELLVS PRIMITIVVS EVOCATVS
		AELIVSTR///BVS		

M. Poinsot a dû la communication de ces textes à l'obligeance de M. Viollet-le-Duc. En terminant, il insiste sur l'importance des résultats obtenus par les fouilles que dirige depuis plusieurs années M. Duthoit. Environ 150 inscriptions, provenant de ces fouilles, seront publiées prochainement dans le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*.

M. Dieulafoy commence la lecture d'un mémoire intitulé : *De l'origine des entablements grecs d'après les documents perses*.

Ouvrages présentés par M. Egger : Egger (E.), *Bevezetés az œsszehasonlito*, etc. *(Notions élémentaires de grammaire comparée*, traduites en hongrois, par A. Bartal); — par M. Léon Renier : Cagnat (R.), *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*; — par M. d'Hervey de Saint-Denys : Cordier (Henri), *Bibliotheca sinica*, t. II, fasc. 2; — par M. Maury : *Œuvres de A. de Longpérier*, publiées par G. Schlumberger, t. V et VI; — par M. Pavet de Courteille : *le Lalita Vistara*, traduit du sanskrit, par Ph.-Ed. Foucaux; — par M. Bréal : *Mémoires* et *Bulletins* de la Société de linguistique de Paris.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 27 février 1884.

M. l'abbé Thédenat communique, d'après une copie de M. Schmitter, une inscription funéraire trouvée à Cherchell (Algérie) et qui contient le nom très rare Evatio.

M. de Villefosse, à propos d'une communication précédente de M. Bertrand, signale la découverte faite à Olympie de griffons en bronze exactement semblables à ceux qui ont été recueillis dans le tumulus de Mousselet, près Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Il présente deux griffons en bronze de même style appartenant au musée du Louvre.

M. Courajod, à propos de plusieurs médaillons de marbre, provenant du château de Gaillon et appartenant au musée du Louvre, parle de l'influence italienne dans la sculpture française du xvi[e] siècle.

M. de Villefosse communique, de la part de M. Jules de Laurière, une photographie de la fresque du *Jugement de Salomon*, trouvée à Pompéi à la fin de l'année 1882 et lit une lettre du même associé correspondant qui donne d'intéressants détails sur les dernières fouilles faites à Pompéi.

M. Mowat communique le dessin d'une fibule du musée de Narbonne et où l'on avait vu à tort une entrave pour oiseaux.

M. le comte de Marsy présente le dessin d'un collier antique en or, pesant plus de 2 kilos et trouvé en Portugal.

Le secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

tive). — CRUSIUS, Analecta critica ad paroemiographos graecos, accedunt excerpta ex Demone περὶ παροιμῶν grammatici incerti fragmentum paroemiographicum (Beaucoup de sagacité et d' « acribie »). — DIEZ, Die Poesie der Troubadours, nach gedruckten u. handschriftlichen Werken derselben dargestellt. 2e verm. Auflage von K. BARTSCH (Edition très augmentée). — WEDGWOOD, Contested etymologies in the dictionary of Skeat (218 étymologies de Skeat sont attaquées par Wedgwood qui en propose d'autres, parfois plus croyables ; très bon supplément au travail de Skeat). — Erich SCHMIDT, Lessing, Geschichte seines Lebens und seiner Schriften. I (Très bon, c'est un travail à la fois intéressant et important, à la fois beaucoup de science et de finesse). — MINOR, Die Schicksalstragödie in ihren Hauptvertretern (Très louable, mais ne donne pas assez). — BRAUN, Lessing im Urtheile seiner Zeitgenossen (L'auteur est parfois amateur, il n'a pas recueilli tout l'important).

Deutsche Litteraturzeitung, n° 8, 23 février 1884 : GUTHE, Fragmente einer Lederhandschrift enthaltend Moses letzte Rede an die Kinder Israel. (Nowack.) — COHEN, Das Princip der Infinitesimalmethode u. seine Geschichte. — STRACK u. SIEGFRIED, Lehrbuch der neuhebräischen Sprache u. Literatur. I. Grammatik. II. Abriss der Literatur. (J. Barth : la grammaire est excellente, le précis de littérature est à refaire.) — DEECKE, Die griechisch-kyprischen Inschriften in epichorischer Schrift; BECHTEL, Die äolischen Inschriften. — MALLET, Quaestiones Propertianae. (Schenkl : travail important sur Properce et les Alexandrins.) — HILD, La légende d'Enée avant Virgile. (Dunger : clair et habilement fait, mais diffus, sans rien de nouveau, ne connaît pas le travail de Wörner.) — BERGHAUS, Sprachschatz der Sassen-Wörterbuch der plattdeutschen Sprache in den hauptsächlichsten ihrer Mundarten ges. u. hrsg. I. u. II. A-N. (Collitz : œuvre confuse qui ne satisfait nullement les exigences scientifiques.) — Die Gœthe-Bildnisse, biographisch-kunstgeschichtlich dargestellt von ROLLETT. — Shakspeariana. Vol. I. Nov. 1883. (Zupitza : art. intéressants.) — NITZSCH, Geschichte der römischen Republik. I. Bis zum Ende des Hannibalischen Krieges. (Nissen.) — LOEGEL, Die Bischofswahlen zu Münster, Osnabrück, Paderborn seit dem Interregnum bis zum Tode Urban VI. 1256-1389, hrsg. v. LINDNER. (Lamprecht : fait avec grand soin.) — TOMMASINI, La vita e gli scritti di Machiavelli nella loro relacione col Machiavellismo. (W. Bernhardi.) — HERZOG, Aus Amerika. Reisebriefe. I. Vereinigte Staaten. II. Cuba, Mexiko, Südamerika. — MICHAELIS, Ancient marbles in Great Britain described, translated by FENNELL. (Robert.)

— N° 9, 1er mars 1884 : RYTZ, C. A. R. Baggesen, ein Lebens- und Zeitbild aus der bernischen Kirche, mit Vorwort von GELZER. — WINDELBAND, Präludien, Aufsätze und Reden. — Leo MEYER, Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache. I, 2. (J. Schmidt : 2e édition qui n'a pas gagné en valeur; la littérature du sujet n'est pas consultée et l'auteur ne tient pas assez de compte et des dialectes et des lois phonétiques.) — PRELLER, Römische Mythologie (3e édition revue par H. Jordan). — Du Cange, Glossarium mediae et infimae latinitatis digessit HENSCHEL, editio nova aucta pluribus verbis aliorum scriptorum a Leopold FAVRE. Tome I. (K. Zeumer : grâce à la critique, il s'est produit, dès la 6e livraison, une amélioration évidente, mais il y a encore bien des choses superflues et des méprises; que M. Favre se renferme dans son rôle qui est, dit-il, celui d'un éditeur exact et consciencieux.)—Meister Stephans Schachbuch, ein mittelniederdeutsches Gedicht des XIV. Jahrhunderts. — Volkslieder aus dem Erzgebirge, hrsg. v. Alfred MÜLLER. — DRUSKOWITZ, Percy Bysshe Shelley. (Zupitza : se sert trop des sources anglai-

ses, et particulièrement de Symonds; ne connaît guère l'Angleterre et son histoire; n'est pas assez familier avec la langue anglaise et ne traduit pas assez consciencieusement; emploie trop de mots étrangers: pour compiler un livre sur Shelley, on a pris un homme qui ne connaît l'Angleterre et sa langue que superficiellement, et qui ne sait même pas écrire en allemand.)—De Nino, Usi e costumi abruzzesi. (Holm.) — V. Gantier, Rénovation de l'histoire des Franks. (R. Schröder.) — Colmjon, Register van oorkonden, die in het Charterboek van Friesland ontbreken tot 1410. — Dove, Deutsche Geschichte. VI. Das Zeitalter Friedrichs des Grossen und Josephs II. I. 1740-1735). Roepell : quelques points nouveaux, très bon travail d'ensemble, jugement indépendant.) — Rud. Sohm Institutionen des römischen Rechts. (Eck :) — Lex Ripuaria, Lex Francorum Chamavorum ex ed. R. Sohm. (H. Brunner.)

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne en Belgique). Tome XXVII, 1re livraison : Gantrelle, Etudes littéraires sur la disposition des mots dans la phrase latine. — Hoffman, Note sur Pseudo-Aristote de Xénophane Zenone, Gorgia, chap. III. — Réponse de M. Struman à M. P. Fredericq.— Programme de gymnases allemands, par M. de Ceuleneer : Krakauer, Commodus und Pertinax; Munier, Die Palaeographie als Wissenschaft und die Inschriften des Mainzer Museums; Kreutzer, De Herodiano rerum romanarum scriptore. I; *et* Zu den Quellen der Geschichte des Kaisers Septimius Severus. — Sittl, Geschichte der griechischen Literatur bis auf Alexander den Grossen. I.— Roland, Histoire de Belgique. — Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française. (Scheler : les fautes de détail, les lacunes, les petites étourderies qu'on rencontre par-ci par-là, sont inséparables d'un travail de cette nature; ces peccadilles sont noyées dans l'infinité de vérités, de faits certains que nous voyons là pour la première fois produits ou démontrés; l'auteur n'a pas *tout* lu, mais devait-il ajourner pour cela la mise en œuvre des richesses rassemblées dans ses cartons pendant trente années de recherche? C'est de tout cœur qu'on souhaite au robuste pionnier qui a osé entreprendre cette œuvre grandiose de pouvoir la poursuivre et l'achever avec le même bon courage qui n'a cessé de l'animer jusqu'ici. L'auteur, tout en couvrant la haute direction et la responsabilité de l'ouvrage, s'est attaché tout récemment quelques collaborateurs : M. J. Bonnard, un des meilleurs élèves de M. Gaston Paris et MM. Taulier et A. Delboulle.)

Theologische Literaturzeitung, n° 4, 23 février 1884 : Gregorii Barhebraei in duodecim prophetas minores scholia, ad trium cordium fidem rec. B. Moritz. (E. Nestle.) — Belck, Geschichte des Montanismus, seine Entstehungsursachen, Ziel und Wesen, sowie kurze Darstellung und Kritik der wichtigsten darüber aufgestellten Ansichten. (Harnack: travail qui n'augmente pas nos connaissances et ne rectifie pas notre jugement.) —Voelter, Der Ursprung des Donatismus nach den Quellen untersucht und dargestellt. Harnack.) — Below (von), die Entstehung des ausschliesslichen Wahlrechts der Domcapitel. (Harnack.) — Evers, Analecta ad fratrum minorum historiam. (Karl müller.) — Erfurter Lutherfest-Almanach, zum Besten des Luther-Denkmals zu Erfurt, hrsg. von O. Lorenz (Kawerau). — Funcke, Englische Bilder in deutscher Beleuchtung. (Fay.) — Hammerstein, Kirche und Staat vom Standpunkte des Rechtes aus.

Le Puy imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 13 APR 10 1884 Dix-huitième année 24 Mars 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 618, 8 mars 1884 : Symonds, Shakspere's predecessors in the english drama. (Vernon Lee : excellent livre, à la fois d'un artiste et d'un connaisseur.) — Agnes Smith, Glimpses of greek life and scenery. (Mahaffy : livre de voyages.) — James Skinner, a memoir, by the author of Charles Lowder, with a preface by Carter. — The Camden Miscellany, vol. VIII. — Books of travel. — French jottings. (L'Academy s'étonne que des journaux prétendus sérieux aient pu croire que son vieil ami, our old friend, la *Revue critique*, ait pu être confondu avec un autre recueil qui a usurpé le même titre et s'est fait condamner pour outrage aux bonnes mœurs.) — In memoriam : François Lenormant. (Sayce.) — Correspondance « Anglo-saxon » (Freeman). — The epitaph on the countess of Pembroke. (Th. Tyler.) — « The sea-blue bird of march ». (N. T. Wharton.) — The genealogy of myths. (A. Lang.) — Torkington's « Pilgrimage ». (A. W. Tuer.) — « Pericles Brum ». (Austen Pember.) — Philological books. (Wordsworth, Conjectural emendations; Beck, De differentiarum scriptoribus latinis; Ascherson, Berliner Studien, I. — The origin of chinese civilisation. (Terrien de La Couperie.) — A. S. Murray, A history of greek sculpture under Pheidias and his successors. vol. II. (Benndorf.)

Literarisches Centralblatt, n° 11, 8 mars 1884 : Kuenen, Volksreligion und Weltreligion, fünf Hibbert-Vorlesungen. (Œuvre de maître, « apologetische Leistung grossartigsten Stiles. ») — Aristotelis quae feruntur Magna Moralia, rec. Susemihl. — Oelzelt Newin, Die Unhaltbarkeit der ethischen Probleme. — Schram, Hülfstafeln für Chronologie. (Trop d'erreurs et de lacunes.) — Riess, Nochmals das Geburtsjahr Christi. (Toujours bien peu vraisemblable.) — Hahn, Bonifaz und Lul, ihre angelsächsischen Correspondenten, Erzbischof Lul's Leben. (Eclaire d'une plus vive lumière les rapports du clergé anglo-saxon avec Rome et ses études, surtout celles de théologie.) — Prutz, Culturgeschichte der Kreuzzüge. (Les résultats restent inattaquables; de petites critiques à faire; l'auteur est trop porté à regarder toute action, toute influence orientale comme une suite des croisades.) — M. Carriere, Die Poesie, ihr Wesen und ihre Formen mit Grundzügen der vergleichenden Litteraturgeschichte. 2e édition. (L'ouvrage a gagné, dans sa nouvelle forme, en perfection systématique; il est également plus complet au point de vue littéraire; mais il n'a rien perdu de son souffle idéal et de cette grâce juvénile qui rend l'auteur de ce livre, à la fois poète et penseur, aussi vénérable qu'aimable.) — Bhagvânlâl Indoaji, antiquarian remains at Sopârâ and Padana, being an account of the buddhist Stûpa and Asoka edict recently discovered at Sopârâ, and of other antiquities in the neighbourhood. — Bezold, Ueber Keilinschriften. (Travail d'ensemble plein d'agrément et joliment écrit sur les résultats des recherches les plus récentes de l'assyriologie : l'auteur est un homme du métier qui puise aux premières sources). — Achim von Arnim, Tröst Einsamkeit, hrsg. v. Pfaff. (Réimpression qui sera la bienvenue.) — Albrecht Dürers Tagebuch der Reise in die Niederlande, erste vollständige Ausgabe nach der Handschrift Joh. Hauer's mit Einl. u. Anmerk. hrsg. v. Leitschuh. — Hettner, Kleine Schriften, nach dessen Tode hrsg. (Recueil d'essais biographiques et relatif à l'histoire de de l'art et de la littérature). — Bädeker, Griechenland, Handbuch für Reisende, mit einem Panorama von Athen, 6 Karten, 7 Plänen u. anderen Beilagen. (Travail abondant, complet, auquel on peut se fier; il est dû principalement à Lolling; Dörpfeld et Purgold ont rédigé le chapitre sur Olympie; plan et cartes sont excellents; Kekulé a composé l'introduction qui est une « histoire de l'art grec ».)

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — **24 mars** — **1884**

Sommaire : 59. DACBERT, Sénèque et la mort d'Agrippine. — 60. DE NOER, L'empereur Akbar, traduit par BONET-MAURY. I. — 61. Revue internationale pour les études de linguistique, p. p. TECHMER. — *Correspondance* : Lettre de M. le comte Riant à M. A. Molinier. — Thèses de M. Pottier : Les terres cuites dans les tombeaux grecs et les lécythes blancs attiques à représentations funéraires. — Chronique. — Académie des Inscriptions. — Société des Antiquaires de France.

59. — **Sénèque et la mort d'Agrippine.** Etude historique, par H. DACBERT. Leide, E. J. Brill ; Paris, Emile Lechevalier, 1884. In-8, II-236 p., 1 carte. Prix : 6 francs.

Le nom de Dacbert n'est qu'un pseudonyme. L'auteur de ce livre n'est pas un érudit de profession ; c'est un ami de la philosophie et un ami de Sénèque, qui a voulu le laver de l'imputation d'avoir été le complice de Néron dans le meurtre de sa mère. Il est Français, quoiqu'il se soit fait imprimer à Leide ; il a étudié avec soin les écrits français ; ajoutons qu'il a réfléchi longuement sur les récits suspects des anciens. Il ne défend pas Sénèque à la manière de Diderot, qui admet le fait et tâche seulement de l'excuser ; il soutient que le fait est faux, que Néron n'a pas assassiné Agrippine, que c'est Agrippine qui a voulu assassiner Néron, et qui s'est tuée parce qu'elle avait manqué son coup. En un mot il accepte, au sujet de cette tragédie, la version officielle que Néron adressa au sénat, et qui avait été rédigée précisément par Sénèque. Je ne sais s'il persuadera ses lecteurs, et il paraît lui-même en douter ; mais il soutient cette thèse en avocat habile, soit qu'il développe, dans le récit de Tacite, des invraisemblances que Voltaire avait relevées déjà [1] ; soit qu'il ramasse, dans les faits et gestes d'Agrippine, toutes les circonstances qui, en accusant la violence extrême de son caractère, peuvent la faire soupçonner d'avoir fait bon marché de la vie de son fils. Richelieu n'a-t-il pas écrit que Marie de Médicis avait pensé à faire tuer Louis XIII ? Ce qui est certain, c'est que le livre, de quelque manière qu'on le juge, profitera à Sénèque. Ceux qui continueront de croire que Néron a tué Agrippine et que Sénèque s'y est prêté, reconnaîtront du moins qu'Agrippine avait fait tout ce qui était possible pour exaspérer ses ennemis et les pousser à bout, pour les aider à faire entendre qu'ils avaient eu à choisir entre sa perte et la leur. Ils se convaincront aussi que Sénèque n'a pas été l'odieux personnage qu'il est dans Dion, et que

1. Les invraisemblances qui portent sur les détails matériels sont discutées minutieusement. Signalons ce qui se rapporte au fameux navire ; l'auteur parle en homme qui a l'expérience des choses de la mer.

s'il n'a pas eu assez de force dans certaines crises, il est resté pourtant, dans l'ensemble de sa vie et dans le tous les jours, tel que Tacite nous le montre, c'est-à-dire un honnête homme et un sage; qu'il avait l'estime des gens de bien; qu'il a eu enfin l'honneur, à la cour de Néron, de paraître représenter la vertu, et que cet honneur demeure attaché à sa mémoire. Le livre est, d'ailleurs, d'une lecture facile et agréable, quelquefois piquante.

---

60. — **L'empereur Akbar.** Un chapitre de l'histoire de l'Inde au XVIe siècle, par le comte F. A. DE NOER, traduit de l'allemand par G. Bonet-Maury, avec une introduction par Alfred Maury, membre de l'Institut de France. 1 vol. Leide, E. J. Brill, 1883, p. XVI-348, in-8.

J'ai rendu compte ici même [1] de la première partie du *Kaiser Akbar* de M. le comte de Noer. Depuis, l'ouvrage, que l'on pouvait croire interrompu par la mort prématurée de l'auteur, a été achevé avec le concours de quelques amis, par le soin pieux de la comtesse de Noer. Cette suite a justifié et le bien que j'ai dit du commencement, et les réserves que j'ai dû faire. Le livre ne répond qu'imparfaitement au titre. Ce n'est pas une histoire de l'Inde au XVIe siècle, parce que l'auteur, malgré de louables efforts, n'est point arrivé à posséder suffisamment la partie hindoue de son sujet [2]. Ce n'est pas non plus une biographie achevée ou, comme disent nos voisins, un *lebensbild* d'Akbar, parce que la figure du grand empereur ne se dégage pas avec une netteté suffisante, et que l'auteur, s'il a eu l'intelligence de cette personnalité à la fois puissante et très complexe, n'a pas su l'exprimer de façon à la faire revivre en quelque sorte à nos yeux. Il y a, à cet égard, des pages décisives dans le volume même que vient de traduire M. Bonet-Maury. La tentative si curieuse d'Akbar, de fonder une religion nouvelle, s'y trouve bien racontée, mais combien pauvrement interprétée! Il ne suffisait pas de quelques citations de Schopenhauer et de Hartmann et de quelques allusions vagues au soufisme pour mettre dans son vrai jour cette singulière entreprise. Il ne fallait surtout pas réduire Akbar aux proportions mesquines et quelque peu niaises du premier adversaire venu du cléricalisme. Evidemment, M. de Noer est resté ici tout à fait à la surface. Mais, à défaut d'une œuvre fortement conçue, il nous a donné un récit consciencieux des faits de ce grand règne, où les sources immédiates sont utilisées avec une louable exactitude, et il faut remercier M. B.-M. d'avoir mis à la portée du public français, en tra-

1. Voir la *Rev. crit.* du 9 janvier 1882.

2. Pour m'en tenir à un exemple en quelque sorte matériel, je ne citerai que ce qui est dit (I, p. 269 de l'original, p. 279 de la traduction) de l'ancienne histoire du Gujarât. L'inscription quadrilingue *(sic)* d'Açoka à Girnâr doit prouver que la prospérité matérielle avait développé les idées de tolérance dans ce pays.



duisant ce livre, l'histoire d'une époque importante, dont on ne pouvait obtenir jusqu'ici une connaissance même sommaire que dans des ouvrages écrits en anglais.

La traduction de M. B.-M. n'est pas mal faite; avec quelques précautions de plus, elle pouvait même devenir excellente. Malheureusement, ces précautions n'ont pas été prises et ce premier volume laisse beaucoup à désirer. Je ne dirai rien des nombreuses fautes d'impression qui le déparent[1]; il me faudrait toute une page de la *Revue* pour relever celles que j'ai remarquées en passant. Mais je suis obligé de constater que M. B.-M. a eu le tort de ne pas prendre l'avis d'une personne compétente en traduisant un ouvrage où la connaissance de l'allemand ne suffit pas, qu'il n'a pas toujours compris l'original même dans des passages où il ne s'agissait que de savoir l'allemand, que son français est parfois plus que suspect et, enfin, qu'il a adopté une transcription qui est l'incohérence même. Je vais justifier par quelques exemples pris au hasard ces quatre griefs, en commençant par le dernier.

On peut n'être pas satisfait de la transcription de M. de Noer. Mais elle est conséquente (sauf pour les premiers chapitres où, d'après une indication expresse de l'auteur, le traducteur aurait dû la rectifier, ce qu'il n'a pas fait) et elle a le grand mérite de l'être à la fois pour les termes d'origine hindoue et pour ceux qui appartiennent aux langues étrangères, arabe, persane, mongole. Il ne fallait donc y toucher qu'avec précaution : M. B.-M. l'a bouleversée de fond en comble et il en a fait quelque chose d'informe. La quantité des voyelles, soigneusement marquée par l'auteur, a été supprimée. Dans l'original, *u* et *au* représentent régulièrement le son qu'ils ont en allemand. Dans la traduction, ils sont rendus indifféremment, comme au hasard, parfois dans le corps du même mot, le premier, par *u* et par *ou;* le second, par *au*, *aou*, *ou*. M. B.-M. écrit *Udaï-pour*, *Mukound-Deo*, *Ulough-Mirza*, *Kutlou* et *Koutlou*, *Lakhnaouti* et *Lakhnauti*. Le nom de l'ancienne capitale du Bengale est écrit *Gourra*, *Gaur* et *Gaour*. L'*e* muet (sans que rien n'avertisse qu'il est muet) est intercalé au milieu ou ajouté à la fin des mots de la façon la plus choquante et on rencontre des monstres tels que *Ikchewakou*, *Krichena*, *Koutje* et *Katje*, *Bhodje*, *Katjewaha*, *Sourajetra*, *Ijetyaroul-Moulk* (un peu plus loin *Mulk*), *Fericheta*, *Lachekar-Khan*. Pour les consonnes, le désordre est encore plus grand. On vient de voir l'équivalence du *j* et de *ch* (ce qui n'empêche pas que la même articulation ne soit encore représentée par *sh* et *sch*, que le *j* n'ait parfois la valeur du *y* et réciproquement, et *ch* celle du *k* : *Childji* et *Kildji*) et l'association absolument contraire à toute phonétique hindoue du *t* et du *j*, d'une forte et d'une douce (cf. encore *Tjaloukya*, *Tjitor*, *Tjandra*, *Uddshain* à côté de

1. Dans le nombre, il y en a de si grossières, qu'on se demande si le traducteur a revu les épreuves; par exemple, la note de la p. 254 : Sikar = l'hindoustani sikhgr = côma de montahne.



Uddjain). Le *g* dur est parfois marqué par l'addition d'un *u* (parfois même d'un *h*) : M. B.-M. écrit *Guirnar* et *Guyasouddin* (!); mais il écrit *Munger* et *Mongir*[1]. Je pourrais multiplier ces exemples à l'infini. Qu'on y joigne les *lapsus*, les fautes d'impression, les méprises de toute sorte et qui échappent à toute règle [2], et on se figurera l'espèce de supplice qui est infligé dans ces pages, souvent hérissées de noms propres, à tout lecteur tant soit peu habitué à l'onomastique orientale.

J'ai dit que le français de la traduction n'était pas à l'abri de tout reproche; en voici quelques exemples : P. 159 : « Cette enceinte est, la plupart du temps, si escarpée par la nature qu'elle est en elle-même presqu'inaccessible ». P. 177 : « Ce furent eux qui... combattirent les Yousoufzaïs... au-delà de l'Indus, cette barrière des peuples hindous et jusqu'aux glaciers mortels de l'Hindoukouch ». P. 185 : « Complètement tranquillisé par la soumission des rebelles et par la conquête de leurs forteresses haut placées ». P. 217 : « De sorte qu'il gagna le seigneur hésitant à la cause des Kararanis ». P. 221 : « Pour lever les contingents des djaguirdars-frontières ». P. 230 : « Ce qui le força d'occuper une forte position dans les cols de montagne ». P. 235 : « Il fallait que guerriers et rayas déménageassent là-bas, quoique les fièvres... y fissent des ravages mortels ». P. 251 : « Cependant... il donnait si fort affaire aux gens du radja..., que cela est indescriptible ». P. 252 : « L'atmosphère était embrasé comme celui d'une fournaise... D'ailleurs, ce qui trancha la question, ce fut qu'on soupçonnait le rana de s'être retranché... ». P. 253 : « D'après cela, les francs-tireurs du rana... sortirent de l'intérieur des maisons ». P. 254 : « Alors Açaf-Khan mit sur le tapis le nom du fakir ». P. 282 : « A peine établis sur cette belle terre de l'Hindoustan, les Tjaghataïs succombèrent en grande partie aux funestes influences du pays de culture ». P. 292 : « Ceux-ci... ne formèrent un corps d'employés que d'après et par Akbar ». P. 307 : « Les ulémas... offraient tant de prise à leurs contradicteurs que ceux-ci réussirent sans peine à les acculer ». La moindre partie de ces négligences trouve son excuse dans le souci d'une trop grande fidélité; d'ailleurs, les qualités de l'écrivain, chez M. de Noer, ne sont pas de telle sorte qu'un traducteur ne puisse user d'une très grande liberté.

Il me reste à montrer, au contraire, que, dans certains passages, M. B.-M. n'a pas suivi l'original d'assez près et que, parfois même, il ne l'a pas suffisamment compris. P. 151 : « Les princesses radjepoutes »; il n'y en a qu'une. P. 186 : « Mais en prenant congé de l'ambassade d'un Radjepoute, il reçut... un coup de poignard »; lisez : « Mais en prenant congé d'une ambassade, il reçut d'un radjepoute... ». P. 188, la *Heer-*

1. Pp. 211 et 219. Ici, par exception, M. de Noer a été lui-même inconséquent. Le traducteur s'est bien gardé de le corriger et de dire qu'il s'agit, dans les deux cas, de la même ville.

2. Sur quelle carte l'infortuné lecteur pourra-t-il bien découvrir la ville de *Yaïsalmir* (lire Djaïsalmir) de la p. 153?



strasse n'est pas « la route militaire », mais simplement « la grande route ». P. 215 : « Quand les destinées du Bengale... » ; lisez : « Tant que les destinées du Bengale... ». P. 218 : « Il reçut soudain la nouvelle surprenante... » ; lisez : « Il fut surpris par la nouvelle inattendue... » ; la nouvelle n'était nullement surprenante. P. 224 : « Sinon, on ne saurait douter de ces *ultima verba* » ; lisez : « Du reste, il ne semble pas qu'il y ait à douter... ». P. 246 : « Revenant dans l'Inde de la conquête de Cholapour... » ; lisez : « Revenant dans l'Hindoustan... ». P. 254 : « Et pourtant ce fruit n'avait pas un goût si sucré ni si parfumé » ; lisez : « Mais ce fruit manquait de douceur et de parfum ». P. 256, la note n'a pas de sens ; lisez : « Il désigne ainsi Ramatchandra ; Ramprasad signifie offrande à Rama ». P. 257 : « Je récitai alors ce qui suit » ; lisez : « Je répondis : cette même prière, je la récitai alors[1] ». P. 291 : « Lorsque Solyman-Mathoura se trouva à 20 kos de Fathpour... » ; lisez : « Lorsque Solyman eut atteint Mathoura, à 20 kos de Fathpour... ». P. 296 : « Outre Fathpour, Akbar fit bâtir... deux maisons » ; lisez : « En dehors de Fathpour, Akbar fit bâtir... ». P. 307, la note n'a pas de sens ; lisez : « Ce serait là une addition à ce qu'il dit p. 105... ». P. 315 : « On les appelait Parsis, c'est-à-dire adorateurs du feu » ; lisez : « On les appelait Parsis ; ils rendaient un culte au feu ». P. 334 : « Il en résulta une secte, qui fut appelée la nouvelle religion ; *Dini Ilahi*, c'est-à-dire la foi divine » ; lisez : « Il se forma une secte. A la religion nouvelle, ils donnèrent le nom de *Dîni Ilahi*... ». P. 343 : « La traduction que Badaoni donne de l'autre nom de cette religion... » ; lisez : « L'explication que Badaoni donne... ». P. 344 : « Mais ce foyer de lumière et de chaleur de l'Univers lui paraissait l'image la plus exacte de sa conception du monde » n'a pas de sens ; lisez : « de sa conception de Dieu ».

M. B.-M. eût évité une partie de ces méprises et bien d'autres encore, s'il avait consulté une personne au courant des choses de l'Inde. Il eût appris ainsi que « Neu Rohtas » est, en français, « le nouveau Rohtas » (148) ; qu'Agastya n'est pas « le feu sacré qui flambe sur le mont Abou » (153) ; qu'il n'y a pas de fleuve Bana, mais un fleuve Banas (158) ; que Nizamouddin Ahmed est un nom d'homme et non le titre d'un ouvrage (*passim*). Il eût choisi une fois pour toutes entre le raï Raï-Singh et le Raï-Raï-Singh (176, 262) ; il eût changé « Rahtor-Batha » en « Batha le Rahtor » (242) ; il n'eût pas commis des noms propres comme « le radja de Bikanir-Kalyan-Mal » (176) et « le pieux Pir-Selim-Muinuddin-Tjijeti » (284) et il n'eût pas fait des masculins de Mahananda (206) et de Lilavati (339).

Ces critiques pourront paraître minutieuses ; mais ce n'est guère que par des minuties qu'on peut juger d'une œuvre pareille. J'ajouterai que je n'ai fait que parcourir le livre de M. B.-M., que je ne l'ai pas con-

1. En note, au lieu de « traduit de l'arabe », il faudrait : « la prière est en arabe dans le texte de Badaoni ».

fronté méthodiquement avec l'original, et qu'un examen complet trouverait sans doute encore bien des peccadilles à ajouter à celles que j'ai notées en passant. En tout cas, la liste en est, dès maintenant, trop longue, beaucoup trop longue. Le traducteur pourra remédier à quelques-unes dans un *erratum* et dans l'index. Mais il devra veiller surtout à ce qu'elles ne se reproduisent plus dans la suite. Le fond du travail de M. Bonet-Maury est bon; qu'il le soumette à l'avenir à une révision plus sévère, et j'aurai la satisfaction de ne dire que du bien de son deuxième et dernier volume.

A. Barth.

---

61. — **Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft** herausgegeben von F. Techmer, Docenten der Sprachwissenschaft an der Universitæt Leipzig. 1er fascicule, Leipzig, 1884. Barth. Paris, Leroux, 256 p. in-4. Avec 80 gravures sur bois et 7 planches lithographiées. 12 marks le volume composé de deux fascicules.

Nous avons la satisfaction d'annoncer à nos lecteurs la fondation d'un nouveau journal pour les études de linguistique. Ce recueil, qui ajoute à son titre l'épithète d'international, présente, en effet, un choix de collaborateurs appartenant aux principaux pays de l'Europe et de l'Amérique. Nous citerons seulement pour l'Angleterre les noms de MM. Max Müller et Sayce, pour l'Autriche ceux de Miklosich et Frédéric Müller, pour l'Italie M. Ascoli, pour les Etats-Unis M. Whitney. La France est représentée par MM. Lucien Adam, Léon de Rosny et Vinson. En Allemagne, les collaborateurs sont naturellement plus nombreux : nous trouvons entre autres Fleischer, Gabelentz, Lepsius, Leskien, Pott, Scherer, Steinthal. Les articles pourront être rédigés en allemand, anglais, français, italien ou latin.

Mais ce n'est pas seulement par la variété de ses rédacteurs que ce journal doit se distinguer des autres recueils de linguistique. Il embrasse une plus grande diversité d'études, quoique toutes se rattachant au langage. Ainsi le côté physiologique prend une importance beaucoup plus grande que dans la plupart des journaux de ce genre. On n'étudiera pas seulement la phonétique dans ses effets, c'est-à-dire dans la transformation des sons du langage, mais dans ses causes. Les organes de la parole seront étudiés en eux-mêmes, à l'état sain et à l'état pathologique, par exemple chez les sourds-muets. L'étude des sons, au moyen des appareils de la physique, servira d'explication à la phonétique. On peut constater que, dès le premier fascicule, cette partie du programme reçoit une assez grande extension : les planches, distribuées avec luxe dans le texte, font ressembler le livre tantôt à un ouvrage de médecine, tantôt à un traité de physique.

Une seconde partie du programme concerne le côté optique du lan-

gage : gestes, mouvements expressifs, etc. M. Techmer fait rentrer dans cette partie l'écriture, quoiqu'elle ne puisse, dans la plupart des cas, être considérée que comme un moyen d'expression au second degré, car elle traduit d'habitude, non la pensée, mais la parole.

Viennent ensuite le côté psychologique, où l'on se propose de rechercher les rapports entre l'âme et le son ; le côté historique, comprenant l'ethnographie, et enfin le côté méthodique, qui contient les procédés pour l'étude de la langue maternelle et des langues étrangères.

Par la richesse de ce programme, dont on n'a indiqué que les principales subdivisions, le lecteur peut se faire une idée du vaste cercle de recherches que doit embrasser la *Revue* de M. Techmer. Elle s'est mise, en quelque sorte, sous le patronage de Guillaume de Humboldt, dont elle donne en tête un beau portrait, et dont elle publie deux lettres inédites.

Les articles du premier fascicule sont les suivants : Pott, *Introduction à la linguistique* (reproduction augmentée de la préface du tome V des *Etymologische Forschungen*). Techmer, *Physiologie du langage*. Garrick Mallery, *Langage des signes*. Frédéric Müller, *Les lois du langage sont-elles des lois naturelles?* Max Müller, *Zephyros et Gâhusha*. Lucien Adam, *De la catégorie du genre*. Sayce, *Désinences personnelles du verbe indo-européen*. Brugman, *Les degrés de parenté des langues indo-européennes*.

Nous souhaitons bon succès au nouveau Recueil qui paraît surtout appelé à traiter les questions d'ensemble. Pour le détail de la science, il ne remplacera aucun des journaux existants. Mais il rendra d'utiles services en résumant les progrès réalisés, en traçant le programme des progrès à faire et en rapprochant les uns des autres des savants occupés sur des points assez éloignés du domaine linguistique.

Michel BRÉAL.

CORRESPONDANCE

Lettre de M. le comte Riant à M. A. Molinier.

Rapallo, 24 février 1884.

« CHER MONSIEUR,

« J'ai hésité quelque temps avant de vous adresser les réflexions suivantes : elles se rapportent à une assertion de l'article, d'ailleurs très bienveillant, que vous avez consacré aux *Testimonia minora de V bello sacro* du professeur R. Rœhricht dans le nº du 17 décembre 1883 de la *Revue critique*.

« Je considère, en général, comme inutiles et presque toujours ridicules, les réponses aux comptes-rendus publiés par les périodiques spé-



ciaux : ou la critique est juste et c'est à l'auteur à en faire son profit; ou elle est exagérée et partiale et le bon sens des lecteurs en fait toujours, avec le temps, justice. Je n'étais pas, d'ailleurs, mis par vous en cause : il semblait donc que je n'eusse point à intervenir.

« Mais, dans le cas particulier, ce n'est pas le livre même du savant professeur allemand que vous attaquez, mais bien un système tout entier de publication, système dont ce livre n'offre que le premier exemple et dont je revendique hautement la paternité. En cette occasion, et sur le point incriminé, M. R. n'a fait qu'obéir à une direction qui lui était imposée par la Société de l'orient latin, et à laquelle son commissaire responsable ne lui aurait point permis de se soustraire.

« Permettez donc à ce dernier de répondre à une critique, qui a déjà été formulée en d'autres termes par la *Revue historique*. Dans le volume intitulé *Testimonia minora de V bello sacro* et qui forme le second du recueil des documents relatifs à la cinquième croisade, on s'est proposé de réunir tous les témoignages relatifs à cette expédition, autres que les récits spéciaux et les textes épigraphiques, épistolaires ou diplomatiques.

« Vous jugez que seuls, les plus importants et les plus anciens de ces témoignages méritent d'être publiés et sous la forme modeste d'un appendice à quelque travail critique sur l'histoire de la cinquième croisade.

« Vous excommuniez surtout les textes du xv[e] et du xvi[e] siècles, que vous considérez comme des *intrus* dans l'histoire du xiii[e], dont vous semblez limiter les sources aux documents, ou contemporains, ou très peu postérieurs.

« Sur le premier point, je vous répondrai en deux mots que si le volume de M. R. n'avait dû contenir que ces textes anciens et importants, il n'aurait jamais vu le jour. En effet, ces textes sont d'un abord facile : ils appartiennent aux grandes collections, et cent lignes de bibliographie critique eussent suffi pour y renvoyer le lecteur.

« La seule raison d'être du volume est précisément la présence de ce que vous voudriez n'y point voir. Sa seule utilité est d'éviter aux érudits les longues et pénibles recherches, — j'en ai été témoin et y ai mis la main, — que M. R. a dû entreprendre pour trouver, comparer et classer tous ces extraits, dont un bon nombre appartenaient ou à des manuscrits, ou à des livres rarissimes, souvent inconnus dans les grands dépôts publics de l'Europe. Mais ici vous m'arrêtez de nouveau en niant à ces textes, si laborieusement réunis, le droit de compter au nombre des sources sérieuses de l'histoire de la cinquième croisade.

« C'est ce que je ne puis admettre un instant.

« Qu'en limitant aux documents contemporains ou peu postérieurs les sources où l'on peut puiser l'histoire d'une partie quelconque de l'Europe, vous ayez raison, je ne chercherai pas à le discuter ici : mais pour l'histoire des croisades, je le nierai très catégoriquement, et cela pour plusieurs motifs.

« D'abord, il y a la question des sources contemporaines perdues, que j'ai traitée ailleurs *in-extenso*.

« Exclure de parti pris les textes du xve et du xvie siècle, est s'exposer à négliger des reproductions souvent littérales de documents du xiie et du xiiie : je vous rappellerai que Belleforest n'a fait que traduire une lettre latine perdue de la première croisade et que si les rares manuscrits qui nous ont conservé Villehardouin, avaient disparu, nous en aurions une version très fidèle dans le *De bello constantinopolitano* de Ramusio (1601), dont pas une ligne n'avoue le plagiat. Je pourrais vous fournir par douzaines des exemples à l'appui de l'utilité qu'ont à ce point de vue, pour l'histoire des croisades, les textes postérieurs ; et, vous le savez, si cette histoire a enfanté une littérature contemporaine considérable, il n'en est peut-être pas qui ait à déplorer des pertes plus nombreuses et plus lamentables.

« Une seconde raison vient militer en faveur de l'admission des extraits des xve et xvie siècles : la croisade ne comprend pas que le récit de l'expédition d'Orient : les faits qui, dans chacun des pays, où se recrutèrent les croisés, la précédèrent et la suivirent, font partie intégrante de la croisade elle-même. Eh bien ! c'est sur ces faits locaux que les témoignages nous manquent le plus : les grandes chroniques contemporaines nous donneront volontiers des détails sur les événements de Terre-Sainte : elles sont, le plus souvent, très maigres sur tout ce qui regarde les préparatifs et les suites des expéditions. Il faut, à toute force, recourir à des textes plus modernes et plus détaillés, dont les auteurs ont mis à profit, sans s'en vanter, des chartes, des documents épigraphiques, même des traditions, que l'on chercherait vainement dans les sources contemporaines. A l'historien de passer tout cela au crible de sa critique ; nous lui donnons le grain tout battu, qu'il le vanne !

« Et ce n'est pas à nous d'apprécier l'importance relative ou la plus ou moins grande véracité de l'un quelconque de ces témoignages tardifs. Nous signalons seulement [1] *qu'il contient un fait étranger aux sources antérieures*, et nous laissons les spécialistes en discuter la valeur. Tel extrait qui paraîtra ridiculement fabuleux ou invraisemblable au lecteur ordinaire, peut au contraire donner à un érudit la clef d'une difficulté insoluble autrement.

« Reste enfin la question des traditions et des légendes : vraies ou fausses, j'avoue y attacher la plus grande importance, et lorsque, par exemple, tous les monuments d'une ville comme Haarlem, portent quelque trace d'une participation à la cinquième croisade, passée sous silence par les sources contemporaines, je trouve qu'il y a un intérêt très vif à réunir les témoignages postérieurs de cette participation, ne fût-ce que pour permettre d'étudier la naissance et la formation de la légende.

« Le Tasse que vous citez en riant, donnerait lieu, je vous l'assure, à

1. Ce que M. R. a fait avec le plus grand soin dans sa préface.

la plus curieuse des études, si l'on recherchait, strophe par strophe, où il a pris ses inspirations; et, si vous lisiez les indigestes *Discorsi* auxquels a donné lieu la *Jérusalem délivrée*, vous seriez étonné de voir de quelle avalanche de renseignements locaux, le poète, au temps où il composait ou remaniait son œuvre, a été écrasé, et surpris de l'intérêt qu'offrent un grand nombre de ces renseignements.

« Je vous prie d'excuser ce plaidoyer trop long mais nécessaire, car le volume de M. R. sera peut-être suivi d'autres conçus sur le même plan.

« Agréez l'assurance de mes meilleurs sentiments.

« Comte Riant. »

Réponse de M. A. Molinier.

Les idées exprimées par M. le comte Riant dans la lettre qui précède, me semblent en elles-mêmes parfaitement justes. Ce qu'il dit des sources perdues, conservées dans des compilations postérieures, de la nécessité de tenir compte des traditions rapportées dans des ouvrages plus récents de deux ou trois siècles que le fait étudié, est de tous points excellent. Aussi, tout en admettant que l'expression a pu parfois dépasser ma pensée, j'estime que ce que j'ai dit dans mon article n'est pas si éloigné qu'on peut le croire au premier abord des propres idées de M. Riant. Ce que je persiste à regretter, c'est qu'au lieu de donner les éléments d'un travail critique, M. Rœhricht n'ait pas rédigé ce travail critique lui-même; beaucoup des auteurs qu'il a consultés sont, en somme, parfaitement accessibles, et rien ne l'eût empêché d'ajouter, sous forme de pièces justificatives, au travail tel que je l'imagine, les extraits des auteurs plus modernes difficiles à consulter. La collection d'extraits réunis par lui rendra sans doute de très grands services aux futurs historiens de la cinquième croisade, mais elle ne les dispensera pas de toute recherche, et le classement des témoignages ainsi présentés n'est pas définitif et ne pouvait l'être. On voit qu'entre M. le comte Riant et moi, il n'y a qu'une question de forme à donner au travail lui-même; je suis d'ailleurs, sous quelques réserves, du même avis que lui sur la direction à suivre dans les recherches préliminaires.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Faculté des lettres de Paris

(22 décembre 1883).

Soutenance de M. E. Pottier.

I. Thèse latine : *Quam ob causam Græci in sepulcris figlina sigilla deposuerint.* Paris. E. Thorin, 124 pp., 1 planche. — II. Thèse française : *Etude sur les Lécythes blancs attiques à représentations funéraires.* Paris. E. Thorin, 160 pp., 4 planches.

I

M. Himly, doyen, a été frappé de la disposition rigoureuse des matières dans une question assez compliquée. Tout est si clair et si précis qu'un ignorant même pourrait se rendre compte de l'intérêt des questions traitées. M. Himly invite M. Pottier à exposer les idées générales de sa thèse. La thèse se divise en deux parties : dans la première, M. P. a examiné les diverses interprétations proposées ; dans la seconde, il a exposé ses propres idées. Il y a quatre interprétations principales : la première en date est celle d'un homme peu compétent en archéologie : il a voulu établir un rapport étroit entre les mystères de Bacchus et la présence des terres cuites dans les tombeaux. Dans une poupée articulée, il voit un symbole d'initiation aux mystères d'Eleusis : ses membres sont l'emblème des différentes parties du monde dont les fils viennent se réunir dans la main du grand Démiurge. Des animaux destinés à servir de hochets et qui contiennent à l'intérieur de petits cailloux, lui paraissent des symboles de la palingénésie : une telle théorie se réfute d'elle-même. La deuxième théorie repose sur cette idée que le mort continue à vivre dans le tombeau, c'est en effet la première conception religieuse. De là, le dépôt auprès du mort des objets qui lui sont familiers. Les Grecs vivaient entourés d'objets d'art, il est naturel qu'ils aient songé à en mettre aussi dans les tombeaux. Pour M. Lenormant, ces terres cuites sont de véritables bibelots d'étagère. C'est exagérer leur caractère familier. Il y en a qui présentent, au contraire, un caractère spécialement funéraire (sirènes, Eros funéraires, banquets funéraires, images voilées, des εἴδωλα qui représentent l'âme). On s'est habilement servi, pour établir la théorie, des fouilles de Pompéi, mais le livre de M. de Rohden montre que les *loculi* dont on parle sont souvent aussi des laraires : les figures plus familières sont sous la protection des lares et des pénates. Dans la troisième interprétation, on insiste sur le caractère religieux des terres cuites : toutes les représentations seraient religieuses. La théorie est inattaquable pour les tombeaux de l'époque archaïque, on n'y retrouve que des images de divinités. On a voulu faire de statuettes d'Athéniennes coquettes, retrouvées à Tanagre, soit des Vénus, soit des Demeter, et d'un éphèbe, un Arès. Mais on trouve des figurines comme celles-ci : des boulangers faisant du pain, un barbier qui tond son client, un villageois qui conduit son âne au marché (l'âne tombe et son maître le relève par la queue), un précepteur entre ses deux élèves, il châtie l'un et caresse l'autre, un marchand forain. Là encore on a voulu voir les anciennes figures hiératiques transformées : le caractère religieux s'est abaissé en Grèce, ce que l'on représente c'est en apparence la vie d'Athènes, en réalité la vie Elyséenne, Cette théorie attribue de bien profondes conceptions à ces artistes, qui, en somme, étaient des ouvriers ; ils n'avaient pas une conscience si nette de ce qu'ils faisaient et ne songeaient pas avec une telle

précision à la destinée ultérieure. La quatrième théorie consiste à rapprocher cet usage, de déposer dans les tombeaux des figures familières, et l'usage de l'époque héroïque, d'envoyer dans l'autre vie, avec le mort, ses esclaves, ses compagnons. Si c'est une suite chronologique que l'on veut établir, la théorie est difficile à maintenir : on se demande comment, au IVe siècle, l'offre de figurines en terre cuite se serait substituée aux sacrifices humains disparus depuis longtemps. Si c'est simplement une comparaison, il faut expliquer comment une conception depuis longtemps effacée de l'esprit des Grecs a reparu subitement. M. P. a passé en revue quelques autres hypothèses qui ne se rattachent pas à ces quatre grandes théories (ch. V) : sa conclusion, c'est qu'aucune de ces quatre interprétations n'est tout à fait satisfaisante, et que chacune d'elle renferme une grande part de vérité. Dans la seconde partie de sa thèse, M, P. a recherché (ch. I) les allusions que font les auteurs anciens aux figurines de terre cuite. S'ils se taisent sur l'interprétation qu'il faut leur donner, du moins en parlent-ils. Des textes montrent comment la plastique de terre cuite existe de toute antiquité. On connaît le passage du Phèdre (p. 230 B), dont le commentaire illustré nous est fourni par une peinture qui nous montre des κόραι disposées en ex-voto autour d'une source. Démosthène (*Philipp.*, I, 26) parle de statuettes en vente sur l'agora. Lucien (*Somn.*, 2; *Halcyon.*, 4; *Lexiph.*, 22) parle des figurines de terre cuite destinées à amuser les enfants. A Rome même, il est question de statuettes en terre cuite de dieux placées dans les temples. Properce, Juvénal, Martial parlent de *fictilia signa*. Il y avait une fête des Sigillaria. La fabrication des statuettes continue très longtemps : on trouve des définitions du coroplaste dans les lexiques du Bas-Empire. Harpocration indique que l'on fait des statuettes non-seulement en terre cuite, mais en cire et autres matières. D'après Suidas, les coroplastes fabriquent des petites idoles de terre cuite dont on a l'habitude d'amuser les enfants. Il y a dans les temples des divinités, des statuettes d'ivoire ou d'or (Comptes de l'Hécatompedon. Inventaires du temple d'Apollon Délien) (ch. II). Diodore de Sicile parle (XVII-114) de statuettes d'or ou d'ivoire consacrées aux morts, Anacréon, 10, d'un marchand vendant pour une drachme, dans la rue, un amour en cire. Dans l'*Etymologicum magnum*, il est fait mention d'une armoire où les anciens enfermaient les statuettes de leurs dieux. M. P. a ensuite étudié les monuments en eux-mêmes. Le Bas signale un bas-relief qui représente un arbre sacré auquel sont suspendues des figurines (κόραι). Dans une peinture de vase où l'on voit Hermès conduisant les trois déesses devant Pâris, Athéné est représentée se lavant les mains dans une fontaine : à côté d'elle sont déposées des κόραι. Deux bas-reliefs funéraires montrent des petites filles jouant avec des figurines de terre cuite : on retrouve ces mêmes figurines dans des peintures de vases qui représentent des intérieurs de maison. Voici maintenant quelles sont les conséquences des fouilles : on trouve des figurines dans les temples, les maisons particulières et les tombeaux. Près des temples, on les enfouissait dans des fossés après les avoir brisées : ainsi, à l'Asclépeion d'Athènes, à Citium, à Olympie, à Corinthe, à Tégée, à Capoue, à Pœstum, à Tarente. Ces terres cuites ne sont pas sensiblement différentes de celles des tombeaux. Elles se divisent en deux catégories : des sujets religieux qui se rapportent à la divinité du temple, des sujets plus familiers. On trouve aussi, comme l'indique M. de Rohden, des statuettes dans les maisons particulières; certaines petites figurines familières sont placées sous la protection des lares, d'autres servent à décorer la maison. Dans les tombeaux (Découvertes de Pompei), on a trouvé les mêmes figurines que dans les maisons. A Tanagra, dans la nécropole de Myrina, on trouve des types semblables à ceux de Pompei. La conclusion, c'est

qu'on devait fabriquer ces statuettes par grandes masses et indifféremment pour toutes sortes d'usages. Les coroplastes ont trois débouchés : les temples, les maisons et les tombeaux. Nous connaissons surtout par les tombeaux les figurines qu'ils faisaient, mais celles qu'on retrouve ailleurs ont les mêmes caractères. Certaines catégories de statuettes étaient peut-être réservées aux ex-voto; d'autres étaient plus spécialement funéraires, mais le très grand nombre n'a pas de caractère tranché. Dans cette théorie, le brusque changement qui étonnait s'explique : une grande liberté est laissée au coroplaste ; à mesure que l'art change, les sanctuaires se peuplent de figures familières : ceux qui les consacrent ont une idée religieuse, mais non l'artiste qui les a fabriquées. Le mort n'est autre chose qu'une divinité à laquelle on fait des offrandes. Le caractère religieux n'est pas dans l'objet que l'on offre, mais dans la volonté pieuse de celui qui fait l'offrande.

M. Perrot fait à M. P. de grands éloges. Il le félicite d'avoir choisi pour sujets de ses thèses des questions aussi nettement délimitées. La thèse latine est claire et bien écrite. M. P. (p. 39) emploie une expression « pleraque redolere Romanæ artis videntur » qui semble étrange : ces statuettes sont d'un art hellénistique, non d'un art romain. M. P. dit que lorsque les statuettes sont grossières et mal fabriquées, elles reproduisent le type romain, la coiffure, les traits du visage. P. 43. Il aurait fallu prouver que c'est bien au IVe siècle que commence l'art tanagréen. M. P. répond qu'on ne peut guère dater ces figurines que par leur style : on a cependant une terre cuite de la Mégarée de style analogue et qui est antérieure à Alexandre, à en juger d'après les caractères gravés sur le tombeau où on l'a trouvée. P. 73, M. Perrot relève quelques incertitudes d'expression à propos des terres cuites de Pompei. P. 79. Il y a des observations intéressantes sur la variété des motifs du coroplaste tirés d'une même ébauche. On trouve une tête de femme sur un corps de génie ailé mâle et la même sur un corps de femme. M. Perrot est disposé à se rallier à la conclusion, parce qu'elle embrasse toutes les autres. Les conceptions de l'homme ne s'effacent pas l'une l'autre, elles se superposent. On mettait dans les tombes les figures qu'on savait faire : M. Perrot voudrait que M. P. fît dans sa théorie une place à cette idée qu'on a voulu donner au mort des compagnons; si on a tardé à le faire, c'est que plus tôt on ne savait pas les fabriquer.

M. Collignon ne veut que présenter quelques observations. P. 46, n. 7. Le texte de Pline est mal interprété, il veut dire simplement que Pasitèle faisait des maquettes de terre cuite. Quant à la planche que M. P. a jointe à sa thèse, la théorie du fronton lui semble très ingénieuse, mais les erreurs de M. Curtius doivent rendre circonspect. M. P. ne connaissait pas ces frontons quand il a déterminé le sien, d'ailleurs si des deux frontons de M. Curtius, l'un est fictif, l'autre est réel, du moins en partie : les attitudes le montrent. Il semble difficile à M. P. que dans les statuettes qu'il a reproduites, il n'y ait pas eu une intention de groupement; ce n'est qu'à la fin qu'il a retrouvé cette petite base en terre cuite qui sert de socle à la statuette centrale : il serait étrange qu'il se fût produit une combinaison qui aurait demandé quinze chances heureuses, si cette combinaison n'avait pas été volontaire (il n'y avait pas d'autres terres cuites dans le tombeau). Le groupement peut avoir été fait par le marchand ou par le mort lui-même qui, de son vivant, aurait acheté ces statuettes une à une et les aurait groupées. M. Collignon croit que la quatrième théorie doit être en partie défendue. On aurait pu, en remontant aux figurines trouvées en Orient, le répondant égyptien par exemple, montrer quelle a été la succession des sentiments. La coutume de Céos permet d'immoler des victimes : on le fait pour nourrir le mort. D'après M. P., on honore le mort comme un héros, par crainte. M. Collignon pense que ce que l'on souhaite, c'est que le mort soit le



mieux possible dans sa tombe. On peut arriver ainsi à la période des figurines tanagréennes. Personne ne soutient qu'on se souvienne alors des sacrifices humains. La difficulté, c'est la solution de continuité, le changement brusque dans les rites funéraires, mais la forme de croyance indiquée par M. P. semble à M. Collignon postérieure à celle qu'il indique lui-même. S'il n'y a pas beaucoup de transitions entre les deux classes de figurines, c'est que les coroplastes ont travaillé d'après les statues anciennes jusqu'à ce que de nouveaux modèles aient été goûtés : leur art est un art industriel. Il en est de même pour les vases et si, pour les terres cuites, les transitions sont moins nettes encore que pour les vases, c'est que nous les connaissons moins bien.

M. Paul Girard fait remarquer à M. P. qu'ayant divisé son livre en deux parties, l'une critique, l'autre doctrinale, il s'est vu contraint d'exposer souvent sa doctrine dans la première partie, ce qui nuit quelque peu à la composition de la thèse (pp. 16-17, 26-27). P. 27, n. 1. M. P. exprime d'une manière bien absolue cette idée qu'il faut assimiler le tombeau et le temple. M. P. répond que tout dépend du mort : il faut distinguer entre le roi Agamemnon et un simple citoyen d'Athènes. Le tombeau reproduit la forme du temple. M. Collignon objecte qu'il y a des monuments funéraires en forme de maison, M. P. répond que le mort est dans son tombeau à la fois comme un dieu dans son temple et comme un riche dans sa maison. On veut s'assurer sa protection et l'empêcher de nuire : c'est comme Thanatos, comme les Euménides, une divinité plutôt malfaisante que bienfaisante. M. Girard demande pourquoi les statuettes trouvées dans les tombeaux sont le plus souvent brisées. Les corps amoncelés dans un endroit, les têtes dans un autre, montrent qu'on l'a fait à dessein; est-ce simplement pour qu'elles ne servent pas à un autre tombeau ? M. P. en donne pour preuve les faits analogues qui se rapportent aux figurines de temples et les usages de la Grèce moderne. Mais ces fragments de poterie cassée qu'on met à la tête du mort, de nos jours en Grèce, parce que c'est l'usage, ne signifient-ils pas quelque chose? N'y a-t-il pas là quelque symbole funéraire ou quelque manifestation de la conscience populaire en face de la mort?

II

M. Pottier a étudié, dans sa thèse française, les lécythes blancs attiques à représentations funéraires, au point de vue religieux et au point de vue artistique et industriel.

M. Perrot juge que le sujet est fort heureusement choisi. M. P. a fait porter cette étude sur des monuments dont le nombre n'est pas très considérable — il y en a cependant près de six cents, — mais les types ne sont pas nombreux, ce qui permet de les embrasser tous. Le sujet était facile à déterminer, à circonscrire : la provenance des lécythes blancs est certaine. A l'intérêt artistique s'ajoutait ici l'intérêt des sujets; de là deux parties : l'une artistique, l'autre religieuse. M. P. a voulu montrer qu'on peut non-seulement, avec les peintures de vases, commenter les textes, mais aussi les préciser et ajouter aux documents connus des documents nouveaux. La partie religieuse devait se diviser en quatre, puisqu'il y a quatre représentations funéraires : l'exposition du mort, sa déposition, la descente aux enfers, le culte du tombeau. M. P. a voulu insister sur le rôle prépondérant des femmes, les hommes sont rarement représentés dans l'exposition. Ces peintures de vases nous rendent beaucoup plus clairs certains détails fournis par les auteurs sur les étoffes et les habillements funéraires. On voit quelle était la disposition des objets lors de la *prothesis*, quel était l'usage des lécythes. L'attitude des parents est indiquée, ainsi que les lois du deuil : le noir du deuil n'est pas toujours du

noir, c'est parfois simplement une couleur sombre. Dans l'oiseau qui se trouve au-dessous du lit du mort, M. P. cherche, comme M. Dumont, à reconnaître l'oiseau familier, compagnon ordinaire des éphèbes et des jeunes filles. Ch. II. Deux génies ailés, Thanatos et Hypnos, déposent le mort aux pieds de la stèle. Ces deux divinités, comme l'a établi le travail de M. Robert, dérivent de la légende homérique du mythe de Sarpédon, repris plus tard sous le nom de Memnon. C'est aussi une légende populaire et locale; elle existe dans l'esprit des Athéniens : M. P. l'a montré par des textes. Ch. III. Les peintures des lécythes représentent Hermès Psychopompe et Charon. Cet Hermès est de date relativement récente : la croyance ancienne, c'est que le mort continue à vivre dans le tombeau. Ce n'est que plus tard qu'apparaît l'idée d'un lieu où toutes les âmes sont réunies et d'un Dieu qui doit les y conduire. Cette conception est cependant antérieure aux poèmes homériques. La croyance à Hermès Psychopompe est purement grecque; elle n'est pas devenue, en Italie, un mythe populaire. Ni Homère, ni Hésiode ne parlent de Charon; il a probablement été emprunté à une source commune par les Grecs et les Etrusques. Dans quatre peintures, Charon vient chercher le mort au pied de sa stèle. M. P. (ch. IV) a insisté sur l'importance de la στήλη et du χῶμα. Les gestes d'adoration sont intéressants à étudier dans les représentations du culte du tombeau : certains d'entre eux ont été indiqués dans l'*Alceste* d'Euripide. M. P. a étudié les objets qu'on rencontre autour de la stèle et qui servent à son ornementation ou à des rites funéraires, d'autres sont des offrandes destinées au mort. Le repas funèbre est très frugal : des fruits, des gâteaux placés dans une corbeille, des libations faites sur les degrés de la stèle. Il n'y a plus de sacrifices de victimes, ils ont repris sous les successeurs d'Alexandre. Ils étaient réservés aux dieux par les Athéniens : le même résultat est donné par les bas-reliefs funéraires qui représentent des banquets. Il y a de véritables conversations entre les parents du mort et la stèle, qui est en quelque sorte son âme matérialisée. M. Perrot cite une inscription cypriote ainsi conçue : *Je suis la stèle* [d'une telle] *et mon mari est* [un tel]. Il faut rapprocher de tout cela les stèles turques, coiffées d'un turban. M. Perrot signale encore ce fait curieux signalé par M. P. du musicien représenté au pied de la stèle avec une lyre. Au ch. V, M. P. s'est occupé de la représentation de l'εἴδωλον. C'est un petit génie imperceptible, noir et ailé; il est nu ou conserve intact le costume et la forme du personnage vivant. Originairement, c'est l'âme du mort (l'âme de Patrocle assiste sous cette forme aux outrages qu'Achille fait subir au cadavre d'Hector). Sur les lécythes blancs, ces εἴδωλα semblent se transformer en Eros funèbre. Il y a trois εἴδωλα sur un lécythe de Vienne, et, sur la plupart des vases, ils reproduisent les gestes de douleur des assistants. M. P. a, dans une conclusion, résumé les différents rites funéraires. Comment concilier, avec la descente aux enfers, l'image du mort assis sur sa stèle? Tous ces rites se rattachent à une espérance d'immortalité qui prend corps dans une foule de légendes : chaque région les comprend différemment et les mêle les unes aux autres. La foi d'un Grec n'a pas les exigences logiques de la nôtre. Dans l'antiquité, il n'y a ni orthodoxie, ni hérésies. La seconde partie de la thèse de M. P. est toute de détails, elle ne peut être exposée. M. Perrot demande à M. P. pourquoi on n'admettrait pas une conception unique de la vie future chez les Grecs. Ces individus réunis autour du tombeau représenteraient alors une scène de la vie élyséenne. Quelle raison de dire que ce mort qui joue de la lyre n'est pas dans l'Elysée? M. P. répond que nous connaissons ces tombeaux, qu'ils existent dans la réalité; qu'il ne sait pourquoi on les transporterait aux enfers et comment on les y expliquerait. On dit que c'est le culte des aïeux dans la vie élyséenne; mais rien ne confirme cette hypothèse dans les textes et d'ailleurs pourquoi des morts honore-

raient-ils leurs aïeux, morts comme eux et auxquels ils sont réunis ? P. 72. M. P. dit que la guerre du Péloponèse a appauvri Athènes et que c'est la raison de la frugalité des repas funéraires; elle est faible. P. 79. Sur les εἴδωλα, il aurait pu faire un chapitre plus plein, plus détaillé. Il aurait fallu remonter à l'origine qui est peut-être orientale (l'oiseau à figure humaine des Egyptiens). M. P. a rappelé en note une dissertation curieuse de M. Dumont à propos de l'εἴδωλον. Les Grecs ont pris la forme égyptienne, mais non l'idée; cela est frappant dans les monuments de Chypre, d'Asie-Mineure. M. P. dit que s'il n'a pas traité la question, c'est qu'il n'aurait pu que répéter ce qu'avait dit Otto Jahn dans son mémoire. M. Perrot juge qu'il aurait fallu dire pourquoi on appelle *lécythes* les vases dont s'est occupé M. P.; il rappelle qu'on a d'abord donné aux vases des noms de fantaisie : Panofka a voulu leur rendre leurs noms antiques, mais il a fait ce travail trop à la légère. C'est la sûre critique de Letronne qui a indiqué la vraie route. Les lécythes blancs ont mis sur la voie à cause de la place qu'ils occupent auprès du mort. Un vase porte du reste écrit Διονυσίου λήκυθος : on sait que l'alabastron n'a pas d'anse, que l'aryballe a la forme d'une bourse. M. P. dit que la fabrication des lécythes blancs dure trois siècles et commence au ve. Y a-t-il des inscriptions sur ces vases ? Sur quatre ou cinq, répond M. Pottier. Du reste, on ne peut rien fixer avec précision, mais on ne trouve plus de lécythes à l'époque romaine. P. 39. M. P. parle des légendes homériques; au lieu de citer Homère, il cite Euripide et Pausanias, il y a là une confusion. P. 40. Il faudrait remarquer que ces deux derniers chants de l'Odyssée sont postérieurs à Homère. Sur la fabrication des lécythes, certains renseignements ne sont pas donnés (Partie II). M. P. n'explique pas pourquoi les couleurs n'ont pas tenu. Il n'a pas assez dit combien ces vases étaient beaux, mais on ne pourra plus s'occuper de lécythes blancs sans recourir à la thèse de M. Pottier.

M. Jules Girard s'associe à tous les éloges. La thèse est claire, le sujet est bien exposé, avec un esprit de modération excellent en ces questions en partie hypothétiques, un sentiment vrai de la mesure et de l'élégance. P. 15. M. P. rappelle la loi de Solon et celle de Céos sur les funérailles; il aurait fallu dire que ce sont les jeunes femmes qui n'ont pas le droit de les suivre. P. 77. Les ombres, dans Homère, ne voltigent pas. Le bruit qu'elles font est semblable au bruit que font les petits oiseaux : c'est une petite voix faible, ce n'est pas une plainte. Pp. 71-72. L'usage des sacrifices sanglants n'avait pas disparu depuis bien longtemps. Lors de la bataille de Salamine (Plutarque : *Vie de Thémistocle*), un devin veut immoler trois jeunes Perses : Thémistocle résiste, mais il est obligé de céder. On n'avait guère de respect alors pour la vie humaine. P. 72. Parmi les raisons qu'invoque M. P., la véritable c'est le progrès des idées et des mœurs. L'influence des philosophes est faible, mais il faut signaler celle des mystères d'Eleusis.

M. Gebhart félicite M. P. du véritable talent d'écrivain qu'il a déployé dans sa thèse; M. P. connaît très bien l'antiquité, beaucoup moins le christianisme : ce mot « moderne », dont il se sert souvent, est vague et inexact. P. 79. M. P. commet une erreur à propos de la petite figure nue qui sort de la bouche du mort; elle n'est pas devenue un ange, encore moins un amour, mot fort impropre. On voit souvent des figures ailées tirer cette petite figure nue de la bouche du mort : ce sont ces figures qui sont des anges. M. P. a dit avec raison que le Charon de Michel-Ange est plus étrusque que grec; en réalité, il l'a emprunté à Dante. Dans la religion chrétienne, on relève des contradictions semblables à celles du paganisme antique. Dans les représentations du jugement dernier, les morts sortent du tombeau quand ils devraient sortir de l'enfer ou du paradis. M. P. est-il bien sûr de l'authenticité du vase reproduit à la pl. II et qu'il a trouvé chez un marchand d'antiquités d'Athènes? Une

partie du vase a disparu sous une croûte de terre d'une grande dureté : cela semble tout au moins une très forte présomption à M. P. Le vase est d'un style de décadence, mais les figures sont belles. La figure de l'Hermès de la pl. III ressemble a celle du mort de la pl. II. Si le marchand avait fabriqué ce vase de toutes pièces, il aurait copié une disposition commune, il ne se serait pas hasardé à en imaginer une nouvelle.

M. Collignon intervient dans la discussion ; il y a un prototype, la stèle de Plangon : on aura pu combiner, avec la scène qu'elle indique, Hypnos et Thanatos. D'après M. P., un marchand n'aurait pas fait les fautes monstrueuses de dessin qu'on remarque dans cette peinture. M Collignon trouve que ces fautes ne sont pas les mêmes que celles qu'on peut découvrir dans les peintures des lécythes attiques. Si quelque chose peut le faire douter de la légitimité de son doute, c'est la certitude que semble avoir M. Pottier.

M. Croiset est d'accord avec M. P. sur l'ensemble de ses idées, sur le vague des conceptions grecques qui se rapportaient à la vie future. Comment, à la pl. II, y a-t-il, entre les personnages, cette différence de taille sans qu'il y ait de différence de plan? Les ornements, répond M. P., ont réglé la hauteur des ailes des deux génies, et c'est cette hauteur qui a déterminé celle des deux personnages latéraux. P. 29. On pourrait tirer un argument pour l'identification d'Hadès et de Thanatos du texte de l'*Alceste* d'Euripide (v. 259 et suivants). Il n'y a pas de raisons philologiques de modifier le vers : on est parti de l'idée préconçue qu'on ne peut identifier Thanatos et Hadès.

M. Collignon regrette que M. P. ait passé sous silence les scènes funéraires qui ne se retrouvent pas sur les lécythes blancs. M. P. répond qu'elles auraient rompu l'unité de son sujet; il n'a pas voulu faire une histoire du rituel funéraire attique, peut-être l'écrira-t-il un jour. P. 19. M. P. n'explique pas la couronne de fleur qui est placée sur la tête du mort; il aurait pu citer un vase athénien archaïque indiqué par Hirschfeld où le mort, sur son lit, est orné de quatre rameaux d'origan. A propos des stèles et de leur couronnement en forme de feuillage, M. Benndorf a émis une opinion que combat M. P. M. Collignon est d'accord avec lui; ce feuillage ne peut être un développement de la palmette sculptée. Au début, l'εἴδωλον a la forme du corps de l'homme; peu à peu, il devient presque invisible et sa forme est moins distincte. Comment s'expliquer qu'ensuite il grandisse et se rapproche de l'Eros funéraire? M. P. veut qu'on ait cherché à indiquer l'immatérialité de l'âme; plus tard, cette idée s'est perdue et, en reproduisant les εἴδωλα, on les a multipliées, c'est un cercle qu'on a parcouru. M. Collignon dit que cela n'est prouvé que par un exemple; le nombre des εἴδωλα ne fait rien : ils représentent une sorte d'émanation de l'âme du mort, comme les Eros qui sont à côté d'Aphrodite représentent le charme qui se dégage d'elle. D'après M. P., on a multiplié ces εἴδωλα comme les Eros d'Aphrodite, mais pour en faire des symboles de deuil: leurs gestes sont funéraires. M. Collignon se demande comment sur de si beaux vases on a peint ces laides petites figures au lieu des beaux Eros funèbres. P. 100. Les teintes unies sur le corps des personnages sont rares. Il n'y a pas d'ombres aux chairs. M. Collignon a été frappé de deux ou trois grands lécythes polychromes de Berlin dont les peintures rappelaient, par leurs procédés, des fresques; pour M. P., ils doivent être postérieurs à ceux qu'il a étudiés; leurs grandes dimensions portent du reste à le croire.

Pour M. Paul Girard, la seconde partie de la thèse est la plus remarquable; il s'y trahit un sentiment très délicat et très juste de l'art grec. Pp. 7 et 85. M. P. a parlé

en termes charmants des sentiments des Grecs envers la mort; mais n'a-t-il pas mis dans leurs esprits une préoccupation mélancolique un peu moderne?

M. Pottier a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — L'existence de l'*Alliance française*, association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger, vient d'être consacrée par un arrêté du ministre de l'Intérieur. Cette société n'a aucun caractère politique ni religieux; elle n'a qu'un seul but, populariser notre langue. Qu'elle soit laïque ou congréganiste, toute école à l'étranger dans laquelle le français sera la base de l'enseignement, ou même seulement sera enseigné, recevra les encouragements de la nouvelle association. Au début, l'alliance exercera surtout ses efforts dans le bassin de la Méditerranée; elle comprendra peu à peu dans le champ de son action toutes les autres régions dans lesquelles notre patrie peut être connue et aimée. Les moyens de propagande seront des envois de livres et d'argent aux écoles déjà existantes et, à mesure que les ressources de la société s'accroîtront, la création de nouvelles institutions, laïques ou congréganistes, selon les besoins des localités. Une école normale musulmane, où se formeront des professeurs indigènes destinés aux pays de langue arabe, a déjà été fondée à Tunis sous les auspices de la société. Le bey a donné, à cet effet, des terrains et des bâtiments situés dans la ville haute, à un endroit d'où la vue s'étend sur le lac jusqu'à la mer. Pour perpétuer le souvenir de cet acte de générosité, le nouveau collège prendra le nom d'Ali-Bey, comme le collège Sadiki, aujourd'hui entièrement réorganisé et fort prospère, avait reçu celui du prédécesseur du bey actuel. M. Machuel, directeur de l'instruction publique dans la Régence, et bien connu en France par ses ouvrages pour l'enseignement de la langue arabe, est placé à la tête de l'établissement récemment fondé. L'alliance étant simplement *française* et ne représentant aucun parti, ne peut manquer de voir le nombre de ses adhérents se multiplier à l'infini. C'est à la nation entière qu'elle fait appel, et pour cela on a fixé très bas le minimum de la cotisation ; il est de 6 fr. par an [1]. Toutes les religions, toutes les croyances politiques sont représentées dans le comité. Le président est M. Tissot, ambassadeur de France, membre de l'Institut. Parmi les membres dirigeants figurent MM. le général Faidherbe, grand chancelier de la Légion d'honneur, l'amiral Jurien de la Gravière, le cardinal Lavigerie, de Lesseps, Billot, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, le comte d'Haussonville, Lockroy, Gaston Paris, Pasteur, Renan, Rothan, Léon Say, Spuller, Taine, Paul Bert, Paul Cambon, V. Duruy, de Parieu, Zadoc Kahn, grand rabbin, G. Picot, Paul Meyer, J. Reinach, Zévort, etc., etc. Un grand nombre d'adhésions venues de toutes les parties du monde et provenant d'étrangers montrent que l'œuvre entreprise n'est pas sympathique aux seuls Français.

— Le *Journal officiel de la République française* publie depuis le mois d'avril 1883 le compte-rendu des séances de la *Société Asiatique*, avec l'analyse des communications qui y ont été faites par les orientalistes. Ce compte-rendu, rédigé par notre

1. Les adhésions, souscriptions, etc., sont reçues par M. Foncin, secrétaire général, 2, rue Saint-Simon, à Paris. Une somme de 120 francs, versée une fois pour toutes, donne le titre de sociétaire perpétuel. Les personnes souscrivant pour 500 francs, une fois donnés, sont membres fondateurs.



collaborateur M. CLERMONT-GANNEAU, sera dorénavant complété par une revue détaillée des principaux faits et des diverses publications intéressant les études orientales. Ces articles périodiques paraissent régulièrement sous le titre de *Revue orientale* depuis le 1er janvier 1884. Le dernier paru (8 mars 1884) occupe huit colonnes du *Journal officiel*. M. Clermont-Ganneau reprend ainsi, sur une plus large échelle, la série des *Revues orientales* qu'il avait inaugurée, il y a près de vingt ans, dans la *Revue de l'Instruction publique* et continuée pendant plusieurs années jusqu'au moment de son départ pour l'Orient. Afin de rendre cette nouvelle *Revue orientale* aussi complète et aussi utile que possible, M. Clermont-Ganneau fait appel au concours des orientalistes de la France et de l'étranger. Leurs communications seront accueillies par lui avec reconnaissance. Cette *Revue orientale* étant destinée à signaler au grand public aussi bien qu'aux spécialistes les ouvrages nouveaux relatifs à l'Orient et à les analyser selon leur plus ou moins d'importance, les auteurs et les éditeurs qui désireraient qu'il y fût rendu compte de leurs publications, sont priés de vouloir bien les adresser *franco* à M. Clermont-Ganneau, rédacteur du *Journal officiel*, 44, avenue Marceau, Paris.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 14 mars 1884.

M. Gamard, vice-consul de France à Brousse, envoie la copie d'un bas-relief et d'une inscription grecque qui se voient sur une pierre trouvée récemment aux environs de cette ville.

M. Haigneré envoie l'estampage d'une inscription romaine trouvée à Marquise (Pas-de-Calais) et la copie d'une autre inscription trouvée à Boulogne-sur-Mer, avec une notice sur ces deux monuments.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place d'académicien libre laissée vacante par la mort de M. Henri Martin. L'examen des titres des candidats est fixé au 28 mars.

M. Ernest Desjardins lit une note sur la date de l'inscription romaine trouvée à Coptos (Haute-Egypte) par M. Maspero (voy. ci-dessus, 1883, 2e semestre, p. 39). M. Desjardins, en communiquant cette inscription à l'Académie au mois de juin 1883, avait supposé qu'elle était de l'époque des Antonins. M. Mommsen, dans un article publié récemment par l'*Ephemeris epigraphica*, a soutenu qu'elle devait être du temps des premiers empereurs, peut-être même du règne d'Auguste. Aujourd'hui, M. Desjardins, revenant sur sa première opinion, sans adopter celle de M. Mommsen, indique diverses raisons de penser que la date du monument de Coptos doit être placée entre les années 70 et 100 de notre ère.

M. Sénart lit une étude sur le plus ancien édit religieux du roi bouddhiste Açoka Piyadasi, qui nous a été conservé par trois inscriptions trouvées en des lieux très éloignés l'un de l'autre, à Sahasarâni, à Rûpnâth et à Bairat Ce texte, publié pour la première fois en 1877, a donné lieu à plusieurs controverses entre les indianistes. M. Sénart est d'avis, avec M. Bühler, que cet édit est réellement d'Açoka Piyadasi et que les idées qu'il exprime sont d'inspiration bouddhique; mais il croit, avec M. Oldenberg, qu'il n'est pas daté; il pense que la phrase où M. Bühler avait cru voir la mention de 256 ans écoulés depuis la mort de Çâkya-Mouni signifie, en réalité, que 256 missionnaires ont été envoyés par le roi pour propager la doctrine bouddhique. Il traduit ainsi l'édit entier : « Voici ce que dit le [roi] cher aux *devas*. Pendant deux ans et demi passés, j'ai été *upâsaka* (bouddhiste laïque) et je n'ai pas déployé grand zèle; il y a un an passé que je suis entré dans le *Saṅgha* (la confrérie monastique). Dans cet intervalle, les hommes qui étaient les véritables dieux du Jambudvîpa (c'est-à-dire les brâhmanes) ont été réduits à n'en être plus véritablement les dieux. Or cela est le résultat de mon zèle; ce résultat ne se peut obtenir par la puissance seule. Le plus humble peut, en déployant du zèle, gagner le ciel, si sublime qu'il soit. C'est le but que poursuit cet enseignement. Que tous, humbles ou grands, déploient du zèle, que les peuples étrangers eux-mêmes soient instruits [de mes proclamations] et que ce zèle soit durable. Alors il se produira un progrès [religieux], un grand progrès, un progrès infini. C'est par le missionnaire que se donne cet enseignement. Deux cent cinquante-six hommes sont partis en mission. Faites graver ces choses sur les rochers; et là où il y a des piliers de pierre, faites-les graver aussi. »

M. Dieulafoy termine sa lecture sur *les Origines des entablements des ordres grecs d'après les documents perses*. Au cours de sa mission en Perse, M. Dieulafoy a rencontré plusieurs fois, soit à Meched Mourgab, soit à Persépolis, des piliers ou plutôt des antes, portant à leur partie supérieure des entailles nombreuses, qui ne sont autres, dit-il, que la pénétration des pièces de charpente constitutives de l'entablement perse. Rapprochant cet entablement, d'une part, des constructions actuelles de la Lycie, des rives de la mer Noire, du Mazenderan et du Ghilan, et, d'autre part, de l'architecture de l'ancienne porte de Mycènes, il conclut de ces rapprochements que la charpente des toitures, dont le type le plus net se retrouve à Persépolis, est extrêmement ancienne sur les rives asiatiques de la Méditerranée où les Grecs et les Perses, à des époques fort différentes, furent en chercher les modèles. Passant à l'étude des ordres grecs, il expose les objections présentées par Hübsche et Viollet-le-Duc, à l'ancienne théorie de l'ordre dorique et la réponse qu'y a faite M. Hittorf. On a commis, à ce sujet, des confusions qui proviennent d'une erreur d'origine. On a voulu assimiler l'entablement et le fronton grecs à un comble en charpente, conçu d'après nos idées modernes, tandis que la charpente grecque, imitée et non copiée dans la décoration des entablements helléniques, était une construction de bois, analogue aux plafonds et aux terrasses des vieux édifices lyciens ou ioniens reproduits dans les palais de Persépolis. C'est ce que prouve, selon M. Dieulafoy, la comparaison des charpentes qu'il décrit et des charpentes restituées d'après les devis originaux de M. Choisy. La grande différence qui sépare ces charpentes anciennes des charpentes modernes, c'est que la force des premières réside, non dans les arbalétriers, mais dans les poutres horizontales du plancher : le comble incliné terminé par le fronton remplace simplement le matelas de pisé horizontal des édifices lyciens. Ce comble pouvait être exécuté, soit en terre, soit en fermes très légères. En partant de cette hypothèse et en tenant compte de l'influence de l'architecture égyptienne sur l'art monumental de la Grèce, à compter du jour où la vallée du Nil fut ouverte par Psammétique aux commerçants étrangers, M. Dieulafoy croit pouvoir repousser les objections qui ont été faites au principe de la théorie de Vitruve et expliquer clairement les différentes phases par lesquelles a passé l'architecture des temples en Grèce. Le temple grec est primitivement un édifice en charpentes légères fait avec des bois faciles à abattre et à mettre en œuvre : c'est le prototype des constructions ioniques architravées. Plus tard, l'édifice est exécuté avec de lourdes colonnes de pierre, dont le principe est emprunté à l'Egypte; il est couvert d'un plafond fait en bois de fort équarrissage, en harmonie avec la masse des colonnes, et d'un comble prismatique de terre, analogue à celui qui recouvrait les murs d'Athènes. De ce second type naît le temple dorique, par la substitution d'une charpente de marbre à la maçonnerie de bois, et de ce dernier enfin, le temple ionique exmonique, par l'adjonction du *Zoophoron*. Ce quatrième membre de l'entablement n'a, en réalité, aucun rôle constructif, la frise primitive ionique répondant à la hauteur des denticules. M. Dieulafoy termine son exposé en comparant les entablements du portique des Arréphores, du Parthénon et de la Victoire aptère. Il retrouve dans ces trois types la confirmation, donnée par les Grecs eux-mêmes, de la théorie qu'il vient d'exposer.

Ouvrages présentés : — par M. Egger : Choisy (Auguste), *Etudes épigraphiques sur l'architecture grecque*; — par M. Barbier de Meynard : *Bulletin de correspondance africaine*, année 1883.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du mars 1884.

La plus grande partie de la séance est consacrée à des élections.

M. Ed. Flouest est élu membre résidant de la Société. MM. Weiss et Lucas, professeurs agrégés de la Faculté de droit de Dijon, sont élus associés correspondants.

M. Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente, fait une communication sur une sépulture gauloise découverte à Sévigné (Vienne). Cette sépulture, formée d'un tumulus, contenait un char et une série d'ornements en bronze.

M. Bertrand fait remarquer que c'est le premier tumulus de ce genre qu'on découvre dans l'Ouest de la France.

M. Cournault présente la photographie d'un bas-relief gallo-romain où sont figurés des scieurs de long.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

Collection de volumes in-18 raisin, imprimés en caractères elzéviriens, à 2 fr. 50 le volume et 5 fr. le volume double.

I. — LES RELIGIEUSES BOUDDHISTES, depuis Sakya-Mouni jusqu'à nos jours, par Mary Summer. Avec introduction par Ph.-Ed. Foucaux. In-18, sur papier de Hollande. 2 fr. 50

II. — HISTOIRE DU BOUDDHA SAKYA-MOUNI, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, par Mary Summer. Avec préface et index par Ph.-Ed. Foucaux. In-18, sur papier de Hollande. 5 fr.

III. — LES STANCES ÉROTIQUES, morales et religieuses de Bhartrihari, traduites du sanscrit par P. Regnaud. In-18. 2 fr. 50

IV. — LA PALESTINE INCONNUE, par Clermont-Ganneau. In-18. 2 fr. 50

V. — LES PLAISANTERIES DE NASR-EDDIN-HODJA. Traduit du turc par Decourdemanche. In-18. 2 fr. 50

VI-IX. — LE CHARIOT DE TERRE CUITE (Mricchakatika), drame sanscrit du roi Çudraka. Traduit en français, avec notes, variantes, etc., par P. Regnaud. 4 volumes in-18. 10 fr.

X. — ITER PERSICUM ou description du voyage en Perse entrepris en 1602 par Etienne Kakasch de Zalonkemeny, ambassadeur de l'empereur Rodolphe II à la cour du grand duc de Moscovie et près de Chah Abbas, roi de Perse. Relation rédigée en allemand par George Tectander von der Jabel. Traduction publiée et annotée par Ch. Schefer, de l'Institut. In-18, avec portrait et carte 5 fr.

XI. — LE CHEVALIER JEAN, conte magyar, par Alexandre Petœfi, suivi de quelques pièces lyriques du même auteur, traduit par A. Dozon, consul de France. In-18. 2 fr. 50

XII. — LA POÉSIE EN PERSE, par C. Barbier de Meynard, de l'Institut, professeur au Collège de France. In-18. 2 fr. 50

XIII. — VOYAGE DE GUILLAUME DE RUBROUCK EN ORIENT, publié en français et annoté par de Backer. In-18. 5 fr.

XIV. — MALAVIKA ET AGNIMITRA, drame sanscrit, traduit par Ph.-Ed. Foucaux, professeur au Collège de France. In-18. 2 fr. 50

XV. — L'ISLAMISME, son institution, son état présent, son avenir, par le docteur Perron; publié et annoté par A. Clerc, interprète de l'armée d'Afrique. In-18. 2 fr. 50

XVI. — LA PIÉTÉ FILIALE EN CHINE, textes traduits du chinois, avec introduction par P. Dabry de Thiersant, consul de France. In-18, avec 25 jolies gravures d'après les originaux chinois. 5 fr.

XVII. — CONTES ET LÉGENDES DE L'INDE ANCIENNE, par Mary Summer. In-18. 2 fr. 50

XVIII. — Γαλάτεια, Galatée, drame de Basiliadis, texte grec moderne, publié et traduit, avec une introduction et des notes, par le baron d'Estournelles. In-18. 5 fr.

XIX. — THÉATRE PERSAN, choix de téaziés, ou drames, traduits par A. Chodzko, professeur au Collège de France. In-18. 5 fr.

XX. — MILLE ET UN PROVERBES TURCS, recueillis, traduits et mis en ordre par J.-A. Decourdemanche. In-18. 2 fr. 50

XXI. — LE DHAMMAPADA, traduit en français avec introduction et notes, par Fernand Hû; suivi du *Sûtra en 42 articles*, traduit du tibétain avec introduction et notes, par Léon Feer. In-18. 5 fr.

ERNEST LEROUX, éditeur, rue Bonaparte, 28.

Le Puy imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.



Nº 14 Dix-huitième année 31 Mars 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 619, 15 mars 1884 : John Wiclif's polemical works in latin, for the first time edited from the manuscripts with critical and historical notes by BUDDENSIEG. 2 vols; LOSERTH, Hus und Wiclif, zur Genesis der Husitischen Lehre. (K. Pearson.) — George ELIOT, Essays and leaves from a note book. (Beeching.) — Sir T. E. COLEBROOKE, The life of Mountstuart Elphinstone (Keene). — STREATFEILD, Lincolnshire and the Dunes. (H. Bradley.) — ST. JOHNSTON, Camping among Cannibals. — The Life of Samuel Johnson, together with the Journal of a Tour to the Hebrides, by James BOSWELL, new editions with notes and appendices by Alex. NAPIER (Sargent). — « Jury-mast » (W. Skeat). — Words or meanings of words for the New English Dictionary (Marshall). — « Anglo-saxon ». (H. Bradley.) — Saxon sundials (Harrison). — Macaulay's New Zealander (Sibbald et Huth). — « The sea-blue bird of march » (Gillington). — Torkington's « Pilgrimage » (B. N. Cowper). — The British Association for the Advancement of Science in Canada. — Neo-latin names for « artichoke » (L. L. Bonaparte). — The origin of chinese civilisation. (C. de Harlez). — The Castellani collection (J. Henry Middleton). — Egypt Exploration Fund communicated by Reginald Stuart Poole); the Great Temple of San. — Renan on the egyptian monuments. (Lettre adressée au *Journal des Débats* et insérée dans le texte original.) — Notes on art and archaeology. (Lettre de M. Burty sur le nouveau professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, M. O. Rayet.)

The Athenaeum, n° 2941, 8 mars 1884 : The life of Frederick Denison Maurice, chiefly told in his own letters, edited by his son, Frederick Maurice. — Lady JACKSON, The court of the Tuileries, 1815-1848. (A recommander à tous ceux qui ne recherchent pas l'agrément du style et qui se soucient peu du soin que l'auteur a donné au sujet; comme erreurs, citons entre autres, la Célimène du Tartuffe et le « speech » de « Louis Paul Courrier » contre Chambord.) — The works of Ralph Waldo Emerson, with an introduction by John MORLEY; The works of Ralph Waldo Emerson, Riverside Edition. 11 vols. — A sonnet attributed to Keats. (H. Buxton Forman.) — Modern English. (W. A. Wright.) — M. M'Cormick's voyages. (Sampson Low.) — Mental evolution in animals » (Romanes). — Cathedral cities, Ely and Norwich, drawn and etched by Farren, with an introduction by FREEMAN. — Theological books (Missale Drummondiense; CASTELLI, La profezia nella Bibbia; PALMIERI, ad Vaticani Archivi romanorum pontificum regesta manductio, etc. : l'ouvrage de Castelli, bien composé, et dans un style agréable, sans prolixité, est un des meilleurs manuels qu'on puisse recommander aux étudiants).

— N° 2942, 15 mars 1884 : Sir T. E. COLEBROKE, Life of the hon. Mountstuart Elphinstone. 2 vols. (Volumes pleins d'intérêt, de nombreux passages tirés du journal d'Elphinstone et de ses lettres.) — INGRAM, The haunted homes and family traditions of Great Britain. — The Works of John Dryden, illustrated with notes, historical, critical and explanatory and a life of the author by sir Walter Scott, revised and correeted by G. SAINTSBURY. Vol. I-IV. (Très remarquable édition d'un grand classique anglais.) — Schoolbooks. — Modern English. (The « Daily News » writer, Gomme, Airy, Wright). — Wright's « political songs » (Reginald Lane Poole). — Mohammedanism and slavery. (Leitner.) — « Mental Evolution in animals » (Romanes et Butler). — Fine arts : illustrated books (Autotype reproductions of the « Liber Studiorum » II, with notices by BROOKE).

Literarisches Centralblatt, n° 12, 15 mars 1884 : Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποσ-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — 31 mars — 1884

62. — **Ancient Inscriptions in Ceylon.** Collected and published for the Government by Dr. Edward MÜLLER. London, Trübner and C°, 1883, p. 219, in-8. Avec un atlas de 55 planches lithographiées.

Le projet de publier un *Corpus* des anciennes inscriptions de l'île de Ceylan est entré dans la période d'exécution en 1874, année où M. P. Goldschmidt fut nommé « Archaeological commissioner », avec la mission spéciale d'en préparer le recueil. Interrompue par la mort de ce jeune savant, qui succomba à la « fièvre des jongles » en mai 1877, au moment où il allait recueillir les fruits de son travail, l'entreprise fut continuée dès l'année suivante par son successeur, M. Ed. Müller. Plus heureux que son devancier, il a été donné à celui-ci de la conduire à bonne fin, après trois années de travail et de fatigues de toute sorte, sous un climat meurtrier.

Le livre de M. M. se divise en quatre parties précédées d'une introduction. Dans l'introduction, l'auteur fait l'historique de l'entreprise et donne un rapide aperçu de la grammaire singhalaise. La première partie est consacrée à la description des documents et des localités qui les ont fournis ; la deuxième contient les textes ; la troisième en donne la traduction ; la quatrième et dernière comprend un glossaire et des index. Cette division n'est pourtant pas rigoureuse, en ce sens que le texte et la traduction d'un certain nombre d'inscriptions trop courtes ou en trop mauvais état pour être reproduites à part, sont donnés dans la première partie. Dans ce cas sont, notamment, quelques spécimens choisis parmi les innombrables inscriptions gravées sur les parois des cavernes de l'île et qui ne contiennent d'ordinaire qu'un nom propre et la mention d'une donation.

Contrairement à l'espoir qu'avait fait naître la publication antérieure de quelques-uns de ces textes, l'intérêt historique de la collection est, en somme, très mince. Non-seulement l'horizon en est strictement limité à Ceylan, sans aucune échappée de vûe sur le continent voisin, mais, là même, ces inscriptions, quand elles ne relatent pas simplement des faits

insignifiants, posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Elles ne nous apprennent rien sur l'ancienne histoire de l'île, et, avant le XIe siècle, où elles donnent d'intéressants détails sur l'organisation des grands monastères bouddhiques, avant le XIIe surtout, où elles jettent un jour nouveau sur deux règnes importants, ceux de Parâkramabâhu I et de son successeur Niççamka Malla, on peut dire qu'elles n'ont quelque importance que pour l'onomastique et pour la topographie. A moins de découvertes nouvelles d'un caractère tout différent, il faut notamment renoncer à l'espoir d'obtenir de ce côté quelque lumière touchant le problème capital de la chronologie singhalaise, le raccordement de cette chronologie avec les annales de l'Inde du nord. Les plus anciennes inscriptions ne sont pas datées du tout. L'indication de l'année du règne n'apparaît elle-même que très tard, et ce n'est qu'au XIIe siècle qu'intervient l'ère du Nirvâna : l'ère çaka est mentionnée une fois, dans un document du XIVe siècle. Or, c'est à une période bien antérieure que doit s'être introduite l'erreur dont cette chronologie est probablement affectée.

Mais, si ces inscriptions sont pauvres en ce qui concerne l'histoire proprement dite, elles sont d'une importance de premier ordre au point de vue philologique et paléographique. Les 172 documents recueillis par M. M. vont des premiers siècles de notre ère jusqu'au XVIe, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où la langue ne diffère plus sensiblement de celle qui se parle actuellement dans l'île. Ils constituent ainsi pour le singhalais [1] une série ininterrompue de textes authentiques, telle que nous n'en avons pour aucune autre langue prâcrite. Non-seulement ils démontrent le caractère essentiellement aryen de cet idiome, caractère, du reste, qui n'était plus douteux après les preuves qu'en avaient données Childers, Goldschmidt, E. Kuhn et M. M. lui-même, mais ils permettent d'en tracer dès maintenant une grammaire historique. M. M. a donné une esquisse de cette grammaire dans son introduction [2] et il a réuni en outre de bons matériaux à ce sujet dans son glossaire [3]. On n'en regrettera

1. Toutes ces inscriptions sont en singhalais, à l'exception de 103 et 103b que M. M. suppose être en sanscrit. M. M. ne fait que mentionner 103b; de 103, qui est écrit en un alphabet différent, il ne donne que le fac-similé, sans transcription, et, pour ma part, je ne puis y trouver du sanscrit. M. M. aurait dû faire la remarque qu'il y a des passages sanscrits dans 146, 149, 156 et 160. D'inscriptions en langue tamoule, on n'en a trouvé jusqu'ici, dans l'île, que trois, qui sont mentionnées à la p. 60.

2. Il faut y joindre son mémoire « Contributions to Simhalese Grammar », réimprimé dans l'*Indian Antiquary*, XI, p. 198.

3. Le système de renvois adopté dans ce glossaire n'est pas toujours bien commode. Pour le renvoi *kael*, par exemple, on devra chercher d'abord dans la liste des abbréviations ; ne l'y trouvant pas, on consultera la liste alphabétique des inscriptions, laquelle vous renvoie à trois textes différents dont le nom commence par *kael*. Le glossaire n'est pas non plus complet, ni pour la nomenclature, ni pour les renvois, sans qu'on voie d'après quel principe a été faite la sélection. Ainsi *pite* manque ; mais on y trouvera *puta ;* seulement il faudra le chercher au n° 122 tandis qu'il se trouve à peu près partout, à partir du n° 1.

que davantage qu'il n'ait pas poussé plus loin un travail pour lequel il était tout particulièrement qualifié, et qu'il n'ait pas jugé convenable d'accompagner ses textes d'un véritable commentaire philologique. Car, pour être devenue possible, la tâche n'en reste pas moins fort délicate. Elle se complique des mêmes difficultés qu'on rencontre dans l'étude des autres prâcrits et la première condition requise pour y réussir, c'est la possession parfaite du singhalais usuel moderne. S'il est évident, en effet, que nous avons des spécimens authentiques de cette langue dès les plus anciennes inscriptions, il ne l'est pas moins que cette langue y est fort mêlée et qu'il y aurait quelque danger à se servir indistinctement de ces matériaux avant d'en avoir fait un soigneux triage. Il est tel de ces documents des premiers siècles qu'on ne serait pas trop étonné de lire à Junnar ou à Nâsik. En conclura-t-on que la même langue, à peu de chose près, était parlée à Ceylan et dans le pays mahratte? On s'en gardera bien, si on observe les formes étranges qui viennent interrompre cette ressemblance, comme pour nous avertir qu'il y a là en quelque sorte deux idiomes, non-seulement un double vocabulaire, mais parfois aussi une double grammaire. Sur toutes ces questions, nous eussions été heureux d'avoir l'avis de M. M., et ce n'est que dans un commentaire qu'il aurait pu nous le donner. On voit d'ailleurs immédiatement combien tout son travail eût gagné par là en précision et en autorité. Dans un commentaire, pour m'en tenir à quelques exemples pris dans la première inscription, M. M. n'aurait pas manqué de noter les leçons *devanapi* et *catadisa* (ligne 5) de 1ª et, pour cette dernière, on saurait ainsi s'il faut ou non s'en prendre au fac-similé. Il en aurait fait autant pour *Tise niyamte* de 1ᵇ, ligne 1, où la planche marque très distinctement un *e* et un *anusvâra* dont il n'est pas tenu compte dans la transcription [1]. Au lieu de supprimer simplement les deux caractères énigmatiques, que, dans l'un et l'autre texte, le fac-similé place avant *devanapiya*, il nous aurait dit ce qu'il en pense [2]. Il nous aurait dit de même comment doivent se construire au juste des phrases telles que... *Tisa niyate pite rajahe*... de 1ª et... *Tisaha wisara niyate pite* de 1ᵇ; s'il faut reconnaître dans cette langue une préférence abusive pour le procédé de la composition, ou s'il ne faut pas plutôt admettre que,

1. Les observations de ce genre pourraient être multipliées indéfiniment. Presque toujours M. M. corrige sans prévenir. Il est telle de ces inscriptions, par exemple 98 et 102, où le fac-similé et la transcription donnent pour ainsi dire deux textes différents. En faisant cette observation, je n'entends ni critiquer les leçons adoptées par M. M., ni suspecter la fidélité de ses fac-similés. Le blâme ne s'adresse qu'au procédé, qui serait à peine permis s'il s'agissait d'une langue déjà connue et fixée.

2. Ces deux caractères se suivant dans un ordre inverse dans les deux textes, sont transposés dans l'un ou dans l'autre. L'un des caractères paraît être une variante de l'*m*. L'autre, dans l'alphabet du sud, ne pourrait être lu que *dû*, ce qui ne donne rien; mais il ressemble beaucoup au *çi* de l'alphabet du nord. Si *çrî* n'était pas représenté en singhalais par *siri*, je n'hésiterais pas à lire, dans 1ᵇ, *çima*, c'est-à-dire *sima*=çrîmân. Ou bien faut-il voir là des chiffres ?

comme d'autres prâcrits, elle peut se servir librement du thème à l'état brut, quitte à employer la flexion quand le sens l'exige absolument[1]. Nul n'était mieux que M. M. à même de fournir ces éclaircissements nécessaires, qui auraient donné une base bien autrement solide à son texte et à son interprétation.

Non moindre est l'intérêt qu'offrent ces inscriptions au point de vue paléographique. Elles présentent l'histoire complète de l'écriture monumentale de Ceylan depuis l'époque où cette écriture se distingue à peine de l'alphabet méridional d'Açoka et des variétés connues sous le nom d'alphabet des cavernes[2], jusqu'au moment où elle ne diffère plus essentiellement de celle qui est en usage encore de nos jours. Elles montrent ainsi comment, selon les circonstances de milieu et les vicissitudes historiques, d'anciennes formes peuvent se conserver longtemps et puis soudain s'altérer rapidement. Il n'y a guère, en effet, que deux types de caractères dans ces documents; l'un qui va du Ier siècle de notre ère jusqu'au VIIIe environ; l'autre qui succède au premier et se continue ensuite jusqu'à l'époque actuelle. La cause du changement est encore obscure, et cela d'autant plus qu'il y a là un certain synchronisme avec des faits analogues observés ailleurs, dans l'Archipel, dans l'Inde ultérieure et, jusqu'à un certain point, aussi dans l'Inde propre. Le caractère distinctif de ces inscriptions, des plus anciennes surtout, ce sont leurs dimensions colossales. Les caractères sont estimés petits s'ils n'ont qu'un pouce et demi de haut et, dans le nombre, il y en a qui ne mesurent pas moins d'un pied et dont la gravure a plus d'un pouce de profondeur. C'étaient là d'excellentes conditions pour en assurer la conservation qui, dans bien des cas, est, en effet, parfaite. Par contre, elles ont eu aussi leurs inconvénients. Comme ces inscriptions gigantesques sont gravées sur le roc brut, il a été impossible à M. M. d'en prendre des estampages. Comme, en outre, les surfaces qui les portent, sont très souvent horizontales, il ne lui a pas été possible non plus d'en prendre des épreuves photographiques. Il a donc été réduit, dans beaucoup de cas, à ne prendre que des copies faites entièrement à main levée et à vue d'œil. On doit regretter d'autant plus que, dans les autres cas, pour les documents écrits sur des surfaces verticales et préparées à l'avance, sur des piliers, des plinthes, des tablettes, pour lesquels M. M. a eu certainement à sa disposition des clichés photographiques, il n'ait pu nous donner que des planches faites

1. Ce que M. M. dit, page 12, que l'adjectif est invariable en singhalais, n'est probablement qu'un cas particulier d'un fait beaucoup plus général, dans l'ancienne langue du moins.

2. Les formes qui se rapprochent le plus du ç de ces inscriptions (pour la fonction cette lettre n'y diffère pas de l'*s*), se trouvent d'une part à Nâsik (cf. le n° 5 de pl. LII dans l'*Archaeological Survey of Western India*, t. IV) et, d'autre part, à Sumatra, dans l'alphabet Lampong; cf. les *Oud en Nieuw-Indische Alphabetten* de Holle, table 19. Pour une autre forme du même caractère (?) qui ne se rencontre que dans 1a et 1b, voir l'avant-dernière note.

à la main. Un seul de ces monuments est reproduit par autotypie. Des autres, nous n'avons que des fac-similés lithographiés obtenus sans l'intervention d'aucun procédé mécanique. Ces lithographies peuvent être fidèles et le fait qu'elles ont été revues par M. M. porte à croire qu'elles le sont en effet. Mais c'est aussi là notre seule garantie. Tout ce que nous pouvons voir par nous-mêmes, c'est qu'elles sont loin d'être belles et qu'elles ne répondent que très imparfaitement à ce qu'on devait attendre d'une publication officielle.

Heureusement ces critiques ou plutôt ces desiderata ne sauraient faire tort aux mérites positifs de la publication. Ce que M. M. nous donne est si considérable qu'on ne peut lui en vouloir longtemps de ne pas avoir été plus libéral encore et de s'être renfermé dans des limites dont il n'était peut-être pas entièrement le maître de s'affranchir. Il suffit de comparer son travail avec les publications antérieures de quelques-unes de ces inscriptions, par exemple dans l'*Indian Antiquary*, pour voir quels soins il a donnés à l'établissement du texte ainsi qu'à l'interprétation, et quels progrès il a fait faire à l'un et à l'autre. Cet examen donne confiance, même quand on est réduit, comme moi, à épeler le singhalais à travers le pâli et le prâcrit. On sent qu'on est sous la direction d'un guide expérimenté et on prend plaisir à le suivre, tout en regrettant de le trouver un peu trop laconique [1].

A. Barth.

---

63. — **Sammlung der griechischen Dialect-Inschriften,** publiée par Herm. Collitz. 1er fascic. **Die griechisch-kyprischen Inschriften,** par Wilh. Deecke. — 2e fascic. **Die aeolischen Inschriften,** par Fr. Bechtel. — **Die thessalischen Inschriften,** par A. Fick. Gœttingen, 1883.

La librairie Rob. Peppmüller, à Gœttingen, entreprend d'éditer une collection des inscriptions dialectales grecques. La publication en a été confiée à M. Hermann Collitz, qui s'est adjoint, comme collaborateurs, plusieurs savants dont les noms sont connus en matière d'épigraphie grecque. Sous ce titre d'inscriptions dialectales, les éditeurs comprennent les monuments épigraphiques, qui représentent l'un des anciens idiomes spéciaux des diverses contrées de la Grèce, à l'exclusion de l'attique. Ils ont adopté le système de transcription en minuscule, tout en indiquant, autant que faire se peut, les particularités du texte original, intéressantes au point de vue soit de la paléographie, soit de la grammaire. Les textes sont accompagnés d'indications bibliographiques et de notes critiques. On voit donc que rien n'a été négligé pour rendre cette publication utile et d'un emploi commode.

---

1. Voici quelques fautes d'impression que je relève en passant : p. 11, l. 19, lire *k is lost;* p. 53, l. 20, *I give a copy of this inscription;* il n'y a pas de *copy* du tout. P. 56, l. 31, lire *Kassapa VI;* p. 141, l. 4, au lieu de 164, lire 172. Dan l'album, la planche 64b est faussement numérotée, 67.

Dans le premier fascicule, Deecke distribue les inscriptions cypriotes, en suivant un ordre géographique, d'après les quatre districts de l'île de Chypre. Cette division est d'autant mieux justifiée que, à peu d'exceptions près, nous connaissons la provenance de chaque inscription. Quant aux légendes de monnaies, elles sont données dans l'ordre alphabétique du nom des rois de Chypre. Chaque inscription est d'abord reproduite par transcription ou syllabes latines, puis l'éditeur en donne l'équivalent en écriture grecque. Une préface courte, mais substantielle, donne au lecteur quelques indications indispensables sur la nature syllabique de l'alphabet cypriote et la manière de lire les textes : quant à l'origine de cette curieuse écriture, Deecke se prononce en faveur de la parenté de l'alphabet cypriote avec l'écriture des Hétiens, peuplade cananéenne qui habitait le versant occidental du Liban. Un excellent syllabaire donne la liste complète des 55 signes connus jusqu'à présent qui composent l'alphabet cypriote, avec les variantes qu'ils offrent dans leurs formes suivant les localités. Nous avons ainsi, réunies en un tout, 212 inscriptions, dont une seule, en somme, la fameuse inscription d'Idalium, a une certaine étendue. Quelques-unes d'entre elles sont encore parfaitement énigmatiques, et ce n'est pas au moyen des renseignements fournis par Deecke qu'on peut arriver à les déchiffrer. Mais dans la plupart des cas, le lecteur est mis à même de consulter avec fruit ces textes.

Les inscriptions éoliennes sont plus importantes encore. D'abord le dialecte éolien par lui-même offre plus d'intérêt que le dialecte de l'île de Chypre, et, d'autre part, plusieurs de ces inscriptions ont une certaine valeur historique. La publication de Bechtel est faite avec grand soin; les inscriptions ont été revues sur des estampages, ou même sur les originaux. Les indications bibliographiques et les notes explicatives sont nombreuses et bien faites. L'ordre adopté est d'abord l'ordre géographique. Lesbos vient en tête, naturellement; puis Pordosélène, Tenedos, les côtes de l'Asie-Mineure, et enfin Delos. Pour chaque subdivision, les inscriptions sont ensuite rangées par ordre chronologique. Ce plan nous paraît excellent. Dans un appendice, nous trouvons le texte d'un curieux monument de l'époque romaine, les vers de Balbilla, quatre inscriptions en mètre élégiaque gravées sur les cuisses et les pieds du colosse de Memnon à Thèbes en Egypte. Dans ces inscriptions, Balbilla, une femme lettrée, quelque peu bas-bleu, qui faisait partie de la suite de Sabine, femme d'Hadrien, a réussi à imiter heureusement le dialecte éolien.

Quant aux inscriptions de Thessalie, ce ne sont guère que de longues listes de noms propres, sauf l'inscription de Crannon, mais la formation même de ces noms est intéressante à étudier.

En somme donc, la publication de cette *Collection* sera accueillie avec faveur par tous les amis de l'antiquité; elle est appelée à rendre de grands services à la dialectologie grecque. Emile Baudat.

64. — **Des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789,** par Charles Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Paris, Hachette, 1884. Grand in-8 de 46 p.

La brochure de M. Joret est remplie de choses intéressantes très bien dites et qui seront nouvelles pour un grand nombre de lecteurs, même de lecteurs germanisants. Le savant professeur débute ainsi : « On a fait à Mme de Staël l'honneur d'avoir révélé à la France la littérature allemande ; c'est là une erreur dont l'histoire mieux étudiée du xviiie siècle montre l'évidente fausseté ; bien des années avant que parût le livre célèbre de l'Allemagne, la littérature d'outre-Rhin était connue, admirée, imitée même chez nous ; mais, ce qui est vrai, jusqu'au milieu du siècle dernier, elle y fut ignorée ».

M. J. examine d'abord deux questions non encore résolues : Comment la France a-t-elle pu rester si longtemps étrangère à la littérature d'une nation voisine, avec laquelle elle a toujours eu des rapports politiques d'une si grande importance ? Pourquoi, après une si longue indifférence, s'intéressa-t-elle tout à coup à cette littérature qu'elle avait jusqu'alors dédaignée ? Ces questions avaient été à peine effleurées par M. Alfred Michiels dans quelques pages de son *Histoire des idées littéraires au* xixe *siècle* et par M. le docteur F. H. Otto Wedingen dans deux pages d'un livre plus récent et plus superficiel encore (Leipzig, 1882). M. J. a voulu les approfondir : appelant à son aide les souvenirs politiques aussi bien que les souvenirs littéraires, il a nettement expliqué pourquoi les écrivains de l'Allemagne eurent si peu d'influence sur nous pendant plusieurs siècles et tant d'influence sur nous à partir de 1750 [1]. Je ne puis suivre l'excellent critique dans cette histoire à vol d'oiseau des deux langues et des deux littératures, histoire où sont résumées, condensées des recherches immenses. Je me contenterai d'indiquer quelques points particulièrement curieux d'une esquisse où il y aurait tant à prendre. Citons ce passage où l'auteur a si bien utilisé les renseignements fournis par nos vieux *Mémoires* (pp. 10-11) : « Jean de Saulx Tavannes raconte qu'à l'âge de 14 ans, il fut envoyé avec son frère en Allemagne pour apprendre la langue du pays, et plus d'un mot

---

1. Nous lisons (p. 29) : « Au mois d'octobre 1750, cette date est mémorable dans l'histoire des rapports littéraires de la France de l'Allemagne, parut dans le *Mercure* une lettre qui retraçait à grands traits l'histoire de la littérature allemande ; le tableau était loin d'être complet et toujours exact, mais ce n'en était pas moins une révélation inattendue ; la France apprenait enfin, ce qu'elle ne paraissait pas encore soupçonner, que l'Allemagne aussi avait une littérature digne de fixer l'attention ». L'auteur de l'article était le fondateur futur de la *Correspondance littéraire*, le baron de Grimm. M. J. croit (p. 30, note 1) que Grimm dut arriver à Paris à la fin de 1748 ou tout au commencement de 1749, car « dans une lettre du 18 décembre 1748, il annonçait à Gottsched son projet de voyage en France, projet qui ne put guère tarder à être mis à exécution ». La date de l'implantation de Grimm à Paris n'a pas été précisée par J. H. Meister dans sa notice de 1808 mise en tête de la *Correspondance littéraire* (édition Maurice Tourneux, 1877).

allemand pénétra alors dans le français. Commines connaît déjà celui de lansquenet; les reîtres, ces *empistolés au visage noirci*, comme les appelle le satirique Passerat, se rendirent trop redoutables pour que leur nom ne passât pas pour toujours dans notre langue, et tout ce qui se rapporte à la rude manière de vivre des soldats allemands, à leurs exigences inflexibles ou à leur métier, les Mémoires de l'époque le désignent par des mots empruntés à leur idiome [1]; ces mots ont disparu pour la plupart, mais quelques-uns ont été conservés jusqu'à nos jours, comme *trinquer* que Rabelais emploie déjà, mais encore dans son sens étymologique de *boire*; tel que *boulevard, blocus,* peut-être *bivouac* et d'autres semblables. Le nom *huguenot* lui-même est d'origine germanique [2] ». A la page suivante, M. J. nous montre Jean Casimir, « ce condottiere célèbre des guerres de religion », écrivant ses mémoires en français et les jeunes Allemands qui viennent en foule « visiter nos écoles vivifiées par l'esprit de la Renaissance ». Reuchlin, ajoute-t-il, « apprit à Paris le grec qu'il devait, avant de retourner en Allemagne, enseigner à Orléans et à Poitiers, et, au plus fort de la guerre civile, le célèbre jurisconsulte Freher vint en France recevoir le bonnet de docteur des mains du grand Cujas (1485) [3] ». Signalons comme une particularité qui étonnera bien du monde ce grand éloge (p. 32) de deux recueils périodiques, le *Journal étranger* de Prévost et Fréron et la *Gazette littéraire* d'Arnaud et Sicard : « On peut l'affirmer hardiment, jamais la France n'a été aussi bien renseignée sur ce qui s'est passé en Europe dans le monde littéraire, qu'elle le fut pendant les dix années d'existence de ces deux revues... pour la première fois elles répandirent en France le goût et la connaissance de la littérature des nations voisines, en particulier de l'Allemrgne. On est surpris, quand on parcourt les nombreux volumes du *Journal étranger* de la richesse d'informations qu'on y rencontre sur l'état des lettres en Allemagne pendant cette période; pas un ouvrage nouveau qui ne soit presque aussitôt annoncé, apprécié, analysé; pas un écrivain de quelque renom qui ne soit étudié et jugé ». Comment M. J. n'a-t-il rien dit d'un autre recueil antérieur: *Bibliothèque germanique ou Histoire littéraire d'Allemagne et des pays du Nord, depuis 1720 jusqu'en 1740* (50 vol. in-12)? A ce recueil travaillèrent Beausobre, Formey, Lacroze, Lenfant et Mauclerc. Un piquant passage, c'est celui où M J. constate l'invraisemblable vague des productions du plus fade et du plus médiocre des poètes

1. M. J. (p. 11, note 2) mentionne divers mots tirés de la *Relation du siège de Metz*, des *Mémoires* de Castelnau, de Vieilleville.

2. M. J. rappelle que, d'après Saulx-Tavannes (édition Michaud et Poujoulat, 292), « la véritable source de ce nom nous vient de Suisse. Cf. une note du compte-rendu du premier volume de l'ouvrage de M. Kervyn de Lettenhove : *les Gueux et les Huguenots*, dans la *Revue critique* du 3 mars 1884, p. 192.

3. Ce dernier renseignement est emprunté à la *Gazette littéraire de l'Europe*, 1764-1766, II, 359.



allemands (p. 37) : « Les ouvrages qui eurent le plus de succès furent les poésies de Gessner, l'auteur de la *Mort d'Abel*, du *Premier navigateur* et d'*Idylles* qui nous paraissent à nous presque [1] illisibles, mais qui charmèrent les contemporains. Ce qui en fit la fortune, c'est qu'on y trouve cette sentimentalité douçâtre qui fleurit dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle; aussi traducteurs et critiques, tous s'accordent pour combler d'éloges ce pâle disciple de Bodmer et de Klopstock; c'est le *peintre de la nature*, le *chantre de l'humanité*; Diderot l'exalte, le grave Turgot écrit une préface pour une nouvelle traduction de ses œuvres, Marmontel s'en inspire et Rousseau lui-même ne dédaigne pas de l'imiter. Il semble personnfier un instant la littérature allemande ». De cette spirituelle tirade rapprochons encore, pour donner une idée du talent de l'écrivain, le tableau suivant de la France du XVII[e] siècle (p. 17) : « En même temps que notre littérature, l'étranger adopta nos modes, nos usages, notre idiome; depuis le traité de Westphalie, le français était devenu la langue de la diplomatie; il fut bientôt, chez tous les peuples de l'Europe, la langue de la haute société; les savants eux-mêmes l'adoptèrent et chaque jour vit s'étendre son domaine. Depuis ces temps reculés, — la remarque est de l'historien Philippson, — où la civilisation gréco-romaine s'imposa à toutes les nations de l'ancien monde, jamais peuple n'avait exercé une influence aussi considérable; des rivages de l'Espagne et du Portugal à ceux de la Suède et de la Norvège, de l'Angleterre jusqu'en Bohême, en Pologne, et bientôt jusqu'au fond de la Russie, notre langue, notre manière de penser, notre littérature furent acceptées et firent loi. De toutes parts les regards se tournaient vers la France comme vers un foyer de lumière, de toutes parts on s'accoutuma à y venir chercher les règles du bon goût; Paris et Versailles, la capitale intellectuelle et la capitale politique de la France, furent considérés comme le centre du monde; c'é-

1. *Presque* est une concession trop courtoise faite à la mémoire de Gessner. La vérité est que ses compositions sont absolument illisibles. Fréron a été encore plus poli (*Lettres sur quelques écrits de temps*, citées p. 31) en surnommant Gessner le « La Fontaine de l'Allemagne ». J'aime presque autant voir (p. 32) un contemporain de Klopstock comparer l'auteur de la *Messiade* « au chantre divin de la colère d'Achille ». Pour revenir à Gessner, observons que les Allemands semblent avoir voulu rendre à notre Du Bartas les hommages exagérés que nos littérateurs du XVIII[e] siècle n'ont pas craint de prodiguer à l'auteur de la *Mort d'Abel*. Quand M. J. nous donnera cette *Histoire des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789* dont sa brochure d'aujourd'hui est le brillant programme, il aura un chapitre bien curieux à écrire sur le culte dont le poète gascon a été l'objet en Allemagne, depuis que Gœthe l'a mis à la mode. J'ai eu le projet, avant 1870, de publier une nouvelle édition des œuvres de Guillaume de Saluste avec le concours d'un jeune érudit allemand qui avait fait une étude spéciale de la bibliographie bartasienne à l'étranger, pendant que je m'étais occupé de cette même bibliographie au point de vue français : mon collaborateur avait catalogué un nombre considérable de thèses, de dissertations, où ses compatriotes ont brûlé l'encens le plus épais en l'honneur d'un poète trop inégal, trop imparfait, pour n'être pas appelé un faux Dieu.



tait de Versailles que partaient les ordres qui faisaient le destin de l'Europe; là régnait *cet autre Charlemagne*, comme l'appelle Leibniz; c'était à Paris que naissaient ces chefs-d'œuvre qui faisaient l'admiration des esprits cultivés dans l'Europe entière; en se rendant en France, l'étranger croyait venir dans sa patrie véritable, et le Français, en visitant les grandes villes de l'étranger, y retrouvait partout une image de sa patrie, mais une image affaiblie, qui lui donnait le sentiment et la conscience de sa supériorité. »

T. DE L.

VARIÉTÉS

Chanzy et Chanteloup.

Dans un article fort curieux de la *Revue* du 4 février dernier, M. H. Gaidoz a paru regretter que M. A. Chuquet n'ait point, dans le livre qu'il a consacré au général Chanzy, « donné une note de quelques lignes » sur le nom du « Vercingétorix de 1870 »; je n'ai point, bien entendu, pour mission de défendre ici M. A. Chuquet; mais j'avoue que son omission me paraît bien excusable, car l'explication du nom de Chanzy est loin d'être aussi simple que l'admet son savant critique. Précisément parce que le problème est beaucoup plus compliqué ou obscur qu'on ne le supposerait en lisant ce qu'en a dit M. H. Gaidoz, je demande la permission de soumettre aux lecteurs de la *Revue* quelques réflexions à ce sujet.

Ce n'est guère à moi, provincial, de venir répondre à la question posée par M. H. Gaidoz à la fin de son article et qu'il lui était, à lui, si facile de résoudre, puisque non-seulement il pouvait trouver un dictionnaire ordinaire des postes dans la plupart des bibliothèques de Paris, mais qu'il pouvait encore consulter le dictionnaire qui existe au département des manuscrits et qui renferme, dit-on, près de 600,000 noms de lieu. Quoiqu'il en soit, je le déclare bien sincèrement, il m'est difficile de comprendre comment M. H. Gaidoz a donné l'explication ingénieuse qu'il propose d'après M. Q. Esser, sans avoir, au préalable, ce qui était si simple et je l'ajouterai, à mon sens, si indispensable, cherché dans un dictionnaire géographique réputé à peu près complet le nom de Chanzy; car si, par hasard, ce mot n'existait pas comme nom de lieu, que deviendrait alors sa théorie et celle de M. Q. Esser? Le fait est que je n'ai point trouvé ce vocable, pas plus que *Chanzey*, dans le *Dictionnaire général des villes, communes, etc., de la France* de 1841, ni dans le *Dictionnaire des postes* de 1876 [1]. L'eussé-je trouvé d'ailleurs que je me serais gardé d'y voir un dérivé de Cantiacum, — hypothèse

1. Le seul mot analogue qu'on y trouve est *Chanzeaux* (Maine-et-Loire).

peu vraisemblable, je crois, et sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, — encore moins de penser que le radical de ce mot est celui qu'on trouve dans le premier élément des composés en *chante* ou *cante*.

Ces mots, dit M. H. Gaidoz, ont été dérivés soit de *cantus* « chant », soit de *cantus* « coin, canton »; M. H. Gaidoz, qui oublie une troisième hypothèse, la seule vraie, rejette la première explication, laquelle suppose, d'après lui, « une métaphore trop hardie », pour accepter la seconde, *cantus* « coin », celle même de l'abbé Lebeuf, proposée aussi par M. A. Le Prévost dans son étude sur les noms de lieu du département de l'Eure [1]. Soit; ce qui m'étonne seulement, c'est que M. H. Gaidoz s'élève contre la prétendue traduction en « latin de notaire » du moyen âge, *cantus lupi*, comme si *cantus lupi*, en supposant qu'on l'ait jamais écrit, n'avait pas pu signifier tout aussi bien « coin » que « chant du loup ». Mais *cantus,* quelque sens qu'on lui attribue, et c'est ce que M. H. Gaidoz aurait dû voir, n'a pu donner que *chant* ou *cant*, suivant les dialectes, et non *chant*E ou *cant*E. Aussi ce n'est point de *cantus* « coin » ou « chant », qu'il faut dériver *chante* ou *cante* dans les composés de ce radical, mais de *canta*, impératif de *cantare*, comme M. A. Darmesteter l'a admis après M. Houzé [2], et je suis surpris que M. H. Gaidoz, qui se range si facilement à l'opinion de l'abbé Lebeuf, n'ait point songé à examiner au moins l'explication de M. A. Darmesteter, dont l'autorité en phonétique est évidemment plus grande que celle du savant archéologue du siècle dernier. Non-seulement cette explication rend compte de l'*e* de *cante* ou *chante* [3], mais elle est en accord avec les plus anciennes formes latines des composés en question, dont le premier élément est *canta*, ou quelquefois *cantans*, et le second, d'ordinaire, un nominatif employé comme vocatif; par exemple : *Terra de cantalupis* 804 (Hérault) *Cantans lupus* 1080, *Cantalupus* 1110 (Eure-et-Loir), *Cantarana* 1070 (ibid.), *Cantapia* 1190 (ibid.), *Cantapica* 1025 (Eure), *Cantarana* 1177 (Aisne) [4], etc. Cet *a* a persisté d'ailleurs dans quelques noms de localité du Midi, par exemple : *Cantamerle*, *Cantarane* (Hérault). Ainsi *canta* rend compte de l'*e* de *cant*E, *chant*E, dont la présence ne peut s'expliquer avec *cantus*, et il est donné par les plus anciennes chartes; historiquement et phonétiquement, ce mot convient donc sans conteste; il n'est guère moins acceptable au point de vue du sens, et il est très conforme au génie de la langue de donner

1. *Mémoires et notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Evreux, 1862.

2. *Traité de la formation des mots composés dans la langue française.....* Paris, in-8, 1874, p. 199.

3. Cet *e* n'est supprimé que dans *Chantraine* et *Chantoiseau*, évidemment pour *Chante-raine*, forme qu'on trouve d'ailleurs le plus souvent, et *Chante-oiseau*. Il n'existe pas non plus dans *Champleu* (Aisne); mais ici on a affaire, à ce qu'il semble, à un autre composé; une charte de 1240 donne à ce lieu le nom de *Campus lupi*, une autre de 1128 présente la forme *Chanleus*.

4. Voir les *Dictionnaires topographiques* des départements indiqués.

à un lieu où l'on entend d'ordinaire un merle, un coq, des perdrix, etc., le nom de *chante-merle*, *chante-coq*, *chante-perdrix*, etc.[1]; on ne pourrait être surpris que pour les composés de loup et de louve, mais ici *chante* est employé par antiphrase ou tout simplement pour désigner un cri.

Ainsi il faut rejeter l'explication que M. H. Gaidoz a donnée des composés *chanteloup*, *chantemerle*, etc.; mais peut-on accepter celle qu'il propose pour *Chanzy*: cantiacum? Non pas entièrement. Il y a, en effet, à cette dérivation une difficulté que M. H. Gaidoz ne paraît pas avoir remarquée; *ti* + voy. précédé de *n* a donné en français, non z, c'est-à-dire une spirante dentale sonore, mais, suivant les dialectes, ç (*s*) ou *ch*, c'est-à-dire une spirante dentale sourde ou une chuintante[2]; exemple: cantione: *chançon* ou *canchon*; d'après cela, il semble bien que *cantiacum* eût dû donner *Chançy* ou *Canchy*[3] et non *Chanzy*. Cette dernière forme supposerait, je crois, un primitif *candiacum* qui a du reste a existé et est représenté par *Candiac* (Gard)[4]. Mais, comme je l'ai dit, Chanzy ne se trouvant pas plus que *Chanzey* dans le Dictionnaire des Postes, on peut mettre en doute son existence comme nom de lieu véritable[5]; ce qu'on trouve à la place, ce sont les formes *Changé, Changey* ou *Changy* qu'il paraît difficile de faire venir de *Cantiacum* et qui d'ailleurs ne nous éclairent pas sur *Chanzy*[6]. Quoi qu'il en soit, on voit que ce mot n'a point la

---

1. Le Dictionnaire des postes de 1876 donne : *Chantegrèle* (grillon), 1 *Chantalaude* (Landes), 2 *Chantaloup*, 5 *Chante-alouette*, 2 *Chante-caille*, 3 *Chante-coq*, 2 *Chante-corps* (? corbeau), 2 *Chante-grue*, 18 *Chanteloube*, 36 *Chanteloup*, 3 *Chantelouve*, 3 *Chantemèle*, 43 *Chantemerle*, 1 *Chanteperdrix*, 12 *Chantepie*, 2 *Chanterane*, 17 *Chantereine*, 1 *Chanterenard*, 1 *Cantegaline*, 2 *Cantegrel*, 4 *Canteleu*, 2 *Canteleux*, 4 *Canteloup*, 5 *Cantemerle*, 6 *Cantepie*, 4 *Canteraine*, 3 *Canterane*, 3 *Cantereine*. Il y a aussi 1 *Cantecigale* (Gard), 1 *Cantecogul* (coucou, ibid.), 1 *Cantecougol* (Dordogne), 2 *Canteheu[x]* (hibou, Meurthe), etc. indiqués par les Dictionnaires topographiques de ces départements.

2. On a *s* dans le français proprement dit et les dialectes de l'est, du centre et de l'Ouest, *ch* dans le picard et le normand septentrional. C'est ainsi que cantiaria, dérivé évident de cantus, a donné *canchière* dans le patois du Bessin, d'où le nom de lieu légèrement modifié *La Canchère* (Bocage). *Dictionnaire topographique du Calvados*, s. v.

3. Il y a un *Canchy* dans le Bessin; mais, comme j'ignore la forme primitive de ce mot, je ne puis rien dire de son origine, d'autant plus qu'on le trouve, au XIVe siècle, écrit *Caenchy*.

4. *Candiacum* 1070. *Dictionnaire topographique du Gard*, s. v. *Candiac*.

5. Je dis véritable, car j'ai rencontré dans le *Dictionnaire topographique de la Nièvre* le mot *Chanzy* comme nom d'une maison de campagne de l'arrondissement de Château-Chinon; mais n'est-ce point là un nom de fantaisie comme on en donne aux villas?

6. J'ignore qu'elles sont les anciennes formes de ces noms; s'ils se trouvaient dans la région picarde et commençaient par *ca*, comme dans le patois de cette région l'aspirante dentale sonore est représentée par *j*, c'est-à-dire par la chuintante sonore, et que la gutturale y représente la chuintante sourde *ch* du français, ils pourraient être considérés comme l'équivalent de *Chanzy* ou de *Chanzey*, mais il

même racine que le premier élément des composés *Chanteloup, Chantemerle, Chantepie*, etc., et qu'il est plus que douteux qu'il vienne de *Cantiacum* [1]; M. A. Chuquet a-t-il donc eu tort de ne pas s'aventurer à en donner l'étymologie?

Charles JORET.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(11 janvier 1884).

Soutenance de M. Louis Ducros.

I. Thèse latine : *Quando et quomodo Kantium Humius e dogmatico somno excitaverit.* (Bordeaux, Gounouilhou, 38 pp.). — II. Thèse française : *Schopenhauer, les origines de sa métaphysique ou les transformations de la chose en soi de Kant à Schopenhauer.* (Germer-Baillière, Paris. 169 pp.).

I

M. Ducros s'est proposé de déterminer à quelle époque Hume a influé sur Kant et de quelle manière s'est exercée cette influence.

M. Himly, doyen, donne la parole à M. D. pour exposer le sujet de sa thèse. Le point de départ de son travail, dit M. D., est le passage des Prolégomènes où Kant déclare que c'est Hume qui l'a réveillé du sommeil dogmatique. La question a été traitée en Allemagne et très diversement : M. D. a voulu mettre l'accord entre les diverses opinions. L'intérêt du sujet c'est de voir comment Kant, parti du dogmatisme, est arrivé à travers le scepticisme à la philosophie critique. Expliquer Kant, c'est le déduire historiquement. Kuno Fischer, Zeller, Paulsen, Erdmann ont traité la question, mais M. D. s'écarte de leurs opinions. Il y a trois théories principales : d'après Paulsen, dans son Histoire du développement de la théorie de la connaissance chez Kant, l'influence de Hume s'est exercée sur Kant de 1665 à 1770 : elle a été toute négative, c'est par peur de l'empirisme que Kant est arrivé au criticisme. D'après M. D., cette influence existe dès le premier écrit empirique de Kant (1762).

---

n'en est plus de même naturellement, du moment qu'on les rencontre dans l'ouest et qu'ils commencent par *ch* (1).

1. Si *Chanzy* ne vient point du radical *canto*, les noms *Chanteau* (Côte-d'Or et Loiret), *Chantenay* et *Chantonay* (Haute-Saône et Vendée) en paraissent au contraire dérivés.

(1) [Je m'associe aux observations de M. Joret, et j'en aurais soumis d'analogues à M. Gaidoz, si, par un hasard, l'article de notre savant collaborateur n'avait pas été imprimé sans qu'il eût passé sous mes yeux. Je dois remarquer ici que l'étymologie de *cantus*, « coin » donné par M. Gaidoz aux noms de lieux commençant par *Chante-*. leur avait été assignée également par Quicherat, et que j'avais exprimé dans ce recueil, en 1867 (t. II, p. 348, n. 1), ma préférence pour l'opinion de M. Houzé; aujourd'hui personne ne doute plus qu'elle ne soit la bonne. Notons que tous les noms de lieux composés avec *Chante (cante, canta)* ont pour second composant le nom d'un *animal* propre à émettre soit un chant, soit au moins un cri; *Chantaloue* (alouette), *Chantecoq, Chantecorps* (corbeau), *Chantegeline, Chantegril, Chantegrue, Chanteleu* (loup), *Chantemerle, Chantoiseau, Chantepie, Chanteraine, Chanterate, Chanterenard, etc.* — G. P.]

D'après Erdmann, c'est en 1772-1773, après la fameuse lettre de Kant à Herz, qu'il convient de la placer. Kuno Fischer la place dans les années 1760-1765, mais il ne la fait dater que de la composition du traité intitulé : « Tentative pour introduire le concept de grandeur négative dans la sagesse du monde (1763) », tandis que M. D. la fait dater de l'ouvrage précédent (1763). (Von der falschen Spitzfindigkeit der vier syllogistichen Figuren). Kuno Fischer croit que l'influence du *Traité* de Hume sur la nature humaine et celle des *Essais,* s'est exercée en même temps, M. D. qu'elles se sont produites à deux époques différentes. Kuno Fischer nie l'influence de Leibnitz, pour lui il n'y a pas d'arrêt dans la pensée de Kant. Voici ce que M. D. a essayé de prouver : Kant est parti du dogmatisme, il a traversé l'empirisme de Hume et même son scepticisme (écrits de 1762-1766); en 1770, il est revenu au dogmatisme sous l'influence des *Nouveaux essais* de Leibnitz, l'influence de Hume s'est alors exercée une seconde fois sur lui, mais ce n'est pas celle des *Essais*, c'est celle du *Traité.* Dans la théorie de la connaissance qui avait cours, le seul critère qui fut admis, était le principe de contradiction. Le principe de raison suffisante que Leibnitz avait découvert, on cherchait à le réduire au principe de contradiction. Kant s'appuyant sur l'idée qu'il emprunte à Hune des jugements indémontrables, se sépare de ce dogmatisme. Il distingue l'opposition réelle de l'opposition logique. La raison de l'opposition réelle est la cause. La notion de cause ne peut être empruntée à la raison seule. Kant arrive à ce résultat que le but de la métaphysique est négatif, il esquisse les limites de l'esprit humain et fait comme Hume le demandait, la géographie de l'âme. L'influence de Hume est d'autant plus naturelle qu'à cette époque Kant s'occupait de sciences et de sciences expérimentales. Alors (1770), paraissent les *Nouveaux essais* de Leibnitz, il en adopte les conclusions dogmatiques par crainte des conséquences sceptiques de la philosophie de Hume. Sa pensée est alors sujette à un dur labeur, mais la lecture du *Traité* de Hume, traduit en 1772, met fin à ce labeur, il revient à une philosophie moins dogmatique et il aboutit au criticisme : la *Critique de la raison pure* paraît en 1781. Deux questions importantes y sont posées : comment l'expérience est-elle possible ? Comment les jugements synthétiques *à priori* sont-ils possibles ? C'est dans les *Essais* qu'il puise les éléments d'une solution pour la première, dans le *Traité* pour la seconde.

M. L. Carrau juge que le sujet même est de nature fort conjecturale. Peut-on déterminer avec précision la date à laquelle une influence s'est exercée sur un penseur? En outre, ce sujet, M. D. l'a traité d'une manière paradoxale. Il semble étrange que pendant ces trois phases antérieures à sa philosophie critique, Kant ait été ainsi à la merci de ses lectures ; son développement paraît au contraire régulier et méthodique. A-t-il été aussi absolument wolfien que le croit M. Ducros ? En 1755, il combat Wolff au sujet de la confusion que faisait celui-ci du principe d'identité et du principe de raison suffisante, au sujet aussi de l'individualisme de la substance. Kant n'a pas encore subi l'influence de Hume, dit M. D. lui-même, lorsqu'il écrit (1755) la *Nova dilucidatio;* déjà cependant on y trouve la distinction entre les jugements qui portent sur la réalité et ceux qui ne portent que sur l'analyse de nos idées : ils diffèrent *a ratione actualitatis.* On peut rapporter cette distinction à l'influence de Crusius, elle se trouve déjà chez lui. Son livre : « Guide pour parvenir à la certitude des connaissances humaines » est postérieur, mais il pouvait déjà avoir exposé cette idée dans des cours. N'est-on d'ailleurs dogmatique que si l'on est wolfien ? L'empirisme n'est-il pas aussi un dogmatisme à sa manière ? Tout le XVIIIe siècle a pu influer sur Kant et l'amener à la philosophie critique. A force d'être précises, les affirmations de M. D. deviennent contestables. Pour M. Carrau,

c'est la question de l'espace qui a préoccupé Kant bien plutôt que celle de la cause. La notion d'espace est pour lui nécessaire pour concevoir la réalité : c'est son premier principe de synthèse *à priori* et il l'a trouvé par lui-même. Il croyait, sous l'influence de l'empirisme, que les jugements synthétiques se formaient *à posteriori*, mais il s'aperçoit que l'expérience de l'espace est impossible. Hume prouve, en somme, que le principe de causalité ne s'explique pas par l'expérience : Kant est alors en possession de deux jugements synthétiques *à priori*, et généralise sous l'influence de Hume ce qu'il a découvert lui-même. C'est plutôt de l'empirisme que du wolfisme que Hume l'a éveillé. Dans la *Dissertation* de 1770, il ne revient guère aux idées de Leibnitz : on ne peut citer que la phrase que cite M. Ducros. Sa théorie de l'espace n'est pas celle de Leibnitz. La totalité de la connaissance n'est donnée que dans la raison : dans les écrits de 1768-1770, l'idée de Dieu est encore la condition de l'unité totale de la connaissance : ce n'est que plus tard qu'il admettra que cette condition est l'unité de la conscience de soi. Dans la *Dilucidatio*, on trouve la même opinion. S'il n'en dit rien dans certains écrits empiriques, c'est que le sujet ne le comporte pas.

M. Janet juge que, sans le vouloir, M. D. a fait Kant trop passif. Pour mesurer l'influence de Hume, il fallait tenir compte du développement intérieur de Kant. Le procédé de M. D. qui consiste à rapprocher de petits textes est superficiel. La défiance de Kant à l'égard de la métaphysique a pu venir de Voltaire aussi bien que de Hume. Où son influence s'est réellement exercée, c'est sur la question de la causalité. En procédant par rapprochement, il faudrait faire remonter l'action que Hume a eue sur Kant à 1755, époque où il ne l'avait pas lu. M. D. a négligé de tous les textes le plus caractéristique, la lettre que Kant écrit à Moïse Mendelssohn en lui envoyant les *Rêves d'un visionnaire*. La véritable influence de Hume s'est fait sentir entre 1763 et 1766. M. Janet n'admet pas que la *Dissertation* de 1770 soit un retour au dogmatisme sous l'influence de Leibnitz. C'est au contraire une première ébauche de la philosophie critique : elle contient en germe l'esthétique transcendantale : l'important pour Kant, c'est sa théorie de l'espace et du temps. Quant au texte que M. D. a cité, il prouve simplement que Kant a voulu s'écarter du scepticisme. Est-il vrai, au reste, qu'il s'y soit laissé aller dans sa lettre à Mendelssohn ? Il a pris des formes sceptiques, mais il veut fonder une doctrine positive. La grande différence entre lui et Hume, c'est qu'il veut fonder la science sur des principes nécessaires. Sa grande objection contre l'existence séparée des esprits dans les *Rêves d'un visionnaire*, et aussi de l'esprit, c'est qu'il faut les situer dans l'espace : c'est cette difficulté qui lui rend inintelligible la métaphysique. Quand il a conçu l'espace comme forme de la sensibilité, il a cru trouver les limites de l'apparence et de la réalité. Pour saisir l'être tel qu'il est en soi, il faut dégager nos connaissances du temps et de l'espace. Ce qu'il reproche à Leibnitz, c'est d'intellectualiser les choses sensibles, de faire de la sensation un degré inférieur de connaissance rationnelle. Les *Rêves d'un visionnaire* ne sont pas un retour au dogmatisme, c'est l'entrée même de Kant dans la philosophie critique, bien que le livre soit écrit avec quelque frivolité. Il n'est maître encore que de la théorie de la sensibilité, il emprunte celle de l'entendement au dogmatisme : c'était, du reste, la sienne même à ce moment. M. D. a cité la lettre à Marcus Herz qui est un document capital ; il semble à M. Janet qu'il y a commis un contre-sens philosophique. Kant se pose ici un problème que ne s'était pas posé Hume : comment nos idées sont-elles d'accord avec la réalité. M. D. arrête sa citation après la deuxième hypothèse, on pourrait croire que c'est celle de Kant. Il y en a une troisième, la sienne, qui vient après le passage cité : notre esprit n'est pas le produit des choses et il ne les produit pas, mais il leur impose sa forme.



M. Waddington trouve que le sujet de la thèse de M. D. aurait pu être traité dans une note développée d'une Histoire de la pensée de Kant : personne ne nie l'influence de Hume et dix-huit mois de différence sur la date où elle s'est exercée font un maigre sujet. Puis M. D. a surfait Hume : l'étude que Hume a faite de la volonté, est inférieure à celles de Locke, de Kant, de Maine de Biran. Il doit à Ænésidème, à Sextus Empiricus sa discussion du principe de causalité. Le scepticisme de Kant est peut-être aux yeux de M. Waddington, le plus complet de tous les scepticismes, car il porte sur les données de la raison et non sur celles de l'expérience. Il aurait été curieux de rechercher l'influence exercée sur lui par Aristote et le péripaéttisme à travers l'école de Wolf.

II

M. D., dans sa thèse française, s'est proposé de démontrer que la métaphysique de Schopenhauer n'est pas aussi originale que le croyait ce disciple de Kant, de Fichte et de Schelling. Il a recherché les origines de la théorie de la volonté, considérée comme principe dernier des choses, que Schopenhauer se vante d'avoir inventée et qu'il a, d'après M. D., empruntée aux trois grands philosophes qui l'ont immédiatement précédé. Schopenhauer s'est efforcé d'établir ces deux propositions : il y a des choses en soi, les choses en soi sont volontés : elles se retrouvent, plus ou moins enveloppées, dans les trois philosophies antérieures. M. D. ne s'est attaché qu'aux origines allemandes de la doctrine de Schopenhauer; il ne s'est point occupé de l'influence qu'ont exercée sur elle Cabanis, Bichat et les autres physiologistes français. Cette analyse historique des origines de la métaphysique de la volonté est précédée d'une exposition assez courte, mais fort claire du système de Schopenhauer : c'est un résumé de son livre : *Le monde en tant que représentation et volonté.*

M. Janet trouve que cette thèse est plus intéressante et plus neuve que la thèse latine. Kuno Fischer a traité la question, mais moins complètement, et en France c'est un sujet neuf. Les rapports que M. D. veut établir entre Schopenhauer et ses prédécesseurs ont été contestés et tout d'abord par Schopenhauer lui-même. On sait avec quelle insolence il parle des trois panthéistes allemands : il ne reconnaît pas qu'il leur doive rien, il se considère lui-même comme un inventeur, il se compare à Newton. M. D. a démontré la thèse qu'il soutient, et il a raison de dire que Schopenhauer se trompe quand il se croit un homme de l'avenir : c'est un homme du passé, et son système clôt une ère philosophique. Schopenhauer n'en reste pas moins un esprit très original : c'est un personnage fort antipathique, mais comme analyste, comme écrivain, comme moraliste, il tient l'un des premiers rangs en Allemagne ; son humour est incomparable, et comme destructeur du jargon philosophique, il a joué un grand rôle. Par le côté idéaliste de son système, il se rattache à Kant, ce qu'il avoue, mais par le côté réaliste, il procède aussi de Kant et en même temps de Fichte et de Schelling. Il n'a rien innové, il n'a fait qu'abaisser le concept de volonté qu'il a réduit à celui de force. M. D. connaît tous les textes importants, bien qu'il n'en ait lu un certain nombre que dans des ouvrages de seconde main. L'exposition qu'il a faite des théories de Schopenhauer est très exacte. Ce qu'il dit de Kant est juste : il a raison de distinguer dans sa doctrine un élément réaliste et un élément idéaliste, mais les passages sur lesquels il s'appuie ne sont pas toujours très bien choisis. Un argument en faveur du réalisme de Kant, c'est pour M. D. (p. 77), sa théorie de l'unité de l'apperception : c'est là, au contraire, le point culminant de l'idéalisme kantien. L'objet est, a dit M. D., la cause de l'unité de la conscience, mais il faut remarquer qu'ici objet signifie : ce dans le concept de quoi l'intuition est liée. L'unité transcendantale de la perception constitue l'objectivité : c'est ici le point d'insertion de la philosophie de Kant et de celle de Fichte. P. 79, M. D. cite Fries comme réaliste : c'est un kantien réconcilié avec les



idées de Jacobi, il complète par la croyance la connaissance enfermée dans les limites que trace la critique de la *Raison pure*. L'épithète de réaliste s'applique bien à Herbart. Quant à Beneke, c'est un empiriste comme Locke et les Écossais et qui écrit au moment où paraît la philosophie de Hégel. On aurait pu expliquer avec plus de détails comment le système de Fichte a pu sortir de celui de Kant. Pourquoi la philosophie de Kant a-t-elle pris cette direction? Pour le comprendre, il faut recourir aux différentes interprétations de son système : Sigismond Beck est un demi Fichte, mais ce qui est vraiment intéressant, c'est le scepticisme auquel aboutissaient Schutze et Salomon Maïmon et qui se développait en opposition avec le dualisme franc, le pur réalisme de Reinhold, cette forme du kantisme méprisée par Fichte. Salomon Maïmon, esprit très original, arrivait à l'empirisme sceptique de Hume. Kant, qui avait voulu fonder un rationalisme phénoménaliste, n'était pas plus fidèlement interprété par lui que par Reinhold : dans les deux cas, son entreprise échouait. Le point de départ devait être, pour rester fidèle à Kant, le moi, l'apperception transcendantale : c'est la pensée même de Fichte. M. D. fait remarquer que le moi de Fichte crée le fond avec la forme : pour Kant, le moi est une forme, pour Fichte, un acte (actus purus). M. Janet répond que dans Kant, la nature du moi reste obscure, ce n'est pas une catégorie, c'est ce qui règne à travers toutes les catégories. P. 112. M. D. a commis quelques erreurs : il place la *Doctrine de la Science* après la *Destination de l'homme,* en 1801 au lieu de 1794. L'introduction dont il parle n'est pas en tête de la *Doctrine de la science :* elle n'a été faite qu'après coup. Pour mieux montrer les rappprochements de Fichte et de Schopenhauer, il aurait fallu citer plus de textes. P. 121. La volonté absolue de Fichte, a écrit M. D., ne s'appelle pas seulement l'infini, elle s'appelle Dieu. Ce n'est pas exact. M. D. répond qu'il y a dans ce qu'il dit de Fichte, une confusion dont Fichte est le premier coupable : on ne sait jamais s'il parle du moi absolu ou du moi individuel. M. Janet lui fait remarquer que le moi individuel est un produit du moi absolu : c'est l'action du non-moi sur le moi qui produit le moi individuel ou la conscience. Le moi absolument primitif n'est qu'une idée, il est infini en puissance, non en acte : l'infini en acte qui est Dieu, n'existe pas. A propos de Schelling, M. D. semble prendre le système de l'identité pour un livre. Il a raison de signaler le *Traité sur la liberté humaine*, c'est de là qu'est sortie la dernière philosophie de Schelling. Dans sa conclusion, M. D. rejette l'existence de la chose en soi : M. Janet le loue d'avoir fait une conclusion courte et où il donne son avis. Mais quel est, à vrai dire, le sens du mot « chose en soi »; on peut entendre par là, la substance, la matière, les corps, l'existence objective, même celle des autres sujets conscients, l'absolu, le parfait, l'infini. M. D. dit qu'il nie la chose en soi dans le sens le plus général, que c'est un concept contradictoire avec la philosophie critique. Rien n'existe pour lui que conditionné par nos connaissances; on ne peut partir dans un raisonnement de l'objet qu'en tant que connu, c'est-à-dire phénoménal. M. Janet termine en disant à M. D. que son livre comptera pour l'étude de Schopenhauer.

M. Caro reproche à M. D. d'avoir trop négligé ses prédécesseurs : il ne cite que M. Janet et parce que c'est son juge. Il aurait été juste de la part de M. D., de nommer M. Ribot, d'autant qu'il semble avoir reproduit son livre. L'esprit de M. Ribot est un filtre admirable pour clarifier les opinions souvent troubles des philosophes étrangers : c'est lui qui a fait connaître Schopenhauer en France : il aurait fallu s'en souvenir. D'ailleurs, M. Caro reconnaît qu'il était difficile à M. D. de ne pas se rencontrer avec lui en analysant le même ouvrage. M. Ch. Levèque avait fait paraître une étude sur les origines métaphysiques de la doctrine de Schopenhauer en 1874

dans le *Journal des savants*. Il fallait aussi parler d'un travail de M. Léon Dumont sur cette question, travail où il s'est efforcé d'identifier la volonté comme l'entend Schopenhauer avec la notion scientifique de force. Pourquoi avoir négligé le livre de Hartmann : « Philosophie positive de Schelling comme conciliation de Schopenhauer et de Hegel. » Pourquoi ne rien dire de Hegel quand on a pu soutenir que Schopenhauer n'avait fait que le ramener sous un déguisement? Le criticisme absolu est une impossibilité : la méthode intérieure de Schopenhauer était originale et ingénieuse. Comment les idées précèdent-elles la volonté, puisque l'intelligence est un produit de la volonté? M. D. répond que les idées sont une manifestation adéquate de l'absolu et non l'absolu lui-même, qu'il faut d'ailleurs attribuer en partie cette théorie à la lecture que Schopenhauer avait faite de Platon, qu'au reste Schopenhauer est à ses yeux un écrivain plutôt qu'un philosophe et qu'il ne se charge pas de justifier ses contradictions. M. D. a dit que le monisme de Schopenhauer est plutôt un pandynamisme athée qu'un panthéisme. M. Caro lui demande où commence le pantéisme, où finit le monisme. La volonté que M. D. identifie avec le vouloir-vivre est-elle bien différente de la tendance à persévérer dans l'être de Spinoza? M. D. a accumulé les contradictions de Schopenhauer sans se soucier de les résoudre : la volonté est inconnaissable, c'est une x et cependant elle est infiniment plus connue et plus certaine que tout le reste; elle est infatigable et cependant elle est une douleur. En somme, M. D. est arrivé à un résultat négatif. Il fait de la loi de causalité, une pure loi de la pensée, mais c'est une hypothèse : il faut s'évader de cette prison subjective où nous sommes enfermés. Il est sage d'être dogmatique pourvu qu'on sache, quand il le faut, modifier ses dogmes.

M. Ludovic Carrau juge que l'influence de Spinoza a été plus considérable que ne l'indique M. Ducros. P. 55. Si un seul être venait à s'anéantir, le monde entier disparaîtrait. P. 62. L'immortalité personnelle est une impossibilité, parce que la personnalité est une illusion : c'est là du Spinoza. Kant, malgré ses habitudes criticistes, admet la nécessité du noumène : il faut se souvenir qu'il distingue les antinomies qualitatives des antinomies quantitatives. Dans les premières, où l'on ne va pas du même au même, la contradiction n'est plus aussi manifeste. La causalité peut se concevoir hors du monde des phénomènes précisément parce que tout entier il est conçu comme effet. M. D. a singulièrement rabaissé Schopenhauer. Il a fait une très courte critique de sa théorie : il n'a pas suffisamment tenu compte de la nature indéterminée de la volonté, elle n'est pas autre chose que la force, aveugle, cosmique. M. D. semble parfois l'avoir prise au sens psychologique. Il aurait fallu peut-être signaler les rapports de la métaphysique de Schopenhauer avec celle des Alexandrins, celle de Leibnitz. En Dieu, la puissance pour Leibnitz est antérieure à la connaissance; cette sorte de volonté est l'être pur, l'activité absolue. La tendance des possibles à l'existence rappelle le vouloir-vivre. M. Carrau demande en terminant à M. D., comment on peut penser le relatif, si ce n'est en l'opposant à l'absolu.

M. Lichtenberger remarque que l'impression n'a pas été très surveillée : il y a surtout une étrange manière de couper à la fin des lignes les mots allemands qui les rend parfois difficiles à comprendre. Il exprime un regret personnel : dans une thèse doit se résumer tout le talent de l'auteur, mais le sujet qu'a choisi M. D. ne lui a pas permis de montrer toutes ses qualités littéraires. Il les a prodiguées dix ans en Alsace et on gardera longtemps son souvenir dans ce pays qui le regrettera comme s'il était un de ses enfants les plus aimés. M. Lichtenberger espère que d'ici peu un livre de critique littéraire permettra à M. Ducros de se faire connaître au public français.



CHRONIQUE

FRANCE. — Nous avons reçu la première leçon du cours complémentaire de langue française que fait à la Faculté des lettres de Bordeaux M. Edouard Bourciez, chargé du cours; cette leçon a pour titre : *Origines et formation de l'ancien français* (Bordeaux, Gounouilhou. In-8°, 23 p.).

— Il vient de paraître chez Charavay frères (Paris, rue de Furstemberg, 4) une *Notice sur Hugues de Groot (Hugo Grotius) suivie de lettres inédites, publiées par le* Vicomte de Caix de Saint-Aymour. (Grand in-8° de 78 p.) Nous croyons, contrairement à l'opinion du savant éditeur, que le « Monsieur Diodati » qui figure (p. 66), dans une lettre à Dupuy du 11 mai 1632, n'est point Jean Diodati, le pasteur calviniste et le professeur de théologie, mentionné dans tous les recueils biographiques, mais bien Elie Diodati, son cousin issu de germain, né, comme lui, à Genève en 1576, et mort en 1661 à Paris, où il était avocat au parlement. Elie Diodati fut très lié avec les frères Dupuy, avec Gassendi, avec Naudé, et il fut le correspondant de Campanella, de Galilée et de Peiresc.

— La seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* de la Société de l'Histoire de France pour 1883, contient : 1° des *Fragments d'un registre du grand conseil de Charles VII* (mars-juin 1455), publié par Ch. Noël Valois (suite et fin); 2° des *Fragments inédits de la chronique de Jean de Noyal, abbé de Saint-Vincent de Laon* (XIV° siècle), publiés par M. Auguste Molinier ; 3° le sixième et dernier article de la très importante *Notice biographique et historique sur Etienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire,* par M. A. de Boislisle, notice où sont rectifiés et complétés la plupart de nos historiens et notamment le grand recueil du P. Anselme, le *Gallia Christiana*, l'*Histoire générale de Languedoc*, etc.; 4° deux lettres inédites trouvées aux Archives nationales par M. de Boislisle, *Dépêche de la reine à M. le duc d'Enghien sur le gain de la bataille de Rocroy* (22 mai 1643), *Dépêche du roi envoyée à M. le duc d'Enghien sur le gain de la bataille de Nordlingen* (août 1645).

— Dans un recueil mensuel, publié à Tarbes sous le titre de *Souvenir de la Bigorre*, continue à paraître (janvier 1884), l'*Histoire inédite de la province et comté de Bigorre par l'abbé* Jean Paul Duca, ancien curé de Bugard et de Loubajac. Ce manuscrit, dont la publication a été commencée l'an dernier (tome III du recueil), est conservé dans la bibliothèque de Tarbes, où il avait été consulté par M. d'Avezac, quand le futur membre de l'Institut préludait à ses grands travaux par les *Essais historiques sur le Bigorre* (1823, 2 vol. in-8°).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 21 mars 1884.

MM. A. de Boislisle, le Dr René Briau, le général Faidherbe et Joachim Ménant écrivent pour poser leur candidature à la place d'académicien libre laissée vacante par la mort de M. Thomas-Henri Martin.

Une lettre de M. Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, fait connaître diverses découvertes plus ou moins importantes, dont une a été faite dans l'édifice même où est établie l'Ecole. A la suite d'un nettoyage opéré dans une des caves du palais Farnèse, on a mis au jour une belle mosaïque antique, noire et blanche.

M. Desjardins présente quelques observations sur l'inscription de Lambèse communiquée par M. Poinssot à la séance du 7 mars (ci-dessus, pp. 238 et 239). Cette inscription, de l'an 162 de notre ère, est une dédicace à l'empereur Marc-Aurèle. Elle donne une liste des officiers de la légion *Tertia Augusta*, qui s'étaient cotisés pour élever à frais communs ce monument à l'empereur. Le texte appelle ces officiers *primi ordines et centuriones et evocatus legionis III Augustae*. La liste comprend soixante-quatre noms, répartis en dix paragraphes répondant aux dix cohortes. Le dernier nom de la liste est celui de l'*evocatus*, officier à demi civil, dont les

fonctions ont été étudiées par M. Mommsen, dans un travail spécial publié par l'*Ephemeris epigraphica*. Dans le paragraphe 4 est le nom d'un centurion retraité, *M. Antonius Clemens missus*, qui ne doit pas être compté dans le cadre régulier de la légion. Enfin les deux premiers noms, en tête de la liste de la première cohorte, sont suivis des lettres P. P., abréviation ordinaire de *primipilus*. Comme il n'y avait ordinairement qu'un primipile par légion, on a proposé, pour ce texte, de traduire les lettres P. P. la première fois seulement par *primipilus*, la seconde fois par *princeps praetorii;* le *princeps praetorii* était un officier de rang inférieur au primipile, mais supérieur aux centurions. M. Desjardins repousse cette hypothèse : l'abréviation régulière de *princeps praetorii* serait PR. PRAET., et l'on ne peut croire qu'on ait employé une même abréviation avec deux sens différents, à une ligne de distance. Il est préférable d'admettre que cette légion avait, par exception, deux primipiles. Ce sont sans doute ces deux officiers qui sont désignés, dans la dédicace, par les mots *primi ordines*. Si l'on déduit du nombre de soixante-quatre noms, que contient la liste, les deux primipiles du paragraphe 1, le *missus* du paragraphe 4 et l'*evocatus* de la dernière ligne, il reste soixante centurions : c'est le nombre régulier et traditionnel, connu par le témoignage de plusieurs auteurs. Il y a encore, dans cette liste, une singularité à signaler : les soixante centurions ne sont pas répartis, comme on devrait s'y attendre, en nombre égal entre les dix cohortes, à raison de six dans chacune; quelques cohortes n'en ont que cinq et d'autres en ont jusqu'à sept. M. Desjardins déclare n'avoir pas trouvé d'explication de cette anomalie.

M. le Dr René Briau commence la lecture d'un mémoire intitulé *Introduction de la médecine dans le Latium et à Rome*. C'est un chapitre extrait d'un ouvrage qui porte pour titre *Histoire de la profession médicale dans l'empire romain* et dont une partie a déjà été publiée. M. Briau ayant, dans cette première partie de sa lecture, rapproché le latin *medicus* de l'osque *meddix tuticus*, titre de magistrat, qu'il traduit par *curator publicus*, M Bréal dit qu'il a jadis lui-même admis ce rapprochement, mais il croit maintenant que ces deux mots sont complètement distincts. *Med-dix* est composé de *med*, la loi (comparez le latin *modus*), et de *dicere :* la formation de ce mot est toute semblable à celle du latin *judex*, de *jus* et *dicere*. *Medicus* vient du verbe *medeor*, soigner, d'où est dérivé aussi le nom de la déesse *Meditrina*.

M. de Charencey communique une note sur *le Nom de Cuculkan dans le manuscrit Troano*. Cuculkan est un réformateur religieux du Yucatan, qui vécut, dit M. de Charencey, vers le IXe siècle de notre ère. M. de Charencey avait cru pouvoir reconnaître son nom dans un passage du manuscrit yucatèque connu sous le nom de *codex Troano;* cette lecture a été contestée. M de Charencey la défend aujourd'hui par de nouveaux arguments. Il pense que l'assemblage de signes qui se rencontre en cet endroit du manuscrit, et qu'il reproduit au tableau, doit se lire exactement *Cuculkané*.

Ouvrages présentés : — par M. de Rozière : 1° RUELLE (Charles-Emile), *le Congrès européen d'Arezzo pour l'étude et l'amélioration du chant liturgique, compte-rendu non officiel, suivi d'un appendice bibliographique;* 2° RICHOU (Gabriel), *Traité théorique et pratique des archives publiques;* — par M. Albert Dumont : MÜNTZ (Eugène), *le Triclinium de Latran, Charlemagne et Léon III*.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 12 mars 1884.

Lecture est donnée d'un mémoire de M. de Linas sur un disque d'or trouvé à Auvers et sur ses rapports avec l'art oriental; à ce propos M. A. Bertrand fait remarquer qu'on n'a pas le droit de refuser aux Gaulois de la vallée du Danube l'honneur d'objets semblables, et que l'hypothèse d'une origine orientale n'est nullement nécessaire. M. Flouest croit que certains signes en forme d'S étaient à l'origine un symbole religieux de même que le svastitra. Des notes sur diverses inscriptions sont lues par M. Maxe Verly et par M. Frossard.

M. l'abbé Thédenat annonce qu'on a découvert dans un champ dépendant de la ferme de Martières, commune de Tremblay, canton de Gonesse (Seine-et-Oise), un trésor composé de 600 monnaies en or en argent et en cuivre. Ces monnaies sont de François Ier à Henri IV. Les pièces d'argent sont les plus nombreuses.

M. Heron de Villefosse signale des plaquettes en plomb récemment trouvées à Lyon dans la Saône et portant des inscriptions imprimées en relief.

M. Heron de Villefosse lit ensuite une note sur les fragments d'inscriptions recueillis par le R. P. de la Croix dans les fouilles de Sanxay. Plusieurs de ces fragments, qui paraissent remonter au premier siècle de notre ère, appartiennent à des inscriptions votives. Le reste consiste ou en marques de potiers ou en noms d'hommes tracés à la pointe sur des vases.

Le secrétaire,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

τόλων, etc., ὑπὸ Βρυεννίου. — Ueberwegs Grundriss der Geschichte der Philosophie. III. Die Neuzeit, hrsg. u. bearb. von Max Heinze. — Schwartz, Prähistorisch-anthropologische Studien. Mythologisches und Kulturhistorisches.— Reumont (von), Kleine historische Schriften (recueil d'essais). — Urkundensammlung zur Geschichte des Fürstenhauses Oels bis zum Aussterben der Piastizchen Herzogslinie, hrsg. v. W. Häusler. — Lufft, Die Schlachten bei Freiburg im Breisgau im August 1644. Enghien u. Turenne gegen Mercy. (Description très détaillée et très exacte de la bataille, opposée sur certains points à la description donnée par le duc de Chartres en 1870 des champs de la bataille de la vallée du Rhin ; on ne pourra plus douter que les Bavarois avaient la victoire le 5 août ; l'auteur a eu tort de ne pas citer toutes ses sources). — Rott, Méry de Vic et Padavino, quelques pages de l'histoire diplomatique des ligues suisses et grises au commencement du xvii[e] siècle, étude historique d'après des documents inédits. (Renferme 2 grandes études : 1° des anciennes alliances franco-suisses et le renouvellement de 1602 ; 2° Venise et les ligues grises, l'alliance de Davos en 1603 ; la première est, par la nouveauté des matériaux et par ses détails abondants, la plus instructive des deux ; d'ailleurs la plupart des documents communiqués par l'auteur sont de très grande importance.) — Die Stadt Palma, separatabdruck aus dem Werke ; die Balearen, in Wort und Bild dargestellt. — Codex juris Bohemici tomi IV pars V : scripta juris consultorum saeculi XVI : auspiciis r. i. ministerii cultus ac publicae instructionis edidit Hermenegildus Jirecek. (Bon article sur cette précieuse collection). — Tibetan tales, derived from indian sources, translated from the tibetan of the Kah-gyur by v. Schiefner, done into english from the german, with an introduction, by Ralston. (Ces contes avaient paru dans les tomes XXI-XXIV du Bulletin de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg ; la traduction de Ralston sera la bienvenue ; l'introduction qu'il a donnée, a une grande valeur). — Flach, Biographi graeci qui ab Hesychio pendent. (Edition de 1883, au fond la même que celle de 1882). — Poetae latini aevi Carolini ed. E. Dümmler. II. (On saluera avec joie la suite de cette importante édition des poètes latins de l'époque carolingienne ; quelques morceaux avaient déjà paru dans les Monumenta, comme les poèmes d'Ermold le Noir et le Carmen de exordio gentis Francorum ; ils reparaissent, revus ou collationnés ; les œuvres nouvelles sont notamment celles de Hraban et de Walahfrid qui comprennent la plus grande partie du volume ainsi qu'un certain nombre de poésie rythmées, parmi lesquelles la Passio Marcellini dont l'auteur serait Einhard ; quelques inedita ; en somme, volume qui mérite autant d'éloges que le précédent). — Pott, Mrs, The Promus of formularies and elegancies by Francis Bacon. (En 1857 paraissait à Londres un ouvrage, composé par une Américaine, miss Delia Bacon ; elle tentait de prouver que les œuvres de Shakspeare ont été composées par Bacon de Verulam ; sans doute, elle se croyait parente du grand philosophe et d'ailleurs elle est morte d'une maladie cérébrale. A la même époque l'Anglais Henry Smith soutint la même thèse, que vient défendre aujourd'hui encore Mistress Pott : Shakspeare ne serait qu'un plagiaire, il aurait mis son nom sur les œuvres de Bacon, car on trouve au Bristish Museum quelques feuilles écrites, dit-on, par Bacon et désignées sous le nom de Promus ; elles renferment des locutions, proverbes, etc., qu'on rencontre dans les œuvres de Shakspeare ; donc, Bacon est l'auteur des drames qui portent le nom de Shakspeare, et d'ailleurs Bacon était un savant et un homme du monde ; ce que n'a pas été Shakspeare, etc., etc. Livre absurde et absolument sans valeur). — Weddigen u. H. Hartmann, der Sagenschaz Westfalens. (N'indique pas les sources des légendes).

HISTOIRE GÉNÉRALE
DE LA LITTÉRATURE DU MOYEN AGE
EN OCCIDENT

Par A. EBERT, professeur à l'Université de Leipzig. Traduit de l'allemand par J. AYMERIC et J. CONDAMIN.

3 volumes in-8.. 30 fr.

TOME I. — Histoire de la littérature latine chrétienne depuis les origines jusqu'à Charlemagne.

TOME II. — Histoire de la littérature latine depuis Charlemagne jusqu'à la mort de Charles le Chauve.

Tome III. — Histoire de la littérature latine et des littératures nationales jusqu'à la fin du x[e] siècle. (Sous presse).

HISTOIRE DE LA DIVINATION
DANS L'ANTIQUITÉ

PAR M. A. BOUCHÉ-LECLERCQ

4 volumes in-8. 40 fr.

TOME I. — Introduction. — Divination hellénique (Méthodes).

TOME II. — Les sacerdoces divinatoires. — Devins, Chresmologues, Sibylles. — Oracles des dieux.

TOME III. — Oracles des dieux (suite). — Oracles des héros et des morts. — Oracles exotiques hellénisés.

TOME IV. — Divination italique (Etrusque, Latine, Romaine). — Appendice. — Index général.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Bien des qualités recommandent le grand ouvrage de M. Bouché-Leclercq; une rare connaissance des témoignages grecs et latins, une heureuse habileté dans la discussion des problèmes qu'ils soulèvent, une attention impartiale à toutes les opinions de ses devanciers. Mais la qualité qui nous attache le plus chez lui, c'est le profond sentiment qu'il a des devoirs de l'historien et la sincérité de son langage sur toutes les questions qui peuvent être résolues, et qu'il faut savoir résoudre sans faiblir, en moraliste et en vrai philosophe. Son style est presque partout l'expression fidèle de cet état de son esprit. (*Débats*, 28 mai 1882.)

JOURNAL DE BURCHARD

Johannis Burchardi Argentinensis, cappelle pontificie sacrorum ritum magistri Diarium seu rerum Urbanarum commentarii (1483-1506). Texte latin publié intégralement pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Rome et de Florence, avec introduction, notes, appendices, tables et index par L. Thuasne, 3 forts volumes gr. in-8. Chaque volume. 20 fr.

Le *Journal de Burchard*, qui embrasse la période si intéressante des pontificats d'Innocent VIII, d'Alexandre VI, de Pie III et les premières années de celui de Jules II, n'était connu jusqu'à ce jour que partiellement et sous une forme défectueuse par les extraits qu'en a donnés Rinaldi dans la suite des *Annales Ecclésiastiques* de Baronius et par la publication du journal d'Alexandre VI faits par Eccard dans le tome II de son *Corpus historicum medii aevi*. En 1696, Leibnitz avait déjà publié aussi des extraits de ce journal sous le titre : *Specimen historiae arcanae sive anecdotae de vita Alexandri VI Papae, seu excerpta ex Diario Joh. Burchardi*. — En 1854 parut à Florence le commencement du *Journal de Burchard*, que son éditeur M. Gennarelli laissa inachevé à l'année 1494, et dans lequel il supprima presque entièrement la partie relative au Cérémonial.

Une édition complète du *Journal de Burchard* était donc à faire. Depuis longtemps elle était désirée par les savants. Bréquigny, dans le tome I des *Notices et Extraits*, considère cette publication comme des plus désirables et des plus importantes. M. de Foncemagne, dans le tome XVII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, écrit qu'il n'y a guère de monument historique plus digne que celui-là de voir le jour. Ughelli, dans son *Italia Sacra*, l'apprécie de même.

Ernest LEROUX, éditeur, rue Bonaparte, 28.

Le Puy imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.



N° 15 Dix-huitième année 7 Avril 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 620, 22 mars 1884 : Fr. Pollock, The Land Laws « English Citizen series » (Elton). — M' Cormick, Voyages of discovery in the arctic and antarctic seas and round the world. (G. T. Temple.) — Luther's early treatises : First principles of the Reformation or the ninety-five theses and the three primary works of Dr Martin Luther, translatedinto english, edited, with theological and historical introductions, by H. Wace a. Bucheim. (Cheetham.) — Schütz Wilson, Studies in history, legend and literature. (Creighton : la seule étude de ce livre qui puisse être considérée comme une véritable contribution à la littérature historique est l'essai sur Lucrèce Borgia, réplique à Gregorovius.) — Camille Selden. Les derniers jours de Henri Heine. (M' Lintock : en somme, d'une très mince valeur.) — Current literature. — Swiss jottings. — A modern ottoman poem (Gibb). — Obituary (Richard Henri Horne, mort à Margate le 13 avril, auteur d' « Orion » et de « Cosme de Midici »). — The imprisonment of lord Pembroke in 1601. (Thomas Tyler.) — Ruc's Quills. (Yule.) — Friar Tuck (H. Bradley). — Dante's « Fonte Branda » (W. Mercer). — The Danes in Lincolnshire. (Isaac Taylor.) — « The sea-blue bird of march » (A. Belt). — « Torkington's Pilgrimage. (Loftie). — « A beggar on horseback » (O' Donoghue). — Science : Robert Needham Cust, A sketch of the modern languages of Africa, accompanied by a language map. 2 vols. (Keane). — Loftie, An essay of scarabs. (Am. B. Edwards.) — Egypt Exploration Fund : Pilhom-Heroopolis (Ed. Naville). — Bewick Collectors (Linton).

The Athenaeum n° 2943, 22 mars 1884 : An american edition of Keats : The letters of John Keats, edited by Speed; The poems of John Keats, with the annotation of lord Houghton and a memoir by Speed. 2 vols. New York. — Khedives and pashas, sketches of contemporary egyptian rulers and statesmen, by one who Knows them well. — Fr. F. Hamilton, Bordighera and the western riviera, translated from the french, with addition al matter and notes, by Dowson ; Adelmann, Am ligurischen Meere, die Naturpracht der Riviera di Ponente ; Black, The Riviera or the coast from Marseilles to Leghorn, including Carrara, Lucca, Pisa, Pistoja and Florence. — Memoirs of James Robert Hope-Scott with selections from his correspondence, by Rober Ornsby. 2 vols. — Books of travel : St. Johnston ; Camping among Cannibals ; miss Leck, Iberian sketches. — Theological books : Hellmuth, the biblical thesaurus, or a litteral translation and critical analysis of every word in the original languages of the Old Testament, with explanatory notes in appendices ; Schiller-Szinessy, edition de the first book of the Psalms according to the text of the Cambridge Mss. Bible, Add. 465, with the longer Commentary of R. David Quinchi ; Paton, The scottish church and its surroundings in early times. — Mr. R. H. Horne (not. nécrol.)—The haunted homes of Great Britain. (Ingram).— An old english text. (H. Wilson). The Hamilton library. — S. Butler, selections from previous works. — « Mental evolutions in animals » (G. J. Romanes). — Jahrbuch der königlich preussischen Sammlungen. Vol. IV. — Westminster Abbey.

Literarisches Centralblatt, n° 13, 22 mars 1884 : Ad. Schaeffer, Auf der Neige des Lebens oder von dem gegenwärtigen und zukünftigen Leben. — Penka, Origines Ariacae, linguistich-ethnologische Untersuchungen zur ältesten Geschichte der arischen Völker und Sprachen. (Cherche à prouver qu'il faut chercher en Scandinavie la patrie originelle des Ariens, c'est-à-dire des Indo-Germains; travail méritoire auquel l'auteur s'est appliqué avec l'énergie et l'enthousiasme qu'on lui

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — 7 avril — 1884

Sommaire : 65. Delattre, Le peuple de l'empire des Mèdes jusqu'à la fin du règne de Cyaxare. — 66. Géographie de Ptolémée, I, p. p. C. Müller. — 67. W. Scherer, Histoire de la littérature allemande, vii-ix. — 68. A. Chuquet, Le général Chanzy. — Chronique. — Académie des Inscriptions.

65. — **Le peuple et l'empire des Mèdes jusqu'à la fin du règne de Cyaxare,** par A. Delattre, S. J., mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, F. Hayez, 1883. In-4, vii-200 pages.

L'Académie royale de Belgique avait mis au concours pour l'année 1882 le sujet suivant : « Exposer, d'après les sources classiques et orientales, l'origine et les développements de l'empire des Mèdes. Apprécier les travaux de MM. Oppert, Rawlinson (sir Henry et George), Spiegel et autres sur ce sujet ». Le sujet était neuf et intéressant. Jusqu'à présent la Médie ne paraît guère dans l'histoire qu'au moment où elle disparaît devant la Perse. Quelques pages assez vagues d'Hérodote, voilà tout ce que la tradition classique nous offre de plus solide. Les sources orientales, jusque dans les derniers temps, étaient muettes. Cependant il est certain que c'est en Médie qu'il faut chercher les origines de la civilisation iranienne : c'est là à tout le moins qu'elle s'est développée tout d'abord, et le développement politique et religieux de la Perse ne deviendra clair que quand celui de la Médie nous sera mieux connu.

L'ouvrage de M. Delattre a été couronné par l'Académie. Bien que l'on ne puisse dire qu'il ajoute beaucoup à nos connaissances positives sur le sujet, il méritait cet honneur par des qualités de critique et de méthode réelles qui ont permis à l'auteur, sinon de bâtir l'édifice demandé, du moins de déblayer le terrain. M. D., déjà honorablement connu par un travail très sage et très judicieux sur les *Inscriptions historiques de Ninive et de Babylone* (1879 ; cf. *Revue critique*, 201), a porté dans son mémoire les mêmes qualités de prudence et de bon sens sérieux. Sur un domaine où l'hypothèse a si beau champ, il est bien de garder son sang-froid et M. D. le garde et sait y rappeler ceux qui le perdent.

Le livre de M. D. est divisé en trois parties : la première (pp. 1-56), intitulée *La Médie et les Mèdes,* est consacrée particulièrement à l'examen de la théorie des Mèdes touraniens ; la seconde est consacrée à l'étude des *Mèdes sous la domination assyrienne* (pp. 57-128); la troisième à celle de l'*Empire mède* proprement dit (pp. 129-197).

La première partie, comme nous l'avons dit, est presque toute critique. C'est sans contredit la partie la meilleure de l'ouvrage. M. D. expose la théorie qui fait des Mèdes un peuple touranien, théorie fondée par MM. Rawlinson et Norris et défendue avec des arguments si ingénieux par M. Oppert. M. D. refuse nettement *toute réalité historique* aux Mèdes touraniens (p. 7). Nous ne suivrons pas l'auteur dans sa démonstration : nous n'aurions guère qu'à répéter en son nom les arguments que nous avons présentés autrefois ici même sur le même sujet (*Revue critique*, 1880, 21 juin). M. D. n'a point connu l'article de la *Revue critique,* car il l'aurait mentionné : nous n'en sommes que plus heureux de l'accord.

Dans un appendice, M. D. examine la théorie nouvelle présentée par M. Halévy selon laquelle Cyrus aurait été, non un Aryen, mais un Susien. M. D. a, je crois, raison de la rejeter également. Certainement le fait que Cyrus dans les inscriptions babyloniennes contemporaines, est présenté comme roi de Susiane, et descendant des rois de Susiane a quelque chose d'inattendu et de troublant : mais avant de tirer de ce protocole babylonien des conséquences positives à l'encontre d'une tradition aussi universelle et aussi constante que celle qui fait de Cyrus un Perse et un Aryen, tradition persane, aussi bien que grecque et juive, il faudrait attendre que nous ayons des renseignements plus clairs et plus étendus sur l'histoire politique et diplomatique de ces périodes [1].

La seconde partie, la *Médie assyrienne,* est un peu une déception. Ce n'est point tout à fait la faute de l'auteur, mais des textes qui offrent sur la Médie infiniment moins qu'on ne s'y serait attendu. Cette partie de l'ouvrage de M. D. n'en contient pas moins des observations très intéressantes et d'une valeur réelle, mais pour l'histoire de l'Assyrie plus que pour celle de la Médie. Ainsi il démontre tout au long, et d'une façon qui semble solide (pp. 58-64), que la mer de Naïri n'est point, comme on le croyait généralement, le lac de Van, mais appartient à la région de la Méditerannée : il suit de là que les expéditions en Naïri de Teglatphalasar I (xii[e] siècle avant J.-C.) n'offrent aucun intérêt prochain pour l'histoire de la Médie.

M. D. démontre également que les théories, si aisément admises par la plupart des historiens contemporains, qui font aller Teglatpalasar II (745-727) à travers tout l'Iran jusqu'aux Indes, ne reposent que sur de vagues assonances avec quelques-uns des noms géographiques dont fourmillent les inscriptions. Ici encore M. D. fait bonne besogne, et quoique notre bilan de connaissances positives en soit singulièrement réduit, mieux vaut après tout une ignorance précise qu'une connaissance d'hypothèse. Les seuls faits certains que fournissent les inscriptions sont :

1. M. Dieulafoy a récemment présenté de ces faits une interprétation des plus ingénieuses et des plus vraisemblables. Nous y reviendrons prochainement à propos de son beau livre sur l'*Art antique de la Perse*.



1° la mention de la Médie parmi les possessions de Ramannirar (ou Binnirar) III (810-781), mention vague d'ailleurs et qui ne détermine point l'extension de la possession; 2° la conquête par Tiglatpalasar II (745-727) de « la ville de Zikruti, du pays des Mèdes puissants », expression qui laisse supposer que les Mèdes formaient alors déjà une nation constituée et importante. Sargon (722-704) contient le pays des Mèdes en construisant la forteresse de Kar Sargon, leur enlève trente-quatre cantons, leur impose un tribut annuel de chevaux, ravage les « Mèdes du territoire des *Aribi* (?) du soleil levant » qui lui refusaient le tribut : vingt-huit chefs mèdes, une autre fois vingt-deux, une autre fois quarante-cinq, viennent lui payer le tribut.

C'est vers cette époque qu'a lieu la déportation des Juifs dans « les villes des Mèdes », mentionnée dans la Bible : à ce propos, M. D. étudie dans un appendice le rôle des colonies et des captifs dans l'empire assyrien, appendice assez inutile et où l'on s'étonne de voir citer comme documents historiques pour l'époque, les livres de Daniel, Tobie, Susanne.

Sennachérib (704-680) reçoit tribut « de Mèdes lointains, du pays desquels les rois ses pères n'avaient jamais entendu parler, et il les soumet à son joug ». Ainsi fait à son tour son fils Asarhaddon (680-667) : dernières glorifications obligatoires de l'historiographie officielle : Assurbanipal, le dernier des grands conquérants assyriens, use sa vie à lutter contre les révoltes des nationalités : la Médie ne paraît pas : elle avait sans doute, depuis longtemps déjà, reconquis son indépendance.

Nous entrons à présent dans l'histoire de l'empire mède proprement dit, et nous nous trouvons ici sur le terrain classique, assez peu solide, il est vrai, et bien limité. M. D. soutient Hérodote contre Ctésias et n'admet pas la théorie de la double destruction de Ninive. Mais il trouve moyen de compléter Hérodote avec un livre qu'on ne s'attendait plus depuis bien longtemps à rencontrer dans cette affaire, le livre de *Judith*. Le Nabuchodnosor de l'apocryphe est Assurbanipal ; le roi de Médie, Arphaxad, est Déjocès, que l'Assyrie essaye de réduire, avec succès; la scène se passe durant la captivité de Manassée ; les douze tribus n'ayant plus de roi font corps, d'autant plus aisément sans doute que les dix tribus sont déportées depuis longtemps : le repos dont jouit Israël après la victoire de Judith s'explique par l'interrègne entre la dernière lutte de Ninive et la reprise des conquêtes par Babylone. C'est ainsi que le petit roman juif du Ier siècle de notre ère [1], dans les mains de M. D., comble les lacunes de l'épigraphie assyrienne : il y a longtemps que la pauvre *Judith* ne s'était vue à pareille fête.

M. D., se tenant trop à la lettre du programme de l'Académie [2], ne suit

1. Voir E. Renan, *Les Evangiles*, chap. II.

2. Il le suit également de trop près dans la discussion des divers systèmes. Il se croit en devoir d'exposer et de réfuter dans le détail et en règle, avec tout l'attirail logique, toutes les hypothèses qui ont pu être présentées sur quelque point. Il y a



pas la Médie jusqu'à la chute d'Astyage et s'arrête à Cyaxare. Cette docilité est regrettable, car le règne d'Astyage est précisément la seule période sur laquelle les découvertes nouvelles de textes aient projeté de la lumière : on aurait voulu savoir comment M. Delattre envisage les rapports de la Médie et de la Perse, d'Astyage et de Cyrus, à la lumière de ces nouveaux documents. Terminons toutefois en remerciant l'auteur de ce travail estimable, le premier qui ait été écrit sur ce sujet d'une importance capitale et qui, sans ouvrir des voies originales ni apporter des faits nouveaux, devra être consulté avec soin par ceux qui reprendront le sujet.

James Darmesteter.

---

66. — **Claudii Ptolemaei geographia.** E codicibus recognovit, prolegomenis, annotatione, indicibus, tabulis instruxit Carolus Müllerus. Voluminis primi pars prima. (Paris, Didot, 1883).

L'édition de Ptolémée, que publie aujourd'hui la maison Didot, était attendue avec impatience. On savait que depuis longtemps les matériaux en étaient préparés, et le nom de l'érudit éprouvé qui a édité la *Géographie de Strabon*, les *Geographi minores*, les *Fragmenta historicorum græcorum*, paraissait une garantie de la bonne exécution de ce travail difficile.

Le texte de Ptolémée est, en effet, un de ceux qui réclament le plus impérieusement l'attention de la critique. Entre la première édition du texte grec donnée par Erasme (Bâle, 1533), et celle de Wilberg (Essen, 1838-1845), on compte trois éditions : celle de Paris en 1546, celle de Francfort en 1605 par Pierre Montanus, et une autre par Bertius en 1616 ; mais elles ne sont guère, du moins pour le grec, que la reproduction du texte d'Erasme. Ainsi que l'écrivait Letronne en saluant l'apparition du premier livre de Wilberg, « pendant plus de deux siècles il ne s'est trouvé aucun philologue qui, marchant sur les traces d'Erasme, ait exécuté une révision du texte original de ce célèbre ouvrage, si souvent étudié et commenté par les géographes [1] ».

Malheureusement, l'espérance qu'exprimait enfin, à cette occasion, l'illustre savant, ne devait pas encore être tout à fait réalisée. L'édition de Wilberg s'arrêta en route. On n'a que les six premiers livres ; et le premier seulement est accompagné d'observations. Le travail de Wilberg et de Grashof, — car la collaboration de ce dernier se fait sentir dès le début, — est certainement une œuvre estimable, qui marque le premier réel progrès accompli depuis Erasme. Mais il est loin d'être définitif.

---

là un beau scrupule, mais qui fait perdre bien du temps et obscurcit étrangement les questions. Sur un terrain si encombré, il faut réduire la discussion à l'indispensable et aller droit aux textes : le lecteur en sera reconnaissant parce qu'il verra plus clair.

1. *Journal des savants*, août 1840.

Au défaut d'être incomplet s'ajoute l'insuffisance des matériaux mis en œuvre. Le texte est fondé sur la collation de sept manuscrits de Paris et des deux manuscrits palatins, tandis qu'on n'en trouve pas moins de trente-huit dans la liste de ceux que M. Müller a mis à contribution. Il faut remarquer, en outre, qu'avant la présente édition les cartes qui accompagnent quelques-uns des meilleurs manuscrits de Ptolémée, n'avaient encore été d'aucun secours pour l'établissement du texte. M. M., le premier, paraît en avoir fait en mainte occasion un heureux usage.

Souhaitons donc, cette fois, que l'entreprise arrive à bon terme. L'auteur et les éditeurs auront ajouté un nouveau service à ceux dont la connaissance de l'antiquité et l'histoire de la géographie leur sont déjà redevables. Ce premier volume contient les trois premiers livres et promet une introduction assez étendue qui accompagnera la publication du second. Un troisième volume donnera les cartes géographiques. Nous enregistrons avec plaisir l'annonce de cette introduction; parmi les géographes anciens, l'ouvrage de Ptolémée est le plus difficile à aborder sans initiation préalable.

On sait que, dans le premier livre, Ptolémée expose l'art de dresser des cartes et soumet à des discussions critiques quelques-uns des matériaux dont il s'est servi. Ce livre des Prolégomènes est, sans contredit, le plus intéressant de l'ouvrage, d'abord parce qu'il permet d'apprécier les procédés de composition de l'auteur; ensuite, parce qu'on en dégage, à travers le fouillis d'un style obscur et entortillé, quelques indications d'un intérêt capital pour l'histoire des découvertes. C'est aussi la partie de l'œuvre de Ptolémée, sur laquelle l'attention de la critique s'est déjà portée de préférence. Dès 1830, à l'occasion de la traduction française de l'abbé Halma, Letronne avait interprété les passages les plus difficiles et introduit d'importantes améliorations de texte. Ses corrections ont passé, pour la plupart, dans l'édition de Wilberg; et il est tout naturel que nous les retrouvions en général chez M. Müller. Cependant M. M. a su puiser, dans les matériaux nouveaux dont il s'est servi et dans sa connaissance profonde de la bibliothèque géographique de l'antiquité, le principe de quelques corrections nouvelles et de conjectures dignes d'attention.

Nous nous arrêterons, parmi ces dernières, à celles qui concernent spécialement la géographie.

Livre I, chap. 7, § 6. — Οἱ μὲν τῆς Ἰνδικῆς εἰς τὴν Λιμυρικὴν πλέοντες... est une correction de Letronne à la place de ἀπὸ τῆς Ἰνδικῆς, qui est la leçon de la plupart des mss. Comme, en effet, la Limyrice était comprise dans l'Inde, on ne pouvait partir de l'une pour aller dans l'autre. Cependant la correction soulève quelques scrupules. Elle supprime l'indication du point de départ, que le sens exige et qui se trouve dans le membre de phrase correspondant : οἱ δ' εἰς τὴν Ἀζανίαν ἀπὸ τῆς Ἀραβίας... — M. M. suggère donc que la vraie leçon pourrait bien être ἀπὸ τῆς

Ζιγγικῆς. Le nom de Ζιγγίς se trouve dans Ptolémée, où il désigne un promontoire situé au sud du Raz-Hafoun. Mais c'est manifestement le même nom que celui de *Zindj* ou de *Zendsch* qui, dans les géographes arabes même les plus anciens, désigne la côte orientale d'Afrique depuis le Raz-Hafoun jusqu'au delà de Zanzibar, et qui s'est fixé de nos jours sur cette dernière localité. M. M. cite fort à propos un passage de Cosmas Indicopleustès (VIe siècle), où il est employé dans ce sens étendu. Ce serait ce nom qui, dans les relations de navigateurs dont Ptolémée a extrait ce passage, désignerait le littoral d'où l'on fait voile pour l'Inde. Les copistes auront substitué à une appellation locale qu'ils ne comprenaient pas, un terme connu de tous, Ἰνδικὴ, sans se préoccuper s'il ne faisait pas ici un non-sens géographique. Nous n'hésitons pas à nous rallier à cette intéressante conjecture, à laquelle cependant, par excès de scrupule, M. M. n'a pas conformé son texte,

Livre I, chap. XVII, § 3. — M. M. lit Τοῦ Μαρέως ἀκρωτηρίου : correction qui laisse encore quelques doutes, mais qui est certainement préférable à la leçon τοῦ Κομάρεως, qu'avait adoptée Wilberg.

Id. 16, § 5. — Ὀπώνην ἀπέχουσαν τῆς (Πανὼ) κώμης ὁδὸν ἡμέρας, par correction au lieu de ἡμερῶν ἕξ. M. M. retrouve ingénieusement l'intermédiaire entre cette dernière leçon, qui est erronée, et la première, qui est la vraie : c'est la forme ἡμέρ · ς', dont ἡμερῶν ἕξ n'est que la transcription en toutes lettres. L'erreur de distance est manifeste en effet. Entre l'emporium d'*Oponé (Raz-Hafoun)* et le bourg de *Panon (Binnah)*, la distance n'est tout au plus que de 80 kilomètres, ou moins de 500 stades [1].

Avec le deuxième livre commence cette nomenclature de noms et de positions géographiques qu'on appelle les Tables, et dont l'aridité semble avoir découragé la plupart des commentateurs. Nous ne parlerons que des chapitres VII-X, qui traitent de la Gaule. M. M. y trouve encore matière à d'heureuses corrections :

II, 9, 4. — Νεμετακὸν, cité des Atrébates, d'après la leçon Μέτακον fournie par les meilleurs mss., prend la place de Ὀριγιακὸν, mot altéré qui s'est introduit par interpolation, et qu'il faut décidément rejeter du vocabulaire géographique.

II, 9, 9. — M. M. maintient, contre Wilberg, le chiffre de position en latitude d'*Argentovaria*, bien qu'en désaccord avec l'ordre que suit Ptolémée, du nord au sud. Mais il se fonde avec raison sur le témoignage des cartes qui accompagnent certains mss., et qui s'accordent toutes à placer *Argentovaria*, au nord d'*Augusta Rauracorum*.

Il est impossible de ne pas applaudir à la méthode objective et vraiment scientifique que suit M. M. pour se démêler à travers ces variantes de chiffres, qui peuvent tenir à une différence presqu'imperceptible dans la forme d'une lettre ou d'un trait. Il ne cède pas à une tentation à

1. Carte de George Révoil (*Bulletin de la Société de géographie*, deuxième trimestre de 1882.)

laquelle peu de commentateurs résistent, celle d'accommoder avec plus ou moins d'adresse les positions de Ptolémée à la configuration que la vue habituelle des cartes modernes a gravée dans notre esprit. Il ne faut pas oublier, en effet, que, sauf un très petit nombre d'exceptions, les chiffres de Ptolémée ne reposent pas sur de réelles observations astronomiques, mais qu'en réalité, sous une apparence de rigueur mathématique se déguise une simple combinaison de matériaux d'inégale valeur. S'il en est ainsi, la vraie leçon n'est pas nécessairement celle qui se rapproche le plus de la carte réelle, mais celle qui s'adapte le mieux à l'idée que Ptolémée devait s'en faire. M. M. met son étude, on serait tenté de dire son plaisir, à remonter par des rapprochements ingénieux et savants au point de vue du géographe ancien, à saisir l'erreur à sa racine, de sorte que l'erreur même porte alors son enseignement.

Il se trouve, par exemple, que Ptolémée attribue au milieu du cours de la Seine (τὸ μεταξύ) une position en latitude qui est 47° 20'. Le chiffre est très inexact ; mais, à supposer que Ptolémée eût voulu désigner la source du fleuve, le chiffre correspondrait, à une assez faible différence près, à la position exacte [1]. Il a semblé tout simple de rétablir la concordance en supposant une altération du texte; c'est le parti qu'a pris le précédent éditeur. Mais rien de plus arbitraire ; car en réalité le chiffre erroné est le seul légitime, si c'est celui qui s'accorde le mieux avec les positions des lieux riverains et avec l'idée que se fait Ptolémée de la direction générale des fleuves de la Gaule. Voilà ce que montre M. M. ; et la constatation a l'avantage d'établir que Ptolémée partageait encore l'erreur de Strabon sur le site de la source de la Seine.

Nous voudrions finir sur cette appréciation, tout à l'éloge de la valeur scientifique de cette nouvelle édition de Ptolémée. Nous ne pouvons pas cependant nous dispenser de signaler à l'attention de M. M. une remarque qui nous a frappé en étudiant le commentaire des chapitres sur la Gaule, et que pourtant, faute d'une investigation assez minutieuse, nous n'osons pas étendre au reste de l'ouvrage. Le texte de ce commentaire n'a vraiment pas été révisé avec assez de soin. On y rencontre des fautes d'impression, et même, de temps en temps, des erreurs matérielles qu'il eût été facile d'éviter par un simple coup-d'œil jeté sur la carte. On trouvera en note la liste des fautes que nous avons pu relever [2]. Nous ne

1. La position réelle de la source de la Seine est 47° 30'.

2. Errata : p. 199. — Au lieu de 40° 30', position de l'embouchure de l'Adour, il faut évidemment lire 44° 30'. — P. 202.. *Saint-Père en Retz*, où M. M. place *Ratiatum* ne se trouve pas sur la rivière le *Tenu*. Il est probable, d'ailleurs, que la vraie position de Ratiatum est à *Rézé* (voir Longnon, *Gaule au* VI[e] *siècle*, p. 569). — P. 204 : le nom de *Thorion* est donné à la rivière qui passe à Limoges. — *Evre* au lieu d'*Yèvre*. — P. 208 : *Poulinguen* pour *Pouliguen*. — P. 209. Le promontoire *Gabæum* est identifié, d'après Gosselin, avec un prétendu cap *Gobestan*, qui n'existe pas ; — *id* : *Argenou* pour *Arguenon* ; — *id* : le *Guilao* pour le *Guildo* ; — *id* : *Blave* pour *Blavet*. — P. 211 (et p. 217) : *Maux* pour *Meaux*. — P. 218 : *Chalons-sur-Saône* au lieu de *Chalon-sur-Saône*. — P. 230 : *Eglisan* pour *Eglisau*.

P. 202. : *Etenin*. — P. 303 : *ponundum*. — P. 212 : *mensuræ hæc*. — P. 216 :

citerons ici qu'une méprise assez singulière. A la page 222, la position de la ville d'*Orchies* est indiquée comme au sud-est par rapport à *Arras* « *versus ortum hibernum* », tandis qu'elle est en réalité au nord-est; et plus loin (p. 230), *Saverne*, située, comme on sait, au nord-ouest de *Strasbourg*, est placée au sud-ouest « *versus occasum hibernum.* » On dirait que M. Müller s'est mépris sur le sens de l'expression qu'il employait : le mot *hibernus*, s'appliquant à la position du soleil à son lever ou à son coucher, ne peut indiquer que le sud, et non pas le nord.

Il sera bon d'éviter dans les prochains volumes le retour de pareils *lapsus*. Leur répétition risquerait de répandre un faux air de négligence sur un travail de haute valeur, qui donnera une base désormais plus solide aux études de géographie ancienne.

P. VIDAL-LABLACHE.

---

67. — Wilhelm SCHERER, **Geschichte der deutschen Litteratur.** Livraisons VII-IX (fin). Berlin, Weidmann, 1882-1883.

Nous n'avons rien à ajouter au jugement général que nous portions sur les six premières livraisons de cet ouvrage (voir la *Revue* du 18 décembre 1882). Une seule idée domine partout, c'est que le développement littéraire d'une nation n'est que le contre-coup de son élévation politique. Et comme c'est à la Prusse que l'Allemagne doit sa prépondérance en Europe, c'est à la Prusse aussi que revient l'honneur de lui avoir donné une littérature. Il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur les démentis que les faits infligent constamment à cette théorie. L'auteur lui-même paraît sentir parfois le terrain manquer sous ses pieds ; on le voit à certains regrets qu'il ne peut s'empêcher d'exprimer en passant. « Si l'on pense, dit-il (page 519), que Lessing aurait pu être retenu à Berlin, que Klopstock et Wieland auraient pu y être appelés, si l'on se représente l'attrait que la ville aurait pu avoir dès lors pour de jeunes littérateurs comme Gœthe..... le goût se serait formé, une direction constante se serait imprimée à la littérature. En l'absence d'une telle capitale, on eut toutes les variétés de style depuis *Gœtz de Berlichingen* jusqu'à la *Fille naturelle*, mais on eut aussi l'incertitude pour le débutant, la témérité et le décousu des expériences, le défaut d'unité dans le jugement et dans la production. » Que nous voilà loin de Schiller, qui louait la poésie allemande de s'être développée en pleine liberté et de n'avoir pas eu un siècle d'Auguste !

Nous ne relèverons pas davantage les détails qui trahissent partout

---

oppidam. — P. 223 : *aut* pour *ut*. — P. 227 : *Schmith* pour *Schmidt; id : Forchungen* pour *Forschungen*. — P. 243 : *extermam* pour *extremam*. — P. 445 : *cenjecturas*. — P. 518 : *Delacoulanche*. — P. 537 : *papula* pour *pabula*. — P. 542 : *singulos* pour *singulas*. — P. 545 : *niholominus*.



une idée préconçue. Archenholz est cité à côté de Schiller (p. 630), parce qu'il a écrit l'histoire de la guerre de Sept-Ans. Nous sommes avertis deux fois (pp. 473 et 524) que Herder est né sur le territoire de la monarchie prussienne; il est vrai qu'on ne s'en douterait pas en le lisant, et qu'il a quitté la Prusse de bonne heure pour n'y jamais revenir. Frédéric II n'est plus ce que nous croyions, c'est-à-dire l'homme le plus étranger au mouvement littéraire de son pays. « Si, d'un côté, le roi restait attaché aux règles et aux modèles de l'antiquité, si, de l'autre, Gœthe traçait son *Iphigénie* d'après les mêmes règles et les mêmes modèles, n'est-on pas amené à dire que la manière de voir du roi était conforme à la direction générale que prenait la littérature allemande? » (p. 517).

Pourquoi faut-il que de telles puérilités gâtent le plaisir d'une lecture attachante? Car le livre, nous le répétons, est écrit avec un rare talent. Ce que M. Scherer cherche surtout à peindre, c'est la succession des périodes et les transformations de l'esprit public; il a voulu, dit-il dans un appendice, donner à la nation allemande la conscience de son propre développement. Il y a réussi, malgré l'étroitesse de certains points de vue, malgré les inégalités qu'on évite difficilement lorsqu'il s'agit de condenser une vaste matière en un petit nombre de pages. La division par genres nuit parfois à l'impression générale qu'on voudrait garder d'un écrivain. Herder, en particulier, souffre du morcellement de son œuvre répartie entre plusieurs chapitres. Par contre, les poètes du groupe romantique sont finement esquissés et se détachent nettement l'un vis-à-vis de l'autre. Mais la figure qui domine toute la période moderne est celle de Gœthe; il n'est peut-être pas un de ses ouvrages, même de moindre importance, qui ne soit caractérisé d'un mot juste et expressif. M. Scherer termine par une analyse et une appréciation de *Faust*. Cette œuvre seule pouvait lui fournir, dit-il, une vraie conclusion; les cinquante dernières années ne lui apparaissent que comme un appendice décousu. M. Scherer obéit surtout, comme on le voit, à des considérations d'artiste. Il a beaucoup lu; il puise ses renseignements aux meilleures sources; mais c'est surtout à son talent d'écrivain, et peut-être au préjugé qu'il flatte, qu'il sera redevable de son succès.

A. BOSSERT.

---

68. — **Le général Chanzy,** (avec un portrait du général et quatre cartes), par Arthur CHUQUET. (Paris, L. Cerf, 1884, in-12 de VII-439 p. Prix : 3 fr. 50.

Il y a un an à peine qu'à cinq jours d'intervalle, la mort frappait deux hommes auxquels l'avenir semblait réserver les plus glorieuses destinées : Gambetta et Chanzy, ceux *qui avaient personnifié la Défense nationale, et qui, même après la chute de Paris, avaient eu, jusqu'au bout, la passion de la résistance et l'héroïque folie de tenter l'impossi-*



ble. (P. 369.) D'autres feront l'histoire du tribun; M. A. Chuquet vient d'écrire celle du général, voulant, comme il nous le dit, *rappeler à ses compatriotes la vie d'un des plus grands Français de notre époque.*

C'est, en effet, une noble existence que celle du chef de guerre qui vient de mourir, âgé de moins de soixante années, dont quarante-quatre ont été consacrées au service de son pays. M. A. C. nous montre son héros novice-timonier, puis saint-cyrien, sous-lieutenant de zouaves, capitaine à la légion étrangère, et employé dans ces bureaux arabes si utiles et si calomniés. Chef de bataillon en Italie, lieutenant-colonel en Syrie et à Rome, il retourne comme colonel en Afrique, et, partout où il va, son intelligence et son courage lui font prédire par ses chefs la plus brillante carrière, et l'amènent au grade de général à l'âge de quarante-cinq ans. Moins de deux ans après, la guerre de Prusse éclatait; nos armées disparaissaient en quelques semaines, dans une lutte inégale, mal préparée et mal conduite. Les fautes et les défaillances du commencement des opérations eussent voué la France à la risée de l'Europe, s'il ne se fût pas trouvé quelques hommes de cœur pour relever le drapeau abandonné par celui qui en avait eu la garde sacrée.

A ce moment, l'auteur nous montre combien le gouvernement de Tours fut bien inspiré en confiant au général Chanzy, d'abord le commandement du 16e corps d'armée, puis celui de la deuxième armée de la Loire. Il nous donne l'histoire détaillée et très exacte de la campagne où s'illustra à jamais celui qui, pour employer la belle expression du ministre de la guerre, était resté « *notre plus cher espoir* ». Nous le voyons aguerrissant d'abord ses jeunes troupes par de petits combats, puis les lançant à l'attaque de Coulmiers, y brisant les lignes de l'ennemi, et y préparant une victoire dont les fruits lui furent enlevés par la mollesse du général Reyau et par les hésitations de d'Aurelle de Paladines [1], auquel il succéda après les combats de Villepion-Loigny, livrés malgré son avis en vertu des ordres de la Délégation. Celle-ci eut le tort de dicter aux armées des combinaisons stratégiques, auxquelles elle était peu familière, et alla jusqu'à intervenir de la façon la plus fâcheuse au milieu même de la bataille; ce fut ainsi que ses ordres firent abandonner au général Camo la position de Beaugency, et rendirent inutile la belle résistance que faisait le général en chef sur les défenses qu'il avait établies entre ce point et Lorges. Nous le suivons avec M. A. C. dans ses *retraites parallèles* de Vendôme et du Mans, disputant le terrain pied à pied, communiquant son énergie à ses jeunes recrues, les amenant à braver la mort et les souffrances, reconstituant son armée après chaque échec, faisant subir à l'ennemi des pertes cruelles, et des

1. Le général d'Aurelle, très brave soldat et très intelligent d'ailleurs, avait toujours été malheureux à la guerre, et peu sympathique à ceux qui l'approchaient; il le savait, et cette conviction lui enlevait une partie des qualités les plus nécessaires à un chef d'armée.



fatigues qui l'empêchèrent plus d'une fois de profiter de ses succès. Vaincu la veille, il combat le lendemain, alors qu'on le croyait en déroute; il réorganise ses forces en marchant dans les boues et sous la neige; brisé par la fièvre, il monte à cheval, et conduit ses troupes au feu, leur montrant le visage souriant qu'ont les vrais hommes de guerre aux jours de danger. C'est là, et l'auteur insiste avec raison sur ce point, que fut la vraie force de Chanzy; il eut ce qui manqua alors à presque tous les autres chefs, la confiance héroïque, la volonté de vaincre, et l'espoir obstiné d'y arriver. Son optimisme contagieux rehaussa les cœurs autour de lui; et, pendant que tant d'autres, avec des forces bien supérieures aux siennes, ne surent, par leurs injustes méfiances, que semer le découragement autour d'eux, il conserva la foi patriotique jusqu'au dernier jour, et ne voulut jamais croire à l'irrémissible défaite.

Après la fin de la guerre et l'accomplissement du douloureux sacrifice, il fut successivement nommé député des Ardennes, sénateur inamovible, gouverneur général de l'Algérie, ambassadeur en Russie, et commandant du 6e corps d'armée. M. A. C. l'accompagne pendant ces douze dernières années; il nous le fait voir occupant à la Chambre et au Sénat la position qui convenait à cet esprit éclairé, ferme et modéré; dotant l'Algérie de routes, de chemins de fer, d'exploitations d'alfa et de mines; ouvrant des débouchés au commerce de l'extrême Sud, et révélant au monde les richesses du pays par l'organisation de la magnifique exposition de 1878; puis, à Saint-Pétersbourg, séduisant [1] tout le monde autour de lui, conquérant dès le premier jour auprès du souverain une faveur qui lui valut bien des envieux, et préparant ainsi pour l'avenir de fructueuses alliances; enfin, de retour en France, apportant toute son expérience militaire et toute son activité à perfectionner cette armée du Nord-Est, qui est appelée à marcher en première ligne pour la défense du pays. C'est là qu'une mort subite et imprévue est venue nous le ravir.

En nous parlant de ses glorieuses funérailles, et des honneurs que la nation tout entière rendit à sa mémoire, M. A. C. a omis de nous dire que le Conseil général d'Alger a refusé sa souscription [2] à la statue de celui qui avait passé la meilleure partie de sa vie à travailler ou à combattre pour l'Algérie. Le fait valait pourtant la peine d'être rappelé. Ce n'est pas cependant que nous soyons toujours d'accord avec l'auteur en ce qui concerne les agissements du général en Algérie. Nous n'avons pas à rechercher ici quelle préférence doit être donnée à tel ou tel mode

---

1. Le général possédait à un haut degré le don particulier du *charme;* nul n'était plus séduisant que lui, quand il cherchait à plaire, et nous serions presque tentés de reprocher à M. A. C. d'avoir trop négligé de nous parler de cette qualité, si précieuse dans le commandement.

2. Séance du 22 octobre 1883. Un des membres du conseil motiva son vote négatif par une phrase qui mérite d'être conservée : « *Chanzy n'a pas la taille d'un mort célèbre,* » dit ce conseiller difficile à contenter.



d'administration; ce qui prime tout, c'est que Chanzy avait été envoyé comme gouverneur civil, et qu'il fut un peu trop gouverneur militaire. Cela, du reste, était inévitable [1]; c'est beaucoup demander à un homme que de vouloir qu'il renonce du jour au lendemain aux idées qu'il a trouvées bonnes pendant quarante ans de son existence, et à des errements au moyen desquels il a vu opérer et a opéré lui-même de grandes choses. En fin de compte, il fit beaucoup de bien, et l'on ne peut guère lui reprocher que la *mise en état de siège*, mesure violente, tout à fait hors de proportion avec son motif réel [2], et qui, émanant d'un esprit aussi juste, a étonné bien des gens. Il me semble que l'auteur est d'accord avec moi sur ce point, et les lignes qu'il consacre à cet épisode sont quelque peu timides et embarrassées. Mais cette ombre est trop légère pour ternir la gloire de celui que M. A. Chuquet nous a si bien dépeint et qu'il a fait revivre devant nous dans son œuvre de talent et de patriotisme.

H. D. de Grammont.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le *Journal des Débats* publie la note suivante que lui adresse M. Ernest Renan : « La conservation des monuments de l'Egypte importe à l'humanité tout entière. Après la Grèce, qui nous a enseigné le beau et le vrai, après la Judée, qui a créé la tradition religieuse, l'Egypte est le pays qui passionne le plus ceux qui ont quelque souci du passé de notre espèce. On attache un grand prix, et on a raison, aux antiquités dites préhistoriques; ces antiquités ont pourtant un grand défaut; c'est qu'elles sont anépigraphes, c'est-à-dire muettes. Les monuments égyptiens sont des antiquités préhistoriques, couvertes d'écriture. Grâce à eux, nous entendons la voix d'êtres semblables à nous, qui ont vécu sur cette terre il y a six mille ans. La conservation des monuments de l'Egypte, depuis Champollion, surtout depuis Mariette, a été moralement dévolue à la France. Voilà un protectorat qu'il nous est permis de réclamer, puisqu'il n'a que des clauses onéreuses. Eh bien, depuis six ans, par suite de la situation étrange où est entrée l'Egypte, situation qui ne finira pas de sitôt, l'œuvre de cette conservation est devenue fort difficile. M. Maspéro remplit, avec un courage et une intelligence au-dessus de tout éloge, la fonction que sut accomplir si admirablement M. Mariette. Mais l'argent manque.

---

1. La nomination de Chanzy fut, en fait, une sorte de défi jeté à l'opinion publique. Au moment où les Chambres venaient d'abolir le gouvernement militaire, le choix d'un général comme gouverneur civil sembla être un peu trop ironique. De là vinrent les premières difficultés.

2. Un journal d'Alger avait eu le tort d'attaquer un fonctionnaire dans sa vie domestique, et de lui infliger un affront sanglant. Cela ne justifiait pas la mise en état de siège, et il y avait d'autres moyens d'avoir raison de cet outrage. Le général céda à un mouvement de colère, ne voyant même pas que l'éclat d'une telle mesure rejaillirait sur l'offensé et donnerait plus de publicité à l'insulte.



L'Egypte ne peut, dans un moment de crise, subvenir aux frais d'une dépense qu'on tiendrait même dans des pays plus éclairés pour une dépense de luxe. Il faut donc aider M. Maspéro dans sa double mission, dont l'une est de ne pas laisser s'interrompre tout à fait la série des grandes fouilles entreprises par M. Mariette, dont la seconde est d'établir un système de protection pour empêcher que les monuments exposés sans défense à la visite des voyageurs ne soient pas trop maltraités. Il faut que toutes les personnes qui ont visité l'Egypte ou qui ont l'intention de la visiter, ou qui simplement ont à cœur la conservation des monuments du passé, lui apportent pour cela leur secours. Quarante siècles, — c'est trop peu dire, — soixante siècles d'histoire y sont intéressés. Ajoutons que l'honneur de la France s'y trouve engagé ». Le mardi 11 mars le *Journal des Débats* a publié une première liste de souscriptions *(Souscription Maspero)* pour la conservation des monuments de la vieille Egypte; le total de cette première liste s'élève à 12,150 fr.

— Le dernier tome (deuxième série, tome VIII, 1883, Agen, Noubei-Lamy, in-8°, pp. 125-129) du *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen* renferme une notice et une lettre de M. Mommsen au sujet de la fameuse inscription d'Hasparren (Basses-Pyrénées). L'inscription, — qui vient de faire l'objet d'une nouvelle étude de M. Desjardins (*Revue archéologique*, octobre 1883; cf. juillet 1882), et dont on trouvera un bon fac-simile dans le *Bulletin du comité des travaux historiques (Archéologie*, 1883, p. 163), — est dédiée à un personnage, Verus, qui *PRO NOVEM OPTINVIT POPVLIS SE IVNGERE GALLOS.* M. Mommsen croit que l'inscription a été *rédigée* sous ou après Dioclétien et pense qu'il y est fait allusion à la réunion provisoire de la Novempopulanie et du diocèse des Gaules. Il est bon de noter, dans la lettre écrite par M. Mommsen à M. Bladé, les mots qui terminent : « Je vous avertis que je suis romain, et que je compte le rester. Quant aux Ibères, et en somme à ces recherches ethnologiques, je me contente de les admirer de loin ». — Il est à remarquer que l'activité de M. Mommsen, aussi féconde qu'infatigable, s'est portée depuis quelque temps sur les antiquités gauloises, et s'exerce en partie dans des revues françaises. Citons sa lettre à M. Mowat à propos d'une inscription de Paris, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule* (1883, page 133), sa notice sur l'inscription prétendue de Ahenobarbus, dans la *Revue épigraphique du midi de la France* (1883, page 379), et enfin sa note sur l'inscription d'un *ADVocatus XL GALLIARVm;* dans le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines* (tome I, octobre 1883). — Cam. J.

— M. J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut, vient de faire paraître dans ce même volume du *Recueil... de la Société d'agriculture, lettres et arts d'Agen* un important travail intitulé : *Epigraphie antique de la Gascogne :* c'est à ce travail que M. Mommsen a fourni quelques observations sur l'inscription d'Hasparren; nous y trouvons aussi (page 57) une note inédite de M. Hirschfeld. Ce travail comprend les inscriptions latines d'Eauze, *(civitas Elusatium)*, d'Auch *(C. Ausciorum)*, de Dax *(C. Aquensium)*, et de Lectoure *(C. Lectoratium)* et ne renferme pas moins de 106 numéros. Le travail sera continué dans le *Recueil de la Société*, mais formera aussi un livre séparé, qui paraîtra à Bordeaux, chez Chollet. — Cam. J.

— Nous recevons un tirage à part des *Fragments de littérature grecque,* publiés, par M. Miller, dans les *Mélanges orientaux*, de l'École des langues orientales vivantes.

— Dans le n° du 18 février, p. 149, notre collaborateur M. Albert Martin donnait une statistique approximative des manuscrits grecs du Vatican. Nous avons publié, dans le n° du 3 mars, p. 198, une rectification de chiffres envoyée de Rome. M. Martin nous écrit : « ... Je reçois aujourd'hui une lettre, qui, je l'espère, clôt le débat

en rectifiant et le chiffre que j'avais donné, et les chiffres fournis par mon rectificateur. M. Stevenson m'écrit que la liste, qu'il m'avait transmise, était alors la liste courante au Vatican, mais qu'il ne l'avait pas encore contrôlée : « Je fis plus tard « ce travail en compagnie de notre pauvre Charles Graux, et je vous en transmets « le résultat, tel que je le trouve consigné dans mon calepin. Je vous en garantis « l'exactitude. »

Vatican	2,265
Palatin	431
Urbin	165
Reginensis et Pie II	245
Ottoboni	470
	3,576

— Le tome XXII des publications de l'Ecole des langues orientales vivantes comprend la *Chronique dite de Nestor* (Nestorova ili pervonatchalnaïa lietopis) *traduite sur le texte slavon russe avec introduction et commentaire critique* par M. L. Leger, (un vol. gr. in-8° de xxviii, 399 pp.). Dès 1868, M. Leger présentait à la Faculté des lettres de Paris une thèse latine : *de Nestore rerum Russicarum Scriptore.* Depuis cette époque il n'a cessé de travailler, soit à sa traduction, soit au commentaire dont il comptait l'accompagner. Cette publication donne le résumé des meilleurs travaux de la critique Russe et Scandinave sur la période primitive de l'histoire Russe. La chronique va de 852 à 1113; elle raconte les origines de la Russie et les luttes de ce pays contre ses voisins, Grecs, Kozares, Polovtses, Petchénégues, Polonais, etc... Elle donne de très curieux détails sur l'introduction du christianisme dans les pays slaves et fournit le texte de quatre traités conclus avec Constantinople, texte qui a jusqu'ici échappé à l'attention de la plupart des byzantinistes. Depuis un certain nombre d'années la chronique dite de Nestor a suscité en Russie de nombreuses polémiques; toute une école d'historiens s'est efforcée de démontrer que Rurik et ses compagnons étaient non pas des Varègues, mais des Slaves, des Lithuaniens, etc... Sans entrer dans le fond du débat, M. Leger a donné dans son index les derniers résultats de la philologie scandinave d'après les travaux de MM. Thomsen, Smith, etc... Son commentaire est établi sous la forme d'un index alphabétique de 150 pages environ et répond à toutes les questions que la lecture du texte peut soulever. Signalons une nouveauté typographique assez curieuse : les indications bibliographiques et les noms de l'index sont donnés en langue russe et en caractères russes. Les recherches seront par là singulièrement facilitées aux personnes qui désireront collationner la traduction sur le texte original. Ajoutons qu'aucune édition Russe ou étrangère n'avait encore offert un index critique de la chronique. Celui de M. Leger pourra rendre service même aux Russes qni le consulteront.

— M. Eugène Müntz continue dans la *Revue archéologique* la publication de ses *Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie;* la huitième de ces notes, consacrée au triclinium du Latran, a paru dans le n° de janvier et a été tirée à part (Paris, Baer); aucune des mosaïques du moyen âge n'offre un intérêt historique plus considérable et n'est parvenue à une plus grande célébrité que cette mosaïque qui ornait l'abside d'un des triclinia construits par le pape Léon III dans le palais de Latran et où l'on voyait illustrée, par des artistes contemporains de Charlemagne, la mémorable translation, d'Orient en Occident, du siège de l'Empire.

— L'étude de M. Müntz sur le *Palais de Venise à Rome* a paru, traduite en italien, dans le fascicule II de la revue *Gli Studi in Italia* (1884, vol. I, VIIe année, Rome, Befani).

— Le numéro de mars du *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers*, renferme une étude de M. J. Parmentier : *Hans Sachs entre Boccace et Molière.* M. Parmentier compare brièvement *le Jaloux corrigé*, de Boccace (quatrième nouvelle de la septième journée), la farce de Hans Sachs « La femme dans le puits », *Das Weib im Brunnen*, et la *Jalousie du Barbouillé*, de Molière; il traduit la farce de Hans Sachs, non pas mot à mot; il s'y trouve quelques expressions qu'il ne peut, dit-il, ni ne veut rendre en français: comme d'ailleurs la langue de Sachs est souvent diffuse, il tâche de condenser la pensée dans le moins de mots possible. En somme, conclut M. Parmentier, la *Jalousie du Barbouillé* est inférieure à *la Femme dans le puits*; Sachs a su, en vrai artiste, avec la seule ressource de trois personnages, faire une pièce arrondie, qui a un commencement, un milieu, une fin. Le même numéro renferme un travail de M. L. Bénard sur *Estienne Pasquier, grammairien.*

— Le tome I[er] de l'*Inventaire-sommaire des archives départementales de la Somme antérieures à 1790*, rédigé par MM. Louis Boca et Armand Rendu, a paru (1883. Amiens, imprimerie picarde. In-8°, xiv et 439 p.). Il contient la série A et le commencement de la série B. La série A renferme les subdivisions suivantes : actes du pouvoir souverain, domaine public, apanage, famille royale, et comprend 66 articles contenant des documents dont les dates extrêmes sont 1608 et 1789. La série B comprend les fonds des bailliages royaux et seigneuriaux, formant 1664 articles dont les pièces ont pour dates extrêmes 1441 et 1790. M. Armand Rendu a, dans l'introduction, donné d'abondantes et utiles informations sur tous ces documents; il montre que les archives de la Somme fournissent d'importants renseignements sur l'administration des provinces : les principaux faits de l'histoire générale mis en lumière sont le siège d'Amiens par Henri IV, l'invasion de la Picardie par les Espagnols sous Louis XIII; mais, en outre, les actes analysés dans le volume sont pleins de détails instructifs sur les divisions territoriales, les noms de lieux et de personnes, la condition de celles-ci et leurs rapports, celles des biens, leur valeur et leur exploitation, les mesures et les monnaies, les usages et les événements locaux, les familles nobles, etc. Grâce à ces matériaux désormais connus, il sera possible de reconstituer l'histoire politique, administrative, judiciaire de la Picardie, et de faire connaître l'état géographique, agricole, économique et social du pays avant 1789.

— Le tome II de la belle édition des *Lettres de Jean Chapelain* (Documents inédits sur l'Histoire de France) vient de paraître, par les soins de M. Ph. Tamizey de Larroque; il comprend les lettres des années 1659 (2 janvier) et 1672 (20 décembre). Paris, Imprimerie nationale. In-4° à deux colonnes, 971 p. Nous reviendrons plus longuement sur ce volume qui complète une très importante publication.

— M. Alfred Franklin a fait tirer à part le travail instructif qu'il avait publié dans le tome X des « Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France » sur *les armoiries des corporations ouvrières de Paris* (1884. In-8°, p. 52). L'auteur étudie d'abord l'*origine* des armoiries adoptées par les corporations ouvrières de Paris (p. 1-4); il étudie ensuite l'ordonnance dite des *bannières*, rendue au mois de juin 1467 et qui régularisa les blasons des corporations en leur donnant une consécration légale (pp. 4-16); il raconte l'organisation des *six-corps* privilégiés qui formaient une sorte d'aristocratie industrielle et représentaient le commerce parisien dans les cérémonies officielles (en 1531, les drapiers, épiciciers, merciers, pelletiers, bonnetiers et orfèvres); viennent ensuite quelques pages curieuses sur *la noblesse commerçante* (pp. 26-33); un cinquième chapitre retrace les armoiries des corporations d'après l'*Armorial général* de 1696 (pp. 33-52).

— La librairie académique Didier (dirigée aujourd'hui par l'ancien associé de la

maison Plon, M. Perrin) a tout récemment publié une troisième édition corrigée de l'ouvrage de M. Alfred Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Paris : *Les Français sur le Rhin, 1792-1804*. (In-8°, xi et 377 p. prix : 3 fr. 50).

— M. le duc d'Audiffret-Pasquier publiera prochainement une *Histoire du duc de Richelieu*.

— M. Gaston Raynaud, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, vient de publier le *Catalogue des manuscrits anglais* de ce dépôt. (Extrait du « Cabinet historique » de 1883. Paris, Champion, 1884. In-8°, 30 p.). Le fonds des manuscrits anglais de la Bibliothèque nationale, formé en 1860 par M. Natalis de Wailly, comprend 95 numéros; le plus ancien de ces manuscrits, un fragment de la grammaire anglo-saxonne d'Aelfric, est du xie siècle ; parmi les autres, un seul date du xive siècle; quatre appartiennent au xve et neuf au xvie; tout le reste est du xviie, du xviiie et du xixe siècle. Aucun de ces manuscrits n'avait été décrit jusqu'à présent. Ce catalogue, dont M. Paul Meyer a revu les épreuves, sera donc très utile; il se termine par une table des matières.

— Le premier numéro du *Bulletin de la Société historique et cercle Saint-Simon* pour l'année 1884, renferme la conférence faite à la Société le 16 janvier par M. P. Brémaud, médecin de première classe de la marine, sur *les différentes phases de l'hypnotisme et en particulier sur la fascination* (pp. 44-65) ainsi que le résumé — rédigé par M. G. Calame — de la conférence qu'a faite le 17 novembre 1883, M. G. Maspero sur *la vie populaire à Thèbes sous la vingtième dynastie* (pp. 66-71.)

— Parmi les conférences faites récemment au même cercle, nous citerons les suivantes : de M. Gebhart : *Fra Salimbene, franciscain du* xiiie *siècle;* de M. Foncin : *L'enseignement national en Tunisie et en Algérie et l'œuvre de l'alliance française*; de M. G. Hanotaux : *Henri Martin, historien*.

— Le numéro 3 de la *Revue de l'Extrême-Orient* (tome II, 1883, juillet-août-septembre) renferme « *Trois contes de fees* », traduits du chinois par M. Imbault-Huart, des lettres des P. P. Castorano, Foureau et Collas et des mémoires divers sur la Cochinchine (1686-1748), tirés des archives de la marine et publiés par M. Henri Cordier, etc.; on y remarquera, dans les Mélanges, une note très intéressante sur le *British Museum*, « la bibliothèque la plus parfaite qui soit au monde. » Toutefois, ajoute M. H. Cordier, il serait injuste de ne pas reconnaître que malgré des difficultés sans nombre et avec des ressources moindres, notre Bibliothèque nationale a fait, depuis la nouvelle direction, des pas de géant et que, dans quelques années, si rien ne vient arrêter l'impulsion donnée à notre grand établissement de la rue de Richelieu par des bibliothécaires d'un esprit plus libéral que celui de leurs devanciers, ils n'auront plus rien à envier à nos voisins d'Outre-Manche. Dans le même numéro, M. H. Cordier a reproduit l'appréciation que nous avons donnée dans la *Revue critique* du 24 décembre 1883, de sa brochure sur *le conflit entre la France et la Chine*; on y trouvera aussi un compte-rendu du *Sixième congrès des Orientalistes*, tenu l'année dernière au mois de septembre à Leyde, et le procès-verbal officiel des séances des deux sections dont les travaux intéressent plus spécialement les lecteurs de la *Revue :* section de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient; section de la Malaisie et de la Polynésie.

— Les VIe et VIIe volumes du « Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le xiiie jusqu'à la fin du xvie siècle » sont sous presse; ces deux volumes formeront l'ouvrage, annoncé depuis longtemps, de M. Henry Harrisse sur Christophe Colomb et dont le titre complet est le suivant : *Christophe Colomb, son origine, sa vie, ses voyages, sa famille,* d'après des docu-

ments inédits tirés des archives de Gênes, de Savone, de Séville et de Madrid, avec cinq tableaux généalogiques et un *Corpus*.

— Le général Campenon, ministre de la guerre, vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée une circulaire au sujet d'une souscription pour l'érection d'une statue au défenseur de Verdun, Beaurepaire. « Un comité, dit le ministre, s'est constitué à Coulommiers, en vue d'ériger, sur une des places de cette ville, une statue au *chef de bataillon* Beaurepaire, né à Coulommiers en 1740, mort en 1792 au moment de la reddition de Verdun où il commandait et qui reçut alors les honneurs du Panthéon. » Nous ferons observer au rédacteur de cette circulaire que Beaurepaire était, non pas chef de bataillon, mais *lieutenant-colonel*.

— Il s'est formé, sous le nom de *Société des amis des arts parisiens*, une société qui a pour but d'empêcher la destruction des monuments d'architecture, de peinture, de sculpture. Elle se propose aussi d'empêcher l'exportation des œuvres d'art de Paris, d'exercer son influence contre les mesures déplorables qui, comme le grattage, détériorent les chefs-d'œuvre de l'art; elle pourra aussi s'occuper des règlementations fâcheuses qui gênent la liberté des artistes et qu'une juste mesure pourrait concilier avec les besoins de la salubrité publique. Les demandes d'adhésion doivent être adressées à M. Ch. Normand, 51, rue des Martyrs. Le nº du 3 février de la *Gazette des architectes* donne de plus amples détails sur cette utile association ainsi que la liste des membres de la commission d'organisation.

— M. Flach a été nommé professeur titulaire de la chaire d'histoire des législations comparées au collège de France, en remplacement de M. Edouard Laboulaye, décédé.

— M. Lavisse a été nommé professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris et directeur-adjoint des études historiques près la même Faculté.

— Un décret rattache au ministère de l'instruction publique le service des archives départementales, communales et hospitalières. M. Baudrillart, membre de l'Institut, inspecteur général des bibliothèques, est nommé inspecteur général des bibliothèques et archives; MM. Servois et Lacombe, inspecteurs géneraux des archives, sont nommés inspecteurs généraux des bibliothèques et archives; M. Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques populaires et scolaires, est nommé inspecteur général des bibliothèques et archives.

— M. O. Rayet, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Études, a commencé son cours d'archéologie à la Bibliothèque nationale le 5 mars et le continuera tous les mercredis et vendredis suivants, à deux heures. Il a pris pour sujet *Olympie*, le culte, l'histoire et l'organisation des fêtes et des jeux, les temples et les monuments d'art mis au jour par les fouilles récentes qu'a fait faire le gouvernement allemand.

— M. Mignet, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-huit ans, avait débuté par un *Eloge de Charles VII* couronné par l'Académie de Nîmes et, en 1821, par un mémoire qui fut couronné, avec celui d'Arthur Beugnot, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres : *de l'état du gouvernement et de la législation en France à l'époque de l'avénement de saint Louis et des institutions de ce prince*. En 1824 avait paru l'*Histoire de la Révolution française de 1794 à 1814* (2 vols.) qui compte, en Allemagne, jusqu'à six traductions différentes. M. Mignet publia ensuite les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, avec une *Introduction* tirée à part (1836-1842, 4 vols. in-8º); ses *Notices et mémoires historiques*, lus à l'Académie des sciences morales et politiques de 1836 à 1843 (1843, 2 vols. in-8º); *Antonio Perez et Philippe II* (1845, 4e édit. 1874); *Vie de Franklin* (1848, 2e édit. 1869); *Histoire de Marie Stuart* (1851, 2 vols. in-8º); *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Saint-Just* (1854, 3e édit. 1858); *Rivalité de Fran-*

çois Ier et de Charles-Quint (1875, 2 vols.); citons aussi ses *Eloges historiques* (Jouffroy, Gérando, Laromiguière, Lakanal, etc. 1864, in-8°), de nombreux articles dans la *Revue des Deux-Mondes* et le *Journal des savants*. On sait que M. Mignet avait coopéré, avec Thiers et Carrel, à la fondation du *National* et qu'il fut, le 26 juillet 1830, un des signataires de la protestation des journalistes. Mais il n'avait accepté, après la Révolution, avec le titre de conseiller d'Etat, que la place de directeur des archives du ministère des affaires étrangères, place qu'il perdit après la chute de la monarchie de juillet. Il était membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis sa réorganisation (1832) et de l'Académie française depuis 1836 (à la place de Raynouard). « M. Mignet, — a dit M. Martha sur la tombe de l'éminent historien, — n'a pas composé une histoire suivie à la façon d'un Tite-Live ou d'un Tacite; mais, de même que Salluste, qui fut l'historien-artiste par excellence, avait découpé dans les annales romaines deux ou trois épisodes importants et dramatiques où il lui était donné, dans un cadre limité, d'épuiser toutes les merveilles de son art, ainsi M. Mignet choisit dans l'histoire de l'Europe tantôt de grandes négociations diplomatiques, tantôt les curieuses intrigues d'une cour, tantôt les tragédies des palais ou la rivalité de deux grands princes dans la politique ou sur les champs de bataille, peignant les hommes en justes et fins portraits, les événements en vastes tableaux ou en pathétiques récits auxquels il savait donner souvent une vérité saisissante, sans pourtant rechercher des effets empruntés au théâtre, sans recourir aux violences de la langue, avec le visible désir de respecter en tout la gravité de l'histoire et la belle intégrité de la langue française. »

ALLEMAGNE. — Il vient de paraître la 35e et 36e livraison du *Dictionnaire supplémentaire* aux dictionnaires allemands de M. Daniel Sanders, qui est arrivé ainsi jusqu'au mot *Treue*.

— Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs épigraphistes une petite publication des plus utiles. C'est le *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst* : dans ce recueil, dirigé par le Dr Hettner, de Trèves, et le Dr Lamprecht, de Bonn, on trouvera, au jour le jour, les résultats de toutes les fouilles et découvertes faites en Allemagne. Ainsi, le 1er numéro de 1884 (3e année, janv.-fév.) contient la transcription d'importantes inscriptions trouvées fin novembre 1883 à Ladenburg (près Heidelberg). Le *Korrespondenzblatt* paraît tous les deux mois : le prix d'abonnement (chez Lentz, à Trèves) est de 5 marks.

— Le 19 février est mort à Berlin Karl Müllenhoff, il était né le 8 septembre 1818; il étudia la philologie aux universités de Kiel, de Leipzig et de Berlin, prit ses grades à Kiel en 1842, fut nommé professeur en 1848 et passa à Berlin en 1858 comme professeur ordinaire de langue et littérature allemandes. On a de lui un grand nombre de mémoires et de dissertations sur l'histoire de l'épopée allemande et des sagas, publiés pour la plupart dans la *Zeitschrift für deutsches Altertum*, dont la couverture porte encore son nom, avec celui de MM. W. Scherer et Steinmeyer. Voici ses travaux les plus importants : *De antiquissima Germanorum poesi chorica* (1847); *Zur Runenlehre* (1852); *Ueber den Bau der Elegien des Properz* (1854); *Zur Geschichte der Niebelungen Nót* (1855); *De carmine Wessofontano* (1861); *Denkmaeler deutscher Poesie und Prosa* ou monuments de la prose et de la poésie allemandes du VIIIe au XIIe siècle (en collaboration avec W. Scherer; Berlin, 1864; 2e édit. 1873); *Ueber den Schwerttanz* (1871); *Germania antiqua* (1873 et suiv.), édition de la *Germania* de Tacite, de Strabon, de Ptolémée, etc.; citons enfin le Ier volume de sa *Deutsche Altertumskunde* (1870); le Ve, consacré aux *Légendes scandinaves*, venait de paraître et attestait encore la saine méthode et la critique sûre et sagace du vieux germaniste.

BELGIQUE. — M. J. Gantrelle a fait tirer à part l'*Etude littéraire sur la disposition des mots dans la phrase latine* (Gand, Vanderhaeghen. In-8°, 13 p.) qu'il avait publiée déjà dans le bulletin n° 11 (1883) de l'« Académie royale de Belgique » et la 1re livraison (1884) du tome XXVII de la « Revue de l'instruction publique en Belgique. » La disposition, comme le sait quiconque a quelque expérience de l'art de traduire, a souvent plus d'importance que le choix même des mots ; peut-être, chez nous comme en Belgique, serait-il à souhaiter qu'on la fît plus systématiquement étudier aux élèves. Aussi croyons-nous devoir signaler aux professeurs cet intéressant article.

— Le compte-rendu de la séance du 5 mars 1884 de la Chambre des représentants intéressera certainement plus d'un lecteur de notre *Revue*. M. Jottrand a reproché à M. Kervyn de Lettenhove d'avoir fait une édition de Froissart qui « n'est pas une édition littéraire » et qui « réalise le miracle de rendre Froissart ennuyeux ». C'est pourquoi, a dit M. Jottrand, on n'achète pas le Froissart de l'honorable M. Kervyn ; c'est pourquoi l'on achète de préférence, bien qu'il coûte plus cher, le Froissart édité par la Société de l'histoire de France, sous la direction de M. Siméon Luce. Enfin, M. Jottrand a blâmé l'édition de Li Muisis donnée récemment par M. Kervyn; il a cité la critique de M. Potvin dans la *Revue de Belgique* et celle de M. Delboulle dans notre recueil; il a donné l'interprétation des mots *tumer*, *reciner*, *l'entelette* que n'avait pas compris M. Kervyn et qu'a expliqués notre collaborateur. M. Jottrand a conclu : « Je tiens à la main une dizaine d'erreurs de M. Kervyn, toutes de la même force, et à joindre aux vingt-trois balourdises que M. Delboulle relève, et à celles dont je n'ai pas le dénombrement, que M. Potvin y ajoute. M. Kervyn ou le manœuvre qu'il a chargé de faire le glossaire de Li Muisis, — car je ne puis croire qu'il en soit l'auteur — ne comprend plus rien du tout, dès qu'il y a un sens douteux, aux mots les plus simples. Et nous devons payer cela ! Et cet ouvrage est fait par le gouvernement belge sous les auspices de l'Académie ! Et nous ne pourrions réclamer ! Je dis que c'est le plus impérieux de nos devoirs. » Aurait-on jamais cru que l'autorité de la *Revue critique* serait invoquée dans le parlement belge ?

BOHÊME. — Il se publie en ce moment à Prague deux collections des classiques français à l'usage des écoles tchèques ; l'une *Francouzska Bibliothéka* a pour directeur M. J. Herzer, ancien élève de notre école des hautes études (ont déjà paru *le dernier des Abencerages*, et *le Diplomate*, de Scribe) l'autre, *Bibliothèque française*, (une édition d'Athalie avec commentaire en tchèque, par MM. Ricard et Subert, a déjà paru dans cette collection).

— M. Brandl, archiviste du margraviat de Moravie, vient de publier à Brunn une *biographie de Dobrovsky*, le célèbre Slaviste (en tchèque).

— Le grand *Dictionnaire tchèque-allemand*, de M. Kott, qui formera quatre vol. in-4°, est arrivé au 67e fascicule et sera prochainement terminé.

BULGARIE. — La première *Chrestomathie* sérieuse de la littérature bulgare vient de paraître à Philippopoli par les soins de MM. J. Vazov et K. Velitchkov. (*Blgarska khristomatija*, un vol. in-8°, de 496 p.). Le premier volume seul paru est consacré à la prose. La littérature originale bulgare y est représentée par douze écrivains ; les trois quarts du volume sont remplis par des traductions; la littérature française y occupe une place d'honneur; viennent ensuite les littératures anglaise et russe; les autres sont absolument ignorées. Les nombreuses traductions de nos classiques qu'on trouve dans ce volume aideront singulièrement les personnes qui voudront étudier une langue difficile et pour laquelle on n'a pas encore de bons dictionnaires. La chrestomathie est précédé d'une intéressante préface sur

l'histoire de la littérature bulgare au XIXe siècle. C'est l'ouvrage le plus considérable qui ait jusqu'ici paru en langue bulgare.

GRANDE-BRETAGNE. — La *Chaucer Society* vient de faire mettre sous presse et distribuera prochainement à ses souscripteurs un essai de M. P. Q. KARKEEK, qui a pour sujet le marin de Chaucer et sa barque *la Madeleine*. C'est une curieuse étude sur la vie maritime anglaise au XIVe siècle et sur la police des mers qui laissait à cette époque si fort à désirer. L'auteur donne d'intéressantes indications relativement à la marine royale, à l'usage de la boussole, à la capacité des navires, au prix des passages, etc. M. Karkeek, qui a précédemment publié des *Notes on the early history of Dartmouth,* rappelle qu'il existait réellement à Dartmouth, du temps de Chaucer, une barque du nom de *la Madeleine*, comme celle que montait le marin des *Contes*. On sait que le « Schipman » du poète appartenait précisément au port de « Dertemouthe. »

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 28 mars 1884.

MM. de Mas Latrie et le vicomte de Ponton d'Amécourt posent leur candidature à la place d'académicien libre laissée vacante par la mort de M. Thomas-Henri Martin. Le nombre des candidats est ainsi porté à six : MM. de Boislisle, Briau, Faidherbe, de Mas Latrie, Ménant et de Ponton d'Amécourt.

L'Académie se forme en comité secret pour examiner ces candidatures.

Ouvrages présentés : — par M. Desjardins : JULLIAN (Camille), *De protectoribus et domesticis Augustorum* et *les Transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains* (thèses de doctorat ès lettres); — par M. Miller : *Une Traduction inédite du premier livre de Théagène et Chariclée*, par Lancelot DE CARLE, publiée par M. Paul BONNEFON (extrait de l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 17e année, 1883).

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA *REVUE CRITIQUE*

DE LA CHAUVELAYS, L'art militaire chez les Romains, nouvelles observations critiques sur l'art militaire chez les Romains, pour faire suite à celles de Folard et de Guichardt, avec une lettre du général Davout, duc d'Auerstaedt. Paris, Plon et Nourrit. In-8°, XII et 329 p. — JURIEN DE LA GRAVIÈRE, Les campagnes d'Alexandre. IV. La conquête de l'Inde et le voyage de Néarque. Paris, Plon et Nourrit. In-18 XX, 447 p. et carte comparative de l'Inde et de ses abords au temps d'Alexandre et à l'époque actuelle. — LAFAYE, Histoire du culte des divinités d'Alexandrie, Sérapis, Iris, Harpocrate et Anubis, hors de l'Egypte depuis les origines jusqu'à la naissance de l'école néo-platonicienne, Paris, Thorin. In-8°, 342 p. — L. LEGER, Chronique dite de Nestor, traduite sur le texte slavon-russe avec introduction et commentaire critique. Tome XXII de publications de l'Ecole des langues orientales vivantes. In-8°. Paris, Leroux. — Sumner MAINE, Etudes sur l'ancien droit et la coutume primitive, trad. de l'anglais. Paris, Thorin. In-8°, XXIV et 529 p. — Comte de MARTEL, Les historiens fantaisistes. M. Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire. Le traité d'Amiens, l'affaire de la rade de l'île d'Aix, Walkeren, d'après des documents inédits. Paris, Dentu. In8°, VII et 444 p — VEYRIES, Les figures criophores dans l'art grec, l'art gréco-romain et l'art chrétien. Paris, Thorin. In-8°. Gœthe-Jahrbuch. herausgegeben von Ludwig GEIGER. Fünfter Band. Frankfurt am Main, literarische Anstalt. (Rütten et Loening.)

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

connaît; manque de méthode; mais des choses instructives et utiles.) — HÖHLBAUM, Mittheilungen aus dem Stadtarchiv von Coln. II. (Aussi solide, aussi important que le fascicule précédent.) — Geschichtgchreiber Schlesiens des XV. Jahrhunderts, hrsg. v. WACHTER. Scriptores rerum Silesiacarum. XII Band. — STUMPF-BRENTANO, Die Reichskanzler vornehmlich des X, XI und XII Jahrhunderts, nebst einem Beitrage zu den Regesten und zur Kritik der Kaiserurkunden dieser Zeit. II, 4. (Dernier fascicule de cette publication.) — G. VOIGT, Die Briefsammlungen Petrarca's und der Venetianische Staatskanzler Benitendi. (Recherches importantes, menées avec sagacité.) — TUPETZ, Der Streit um die geistlichen Güter und das Restitutionsedict 1620. (Vivement écrit, exposé avec un grand intérêt, documents tirés surtout des archives de Dresde, résultats qui ne sont pas sans importance : le silence de la paix de religion d'Augsbourg sur les réformés rendait la guerre nécessaire et la paix de Westphalie a été la paix des réformés, comme la paix d'Augsbourg, celle des luthériens.) — Herzog von BROGLIE, Friedrich II und Maria Theresia nach neuen archivalischen Quellen, autorisirte deutsche Uebersetzung von Oskar SCHWEBEL. (« L'auteur a consulté des sources précieuses et encore inédites, les actes du ministère des affaires étrangères, les mémoires et correspondances de Belle-Isle, du maréchal de Broglie, etc.; il montre l'abaissement des électeurs ecclésiastiques qui se laissaient impudemment acheter, l'un après l'autre, par l'argent français; mais l'histoire des années 1740-1742 apparaît toujours à la lumière des années 1870-1871; l'auteur croit à sa propre impartialité, mais il écrit réellement un pamphlet au lieu d'une histoire, et l'on regrettera qu'il y ait prodigué l'art d'une brillante exposition; il hait Frédéric II, mais il ne remarque pas qu'il détache ce prince de son époque; il est remarquable que ce livre ait trouvé un traducteur en Allemagne ».) — BORCH, Die gesetzlichen Eigenschaften eines deutsch-römischen Königs und seiner Wähler bis zur goldenen Bulle. (Ouvrage dépassé depuis par celui de Harnack sur le collège des électeurs.) — LEHRS, De Aristarchi studiis homericis. (3e édition d'un livre excellent qui restera toujours un modèle par sa méthode et son « acribie ».) — LIZTMANN, Christian Ludwig Liscow in seiner literarischen Laufbahn. (Assez bon.) — GRUCKER, Histoire des doctrines littéraires et esthétiques en Allemagne. Opitz, Leibniz, Gottsched et les Suisses. (Il serait injuste de chercher dans ce livre du neuf et de l'inédit; mais l'auteur connaît les sources, il est libre de préjugés, et son travail, qui serait déjà méritoire pour un allemand, mérite, étant écrit par un étranger, la plus honorable louange.) — SCHUMANN, Gotthold Ephraïm Lessings Schuljahre, ein Beitrag zur deutschen Cultur =, Literatur = u. Schulgeschichte. (Rien de nouveau sur Lessing; ne connaît pas le travail de Peter.) — FÄULHAMMER, Franz Grillparzer, eine biographische Skizze. (A fait un bon usage de tous les matériaux connus et retrace surtout avec soin l'accueil que firent aux œuvres du poète et la critique et le public.) — SAMWER, Geschichte des älteren römischen Münzwesens bis 200 vor J. C., aus den hinterlassenen Papieren hrsg. v. BAHRFELDT. (Œuvre instructive, faite avec soin, et qui abonde en informations.) — Herm. GRIMM, Fünfzehn Essays. 3e Folge. (L'auteur est un des essayistes les plus spirituels, mais non un des meilleurs; il ne sait pas tenir le juste milieu entre l'exactitude sérieuse qui vient de l'étude des sources et la réflexion spirituelle, mais entièrement subjective; l'esprit chasse trop souvent chez lui le « concept historique »; lui-même ne dit-il pas qu'il s'agit, avant tout, non du possible, mais du vraisemblable? Mais il défend des postes perdus, il prouve, au lieu du vraisemblable, non-seulement le possible, mais l'impossible; voir, par exemple, dans ce volume, l'essai sur l'Ecole d'Athènes, de Raphaël.) — JACOBY, Allgemeine Pädagogik auf Grund der christlichen Ethik.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 10, 8 mars 1884 : Carl BUDDE, Die biblische Urgeschichte (Gen. I-12, 5) untersucht. Anhang : die älteste Gestalt der biblischen Urgeschichte versuchsweise wiederhergestellt, hebräischer Text und Uebersetzung (Nowack). — WUNDT, Logik. — O. DANKER, Die Realgymnasien bezw. Realschulen u. das Studium der neueren Sprachen. — SAALFELD, Der Hellenismus im Latium, culturgeschichtliche Beiträge zur Beurteilung des classischen Altertums an der Hand der Sprachwissenschaft (Blümner : livre superflu, après celui de Weise). — HULTSCH, Griechische und römische Metrologie (Lövenherz; 2e remaniement d'un excellent livre paru en 1862). — K. MÜLLENHOFF, Deutsche Altertumskunde. V, 1 (Mogk : très bon livre, plein d'aperçus nouveaux, de remarques profondes, d'hypothèses ingénieuses et instructives). — SCHUMANN, Lessings Schuljahre (Tout cela est déjà dans Danzel, Flathe et Peter que l'auteur n'a pas connu). — HENKEL, das Gœthesche Gleichniss (Jacoby : programme de 25 pages où il y a de fort bonnes choses). — CALMBERG, Die Kunst der Rede. — Victor DURUY, Histoire des Romains. Tome V : Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle et la société romaine dans le haut-empire (Bormann : très nombreuses et belles gravures; le texte renferme rarement un véritable progrès dans nos connaissances ou nos recherches; jugement et pensées ne se distinguent guère par la profondeur et la pénétration. Mais l'auteur est en somme familier avec les sources et les récents travaux; c'est un homme non-seulement érudit, mais impartial et qui connaît le monde; son exposition est peut-être un peu superficielle, elle est toujours juste et exacte en son ensemble. Nous recommandons le volume à tous ceux qui souhaitent une histoire de l'empire romain détaillée, agréable et lisible). — PREGER, Die Verträge Ludwigs des Baiern mit Friedrich dem Schönen 1325 und 1326, mit Reinkens' Auszügen aus den Urkunden des vatikanischen Archivs non 1325-1334 (Wenck). — Von ZWIEDINECK-SÜDENHORST, Kriegsbilder aus der Zeit der Landsknechte (L. Müller : de nouveaux points de vue). — JUNG, Deutsche Kolonien. — M. VOIGT, Die zwölf Tafeln. I u. II (Burckhard : histoire de tout le droit des Douze Tables, « œuvre de grand style, et rattachée à des recherches spéculatives, dogmatiques et systématiques qui sont profondes et détaillées »). — SCHNORR VON CAROLSFELD, Katalog der Handschriften der Königl. öffentlichen Bibliothek zu Dresden. — Mitteilungen des k. k. Kriegsarchivs, hrsg. u. redigiert von der Direction des Kriegsarchivs. 1884. I.

Archiv für Slavirche Philologie. Tome VII. N° 3. HANUSZ. Ueber die Betonung der Substantiva im Kleinrussischen. — BEAUDOIN DE COURTENAY. Der Dialeckt von Cirkno. (C'est l'un des dialectes de la langue Slovène.) — SEMENOVIC, Kritische Bemerkungen zu altpolnischen Texten. — Die albanesischen und slavischen Schriften von Dr Leopold GEITLER angez. von. V. Jagic (M. Geitler essaye d'expliquer l'origine de l'alphabet glagolitique en le faisant dériver d'un alphabet albanais. Malheureusement il gâte sa thèse par de regrettables exagérations; l'ouvrage précieux au point de vue paléographique laisse, en somme, entière la question si délicate des origines de l'alphabet glagolitique.) — Comptes-rendus bibliographiques par M. Jagic.

Le Puy imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 16 Dix-huitième année 14 Avril 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet



Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 621, 29 mars 1884 : Life of Frederick Denison Maurice. 2 vols. — The Book of Psalms, translated by Cheyne. — Mrs. C. Roundell, Cowdrey, the history of a great english house. — J. J. Rein, Japan (Cosmo Monkhouse: un des meilleurs livres, sinon le meilleur, sur le Japon ; peinture complète et scientifique du pays). — Forshale, Westminster School, past and present (W. Wickham). — New editions. — « Orion » Horne in Australia. — Mr. Charles Reade's story in « Harper's ». — R. H. Horne (Roden Noel). — S[t] Joseph (Littledale). — Hybrid place-names (Kerslake). — The Danes in Lincolnshire (H. Bradley). — Torkington's and Guylforde's Pilgrimages (Cowper). — F. C. Cook, The origins of religion and language, considered in five essays (Isaac Taylor : volume qui n'ajoutera pas à la réputation de son auteur ; il n'y est tenu nul compte des difficultés chronologiques, non plus que des résultats des recherches anthropologiques les plus récentes). — Correspondence : Transliteration of oriental languages (F. Max Müller). — Art books (Bryan's Dictionary of painters and engravers, edited by Graves. Part. I, II and III, etc.). — The Maspero Fund (jusqu'au 25 mars, on n'a réuni en Angleterre que 7 souscriptions, montant à 80 livres sterling ; en France, dès le 16 mars, on avait réuni 18,978 francs ou 759 livres).

The Athenaeum, n° 2944, 29 mars 1884 : The works of Samuel Richardson, with a prefatory chapter of biographical criticism by Leslie Stephen. 12 vols (L'article est lui-même une étude littéraire sur Richardson et conclut en proclamant Clarisse Harlowe un chef-d'œuvre unique en son genre, souvent imité, jamais surpassé ni égalé ; c'est le seul titre de Richardson à la gloire, et c'est assez ; la grande Pyramide elle même n'est pas plus solidement bâtie). — Studia scenica. Part. I. Section I. Introductory study on the text of the greek dramas, the text of Sophocles' Trachiniae. 1-308, by Margoliouth ; Aeschyli Agamemnon emendavit Margoliouth. — Fortunas made in business, by various writers. 2 vols. — Among the Indians of Guiana, being sketches, chiefly anthropologic, from the interior of British Guiana, by E. F. im Thurn. — Correspondance ministérielle du comte J. H. E. Bernstorff. 1751-1770, p. p. P. Vedel. 3 vols (Les dépêches du comte Bernstorff ne modifieront pas les opinions généralement reçues sur l'histoire de l'Europe avant, pendant et après la guerre de Sept Ans ; mais elles renferment beaucoup de renseignements nouveaux, sur les rapports du Danemark avec les autres puissances ; d'ailleurs on comprendra mieux les événements en les étudiant à la lumière des commentaires d'un observateur aussi fin, aussi indépendant que Bernstorff ; ministre à la cour de France et en Allemagne, le comte écrit avec clarté, et il n'y a pas une de ses dépêches où l'on ne découvre, à travers les formes diplomatiques usuelles, les admirables qualités de son caractère personnel. Les documents ont été édités avec grand soin par M. Vedel ; ils sont précédés d'une étude sur les résultats de la politique du comte Bernstorff). — Elias Lönnrot (notice nécrologique). — The « Dictionary of national biography » (Liste des futurs articles de Bonomi à Brereton). — Charles Robert Newman (Thomas Purnell : not. nécrol.). — Notes from Paris (J. Claretie). — « Mental evolution in animals » (Romanes). — Dr. Junker in the Niam Niam country. — Morelli, Italian masters in german galleries, translated from the german by Mrs. L. M. Richter. — Notes from Rome (Lanciani).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — **14 avril** — **1884**

69. — Ἀ. ΠΑΛΑΙΟΛΟΓΟΥ ἡμερολόγιον τῆς Ἀνατολῆς πολιτειογραφικὸν, φιλολογικὸν καὶ ἐπιστημονικὸν τοῦ ἔτους 1884, ἀδείᾳ τοῦ ὑπουργείου τῆς δημοσίας ἐκπαιδεύσεως (ὑπ' ἀρ. 759 καὶ ἡμέρ. 18 μουχαρὲμ 1301). Ἔτος τρίτον. Ἐν Κωνσταντινουπόλει, τύποις Ἰ. Παλλαμάρη. 1883. In-8 de vii et 352 pp. Prix 3 fr. 50. [En vente, à Paris, chez Maisonneuve, 25, quai Voltaire].

Si l'*Almanach de l'Orient* ressemblait aux almanachs qui foisonnent chez nous chaque année aux approches du premier janvier, il n'y aurait pas lieu d'en entretenir les lecteurs de cette revue. Mais ceux qui se publient dans les pays grecs ne rappellent, en général, que de fort loin l'almanach de Liège ou toute autre production analogue. En Grèce, ces livres sont presque toujours remplis de documents fort précieux concernant l'histoire, la géographie, la statistique, la philologie, le folk-lore, etc. Les savants du cru ne considèrent pas comme indigne d'eux de collaborer à la rédaction de ces recueils périodiques, toujours impatiemment attendus et avidement lus. C'est un almanach de ce genre que publie, depuis trois ans déjà, à Constantinople, M. A. Paléologue. On y trouve plusieurs articles que nous croyons d'autant plus utile de signaler que bien des gens ne seraient guère tentés d'en soupçonner l'existence dans un livre qui se présente sous un titre aussi modeste.

La première partie de l'*Almanach de l'Orient* contient des détails circonstanciés sur l'administration ottomane, sur la situation des églises orientales (grecque et arménienne), sur l'état de l'instruction publique dans ces contrées encore si peu connues. Tous ces détails sont puisés à des sources sûres et méritent une entière confiance. Cette première partie s'ouvre par un court article de M. Manuel Gédéon sur les systèmes chronologiques byzantins. Nous ne le signalons que pour mémoire, car il dénote chez son auteur une ignorance complète des travaux qui ont paru sur cette question en Europe. Il y a beau temps que les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur ont dit tout ce qu'on peut dire tant sur les indictions que sur les cycles solaires et lunaires en usage dans

l'ancienne Byzance. Si M. G. veut s'édifier sur cette question, il n'a qu'à consulter l'*Art de vérifier les dates*. Hâtons-nous d'arriver à la partie la plus intéressante de l'almanach. Nous y trouvons successivement les études suivantes, les seules qu'il importe de faire connaître aux lecteurs de la *Revue critique*.

I. *Comment s'appelait la femme d'Agamemnon?* Cet article est dû à un savant fort avantageusement connu, M. Pierre Papageorges. Le nom de Clytemnestre est toujours écrit Κλυταιμήστρα (sans ν) dans le codex *Laurentianus* de Sophocle (xe siècle). Il est impossible de voir dans cette orthographe une simple inadvertance du scribe, car on la retrouve aussi sur des vases attiques du ve siècle avant notre ère, où est représenté le meurtre d'Ægisthe par Oreste [1].

II. *La Zoologie mythologique chez les Grecs modernes*, par M. N. G. Politis, l'aimable et savant folkloriste athénien. Nous recommandons vivement ce substantiel atticle à l'attention des personnes qui s'intéressent à ces sortes d'études ; elles y trouveront matière à des rapprochements curieux et tout à fait inattendus.

III. *Les bibliothèques ottomanes à Constantinople*, par M. Stávros Aristarchi. Chacune des soixante-huit bibliothèques publiques de Stamboul est l'objet d'une courte notice, où sont indiqués notamment le nom du fondateur et le nombre de manuscrits qu'elle renferme. La haute position qu'occupe M. S. Aristarchi et sa profonde connaissance des langues musulmanes lui rendraient facile la rédaction d'un catalogue dans le genre de celui de la bibliothèque du Hamidié, qui vient de paraître à Constantinople, sous les auspices du ministère de l'instruction publique. S'il voulait bien entreprendre un pareil travail pour une ou plusieurs des bibliothèques qu'il connaît si bien, il rendrait aux études orientales un signalé service, et l'éditeur de l'*Almanach de l'Orient* serait heureux de lui prêter sa publicité.

IV. *La Société archéologique d'Athènes*, par M. I. A. Illidis. L'auteur passe en revue les travaux de ce corps savant, depuis l'époque de sa fondation en 1837, jusqu'à nos jours. Les documents mis en œuvre ont été fournis par un des membres les plus distingués de cette société, M. Coumanoudis, professeur à l'université d'Athènes.

V. *Sur la relation existant entre Thermé* (Θέρμη) *et Thessalonique*, par M. N. J. Kékhayas. Bon article de géographie ancienne. L'auteur arrive, par des arguments qui me paraissent probants, à l'identification de Thermé et de Thessalonique.

VI, *Cinq lettres inédites*. C'est *quatre* qu'il eût fallu dire; car la première, adressée à Chrysanthe Notaras, alors métropolitain de Césarée, par Alexandre Maurocordato, a déjà été publiée par M. Livadas dans son excellente édition des lettres du grand interprète de la Porte (Trieste, 1879, in-4o), pp. 130-131. On trouve à la suite deux lettres de

---

1. Sur la latinisation *Clytemestra* voir Ritschl, *Opuscula*, II, p. 497; Ribbeck, *Tragicorum rom. fragmenta*, 2e éd., p. 139.



Sébaste Cyminitès (Σεβαστὸς Τραπεζούντιος Κυμινήτης), la première du 20 février 1684, la seconde du 20 mars 1698, adressées l'une et l'autre à Chr. Notaras. La quatrième est une lettre de l'abbé Nicolas Comnène Papadapoli, datée de Padoue, le 8 avril 1700, et adressée à Dosithée Notaras, patriarche de Jérusalem et oncle de Chrysanthe. Cette épître offre un grand intérêt, elle fixe d'une façon positive le jour où Chrysanthe quitta l'université de Padoue pour se rendre à Paris (mardi saint, 5 avril 1694), où l'attirait la réputation de D. Cassini, dont il fut un des plus brillants élèves. Il était accompagné d'un boyard valaque, nommé Raducan. Chose curieuse, Dosithée, cet adversaire acharné de l'église romaine, n'avait pas hésité à envoyer son neveu bien-aimé à Padoue suivre les leçons de N. Comnène Papadapoli, un grec catholique, « un misérable papolâtre » (ἐλεεινὸς παπολάτρης), comme les Grecs d'aujourd'hui, moins tolérants que le vénérable patriarche, aiment à appeler leurs compatriotes du rite latin. La cinquième lettre est moderne (mars 1844) et, de plus, insignifiante. On aurait pu se dispenser de la publier.

Nous voudrions voir encore éliminer de ce recueil des articles tels que l' Ἀνθοδέσμη, qui ne signifie rien et que personne n'aura le courage de lire jusqu'au bout. C'est ce qu'on peut appeler des *riens sonores*. Le volume se termine par une revue bibliographique. Nous n'en parlons que pour engager vivement M. Paléologue à refuser impitoyablement des articles comme celui qui est consacré au *Bulletin de la Société historique de la Grèce* et signé A... Il ne nous appartient pas de prendre la défense des personnes qui y sont attaquées avec une crudité de langage indigne d'une critique qui se respecte. Si l'éditeur de l'*Almanach de l'Orient* veut conserver à son livre l'estime des honnêtes gens, il ne doit pas épouser les rancunes personnelles de quelque folliculaire phanariote. L'auteur n'ayant pas eu le triste courage de signer son article autrement que par une initiale, M. Paléologue s'expose à ce qu'on l'accuse de l'avoir écrit.

Nous faisons des vœux sincères pour que M. P. puisse continuer, en l'améliorant comme il le fait chaque année, cette œuvre vraiment patriotique. Il trouvera auprès de ses nationaux l'appui qu'il mérite, et grâce auquel il pourra conserver à son almanach la place honorable qu'il occupe parmi les publications de ce genre. N'oublions pas de dire que l'*Almanach de l'Orient* est orné d'un beau portrait du nouveau patriarche de Jérusalem.

Emile LEGRAND.

---

70. — P. CAUER. **Delectus inscriptionum græcarum propter dialectum memorabilium.** Leipzig, S. Hirzel, 1883. In-8, XVI, 365 p.

C'est en janvier 1877 que M. Cauer publiait pour la première fois son *Delectus*. L'ouvrage, malgré certains défauts évidents, a rapidement



fait son chemin. Il l'a même si bien fait, que l'auteur nous donne maintenant la deuxième édition. Le plan en a été entièrement remanié, et M. C. a tenu largement compte des observations qui lui avaient été faites par des critiques très compétents, et en particulier ici même, par M. Foucart (*Rev. crit.*, 22 déc. 1877). Voici quelques-unes des modifications les plus importantes que M. C. a fait subir à son livre.

Les inscriptions sont maintenant distribuées en six parties, d'après un point de vue qui n'est ni celui de la géographie exclusivement, ni celui de la grammaire, *ratione neque plane grammatica neque plane geographica* (Préf., p. vi). Cela vaut beaucoup mieux, à notre avis, que la division de la première édition, strictement établie d'après les trois dialectes principaux : dorien, ionien, éolien. Le *Delectus* a été, de plus, considérablement enrichi. La première édition renfermait 147 inscriptions, en 176 pages. Sous sa forme actuelle, l'ouvrage de Cauer compte plus du double de pages, et donne le texte de 557 inscriptions, de longueur et de valeur très diverses. Certaines contrées, faiblement représentées auparavant, sont maintenant mieux partagées. Pour Delphes, Cauer donne 19 inscriptions au lieu de 8; pour la Thessalie, il en fournit 34 au lieu de 7. En revanche, les *tituli attici* ont été systématiquement mis de côté.

Pour la Thessalie, comme pour l'Arcadie, l'auteur, suivant en cela le conseil de M. Foucart, n'a pas craint de donner des inscriptions qui ne sont que de longs catalogues de noms propres (par exemple, n° 395, inscr. de Pharsale), mais qui n'en offrent pas moins des particularités fort intéressantes, comme l'emploi d'un adjectif patronymique en -αιος ou -ειος, au lieu de l'adjonction du nom du père, mis au génitif. Le n° 444, inscription de Tégée, empruntée aux *Inscriptions du Péloponnèse* de M. Foucart, dans le *Voyage archéologique* de Lebas, renferme aussi une liste de démiurges arcadiens. On y trouve un exemple de *digamma*, mais cet exemple est fourni par le nom d'un habitant de Mantinée, Fᾶχος. Le F est, en effet, fréquent dans les inscriptions de Mantinée (voy. n°s 445 et 449), tandis qu'on n'en trouve aucun exemple dans les inscriptions de Tégée même; il n'y en a pas dans la grande inscription n° 457 (= n° 117 de la première éd.). Nous devons donc en conclure, semble-t-il, qu'à Mantinée on employait le F, tandis qu'à Tégée, on le connaissait peut-être, mais on ne s'en servait pas.

M. C. a encore amélioré son *Delectus* sur plusieurs autres points. Il a fait disparaître certaines inscriptions, qui étaient superflues ou d'une valeur douteuse. En revanche, il en a inséré un grand nombre d'autres, dont l'absence constituait une véritable lacune, comme les n°s 109 et 110, inscriptions de Sélinonte, et un assez grand nombre de monuments du dialecte de Lesbos (n°s 426 à 441).

Pour cela M. Cauer a fait de nombreux emprunts aux publications périodiques, qui maintenant font connaître au monde savant au fur et à mesure les nouvelles découvertes de l'épigraphie. Au premier rang de

ces publications. qui ont fourni des matériaux à l'auteur, citons le *Bulletin de correspondance hellénique*, et la *Revue archéologique*, nouvelle série.

En somme, cette seconde édition du *Delectus* marque un progrès considérable sur la première. Sous cette forme, cet ouvrage peut rendre de grands services.

Emile BAUDAT.

---

71. — **Index copiosus ad K. Lachmanni commentarium in T. Lucreti Cari de rerum natura libros.** Confecit Franciscus HARDER. Berlin, G. Reimer, 1882.

Un index du commentaire de Lachmann sur Lucrèce comprenant 62 pages, au lieu de 10 qu'avait celui de Lachmann lui-même, ne peut manquer d'être utile. Celui de M. Harder le sera sans doute; mais il n'est ni commode ni complet. La disposition n'en est pas pratique. Pourquoi faire trois index (grammatical, auteurs anciens, auteurs modernes), au lieu d'un? Ne reconnaît-on pas les noms propres à la majuscule? et prendra-t-on Eichstädt pour un ancien, ou Névius pour un moderne? Chez M. H., au moment de chercher l'un ou l'autre, on aura deux chances sur trois de se tromper de division! — C'est une manie de certains lexicographes de fondre plusieurs petits articles en un grand, en sacrifiant l'ordre alphabétique, qui est celui du dictionnaire, à l'ordre des matières, qui appartient aux manuels. C'est un des principaux défauts de l'excellente encyclopédie de Pauly; c'est ce qui fait que dans celle d'Ersch et Gruber tel article tient deux volumes in-4°. Dans un index, cette manie est plus inexcusable encore. M. H. divise l'article *Lucretius*, par exemple, en une cinquantaine de points très divers, qui devraient former autant d'articles occupant chacun sa place dans l'ordre alphabétique. Les uns sont répétés à l'index grammatical et font double emploi, les autres y manquent, au grand dépit du lecteur, qui ne s'avisera pas d'aller les chercher parmi les noms propres! — Voici enfin une liste d'omissions et d'erreurs, dressée sans autre secours que la première demi-page de l'index de Lachmann, et quelques notes que j'avais jetées à l'occasion sur cet index pour mon usage personnel; c'est-à-dire qu'après avoir corrigé ces errata, il resterait environ 60 pages sur 62 à contrôler: *a, ante r ab* 340 : ajoutez 402; *ablatiuus*, placé avant *abditiuus; abiete*, ajoutez 129; *aborisci*, pour 309 lisez 308; *ăc*, ajoutez 289; *Academīa*, lisez *Academĭa*; *Aeoles*, ajoutez *Aeolia* 48; après *amma*, ajoutez *ammissu* 273; *anima*, pour 166 lisez 165; *intactus*, ajoutez 335; *orthographia*, ajoutez *debere nos uti orthographia sæculi quarti*, 25; *sum*, ajoutez *est abundans* 138; *Q. Cicero*, ajoutez *neglegens* 62, 84, 222; *Lucretius*, à *subscriptio oblongi* ajoutez 33; à *correctores* ajoutez 5; à *paginae* ajoutez 78; *uersus a Lucretio*

profecti, etc., ajoutez 83, 132, 222, 345; ajoutez encore *spurii uersus* 132, 345, etc., et *uersus repetiti* 61, 78, 183, 185, 212, 228, 281, 283, 291, 403; 4, pour *exeuntes* lisez *exeuntibus*, etc., etc. En outre, il faudrait un grand nombre de renvois, comme *est*, *cf. sum; st*, *cf. sum; iit*, *cf. eo*; *obiit*, *obit*, *cf. eo*; etc., etc.

M. H. avait déjà fait en 1879 un index pour le Lucilius de Lachmann, qui ressemblait jusque-là à un navire qu'on aurait fait courir tout désemparé, et qui se trouva ainsi fort heureusement ragréé. Il est permis, peut-être, d'espérer que M. Harder rendra encore d'autres services du même genre. Ce serait fort méritoire. Mais nous le conjurons d'éviter alors les défauts que nous venons de relever dans son index de Lucrèce; la reconnaissance de ses lecteurs en sera doublée.

Max Bonnet.

---

72. — **Les institutions politiques des Romains**, par J.-B. Mispoulet; tome II, *l'Administration*, 1883; Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, in-8 de 560 p.

Il n'est pas inutile de revenir [1] sur l'ouvrage de M. Mispoulet, puisque c'est le seul traité de droit public romain qui ait paru en France, et que ce travail mérite à tous égards de ne point passer inaperçu.

Le premier volume était réservé à la constitution; le second et dernier traite de l'administration. Nous avons eu l'occasion de dire que cette distinction n'est point légitime. Les Romains ne l'eussent point admise; et, dans un livre qui leur est consacré, c'est à leur point de vue, non pas au nôtre, qu'il convient de se placer. Ce qui montre bien le caractère factice de cette division, c'est que M. M. y a fait entrer malaisément toutes les institutions politiques de Rome. Ainsi, son dernier chapitre (xxi) traite de l'organisation judiciaire : à ce propos, il donne la définition du *jus Quiritium*, la nomenclature des sources du droit, l'étude de la juridiction, toutes choses qui ne pouvaient être reléguées à la fin d'un ouvrage dont elles sont l'introduction naturelle. Le droit, à Rome, n'était-il pas l'essence de la vie publique? On peut aussi demander à l'auteur pourquoi il a mis en tête de l'administration romaine (ch. xv) la question des relations internationales? Il justifiera moins facilement encore la place qu'il donne au chapitre (xvi) sur les conditions sociales des personnes, entre l'étude du gouvernement provincial et du régime financier. En quoi d'ailleurs ce sujet se rattache-t-il aux questions administratives? M. M. oublie-t-il que tout le système politique, toute la « constitution » de Rome a pour base les distinctions établies entre les citoyens? entre plébéiens et patriciens sous la république, chevaliers et sénateurs sous l'empire? Il y a là plus

1. Cf. le compte-rendu du tome I dans la *Revue critique*, du 16 octobre 1882.

qu'une mauvaise disposition des matières, une classification arbitraire, mais aussi une conception erronée du droit public de Rome : M. M. l'étudie comme il aurait étudié le régime politique d'un état moderne.

Venons au fond du travail.

M. M. n'a point visé à l'originalité. Le plus souvent, par exemple dans son chapitre sur l'administration municipale, c'est Marquardt qu'il analyse : ailleurs, il se sert surtout de Walter et de M. Madvig. Il est rare qu'il consulte des monographies plus détaillées ou des ouvrages considérables : il faut le louer infiniment, toutefois, d'avoir en particulier mis à profit les beaux travaux de M. Voigt, qui sont un peu chez nous à l'état de lettre morte. Les tableaux des légions sont empruntés à Borghesi ou à M. Ch. Robert; les listes des provinces sont dressées à l'aide de Marquardt. D'ailleurs, M. M. ne veut pas en imposer : il dit partout, et franchement, quels sont les auteurs qu'il reproduit. C'est donc avant tout un manuel fait à l'aide d'autres manuels; mais, comme on demande seulement à un livre de ce genre d'être complet et exact, l'absence d'originalité ne saurait être regardée en rien comme un défaut.

En revanche, ce livre est à peu près aussi complet que possible : les renvois bibliographiques sont nombreux, bien choisis. L'auteur s'est tenu au courant de la science allemande, et la science française a reçu droit de cité dans son second volume, un droit de cité fort restreint sans doute : mais ce n'est pas toujours la faute de M. Mispoulet. Les notes renferment beaucoup de textes et de citations; on trouve, en appendice, d'excellents tableaux statistiques. Tout ce qui se rattache enfin aux institutions politiques est examiné dans ce livre : et il importe de remercier l'auteur de son chapitre sur l'organisation judiciaire, qui est une nouveauté fort utile et qui établit un lien entre les manuels d'antiquités et les traités de droit romain.

Malheureusement, le livre est loin d'être aussi exact que complet. Les citations prises un peu partout, n'ont pas dû être vérifiées; M. M., semble-t-il, n'a point lu sur les éditions les textes qu'il transcrit : ce qui est, pour un érudit, une faute impardonnable. Il faut renoncer absolument à travailler pour son propre compte à l'aide des notes de ce livre, à moins qu'on ne veuille se servir des listes bibliographiques. Que dire, par exemple, de la note 5 de la page 8 :

Liv. 1, 14; 2, 4; 17, 19, 32. Cic. *Verr.*, 2, 1, 3, 3. C'est Tite-Live, I, 14; II, 4; IV, 17, 19, 32; Cicéron, *Verr.*, II, 1, 33, qu'il faut lire. Cette note a été prise sans doute dans Walter, t. I, p. 107, n. 9 et complètement dénaturée dans la transcription.

Au lieu d'accumuler les renvois inexacts, M. M. aurait pu se borner à transcrire, en allant le chercher lui-même, le texte le plus concluant sur chaque matière.

On peut se fier davantage au corps de l'ouvrage. Mais encore faut-il s'en servir avec précaution, et il serait imprudent de le mettre entre les

mains de personnes qui étudient pour la première fois l'antiquité romaine. Non pas qu'il renferme beaucoup d'erreurs : à ce point de vue, il y a un très grand progrès sur le premier volume; mais les expressions dont se sert M. M. sont telles qu'elles donnent souvent le change sur sa pensée véritable. Elles ne constituent pas des erreurs; mais elles en font naître.

P. ex., p. 343, M. M. dit qu'à la place des *Germani corporis custodes* du premier siècle, « on voit apparaître, sous Trajan, les *equites singulares Augusti*, qui remplissent le même office ». — Ce qui signifie, semble-t-il, que les *singulares* et les *Germani* étaient des corps analogues : mais les premiers sont de vrais soldats, payés par l'état et le servant; les *Germani* sont des esclaves de l'empereur, font partie de sa *familia*. Les troupes n'ont aucun rapport l'une avec l'autre.

P. 73 : « A la fin du IIIe siècle, l'Italie est organisée comme les provinces de l'empire. Il n'y a plus de régions proprement dites, ou plutôt ces régions, plus ou moins modifiées, sont des provinces, à la tête desquelles sont placés des gouverneurs appelés *correctores*, *consulares*, *præsides* ». — On dirait, en lisant ce passage, que les différentes régions de l'Italie ont été réparties alors entre les trois classes de gouverneurs; en réalité, il n'y a, à ce moment, que des correcteurs, comme M. M. le reconnaît ailleurs. — On ne doit pas dire non plus que l'Italie est organisée « comme les provinces », mais comme le reste de l'empire, puisqu'il y a plusieurs provinces en Italie.

Voici des erreurs véritables, les unes appartenant à M. M., les autres, en plus grand nombre, empruntées à ses autorités :

P. 70, n. 27 : Il n'est pas question des régions de l'Italie seulement dans les livres géographiques de Pline; il en parle aussi à propos du recensement fait sous Vespasien : les résultats du cens étaient donnés par région.

P. 343, n. 71 : Les Germains dont parle Hérodien (4, 13, 6), n'ont aucun rapport avec les Ganciens *corporis custodes*. Ceux dont parle Dion (55, 24) n'étaient pas à Rome au temps où il écrivait, mais au temps dont il raconte l'histoire.

P. 367 : Il n'y a pas seulement d'anciens soldats parmi les *protectores*, mais aussi des jeunes gens de famille noble. Les légionnaires et les fils de sénateurs se rencontrent dans cette troupe, comme autrefois dans temps les postes de tribun ou de préfet.

P. 123 : Comment la Gaule cisalpine a-t-elle pu être moins favorisée que les autres provinces? en quoi était-elle à demi-barbare, plus sauvage que l'Espagne ou la Transalpine?

P. 183 : La liste de Polémius Sylvius n'est pas contemporaine de la *Notitia dignitatum*, mais lui est antérieure de près d'un demi-siècle.

P. 367 : Les *Scholares* ne sont pas « à la place » des prétoriens; ce ne sont pas des gardes du corps; ils existaient déjà sous Sévère Alexandre.

P. 130 : « On voit des *curatores reipublicæ*, dit M. M., chargés simultanément du contrôle de plusieurs cités fort éloignées l'une de l'autre »; et il cite pour exemple Modestus Paulinus qui fut *curator* d'une seule cité, mais qui était en même temps *curator* d'une route; or, cette route passait précisément par la ville placée sous son contrôle.

P. 376 : Que signifie ceci : « La cohorte urbaine portant le nº X est restée pendant tout le premier siècle de notre ère à Lyon, où elle a remplacé la *Iª Italica* qui s'y trouvait pendant le règne de Vitellius »? Si elle a remplacé la *Iª Italica*, elle n'est demeurée à Lyon que pendant les trente dernières années du siècle, et non pendant *tout le siècle:* Vitellius est mort en 69. En outre, la xº cohorte urbaine est toujours demeurée à Rome; c'est la XIIIº qui campait à Lyon. De plus, elle s'y trouvait déjà en l'an 21 de notre ère, bien avant Vitellius. Enfin, la *Iª Italica* resta à Lyon par l'effet d'un pur hasard, attendant l'arrivée des Vitelliens avec qui elle combattit à Bedriacum.

Tout cela, M. M. ne l'ignore pas; ces erreurs sont simplement le résultat de la précipitation avec laquelle ce livre a été fait. La correction typographique en est aussi défectueuse que possible, ce qu'on ne saurait admettre dans un précis. Si les renvois n'étaient point faux, si les citations étaient mieux choisies, si la rédaction du texte était soigneusement revue et corrigée, cet ouvrage rendrait de vrais services. Que M. Mispoulet veuille bien s'en donner la peine, et il en fera un excellent manuel.

Camille JULLIAN.

---

73. — **Historische Untersuchungen,** Arnold Schaefer zum fünfundzwanzigjæhrigen Jubilæum seiner akademischen Wirksamkeit gewidmet von früheren Mitgliedern der historischen Seminarien zu Greifswald und Bonn. Bonn, 1882, 8º, 364 pp.

Ces *Recherches historiques* comprennent dix-neuf études ou dissertations sur l'histoire classique, grecque ou romaine, ou sur l'histoire du moyen-âge, qui ont été composées et publiées par les membres des séminaires historiques de Greifswald et de Bonn pour fêter la vingt-cinquième année de la vie universitaire de leur illustre maître, M. Arnold Schaefer. Cette fête académique ne devait pas avoir de lendemain : peu après avoir reçu ce témoignage de gratitude de ses meilleurs élèves, le professeur de Bonn si connu en Allemagne et chez nous, l'écrivain de *Démosthène et son temps*, l'auteur de tant d'études consciencienses et nouvelles sur les points les plus éloignés du domaine historique, la *Guerre de sept ans* et les *Sources de l'histoire grecque et romaine*, venait à mourir. La disparition d'un érudit aussi estimé, qui était en même temps un homme excellent, n'est pas une perte seulement pour l'université de Bonn.

Les recueils de ce genre pèchent en général par le défaut d'unité; celui-ci n'y échappe pas, puisqu'en quelques pages on passe de la Grèce en Egypte, de l'Egypte à Rome, de Rome à la Bavière et à la Hanse. Cependant, il y a un lien véritable entre ces sujets si divers, c'est l'unité de méthode scientifique, le même esprit de critique, le même souci des recherches d'après les sources; disciples du même maître, les auteurs de ces dissertations ont tous reçu et reproduit l'empreinte d'un enseignement historique de premier ordre.

I. *Sur l'histoire de Solon et de son temps* par Niese (pp. 1-24). — Ceci est une étude comme les universités allemandes les affectionnent, une de celles où l'on fait en général ses premières armes; quelles sont les sources dont s'est servi tel auteur? Question souvent bien difficile à résoudre, et qui fournit rarement des résultats concluants. Ici il s'agit de la *Vie de Solon* par Plutarque. L'auteur étudie d'abord la question en général; puis il circonscrit le débat sur les voyages de Solon. Hérodote et les poésies de Solon auraient été pour cette partie mis à contribution par Plutarque. M. N. s'occupe ensuite d'Epiménide de Crète, de la Guerre sacrée, et de la prise de Salamine.

II. *La mort de Phidias et la Chronologie du Jupiter d'Olympie* par Loeschcke (pp. 25-46). — Il s'agit de la discussion des difficultés qui portent sur la fin de la vie de Phidias, et sur la date à laquelle le temple d'Olympie fut orné de la célèbre statue de Zeus. La conclusion de l'auteur, émise d'ailleurs avec réserve, est que le chef-d'œuvre de Phidias fut consacré à l'occasion de la 83e olympiade au milieu de l'été de 448.

III. *Sur les* Hellenica *de Xénophon* par Fellner (pp. 47-69). — Xénophon a-t-il voulu faire une histoire de la prépondérance de Sparte, une histoire des états grecs, une histoire d'Agésilas?

IV. *Opinion des anciens sur les crues annuelles du Nil* par Bauer (pp. 70-97). — Recueil précieux de toutes les opinions des écrivains grecs et romains sur un phénomène dont les anciens avaient été très intrigués.

V. *L'importance et la compétence à l'origine des* aediles plebis par Soltau (pp. 98-147). — Une des dissertations les plus considérables et les plus fouillées du recueil; l'auteur établit une étroite relation entre les édiles et l'*aedes sacra Cereris*.

VI. *Onusa* par Müller (p. 148-157). — Onusa est une des villes de la côte d'Espagne, au nord de l'Ebre, dont Tite-Live (22, 20, 4) fait mention dans la campagne entre Hasdrubal et Cn. Scipio (217 av. J.-C.). M. M. étudie ce passage au point de vue critique et géographique.

VII. *L'historien Tanusius Geminus et les annales de Volusius* par Sonnenburg (pp. 158-165). — Sur un passage de Catulle.

VIII. *La conquête de la Bretagne par les Romains jusqu'au gouvernement d'Agricola* par Panzer (pp. 166-177).

IX. *Sur la* Germania *de Tacite* par Hachtmann (pp. 178-189). — Etudes critiques sur divers passages du texte.

X. *Sur l'histoire du consulat dans l'empire romain* par Asbach (pp. 190-217).

Cette question semble être le sujet d'études favori de M. Asbach. En 1878, dans ses *Analecta historica et epigraphica latina*, il étudiait les indications consulaires qui se trouvent sur les tablettes de cire du banquier pompéien, L. Caecilius Jucundus, et sur un fragment des fastes des féries latines, inséré au *Corpus* (VI, 2018). L'année suivante, c'était une étude critique approfondie sur les Fastes consulaires depuis la mort de Domitien jusqu'au troisième consulat d'Hadrien (96-119). A présent c'est une dissertation sur une question très importante, la durée des consulats sous l'empire; M. Henzen en avait déjà parlé en 1872, dans l'*Ephemeris epigraphica*, M. A. reprend le sujet en détail et parvient à fixer quelques règles chronologiques, qu'on pourra désormais regarder comme démontrées. Ainsi, sous Tibère, le consulat de six mois était la règle; sous Caligula et sous Claude, le plus grand arbitraire préside à la durée des consulats; Néron revient au consulat semestriel; avec Domitien, ce n'est plus que quatre mois; à partir de Nerva et sous les Antonins, deux mois deviennent la durée normale. A la fin de cette étude se trouve une table des consulats de Vespasien, de Titus et de Domitien. Voilà, en somme, un travail plein d'érudition et de conscience qui ne pourra être négligé par quiconque s'occupe de la fastographie consulaire.

XI. *Sur les sources de l'histoire de Septime Sévère* par Kreutzer (pp. 218-238). — Les points qui sont particulièrement étudiés sont les suivants : la mort de Didius Julianus et l'élévation de Sévère, la lutte avec Niger, l'expédition de Sévère sur l'Euphrate, la lutte avec Albinus.

XII. *Sur la reconstruction de la carte du monde d'Agrippa* par Philippi (pp. 239-245). — L'auteur revient sur ce sujet qu'il avait déjà traité sous le même titre en 1880; cette dissertation est accompagnée d'une carte.

XIII. *Sur l'année de la bataille de Pollentia* par Volz(pp. 246-252). — A quelle date Alaric fut-il battu par Stilicon? Ce serait le 29 mars, jour de Pâques, de l'année 403.

XIV. *Victor de Vita* par Auler (pp. 253-275). — On étudie successivement la vie de l'évêque africain, ses œuvres, son style, et ce qu'il dit du gouvernement de Genséric.

XV. *Sur la chronique universelle du moine Georges* par de Boor (pp. 276-295). — Etude relative aux manuscrits du Syncelle, à ses sources et à ses continuateurs.

XVI. *Sur le Registre de Grégoire VII* par Ewald (pp. 296-918). — Etude de diplomatique pontificale.

XVII. *L'élévation de Frédéric I (Barberouse)* par Hasse (pp. 319-335). — XVIII. *La participation du duc Henri de Bavière à l'élection de l'année 1257*, par Tannert (pp. 336-343). — XIX. *La paix de Wor-*

dingborg (1435) par Hoffmann (pp. 344-362). — Ces trois dernières dissertations sont consacrées à l'étude de quelques points obscurs de l'histoire de l'Allemagne au moyen-âge et des relations du Danemark avec la Hanse.

G. Lacour-Gayet.

---

74. — **Les Sciences et les Arts occultes au XVIe siècle.** Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres, par M. Aug. Prost. Tome deuxième. Paris, Champion, 1882. In-8 de 2 ff., 543 pp. et 1 fr.

Le second volume de la monographie consacrée par M. Prost à Corneille Agrippa présente à peu près les mêmes qualités et les mêmes défauts que le tome premier, dont nous avons rendu compte précédemment. De consciencieux, mais interminables extraits de la correspondance de ce singulier personnage nous révèlent une foule de détails de son existence si agitée ; mais la lecture de tous ces morceaux ne laisse pas que d'être pénible. Tous ces personnages à noms latins qui défilent sous nos yeux, sans que nous sachions, pour beaucoup d'entre eux, ni qui ils sont, ni d'où ils viennent, finissent par nous fatiguer quelque peu. Malgré les efforts faits par M. P. pour résumer ses recherches dans les dernières pages du volume, nous avouons ne pas nous faire encore une idée très nette de la science de Corneille Agrippa. Doit-on le placer à côté de ces grands érudits qui, au moment de la Renaissance, ouvrirent à l'esprit humain des voies nouvelles, ou bien convient-il seulement de ne voir en lui qu'un simple charlatan, dont toute la conduite ne serait, en quelque sorte, qu'un commentaire vivant du livre de l'incertitude et de la vanité des sciences? Il faut avouer que les conclusions de son biographe tendent à favoriser cette dernière opinion. M. P. nous dit lui-même (p. 413) qu'Agrippa avait le tempérament et qu'il a eu la vie d'un aventurier.

Parmi les faiblesses que M. P. reproche à son héros, il en est une sur laquelle il insiste longuement : ce sont ses prétentions à la noblesse. Sur ce point, l'auteur nous semble s'être égaré quelque peu, et les pages consacrées aux *equites aurati* auraient besoin d'être rectifiées. Il y eut des chevaliers dorés dans divers pays de l'Europe sans que cette dénomination s'appliquât à un ordre spécial. En ce qui concerne l'Italie, il est inexact de prétendre qu'il n'y en eût pas avant le milieu du xvie siècle. On voit par le *Diario* de Marino Sanuto que longtemps auparavant le grand conseil de Venise conférait le titre d'*eques auratus* à certains personnages de marque ; c'est ainsi qu'un envoyé du prince de Moldavie Étienne le Grand reçut cette distinction, le 28 mars 1502[1]. Mais ce n'est sans doute pas d'Italie que Corneille Agrippa avait rapporté son titre.

1. Voy. Urechi, *Chronique de Moldavie*, éd. Picot, 208.

L'empereur et divers princes allemands faisaient, avec une extrême facilité, des chevaliers et même des chevaliers dorés. En 1489, Antoine Bic, à qui Jean Gabriel, de Sienne, dédia le recueil intitulé *Clausulae ex Ciceronis epistolis familiaribus excerptae* [1], est dit « eques auratus »; en 1496, le jurisconsulte Pierre Cara, membre du parlement de Savoie, se qualifie d' « eques caesareus » [2]; en 1518, Mathieu Adriani, médecin espagnol, d'origine juive, qui, après avoir professé en Allemagne, enseignait l'hébreu à l'université de Louvain, s'intitule « eques auratus » [3]; en 1520, Guillaume Galle, un des échevins de Gand, est dit également « eques auratus » [4]. Ces personnages n'appartenaient certainement pas plus que Corneille Agrippa à la noblesse proprement dite; aussi les citons-nous de préférence à certains grands seigneurs, ou prétendus grands seigneurs, qui se paraient du même titre [5]. On voit par là que les prétentions du philosophe de Cologne n'avaient, en somme, rien qui pût surprendre beaucoup ses contemporains.

Un autre point faible sur lequel M. P. insiste avec raison : c'est la lutte que Corneille Agrippa soutint en faveur de l'astrologue anversois, Jehan Thibault, qui, de simple imprimeur, s'improvisa médecin. Ce charlatan de bas étage, que les épigrammes de Marot n'empêchèrent pas de faire son chemin à la cour de François Ier, ne méritait assurément pas qu'un homme sérieux prît fait et cause pour lui. Le plaidoyer de Corneille Agrippa ressemble fort à un plaidoyer *pro domo sua*, et nous inspire bien des doutes sur sa science médicale. M. Prost a consacré à

---

1. Hain, n° 5358. — L'épître imprimée au v° du 1er f. commence ainsi: « Joannes Gabriel Antonio Bic, equiti aurato, salutem plurimam dicit. »

2. Petri Carae, jurisconsulti aequitisque caesarei et comitis ducalis Sabaudiae senatoris et legati, ad Maximilianum, caesarem sacrum... Oratio... habita Viglevani in arce ducali, anno... MCCCCLXXXXVI, die xiij. septembris. *Lugduni, per Jacobum de Suigo de Sancto Germano et Nicolaum de Benedictis socios*, in-4. (Hain, n° 4416. — Biblioth. nat., Rés. p. M. 92).

3. Introductio utilissima hebraice discere cupientibus. Oratio dominica, angelica Salutatio, Salve regina, hebraice, Mathaeo Adriano, equite aurato, interprete, *Basileae, Jo. Frobenius*, 1518, in-8. (Kuczynski, *Verzeichniss einer Sammlung von nahezu* 3000 *Flugschriften*, n° 53).

4. Vander Haeghen, *Bibliogr. gantoise*, I, 32.

5. Dans cette seconde classe d'*equites aurati* nous mentionnerons seulement Jacques d'Hallevyn, seigneur de Maldeghem, ainsi qualifié en tête d'une épître dédicatoire du jurisconsulte Jacques Curtius, qui précède sa traduction latine des Instituts de Théophile (*Institutionum juris civilis Libri quator*, etc.; Antverpiae, 1536, in-8), et le célèbre aventurier grec, Jacques Basilic, dit Héraclide, qui fut prince de Moldavie de 1561 à 1563. Ce dernier s'intitulait, en 1566 : *eques auratus et comes palatinus* (Urechi, éd. Picot, 399). Nous choisissons ces deux exemples parce qu'ils appartiennent aux Pays-Bas (Jacques Basilic y avait fait la guerre, et c'est précisément après la destruction de Thérouane, dont il nous a laissé une relation, qu'il se nomme chevalier doré). Il faut croire que ce titre était particulièrement répandu dans les provinces soumises à la souveraineté impériale. Peut-être suffisait-il d'acquitter certaines taxes de chancellerie pour se décerner ainsi la chevalerie.

Jehan Thibault, à la fin de son appendice, une note dont nous lui avons fourni les éléments. Cette note eût gagné à être complétée à l'aide de la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine, dans laquelle est citée, entre autres ouvrages, une *Prophetie trouvée en la librairie de Jehan Thibault après sa mort* (Au Mans, par Denis Gaingnot, 1545, in-8). Voici, d'autre part, un opuscule astronomique qui n'est mentionné par aucun bibliographe et dont nous empruntons le titre au *Catalogue de la Bibliothèque de Nantes* (II, nº 20573) : *Declaration de la dignite des planetes quilz ont sur tous les douze signes du Zodiaque et mansions de la Lune, Par laquelle lon pourra congnoistre a tousiours les nouuelles Lunes, plaines Lunes, et leurs quartiers croisans et brisans, auec leurs influences, et mutation du temps de iour en autre : Ensemble les pasques, tant selon nostre compost que selon les Ebreux. Compose par Mº Iehan Thibault, philosophe et medecin ordinaire du trescrestien Roy Francoys* (Paris, Jacques Nyverd, 1543, in-4 de 14 ff., figg.).

Qu'il nous soit permis en terminant d'exprimer le regret que ces deux volumes qui, malgré les reproches que nous leur avons adressés, contiennent beaucoup de choses intéressantes, ne soient pas terminés par une table alphabétique, qui eût notablement facilité les recherches.

Émile Picot.

---

75. — G. du Fresne de Beaucourt. **Histoire de Charles VII**, tome II : le roi de Bourges, 1422-1435. Paris, Société bibliographique, 1882, in-8, 667 pp.

Nous n'avons qu'à répéter au sujet du second volume de l'histoire de Charles VII de M. de Beaucourt ce que nous avons dit au sujet du premier. Le plan reste le même, et par suite prête aux mêmes critiques; mais la vaste érudition de l'auteur, le soin qu'il apporte à élucider les moindres détails, les efforts qu'il fait pour demeurer impartial vis à vis de son héros, méritent les mêmes éloges. L'auteur s'efforce d'être impartial en parlant de Charles VII, il sait même, à l'occasion, trouver des paroles sévères pour flétrir l'apathie et l'indolence du jeune roi, et pourtant l'on sent encore un peu trop par ci par là qu'on a affaire à un apologiste converti au rôle d'historien. C'est évidemment sous forme d'apologie que l'auteur a dû concevoir son livre quand, il y a bien longtemps, il en a eu la première idée; il serait injuste de dire qu'il s'en est tenu à cette première idée, car depuis il a voulu faire et presque toujours il a fait œuvre d'historien; malgré cela, il n'est pas arrivé à dépouiller complètement le vieil homme. De là, certaines façons de raisonner qui ressemblent beaucoup à des sophismes, et que la table des matières, dans sa rigoureuse concision, éclaire d'un jour implacable. Prenez, par exemple, le chapitre iv, où l'auteur examine les reproches que divers historiens ont faits à Charles VII pendant cette période si

décisive de son règne. On a porté trois accusations contre le roi : immoralité, amour du plaisir, inertie; M. de Beaucourt les examine successivement, en avocat plus qu'en juge, et en ce qui concerne la dernière, il résume ainsi lui-même sa plaidoirie : « III. *Inertie*. Cette accusation se trouve réfutée par l'exposé fait dans les deux précédents chapitres; La Trémoille est le véritable Roi. » *La Trémoille est le véritable Roi!* Après cet aveu, l'auteur peut-il vraiment croire lui-même qu'il a *réfuté* l'accusation d'inertie portée contre Charles VII?

Signalons en passant une singulière inadvertance dans la chronologie des Etats généraux réunis de 1422 à 1435. Page 597. « Quelle est cette *Assemblée de Bourges* qui eut lieu en 1432, et où fut votée une aide de 38,000 livres? Sans doute, une réunion partielle d'Etats des provinces du centre. Nous n'avons d'autres renseignements que cette vague indication. » La quittance d'Aubert Foucaud que l'auteur invoque à ce propos et qu'il date du 20 février 1434 est en réalité de 1424 : elle est publiée tout au long dans *Les Etats provinciaux de la France centrale* (Pièces justif., nº VIII), et se rapporte à l'assemblée bien connue qui fut réunie à Bourges au mois de janvier 1423.

Ant. THOMAS.

VARIÉTÉS

Deux lettres intimes de M. et Mme Roland.

Parmi des notes, mémoires, rapports relatifs aux fonctions de M. Roland ou à l'Encyclopédie à laquelle il collaborait, j'ai trouvé au Clos de la Platière ces deux lettres intimes. Elles permettent de se faire une idée des rapports qui existaient entre Roland et Mlle Phlipon, avant leur union; puis entre le mari et la femme.

La première de ces lettres comprend d'abord de « petits vers » adressés à Mlle Phlipon par un ami de Roland; cet ami avait sans doute la réputation d'un philosophe et l'acceptait. C'est en envoyant ces vers, de l'écriture de son ami, que Roland se montre dans la lettre qui suit, faisant sa cour, et hâtant le mariage.

(Timbrée d'Amiens),

A Mademoiselle,
Mademoiselle Phlipon, chez M. son père, graveur, Quai de l'Horloge du Palais, à Paris.

VERS ADRESSÉS A UNE JEUNE GRECQUE COURROUCÉE DE CE QUE LE PHILOSOPHE THALÈS L'AVOIT COMPARÉE A LA PYTHIE DE DELPHES

Au bon vieux temps,
Delphes n'adora point un tendron de cent ans :
C'est quereller pour rien, pour moins qu'une vétille.

Sans certain jouvenceau qui fut par trop lutin,
Toujours Pythie auroit été gentille,
Et plus d'un Grec en eût remercié le Destin.
Cesse donc, Eucharis, d'être tant irritée,
Phémonoé fut belle et d'œil un peu mutin :
En te voyant, Thalès la crut ressuscitée.

Voici la lettre d'envoi de Roland ; elle est tout entière sur la troisième page de la lettre ; le verso de la feuille, dont le recto est occupé par la pièce de vers, est resté blanc.

« *23/31 juillet.* — Platon parfois s'égaye : il est fou de toi, mon amie, je lui ai tout compté (*sic*) ; et sur la lecture que je lui ai fait de ta lettre, il a composé les petits vers précédents. Ce ne sont point les Grecs qui doivent aller à Babylonne ; mais la captive de Babylonne, comme tu t'exprimes, qui doit voyager en Grèce : et quand je t'ai fait entendre que tu le connaîtrois bientot, c'est que j'ai le projet de te mener voir la vaste mer, avant de venir habiter les bords fangeux de la Somme. Je me hâte de t'écrire pour te prévenir sur la matière de ma dernière lettre. Je serais très aise que tu n'eusse fait encore aucune démarche relative. J'ai trouvé à arranger cette affaire ; et tu recevras en tems projetté la somme nécessaire. Mon ami prétend que tu es précisément ce qui me convient : qu'il me faut trouver de l'amour par dessus tout parce que je suis destiné à être autant heureux que la nature humaine le comporte avec une femme qui m'aime ; ou le plus malheureux des êtres s'il en était autrement. Ecris-moi vîte ; et ne te scandalises pas de la brièveté de mes lettres. Nous avons beaucoup à travailler ; il faut bien se hater ; car je veux me reposer et jouir avec toi. Adieu, ma tendre amie. »

Cette lettre n'est pas signée.

Voici maintenant une lettre adressée par Mme Roland à son mari. Elle porte le timbre de Paris où M. Roland avait envoyé sa femme pour quelques affaires de librairie. Elle est adressée :

A Monsieur,
Monsieur Roland de Laplatière, inspecteur général des manufactures de Picardie, à Amiens.

« Mardy au soir.

« Adieu mon bel étalage d'hier, et tant mieux, puisque tu as reçu des feuilles ; ainsi, plus de recherches dans tes minuttes et d'envoi à me faire. Au reste, le frère a été ce matin chez M. d'Agay où il a parlé au soi-disant secrétaire, que je crois être le valet de chambre qui a répondu, avec tant soit peu d'importance, que les paquets arrivant quelquefois sans autre enveloppe que celle à M. d'Ag. cela les faisoit ouvrir, d'où résultoit que les feuilles, le manuscrit pouvoient être séparées et qu'il en avoit trouvé d'éparses sur un canapé. J'ai été chez Pankouke que je n'ai point trouvé ; j'ai écrit que j'étois venue pour m'entretenir avec lui sur les nouveaux arrangements à prendre pour l'expédition des feuilles à Amiens : à midy j'ai reçu un billet à toi qu'il invitoit à dîner ; j'ai ré-

pondu sur le billet même que ce n'était pas Mr. mais Mme qui avoit désiré conférer avec lui sur les affaires; il est venu à trois heures, ou un peu avant, j'étois à mon petit couvert. Tu le connois, fort honnète, aussi empressé et tout autant brouillon; nous avons disserté sur les longueurs etc. son refrain étoit toujours qu'il n'avoit pas, ne connoissoit pas d'autres voies; qu'on en seroit pour quelques feuilles perdues etc. à quoi tu juges que je ne demeurois pas muette; puis sa chanson éternelle de venir à Paris, dans sa maison, puis qu'il ne pouvoit faire autrement. Mais comme il lui est échappé qu'il n'étoit pas retenu par la dépense, qu'il donneroit, s'il falloit, à quelque valet-de-chambre; je lui ai repliqué qu'il n'y avoit pourtant que la dépense qui put empêcher de se servir de la poste tout uniment; il a décidé que si le port d'une feuille avec sa copie n'excédoit pas 3l il feroit cette dépense; il m'a promis de parler aux imprimeurs pour en faire l'essai pour un envoi. Ensuite mille invitations très pressantes pour tous les jours, et dinés, et soirées etc. à quoi tu juges encore que je ne me suis pas rendue; car il seroit plus que plaisant d'aller manger chez une maitresse de maison qu'on ne connoit pas et sans être invitée en son nom, pour une femme du moins.

« Stoupe est venu me dire qu'il avait reçu ses deux feuilles, je lui ai appris ce que m'avait dit Pankouke auquel j'ai ajouté qu'il étoit bon qu'il parlat pour recevoir de lui-même sa décision. J'ai écrit dans les mêmes termes à Cellot qui vient de m'envoyer une feuille I, qu'il suppose que j'ai moyen de te faire passer, mais que je corrigerai. J'ai aussi écrit à Prault, qui est malade, en lui renvoyant deux feuilles, les deux pareilles que tu avois sans doute, et que j'ai corrigée avec beaucoup d'attention, sans manuscrit, parce que les matières ne me sont point étrangères. J'ai grande envie de corriger toutes celles de Stoupe dont je suis voisine, tant que je serai ici; j'ai eu la démangeaison de les prendre toutes, mais comme j'ai encore des Mémoires à copier, je craindrais de n'y pas suffire. Après bien des allées et venues, formalités etc. le frère a retiré le paquet de la douane sans passer par les griffes de la chambre syndical (*sic*). J'ai donné la note de ce qu'on a pu prendre chez Blin; les autres objets demandés n'y étoit (*sic*) plus quant nous avons fait passer l'exposé de nos demandes; excepté le *Règne animal* qui y étoit encore; mais tu as noté expressément de ne le pas prendre si le dicti-raiso. des animaux étoit celui en question. Ainsi M. d'E... voudra bien renoncer aux recherches sur les finances etc. croirois-tu que voilà dix ou douze fois que le frère va chez Blin pour consommer cette affaire, qui est convenue, arrêtée, du moment, ou un peu avant mon arrivée, et que ce seigr est si occupé que les ouvrages ne sont point encore de côté pour être envoyés au relieur? Aujourd'hui on l'a pressé deux fois, j'aiguillone (*sic*) et j'espère en finir. Certain libraire brillant, de la rue St-Honorée, avec qui le frère tentoit un marché pour les lettres [1], répondoit ce matin, *oui*, *cela est bon*, *mais cela ne se vend*

1. Ces lettres sont peut-être celles que Roland avait adressées à Mlle Phlipon au

pas; je ne saurois m'en charger; à la bonne heure si c'était le voyage de Sherlok. Tu te souviens de ces lettres futiles joliment écrites, et qui n'apprennent rien, mais qui peuvent amuser à la toilette? Je ne m'en étonne point. Il faut pour jouir de ton ouvrage que tu te transportes dans la génération suivante où les savans le rechercheront pour les faits et les choses; quant à présent, l'homage (*sic*) des journaux, l'aveu général de bonté, c'est tout ce que tu dois attendre : il y a tant de livres plus légers et plus amusans pour le grand nombre qui ne se fatigue pas à penser! C'est comme tes intend[s] qui aiment mieux un ignorant d'inspecteur dont les révérences les cajolent [1]. Enfin nous chercherons encore, je n'ai rien sur nos affaires; le bon ange est à Versailles d'où il n'a du revenir que ce soir, j'espère le voir demain.

« J'ai lu le 1[er] vol. de *Lavater,* auteur Suisse qui n'a point le génie et e savoir de Winkelmann, mais qui en a quelquefois la chaleur et la tournure. Son ouvrage sur la *Physiognomonie* est un in-4° deux vol. rempli de gravures singulièrement intéressantes; d'observations fines, de vues neuves, de caractères bien choisis pour servir d'exemple en explication de ses idées, de descriptions frappantes; il attache, il fait penser; il ouvre une nouvelle carrière à l'imagination qu'il échauffe. C'est un homme doux, dont l'âme pure et sensible se livre à l'enthousiasme et anime ses expressions du plus grand amour du bien. On peut lui reprocher de trop divaguer, de ne pas rapprocher et serrer les principes, mais c'est un ouvrage neuf sur une science tout aussi neuve et très piquante. L'ouvrage se vend six louis; il les vaudrait pour les gravures seules, c'est un pendant à Winkelmann; si M. d'Eu en est tenté, je ne crois pas qu'il en regrette l'acquisition. Tu devras y penser un jour.

« On n'a point encore parlé de magnétisme au cours de M. Le Roy; c'est, jusqu'à présent, à mon avis, un barbouillage des anciennes notions répettée (*sic*) avec de nouveaux mots; ce n'est pas simplement l'électricité affluente et effluente de l'abbé Nollet, ni l'électricité en plus et l'électricité en moins du doct[r] Franklin; c'est l'électricité positive ou effluente, et l'électricité négative ou affluente. De ces belles différences, on établit une marche, on observe des effets qu'on explique avec une nouvelle tournure. M. Lanthenas me rendoit l'autre jour l'explication qu'on avoit donné du mouvement de la poudre semée sur un gâteau de résine: et moi qui n'y entend (*sic*) guère, j'ai pourtant trouvé que cela s'expliquoit tout aussi bien par les données de Franklin et ses suppositions. En vérité, je me croirois quasi docteur au milieu de ces raisonneurs que je devrois écrire par un *é*. Adieu, pour ce jour; M. d'At. va toujours mieux. Je vais cepend[t] fermer ma lettre; car je n'aurais guère de loisir

---

cours de ses voyages, et qu'il avait publiées sous le titre de *Lettres de Suisse et d'Italie.*

1. M. Roland n'était pas très aimé de ses supérieurs, qui lui reprochaient ce qu'ils appellent son entêtement, son orgueil, son inflexibilité. J'ai des lettres curieuses sur ce point, relatives à la demande d'anoblissement formée par Roland.

demain matin. Ne m'oublie auprè (*sic*) de M. d'Hévely et de la société Mag[te].

« Le frère [1] t'en dit tant et tant. Eudora [2] est elle toujours sage maintenant? »

Cette lettre n'est pas signée.

L. MARILLIER.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le fascicule 1[er] du *Bulletin de correspondance africaine* de l'année 1884 contient : la *Deuxième partie de la Mission scientifique de Tunisie*, par MM. BASSET et HOUDAS, qui comprend un catalogue raisonné d'une des bibliothèques de la mosquée de l'Olivier (*Djama 'Zitouna*) à Tunis, puis une notice et des extraits du *Meâlim el Imân*, ouvrage consacré à la description des anciennes mosquées, à l'histoire de la fondation de Qaîrouân et à la biographie des personnages célèbres nés dans cette ville ou qui l'ont habitée. — *Nouvelles recherches de M. Choisnet à Rapidi ; Inscriptions découvertes par M. Charrier sur le Guelala*, par M. MASQUERAY. — Compte-rendu d'une note de M. MOMMSEN sur *Le statère d'or de Ptolémée de Mauritanie* publié dans le *Bulletin*, t. I, 201 (La Blanchère). — *Bibliographie africaine; Périodiques*. Ces deux dernières sections du *Bulletin* sont de la plus grande utilité et assureraient, à défaut d'autre chose, le succès de ce recueil : on y trouve des analyses critiques de toutes les publications nouvelles relatives surtout à l'Afrique septentrionale et le dépouillement des articles de journaux ou de revues qui de près ou de loin intéressent les études africaines.

— L'affaire du fameux manuscrit biblique dit manuscrit Shapira, que nos lecteurs n'ont pas oubliée, vient d'avoir un dénouement aussi tragique qu'inattendu. L'on se souvient que M. Shapira avait offert l'an dernier au British Museum une prétendue Bible d'une antiquité fabuleuse, évaluée à un million de livres sterling. Les pourparlers étaient en bonne voie, quand ils furent brusquement interrompus par l'intervention de M. Clermont-Ganneau qui démontra, pièces en main, que ce manuscrit, qu'on avait eu le tort de prendre au sérieux à Londres, était l'œuvre d'un impudent faussaire. Après l'écroulement de ses rêves dorés, M. Shapira avait disparu de Londres et s'était rendu en Hollande, où il séjourna pendant quelques mois. Un télégramme adressé de La Haye au *Standard* annonce que M. Shapira vient de se suicider à Rotterdam. On l'a trouvé mort dans la chambre de l'hôtel qu'il occupait, avec deux balles dans la tête.

1. M. Roland avait plusieurs frères qui furent tous prêtres. L'un d'eux, qu'on appelait le Chanoine, habitait la maison patrimoniale le Clos de la Platière et administrait la propriété. Il mourut dans sa maison de Villefranche. Duquel des frères s'agit-il? je l'ignore.

2. Sa fille.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 avril 1884.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre, en remplacement de M. Thomas Henri Martin. Le scrutin donne les résultats suivants :

	1er tour.	2e tour
MM. le général Faidherbe	11 voix.	20 voix.
de Boislisle........................	9 —	12 —
de Mas-Latrie......................	9 —	6 —
Ménant	5 —	» —
le Dr Briau........................	3 —	» —
de Ponton d'Amécourt............	1 —	» —
	38	38

Le général Faidherbe est élu.

M. Georges Perrot, président de l'Académie, communique une lettre de M. Salomon Reinach, qui rend compte des premiers résultats des fouilles entreprises par lui et M. Babelon sur l'emplacement de Carthage. Le lieu où ces fouilles se font est appelé par les Arabes, encore aujourd'hui, *Carthagenna*. Une tranchée pratiquée dans le sol a mis au jour un puits de l'époque punique, quatre citernes et de nombreux pans de mur. On a découvert un tesson qui porte une inscription néo-punique, tracée à l'encre, malheureusement difficile à lire, un masque de terre cuite, haut de 0m 12, dont le style rappelle de très près celui d'un autre masque de terre cuite, également carthaginois, conservé au musée du Louvre, un bas-relief d'ivoire où est figurée une divinité, peut-être la Junon céleste, enfin une statue colossale de marbre, qui représente un empereur romain; la tête manque : le torse, les bras et les jambes, entièrement nus, sont d'un travail remarquable.

M. Clermont-Ganneau communique une *Note sur un monument phénicien apocryphe du musée du Louvre.* Ce monument est un scarabée de basalte vert, qui a été décrit par Adrien de Longpérier, dans sa *Notice des antiquités assyriennes, etc., du Louvre*, no 592. La face plate est gravée en creux et porte une inscription punique. C'est évidemment un cachet ; mais, par une inadvertance singulière, l'inscription y est gravée à l'endroit, de manière à venir à l'envers sur l'empreinte. Or, le musée britannique possède un scarabée analogue, de jaspe vert, qui porte la même inscription, mais gravée correctement à l'envers, de manière à venir à l'endroit sur l'empreinte. Le texte de l'inscription est plus correct dans l'exemplaire du musée britannique que dans celui de Paris et l'exécution artistique y est meilleure. M. Clermont-Ganneau ne doute pas que le scarabée du Louvre ne soit une contrefaçon maladroite de celui de Londres. Ce dernier faisait partie, au siècle dernier, de la collection du baron de Stosch; la reproduction en a été publiée dans plusieurs ouvrages. Le faussaire a peut-être copié quelqu'une de ces reproductions.

Ouvrages présentés : — par M. Senart : *Das sechste Kapitel der Rupâsiddhi*, herausgegeben von A. Grünwedel; par l'auteur : Deloche (Maximin), *Monnaies mérovingiennes trouvées récemment en Limousin* (extrait du *Bulletin de la Société scientifique et historique de la Corrèze*); — par M. Egger : Dezeimeris (Reinhold), *Corrections et remarques sur le texte de divers auteurs*, 3e série, *Virgile, Ausone* (Bordeaux, 1883, in-8o); — par M. Georges Perrot : Salinas (Antonino), *Dei sigilli di creta rinvenuti a Selinunte e ora conservati nel museo nazionale di Palermo* (Roma, in-4e; extrait des *Notizie degli scavi* d'août 1883).

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séances des 19 et 26 mars.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME.

M. de Laurière communique les photographies des découvertes faites récemment à Pompéi et à Rome et dont il a été question dans les précédentes séances.

M. Schlumberger présente un fragment de poterie rouge, qui lui a été envoyé de Sayda de Syrie, et sur le pourtour duquel sont disposées, en guise d'ornement, des empreintes monétiformes d'un type étrange.

M. Ramé signale une curieuse façade en bois, provenant de l'abbaye de Saint-Amand, transportée de Roue à Paris et exposée actuellement dans la cour d'une maison de l'Ile Saint-Louis.

Le Secrétaire :
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.



Literarisches Centralblatt, n° 14, 29 mars 1884 : DORNER, Gesammelte Schriften aus dem Gebiet der systematischen Theologie, Exegese und Geschichte. — REINKENS, Lessing ueber Toleranz, eine erläuternde Abhandlung in Briefen. — J. MARTINEAU, A study of Spinoza. (Rien de nouveau, mais critique excellente.) — KRAUSE, System der Aesthetik oder der Philosophie des Schönen und der schönen Kunst, p. p. HOHLFELD u. WÜNSCHE. — Rob. SPRINGER, Enkarpa, Culturgeschichte der Menschheit im Lichte der pythagoräischen Lehre. (Absurde; œuvre d'un homme qui a plus lu qu'il ne pouvait digérer.) — SCHUM, Exempla codicum Amplonianorum Erfurtensium saeculi IX-XV. (Recueil où l'on reconnaîtra l'œil exercé et le soin merveilleux d'un des maîtres de la paléographie.) — HAIN, der Doge von Venedig seit dem Sturze der Orseoler im Jahre 1032 bis zur Ermordung Vitale Michiel's II im Jahre 1172, ein Beitrag zur venetianischen Verfassungsgeschichte im XI. u. XII. Jahrhundert. (Titre peu heureux, récit soigné, exact et intéressant.) — H. WEBER, Ueber das Verhältniss Englands zu Rom während der Zeit der Legation des Cardinals Otho in den Jahren 1237-1241. (Travail trop long, mais qui rectifie beaucoup de petites erreurs.) — Simon Grünau's preussische Chronik, hrsg. v. p. WAGNER. Band II. 1-3 Liefer. — Em. JUNG, Deutsche Colonien, eim Beitrag zur besseren Kenntniss des Lebens und Wirkens unserer Landsleute in allen Erdtheilen. — W. ROSS, The early history of land-holding among the Germans. (Fait avec grand soin; l'auteur a consulté toutes les sources, mais il ne connaît que la première édition de Waitz; quelques points contestables.) — Panini's eight books of grammatical sutras, ed. with an english translation a. commentary by GOONETILLEKE. I, 1. — Porphyrii quaestionum homericarum ad Iliadem pertinentium reliquias collegit, disposuit, edidit. SCHRADER, fasc. II. (Travail très méritoire.) — HOLZINGER, Ueber die Parepigraphae zu Aristophanes (Modèle d'une étude sur les scholies : du savoir, du soin, de la sagacité). — WHARTON, Etyma graeca, an etymological lexicon of classical greek. (Recommandable et souvent instructif, mais à condition de remonter aux sources). — Xenophontis Institutio Cyri, recens. et praefatus est Arnold HUG, Ed. major. (Edition qui fait l'impression agréable d'un travail soigné.) — MARX, Hülfsbüchlein für die Aussprache der lateinischen Vocale in positionslangen Silben, mit einem Vorwort von Fr. BUECHELER. (Etude soignée et pénétrante.) — MERBOT, Aesthetische Studien zur angelsächsischen Poesie. (De bonnes remarques.) — James MURRAY, A new english dictionary on the materials collected by the Philological Society. Part I. A-Ant. (On peut approuver le plan de l'ensemble. Non-seulement tous les dictionnaires, publiés jusqu'ici, du nouvel anglais, sont ainsi complétés; mais les dictionnaires de l'ancien anglais, comme ceux de Stratmann et de Mätzner, reçoivent beaucoup d'additions et de rectifications; pourvu que les livraisons de cette grande œuvre ne paraissent pas à des intervalles trop éloignés!) — JESSEN, Die Darstellung des Weltgerichts bis auf Michelangelo, eine kunsthistorische Untersuchung. (Le sujet n'est pas épuisé, mais il est bien traité; l'auteur connaît la littérature théologique et poétique de l'époque; son étude a un caractère scientifique que ne discréditeront pas quelques critiques; elle témoigne de soin, de dons naturels et d'une saine méthode; en outre, elle ne manque pas de résultats positifs.)

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOME I. Un beau volume in-4, avec planches. 15 fr.

E. GUIMET. Rapport au ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts sur sa mission scientifique dans l'Extrême-Orient — *Le Mandara* ou Olympe japonais de Koô-boô-daï-si dans le temple de Toôdji à Kioto. — HIGNARD. Le Mythe de Vénus. — F. CHABAS. De l'usage des bâtons de main chez les anciens égyptiens et chez les Hébreux. — E. NAVILLE. Ostracon égyptien du Musée Guimet. — E. LEFÉBURE. Les races connues des Egyptiens. — GARCIN DE TASSY. Tableau du Kali-Youg ou âge de fer. — P. REGNAUD. La métrique de Bharata, XVII[e] chapitre du Natya Çastra. — Le Pessimisme brahmaniqne. — C. ALWIS. Visites des premiers Bouddhas dans l'île de Lanka (Ceylan), traduit de l'anglais par L. DE MILLOUÉ. — J. DUPUIS. Voyage au Yun-nan et ouverture du fleuve Rouge au commerce. — E.-J. EITEL. Le Feng-Shoui ou principes de science naturelle en Chine, traduit de l'anglais, par L. DE MILLOUÉ. — P.-L.-F. PHILASTRE. Exégèse chinoise. SHIDDA, explication des anciens caractères sanscrits, traduit du japonais par YMAÏZOUMI et YAMATA. — *Conférence entre la section Sïn-Siou et la Mission scientifique française*, traduite du japonais par YMAÏZOUMI, TOMII et YAMATA. — *Réponses sommaires des prêtres de la secte Sïn Siou*, traduites du japonais par TOMII. — *Notes sur les cours de langues orientales à Lyon.*

TOME II. Un beau volume in-4, avec planches. 15 fr.

F. MAX MULLER. Anciens textes sanscrits découverts au Japon, traduit de l'anglais par L. DE MILLOUÉ. — YMAÏZOUMI. O-mi-to-king, ou Soukhavâti-Vyouha-Soutra, traduit du chinois. — PAUL REGNAUD. La Métrique de Bharata, texte sanscrit de deux chapitres du Natya-Çastra, publié pour la première fois et suivi d'une interprétation française. — LÉON FEER. Analyse du Kandjour, et du Tandjour, recueil des livres sacrés du Tibet, par ALEXANDRE CSOMA DE KÖRÖS, traduite de l'anglais et augmentée de diverses additions et remarques.

TOME III. Un beau volume-in4, avec 48 planches 20 fr.

E. de SCHLAGINTWEIT. Le Bouddhisme au Tibet, traduit de l'anglais par L. DE MILLOUÉ.

TOME IV. Un beau volume in-4, avec 12 planches. 15 fr.

E. LEFÉBURE. Le puits de Deïr el Bahari; notice sur les dernières découvertes faites en Egypte. — F. CHABAS. Table à libations du Musée Guimet. — A. COLSON. Notice sur un Hercule Phallophore, dieu de la génération. — PAUL REGNAUD. Essai sur le Pantchatantra. — D[r] J. EDKINS. La religion en Chine, traduit de l'anglais par L. de MILLOUÉ.

TOME V. — LÉON FEER. Le Kandjour, recueil des livres sacrés du Tibet. Fragments traduits. Un beau volume in-4 de 600 pages. 20 fr.

TOME VI. — Ph. Ed. FOUCAUX. Le Lalista Vistara, développement des jeux contenant l'histoire du Bouddha Çakya-Mouni depuis sa naissance jusqu'à sa prédication. Traduit du sanscrit. Un beau volume in-4, avec planches.

CATALOGUE descriptif et raisonné du Musée Guimet, par L. de MILLOUÉ.

TOME I. Galerie du premier étage, comprenant les religions de l'Inde, du Cambodge, de la Chine, du Tibet et du Japon. 1 vol. in-18 de 300 pages. 1 fr.

Le Puy imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 17 Dix-huitième année 21 Avril 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 622, 5 avril 1884 : JOHNSTON, The River Congo, from its mouth to the Bolobo. (Keane). — ORNSBY, Memoirs of James Robert Hope-Scott of Abbotsford. (Charles J. Rebinson).— English literature in the sixteenth century. Ellen CROFTS, English Literature. 1509-1525; G. C. B., Prologue and epilogue in english literature from Shakspere to Dryden. (Herford). — Lieut. Col PLAYFAIR, The scourge of christendom, annals of british relations with Algiers prior to the french conquest. (A. Blaikie : travail fait d'après les documents officiels du Record office, les correspondances des conseils et les papiers d'Etat contenus dans les manuscrits Rawlinson de la Bibliothèque Bodleienne). — James STORMONTH, A dictionary of the english language, pronouncing, etymological, and explanatory. Section I. A-N. (H. Bradley : beaucoup de fautes dans l'étymologie, et, en somme, de graves erreurs; l'ouvrage a néanmoins des mérites.) — Pavia and its buildings : prof. C. MAGENTA, I Visconti e gli Sforza nel castello di Pavia. (Ugo Balzani : œuvre vivante et excellente à beaucoup d'égards, remplie de documents nouveaux.) — Some scotch books : STODDART, The seven sagas of prehistoric man; MACDUFF, The parish of Taxwood and some of its older memories; Robert Burns and the Ayrshire Moderates; The Black Calendar of Scotland. — Obituary : the duke of Albany; Nicholas Trübner; François Mignet; Elias Lönnrot. — Correspondance : a letter from Mrs. Shelley to Fauriel (lettre communiquée par M. James Darmesteter; Mme Shelley prie Fauriel de venir la voir). — A poet's compassion for the devil (E. Radford). — The bird originally denoted by the english word « pelican »; (W. Houghton). — St. Joseph. (F. E. Warren). — The « Parchment Library » Psalms. (Cheyne). — The ethnology of Devon. (Isaac Taylor). — O. RAYET, Monuments de l'art antique. Parts V and VI. (A. S. Murray : suite de cette excellente publication de tant d'intérêt et de valeur.) — Memlinc's altar piece at Luebeck : Th. GAEDERTZ, Hans Memlinc und dessen Altarschrein im Dom zu Lübeck. (Weale.) — The society of british artists. — Egypt Exploration Fund : The excavations at San. (Ed. Naville.)

The Athenaeum, n° 2945, 5 avril 1884 : Moritz BUSCH, Our chancellor, sketches for a historical picture, translated from the german by W. BEATTY-KINGSTON. — Rev. J. Silvester DAVIES, A history of Southampton, partly from the ms. of Dr. Speed in the Southampton archives. — FORSHALL, Westminster School, past and present. — The gentleman's Magazine Library, being a classified collection of the chief contents of the Gentleman's Magazine from 1731 to 1868, manners and customs, edited by G. L. GOMME. — Hall CAINE, Cobwebs of criticism. — Notes from Oxford. — Mahommedanism and slavery. (A. Rumsey.) — The English Dialect Society. — Edgar Poe's « Tamerlane. » — The « dictionary of national biography. » (Listes des articles futurs de la Biographie nationale, de Brerewood à Buchanan). — A proposed oriental university, Museum and Guest-House. — Mr. Nicholas Trübner. — Mental evolution in animals (Herbert Spencer).

Deutsche Literaturzeitung, n° 11, 15 mars 1884 : The first book of the Psalms according to the text of the Cambridge ms. with the longer commentary of QINCHI edited by SCHILLER-SZINESSY. — WIEDEMANN, Geschichte der Reformation und Gegenreformation im Lande unter der Enns. IV. — DELFF, Grundzüge der Entwikelungsgeschichte der Religion. — SCHRAMMEN, Ueber die Bedeutung der Formen des Verbum (M. Schanz : de la sagacité, mais peu d'études grammaticales sérieuses). — St. GUYARD, Notes de lexicographie assyrienne suivie d'une étude sur les inscriptions de Van (Schrader : très remarquable et fort instruc-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 21 avril — 1884

76. — Alphonse Willems. **Notes et corrections sur l'Hippolyte d'Euripide** (extrait des Mémoires publiés par l'Académie de Belgique). Bruxelles, Van Trigt, 1883, in-8 de 74 p.

M. A. Willems, professeur à l'université de Bruxelles, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme P. Willems, de Louvain, le savant auteur du *Sénat romain*, est lui-même un érudit distingué qui a déjà donné la mesure de son goût et de sa curiosité dans ses publications sur les *Elzevier* et les *Maximes* de La Rochefoucauld. Le présent opuscule, où il consigne les résultats de son cours de littérature grecque professé en 1881-2, révèle un bon helléniste, un bon euripidisant; il a étudié les travaux de ses devanciers [1], il en profite, mais avec une critique personnelle qui ne se laisse jamais entraîner aux excès des « correcteurs » à outrance, et un sentiment littéraire délicat qui ne se refuse pas de cueillir quelques fleurs en passant.

M. W. maintient souvent, avec raison, la leçon traditionnelle contre les innovations des derniers éditeurs, de Barthold notamment ; on peut trouver que, dans certains cas, il s'est montré trop conservateur. Il arrive à M. W. de chercher à tirer un sens de passages corrompus en invoquant de prétendues règles de grammaire qui n'ont d'autre origine que ces fautes elles-mêmes ou d'autres du même genre : on sait, en effet, que les grammairiens des siècles passés, et même du commencement de ce siècle, ne se faisaient pas un scrupule de créer de toutes pièces des règles et des exceptions pour rendre compte d'un texte altéré. M. W.

1. Je regrette que M. W. n'ait pas consulté les dissertations de Klinkenberg et de J. d'Arnim sur les *Prologues* d'Euripide. Cette dernière, dont j'ai rendu compte ici même, lui aurait fourni des observations instructives sur les vers 29-33 et une correction plausible au v. 31 (θεᾶς τῆσδε, au lieu de γῆς τῆσδε). Celle que propose M. W. au vers 33 (οὐ νέμιζεν pour ὠνόμαζεν) n'est ni grecque ni poétique; le vers me paraît certainement interpolé.

aurait dû se garder, plus qu'il n'a fait, de ce cercle vicieux. Ainsi, aux vers 507-8,

> Εἴ τοι δοκεῖ σοι, χρῆν μὲν οὔ σ'ἁμαρτάνειν,
> εἰ δ' οὖν, πιθοῦ μοι· δευτέρα γὰρ ἡ χάρις.

ni la suite des idées, ni la correction grammaticale ne permettent de conserver la leçon des manuscrits [1]. La nourrice ne peut pas dire à Phèdre : « Il ne fallait pas pécher, » alors que Phèdre n'a nullement péché encore, surtout dans l'opinion indulgente de la vieille femme. Au second vers, εἰ δ'οὖν pour εἰ δὲ μὴ « sous-entendu δοκεῖ σοι » n'est pas grec et provient du vers précédent par influence. M. W. conserve tout cela; il ne se donne même pas la peine de justifier le premier vers; quant au second, il cite les vers 719 suiv. d'*Antigone*, déjà donnés en exemple par Matthiae et G. Hermann (sur Viger, éd. 1822, p. 833). Mais ces graves autorités ne m'ont nullement convaincu que « si donc » ait jamais pu signifier en grec « sinon », et si le vers 722 d'*Antigone* n'est pas altéré, il faut, je crois, entendre εἰ δ'οὖν tout autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Hémon vient de dire « si j'ai, tout jeune que je suis, quelque raison, il me semble que ce qu'il y a de mieux pour l'homme c'est d'être entièrement rempli de sagesse ». Il continue : « Si donc (j'ai quelque raison), comme cette parfaite sagesse n'échoit pas à tout le monde, c'est déjà une bonne chose d'écouter de bons conseils [2]. » Dans notre passage d'*Hippolyte*, si l'on tient absolument à conserver εἰ δ'οὖν, il faut sous-entendre, non pas δοκεῖ σοι, mais χρὴ σ'ἁμαρτάνειν.

M. W. ne se borne pas à défendre la vulgate contre les soupçons des éditeurs modernes; souvent aussi, il cherche à la corriger lui-même et il a proposé des conjectures nouvelles à une vingtaine de passages [3]. Je ne les discuterai pas en détail; il faudrait, pour cela, un volume aussi gros que celui de M. Willems. Je me contenterai de dire, en général, que, si quelques-unes de ces conjectures sont inadmissibles, beaucoup sont ingénieuses, mais aucune ne me paraît « palmaire ». M. W. a plus de sagacité que d'imagination poétique ou de sentiment, et peut-être, pour corriger ou plutôt pour retrouver un poète comme Euripide, ces dernières qualités sont-elles les plus indispensables. Un seul exemple pour éclaircir ma pensée.

Dans le délicieux morceau où Hippolyte, suivi de ses compagnons de chasse, vient offrir à Diane une couronne dont il a cueilli les fleurs dans

---

1. Nauck écrit χρῆ pour χρῆν; Weil, χρή τέ μ'ἑνός ἁμαρτάνειν et τόδ' οὖν (ce qui, quoiqu'en pense M. W., donne un sens parfaitement clair). On a encore conjecturé, au second vers, εἶεν (Willamovitz), σὺ δ'οὖν (Gloël). Peut-être ἰδού?

2. Pape voit dans εἰ δ'οὖν une aposiopèse; Hémon n'ose pas dire ouvertement que son père n'est pas infaillible. Il faudrait donc faire suivre ces mots d'un tiret.

3. En voici l'indication complète : 33, 76, 78, 149 (χέρσονδ'). 200 (ἐς πήχεις). 324 (σοῦ λελήψομαι). 385 (αἰδοῦς en supprimant les 2 vers précédents). 407 (ὥστ'). 469 (ἀκριβῶσαί νιν — inintelligible). 470 (πεσοῦσα τήνδ' οὐ σῶς). 525 (ὅς ἀπ'). 549 (ἄπ' Εὐρυτίων, δρομάδα Δαναΐδ'). 678 (πόρον... βίον). 715 (ἓν δ'ἐπιστρέφουσ'). 733 (ἴσα καὶ ou τινά με, et εἴτε pour ἐν). 1034-5 (ἔχουσα, σώφρονες... ἑκόντες).

un pré consacré à la déesse, la répétition de l'épithète ἀκήρατος « incorruptus », à la fin des deux vers 73 et 76, a choqué avec raison les éditeurs. M. W. remplace le second ἀκήρατον par ἀνθεσφόρον; mais il néglige d'expliquer comment un mot relativement rare et difficile comme ἀκήρατος a pu se substituer à ἀνθεσφόρος qui est beaucoup plus clair; on sait que c'est toujours le contraire qui a lieu. D'ailleurs l'antithèse avec les vers 75 et 76 me paraît exiger une épithète dans le sens d' « intact, virginal ». M. Weil a conjecturé, avec quelque réserve, ἀλλὰ παρθένον, et cette leçon très euripidéenne me séduit beaucoup; l'âme virginale d'Hippolyte se reconnaît dans la nature ou s'y projette [1]. Toutefois, la correction de M. Weil a besoin d'être complétée, car παρθένος, adjectif, n'accompagne jamais, chez les poètes de la bonne époque, un substantif masculin. Il faut sans doute lire, au vers 77, λείμακα et non λειμῶνα. La forme λεῖμαξ pour λειμών est assez fréquente chez Euripide (Bacch., 867; Phénic., 1571; Iph. à Aul., 1544); elle permet d'éviter la répétition de λειμών (déjà employé vers 74) qui est tout aussi choquante que celle d'ἀκήρατος; ici encore une glose a expulsé le mot véritable. Ce changement a entraîné une autre conséquence : la seconde épithète ἐαρινὴν (écrite, comme il arrive souvent, ἐαρινη) étant devenue inadmissible par la substitution d'un nom masculin au féminin λεῖμαξ, on a lu ἐαρινὴ (scoliaste) ou ἐαρινὸν (manuscrits et vulgate). Il faut rétablir ἐαρινὴν, car cette épithète convient beaucoup mieux à la prairie qu'à l'abeille; c'est ainsi qu'on lit dans les *Suppliantes*, v. 448 : λειμῶνος ἠρινοῦ στάχυν. Ecrivons donc :

ἀλλὰ παρθένον
μέλισσα λείμακ' ἐαρινὴν διέρχεται.

On comprend bien mieux, après cette vive image et l'épithète hardie παρθένος, l'apparition, au vers suivant, de la Pudeur personnifiée, Αἰδὼς, gardienne naturelle de cette prairie « virginale ». C'est une figure poétique dont ne peuvent être choqués que ceux qui ne se sont jamais promenés, un peu après le lever du soleil, dans une prairie baignée de rosée, cachant ses fleurs sous le voile des vapeurs matinales. M. Willems a écrit λιβάς, une source; cela est bien sec.

Théodore Reinach.

---

1. Comparez, vers 1006, παρθένον ψυχὴν ἔχων. Dans ce passage, M. W. maintient, sans doute à tort, la vulgate οὐδὲ ταῦτα γὰρ σκοπεῖν, en rendant οὐδὲ γὰρ par « *ne quidem* ». Il ajoute : « De tous les éditeurs, commentateurs ou interprètes d'Euripide, Racine le fils est le seul qui ait rendu exactement ces mots. » On est presque sûr de se tromper quand on s'exprime d'une façon aussi tranchante et aussi générale; et, en effet, M. W. n'avait qu'à ouvrir l'adaptation du P. Brumoy pour lire cette traduction « exacte » : « Encore mes yeux, aussi chastes que mon cœur, évitent-ils les profanes tableaux. »



77. — **Geschichte der roemischen Kaiserzeit,** par Hermann Schiller, 1er vol., 1re p. (de la mort de César à l'avènement de Vespasien), 1883, Gotha, Perthes, in-8 de IV-496 p.

Voici en quels termes les éditeurs annoncent la publication de cet ouvrage : « Depuis que Lenain de Tillemont a composé, il y a tantôt deux cents ans, son grand ouvrage sur l'histoire des empereurs romains, personne n'a entrepris ou mené à bonne fin une exposition complète de la période impériale, en renvoyant sans cesse aux sources consultées. Le livre de Tillemont conservera toujours sa valeur, comme répertoire : mais ce nouveau travail, qui répond à un désir senti de tous et exprimé par beaucoup, est destiné à présenter, sur les questions de ce domaine, l'état actuel de la science, en utilisant tous les matériaux qui sont aujourd'hui à notre disposition et qui sont, à tous égards, infiniment plus riches que ceux qu'utilisait Tillemont ».

Evidemment, le livre de M. Schiller — le très consciencieux auteur d'une longue histoire de Néron — constitue un notable progrès sur celui de Lenain de Tillemont : si l'on veut se rendre compte des gains faits par la science historique depuis deux siècles, que l'on compare ces deux ouvrages. Les règnes d'Auguste et de Tibère, qui tiennent quelques pages à peine dans Tillemont, sont ici renfermés dans dix feuilles : on commence enfin, grâce à l'épigraphie et à la numismatique, à pouvoir pénétrer dans l'histoire de cette période, dont on ne connaissait alors que les lignes générales.

Ce qui ajoute encore à la richesse, ce qui accroît l'étendue du livre de M. S., c'est qu'il expose longuement les principes du régime impérial, théorie constitutionnelle de la monarchie; c'est, en outre, qu'il consacre près d'un cinquième de son ouvrage aux mouvements littéraires, artistiques et religieux du premier siècle, à la vie municipale et aux détails de l'administration du monde romain : Lenain de Tillemont se borne à exposer les faits historiques; son livre est, avant tout, un admirable répertoire chronologique.

Mais il serait difficile de pousser plus loin la comparaison des deux ouvrages. D'abord Tillemont ne se sert que des sources : il les traduit avec une étonnante fidélité, il les arrange avec autant d'habileté que de prudence; son livre est une véritable marqueterie de textes; s'il lui arrive parfois de prendre lui-même la parole pour développer ses sources, les expliquer ou les critiquer, il a bien soin de placer ce qu'il dit entre crochets, comme s'il craignait sans cesse de duper le lecteur; chez lui, rien de seconde main. C'est absolument le contraire qui arrive chez M. Schiller. Son histoire est surtout le fidèle résumé des principaux livres écrits sur l'empire; les sources ne sont pas transcrites, mais seulement citées, et encore en nombre infiniment plus restreint qu'on ne serait tenté de le croire, en se fondant sur la comparaison établie par l'auteur entre son ouvrage et celui de Lenain de Tillemont. M. S. fait parler les textes aussi peu que possible : le règne d'Auguste est fait d'a-

près M. Mommsen; la situation des provinces est exposée d'après M. Jung; il résume M. Friedlaender dans son chapitre sur les mœurs, sur la société, sur l'instruction; dans son règne de Néron, il se résume lui-même, si bien que ce règne se trouve singulièrement écourté. L'ouvrage de M. S. est aussi personnel que celui de Tillemont l'est peu.

On a souvent reproché à ce dernier de n'être point vivant : M. S. fait vivre et parler les anciens à contre-sens. Par exemple, il compare la situation du philosophe à la cour des empereurs à celle des abbés du XVIII[e] siècle (p. 418); Auguste lui rappelle, pour la simplicité de son installation, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III (p. 145); voici en quels termes (p. 18) il parle de Marc-Antoine : « Tradition romaine, nationalité, honneur étaient des concepts faiblement développés dans cette âme mobile et superficielle, presque aussi peu que l'était l'*impératif catégorique du devoir.* » Kant à propos de Marc-Antoine ! Nous voilà bien loin de la réserve et du bon goût de Lenain de Tillemont !

Si, de la manière dont le livre est composé, on passe aux idées exprimées par l'auteur, on pourra souvent se plaindre de sa partialité et de son esprit exclusif. Nous venons de voir comme il a traité Marc-Antoine; les meurtriers de César sont « des gens insignifiants, qui n'avaient pu jusqu'alors jouer un rôle que comme instruments de l'esprit supérieur du dictateur » (p. 7); « on a peine à trouver une entreprise d'une telle importance dans l'histoire universelle mise en œuvre avec une telle étourderie, avec si peu d'esprit politique » (p. 9). Auguste est pour lui le héros et le dieu qu'Horace et Virgile ont célébré : il oublie, dans le portrait qu'il en trace, qu'Octave a signé les proscriptions et l'arrêt de mort des défenseurs de Pérouse.

Ce qui est plus grave, c'est la manière dont il expose la situation du monde au premier siècle. A lire la fin de son livre, on est convaincu que le monde n'a jamais été plus heureux, plus riche, plus gai, plus vertueux. Dans les villes d'Italie et de la province, dit-il (p. 400), « se conservèrent longtemps les qualités propres de la vraie vie romaine, l'ordre, l'esprit public, l'amour du sacrifice ». Il serait difficile de trouver de l'ordre en Italie au premier siècle : que M. S. songe aux émeutes de Pollentia, de Sienne, aux luttes entre Pompei et Nocera, aux guerres serviles de la Pouille, aux commissaires envoyés si souvent par les princes pour réprimer ou punir les plus étranges violences. Faut-il parler de l'esprit public ? Les villes libres demandent les lois de Rome, les municipes veulent être transformés en colonies; il faut relire le discours prononcé par Hadrien devant le sénat, discours où il déplore si amèrement la décadence de l'esprit municipal. Quant à cet esprit de sacrifice (*Opfersinn, Opferwilligkeit*), dont il est si souvent question dans M. S., il est difficile de comprendre ce qu'il entend par là.

Que signifie, par exemple, ce qu'il dit des cités gauloises (p. 406) : « La situation intérieure de ces villes présentait autant d'ordre et de ré-

gularité, le *sens du sacrifice* y était aussi grand que dans les communes complètement organisées ». Est-ce le dévouement à la cause romaine, ou est-ce le dévouement à la patrie municipale? D'ailleurs M. S. a tort de dire que, dans les Gaules, il n'y avait qu'une organisation municipale incomplète : le régime des cités gauloises différait entièrement de celui des villes italiennes, mais il était complet et achevé dans son genre; il y a entre les deux des différences de nature, et non pas de degré.

A l'est de l'empire, dit M. S. (p. 409), « on retrouve encore esprit municipal et sens de sacrifice, mais on ne reçoit point là l'impression d'une vie fraîche, comme dans les villes de l'occident ». Sans doute dans Athènes et dans Antioche, où la vie politique avait commencé bien avant la conquête romaine, il ne pouvait y avoir cette « verdeur », cette « fraîcheur » des villes nouvellement nées de l'Afrique et de l'Espagne : mais que de luttes encore, que d'agitations sans cesse renaissantes dans ces cités comme Byzance, Rhodes, Cyzique, Alexandrie, qui donnaient tant de mal aux gouverneurs et aux princes!

M. S., comme M. Jung qu'il analyse, voit trop Rome et les Romains dans ces provinces dont il veut retracer l'existence : Marseille est pour lui, au premier siècle (p. 411), « un foyer de civilisation romaine..... que les jeunes gens même de Rome regardent comme une école supérieure ». Or Marseille, dit M. Hirschfeld[1], qui en connaît l'histoire mieux que personne au monde, « Marseille est demeurée, longtemps après sa chute, le séjour des lettres et des sciences helléniques, la ville où la jeunesse gauloise, où les fils des Romains de condition venaient achever leurs études; les pères élevés dans la rigueur et la simplicité de la vie provinciale préféraient Marseille aux voluptueuses villes grecques de l'orient ».

Lorsqu'on s'occupe de l'empire, il faut avoir toujours soin de distinguer aussi bien les périodes que les époques. M. S., qui ne s'occupe dans ce livre que du premier siècle, dit de Bordeaux : « Bordeaux (p. 412) avait adopté avec le culte public l'usage de l'amphithéâtre et les autres habitudes des vainqueurs ». Or, Bordeaux est demeuré plus celtique qu'il n'est devenu romain, pendant le premier siècle, et l'amphithéâtre auquel M. S. fait allusion s'est élevé, suivant la tradition, sous le règne de l'empereur Gallien.

On ne retrouvera donc, dans ce livre, ni l'histoire complète des empereurs, ni le tableau fidèle de l'empire. Il n'y a là ni cette richesse de faits, que renferment les volumes de Tillemont, ni l'étonnante richesse d'idées de l'histoire de Ranke. Comme caractère, l'histoire de M. S. tient le milieu entre l'un et l'autre travail; comme valeur, elle est bien au-dessous de tous deux.

C'est faire trop de reproches, toutefois, à un livre dont il faut penser infiniment plus de bien que de mal. En Allemagne, il est appelé à rendre de nombreux services. Chez nous, l'*Histoire des Romains* de M. Duruy, qui a le même caractère que celle de M. Schiller, mais qui est

1. *Gallische Studien*, p. 18 (*Akad. d. Wiss.* de Vienne, t. CIII, p. 18).

mieux faite, mieux écrite, mieux pensée, rend ce volume à peu près inutile comme manuel ou comme livre de lecture. Cependant il peut y avoir un grand profit à s'en servir comme d'un instrument de travail; il sera surtout utile à ceux qui voudront s'occuper de la même période de l'histoire romaine; car il est bien au courant, il renferme l'essentiel sur toutes les questions, il donne une très riche bibliographie. C'est un résumé sans doute, mais qui témoigne d'une rare érudition.

Camille JULLIAN.

---

78. — P. PÉLICIER. **Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu, 1483-1491.** Paris, Picard, 1882, in-8, 315 pp.

L'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre a obtenu une médaille au concours des Antiquités nationales, et il est vraiment digne de cette distinction. L'auteur a placé en tête de son livre une longue introduction sur les sources comme on voudrait en trouver au seuil de tous les travaux analogues; il y a là, notamment, quelques pages très judicieuses et très attachantes sur Commines, Robert Gaguin, Guillaume de Jaligny, Claude Seyssel et Jean de Saint-Gelais. Des pièces justificatives nombreuses terminent le volume; l'on y trouve, entre autres documents, des procès-verbaux inédits des séances du conseil de Charles VIII pour l'année 1484, qui, par leur intérêt même, avaient déjà attiré l'attention d'un autre érudit, M. N. Valois, lequel les a publiés dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes* au moment où allait paraître le livre de M. Pélicier. Quant au sujet proprement dit, le gouvernement d'Anne de Beaujeu, l'auteur l'a traité avec beaucoup de finesse, et il en a tiré tout ce qu'il était possible d'en tirer. A vrai dire, ce sujet était difficile, et si l'on peut faire un reproche à l'auteur, c'est de n'avoir pas donné un titre différent à son ouvrage, ou plutôt de ne l'avoir pas conçu autrement. Il s'est proposé, non pas de raconter l'histoire de la minorité de Charles VII, mais de démêler dans les évènements de cette période assez courte, mais très obscure, la part qui doit revenir à Anne de Beaujeu. On ne peut dire qu'il y ait réussi complètement. Le rôle d'Anne de Beaujeu a été évidemment considérable, nous sommes portés à l'admettre *a priori*, mais ce rôle est presque tout entier dans la coulisse, et il est bien difficile d'en préciser tous les détails sans s'aventurer plus loin qu'il ne faudrait dans la voie des inductions. Peut-être eût-il mieux valu prendre pour titre *Essai sur la minorité de Charles VIII;* le livre n'eût pas été sensiblement différent de ce qu'il est; il n'y aurait eu que quelques conjectures en moins. Ou bien, si l'auteur tenait à son personnage, il fallait nous en donner une monographie complète. Certes, Anne de Beaujeu en valait la peine; la dernière partie de sa vie, consacrée à l'administration de ses nombreuses possessions féodales du centre de la France, aurait fourni beaucoup de faits intéressants. La conduite

d'Anne de Beaujeu comme duchesse de Bourbon aurait probablement éclairé plus d'une fois sa conduite comme régente de France : c'est là un côté de sa physionomie qui n'a pas échappé complètement à M. Pélicier, mais on peut regretter qu'il ne l'ait pas assez étudié dans le détail [1].

Ant. Thomas.

---

79. — **Documents historiques bas-latins,** provençaux et français concernant principalement la Marche et le Limousin, publiés par Alfred Leroux, Emile Molinier et Antoine Thomas, anciens élèves de l'Ecole des Chartes. Tome I. Limoges, 1883, in-8, 356 pp.

Le Limousin a été fort déshérité, jusqu'à ces dernières années, de publications historiques vraiment dignes de l'érudition moderne : la patrie de Baluze ne semblait pas pressée de recueillir l'héritage d'un des plus grands érudits que la France ait jamais eus. Tout paraît devoir changer maintenant. M. Robert de Lasteyrie a donné le signal en 1874 par sa belle *Etude chronologique sur les comtes et les vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000,* et, depuis lors, il ne se passe pas d'année qu'on n'ait à enregistrer quelque bonne monographie. La publication entreprise par MM. Leroux, Molinier et Thomas exercera sans doute une heureuse influence sur le développement de l'érudition limousine. Le premier volume nous fait souhaiter vivement que les auteurs ne se bornent pas à nous en donner un second, mais beaucoup d'autres. Lorsque ces *documents historiques* seront suffisamment nombreux, on trouvera là presque tous les éléments nécessaires pour écrire enfin sur le Limousin une œuvre historique comparable à celles que les Bénédictins ont consacrées au Languedoc ou à la Bourgogne.

Voici le sommaire du premier volume des *documents historiques :*

1° *Obituaire de Saint-Martial*, de l'an 1300 environ, conservé aux archives départementales de la Haute-Vienne, publié et annoté par MM. Leroux et Thomas. On remarquera une importante correction faite au glossaire de Du Cange au sujet du mot *tagia* (p. 3, note 3). Cet obituaire fournira une base excellente pour la future publication d'un *Dictionnaire topographique de la Haute-Vienne,* voire même de la Creuse et de la Corrèze;

2° *Additions à l'obituaire de Saint-Martial*. Sous ce titre, M. Molinier donne des extraits de deux manuscrits de la Bibliothèque nationale plus anciens que celui de Limoges. Nous y relevons notamment des dé-

---

1. C'est par distraction sans doute que M. P. dit, page 35, que la branche aînée de la maison de Bourbon a possédé la Marche sous le règne de Louis XI; il sait, comme tout le monde, qu'avant de passer aux mains de Pierre de Beaujeu (1477) la Marche appartenait à Jacques d'Armagnac. — Page 37, note 1, au lieu de ce nom impossible : *Jean Deynner,* il faut lire *Jean Deymier*.



tails curieux sur les relations de l'abbaye de Saint-Martial aux xe et xie siècles avec les royaumes de Léon et des Deux-Siciles;

3° *Extraits des archives du Prieuré d'Altavaux* (xi-xive siècles), publiés par M. Leroux. Ce prieuré n'est plus aujourd'hui qu'un hameau de la commune de Dournazac, dont l'orthographe officielle, *Tavaud*, semble avoir pris à tâche de dissimuler l'étymologie, *Altas valles*;

4° *Supplément au recueil des inscriptions du Limousin* (1221-1721), par M. Molinier. Parmi ces inscriptions nous relevons l'épitaphe du chroniqueur Bernard Itier, celle du chanoine Audouin Marchés, de la même famille que le fameux chef de bandes Aimeri Marchés, que Froissart appelle à tort Aimerigot Marcel [1], une longue pièce en vers latins due au poète limousin bien connu Jean de Beaubreuil (1596), etc., etc.;

5° *Recueil de chartes*, de la fin du ixe siècle à la fin du xve, p. p. MM. Leroux et Thomas. Ces chartes sont au nombre de 106, et offrent toutes de l'intérêt. Bornons-nous à signaler : une donation faite en 1101 à Saint-Martial, par Aimeric, vicomte de Narbonne, et une note très érudite de M. Louis Guibert qui la commente (p. 124); des chartes provençales inédites qui ont déjà fourni à la philologie romane un important contingent (cf. *Romania*, 1883, p. 585 et s.); le vidimus daté de 1275 de deux diplômes de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve; une longue et très intéressante charte d'affranchissemeut de la commune d'Eymoutiers (1428), etc.;

6° *Recueil de bulles*, par M. Leroux, d'après les originaux des archives de Limoges. Ces bulles sont d'Adrien IV, Alexandre III, Lucien III. Honorius III et Urbain V;

7° *Recueil de statuts ecclésiastiques* (1445-1611), p. p. M. Leroux.

Le volume contient une table des matières; une table alphabétique sera donnée avec le tome second.

Θ.

---

80. — **Théophraste Renaudot et ses « Innocentes inventions »**, par Eugène Hatin, Paris et Poitiers, H. Oudin, 1883. In-12 de xvi-252 p.

Théophraste Renaudot d'après des documents inédits, par G. Gilles de La Tourette. Paris, Plon, 1884. In-8 de iv-312 p.

Les deux ouvrages dont je viens de transcrire le titre sont l'un et l'autre une histoire apologétique de la vie et des œuvres de Théophraste Renaudot. Le médecin-journaliste avait été très méconnu, très calomnié : il avait droit à la tardive réparation qui, par une coïncidence sin-

1. Ce nom de famille n'est autre que la forme limousine du mot *marquis*. Il subsiste actuellement dans le nom de la petite ville de Châtelus-le-*Marcheix*, canton de Bénevent, Creuse, qui a appartenu longtemps à une branche de cette famille.

gulière, lui est faite coup sur coup [1]. Mais les deux écrivains, le second surtout, ont agi en avocats bien plus qu'en biographes ; ils ont plaidé avec exagération, quant au fond comme quant à la forme, la cause de leur client. C'était assez de montrer quelque sympathie, quelque estime à l'inventeur tant bafoué de son vivant, tant oublié après sa mort : il ne fallait pas couvrir de fleurs de rhétorique l'innocente victime et entreprendre, en quelque sorte, sa canonisation. Oh! la mesure, le *ne quid nimis,* combien les hyperboles de M. Haton et de M. Gilles de la Tourette nous font apprécier cette qualité des sages !

Dès les premières phrases des deux *Avant-propos*, l'enthousiasme déborde : c'est comme un double fleuve qui brusquement inonde tout. Ecoutons M. H. (p. VII) : « Théophraste Renaudot est incontestablement une des plus remarquables figures du XVII[e] siècle. Honoré de la faveur de deux grands ministres [2]; conseiller, médecin ordinaire et historiographe du roi ; commissaire général des pauvres du royaume ; maître et intendant général des bureaux d'adresse, il remplit Paris, pendant un quart de siècle, du bruit de ses œuvres et de ses luttes; pendant un quart de siècle, sa maison fut un centre où affluait journellement une foule telle qu'en attire bien rarement la demeure d'un particulier. Qui s'en doute aujourd'hui ? Ce rare esprit n'est guère connu que pour avoir donné à la France son premier journal, et encore, sous ce rapport-là même, l'est-il fort mal. Mais ce n'est pas là, tant s'en faut, le seul titre qui recommande sa mémoire ». M. H. ajoute (p. VII) qu'*économiste éminent*, *il pressentit*, *le premier en France*, *la puissance de la publicité*, que *philanthrope ardent, il dota la capitale d'un ensemble à peine croyable d'institutions qui rendirent alors d'immenses services ;* il s'incline devant *cette œuvre vraiment merveilleuse,* et il se demande (p. IX) *si l'on trouverait dans notre histoire beaucoup d'hommes à qui l'on doive autant d'inventions, et de si diverses, et si de éminemment utiles* [3].

---

1. MM. H. et G. de la T. ont emprunté chacun l'épigraphe de leur monographie aux écrits de leur héros. Voici la citation du premier : « Me recongnoissant né au bien public, j'y ai sacrifié le plus beau de mon aage, sans autre récompense que celle dont la vertu se paye par ses mains. » Le frontispice du volume de M. G. de la T. est orné de ces aphorismes : « Il faut que dans un Estat les riches aident aux pauvres, son harmonie cessant lorsqu'il y a partie d'enflée outre mesure, les autres demeurant atrophiées. — Le Journal tient cela de la nature des torrents, qu'il se grossit par la résistance. »

2. M. G. de la T., qui va toujours beaucoup plus loin que M. H., ne se contente pas de la *faveur* du cardinal de Richelieu pour Renaudot ; il lui attribue son *amitié,* disant (p. II) : « Richelieu, son protecteur et son ami ».

3. M. H. se sert (p. XI) d'une métaphore bien cruelle pour caractériser l'intolérance de la Faculté de médecine de Paris au sujet des innovations de Renaudot : « De là cette haine enragée qui infecta sa vie et ses œuvres de tant de bave, que la trace ne s'en est jamais complètement effacée ». J'aime mieux cette moins véhémente tirade contre deux écrivains qui ont oublié Renaudot : « Il semblerait, d'ailleurs, que ce brave Théophraste soit victime de cette fatalité qui pèse sur certains noms, et les empêche d'émerger. Je ne m'arrêterai pas ici aux ignorances et aux injustices des biographes, non plus qu'aux facéties des chroniqueurs. Mais croirait-on, par exem-

Donnons maintenant la parole à M. G. de la T. (p. I-II) : « Comment se fait-il qu'on ignore presque encore aujourd'hui le nom de Théophraste Renaudot qui a fondé en France, sinon en Europe, le *Journalisme* par sa *Gazette*, la *publicité commerciale* par ses *Bureaux d'adresse*, et, disciple de Bacon et de Pierre Ramus, a bravé la scolastique en voulant l'*enseignement libre et expérimental?* Est-ce donc parce qu'il fut guidé dans toute son œuvre par son ardent amour de l'humanité, qui lui faisait écrire son *Traité des pauvres* et fonder les *Consultations charitables* qui ont sauvé la vie à tant de misérables ? Vincent de Paul a été canonisé, il est resté le prototype de la bienfaisance faite homme; qui sait aujourd'hui que Renaudot est mort abreuvé de dégoûts, malheureux... ? Il eût dû naître cent ans plus tard... il eût été l'un des maitres et non, comme à son époque, l'un des égarés du mouvement scientifique ». M. G. de la T., après avoir d'une façon fort inattendue évoqué le souvenir de Louis XIV et de Chamillard, de Giordano Bruno et du Saint-Office, après avoir dit bien singulièrement que la renommée de Renaudot « se noya dans une transition », s'exprime ainsi (p. III et IV) : « Nous avons entrepris de faire sortir de l'ombre où jusqu'à présent elle a peut-être été trop volontairement reléguée, cette *grande figure* du malheureux philanthrope... Nous demandons justice pour un homme dont toute la vie a été consacrée au soulagement des malheureux et qui n'a recueilli comme récompense que la plus grande ingratitude : le lecteur jugera si nous avons fait un bon livre : nous croyons toujours avoir fait une bonne œuvre ».

Le livre de M. H. se divise en six chapitres dans lesquels sont successivement étudiés *Les commencements* de Th. Renaudot, *le philanthrope*, le *publiciste, le médecin, l'homme* et, sous le titre de *bibliographie*, l'écrivain, l'auteur des factums lancés contre les docteurs de Paris. M. H., qui s'était déjà beaucoup occupé de Renaudot dans son *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (1859-1861, 8 vol. in-8°), et dans sa *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française* (1866, grand in-8°), dit, son *admiromanie* à part, d'assez bonnes choses sur le père de la *Gazette*. Après avoir cité quelques passages bizarres de l'*Avant-propos*, je tiens, pour être juste, à citer deux passa-

ple, que le nom de Renaudot, ce nom si populaire alors, le nom de l'homme qui joua pendant trente ans un rôle si considérable dans l'ordre social, et même par sa Gazette, sous la puissante inspiration et avec la collaboration active de Louis XIII, de Richelieu et de Mazarin, dans l'ordre politique, que ce nom ne se rencontre même pas dans les trois volumes de l'histoire de ce règne par Bazin ? Et l'historien des Monts-de-piété, Blaize, ne se montre pas moins étrangement oublieux : il constate l'inanité des efforts tentés jusque-là par le gouvernement pour implanter en France cette utile institution ; il énumère soigneusement les édits portés à cet effet; mais de la réussite de Renaudot, là où l'administration avait échoué, il ne dit mot ! » Je note que si Bazin n'a pas nommé le fondateur de la *Gazette*, il a mentionné la fondation et même analysé les premiers nos (*Histoire de France sous Louis XIII*, seconde édition, tome II, 1846, pp. 231-232).

ges intéressants du livre et qui l'un et l'autre contiennent des rectifications dont il faudra désormais tenir compte :

« Théophraste Renaudot, » lit-on (pp. 3-4), est né à Loudun — *le domicile des démons* — en 1586, et non en 1584, comme le portent toutes les biographies [1]. Cette dernière date a pour elle, il est vrai, l'autorité de la *Gazette*, qui donne à son fondateur 69 ans au moment de sa mort [2], arrivée en 1653 ; mais elle est contredite par Renaudot lui-même, qui nous dira tout à l'heure qu'il avait dix-neuf ans en 1606, quand il fut reçu docteur, et aussi par la légende du portrait placé en tête du premier volume de la *Gazette*, et dont nous donnons une réduction [3], portrait évidemment gravé sous ses yeux; cette légende est ainsi conçue : *Theophrastus Renaudot, Juliodunensis, medicus et historiographus regius, ætatis anno 58, salutis 1644* [4]. De sa famille, de ses commencements, je n'ai rien pu savoir, mais on ne peut douter qu'il ne fut de bonne bourgeoisie [5] : sa profession, les longs voyages qui suivirent ses études, en témoigneraient suffisamment. Nous le verrons, d'ailleurs, répondant à ses adversaires, qui ne cessaient de lui reprocher d'avoir été *élevé de la fange et de la poussière* par Richelieu, amené à établir le bilan de sa fortune patrimoniale. Elle s'élevait à environ 40,000 livres, ce dont le greffe de la cour pouvait faire foi, par l'arrêt qu'il avait obtenu en 1618 contre ses curateurs. C'était, pour l'époque, une assez jolie fortune... »

Voici de piquantes autant que justes observations sur une erreur que l'on retrouve un peu partout (p. 78) : « Saint-Foix qui n'était probablement lui-même qu'un écho, et un écho assez peu fidèle, car il se

---

1. Y compris celle de M. Lud. Lalanne (édition de 1877).

2. C'est une erreur que M. H. corrige lui-même (p. 228), en reproduisant l'éloge funèbre du journaliste inséré dans la *Gazette* du 1er novembre 1653 : « Le 25 du mois dernier mourut au quinzième mois de sa maladie, en sa 72e année, Th. Renaudot, etc. ». M. H. a confondu avec la date indiquée par la *Gazette* la date donnée par Eusèbe Renaudot dans son journal manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale : « Le 25 octobre 1653 mourut, en sa 69e année, ou environ, notre très cher père, Théophraste Renaudot... »

3. Cette réduction justifie toutes les épigrammes lancées par le terrible Guy Patin et par les autres adversaires de Renaudot contre son visage en général, contre son nez en particulier. Voir quelques-unes de ces épigrammes dans le volume de M. H. (pp. 167, 168, 205, 206).

4. M. G. de la T. adopte (p. 5), — et pour les mêmes motifs — la date de M. H. « Un des plus grands hommes du XVIIe siècle », dit-il, « naquit à Loudun en 1586, probablement dans la maison qu'il habita plus tard et qui se voit encore à l'angle formé par la rue Centrale et la rue du Jeu-de-Paume ». M. G. de la T. ajoute en note que toutes les recherches par lui faites à Loudun, Poitiers, Tours, Angers, pour retrouver une date officielle, sont demeurées infructueuses ».

5. D'après M. G. de la T. (p. 6), « ses parents étaient alliés aux meilleures familles du pays ». On lit encore (*Ibid.*, note 1) : « Il était sieur de Boissemé... Ses armes étaient d'*azur à un lion d'or au chef de gueule, chargé de trois coqs d'argent*, avec casque de chevalier et comme exergue : *vigilantia superat robur* ». Ces trois coqs, pour un homme aussi ami du bruit que Renaudot, étaient des *armes parlantes*.

trompe jusque sur l'âge de la *Gazette* [1], a mis en circulation, sur son origine, une fable qui va se répétant, depuis un siècle, avec des variantes plus ou moins spirituelles, d'anas [2] en encyclopédies, et que de temps à autre encore quelque chroniqueur inventif donne comme trouvaille et le dernier mot de la science à ce sujet. D'après cette fable, la *Gazette* n'aurait été, dans l'origine, qu'un recueil de balivernes que Renaudot distribuait à ses malades pour les amuser. C'est vraiment chose admirable que ce sans-façon, je dirais presque cette audace avec laquelle on défigure une œuvre dont les exemplaires ne sont pourtant pas si rares qu'on ne puisse aisément s'y reporter ». M. H. cite ensuite (p. 79) quelques lignes d' « un portraitiste très connu », et il ajoute : « J'ai quelque honte à reproduire de pareilles inventions, et je ne m'y serais pas arrêté si je ne les voyais reproduites dans des thèses solennelles, dans des livres dont l'autorité pourrait leur donner un nouveau crédit [3] ».

Toute la partie du livre relative à Renaudot considéré comme médecin-polémiste est aussi bien faite que la partie relative à Renaudot envisagé comme journaliste. M. H. a eu, du reste, d'excellents guides, tels que M. Maurice Reynaud, docteur en médecine et docteur ès-lettres, l'auteur d'un livre aussi instructif que charmant, *les Médecins au temps de Molière* [4], le docteur A. Corlieu, qui a fait tant de recherches sur l'his-

---

1. « Il la fait naître en 1632; mais il a été en cela bien distancé par un écrivain moderne, qui s'est donné pour mission de redresser ses prédécesseurs. Jal, dans son *Dictionnaire critique*, recule la naissance de la *Gazette* jusqu'en 1634 ». De cette note (p. 78), rapprochons divers reproches adressés au *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (pp. 211-216), et notamment ce reproche (p. 213) : « Ce qui est demeuré jusqu'ici à peu près complètement ignoré, c'est qu'ils [les deux fils de Renaudot, Eusèbe et Isaac] avaient un frère aîné... Que l'existence de ce troisième fils de Renaudot ait échappé à Jal, il n'y a là rien d'étonnant; mais ce qui l'est davantage, c'est qu'il ait tourné longtemps autour de lui sans le reconnaître, c'est qu'il l'ait pris pour son père, c'est qu'il ait attribué à Théophraste Ier les faits et gestes de Théophraste II, et cela avec une assurance, avec un luxe de détails faits pour surprendre et pour tromper les plus incrédules ».

2. Je corrige ainsi une faute d'impression qui avait changé le mot *anas* en *amas*.

3. M. H. vise ici le livre de M. J. Caillet sur l'*Administration en France sous le ministère du cardinal de Richelieu*. Après avoir mis sous les yeux du lecteur un passage de ce livre (pp. 79-80), il dit avec une vivacité voisine de l'indignation : « C'est-là un joli trompe-l'œil, qui pouvait produire quelque effet dans une thèse pour le doctorat-ès-lettres, mais qui ne saurait supporter le moindre examen ». Je suppose que le *portraitiste* n'est autre que M. de Lescure, auteur d'une *étude sur Renaudot* qui a paru dans la *Gazette de France* (17 décembre 1855, 5 février et 15 mars 1856).

4. M. H. l'appelle (p. 229, note 1) « un rare esprit, trop tôt enlevé à la science et aux lettres ». M. G. de la T., de son côté, rend toute justice (p. 110, note 1) à « l'excellent livre de M. M. Raynaud, où tous ces détails sont traités de la façon la plus complète, et de main de maître ». Autant M. Raynaud mérite d'être loué pour tout ce qu'il a écrit sur Renaudot et les autres docteurs du XVIIe siècle, autant on doit reprocher au docteur Félix Roubaud d'avoir trompé le public en imprimant sous ce titre : *Etudes historiques sur le XVIIe siècle. — Théophraste Renaudot, créateur du journalisme en France* (Paris, Dentu, 1856, petit in-8°), une sorte de roman dépourvu de toute valeur. Sur la foi du nom de l'auteur et du titre de l'ouvrage, j'ai cru jadis



toire de la faculté de médecine de Paris [1], enfin et surtout le docteur Achille Chéreau, « le très obligeant bibliothécaire » de cette même faculté, « un de ceux », déclare-t-il (p. 220), « à qui je dois le plus de ces particularités intimes de la vie de Renaudot, auquel il a consacré une brochure très substantielle [2]. » Donnons encore des éloges particuliers à la notice sur les œuvres de Renaudot (pp. 225-246), où l'on remarque des détails sur l'édition *princeps*, si rare et si peu connue, de l'*Oraison funèbre pour Monsieur de Sainte-Marthe* [3] (décédé à Loudun, le 29 mars 1623).

Le titre de l'ouvrage de M. G. de la T. m'a fait éprouver une déception. Ce titre promet trop : à *Théophraste Renaudot d'après des documents inédits*, il faudrait substituer : *Théophraste Renaudot d'après beaucoup de documents imprimés et quelques documents inédits*. Je m'attendais tout d'abord à trouver, dans cet ouvrage d'un chercheur de Loudun, les pièces sur la première période de la vie de

---

acheter un travail sérieux. Le volume venant d'une galerie du Palais Royal, j'ai pu lui appliquer le vers de Martial :... *Vanos circum palatia fumos.*

1. C'est au docteur Corlieu qu'est due la découverte de Théophraste II. Voir son article intitulé : *Les descendants de Théophraste Renaudot* dans le *Courrier médical* du 30 août 1873. M. G. de la T. n'a pas connu cette découverte et mentionne seulement Isaac et Eusèbe Renaudot.

2. M. le docteur Chéreau a été assez généreux pour abandonner à M. H. des pièces inédites qu'il avait eu le mérite de recueillir (pp. 184, 220). Il a dû également se montrer fort libéral à l'égard de M. G. de la T., quoique ce dernier ne le dise pas expressément.

3. Saumur, 1623, B. Mignon, in-4°. M. G. de la T. n'a connu que l'édition de Paris, 1629, qui se trouve dans le *Tumulus Sammarthani*. M. H. cite (pp. 237-239) plusieurs des petites pièces de vers français et latins, à la louange de Sainte-Marthe et de Renaudot, qui précèdent et suivent le discours, « fioritures », comme il les appelle, que l'on ne trouve pas dans l'édition de 1629. Puisque nous en sommes à la poésie, ou du moins à ce qui passait pour de la poésie, disons que M. H. signale (pp. 207-209) des *Stances pour la Santé du Roy*, composées par Renaudot en 1627 et des vers improvisés par le même à Saint-Germain, en 1649. M. G. de la T. n'a pas connu le poète dans Renaudot. En revanche, il a trouvé à la Mazarine (p. 48) un exemplaire de l'*Inventaire des adresses du Bureau de rencontre*, etc., qui avait échappé à M. H., lequel croyait unique l'exemplaire de la bibliothèque de Rouen. M. G. de la T. s'applaudit d'autant plus de sa trouvaille, que ce second exemplaire possède une table qui ne paraît pas exister dans le premier. Ce qui est plus important, c'est la mention (p. 144) du petit livre de Th. Renaudot intitulé : *La présence des absens, ou facile moyen de rendre présent au médecin l'estat d'un malade absent; dressé par les docteurs en médecine consultant charitablement à Paris pour les pauvres malades.* A Paris, au Bureau d'adresse, rue de la Calandre, au Grand Coq, 1642, in-8° de 60 p. M. G. de la T. dit à ce sujet : « Ce fut une véritable révélation pour nous lorsque nous prîmes connaissance de ce petit livre, dont il n'existe à notre connaissance qu'un unique exemplaire que personne n'a encore songé à analyser. C'est pour l'époque un traité presque complet de diagnostic... » M. G. de la T. cite (p. 144-149) plusieurs pages de cet opuscule qui, selon lui, classe Renaudot parmi les cliniciens du premier ordre et dont, répète-t-il, personne n'avait jusqu'à présent signalé l'existence. Il ajoute : la bibliothèque de la faculté de médecine possède seule un exemplaire de ce livre que nous n'avons trouvé nulle part ailleurs. »

son compatriote, vainement demandées par M. H. au médecin loudunois qui avait formé une collection spéciale de ces pièces, vainement demandées encore par lui au médecin de la même ville, lequel, en héritant de cette collection, paraît avoir hérité par surcroît de l'urbanité de son confrère, selon l'expression ironique et vengeresse (p. XIV) de l'historien du Journal en France [1]. Mais M. G. de la T. ne dit absolument rien de ces mystérieuses pièces : on serait tenté de croire qu'il en ignore l'existence. Tout ce qu'il nous donne d'inédit touchant la jeunesse de Renaudot, c'est un document de quatre lignes en latin, conservé dans la bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier et communiqué par le conservateur de cette magnifique collection, M. le docteur Gordon : Renaudot y déclare (p. 10), qu'il fut reçu bachelier le 16 janvier et docteur le 12 juillet 1606. Les autres documents se réduisent à des extraits et analyses des *Commentaires manuscrits de la faculté de médecine de Paris*, registres sur lesquels chaque doyen inscrivait en latin et de sa main les actes de son décanat (pp. 132, 159, 161, 163, etc.) [2]. La seule pièce vraiment remarquable de tout le volume est la lettre par laquelle le cardinal de Richelieu, intervenant directement en faveur de Renaudot, enjoint, d'Agde le 13 mars 1642, à Guillaume du Val, doyen de la Faculté de médecine de Paris, de tenir la main à ce que les droits de son protégé soient sauvegardés [3].

J'aurais, à propos de Richelieu, beaucoup d'objections à présenter à M. Gilles de la Tourette. Il a tort, si je ne me trompe, de prétendre (p. 4) que la rancune du cardinal *exploita* les possédées de Loudun. Il n'a pas moins tort d'assurer (p. 16) que « Leclerc du Tremblay » était « le maître de Richelieu bien plus que son subordonné. » Il a tort aussi (même page) de ne pas indiquer l'autorité d'après laquelle il avance que

1. Je n'ai pas le courage de blâmer M. H. d'avoir, dans sa rancune, appelé (p. XIV) les deux médecins des *harpagons de lettres*. — En dehors de ce qui regarde spécialement Renaudot, je rencontre une forte erreur dans cette phrase qui s'applique à l'année 1633 (p. 132) : « Le goût des petites réunions littéraires était alors fort répandu. On se réunissait chez M[lle] de Gournay, *chez Balzac*, plus tard chez Ménage. » Rayons de cette liste le nom de Balzac qui résidait, à cette époque, en Angoumois et qui ne fut d'ailleurs jamais à Paris qu'un oiseau de passage, même dans sa jeunesse. C'est le cas de citer cette phrase du coupable (p. 211) : « Pour peu qu'on ait mis le pied dans ces matières broussailleuses, on est plein d'indulgence pour des *lapsus* inévitables. »

2. La déclaration que les enfants de Th. Renaudot durent signer pour être admis au baccalauréat, le 21 mars 1638, avait déjà été publiée par M. H. d'après une communication de M. A. Chéreau (p. 184).

3. *Comment. manuscrits*, t. XIII, f. 136. M. G. de la T. a donné (p. 77) une autre lettre de Richelieu, qui aurait été en 1604, adressée au P. Joseph, mais cette lettre est tirée du livre de l'abbé Richard sur le célèbre capucin. M. G. de la T. semble ignorer qu'elle a été réimprimée dans le recueil de M. Avenel (t. II, p. 3) et qu'elle a paru supposée à Voltaire et à quelques autres critiques. Le savant éditeur des *Lettres* de Richelieu la croit du cardinal, mais cette attribution est pour lui plus vraisemblable que certaine. Je serais bien tenté de me mettre, pour cette fois, du côté de Voltaire.

l'évêque de Luçon, « député aux Etats de 1614, s'écriait : *Nous sommes tous gueux en ce pays, moi tout le premier.* » M. G. de la T. se réjouissait (*Avant-propos*, p. III) d'avoir « été amené à fouiller les rapports si intimes et si curieux qui ont existé entre le P. Joseph et Richelieu. » Or, Richelieu et le P. Joseph lui ont porté malheur, et ce qu'il a dit d'eux constitue la partie la plus faible de tout son volume [1].

J'ai beaucoup étudié la question Renaudot en préparant certaines parties de cette édition des *Lettres de Guy Patin*, qu'avec le concours de savants amis j'espère bien publier un jour. Veut-on que je dise toute ma pensée sur le médecin-journaliste? Ce ne fut ni le vil charlatan fustigé si cruellement par Patin, ni le héros glorifié si complaisamment par MM. Hatin et Gilles de la Tourette. Renaudot fut surtout un homme d'esprit et d'initiative : il rendit des services à son pays par ses inventions qui furent, à proprement parler, des importations, car il me paraît évident qu'ayant, comme il nous l'apprend lui-même, voyagé dans sa jeunesse « dedans et dehors le royaume », il rapporta d'Italie la gazette (la *Gazzetta* de Venise) et les monts-de-piété établis à Rome et en quelques autres villes de la Péninsule dès le XV[e] siècle. Louons en Renaudot de bonnes et vaillantes qualités, saluons en lui l'intelligent novateur, et, si l'on veut, le philanthrope dévoué, mais n'allons pas plus loin et surtout ne lui élevons pas une statue, comme le proposent avec une touchante harmonie ses deux biographes [2].

3. Relevons encore cette erreur sur Richelieu (p. 31), rentrant au conseil « le 19 août 1624. » Ce fut le 29 avril de cette même année. Voir Avenel, t. II, p. 3, note 1. Voici quelques autres petites observations : M. G. de la T. se montre trop bon en transformant (p. 26) l'honnête Scévole de Sainte-Marthe en un « grand homme. » Il dénature (p. 28) le nom d'Ismaël *Boulliau*, en l'écrivant : *Bouillau*. Il estropie encore plus le nom du gouverneur d'Angers, Amador de la Porte, qui devient (p. 45) *Amadier* de la Porte. On sourira (p. 152), en voyant apparaître le duc d'Uzès *et son épouse*. La bataille de Nordlingen (p. 252) est du 3 août 1645 et non du *4*. On lit avec étonnement (p. 257) : « Quelque temps après, *le duc d'Orléans*, Henri de Bourbon, prince de Condé, écrivait au doyen, etc. » Mais le bouquet, c'est cette apostrophe (p. 300) à Guy Patin, qui avait écrit que le *vieux Théophraste Renaudot* était mort *gueux comme un peintre* : « Et vous aussi, Monsieur Patin, vous mourrez, et vous paraîtrez bien petit à la postérité, lorsque vous arriverez devant elle avec un bagage scientifique uniquement composé de négations et de calomnies, auprès de cet homme de bien, etc. ». Ce *Monsieur Patin* mérite de rester légendaire.

1. M. H. (p. XVI) propose aux édiles de Loudun de débaptiser la rue du Centre et de substituer « au nom si absolument insignifiant de cette rue le nom autrement éloquent de Th. Renaudot, en même temps qu'une inscription, placée sur sa maison qui fut peut-être son berceau, dirait à ceux qui les ignoreraient ses titres à cet hommage. » Il ajoute : « J'applaudirais d'autant plus, pour ma part, à ce commencement de réparation, qu'il pourrait avoir de l'écho à Paris, qui doit tant à Renaudot, et être ainsi un acheminement *vers un monument* plus digne d'une telle mémoire. » M. G. de la T. reprend d'une voix émue (p. 312) : « Renaudot, le précurseur de deux siècles, triomphe et triomphe partout : comment se fait-il donc que son nom soit à peine connu, alors qu'il devrait être inscrit au livre d'or des bienfaiteurs de l'humanité? Comment se fait-il que sa ville natale n'ait jamais songé à honorer sa mémoire? Comment le Journalisme, dont il est le père, n'a-t-il jamais songé à accorder même un sourire à son fondateur *dont le centenaire approche*? Alors

Il faut garder les statues pour les véritables grands hommes.

T. de L.

---

81. — **Quatuor Evangeliorum versionis palæoslovenicæ Codex Marianus,** edidit V. Jagic. Un vol. in-4 de xxx, 607 p. p. imprimerie de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, 1883.

J'ai rendu compte ici même de la magnifique édition de l'évangile glagolitique dit Zographos publié à Berlin en 1879 par M. Jagic, *adjuvante summi ministerii borussici liberalitate*. Depuis, le savant éditeur de l'*Archiv für Slavische Philologie* a été appelé à l'Université de Saint-Pétersbourg où il a remplacé le regretté Sreznievsky. Le texte que l'Académie impériale l'a chargé d'éditer a une histoire assez curieuse. Il a été découvert en 1845 au mont Athos par le savant russe Gregorovitch, successivement professeur aux universités de Kazan et d'Odessa. Mais Gregorovitch, voyageur intrépide, esprit ingénieux et bizarre, était plus capable de découvrir des textes que de les éditer. Il eut, du moins, l'heureuse pensée de communiquer sa trouvaille à des slavistes de grande valeur, notamment à MM. Miklosich, Safarik et à M. Jagic lui-même qui fut, pendant quelque temps, son collègue à Odessa. Il avait eu l'intention d'en donner une édition photographique ; mais les ressources lui firent défaut. L'évangile de Luc fut seul reproduit et il a été acquis en 1881 par la Société russe des anciens textes qui l'a distribué à ses membres. Après la mort de Gregorovitch, ses manuscrits ont été achetés par le musée Roumiantsov de Moscou ; l'Académie, en chargeant M. Jagic d'éditer le texte complet du codex Marianus, a fait un choix de tout point excellent.

Le manuscrit provient du mont Athos ; mais il n'en est point originaire; il paraît avoir été écrit vers le XIe siècle dans les pays Croates ou Serbes; il est en caractères glagolitiques ; M. Jagic, suivant une tradition aujourd'hui adoptée, l'a reproduit en caractères cyrilliques ; beaucoup de slavistes, et des plus expérimentés, ne lisent que difficilement le glagolitique et il est difficile à imprimer. M. J. reproduit d'ailleurs, page pour page, le texte original ; il y a joint les variantes des plus anciens évangiles connus (ceux d'Ostronir, de Zographos, etc.), des dissertations spéciales sur les particularités paléographiques grammaticales du texte nombreux serbismes), un index considérable, des fac-similés photographi-

---

qu'on élève tant de statues aux conquérants... il était rationnel d'oublier ce philanthrope ignoré, etc. ». S'il m'était permis de joindre une plaisanterie à toutes ces plaisantes choses, je dirais que le nez si court et si largement épaté de Renaudot, « perpétuel sujet de sarcasmes, » comme le rappelle (p. 122) M. G. de la T., serait une grande difficulté pour le sculpteur, et qu'on pourrait adresser au malheureux artiste — avec des variantes — le fameux vers de Regnard :

Que ferez-vous, Monsieur, du nez de Renaudot ?

qués. Pour cette magnifique édition, l'Académie s'est procuré les caractères slavons de Vienne bien supérieurs à ceux dont on s'était servi jusqu'ici à Saint-Pétersbourg. Elle fait grand honneur à la docte compagnie et au laborieux éditeur. Nous souhaitons maintenant que M. Jagic nous donne, le plus tôt possible, le dictionnaire comparatif des langues slaves dont il a été, dit-on, chargé par l'Académie. Nul ne saura mieux que lui mener à bonne fin cette grande entreprise, impatiemment attendue par tous ceux qui s'intéressent à la philologie slave.

L. Leger.

CHRONIQUE

FRANCE. — Notre collaborateur M. Ph. Tamizey de Larroque, a publié dans la *Revue de Champagne et de Brie* et fait tirer à part — à douze exemplaires seulement — une lettre inédite de Peiresc à Jean Chalette. Ce Chalette est un des meilleurs peintres du XVIIe siècle, et, comme on l'a dit, s'il était hollandais ou italien, il y a longtemps qu'il serait célèbre. Dans cette lettre, Peiresc dit à Chalette qu'il attend un portrait de la main de M. Rubens, et M. Tamizey de Larroque rappelle que César Nostradamus écrivait à Peiresc deux ans après : « J'ai appris que vous avez reçu le portrait de Monsieur Rubens de sa propre main. » Ce portrait serait conservé à Aix chez M. de Lalauzière et ne serait pas de la main de Rubens, mais de la main de Van Dyck. Pourtant le texte de la lettre de Peiresc à Chalette est bien formel, et ce texte est si fortement corroboré par le témoignage de César Nostradamus qu'on se demande si une nouvelle enquête ne serait pas nécessaire et si l'on n'arriverait pas, à la suite de cette enquête bien menée, à établir l'existence de deux portraits de Rubens envoyés à Peiresc, l'un fait par Rubens lui-même, l'autre fait par Van Dyck. C'est un problème à résoudre et sur lequel nous appelons l'attention des chercheurs.

— La librairie Plon et Nourrit vient de faire paraître la *Correspondance inédite de Mallet du Pan avec la cour de Vienne* (1794-1798). C'est M. André Michel qui publie cette correspondance, d'après les manuscrits conservés aux archives de Vienne. A. Sayous avait déjà signalé l'importance de ces lettres de Mallet du Pan à l'empereur d'Allemagne, mais il n'en avait trouvé qu'un petit nombre de copies dans les archives privées de la famille. M. André Michel a retrouvé la collection complète de cette correspondance dans les archives de Vienne (six numéros excepté) et réuni ainsi 128 lettres qui, de décembre 1794 à mars 1798, du lendemain du 9 thermidor au lendemain du 18 fructidor, présentent une histoire au jour le jour de la Révolution française. M. Michel a laissé la parole à son auteur, en intervenant le moins souvent possible; toutefois, il rapproche de certaines affirmations générales de Mallet du Pan sur l'état de Paris et de la société parisienne les faits précis fournis par les rapports de police et qu'a recueillis et publiés Adolphe Schmidt; il rappelle en outre, dans de courtes notes, les événements et les noms propres auxquels Mallet fait allusion. Quant au texte, M. Michel en respecte jusqu'aux incorrections. Cette correspondance forme deux volumes, comptant chacun plus de quatre cents pages et terminé chacun par une table des matières et une table alphabétique. Elle est précédée d'une courte introduction, due à l'éditeur, et d'une préface de M. Taine sur Mallet

du Pan « qui a mis dix ans à faire la monographie de la fièvre révolutionnaire » et qui « l'a faite sur place, jour par jour, avec un diagnostic sûr, des pronostics vérifiés, une parfaite intelligence des causes et des crises ». Il est agréable, conclut M. Taine, de retrouver une telle œuvre ; le préjugé, la mode et l'ingratitude humaine ont pu l'ensevelir dans la poussière des bibliothèques ou dans les ténèbres des archives; on l'a oubliée ou méconnue pendant un siècle; tous les historiens célèbres de la Révolution semblent l'avoir ignorée, Carlyle comme M. Thiers, M. de Lamartine, M. Louis Blanc, M. Michelet. On l'exhume aujourd'hui; elle sort de terre, aussi forte, aussi saine, aussi vive qu'au premier jour.

— M. Jean Psichari a fait tirer à part de la « Revue de l'histoire des religions » son étude sur *La ballade de Lénore en Grèce* (Paris, E. Leroux. In-8°, 40 p.). Après avoir marqué les moments principaux de la ballade de Bürger, M. P. donne la traduction d'une ballade grecque tirée du recueil de Manousas et intitulée *La chevauchée funèbre;* il fait ressortir les traits qu'ont en commun ce poème et celui de Bürger ; il montre ensuite les différences des deux ballades ; enfin, il explique pourquoi elles se séparent sur un certain point. Ainsi, dans la chanson grecque, ce n'est plus le fiancé qui vient chercher sa maîtresse, mais le frère qui prend sa sœur en croupe, et cela pour s'acquitter d'une promesse faite à sa mère; mais, comme le montre M. P., la légende ne subit ici qu'une transformation de mise en scène qui s'explique parfaitement par une simple importation ; la ballade grecque est l'imitation d'un original serbe : un des traits caractéristiques de la poésie serbe est l'amitié étroite et passionnée qui unit toujours le frère et la sœur. La brochure de M. Psichari renferme bien des observations ingénieuses et des détails curieux ; nous lui signalons une étude sur le même sujet, qu'il ne semble pas avoir connue et qu'il trouvera dans le livre de H. Prœhle, *Bürger, sein Leben und seine Dichtungen*, pp. 77-115.

— M. E. Boutroux, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, prépare une *Histoire de la philosophie en Allemagne, depuis les origines jusqu'à nos jours*. L'ouvrage comprendra cinq volumes : I. *Les origines et Leibniz* ; II. *Kant* ; III. *Fichte et Schelling;* IV. *Hegel, Schleiermacher, Herbart, Schopenhauer;* V. *La philosophie contemporaine*. Le premier volume paraîtra prochainement.

— L'Académie française vient de partager le prix de la fondation Bordin, dont la valeur est de 3,000 francs, entre M. Georges Duruy, pour son ouvrage « *Le cardinal Carlo Caraffa* » et M. James Darmesteter, pour ses « *Essais sur la littérature anglaise* » et ses « *Essais orientaux* ».

— La *Société historique* (cercle Saint-Simon) a fêté, le jeudi 20 mars, l'entrée à l'Institut de quatre de ses membres : MM. Coppée et de Lesseps, à l'Académie française ; Chéruel, à l'Académie des sciences morales, et d'Arbois de Jubainville, à l'Académie des Inscriptions. Le samedi, 29 mars, elle a tenu sa réunion annuelle ; M. Monod, président, a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a exprimé les regrets que cause aux membres du Cercle la mort de ses deux présidents d'honneur, MM. Mignet et Henri Martin. Le trésorier, M. Mayrargues, a fait l'exposé des comptes de l'année. M. Hanotaux a parlé d'*Henri Martin;* il a rappelé les débuts de l'historien, son intérieur paisible, ses romans, ses relations curieuses avec Félix Davin — un poète provincial de 1830, poète et garçon drapier — et avec Jean Reynaud, qui exerça une sérieuse influence sur son esprit, son tempérament de Picard patriote ; dès 1848, Henri Martin demandait une armée fortement organisée par l'instruction de l'enfant au moyen des exercices de gymnase et par le service obligatoire pour tous.

— Les *Mélanges Graux* ont paru. La distribution aux souscripteurs de Paris a eu lieu du 10 au 12 avril.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 avril 1884.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'un décret par lequel le Président de la République a approuvé l'élection de M. le général Faidherbe, en qualité de membre libre, en remplacement de M. Thomas-Henri Martin. M. Faidherbe est introduit et prend place.

Une lettre de M. Le Blant, directeur de l'école française de Rome, fait connaître la découverte d'un cimetière juif très ancien, trouvé par M. Marucchi et situé sur la voie Labicane, à la *vigna Apolloni*. On y a recueilli quelques *graffiti* qui présentent des mots en caractères hébreux et une image du chandelier à sept branches.

M. Schefer lit une note de M. Riant, intitulée : *Une lettre historique de la première croisade*. M. Riant annonce la découverte du texte d'une lettre historique trouvé par M. le Dr Hermann Haupt dans un manuscrit de Wurtzbourg et qui sera publié dans le *Recueil des historiens des croisades* (historiens occidentaux, t. V). Cette lettre émane du cardinal Daimbert de Pise, patriarche latin de Jérusalem, elle est adressée au clergé et aux fidèles d'Allemagne, auxquels elle fut portée par un certain Arnulf. Elle doit avoir été écrite après le 1er avril 1100 et avant le 9 mai 1101, probablement même avant le 18 juillet 1100. Daimbert explique qu'en attendant des secours militaires, qu'il espère recevoir de l'Occident, et voyant la Terre-Sainte exposée, par le départ de presque tous les croisés, aux périls les plus graves, il a été obligé de réunir en hâte des troupes mercenaires pour garder les quelques points fortifiés, conquis par les chrétiens; ces points sont : Jérusalem, Bethléem, Jaffa, Tibériade, Samarie, Hébron et Rama. Mais il manque d'argent pour payer la solde de ces troupes. Il sollicite donc l'envoi de subsides régulièrement perçus et règle d'avance le mode de cet envoi.

M. Renan présente une collection d'anses d'amphores et d'autres objets de poterie, recueillis à Carthage par le P. Delattre. Chacun de ces objets porte une petite inscription punique d'une ou deux lettres seulement, imprimée à l'aide d'une estampille.

M. Halévy lit un mémoire sur l'origine des deux écritures indiennes, dites d'Açoka, employées dans les inscriptions du roi d'Açoka Piyadâsî. L'une de ces écritures est propre à l'Inde du Nord; on l'appelle bactrienne ou aryenne; l'autre se rencontre dans l'Inde méridionale, et M. Halévy la désigne particulièrement sous le nom d'écriture indienne. L'alphabet bactrien ou aryen est évidemment d'origine sémitique, c'est un fait non contesté aujourd'hui. M. Halévy croit pouvoir préciser davantage et affirmer que cet alphabet dérive de l'alphabet araméen, tel qu'on le rencontre dans les papyrus ptolémaïques d'Egypte, connus sous le nom de papyrus de Blacas, de Turin, du Louvre, etc. C'est ce qu'il s'attache à établir dans le détail, en traçant au tableau les caractères araméens et, en regard, ceux des inscriptions bactriennes ou aryennes d'Açoka Piyadâsî. Quant à l'alphabet indien ou méridional, il croit pouvoir y reconnaître des emprunts faits à trois sources différentes : 1° à l'alphabet bactrien ou aryen ; 2° directement à l'araméen ; 3° au grec. De ces considérations, M. Halévy conclut que les deux plus anciennes écritures de l'Inde datent l'une et l'autre d'une époque postérieure à Alexandre, probablement du règne de Porus ou de celui de Sandracottus (Tschandragupta), vers les années 330 à 325 avant notre ère. Jusque-là, il n'y a pas de raison de supposer qu'on ait connu l'usage de l'écriture dans l'Inde; « et, ajoute-t-il, comme rien ne force à croire que les hymnes védiques se soient longtemps conservées dans la tradition orale, on est induit à penser que la composition de ces hymnes est également postérieure à Alexandre. »

M. Sénart, sans vouloir entrer dans une discusssion approfondie de la théorie que vient d'exposer M. Halévy, déclare qu'il n'est disposé à l'accepter qu'en partie. L'origine araméenne de l'alphabet bactrien ne lui paraît pas douteuse, mais il ne lui semble pas démontré que cette origine doive être cherchée nécessairement dans l'araméen de l'époque ptolémaïque. Avant Alexandre, une partie de l'Inde appartenait à l'empire perse; or, l'écriture araméenne était en usage dans la chancellerie des rois de Perse. Ne peut-on expliquer par cette circonstance l'introduction de cette écriture dans l'Inde septentrionale, et admettre par conséquent que l'Inde a connu l'écriture avant l'époque alexandrine?

Ouvrages présentés : — par M. Pavet de Courteille : Cosnac (le comte de), *les Richesses du palais Mazarin*; — par M. Delisle : Molinier (Auguste), *Etude sur la réunion de Montpellier au domaine royal, 1849* (extrait de la *Revue historique*); le même, *la Sénéchaussée de Rouergue en 1349* (extrait de la *Bibliothèque de l'école des Chartes*); Berger (Elie), *les Registres d'Innocent IV, publiés ou analysés*; — par M. Desjardins: *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, 8e fascicule.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

tif). — Rubens DUVAL, Les dialectes néo-araméens de Salamas, textes sur l'état actuel de la Perse et contes populaires publiés avec une traduction française (E. Prym : travail excellent et original qui mérite la reconnaissance des hommes compétents). — SÖREN SÖRENSEN, On Mahabharatas Stilling i den Indiske Literatur. I. Forsög pa at udskille de aeldste Bestanddele (Edgren : œuvre méritoire). — Gust. MEYER, Albanesische Studien .I. Die Pluralbildungen der albanesischen Nomina (Jarnik : fait avec une extrême conscience). — ILBERG, Studia Pseudippocratea (Iwan Müller : recherches qui témoignent de profondeur, argumentation sagace et circonspecte). — W. GILBERT, Ad Martialem quaestiones criticae (K. Schenkl : trois chapitres, le premier traite avec sagacité et souvent avec succès un certain nombre de passages corrompus ; le deuxième donne la ponctuation de vingt passages ; le troisième est de très grande importance pour la critique de Martial). — DIERKS, De tragicorum histrionum habitu scaenico apud Graecos (Büchsenschütz : recueil de matériaux, mais le sujet n'est pas encore clairement exposé). — Scripturae graecae specimina in usum scholarum collegit et explicavit WATTENBACH (Dittenberger : servira d'excellent exercice à ceux qui étudient la paléographie). — HARDER, Werden und Wandern unserer Wörter (Heyne : petit livre recommandable). — Erich SCHMIDT, Lessing, Geschichte seines Lebens und seiner Schriften .I (Baechtold : un des livres les plus brillants qui aient été consacrés à un poète allemand). — WÜSTENFELD, Die Çufiten in Südarabien im XI (XVII) Jahrhundert (Wellhausen). — Oliviero Cromwell dalla battaglia di Worcester alla sua morte, corrispondenza dei rappresentanti Genovesi a Londra publicata dal socio Carlo PRAYER. Vol. XXI, Atti della societa Ligure di storia patria (A. Stern : dépêche de l'agent génois Bernardi et de l'ambassadeur Fiesco ; elles ne modifient pas les faits connus, mais elles méritaient d'être publiées ; on y trouve les mêmes mots de Cromwell et quelques-uns de ses entretiens ; on y voit combien le protecteur imposait à ces Génois ; ils admirent ses qualités personnelles ; il est vrai qu'ils restent toujours catholiques dans leurs jugements ; malheureusement, trop de fautes d'impression et d'erreurs dans la reproduction des noms anglais ; pas d'index ; introduction où l'éditeur se sert de Hume, Lingard et Villemain et ignore Guizot, Carlyle et Ranke). — H. HARTMANN, Bilder aus Westfalen. — R. SCHRAMM, Hilfstafeln für Chronologie (Krall : manuel important et indispensable). — PASSARGE, Aus dem heutigen Spanien u. Portugal. Reisebriefe. 2 vols (Baist : agréable, purement subjectif). — PAJOL, Les guerres sous Louis XV. II. 1740-1748. Allemagne (Suite d'un ouvrage qui constitue un gain durable pour l'histoire militaire). — Depuis quelque temps, la Deutsche Literaturzeitung donne les titres des ouvrages qui lui sont envoyés et la liste des catalogues de librairie récemment parus.

COLLECTION DE CONTES
ET DE CHANSONS POPULAIRES

I. — RECUEIL DE CONTES POPULAIRES GRECS, traduits sur les textes originaux par Emile Legrand. 1881, in-18. 5 fr.

II. — ROMANCEIRO. Choix de vieux chants portugais, traduits et annotés par le comte de Pnymaigre. 1881, in-18. 5 fr.

III. — CONTES ALBANAIS, recueillis et traduits par Auguste Dozon. 1882, in-18. 5 fr.

IV. — CONTES POPULAIRES DE LA KABYLIE du Djurdjura, recueillis et traduits par J. Rivière. 1882, in-18. 5 fr.

V. — RECUEIL DE CONTES POPULAIRES SLAVES, traduits sur les textes originaux par Louis Léger. 1882, in-18. 5 fr.

VI. — CONTES INDIENS. Les trentes-deux récits du trône ou les vertus héroïques de Vikramaditya. Traduit du Bengali par L. Feer. 1883, in-18. 5 fr.

VII. — CONTES ARABES. Histoire des dix vizirs (Bakhtiar-Nameh) traduite et annotée par Réné Basset. 1883, in-18. 5 fr.

Plusieurs volumes sont en préparation.

BIBLIOTHÈQUE SLAVE ELZÉVIRIENNE

I. — RELIGION ET MŒURS DES RUSSES, anecdotes inédites recueillies par le comte J. de Maistre et le P. Grivel, copiées sur les manuscrits autographes, mises en ordre et annotées par le P. Gagarin. 1879, in-18. 2 50

II. — LA MORT D'IVAN LE TERRIBLE, drame du comte Tolstoy. Traduit du russe par Courrière, mis en vers par Demény et Isambard. 1880, in-18. 2 50

III. — LA SORBONNE ET LA RUSSIE (1717-1747) par le P. Pierling. 1882, in-18. 2 50

IV. — ANT. POSSEVINI MISSIO MOSCOVITICA, ex annuis litteris societatis Jesu excerpta et adnotationibus illustrata, curante P. Pierling. Accedit Cardinalis Comensis memorandum de missionibus exteris. 1882, in-18. 2 50

V. — ROME ET MOSCOU (1747-1779) par le P. Pierling. in-18. 2 50

VI. — UN NONCE DU PAPE EN MOSCOVIE. Préliminaires de la trêve de 1582. 1884, in-18. 2 50

BIBLIOTHÈQUE GRECQUE ELZÉVIRIENNE

Collection de volumes in-18 raisin,
imprimés avec soin, en caractères elzéviriens avec culs-de-lampe, lettres ornées, etc.

I. — POÈMES PATRIOTIQUES D'ARISTOTE VALAORITIS, traduits du grec par A. Blancard et Queux de Saint-Hilaire. In-18, elzévir. 5 fr.

La collection sera continuée.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 18 Dix-huitième année 28 Avril 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 623, 12 avril 1884 : Sir Alexander GRANT, The story of the University of Edinburgh during its first three hundred years. 2 vols. (Bass Mullinger.) — Lord O'HAGAN, Occasional papers and addresses. (W. O'Connor Morriss.) — A. A. WATTS, Alaric Watts. — James Stanley LITTLE. South Africa, a sketch-book of men, manners and facts. (W. Wickham.) — J. W. BURGON, The Revision revised. (Drummond.) — B. HORWITZ, Chess studies and end games, systematically arranged. (J. J. Minchin.) — Current literature. (Alcestis of Euripides, by H. B. L. : tour de force; reproduit les mètres grecs ligne par ligne; mais donne à la langue de singulières entorses; W. T. WEBB, Indian lyrics : sans valeur; Deutsche Liebe [German Love], fragments from the papers of an alien, collected by F. MAX MÜLLER.) — Letters of Jeanne of Navarre in the Bibliothèque Nationale. (Gertrude S. Everett Green : cinq lettres qui semblent inédites.) — Correspondence : John of Burgundy, aliàs « Sir John Mandeville ». (Nicholson.) — « A Lydford Journey », by William Browne. (E. Radford.) — Fr. DELITZSCH, The hebrew language viewed in the light of assyrian research. (Cheyne.) — Dr. Buddensieg's « Wiclif ». (Hessels.) — The archaeological survey of Western India, Report on the Buddhist Cave Temples and their inscriptions. Report on the Elura Cave Temples, and the Brahmanical and Jaina Caves of Western India, by James BURGESS. 2 vols. (W. Simpson.)

The Athenaeum, n° 2946, 12 avril 1884 : Thorold ROGERS, Six centuries of work and wages, the history of english labour. 2 vols. (Œuvre intéressante et remarquable, pleine d'informations et de détails de tout genre.)—W. H. BISHOP, Old Mexico and her lost provinces. (Style vivant, clair et incisif.) — Current logic : BRADLEY, The principles of logic; KEYNES, Formal logic; SIDGWICK, Fallacies; Mrs BOOLE, Symbolic methods of study. — Reinhold PAULI, Aufsätze zur englischen Geschichte, neue Folge, herausgegeben von Otto HARTWIG. (Ouvrage de grande valeur qui atteste de nouveau les vastes connaissances de l'auteur sur le domaine de l'histoire d'Angleterre; l'étude la plus importante est consacrée aux premières années du règne de Henri VIII, depuis l'avènement de ce prince jusqu'à l'année 1515. — The dictionary of National Biography (liste des futurs articles depuis Buck jusqu'à Bytton). — Mount Grace Priory. (W. Brown.) — The Khedivial Library. (Stanley Lane Poole). — Letters of Charles Lamb. — « The Sacred Books of the East. » — Emanuel von Geibel. — Samuel PALMERE, An English Version of the Eclogues of Virgil, with illustrations by the author.

Deutsche Literaturzeitung, n° 13, 29 mars 1884 : Roos, Die Geschichtlichkeit desPentateuch, insbesondere seiner Gesetzgebung, eine Prüfung der Wellhausenschen Hypothese. (Karl Müller). — Alexandri in Aristotelis Analyticorum priorum librum I commentarium edidit Maxim. WALLIES. (E. Heitz : remarquable par le soin et l'exactitude.) — LAZARUS, Ueber die Reize des Spiels. — R. C. JEBB, Die Reden des Thukydides, autorisierte Uebersetzung von J. IMELMANN. (Reifferscheid : excellente traduction d'un bon travail.) — J. E. KIRCHNER, De litis instrumentis, quae exstant in Demosthenis quae fertur in Lacritum et priore adversus Stephanum orationibus. (K. Reinhardt : consciencieux et réfléchi ; polémique contre Westermann qu'on peut presque toujours approuver.) — Elsässische Volkslieder, gesammelt und hrsg. v. Kurt MÜNDEL. (E. Martin : recueil très intéressant.) — Fr. MUNCKER, Johann Kaspar Lavater, eine Skizze seines Lebens und Wirkens. (D. Jacoby : sans vie et sans couleur.) — Th. GARTNER Rhaetoromanische Gramma-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 28 avril — 1884

82. — **Die irrationalen Quadratwurzeln bei Archimedes und Heron,** von Dr. H. WEISSENBORN. Berlin (Calvary), 1883, in-8, 52 pp.

Le fait qu'on trouve dans la *Mesure du cercle* d'Archimède, pour quelques racines irrationnelles, certaines valeurs d'une approximation irréprochable, a donné sujet, depuis plus d'un siècle et demi, à une question importante pour l'histoire des sciences dans l'antiquité : les mathématiciens grecs possédaient-ils une méthode pour calculer les racines irrationnelles, et, dans ce cas, quelle était cette méthode ? Cette question a été reprise, après un long repos, et approfondie, grâce à la régénération générale des études sur l'histoire des mathématiques ; et les dernières années ont vu naître une foule de conjectures ingénieuses sur la méthode des anciens géomètres, méthode dont la nature des approximations d'Archimède et le grand nombre des racines irrationnelles qui figurent chez Héron laissaient supposer l'existence, du moment qu'on reconnaissait l'impossibilité d'expliquer ces approximations par la méthode des astronomes, conservée par Théon d'Alexandrie et Maxime Planude. Les méthodes proposées ont été très complètement résumées et systématiquement classées par *Günther* [1], et plus tard de nouvelles hypothèses ont été ajoutées par *Hunrath* [2], *Schoenborn* [3] et *Weissenborn* [4]. Le dernier article contient les germes que le savant professeur d'Eisenach a développés dans la brochure dont nous avons cité le titre en tête de ces lignes. W. prend pour point de départ le développement donné par *Heilermann* [5] d'une proposition énoncée chez Théon de Smyrne [6], et dont *Cantor* [7] a signalé l'importance pour le

1. *Abhandlungen zur Geschichte der Mathematik*, IV, 1882.
2. *Ueber das Ausziehen der Quadratwurzel bei Griechen und Indern.* Hadersleben, 1883.
3. *Zeitschrift für Mathematik u. Physik*, XXVIII, hist.-litt. Abth., pp. 169-78, 1883.
4. *Ibid.*, pp. 81-98.
5. *Ibid.*, XXVI, hist.-litt. Abth., pp. 121-26, 1881.
6. *Expositio rerum mathematicarum*, etc., éd. Hiller, p. 43.
7. *Vorlesungen über Geschichte der Mathematik*, I, p. 369.

problème en question. Avec les suppléments ajoutés par W., la méthode de Heilermann donne des résultats si satisfaisants qu'elle doit être considérée comme une solution définitive du problème tant discuté, avec le degré de probabilité qu'on peut obtenir dans une telle recherche, tout entière fondée sur des hypothèses. Avec sa méthode, W. parvient non seulement à faire comprendre comment Archimède a pu considérer 265 : 153 et 1351 : 780 comme approximations correspondantes de $\sqrt{3}$, ce qu'expliquent aussi les méthodes de *Zeuthen* [1] et de *Hunrath*, mais aussi à expliquer la valeur $591\frac{1}{8}$ (au lieu de $591\frac{1}{7}$) pour $\sqrt{349450}$, qui avait résisté jusqu'ici à toutes les hypothèses. De même il donne une explication assez probable d'une autre valeur difficile, $1172\frac{1}{8}$ au lieu de $1172\frac{1}{7}$ pour $\sqrt{1373943\frac{33}{64}}$. Puis il démontre que la plupart des valeurs approximatives héroniennes sont d'accord avec sa méthode. Si chez Héron cette méthode comme les autres a des inégalités et des irrégularités à combattre, cela n'a rien d'étonnant, puisque les écrits prétendus héroniens ont subi beaucoup d'altérations et d'interpolations. Il me paraît même possible que l'exactitude variable des approximations employées dans les écrits héroniens puisse devenir un fil d'Ariadne pour la critique de ces écrits. Ainsi W. fait observer que les approximations les plus fautives se trouvent dans le *liber geeponicus* et dans le second traité de stéréométrie, dont la rédaction sans doute est relativement assez récente. Pour le vrai Héron, nous savons par Eutocius (*comm. in Archim.*, III, p. 270) qu'il possédait une méthode pour calculer les racines carrées irrationnelles et qu'il l'avait exposée dans ses μετρικά.

Je saisis l'occasion de signaler un passage d'un mathématicien byzantin, qui n'a pas encore été utilisé pour notre question. Le moine Barlaam indique dans sa logistique (éd. Chamber, Paris, 1600), II, 39, pp. 40-41, la méthode suivante pour calculer une racine carrée irrationnelle, par exemple $\sqrt{a}$: soit b, racine du nombre carré qui est le plus proche de a, mais plus grand; posons ensuite $\frac{a}{b} = c$; alors $\frac{b+c}{2}$ sera une approximation de $\sqrt{a}$ plus exacte que b. En répétant le procédé, on trouve des approximations de plus en plus exactes. Il est clair qu'à b on peut substituer la racine du nombre carré qui est plus proche de a, mais plus petit de l'autre côté (Chamber, II, p. 65). Cette méthode, qui certainement n'est pas propre au moine byzantin, mais ancienne, rentre dans l'hypothèse du feu M. *Oppermann* [2], qui n'a pas connu le livre de Barlaam. Au moins pour quatre des approximations d'Héron, elle donne immédiatement les résultats héroniens [3] :

I) $\sqrt{63} = 8 - \frac{1}{16}$;

car $b = 8$, $c = \frac{63}{8}$; donc $\frac{b+c}{2} = \frac{127}{16} = 7\frac{15}{16} = 8 - \frac{1}{16}$

1. *Tidsskrift for Mathematik*, Copenhague 1879, p. 145.
2. *Oversigt over det Kgl. danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger*. Copenhague, 1875, pp. 21-22.
3. Cp. Günther, *l. c.*, p. 16.

II) $\sqrt{1081} = 32 + \frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{8} + \frac{1}{64}$;

car $b = 32, \frac{b+c}{2} = \frac{2105}{64} = 32 + \frac{57}{64} = 32 + \frac{32 + 16 + 8 + 1}{64}$

III) $\sqrt{50} = 7 + \frac{1}{14}$;

car $\frac{b+c}{2} = \frac{99}{14} = 7\frac{1}{14}$

IV) $\sqrt{75} = 8 + \frac{1}{2} + \frac{1}{8} + \frac{1}{16}$;

car $\frac{b+c}{2} = \frac{139}{16} = 8 + \frac{8+2+1}{16}$

Encore quelques observations de détail sur le livre de Weissenborn. Je ne comprends pas le doute de l'auteur, p. 13. Héron savait certainement, aussi bien que nous, qu'en calculant $30\sqrt{7}$, au lieu de $\sqrt{6300}$, il obtenait une approximation moins exacte.

P. 14. W. semble croire qu'on a voulu attribuer aux mathématiciens grecs la connaissance des fractions continues *sous la forme moderne*. Personne n'y a pensé, que je sache; mais les anciens peuvent avoir possédé l'essentiel de la méthode des fractions continues sous une autre forme; cp. Günther, *l. c.*, p. 58.

P. 17. W. a insisté sur ce que c'est à la logistique des Grecs qu'on doit recourir pour trouver leur méthode de calcul des racines irrationnelles. Mais la proposition même qui sert de base à l'hypothèse de Heilermann-Weissenborn n'appartient pas à la logistique, mais bien à l'arithmétique; et, si la méthode de W. ne suppose pas des connaissances profondes d'arithmétique chez les Grecs, elle ne peut de l'autre côté ébranler l'opinion qu'ils possédaient une véritable algèbre, et que si elle était cachée sous une forme géométrique, ce n'était déjà pour les Grecs mêmes qu'une forme. Aussi la proposition de W. était sans doute démontrée géométriquement par les anciens.

P. 21. W. dit, avec quelque hésitation, ce nous semble, qu'Archimède n'a pas dû *trouver* primitivement, par la méthode suivie dans la κύκλου μέτρησις, l'approximation $3\frac{10}{70} > \pi > 3\frac{10}{71}$. Cette supposition, qui expliquerait très bien quelques singularités dans les calculs d'Archimède, me paraît très probable. Sans doute, les ouvriers grecs, les architectes et les ingénieurs, connurent de bonne heure quelque approximation grossière pour π, et il n'est pas impossible qu'Archimède s'en soit servi pour fixer d'abord par un procédé purement pratique l'approximation qu'il a démontrée dans sa mesure du cercle, comme il s'est contenté, au dire d'Eutocius (*comm. in Archim.* III, p. 300), de l'approximation $3\frac{10}{70} > \pi > 3\frac{10}{71}$, parce qu'elle, était suffisante ταῖς ἐν τῷ βίῳ χρείαις.

Weissenborn a exposé ses idées intéressantes d'une manière très claire, mais peut-être un peu longue et prolixe; c'est le seul reproche que je saurais faire à son livre, qui fait avancer d'un grand pas notre connaissance des mathématiques grecques.

L. Heiberg.

83. — Ad von Velsen. **Aristophanis Ecclesiazusæ.** Leipzig, Teubner, 1883. 1 vol. in-8, VIII-96 p.

Du même. **Aristophanis Thesmophoriazusæ.** Leipzig, Teubner, 1883. 1 vol. in-8, VI-88 p.

M. Ad. von Velsen [1] nous réservait pour l'année 1883 une agréable surprise : il publiait coup sur coup deux comédies d'Aristophane, les *Ecclesiazusæ* en mars, les *Thesmophoriazusæ* en juin; M. V. ne nous avait pas habitués jusqu'ici à de telles surprises; le premier volume de l'édition d'Aristophane, qu'il a entrepris de nous donner, date de 1868, et nous ne sommes aujourd'hui qu'au cinquième. Sans doute, M. V. avait de bonnes raisons pour être infidèle au comique grec; mais l'œuvre entreprise est si importante qu'il est naturel que les amis d'Aristophane soient un peu inquiets; un autre retard ne peut-il pas se produire? Aussi, à chaque nouveau volume donné par l'auteur, éprouvons-nous un véritable soulagement; cette fois, on nous en donne deux; si l'un n'est guère qu'une réimpression, c'est toujours deux volumes de plus; nous en avons à présent cinq, sur onze ; c'est à peu près la moitié de la route qui est faite. Ces mots, nous les adressions récemment à M. Blaydes, qui, lui aussi, vient de publier le cinquième volume de son édition d'Aristophane [2]. Les deux éditions d'Aristophane avancent parallèlement; à l'heure présente, elles en sont exactement au même point; les deux éditeurs ont publié chacun cinq comédies; puissent-ils bientôt nous donner les six autres.

L'édition des *Thesmophoriazusæ* n'est, comme nous l'avons dit, qu'une réimpression; cette comédie avait déjà été publiée par M. V. dans un programme de Sarrebrück, sans nom d'éditeur et d'imprimeur; aux caractères, cependant, il est facile de reconnaître que le livre sort de la maison Teubner; Engelmann-Preuss indique comme date l'année 1871; c'est un in-4°, imprimé à deux colonnes, très incommode d'ailleurs.

En éditeur consciencieux, M. V. ne s'est pas borné à reproduire textuellement son précédent travail, il l'a sensiblement amélioré; les changements sont nombreux dans l'*Annotatio critica;* on peut aussi en signaler même dans l'*apparat critique :* par exemple, aux vers 10 et 12, la nouvelle édition est plus complète que la première pour ce qui concerne le manuscrit de Munich, ce qui indiquerait que ce ms. a été examiné de nouveau pour cette deuxième édition.

Je n'ai pas à faire de nouveau l'éloge de l'édition de M. V., je me suis déjà expliqué là-dessus; j'ai pu, en Italie, devant les manuscrits même, contrôler l'exactitude des collations de l'auteur, je n'ai jamais eu à indiquer que des divergences en somme très légères; mes observations n'ont

1. Cf. nos précédents articles sur l'édition de M. V., *Revue critique*, nos du 3 juillet et du 9 octobre 1882.

2. Cf. *Revue critique*, 3 mars 1884.



porté que sur des points généralement peu importants; loin d'affaiblir le mérite du travail de M. V., elles ne faisaient que le confirmer. Voici encore, à propos des *Thesmophoriazusæ,* une série de remarques que je soumets à M. Velsen. Je n'ai pas, cette fois, les manuscrits sous les yeux, mais une collation que j'ai faite aussi exactement que je l'ai pu; il n'y a, en Italie, qu'un des deux mss. qui nous soient parvenus des *Thesmophoriazusæ,* celui de Ravenne; je n'ai pas collationné en entier le texte de cette comédie; mais, mon étude des scolies une fois terminée, j'ai pratiqué, pour le texte, des *sondages* sur tous les points du ms., tantôt à un endroit, tantôt à un autre :

Vers 20, προσμαθὼν au lieu de προσμαθών. — 32, la deuxième main a rétabli la vraie leçon ἑόρακας au lieu de ἑόρακα, la correction est très légère, mais certaine. Ces corrections de la deuxième main doivent être relevées avec soin; elles donnent souvent la vraie leçon; c'est ainsi que, un peu plus haut, cette main a indiqué par des lettres α' β γ, δ le véritable ordre des vers 27-30 qui, dans le ms., sont distribués ainsi : 27, 29, 30, 28; au v. 45, c'est elle très probablement qui a mis la vraie leçon λέγει au lieu de λέγεις; elle a rétabli à la marge le v. 33 omis par la première main, etc, — 86, M. V. donne, comme étant la leçon de R, δι' και' ἂν au lieu de δίκαι' ἂν : le signe que M. V. indique après δι' comme une apostrophe me paraît un simple trait de plume dû à un accident (le copiste a pu laisser traîner sa plume, etc.). — 102, ξυνελευθέραι, l'ι ascrit est de la deuxième main. — 111, ἀοιδαῖς, grattage au-dessous de l'ο, peut-être y avait-il d'abord un ρ. — 138, la correction κεκρυφάλωι, au lieu de la leçon fautive de première main καὶ κρυφάλωι, me paraît de la deuxième main.

Il me semble que l'apparat critique de cette édition pourrait être un peu simplifié; il y a, dans les divers manuscrits, des fautes ou des particularités d'écriture qui reviennent constamment : ainsi, dans le ms. de Ravenne [1], le mot οὐκ a toujours un apostrophe après le κ, οὐκ'; le verbe ποιῶ et les mots formés de ce verbe sont écrits sans l'ι, ποῶ, ποητής; ὅταν est toujours écrit en deux mots ὅτ' ἄν. Ne vaudrait-il pas mieux, en tête de l'apparat critique, signaler, une fois pour toutes, ces diverses particularités comme propres au copiste du manuscrit? Cela éviterait la peine de les relever chaque fois; l'apparat critique en serait sensiblement allégé, ce qui n'est pas un mince avantage.

L'*Annotatio critica* a subi d'asssez nombreuses modifications; des corrections, que l'auteur avait pu ignorer ou qu'il avait cru devoir négliger, ont été admises dans le texte ou signalées en note; d'autres, au contraire, admises dans la première édition, ont disparu dans la deuxième. J'imagine que, pour cette révision de l'apparat critique, l'édition des *Thesmophoriazusæ* de M. Blaydes n'a pas été inutile à M. V.; il me semble qu'il a profité souvent des renseignements ou des remarques

1. On me permettra de renvoyer à ce que j'ai dit là-dessus dans la préface de mon travail sur les *Scolies du manuscrit d'Aristophane à Ravenne,* p. XIII.

dont est si riche l'édition de son devancier; c'est ainsi que, au v. 204, il a rejeté la correction νυκτερήσια, de Dobrée, pour revenir à la leçon des mss. νυκτερείσια, leçon très justement expliquée par l'éditeur anglais; les corrections de M. Blaydes que M. V. a acceptées et mises dans le texte sont assez nombreuses, vv. 111, 746, 885, 1108, 1119, 1120, 1179, 1214.

Cette seconde édition renferme, elle aussi, des conjectures toutes nouvelles dues à M. Velsen. Nous citerons particulièrement, v. 288, φέρουσαν au lieu de ἔχουσαν, M. Blaydes avait déjà dit : « fortasse vitiosum ἔχουσαν ». — 686, ἅπαντ' ἤδη au lieu de ἅπαντά πως. — 743, τρικότυλον ὄν; πῶς; au lieu de τρικότυλον, ἢ πῶς. — 1010, M. V. propose ἀνὴρ μ' ἔοικεν οὐ προδώσειν; les mss. ne donnent pas le mot μ'. M. Blaydes avait déjà proposé ἀνὴρ ἔοικέ μ' οὐ π., ce qui est plus simple. — Cf. encore vv. 162, 239, 857.

Pour l'édition des *Ecclesiazusæ*, M. V. a collationné quatre mss., le *Ravennas* R, les *Parisini* A et B (n°s 2712 et 2715), le *Florentinus* Γ, le *Monacensis* N; d'après M. V., R et N constituent une famille (N n'est pas une simple copie de R), B et Γ en constituent une autre; tous ces manuscrits doivent être consultés pour l'établissement du texte. Ces indications sont importantes; elles doivent nous suffire en attendant que M. V. publie ce grand travail sur le classement et la valeur des mss. d'Aristophane qu'il a promis il y seize ans [1], et qu'il est, mieux que personne, en état de nous donner.

Je remarque que, pour le ms. de Florence et pour celui de Munich, M. V. a indiqué, dans sa préface, quelques-unes des particularités paléographiques que présentent ces deux mss., au moins quant à la ponctuation; dans le ms. de Munich, par exemple, on trouve cette double ponctuation dont le ms. de Venise offre tant d'exemples; dans son édition du *Plutus*, M. V. s'était contenté de marquer cette double ponctuation [2] dans l'apparat, mais sans l'expliquer; cela constituait, pour la majorité des lecteurs, une véritable énigme; cette fois, le lecteur n'est plus arrêté.

Les conjectures de M. Velsen sur le texte des *Ecclesiazusæ* sont vraiment nombreuses; l'auteur a payé de sa personne plus qu'à l'ordinaire; nous signalerons seulement les corrections suivantes : v. 45, ἡμῖν au lieu de ἡμῶν. — 48, μόλις au lieu de μόνη. — 255, τοῦτον μένει τόδ' pour τούτῳ μὲν εἶπον. — 362, ἀχερδούσιος pour ἀχραδούσιος. — 437, μὴ σὺ pour μή πω. La correction du v. 40 est bonne αὐτοῦ 'λαβον, mais c'est à M. Blaydes que l'honneur doit en revenir; il dit, à propos de ce passage : « verum videtur 'λαβον ».

Albert MARTIN.

---

1. « Disputatione de universa librorum Aristophaniorum in aliud tempus reservata », Préface des *Chevaliers*, p. VI, Leipzig, 1868.

2. Cf. *Revue critique*, n° du 3 juillet 1882, p. 6.



84. — **Transactions of the Cambridge Philological society.** Vol. II (1881-1882), edited by J. P. POSTGATE, M. A., honorary secretary. London, Trübner, 188. 1 vol. in-8, 285-44 pages).

Nous avons déjà signalé, il y a deux ans [1], l'apparition du premier volume des Mémoires de la Société philologique de Cambridge. Le second volume continue très dignement cette publication, et nous apporte le témoignage d'une activité qui fait honneur à cette société. Comme le précédent, il contient des procès-verbaux de séances, des analyses de travaux écrits ou de communications orales, des mémoires publiés *in-extenso*, et en outre quelques *revues* des études faites dans les deux dernières années sur divers auteurs anciens. Ces revues, dont chacune est intéressante, sont cependant toujours dans leur ensemble la partie du volume qui prête le plus à la critique, en raison du petit nombre des auteurs examinés : il n'est question dans le présent volume que des ouvrages relatifs à Homère, Platon, Virgile et Properce. Il est évident que l'on n'a pas là même une simple esquisse du mouvement philologique relatif à l'antiquité : un pareil travail ne dispense à aucun degré de recourir soit aux travaux analogues qui paraissent en Allemagne, soit à la *Revue des Revues,* que poursuit avec tant de conscience et de succès notre *Revue de Philologie.*

Les Mémoires publiés *in-extenso* sont au nombre de plus de 30, dont la moitié au moins se rapportent à la littérature grecque, et surtout à des questions de critique verbale. On comprend qu'il est impossible d'entrer ici dans le détail de tous ces travaux, mais en voici du moins un échantillon, qui me paraît de nature à bien montrer l'intérêt de cette publication.

Par un heureux concours d'efforts, trois auteurs de mémoires se sont trouvés amenés à étudier un même morceau d'Aristote. C'est ce difficile passage de la *Politique* (I, 6, 1 ; p. 1255 A, 1, sqq.) où l'écrivain grec explique les divergences de vues qui se sont produites sur la légitimité de l'esclavage (ὅτι μὲν τοίνυν εἰσὶ φύσει, etc.) On sait la multitude de tentatives qui ont été faites pour éclaircir la pensée d'Aristote. Quoi qu'on fasse, la phrase restera toujours obscure à cause de l'accumulation des idées secondaires dont elle embarrassée ; c'est à coup sûr une phrase mal écrite ; mais la question est de savoir si, bien ou mal écrite, elle est intelligible. Or, à lire les traducteurs d'Aristote, il faut avouer qu'elle paraît inextricable et radicalement inintelligible : les idées ne se suivent pas. Parmi nos trois critiques de Cambridge, les deux premiers me semblent avoir encore fait fausse route : ils proposent pour certains mots grecs des interprétations inadmissibles. En revanche, le troisième, M. Ridgeway, a fait faire, je crois, un grand pas à la solution du problème. Je vais essayer de compléter son travail en donnant, d'après ses indications, une traduction suivie du morceau tout entier, et je

1. *Revue critique*, 1882, I, p. 123 et suiv.

signalerai ensuite les deux ou trois nouveautés essentielles d'interprétations dues à M. Ridgeway, en même temps que les points secondaires sur lesquels je me sépare de lui :

« Que certains hommes soient donc par nature destinés les uns à la « liberté, les autres à l'esclavage, c'est ce qui est évident ; et, pour ceux-« là, l'esclavage est utile autant que juste. Mais qu'il y ait aussi une « part de raison dans l'opinion contraire (οἱ τἀναντία φάσκοντες), c'est ce « qu'il n'est pas difficile de voir.

« En effet, les mots *esclavage* et *esclave* ont deux sens : <outre « l'esclavage fondé sur la nature>, il y aussi l'esclavage fondé sur la loi; « car c'est une convention érigée en loi qu'à la guerre le vainqueur est « le maître du vaincu. Or, ce droit-là, beaucoup de légistes l'accusent « d'illégalité, tout comme un simple orateur : ils trouvent monstrueux « que le plus fort, par cela seul qu'il peut employer la violence, fasse « de sa victime son esclave et son sujet. Mais d'autres pensent différem-« ment, même parmi les plus habiles. La cause de ce dissentiment, et « ce qui fait qu'on est exposé à prendre le change (ὃ ποιεῖ ἐπαλλάττειν τοὺς « λόγους), c'est que, d'une part, la vertu, quand elle a les ressources né-« cessaires, peut fort bien, elle aussi, employer la force ; et que, d'autre « part, la victoire implique toujours une certaine supériorité de mérite ; « si bien qu'il n'y a pas, semble-t-il, de force sans vertu, et que la con-« testation ne peut porter que sur la question de droit. En effet, par suite « de ces rapports compliqués entre la force et la vertu (διὰ γὰρ τοῦτο), « tandis que les uns ne reconnaissent pas de droit en dehors de la « douceur et de l'humanité (εὔνοια), les autres font consister le droit pré-« cisément dans la domination du plus fort. Mais si l'on démêle nette-« ment ces idées (διαστάντων γε χωρὶς τούτων τῶν λόγων), il n'y a plus « rien de solide ni de convaincant dans l'opinion de nos adversaires « (ἄτεροι λόγοι), qui disent que la supériorité de vertu ne saurait être le « fondement d'une domination légitime soit sur des sujets soit sur des « esclaves [1].

« Quelques-uns, d'autre part, croient pouvoir justifier en droit l'es-« clavage fondé sur la guerre : la légalité constitue, en effet, une cer-« taine espèce de droit : <or la guerre est légale>. Mais leur système « renferme une contradiction : car l'origine de la guerre peut être injuste, « et personne n'appellera esclave celui qui ne mérite pas l'esclavage. Si-« non, il pourrait arriver que l'homme reconnu pour le plus noble fût « esclave et fils d'esclave, si lui-même ou ses parents avaient été faits pri-« sonniers et vendus. Aussi ces théoriciens ne veulent-ils pas donner le « nom d'esclaves à ces hommes-là, mais seulement aux barbares. Par ce

1. Tout dépend, aux yeux d'Aristote, du sens qu'on donne au mot *vertu*. Si l'on n'entend par là qu'une supériorité physique, la domination fondée sur cette supériorité est injuste. Si au contraire on appelle vertu une supériorité intellectuelle et morale, la domination qui en résulte est juste, suivant lui.

« langage, ils montrent qu'ils poursuivent, eux aussi, l'idée de l'escla-
« vage naturel, tel que nous l'avons défini au début.

Je me sépare de M. R. sur quelques détails. Dans la première phrase, par exemple, il entend par οἱ τἀναντία φάσκοντες, non pas « mes adversaires », mais « ceux qui soutiennent les deux opinions *opposées l'une à l'autre* que l'esclavage est toujours légitime ou qu'il ne l'est jamais ». L'argumentation de M. R. sur ce point est ingénieuse, mais je crois son interprétation trop subtile. Je ne partage pas davantage son opinion sur ἄτεροι λόγοι, qu'il explique de la même manière. Enfin je ne suis pas bien sûr de la façon dont il entend les dernières phrases ou même certains autres passages du morceau, car il ne les traduit pas. Mais je crois m'être inspiré fidèlement de sa pensée dans la traduction des mots ὃ ποιεῖ τοὺς λόγους ἐπαλλάττειν, et ensuite διαστάντων γε χωρὶς τούτων τῶν λόγων. Or, sur le dernier point surtout, son interprétation est toute nouvelle et, selon moi, absolument juste. On traduisait autrefois : « attendu que ces discours s'opposent. » M. R. montre très bien ce que διαστῆναι ici ne signifie pas *s'opposer;* j'ajouterai que l'aoriste διαστάντων, dans l'interprétation ordinaire, serait incorrect, et qu'il faudrait διεστηκότων ; raison de plus en faveur de l'interprétation de M. Ridgeway.

Il y aurait bien d'autres observations à glaner dans ce volume. Contraint par le défaut d'espace, je dirai seulement que M. Rigdeway s'est occupé d'un grand nombre d'endroits de la *Politique,* et que j'ai encore noté au passage, dans les articles de ses confrères, mainte vue curieuse sur Eschyle, sur Thucydide, sur Platon, etc.

Alfred Croiset.

---

85. — **L'Algérie romaine,** par Gustave Boissière, recteur de l'Académie d'Alger, ouvrage couronné par l'Académie française, deuxième édition, 1883, Paris, Hachette, 1 (en 2 tomes), in-16 de XXVIII-708 p.

Le livre de M. Boissière est un de ceux dont on peut dire à la fois beaucoup de mal et beaucoup de bien. Si on y cherche des résultats nouveaux, de l'érudition, de la science, le désappointement sera grand. Si on se borne à le lire pour se faire une idée de l'Algérie romaine, on trouvera en parcourant ces pages autant de profit que de plaisir.

I. La méthode adoptée par l'auteur indique tout de suite que nous n'avons pas affaire ici à un travail scientifique. D'abord, le titre lui-même, *L'Algérie romaine*, est assez caractéristique. L'Algérie est une expression géographique moderne, et le rapprochement de ces deux mots constitue un anachronisme, voulu d'ailleurs par l'auteur du livre ; la partie occidentale formait la Maurétanie; la région occidentale se rattachait à la Numidie ; non seulement les deux contrées avaient une administration différente, mais encore dépendaient des pays limitrophes ; elles n'ont pas toujours formé deux provinces indépendantes, elles ont été des subdi-

visions de provinces entièrement distinctes l'une de l'autre. Se placer au point de vue de *l'Algérie romaine*, c'est renoncer à donner une idée complète de ce qu'était l'Afrique sous les Romains.

L'ouvrage est divisé en trois livres. Le premier est une comparaison entre *L'Afrique de Salluste et l'Algérie contemporaine;* le second indique les *Principales étapes de la domination romaine en Afrique;* le troisième expose *Comment Rome a administré ses provinces africaines.* C'est ce dernier livre surtout qui prêtait matière à d'intéressantes dissertations : en réalité, M. B. ne nous donne que la monographie de la légion de Numidie, la *IIIa Augusta,* monographie fort complète et fort intéressante, mais qui ne renferme aucun fait nouveau. Je cherche en vain dans ce livre et dans le reste de l'ouvrage, quelques notices étendues sur les assemblées provinciales de l'Afrique [1], sur les rapports des gouverneurs avec les magistrats municipaux, sur les magistratures municipales elles-mêmes. C'est là la grande lacune de ce travail. Toutes les questions, encore si neuves, si peu étudiées, qui se rattachent à l'organisation des cités africaines, sont entièrement laissées de côté. Et cependant, chacune des fonctions locales, le flaminat, la curatelle, le questure, méritait ici un chapitre spécial, et de tels chapitres apprendraient plus que celui, par exemple, qui est consacré au gouverneur de province, et que M. B. remplit à l'aide de déclamations vagues ou de citations mal choisies. D'autres questions d'un caractère plus général, celle du rapport du légat de Numidie avec le proconsul d'Afrique, celle des procureurs impériaux, sont traitées plus longuement, mais sans solution nouvelle : l'auteur se borne à analyser les derniers travaux parus à ce sujet.

Car M. B. se sert trop rarement des textes, et trop souvent des auteurs contemporains. Ce livre est une mosaïque de citations. Il transcrit au long des articles excellents, il est vrai, de MM. Boissier, Renan, Duruy; mais à côté, d'insipides rapports et des dissertations de débutants, qui méritaient moins l'honneur qu'on leur fait.

Il est en outre de première nécessité, dans un livre, quel qu'il soit, de mentionner la page d'une citation. M. B. le fait rarement. Les mots de « Mommsen », de « Duruy », les lettres « V. D. », mises en note, ne suffisent pas. A plus forte raison, cette précision est-elle de rigueur, quand il s'agit d'auteurs anciens. Que signifient, par exemple, ces mots : « Cicéron, *Pro Fonteio* »? « Polybe »? « Appien, *Pun.* »? C'est indiquer trop clairement qu'on a pris ces citations un peu partout, et que l'on s'est fatigué d'aller les chercher dans l'original.

II. Que M. B. pardonne ces critiques : on n'est souvent jamais aussi dur que pour les livres que l'on aime et que l'on a lus avec plaisir. *L'Algérie romaine* est de ceux-là. Si l'on cherche dans cet ouvrage le

---

1. Une excellente monographie de ces assemblées vient de paraître dans le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines* (IIe année, 1884, 1er fasc., janv.). Elle est de M. Clément Pallu de Lessert.

tableau de la colonisation romaine en Afrique, on l'y trouvera, complet, fidèle, vivant.

Les chapitres consacrés à la lutte des conquérants contre les indigènes, sont vraiment fort bien faits et riches en instructions. Il est curieux de voir que, même au IIIe siècle de l'empire, les Numides et les Maures frémissent encore sous le joug romain : sous Tibère, révoltes de Mazippa et de Tacfarinas ; campagnes de Suetonius Paullinus dans l'Atlas, sous Claude ; sous Vespasien, les Garamantes mêlés aux discordes intestines des cités des Syrtes ; soulèvement des Maures nomades, sous Hadrien, sous Antonin, sous Marc-Aurèle ; insurrection des Bavares sous Gallien, renouvelée à la fin du siècle, en 290, en 293, en 304.

Ce que rapporte M. B. sur la vie des légionnaires en Afrique est piquant et bien dit. Il faut remarquer surtout ce qu'il expose de la manière dont était formée la légion *IIIa Augusta* (p. 418) : « La légion de Lambèse se recrutait presque exclusivement en Afrique ; elle vivait des hommes du pays, un peu des indigènes, plus encore des créoles nés de ces unions bienfaisantes qui ne mêlaient pas seulement les différents éléments sociaux de la population, mais qui rapprochaient encore et croisaient les différentes races du pays. Elle était donc devenue avec le temps, par l'acclimation et par le mariage, par le recrutement qui la renouvelait, comme par l'esprit qui l'animait, une véritable armée africaine ». Voilà une excellente observation, et que confirment toutes les études nouvelles sur le recrutement des légions romaines [1]. Il en ressort de plus en plus que les légions se recrutaient parmi les habitants mêmes du pays qu'elles défendaient.

Enfin, M. B. nous donne d'intéressants détails sur la carrière des légats et des officiers d'Afrique. Il a su faire parler les inscriptions, et ces documents, accessibles à un petit nombre, deviennent, grâce à ses interprétations animées, de vivantes biographies.

Car ce qui fait surtout l'intérêt et le charme de ce livre, c'est que l'auteur l'a écrit avec passion, c'est qu'il aime son sujet, le pays qu'il décrit. Au fond, on le sent à chaque ligne, c'est l'Afrique française qu'il cherche et qui le passionne dans l'Algérie romaine. Il pense surtout à l'avenir du pays dont il retrace le passé. Il serait difficile de mieux exposer ce que les Romains ont fait et ce que les Français doivent faire. M. Boissière ressemble à cet officier de notre armée d'Afrique, qui fit défiler ses troupes devant le tombeau d'un légat romain, un de ses prédécesseurs, disait-il : il fait passer sous nos yeux l'histoire de la colonisation romaine, pour y chercher des exemples à suivre ou des espérances à concevoir : « Ni des faits de l'histoire, dit-il (p. 643), ni de l'étude du fonds moral de notre race ne ressort [une] condamnation inique et désolante : notre passé colonial est aussi glorieux que pas un autre, tout plein de noms illustres et dignes de mémoire, tout plein

1. M. Mommsen vient de tracer les grandes lignes de ces études dans un travail étendu sur le recrutement de l'armée romaine, *Hermes*, 1er fasc., 1884.



non seulement d'exploits et de faits d'armes éphémères, mais d'initiatives aussi intelligentes qu'énergiques, de profonds et politiques desseins, de patriotiques entreprises ». C'est à ce point de vue qu'il faut juger cet ouvrage, le lire, le méditer et l'aimer. Comme le disait le rapport qui en fit couronner la première édition par l'Académie française : « Ce livre ne diminue pas Rome, il grandit la France, et notre patriotisme lui en sait bon gré ».

Camille JULLIAN.

---

86. — **Inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle,** publiées par F. DE GUILHERMY et ROBERT DE LASTEYRIE. Tome V, ancien diocèse de Paris. Paris, Imprimerie nationale, 1883. in-4, VI-615 pp., avec planches et gravures.

En publiant, en 1873, le premier volume des *Inscriptions de la France du* V^e^ *au* XVIIIe *siècle*, M. F. de Guilhermy expliquait dans sa préface le plan suivi pour la composition de ce recueil ; on nous permettra d'en retracer ici sommairement l'histoire. L'idée de ce *Corpus* remonte assez loin : une circulaire de 1839 demandait à tous les correspondants du Comité des travaux historiques de signaler les textes épigraphiques; les communications ne manquèrent point, mais il fallait un savant pour mettre en œuvre ces précieux documents. Ce ne fut qu'en 1848 que Mérimée exposa le plan d'un vaste recueil épigraphique des Gaules, qui devait renfermer non seulement les inscriptions antiques, mais aussi les inscriptions du moyen âge. Si ce plan avait été exécuté, aucun pays n'aurait pu montrer un monument semblable. Il ne nous appartient pas de raconter comment la partie antique fut délaissée, ni comment l'honneur d'une telle publication a fini par revenir à l'Académie de Berlin ; nous n'avons à nous occuper ici que du recueil des Inscriptions du moyen âge, recueil dont M. de G. fut chargé dès 1848, mais dont la publication fut longtemps ajournée. Pour le classement, on se conforma aux anciennes divisions géographiques par diocèses, classement assez rationnel pour des textes épigraphiques du moyen âge, et l'on décida que l'on commencerait par la publication des inscriptions du diocèse de Paris ; les études de M. de G., les travaux qu'il fit exécuter par un habile dessinateur, M. Charles Fichot, lui permettaient de livrer sans retard à l'impression cette partie du recueil, pendant que les autres diocèses verraient avec le temps s'augmenter leur dossier respectif de communications dues à une foule de correspondants. Jusque-là, il n'y avait qu'à se louer d'un semblable projet et de son exécution. Malheureusement, une décision singulière vint dès l'origine modifier le caractère de ce *Corpus* : on décida que le recueil ne devait comprendre que les inscriptions dont on possédait les textes originaux. Autant aurait valu décider qu'on n'imprimerait rien. Se priver volontairement de tous les monuments dont on possède des

copies, souvent défectueuses, il est vrai, mais que dans bien des cas il est facile de corriger, était une idée bizarre qu'on serait bien en peine de justifier. Une telle décision était d'autant plus étrange que, commençant par le diocèse de Paris, on se trouvait en face de recueils aussi respectables que ceux de Gaignières et les épitaphiers de Paris. L'intention manifestée par le Bureau historique de la ville de Paris de publier les Epitaphiers parut une raison suffisante pour les écarter. Inutile de dire que cette intention est encore, aujourd'hui comme en 1868, date à laquelle on commença l'impression des volumes de M. de G., à l'état de projet : toutes les commissions qui se sont succédé depuis lors se le transmettent dans les formes et il se passera probablement encore pas mal de temps avant qu'il y ait eu une seule ligne d'imprimée. D'ailleurs, si ce recueil était publié, il se produirait un fait bizarre : le Comité n'a pas voulu faire concurrence à la ville de Paris en publiant les épitaphiers ; le procédé est très courtois, mais peu scientifique ; si la ville de Paris pousse la courtoisie aussi loin, elle devra retrancher de sa publication toutes les inscriptions qui figurent dans les épitaphiers, mais dont les originaux existent encore et sont par conséquent imprimés dans le recueil du Ministère de l'instruction publique. Si elle néglige ces monuments, elle fera un recueil incomplet ; si elle les prend, ce recueil fera en partie double emploi avec celui de M. de Guilhermy. En fin de compte, nous aurons deux recueils incomplets qui auront coûté fort cher et qui de plus seront fort difficiles à consulter.

Nous n'insisterons pas sur ce défaut de l'ouvrage ; d'autres voix plus autorisées que la nôtre ont déjà protesté contre une telle mesure : « On ne peut penser sans regret, disait en 1874 M. de Longpérier, à l'imposant ensemble qu'eût constitué une collection complète des inscriptions du moyen âge français, telle qu'aurait pu la fournir un dépouillement critique de tous les ouvrages où elles se trouvent dispersées. Et puisque, à propos du recueil dont nous nous occupons, on a invoqué avec raison le nom et l'exemple de Bœckh, lorsqu'il s'est agi d'adopter un système de classification, qu'il nous soit permis de demander quelle valeur aurait le *Corpus* de cet illustre maître, si l'auteur avait dû en bannir les textes qu'il n'avait pu contrôler sur les originaux ? [1] »

Il va sans dire que ces reproches ne s'adressent pas à M. Robert de Lasteyrie, auquel on doit le V[e] volume, publié depuis la mort de Guilhermy. Force lui a été de terminer l'ouvrage sur les bases adoptées dans le principe, et d'accepter un état de choses qu'il n'avait point contribué à créer. Il était trop tard pour y apporter des modifications ; il fallait terminer l'œuvre et surtout y ajouter de bonnes tables pour la rendre facile à consulter. M. R. de L. a fait mieux encore : il y a ajouté un supplément qui ne contient pas moins de 222 inscriptions, et des *Additions et rectifications*, parfois très nécessaires.

---

1. *Journal des savants*, 1874 ; *Œuvres de A. de Longpérier*, tome VI, p. 82. Cet article contient de très importantes corrections au 1[er] volume des *Inscriptions*.



Le présent volume contient, outre le *Supplément*, les *Additions et rectifications* et les *Tables*, les inscriptions de l'ancien doyenné de Champeaux, dont la série s'ouvre par plusieurs belles tombes gravées de la dernière moitié du XIIIe siècle et du XIVe siècle; parmi ces monuments il convient de signaler particulièrement la tombe d'un chevalier et de sa famille (1333) et la tombe d'un chanoine (1347). Ce sont là des spécimens tout à fait remarquables de l'art des imagiers du XIVe siècle et leur ornementation ne le cède en richesse qu'à bien peu de monuments de ce genre. Les tombes de Fouju offrent aussi quelques bons exemples de l'art de la même époque. Ce sont, du reste, les seuls monuments à signaler; les inscriptions du XVIe au XVIIIe siècle ne présentent ici que peu d'intérêt, les personnages qu'elles mentionnent étant pour la plupart peu connus ou méritant peu de l'être.

Le *Supplément* débute par trois inscriptions du XIe siècle retrouvées dans les fouilles exécutées sur l'emplacement de l'ancien cimetière Saint-Marcel, inscriptions qui n'ont d'autre intérêt que leur antiquité. Tout autrement curieuse est l'inscription gravée sur le manche d'un couteau conservé autrefois dans le trésor de Notre-Dame et qui se trouve aujourd'hui au cabinet des médailles. Ce couteau a servi de symbole de tradition lors d'une donation faite à l'église de Paris par un personnage de la fin du XIe siècle. Cet usage a, on le sait, été fort répandu; mais, généralement, ces symboles accompagnent une charte tandis qu'ici, la donation étant gravée sur le manche, le couteau a servi à la fois de charte et de symbole. C'est donc là un monument aussi rare que curieux et qui méritait de tous points de prendre place parmi les inscriptions. Le bel évangéliaire donné par Charles V à la Sainte-Chapelle du Palais, les peintures de Saint-Etienne-du-Mont, un certain nombre d'inscriptions du Val-de-Grâce, qui, après bien des vicissitudes, sont venues échouer au Musée du Puy, quelques monuments de l'ancien collège des Lombards et du séminaire des Irlandais, l'inscription d'un très curieux vase en étain trouvé dans la Seine et qui date peut-être du XIe siècle, celle de l'aqueduc de Belleville, ont fourni à M. de L. la matière d'intéressantes dissertations. Parmi les inscriptions existant en dehors de Paris il convient de signaler celles de Saint-Denis (XIIe et XVe siècle), une tombe de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, l'inscription du monument du duc du Maine, à Sceaux, l'épitaphe de Jeanne, femme d'Alfonse de Poitiers, à Gercy.

Les *Additions et rectifications* contiennent plusieurs remarques qu'il est bon de noter; d'abord la correction de l'inscription du portail méridional de Notre-Dame, qui est du 12 février 1258 (n. st.) et non de 1257. Quelques autres inscriptions avaient aussi reçu une date erronée par suite de l'oubli du style de Pâques et il importait de les rectifier. Nous ne pouvons entrer dans le détail de ces corrections, dont un très grand nombre sont importantes; mentionnons toutefois une dissertation relative à la mosaïque de Saint-Denis (XIIe siècle), mosaïque déposée

aujourd'hui au musée de Cluny, et qui a déjà été l'objet d'une intéressante étude de la part de M. Ramé.

Les tables (table des noms de lieux et de personnes, table des matières), embrassent les cinq volumes des inscriptions du diocèse de Paris, et sont peut-être la partie la plus utile du tome V. Outre qu'elles rendent l'usage de l'ouvrage très aisé, elles fournissent nombre de renseignements pour l'archéologie et la paléographie. Il y a là tous les éléments d'une introduction que, pour des raisons dont nous apprécions la délicatesse, M. de L. n'a pas donnée, mais dont il nous permettra de regretter l'absence. Ces regrets seront moins vifs quand on consultera la table des matières où, sous certaines rubriques comme *Costume, Écriture, Iconographie, Titres, Qualités, Professions,* le lecteur trouvera toujours, en abrégé il est vrai, une réponse et l'indication des monuments auxquels il doit se référer. En dressant ces tables, M. de Lasteyrie a été plus que le continuateur de Guilhermy, puisque, sans elles, l'ouvrage ne serait guère consultable. Nous ne savons si l'œuvre sera continuée; elle ne pourrait tomber en meilleures mains. Nous souhaitons qu'elle le soit et nous sommes assurés que, sous la direction du professeur d'archéologie de l'École des Chartes, le recueil des Inscriptions de la France du ve au xviiie siècle, rédigé sur un autre plan et définitivement mis dans la bonne voie, pourra enfin voir le jour.

Émile MOLINIER.

---

87. — **Gœthe.** Campagne de France (23 août, 20 octobre 1792). Edition nouvelle avec une introduction, un commentaire et une carte, par A. CHUQUET. Paris, librairie Ch. Delagrave, 1884. In-12, p. XXVII, 180.

M. A. Chuquet ne pouvait prétendre, et il ne l'a pas fait, à nous donner de la *Campagne de France* un texte nouveau; publié à trois reprises différentes du vivant même de Gœthe, réédité depuis avec le plus grand soin, en particulier par Gœdeke et Strehlke, il n'y avait rien à changer au texte de ce petit chef-d'œuvre, mais il restait à l'éclairer par un commentaire substantiel et étudié; c'est ce que M. A. Ch. s'est proposé de faire et son but a été entièrement et pleinement atteint. Professeur, il n'a pas oublié que l'édition qu'il préparait était destinée à des élèves et il n'a rien négligé de ce qui pouvait la leur rendre attrayante et utile. Une introduction claire et précise, rappelant les événements qui ont précédé la campagne de 1792, montre ce qui avait rendu la guerre inévitable et les conditions dans lesquelles elle se fit en même temps que le résumé exact et méthodique de cette campagne, qu'une carte permet de suivre dans tous ses détails, préparera les jeunes lecteurs de M. A. Ch. à aborder l'œuvre de Gœthe et leur inspirera le goût de la parcourir, et de comparer le récit du grand écrivain et l'exposé historique ordinaire des faits. Grâce aux notes aussi nombreuses



que bien choisies qui accompagnent le texte, aucune difficulté sérieuse ne saurait les arrêter; renseignements biographiques étendus, qui font connaître les personnages qui passent successivement sous nos yeux, éclaircissement grammaticaux qui expliquent les particularités de la langue de Gœthe, rien n'est oublié dans les notes du savant et consciencieux éditeur de ce qui peut, au double point de vue historique et linguistique, faciliter l'intelligence de l'œuvre qu'il a éditée.

Il faudrait passer en revue chacune des notices consacrées aux personnages dont parle Gœthe pour montrer ce qu'elles renferment de recherches, de renseignements précieux et peu connus [1]; elles ne sont pas seulement un commentaire lumineux du texte du grand écrivain, elles éclairent souvent plus d'un fait encore obscur d'une époque qui a été l'objet pourtant de tant de travaux. Quant aux notes grammaticales, elles sont ce qu'elles doivent être, précises et nettes; mais il en est plusieurs dont je me reprocherais de ne pas dire un mot, parce qu'elles présentent la plus heureuse innovation et témoignent des connaissances linguistiques de M. A. Ch. : ce sont les notes étymologiques; elles ne seront pas le moindre attrait de son savant commentaire [2]. « Espérons, dit M. A. Chuquet, à la fin de sa préface, que nos jeunes Français ne liront pas sans plaisir et sans profit le récit de cette *Campagne de France* qui leur rappelle plus d'un glorieux souvenir »; cet espoir est légitime, et l'édition vraiment nouvelle qu'il vient de donner de l'œuvre de Gœthe et où il a montré à la fois les qualités de l'historien et du linguiste contribuera à ce que cet espoir se réalise.

Ch. J.

CHRONIQUE

FRANCE. — Dans une brochure intitulée *L'emplacement de l'*Oppidum *des* Sotiates (Paris, Champion, 1883, in-8, extrait de la *Revue de Gascogne*, 52 pages), M. Camoreyt recherche l'emplacement de l'*Oppidum* dont parle César à propos des *Sotiates* (*De bello Gallico*, 3, 20). M. Camoreyt y voit la ville de Lectoure.

— La Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot a entrepris une publication comme devraient en entreprendre toutes nos sociétés savantes,

---

1. Parmi les plus curieux il faut mentionner les renseignements que M. A. Ch. a tirés des Mémoires du comte de Fersen, la note sur Beaurepaire, sur le suicide du chasseur, sur les Vierges de Verdun, etc.

2. Je cite au hasard les étymologies de *Bursch*, *Terzerol*, *Gemetzel*, *Frauenzimmer*, *Braune*, *Büchse*, *Spiegelgefecht*, etc., où tout ce qui se rapporte à l'origine ou à l'histoire de ces mots curieux est parfaitement exposé. Les notes qui leur sont consacrées ne seront pas celles qui attireront le moins l'attention des élèves et elles leur montreront comment l'explication des mots doit reposer sur leur histoire.



celle d'une vieille chronique jusqu'à ce jour inédite. La chronique, intitulée *Esbats de Guyon de Maleville sur le pays de Quercy*, a pour éditeurs, dans le *Bulletin* trimestriel de la Société, M. J. MALINOWSKI, ancien professeur de l'Université, et M. F. CANGARDEL, bibliothécaire de la ville de Cahors. Ces deux érudits entourent de nombreuses et excellentes notes le texte découvert en 1804 par M. Champollion-Figeac, dans la bibliothèque de Grenoble, parmi les livres d'un ancien évêque de cette ville, Jean de Canlet (mort en 1771). La *Revue critique* rendra compte de cette importante publication quand elle sera achevée. Pour le moment, nous nous contenterons d'adresser tous nos encouragements aux vaillants éditeurs. Constatons, du reste, que la ville de Cahors ne saurait être trop félicitée de son zèle à mettre en lumière les documents relatifs à son histoire, car, pendant que paraît la chronique rédigée au commencement du XVII[e] siècle par Guyon de Maleville, paraît aussi un ouvrage considérable que Guillaume Lacoste avait laissé manuscrit : l'*Histoire générale de la province de Quercy, publiée par les soins de MM.* L. COMBARIEU *et* F. CANGARDEL, *archivistes-bibliothécaires* (Cahors, Girma).

— M. l'abbé Ulysse CHEVALIER vient de faire paraître le quatrième fascicule (P-Z) du *Répertoire des sources historiques du moyen âge. Bio-Bibliographie* (Paris, bureaux de la Société bibliographique, boulevard Saint-Germain, 195, grand in-8°, colonnes 1703 à 2370). On trouve à la dernière page ces indications dont la précision charmera les bibliographes de l'avenir : « Commencé le 14 septembre 1875, achevé le 6 novembre 1883 ». Nous reproduisons les dernières lignes de l'*Avertissement* qui renferment un appel auquel on devra s'empresser de répondre : « Cet ouvrage réclame, pour devenir moins indigne du public auquel il s'adresse, des corrections et additions de la part de tous les érudits; je recevrai avec gratitude toutes celles qui me parviendront manuscrites ou imprimées, et les utiliserai dans un supplément qui paraîtra, en même temps que l'introduction et la table des auteurs cités, dans le courant de 1884. »

— Annonçons les *Corrections et remarques sur le texte de divers auteurs, par Reinhold* DEZEIMERIS, correspondant de l'Institut. *Troisième série. Virgile, Ausone* Bordeaux, 1883, in-8° de 91 p.). M. Egger, en présentant à l'Académie des Inscriptions le nouveau mémoire du savant humaniste, a particulièrement loué dans ce mémoire, qui est surtout consacré aux *Géorgiques* et à leurs principaux commentateurs (depuis Servius jusqu'à M. E. Benoist), « l'heureuse alliance de la philologie avec les connaissances agronomiques, si nécessaires pour expliquer le beau poème de Virgile. » On n'ignore pas que M. Dezeimeris peut, en effet, à plus juste titre encore que Paul-Louis Courier, comme lui fin helléniste et fin écrivain, prendre le surnom de *Vigneron*, car il cultive avec autant de soin que de succès, à Loupiac, un vignoble considérable auquel se rattache le souvenir d'Ausone, qui fut plus grand propriétaire que grand poète. M. Egger a exprimé le vœu que M. Dezeimeris « réunisse en un seul volume les opuscules où il a donné tant de preuves d'une critique à la fois sévère et ingénieuse sur des objets de littérature classique. » Nous nous associons à ce vœu, comme s'y associeront tous les amis des lettres.

— Le *Journal officiel* a publié le rapport que M. DE ROZIÈRE, sénateur, président de la commission supérieure des archives maritimes, a adressé au ministre de la marine et des colonies sur les travaux opérés cette année par la commission instituée par décision présidentielle du 25 avril 1883. La commission a tenu sa première séance le 23 mai, et, après une reconnaissance générale du dépôt, elle s'est fractionnée en quatre sous-commissions chargées : la 1[re], d'examiner les locaux affectés au service des archives et de signaler les améliorations qu'ils pourraient recevoir ; la 2[e], de préparer la révision du règlement relatif aux communications des pièces et de

poser les principes qui devront présider désormais au triage des versements opérés par les bureaux, ainsi qu'à la suppression des papiers inutiles ; la 3e, de vérifier et au besoin de modifier le système de classement suivi jusqu'à ce jour, en tenant grand compte de cette double circonstance que le cadre adopté devra répondre à la nature particulière des archives maritimes et coloniales, et qu'il servira de base aux inventaires qui seront ultérieurement dressés et probablement publiés ; la 4e, d'indiquer les mesures provisoires de conservation qu'elle jugerait d'une application immédiate. Le rapport constate ensuite les travaux accomplis et les résultats obtenus par les quatre sous-commissions. M. de Rozière conclut en disant que de sérieux progrès ont été faits pendant l'année qui vient de s'écouler.

ALLEMAGNE. — Le chef de l'état-major général de l'armée allemande, le feld-maréchal comte de Moltke, a publié, le 4 mars, la lettre ou appel *(Aufruf)* qui suit : « Le récit naguère terminé de la lutte qui a rétabli l'empire allemand, devait ramener nos regards sur les combats soutenus par la Prusse au milieu du siècle précédent, combats par lesquels ont été étendus et assurés les fondements, grâce auxquels put être conduite avec succès la guerre de 1870-1871. Plus s'imposait vivement le souvenir de cette longue lutte, pleine de courage et de sacrifices, plus paraissait impérieux à l'état-major général de consacrer aux *guerres de Frédéric le Grand* un récit détaillé, impartial et tiré des sources mêmes. Mais cette vaste entreprise ne peut être menée à bonne fin que si le peuple allemand lui donne son intérêt et sa sympathie. Il faut donc que les magistrats, les associations scientifiques, les familles, les simples particuliers viennent à notre secours, en rendant accessibles à la section historique de l'état-major-général tous les écrits, cartes et plans ayant rapport aux événements des guerres de Frédéric le Grand et qui se trouvent en leur possession. »

— La librairie Cotta, de Stuttgart, publie la 1re partie d'une « Histoire de l'éducation depuis les commencements jusqu'à notre époque » *(Geschichte der Erziehung vom Anfang an bis auf unsere Zeit)*. Cet ouvrage est dû à une société de savants et de pédagogues, dirigée par M. K. A. Schmid ; il comptera quatre volumes : (le deuxième de Charlemagne à la Réforme ; le troisième, consacré à la Réforme, et dû à la collaboration de MM. Schmid, Wagenmann et Hauber ; le quatrième, relatif aux temps modernes, de Rousseau à Pestalozzi, et rédigé par MM. Hauber et G. Baur).

— La librairie B. G. Teubner, de Leipzig, annonce la publication prochaine des ouvrages suivants : Première partie du tome II, des « Fragments des comiques attiques », *Comicorum atticorum fragmenta*, p. p. Théodore Kock ; ce volume renfermera la première partie des fragments de la Nouvelle Comédie, et de Philémon et de Diphile, le troisième volume devant contenir Ménandre et ses successeurs ; l'éditeur a pu obtenir une excellente collation du manuscrit de Venise d'Athénée ; — *Glossae nominum*, edidit Gust. Loewe, accedunt eiusdem *in glossaria latina conjectanea* a Goetz ; — *Der saturnische Vers und seine Denkmæler*, par Lucien Müller ; — *Vergil und die epische Kunst*, par H. Th. Plüss ; — [*Aristotelis Ethica Eudemia*] *Eudemi Rhodii Ethica*, adjecto de virtutibus et vittiis libello recognovit Fr. Susemihl ; — *Herodoti historiarum libri IX*, edidit H. R. Dietsch, editio altera, curavit H. Kallenberg ; cette édition d'Hérodote repose, non sur une nouvelle comparaison des manuscrits, mais sur les collations de Stein et de Gaisford ; — *Hermanni Contracti Musica*, p. p. W. Brambach.

GRANDE-BRETAGNE. — M. Mac Carthy, publiera prochainement la première partie d'une *History of the four Georges* qui comptera quatre volumes.

— L'éditeur des œuvres de polémique écrites en latin par Wyclif, M. Buddensieg

doit faire paraître à la librairie Fisher Unwin une biographie populaire du réformateur anglais.

— Les habitants de Stratford-sur-Avon sont en ce moment très émus d'un projet que le *vicar* de la principale église a mis en avant et qui pourrait très bien, si des protestations énergiques ne se font pas entendre, être mis sous peu à exécution. Il ne s'agit de rien moins que de *restaurer* l'église de Holy Trinity où reposent les restes de Shakespeare. Cette restauration serait du genre radical qui consiste à tout démolir pour reconstruire autre chose de plus grand et de plus conforme aux modes de notre temps. L'église d'Holy Trinity est parfaitement solide et peut durer des siècles encore, si on veut bien l'entretenir; elle est de plus d'un aspect fort élégant et, prise dans son ensemble, d'un très beau style du XVe siècle. Le rêve du *vicar* qui en a la charge, serait d'avoir un bâtiment plus grand dans lequel on pourrait célébrer des cérémonies plus imposantes les jours de fête. Ce rêve rencontre naturellement une certaine opposition; à la tête du mouvement *conservateur* est M. Flower, une des personnalités les plus influents de la ville, et bien connu par son culte pour Shakespeare. On ne peut que lui souhaiter un plein succès dans son entreprise qui n'est point sans difficulté et qui, dans ces circonstances, demande un véritable courage.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 avril 1884.

Le prix ordinaire, sur cette question : « Classer et identifier autant qu'il est possible les noms géographiques de l'occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques, » etc., est décerné au mémoire no 1. L'auteur de ce mémoire est M. Neubauer, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford.

L'Académie procède au choix d'un candidat qui sera présenté en son nom à l'assemblée générale de l'Institut, lors de l'élection des représentants de l'Institut au conseil supérieur de l'instruction publique. M. Jules Girard est désigné à l'unanimité.

M. le capitaine Marmier commence la lecture d'un mémoire intitulé : *la Route de Samosate au Zeugma*. Samosate, sur l'Euphrate, est aujourd'hui Samsat (Turquie d'Asie). La table de Peutinger décrit plusieurs voies romaines qui partaient de cette ville ; l'une de ces routes, descendant le cours de l'Euphrate, aboutissait à un point appelé *Zeugma* (aujoud'hui Balkis), en passant par des stations ainsi désignées : *Fluvium Capadocem*, *pontem Singa*, *Arulis*. M. Marmier croit pouvoir établir que le *Fluvius Capadox* est le Gœk Sou ou fleuve Bleu, le premier affluent de droite de l Euphrate au-dessous de Samsat; la voie romaine passait ce cours d'eau près de Burdj, l'ancienne Tarsa. Quant au Singa, qui donnait son nom à un pont établi près de son confluent avec l'Euphrate, c'est l'Araban Tchaï ou Kara Sou. En partant de ces données, M. Marmier s'attache à décrire dans le détail le parcours de l'ancienne voie romaine et à en établir le tracé sur la carte.

M. Auguste Nicaise met sous les yeux des membres de l'Académie une collection d'objets divers, découverts dans plusieurs anciens cimetières gaulois du département de la Marne. — A Septsaulx, entre Reims et Mourmelon-le-Grand, on a mis au jour la sépulture d'un guerrier enterré avec son char; or les chars de guerre avaient cessé d'être en usage parmi les Gaulois avant l'époque de la conquête de César, cette sépulture doit donc remonter au moins au second siècle avant notre ère. Parmi les objets découverts en ce lieu, on remarque un mors de cheval orné d'une fort belle phalère de 0m 12 de diamètre, un couteau de chasse de 0m 51 de long, à manche d'os ou d'ivoire (à côté de ce couteau était le squelette d'un sanglier ou d'un porc), un ornement de métal, composé d'S accostées, un casque avec un bouton de bronze très finement découpé, une œnochoé. etc. Le plancher du char était garni de plaques de fonte à rainures, analogues à celles qu'on met aujourd'hui sur les bouches d'égoût; c'est un travail tout semblable à ceux que produit la métallurgie moderne, et qui prouve que les Gaulois avaient à leur disposition des procédés industriels perfectionnés. — Aux Varilles (commune de Bouy), on a trouvé quatre

squelettes et divers objets, tels qu'une dague mi-partie de bronze et de fer, ornée de cabochons formés d'une sorte d'émail ou tout au moins de pâte vitreuse, rouge et brillante, un collier d'une centaine de perles de corail, entremêlées de quelques fragments d'os d'homme et d'animaux, un rasoir avec un plat à barbe, une lance longue et effilée. — Dans la commune de Fontaine-sur-Coole, au lieu dit le Mont-Coutant, on a rencontré un squelette de femme qui portait jusqu'à sept bracelets : deux à chaque jambe, deux au bras droit et un au bras gauche. Six sont des bracelets de cuivre ; le septième, qui était l'un des deux du bras droit, est formé d'une matière noire et compacte, qui paraît être un mélange d'argile et de bitume, cuit et durci au feu. — Toutes ces découvertes permettent d'affirmer qu'il existait chez les Gaulois, avant la conquête romaine, une civilisation déjà très avancée.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 2 avril 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

MM. Chauvet, à Ruffec (Charente) et Pierre de Goy, à Bourges, sont élus associés correspondants.

M. Mowat annonce que M. Ferdinand Rey a découvert à Mirebeau (Côte-d'Or) de nouvelles tuiles romaines portant l'estampille de vexillation des légions I, VIII, XI, XIIII, XXI. Il communique aussi la copie d'une inscription de Mirebeau, relevée par M. l'abbé Bourgeois. On y remarque le nom gaulois SANVACA.

Lecture est donnée d'un mémoire de M. Lafaye sur la voie aurélienne à Agude Sextide.

M. l'abbé Thèdenat communique une liste d'une quarantaine de noms qu'il a relevés sur des fragments de poteries provenant de Reims. Parmi ces noms figurent les noms nouveaux et barbares *Boudillus* et *Aunedo* qui entre dans la composition du nom de ville Aunedonnacum, ville d'Aquitaine, située sur la route de Bordeaux à Autun, aujourd'hui Aunay.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Séance du 9 avril.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Le Blant écrit de Rome pour annoncer la présence chez un marchand d'antiquités de cette ville d'une tête en marbre du cardinal de Richelieu.

M. de Barthélemy lit un mémoire sur une vie inédite de saint Tugdual, un des saints les plus vénérés de l'ancienne Armorique.

M. Mowat communique l'inscription d'un cachet en bronze trouvé en Algérie.

Lecture est donnée d'une lettre de M. de Marsy éclaircissant les difficultés de l'inscription française d'une cloche de Galway en Irlande.

M. Héron de Villefosse communique de la part de M. Morel, une inscription funéraire latine récemment acquise pour le Musée de Carpentras. Elle contient une formule qui indique les dimensions du monument, le défunt porte le nom de famille *Thorius* qui est assez rare.

M. Héron de Villefosse lit ensuite une lettre de M. Vincent Durand qui contient des détails fort intéressants sur une trouvaille considérable de vases en bronze faite récemment dans le département de la Loire, au hameau de Limes, commune de Saint-Sixte. Deux de ces vases portent des inscriptions tracées à la pointe. La découverte comprend quinze vases de différentes formes.

M. Nicard communique le texte d'une inscription existant sur une cheminée à Corbigny (Nièvre).

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

tik. (La partie la plus remarquable est celle qui traite de la conjugaison.) — E. STENGEL, Erinnerungsworte an Friedrich Diez, nebst einem Anhang : Briefe von Diez und mehreren Anlagen. — GREGOROWICZ, Geschichte Oesterreich-Ungarns. I Buch, von der ältesten Zeit bis zur Mitte des XI. Jahrhunderts. (Krones : en somme, résumé bon et lisible.) — KÜSTER, Das Reichsgut in den Jahren 1273-1313, nebst einer Ausgabe und Kritik des Nürnberger Salbüchleins. (Zeumer : études de détail soignées.) — E. FISCHER, Die Landfriedensverfassung unter Karl IV. (Höhlbaum : de tres bonnes recherches). — Neue Quellen zur Geschichte des Untergangs livländischer Selbständigkeit, aus dem dänischen Archiv zu Kopenhagen hrsg. v. SCHIRREN, (Perlbach.) — Freih. von SCHÜTZ-HOLZHAUSEN, Der Amazonas, Wanderbilder aus Peru, Bolivia und Nordbrasilien. (Reiss : tableau juste et fidèle des Etats de l'Amérique du Sud, mais style négligé.) — Illustriertes Landwirtschaftslexicon, unter Mitwirkung von Verschiedenen hrsg. von Guido KRAFFT. (Livre utile à consulter.) — J. MÜLLER, Die wissenschaftlichen Vereine und Gesellschaften Deutschlands im XIX Jahrhundert, Bibliographie ihrer Veröffentlichungen seit ihrer Begründung bis auf die Gegenwart. (L. Müller : 1re livraison; très louable entreprise qui ne peut manquer de trouver le meilleur accueil.)

— No 14, 5 avril 1884 : DONNER, Gesammelte Schriften aus dem Gebiet der systematischen Theologie, Exegese und Geschichte. — HAUSRATH, Kleine Schriften religionsgeschichtlichen Inhalts. — STRÜMPELL, Grundriss der Psychologie oder der Lehre von der Entwickelung des Seelenlebens im Menschen. — DELITZSCH, Die Sprache der Kossäer, linguistisch-historische Funde und Fragen. (Hommel : très remarquable.) — Carl PAULI, Altitalische Studien. II. (Jordan : hardi, et parfois juste.) — Xenophontis Institutio Cyri rec. A. HUG. (Lincke : bon.) — WEDDIGEN u. HARTMANN, Der Sagenschatz Westfalens. (E. H. Meyer : à peine si une douzaine de ces légendes ont été recueillies de la bouche du peuple; tout le reste vient de sources imprimées; remarques peu heureuses.) — DISTEL, Aus Wilhelm von Humboldts letzten Jahren, eine Mittheilung bisher unbekannter Briefe. (W. Schever : publication de lettres où Humboldt agite une foule de questions essentielles.) — BORNEMANN, Boileau-Despréaux im Urteile seines Zeitgenossen Jean Desmaret de Saint-Sorlin. (Lubarsch : travail important par les détails, et complément estimable des commentaires de Boileau; d'intéressants détails sur la métrique.) — Fontes rerum Bernensium, Berns Geschichtsquellen. I. Die vorhelvetische Zeit. II. 1218-1271. III. 1271-1299. (Boos : « Œuvre vraiment monumentale et qui répond à l'histoire grandiose de Berne »; le 1er volume renferme une nouvelle édition critique de la Lex Burgundionum, par M. Binding; les deux autres volumes sont indispensables à quiconque veut traiter de l'histoire de la Suisse occidentale; ce grand travail est dû à Maurice de Stürler.) — HEIGEL, Neue historische Vorträge und Aufsätze. (B. Kugler : études consciencieuses et soignées qui reposent sur de curieux documents d'archives.) — REYSCHER, Erinnerungen aus alter und neuer Zeit. 1802-1880. — Adam PFAFF, Zur Erinnerung an Friedrich Oetker. — Beschreibendes Verzeichniss der Gemälde der Königl. Museen zu Berlin. 2e Auflage, unter Mitwirkung von SCHEIBLER und BODE bearb. von Julius MEYER. — SILBERSCHMIDT, Die Commenda in ihrer frühesten Entwickelung bis zum XIII Jahrhundert, ein Beitrag zur Geschichte der Commandit und der Stillen Gesellschaft. (Gierke : beaucoup de soin, conclusions qui ne sont pas parfaitement assurées.) — VUITRY, Etudes sur le régime financier de la France avant la Révolution de 1789. Nouvelle série. Philippe le Bel et ses trois fils. 1285-1328. Les trois premiers Valois. 1328-1380. Tomes I et II. (W. Lexis : une

foule de détails où l'auteur ne se perd pas; le sujet n'a pas encore été traité avec autant de profondeur et de soin minutieux.) — Weitbrecht, Das Gudrunlied in neuhochdeutschen Versen nachgedichtet. (Roediger : travail fait avec peine, et sans l'inspiration de la muse.)

Theologische Literaturzeitung, n° 5, 8 mars 1884 : Böhl, Zum Gesetz und zum Zeugniss (B. Stade). — Palm, Die Lieder in den historischen Büchern des Alten Testaments (Budde : 2e édition). — Wetzel, Die synoptischen Evangelien, eine Darstellung und Prüfung der wichtigsten über die Entdeckung derselben aufgestellten Hypothesen mit selbständigem Versuch zur Lösung der synoptischen Evangelienfrage. — Storz, Die Philosophie des hl. Augustinus (Gottschick : travail sans prétention, mais qui donne un exposé détaillé de la philosophie de saint Augustin, qui manquait jusqu'ici). — Pietsch, Luther und die hochdeutsche Schriftsprache (W. Braune : mérite d'être remarqué dans la masse des écrits parus cette année sur Luther). — Springer, Raffael und Michelangelo, mit Illustrationen. 2e Aufl (Rade : 2e édition améliorée sur certains points; néanmoins l'ouvrage est resté à peu près le même; on l'analyse dans la « Theologische Literaturzeitung » parce qu'il n'y a pas pour l'histoire moderne de l'Eglise de problème aussi remarquable et aussi important que les rapports de la Renaissance et de la Réforme; l'œuvre est vraiment classique et respire l'esprit de la Renaissance). — Wangemann, Die lutherische Kirche der Gegenwart in ihrem Verhältniss zur Una Sancta. — Pünjer, Geschichte der christlichen Religionsphilosophie seit der Reformation. II. Von Kant bis auf die Gegenwart (Nitzsch : quelques points contestables, mais les systèmes des principaux philosophes sont exposés d'après les sources, ni trop brièvement, ni avec trop de diffusion). — Du Camp, Die Privat-Mildthätigkeit in Paris. I. Die Pflegschwestern der Armen, in's Deutsche übertragen von Mensching.

N° 6, 22 mars 1884 : Grill, der 68. Psalm, mit besonderer Rücksicht auf seine alten Uebersetzer und neueren Ausleger erklärt. (Kautzsch). — Harris, New Testament Autographs, *et* Stichometry. (Nestle). — Funk, Die Echtheit der ignatianischen Briefe, aufs Neue vertheidigt, mit einer literarischen Beilage : die alte lateinische Uebersetzung der Usher'schen Sammlung der Ignatiusbriefe und des Polykarpbriefes. (Harnack). — Schaft, History of the Christian Church, a new edition thoroughly revised and enlarged. Vol. II : Ante Nicene christianity. (Harnack : comprend l'époque de Trajan à Constantin; il n'y a pas en Allemagne d'ouvrage où l'on trouve, aussi complètement exposées, les nombreuses études et découvertes des trente dernières années; néanmoins, on ne peut y voir un réel progrès; l'auteur n'a pas modifié essentiellement les idées régnantes sur l'histoire de l'Eglise, depuis Néandre et Arnoid). — Ribbeck (K.), Die sogenannte divisio des fränkischen Kirchengutes in ihrem Verlaufe unter Karl Martell und seinen Söhnen. (Loofs : quelques inexactitudes, mais cette dissertation est pleine de détails instructifs et à certains égards remarquable). — Loegel, Die Bischofswahlen zu Münster, Osnabrück, Paderborn seit dein Interregnum bis zum Tode Urbans VI. 1256-1389. (K. Müller). — Oldenberg, Johann Heinrich Wichern, sein Leben und Wirken.

— N° 7, 5 Avril 1884 : Strack u. Siegfried, Lehrbuch der neuhebräischen Sprache und Literatur. I. Grammatik der neuhebräischen Sprache von Carl Siegfried. II. Abriss der neuhebräischen Litteratur von Strack (Kautzsch : travail méritoire). — Delitzsch, Biblischer Commentar über die Psalmen. 4e überarb. Auflage (Nowack). — Harris, Stichometry. Part II. (Nestle). — Simar, Die Theologie des heiligen Paulus, uebersichtlich dargestellt. 2e Aufl. (Weiss). — Eichhorn, Die Persönlichkeit Gottes, eine religionsphilosophische Untersuchung. — Neue Christoterpe, ein Jharbuch, hrsg. v. Kögel, Baur u. Frommel.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 19 Dix-huitième année 5 Mai 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 624, 19 avril 1884 : P. O. HUTCHINSON, The diary and letters of Thomas Hutchinson (Doyle : livre d'une valeur historique considérable sur ce « loyaliste » américain, gouverneur du Massachusetts en 1770 et auteur d'une excellente histoire de cette province). — A recovered document of the primitive church : Διδαχὴ τῶν Δώδεκα Ἀποστόλων ἐκ τοῦ Ἱεροσολυμιτικοῦ χειρογράφου νῦν πρῶτον ἐκδιδομένη ...ὑπὸ Φιλόθεου Βρυεννίου μητροπολίτου Νικομηδείας. (Boase). — Storms and sunthine of a soldiers's life. 2 vols (Keene). — H. FRIEND, Flowers and flower love (Andrews : excellent exemple d'une œuvre consciencieuse et bien menée). — Iza Duffus HARDY, Between two oceans, or sketches of american travel (R. Brown). — Old french poems and romances : Duke Huon of Burdeaux, part II, edited by J. L. LEE; Catalogue of romances in the Manuscript Department of the British Museum, by L. L. WARD. Vol. I ; Raoul de Cambrai, edited by Paul MEYER and A. LONGNON, Société des anciens textes français; Œuvres complètes d'Eustache Deschamps, edited by the marquis de QUEUX DE St HILAIRE. — Current literature : Our chancellor, sketches for a historical picture, by M. BUSCH; The story of the coup d'état, by M. de MAUPAS; etc. — Charles Reade (not. nécrol.). — Augusta Oswald (not. nécrol.). — The Amerian Copyright League. — Correspondence : Rossetti's « Sudden Light » (St. Johnston). — Shakspere a. lords Pembroke and Southampton (Th. Tyler). — The « Parebon » Tree of Ktesias (Ball). — Burns and « Tristram Shandy » (Th. B. Gunn). — SCHOPENHAUER; The world as will and idea, translated from the german by HALDANE a. KEMP. Vol. I. — J. B. A. Dumas. — Altering the spelling of old mss (Furnivall). — Art books.

The Athenaeum, n° 2947, 19 avril 1884 : Archibald FORBES, Chinese Gordon. (Ecrit avec clarté et vivacité, mais sans soin et précipitamment.) — M. de MAUPAS, The story of the Coup d'état, freely translated with notes by VANDAM, 2 vols. — The Phaedo of Plato, edited with introduction, notes and appendices by ARCHER-HIND. (Publication de grande importance.) — Niccolo Machiavelli, Discourses on the First Decade of Titus Livius, translated by Ninian Lill THOMSON. — LITTLE, South Africa, a sketch-book of men, manners and facts. 2 vols. — The diary and letters of his Excellency Thomas Hutchinson, captain-general and governer-in-chief of his late Majesty's province of Massachusetts Bay, in North America, with an account of his administration when he was member and speaker of the house of representatives, and his governmant of that colony during the difficult period that preceded the war of independence, compiled from the original documents still remaining in the possession of his descendants, by Peter Orlando HUTCHINSON, one of his great-grandsons. (Important; pourrait être plus attachant.) — The life of Sir David Wedderburn. — Theological books. (A concordance of various readings occurring in the greek New Testament, compared with the text of Stephens, 1550 and the authorised version of 1611; The Gospel according to St. Matthew from the St. Germain Ms. (G.) now numbered Lat. 11553 in the National Library of Paris, p. p. J. WORDSWORTH; O. v. GEBHARDT u. Ad. HARNACK, Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur.) — Our library table (BARDOUX, La comtesse Pauline de Beaumont : l'ouvrage serait meilleur, si l'auteur avait mieux défini et limité son sujet; c'est un essai plutôt qu'un livre.) — M. Charles Reade. — Edgar Poe's « Tamerlane » — Modern English (un journaliste français). — Leigh Hunt and Keats. (T. Hall Caine.) — Bolingbroke's biographers. — Dr. Charles Badham. — J. B. Dumas. — Mme Mark PATTISON,

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 5 Mai — 1884

88. — Henrici Keilii **emendationes Varronianae.** (Deux programmes de l'université de Halle, pour l'année scolaire 1883-84). Gr. in-4, x et x p.

On sait que le savant auteur prépare une édition des *Rerum rusticarum libri*, de Varron. Aussi ses corrections ne sont-elles pas celles d'un lecteur ordinaire, qui glane au hasard. Une révision systématique des manuscrits a fourni à M. Keil de précieuses variantes ; il a même été assez heureux pour trouver un *addendum lexicis*, le substantif *minthon* (l'homme qui se parfume de menthe).

---

89. — **Eine verlorene Geschichte der rœmischen Kaiser und das Buch De viris illustribus urbis Romae,** par Alexander Enmann (extrait du *Philologus*, supplément, t. IV, fasc. IV, pp. 335-501), 1883, in-8, Gœttingen, Dieterich.

Il faut féliciter M. Enmann de s'être attelé à une besogne pénible et périlleuse : l'étude des sources de l'histoire du IIIe siècle. Ceux qui s'occupent de Polybe, de Tite-Live ou de Plutarque ont l'avantage de travailler sur des ouvrages étendus, et dont les récits peuvent fournir de longues et intéressantes comparaisons. M. E. n'a eu affaire qu'aux écrivains de l'Histoire auguste, à Eutrope, et aux trois abrégés qui portent le nom de Sextus Aurelius Victor : ce sont d'insipides chroniques, mais sur plus d'un règne nous ne possédons pas d'autre autorité. Il était bon que quelqu'un vînt soumettre cet ensemble d'écrits à un examen scrupuleux.

M. E. s'est acquitté de sa tâche avec une conscience digne d'éloges et de reconnaissance. Il a transcrit, dans ses cent cinquante pages, un bon cinquième des auteurs dont il s'occupe; il n'a négligé aucun des rappro-



chements possibles; et, sur plusieurs points, ses tableaux comparatifs amènent la conviction, mérite que nous avons eu rarement l'occasion de noter dans les travaux de ce genre. On peut indiquer les points suivants comme définitivement acquis :

1° Eutrope et Aurelius Victor *(De Caesaribus)* ont eu une source commune pour la période qui s'étend de l'avènement de Septime Sévère à celui de Dioclétien.

2° La même source a servi aux écrivains de l'Histoire Auguste, et en particulier à Vopiscus.

3° L'*Epitome* connu sous le nom de S. Aurelius Victor, est un travail indépendant du livre *De Caesaribus*, attribué également à ce dernier. Il lui emprunte, sans doute, presque tout ce qu'il y raconte du 1er siècle. Mais à partir du règne de Nerva, l'auteur de l'*Epitome* a sous les yeux des récits plus étendus, plus circonstanciés que ceux du *De Caesaribus*. En outre, un grand nombre des notices contenues dans la première partie émanent de Suétone.

4° La concordance entre Eutrope et le *De Caesaribus* continue pour le IVe siècle.

5° Le *De Viris illustribus* est un extrait d'un livre plus volumineux sur le même sujet [1].

Ces bases sont solides : mais l'édifice que M. E. élève par-dessus est d'une singulière fragilité. Il retrouve dans le *De Caesaribus*, chez Vopiscus et chez Eutrope, la trace d'une histoire générale de l'empire romain, écrite entre 292 et 306, en Gaule, sous le gouvernement de Constance Chlore. Certes, il y a eu une histoire générale de ce genre, à laquelle Vopiscus, Eutrope et Victor ont également puisé, et cette histoire est nécessairement antérieure à 305, à la date où écrivait le premier de ces auteurs. Mais que cette histoire ait été composée en Gaule, cela est plus que douteux. Victor et Eutrope, allègue M. E., font souvent allusion à des évènements qui s'étaient passés dans le pays : mais comment pouvaient-ils faire autrement? Eutrope, ajoute l'auteur, fait l'éloge de Galba, lequel fut proclamé empereur en Gaule : c'est une raison plus que futile. Jules Capitolin s'attaque, quelque part, à un écrivain qui écrivait mal le latin, *Imperitus latinus scriptor;* c'est, dit M. E., l'anonyme qui écrivait en Gaule, pays demeuré toujours un peu celtique. Tout cela ne peut être donné comme des preuves sérieuses.

Nous demeurons cependant convaincus, avec l'auteur, qu'il y a eu une histoire générale des empereurs romains; nous dirons même plus : il y en a eu beaucoup, et nous pensons qu'Eutrope, Victor, Vopiscus et les autres les ont consultées toutes ou à peu près toutes. Vopiscus, entre autres, cite une douzaine de noms, tous, d'ailleurs, complètement inconnus. Il est bien difficile, avec ce grand nombre de noms d'auteurs

1. Ces deux derniers points avaient été déjà signalés par des travaux antérieurs. Les recherches de M. E. contribuent singulièrement à les mettre en lumière.



et l'absence complète de citations, d'arriver à aucune conclusion certaine sur l'historiographie du IIIe siècle. M. Enmann a du moins le mérite d'en avoir bien montré le caractère : et d'avoir inspiré une défiance salutaire à son égard.

Camille JULLIAN.

---

90. — Martini HERTZ **de Carolo Odofredo Muéllero** ex actis universitatis Vratislaviensis excerpta (*Index lectionum* de l'Université de Breslau pour le semestre d'été, 1884), in-4, 13 p.

Cet opuscule éclaircit quelques détails intéressants relatifs à la première jeunesse de l'illustre philologue Ottfried Müller. Quiconque se préoccupe de l'organisation de l'enseignement trouvera là plus d'un sujet de réflexions. Müller, à dix-sept ans, ne préparait ni un baccalauréat ès lettres ni un baccalauréat ès sciences : il écoutait à la fois, à l'université de Breslau, un cours sur la philosophie de Platon, un autre sur la géographie mathématique, un troisième sur l'administration et les impôts dans l'empire britannique. A dix-huit ans il remportait deux prix universitaires, l'un pour un examen des preuves métaphysiques de l'existence de Dieu, l'autre pour une étude critique de l'histoire juive sous les Maccabées. Il allait avoir vingt-deux ans, et il venait d'obtenir, non sans quelque difficulté, la permission d'ouvrir un cours d'antiquités grecques à Breslau, quand l'université de Göttingue le manda, d'office, pour être le successeur de Welcker.

---

91. — **Corrections et remarques sur le texte de divers auteurs**, par R. DEZEIMERIS, correspondant de l'Institut. Troisième série, *Virgile*, *Ausone*. Bordeaux, Feret, 1883, in-8 de 91 p.

Ce travail est le troisième d'une série que M. Dezeimeris a commencée en 1876, par une brochure qui portait le titre un peu différent de « *Leçons nouvelles et Remarques sur le texte de divers auteurs* ». Dans ses deux premières publications, M. D. s'occupait de Régnier, de Chénier et d'Ausone : celle-ci, entièrement consacrée à la philologie latine, a trait à Virgile et à Ausone.

I. — L'avant-propos de l'opuscule de 1876 indiquait dans quel esprit l'auteur avait écrit et pensait continuer d'écrire : « J'ai toujours apprécié beaucoup ces ouvrages où les savants d'autrefois s'appliquaient à recueillir, sous le titre de *Variæ Lectiones, Adversaria* et autres semblables, leurs corrections de vieux textes, leurs remarques sur des points difficiles d'érudition..... Les questions que chaque lecteur attentif rencontre et résout lui-même par suite de recherches ou de simples hasards,

celles-là pourraient, ce me semble..... devenir l'objet de petits volumes spéciaux. J'en fais l'essai, non point avec la prétention de donner un exemple, mais avec l'espoir de provoquer un élan ». Nous ne signalons ici que ce que le nouvel opuscule contient de plus solide.

M. D. partant de ce fait que le texte de Virgile, malgré l'ancienneté des mss., n'est pas fixé, pense qu'on peut encore émettre des doutes et proposer des leçons ou des interprétations nouvelles. Ces leçons et interprétations, M. D., qui est propriétaire et agriculteur distingué dans la Gironde, en même temps que zélé philologue, les propose au sujet de quelques passages de *Géorgiques*, où sa double compétence peut d'autant mieux le servir.

Géorg., I, 71-83, explication d'un passage difficile qui concerne les assolements. — V. 71-72 : alternance du blé et de la jachère. — V. 73-76 : au lieu de la jachère, alternance des fourrages ou légumes avec le blé. — V. 77-79 : si, comme plantes alternantes, on cultive le lin, l'avoine, le pavot, qui épuisent le sol, réparer le mal en fumant avec abondance. — V. 82-83 : conclusion : le sol peut se reposer ou par la jachère ou par le changement de culture ; ce dernier cas évite la perte sèche que causerait une terre laissée en friche. — Rien de plus simple que cette explication d'un passage embarrassant pour les simples philologues, peu au courant des pratiques agricoles.

G., I, 94-103. Au v. 97, M. Benoist explique *terga* par les arêtes de terre qui se forment entre deux sillons. Remarquant que Virgile fait allusion ici à un labour plat, M. D. entend par *terga* les « mottes de terres en bourrelets que chaque raie de l'araire produit et rejette sur la raie précédente ».

G., I, 169-175 : M. D. n'admet pas l'explication contenue dans la note du v. 174 du Virgile de M. Benoist, et, pour éviter *Cæditur. .fagus stivaque*, il transpose 173 et 174 : on a ainsi la description complète des parties de l'aratrum, puis des accessoires. — M. Dezeimeris change aussi *currus* en *cursus* en se fondant sur ce que *torquere cursus* se trouve souvent dans Virgile, et que *cursus imus*, c'est le sillon profond dont la direction est déterminée par l'action du mancheron, expression qui s'éclaire du v. 420 et s. d'Hésiode, *Œuvres et jours*.

II. — Le chapitre sur Virgile est suivi de deux chapitres sur Ausone. Nous y relevons la conjecture suivante qui nous paraît très ingénieuse. Dans la préface de la pièce qu'Ausone consacre à sa maison de campagne *(de Herediolo*, page 35, édition Schenkl [1]) il est dit que le poète la

---

1. Nous profitons de cette occasion pour annoncer la publication de l'édition d'Ausone que M. Schenkl vient d'achever dans la collection des *Monumenta Germaniae auctorum antiquissimorum*, tome V, 2e partie. Elle est faite avec la conscience que l'on pouvait attendre de l'auteur et du recueil. L'*Apparatus* critique est complet ; les *index* sont bien fournis ; toutefois, il y aurait plus d'une singularité à signaler dans la disposition des matières de ces *index* ; et pour ce qui concerne les termes de la langue administrative, le dépouillement n'a pas été fait avec le soin et la méthode que l'on peut remarquer, par exemple, dans l'*Index* du Corippe de la même collection.

composa *Luciano Stilo*. Scaliger a corrigé et lu *Luciliano Stilo* et tous les éditeurs l'on suivi. M. D. croit qu'il y avait EN ΚΥΑΝΩ ΣΤΥΛΩ « sur une colonne de marbre bleu. » Les copistes n'auront pas compris les mots grecs ou les auront transcrits en lettres latines; de là à lire *Luciano Stylo*, il n'y a qu'un pas. M. D. a tort d'attaquer Scaliger : la faute *Lucianus* pour *Lucilianus* n'est pas étonnante et se rencontre, comme M. Schenkl l'a fait remarquer, dans les manuscrits de Pétrone. Mais d'autre part, M. D. a le mérite d'être aussi ingénieux que Scaliger. On sait que les Romains lettrés faisaient graver des inscriptions métriques destinées à orner les péristyles de leurs maisons de campagne. Jamais cet usage ne fut plus répandu que du IVe au VIe siècle; nulle part, il ne le fut plus que dans la Gaule : il suffit de lire les œuvres de Sidoine et de Fortunat. Ausone a fort bien pu faire graver cette pièce *de Herediolo* sur le péristyle de la maison ἐν κυανῷ στύλῳ. M. D. a précisément retrouvé dans les ruines de la villa d'Ausone à Loupiac une colonne de marbre bleu qui décorait sans aucun doute la façade de l'habitation. Tout le monde ne sera peut-être pas convaincu par le raisonnement ; mais il est ingénieux et habilement déduit.

Il faut espérer que M. Dezeimeris continuera ses travaux sur Ausone qu'il aime et qu'il connaît si bien.

HENRI DE LA VILLE DE MIRMONT.

---

92. — **Catalogo della libreria Pandolfini.** Alla libreria Dante in Firenze, 1884. Pet. in-8, 52 p. Prix : 2 fr. 50.

Le catalogue des livres et manuscrits appartenant aux Pandolfini de Florence, rédigé dans les premières années du XVIe siècle, est conservé aujourd'hui à Florence, à la *Biblioteca Nazionale*. Il est curieux par l'abondance relative des indications de date, de format, de reliure, et par les cotes jointes à chaque article. Après les écrits en langue latine (*poetae*, *historici*, *cosmographi*, *grammatici*, *rhetorici*, *oratores*, *in agricultura*, *in musica*, *in architectura*, *in re militari*, *in medicina*, *in logica*, *in philosophia*, *sacri scriptores*, *in astrologia*, *in iure ciuili*, *uarii autores*) sont inscrits les *Vulgari* et les *Scriptores graeci*; ces derniers forment près de cinquante articles.

La reproduction du catalogue manuscrit est précédée d'une introduction anonyme de l'éditeur, instructive pour l'histoire des méfaits de Guglielmo Libri. « Se questo piccolo catalogo della libreria Pandolfini si mette a riscontro con quello di lord Ashburnham di 1853, che lo stesso Libri compose, subito molti dei codici che si leggono nel primo, nell' altro si riconoscono, malgrado la diversità grandissima della loro compilazione. »

Après avoir mentionné les démarches de M. Delisle pour la restitution

des manuscrits volés par Libri en France, et retenus par lord Ashburnham, l'éditeur ajoute : *Nè sarebbe difficile di rintracciare anche gli italiani*, et il cite, indépendamment des manuscrits provenant des Pandolfini, deux autres exemples, dont le nombre augmentera sans doute. La *Revue critique* (1883, II, p. 251) a signalé les ressemblances d'un *Pline-le-Jeune* Libri-Ashburnham avec un Riccardianus qui manque à Florence depuis une cinquantaine d'années.

---

93. — **Glossaire archéologique du moyen-âge et de la Renaissance**, par Victor GAY, ancien architecte du gouvernement, etc. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1882 et 1883 (déc.) In-4, 1er et 2e fascicules. A. CHAP.

C'est une heureuse idée que d'avoir songé à étendre aux autres branches de l'archéologie le plan d'un glossaire comme celui des *Emaux du Louvre*, donné en 1853 par le marquis de Laborde. M. V. Gay n'a pas cru mieux faire que de suivre cet excellent plan, en le développant beaucoup et en y ajoutant des dessins. Il y avait certainement là une lacune: les dictionnaires de cette sorte nous font trop défaut. Bien qu'il ne la comble qu'en partie, le nouveau Glossaire sera désormais indispensable à toute étude archéologique du moyen âge. Il est intéressant et commode. Les figures sont nombreuses et généralement inédites ou rares : la riche collection de l'auteur et celle de quelques amateurs lui ont fourni bien des types curieux. Les textes sont souvent nouveaux et puisés aux sources. Chaque terme est suivi d'une courte explication, puis d'une série de documents rangés par ordre chronologique, depuis l'époque mérovingienne jusqu'au XVIIIe siècle : ces textes sont soigneusement cités et d'une manière, en général, très précise. M. G. annonce, pour la fin de l'ouvrage, qui aura deux volumes, une table bibliographique des sources indiquées ; elle témoignera de l'étendue des recherches de l'auteur, qui paraît considérable. Enfin l'exécution matérielle est irréprochable.

Cependant, est-ce bien à l'*archéologue* que ce glossaire est surtout destiné à servir de *vade-mecum ;* ou n'est-ce pas plutôt au *collectionneur*, à l'amateur de curiosités ? Deux fascicules ayant paru, on peut dès à présent se rendre compte de l'ouvrage, s'il a un plan bien net et de quoi il se compose. Je me permettrai donc de proposer ici quelques observations qui m'ont été suggérées par la lecture des articles.

D'abord, il faudrait s'entendre sur le titre même du dictionnaire. Que doit comprendre, que doit laisser de côté ce *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance ?* Non-seulement le titre ne le dit pas, mais, si je m'en tiens à ce qu'il semble promettre, je perdrai mon temps à chercher dans le volume ce qui ne *doit* pas s'y trouver, et à trouver ce que je n'aurais pas eu idée d'y chercher. Quels sont les principaux objets d'une étude *archéologique* du moyen âge ? C'est cer-

tainement l'architecture et la construction, la sculpture et la peinture, l'iconographie et la symbolique, la numismatique et le blason : c'est là proprement l'archéologie *monumentale*. Or, il n'y a pas ici un seul des termes si nombreux employés par elle. En réalité, le glossaire de M. G. est spécialement consacré à ce que j'appellerai l'archéologie de la *curiosité*, aux meubles, aux costumes, aux armes, à l'orfèvrerie, aux ustensiles, enfin à ce qui est susceptible d'être *inventorié*.

Mais si ce plan est bien net, d'où vient que je cherche en vain, notamment beaucoup des termes de bijoux et de travail des métaux ; et pourquoi trouvé-je des descriptions, parfois fort étendues, de *quelques* usages et professions, par exemple les mots ablution, adjudication, affranchissement, apprentissage, aumône, bains, etc. ? Je suis bien aise d'y lire des documents nouveaux et intéressants, et je ne peux pas en vouloir à l'auteur de nous faire part de ses recherches à cet égard; mais n'est-ce pas sortir un peu du cadre net et précis que doit comporter un pareil dictionnaire? Ce qui est plus regrettable, ce sont les lacunes qu'il est facile de constater dans les branches auxquelles M. G. s'est spécialement consacré, lacunes que je ne puis croire involontaires, car il est bien au courant des ouvrages écrits sur le même sujet, mais que je ne m'explique pas. J'y reviendrai tout à l'heure.

Ce que M. V. G. connaît le plus à fond, ce qu'il a étudié le plus soigneusement, c'est, d'une part, le costume de guerre et les armes; puis les étoffes. C'est là ce qui frappe le plus dans son glossaire ; c'est aussi là que ses recherches sont le plus précieuses et le plus originales. Les articles sur les étoffes : *barracan*, *biffe*, *boucassin*, *brunette*, mais surtout *baudequin*, *bougran*, *broderie*, *camelin*, *camelot*, *camocas*, *cendal*, déploient un vrai luxe de citations et d'explications. L'auteur a eu soin de distinguer les variétés de chaque espèce d'étoffe, leur fabrication, leurs prix, leurs provenances. Ceux qui traitent de l'attirail de guerre sont aussi bien complets : tels, *arbalète*, *arc*, *artillerie*, *bacinet*, *brigandine*, *canon*, et surtout *armes et armures*.. Dans ce domaine, point de lacunes ; je ne trouve à relever à peu près aucun terme oublié.

Dans les autres branches, plusieurs articles ont été étudiés et illustrés aussi avec le plus grand soin, par exemple: *bacin*, *bâton*, *bois*, *boîte*, *bourse*, *calice*, *camahieu*, *chaière*, *chandelier*. A côté, cependant, il y en a de si écourtés qu'ils ne sont plus d'aucune utilité, tandis que d'autres occupent une place disproportionnée. L'article *apprentissage* comprend toute une colonne que remplit un unique texte de 1414; les mots *bahutier* et *brodeur* occupent deux colonnes avec leurs statuts de 1597 et de 1551 ; le mot *bain* en occupe trois, avec deux citations de 1345 et de 1415. C'est fort curieux, mais alors il fallait développer également les autres articles du même genre, comme boucher, boulanger, barbier, qui sont des plus sommaires, et donner aussi tous les autres métiers. Enfin, à quoi bon inscrire le mot *adultère*, pour donner seulement une coutume en six lignes de l'Agenais en 1275 ? Cette série des

usages et professions me paraît tout à fait en dehors du cadre nécessairement restreint de l'ouvrage : elle pourrait s'augmenter facilement; elle pourrait se restreindre de même, à volonté. S'il fallait noter les lacunes du *Glossaire* en cette matière, on pourrait aller très loin. J'aime mieux n'en pas parler. J'en dirai autant de la plupart des branches de l'archéologie monumentale. L'auteur a eu ses raisons pour les rejeter : c'est convenu. Mais alors pourquoi cette description, assez peu claire du reste, de la *bretèche ;* et pourquoi ces quelques mots, écourtés, sous le nom d'*architecture privée ?* C'est une contradiction.

Voici quelques-unes des omissions que j'ai notées dans les parties traitées par M. V. Gay :

Parmi les outils, je n'ai pas trouvé : *ancre, aniçote, bêche, béquille, bigorne, billeboquet.*

Parmi les meubles : *acube, ais, archet, armoire, auge, baart, bibliothèque, buis.*

Les ustensiles : *anse* et *ansée, batterie* (de cuisine), *becho, benne* ou *banne, bidon, bire* et *bure, brandon, brocart* (dans le sens de vase), *buket.*

Le costume et les étoffes : *adoubemcnt, affust, aloière, anabole, aragne* (toile, dite d'araignée), *bâche, bandelettes, basquine, béguin, birre, bourre, bride* (gance d'habits), *cagoule, caliges, canise, capuce, chanvre, cendalles.*

L'orfèvrerie et les bijoux : *acérofaire, amulette, ballaux, bande, bandeau, batte, bijoux, brunissage, cachet.*

Les pierres précieuses et les métaux : *adamant, aigue-marine, aimant, almandine, améthyste, anthracite, balais, baume, béril, brèche, cabeu, cacholong, cailloux, ceraine.*

Les instruments de musique : *anacaire, bouquin, cembel, chalumeau.*

Enfin, le mot bien connu de *behourd.*

Je terminerai par quelques observations de détail que je crois nécessaires. Il faut savoir gré à M. G. de n'avoir pas adopté ce système illogique qui consiste à ne donner que les termes inusités aujourd'hui, et à rejeter impitoyablement tous ceux qui se sont conservés jusqu'à nos jours, quelque anciens et importants qu'ils soient. Seulement, comme ces termes ont souvent des variétés d'orthographe, ou même ont été exprimés de différentes manières, il serait indispensable de mettre des renvois. Or, il n'y en a à peu près aucun ici. De plus, M. G. choisit indifféremment tantôt la forme ancienne, et tantôt la moderne. Ainsi on trouve *alchimie,* et non arquémie; *autel,* et non aultier; *boîte,* et non boete; *boucle,* et non bloucque et bloucquette; *boussole,* et non aiguille de mer, etc. Par contre : *bacin,* et non bassin; *camahieu,* et non camée; *cassidoine,* et non chalcédoine, etc. On devrait de même trouver un renvoi, *auloge,* en attendant horloge, qui viendra plus loin, sans doute. C'est un détail, mais cela peut être quelquefois incommode

pour la rapidité des recherches, et l'auteur remédierait facilement à cet inconvénient en ajoutant un index des renvois. En attendant, il pourrait l'imprimer, avec la liste des mots, sur le verso de la couverture de chaque fascicule, comme le font quelques dictionnaires. Voici enfin une inadvertance plus grave. Au mot *aumoire*, on lit : « Voy. *armoire.* » Or l'article n'existe pas.

Malgré ces diverses observations, et en le prenant tel qu'il est, sans lui demander plus, le *Glossaire* de M. V. Gay rendra de réels services. L'abondance de ses documents inédits, amassés par un long travail, lui assure une place importante dans la bibliothèque de tout archéologue.

H. DE CURZON.

---

94. — **Histoire de la Réformation à Bordeaux et dans le ressort du Parlement du Guyenne,** par Ernest GAULLIEUR, archiviste de la ville de Bordeaux. Tome I, *Des origines à la paix d'Amboise* (1523-1563). Paris, Champion, 1884, 1 vol. grand in-8 de 568 pages.

On a beaucoup écrit déjà sur l'histoire de la Réformation en France au XVIe siècle, et le sujet cependant est loin d'être épuisé. C'est ce que vient de prouver M. E. Gaullieur, déjà connu du public par plusieurs ouvrages d'érudition, et entre autres par une très intéressante *Histoire du collège de Guyenne* [1].

Le nouveau livre qu'il vient de publier se recommande avant tout par une science des faits solide, puisée aux meilleures sources ; il représente une somme considérable de longues et patientes investigations. Histoires générales et particulières, Mémoires, Pamphlets rares et curieux de l'époque, documents manuscrits de la Bibliothèque nationale, archives de la ville de Bordeaux, archives de la Gironde et des départements circonvoisins, M. G. a tout dépouillé. Il a même eu la bonne fortune de pouvoir consulter certaines correspondances inédites qui sont du plus haut intérêt, entre autres celle du cardinal de Lorraine, qui se trouve conservée actuellement à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. De tout cela il est résulté un livre gros de faits et d'aperçus nouveaux, où les événements sont exposés d'un style sobre, d'une façon claire et précise, suivant leur ordre chronologique.

L'écueil ordinaire des monographies provinciales est de n'offrir qu'un intérêt trop restreint, trop limité. M. G. a su l'éviter en rattachant habilement son exposition à la marche générale des faits, aux progrès de la Réformation en France pendant le XVIe siècle. D'ailleurs, il faut bien le dire, le sujet s'y prêtait singulièrement. Etudier la Réforme à Bordeaux et dans le ressort du Parlement de Guyenne, c'est précisément étudier la Réforme française dans son principal et plus ardent foyer.

1. Paris, 1874, Sandoz et Fischbacher.



C'est, en somme, dans l'ouest et le sud-ouest que les doctrines de Calvin ont fait le plus de prosélytes, c'est là qu'elles ont trouvé, matériellement parlant, le plus solide point d'appui. Vienne la première prise d'armes, le gros de la partie pourra se jouer ailleurs, plus près de Paris, à Dreux ou à Orléans, mais c'est dans l'ouest que le parti vaincu trouvera sa ligne de retraite, c'est là qu'il pourra, jusqu'à un certain point, dicter ses conditions et garder ses places de sûreté, parce qu'il y a des racines solides. De là, pour cette histoire, un intérêt qui n'est plus purement local, mais qui est d'un ordre général.

Au début de ce premier volume, M. G. s'est efforcé de débrouiller des origines obscures. Il a signalé le passage de Guillaume Farel, qui vint à Bordeaux, dès 1523, faire une première tentative d'évangélisation, et fut d'ailleurs chassé par les persécutions du clergé régulier. L'Inquisition, instituée en France pour extirper l'hérésie des Albigeois, n'avait jamais cessé de fonctionner, et, au commencement du xvie siècle, M. de Ferario, appartenant à l'ordre des dominicains, avait le titre officiel d'*Inquisiteur pour la province d'Aquitaine*. Pendant quelques années, les progrès de la Réforme à Bordeaux furent lents, à peine sensibles : c'est pourtant dans cette ville que, le 27 novembre 1534, Clément Marot fut arrêté et interrogé devant le Parlement, qui, du reste, le relâcha.

Les répressions atroces ne commencent guère qu'en 1539, après les instructions envoyées le 28 juin au Parlement de Guyenne par François Ier : elles durent pendant vingt ans. A Bordeaux ou dans les villes voisines, Jean Bouchier, Jean Bernède, Mounier et Decases, Jérôme Casebonne, Pierre Feugère, bien d'autres encore sont roués ou brûlés vifs. Nous ne pouvons suivre M. G. à travers ce long martyrologe qu'il a retracé par le menu, s'attachant aux procès et supplices les plus obscurs comme à ceux qui ont eu le plus de retentissement. Peut-être en résulte-t-il çà et là quelques longueurs : mais aussi quel enseignement se dégage de l'accumulation même des faits! Comme on comprend bien que le terrain fût prêt pour la guerre civile et religieuse!

La guerre, tout l'annonce. Et cependant, au moment d'en venir aux mains, les partis semblent hésiter encore. Les églises réformées commencent à s'organiser dans l'ouest, et ont tenu leur premier synode (mai 1559). Catherine de Médicis, que la mort tragique de son mari et la minorité de son fils viennent d'amener à la tête du gouvernement, refuse d'abord les secours contre l'hérésie que lui offre Philippe II, cherchant déjà à s'immiscer dans les affaires intérieures de la France. Il y a, sur ces premières négociations avec le roi d'Espagne, des détails neufs dans le livre de M. G. Encore, pour ne pas s'écarter du sujet principal, a-t-il dû sacrifier beaucoup de documents. Voici, par exemple, une lettre inédite du cardinal de Lorraine à Philippe II, qui est de septembre 1560 et dont l'importance n'échappera à personne [1] :

« Sire, ce m'a esté beaucoup d'honneur d'avoir veu par la lettre qu'il « a plu à vostre Majesté m'escrire, et par ce que le prieur don Antonio

« m'a dit de vostre part, la bonne oppinion qu'il vous plaist avoir de « moy et l'espérance que vous avez que, tant pour la profession que j'ay « faicte jusques icy de bon catholicq que pour la maison dont je suis, « de qui les prédécesseurs ont faict tant d'actes généreux pour l'honneur « de Dieu et exaltation de sa saincte foy, je ne me permecteray jamais, « en chose où j'auray pouvoir, qu'il se fasse rien contre l'honneur de « Dieu et l'authorité de son Eglise...

« Quant au propos, Sire, dont le prieur dont Antonio avoit charge « principalement de parler au Roy, et qu'il m'a communiqué par vostre « commandement, Sa Majesté luy en a faict faire une si ample response « par escript, que par icelle, j'espère vous cognoistrez, encore qu'elle « soit jeune, estant guydée d'une si sage et si vertueuse mère, de quel « pied elle chemine et combien elle a de zèle et dévotion à l'honneur « de Dieu et au repoz universel de toute la chrestienté, etc. »

La place nous manque pour suivre ici M. G. dans les détails de la première guerre entre catholiques et protestants. Nous ne pouvons que signaler le tableau pittoresque qu'il a présenté du vieux Bordeaux de cette époque (p. 389 et s. s.). Ce qui nous a paru du plus haut intérêt, ce sont surtout les éclaircissements donnés sur la campagne dirigée par Monluc dans le bassin de la Garonne. On voit, là, que le farouche catholique n'a pas toujours été l'homme inflexible et tout d'une pièce qu'il représente dans ses *Commentaires*. Il y a eu de sa part des hésitations et des atermoiements, qu'il semble avoir voulu déguiser plus tard. Les comptes des jurats de la Réole en font foi, et toute cette partie du livre de M. G. devient un excellent commentaire des *Commentaires* eux-mêmes (V. surtout p. 401 et s. s.).

Disons en finissant qu'il y aurait, çà et là, quelques critiques de détail à adresser à l'auteur. — Le mot par lequel débute l'introduction du livre « *La Réformation, sœur de la Renaissance* », est contestable, tout au moins au point de vue littéraire. — M. G. d'ordinaire équitable et mesuré dans ses jugements, nous semble (à la p. 356) avoir condamné d'une épithète bien tranchante le côté philosophique du système de Calvin lorsqu'il écrit : « *La doctrine absurde, mais habile de la prédestination* ». La doctrine de la prédestination est en tout cas forte et logique; il faut songer qu'elle a de singuliers rapports avec cette théorie de la Grâce qu'ont défendue des hommes comme Arnauld et Pascal. D'ailleurs l'historien n'a qu'à étudier les conséquences d'un système, sans le juger, surtout d'une façon si sommaire. — Enfin, à la page 377, l'auteur avoue que dans un texte il a « *remplacé par des équivalents deux ou trois mots difficiles à comprendre.* » C'est en note qu'il fallait les expliquer. M. Gaullieur, dont la compétence paléographique est si grande, sait, aussi bien que nous (et il l'a prouvé partout ailleurs)

1. Bibl. Impér. de Saint-Pétersbourg. Mss. français n° 49. — Lettre n° 10 f° 13. Nous devons communication de ce document à l'obligeance de M. G. lui-même.

qu'un document ne doit, sous aucun prétexte, subir la moindre altération.

Mais ce sont là de bien légères chicanes, et qui n'ôtent à cette histoire rien de sa valeur scientifique et littéraire. Ce premier volume ne peut que faire attendre impatiemment du public le tome second où la Réforme dans l'ouest doit être étudiée de 1563 jusqu'à la publication de l'édit de Nantes.

Edouard Bourciez.

95. — **Goethe's Gotz von Berlichingen,** in dreifacher Gestalt herausgegeben von Jakob Baechtold. Freiburg in Breisgau, Mohr. 1882, in-4, xii et 191 p. 5 mark 60.

On trouvera dans cette édition les trois formes les plus connues du *Götz de Berlichingen,* les trois rédactions de 1771, de 1773 et de 1804; elles sont imprimées sur trois colonnes, et l'on peut ainsi comparer, d'un seul coup d'œil, la rédaction de premier jet, et la vulgate, et le remaniement scénique de la pièce. Peut-être l'éditeur aurait-il dû se borner à ne nous donner que le texte de 1773 en se contentant de citer à droite et à gauche, sur une même ligne, les variantes et les additions qu'on trouve dans les versions de 1771 et de 1804. Quoi qu'il en soit, ce triple texte du *Götz* rendra de grands services; il est fort bien imprimé, avec le plus grand soin et une exactitude scrupuleuse; le premier drame de Gœthe a bien des défauts et des imperfections, mais il est curieux de voir les changements successifs que le dramaturge a faits à son œuvre, de deviner les motifs qui l'ont poussé à retrancher ou à ajouter tel mot, telle phrase, souvent un passage tout entier; à ce point de vue, le travail que vient de publier M. Baechtold est fort intéressant et sera très utile; il peut fournir, dans les conférences des Universités, un sujet de discussions instructives, et ce sera, pensons-nous, le texte que les professeurs d'Allemagne recommanderont désormais à leurs élèves.

C.

96. — **Le maréchal Bugeaud,** d'après sa correspondance intime, par le comte H. d'Ideville. Tomes II et III. Paris, Didot, 602-458 p.

Nous ne pouvons que confirmer, à propos de ces deux volumes, le jugement que nous avions porté sur le premier. Les documents originaux, presque tous d'un vif intérêt, fournissent un précieux contingent à l'histoire de l'Algérie. Le caractère et la physionomie de Bugeaud sont dégagées, par M. d'Ideville, avec une sympathie communicative, qui n'exclut ni l'art, ni la méthode, ni même la critique. Nous avions re-

gretté dans le premier volume quelques passages dont le ton se rapprochait trop de la polémique contemporaine et de la polémique quotidienne. M. d'Ideville n'a pu s'en défendre entièrement dans ces deux derniers volumes. Nous pensons que l'œuvre, dont la valeur historique est considérable, aurait gagné à demeurer constamment sur le ton de l'histoire. On s'occupera longtemps de Bugeaud; on lira, avec plaisir et profit, le livre de M. d'Ideville; les quelques allusions, dont nous parlons, perdront leur intérêt, car elles n'en ont guère que pour les lecteurs de 1884.

---

97. — **Le prince Albert de Saxe Cobourg,** époux de la reine Victoria, d'après leurs lettres, journaux, mémoires, etc., extraits de l'ouvrage de sir Th. Martin et traduits de l'anglais, par Augustus Craven. 2 vol. Paris, Plon, in-8, 544, 528 p.

Nous avons signalé et loué, en son temps, l'excellent travail que M. Augustin Craven avait tiré du volumineux ouvrage de Bulwer par lord Palmerston. M. C. mérite les mêmes éloges pour la manière dont il a résumé, plutôt qu'abrégé, le livre de sir Th. Martin sur le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Ces deux volumes pourraient passer pour un livre original et de première main, tant la suite et les proportions y sont soigneusement observées. Les précis historiques qui relient les différentes époques de la correspondance et rattachent les documents les uns aux autres sont parfaitement clairs et suffisants. Ils sont aussi, et par eux-mêmes, fort instructifs, car l'œuvre est surtout politique et les relations avec la France y jouent un très grand rôle. Sous ce rapport, les documents publiés en anglais par M. Martin et traduits par M. C. comptent parmi les principales sources de l'histoire politique, surtout pendant la première période du second Empire. La guerre en Crimée y occupe naturellement la première place; mais les considérations relatives à l'Allemagne seront surtout remarquées par les lecteurs d'aujourd'hui. Le prince Albert, médiocrement prussien, mais passionnément allemand, présente un caractère bien utile à étudier : ce caractère s'est rencontré souvent en Allemagne, surtout dans les petites cours; qui ne le connaît point et qui n'en a pu suivre les transformations, ne comprend pas ce qui s'est passé en Allemagne depuis 1866. En résumé, ces deux volumes sont indispensables à qui veut étudier l'histoire contemporaine, et, en mettant à notre disposition ces précieux documents, M. Augustin Craven nous a rendu un service dont il n'est que juste de le remercier.

Albert Sorel.

---

98. — V. Lamansky. **Secrets d'État de Venise.** Documents, extraits, notices et études servant à éclaircir les rapports de la Seigneurie avec les Grecs, les Slaves et la Porte ottomane à la fin du xve et au xvie siècle. Un vol. in-8 de xxxvi-xxxii-834-96-64 pp. [1] Saint-Pétersbourg, imprimerie de l'Académie des sciences, 1884.

Le français n'est plus depuis longtemps en honneur en Russie; les savants ont pris l'habitude d'écrire dans leur langue et c'est grand dommage pour leurs confrères de l'Occident qui se trouvent, pour la plupart, privés de connaître une foule de travaux excellents; c'est tout bénéfice, il est vrai, pour le Russe dont l'étude s'impose désormais à tous ceux qui s'occupent de l'Europe slave ou byzantine. M. Lamansky n'est pas un nouveau venu dans la science. Il est professeur de langues slaves à l'Université de Saint-Pétersbourg, doyen de la Faculté des lettres; ses élèves — dont quelques-uns sont aujourd'hui des maîtres — ont récemment célébré, par un magnifique volume de mélanges, le vingt-cinquième anniversaire de son enseignement. On lui doit, entre autres travaux importants : une dissertation sur *les Slaves en Asie Mineure, en Afrique et en Espagne* (1859), un essai *sur l'étude historique du monde gréco-slave dans l'Europe occidentale,* une vie du poète Lomonosov et de nombreux articles de revues parmi lesquels il faut signaler une importante série d'études sur les *monuments récemment découverts de l'ancienne littérature tchèque*. (Revue du Ministère de l'Instruction publique de S. Pbg, années 1879-1880). Par un rare privilège, M. L. aura vu publier de son vivant une bibliographie complète de ses œuvres. Elle figure en tête du volume de mélanges slaves édité par ses élèves en 1883.

Le recueil que M. L. nous donne aujourd'hui n'aura pas été l'œuvre d'un jour. Il y a plus de douze ans qu'il en a commencé l'impression. En 1868 il avait été chargé, par le gouvernement russe, d'une mission à l'effet de faire des recherches dans les archives de Venise. Il comptait s'occuper surtout des pays slaves dans leurs rapports avec la République, de la Dalmatie, de l'Istrie, etc., particulièrement des Uscoques [2] qui donnèrent lieu à tant de négociations. En étudiant ces négociations, M. L. fut appelé à étendre peu à peu ses recherches; limitées d'abord aux délibérations et à la correspondance du Sénat, elles embrassèrent bientôt les documents du Conseil des Dix, les *misti* et les *secreti,* et des archives particulières.

De retour à Saint-Pétersbourg, M. L. a vu s'élargir successivement le cadre de son travail. Aux documents qu'il publiait il a entrepris d'a-

1. L'ouvrage de M. Lamansky n'a pas moins de cinq paginations différentes.

2. Le mot Uscoque, bien qu'introduit dans notre littérature par Georges Sand, ne figure point dans Littré qui l'a sans doute pris pour un nom propre. Uscoque (serbe uzkok), de la racine *skok* saltus, désigne tout simplement un réfugié. On a appelé uskoci les slaves de Bosnie ou d'Herzégovine qui se réfugiaient sur le sol de la Dalmatie ou de la Croatie.



jouter des éclaircissements qui sont devenus des monographies considérables. L'une de ces monographies a paru il y a deux ans dans la *Revue historique*. (L'assassinat politique à Venise du xve au xvie siècle, livraison du 7 octobre 1882). Un volume ainsi composé de documents fort nombreux, de dissertations, d'excursus, d'appendices, etc., serait fort difficile à consulter si l'auteur n'avait eu soin d'y ajouter : 1° Une table analytique de 32 pp. in-8°; 2° un index alphabétique d'une soixantaine de pages. Le lecteur sera certainement reconnaissant à M. L. de la peine qu'il s'est donnée pour rendre cet ensemble de documents aussi abordable que possible.

M. L. est russe et appartient plutôt par ses convictions à l'école dite slavophile qu'à l'école occidentale. Au milieu des recherches les plus étrangères aux choses slaves il n'oublie jamais la Russie; ainsi, après avoir longuement étudié l'histoire de l'assassinat politique en Italie, il constate avec satisfaction que le Bas-Empire et la Russie n'ont pas seuls eu le monopole de certaines infamies. Il étudie avec une sorte de joie farouche les attentats commis ou essayés contre la papauté et trouve dans ces attentats des arguments en faveur des nations qui, comme la Russie ou les Slaves orthodoxes, ont franchement rompu avec la curie romaine. Les efforts de Venise pour maintenir sous sa domination des nationalités hétérogènes, Slaves ou Grecs, lui rappellent l'astucieuse politique des Habsbourgs. M. L. n'est pas de ceux qui publient des documents historiques *ad narrandum;* il y cherche surtout des sujets de thèse *ad probandum*. Toutes ses dissertations aboutissent à l'apologie de la patrie russe, à l'interprétation de son histoire trop mal comprise jusqu'ici par les historiens de l'Occident.

Ce volume est donc doublement curieux, et par les documents que l'auteur nous révèle, et par les commentaires qu'il y ajoute. Ces commentaires en disent beaucoup sur l'état de l'opinion publique en Russie. M. L. a d'ailleurs eu soin de préciser ses opinions dans une longue préface où les documents vénitiens sont vite oubliés et où il expose la situation de son pays par rapport au reste de l'Europe, notamment à l'Allemagne, à la Pologne, aux Slaves d'Autriche et du Danube. M. L. est de ceux qui mettent l'unité religieuse au-dessus de l'unité de la race; les Grecs et les Roumains orthodoxes l'intéressent plus que les Polonais, les Tchèques, les Croates ou les Slovènes qui ont eu le malheur de devenir catholiques. Toute l'histoire de l'Europe se résume pour lui dans l'antagonisme de Rome et de Byzance; Byzance a succombé, mais Moscou a pris sa place et elle ne se laissera pas détruire comme elle.

Il est plus facile d'analyser ces idées générales — fort dignes d'attention d'ailleurs — que de résumer les documents publiés par M. Lamansky. Ils paraissent édités avec beaucoup de soin; la plupart ont été revus en épreuve sur les textes originaux. L'index est fort complet; il n'eût peut-être pas été inutile d'y ajouter quelques indications histori-

ques ou géographiques pour des noms peu connus et qu'on chercherait en vain dans les répertoires occidentaux.

L. LEGER.

CHRONIQUE

FRANCE. — Vient de paraître (Paris, Vieweg, 1884), un volume intitulé : *Notices bibliographiques et autres articles publiés dans les* Revues Critique, Historique, de Philologie et Internationale de l'enseignement *par Charles* GRAUX. *Édition posthume dirigée par son père, et surveillée par Ch.-Émile Ruelle.* On lit dans la préface : « Sous la direction de son père, et avec l'aide et les soins de plusieurs de ses amis et de ses élèves, les *Publications* de Charles Graux, éparses dans des Revues et des Recueils divers, vont être rassemblées et imprimées... Il en sera de même de tout ce qui, parmi les *matériaux* et les *notes* qu'il a laissés, sera trouvé propre à être publié. Les volumes paraitront successivement, selon que la matière les composant se sera trouvée prête. » M. Henri GRAUX adresse ensuite un remerciement aux collaborateurs des *Mélanges* dédiés à la mémoire de son fils.

— A l'occasion du mariage de deux petits enfants d'Alexandre Bixio, M. G. Paris, imitant un usage italien connu, a fait imprimer, à un petit nombre d'exemplaires qui ne sont pas mis dans le commerce, le *Lai de l'Oiselet*, déjà publié par Barbazan et Méon. Il a fait précéder le texte, établi d'après les cinq manuscrits, d'une introduction où il étudie l'histoire de ce joli conte, venu probablement de l'Inde, et transmis aux diverses littératures de l'Asie et de l'Europe, avec d'autres paraboles bouddhiques, par le célèbre roman grec de *Barlaam et Joasaph*. L'imprimerie Chamerot, quoiqu'elle n'eût qu'un temps très court devant elle, a fait de ce petit livre un vrai chef-d'œuvre typographique.

— Dans le dernier fascicule du *Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault)*, qui vient de paraître (Béziers, 1883, grand in-8°), nous trouvons deux particularités dignes d'attention. Le président de la société, M. Charles LABBE, s'est demandé, dans son discours, quelle a été la date précise de la première représentation du *Dépit amoureux*, et, d'après des documents dont l'autorité lui paraît incontestable, il établit (p. 20) que la première représentation du *Dépit amoureux* a eu lieu à Béziers le *dimanche dix-neuf novembre 1656*. Feu E. Despois, dans la notice qui précède la seconde des comédies de Molière, (t. I, p. 385), s'était contenté de dire : « Le *Dépit amoureux* fut joué pour la première fois à Béziers, *vers la fin de 1656*, lors de la réunion des états de Languedoc dans cette ville ». — M. Antonin Seucaille, auteur de *Recherches sur les anciennes pestes ou contagions à Béziers*, cite (p. 81), une délibération du conseil de la ville de Béziers, du 26 novembre 1591, où figure le poète Etienne Forcadel, qui était conseiller au siège présidial, et il ajoute (note 1) : « La présidence à ce conseil d'Etienne Forcadel sera pour nous l'occasion de redresser un fait chronologique. Les dictionnaires biographiques se copiant les uns les autres ont imaginé de faire mourir Etienne Forcadel en 1573. Le document cité prouve que cette date est erronée ».

— Croirait-on qu'après tous les travaux relatifs à Louis XVII, et notamment après les travaux de M. de Beauchesne et de M. R. Chantelauze, il se trouve encore assez de lecteurs naïfs pour que le recueil périodique dont le titre suit, jouisse d'une cer-

taine prospérité : *La légitimité, journal historique hebdomadaire, organe de la survivance du roi martyr?* Nous avons sous les yeux les nos 1 et 2 de la deuxième année (6 janvier 1884) : ils forment un fascicule de 32 pages grand in-8° imprimé à Toulouse. L'abonnement est de 10 fr. par an et les rédacteurs ont soin de présenter leur recueil comme « l'une des plus intéressantes revues du jour ». Pourquoi, puisqu'ils faisaient tant, n'ont-ils pas ajouté : *et la plus véridique?*

— M. Gaston Maspero, professeur au Collège de France, directeur-général des musées d'Egypte, a fait paraître un *Guide du visiteur au musée de Boulaq* (Boulaq, au musée; Paris, Vieweg. In-18°, 438 p. avec un plan et six illustrations). Ce petit livre, dit M. M. dans l'Avis qui précède le volume, a été écrit pour l'usage des voyageurs ordinaires et non pour la commodité des égyptologues; on y verra donc avant tout la description ou l'explication des monuments qui peuvent donner aux voyageurs la meilleure idée de l'art et de la civilisation égyptienne. La forme de guide que j'ai adoptée, m'a permis d'insérer, chemin faisant, beaucoup de renseignements que je n'aurais pu mettre dans un avant-propos. Chaque fois qu'un objet se présente appartenant à une classe nouvelle, j'ai saisi l'occasion qui s'offrait de rappeler l'usage auquel il servait, et les idées mystiques ou religieuses qu'on y attachait dans l'antiquité; ces notions une fois données, je ne les ai plus répétées pour les autres objets de même espèce qui sont dispersés dans les différentes galeries du musée. J'invite donc ceux des visiteurs qui désirent non pas seulement regarder en passant, mais comprendre le sens et la valeur de ce qu'ils regardent, à suivre dans leur examen l'ordre que j'ai suivi moi-même dans ces pages; ils s'épargneront de la sorte des recherches un peu longues et une perte de temps ». M. M. termine ainsi : « Si grand soin que j'aie mis à rédiger mon guide, on ne décrit pas plusieurs milliers d'objets sans laisser échapper bien des fautes, et je n'ai pas la prétention d'être moins sujet à l'erreur que les autres. » Il prie donc tous ceux qui relèveraient quelque méprise, de quelque nature qu'elle soit, de vouloir bien la lui signaler; ce sera autant de corrigé pour la prochaine édition. Cet avis est daté de Boulaq le 1er mai 1883. Le *règlement* du musée porte la même date; il ne se compose que de cinq articles; voici les deux derniers : « IV. Il n'y a besoin d'aucune permission pour copier les monuments exposés dans le musée; il est défendu de prendre des estampages ou des copies au frottis, sans autorisation du directeur. V. Les visiteurs qui voudront étudier quelques monuments de plus près sont prévenus qu'une salle d'études sera mise à leur disposition, s'ils en adressent la demande au directeur ou à l'un des conservateurs. » Le catalogue, qui a coûté beaucoup de soin et de peine à son auteur, représente à peu près 7,000 numéros. « Par suite d'accidents divers, écrit M. M., dont je ne suis pas responsable, tous les objets exposés dans les salles ou conservés dans les magasins, avaient perdu leurs numéros et ne possédaient plus d'état-civil; j'ai dû en agir vis-à-vis d'eux comme s'ils venaient de sortir de terre, les mesurer, les copier, les numéroter l'un après l'autre, rechercher ceux d'entre eux qui avaient été publiés par mon prédécesseur et dans lequel de ses ouvrages, cela en moins de cinq mois, au milieu d'interruptions sans nombre. Ce que je publie aujourd'hui ne représente que la plus petite partie de ma besogne. J'ai pensé que le catalogue d'une collection égyptienne établie au Caire devait être pour les voyageurs une sorte d'introduction à l'étude des monuments qu'ils rencontreront plus tard dans le Saïd, un recueil de renseignements sur le sens, la nature, l'usage, la fabrication des objets qui nous sont restés des Egyptiens d'autrefois. Si, après avoir parcouru nos salles ce guide à la main, les visiteurs emportent avec eux une idée nette de ce qu'étaient l'art, l'industrie, les croyances religieuses, même la littérature de ce peuple étrange, le premier né à la vie de l'histoire, j'estimerai n'avoir perdu ni mon temps ni ma peine ».

— La librairie Charpentier vient de faire paraître le volume de M. Joseph Reinach : *Le ministère Gambetta, histoire et doctrine* (in-8°, 600 p.). L'ouvrage, dédié à M. Eugène Spüller, est divisé en 4 parties : I. *Les origines et la formation du ministère*, II. *Le programme et les réformes*, III. *Affaires étrangères*, IV. *La chute du ministère*. Les deux premières parties ont paru dans la « Revue politique et littéraire »; les deux dernières sont complètement inédites. L'auteur a pris pour épigraphe cette phrase de Tacite, *Annales*, XI, 10 : « Non hoc praecipuum amicorum munus est, prosequi defunctum ignavo questu, sed quae voluerit meminisse, quae mandaverit exsequi. »

— *Les voyages de Savorgnan de Brazza sur l'Ogoué et le Congo, 1875-1882*, tel est le titre d'un intéressant volume que viennent de publier MM. D. Neuville et Ch. Bréard (Berger-Levrault. In-8°, avec un portrait et une carte de l'Ogooué et du Congo). On y trouvera la collection des premiers documents concernant nos premières découvertes et nos premiers établissements sur le haut des deux fleuves, l'Ogooué et le Congo, le texte du projet soumis en 1874 par M. de Brazza au ministre de la marine, la réponse du ministre, les instructions envoyées aux autorités françaises du Sénégal et du Gabon, les préparatifs de l'expédition, les rapports officiels adressés à son retour par M. de Brazza au ministère de la marine et des colonies sur les événements et les résultats de son voyage, des documents relatifs à la seconde mission de 1879, le traité signé en 1880 entre M. de Brazza, agissant au nom de la France, et le roi Makoko, souverain des Batékés, la présentation du traité à la ratification des Chambres, le discours du rapporteur, M. Rouvier, l'ouverture d'un crédit de 1,275,000 francs pour subvenir aux dépenses d'une troisième mission de M. de Brazza, le départ de la nouvelle expédition en 1883.

— Le ministère de la guerre a fait acheter 100 exemplaires de l'ouvrage de notre collaborateur A. Chuquet sur *le général Chanzy*, pour être distribués aux bibliothèques de garnisons.

— Nous apprenons la mort de Mme Angélique Arnaud, officier d'Académie, auteur de plusieurs romans et d'une biographie de *François del Sarte*.

— M. Ch. Henry a publié un mémoire inédit de Condorcet : *Des méthodes d'approximation pour les équations différentielles lorsqu'on connaît une première valeur approchée* ; ce mémoire est accompagné d'une notice sur la vie de Condorcet et ses écrits mathématqiues (extrait du tome XVI, mai 1883, du « Bullettino di bibliografia e di storia delle scienze mathematiche e fisiche »). M. Henry a fait paraître en même temps, dans la *Revue libérale* du 1er décembre 1883, une étude sur *Mademoiselle de Lespinasse, d'après des documents nouveaux*, qui mérite l'attention.

ALLEMAGNE. — Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur donnant la liste des divers programmes que viennent de publier les gymnases, réal-gymnases et écoles réales de Berlin; tous ces programmes se vendent à la librairie Gaertner de Berlin, au prix de 1 mark (1 fr. 25) : Gymn. Ascanien : Rud. Dahms, *Philologische Studien zur Wortbedeutung bei Homer;* Gymn. Frédéric : Ernest Siecke, *De Niso et Scylla in aves mutatis;* Gymn. Frédéric Werder : H. Kallenberg, *Commentatio critica in Herodotum;* Gymn. Humboldt : C. Lilie, *Conjunctivischer Bedingungssatz bei indicativischem Hauptsatz im Lateinischen ;* Graues Kloster : K. Kinzel, *Zwei Recensionen der Vita Alexandri Magni interprete Leone archipresbytero Neapolitano ;* Gymn. de Kœln : E. Wasmannsdorff, *Die religiœsen Motive der Todtenbestattung bei den verschiedenen Vœlkern ;* Gymn. de Kœnigsstadt, E. Fischer, *Beitræge zur Geschichte des Kurbrandenburgischen Feldmarschalls Reichsfreiherrn von Derfflinger;* Gymn. Leibniz : F. Clausen, *Zum lateinischen Unterrichte in der Secunda des Gymnasiums;* Gymn. de Luisenstadt : Rich. Rœdiger, *Griechisches Sigma und Iota in Wechselbeziehung;* Gymn. Sophie : Herm. Brosien, *Der Streit*

um Reichsflandern in der zweiten Hælfte des XIII. Jahrhunderts; Progymn. : P. v. Gizicki, *Einleitende Bemerkungen zu einer Untersuchung ueber den Werth der Naturphilosophie des Epicur*; citons encore : Alex. Bieling, *Die Reineke-Fuchs-Glosse in ihrer Entstehung und Entwickelung*; Em. Peters, Traduction allemande du *Fænrik Stals Sægner*, en samling sanger, de J. L. Runeberg; O. Ulbrich, *Ueber die franzœsische Lectüre an Realgymnasien*; E. Evers, *Das Emporkommen der persischen Macht unter Cyrus*; R. Foss, *Benedict von Aniane*; P. Krollick, *Die Klosterchronik von St. Hubert und der Investiturkampf im Bistum Lüttich zur Zeit Heinrichs IV*; P. Schwartz. *Der Bauernkrieg, I*; C. Th. Michaelis, *Ueber Kants Zahlbegriff*; Alb. Hamann, *A short sketch of the history of the english drama from the accession of James I to the closing of the theaters 1603-1642* (as a specimen of a larger work on the history of english drama).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 25 avril 1884.

M. Desjardins donne de nouveaux renseignements sur les résultats des fouilles entreprises par MM. Salomon Reinach et Babelon à Carthage. M. Reinach a annoncé la découverte de cent soixante-dix stèles qui portent des inscriptions phéniciennes, et cent soixante ornées seulement de symboles. Les stèles inscrites fournissent un assez grand nombre de noms propres nouveaux. On a trouvé aussi une inscription latine, ainsi conçue :

. . . .
. . . .
. . . .
PERS·MAX·GERM·MAX·TRIB
POTEST·II·COS·II·P·P·PROCOS
C·VALERIVS·GALLIANVS·HONO
RATIANVS·V·C·CVR·REIPVBL
KARTHAGINIS·NVMINI
MAIESTATIQ·EIVS·DICA
TISSIMVS

« [Imperatori Caesari C. Valerio Diocletiano, pio, felici, invicto, Augusto, pontifici maximo, Britannico maximo, Sarmatico maximo,] Persico maximo, Germanico maximo, tribunicia potestate II, consuli II, patri patriae, proconsuli, C. Valerius Gallianus Honoratianus, vir clarissimus, curator rei publicae Karthaginis, numini majestatique ejus dicatissimus. » Cette dédicace est de l'an 285 de notre ère. C'est le troisième texte où l'on rencontre la mention du curateur de Carthage.

M. Renan annonce une découverte importante qui vient d'être faite à Saqqarah par M. Maspero : c'est celle d'une tombe du temps de la VIe dynastie. La momie et un cercueil avaient été écrasés par l'éboulement de la voûte, à une époque déjà assez ancienne. Tous les objets contenus dans la tombe ont été retrouvés intacts. Dans le nombre, on remarque : cinq barques funéraires, très complètes, un grand cercueil couvert d'inscriptions, un sarcophage, non encore ouvert au moment où M. Maspero écrivait l'annonce de cette trouvaille, des vases, etc. La disposition de ces objets est la même que dans les tombes thébaines. Les inscriptions du cercueil prouvent que le rituel connu sous le nom de *Livre des Morts* était déjà en usage sous la VIe dynastie.

M. Julien Sacaze lit un mémoire intitulé : *Quelques faux dieux des Pyrénées*. L'objet de ce mémoire est de rectifier la lecture de plusieurs inscriptions latines qui ont été inexactement publiées et d'où on a déduit l'existence de diverses divinités locales purement imaginaires. Ainsi, dans une inscription qui ne porte que ces trois mots : DEO | CORN | FAVST et qui doit probablement se lire : « ... deo, Cornelius Faustus », on a lu, au lieu de Corn. Faust., *Saurhausi*, *Isornosi*, *Sornausi*, et l'on a fait de toutes ces formes les noms d'un prétendu dieu pyrénéen. Dans un autre texte, qui commençait par un nom d'homme suivi du nom de son père, *Severus Ohasseris filius*, on a lu : *Kagiri Deo Hargesis*, et l'on a admis, sur la foi de cette mauvaise lecture, l'existence d'un dieu *Kagir*. Ailleurs, des lettres SER, abréviation du mot *servus*, on a fait le dieu *Sir*. On a dit et répété partout que le plus haut sommet de la Maladetta, le pic du Néthou ou d'Anéthou (3404 m), entre le val

d'Aran et le val de Bénasque, avait été divinisé dans l'antiquité, et cela d'après une inscription où l'on croyait lire : *Montibus, Ageioni, Nethoni* (Agéion est une divinité pyrénéenne dont l'existence est assurée par plusieurs textes). M. Sacaze a examiné l'inscription originale et a reconnu qu'elle est assez difficile à lire; après *Montibus, Ageioni*, on lit *Netelli* ou *Neteli*, peut-être *Metelli* ou *Metellus*, mais non certainement *Nethoni*. On pourrait citer, ajoute M. Sacaze, beaucoup d'autres exemples semblables, et ces erreurs sont d'autant plus regrettables que déjà les linguistes se sont emparés de tous ces noms imaginaires et ont prétendu en déduire des renseignements sur la langue des anciens Ibères. Il est donc urgent de soumettre les textes épigraphiques de la région pyrénéenne à une révision sévère.

M. Oppert lit une note intitulée : *la Vraie assimilation de la divinité de Tello*. Il s'attache à établir que le dieu honoré à Tello était Ninip et non Papsukal.

M. Abel des Michels lit un mémoire sur *la Nature et les Origines de la langue annamite*. M. des Michels combat l'opinion généralement admise, qui considère l'annamite comme un dialecte chinois ou comme une langue dérivée de la langue chinoise. Il est vrai, dit-il, que le chinois étant depuis longtemps employé comme langue officielle et littéraire dans l'Annam, beaucoup de mots chinois ont passé en annamite. Mais la grande majorité des racines annamites ne peut s'expliquer par le chinois, et la syntaxe des deux langues est complètement différente. Les rapports des historiens chinois témoignent en outre que, de tout temps, on a parlé dans l'Annam une autre langue qu'en Chine. M. des Michels déclare n'avoir rencontré jusqu'ici aucune famille linguistique à laquelle on puisse rattacher l'annamite. C'est, à ce qu'il semble, un idiome isolé et indépendant.

Ouvrages présentés : — par M. Egger : 1° *Introduction harmonique*, de Cléonide, *Division du canon*, d'Euclide le géomètre, etc., traduits par Ch.-Emile Ruelle (Paris, 1884, in-8°); 2° Schœmann (G.-F.), *Antiquités grecques*, traduites de l'allemand par C. Galuski, t. I (Paris, 1884, in-8°); — par M. Delisle : Lacombe (Paul), *Essai d'une bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire religieuse de Paris pendant la Révolution* (Paris, 1884, in-8°).

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 16 avril 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. J. de Rougé offre, au nom de M. Wallon, une *Notice sur la vie et les travaux de Mariette Pacha*. Cette notice se recommande non-seulement par l'exposé intéressant des titres scientifiques de Mariette, mais encore par l'apparition de documents inédits sur le rôle diplomatique que M. Mariette avait joué en Egypte dans l'intérêt de la politique française.

M. le d^r^ Plicque, associé correspondant, met sous les yeux de la Société des fragments de poterie provenant de Lezoux (Puy-de-Dôme) où il a exhumé les ruines de 60 officines de potier. Il a recueilli jusqu'à 10,000 estampilles portant le nom du potier.

M. Cagnat communique la photographie d'un édicule en terre cuite trouvé à Gien et représentant une Vénus.

M. A. Nicaise communique : 1° le vase à griffons, trouvé dans une sépulture à char à La Cheppe (Marne) et dont M. Bertrand avait précédemment présenté le dessin ; 2° une sépulture à char découverte à Septsaulx (Marne) et qui a donné une collection d'objets trop longue pour être énumérée ici, mais des plus importantes pour la reconstitution des usages funéraires des Gaulois ; 3° les armes et bijoux de bronze ornés de coraux et de pates colorées trouvées dans le cimetière des Varilles (Marne), poignards, épées, colliers, ainsi qu'une sépulture de femme qui a donné six beaux et larges bracelets en bronze et un gros brassard d'une matière qui pourrait être du bois d'if et qui, d'après des analyses récentes, serait de la céramique d'une matière particulière.

M. Mowat annonce la découverte à Nîmes d'une mosaïque gallo-romaine. Elle représente un personnage nu et couché, près de lui un Eros, à ses pieds un petit quadrupède.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Claude Lorrain, sa vie et ses œuvres. (Contribution importante à l'histoire de la peinture, très clair, très vivant.)

Literarisches Centralblatt, n° 15, 5 avril 1884 : Wiclif's lateinische Streitschriften, aus den Handschriften zum ersten Mal hrsg. v. BUDDENSIEG. (« Ein specimen diligentiae ersten Ranges »). — KAMPHAUSEN, Die Chronologie der hebräischen Könige, eine geschichtliche Untersuchung. (L'auteur n'est pas arrivé à des résultats absolument acceptables). — HERQUET, Miscellen zur Geschichte Ostfrieslands. (Suite d'essais et de mélanges.) — HARTMANN-FRANZENSHULD, Geschlechterbuch der Wiener Erbbürger, Rathsverwandten und Wappengenossen, ihre Geschichte, Genealogie, Diplomatik, u. s. w. — HELBIG, Russische Günstlinge, wortgetreuer Abdruck der Originalausgabe. (Reproduction des souvenirs de Helbig, mort en 1813 et autrefois secrétaire de la légation saxonne à Pétersbourg; souvenirs exacts et véridiques, comme l'ont prouvé les plus récents travaux faits d'après les archives de Moscou.) — DOELTER, Ueber die Capverden nach dem Rio grande u. Futah Djallon. — ENGELMANN, Die Geburt bei den Urvölkern, aus dem Englischen übertragen. — LENEL, Das Edictum perpetuum, ein Versuch zu dessen Wiederherstellung. (Œuvre de grand mérite : sagacité, exposition claire et attachante, beaux résultats qui font avancer la science, etc.) — EUTING, Sammlung der carthagischen Inschriften. Band I. Strassburg. (367 inscriptions.) — KINZEL Zwei Recensionen der Vita Alexandri Magni interprete Leone presbytero Neapolitano. (Travail qui sera le bienvenu.) — Abraham a Santa Clara, der Ertz-Schelm, für ehrliche Leuth, oder eigentlicher Entwurff und Lebensbeschreibung des Iscariotischen Böszwicht, hrsg. von BOBERTAG. (On ne sera pas reconnaissant envers l'éditeur; son introduction est vague; les notes sont peu solides et prouvent que l'éditeur ne connaît ni l'austro-bavarois ni le souabe-alaman.) — HUPP, Alphabete und Ornamente. — SCHMIDT-WARNECK, Die Volksseele und politische Erziehung der Nation.

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique, Tome XXVII, 2e livraison, 1884 : THIL-LORRAIN, Origine gallo-romaine de la dynastie carlovingienne. — Comptes rendus : Geschiedenis van Leuven, geschreven in de jaeren 1593 en 1394, door Willem Boonen, thans voor de eerste maal uitgeven op last van het stedelijk bestuur door Ed. VAN EVEN. Leuven, Fonteyn (Hubert : ouvrage considérable, publié sous les auspices du conseil communal de Louvain, par l'archiviste Van Even ; l'archiviste et le conseil communal ont bien mérité de ceux qui s'intéressent au passé historique de la Belgique). — NÉVE, Les époques littéraires de l'Inde, études sur la poésie sanscrite (L. R. : offre un résumé presque complet de la littérature poétique de l'Inde postérieure au Veda ; expose avec clarté les résultats d'une grande érudition). — Paul FREDERICQ, Université de Liége, travaux du cours pratique d'histoire nationale. Premier fascicule : dissertations sur l'histoire des Pays-Bas au XVIe siècle (renferme, entre autres travaux, les suivants : de M. CRUTZEN, De la naissance et de l'origine maternelle de Marguerite de Parme ; de M. LONCHAY, Edits des princes-évêques de Liége en matière d'hérésie au XVIe siècle; de M. FREDERICQ, De l'enseignement public des calvinistes à Gand, etc.). — Varia : Fédération de l'enseignement moyen, assemblées générales du 25 septembre 1883 (Descamps). — Actes officiels. — Appendice à l'étude de M. Thil-Lorrain, un « arbre généalogique de la famille carlovingienne ».

CLARENDON PRESS, OXFORD
HENRY FROWDE, Éditeur : Amen Corner, London, E. C.

SACRED BOOKS OF THE EAST,

PUBLIÉS PAR F. MAX MULLER

Rapport présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 11 *Mai*, 1883, par M. Ernest Renan, *Membre de l'Institut*.

M. Renan présente trois nouveaux volumes de la grande collection des « Livres sacrés de l'Orient », que dirige à Oxford, avec une si vaste érudition et une critique si sûre, le savant associé de l'Académie des Inscriptions, M. Max Müller.... La première série de ce beau recueil, composée de 24 volumes est presque achevée. M. Max Müller se propose d'en publier une seconde, dont l'intérêt historique et religieux ne sera pas moindre. M. Max Müller a su se procurer la collaboration des savants les plus éminents d'Europe et d'Asie. L'Université d'Oxford, que cette grande publication honore au plus haut degré, doit tenir à continuer dans les plus larges proportions une œuvre aussi philosophiquement conçue que savamment exécutée.

PREMIÈRE SÉRIE.

Vol. I. The Upanishads.

Translated by F. Max Müller. Part. I. In-8°, relié. 10*s*. 6*d*.

Vol. II. The Sacred Laws of the Aryas.

As taught in the Schools of Apastamba, Gautama Vâsishtha, and Baudhâyana. Translated by Georg Bühler, Part I. Apastamba and Gautama. 10*s*. 6*d*.

Vol. III. The Sacred Books of China.

The Texts of Confucianism. Translated by James Legge. Part I. The Shû King. The Religious portions of the Shih King, and The Hsiâo King. 12*s*. 6*d*.

Vol. IV. The Zend-Avesta.

Translated by James Darmesteter. Part. I. The Vendîdâd. 10*s*. 6*d*.

Vol. V. Pahlavi Texts.

Translated by E. W. West. Part I. The Bundahis, Bahman Yast, and Shâyast lâ-shâyast. 12*s*. 6*d*.

Vols. VI et IX. The Qur'ân.

Parts I and II. Translated by E. H. Palmer, 21*s*.

Vol. VII. The Institutes of Vishnu.

Translated by Julius Jolly. 10*s*. 6*d*.

Vol. VIII. The Bhagavadgîtâ, vith The Sanatsugâtîya, and The Anugîtâ.

Translated by Kashinath Trimbak Telang. 10*s*. 6*d*.

Vol. X. The Dhammapada.

Translated from Pâli by F. Max Müller; and

The Sutta-Nipâta

Translated from Pâli by V. Fausbœll; being Canonical Books of the Buddhists. 10*s*. 6*d*.

Vol. XI. Buddhist Suttas.

Translated from Pâli by T. W. Rhys Davids. 10*s*. 6*d*.

Vol. XII. The Satapatha-Brâhmana, according to the Text of the Mâdhyandina School.

Translated by Julius Eggeling. Part. I. Books I and II. 12*s*. 6*d*.

(A suivre).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 20 Dix-huitième année 12 Mai 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 625, 26 avril 1884 : J. Thorold ROGERS, Six Centuries of work and wages, the history of english labour. (Elton : suite naturelle et complément du grand ouvrage dans lequel M. Rogers a fait l'histoire de l'agriculture en Angleterre; contribution très intéressante et très importante à l'étude de l'histoire de la Grande-Bretagne.) — English Verse, in 5 vols. I. Chaucer to Burns. II. Translations III. Lyrics of the nineteenth century. IV. Dramatic Scenes and characters. V. Ballads and romances, edited by LINTON and STODDARD. (Minto.) — G. TURNER, Samoa, with a preface by TYLOR, — Fortunes made in business, a series of original sketches, biographical and anecdotic, from the recent history of industry and commerce. (Furrell.) — Alex. MAXWELL, The history of Old Dundee, narrated out of the Town, Council Register, with additions from contemporary annals. (Mery : contribution de valeur à l'histoire de la vie sociale et municipale de Dundee pendant la dernière moitié du XVI[e] siècle et la première moitié du XVII[e]. — Recent theology (DRUMMOND, Introduction to the study of theology; James W. T. HART, Judas Iscariot, an autobiography; BRIGGS, Biblical study, its principles, methode and history, etc.) — The presentments after Monmouth's rebellion. — The death of William Malet (J. H. Round). — « The sack of Baltimore » (Blaikie). — Sophocles, the plays and fragments, with critical notes, by JEBB. Vol. I. (Margoliouth.) — Prof. Virchow on Darwinism — Correspondence : The Epinal glossary. (Sweet.)—Dr. Buddensiegs « Wiclif » (K. Pearson).— A missing collection of latin anecdotes. (Haverfield.) — R. VIRCHOW, Ueber die Zeitbestimmung der italischen und deutschen Hausurnen. (K. Blind.) — Maspero in Upper Egypt. (Amelia B. Edwards.)

The Academy, n° 626, 3 mai 1884 : CHURCH, Bacon (S. R. Gardiner). — The Greek Liturgies, chiefly from original authorities, edited by SWAINSON, with an appendix containing the Coptic Ordinary canon of the Mass from two mss. in the British Museum, edited and translated by BEZOLD. (Dowden.) — G. OMOND, The Lord Advocates of Scotland. — CRAWFORD, Across the Pampas and the Andes. — BRADLEY, The principles of logic. — Max Müller on Buddhist Charity. — Correspondence : The art of composition according to Prof. Jebb. (Sayce.) — A magyar song on St. Stephen's day. (W. H. Jones.) — The Epinal Glossary : latin and old english, edited by SWEET. (W. Skeat : 2[e] article.) — Correspondence : Wülcker's edition of Wright's vocabularies. (J. Zupitza.) — THAUSING, Wiener Kunstbriefe. (Conway : recueil d'essais sur divers sujets.)

The Athenaeum, n° 2948, 26 avril 1884 : Charles S. C. WILLIAMS, Memoirs of Life and Work. — Captain W. D. L'ESTRANGE, Under fourteen flags, being the life and adventures of brigadier-general Mac Iver, a soldier of fortune. 2 vols. — JOHNSTON, The River Congo, from its mouth to Bólóbó. — Sophocles, the plays and fragments, with critical notes, commentary and translation in english prose by JEBB. Part I. The Œdipus Tyrannus. (Travail qui mérite de grands éloges.) — STREATFEILD, Lincolnshire and the Danes. (Livre satifaisant, malgré quelques erreurs.) — DELITZSCH, The hebrew language viewed in the light of assyrian research. — The Blackfriars Theatre in the year 1633 (Halliwell-Phillips). — Corruptions in english. (W. Aldis Wright.) — Leigh Hunt and Keats (H. Buxton Forman). — Edgar Poe's « Tamerlane » (Ingram). — The original of « Gullivers Travels ». (D. Asher.) — The tercentenary celebration, Edinburgh. — E. MÜNTZ, La Tapisserie. (Excellent livre, et « very readable ».)

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — **12 Mai** — **1884**

99. — **Les Romains à Délos**, par Th. HOMOLLE (extrait du *Bulletin de correspondance hellénique*. 1884, in-8. Paris, Thorin, pp. 75-158).

L'histoire de la colonie romaine à Délos est un des plus curieux chapitres des destinées de la Grèce sous la domination de Rome. Il faut remercier M. Homolle de nous l'avoir enfin donnée, dans une étude aussi intéressante que consciencieuse, aussi bien faite que nourrie de faits et de documents nouveaux.

Délos avait été, au temps de l'indépendance, un des sanctuaires les plus vénérés de la Grèce : mais elle n'était guère qu'une place de commerce de troisième ou de quatrième ordre. Ce fut l'intervention de Rome qui en fit pendant plus d'un siècle le premier comptoir du monde grec.

C'est en l'an 250 qu'apparaît pour la première fois, dans les textes épigraphiques, un artisan romain établi à Délos; moins de vingt ans après, un autre Romain reçoit de la ville le titre de proxène. Dès les premières années du second siècle, des relations officielles sont établies entre Rome et Délos : il est infiniment probable que vers l'an 197, cette dernière signa un traité d'amitié avec le peuple romain et reconnut son protectorat : chaque année, pendant un certain temps, un magistrat romain vient déposer une offrande sur l'autel du dieu.

En 166, Délos est donnée par les Romains à la ville d'Athènes qui la fait gouverner par un préfet. Mais cette perte de la liberté coïncide avec un singulier développement de la richesse et de la prospérité. Délos est déclarée port franc : tout le mouvement commercial dont jusque-là Rhodes était le centre se déplace et se transporte vers Délos. Celle-ci devient un *emporium* de premier ordre, une véritable ville cosmopolite. Les petits immeubles sont démolis, remplacés par des hôtelleries ou des docks. Le produit des loyers est plus que triplé. Il se forme de toutes parts des corporations de marchands ou d'artisans étrangers.

La plus importante est celle des Italiens : elle est placée sous l'invocation de Mercure et de Maia. Les *Mercuriales* ou les Ἑρμαϊσταί, dirigés

par une commission de six membres [1], sont une véritable puissance, la première peut-être de la cité. Ils élèvent un portique qui, si l'on en juge par ses ruines, — fouillées par M. H. avec une persévérance courageuse et heureuse, — devait être le plus grand édifice de Délos. Les Italiens sont associés aux dieux dans les dédicaces des monuments [2]. C'est cette colonie italienne qui fait la grandeur et la richesse de l'île; elle demande et obtient la destruction de sa rivale Corinthe; c'est grâce à elle que l'influence romaine s'étend de Délos sur toute la Grèce.

Le sac de Délos par Mithridate, mit fin à la prospérité : un instant indépendante, elle fut rendue à Athènes par les Romains vers 86. La colonie italienne se reforme; il y eut encore une certaine activité commerciale; Cicéron en parle comme d'une île *referta divitiis..., quo omnes undique cum mercibus atque oneribus commeabant (De imperio Pompeii,* 18, 55). Mais cette renaissance fut courte : le nombre des inscriptions diminue de plus en plus; il n'y a plus d'inscriptions latines à partir de l'an 45 avant notre ère. L'île, au temps de Pausanias, était déserte ou peu s'en faut.

On peut juger, par ce rapide aperçu, de l'intérêt que présente le travail de M. Homolle. Peut-être nous l'a-t-il donné pour nous faire patienter en attendant la publication de son grand ouvrage sur Délos; mais de telles études sont au contraire de nature à accroître notre impatience.

Camille JULLIAN.

---

100. — **Histoire du christianisme,** depuis son origine jusqu'à nos jours, par Etienne CHASTEL, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Genève, t. IV. Age moderne, première période : le christianisme aux XVIe et XVIIe siècles, et t. V. Age moderne, seconde période : le christianisme aux XVIIIe et XIXe siècles. Paris, librairie Fischbacher, 1882 et 1883, 2 vol. grand in-8.

Ces deux derniers volumes de l'histoire du christianisme par M. Et. Chastel sont tellement pleins de faits qu'il nous paraît impossible de

---

1. Dans une inscription dédiée par les six membres de cette commission (*Bulletin*, I, (1877), page 285 = *Ephemeris epigraphica*, IV, p. 42), on voit que les trois premiers membres sont *ingenui*, les trois autres affranchis. Il est curieux de rapprocher ce détail de celui que nous révèle une inscription de Narbonne : une commission de six membres est instituée en l'an 11 ap. J.-C. pour présider au culte de l'empereur Auguste; elle sera composée de trois *equites romani a plebe* et de trois *libertini* (Herzog, *Galliæ narbonensis historia*, n° 1). On connaît, d'autre part, les affinités qui existaient entre les collèges des Mercuriales et ceux des Augustales : il suffit de rappeler les *ministri Augusti Mercurii Maiæ* de Pompéi (Mommsen, *Corpus*, X, 888).

2. Voyez les curieuses inscriptions inédites de la page 128 dédiées : Ἀπόλλωνι καὶ Ἰταλικοῖς; de la page 145 : *Italiceis*; et celle du *Bulletin*, IV, p. 190 Ἡρακλεῖ καὶ Ἰταλικοῖς.



les signaler à l'attention du lecteur autrement que d'une manière très sommaire, en nous servant toutefois, le plus souvent que nous le pourrons, des termes mêmes de l'auteur. Le quatrième volume se divise en deux parties à peu près d'égale étendue, l'une consacrée à l'histoire extérieure et l'autre à l'histoire intérieure des diverses églises qu'il faut dorénavant considérer séparément.

Dans la première, suivant le point de vue de l'historien Ranke qui présente la Réformation comme un grand drame, dont l'action dans le XVIe et le XVIIe siècle se déroule dans quatre actes distincts, M. Et. Ch. retrace, de 1520 à 1564, la naissance et les premiers progrès de la Réformation; de 1564 à 1618 la réaction catholique, en particulier l'histoire du concile de Trente; de 1618 à 1648 la lutte générale entre les deux partis, ce qu'on appelle la guerre de trente ans, que le traité de Westphalie n'apaisa que passagèrement; enfin la reprise des hostilités dans les principaux Etats, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, où la Réformation, définitivement consolidée en Angleterre, se trouve au contraire proscrite en France.

Dans la seconde partie, il est question de l'organisation que chacune des Eglises existantes se donna et des faits qui les concernent chacune en particulier, depuis leur séparation. Ce qui offre, ce nous semble, à ceux qui sont étrangers à l'histoire de la théologie protestante un intérêt particulier, c'est ce qui est rapporté ici des oppositions qui se produisirent de bonne heure contre le système calviniste; entre autres, l'histoire de l'Arminianisme et du synode de Dordrecht qui s'ouvrit l'année même que commença la guerre de Trente-Ans, (t. IV, p. 364-374), et les détails, naturellement un peu trop concis, sur les travaux de l'Académie de Saumur vers le milieu du XVIIe siècle, (t. IV, p. 376-379), et sur les premiers essais d'élever la morale au rang d'une science et de la fonder pour le moins autant sur les données de la raison et de la conscience que sur des prescriptions de la Sainte-Ecriture et sur des conséquences de la dogmatique, essais qui appartiennent à des théologiens réformés, entre autres à Moïse Amyraut, le célèbre auteur, comme l'appelle M. Et Ch., de la « Morale chrétienne », ouvrage très étendu et d'une profonde érudition (t. IV, p. 423 et 424).

Le cinquième volume est aussi divisé en deux parties, la première consacrée au XVIIIe siècle, et la seconde au XIXe.

Pendant le XVIIIe siècle, les persécutions religieuses continuent en certains lieux; mais on commence à élever la voix en faveur de la tolérance. De nouvelles sectes se produisent chez les protestants; elles sont animées en général d'un esprit bien moins acerbe que dans les deux siècles précédents. Chez les catholiques, il s'opère quelques concessions insignifiantes, et l'ordre des Jésuites, le gardien vigilant des intérêts du clergé et le défenseur juré des prérogatives papales, est vivement attaqué comme le véritable obstacle de tout progrès. Mais le fait qui domine tous les autres, c'est la lutte de la philosophie contre le christianisme.

Les cruautés aussi féroces qu'insensées qui avaient marqué les deux siècles antérieurs et qui se reproduisaient encore parfois, avaient persuadé à un grand nombre d'hommes éclairés que la religion était bien plutôt une cause permanente de trouble qu'un élément essentiel d'ordre et de progrès pour la civilisation, (t. V, p. 116). Cette opinion, née en Angleterre, s'était répandue en Allemagne et avait triomphé en France, (t. V, p. 109-143).

La période de l'histoire du christianisme au XIXe siècle dont M. Et. Chastel trace ensuite le tableau, se trouve « comprise entre deux dates mémorables et caractéristiques : l'une, celle de l'an 1801, où la papauté, déjà remise par l'armée autrichienne en possession de ses Etats, conclut avec Napoléon Ier, vainqueur à Marengo, le célèbre Concordat qui reconnut son autorité spirituelle en France et dans le monde catholique; l'autre, celle de 1870, où, après s'être fait investir par un Concile romain de l'infaillibilité dans l'ordre spirituel, elle se vit, deux mois après, dépouillée de son pouvoir temporel en Italie, » (t. V, p. 149).

Dans cette histoire assez minutieusement racontée du christianisme au XIXe siècle, M. Et. Ch. montre que la religion, qui avait été acceptée au commencement avec avidité, et que les différents réveils religieux qui se sont produits de nos jours, ont laissé les souvenirs anti-chrétiens du siècle précédent reprendre partout le dessus. En observant l'impuissance de tant d'efforts tentés aussi bien par les gouvernements que par un grand nombre d'écrivains pour ramener au christianisme la généralité des hommes de notre temps, des esprits droits se sont demandé si, dans le travail de restauration chrétienne, conduit de nos jours avec ardeur, on a toujours procédé de la manière la plus intelligente et la plus efficace, si l'on a soumis à une épreuve suffisante les matériaux qu'on remettait en œuvre, les doctrines, les usages, les institutions qu'on prenait à tâche de rétablir, si l'on a tenu compte de toutes les vérités mises au grand jour par les progrès de la science, si enfin les moyens employés dans ce but, convenables peut-être dans d'autres temps, sont les mieux appropriés aux besoins de l'époque actuelle.

« Tel est le problème, dit M. Et. Ch., que se sont posé de sincères amis du christianisme; et le résultat de cette enquête, péniblement quelquefois, mais loyalement poursuivie, entre les anathèmes de l'esprit rétrograde et les sarcasmes ou les violences de l'esprit subversif, a été un mouvement réel de progrès que nous sommes heureux d'avoir à décrire, et que nous essaierons de suivre dans la triple voie de la liberté, de la vérité et de la vie religieuse. » Et c'est ce qu'il fait (t. V, p. 247-350). Ce chapitre est plein de vues ingénieuses et profondes qu'on ne lira pas certainement sans profit ou du moins sans intérêt.

Enfin l'ouvrage se termine par un tableau de l'influence plus ou moins directe du christianisme sur le judaïsme, sur le mahométisme, et sur les peuples encore polythéistes; il s'agit ici surtout de l'histoire

des missions protestantes chez les peuples non chrétiens, histoire curieuse et généralement peu connue.

M. N.

---

101. — **Lettres de Philippe II** à ses filles les infantes Isabelle et Catherine, écrites pendant son voyage en Portugal (1581-1583), publiées d'après les originaux autographes conservés dans les archives royales de Turin, par M. GACHARD. Paris, Plon, 1884, 232 pp., in-8.

Ce livre a fait le tour de la presse sérieuse et frivole, chacun a dit son mot. L'impression générale a été une grande surprise. Certes! puisque les lettres exhumées par le savant archiviste de Bruxelles établissent péremptoirement que Philippe II a été bon père de famille, que ce monstre avait des entrailles. Pourtant il était connu depuis longtemps de ceux qui lisent quelle place les infantes Isabelle et Catherine, les filles d'Elisabeth de France, ont tenu dans la vie et les préoccupations du grand monarque, et l'on pouvait bien ne pas ignorer l'affection et l'estime particulières qu'il portait à l'aînée surtout, la sérieuse Isabelle, qui fut la consolation de sa vieillesse, dont il aimait à faire le compagnon de ses travaux, de son exitence austère; le livre de M. Gachard n'est donc pas, à proprement parler, une révélation. Mais il est incontestable, d'autre part, que nul n'avait encore entendu Philippe II causer avec tant d'abandon de détails si intimes; malgré des échappées que nous avaient ouvertes certains historiens, tels que Cabrera ou Herrera ou van der Hammen, sur le huis-clos de la famille royale, nous n'avions point été initiés à cette vie d'intérieur, comme nous le sommes aujourd'hui, grâce à la correspondance si heureusement retrouvée, si remarquablement publiée et commentée par le savant belge, qui, dans sa longue carrière d'historien, nous a déjà tant appris de choses sur le souverain espagnol. Ce nouvel ouvrage contribuera donc à faire connaître au grand public, un Philippe II bien différent du croquemitaine qu'il se figure volontiers, et intéressera beaucoup les personnes mieux renseignées. Encore une revanche de la « manie du document » sur l'histoire faite et le lieu commun.

Les trente-quatre lettres, retrouvées aux archives de Turin, datent des années 1581 à 1583 et ont été écrites, sauf deux, dans ce Portugal, dernier territoire indépendant de la Péninsule, qu'une diplomatie habile et persévérante, une action militaire prompte et énergique venaient d'annexer à la couronne de Castille. Philippe II n'avait pris, comme d'habitude, aucune part aux opérations de guerre; il ne vint sur les lieux que pour organiser la conquête et tâter ses nouveaux sujets. Sa correspondance avec les infantes Isabelle et Catherine, ne contient rien, on devait s'y attendre, sur les affaires publiques, et il n'y a pas lieu de le regretter, l'épisode de la conquête du Portugal étant un des mieux con-

nus de l'histoire de Philippe II : quelques renseignements de plus n'ajouteraient guère à ce qu'on sait d'ailleurs. Tout l'intérêt de ces lettres, le plus souvent adressées aux deux infantes à la fois, *á las infantas mis hijas,* réside dans les données qu'on y peut recueillir sur le père et les filles, la nature de leur intimité, le ton de leur conversation, sur les traits de caractère, les habitudes d'esprit qui s'y accusent. En 1581, Isabelle avait quinze ans, Catherine treize ans et demi ; il est bien regrettable qu'on n'ait pas leurs lettres, ce serait un précieux complément de celles du père, non que nous ignorions ce que les missives des jeunes princesses contenaient de faits et de questions, Philippe II, avec sa minutie habituelle, analysant pour ainsi dire point par point chaque lettre qu'il reçoit; mais on aimerait à connaître la langue et le style de ces infantes.

Le texte des lettres est précédé d'une introduction fort substantielle, où ont été retracés et la vie des deux fillesde Philippe II et les principaux événements des trois années 1581 à 1583, auxquelles se rapporte la correspondance. On ne peut que louer cette étude historique de même que la traduction et l'annotation des lettres ; le tout est digne de l'auteur et atteste sa grande compétence, son impartialité, son amour de l'exactitude.

Comme rien ne serait plus inutile que de nous étendre sur le contenu des lettres que tant d'articles de journaux et de revues ont déjà divulgué, nous nous en tiendrons à quelques remarques sur des personnes ou des choses qui s'y trouvent mentionnées.

Le *Morata* dont parlent trois lettres (p. 140, 176, 181) était un fou de Philippe II ; voir Cabrera, *Historia de Felipe II*, éd. de 1876, t. II, p. 428. — *Chapines* (pp. 150, 221) ne doit pas être traduit « sandales », mais « patins ». L'usage des patins, pour éviter la poussière et la boue, pour se grandir aussi, était général au XVIe et au XVIIe siècle en Espagne et en Italie (où on nommait les patins *pianelle*) et fut porté en France (*Revue historique,* t. XXII, p. 28). — *La Hesteria,* (p. 155) il n'existe pas de lieu de ce nom aux environs de Madrid ni nulle part en Espagne. Lire *La Herreria*, domaine situé au sud de l'Escurial, que Philippe II acheta ainsi que *La Fresneda*, autre domaine à l'est du monastère, dont il est parlé dans la même lettre. — *Doña Nude Dietristan* (p. 162). Ce nom de Dª *Nude* est impossible; l'original porte sans doute *DoñaNa de Dietristan*, c'est-à-dire *Anne de Dietrichstein*.— Dans la lettre n° XXV, datée de Lisbonne, le 17 septembre 1582, Philippe fait allusion à l'incendie tout récent de la fameuse porte de Guadalajara, à Madrid, et s'en félicite : « Ce n'est pas un malheur, car cette tour était un embarras [1], et maintenant la rue sera bien plus dégagée. » Ce passage résout une question discutée et confirme le dire de l'archer Cock, qui, contrairement à d'autres historiens, avait, à bon droit, rap-

1. M. Gachard traduit : « Le mal n'est pas grand, *car elle embarrassait la tour.* » Mais la tour et la porte c'est la même chose.



porté à l'année 1582 et au 2 septembre la destruction de ladite porte [1]. Cette dernière date est désormais acquise. — P. 193. M. Gachard n'a pas trouvé de sens aux mots *cosas de hieromovoces*. Lire *cosas de Hieronimo Vosc (Bosc)*, cf. la lettre n° XXIV. — Le *Santoyo* mentionné dans la lettre n° XXVII semble être Sebastian de Santoyo, le valet de chambre préféré de Philippe II. Ce passage de l'historien Cabrera nous le montre dans l'intimité de la famille royale : « Le Roi catholique vint passer l'été au monastère de Saint-Laurent, et il s'y appliquait à l'expédition des affaires, grandement aidé par la reine et les infantes; lui écrivait et signait, la reine jetait du sable sur les lettres et les infantes les portaient à une table, où Sébastien de Santoyo, le valet de chambre commis aux papiers, fidèle, de grande discrétion et bien vu du roi, faisait les paquets et les plis et les envoyait aux secrétaires [2] ». On se croirait chez un notaire de province. — L'*Ana de Mendoza*, la *Maria Manuel* des lettres n[os] XII et XXIII, étaient, l'une la gouvernante du prince Philippe, l'autre une *dueña de honor*; voir Cock, *Relacion del viaje hecho por Felipe II en 1585*, Madrid, 1876, p. 57.

Alfred MOREL FATIO.

---

102. — **Beaurepaire,** épisode de la reddition de Verdun, par Edmond DOMMARTIN, membre de la Société philomathique de Verdun. Verdun, imprimerie et lithographie de Charles Laurent, 1884. In-8, 85 p. 3 fr.

M. Edmond Dommartin a voulu, dans ce travail très méritoire, très impartial et fait uniquement d'après les documents imprimés et manuscrits, résoudre définitivement deux questions : 1° Beaurepaire s'est-il donné la mort à Verdun, en présence des fonctionnaires publics; 2° Beaurepaire a-t-il été assassiné? M. D. prouve que le commandant de Verdun s'est donné la mort le 2 septembre 1792, entre deux heures et demie et trois heures du matin, non point au sein du Conseil de défense, mais seul, et dans l'appartement qu'il occupait au premier étage de l'hôtel de ville. Il établit ce fait du suicide sur les preuves les plus solides, sur le procès-verbal dressé par le juge de paix, sur l'attestation du docteur Lespine, sur la disposition des lieux (voir le plan de l'hôtel de ville qu'il a dressé p. 33); il réfute le mémoire rédigé en 1835 par le général Lemoine, l'ancien commandant en second des volontaires de Mayenne et Loire; il répond victorieusement aux objections faites par le docteur Lachèze dans la *Revue de l'Anjou* (1860) contre le suicide de Beaurepaire; il démontre ainsi que l'on ne peut croire à l'assassinat, et que la scène du Conseil est une pure légende. J'ai eu entre les mains tous les actes de la capitulation du 2 septembre 1792, j'ai visité l'hôtel

1. *Mantua Carpentana heroice descripta*, Madrid, 1883, p. 14.
2. *Historia de Felipe II*, éd. de 1876, t. II, p. 198.



de ville de Verdun, et je ne puis qu'adhérer pleinement aux conclusions de M. Dommartin. On ne pourrait lui faire qu'un léger reproche; c'est d'avoir cru que la garnison de Longwy était venue renforcer celle de Verdun (p. 11); M. D. a été trompé par le *Moniteur;* la garnison de Longwy devait, d'après la capitulation signée par Lavergne, ne plus porter les armes contre les alliés pendant la durée de la guerre. Mais cette critique ne diminue pas la valeur de cette consciencieuse étude qui fait honneur à M D., et nous souhaitons que la société philomatique de Verdun insère souvent dans ses *Mémoires* (l'étude de M. Dommartin est tirée du tome IX) des travaux aussi sérieusement composés et qui témoignent d'une méthode aussi sûre, d'une étude aussi attentive, aussi scrupuleuse des documents et des faits [1].

A. C.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(18 janvier 1884).

Soutenance de M. Antoine Thomas.

I. Thèse latine : *De Joannis de Monsterolio vita et operibus sive de romanarum litterarum studio apud Gallos instaurato Carolo VI regnante.* (Paris, E. Thorin, 112 pp.). — II. Thèse française : *Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge.* (Paris, E. Thorin, 179 pp.).

I

M. Himly s'étonne des expressions « instaurato (au titre), restituit » (p. 88), l'œuvre que Jean de Montreuil a accomplie a-t-elle donc été si considérable? M. Himly croyait, comme M. Le Clerc, comme M. Léopold Delisle, qu'il y avait eu une renaissance en France sous Charles V. Comment attribuer à Charles VI, l'insensé, ce mauvais sucesseur de Charles V, une si large part dans le mouvement littéraire? D'ailleurs, il n'y a pas eu, depuis Charlemagne, de disparition complète des études classiques. Le mouvement, sans doute, est très différent au XIVe siècle de ce qu'il était auparavant, mais est-ce bien à Charles VI et à Jean de Montreuil que cela est dû ? M. Thomas répond que sa thèse comporte trois positions : Il y a eu une renaissance sous le règne de Charles VI. Le personnage qui la représente le plus exactement c'est Jean de Montreuil. Cette renaissance est venue d'Italie. Le mouvement qui avait eu lieu sous Charles V, n'a pas eu l'importance qu'on a pu lui attribuer. L'opinion de M. Le Clerc est une exagération. Si la culture classique n'avait pas dis-

1. Chemin faisant, M. Edmond Dommartin prouve que Beaurepaire n'était pas noble et qu'il n'a pris la particule que sur son acte de mariage, par une fantaisie ou par la vanité naturelle à un jeune homme faisant alors partie d'un régiment d'élite (les carabiniers de Monsieur). Citons encore les fac-similés des signatures des officiers supérieurs qui composaient le Conseil de défense, et parmi elles, celle de Marceau-Desgraviers, au nombre de 15; p. 85 lisez *Kalckreuth* et non « Kalekreuth », et à la page précédente *Tempelhof* pour « Telpelhof ».



part, elle avait du moins beaucoup baissé. A certaines époques on a imité les auteurs anciens : ces époques sont plus rares que les autres : on les appelle renaissances. Il y en a eu une sous Charlemagne, une autre au XIIe siècle, une troisième à la fin du XVe : il semble y en avoir une au XIVe siècle. Sous Charles V on n'a pas eu un culte très particulier des lettres latines. Charles VI n'a rien fait. M. Th. ne s'est servi de son nom que comme d'une date. La part personnelle de Charles V dans le mouvement littéraire de son temps est grande au contraire, mais la renaissance qu'il a suscitée ne porte pas sur les lettres latines. La traduction de Tite-Live a été faite sous Jean II et à cause probablement des relations de Bersuire et de Pétrarque. L'œuvre principale de Charles V, dans cette renaissance littéraire, a été de former une bibliothèque. La traduction que N. Orème a faite du traité : « De cœlo et mundo » d'Aristote n'est pas une preuve de renaissance, elle est due au goût de Charles V pour l'archéologie. Les auteurs latins traduits sont presque tous du moyen âge : l'antiquité classique n'est représentée que par un opuscule de Sénèque et par Valère Maxime dont la traduction n'a été achevée que sous Charles VI. Un signe des renaissances latines, ce sont les recueils épistolographiques : on en trouve sous Charlemagne, au XIIe siècle ; il n'y a rien de pareil au XIIIe siècle, ni au commencement du XIVe : ils reparaissent sous Charles VI. Il y a alors à Paris un groupe assez nombreux de gens de lettres, ils ressemblent aux humanistes italiens, et aux humanistes français du XVIe siècle. Un Italien, Ambrosius de Niviis, qui, fut secrétaire du duc de Milan en 1414, était venu à Paris et avait trouvé, grâce à son talent comme écrivain latin, un emploi auprès de Louis d'Orléans. Il fut le parasite de Jean de Montreuil, puis se brouilla avec lui : dans un libelle qu'il écrivit alors, il lui reproche, entre autres choses, la vaine gloriole que lui donnent les lettres latines qu'il écrit, et qu'il écrit fort mal. Ces hommes-là avaient conscience d'être des humanistes, ils écrivaient leurs lettres pour le public. Jean de Montreuil imite les lettres de Pétrarque et de Pollucio.

M. Darmesteter rappelle les travaux antérieurs de M. Th., ses études sur les états généraux et provinciaux, sous le règne de Charles VII, ses recherches sur l'Entrée de Spagne, son étude des patois de la Creuse, véritable modèle d'exposition. Il regrette de n'être pas familier avec l'histoire des lettres latines au moyen âge, ce qui enlèvera à la discussion un peu de son intérêt. D'ailleurs, Jean de Montreuil est un homme politique plus qu'un écrivain. Quels détails nouveaux M. Th. a-t-il ajoutés à sa biographie ? M. Th. répond que ses recherches lui ont appris peu de choses nouvelles sur ce point, que cependant il a pu rectifier certaines opinions émises légèrement. On dit d'ordinaire que Jean de Montreuil était de Montreuil-sur-Mer, il n'y en a aucune preuve dans les documents contemporains. Il fut étudiant à l'Université de Paris, mais on se trompe en lui donnant pour maîtres Pierre de Manhac et Gonthier Col : rien ne prouve qu'ils aient jamais enseigné à l'Université. Sauval constate qu'il fut tué lors de l'entrée des Bourguignons à Paris et sa maison confisquée. Gonthier Col fut tué dans la même journée. Jean de Montreuil a été prévôt de Lille et a conservé ces fonctions jusqu'à sa mort. M. Darmesteter regrette que M. Th. se soit borné à une étude analytique des ouvrages de Jean de Montreuil : il aurait voulu une vue d'ensemble sur son œuvre. Beaucoup de petits problèmes ont été traités, mais il reste difficile de porter un jugement sur ce que valait, comme littérateur, Jean de Montreuil. M. Darmesteter aurait voulu plus de détails sur certains ouvrages : l'abrégé de la vie de Charlemagne est-il une reproduction des légendes sur Charlemagne ? M. Th. répond que la seule chose qui ait un intérêt dans cet opuscule d'une page, c'est la comparaison entre Auguste et Charlemagne qui le termine. Dans ses ouvrages historiques, Jean de Montreuil est toujours un rhéteur. On retrouve la même

comparaison dans un humaniste italien, contemporain de Louis XI ; c'est une imitation des biographies parallèles de Plutarque. Des trois traités contre les Anglais, le troisième ne porte pas de nom d'auteur. La démonstration de la page 26 semble à M. Darmesteter un peu rapide. M. Th. a omis un argument qui se trouve à la p. 27, l'identité de deux phrases. Ch. III, M. Th. élargit son cadre et jette un coup d'œil sur les lettres latines en Gaule avant Jean de Montreuil : ce qu'il dit du xiie siècle est très juste, mais il est peut-être sévère pour le xiiie. Leiser cite encore une soixantaine de poètes pour ce siècle qui ont une valeur. Ch. IV, M. Th., a fait un catalogue exact de toutes les citations de Jean de Montreuil. Il serait très intéressant de savoir ce qu'on connaissait au moyen âge des auteurs qu'il cite. Les erreurs qu'il commet sont-elles des erreurs d'école ou viennent-elles de lui ? M. Th. répond que certaines erreurs doivent lui être attribuées, mais qu'il y en a d'autres qu'il a trouvées dans les mss. qu'il a lus. Vitruve qu'il cite est inconnu au moyen âge. M. Darmesteter juge qu'il aurait fallu résoudre en note chacun de ces petits problèmes. P. 76, M. Th. donne son jugement sur le style et l'élocution de Jean de Montreuil : il est sévère pour les écrivains du xiie siècle, M. Th. répond qu'il s'est mal exprimé : il voulait parler des écrivains du xiiie et du xive siècles. M. Darmesteter trouve qu'il y a bien des pages de Jean de Montreuil qui sont d'une latinité barbare et que ce qu'il faut surtout louer chez lui, ce sont les intentions. Ch. V. Si M. Th. a choisi comme sujet d'étude Jean de Montreuil plutôt que tel de ses amis plus illustre que lui, c'est qu'ils sont avant tout des scolastiques, des théologiens; ils ne sont latinistes que par occasion. Dans une page curieuse, Pierre d'Ailly énumère les écrivains latins et, après avoir porté sur eux un jugement, il conclut qu'une seule étude est utile et fructueuse, celle de la Bible. — M. Th. aurait pu tirer des faits plus qu'il n'en a tiré. Cette renaissance, d'après lui, vient d'Italie, de Pétrarque, de Boccace. Il aurait fallu examiner si Nicolas de Clémangis, Jean Gerson, Pierre d'Ailly, Gonthier Col ont subi les mêmes influences que Jean de Montreuil. M. Th. ne parle que des rapports de Jean de Montreuil avec l'Italie. Sa théorie est une hypothèse, M. Th. constate que cette renaissance s'est arrêtée et la raison qu'il en donne, c'est le malheur des temps. Est-elle vraiment bonne ? Les malheurs qui frappent un pays entravent moins qu'on ne le pense une renaissance littéraire. Quelle époque plus troublée que le milieu du xvie siècle ? La vérité, c'est qu'il fallait que le moyen âge finît et que l'esprit de la scolastique disparût. M. Darmesteter rend hommage à la méthode rigoureuse et scientifique de M. Thomas.

M. Geffroy félicite M. Th. de son instruction classique excellente, de l'instruction plus spéciale qu'il a reçue à l'Ecole des Chartes. Il a prêté son concours, pendant qu'il était à Rome, à un travail austère, la publication des registres des papes. Il a donné un autre bon exemple en montrant combien ce travail est fécond Il a, en faisant des analyses de bulles, relevé tous les faits intéressants : il a publié deux morceaux, extraits des archives du Vatican, où il n'est pas une ligne qui n'ait une valeur spéciale. Il a pris tous les noms de l'histoire littéraire du moyen âge et rectifié les erreurs à l'aide de documents inédits ; il a pu refaire l'histoire d'hommes comme Okkam. Il a collaboré à la *Romania*. Sa méthode de travail est excellente, sa critique sévère. Il est discret et modéré d'esprit : son défaut est peut-être de l'être trop. Il aurait pu élargir le cadre de sa thèse, insister sur les rapports de la France et de l'Italie. P. 77. D'après M. Geffroy, dès le milieu du xiiie, le besoin se fit sentir de savoir le grec et l'hébreu. On eut vite l'idée de faire venir en France des Grecs, des Hébreux et des Arabes qu'on aurait fait instruire et convertir et qu'on aurait renvoyés ensuite dans leur pays. Dès cette époque, il existe un collège dit de Constantinople : il est agrandi à la suite du concile de Vienne (1311); l'étude du

grec devenait indispensable en occident. L'hébreu aussi était enseigné à l'Université : il y avait des maîtres d'hébreu, juifs convertis. A la fin du xvᵉ siècle, leur nombre a été réduit et il n'y a plus eu qu'un seul professeur enseignant cette langue. L'inconnu dont parle Jean de Montreuil, c'est, d'après un document communiqué par M. Jourdain, Paul de Bonnefoi.

M. Crouslé déclare qu'il a mieux compris la pensée de M. Th. en lui entendant soutenir sa thèse qu'en la lisant. Il n'avait pas cru que le sujet que voulait traiter M. Th. fût aussi restreint : si l'on accepte son point de vue, la thèse est très neuve, très intéressante. M. Crouslé ne peut admettre que si ce que Charles V a fait n'a abouti à rien, il y ait eu cependant un progrès littéraire sous Charles VI. M. Th. répond que certainement Charles V a favorisé par les encouragements qu'il a donnés aux lettrés la renaissance littéraire, mais qu'il n'avait pas de dessein arrêté. Il faut distinguer, dit M. Crouslé, entre la connaissance et l'intelligence de l'antiquité : on n'ignore pas l'antiquité, mais, jusqu'au xivᵉ ou xvᵉ siècles, on n'a pas le sens du beau classique. Il fallait une éducation de l'esprit qui n'était pas faite. M. Th. a été dur pour le xiiiᵉ siècle. La littérature française originale était, dès cette époque, imprégnée de littérature latine classique. Jean de Meung cite Ovide, Pythagore, Cicéron (*De Senectute, de Amicitia, Rhétorique*), Boèce, Tite-Live, Lucain, Horace, Sénèque, Claudien, Suétone, Jean de Salisbury, Homère, Caton, Platon (*le Timée*), Juvénal, Théophraste en son Auréole, Valère-Maxime, Virgile, Ptolémée, Casulle, Tibulle, Justinien, Aristote. Il a eu des livres entre les mains, il en a fait des extraits, peut-être a-t-il lu des anthologies. Jean de Montreuil connaît-il mieux les auteurs que Jean de Meung? M. Th. répond que du moins il connaît plus à fond Cicéron, Virgile et Térence. On ne peut dire, d'après M. Crouslé, que la connaissance de l'antiquité latine soit venue à la France de l'Italie. Au xiiiᵉ siècle, on lisait en France les auteurs latins, Jean de Meung se parait de sa connaissance de l'antiquité. Christine de Pisan est une cicéronienne en son français. Jean Gerson, Clémangis recherchent de même la phrase cicéronienne, Jean de Montreuil n'écrit pas mieux le latin que les écrivains antérieurs. La thèse de M. Th. ne semble pas achevée : on voudrait un discours et l'on ne trouve qu'un recueil de renseignements, une sorte de catalogue.

II

M. Himly, doyen, donne la parole à M. Thomas. L'objet propre de la thèse n'est pas l'étude de Barberino. Ce qui amène M. Th. à s'occuper de Barberino, c'est l'intérêt que présentent sa vie et ses œuvres à qui veut écrire l'histoire de la littérature provençale. Mais on ne pouvait supposer Barberino suffisamment connu des lecteurs : il a donc fallu que M. Th. l'étudie en lui-même avant de rechercher ce qu'on peut tirer de ses écrits pour la connaissance de la littérature provençale. Les deux premiers livres de la thèse ne sont qu'une introduction. Ce que M. Th. a voulu démontrer, c'est que Barberino, pendant son voyage en France, en 1308 ou 1309, a dû voir des mss. provençaux et qu'il en a fait des extraits : il les a insérés dans ses écrits et maintenant que ces mss. sont perdus, nous pouvons, grâce à lui, reconstituer une littérature provençale, antérieure d'un siècle à l'époque où il vivait. M. Th. a pu ainsi retrouver et faire revivre deux ou trois auteurs provençaux, c'est par Barberino seul que nous connaissons Mᵐᵉ Blanchemain, femme d'Hugolin de Forcalquier : son rôle a été fort important et Barberino a été seul à en parler. Ce qui fait croire à la valeur de son témoignage, c'est qu'il est toujours exact quand on peut le contrôler.

M. Gebhart fait à M. Th. de grands éloges. Il n'est point étonné de la valeur de la thèse. Ses recherches sur l'entrée de Spagne ont assuré à M. Th. un rang élevé

parmi ceux qui s'occupent de la littérature franco-italienne. M. Gebhart souhaite que ce travail donne l'idée d'éditer le ms. de Barberino. La seconde partie de la thèse est consacrée à ce commentaire latin que Barberino avait écrit sur ses propres poésies et qu'il avait rempli de renseignements précieux sur la littérature provençale, de contes et d'anecdoctes. Ici la discussion est difficile, car M. Th. a étudié en détail ce commentaire et jusqu'à présent il est encore en très grande partie inédit. P. 89, M. Th. fait une revue très rapide de ce que l'on doit aux premiers critiques sur les rapports de la France et de l'Italie. N'aurait-il pas fallu citer avant Fauriel, Tiraboschi. Tiraboschi ne semble pas se douter de l'influence de la littérature provençale sur le sud de l'Italie : la poésie dite sicilienne est une imitation de la poésie des troubadours. Dès que les Italiens du nord ont eu une langue, ils se sont affranchis de la domination littéraire des provençaux. En parlant des mss. étudiés par Barbieri (p. 99). M. Th. a cité implicitement le ms. d'Este : il aurait fallu indiquer le mémoire de M. Mussafia sur ce ms. M. Gebhardt aurait voulu une analyse plus profonde de l'influence qu'ont exercée les Provençaux sur Barberino, considéré comme poète italien. Il est l'auteur du *Reggimento* et des *Documenti d'Amore*, y a-t-il eu en provençal des œuvres qui auraient pu inspirer les siennes ? Cela paraît évident à M. Th.; Amanieu de Sescas, Garin le Brun ont traité le même sujet et les rapports avec Barberino sont frappants : pour Garin le Brun, les vers semblent imités directement. Du reste, M. Th., l'a indiqué (p. 48). Il y a une note de Barberino sur la courtoisie de Mme Blanchemain qui reproduit presque les conseils qu'Amanieu de Sescas donne à la jeune fille. M. Gebhart juge un peu sommaire la première partie de la thèse. M. Th. semble s'adresser à des gens qui connaissent la question. Il aurait fallu plus de détails et plus de citations : on peut se procurer le *Reggimento*, mais il n'en est pas de même des *Documenti* : on ne les trouve qu'à la bibliothèque de Florence. Ce qui manque aussi, c'est une vue d'ensemble. Il aurait fallu essayer de rattacher Barberino au siècle où il a vécu et de le mettre à la place qu'il doit occuper parmi ses contemporains : on aurait pu chercher dans ses œuvres italiennes des renseignements sur l'histoire de son groupe et de la société florentine. C'est l'âge de Dante, l'Italie est sans pape, sans empereur. Que pensent de toutes ces choses Barberino et la société de Florence. N'est-il pas le type de cette bourgeoisie florentine médiocre peut-être et d'esprit étroit, mais excellente, chrétienne, capable de faire son salut, de résister au pape et à l'empereur, de vendre cher son velours et ses fleurs et de fortifier la ville? Barberino écrit pour ses concitoyens, c'est pour cela qu'il a choisi la langue vulgaire, c'est pour cela aussi qu'il a adopté la forme poétique. Il écrit comme il fait, parce que ceux qui ont écrit avant lui ont composé des œuvres dangereuses pour les mœurs. Il écrit ses poèmes dans une intention morale, c'est un vieux bourgeois d'ancien régime, un prédicateur de continence, d'abstinence, de silence, de prudence et de constance. Quand il trace le portrait de l'amant, la qualité qu'il exige de lui, c'est la chasteté : il demande à la femme la pureté, la réserve, la hauteur. Le but des *Documenti* est de montrer ce que doit être l'amant parfait : pour être pur ou le redevenir, il faut fuir la trop grande richesse, la gourmandise, la vue complaisante des femmes légères. L'amant doit fuir comme la tempête la femme qui n'est pas vertueuse. Il ne faut parler qu'aux femmes sages et honnêtes, ne pas regarder à la figure, mais aux mœurs. La veuve ne doit pas causer seule avec un homme. En voyage, si l'hôtesse est belle, on doit feindre de ne pas la voir. La femme qu'il faut épouser ne doit être ni belle, ni laide, ni bavarde : il ne faut pas qu'elle chante souvent à sa fenêtre, qu'elle se promène souvent, qu'elle regarde à droite, ni à gauche. Voici les conseils qu'il donne au page qui rencontre la femme de son seigneur : il doit feindre de ne pas l'apercevoir; si elle donne un ordre, il faut faire

en sorte de n'avoir aucun plaisir à la servir. L'amour ne consiste pas à désirer la satisfaction de la passion. M. Th. indique les changements qui se sont produits à cette époque dans l'idée qu'on avait de l'amour. C'était d'abord l'amour sensuel ; puis, chez Barberino et ses contemporains, apparaît un amour chevaleresque. Est-ce aussi vrai des contemporains que de Barberino lui-même? N'y a-t-il pas, au contraire, chez eux des notes d'un amour sensuel ou d'un amour passionné, douloureux, qui va jusqu'au mysticisme, chez Guinicelli par exemple?— M. Th. fait remarquer que Guinicelli est très antérieur. — Pour Barberino, l'amour est le propre des âmes vertueuses et des tempéraments froids. Il ne veut pas que la femme ait l'esprit cultivé, il dirait volontiers que sa gloire c'est de se taire. Ce n'était pas l'opinion habituelle autour de lui. Là encore il est arriéré. Il a vu tant de choses qu'il a été effrayé et s'est rejeté brusquement en arrière. Ses idées religieuses sont à la fois réactionnaires et libérales : il a une foi de bonne femme, un sentiment religieux très élevé et très italien, une liberté extrême à l'égard des hommes d'église. Il ne veut pas laisser entrer le prêtre dans la vie intime, il ne faut pas qu'il sorte de son église. Il donne de minutieux conseils aux veuves, à toutes les femmes, à propos du confesseur. Il ne faut pas trop aller à l'église, mais y aller quand il convient. Il déteste la charité et la dévotion trop apparentes, le jeûne sous les yeux de tout le monde. Le cœur est tout dans la piété. On peut adorer où l'on veut. Dieu est partout; il faut prier bas. Il faut avoir dans le cœur ce qui est sur les lèvres, mais ne pas garder, lorsqu'on a la foi, l'extérieur d'un paien. On peut faire son salut dans le mariage comme sous l'habit de Saint-François. M. Th. aurait dû faire un chapitre sur les préceptes relatifs à la vie de chaque jour, à l'art de faire son chemin dans le monde. Barberino n'a pas l'esprit chevaleresque. Il méprise ce qui est brillant, dangereux et inutile. Il cherche à être fort et non à briller, mais il juge qu'il vaut mieux mourir que fuir. Florentin, il estime beaucoup la ruse, l'adresse. Il ne faut aller dans le monde qu'entouré de mille précautions. Barberino donne une liste des gens dont il faut se défier d'après leur physionomie (hypocrites, charlatans, traîtres). Il faut être aussi courtois, aussi gracieux que possible. Il faut observer les gens, se retirer s'ils ne sont pas honnêtes, tenir avec chacun une conversation en rapport avec le métier qu'il exerce. On doit se conformer aux désirs des grands, sans s'avilir. Il donne des détails sur l'étiquette de la table. Il a aussi des conseils qui ne finissent pas à l'adresse de ceux qui voyagent sur terre ou sur mer. Il décrit le bon médecin : c'est celui qui ne fait pas d'expériences sur ses malades et qui est gai. Sur le notaire, il a gardé le secret professionnel. Barberino n'a rien d'héroïque, mais c'est un honnête homme, un chrétien simple et sensé, un Florentin prudent et fin qui a une grande expérience de la vie. C'est le type du bourgeois guelfe. Si on considère ses doctrines et sa morale, il est bien le représentant authentique d'une cité qui a fait de grandes choses.

M. Geffroy adresse quelques questions à M. Th. sur les représentations figurées qui ornent les mss. de Barberino. Sont-ce des miniatures ou des dessins à la plume? Le ms. ancien est perdu. Le ms. actuel respecte la place des dessins. M. Th. les décrit comme s'il les avait vus. Sont-ce des représentations mythiques, ou des tableaux de genres, ou un mélange des deux choses, comme dans Lorenzetti? M. Th. répond qu'il existe pour le *Reggimento* une copie du XVIe siècle. Pour les *Documenti*, les planches qui ont été données dans l'édition d'Ubaldini sont peu exactes, mais on a le ms. original et c'est un véritable album. Barberino s'adresse cette question : « Comment t'est-tu procuré ces figures qui se trouvent dans différentes parties de ton livre? Qui te les a peintes, puisque tu n'es pas peintre toi-même? » Et il répond que la nécessité et la grâce d'amour ont fait de lui, sinon un peintre au moins un dessinateur : « Cum nemo pictorem illarum partium, ubi cantat liber

fundatus, me intelligeret justo modo. » Il est probable que le trait est de lui et que les miniatures ont été exécutées ensuite en suivant ces dessins. L'Espérance est représentée sous la forme d'une dame : de sa bouche sortent des cordes, auxquelles s'accrochent des hommes. Quelques-unes de ces cordes cassent. L'amour est ailé, nu en signe de sincérité, entouré d'une guirlande : il a un corps d'ange et des griffes de faucon. Les roses sont la récompense de l'amant parfait, les flèches la punition de l'infidèle. M. Geffroy juge que M. Th. a mis une discrétion exagérée dans la composition de sa thèse, il aurait pu donner plus de détails. Pourquoi ne s'est-il pas expliqué plus longuement au sujet de la Madonna ? M. Th. répond que c'est une allégorie assez obscure : Barberino en a puisé l'idée dans le *Tesoretto* de Brunetto Latino, mais cette idée n'est arrivée à revêtir sa forme que sous l'influence de l'école de Padoue. Le poème de l'*Intelligenza*, attribué à Dino Compagni, a dû aussi certainement contribuer beaucoup à arrêter les lignes définitives du rôle de Madonna.

M. Janet avait été frappé par la table des matières : elle lui avait fait venir l'eau à la bouche ; certaines phrases du premier chapitre lui avaient donné à penser qu'il trouverait dans le livre des renseignements nouveaux sur la philosophie italienne ; il a cherché sans succès les traces de l'influence de l'Ecole de Padoue sur Barberino, mais il remercie M. Th. de ce qu'il ait du moins songé à cette influence.

M. Crouslé trouve fort intéressant ce que M. Th. dit des rapports de Barberino avec Joinville, lors de son voyage en France. Barberino confirme ce qu'on savait de Joinville : il était passé maître en élégance et en courtoisie. Qu'est-ce que ce Jean de Bransilva plus raffiné encore ? M. Th. répond qu'il est cité souvent par Joinville, mais qu'on ne sait rien de lui. Peut-être est-ce Jean de Braye, peut-être Jean de Brienne. M. Crouslé trouve que M. Th. n'a pas assez observé les ressemblances entre la littérature du nord de la France et celles du midi à cette époque. L'allégorie est l'usage général du siècle, elle remonte à la littérature du moyen âge. Thibaut de Champagne fait grand usage des abstractions réalisées. Le *Roman de la Rose* est contemporain du poème de Dante : le plan est presque le même. Quelle est celle des deux littératures qui est née la première ? Pour M. Th. la poésie des troubadours est d'une manière générale la plus ancienne : elle a influé sur l'Espagne et sur l'Italie, moins fortement sur les trouvères. On a découvert récemment un texte provençal (*La cour d'amour*, commencement du XIIIe siècle) qui ressemble par certains côtés au *Reggimento*, le *Roman de la Rose* n'a pu influer sur lui. Les allégories du nord semblent à M. Crouslé plus vivantes que celles du midi. Le personnage de Madonna ne l'émerveille pas, c'est un être abstrait. Rien de neuf dans les conseils de morale que donne Barberino, les Français sont plus piquants. Ici c'est l'Italien qui est l'homme simple et candide, on ne s'y serait pas attendu. Toutes ces allégories inspirent des doutes sur l'existence réelle de Mme Blanchemain. M. Th. répond qu'elle paraît à un dîner de la reine de France. Comment se fait-il alors qu'une femme si remarquable ait été oubliée ? Une dernière remarque : Jean de Meung plaide chaudement la cause de l'instruction de la femme : le modèle proposé, c'est Héloïse, la femme savante.

M. Darmesteter félicite M. Th. sur sa méthode rigoureusement scientifique : il aurait voulu cependant que le cadre de la thèse fût élargi et qu'une étude de la société florentine, une histoire plus développée de la poésie provençale y trouvent place. Il insiste sur le caractère mystique et désintéressé de l'amour dans la poésie provençale, il fait remarquer que M. G. Paris a signalé dans le Nord ce même sentiment. M. Darmesteter termine en louant fort M. Th. d'être entré dans une voie encore peu frayée, et où il faut des travailleurs, l'histoire littéraire.

M. Thomas a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le quatrième volume de la grande publication entreprise par M. Ernest Havet sur les antécédents, helléniques ou judaïques, du christianisme, vient de paraître à la librairie Calmann Lévy (*Le christianisme et ses origines, le Nouveau-Testament*); l'auteur s'attache aux débuts mêmes du christianisme; il fait la critique des différents récits de la vie de Jésus, examine les Evangiles, l'Apocalypse et les épîtres apocryphes; il termine par un chapitre sur la propagation du christianisme. Nous reviendrons plus longuement sur ce volume.

— La librairie Vieweg met en vente une *Chrestomathie de l'ancien français* (ixe-xve siècles), de M. L. Constans, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Nous nous empressons d'annoncer cet ouvrage et de le signaler aux professeurs de l'enseignement secondaire. Rédigé à l'usage des classes supérieures des lycées, conformément aux nouveaux programmes, il contient un *Tableau sommaire de la littérature française au moyen âge* (page i-xlviii), une collection de *Morceaux* en vers et en prose, choisis parmi soixante-douze écrivains (page 1-207) et classés par genres littéraires, un court tableau de la déclinaison et de la conjugaison en ancien français (p. 208-213), et enfin un glossaire complet de tous les mots cités dans les textes (p. 215-370), avec indication des étymologies latines. Ce gros livre de 420 pages in-8° compactes est mis en vente au prix modique de 3 fr. 50. Un de nos collaborateurs reviendra prochainement sur cet ouvrage.

— M. Gustave Larroumet, professeur de rhétorique au lycée Henri IV, vient de publier à la librairie Garnier une édition des *Précieuses ridicules*, de Molière. Cette édition est destinée surtout aux candidats à la licence. M. Larroumet y a résumé les résultats les plus nets des travaux accumulés en si grand nombre par la critique historique et littéraire au sujet de Molière; il reproduit le texte de l'édition originale; il donne les variantes qui ont un intérêt quelconque et ne paraissent pas être de simples fautes d'impression; il rappelle dans son introduction les dates et les faits principaux de l'histoire du précieux; il suit dans le commentaire Despois et Moland, mais en contrôlant leurs dires à tout instant et en remontant toujours aux sources; ce commentaire, historique, philologique et littéraire, est accompagné d'appendices, parmi lesquels la carte de Tendre par Mlle de Scudéry. Un de nos collaborateurs reviendra plus longuement sur cette édition que nous nous contentons d'annoncer aujourd'hui.

— Le livre qui vient de paraître sous ce titre : *Jean-Baptiste Edouard Person, instituteur primaire et chef d'institution à Versailles, directeur des écoles normales d'Albi (Tarn) et de Chartres (Eure-et-Loir) 1805-1877*. (Paris, Cerf. In-8°, ix et 232 p.) n'a pas été mis, croyons-nous, dans le commerce. Il est néanmoins si intéressant, si instructif à beaucoup d'égards que l'auteur nous pardonnera d'en dire ici quelques mots. La vie d'Edouard Person a été simple; mais celui qui nous la raconte, a su mêler fort habilement au récit de cette existence un assez grand nombre d'informations et de documents concernant l'histoire générale. C'est ainsi qu'au chapitre II nous trouvons quelques renseignements inédits, tirés de deux relations manuscrites, sur l'entrée des Prussiens à Versailles en 1815 et sur l'affaire du 1er juillet, dite de Rocquencourt, si glorieuse pour les deux généraux Exelmans et Piré. Plus loin l'auteur nous retrace la carrière d'un instituteur primaire sous la Restauration; il montre ce qu'il faut penser des tableaux peu flatteurs qui nous ont été faits de la situation de l'enseignement primaire en France avant la loi du 28 juin 1833; il

prouve que toutes ces peintures ont été composées d'après le livre, d'ailleurs fort instructif, de P. Lorain, qui est un résumé des rapports des inspecteurs; mais « P. Lorain a, dans son livre, signalé de préférence le mal et laissé le bien de côté... a oublié de mentionner la somme de progrès déjà réalisée et d'efforts heureux que signalent à l'envi les inspecteurs, et, en interrogeant les mêmes documents, on pourrait faire, avec un peu d'habileté... et de partialité, au lieu d'une peinture de l'état misérable et précaire de l'enseignement avant 1833, un tableau enchanteur de l'état florissant de ce même enseignement à la même époque » (pp. 42-46). Citons encore les détails curieux que l'on trouve dans le chapitre V consacré à « l'âge héroïque » des écoles primaires et tout ce que dit l'auteur de la Révolution de 1848 : Edouard Person, alors directeur de l'Ecole normale de Chartres, prit son fusil et conduisit ses élèves à Paris au secours de la République. Enfin, on ne lira pas sans profit les chapitres VII et VIII où l'auteur nous entretient de la loi du 15 mars 1850 et de ses conséquences. Ces pages ont été inspirées au fils d'Edouard Person (M. Léonce Person, qui se nomme seulement dans l'Avant-propos) par une pieuse affection ; mais elles ont en même temps le mérite d'être exactes et impartiales; on peut même dire qu'en rapportant certaines particularités qu'il a rencontrées au cours de ses recherches à travers des documents inédits et en donnant un certain nombre de détails et de règlements relatifs à la législation de l'enseignement primaire, M. Léonce Person a fait œuvre d'historien; quiconque s'occupera de l'instruction publique sous la Restauration, le gouvernement de juillet et le second Empire, trouvera profit à consulter son volume qui rappelle, par ses nombreuses citations, comme par le soin minutieux et la conscience de l'auteur, les biographies anglaises.

— Le volume intitulé : *Essai sur le génie dans l'art*, que M. G. Séailles vient de publier dans la « Bibliothèque de philosophie contemporaine », est ainsi divisé : I. *Du génie dans l'intelligence*. II. *L'image et son rapport au mouvement*. III. *Organisation des images*. IV. *L'organisation des mouvements dans son rapport à l'organisation des images*. V. *De la conception dans l'art*. VI. *L'exécution de l'œuvre d'art*. VII. *L'œuvre d'art*. VIII. *Conclusion*. (Paris, Alcan. In-8°, 5 fr.)

— La librairie Alcan doit publier très prochainement une traduction (par M. Jules Soury) des *Eléments de physiologie* de M. Preyer ; un ouvrage de M. Fouillée, *La liberté et le déterminisme ;* et *Les problèmes de l'esthétique contemporaine*, par M. Guyau.

— Le conseil municipal de Bordeaux a voté, le vendredi 18 avril, l'achat de 6,000 plaquettes, brochures, registres, etc., intéressant l'histoire de la ville de Bordeaux, trouvés dans les papiers de M. de Lamontaigne, dernier secrétaire perpétuel de l'Académie de Bordeaux (ancien régime). Dans ces papiers, se trouvent trente-deux lettres inédites de Montesquieu, relatives aux affaires de l'Académie, à la guerre de Bohême, à la composition de l'*Esprit des Lois*. Dans l'une d'elles, en particulier, l'une des plus charmantes, Montesquieu raconte qu'il passe huit heures par jour à préparer son livre. Toutes les autres heures, dit-il, sont des heures perdues. Il est heureux de voir l'œuvre s'avancer : « J'en suis enthousiasmé; je suis mon premier admirateur. Je ne sais si je serai le dernier. » L'acquisition de ce précieux recueil est due à l'intelligente activité de M. Barckhausen, adjoint au maire, professeur à la Faculté de droit, bien connu par ses beaux travaux sur l'histoire de Bordeaux. Les autographes de Montesquieu vont être publiés, à Bordeaux, d'ici à quelques semaines, par les soins de M. Céleste, sous-bibliothécaire de la ville, à qui l'on doit aussi de vifs et sincères remerciements pour le dépouillement qu'il a fait des papiers de M. de Lamontaigne, travail qui a été aussi difficile que fécond en heu-

reux résultats. Le volume paraîtra chez l'imprimeur Gounouilhou; il sera publié dans le format de l'édition Laboulaye, dont il sera en quelque sorte le supplément; enfin, l'éditeur accompagnera les lettres de nombreux détails biographiques et bibliographiques relatifs à Montesquieu, détails inédits et fournis par les papiers de M. de Lamontaigne; on y trouvera, en particulier, une liste des écrits de Montesquieu, dont quelques-uus sont demeurés manuscrits et inconnus, mais qui doivent être encore conservés dans des archives de famille.

— Le second volume de la *Revue épigraphique du midi de la France*, que publie M. ALLMER, a commencé de paraître : le premier fascicule a été distribué aux souscripteurs.

— MM. l'abbé F. LANGLOIS, curé de Saint-Bonnet-le-Château, et James CONDAMIN, professeur aux facultés catholiques de Lyon, vont publier une *Histoire de Saint-Bonnet-le-Château*, l'une des petites villes du Forez. Cette histoire sera, avant tout, l'histoire de l'église de la ville et de sa communauté de prêtres qui commence vers le milieu du XIIIe siècle et se continue sans interruption jusqu'à la Terreur; on y trouvera aussi des aperçus sur l'histoire du château et des habitants de la ville, sur les rapports de la noblesse et du peuple avec le clergé, sur les castels et les lieux environnants, sur les familles nobles du Forez. Les auteurs ont consulté les archives de l'église de Saint-Bonnet et les fonds manuscrits conservés à Lyon et à Saint-Etienne. Leur œuvre, imprimée sur papier de luxe, en caractères elzéviriens, et enrichie de photographies hors texte, comprendra deux forts volumes grand in-octavo et ne sera tirée qu'à trois cents exemplaires qui sont mis en souscription. Le prix est fixé à 20 fr. payables soit au moment de la souscription, soit après la réception du premier volume de l'*Histoire de Saint-Bonnet* qui paraîtra dans les derniers mois de l'année 1884. Il sera porté, en librairie, à 30 francs.

— M. Georges GRASSOREILLE, ancien élève de l'Ecole des chartes, archiviste de l'Allier, a fondé, au commencement de cette année, un recueil mensuel, la *Revue bourbonnaise* (Moulins, imprimerie de C. Desrosiers) qui contribuera au progrès de l'histoire du Bourbonnais. Le P. André avait, au XVIIe siècle, entrepris une histoire de ce pays; mais il fabriqua de fausses pièces, sa fraude fut établie et son manuscrit est encore au couvent des Carmes de Besançon. Presque à la même époque, Jean-Marie de La Mure avait commencé une histoire des comtes de Forez et des ducs de Bourbon, où il a copié et réuni un grand nombre de textes intéressants; son manuscrit a paru de nos jours. Après La Mure et le P. André, il faut citer Desormeaux qui écrivit l'*Histoire de la maison de Bourbon* (1772-1786, 5 vols), mais en s'attachant surtout à glorifier les rois et en ne commençant qu'au fils de Saint-Louis, Robert de Clermont; l'*Histoire* de Coiffier-Demoret (1814-1816, 2 vols) qui s'est malheureusement servi des matériaux du P. André; l'*Histoire des sires et des ducs de Bourbon*, de Beraud (1836, 4 vols) qui n'est qu'une compilation de Desormeaux et de Coiffier-Demoret; mais les travaux les plus sérieux sur le Bourbonnais allaient enfin paraître. Achille Allier, aidé de Dufour, de Batissier, de Michel, de Cornereau, publia l'*Ancien Bourbonnais* en deux volumes avec un atlas de 133 planches; M. de Chantelauze publia le manuscrit de La Mure; M. Chazaud, son *Etude sur la chronologie des sires de Bourbon*. Tous ces travaux, excepté le dernier, ont de grands défauts; mais il est désormais facile de les corriger et de les compléter, grâce aux dépôts de titres aujourd'hui explorés et classés, grâce aux richesses maintenant connues des Archives et de la Bibliothèque nationale. M. Grassoreille a fondé la *Revue bourbonnaise* pour étudier à nouveau l'histoire du Bourbonnais, surtout son administration ducale, l'organisation des domaines de ces seigneurs féodaux qui furent presque aussi puissants que les rois, l'établissement du pouvoir

royal depuis le XVIe siècle; il veut retracer dans son recueil l'état des personnes et des terres dans le Bourbonnais depuis le XVIIe siècle, faire l'histoire monumentale du pays, en un mot, réunir les matériaux indiscutables d'une histoire définitive de la province. Quatre numéros ont paru (janvier-avril); on y remarquera, outre le premier article que nous venons de résumer sur *les historiens du Bourbonnais* et qui est dû au directeur de la *Revue*, les articles de M. Henri Mayer sur *les ducs de Bourbon et les poètes au XVe siècle ;* une étude de M. Grassoreille sur le *Jacquemard de Moulins*, et sur *Moulins au XVe siècle;* de M. Miquel, sur *la porte Fouquet à Montluçon;* de M. C. Grégoire, sur *la châtellenie de Bruyère l'Aubépin;* de M. Francis Pérot, sur *la Belle Bourbonnaise.* Des planches bien faites accompagnent chaque numéro; elles représentent le Jacquemard de Moulins, la chapelle neuve de Souvigny, la Porte Fouquet à Montluçon, la rue des Orfèvres à Moulins, le vrai portrait de la Belle Bourbonnaise, calqué sur une gravure du XVIIIe siècle. Nous souhaitons longue vie et prospérité à cette nouvelle revue de province intéressante et sérieusement rédigée. (Le prix de l'abonnement est 12 fr. par an, 7 fr. pour six mois; on s'abonne chez M. Grassoreille, archiviste à Moulins, et chez tous les libraires du département de l'Allier.)

— On a placé dans les salles du premier étage avoisinant celles où est exposé le *Scribe*, une collection de briques émaillées représentant des captifs étrangers et datant de l'ancien empire, c'est-à-dire du XXe siècle environ avant notre ère.

ALLEMAGNE. — M. Traugott Pech, dont on connaît la compétence spéciale en tout ce qui concerne la littérature wende ou des Slaves de la Lusace et qui a donné tout récemment une excellente traduction allemande du premier volume de l'*Histoire des littératures slaves* de MM. Pypin et Spasovic, vient de faire tirer à part le chapitre de ce grand ouvrage relatif à la littérature wende (*Das serbischwendische Schriftthum in der Ober-und Niederlausitz, aus dem russischen übertragen.* Leipzig, Brockhaus. In-8°, 64 p.). Ce tirage à part (Separatabdruck) est accompagné, comme l'indique le titre de l'élégante plaquette, de rectifications et de compléments, *mit Berichtigungen und Ergænzungen*; M. Pech cite, par exemple, les ouvrages récents de Veckenstedt et de Schulenburg; il ne doute pas, et nous croyons avec lui, que les efforts de son petit peuple exciteront la sympathie non-seulement des Slaves, mais des autres nations civilisées; un peuple, dit M. Pech, un peuple qui se compose en grande partie de laboureurs, lit aujourd'hui des livres et des journaux dans sa langue nationale, et il achète ces livres et ces journaux, quelque élevés que soient les sujets qu'ils traitent. Le temps ne semble pas loin où le paysan wende lira et comprendra les plus grands poètes de toutes les littératures traduits dans sa propre langue; il joue et chante avec intelligence et habileté dans ses théâtres d'amateurs et ses concerts nationaux; on ne peut que trouver extraordinaire cette activité intellectuelle dans un peuple si petit et regardé déjà comme presque perdu. Ses ennemis ne peuvent être que ceux qui voient un crime dans l'instinct de conservation des petits peuples; mais ceux qui ont le jugement juste et qui reconnaissent qu'un peuple, si minime qu'il soit, est obligé à ne pas s'abandonner, ne pourront refuser, sinon leur sympathie, au moins une certaine estime à une nationalité qui fait de tels efforts pour se sauver et se maintenir.

— Le volume de la *Bibliotheca Orientalis* pour 1883 par M. Friederici sera le dernier de la collection; l'éditeur croit que son œuvre annuelle devient inutile depuis le catalogue que publie et publiera M. Klatt dans le *Litteraturblatt für orientalische Philologie*.

— La colonie française de Berlin fait préparer, pour le deuxième centenaire de la révocation de l'édit de Nantes, une *Histoire* de la colonie. Cette histoire sera accom-



pagnée de dessins; on y trouvera des citations d'anciens journaux et de documents du XVIIe et du XVIIIe siècle; ce sera une « contribution » à l'histoire de la ville de Berlin. Cette colonie française est d'ailleurs sur le point de disparaître; elle comptait encore, il y a vingt ans, un millier de familles; il n'en reste plus aujourd'hui, dit-on, que deux cent cinquante.

— La deuxième édition de l'Histoire de la littérature allemande (*Geschichte der deutschen Litteratur.* Berlin, Weidmann), de M. W. SCHERER, vient de paraître.

— Il paraîtra, dit-on, un volume d'essais et de mélanges en l'honneur du quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance du docteur ZUNZ; le volume serait offert au savant rabbinisant le 10 août 1884; les collaborateurs sont : MM. Steinschneider, Frankel et Egers, de Berlin; Fleischer et Delitzsch, de Leipzig; Joseph Derenbourg, membre de l'Institut, de Paris; Kaufmann, de Budapest; Neubauer, d'Oxford; Harkavy et David Günzburg, de Saint-Pétersbourg.

— Les *Souvenirs* de Hermann Wagener qui vont, dit-on, paraître, renfermeront plus d'une anecdote curieuse sur M. de Bismarck; Wagener dirigea la *Kreuzzeitung* depuis sa fondation jusqu'en 1864.

— Quelques journaux allemands ont rapporté que l'Académie de Berlin avait offert à M. de Bismarck la place de membre honoraire; le prince aurait répondu qu'il s'étonnait qu'on pût croire qu'il devînt jamais le collègue d'un Mommsen et d'un Virchow.

— La Société Jablonowski, de Leipzig, a décerné à M. Ernest HASSE, directeur du bureau statistique de la ville de Leipzig, le prix qu'elle devait donner à l'auteur du meilleur travail sur *les foires dans une des trois grandes villes commerçantes, Leipzig, Francfort-sur-le-Main ou Francfort-sur-l'Oder*, depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'à l'époque actuelle. Elle a donné un autre de ses prix à M. Robert PŒLHMANN, privat-docent à l'Université d'Erlangen, pour son travail sur la question suivante : « recueillir le plus complètement possible tous les faits se rapportant au surcroît de population dans les grandes villes de l'antiquité ». La Société propose pour les années 1884 à 1887 les questions suivantes : 1884. Décrire le développement historique et l'état actuel de la frontière entre le haut-allemand et le bas-allemand à l'est de l'Elbe, avec carte (prix 700 ou 1000 mark). 1885. Regestes des rois de Pologne depuis le couronnement de Przemyslaw II (1295) jusqu'à la mort du roi Alexandre (1506): prix de 1,000 mark. 1886. Phonétique et morphologie scientifique de la langue wende de la Basse-Lusace : prix de 1,000 mark. 1887. Décrire, d'après les documents, la situation de l'économie rurale dans l'empire byzantin, depuis Justinien jusqu'à l'empire latin : prix de 1,000 mark.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 2 mai 1884.

M. Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, adresse à l'Académie des détails sur plusieurs découvertes récentes. Les plus importantes sont celles qui viennent d'être faites à la suite des fouilles entreprises à Marino, presque aux portes de Rome. On a trouvé les restes d'une importante *villa* antique, avec des chambres pavées de mosaïques ou de marbres variés, une vaste cour entourée de colonnades, de longues galeries qui reliaient les diverses parties de la *villa* entre elles, etc. Un grand nombre de sculptures ont été découvertes. On remarque, dans le nombre, un faune portant sur l'épaule gauche une outre, d'où sortait le jet d'une fontaine, un aigle enlevant un chevreau, un Hercule nu, un Apollon presque colossal, une Vic-

toire ailée, etc., et surtout une main tenant un disque, débris, à ce qu'il semble, d'un discobole qui devait être une œuvre grecque de premier ordre. — A Sainte-Praxède, sur l'Esquilin, M. Mariano Armellini a étudié les fresques du clocher, qui paraissent être du IXe siècle. Cancellieri avait cru que ces peintures représentaient des scènes de la vie de sainte Agnès. Les figures sont très effacées, mais M. Armellini a pu lire les inscriptions dont elles sont accompagnées, et il a reconnu ainsi que les sujets représentés sont tirés des actes des martyrs Celse, Julien, Çrysanthe, Daria, Hilaria, Jason et Maurus.

M. Georges Perrot, président, qui avait été chargé de représenter l'Académie aux fêtes du centenaire de l'Université d'Edimbourg, rend compte de sa mission en quelques mots.

M. Diard termine la lecture du mémoire de M. le capitaine G. Marmier sur la route de Samosate au Zeugma. Après avoir quitté le pont du Singa (Araban-Tchaï ou Kara-Sou), cette route s'éloignait un peu de la vallée de l'Euphrate, pour s'engager dans l'intérieur des terres, parallèlement à la chaîne du Kara-Dagh. Elle ne passait donc pas à Roum-Kala, ville où l'on a voulu placer le Zeugma, mais où il faut reconnaître, selon M. Marmier, l'ancienne Ourima. La quatrième station, entre Samosate et le Zeugma, selon la table de Peutinger, est Arulis, aujourd'hui Arent. De là au Zeugma (aujourd'hui Balkis), la route était défendue par de petits ouvrages fortifiés, dont M. Marmier a relevé la situation sur le terrain. Près d'un de ces postes, il a trouvé une inscription latine, gravée sur le roc, par des légionnaires, au temps de Vespasien.

M. Casati commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Deuxième étude sur les origines étrusques du droit romain*. Il expose que l'étude de la civilisation étrusque n'est point indifférente pour l'histoire de la civilisation française, tant de choses ont passé des Etrusques jusqu'à nous sous le couvert du nom romain ! A son avis, l'on peut apprécier le développement de la civilisation étrusque par ce que l'art a produit de plus petit et par ce qu'il a produit de plus grand, par des ornements de bijoux presque imperceptibles à l'œil et inimitables, au témoignage de Castellani, et par des constructions tellement colossales qu'elles paraissent l'œuvre d'une race d'hommes différente de la nôtre. M. Casati rend compte de l'état actuel des principales villes étrusques et particulièrement des villes abandonnées de Cosa et de Rusella, qu'il a récemment visitées et qui sont situées dans des contrées aujourd'hui désertes infestées par la malaria; il décrit en quelques mots les principales nécropoles étrusques, notamment la nécropole de Castel d'Asso et de celle d'Orvieto; quant à celle de Monteroso, c'est, dit-il, le musée de peinture le plus important que nous ait laissé l'antiquité. Il analyse le caractère des peintures, des tombeaux récemment découverts, en regrettant que, malgré les précautions prises, l'action de l'air extérieur soit fatale à leur conservation ; il déplore l'état ou il a trouvé les beaux sépulcres de la Cære antique, notamment la tombe célèbre des Tarquins, où presque toutes les inscriptions disparaissent sous l'influence de l'humidité.

Ouvrages présentés : — par M. Delisle : *Analecta sacra cpicilegio Solesmensi parata*, edidit Jo.-Bapt. Pitra, t. II, III, IV, par M. Georges Perrot : *Bulletin de correspondance hellénique*, 8e année, n° III.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 23 avril 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Sacaze communique le texte d'une inscription gallo-romaine, existant au village de Prat, près Saint-Lizier (Ariège).

M. Gaidoz présente des observations sur une fibule en argent publiée précédemment par M. Ramé dans le Bulletin de la Société Il y voit une amulette phallique. M. Ramé demande que le monument, moins net que la gravure, soit examiné à nouveau.

M. Flouest lit une note pour rectifier le texte d'une inscription dédicatoire des Basses-Alpes.

M. Read communique une lettre de M. Ch. Liotard sur la mosaïque de Nîmes avec un fac-similé colorié.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Literarisches Centralblatt, nº 16, 12 avril 1884 : RABBINOWICZ, Einleitung in die Gesetzgebung und die Medicin des Talmuds, aus dem franz. übersetzt von Siegm. MAYER. — STUMPF, Tonpsychologie. I. — Annales Bertiniani, rec. G. WAITZ. — Capitularia regum Francorum, denuo edidit Alfr. BORETIUS. Tom. I. (Travail qui est un modèle, et qui peut être regardé comme définitif; la patrie peut en être fière.) — Fr. von HELFERT, Der Chef der Wiener Stadtvertheidigung 1683 gegen die Türken. (Ce chef est Kaspar Zdenek comte Kaplir, baron de Sulevic.) — CAUER, Zur Geschichte und Charakteristik Friedrich's des Grossen, vermischte Aufsätze, mit einer Lebensbeschreibung des Verfassers von E. HERMANN. (Essaits intéressants.) — Von WOLZOGEN, K. A. Alfred Freiherr von Wolzogen, ein biographisches Erinnerungsbild. — SCHUMANN, Die Sexualproportion der Geborenen, eine statistische Studie. — WAITZ, Die Verfassung des fränkischen Reiches. I, 1, 2, II, 1, 2. 2° Auflage. (« C'est un grand don que Waitz nous a fait dans cette nouvelle édition. Si l'historien voyait l'exemplaire du séminaire historique de Leipzig, il aurait plaisir à remarquer combien il est usé à force d'être consulté. ») — Sophocle, the plays and fragments with critical notes, commentary and translation in english prose by JEBB. I. The Oedipus Tyrannus. — E. ROLLAND, Recueil de chansons populaires. Tome I. (Excellent recueil : que l'éditeur poursuive ses études; son nom suffit d'ailleurs pour garantir l'exactitude de la reproduction.) — J. HALLER, Altspanische Sprichwörter und sprichwörtliche Redensarten aus den Zeiten vor Cervantes, ins Deutsche übersetzt, in spanischer und deutscher Sprache erörtert. II. (Recueil qui n'est pas très commode à consulter, mais qui est fait avec soin.) — Luis de Camoens, Sämmtliche Gedichte, zum ersten mal deutsch von W. STORCK. V. Band. Die Lusiaden. (Très bonne traduction, faite par un homme qui est à la fois poète et philologue; tous les mérites : fidélité, correction de la forme, beauté de la langue.) — SPENGLER, Wolfgang Schmeltzl, zur Geschichte der deutschen Literatur im XVI. Jahrhundert. (Intéressant pour l'histoire du drame scolaire.) — SICK, Dictionnaire français-dano-norvégien. (Bon dictionnaire du français actuel.) — KELCHNER, Friedrich Hölderlin in seinen Beziehungen zu Homburg vor der Höhe, nach den hinterlassenen Vorarbeiten des Bibliothekars Hamel bearb. — GAEDERTZ, Hans Memling und dessen Altarschrein im Dom zu Lübeck. (Méritoire.) — BODE, Studien zur Geschichte der holländischen Malerei. (Traite dans quelques chapitres des moments les plus importants dans le développement de l'histoire de la peinture hollandaise; l'étude sur Rembrandt est surtout remarquable et tout ce que dit le critique de la jeunesse du grand peintre, fait époque.) — FAULMANN, Phonographische Selbstunterrichte.

CLARENDON PRESS, OXFORD
HENRY FROWDE, ÉDITEUR : AMEN CORNER, LONDON, E. C.

SACRED BOOKS OF THE EAST,

PUBLIÉS PAR F. MAX MULLER

PREMIÈRE SÉRIE *(suite)*.

Vol. XIII. Vinaya Texts.

Translated from the Pâli by T. W. RHYS DAVIDS and HERMANN OLDENBERG. Part I. The Pâtimokkha. The Mahâvagga, I-IV. 10*s*. 6*d*.

Vol. XIV. The Sacred Laws of the Aryas,

As taught in the Schools of Apastamba, Gautama, Vâsish*th*a, and Baudhâyana. Translated by GEORG BÜHLER. Part II. Vâsish*th*a and Baudhâyana, 10*s*. 6*d*.

Vol. XV. The Upanishads.

Translated by F. MAX MÜLLER. Part II. 10*s*. 6*d*.

Vol. XVI. The Sacred Books of China.

The Texts of Confucianism. Translated by JAMES LEGGE. Part. II. The Yi King. 10*s*. 6*d*.

Vol. XVII. Vinaya Texts.

Translated from the Pâli by T. W. RHYS DAVIDS and HERMANN OLDENBERG. Part II. The Mahâvagga, V-X. The *K*ullavagga, I-III. 12*s*. 6*d*.

Vol. XVIII. Pahlavi Texts.

Translated by E. W. WEST. Part II. The Dâ*d*istân-î Dînîk and The Epistles of Mânûs*k*ihar. 8vo., cloth, 12*s* 6*d*.

Vol. XIX. The Fo-sho-hing-tsan-king.

A Life of Buddha by Asvaghosha Bodhisattva, translated from Sanskrit into Chinese by Dharmaraksha, A. D. 420, and from Chinese into English by SAMUEL BEAL. 10*s*. 6*d*.

Vol. XX. Vinaya Texts.

Translated from the Pâli by T. W. RHYS DAVIDS and HERMANN OLDENBERG. Part III. The *K*ullavagga, IV-XII. *(Sous presse.)*

Vol. XXI. The Saddharma pu*n*darîka; or, The Lotus of The True Law.

Translated by H. KERN. 12*s*. 6*d*.

Vol. XXII. The A*k*ârangâ-Sûtra.

Translated by H. JACOBI. *(Sous presse)*.

Vol. XXIII. The Zend-Avesta. Part II. The Sîrôzahs, Yasts, and Nyâyis.

Translated by JAMES DARMESTETER. 10*s*. 6*d*.

Vol. XXIV. Pahlavi Texts.

Translated by E. W. WEST, Part III. Dînâ-î Maînôg-î Khirad, Shikand-gumâni, and Sad-dar. *(Sous presse.)*

DEUXIÈME SÉRIE.

Vol. XXV. Manu.

Translated by GEORG BÜHLER. Part I. *(Sous presse.)*

Vol. XXVI. The *S*atapatha-Brâhma*n*a.

Translated by JULIUS EGGELING. Part II. Book III.



N° 21 Dix-huitième année 19 Mai 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

Literarisches Centralblatt, n° 17, 19 avril 1884 : R. v. OSWIEGINSKI, Freie Betrachtungen eines Greises über Religion. — BÖHL, Von der Incarnation des göttlichen Wortes. — SPITZEN, Thomas a Kempis als schrijver der Navolging van Christus gehandhaafd. (Démonstration rigoureusement méthodique et appuyée sur de nouveaux documents.) — Die ältesten Urkunden von Allerheiligen in Schaffhausen, Rheinau und Muri, herausgegeben von BAUMANN, MEYER VON KNONAU und KIEM. — SCHMITZ, Der englische Investiturstreit. (Fait avec beaucoup de soin et de critique.) — Reichstags Acten unter Kaiser Sigmund. II Abtheilung. 1421-1426, hrsg. von D. KERLER. — FRARY, Die Nationalgefahr, aus dem franz. von SCHELLER. — Mor. VOIGT, Die Zwölf Tafeln, Geschichte und System des Civil-und Criminalrechtes. I u. II. (Offre tous les mérites qu'on est accoutumé à trouver dans les travaux de l'infatigable chercheur, et fournit à chaque page le témoignage de l'érudition étonnante d'un homme qui est en même temps jurisconsulte et philologue; toutefois, l'auteur se trompe souvent sur la force de ses arguments et il lui arrive de ne pas distinguer assez souvent entre l'hypothèse et la certitude.) — Sammlung der griechischen Dialect-Inschriften hrsg. v. COLLITZ. I u. II. (Travail solide fait avec soin et intelligence.) — KÖRTING, Die Anfänge der Renaissanceliteratur in Italien. I. (Répète trop ce qui a été dit dans les deux volumes précédents, souvent diffus et prolixe, d'ailleurs de l'exactitude, de la profondeur.) — G. BRANDES, Die Literatur des neunzehnten Jahrhunderts in ihren Hauptströmungen dargestellt. V. Die romantische Schule in Frankreich. (Prouve une lecture très étendue; mais le livre ressemble trop à un feuilleton; c'est plutôt une suite d'essais qu'une histoire régulière et continue de la littérature; l'auteur s'arrête trop souvent aux détails extérieurs et personnels au lieu de pénétrer au fond des choses; il est plus piquant que profond; c'est un panégyriste plutôt qu'un historien qui raconte simplement; en un mot, il est plus français qu'allemand; il a d'ailleurs oublié de comparer le romantisme français à l'école romantique allemande, de montrer les rapports du romantisme avec Rousseau et Diderot, ainsi que son influence sur les sciences historiques et sur la politique.)

— N° 18, 26 avril 1884 : BERTRAM, Theodoreti episcopi Cyrensis doctrina christologica. — H. SCHILLER, Geschichte der römischen Kaiserzeit. I. Von Cäsar's Tod bis zur Erhebung Vespasian's. (Manuel instructif, indispensable, mais qui néglige le côté topographique et archéologique.) — RHAMM, Die betrüglichen Goldmacher am Hofe des Herzogs Julius von Braunschweig, nach den Processacten dargestellt. (Intéressant pour l'étude des dernières années du XVIe siècle.) — KEIL, Wiener Freunde. 1784-1808, Beiträge zur Jugendgeschichte der deutsch-österreichischen Literatur. (Lettres adressées à Karl Leonhard Reinhold, barnabite, professeur à Iena et à Kiel et premier commentateur de Kant, 14 par Alxinger, 16 par Haschka, etc.) — BIEDERMANN, Dreissig Jahre deutscher Geschichte, vom Thronwechsel in Preussen bis zur Aufrichtung des neuen deutschen Kaiserthums, nebst einem Rückblick auf die Jahre 1815-1840, 2e Auflage. (Le jugement que Henri Laube portait sur l'auteur il y a 35 ans, est encore vrai; « fin, agréable, aristocratique d'extérieur, il semble fait pour être diplomate; au fond il n'en a pas le moindre trait; il est consciencieux, homme de bien et d'honneur ». Exposition, claire, simple, facile; rien de dramatique; peu de couleurs; libéralisme modéré; grande impartialité.) — De LESCURE, Les mères illustres, études morales et portraits d'histoire intime. (Intéressant.) — WILSON, Felkin, Uyanda und der ägyptische Sudan. 2 vols. (Livre important qui renferme beaucoup de nouveau.) — J. et H. DERENBOURG,

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 19 Mai — 1884

Sommaire : 103. Du SOMMERARD, Catalogue du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny. — 104. VATEL, Histoire de Madame Du Barry. — Chronique. — Académie des Inscriptions. — Société des Antiquaires de France.

103. — **Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.** Catalogue et description des objets d'art... exposés au Musée, par E. Du SOMMERARD. Paris, 1883, in-8 de XXIII-692 p.

Le nouveau catalogue de notre riche et important Musée de l'Hôtel Cluny est tellement supérieur à tous ceux qui l'ont précédé, qu'il nous a paru utile de le signaler spécialement à l'attention des érudits. Jusqu'à présent ce n'était guère qu'un *Guide*, pratique pour les visiteurs, contenant le strict nécessaire, le titre et la date de l'objet qu'ils avaient sous les yeux. Aujourd'hui, c'est un *Inventaire* souvent détaillé, et intéressant par lui-même à consulter.

Ce qu'il faut noter avant tout, c'est que toute la numérotation des objets a été refaite. Depuis trop longtemps les suppléments s'ajoutaient à la suite du catalogue primitif, au détriment de la clarté et de la commodité des recherches. Une refonte complète a montré à quel point le Musée s'était accru depuis vingt ans. Le dernier catalogue (1880), qui n'avait reçu aucune modification depuis 1861, ne contenait que 3,770 numéros ; le nouveau n'en a pas moins de 10,351. — En second lieu, il faut signaler le travail personnel de M. E. du Sommerard : les descriptions détaillées abondent, et plusieurs sont de véritables dissertations. Il en est qui se trouvaient déjà dans les éditions précédentes; mais ce qui est vraiment nouveau, c'est d'avoir fait précéder certaines parties du catalogue, notamment l'*Ameublement* et la *Céramique*, de notices et résumés historiques et archéologiques, clairs, nets, et souvent assez étendus. — J'ajouterai que la *Notice* sur le palais des Thermes et l'Hôtel de Cluny qui ouvre le volume a été remaniée et augmentée.

Un mot sur les divisions actuelles du Musée, reproduites dans le nouveau catalogue. Leur nombre a été porté de dix à vingt, ce qui est bien mieux compris : — Sculpture. — Ameublement. — Peinture. — Peinture sur verre. — Céramique. — Emaillerie. — Verrerie. — Orfèvrerie. — Horlogerie. — Armurerie. — Serrurerie. — Dinanderie, chaudronnerie, fonte de cuivre. — Tapisserie. — Tissus, broderies, dentelles. — Carrosserie, sellerie. — Instruments de musique. — Instruments de précision. — Ustensiles de table, de toilette, de travail, jeux. — Sceaux,

monnaies, inscriptions sur métal. — Objets provenant de fouilles. — Il y a cependant une chose que l'on ne peut s'empêcher de regretter, car elle ajouterait beaucoup de prix au catalogue, et son défaut se fait sentir : c'est une bonne table analytique ou au moins alphabétique. Il est vrai qu'elle grossirait outre mesure un volume de taille déjà respectable pour l'usage pratique auquel il est destiné.

Je me permettrai encore une petite critique en terminant : on fera bien de ne pas prendre absolument à la lettre le texte des inscriptions funéraires données dans la première partie. J'y ai relevé en passant un certain nombre de fautes légères.

H. de Curzon.

---

104. — **Histoire de Madame Du Barry,** d'après ses papiers personnels et les documents des archives publiques, précédée d'une introduction sur Madame de Pompadour, le Parc aux Cerfs et Mademoiselle de Romans, par Charles Vatel. Versailles, L. Bernard, 1883. 3 vol. in-12 de LIV-505 p., VI-554 p. et 488 p.

Voici, sur un sujet en apparence rebattu, un livre véritablement nouveau par l'abondance des documents mis au jour, l'importance des témoignages invoqués et l'impartialité de l'auteur. On sait quels sont les procédés de travail familiers à M. Vatel : recherches dans les dépôts publics, démarches près des héritiers ou des descendants, interrogatoires des survivants, voyages, rien ne lui coûte pour atteindre le but suprême de l'historien, la vérité. De ces investigations sont sortis les livres que chacun connaît sur Charlotte Corday et sur les Girondins. Cette fois, M. V. se trouvait placé dans des circonstances particulièrement favorables : son père avait été le défenseur de Mlle de La Neuville lors des procès soulevés par la succession de Mme du Barry, et il était resté son ami : aussi, lorsque Mlle de La Neuville mourut, en 1862, elle institua M. Charles Vatel son exécuteur testamentaire. L'héritage se composait uniquement des papiers qui n'avaient pas été saisis en 1793, ou qui n'étaient pas tombés aux mains des revendeurs. Dès 1858, M. Vatel avait communiqué à M. J.-A. Le Roi quelques-uns de ces papiers et le savant bibliothécaire de Versailles leur avait emprunté les éléments d'un travail curieux, mais trop partial pour être consulté sans défiance [1]. M. V., qui, depuis, a fait don de ses collections à sa ville natale, a tenté à son tour et sur une plus vaste échelle de reprendre pour son propre compte cette enquête restée encore obscure et il nous livre aujourd'hui le résultat de ses labeurs. De plus, et comme une introduction naturelle à l'histoire de la dernière maîtresse de Louis XV, il nous donne non-seulement un fragment inédit des *Mémoires* de Mlle de Romans, mais ce qu'il a pu recueillir de positif sur l'existence, l'emplacement et la durée du fameux Parc aux Cerfs [2].

---

1. Réimprimé dans les *Curiosités historiques* du même auteur. (Plon, 1864, in-8).
2. Ces recherches avaient été antérieurement imprimées à quelques exemplaires sous ce titre : *Madame Du Barry et son temps, étude critique et biographique*



Malgré l'envie que nous aurions de suivre M. V. dans cette recherche qui met à néant tant de suppositions erronées, il nous faut, pour ne pas abuser de l'hospitalité de la *Revue*, aborder sans plus tarder le sujet réel de ce livre. Mme du Barry était-elle, comme on l'a tant de fois imprimé, la compatriote de Jeanne d'Arc? De qui était-elle fille? Quels étaient ses prénoms et nom exacts? M. V. tranche dès les premières pages ces trois questions. Non, l'origine de Jeanne d'Arc, née à Domremy, à 21 kil. de Vaucouleurs, n'a rien de commun avec celle de Jeanne, fille naturelle d'Anne Bécu, dite Quantigny, née le 19 avril 1743. Quant à son père, la tradition désigne généralement un moine du tiers-ordre de Saint-François, dit Tiercelin ou Picpus, Jean-Jacques Gomard, en religion frère Ange. Les ruines du couvent subsistent encore, mais les archives ont disparu et M. V. n'a rien pu découvrir qui détruisît ou confirmât cette tradition.

A défaut de documents positifs sur le père de Jeanne Bécu, M. V. a réussi du moins à reconstituer la généalogie de celle-ci jusqu'en 1693. Sa mère avait trente ans lors de sa naissance; quatre ans plus tard, elle donnait le jour a un autre fils naturel, Claude, dont le sort est resté inconnu, puis elle disparut de Vaucouleurs à la suite de ce nouveau scandale, vint à Paris et y épousa, en 1749, Nicolas Rançon, que l'acte de mariage qualifie de domestique. La petite fille avait suivi sa mère, alors au service de Roch-Claude Dumonceaux, munitionnaire, et ce fut sans doute à ses frais qu'elle fut placée au couvent des filles de Sainte-Aure où s'écoula sa première adolescence. M. V. a délicatement noté l'influence très réelle de cette première éducation malgré des désordres qu'il entend diminuer, mais non pallier; car si, de bonne heure, la beauté de Jeanne Bécu l'exposa à des tentations auxquelles il lui était difficile de résister; si elle suivit les « cours de frisure » d'un coiffeur nommé Lametz (et non Lamet, comme l'ont imprimé tous les biographes à la suite de Pidansat de Mairobert); si elle fut placée un moment sans fonctions bien définies auprès de Mme de Delay de la Garde, à la Cour Neuve; si elle fut, ainsi que cela paraît probable, demoiselle de magasin chez un marchand de modes nommé Labille, elle ne tomba jamais, quoiqu'on en ait dit, jusqu'aux bas-fonds de la vie galante; non-seulement elle ne fournit jamais une recrue à la fameuse Mme Pâris [1], puisqu'elle avait six ans lors de la mort de cette proxénète, mais elle ne figura jamais non plus sur le registre « très en ordre » de Mme Gourdan, registre saisi en 1776 et confisqué par le président de Gourgues; les *Mémoires secrets*, à qui ce détail est emprunté, étaient rédigés par Pidansat de Mairobert qui n'eût pas manqué de tirer parti d'un tel scan-

---

d'après ses papiers personnels, etc. Versailles, imp. E. Aubert, s. d. [1880], in-8°, 48 p. Cette brochure renferme la préface et l'introduction de l'ouvrage définitif. Elle ne présente que quelques variantes de peu d'importance.

1. L'erreur a été commise par un chercheur des plus actifs, mais souvent superficiel, Edouard Fournier (*Revue française*, janvier 1859).

dale. M. V. ne cherche pas d'ailleurs à dissimuler les erreurs de sa cliente. Jeanne Bécu devint un beau jour M[lle] Beauvarnier. D'où venait ce nouveau nom ? Selon Soulavie, l'un des premiers amants de Jeanne s'appelait La Vauvenardière : or, Beauvarnier, transformé lors du mariage en *de Vaubernier*, semble une altération assez plausible de ce premier nom. Nous passons sur les chapitres consacrés par M. V. à Jean du Barry, et à ses origines, et à la société de gens d'esprit dont il entoura sa maîtresse et nous arrivons tout de suite à la première entrevue de M[lle] Beauvarnier et de Louis XV, car c'est à dater de ce jour qu'elle entre dans l'histoire.

Fut-ce pour l'avoir aperçue un jour dans la foule des curieux du palais de Versailles, ou parce qu'elle fut adroitement placée sous ses yeux par Jean du Barry, que le roi remarqua la jeune femme ? M. V. a rassemblé sur ce point controversé, mais d'un intérêt assez mince, tous les témoignages contemporains sans parvenir à faire la lumière. Peu importe! Il n'en est pas moins constant que dès qu'il eut vu M[lle] Beauvarnier, le roi s'en éprit; mais le Roué entendait bien tirer de cette conquête inespérée plus et mieux qu'un caprice comme la vie de Louis XV en offre de si nombreux exemples. La mort de Marie Leczinska (24 juin 1768) et la solennité des deuils de cour, pas plus que la situation sociale de Jeanne Bécu, ne permettaient de songer à une présentation. Aussi, pour assurer un nom et un rang à sa protégée, Jean du Barry s'empressa-t-il, non de l'épouser, — il eût été bigame, — mais de l'unir par procuration à son frère Guillaume. C'est, en attendant le lugubre dénouement du roman de la favorite, une page où le comique le dispute au scandale que l'histoire de ce mariage et que cette profusion de titres dont se parent les auteurs de cette mystification. Jeanne Bécu devient « mademoiselle Jeanne Gomard de Vaubergnier, fille *mineure* », moyennant un faux extrait baptistaire qui la rajeunissait de trois ans et un faux acte de décès qui faisait mourir à Vaucouleurs, le 14 septembre 1749, son père « Jean-Jacques de Vaubernier, intéressé dans les affaires du Roi ». Le conjoint est haut et puissant seigneur messire Guillaume, comte du Barry, capitaine des troupes détachées de la marine, et son frère s'intitule « haut et puissant seigneur messire Jean, comte Du Barry Cérès, gouverneur de Lévignac [1]. » Or, dit M. V., d'après l'abbé Expilly, Lévignac, dont la famille était originaire, comptait *neuf* feux et quelques *bellugues* (fraction de feux)! Rançon lui-même et sa femme devinrent M. et M[me] de Montrabe. M. V. suppose que Jean du Barry, qui s'était décerné à lui-même le gouvernement de Lévignac, avait, du même coup, inventé la seigneurie de Montrabe, du nom d'une paroisse située à onze lieues N.-E. de Toulouse. Le mariage fut célébré le 1[er] septembre 1768, à cinq heures du matin. Au mois de décembre suivant, M[me] du Barry s'intalla dans un hôtel de la rue de l'Orangerie, à Versail-

1. D'après l'*Annuaire* Didot-Bottin, Lévignac-sur-Save, à 25 kil. de Toulouse compte aujourd'hui 875 habitants.



les. Peu après le roi délogeait ses filles afin d'attribuer à sa maîtresse un appartement qu'elle ne tarda pas à échanger pour un autre plus somptueux et pour le fameux pavillon de Louveciennes.

Déclarée, mais non présentée, Mme du Barry se voyait aussitôt en butte à des pamphlets, des chansons, des à-propos en vers et en prose pour qui la police du temps montrait une indulgence qui paraîtrait extraordinaire si l'on ne savait de source certaine aujourd'hui que ces attaques étaient inspirées par Choiseul. Le tout puissant ministre avait, nous dit M. V., entre autres faiblesses, celle de vouloir s'immiscer dans les amours royales. Or, non-seulement cette fois le roi ne l'avait pas consulté, mais Choiseul sentait derrière la favorite tout le parti de ses ennemis : Richelieu, d'Aiguillon, La Vauguyon. Il lui eût été cependant facile, dès le début, de briser par un coup d'éclat les fils dont on prétendait l'enlacer. Ne pouvait-il mettre sous les yeux de Louis XV les preuves de la bassesse d'extraction de Jeanne Bécu, le procès-verbal (retrouvé par M. V.) d'une querelle où la mère avait été qualifiée de la bonne sorte, les rapports des inspecteurs de police signalant le concubinage de la jeune modiste et de Jean du Barry, enfin, et par dessus tout, la criminalité des faux accumulés dans les actes et le contrat de mariage? Au lieu d'user de ces témoignages accablants, Choiseul préféra cette petite guerre dont le salon de Mme du Deffant fut en quelque sorte l'arsenal. Il descendit même jusqu'à vouloir susciter une rivale à Mme du Barry et fit annoncer que le vieux roi venait de jeter les yeux sur la femme d'un médecin, Mme Millin de Courvault. Mais pamphlets et intrigues échouèrent; comme le remarque M. V., Choiseul ne sut ni dire la vérité au roi ni se retirer, ainsi que l'avait fait en semblable occurrence le maréchal Du Muy. Il resta premier ministre trois ans encore et ce ne fut pas une démission, mais un renvoi qui mit fin à son pouvoir.

Après bien des incidents, entre autres une chute assez grave faite par Louis XV à la chasse, Mme du Barry fut enfin présentée le 22 avril 1769. Les premières actes de son règne furent, il faut le reconnaître, des actes de bienfaisance. Elle obtint successivement la grâce d'une fille séduite par un prêtre et convaincue d'infanticide, de M. et Mme du Pé de Louësme, accusés d'assassinat et enfin d'un déserteur; mais bientôt aussi commençaient les prodigalités dont les embellissements de Louveciennes furent le prétexte plus que la cause; bientôt aussi naissaient ces légendes que les historiens les plus soucieux de la vérité, tels que M. V., auront grand peine à déraciner. Qui n'a lu, par exemple, que Mme du Barry lançait et rattrapait tour à tour devant le roi deux oranges en l'air, disant : saute, Choiseul! saute Praslin! ou qu'elle lui répondait, à propos du départ d'un cuisinier : « J'ai renvoyé mon Choiseul, sire; renvoyez le vôtre » ; ou bien enfin qu'elle avait donné le nom du premier ministre à son chien? D'où sortent ces belles inventions? De l'officine de Mairobert toujours, qu'elles s'impriment dans les *Mémoires secrets*, dans les *Fastes de Louis XV* ou dans sa *Vie privée*, dans les *Anecdotes*

sur Mme la comtesse du Barry ou dans ses soi-disant *Lettres originales* qui n'en sont que la paraphrase. M. V. leur oppose une lettre de la favorite à Choiseul qui la montre sollicitant son ennemi en termes des plus courtois [1]; c'est à elle qu'il ne craignit pas de s'adresser lorsqu'il réclamait de Louis XV de si fastueuses compensations à sa disgrâce, et il ne dépendit pas de sa rivale qu'il ne les obtînt. Dans quel *ana* ne traîne pas l'objurgation de Mme du Barry à Louis XV devant le portrait de Charles Ier par Van Dyck? Michelet et Henri Martin l'ont acceptée sans contrôle et y ont vu une mystérieuse corrélation avec la révolution future. M. V. démontre fort bien que l'anecdote a été fabriquée après coup et qu'au surplus Louis XV n'avait pas besoin de la vue d'un tableau, « même de Van Dyck », pour nourrir un vif ressentiment contre les Parlements, car c'est à leurs remontrances qu'il faisait remonter l'origine de l'attentat de Damiens. Pour les « amis du graveleux » dont parle quelque part Sainte-Beuve, il y a surtout le fameux petit lever où Mme du Barry, dans l'appareil « de Vénus sortant de l'onde », se serait fait présenter ses pantoufles par le nonce du pape et par le cardinal de la Roche-Aymon, sous les yeux d'un notaire ébahi au point d'en oublier la discrétion professionnelle et de conter sa stupéfaction à tout venant. Mairobert a soin de donner la date (7 mai 1771), mais M. V. ne se contente pas à si peu de frais et voici le résultat de son enquête : de 1769 à 1772, Mme du Barry n'a signé aucun acte chez son notaire, Me Le Pot d'Auteuil, dont les registres et les minutes, très soigneusement tenus, existent encore intacts chez son obligeant successeur; le pape n'eut point de nonce à la cour de 1767 à 1774, mais un simple chargé d'affaires; M. de La Roche-Aymon, qui ne fut cardinal que l'année suivante, avait soixante-dix-neuf ans en 1771 et, selon Mercy-Argenteau, il était très cassé et très infirme; enfin il est absolument inadmissible à tous égards qu'un notaire de Paris se soit présenté aussi inopinément (où cela? A Versailles, à Marly, à Fontainebleau ou à Compiègne? Le pamphlétaire ne nous le dit pas) : ni les usages ni les distances ne le lui eussent permis. N'est-ce pas aussi Mme du Barry qui aurait fait fustiger par ses femmes de chambre Mme de Rosen, parce que le roi aurait dit en plaisantant qu'elle avait mérité le fouet? Hardy est le seul des contemporains qui ait recueilli cette anecdote au moment où elle courut pour la première fois (16 février 1773). Encore ne la rapporte-t-il que comme un *on dit* des plus vagues; mais, deux ans après, Mairobert s'en empare et la travestit de son mieux, renchérissant encore sur les invraisemblances grossières dont elle fourmille. Comment supposer, en effet, qu'une nièce du duc de Fitz-James, belle-fille d'un lieutenant-général, dame « pour accompagner » de la comtesse de Pro-

---

1. Il la donne même deux fois (t. I, p. p. 345 et 396) et avec deux dates différentes : 5 juin et 5 juillet 1770. Elle a été publiée par la *Revue de Paris* sous la seconde date et avec une faute typographique qui transforme d'Arcambal en d'*Arambal*.



vence, eût été traitée de la sorte sans en tirer vengeance? Un détail seul suffirait à réfuter cette absurde invention : ni les *Nouvelles à la main*, dites *de Penthièvre* (aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine), ni Mercy-Argenteau, qui tient Marie-Thérèse au courant de tous les bruits de Versailles, ni Mme Du Deffant, qui n'eût pas manqué d'en régaler Walpole et les exilés de Chanteloup, ne font allusion à cette fustigation « aussi cruelle qu'indécente » [1]. Si l'on en croyait Hardy, « on ne pensait pas que cette dame pût jamais reparaître à la cour. » Or, précisément à la fête de saint Louis de 1773, c'est Mme de Rosen qui fait la quête à la messe solennelle célébrée dans la cathédrale de Compiègne! Enfin, qui ne connaît l'exclamation arrachée à Mme du Barry par les bouillons trop vifs d'une cafetière? Elle semble si conforme à ce que l'on sait de ses origines qu'elle se retrouve chez tous ses historiens : je n'en excepte même pas MM. de Goncourt. M. V. prend encore Mairobert en flagrant délit d'invention. Ici, comme dans tout le cours de son livre d'ailleurs, on serait tenté de se plaindre de l'abondance des témoignages allégués plutôt que de leur rareté. Il résulte en dernier ressort que Mme du Barry eut toujours à l'égard de Louis XV l'attitude d'une esclave soumise et non celle d'une maîtresse impérieuse, et qu'en outre, elle avait alors à son service un valet de pied du nom de *La France :* il est dès lors facile de déterminer de quelle confusion est née cette anecdote trop célèbre.

Le lecteur s'étonnera peut-être de l'importance extrême attachée par M. V. à ces infiniment petits détails et de la part qui leur est faite dans ce compte-rendu; mais, à deux ou trois exceptions près, la vie de Mme du Barry n'est elle-même qu'un tissu de futilités cruellement expiées plus tard, et si elle n'était pas devenue, pour son malheur, la maîtresse d'un roi de France, l'histoire n'aurait pas eu plus de motifs pour s'occuper d'elle que de cent autres de ses pareilles. Aussi bien, est-ce dépasser la mesure que de vouloir lui attribuer un rôle dans la chute des parlements ou dans le premier partage de la Pologne. Elle avait bien d'autres soucis en tête! Ne lui fallait-il pas distraire la vieillesse de Louis XV [2], conserver seule l'empire sur ses sens émoussés [3],

---

1. M. V. trouve qu'il y a « dans l'ensemble de l'aventure un arrangement qui lui donne l'air d'un conte fait à plaisir. On dirait un vieux fabliau gaulois, avec sa saveur rabelaisienne, qui a couru le monde et dont il ne serait pas impossible de retrouver l'origine. » Peut-être ne faudrait-il pas remonter si haut : il y a dans la *Correspondance secrète* de Métra le récit d'une vengeance féminine dont Boufflers fut la victime et qui se termine par une réconciliation non moins singulière : les détails diffèrent, mais le fond de l'anecdote est le même.

2. M. V. disculpe vivement sa cliente (tome I, pp. 214 et suiv.) d'avoir fait jouer sur son théâtre particulier des pièces libres et il nous promet de revenir sur ce point à propos de la représentation de *la Vérité dans le vin* et du répertoire d'Audinot, annoncée par les *Mémoires secrets* du 8 avril 1771. Malheureusement il a oublié dans son portefeuille cette partie de son plaidoyer.

3. Je ne ferai certes pas à M. V. le reproche de n'avoir point connu la pièce suivante, mais je crois qu'on la lira ici avec quelque intérêt. Je l'ai copiée aux archives de l'Etat à Moscou dans le fonds dit des Galitzin. Le prince Dimitri, ancien

marier divers membres de sa famille et satisfaire à leurs perpétuelles exigences?

Son règne d'ailleurs allait finir. De sinistres présages, des menaces tombées du haut de la chaire portaient le trouble dans la conscience du roi et de sa maîtresse. Le 27 avril 1774, pendant un séjour à Trianon, Louis XV ressentit les symptômes d'une maladie qui dégénéra promptement en petite vérole, et le 10 mai suivant, il expirait à Versailles. Pamphlétaires et historiens sont unanimes à déclarer que ce mal avait été communiqué à Louis XV par une jeune fille qui aurait éveillé en lui un suprême caprice et qui aurait succombé non moins rapidement. Après avoir mis en présence les uns des autres les récits contradictoires de Voltaire, de Hardy, de Mairobert, de l'abbé Baudeau et du comte d'Hezecques, M. V. avait cru d'abord les réduire à néant en leur opposant les registres paroissiaux de Versailles et de Louveciennes qui, du 20 avril au 10 mai, ne mentionnent le décès d'aucune jeune fille dont l'état-civil ait quelque analogie avec celui de la victime de la lubricité royale; mais une dernière vérification lui a fait retrouver (sur quelle paroisse? il oublie précisément de le dire), la déclaration des parents de Marie-Louise-Antoinette Panneton, décédée le 8 mai 1774, âgée de seize ans et demi,

---

ambassadeur à Paris, se tenait autant que possible à l'affût des nouvelles de la cour de France et ses dépêches leur sont presque exclusivement consacrées. On remarquera la piquante réflexion par laquelle débute celle-ci :

« La Haye, ce 3 mai 1774.

« Mon prince,

« Comme les révolutions dans le ministère français ont des périodes assez réglées (on donne à chaque ministre, l'un portant l'autre six mois de règne, je crois) et qu'on n'y en a point vu depuis quelques mois déjà, les connaisseurs imaginent que cette tranquillité surnaturelle n'est qu'apparente et que le feu couve cependant sous la cendre. En effet, quelques amis me prévinrent qu'il pourrait bien en arriver incessamment une [révolution] qui surprendrait bien des gens : c'est le renvoi de Mme du Barry par ordonnance du médecin. Tout ceci vous paraîtra une plaisanterie, mon prince, mais je vous assure que rien n'est plus vrai. Le médecin du roi (je me trompe cependant peut-être dans la qualité; M. Andouillet peut n'être que chirurgien ; du moins il l'était de mon temps) a déclaré Mme D. B. trop jeune pour Sa Majesté T. C. En conséquence, elle ira prendre les eaux de Spa cet été, et comme un poste aussi important que le sien ne saurait être vacant un instant, il sera occupé par une dame un peu plus âgée (pour se conformer à l'ordonnance de la faculté toujours) et cette dame est Mme Neuwerkerke, si célèbre sous le nom de Mme Pater. Celle-ci est amie intime du duc de Choiseul, d'où l'on conclut qu'il ne tardera pas à reparaître sur la scène et le duc d'Aiguillon à être renvoyé puisqu'il est de fait qu'il ne s'est soutenu jusqu'ici que par Mme du Barry.

« Ce que j'ai vu se passer ici ses jours-ci me fait croire qu'il y a grande apparence à tout cela. Mme Pater est une hollandaise dont le mari avait dissipé tous les biens. Le duc de Choiseul lui avait fait avoir des pensions considérables en France qu'elle a toutes perdues à la chute de ce ministre, et je l'ai vue l'année passée réduite à des expédients. Mais depuis environ un mois, elle a fait passer ici une somme assez considérable d'argent et arranger par le moyen de M. de Noailles, ambassadeur de France, quelques affaires de dettes de son mari, qui allait être mis en prison, et le départ de ce mari pour les Indes. »

et il l'a loyalement reproduite (tome II, p. 483, pièce justificative, nº IV). Il ne se tient pas néanmoins pour battu et cherche à établir une distinction un peu subtile entre « l'enfant » dont ont parlé les chroniqueurs et l'âge attribué à la jeune Panneton. Deux autres faits curieux nous sont également révélés ici : par un testament, daté du 6 janvier 1770, Louis XV avait prescrit de porter son corps à Saint-Denis « dans le plus simple appareil qu'il se pourra », et c'est le 9 mai, veille de la mort du roi, qu'avait été délivré l'ordre d'exil de Mme du Barry à l'abbaye du Pont-aux-Dames. Louis XVI ne débuta donc pas, comme on l'a tant de fois imprimé, par cet acte de rigueur : c'en était un en effet, car, depuis le XVe siècle, l'abbaye servait de prison conventuelle. Les permissions de visiter la nouvelle recluse s'obtenaient très difficilement. M. V. en donne plusieurs preuves : l'une d'elles lui fournit l'occasion de réfuter une erreur de Leber qui croyait posséder la lettre de cachet originale décernée contre Mme du Barry et que MM. de Goncourt ont publiée comme telle : M. V. démontre qu'il s'agit dans ce document, non de la comtesse, mais de sa nièce, la vicomtesse Adolphe du Barry.

Cette captivité très réelle de dix mois (20 mai 1774-25 mars 1775), fut commuée en un exil à plus de dix lieues de la capitale et de la cour. Mme du Barry acheta la terre de Saint-Vrain, près d'Arpajon, et y séjourna durant le rigoureux hiver de 1776; ce fut seulement à la fin d'octobre de cette même année qu'il lui fut enfin permis de rentrer définitivement à Louveciennes : la pénitence avait duré deux ans et demi.

De 1777 à 1779, la vie de Mme du Barry n'offre que peu d'incidents notables : une visite de Joseph II (voyageant sous le nom de comte de Falckenstein), et dont la reine, sa sœur se montra fort irritée, une vive inclination pour un Anglais, Henry Seymour [1], et pour le jeune duc de Brissac [2] remplissent la vie fort retirée qu'elle mène à Louveciennes. Elle n'en sort guère que pour saluer Voltaire lors de son dernier séjour à Paris ou pour se rendre chez un noble Espagnol, don Pablo-Antonio Jose Olavidez, comte de Pilos, à qui les rigueurs de l'Inquisition avaient fait en France une véritable popularité. Malgré sa liaison avec Mme Ca-

1. Henry Seymour n'a jamais fait partie de la Chambre des lords et n'a pas non plus représenté l'Angleterre à Paris, comme l'ont dit l'abbé Georgel et d'autres historiens. Né le 21 octobre 1729, il avait donc cinquante ans lorsque Mme du Barry, qui en avait trente-sept, s'éprit de lui. M. V., à qui j'emprunte ces rectifications, a lui-même (tome I, p. 185), qualifié par erreur d'ambassadeur Horace Walpole, qui vint toujours en France comme simple particulier.

2. Les précédents historiens de Mme du Barry ont confondu Louis-Hercule-Timoléon, marquis de Cossé, duc de Brissac, né en 1734, avec son père, le maréchal Jean-Paul-Timoléon de Brissac, mort en 1780, à quatre-vingt-deux ans : c'est ce que démontre péremptoirement M. V. Il a le premier, en outre, signalé les allusions nombreuses aux amours de Mme du Barry et de Brissac que renferme *Organt*, le poème de Saint-Just.

huet de Villers, elle a le bonheur d'échapper à toute compromission dans l'affaire du Collier. En 1788, à trois semaines d'intervalle, meurent le duc d'Aiguillon [1] et « Anne Bécu, femme Rançon, se disant de Montrabé ». D'autres chagrins et d'autres angoisses étaient réservés à Mme du Barry. Le duc de Brissac, bien que partisan des idées nouvelles et commandant de la garde constitutionnelle, fut un des premiers aristocrates proscrits; décrété d'accusation, le 30 mai 1792, devant la Haute Cour d'Orléans, il refusa de fuir, comme cela lui eût été facile, et ramené vers Paris avec ses compagnons de captivité, il fut odieusement massacré à Versailles, le 9 septembre suivant. A la même époque, Mme du Barry effectuait l'un de ces voyages en Angleterre (le quatrième) qui éveillaient dès lors tant de suspicions et qui fournirent au tribunal révolutionnaire plus d'un grief imaginaire. C'est alors aussi qu'elle eut la maladresse d'attirer l'attention sur l'un des vols de diamants et d'argenterie dont elle avait été la victime. Bientôt venait s'installer à Louveciennes un personnage mal connu encore, malgré les recherches de M. Jules Soury et de M. V. [2], mais qui fut alors le véritable instigateur du supplice de Mme du Barry : Jacques Greive, né à Newcastle et qui se présentait comme : « factieux et anarchiste de premier ordre et désorganisateur du despotisme dans les deux hémisphères ». Dès le 26 juin 1793, il dénonce Mme du Barry au district de Seine-et-Oise, mais cette première tentative n'aboutit, après enquête, qu'à la mise en liberté de la suspecte par ordre du Comité de sûreté générale. Greive profita du renouvellement de ce comité (11 septembre) pour recommencer ses délations. Cette fois, il fut plus heureux : le 21 septembre 1793, le comité signait un ordre d'arrestation et, dès le 22, la comtesse était écrouée à Sainte-Pélagie. Quelques jours auparavant mourait par suicide et pour échapper aux dénonciations dont il était l'objet, Jean-Charles Lavallery, membre du directoire du département de Seine-et-Oise, qui avait précédemment donné à Mme du Barry quelques marques d'intérêt où M. Le Roi d'abord, MM. de Goncourt ensuite ont voulu voir la trace d'un sentiment plus tendre. Les pièces retrouvées par M. V. aux archives de la préfecture de police mettent à néant toute pensée romanesque : Lavallery se tua parce que ses comptes étaient en désordre, qu'il avait été dénoncé et

1. M. V. a consacré un intéressant chapitre (t. I., p. 360 et suivantes) au duc d'Aiguillon et à ses singulières destinées historiques. Lieutenant général, vainqueur des Anglais à Saint-Cast, gouverneur de Bretagne, chef de deux ministères, d'Aiguillon fut la victime de calomnies de toute nature et l'objet de l'animosité particulière de Marie-Antoinette. M. V. a retrouvé et publié (t. III, p. 100) la date et le lieu de sa mort (1er septembre 1788), en son petit hôtel d'Agénois ou petit hôtel d'Aiguillon, rue de l'Université, près la rue de Bourgogne). Ces renseignements avaient échappé jusqu'ici à ses divers biographes.

2. L'auteur des *Illustres victimes vengées*, Charles-Claude de Montigny prétend (p. 362) « avoir rendu des soins officieux à Mme du Barry depuis son retour de Londres jusqu'à sa mort et rédigé et présenté ses pétitions aux divers comités. ». M. Vatel ne dit rien de l'intervention de Montigny qui, d'ailleurs, ne paraît pas très renseigné sur les personnages et les faits dont il parle, puisqu'il appelle Greive *Bleive*.

qu'il se sentait perdu. De plus, ce n'est pas à Louveciennes, mais à Bercy qu'il se jeta dans la Seine.

Depuis son incarcération Mme du Barry n'avait cessé de protester contre les accusations de Greive. Celui-ci, de son côté, provoquait sans relâche les dépositions de Zamor, du cuisinier Salanave et de toute la domesticité de Louveciennes. Il dressait une liste de vingt-sept témoins en tête desquels il ne rougissait pas de s'inscrire : « Fouquier-Tinville lui-même, dit M. V., trouva que c'en était trop. Il n'en fit entendre que treize ». Le 10 brumaire an II (30 octobre 1793), Jagot et Voulland, membres du Comité de sûreté générale, procédèrent à un premier interrogatoire, resté jusqu'à ce jour inédit, et que M. V. a retrouvé dans le dossier de la princesse Lubomirska, l'une des compagnes d'infortune de Mme du Barry. La lecture de ce document, ainsi que celle de l'interrogatoire de Vandenyver père, justifie pleinement ce qu'un membre du barreau de Paris disait à M. V. qui les lui avait communiquées : « Les accusateurs étaient des scélérats et, qui plus est, des sots ». On n'imagine pas en effet des questions plus captieuses, des minuties plus ridicules, un travestissement plus complet de la vérité. Le 2 frimaire, Mme du Barry fut transférée à la Conciergerie [1], ainsi que Vandenyver et ses deux fils, et elle y subit un nouvel interrogatoire, cette fois en présence de Dumas, vice-président du tribunal révolutionnaire, de Fouquier-Tinville et du greffier Goujon. Fouquier n'employa pas moins de dix jours à rédiger son réquisitoire, qu'il fit imprimer, vu l'importance que le tribunal entendait donner à l'affaire. Elle vint à l'audience le 16 frimaire an II (6 décembre 1793). Aucun journal n'a rendu compte des débats ni des dépositions des témoins, mais M. V. a eu la double bonne fortune de retrouver l'original des notes prises par Fouquier avec la rapidité d'un sténographe de profession et celle de Topino-Lebrun, l'un des jurés : les premières ont visiblement servi à Mme Guénard pour le roman historique publié par elle en 1803 ; les secondes, conservées à la Préfecture de police dans le dossier de la conspiration de vendémiaire an IX, que Topino paya de sa tête, avaient été copiées par M. V. avant 1870. Personne, sauf la principale accusée peut-être, ne pouvait se faire illusion sur l'issue d'un tel procès. Le jury se prononça pour l'affirmative sur toutes les questions, le réquisitoire de Fouquier fut conforme, il est à peine besoin de le dire, et les quatre accusés furent condamnés à subir la peine capitale dans les vingt-quatre heures. C'est alors que la malheureuse femme demanda à faire des « déclarations » qui, sous la plume

1. On a dit à tort qu'elle avait été enfermée dans le cachot précédemment occupé par Marie-Antoinette. Le comte Beugnot a même prétendu que Mme du Barry s'y entretenait souvent avec Mme Roland et avec lui-même. M. V. prouve, par la transcription des registres d'écrou, que Beugnot n'était plus à la Conciergerie lorsque Mme du Barry y entra, le 4 décembre 1793, c'est-à-dire près d'*un mois après* l'exécution de Mme Roland (8 novembre 1793). Ce n'est pas la seule erreur que M. V. ait relevée dans ces *Mémoires*, mais je ne puis que renvoyer le lecteur à ces réfutations très solidement motivées (voy. t. III, p. 250-254).



de Louis Blanc, sont devenues des « dénonciations » de *deux cent quarante* personnes, ni plus ni moins, et ce, après que Mme du Barry se serait fait conduire à l'Hôtel de Ville, « comme au temps des exécutions en place de Grève. »

M. V. oppose à ces deux erreurs un témoignage formel : l'original même de la déclaration que MM. de Goncourt n'avaient pu voir et qu'ils avaient citée d'après Mme Guénard : il y a entre ces deux rédactions quelques variantes pour lesquelles M. V. a suivi avec raison le texte de la minute, égarée dans le dossier de Denis Morin, le fidèle serviteur de Mme du Barry. Celle-ci ne dénonce personne et se contente d'indiquer, avec une lucidité véritablement prodigieuse en un pareil moment, les diverses cachettes où étaient enfouis ses bijoux, son argenterie, quelques portraits; elle désigne, il est vrai, Denis Morin comme *chargé par elle* de les cacher, et ces mots coïncident avec sa propre déposition : Morin fut guillotiné plus tard, mais M. V. a raison de dire que les paroles de Mme du Barry étaient pour lui une décharge et non, comme l'avançait M. Le Roi, une accusation.

En dévoilant ainsi ses trésors, Mme du Barry espérait-elle obtenir un sursis? C'est plus que probable ; mais le tribunal fut inexorable et le couperet fit son œuvre le 8 décembre 1793, à quatre heures et demie, c'est-à-dire à la nuit close. Les circonstances de cette exécution sont célèbres; sont-elles bien authentiques? On ne saurait invoquer de preuves décisives, mais M. V. démontre par plusieurs exemples que Mme du Barry n'est pas la seule victime de la Terreur qui ait tremblé devant l'échafaud.

Les derniers chapitres sont consacrés au procès et à l'exécution du chevalier Escourre, de Labondie, son neveu, de Denis Morin, tous trois dénoncés et poursuivis par la haine implacable de Greive et sur les témoignages de Zamor, de Salanave, de Frémont, de Blache ; au procès et à la mort de Roué, qui montra devant le tribunal de Toulouse et devant le bourreau un courage assez inattendu ; au double suicide des époux Déliant, restés fidèles jusqu'au bout à leur maîtresse; à la princesse Lubomirska également dénoncée par Greive et guillotinée, malgré une déclaration de grossesse ; à Zamor enfin dont les romans d'Alex. Dumas ont rendu le nom célèbre, mais dont la biographie vraie vient enfin d'être écrite par M. Vatel. Zamor ne fut pas le dénonciateur de sa bienfaitrice, ainsi que cela avait été accepté jusqu'ici sans contestation ; bien plus, il fut, après le supplice de Mme du Barry, arrêté comme *très suspect*, mais Greive plaida sa cause près de Fouquier-Tinville et il en fut quitte pour une détention de six semaines. On le perd alors de vue, et il était de tradition qu'il était mort « à Versailles vers 1800, accablé de remords ». Il n'en est rien. Après une enquête minutieuse, dont les péripéties ne sont pas la partie la moins curieuse de son livre, M. V. put acquérir la certitude que Zamor était mort à Paris, le 7 février 1820, rue Perdue (aujourd'hui rue Maitre-Albert), nº 9, dans le plus complet

dénuement et fidèle jusqu'au bout à ses opinions démagogiques. M. V. a été moins heureux pour Greive dont la date et le lieu de décès n'ont pas encore été signalés en Angleterre ou en Amérique.

Le livre se termine par un parallèle entre Mme de Pompadour et Mme du Barry, tout à l'avantage de la seconde, par une dernière série de pièces justificatives, enfin par une bibliographie divisée en deux parties (pièces manuscrites et pièces imprimées), qui pourrait être plus détaillée et mieux ordonnée.

Malgré les proportions prises par le compte-rendu pourtant fort sommaire d'un travail d'aussi longue haleine, il me reste à présenter quelques observations sur trois des sources consultées par M. V. et dont la première surtout a été fréquemment mise par lui à contribution. Il s'agit des *Mémoires* de Choiseul, de Dufort de Cheverny et de Mme Vigée Le Brun.

On sait qu'on désigne sous le titre de *Mémoires de Choiseul* deux volumes in-8 publiés en 1790 par Soulavie, soi-disant écrits par l'ancien ministre lui-même, et imprimés sous ses yeux à Chanteloup en 1778 [1]. M. V., qui reconnaît lui-même (t. II, p. 95) que ces deux volumes sont absolument illisibles, que les phrases les plus courtes ont trois pages de longueur — ce qui n'est pas tout à fait exact — et que la langue en est souvent inintelligible, les déclare néanmoins, dans son appendice bibliographique, « d'une incontestable authenticité ». Il ne semble pas douteux, en effet, que Choiseul ait dicté ou jeté sur le papier, durant sa disgrâce, les brouillons mis au jour par Soulavie; mais il est constant que nous ne possédons pas actuellement les *Mémoires* réels qui exis-

1. Un désaveu formel ne s'était pas fait attendre : on lit dans le *Mercure historique et politique de Bruxelles* joint au *Mercure de France* du 19 décembre 1789, l'avis suivant :

« La famille du feu duc de Choiseul vient d'apprendre, avec autant de surprise que d'indignation, qu'on imprime un ouvrage intitulé : *Mémoires de M. le duc de Choiseul*, et, d'après les titres de pièces annoncées dans le prospectus, elle a jugé que les unes peuvent être de lui, que les autres lui sont étrangères et comme les premières n'avaient pas été destinées à voir le jour, elle proteste contre leur publication qu'elle regarde comme la suite d'une infidélité punissable ».

Le titre choisi par Soulavie était en effet conçu de façon à jeter le trouble dans l'esprit du lecteur, mais il soulève aussi une question bibliographique intéressante. Choiseul avait-il une imprimerie à Chanteloup? Elle n'a jamais été signalée, que je sache, et il m'a été impossible de voir un exemplaire de la soi-disant édition originale des *Mémoires*. Elle manquait à deux bibliothèques spéciales fort riches : celles de MM. V. Luzarche et Taschereau. Le catalogue de cette dernière (nº 1176) et celle d'Huzard (nº 3290) mentionnent toutefois des *Instructions sur la semence, plantation et culture des mûriers et sur la manière de bien élever les vers à soie*, traduites de l'italien de S. F. Batini par Joubert de l'Hiberderie et imprimées sous cette rubrique : *Ambroise Choiseul*. 1770, petit in-8. Le livre, qui n'existe ni à la Bibliothèque du Museum, ni à l'Arsenal, se trouve à la Bibliothèque nationale (S 91 e 6). Rien n'indique qu'il soit sorti d'une officine privée, et la dédicace du traducteur à M. Le Rey de Chaumont, conseiller du roi, grand-maître honoraire des eaux et forêts, intendant de l'hôtel royal des Invalides, n'en apprend pas davantage.

taient encore en 1829; invité par le dr Véron, directeur de la *Revue de Paris,* à se prononcer sur l'authenticité des *Mémoires de Mme du Barry*, dus à la multiple collaboration de Lamothe-Langon, Damas-Hinard, Amédée Pichot, etc., le duc de Choiseul-Stainville, pair de France, neveu du ministre, signala aisément la supercherie, donna en fac-simile diverses lettres de Louis XV et de sa maîtresse, extraites de ses archives privées et revenant aux *Mémoires* de son oncle; il terminait ainsi : « Lorsque je ferai paraître ceux de M. de Choiseul, mon respect pour le public m'imposera la loi de ne publier que des pièces et des correspondances originales qui *sont et doivent être les seuls documents de l'histoire* » [1]. Il y avait quelque mérite à s'exprimer de la sorte au moment même où la manufacture de compilations pseudo-historiques qui a empoisonné les cinquante premières années du siècle était en pleine activité. Malheureusement les louables velléités de M. de Choiseul ne furent pas suivies d'effet.

Il y avait cependant, vers la même époque, aux Archives des Affaires étrangères, un manuscrit qui aurait disparu depuis et qui renferme une partie des deux volumes édités par Soulavie [2]. M. Alphonse Jobez, auteur de l'*Histoire de France sous Louis XV*, a fait usage d'une copie de ce manuscrit et en a cité quelques lignes (tome VI, p. 422), ce qui a laissé supposer à plusieurs personnes qu'il possédait les papiers auxquels M. de Choiseul faisait allusion en 1829. Il n'en est rien, ainsi que M. Jobez a bien voulu me le faire savoir. Il a également pris la peine de transcrire la note placée en tête de l'extrait qui lui a été confié et d'où il appert que l'original ne comportait que « des fragments de trois ou quatre pages d'écriture chacun; quelques-uns en ont davantage, aucun n'a une certaine mesure qui le rende intéressant. »

1. *Revue de Paris*, 1829, tome IV, pp. 43-64. Le même recueil (1836, tome XXXV, p. 14) a inséré trois lettres du Roué (deux à Mme du Barry et une à Malesherbes). La dernière est accompagnée d'une note signée V. (sans doute Villenave).

2. M. Jules Flammermont, qui a fait de ces questions complexes une étude approfondie et qui nous promet un travail étendu sur les apocryphes de la littérature historique, veut bien me communiquer une remarque bibliographique des plus curieuses. Le *Manuel du libraire* décrit (vo *Choiseul*) un exemplaire *in-quarto* des *Mémoires*, qui a figuré sur le deuxième catalogue du fonds de MM. de Bure (7-30 décembre 1835, no 3096), avec cette note : « Edition originale imprimée à Chanteloup, dans le cabinet de l'auteur, en 1778; elle est très rare »; et Brunet ajoute qu'elle a été composée typographiquement par les soins d'un prote nommé Lebrun. L'examen de cet exemplaire devait, semble-t-il, trancher la question d'authenticité et Brunet le décrit trop minutieusement pour ne pas l'avoir eu sous les yeux : mais M. Flammermont est tenté de croire que Soulavie avait poussé la supercherie jusqu'à faire tirer sur un format différent un exemplaire de cette soi-disant édition originale, afin de confondre ceux qui l'accusaient de supercherie! M. Flammermont étaie sa supposition sur la comparaison du nombre de pages de chaque fragment décrit par Brunet et sur leur coïncidence avec la pagination de l'édition de 1790 : elle en effet identique pour quelques-uns d'entre eux; mais tant que l'exemplaire de la vente de Bure n'aura pas été signalé et confronté, il me semble que la preuve de ce faux audacieux reste à faire.

Si nous n'avons pas et s'il est à craindre que nous ne possédions jamais les *Mémoires* authentiques de Choiseul, il nous faut peut-être renoncer aussi à recouvrer le portefeuille de Mme de Pompadour que le ministre fit disparaître durant l'agonie de la marquise. M. Armand Baschet a publié dans *le Cabinet historique* [1] le curieux récit, dû à Marigny lui-même, de cet enlèvement et signale à ce propos l'intérêt anecdotique des *Mémoires* encore inédits de Dufort de Cheverny, déposés à la Bibliothèque de Blois. M. V. a fait à ces *Mémoires* deux emprunts importants : la relation des obsèques de Mme de Pompadour (déjà citée par M. Baschet) et celle d'un dîner chez don Pablo Olavidez. Les fonctions de Dufort de Cheverny (il fut introducteur des ambassadeurs de 1753 à 1764), le mettaient à même de connaître bien des détails ignorés, et quoiqu'il ait rédigé ses *Mémoires* longtemps après les événements, il n'y a aucun motif pour suspecter sa bonne foi. C'est ainsi qu'il sut par Champfort, premier valet de chambre du roi, les véritables paroles prononcées par celui-ci en regardant passer le convoi de Mme de Pompadour, paroles qui ne rappellent nullement la plaisanterie cynique qu'on lui a de tout temps attribuée.

A propos des relations de Mme du Barry et de Mme Vigée Le Brun, M. V. déclare partager les doutes que M. J.-J. Guiffrey a exprimés ici même [2] sur l'authenticité des *Mémoires* de l'artiste. L'hésitation n'est pas permise, en effet : les souvenirs de Mme Le Brun ont été entièrement récrits par une plume étrangère, car leur rédaction diffère trop de ses lettres autographes qui trahissent un manque complet de culture, mais quel fut le metteur en œuvre de ces matériaux informes ? C'est ce qu'on ignore encore aujourd'hui. M. Etienne Charavay a publié, dans *l'Amateur d'autographes* (septembre 1875, n° 264), une lettre de Mme Le Brun à un M. le Prince, lettre timbrée du 29 août 1833 et où il est précisément question des papiers qu'elle confiait à un « copiste » employé, dit-elle, « au secrétariat de la machine de Marly. » Sur ma prière, M. A. Dutilleux, chef de division à la préfecture de Seine-et-Oise, a bien voulu vérifier ce détail et constater qu'à cette date il n'y avait pas de secrétaire chargé de cette fonction, mais un simple garde-magasin nommé J. B. Jorre, né en 1788 et mort en 1862. Ce personnage obscur aurait-il rendu aux *Souvenirs* de Mme Le Brun le même service que les *Mémoires* de Casanova durent à un modeste professeur de langue française à Leipzig, M. Lafforgue? Il y a là un petit problème d'histoire littéraire qui n'a pas encore été résolu : il a même échappé à l'œil vigilant de Quérard : c'était là cependant une « supercherie » bien caractérisée.

Il serait injuste de ne pas dire en terminant quelques mots des soins apportés par l'éditeur à la publication du livre de M. Vatel. Si la correction typographique laisse parfois à désirer, les illustrations sont bien

1. *Particularités relatives à la vie de Mme de Pompadour* (1880, pp. 217-237). M. Vatel ne paraît pas avoir eu connaissance de cette étude.

2. *Revue critique*, 1870, t. I, p. 109.

choisies et d'une exécution satisfaisante : on y trouvera reproduits en fac-simile l'extrait baptistaire de Jeanne Bécu, un plan de Louveciennes en 1769, une supplique de Mme du Barry à Fouquier-Tinville; deux portraits de la favorite, l'un qui semble tracé à main levée par un calligraphe de profession, l'autre d'après Cosway, et dont l'expression moutonnière rappelle celle du buste de Pajou (musée du Louvre); un autre portrait d'Henry Seymour; une estampe populaire représentant le duc d'Aiguillon, qui existe dans la collection Hennin et dont l'intérêt ne me semble pas démontré, enfin et surtout une charmante héliogravure de M. Dujardin d'après le précieux dessin de Moreau appartenant au Louvre: *Un souper à Louveciennes en 1771* : même réduit à ces proportions minuscules, le fragile chef-d'œuvre a conservé toute sa grâce.

Ces ornements ne sont point inutiles dans un livre d'histoire anecdotique et contribuent à en rendre la lecture plus attrayante, car il est de ceux qui font acheter beaucoup de profit par un peu de fatigue.

Maurice Tourneux.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Félix Hémon, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, vient de publier chez l'éditeur Delagrave une nouvelle édition du *Polyeucte* de Corneille. Cette édition a le même caractère que celles de *Rodogune*, de *Cinna*, *d'Horace*, du *Menteur* données précédemment par le même auteur. M. Hémon met surtout à contribution, dans le commentaire, l'édition Régnier ; il reproduit les principaux jugements de Voltaire, de Palissot et des autres critiques de Corneille. L'introduction a les proportions d'une véritable étude ; le savant professeur y traite la plupart des questions relatives au *Polyeucte ;* il l'a ainsi divisée : I. *Les origines religieuses et historiques*; II. *La tragédie chrétienne;* III. *Histoire de la pièce*; IV. *L'action et les caractères*, cette étude est pleine d'aperçus intéressants ; on y trouvera sur la pièce de Corneille le plus de renseignements possible, et cette nouvelle édition du *Polyeucte* sera, comme le désire son auteur, utile non-seulement aux élèves qui se préparent aux différents examens, depuis le baccalauréat jusqu'à l'agrégation, mais aux maîtres à qui manquent et les livres et les loisirs.

— La « Bibliothèque internationale de l'art » publiée sous la direction de M. Eugène Müntz, compte déjà deux séries; dans la Ire série ont paru : I. *Les précurseurs de la Renaissance*, par M. E. Müntz, II. *Le surintendant Foucquet*, par M. Edmond Bonnaffé ; III. *Les fabriques italiennes de porcelaine du* XVe *au* XVIIe *siècle*, par M. le baron Davilliers ; IV. *Le livre de fortune*, par M. Ludovic Lalanne, (recueil de deux cents dessins inédits de Jean Cousin); V. *La gravure en Italie avant Marc-Antoine*, par M. le vicomte Henri Delaborde ; VI. *Claude Lorrain*, par Mme Mark Pattison ; VII. *Les Della Robbia*, par MM. Cavallucci et Molinier. La deuxième série compte deux volomes : I. *Les historiens et les critiques de Raphaël*, par M. Eug. Müntz (essai bibliographique, pour servir d'appendice à l'ouvrage de Pas-

savant); II. *L'encaustique et les autres procédés de peinture chez les anciens, histoire et technique*, par Henry Cros, statuaire et peintre, et Charles Henry, bibliothécaire à la Sorbonne (in-8°, 130 p. avec vingt-cinq gravures, 7 fr. 50). Les deux auteurs ont divisé leur livre en six chapitres : I. *Encaustique des tableaux* : critique des textes, critique des monuments, restitution du procédé; II. *Les dérivations de l'encaustique ;* III. *Les encaustiques secondaires* (sur ivoire, encaustique des vaisseaux, des murs, des statues); IV. *Histoire de la peinture à l'encaustique ;* V. *Les restitutions antérieures ;* VI. *Notre pratique personnelle de l'encaustique proprement dite.* « Le problème de l'encaustique, disent les deux auteurs, a été souvent posé : il n'a jamais pu être scientifiquement abordé ; rarement éclairée de la pratique personnelle, la critique des textes n'a jamais pu être complétée par la pratique des monuments; c'est en ce livre, pour la première fois, qu'un essai de restitution repose sur l'examen des documents authentiques, et il nous serait doux de rouvrir à la technique de l'art une voie désapprise ».

— La publication des *Procédures politiques du règne de Louis XII*, par M. de Maulde, pour la « Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France », est en voie d'achèvement. Ce volume doit paraître dans le courant de l'année; il contiendra le procès criminel du maréchal de Gié, le procès de divorce de Louis XII, et le règlement des domaines reversibles à Anne de Beaujeu. C'est un chapitre de l'*Histoire de Louis XII*, à laquelle travaille M. de Maulde.

— M. A. Giry est chargé, pendant le semestre d'été, du cours de diplomatique à l'Ecole des Chartes, comme suppléant de M. de Mas Latrie que sa santé oblige à prendre un congé.

— M. Emile Molinier a été chargé d'une mission en Italie pour y faire des études destinées à l'achèvement du catalogue des majoliques de la collection du Louvre.

— Le 2e bulletin du *Bulletin* de la *Société historique et cercle Saint Simon* (Paris, Cerf) renferme deux conférences faites devant les membres de la Société, l'une par M. Gebhart (8 février 1884) sur *Fra Salimbene franciscain du* XIIIe *siècle*, l'autre par M. Foncin (1er mars) sur l'*Alliance française et l'enseignement de la langue nationale en Tunisie et en Algérie.* Ajoutons que M. Léon Say a fait paraître en volume les deux conférences qu'il a faites à la même société (15 et 29 janvier) sur *Le socialisme d'état* et *Les assurances ouvrières en Italie.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 mai 1884.

L'Académie reçoit communication d'un décret récent, relatif à la nomination des professeurs de l'École des chartes. Ce décret dispose qu'en cas de vacance d'une place de professeur à l'Ecole des chartes, le conseil de perfectionnement réuni aux professeurs de l'Ecole, d'une part, et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, d'autre part, désigneront chacun deux candidats. Le ministre pourra, de son côté, proposer au choix du président de la République un savant connu par ses travaux.

M. Charmanne adresse à l'Académie des copies d'inscriptions latines recueillies à Chemtou (Tunisie).

M. Bréal lit un mémoire intitulé : *Mots latins tirés du grec.* L'objet de ce mémoire est d'appeler l'attention, non sur les mots qui ont été transportés du grec dans le latin par des savants, à l'époque littéraire, et qui ont conservé leur physionomie grecque, comme *historia*, *philosophia*, etc., mais sur quelques-uns des mots qui ont pénétré à Rome par voie populaire, à une époque ancienne, et qui ont été pour la plupart tellement accommodés à la phonétique et aux habitudes de la langue latine qu'on a peine à y reconnaître des termes empruntés. Ces mots ont subi, en passant d'une langue à l'autre, des changements de forme divers et qu'on ne peut

ramener à des lois fixes : en effet, ils n'ont pas tous été adoptés par les Romains à la même époque, et, de plus, ils peuvent être venus du grec, les uns directement, les autres par l'intermédiaire de quelque autre langue, de l'étrusque, par exemple.

Dans un mémoire précédent, M. Bréal avait déjà signalé l'origine hellénique du latin *spatium*, qui est le grec στάδιον, en dorien σπάτιον, et du verbe *scribere*, qui paraît devoir se rattacher à σκάριφος, poinçon à écrire. Aujourd'hui, M. Bréal indique l'étymologie des mots suivants :

Meditari signifie proprement « s'exercer ». On le dit d'un acteur qui répète un rôle, d'un orateur qui prépare un discours, d'un chef militaire qui prépare ses troupes par des manœuvres, etc.; des exercices oratoires sont des *rhetoricae meditationes ;* c'est encore en ce sens que Virgile dit :

Silvestrem tenui musam meditaris avena.

C'est le grec μελετᾶν. Le latin a substitué un *d* au λ, comme inversement il a substitué une *l* au δ dans *Ulixes* = Ὀδύσσευς.

Carcer, avant de signifier prison, a dû signifier liens ou fers : c'est le grec κάρκαροι, qu'on trouve dans Hésychius, et qui est sans doute parent de καρκίνος, écrevisse ou chancre. Καρκίνος lui-même signifie quelquefois une sorte de lien, δεσμός τις, dit Hésychius. On peut présumer l'existence d'un troisième mot de la même famille, κάρκαννον, d'où sera venu *le* français *carcan*.

Numerus doit se rattacher, non, comme on l'a cru, à νέμω, mais plutôt à νωμάω, partager, diviser, gouverner. De ce verbe νωμάω sont venus les noms propres *Numitor* et *Numa*, qui représentent des formes grecques telles que νωμήτωρ et νώμας. La forme classique *numerus* permet de supposer en vieux latin *numesus*, *numsus*, qui pourrait représenter un mot grec tel que νώμησις.

Littera a été expliqué comme venant de *linere :* mais le suffixe *tera* n'existe pas en latin, et *linere* signifie, non écrire, comme le voudrait cette explication, mais au contraire effacer. Au pluriel, *litterae* signifie une pièce, un document écrit : c'est, dit-on, parce qu'un écrit se compose d'une suite de lettres; M. Bréal trouve cette explication difficile à admettre. Il suppose que cet emploi du pluriel doit être l'emploi primitif du mot, que de *litterae*, écrit, on aura tiré plus tard *littera*, lettre : et dans *litterae* il reconnaît le grec διφθέραι, parchemin, tablettes. A Chypre, maître d'école se disait διφθεράλοιφος. De διφθέραι à *litterae*, la transition est assez facile : δ a donné *l*, comme dans l'exemple rappelé plus haut, Ὀδύσσευς, *Ulixes*. Le φ et le θ ont été transcrits par *p* et *t*, comme cela a toujours lieu en ancien latin, et ensuite le groupe *pt* est devenu par assimilation *tt*.

Quelques membres de l'Académie présentent des observations sur certains points de cette théorie. — Il ne faut pas refuser *a priori*, dit M. Weil, d'admettre que du sens de lettre pour le singulier *littera* on ait pu passer au sens d'écrit pour le pluriel *litterae :* on dit de même en grec γράμμα, une lettre, γράμματα, des écritures. — Il n'est pas impossible, dit M. Gaston Paris, que le mot *linere* ait eu tantôt le sens d'effacer et tantôt celui d'écrire : il en est de même, dans notre langue, pour le mot *tracer* qui, en France, signifie écrire, mais que les habitants de la Suisse romande emploient constamment au sens de biffer, rayer, effacer.

Pœna, poursuit M. Bréal, vient clairement du grec ποινή. Si ce mot était primitivement latin, il commencerait par un *q*, comme *quinque* = πέντε, etc. Or le mot *pœna* était déjà employé au temps de la loi des Douze-Tables. On voit par là à quelle antiquité remonte l'introduction des mots grecs dans la langue latine.

Norma, qui signifie proprement une équerre et a pris plus tard les divers sens du mot règle, est le grec γνώμη; l'addition de l'*r* devant l'*m* doit être comparée à l'addition de l'*l* dans *pulmo* = πνεύμων. D'autre part, le même mot γνώμη a donné aussi en latin la forme *groma* d'où est venu *gromatici*, les arpenteurs ou les géomètres.

Classis est le grec κλῆσις, dorien κλᾶσις. Le suffixe *sis* n'est pas latin et ne peut se trouver que dans un mot emprunté au grec. L'*s* redoublée représentant un seul σ se rencontre fréquemment : on trouve, par exemple, dans des inscriptions, *bassis*, *bassilica*, etc.

Nauta ou *navita* doit venir du grec ναύτης, car le suffixe masculin *ta* n'existe pas en latin et ne peut représenter que le grec της.

Libra est le grec λίτρα, employé en Sicile pour désigner une unité de poids divisée, comme la livre romaine, en douze parties. Le changement du τ en *b* peut s'expliquer en supposant les formes intermédiaires λίθρα et *lifra*. — M. Egger fait remarquer que le nom latin de la douzième partie de la livre, *uncia*, pourrait aussi avoir une origine grecque et se rattacher à ὄγκος, qui est parfois employé au sens de poids.

Ce n'est là, ajoute M. Bréal, qu'un choix d'exemples, qu'il serait aisé de multiplier. Ils prouvent la grande influence que le monde hellénique et surtout les Grecs de Sicile, de Lucanie et de Campanie ont exercée sur la civilisation romaine à ses débuts. On croyait autrefois que le latin venait du grec; on a reconnu que c'était une erreur, et il s'est produit une réaction, qui a été poussée trop loin : on en est

venu presque à nier que la langue grecque ait rien donné au latin. Il faut reconnaître au contraire que la part du grec dans la formation de la langue latine a été très considérable. Les anciens eux-mêmes l'avaient reconnu, et l'on a eu souvent tort de rejeter à ce sujet leur témoignage.

M. Dieulafoy communique à l'Académie une note sur quelques expressions perses dont il croit avoir déterminé le sens précis et dont l'interprétation peut aider à juger du véritable caractère des monuments de Persépolis, où on les rencontre dans les inscriptions cunéiformes. Ces mots sont les suivants :

Apadâna, salle d'apparat, salle du trône.
Hadish, maison, lares.
Tatcharam, habitation particulière du roi, palais, en opposition avec apadâna.
Vith, appartement.
Ardaçtâna, âthangaina, salle haute en pierre ou salle hypostyle.
Duvarthi, portique.
Halvarras (médique); *Dida* (perse), muraille épaisse, soubassement.

Le mot *Apadâna* est passé dans l'hébreu avec le sens de *chaprir*, trône royal splenide et superbe, tabernacle royal (Jérémie, 43-10, Targum chaldéen). Il n'est employé qu'une seule fois et est inscrit sur les bases des colonnes de la grande salle hypostyle construite sur le tumulus de Suse par Artaxerxès. « Darius, mon ancêtre (c'est Artaxerxès II qui parle) a fait construire cet apadâna, dans un temps reculé, ensuite il fut détruit par le feu sous Artaxerxès mon grand père. » Le sens que les Juifs attachaient à ces mots *chapir, apadâna*, est en parfait accord avec la destination de l'édifice susien, telle au moins qu'elle ressort de l'étude architecturale de son plan. *Apadâna* serait donc le mot propre dont se servaient les Perses pour désigner les grandes salles isolées où se tenaient les rois quand ils donnaient des audiences solennelles. Le palais de Xerxès et la salle aux cent colonnes sont des apadânas. Il est à remarquer que la version assyrienne qui emploie indifféremment le mot *Bit* pour toutes les habitations, répète le mot *apadâna*, ce qui semble bien signifier qu'il s'agit en l'espèce, d'une sorte de palais spécial aux Perses. L'*apadâna* correspond exactement, par son rôle et par sa disposition, aux immenses *talars* royaux sous lesquels n'ont cessé de se placer les chahs de Perse les jours où ils reçoivent officiellement leurs grands officiers ou les ambassades étrangères.

Hadish est une dénomination générale commune à toute habitation. Elle revient très souvent dans les textes persépolitains, et toujours, dit M. Dieulafoy, avec le sens que je lui attribue. Les Assyriens traduisirent ce mot par *Bit* (maison).

Vithiyâ, locatif de *Vith*, est traduit par *Bit* en assyrien. Ce mot est employé dans l'inscription gravée autour des fenêtres du palais de Darius. Sur les portes du même édifice, on rencontre toujours avec la transcription assyrienne *Bit* (maison) un autre mot *Tatcharam*. « Darius, grand roi, roi des rois, roi des provinces, fils d'Hystape, a construit ce *Tatcharam*. » *Tatcharam* se trouve inscrit sur toutes les portes, et par conséquent à l'intérieur et à l'extérieur du palais : ce doit donc être une dénomination générale s'appliquant aux constructions semblables à la demeure de Darius. Il ne serait pas étonnant que *Tatcharam* signifiât habitation particulière du roi, en opposition avec *Apadâna*, qui s'applique uniquement aux salles du trône constituant à elles seules un monument; *Vith*, au contraire, n'est inscrit que sur le listel des fenêtres et termine la phrase suite : « Ardactâna âthangaina faisant partie du *Vith* du roi Darius. » On doit probablement le traduire par *appartement*, pris dans le sens du persan *Biroun*.

Cette même phrase contient l'expression *Ardaçtâna âthangaina*, qu'il est d'autant plus difficile de traduire que le texte assyrien est lui-même assez obscur. *Ardaçtâna âthangaina* veut dire littéralement, en remontant aux racines, lieu élevé de pierres. Dans le texte assyrien, l'expression correspondante, *Kibur rèmu galala*, donne pour les deux mots *Kibur* et *rèmu*, un sens identique : élevé, haut, et, pour *galala*, l'idée d'objet arrondi. Nous nous trouvons évidemment en présence d'une salle désignée dans chacune des deux langues par ses qualités les plus saillantes. En Assyrie, où la pierre était abondante et les colonnes fort rares, le mot de colonne l'emporte, et nous devons traduire *Kibur—rèmu galala*, par salle haute, sur objet haut et rond, soit salle sur colonnes, salle hypostyle. En Perse, au contraire, la colonne avait été adoptée depuis l'avènement des Achéménides comme base du système architectural; mais les superbes diorites employées dans la construction des colonnes et des encadrements des baies ne se trouvaient dans aucune des montagnes du Fars et étaient par cela même extrêmement rares et coûteuses; on dut, en conséquence, nommer la même salle hypostyle *salle haute de pierres*. C'est évidemment au même sentiment qu'a obéi Artaxerxès Ochus quand il désigne, sous le nom d'*Athaganâm*, monument de pierres, l'ensemble du même palais de Darius qu'il fit restaurer ou agrandir. Ce sentiment peut paraître extraordinaire, mais il est cependant des plus naturels; il suffit de parcourir les villes du midi de la France, où la brique est d'un emploi usuel, pour entendre désigner sous les seuls noms de *ponts de pierre, maison de pierre*, un certain nombre d'ouvrages où la pierre entre partiellement et alors même qu'ils sont construits en pierre et en brique.

Les Persans ont conservé à divers pavillons royaux construits par les successeurs de Chah-Abbas, suivant un type exceptionnel dans l'Iran, des noms qui rappellent

de bien près les expressions employées par les Assyriens et les Perses. L'un, supporté par des colonnes de bois, s'appelle *Tcheel-Soutoun*, ou les quarante colonnes (quarante, en persan, étant pris comme mille en français pour désigner une pluralité ; l'autre est également porté sur colonnes, mais se distingue du précédent en ce que les murs, les corniches, les fûts et les chapiteaux sont ornés de glaces; il a reçu de cette décoration le nom d'*Aïnalèk-Khanè*, maison des miroirs, identique à la désignation de *la salle des glaces*, attribuée en Occident à un grand nombre de pièces faisant partie des habitations royales.

La traduction exacte de la version perse serait donc : *Salle de pierre du Biroun du roi Darius*, et la traduction assyrienne: *Salle hypostyle du Biroun du roi Darius*.

On pourrait peut-être lire aussi *ardaçtouna* (colonne), en rapprochant *çtouna* du mot persan *soutoun* (colonne) et des deux mots assyriens *rèmu galala*; le sens général du mot ne serait pas d'ailleurs sensiblement modifié. Au lieu de haute salle de pierre de.., on lirait salle hypostyle de pierre de.....

Les autres expressions techniques ne paraissent pas présenter de difficultés d'interprétation. Nous trouvons encore sur le grand portique et comme désignation du monument le mot de *duvarthi-viçadahyu*. *Duvarthi* signifie porte, portique; *vçadahyu* est un qualificatif dont le sens, d'où l'on voit *tous les pays* est parfaitement approprié à la position du monument. De ce point, en effet, on apercevait Istakhar, la nécropole de Nakhchè-Roustem, la ville royale, toute la plaine de la Merdach confondue, à l'horizon, avec les montagnes du Fars. Le mot assyrien correspondant à *duvarthi* est *bab* (porte).

En outre de ces différentes expressions, on trouve encore dans le texte unilingue en langue médique, le mot *Halvarras*. Ce mot se retrouve dans l'inscription de Bisoutoun et est traduit dans la version perse par le mot *dida*.

Dans l'inscription de Bisoutoun, *dida* doit être pris dans le sens de forteresse; en l'espèce, on ne saurait lui attribuer cette signification, mais on pourrait avec beaucoup de raison le traduire par un mot très rapproché, muraille épaisse ou soubassement. Ce sens paraît d'autant plus exact que le composé zend *ouzdaeza* s'entend également par batisse, construction, et que l'inscription médique unilingue de Persépolis, dans laquelle le mot *Halvarras* est employé (..... J'ai construit *cet Halvarras* au-dessus de cette inscription..... Et jamais personne n'avait avant moi élevé d'*Halvarras* en ce lieu.....), est gravé sur l'étage inférieur du soubassement. Le mot s'applique donc à l'ensemble des murs de soutènement des grandes terrasses au-dessus desquels se trouvent les palais.

Dans aucune de ces expressions, on le voit, on ne saurait rencontrer le sens de temple, d'autel, ou même de palais funéraire. Les lieux consacrés au culte se nommaient en Perse *âyadanâ*, les tombeaux *ozan*, *margozan* ou *dakhmas*. Les monuments persépolitains sont donc, ainsi que la tradition et leur aspect l'avaient fait prévoir, de véritables palais.

Ouvrages présentés : — par M. Heuzey : ENGEL, *Recherches sur la numismatique et la sigillographie des Normands de Sicile et d'Italie* (in-4°) ; — par M. Oppert : SCHRADER (Eberhard), *Zur Frage nach dem Ursprung der altbabylonischen Cultur* (in-4°).

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 30 avril 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME.

Lecture est donnée d'un mémoire de M. Lafaye sur les antiquités de La Roque d'Antheron (Bouches-du-Rhône).

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau un très beau cachet d'oculiste récemment découvert à Vertault (Côte-d'Or), et dont il doit la communication à l'obligeance de M. Cailletet, correspondant de l'Institut. Ce cachet est de forme carrée; il est inscrit sur ses quatre tranches; les inscriptions font connaître le nom de l'oculiste, *Quintus Albius Vitalio*, et quatre remèdes différents destinés à combattre des maladies des yeux déterminées.

M. Héron de Villefosse signale ensuite un cachet semblable portant le nom de l'oculiste Sennius Virilis et qui appartenait, au XVIII° siècle, à la cathédrale d'Orléans; on ignore ce qu'est devenu le monument original. M. Molinier, attaché au Musée du Louvre, en a retrouvé le texte dans les papiers de Montfaucon conservés à la Bibliothèque nationale.

M. Nicard entretient la Société d'une exposition de vitraux qui a eu lieu l'an dernier en Suisse, et il émet le vœu qu'une exposition semblable soit organisée à Paris.

Le secrétaire,
Signé : H. GAIDOZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Etudes sur l'épigraphie du Yémen. (La deuxième partie, p. 36 et suiv., est fort remarquable; elle renferme 14 inscriptions inédites; Longpérier et Halévy prétendent qu'elles sont fausses; mais ce reproche ne semble pas justifié du tout; elles appartiennent aux monuments les plus importants de l'épigraphie sabéenne, non-seulement par l'intérêt linguistique qu'elles nous offrent, mais aussi par leurs renseignements historiques. Une autre inscription [n° 13] de l'année 582 offre bien des choses neuves et précieuses pour l'antiquité religieuse des Sabéens. Le commentaire est très sobre, les planches sont excellentes). — Em. Müller, Beiträge zur Erklärung und Kritik des Königs Œdipus des Sophokles. I u. II. (Interprétation consciencieuse etsagace du personnage d'Œdipe, développements très bons qui avancent essentiellement l'explication de Sophocle; que l'auteur continue les recherches qu'il a commencées si habilement). — C. Sallusti Crispi de bello Jugurthino liber, für den Schulgebrauch erklärt von Schmalz. (Edition d'un bon pédagogue et d'un bon latiniste). — Robert-Tornow, Gœthe in Heine's Werken. (Bonne compilation, jugements qu'on peut approuver.)

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 1, 1er janvier 1884 (Nous sommes en retard avec ce recueil dont nous venons seulement de recevoir les premiers numéros; il a transformé son format et son mode de publication; il paraît désormais tous les quinze jours). — Monumenta Germaniae historica. Scriptorum tomus XIV (Waitz). — Th. Bergk, Fünf Abhandlungen zur Geschichte der griechischen Philosophie und Astronomie (Rohde). — Schanz, Das Erbfolgeprinzip des Sachsenspiegels und des Magdeburger Rechts (von Amira).

N° 2, 15 janvier 1884 : Max Duncker, Geschichte des Alterthums. V, VI u. VII Band. 3e, 4e und 5e Auflage (Niese). — K. W. Nitzsch, Geschichte des deutschen Volkes bis zum Augsburger Religionsfrieden. I (G. Kaufmann : beaucoup de défauts et de lacunes; néanmoins le livre sera le bienvenu, et il eût été à regretter que l'œuvre fût restée inédite; c'est un essai dans l'esprit de Möser, une tentative de « poursuivre les véritables éléments constitutifs de la nation à travers tous leurs changements »). — Bilharz, Erläuterungen zu Kant's Kritik der reinen Vernunft. — Bergaigne, La religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda. II et III (Pischel : « On voit avec regret qu'une excellente connaissance du Véda reste entièrement stérile, par amour pour une opinion préconçue. Ces deux volumes n'avancent nullement l'intelligence du Véda et, avec la meilleure volonté, de trouver dans ce travail très estimable comme recueil de matériaux, le plus de choses recommandables possible, je n'ai pu découvrir qu'un très petit nombre de passages qui me semblent expliqués avec justesse. L'auteur se trompe sur la portée de sa méthode »).

N° 3, 1er février 1884 : M. Funk, Johann Aegidius Ludwig Funk, Dr. Theol. und Pastor an St. Marien zu Lübeck, Mittheilungen aus seinem Leben. II (O Mejer). — Exempla scripturae Visigothicae XL tabulis expressis ediderunt Ewald et Loewe (Steindorff). — Preussisches Urkundenbuch, politische Abtheilung. Band I, erste Hälfte (Perlbach : très long article de critique, relève une foule d'inexactitudes, de fautes, de lacunes et « eine saloppe Art zu citiren »). — Braun, Lessing im Urteile seiner Zeitgenossen, Zeitungskritiken, Berichte und Notizen Lessing und seine Werke betreffend aus den Jahren 1747-1781. 2 vols (Minor : manque de méthode).

PUBLICATIONS DE LA CLARENDON PRESS, A OXFORD.

HENRY FROWDE, ÉDITEUR : AMEN CORNER, LONDON, E. C.

VIENNENT DE PARAITRE

THE ANNALS OF TACITUS. Edited, with Introduction and Notes,

by HENRY FURNEAUX, M. A. VOL. I, BOOKS I-VI. In-8vo, 10*s*.

OLD-LATIN BIBLICAL TEXTS, No. I. — THE GOSPEL ACCORDING TO ST. MATTHEW.

From the St. Germain MS. (g¹), now numbered Lat. 11553 in the National Library at Paris. Edited, with Introduction and Appendices, by JOHN WORDSWORTH, M. A. In-4° ; broché, 6*s*.

CORPVS POETICVM BOREALE. The Poetry of the Old Northern Tongue,

From the Earliest Times to the Thirteenth Century, Edited, Classified, and Translated, with Introduction, Excursus, and Notes, by GUDBRAND VIGFUSSON, M. A., and Fr. YORK POWELL, M.-A. In-8, 42*s*.

IMPERATORIS IUSTINIANI INSTITUTIONUM LIBRI QUATTUOR. With Introductions, Commentary, Excursus, and Translation, by J. B. MOYLE, B. C. L., M. A. In-8, 21*s*.

A COMPLETE CONCORDANCE TO THE COMEDIES AND FRAGMENTS OF ARISTOPHANES. By HENRY DUNBAR, M. D. In-4, 21*s*.

A GRAMMAR OF THE HOMERIC DIALECT. By D. B. MONRO, M. A.

In-8, 10*s*. 6*d*.

THE LEOFRIC MISSAL. As used in the Cathedral of Exeter during the Episcopate of its First Bishop, A. D. 1050-1072.

Together with some account of The Red Book of Derby, The Missal of Robert of Jumièges, and a few other early manuscript Service Books of the English Church. Edited, with Introduction and Notes, by F. E. WARREN, B. D., F. S. A. In-4, 35*s*.

PROLEGOMENA TO ETHICS. By the late Professor THOMAS HILL GREEN,

M. A., LL. D., Edited by A. C. BRADLEY, M. A. In-8, 12*s*. 6*d*.

LOTZE'S SYSTEM OF PHILOSOPHY. Part I. Logic.

English Translation, edited by B. Bosanquet, M. A. In-8, relié, 12*s*. 6*d*.

— — Part II. Metaphysic.

English Translation, edited by B. Bosanquet, M. A. In-8, relié, 12*s*. 6*d*.

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 22 Dix-huitième année 26 Mai 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 627, 10 mai 1884 : Richard F. Burton, The book of the Sword. Vol. I (A. Lang : rempli d'informations, mais trop de digressions). — Poetry of modern Greece, specimens and extracts, translated by Florence M' Pherson. — Robert Bruce Armstrong, The history of Liddesdale, Eskdale, Ewesdale, Wauchopedale and the Debateable Land. Part. I, from the twelfth century to 1530 (Waters : manque un peu de vivacité et d'intérêt; mais très utile et abondant en renseignements). — Alex. Bain, Pratical essays (H. Bradley). — W. A. O' Conor, History of the irish people. 2 vols (Fagan : l'auteur a voulu faire pour l'Irlande ce qu'Eugène Sue a voulu faire autrefois pour la France dans l' « Histoire d'une famille prolétaire »; mais l'œuvre d'E. Sue est un roman, celle de M. O' Conor est une histoire, une véritable histoire du peuple irlandais). — The duke of Argyle, The unity of nature (Sargent). — The newest european kingdom : Em. de Borchgrave, La Serbie, administrative, économique et commerciale (Minchin : ouvrage du ministre de Belgique à Belgrade; c'est le meilleur livre qu'on possède sur l'économie sociale, politique et commerciale de la Serbie). — German and french school books (Riehl's culturgeschichtliche Novellen, edited by Wolstenholme; édition de Molière, etc.). — Songs on St. Stephen's day (W. Ridgeway). — The dedication on Addison's « greatest english poets » (Doble). — The collection of ancient greek inscriptions in the British Museum, part. II, edited by C. T. Newton (Roberts). — The editing of mediaeval texts (R. Buddensieg). — The Epinal glossary (J. Zupitza). — The archaeological Museum at Cambridge. — Undescribed drawings by Vittor Pisano (S. Coloin).

The Athenaeum, n° 2949, 3 mai 1884 : Storms and sunshine of a soldier's life, lieut. gen. Colin Mackenzie. 1825-1881. 2 vols. — An older form of the treatyse of fysshynge wyth an angle attributed to Dame Juliana Barnes, with preface and glossary by Thomas Satchell. — Agnes Smith, Glimpses of greek life (Impressions de voyage intéressantes). — Ph. B. Marston, Wind Voices. — A sonnet by S. T. Coleridge, a passage in the « Biographia Literaria » (J. Dykes Campbell). — Gulliver and « the sneezing of Hercules » (P. A. Daniel). — Bolingbroke's biographers (R. Harrop). — The arrangement of the « Rig-Veda ». — Shelley (Aug. Birrell). — The Gosford Library. — Prehistoric graves at Antiparos (J. Theod. Bent).

N° 2950, 10 mai 1884 : Percy Fitzgerald, The life and times of William IV, including a view of social life and manners during his reign (Ce n'est qu'une compilation de ce qu'il y a de plus intéressant et de plus amusant dans les livres de lord Brougham, Campbell, Broughton, Raikes, Greville, etc.). — Isaiah of Jerusalem in the authorized english version with an introduction, corrections and notes by Matthew Arnold; The Book of Psalms, translated by Cheyne. — Greg, Miscellaneous essays, second series. — Leigh Hunt and Keats (Hall Caine). — The Camden Society. — Mr. H. A. Bright (not. nécrol.). — Notes from Rome (Lanciani).

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 26 Mai — 1884

Sommaire : 105. Marcel DIEULAFOY, L'art antique de la Perse, Achéménides, Parthes, Sassanides *et* Mme Jane DIEULAFOY, La Perse, la Chaldée et la Susiane. — 106. O. MÜLLER, Les dèmes; E. SZANTO, Recherches sur le droit de bourgeoisie en Attique; HUG, Etude sur les tributs, les dèmes et le droit de cité en Attique. — Thèses de M. Mondry Beaudouin: Les idées de Koraïs sur la langue néohellénique *et* Etude du dialecte chypriote moderne et médiéval. — Chronique. — Académie des Inscriptions. — Société des Antiquaires de France.

105. — **L'Art antique de la Perse,** Achéménides, Parthes, Sassanides, par Marcel DIEULAFOY, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé par le gouvernement d'une mission archéologique. Première partie, *Monuments de la vallée du Polvar-Roud.* Paris, librairie centrale d'architecture, 1884, 64 pages, gr. in-4, 20 planches.

— **La Perse, la Chaldée et la Susiane,** par Madame Jane DIEULAFOY, 1881-1882 (dans le *Tour du Monde*, tome XLV, livraisons 1148 sq.)

L'architecture est devenue une science historique avec Viollet le Duc. Un de ses élèves, M. Marcel Dieulafoy, vient d'appliquer à l'art de la Perse la méthode appliquée par le maître à l'art de la France du moyen âge.

M. D., préparé doublement à sa tâche par ses connaissances techniques et par l'enseignement de Viollet le Duc, sous qui il avait, pendant plusieurs années, travaillé à la restauration des édifices du moyen âge dans le midi de la France, a porté dans l'étude des monuments de la Perse antique un esprit nouveau qui renouvelle ou plutôt organise l'histoire de cette branche de l'art. En comparant les procédés de construction suivis dans les diverses classes de monuments avec ce que demandaient les *nécessités constructives* du pays, il a pu faire le départ de ce qui dans l'art perse est national, naturel, spontané, et de ce qui est étranger, artificiel, emprunté. Il a été ainsi amené à reconnaître et à suivre le long des trois dynasties de la vieille Perse, dynasties achéménide, arsacide, sassanide, deux arts, deux traditions, l'une officielle, née de la fantaisie royale, et variant comme le caprice qui l'a créée; l'autre populaire et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. M. D., qui avait déjà exposé sommairement ces résultats dans une lecture à l'Académie des Inscriptions *(Bulletin,* 1882, p. 193), en commence la démonstration détaillée dans l'ouvrage dont nous allons analyser la première partie.

Cette première partie est consacrée à l'étude des monuments de la vallée du Polvar-Roud, la vallée qui aboutit à Persépolis. Les conclusions de M. D. peuvent se résumer comme il suit :



1° Les monuments de la vallée du Polvar-Roud remontent à Cyrus;

2° Ces monuments appartiennent à l'art grec.

Ces conclusions, sans être absolument inattendues, sont très neuves : d'une part, on savait déjà que les piliers épars dans la plaine portent, en caractères cunéiformes, le nom de Cyrus l'Achéménide; et d'autre part, l'on avait déjà été frappé du caractère grec des chapiteaux de Persépolis et l'on avait plusieurs fois émis la supposition que c'était l'œuvre de prisonniers grecs. L'originalité de M. D. est d'avoir précisé et démontré des idées flottantes et sans fermeté; il l'a fait, non avec des arguments et des considérations esthétiques, mais avec des preuves de fait, tirées du témoignage parlant des monuments eux-mêmes.

Les monuments du Polvar-Roud sont les suivants :

1° Le *Takhtè Madérè Soléïman,* « le trône de la mère de Salomon »; vaste soubassement, composé de pierres colossales, assemblées sans mortier et reliées originairement par des crampons en double queue d'aronde. L'assemblage des pierres est celui qui parait dans les monuments grecs du VIe au IVe siècle de notre ère. Le procédé consiste à ne polir que la surface d'assise, mais en creusant à l'angle une double ciselure; la première servait de point de repère pour la pose des assises supérieures, la seconde servait d'indication pour le ravalement final du parement extérieur. Dans le *Takht,* les parements, imparfaitement ravalés, présenten toutes les périodes du travail depuis la pierre à peine dégrossie, jusqu'à la pierre polie et achevée, comme si l'ouvrier avait voulu laisser un échantillon de toutes les phases du travail. Le *Takht* n'a pas été achevé, car l'assise supérieure n'est pas dégrossie, ce qui serait impossible s'il y avait eu des assises par-dessus celle-là. M. D. suppose que c'est la mort de Cyrus qui interrompit le travail. Le *Takht* de Cyrus servit de modèle à la terrasse de Persépolis, le *Takht* de Jemshîd; il était destiné à supporter des palais, comme ceux que Darius éleva sur le Takht de Persépolis.

2° Près du *Takht* se dresse la façade d'un petit édifice ruiné, que M. D. restitue en remarquant que cette façade reproduit exactement celle d'une tour carrée, pleine à la base, qui se trouve en parfait état de conservation, en avant des tombes royales de Naqshi Rustem. On avait cru reconnaître dans ce monument un *Atash gâh* (temple du feu); M. D. montre que l'hypothèse est inadmissible; car le monument est couvert, presque clos; le toit est pyramidal et sans escalier pour y aboutir, si l'*Atash gâh* avait été au sommet. En fait, les deux monuments sont la reproduction des tombeaux lyciens : ce sont des tombes. C'est le type funéraire employé parmi les Achéménides jusqu'au moment où Darius s'avisa d'adopter le spéos égyptien.

M. D. donne au monument de Naqshi Rustem le nom de tombeau provisoire : il signale un artifice de construction, une *glissière,* dont le rôle s'explique dans l'hypothèse que le cercueil ne devait pas rester là à demeure. M. D. rattache cette destination du monument à une réforme

religieuse que Darius aurait accomplie : le tombeau provisoire aurait joué le rôle du Dakhma ; le corps se décomposerait là, pour être ensuite enseveli. J'hésite fort à accepter cette hypothèse : il est douteux que la sépulture avestéenne, qui est toute magique et médique, fût adoptée en Perse, et ce n'est pas Darius, l'ennemi des Mages et Mèdes, qui aurait été l'homme pour l'introduire. Si d'ailleurs le tombeau de Meched Mourgab était dans tous ses détails sur le modèle de Naqshi Rustem, l'hypothèse tombe; car la sépulture provisoire ne peut plus ici être du fait d'une réforme de Darius.

Quel était le locataire du tombeau de Meched Mourgab? Probablement Cambyse, le père de Cyrus, qui, selon Nicolas de Damas, fut tué dans la première bataille entre Cyrus révolté et Astyage. M. D., suivant sur la carte le récit de Nicolas de Damas, rend très vraisemblable que la plaine de Mourgab est le lieu même où se livra la bataille, car c'est le seul endroit où une armée venant de Médie puisse livrer bataille. Mourgab n'est point, comme on l'a cru, la Pasargade des Grecs, laquelle devait être à l'est de Persépolis, car Alexandre venant des Indes passe par Pasargade avant de rencontrer Persépolis. M. D. suppose que les Grecs, qui rapportent que Cyrus construisit Pasargade sur le lieu où il avait vaincu, ont confondu Pasargade, capitale des Achéménides [1], avec un **Pasa-garde*, signifiant « lieu de poste » (persan *pâs)*, qui aurait désigné d'abord les fortifications érigées par Cyrus contre Astyage. Je crains que nous ne soyons là sur un terrain miné d'hypothèses. Retenons seulement que le monument de Meched Mourgab est un tombeau, peut-être celui du père de Cyrus. Pourquoi ne serait-ce pas celui de Cyrus même, dont le palais était à deux pas de là?

3° *Palais de Cyrus*. Ce palais est représenté par trois piliers, une colonne, et quelques pierres dont on ne savait que faire : ce sont ces fameux piliers qui portent l'inscription : « Je suis Cyrus l'Achéménide, Roi », la plus courte et la plus éloquente des inscriptions achéménides. Ce chapitre contient une des plus jolies restaurations de tout l'ouvrage : ces piliers et ces tronçons de colonne, joints à quelques débris de fondations encore apparentes, permettent de rétablir un édifice composé d'une salle hypostyle dressant sa toiture sur huit colonnes, avec porches sur les façades. Les évidements du sommet d'un pilier d'angle, correspondant à la pénétration des membres de l'architrave disparue, donnent la côte de la charpente mieux qu'aucun monument grec de l'époque ne l'a conservée.

4° *Gabrè madérè Soleïman* (le tombeau de la mère de Salomon). Edifice rectangulaire à quatre kilomètres au sud du *Takht*, avec un fronton, — le seul signalé en Perse, — dressé sur un escalier de six gradins. La

---

1. Que M. D., avec M. Oppert, identifie à *Pishiyakada* (lire *Pishiyâuvâda*, c'est-à-dire, **Pishiyâ-khvâdâ)* des inscriptions de Darius. J'ai quelque doute sur cette identification : rien, autant que je vois, n'indique que *Pishiyâ[kh]uvâdâ* fût la capitale et il y a bien loin de ce nom à *Pasargade*.



corniche et la plinthe sont caractérisée par le règne du talon, ornement caractéristique du ionique ancien; les plinthes et les corniches de l'Erechteion, du temple de la Victoire Aptère et de Junon à Samos, ne sont que le développement de l'entablement rudimentaire conservé dans l'édicule perse. Des futs de colonne à base cannelée, retrouvés sur les trois faces, indiquent que l'édifice était enveloppé d'un portique d'origine ionienne archaïque.

Les savants européens ont généralement donné à ce tombeau le nom de tombeau de Cyrus. La tradition locale en fait un tombeau de femme. Selon M. Oppert, en Orient, les tombeaux de femme se reconnaissent à la forme en dos d'âne, ce qui est le cas pour le Gabr. M. D. suit la tradition, comme M. Oppert, pour des raisons de *psychologie architecturale* ingénieusement développées. Il montre que dans la disposition de l'édifice tout est calculé pour dissimuler aux regards profanes la chambre funéraire, depuis la dyssymétrie voulue, qui met le Gabr hors de l'axe de l'édifice total, jusqu'au système à double fermeture de la chambre funéraire qui referme le naos derrière le visiteur avant qu'il puisse entrer dans la chambre. M. D. reconnaît là la jalousie persane, qui est chose bien antérieure à l'Islam et qui voilait les femmes bien avant Mahomet : aujourd'hui encore les femmes des souverains sont ensevelies la nuit dans la partie la plus inaccessible de l'anderoun : la mort a aussi son harem. La proximité du tombeau de Cambyse et la tradition font croire à M. D. que cette tombe est bien en effet celle de la mère de Cyrus, celle de Mandane.

Cette analyse peut donner une idée de la nouveauté de la méthode de M. D. et de la double fécondité de cette méthode qui, d'une part, donne sur l'histoire de la civilisation perse des lumières que l'histoire proprement dite est impuissante à fournir, et d'autre part permet, au moyen de ruines perses, de remonter dans le passé de l'art grec plus haut qu'aucun monument grec existant. J'aurais encore à signaler nombre d'aperçus de détail : je citerai entre autres l'interprétation du bas-relief de Mourgab (figure ailée de Cyrus) au moyen d'un passage d'Hérodote (le rêve de Cyrus, suspectant Darius qu'il a vu les ailes étendues sur l'Europe et l'Asie, annonce la royauté future de Darius : les ailes du roi marquent sa divinité, symbole égyptien emprunté par Cyrus).

La philologie de M. D. n'est pas toujours très sûre; son histoire, parfois aventureuse (par exemple dans la théorie de la restauration religieuse de Darius), est souvent très heureuse. Il me semble que ses combinaisons sur la royauté susienne de Cyrus donnent la solution la plus vraisemblable présentée jusqu'ici du problème soulevé par les cylindres babyloniens. On sait que des documents, nouvellement découverts à Babylone, et dont l'un émane de Cyrus, présentent Cyrus, non comme roi de Perse, mais comme roi de Susiane, en contradiction avec les témoignages classiques et sacrés et semble-t-il avec les documents perses achéménides.

La généalogie de Cyrus dans sa tablette est : Cyrus, Cambyse, Cyrus, Teispes, tous portant le nom « de rois d'Anshan (Susiane) ». Celle de Darius est : Darius, Vishtâspa, Arshâma, Airyârâmna, Caishpi (Teispès), Hakhâmani (Achéménès). Cyrus étant Achéménide, (Pilier de Cyrus, Hérodote, etc.), Darius d'autre part se rattachant expressément à la famille de Cyrus (Behistoun, I, 28) et se donnant de la race royale de Perse, M. D. concilie tout avec l'hypothèse de deux branches, l'une régnant en Perse, l'autre en Susiane, toutes deux se rejoignant à Teispès :

Achéménès.
|
Teispès.
|

Dynastie persane :	Dynastie susienne :
Ariaramnès,	Cyrus I,
Arsamès,	Cambyse I,
Hystaspe,	Cyrus le Grand,
Darius.	Cambyse II.

La dynastie est perse d'origine (tradition gréco-perse) ; d'autre part la dynastie susienne commence à Teispès (cylindre de Cyrus) ; c'est donc sous Teispès que les rois de Perse sont devenus rois de Susiane, Teispès étant l'un et l'autre ; il a partagé son empire entre ses deux fils : de là les deux branches, perse et susienne. Il est probable que c'est à la chute de Ninive que le roi de Perse aura reçu de son suzerain de Médie, Cyaxare, la province de Susiane pour sa part de butin. Le jour où Cyrus, roi de Susiane, renverse son suzerain, le roi de Médie, Astyage (Annales de Nabonid), du même coup il est par le fait roi de Perse [1].

Je douterais seulement que cette accession de la dynastie persane ait eu lieu à la chûte de Ninive. Une prophétie de Jérémie, datée du début de Sédécias, (XLIX, 34; cf. Evers, *Das Emporkommen der Persischen Macht unter Cyrus,* p. 1) annonce la ruine d'Elam, très certainement par Babylone, quoique Babylone ne soit pas citée expressément, car la prédiction précédente se rapporte aux conquêtes de Nabuchodnozor et la suivante à la chute de Babylone. Mais cette même prophétie termine par la promesse de la délivrance pour Elam ; cette promesse, très probablement réalisée déjà au moment où elle était faite, se rapporte sans doute à l'avénement de la dynastie persane qui aura arraché Elam aux mains affaiblies de Babylone.

II

Il serait injuste de prendre congé du beau livre de M. Dieulafoy sans parler d'un autre livre qui est, au fond, l'histoire de celui-ci et qui est dû à la plume de Mme Dieulafoy. Mme Dieulafoy a d'ailleurs une part

1. Je profite de l'occasion pour rectifier une erreur qui s'est glissée dans mon compte-rendu du livre de M. Delattre (Rev. cr. 7 avril). J'approuvais M. Delattre de rejeter la théorie de M. Halévy selon laquelle Cyrus aurait été non un aryen, mais un susien. M. Halévy me fait observer que la polémique de M. Delattre se trompe d'adresse et doit être dirigée contre M. Sayce, M. Halévy fait de Cyrus un aryen, roi de Susiane (*Mélanges de critique et d'histoire*, pp. 116-118).

brillante dans ce volume même : les planches admirables qui l'illustrent sont dues à son appareil photographique. Quel que soit le mérite des dessins de Flandin, ce ne sont que des dessins : ici nous avons le monument même, sans intervention de la main humaine, qui est toujours un élément de trouble, et Mme Dieulafoy, étant une *akkas bashi* accomplie, son travail éclipse singulièrement les malheureuses photographies du trop pompeux et indistinct ouvrage de M. Stolz. Mme Dieulafoy publie à présent dans le *Tour du Monde* une relation du voyage qu'elle a accompli en compagnie de son mari, en Perse, Susiane et Chaldée, voyage de 5,800 kilomètres, parcourus en quatorze mois et cent quarante étapes de caravane. Une partie de ces régions, la Susiane, n'avait point été vue par les missions françaises précédentes, et depuis Loftus (1849-1852) aucun voyageur européen n'y était retourné. Ce récit, au jour le jour, marquera dans notre littérature des voyages comme une de ses productions à la fois les plus charmantes et les plus sérieuses. L'on soupçonne toujours un peu un voyageur qui a trop d'esprit : mais ces descriptions sont si vivantes que l'esprit et la verve dont elles étincellent à chaque ligne n'inspirent aucune défiance. Chez plus d'un voyageur, les descriptions sont vivantes parce qu'il n'a pas vu ; on sent qu'ici elles le sont parce que la voyageuse a vu, et sa plume reflète ses impressions telles quelles, comme les six cents photographies qu'elle a rapportées reflètent les sites, les monuments, les ruines, les types, les costumes qu'elle a rencontrés sur la route et qu'elle a fixés au passage (jusqu'à des femmes persanes non voilées !). Aussi n'est-ce pas seulement le grand public qui trouvera plaisir à ces pages gracieuses : le public spécial y trouvera aussi son compte, même les philologues. Les transcriptions de Mme Dieulafoy choqueront parfois ses confrères en orientalisme : mais son persan a un grand avantage sur celui des livres, c'est qu'il a été appris sur les grandes routes (façon de parler toute métaphorique, car de routes la Perse n'a plus ni grandes ni petites), dans les caravanes et avec les *charvadars* [1]. Je résumerais volontiers mon impression en disant que le livre de Mme Dieulafoy, quand il sera terminé, prendra place entre deux livres bien différents, les *Voyages* de Chardin et le *Hajji Baba* de Morier.

James DARMESTETER.

---

1. Au début de son voyage, pour ralentir son *charvadar*, Mme Dieulafoy lui crie, sur la foi des dictionnaires, *aesta (âhasta*, lentement !) : inconnu ! Le muletier persan ne connaît que *yavash*. — Curieuse étymologie populaire de *ketkhoda*, maire de village, littéralement, chef de maison ; selon les Persans interrogés par Mme Dieulafoy : image du Seigneur. — Renseignements inattendus sur le culte des Parsis pour les monuments achéménides de Naqshi Rustem : le tombeau de Darius est pour les Persans le tombeau des Rois Guèbres ; les deux *Atashgâh* sont leur *kaaba*. — Explication architecturale par M. Dieulafoy du prodige des « Minarets tremblants » d'Ispahan. — Variante de la légende de Behram Gor et de sa favorite, devenue sujet favori de peinture à Iqlid. — L'itinéraire d'Alexandre, de Perse au Kirman, discuté sur le Takhti Soleiman et Arrien commenté par un *charvadar*. J'en passe et des meilleures.



106. — **De Demis Atticis,** Dissertatio inauguralis... tradidit OTTO MÜLLER. Nordhusæ, C. Kirchner, 1880.

— **Untersuchungen über das attische Bürgerrecht,** von Dr EMIL SZANTO (II *Uber das Gemeindebürgerrecht*). Wien, C. Konegen, 1881.

— **Studien aus dem classischen Alterthum,** von Dr ARNOLD HUG (I *Bezirke, Gemeinden und Bürgerrecht in Attika*). Freiburg i. B. und Tübingen, J. C. B. Mohr, 1881.

I

Nous rapprochons trois études sur le même sujet : l'organisation intérieure des dèmes et la vie municipale en Attique. Le seul travail que l'on possédât jusqu'alors sur la question datait de 1820; c'était un chapitre de E. Platner, dans ses *Beiträge zur Kenntniss des attischen Rechts,* intéressant, mais incomplet. On a découvert, en effet, depuis 1820, un assez grand nombre d'inscriptions gravées par les dèmes et ces documents divers, décrets ou contrats, qui sont presque tous rassemblés dans le second volume du *Corpus inscriptionum atticarum,* permettent presque de considérer le sujet comme nouveau.

Des trois travaux que nous avons cités, le premier seul est une étude d'ensemble et ce n'est malheureusement pas le meilleur. La dissertation de M. O. Müller, qui compte 64 pages, est consacrée à la constitution et à l'organisation des dèmes. Après avoir indiqué les sources : inscriptions (insc. authentiques et insc. conservées dans les auteurs), orateurs, grammairiens et lexicographes, M. O. M. insiste un peu longuement peut-être sur ce qu'il appelle une source nouvelle, l'analogie de la constitution du dème avec la constitution de la cité. Il n'y a là rien de bien nouveau : le dème n'est pas une association différente des autres, et les associations religieuses, par exemple, thiases, éranes et orgéons, ne sont pas autrement constituées que la cité.

La division du sujet n'est pas heureuse et fait mal ressortir le caractère particulier du dème : I. De l'étendue des dèmes. II. Des habitants du dème. III. Des choses faites par les dèmes et par dèmes. IV. Des assemblées des dèmes. V. Des magistrats des dèmes. VI. Du budget des dèmes. VII. Des cultes des dèmes. Il fallait sans doute commencer par déterminer la condition des habitants du dème et tout d'abord de ceux qu'on appelle les démotes; mais comme les Athéniens n'acquièrent ce titre que par leur admission dans l'assemblée du dème et leur inscription sur le ληξιαρχικὸν γραμματεῖον, comment ne pas parler dès le début de cette assemblée? M. O. M. mentionne au chap. II la séance où étaient admis parmi les démotes les jeunes Athéniens âgés de dix-huit ans et remplissant les conditions exigées par la loi; mais ce n'est qu'au chap. IV qu'elle sera décrite. De là des redites singulièrement embarrassantes dans une étude aussi peu développée.

S'il avait insisté dès le début sur cette importante opération de l'assemblée, M. O. M. aurait mieux compris la valeur du mot démotes et du démotique : le démotique est un titre exclusivement réservé aux hom-

mes et aux citoyens. Il ne peut en être question ni pour les femmes, ni pour les étrangers. Pour les femmes, bien que l'on rencontre, mais très rarement, un démotique au féminin, il est clair qu'elles ne sont pas admises dans le dème, association civile et politique. M. O. M. croit trouver dans deux textes d'Isée la preuve que les femmes faisaient partie des dèmes. Isée, VIII, 19. Les femmes des démotes ont choisi deux des leurs pour présider les Thesmophories. Mais ce n'est pas dans le dème que la condition de ces femmes (ἀσταὶ καὶ ἐγγυηταὶ γυναῖκες) a été reconnue : c'est dans la phratrie où elles ont été présentées soit par leur père après leur naissance, soit par leur époux à l'époque de leur mariage, lors du repas de noces. L'assemblée du dème n'a jamais à s'occuper des femmes des démotes. Dans le second texte (III, 80), il est parlé du repas que le citoyen en possession d'une certaine fortune doit, au nom de son épouse légitime et lors des Thesmophories, offrir aux femmes des démotes, et des autres liturgies qu'il doit supporter dans le dème du chef de sa femme. Ce sont là des obligations particulières que le mariage impose aux démotes et les femmes ne comptent pour ainsi dire dans le dème qu'en tant qu'épouses légitimes de citoyens athéniens.

Ici devraient prendre place les renseignements que M. O. M. donne dans le chap. IV sur l'admission des jeunes Athéniens dans le dème et sur la revision des listes civiques (διαψήφισις et ἀποψήφισις). C'est sans contredit la partie la plus facile du sujet, tant les textes sont nombreux et complets. M. O. M. n'insiste pas assez sur le caractère particulier de l'admission dans le dème qui n'est pas une simple formalité, mais une sorte de *cooptatio*.

Le dème est à la fois une association indépendante et une partie de la cité. En tant qu'association, il a ses biens et ses revenus, ses dieux et ses fêtes, par conséquent son budget à régler. Le chap. VI, que M. O. M. consacre au budget des dèmes, est fort incomplet. Il passe rapidement sur les revenus sans s'arrêter aux baux consentis par les dèmes (CIA, II, 1055, 1058-9). Pour les dépenses, il insiste sur un décret des Plothéiens (*ibid.*, 570) dont il ne commente qu'un point. Laissant de côté la première partie, qui sera expliquée par M. Szanto, et admettant, sans la discuter, la leçon de son maître Sauppe, Παραλαῖα, Παραλαίων (l. 1, 23-24) au lieu de κεφάλαια, qui nous semble la seule exacte, il distingue deux sortes de sacrifices : 1° ceux qui sont accomplis pour le dème et par le dème (ὑπὲρ Πλωθέων τοῦ κοινοῦ) ; 2° ceux dont les frais sont imposés aux démotes, non plus par le dème, mais peut-être par un personnage, un temple que M. O. M. ne peut déterminer. Seulement, le dème de Plothéia est assez riche pour prendre à sa charge les frais de ces derniers sacrifices : chaque démote n'aura donc plus à fournir sa contribution, c'est par le dème et sur la caisse commune que sera payé l'ensemble de la somme exigée. Sans étudier ici cette inscription, d'ailleurs fort obscure, qui nous amènerait à parler d'un sujet différent, également nouveau, celui des rapports des dèmes entre eux (puisque les sacrifices

dont il est parlé sont communs aux Plothéiens, aux Athéniens et aux gens de l'Épacrie), nous nous bornerons à contester une distinction où *le dème* se trouve opposé *aux démotes*. L'expression οἱ δημόται n'est pas différente de ὁ δῆμος ou bien de οἱ Πλωθῆς. Les mots ὑπὲρ Πλωθέων τοῦ κοινοῦ ont le même sens que ὑπὲρ τῶν δημοτῶν. Puis, comment parler de sacrifices imposés au dème ? Le dème de Plothéia n'est pas seul à les accomplir, seul à en supporter les frais ; il est associé à d'autres bourgs sans doute, mais c'est dans une assemblée commune qu'ont été réglées toutes les dépenses du culte commun. Les Plothéiens, dans leur agora (c'est le nom qu'on donne aux assemblées des dèmes), décident d'inscrire à tel ou tel chapitre, de prendre sur tel ou tel fonds la somme qui constitue leur part.

Le dème est en même temps une partie de la cité. Outre que la division de l'Attique en dèmes pouvait faciliter certains mouvements comme le classement des Athéniens lors de la grande procession des Panathénées, certaines opérations, comme la remise des prémisses aux Deux Déesses d'Éleusis, les magistrats du dème et notamment le plus important d'entre eux, le démarque, pouvaient rendre aux magistrats de la cité des services considérables, soit lors de la répartition et du prélèvement de l'impôt sur le revenu (εἰσφορά), soit lors de la levée des armées de terre et de mer. M. O. M. insiste sur ces deux points. L'explication qu'il donne du passage de Démosthène relatif à la προεισφορά (*C. Polyklès*, 1208, 8) nous semble exacte; c'est d'ailleurs celle qu'en avait donnée M. Dareste dans sa traduction de Démosthène : les membres du Conseil (sans doute assistés du démarque) dresseront la liste de ceux qui feront les avances de fonds pour tout le dème (τούς προεισοίσοντας ὑπὲρ τῶν δημοτῶν) et, par ces derniers mots, il faut entendre tous les contribuables du dème, démotes et ἐγκεκτημένοι. Pour l'armée, il est clair que le registre civique dont le démarque avait la garde servait de base au service militaire. Le démarque entrait donc en relations avec les stratèges et les taxiarques, comme les lexiarques et les juges des dèmes. Faut-il aller jusqu'à dire avec M. O. M. que le démarque tient en quelque sorte le milieu entre le magistrat du dème et le magistrat de la cité ? Nullement : il appartient au dème qui le nomme, qui le soumet à la dokimasie, qui exige de lui des comptes. Mais, par sa position, il est en état de rendre des services aux magistrats de la cité, dont il se fait le guide et le collaborateur.

Le dernier chapitre, consacré aux cultes des dèmes, est tout à fait insuffisant ; il n'y est parlé ni du héros éponyme, ni des fêtes des dèmes (ἑορταὶ δημοτικαὶ) ni des chorégies et des théâtres des dèmes.

Ces lacunes, que rendent plus sensibles encore le développement donné à des questions sans grand intérêt, par exemple à l'étude des formules dans les décrets rendus par les dèmes, et surtout la mauvaise disposition des chapitres qui oblige l'auteur à des redites continuelles; ne sont pas les seuls défauts de cette dissertation. Plus d'un texte a échappé à M. O. M.,

entre autres un décret d'un dème où il est parlé de κατήγοροι αἱρεθέντες ὑπο τῶν δημοτῶν (Ἀθήναιον, VIII (1879), p. 234); un décret d'Éleusis, où il est question de l'éducation des enfants dans le dème (*Bulletin de correspondance hellénique,* III (1879), p. 120). Enfin, l'auteur n'a pas fait le moindre effort pour donner du dème et des démotes, de la vie municipale en Attique, une idée précise et nette, un tableau vivant. Nous trouverons, dans les études de MM. Szanto et Hug, une méthode plus sûre, et l'intelligence de l'antiquité.

II

M. Szanto ne se propose pas une étude d'ensemble sur le droit de bourgeoisie municipale en Attique. Après avoir indiqué les droits appartenant à tous les membres de la commune ou dème : I. Droit de prendre part dans l'assemblée du dème aux débats et aux votes; II. Droit de posséder sur le territoire du dème des champs ou des maisons sans avoir à payer la taxe de possession; III. Exemption des impôts que le dème prend à sa charge, M. S. cherche à éclaircir quelques points, en s'aidant surtout des inscriptions.

I. CIA, II, 578. Inscr. de Myrrhinonte relative à la reddition des comptes dans l'assemblée du dème. Le magistrat condamné par la commission des X peut en appeler à tous les démotes, c'est-à-dire à l'assemblée, mais il faut que celle-ci compte au moins 30 présents. Ce chiffre représente la majorité absolue dans le dème de Myrrhinonte : le dème se considère comme engagé lorsqu'une assemblée de 30 démotes a décidé, de même tout le peuple athénien lorsqu'une assemblée de 6,000 citoyens a voté. M. S. s'efforce de démontrer que le vote des 30 n'était valable que s'il était rendu à l'unanimité. Selon lui, les X ne faisaient point partie de la cour d'appel formée par les démotes. Comment admettre en effet, si 14 des 30 se prononcent contre le magistrat condamné par les X, que ce magistrat, qui a réuni contre lui 24 voix (14 + X), soit absous par 16? Ces calculs ingénieux ne sont pas probants. L'inscr. ne dit pas que les X doivent se prononcer à l'unanimité; puis, en instituant un recours (ἔφεσις) devant l'assemblée du dème qui peut contenir plus de 30 votants, les démotes ont simplement voulu fournir l'occasion d'un débat plus complet et plus étendu; ils n'ont pas à tenir compte des opérations antérieures : ils sont souverains.

L'explication de l'inscr. suivante est beaucoup plus satisfaisante : M. S. le premier nous semble l'avoir bien comprise. *Corpus,* II, 570. L'inscr., relative à l'administration des finances du dème de Plothéia, règle les conditions auxquelles les magistrats du dème seront tenus de faire des prêts. Admettant la correction de U. Köhler (et non de Sauppe, comme le dit M. S.), κεφάλαια, M. S. établit que les sommes dont la liste est donnée en tête du décret ne doivent pas être intégralement consacrées aux dépenses : c'est le revenu seul de ces sommes qui sera dépensé, tout comme le revenu des loyers (μισθώσεις). Calculant l'intérêt au taux ordinaire de 12 0/0, M. S. montre que les dépenses du dème

s'élevaient, pour l'année en question, à 2,786 drachmes, 2 oboles 1/2, et non, comme on le pouvait croire jusqu'à présent, à 22,234 dr., 2 oboles 1/2. Nous ajouterons que, parmi ces dépenses, il en est d'extraordinaires: ainsi les 840 dr. consacrées à l'Hérakléion ne figuraient pas chaque année au budget. Il avait sans doute fallu faire des réparations au temple.

II. Exemption des impôts que le dème prend à sa charge. Au chapitre des dépenses de Plothéia, figure la somme de 5,000 dr. (soit à 12 o/o 600 dr.) ἐς τὴν ἀτέλειαν. M. S. admet que le dème prend à sa charge les frais de sacrifices qui étaient auparavant supportés par les démotes (ἀτέλεια ἱερῶν). C'est l'interprétation qu'avait donnée Thumser *(De civium atheniensium muneribus eorumque immunitate.* Vienne, 1880, p. 145); avec ce dernier savant et contrairement à M. S., nous pensons que, dans le décret de Lamptra (CIA, II, 582) et dans celui d'Éleusis *(Bull. de corr. hellén.*, III, p. 121), il ne peut être question de l'ἀτέλεια ἱερῶν, mais de l'ἀτέλεια ἐγκτητικοῦ. Les frais des sacrifices ne pouvant être supportés que par les citoyens inscrits dans le dème, ceux-ci seuls en seront exemptés.

III. Droit de posséder sans payer l'ἐγκτητικόν. Le dème seul avait le pouvoir de conférer l'immunité de l'ἐγκτητικόν : en la conférant, il accordait l'égalité parfaite à des citoyens dont la famille se trouvait, depuis Clisthène peut-être, propriétaire dans un dème qui n'était pas le sien. M. S. distingue, en se fondant sur un décret du Pirée (CIA, II, 589) où il est dit qu'un ἐγκεκτημένος sera dispensé de l'ἐγκτητικόν et pourra faire choix d'une triacade, deux catégories d'ἐγκεκτημένοι : 1° les ἐγκεκτημένοι *optimo iure* en quelque sorte, ceux qui font partie des triacades; 2° ceux qui, n'ayant que le droit de petite bourgeoisie, ne sont pas incorporés dans une triacade (ἀτριακαστοί). La question des triacades est fort obscure et nous nous bornerons à une seule observation : même ceux des ἐγκεκτημένοι qui obtenaient les plus grands privilèges, l'exemption de l'ἐγκτητικόν et l'admission dans une triacade, ne pouvaient prendre part à tous les sacrifices célébrés par le dème (CIA, II, 589, l. 15 et sv.).

Dans la seconde partie de son mémoire, que nous n'analyserons pas, M. Szanto étudie les rapports des dèmes et des phratries.

III

Le travail de M. A. Hug n'est pas exclusivement consacré aux dèmes; il est intitulé : ***Districts*** (tribus), ***Communes*** (dèmes) et ***Droit de cité en Attique***. L'auteur s'est surtout proposé de mettre en relief « les pensées créatrices du vrai fondateur de la démocratie athénienne, de Clisthène ». De plus, son travail n'est pas une dissertation, mais un discours académique prononcé le jour anniversaire de la fondation de l'université zürichoise, et, bien qu'il l'ait retouché, l'auteur a tenu à lui laisser ce caractère. On n'y trouvera donc ni discussions de textes, ni descriptions minutieuses : le dème d'ailleurs y tient moins de place que la tribu.

Mais M. H., qui prépare le premier volume de la nouvelle édition du manuel de K. F. Hermann, connaît à fond les institutions dont il présente le résumé : telle page sur l'histoire intérieure d'Athènes et l'élection des archontes au VIIe siècle montre qu'il a su tirer parti des fragments récemment découverts des *Constitutions* d'Aristote, telle autre sur les pouvoirs du démarque qu'il est familier avec les orateurs et les inscriptions.

Nous n'analyserons pas son travail : il est de lecture facile, d'autant plus aisée que chaque paragraphe contient en italiques les mots ou les phrases sur lesquels l'auteur appelle l'attention. M. H. n'a pas seulement bien compris les réformes de Clisthène : vivant en Suisse, où la vie municipale est encore intense, il a pu faire nombre d'observations et de rapprochements intéressants, qui sont un des attraits et peut-être la partie la plus neuve de son discours.

Nous aurions quelques réserves à faire, notamment sur ce qui concerne les dèmes urbains (p. 25) : les dèmes ruraux ont eu sans doute plus d'activité et plus d'originalité, mais la vie municipale a existé dans les dèmes urbains qui avaient et leur agora et leurs fêtes, parfois même, comme Kollytos, leur théâtre ou plus exactement leurs représentations sur un théâtre provisoire.

Nous recommandons les 50 pages de M. Hug à ceux qui s'occupent des institutions athéniennes et particulièrement de ce sujet encore peu connu, la vie municipale en Attique.

B. HAUSSOULLIER.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(31 janvier 1884).

Soutenance de M. Mondry Beaudouin.

I. Thèse latine : *Quid Koraïs de neohellenica lingua senserit.* E. Thorin, 71 pp. — II. Thèse française : *Etude du dialecte chypriote moderne et médiéval.* E. Thorin, 148 pp.

I

M. Himly, doyen, donne la parole à M. Beaudoin. M. B. a recherché quelles étaient les idées de Koraïs sur la langue néo-hellénique, et a voulu déterminer quelle avait été son influence sur cette langue. Si M. B. a choisi pour en faire une étude spéciale le commencement du XIXe siècle, c'est que ces années ont une importance capitale dans l'histoire de la langue. On avait jusqu'alors peu étudié le grec moderne soit en lui-même, soit dans ses rapports avec le grec ancien. La question à cette époque est devenue nationale : des érudits, des savants ont donné enfin plus d'attention à la langue qu'ils parlaient. Koraïs était particulièrement intéressant; il a vécu en France, il a vécu avec des savants français, collaboré à des éditions, à des traductions

françaises, il a assisté à notre révolution. Il était plus versé que ses compatriotes dans la connaissance de la langue grecque ancienne. Il s'appliqua à l'étude de la langue nationale parce qu'il voyait dans le triomphe et le perfectionnement de cette langue une condition nécessaire pour la liberté du peuple grec. Koraïs était venu en France étudier la médecine à Montpellier, il abandonna cette étude et vint à Paris. Il fallait, pour que les Grecs pussent être affranchis, qu'ils eussent une langue à eux, que le romaïque prît sa place parmi les langues littéraires. C'est le but de Koraïs ; c'est aussi celui de ses adversaires : les moyens seuls diffèrent. Les uns voulaient qu'on revînt au grec ancien, qu'on reprît ses formes de déclinaison, de conjugaison, sa syntaxe synthétique. Les autres repoussaient absolument cette tentative de faire revivre une langue morte : nous avons une langue, disaient-ils, parlons-la; c'est la fille légitime du grec ancien. Les langues ne se laissent pas emprisonner dans des règles géométriques, elles se transforment et se développent. Christopulos, qui soutenait cette opinion, ne songeait pas du reste à faire du grec moderne un instrument scientifique, il ne voulait que donner aux poètes une langue poétique. Koraïs occupe une position intermédiaire entre les deux systèmes il reconnaît que le retour au grec ancien était impossible, mais que la langue moderne a besoin de règles : il demande que l'on compose une grammaire et un dictionnaire. Il réunit lui-même des matériaux pour la grammaire; quant au dictionnaire, le modèle à suivre aurait été, d'après lui, le dictionnaire de l'Académie française. Il consent à ce qu'on aille chercher les mots dans toutes les provinces grecques. La langue moderne est farcie de mots turcs, italiens, français, il veut les expulser. En même temps il s'élève contre l'introduction dans le grec moderne de mots anciens, qui faisaient de la langue un mélange disparate.

M. Paul Girard a été tout d'abord séduit par le sujet qui l'intéresse fort, comme toute étude du grec moderne, langue jeune, encore en formation. La personne même de Koraïs est particulièrement intéressante. D'ailleurs M. B. a été placé dans des conditions favorables : il a pu consulter des livres rares, qui ne se trouvent guère qu'à Paris, à la Bibliothèque de l'Ecole des langues orientales. Il connaît la Grèce et la Grèce turque : il a parlé grec lui-même, s'est mêlé aux paysans. La plupart des critiques qu'on peut adresser à la thèse ne portent que sur des lacunes. Parmi les vices contre lesquels Koraïs lutta le plus énergiquement, il en est un sur lequel insiste M. B. : c'est la vulgarité de la langue, le *chydaïsme*, qu'il définit (p. 25), « rusticam loquendi consuetudinem, qua utatur vulgus ». Il fallait chercher à préciser davantage, donner plus de détails sur ce que c'est que l'ἐξελληνισμός (M. B. répond que pour Koraïs lui-même, la question n'était pas très claire). Que pense M. B. de la théorie de Koraïs sur les *xénismes*, les mots étrangers qu'il faut chasser de la langue? Les Grecs, surtout depuis leur affranchissement, ont besoin d'une multitude de mots nouveaux. Un système consiste à tout exprimer par des mots empruntés à la langue grecque ancienne, un autre à donner une terminaison grecque à un mot étranger. L'inconvénient du premier système est de créer des expressions inintelligibles [1]. (M. B. répond que la question des xénismes est une question de linguistique générale qu'il n'a pas cru devoir discuter à fond; il est certain qu'il y en a trop en grec, mais il n'y a pas de règles précises pour en déterminer l'admission. Entre deux mots également compris, il faut opter pour le mot grec, surtout si le mot étranger n'est pas harmonieux ; si les deux mots plaisent à l'oreille, si le xénisme est compris de tous, si le mot grec ne l'est pas, si surtout

1. Consulter à ce sujet le *Néologus* du 29 décembre 1876 et les 28 traductions qu'il donne du mot « torpille ».



c'est un mot composé, il faut conserver le xénisme). M. B. n'a rien dit des idées de Koraïs sur la prononciation du grec, ni sur l'orthographe. (M. B. répond que les contemporains de Koraïs s'occupaient de ces questions, mais qu'il ne semble pas avoir eu d'opinion à ce sujet). — M. B. paraît ne pas connaître le premier volume du Dictionnaire français-grec de Koraïs paru en 1781, chez Périsse, et qui contient sur plusieurs points des bribes de théorie. M. B. aurait pu insister davantage sur l'état de la langue avant Koraïs : il aurait dû donner un spécimen de l'Illiade de Lukanis. M. P. Girard accepte la double conclusion de M. B. sur Koraïs et sur le grec moderne. Il est regrettable que le grec moderne revienne au grec ancien en mentant à son génie propre, mais ce retour était fatal. Les Grecs sont écrasés par leur passé, dans la langue comme dans les mœurs.

M. Egger constate que c'est l'une des premières fois que l'on voit en Sorbonne un travail d'ensemble et sérieux sur la langue néo-hellénique. Il demande si M. B. a vu une différence notable de style et de théorie entre les plus anciennes et les plus récentes des œuvres de Koraïs. Il semble à M. B. qu'il a un peu varié dans ses opinions : au début il demande l'expulsion des xénismes et la réforme totale de la langue grecque. Plus tard, il est moins affirmatif, il résiste moins énergiquement au chydaïsme : cela tient-il à la douceur naturelle de son caractère? D'ailleurs des mots regardés comme non anciens se trouvent déjà dans les scholies d'Aristophane; les rechercher méthodiquement, ce serait le sujet d'une thèse intéressante. Quand Koraïs est venu à Paris, en 1787, la grammaire comparée des langues indo-européennes n'existait pas; il n'a pu saisir le problème d'assez haut, ni le résoudre avec assez de précision pour satisfaire nos esprits devenus très exigeants. Distingue-t-il bien l'étude du lexique de celle de la syntaxe, de la théorie des formes? (M. B. répond que ce que dit Koraïs se rapporte au lexique, mais que dans ses lettres il est parfois question de la théorie des formes.) Ce qui manque aux Hellènes modernes, c'est précisément une grammaire. La grande préoccupation actuelle, c'est la réintégration de l'infinitif. — Koraïs la croyait possible : cette absence de l'infinitif est cependant un des caractères les mieux marqués de la langue moderne.

M. Jules Girard trouve que la théorie est nette, claire, bien écrite, malgré quelques indécisions, mais les développements manquent souvent, le moment où la langue moderne s'est dégagée de la langue ancienne n'est pas assez nettement indiqué; pourquoi était-ce au xv[e] siècle le moment de faire une grammaire? M. B. a été trop bref sur Lukanis. (La langue de sa traduction de l'Iliade, dit M. B., est double : c'est un mélange de constructions purement anciennes et de constructions modernes; l'infinitif commence à disparaître, les phrases deviennent analytiques; le vocabulaire grec n'a jamais été fixe : il a changé avec les peuples qui ont occupé la Grèce; la grammaire qu'il aurait fallu faire aurait présenté les formes des noms et des verbes, la syntaxe en usage dans le peuple. C'est ce qu'a fait Sofianos : il a suivi le parler populaire.) Mais ce parler change d'une province à l'autre. Le grec de Sofianos est celui de Corfou. Le travail de correction que demande Koraïs portait-il sur le dialecte de celui qui composerait la grammaire, ou sur le fond commun des dialectes? Sa théorie est vague. Il combat le macaronisme et s'en sert. Il est inconséquent lorsqu'il parle de grammaire : on ne peut faire que la grammaire d'une langue mûre, dit-il, et sans cesse il demande que l'on crée une langue nouvelle. Dukas, Kodrikas ont vu plus clair que lui. (D'après M. B., ce qui appartient à Koraïs, c'est son goût pour le juste milieu.) S'il ne reste de son œuvre que des contradictions, c'est que Koraïs aurait voulu que le peuple fît effort pour ne pas rester dans sa grossièreté : c'est être naïf que de s'adresser, pour la réforme de la langue, aux porteurs d'eau et aux portefaix. Ses idées manquent de précision, mais

il ne faut pas être sévère pour lui : le point de vue patriotique domine ici tous les autres. Korais est un patriote bien plus qu'un savant. Puis si la grammaire était si difficile à faire, c'est que les grandes œuvres manquaient. Un bon écrivain crée sa langue, surtout lorsque celle qu'il parle est encore en formation.

M. Croiset voudrait que M. B. eût indiqué plus clairement les faits sur lesquels il s'appuie, ses documents, les principes qui le dirigent. Il aurait fallu, à propos de Lukanis, citer des passages nombreux de sa traduction de l'Iliade, la comparer au texte, montrer les rapports des deux langues, les avantages et les inconvénients de chacune. Il est curieux de voir les politiques, les hommes pratiques tenir fort à la langue ancienne, les poètes à la langue moderne : se servir de la langue ancienne en poésie, c'est faire des vers latins, consentir à être le P. Rapin au lieu d'être Corneille. Il y a quelque chose de chimérique dans le projet de rétablir, pour un peuple qui pense analytiquement, une langue synthétique. On aurait obtenu une langue pseudo-antique, bizarre, pénible à lire. La réforme de Korais ne pouvait s'arrêter là où il aurait voulu : tout en combattant le retour au grec ancien, il revenait à un grec pseudo-ancien. Ce qu'il faut, c'est constater l'usage, le bon usage, mais comme a fait Vaugelas : autrement on en viendrait à ne s'arrêter qu'à la langue attique du v[e] siècle. M. B., tout en étant de cet avis, ne l'a pas dit assez nettement dans sa thèse.

II

M. Egger, président, demande à être fixé sur le nombre des dialectes principaux. En 1811 Kodrikas en comptait 11 et autrefois on en reconnaissait 70 ou 75. D'après les derniers travaux, il y en a 7 : le chypriote, le crétois, l'anatolien, le péloponésien, le tzaconien, le dialecte de Trébizonde et celui des Iles. (M. B. ne croit pas à cette division : il n'y a plus de dialecte péloponésien.) En 1842 ou 1844, M. Zachariæ, professeur à Heidelberg, qui était allé en Orient recueillir des texes inédits pour l'étude du droit byzantin, avait raconté à M. Egger qu'il avait été très frappé de la prononciation spéciale des habitants de Trébizonde. (La particularité caractéristique de ce dialecte, dit M. B., est la chûte des finales.) Quels sont les documents dont M. B. s'est servi ? (Il n'a guère eu pour le temps présent qu'un opuscule de M. Loukas, le recueil de Sakellarios et le voyage de Ross; pour le moyen âge, on a trois textes l'un du XIII[e] siècle, les deux autres du XV[e]. Les chroniques de Léonce Macheras et de Georges Boustron sont écrites en pur dialecte chypriote; quant à la traduction des *Assises de Jérusalem*, elle a été faite dans une langue encore en formation, où les formes de dialecte se dégagent à peine). Quant à ce dernier document, n'est-ce pas parce que c'est une traduction que les formes dialectales manquent ? (M. B. dit qu'il arrive à sa conclusion en constatant que certaines formes qui apparaissent dans les *Assises* sont maintenant les formes normales du chypriote et qu'elles sont déjà habituelles dans les chroniques.) Qu'étaient les auteurs de ces chroniques ? (Léonce Macheras était à la fois un politique et un lettré ; il accuse les Français d'avoir corrompu sa langue, il écrit sa langue à lui et se plaint qu'on ne la comprenne pas.) Y a-t-il un lien entre le chypriote ancien et le chypriote moderne ? (Pour M. B. *a priori* il n'y a aucun rapport entre ces deux dialectes : le chypriote est peut-être de l'arcadien, il a attiré l'attention par l'originalité de sa transcription syllabique; il n'y a pas de faits communs entre ce dialecte et le chypriote actuel, sauf la suppression de la nasale devant une consonne.)

M. Bergaigne revient sur les rapports possibles des deux dialectes : la théorie contraire à celle de M. B. a été soutenue en 1875 par M. Rothe; il y avait là au moins matière à discussion. De ce que les inscriptions sont rédigées dans la κοινή, il ne suit pas que le dialecte ait disparu. Même en France, il se produit, au contact des

vieux dialectes, des déformations de la langue littéraire. (M. B. fait remarquer qu'il y a entre les deux dialectes un intervalle de 15 siècles et que d'ailleurs la langue du XII[e] siècle est une langue en formation.) Si M. B. a raison et si les gloses græco-barbares sont bien du chypriote médiéval, l'étude qu'il en a faite est une des choses importantes de sa thèse, mais il y a sur cette question des obscurités. Pour le dialecte chypriote moderne, il apporte ses observations personnelles. Pourquoi n'a-t-il pas songé à noter les sons qu'il entendait par les rigoureux procédés phonétiques modernes? (M. B. y a songé, mais il a craint d'effaroucher par des signes bizarres ; il s'est donc servi de l'alphabet grec, mais en définissant les caractères, quelques-uns n'ont pas la même valeur que dans le grec moderne usuel.) M. Bergaigne demande s'il n'y a pas en chypriote des nuances vocaliques plus nombreuses que ne l'a indiqué M. Beaudouin? (Il y en a sans aucun doute, mais elles ne sont pas assez sensibles pour qu'on puisse les noter par un signe particulier.) M. B. ne procède pas avec une rigueur suffisante dans l'étude des transformations vocaliques : il semble n'attacher aux voyelles que peu d'importance, ce qui est contraire aux idées de la linguistique actuelle. Le fait que signale M. B. à propos d'ὁρόω est un fait de formation analogique et non de phonétique. Les expressions dont-il se sert sont souvent impropres, incertaines, hésitantes : il emploie à côté de la méthode scientifique actuelle une méthode empirique; il aurait dû indiquer que pour les mots qu'il emprunte aux textes du moyen âge, il n'entend parler que de l'orthographe. Il y a une excellente discussion sur l'âge probable du palatalisme. M. B. cite Curtius d'après la 3[e] édition, la 5[e] est pourtant de 1879. Pourquoi dire que le ν panagogique est ajouté aux mots sans cause apparente? La vérité, c'est que la prononciation du ν s'était très affaiblie, on l'écrivait un peu à tort et à travers; en outre, il y a souvent des raisons spéciales à la paragoge M. Bergaigne passe vite sur la morphologie. Les explications scientifiques sont difficiles, parce que le romaïque vulgaire n'a pas encore été étudié méthodiquement. Dans son ensemble le travail de M. B. est un essai souvent heureux d'appliquer la méthode scientifique à un dialecte actuel, mais M. B. n'est pas encore maître de cette méthode qu'il ne manie pas avec la précision nécessaire.

M. A. Darmesteter juge que la question des rapports entre le cypriote ancien et le dialecte moderne a été écartée un peu légèrement. Ses observations seront surtout des observations de méthode. Il y a une incertitude constante entre l'exposé des faits actuels et le développement historique du dialecte. Dès l'introduction, M. B. marque le double intérêt philologique du grec moderne. Mais le véritable intérêt c'est l'évolution historique du dialecte : il n'y a pas d'étude linguistique sans histoire. On a un point de départ : le grec ancien; un point d'arrivée : le chypriote moderne. Qu'y a-t-il entre les deux? M. B. s'attache trop aux lettres et point assez aux sons : ce sont eux qui seuls existent pour le linguiste. Il passe trop vite sur le rôle de l'accent : est-ce un accent de hauteur ou un accent d'intensité? Il y a un nombre assez considérable de rapprochements avec les langues romanes : il y a des choses intéressantes sur le développement historique de la gutturale et l'action de l'italien. M. B. a indiqué la substitution de ἄπο avec l'accusatif ou de l'accusatif seul au génitif; au masculin pluriel, c'est toujours l'accusatif qui exprime le rapport *de*. Le peuple évite le génitif féminin pluriel, il se sert de ἄπο avec l'accusatif : il aurait fallu rapprocher cela de ce qui se passe en roman. M. B. a-t-il soumis les textes à une étude critique? Est-il sûr de ses textes du moyen âge? Il n'a pas vu les mss. (L'édition de Miller est exacte, dit M. B., mais il ne peut répondre de celle de Sathas, elle renferme des fautes d'orthographe manifestes : aussi ne tire-t-il de conclusions que des observations qui s'appuient sur beaucoup de faits.) M. Beaudouin indique



les éléments turcs, italiens et français qui entrent dans la composition du dialecte chypriote; il semble qu'on aurait pu soumettre ces mots et ces formes à un examen plus approfondi. (M. B. dit n'avoir pas fait ce travail à cause de l'ouvrage de Meyer, qui, s'il n'est pas parfait, est du moins suffisant.)

M. P. Girard fait quelques observations de détail; il indique l'influence arabe qui s'est exercée sur la langue chypriote à cause des rois de Chypre, des rapports avec l'Egypte et les musulmans.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE. — M. R. MAHRENHOLTZ poursuit, dans la *Zeitschrift für neufranzœsische Sprache und Literatur* ses études sur Voltaire, ses contemporains, ses amis et ses ennemis; dans un article tiré à part (pp. 281-292 de l'année 1883) il traite sous le titre *Vergessenes und Verschollenes* des Mémoires de Bachaumont, de Desforges-Maillard, ce Breton qui mystifia tout Paris sous le nom de Mlle Malacris de Vigne, de Vadé, de Moncrif et de Crébillon, l'auteur du *Catilina*.

— Les fascicules 112 et 113, réunis en une seule livraison, du *Conversations Lexicon*, de Brockhaus (treizième édition complètement remaniée), renferment des articles importants : *Griechenland*, *griechische Kunst*, *griechische Literatur*, *griechische Mythologie*, *Grimm*, *Grossbritannien und Irland* (géographie, statistique et histoire).

— M. BIRT, de Marbourg, prépare une nouvelle édition de *Claudien* pour les « Monumenta historiae Germaniae ».

— Nous recevons de M. Hubert H. WINGERATH, directeur de l'Ecole reale de Saint-Jean, à Strasbourg, un *Petit vocabulaire français pour servir aux lectures enfantines d'après la méthode intuitive* et des *Lectures enfantines* d'après la même méthode (les deux volumes ont paru à Cologne, chez Dumont-Schauberg). Nous avons déjà fait l'éloge des volumes de morceaux choisis des auteurs français par M. Wingerath; les deux nouveaux livres qu'il vient de publier nous semblent parfaitement appropriés à leur objet et nous croyons qu'ils rendront de grands services à tous ceux qui enseignent les premiers éléments de la langue française; tout, dans ce *Vocabulaire* et ces *Lectures enfantines*, nous paraît à la fois simple, pratique et intéressant pour de jeunes écoliers.

— Un de nos correspondants nous écrit de Berlin : « On m'apprend la mort de M. Friese, professeur au Collège royal français de Berlin, décédé le 23 avril, après une courte maladie. Le Collège français, qui a été fondé par les Réfugiés en 1689 et qui parle encore la langue de ses fondateurs, fait une grande perte dans la personne de ce jeune professeur. M. Friese réunissait à une solide érudition et à un grand talent pédagogique une connaissance profonde de notre littérature et de notre langue, qu'il parlait et écrivait avec beaucoup de facilité et de correction. Il avait publié une étude sur l'*Enseignement secondaire en France* qui parut dans les programmes de 1879 et de 1880 du Collège français et fut réimprimée dans les *Bulletins de la Société de l'Enseignement secondaire*, décembre 1880 et février 1881 ».

— On annonce également la mort de M. Ludwig ERK (25 nov. 1883), auteur d'un excellent *Liederhort*; — de M. Auguste LEHMANN (décembre 1883), âgé de 81 ans, auteur de *Gœthes Liebe und Liebesgedichte*, *Gœthe's Sprache*, *Lessings Sprache*,



Sprachliche Sünden der Gegenwart ; — de M. Henri BERGHAUS, décédé le 17 février 1884 à Stettin ; il était né le 3 mai 1897 ; il est connu par son *Sprachschatz der Sassen* ;— de M. George BÜCHMANN, décédé à Berlin le 24 février 1884 ; ses *Geflügelte Worte* ou recueil de mots devenus populaires et de citations consacrées, ont eu de nombreuses éditions.

— Un comité s'est formé pour élever à Hanau, ville natale des frères Grimm, un monument en l'honneur de ces deux grands germanistes ; ce monument sera, s'il est possible, érigé le 4 janvier 1885, ce qui permettra de célébrer en même temps le premier centenaire de Jacob Grimm.

— Le 31 décembre de l'année dernière, est mort à Rostock M. K. M. WIECHMANN-KADOW, auteur d'un remarquable livre sur la littérature du Mecklenbourg *(Meklenburgs altniedersæchsische Literatur)* ; un volume supplémentaire de cet ouvrage doit paraître prochainement.

BELGIQUE. — M. Alphonse WAUTERS, archiviste de Bruxelles, vient de publier deux brochures, l'une sur *Les Coxie et Theodore van Loon*, deux peintres de l'école flamande, (Bruxelles, Hayez. In-8°, 40 p.), au sujet des recherches de M. Castan, « l'un des membres les plus actifs de l'Académie de Besançon. » — M. W. joint aux documents recueillis par M. Castan, ses propres découvertes qui apportent de nombreuses et notables éclaircissements sur l'histoire de la famille Coxie — ; l'autre renfermant la *Liste par ordre chronologique des magistrats communaux de Bruxelles en 1794 jusqu'en 1883*, mise en ordre d'après les documents authentiques et accompagnée d'une table alphabétique (Bruxelles, Baertsoen. In-8°, p. 77) ; on pourra suivre, dans ce dernier volume, les modifications successives que l'administration communale a subies à Bruxelles depuis un siècle ; on y retrouvera les organisations essayées par la République française après la conquête du pays en 1794, puis celles auxquelles l'Empire napoléonien et ensuite le royaume des Pays-Bas donnèrent la préférence, enfin le régime institué par la loi communale et qui dure depuis environ un demi-siècle. M. Wauters nous envoie en même temps un tirage à part de plusieurs notes qu'il a lues à l'Académie royale de Belgique et qui témoignent de son ardeur infatigable : *A propos de l'exposition nationale d'architecture ; sur un portrait de Philippe le Beau jeune ; sur le droit de propriété des œuvres dramatiques et musicales.* M. Wauters a publiée, en outre, une brochure intitulée *Landen, description, histoire, institutions* (Bruxelles, Wanderauwera. In-8°, 92 p.) où il a réuni des notes de tout genre sur une localité, humble aujourd'hui, mais dont le premier des Pépins a porté le nom ; une note sur *Le testament d'Ermesinde, comtesse de Luxembourg*, où il prouve que l'acte contenant les dernières volontés de cette princesse, qui a joué un grand rôle en Belgique, a été falsifié ; un article sur le *Monnayage de l'or en Belgique au* XII*e eau* XIII*e siècle* où il émet, d'après les chartes, une opinion contraire aux idées généralement acceptées (Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie »). M. Wauters travaille en ce moment à une *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, table qui comprendra deux séries, dont la première s'arrêtera à l'an 1300 et sera complétée par un supplément.

DANEMARK. — M. George STEPHENS, de Copenhague, prépare un ouvrage destiné au grand public et où il expose les résultats de ses dernières recherches sur les runes.

— M. Hermann MŒLLER, privat-docent à l'Université de Kiel, est nommé professeur de langue et de littérature allemandes à l'Université de Copenhague.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 16 mai 1884.

M. Miller communique une lettre de M. Maspero, qui annonce l'envoi des copies de plusieurs inscriptions grecques trouvées en Egypte, dont deux à Ptolémaïs (Thébaïde) et une autre dans une tombe d'époque romaine, à El Hassagah, au sud d'Edfou. Les inscriptions de Ptolémaïs donnent des détails circonstanciés sur l'organisation du théâtre dans cette ville; elle paraît avoir été à peu près la même qu'à Athènes.

M. Heuzey commence la lecture d'un mémoire intitulé : *La Stèle des vautours, étude d'archéologie chaldéenne.* Ce mémoire est consacré à l'étude d'une stèle plate, de pierre calcaire, qui a été trouvée à Tello par M. de Sarzec et qui se trouve aujourd'hui au musée du Louvre. Nous ne possédons pas le monument entier, mais trois fragments qui portent tous trois des sculptures et des inscriptions sur les deux faces. La partie du mémoire communiquée aujourd'hui par M. Heuzey contient la description de la face antérieure. Sur cette face est sculptée, vers le sommet, une troupe de vautours qui volent à une grande hauteur, emportant et se disputant des débris humains, bras, mains et têtes coupées. Plus bas, on voit des cadavres empilés, entièrement nus : des hommes sont occupés à apporter de nouveaux corps qu'ils placent sur les premiers, d'autres, escaladant la pile humaine à l'aide d'une corde attachée probablement au sommet d'un mât, transportent sur leur tête des corbeilles pleines d'une sorte de poudre. On croit aussi apercevoir, plus bas, au premier plan, quelques traces d'une scène de combat, mais cette partie est entièrement détruite. Il est probable que nous avons là le monument commémoratif d'une victoire remportée par un roi de Tello sur ses ennemis. Les hommes dont les vautours emportent les débris dans les airs sont certainement des vaincus, probablement des prisonniers décapités ou mutilés par ordre du vainqueur. Quant aux cadavres empilés, trois hypothèses sont possibles : 1° ce sont les morts du parti vainqueur, qui obtiennent les honneurs de la sépulture, tandis que les vaincus sont déchirés par les oiseaux de proie; 2° ce sont les vaincus que le roi vainqueur fait entasser pour construire une terrasse ou un mur de leurs corps, selon un usage fréquent dans l'ancienne Asie, et les corbeilles que portent les hommes contiennent la terre destinée à la formation de ce *tumulus ;* 3° ce sont les vaincus qui reçoivent des leurs la sépulture. M. Heuzey repousse la première hypothèse parce que l'habitude constante des Orientaux, depuis la plus haute antiquité, est de ne représenter dans les monuments commémoratifs des victoires que les morts du parti vaincu : les vainqueurs sont toujours censés n'avoir pas perdu un seul homme. Il écarte également la seconde, parce que la terre formerait une charge trop lourde pour les porteurs de corbeilles représentés sur la stèle : les corbeilles paraissent plutôt remplies d'une matière légère et pulvérulente, comme de la farine. Il incline donc à adopter la troisième hypothèse et à voir dans cette scène les funérailles faites aux vaincus par les survivants de leur parti. L'usage de faire des offrandes de farine ou de grains aux morts est bien connu et très général dans l'antiquité. Rien d'ailleurs ne permet de juger quel était le peuple sur lequel le roi de Tello avait remporté la victoire dont il a voulu perpétuer le souvenir par cette stèle.

M. Oppert est d'avis qu'il faut en revenir à la seconde hypothèse exprimée plus haut : la sculpture de la stèle représente les pyramides ou les terrasses que le roi de Tello fait élever avec les corps des ennemis qu'il a tués. M. Derenbourg est du même avis : quant à la matière contenue dans les corbeilles, c'est, pense-t-il, de la chaux, qu'on répand sur les cadavres pour les désinfecter.

M. Hauréau, rapporteur de la commission du prix Delalande-Guérineau, annonce que la commission ne décerne pas le prix cette année.

M. Casati continue la lecture de son mémoire sur les *Origines étrusques du droit romain.* Pour établir que la constitution de la famille romaine et de la *gens* a été empruntée par les Romains aux Etrusques, il lui est nécessaire de citer un certain nombre d'inscriptions; il est amené ainsi à aborder la question de linguistique et à analyser diverses inscriptions bilingues, étrusques et latines. Il interprète d'abord une inscription inédite, placée sur un fer de lance conservé au Louvre dans la salle des bronzes; cette inscription concerne la famille étrusque Cecinna, une des rares familles étrusques qui, pendant plus de deux mille années, dit M. Casati, ont gardé le même nom et la même situation sociale dans le même pays. La famille Cecinna, si brillante à l'époque étrusque, ainsi que le constatent les nombreux tombeaux conservés dans les divers musées d'Europe, avait, dit-il, au moment de la mort du dernier comte Cecinna, il y a une trentaine d'années, le même rang et la même importance dans la Volterra italienne que jadis dans la Velathri étrusque. Il interprète aussi deux célèbres inscriptions bilingues, celle de Publius Volumnius Caphatial et celle de Lar Caphate, *haruspex fulguriator.* Il s'attache à déterminer

d'une manière précise le sens des terminaisons *sa* et *al*, d'après ces inscriptions, deux inscriptions de Chiusi et une troisième, du Louvre, qui mentionne *Thana, Celia, Cuminia*, c'est-à-dire *Diana Celia Cuminii uxor*.

MM. G. Perrot et A. Maury doutent qu'on puisse affirmer, comme le fait M. Casati, l'existence ininterrompue d'une famille connue pendant deux mille ans, et cela sur la foi d'une simple ressemblance de noms. Chez les Romains, le nom se communiquait, non-seulement de père aux enfants, mais aussi du patron aux affranchis. D'ailleurs le nom a pu s'éteindre avec la famille elle-même et être repris plus tard par une autre.

Ouvrages présentés : — par M. Gaston Pâris : Jusserand (J.), *la Vie nomade et les Routes d'Angleterre au* xiv*e* *siècle* (Paris, Hachette, in-12) ; — par M. Renan : *the Book of Kalilah and Dimnah, translated from Arabic into Syriac*, edited by William Wright (Oxford, 1884, in-8°) ; — par M. Alexandre Bertrand : Bapst (Germain), *Etudes sur l'étain dans l'antiquité et au moyen âge, orfèvrerie et industries diverses* ; par M. Miller : Harrisse (Henry), *Gaspar Corte-Real, la date exacte de sa dernière expédition au Nouveau-Monde* (Paris, Leroux, 1883, n° 111 *bis* du *Recueil de voyages et de documents*); par M. Egger : Benoist (Eug.), *le Plaute de François Guiet* (extrait des *Mélanges Graux*).

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 7 mai.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Flouest entretient la Société de trois armes en fer rencontrées dans une sépulture gauloise découverte près de Langres. Inhumé dans une nacelle creusée dans un tronc de chêne et à laquelle on avait adapté un couvercle pour sa transformation en cercueil, le défunt avait au flanc droit une lance effilée ou *goesa* et une longue épée du type de la cène. Au flanc gauche était un poignard à lame de fer à poignée en bronze en forme de X très allongé surmonté d'une tête humaine en ronde bosse d'un style tout particulier. M. Flouest présente des reproductions ou dessins des six armes de même facture actuellement connues et les rattache par l'analyse de leurs caractères à l'art spécial des populations celtiques établies dans la région moyenne du Danube.

M. l'abbé Thédenat communique le manche d'une arme romaine en bronze provenant d'Asie-Mineure. On y lit les noms *Gerontius Mareos;* il rapproche le nom Mareos du nom celtique Litoumareos.

M. Gaidoz fait remarquer que les noms gaulois en *-eos* correspondent aux noms *gentilices* en *ius* et que le nom de *Gerontius* peut être celtique également, car il se rencontre en Grande Bretagne et qu'il s'est conservé en Irlandais sous la forme *gérat*, « champion ».

M. Héron de Villefosse communique le texte d'une inscription latine très intéressante découverte à Makteur par M. Letaille, chargé d'une mission archéologique. Elle mentionne un fonctionnaire dont on connaissait l'existence, mais dont on n'avait pas encore trouvé le titre exact dans les documents épigraphiques. C'est le délégué impérial chargé de juger les nombreuses contestations qui s'élevaient entre les négociants et les chefs des bureaux de douane. Celui qui est mentionné dans cette inscription était appelé à trancher les différends entre les commerçants de la Gaule et les agents de la quadragésime des Gaules.

M. Héron de Villefosse présente ensuite plusieurs briques trouvées en Tunisie et portant des figures en relief. L'une d'elles, d'ancien style, offre le type si fréquent des médailles carthaginoises, *le cheval sous le palmier;* d'autres, découvertes à Kasrin, l'antique Cillium, par M. le baron de Saint-Didier, capitaine au 9e dragons, sont d'une époque plus basse et portent des sujets chrétiens, tel que le *sacrifice d'Abraham*, etc.

M. Rayet lit un fragment de son *Histoire de la céramique grecque*, en ce moment sous presse.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

PUBLICATIONS DE LA CLARENDON PRESS, A OXFORD

HENRY FROWDE, ÉDITEUR : AMEN CORNER, LONDON, E. C.

ANECDOTA OXONIENSIA

(In-4, broché)

Publiées pour la première fois d'après

les documents inédits de la

BIBLIOTHÈQUE BODLÉIENNE, ETC.

The English Manuscripts of the Nicomachean Ethics, described in relation to Bekker's Manuscripts and other Sources. By J. A. Stewart, M. A. 3*s*. 6*d*.

Nonius Marcellus, de Compendiosa Doctrina, Harleian MS. 2719. Collated by J. H. Onions, M. A. 3*s*. 6*d*.

Aristotle's Physics, Book VII. Collation of various MSS.; with Introduction by R. Shute, M. A. 2*s*.

Bentley's Plautine Emendations. From his copy of Gronovius. By E. A. Sonnenschein, M. A. 2*s*. 6*d*.

Commentary on Ezra and Nehemiah. By Rabbi Saadiah. Edited by H. J. Mathews, M. A. 3*s*. 6*d*.

Buddhist Texts from Japan. I. Vagra*kkh*edikâ. Edited by Max Müller. 3*s*. 6*d*.

Buddhist Texts from Japan. II. Sukhâvatî Vyûha. Description of Sukhâvatî, the Land of Bliss. Edited by F. Max Müller, M. A. and Bunyiu Nanjio, Priest of the Eastern Hongwanzi in Japan. 7*s*. 6*d*.

The Ancient Palm-Leaves containing the pragnâ-pâramitâ-hridaya-sûtra and the ushnîsha-vigaya-dhâranî. Edited by F. Max Müller, M. A., and Bunyiu Nanjio. With Numerous fac-similes. [*Sous presse*]

Sinonoma Bartholomei; A Glossary from a Fourteenth-Century MS. in the Library of Pembroke College, Oxford. Edited by J. L. G. Mowat, M. A. 3*s*. 6*d*.

The Saltair Na Rann. A collection of Early Middle Irish Poems. Edited from a MS. in the Bodleian Library, by Whitley Stokes, LL.D. 7*s*. 6*d*.

Bath Finntraga; or, The Battle of Ventry Bay. Edited from an Old-Irish a MS. in the Bodleian Library, by Kuno Meyer, Ph. D. [*Sous presse.*]

THÉOLOGIE, HISTOIRE, PHILOLOGIE, SCIENCE

Alberici Gentilis, I. C. D., I. C. Professoris Regii, De Iure Belli Libri Tres. Edidit THOMAS ERSKINE HOLLAND, I. C. D. In-4, 21*s*.

Bacon's Novum Organum. Edited, with Introduction, Notes, etc., by T. FOWLER, M. A. 14*s*.

Berkeley. The Works of George Berkeley, D. D., including many of his writings hitherto unpublished. With Prefaces, Annotations, and an Account of his Life and Philosophy, by ALEXANDER CAMPBELL FRASER, M. A. 4 vols. 2*l*. 18*s*.

Burnet's History of His Own Time, with the suppressed Passages and Notes. 6 vols. 2*l*. 10*s*.

Burnet's History of the Reformation of the Church of England. A new Edition. Carefully revised, and the Records collated with the originals, by N. POCOCK, M. A. 7 vols. 1*l*. 10*s*.

Canon Muratorianus : the earliest Catalogue of the Books of the New Testament. Edited with Notes and a Facsimile of the MS. in the Ambrosian Library at Milan, by S. P. TREGELLES, LL. D. 4to. 10*s*. 6*d*.

Clarendon's History of the Rebellion and Civil Wars in England. To which are subjoined the Notes of Bishop WARBURTON. 7 vols. 2*l*. 10*s*.

Earle (J.). Two of the Saxon Chronicles parallel, with Supplementary Extracts from the Others. With Introduction, Notes, and a Glossarial Index. 16*s*.

Finlay (G.). A History of Greece from its Conquest by the Romans to the present time, B. C. 146 to A. D. 1864. A new Edition, revised throughout, and in part re-written, with considerable additions, by the Author, and Edited by H. F. TOZER, M. A. 7 vols. 3*l*. 10*s*.

Freeman (E. A.). A History of the Norman Conquest of England; its Causes and Results. In Six Volumes. 5*l*. 9*s*. 6*d*.

Freeman (E. A.). The Reign of William Rufus and the Accession of Henry the First. 2 vols. 1*l*. 16*s*.

Fuller's Church History of Britain. Edited by J. S. BREWER, M.A. 6 vols. 1*l*. 19*s*.

Greenwell (W.). British Barrows, a Record of the Examination of Sepulchral Mounds in various parts of England. Together with Description of Figures of Skulls, General Remarks on Prehistoric Crania, and an Appendix by GEORGE ROLLESTON, M.D., F.R.S. 25*s*.

Hodgkin (F.). Italy and her Invaders, A. D. 376-476. Illustrated with Plates and Maps. 2 vols, 1*l*. 12*s*.

Luttrell (Narcissus). A Brief Historical Relation of State Affairs, 1678-1714. 6 vols. 1*l*. 4*s*.

(A suivre).

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 23 Dix-huitième année 2 Juin 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 628, 17 mai 1884 : The historical charters and constitutional documents of the city of London, with an introduction and notes, by an antiquary. (Ch. Elton.) — Robert Grant Watson, Spanish and portuguese South America during the colonial period. (Richard T. Burton : compendium de l'histoire, d'ailleurs peu intéressante, de l'Amérique du sud pendant trois siècles; l'auteur, le capitaine Watson, fait meilleure figure dans le monde que cet ouvrage; c'est un diplomate, un savant, un candidat au parlement.) — The late W. G. Ward, The philosophy of theism. (Simcox.) — Catherine Charlotte, Pady Jackson, The court of the Tuileries from the Restoration to the flight of Louis-Philippe. 2 vols. (H. Morse Stephens : ce livre manque de connaissances historiques, il est mal ordonné, écrit en mauvais style, il est cependant amusant, jamais ennuyeux; c'est un vrai pot-pourri d'anecdotes.) — A biography of his uncle by the spanish premier : El Solitario y su tiempo, Biografia de Don Serafin Estebanez Calderon, y critica de sus obras, por Don A. Canovas del Castillo. 2 vols. (W. Webster : plein d'intérêt, sera lu tant à cause d'Estebanez qu'à cause de son neveu; portraits de Cordova, de Narvaez, d'Espartero; correspondance d'Estebanez avec Gayangos, etc.) — H. A. Bright (Axon : not. nécrol.). — In memoriam : Charles Old Goodford, provost sf Eton. — Correspondence : Sources of Prof. Jebb's information (Sayce : prouve que M. Jebb a, dans l'Encyclopaedia Britannica, copié deux articles de M. Sayce sans citer ses sources). — The retort of plagiarism, (Cox : quant finiront ces déplorables controverses?) — Recent works on Lucilius (Luciliana de Luc. Müller qui y rend compte des deux publications de Kleinschmit et de Marx). — The editing of mediaeval texts. (Hessels et R. L. Poole.)

The Athenaeum, n° 2951, 17 mai 1884 : Loserth, Hus und Wiclif, zur Genesis der husitischen Lehre; id. Wiclif and Hus, from the german translated by Evans. (Livre intéressant à beaucoup d'égards, qui explique d'une manière entièrement neuve et originale le développement de la Réforme en Bohême et rectifie de vieilles erreurs; Hus dérive de Wiclif et non de ses prédécesseurs bohémiens; Wyclif a été condamné et brûlé dans la personne de Hus; c'est à Wyclif qu'il faut attribuer tout le mouvement de la Bohême.) — Sport with gun and rod in american woods and waters, edited by A. M. Mayer. — Tour in Wales, by Thomas Pennant, with notes, preface and copious index by the editor, John Rhys, to which is added an account of the five royal tribes of Cambria and of the fifteen tribes of North Wales. 3 vols. — Dante, the Inferno, a translation, with notes and an introductory essay, by J. R. Sibbald. — Educational works. — Five letters of Pope (J. W. Hales). — Adam Linsay Gordon. (A. Patchett Martin.) — Jewish literature. — A German on Oxford in 1640. (A. Neubauer.) — The architectural designs of William Burges, edited by R. Popplewell Pullan.

Literarisches Centralblatt, n° 19, 3 mai 1884 : Gloatz, Speculative Theologie in Verbindung mit der Religionsgeschichte. I, 1. — Jung, Leben und Sitten der Römer in der Kaiserzeit. II. (L'auteur connaît le sujet et les travaux les plus récents; il manque de goût et d'habileté dans le choix des détails.) — Buchwald, Bischofs-und Fürstenurkunden des XII. und XII. Jahrhunderts. (Beaucoup de remarques et d'observations utiles, mais style lourd et bizarre.) — Reinhold Pauli, Aufsätze zur englischen Geschichte, neue Folge, hrsg. v. O. Hartwig. (N'a pas besoin de recommandation.) — P. Fredericq, L'enseignement supérieur de l'histoire à Paris, notes et impressions de voyage. (Ces impressions sont favorables.) — Gäschke, Thibetan grammar, 2e edit, prepared by

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — **2 Juin** — **1884**

107. — **Un fragment des histoires de Tacite,** Étude sur le *De moribus germanorum*, par Ferdinand BRUNOT, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Bar-le-Duc, 1883. Paris, Picard, in-16 de 72 p.

La première partie de son livre est consacrée à l'examen des sentiments et des pensées de l'auteur de la *Germanie :* « Tacite (p. 31) a partagé l'optimisme de ses contemporains ». Toutefois « il n'a pas pour les affaires extérieures la superbe indifférence de quelques-uns ».

Dans une seconde partie, M. Brunot étudie la part qui est faite dans la *Germanie* aux allusions et aux rapprochements, à la déclamation : « il y a toujours dans Tacite un rhéteur qui reparaît par moments (p. 52) ». Nous n'avons qu'à approuver les idées de M. B. et la façon dont il les exprime, en regrettant toutefois qu'il n'ait pas cherché plus longuement à comparer les déclamations de la *Germanie* à celles des *Annales* et des *Histoires :* c'eût été le meilleur moyen de prouver que la *Germanie* n'a pas une place à part dans l'œuvre de Tacite, ce qui est le fond de la pensée de l'auteur.

Enfin il essaye de montrer, dans sa troisième partie, que la *Germanie* n'est qu'un fragment détaché des *Histoires*, d'un des livres perdus : c'est une ancienne hypothèse de Becker [1], que M. B. reprend pour son compte. Elle est discutable, mais elle n'est pas le moins du monde invraisemblable. M. B. eût pu l'étayer davantage, en étudiant de plus près les règnes des Flaviens, qui faisaient le sujet des livres des *Histoires* auxquelles la *Germanie*, selon lui, se rattachait. Il aurait vu, sous le règne de Domitien, les Romains franchissant le Rhin et occupant une immense étendue de terrain (les Champs décumates), jusqu'aux Alpes de Souabe et de Franconie. La gloire de Domitien est d'avoir, le premier, mis un pied solide sur le sol de la Germanie, et d'en avoir essayé avec succès la colonisation : ce fut la grande affaire et le principal mérite de son règne. D'autre part, les hommes de l'aristocratie romaine qu'il opprima et qui triomphèrent avec Nerva, n'aimaient pas à parler de Do-

1. *Anmerkungen und Excursus zu Tacitus Germania* I-XVIII, Hanovre, 1830, in-8°.

mitien : on voulut oublier son principat, surtout, laisser dans l'ombre les services qu'il avait rendus à l'Etat. Or Tacite était un des principaux membres de cette aristocratie qui aurait voulu effacer à jamais de sa mémoire le souvenir de Domitien. M. B. eut donc pu supposer que dans ses *Histoires*, Tacite a passé très rapidement sur les récits des guerres de Domitien, et en a remplacé les détails par un tableau de cette Germanie où les Romains, sous son règne, se sont définitivement installés.

L'étude de M. Brunot perd donc beaucoup à n'être pas accompagnée de commentaires historiques. Ses observations sur la psychologie de Tacite sont justes et fort bien dites : mais il néglige trop, dans ce qu'il intitule une *Etude sur le* De moribus Germanorum, les questions d'histoire, de géographie et d'ethnographie que soulève l'ouvrage de Tacite [1].

Nous eussions préféré, dans ce travail, qui est d'ailleurs un excellent début, moins de philosophie et plus d'érudition, moins de littérature et plus de critique.

Camille Jullian.

---

108. — **Lettres de Jean Chapelain,** de l'Académie française, publiées par Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, etc. Tome second, du 2 janvier 1659 au 20 décembre 1672. Paris, imprimerie Nationale, 1883, in-4, 967 pages.

En rendant compte ici même, il y a environ trois ans, du premier volume des *Lettres de Chapelain,* j'ai dit combien cette correspondance était intéressante au point de vue historique aussi bien qu'au point de vue littéraire ; et combien les annotations nombreuses et précises de M. Tamizey de Larroque en augmentaient encore la valeur. Non-seulement ce second et dernier volume n'est pas inférieur à son devancier, mais il lui est supérieur. Chapelain, plus avancé dans sa carrière, est en relation avec des personnages de situation plus élevée, et mêlé à des événements de plus grande importance ; d'un autre côté aussi, M. T. de L. ayant perfectionné, s'il est possible, ses recherches et ses moyens d'investigation, a laissé si peu de prise à la critique qu'elle se trouve à peu près désarmée.

L'espace me manque pour signaler tous les faits historiques qui se trouvent précisés dans cette correspondance, et tous les personnages dont il sera désormais possible d'écrire la biographie : la livraison tout entière de cette *Revue* n'y suffirait pas et je dois me borner à en mettre seulement quelques-uns en évidence, afin de mieux faire saisir l'importance

1. M. B. parle de ses autorités ou combat ses adversaires sans renvoyer à leurs ouvrages ; il cite les écrivains anciens d'une façon très insuffisante ; il étudie Pline dans une édition de 1741. M. B. prendra, dès qu'il le voudra, des habitudes scientifiques.

de cette publication. — S'agit-il d'événements littéraires? Les élections académiques trouvent ici une chronique toute faite; et sur l'élection de Gilles Boileau en particulier, élection qui suscita de véritables orages dans le cénacle du Louvre, je citerai plusieurs lettres du mois de mars 1659 à l'évêque de Laon et à l'évêque de Rodez, qui nous apprennent une foule d'incidents et d'intrigues prudemment passés sous silence par l'abbé d'Olivet dans son *Histoire de l'Académie.* — S'agit-il des mille et une plaquettes, prose ou poésies, habillées en beau format in-4°, qui, pendant plus d'un demi siècle, s'échappèrent de tous les vallons du Parnasse? Nous trouverons ici des indications dont biographes ni bibliographes n'ont jamais eu connaissance. Saviez-vous, par exemple, que, dès l'année 1615, avant vingt ans, Chapelain avait lancé contre les traducteurs certaine *déclaration imprimée* qui lui valut depuis l'inimitié de l'abbé de Marolles; et que le baron de Modène ayant publié une *belle ode* en 1660, Chapelain, délégué correcteur, fit supprimer le mot *radoter* dans la *seconde édition* ?.... Soupçonniez-vous que Paul Hay du Chastelet, le fils de l'académicien et l'auteur du *Traité de la politique de France,* eût composé, en 1669, un volume de huit ou neuf cent vers en *Eglogues, Elégies,* etc.... et que Denis de Sallo, le fondateur du *Journal des Savants*, eût traduit en latin, en 1663, le livre de Hugues de Lyonne, sur les *Négociations de paix de MM. les électeurs de Mayence et Cologne*, *à Francfort,* etc. ?... — Ailleurs, nous serons définitivement fixés sur des attributions d'auteur longtemps contestées. C'est ainsi que Brunet, après Niceron, prétend que les romans d'*Ibrahim* et d'*Almahide*, publiés sous le nom de Georges de Scudéry, appartiennent à sa sœur. Une lettre de Chapelain à Georges de Scudéry lui-même, en date du 8 novembre 1660, nous démontrera qu'il doit être considéré comme le véritable auteur au moins d'*Almahide.* — Voici maintenant des dates : aucun biographe, que je sache, n'a connu celle de la mort de Guillaume Girard, le secrétaire du premier duc d'Epernon et l'auteur de sa *Vie* ; une lettre de condoléances, du 13 mars 1662, adressée à son frère, l'archidiacre et official d'Angoulême, nous apprend qu'il venait de mourir. — Et l'abbé de Francheville, dans quel dictionnaire biographique trouverez-vous son nom? Ce spirituel cousin de l'abbé de Montigny avait pourtant publié, dans le *Recueil de Sercy*, un grand nombre de poésies très lestement enlevées; et plus tard, lorsqu'il rentra dans la vie mondaine et se maria sous le nom de M. de Guébriac, il devint l'un des hôtes assidus de Mme de Sévigné pendant ses séjours en Bretagne : mais il m'avait été impossible jusqu'ici de composer une étude biographique passable à son sujet. La correspondance de Chapelain m'a fourni sur lui tant de renseignements que sa notice est devenue l'une des plus importantes de celles que publie en ce moment la *Société des bibliophiles bretons* pour son *Anthologie*. J'en pourrais dire autant sur le maître des requêtes Habert de Montmor.

Que si nous abordons les sujets historiques proprement dits, nous

trouverons dans les lettres à Heinsius une foule de détails d'autant plus curieux sur la reine de Suède Christine, et en particulier sur « le péril qu'elle a couru d'être mise à couvert en Suède », qu'il nous manque encore une histoire vraiment complète de cette originale princesse. — Les lettres à Heinsius nous fournissent encore l'explication tant discutée de la disgrâce du comte de Brienne, à la fin de 1662. On la chercherait en vain dans ses *Mémoires*, et Saint Simon, qui en parle à l'année 1698, n'a pas donné la raison qui perdit « l'homme de la plus grande espérance de son temps ». Chapelain dit crûment la vérité : « Ce que vous avez ouï dire du jeune comte de Brienne n'est que trop véritable. Une *friponnerie de jeu,* dans laquelle on a prétendu qu'il estoit entré pour une part principalle, a trouvé le roy facile à se le persuader et l'a porté à luy envoyer commander de se retirer de la cour..... » — Ailleurs, une lettre du 30 octobre 1661, adressée à M. de Brieux, conseiller au parlement de Metz, nous révèle de la façon la plus positive le sens qu'il faut attacher aux vers de la célèbre *Indignatio*, de Balzac. On avait bien soupçonné que dans sa vigoureuse peinture des plus mauvais temps de l'histoire romaine, le poète avait voulu flétrir les abus de pouvoir du cardinal de Richelieu, mais la certitude manquait. Devant la déclaration du plus intime confident de Balzac, le doute n'est plus permis. — On apprendra encore, par une lettre de Chapelain à Mme de Sévigné, datée du 7 novembre 1661, que la charmante marquise était à Nantes à cette époque, ce que n'ont soupçonné aucun de ses biographes ; et l'on trouvera dans cette épitre, au sujet de la fameuse cassette du surintendant Fouquet, une page fort curieuse qui complètera celle des *Mémoires* de Bussy-Rabutin. Il n'est pas inutile d'ajouter que Chapelain appelait Mme de Sévigné : *ma très chère...*

Mais il est temps d'arriver au travail propre de M. de Tamizey de Larroque. Ainsi que je l'ai dit en commençant, les ongles de ma critique se sont presque usés à le chercher en défaut, et je ne trouve à lui reprocher qu'un peu trop d'indulgence à l'égard du surintendant Fouquet. Si Chapelain se montre sévère à l'égard de ce dilapidateur, c'est à bon droit, et les larmes de Pellisson, de Lafontaine et de Mme de Sévigné ne parviendront jamais à le laver.

Mais si je ne puis constater, dans le vaste trésor d'érudition déposé dans les notes de M. T. de L., de flagrants délits d'erreur, je puis répondre à quelques points d'interrogation qu'il pose avec une entière franchise.

Le 19 novembre 1660, Chapelain écrit à Racan pour le complimenter au sujet du *bizarre mariage* de son fils aîné. M. T. de L. regrette de ne rien trouver au sujet de ce mariage dans les *Historiettes* de Tallemant ni dans l'excellent *Commentaire* de M. Paris, qui seuls, dit-il, nous font connaître ce fils aîné. Il y a pourtant vingt ans déjà que M. Ch. de Sourdeval a publié, dans les *Annales de la Société des Belles-Lettres d'Indre-et-Loire,* une longue et minutieuse monographie

des Racan dans laquelle on trouve, sur ce sujet, tous les détails nécessaires. La femme d'Antoine était demoiselle Louise de Bellanger, fille de Gilles de B. seigneur de Vautourneux, et de Jacquine de Rougé. Si Chapelain se sert de l'expression de bizarre, c'est que la nouvelle épousée avait 38 ans, et que le fils aîné du poète, né le 27 janvier 1632, n'avait que 28 ans : j'ajouterai que personne, pas même M. de Sourdeval, n'avait retrouvé jusqu'ici la date de ce mariage, connue aujourd'hui par la lettre de Chapelain, et, comme je termine en ce moment une étude sur Racan, je dirai encore qu'il eut 3 fils et 2 filles, et non pas seulement 3 ou 4 enfants, comme l'ont dit indifféremment ses biographes, sauf M. de Sourdeval. — Plus loin, le 3 juillet 1667, Chapelain annonçant au médecin De La Chambre, son collègue à l'académie, qu'il lui envoie le recueil manuscrit des *Œuvres galantes* de Boursault pour le lire avant l'impression, M. T. de L. se demande quel peut être ce recueil dont ne parlent ni Quérard, ni les autres bibliographes. Il s'agit évidemment des *Lettres d'obligation, de respect et d'amour* que ne cite pas en effet le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier, mais que j'ai plusieurs fois consulté pour y trouver des particularités fort intéressantes sur le XVIIe siècle. Elle sont connues sous le nom de *Lettres à Babet* et citées par la biographie Michaud qui leur donne la date de 1666. D'après la lettre de Chapelain, c'est 1667 qu'il faut lire. — Ailleurs, dans une lettre à Spanheim, datée du 23 octobre 1660, M. T. de L. rencontre le nom de M. *Conrart le jeune* et se demande de qui Chapelain veut parler. La généalogie des Conrart, que j'ai publiée en 1881 avec M. de Barthélemy [1], permet de répondre à cette question. Le plus âgé des neveux de Conrart n'avait alors que 18 ans, mais il s'agit sans doute de leur père, Jacques II, frère cadet de Valentin et comme lui secrétaire du roi...

Je m'arrête. Je pourrais regretter que dans l'énumération des éditions des divers volumes de l'*Astrée* (p. 542) M. T. de L. n'ait pas dit que le cinquième volume est de Baro, ou que dans l'excellente table qui termine le volume il se soit glissé quelques erreurs d'attribution, en particulier à l'égard de Paul Ier du Chatelet pour Paul II... Mais à quoi bon ? Ce que j'ai dit suffit pour montrer combien la critique a peu de prise sur les annotations de M. Tamizey de Larroque et je conclurai en formant les vœux les plus sincères pour que l'Académie française couronne cette publication où elle est intéressée.

René KERVILER.

---

109. — **Histoire générale des émigrés pendant la Révolution française,** par H. FORNERON. Paris, Plon et Nourrit, 1884. Deux volumes in-8, VII et 435 p.; 457 pages. Prix : 15 fr.

M. Forneron a divisé son ouvrage en huit livres ; le livre premier est intitulé *Avant l'Emigration* (p. 1-210) ; M. F. y décrit la société

1. *Valentin Conrart*, etc. — Paris, Didier, 1881, in-8°.



sous Louis XVI, à la fois sensible et insouciante, attaquée par de nombreux ennemis, par tout ceux qu'impatientent les abus; les princes n'ont plus de prestige; les *réfractaires,* c'est-à-dire les mendiants, braconniers, contrebandiers, faux-sauniers, déclassés de toute sorte couvrent les campagnes et envahissent les villes; les *envieux*, c'est-à-dire les gens de basoche, les pédants, les mauvais poètes, etc., s'agitent et « cette bourgeoisie vaniteuse aux idées vulgaires aimera mieux dissoudre la société que résister davantage aux idées d'envie »; bientôt *l'écroulement* commence, et M. F. nous énumère les causes de l'émigration : plus de propriété, plus de justice, plus d'autorité, nulle défense contre le vol et le meurtre, partout la souffrance et la misère, les prisons sont remplies, la guillotine est menaçante, etc., etc. : il est impossible de lutter légalement, il faut émigrer, et « ceux mêmes qui ont le le plus haï l'émigration, sont obligés, un à un, de reconnaître la nécessité de fuir un pays qui n'a plus de loi ».

Le livre II (p. 211-357) a pour titre *Les Premières Illusions;* on assiste aux *départs;* il y a plusieurs émigrations : l'émigration joyeuse, l'émigration d'honneur, l'émigration ecclésiastique; Louis XVI tente, lui aussi, d'émigrer. Cependant ses frères font des *essais d'armement* à Turin, à Bruxelles; le prince de Condé réunit ses volontaires; des corps d'élite s'organisent. Mais l'Europe reste indifférente; M. F. décrit rapidement la situation des diverses puissances, petits princes d'Allemagne, Autriche, Russie, Prusse, Angleterre. Les états où règne la maison de Bourbon ne semblent pas mieux disposés à intervenir dans les évènements; mais bientôt après l'entrevue de Pillnitz et les missions des agents de Louis XVI et des princes, l'Europe s'ébranle; les émigrés s'allient aux étrangers; ils envahissent la France; ils sont repoussés par Dumouriez.

Alors a lieu la *dispersion* (titre du livre III, p. 358-432); M. F. raconte les misères de la défaite; les émigrés sont refoulés partout, des provinces du Rhin et des Pays-Bas; ils se rejettent sur Hambourg qui « offre une image en raccourci et comme un résumé de la vie de l'émigration ». C'est par ce tableau de Hambourg que M. F. termine son premier volume.

Le second volume contient les cinq livres restants : IV. *Le régent à Vérone;* V. *Quiberon;* VI. *Premier retour des émigrés;* VII. *Nouvelles proscriptions;* VIII. *Impuissance du Directoire.* Le IVe livre : (*Le régent à Vérone*, p. 1-97) résume les guerres de la Vendée où les émigrés commandent les paysans, la révolte de Lyon dirigée par Précy, celle de Toulon; il nous montre la réorganisation des corps d'émigrés et d'après le journal de Thibault du Puisact, la vie que menait l'armée de Condé au camp de Steinstadt; il expose la situation des émigrés qui se sont enfuis en Angleterre, leur énergie au milieu de la misère, les métiers qu'ils exercent, l'appui qu'ils trouvent dans la société de Londres, les « institutions de secours » qui leur viennent en aide; il nous

introduit dans la cour de Vérone, au milieu des conseillers du régent et parmi les agents secrets de Paris que le comte d'Antraigues, « qui fut pendant trois ans l'âme de l'émigration » dirige de Venise.

Le titre du livre V, *Quiberon* (p. 99-177), en indique suffisamment le contenu : M. F. y raconte l'expédition d'Hervilly et celle de Sombreuil qui eurent une si lamentable issue, l'inaction du comte d'Artois et la douce vie qu'il mène dans sa cour d'Holyrood pendant que l'Europe s'apaise peu à peu et que la Convention écrase les modérés en vendémiaire.

Le livre VI (*Premier retour des émigrés*, p. 179-277) contient les chapitres suivants : La bande du Directoire ; Le général Pichegru ; Le réveil des modérés ; Blankenbourg. C'est de ce château, situé dans le duché de Brunswick, que le futur Louis XVIII ou le roi — comme le nomme désormais M. F. — observe la situation ; c'est là qu'il contrôle les renseignements incohérents qui arrivent de toutes parts ; mais, dit M. F., il subissait les conspirateurs et ne feignait de les encourager qu'afin de satisfaire l'opinion des émigrés.

Dans le livre VII (*Nouvelles proscriptions*, p. 279-333), on voit se préparer et s'accomplir le coup d'état du 18 fructidor ; il y a un « retour vers la barbarie », et, comme dit M. F., les émigrés se sentent ressaisis par leur passé lugubre ; au moment où chacun poussait le soupir de la délivrance, voilà la persécution qui se redresse.

Le livre VIII montre *l'impuissance du Directoire* (p. 335-402) ; pendant que Paul I offre à Louis XVIII le château de Mittau, que le duc d'Angoulême épouse Mme Royale, que les agent royalistes, toujours aveugles et toujours brouillons, passent leur temps à se compromettre et à se quereller, Bonaparte fait le coup d'état du 18 brumaire ; les émigrés se dégoûtent de l'exil ; bientôt ont lieu les premières radiations, mais au prix de quelles difficultés ! « Un volume spécial, dit M. F. à la fin de son livre, traitera des persécutions contre les Bourbons, des derniers émigrés et du parti royaliste. On verra comment Napoléon s'est acharné contre les émigrés avec autant d'obstination et plus de puissance que le Directoire, a obtenu leur expulsion de la Russie, a contraint le pape de lui livrer ceux qui avaient osé rester à Rome, s'est fait remettre, par le roi de Prusse, les malheureux qui se croyaient en sûreté à Bayreuth ; comment il a poussé le roi de Prusse à demander l'abdication de Louis XVIII ; puis, comment, après le refus de Louis XVIII, Napoléon a cherché à l'enlever, d'abord, à l'empoisonner ensuite. On ne sait pas en France ce qu'étaient les prisons d'Etat de Napoléon, et l'on ignore qu'elles étaient remplies de suspects, comme celles de Robespierre, etc. »

M. F. a lu presque tous les documents imprimés relatifs à l'émigration ; il a consulté une foule de *mémoires* ou de *souvenirs* dont quelques-uns sont devenus très rares, dont quelques autres, encore inédits, lui ont été communiqués par les familles ; il a eu à sa disposition les

lettres des émigrés du Périgord, les rapports de police, les dossiers d'inscriptions et de radiations, les mémoires de Langeron et ceux de l'organiste de Saint-Denis qui se trouvent dans les dépôts de l'Etat : il a pu consulter, en outre, tous les dossiers recueillis par le roi Louis XVIII.

Mais M. F. a-t-il profité de tant et de si précieux documents? Nous a-t-il donné une histoire définitive de l'émigration? Non, et lui-même l'a bien senti, en intitulant son ouvrage : *histoire générale des émigrés*. Il a fait, en effet, une histoire *générale* des émigrés, c'est-à-dire une sorte de précis, élégant, attachant, souvent même piquant ; mais le sujet n'est pas traité à fond; il est joliment esquissé dans ses grandes lignes et ses traits *généraux;* il n'est pas creusé ni fouillé, comme il pouvait l'être.

Tout d'abord, nous reprocherons à M. F. un trop long préambule. Le livre premier, *Avant l'émigration*, est rempli de citations instructives et de détails souvent curieux; mais il est inutile. A quoi bon recommencer, après d'autres historiens, surtout après M. Taine, le tableau de la société française sous Louis XVI et dans les premières années de la Révolution? Pourquoi nous retracer de nouveau, après les trois volumes des *Origines de la France contemporaine*, la sensibilité du xviii[e] siècle, l'anarchie du pays, l'impuissance du pouvoir, la désorganisation de l'armée? Etait-il si nécessaire, dans une histoire de l'émigration, de faire le portrait de Camille Desmoulins et de Robespierre, de citer les petits vers de l'avocat d'Arras, de raconter si longuement les journées des 5 et 6 octobre, de montrer la *Terreur* commençant dès le mois de juillet 1789, de décrire la misère de Paris, de rappeler M. de Livry épousant la danseuse qu'il entretient et le vieux petit M. Saule qui règle l'esprit public des tribunes? Les causes de l'émigration sont suffisamment connues; il fallait les résumer en vingt pages au plus.

Si M. F. s'était résigné à sacrifier la plus grande partie de son livre premier, il aurait donné plus de développement à quelques points de son récit qu'il n'a fait qu'ébaucher. Il n'a rien dit de l'organisation militaire des émigrés; car les quatre pages sur les *corps d'élite* ne suffisent pas. Il a oublié de nous montrer les émigrés à Longwy, à Verdun, à Voncq, ordonnant au receveur du district de Longwy de percevoir les impôts au nom des princes, chassant des conseils municipaux les partisans de la Révolution, rétablissant les prêtres insermentés, menaçant de brûler Varennes et enfermant le maire de cette ville, l'intrépide George, dans la citadelle de Verdun, livrant aux flammes le village de Voncq, près de Vouziers. Il a omis de nous faire une courte histoire — qu'il aurait sûrement faite avec talent — du corps de Condé. Il nous raconte bien qu'on s'exerçait au vers latin dans le camp de Steinstadt, mais nous dit-il seulement que le corps de Condé finit par aller prendre ses cantonnements en Wolhynie [1]? Il nous montre les émigrés conservant

1. Je sais bien que M. F. écrit : p. 22 « au fond de la Russie »; p. 23 « durant

l'amour de la France, applaudissant à la valeur de leurs compatriotes républicains; il montre aussi les républicains faisant évader les émigrés prisonniers; mais on ne voit pas assez dans son ouvrage le rôle que les émigrés ont joué durant les guerres de la Révolution. Que de faits intéressants passés sous silence! Pour ne prendre que le début de la grande lutte, M. F. a-t-il mentionné Heymann et Klinglin, les deux maréchaux de camp de Bouillé, passant l'un au service de la Prusse, l'autre à celui de l'Autriche; Bousmard livrant Verdun et plus tard défendant la place de Danzig; les commandants des forteresses, comme Lavergne à Longwy, Wimpfen à Thionville, Martignac et Custine à Landau, sollicités par leurs anciens camarades d'arborer le drapeau blanc, etc.?

Ce qu'on serait tenté de reprocher encore à M. F., c'est une sorte de penchant au paradoxe; il aime évidemment à contredire les opinions reçues, à abaisser ce que ses devanciers ont élevé, à élever ce qu'ils ont abaissé. Il blâme Carnot d'avoir fait de mauvais vers et d'avoir intrigué, *dit-on*, pour obtenir une lettre de cachet contre Laclos qui les avait trouvés ridicules; ce capitaine du génie est un homme aussi blême, aussi haineux que Robespierre; il est gras et blafard (!), ignorant en stratégie; il n'a eu d'autre mérite que de s'être laisser guider par les hommes de guerre du comité topographique; nous n'avons vu que Carnot, nous avons oublié Arçon, Clarke, Lacuée, Montalembert, Laffitte. Tout cela est bien exagéré, et j'aime mieux ces simples mots de Lanfrey, que Carnot fut un homme médiocre, mais un grand administrateur, éminent dans sa spécialité. La même tendance pousse M. F. à ne citer qu'en passant le nom du laborieux et infatigable Servan; le chapitre sur l'Argonne est intitulé *Dumouriez et Lacuée de Cessac* [1]; c'est Lacuée qui a tout fait; mais d'autres prétendent que c'est Grimoard; infortuné Servan! C'est ainsi que tout récemment on a voulu faire de Dubois-Crancé — toujours aux dépens de Carnot — l'organisateur de la victoire. On trouvera de même, dans le deuxième volume, un éloge excessif de Louis XVIII et de Puisaye. Ce dernier contraste par sa tenue avec les autres émigrés; il a le langage modéré et les idées pratiques; quant à Louis XVIII, c'est déjà le monarque constitutionnel de la Restauration; tout ce qu'il fait de mal lui est conseillé par d'Avaray et par son entourage; pourtant M. F. nous le montre en 1795 cherchant à se procurer un cheval blanc pour sa rentrée triomphale en France et s'occupant de faire copier, coûte que coûte, à la Bibliothèque nationale, les livres des sacres et le *Cérémonial français*.

Ce qui nous a le plus frappé, c'est, dans le premier volume, le livre

---

les ennuis du bivouac, à Dubno, en Russie »; p. 336 « il (Paul I) prend à sa solde l'armée de Condé »; mais tout cela est vague et épars.

1. Pourquoi cet éternel *de Cessac* ajouté au nom de Lacuée? A l'époque que traite M. Forneron, Lacuée n'était pas encore comte de Cessac; ce titre lui fut donné par Napoléon Ier en 1809.

consacré à la *dispersion*, à la débâcle des émigrés après Valmy et Jemmapes, à leurs mœurs soit dans l' « îlot paisible » de Hambourg, soit à Bâle, à l'hôtel de *La Cigogne*. M. F. se plaît à ces tableaux d'aventures; il sait choisir, dans les innombrables détails que lui ont fournis et les livres et les archives, les plus piquants et les plus curieux; il conte agréablement l'anecdote; il retrace avec verve les incidents les plus remarquables de cette odyssée des émigrés à travers l'Europe, presque tous pauvres et misérables, beaucoup découragés, quelques-uns résignés et luttant avec courage contre leurs adversités imprévues. Il a surtout consulté, pour cette dernière partie du premier volume, les *Souvenirs* de Neuilly et de Laporte, les *Mémoires* de Mme de Genlis, de la duchesse de Gontaud et une foule d'autres documents dont on trouve le titre au bas des pages et qui nous font admirer souvent l'étendue de ses lectures.

On remarquera également dans le deuxième volume la peinture de la vie des émigrés à Londres; M. F. n'a pas manqué d'emprunter quelques traits à la *Vie de mon père*, du comte d'Haussonville, et au *Diary* de Mme d'Arblay. Çà et là, de jolis récits, comme l'épisode du comte Henri W**, adroitement placé entre les « mœurs de l'armée de Condé » et le soulèvement de Lyon, comme *Juniper Hall* où se cantonnait une catégorie toute spéciale d'émigrés, celle des constitutionnels, Narbonne, Lally, Montmorency, d'Arblay. Mais la partie la plus importante de ce volume a trait à la situation du régent ou, si l'on veut, du Roi, et aux agissements de son entourage; les documents que M. F. a mis en œuvre dans cet endroit de son ouvrage, sont tirés des archives des Affaires étrangères et, pour la plupart, absolument inédits. Citons seulement les portraits du comte d'Antraigues, de sa femme, la Saint-Huberti, du digne valet de ce ménage, l'abbé Dufour, et surtout du comte d'Artois, que tout le monde, les Anglais, l'Empereur, Catherine, poussent à la bataille, qui lui-même ne parle plus que de combats, qui s'embarque enfin et paraît dans la rade de Quiberon, puis dans l'île d'Yeu, où il reste deux mois en disant qu'il ne veut pas « chouanner »; finalement, on le rembarque pour Londres, et, pour le protéger contre ses créanciers, le gouvernement anglais le fait cacher, en rade de Spithead, à bord d'un vaisseau qui le jette à la côte près de Leith; de là il se rend la nuit à Holyrood[1]. Il faudrait mentionner encore le jugement sévère sur Merlin de Douai, l'affaire de l'abbé Brotier et de Duverne de Presles, la disgrâce de l'évêque d'Arras Conzié et du duc de La Vauguyon, l'épisode du duc d'Havré et de sa liaison ridicule avec cette Mme de Rifflon, la maîtresse, ou, comme dit M. F., la cantinière de Pérignon, les sottes intrigues de l'agence de Souabe, dirigée par Précy, Vezet et d'André.

---

1. Tout cela, il est vrai, n'est pas très neuf et il nous semble que M. F. va trop loin en faisant entendre que le comte d'Artois avait peur; ce n'était pas un lâche, mais il avait de mauvais conseillers; la grande Catherine a dit le mot juste : *Wer sind die miserabeln Leute die ihm das rathen?*



C'est surtout sur ces agents royalistes que le deuxième volume de M. F. nous donne le plus d'informations neuves et instructives. On voit, par exemple, que Dumouriez s'offrit à Louis XVIII en 1799, et l'agent Thauvenay, avec lequel il s'abouche à Hambourg, prévient charitablement le vainqueur de Valmy et de Jemmapes qu'il fera bien de soigner son langage devant le roi. On voit Barras organiser une conspiration royaliste au moment où il vient de proscrire deux de ses collègues, sous prétexte qu'ils sont royalistes, et entrer en relations, par son secrétaire Monnier, avec le marquis de la Maisonfort et le duc de Fleury.

Mais cela n'est pas assez, et il y a, en outre, dans les deux volumes de M. F. un grand nombre de fautes et d'erreurs ou, pour mieux dire, de légèretés; voici celles que j'ai notées en passant : le nombre en est grand, et très certainement, elles ne sont pas les seules :

P. 66. M. F. dit de Carnot : « ses souvenirs d'enfance (il fallait plutôt dire de jeunesse) ont coûté cher à la Picardie (il fallait plutôt dire à l'Artois); Lebon fut l'agent de sa rancœur. Continuez, lui écrivait Carnot, votre attitude révolutionnaire. Secouez sur les traîtres le flambleau et le glaive. Le comité applaudit à vos travaux. » En note, M. F. ajoute : « Lettre du 15 novembre 1793. Voir d'Allonville, *Mémoires*. La lettre n'est citée que là et est peut-être apocryphe. » On ne cite pas une lettre qu'on croit forgée, on n'affirme pas un fait dont l'on n'est pas sûr [1].

P. 68. « Les vers de Pons, dit de Verdun, sont aussi nuls que ceux de Carnot; sa carrière politique fut semée de peu de dangers, car, dit Mme Roland, il ne parle qu'autant qu'il a peur. » Pons était-il tenu d'être un grand poète? Faut-il le blâmer parce que « sa carrière politique fut semée de peu de dangers »? M. F. oublie que Pons eut assez de courage pour plaider la cause de ses concitoyens de Verdun dans la séance du 9 février 1793, et qu'il la plaida avec chaleur; il fit décréter que les malheureux habitants n'avaient pas démérité de la patrie; il justifia les administrateurs qui avaient gardé leurs fonctions sous la domination prussienne ; le 22 mai suivant, il fit accorder une mention honorable de civisme aux autorités du département de la Meuse et insérer dans le *Moniteur* un rapport des commissaires qui constatait le patriotisme des populations.

P. 70. « Carra avait été condamné par contumace à deux ans de prison pour vol. » Il a bel et bien passé ces deux ans en prison, comme il l'avoua lui-même dans ses *Annales patriotiques*. (Buchez et Roux. Législative, II, p. 96.)

P. 71. « Les signatures au procès-verbal du serment du Jeu de paume affectent l'aspect noble : Dubois de Crancé. » M. Iung a publié l'acte

1. Il est vrai qu'on retrouve cette lettre dans le IIe vol., p. 283; M. F. en donne le texte exact, d'après l'ouvrage d'Em. Lebon sur *Joseph Lebon ;* on voit néanmoins qu'il n'hésite pas à se servir d'un document *peut-être* apocryphe.

de naissance de Dubois-Crancé (*Bonaparte et son temps.* III, p. 431); le futur mousquetaire et conventionnel est « fils de messire Germain Dubois, seigneur de Crancé, écuyer, conseiller du roi, commissaire ordonnateur des guerres, et de dame Remiette Fagnié de Mardeuil. »

P. 73. « L'Espagnol Miranda », Miranda était un créole, né au Mexique, selon les uns, au Pérou, selon les autres, et, d'après Mallet du Pan (*Corresp.* publiée par A. Michel. I, p. 257) à Carthagène et il combattit la domination espagnole; « Prolys », lisez *Proly;* Paine, lisez *Payne;* « Freys », lisez *Frey;* Schneider n'est pas un « moine badois »; il est né le 20 octobre 1756 à Wipfeld, à six lieues de Hirzfeld, en Franconie, dans l'évêché de Wurzbourg; il étudia au gymnase de Wurzbourg, entra au couvent des franciscains de Bamberg où il prit le nom d'Euloge, et fut successivement professeur à Wurzbourg, prédicateur de la cour à Stuttgart, enfin professeur de belles-lettres et de langue grecque à l'Université de Bonn, jusqu'à ce qu'il vint à Strasbourg comme professeur de droit canon à l'Académie catholique et vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel (E. Barth, *Revue d'Alsace*, 1882, pp. 132-133).

P. 82. « Drouet est élu à la Convention par 135 voix »; oui, mais dans le département de la Marne, alors envahi par les Prussiens : de là le nombre restreint des électeurs; l'exemple cité par M. F. est mal choisi.

P. 174. Gossin était, non pas « maire de Bar-le-Duc », mais procureur-général syndic du département de la Meuse.

P. 184. On ne peut citer Gouvion Saint-Cyr, volontaire de 1792 et si fier de cette origine, parmi les généraux de l'empire, « survivants des officiers de Louis XVI ».

P. 185. Rochambeau n'est pas « le conquérant de New-York » (comp. vol. II, p. 384 « le héros du combat de New-York »), mais le vainqueur de Yorktown.

P. 192. « Les soldats assassinent Berthois et Chaumont »; Chaumont a été menacé, mais il a échappé; « ils font cuire leurs débris » : M. F. a tiré ce dernier et horrible détail du *Courrier de l'Europe* (voir la note de la p. 193); mais le fait est absolument inexact; il suffit de lire les dépêches de Berthier et de Rochambeau.

P. 195. Drouet était maître de poste, et non postillon; Merlin de Thionville, avocat, et non huissier.

P. 197. « A Rethel, quatre engagés au 10e dragons sont arrêtés comme suspects; les volontaires parisiens les massacrent »; ce sont quatre Français qui avaient été au service des émigrés, dans le corps dit des chasseurs impériaux russes; ils venaient se rendre et s'engager dans les troupes de la république (voir Mortimer-Ternaux, IV).

P. 232. M. de Latour-Maubourg n'était pas à ce moment aide-de-camp de La Fayette; il n'arriva pas à Varennes avec Romeuf; il était membre de l'Assemblée qui l'envoya, en qualité de commissaire avec

Pétion et Barnave, au devant de la famille royale qu'il rencontra entre Epernay et Dormans; le personnage qui parut avec Romeuf, était Bayon, commandant du bataillon de Saint-Germain.

P. 233. « Le marquis de Dampierre vient saluer le roi devant son château »; il n'a pas été assassiné devant son château (de Hans), mais à un quart de lieue de Sainte-Menehould, près de l'étang du Rup; M. F. dit que les meurtriers lui coupèrent la tête et la portèrent au bout d'une baïonnette; les témoins oculaires, et entre autres Claude Buirette, démentent ce fait; le marquis de Dampierre fut criblé de coups; lorsqu'on le ramassa, sa figure était méconnaissable, mais on ne l'a pas décapité.

P. 283. Pourquoi dire « l'église Cazanski », et non la cathédrale de Kasan?

P. 334. Il est singulier qu'à propos de la fabrication des faux assignats, M. F. n'ait pas cité le mémoire de Breteuil reproduit par Vivenot; Breteuil proposait très sérieusement d' « inonder la France de cette imitation d'assignats »; mais le ministre de Prusse Schulenbourg déclara le projet inacceptable, et l'empereur François le rejeta avec indignation (*so ein infames Project...*)

P. 339. « Les Français enrôlés par Fabvier et Armand Carrel »; Carrel vint débarquer à Barcelone et s'enrôla dans la légion de Piémontais, de Polonais et de Français qu'organisait le colonel Pachiarotti, mais il n'enrôla pas.

P. 343. « L'armée du prince de Condé qui accompagne l'invasion »; nullement : l'armée qui accompagne l'invasion est celle qu'on dirige sur Thionville, celle que suivent les frères du roi et que commandent les maréchaux de Broglie et de Castries; le petit corps aux ordres du prince de Condé, et dont M. F. oublie de nous parler, ce petit corps où Bouillé sert comme volontaire, où font campagne Richelieu, Crussol, La Trémoille, essaie de prendre Landau et se joint à l'armée d'observation que commande, dans le Brisgau, le prince d'Esterhazy.

P. 344. D'après la correspondance de Fersen, il est impossible que le manifeste ait été « copié par Marie-Antoinette sur des notes de Fersen, puis renvoyé par elle à Fersen, qui l'a fait remettre à Limon. » On travaille au manifeste, écrit le Suédois le 18 juillet, j'en ai fait faire un par M. de Limon, qu'il a donné à M. de Mercy sans qu'il sache que c'est de moi. Il est fort bien et tel qu'on peut le désirer; et le 26 juillet : « Le manifeste est fait, nous avons insisté pour qu'il soit menaçant »; deux jours après il dit encore : « Je reçois dans ce moment la déclaration; elle est fort bien, c'est celle de M. de Limon. »

Id. « Le roi de Prusse est à Longwy seulement le 13 août »; c'est plus tard encore; il est le 20 au camp de Praucourt, le 21 au camp de Villers la Montagne, le 22 il bombarde Longwy, le 23 il fait capituler la forteresse, le 24, le 25, le 26 et le 27 août il est toujours au camp de Villers.

P. 345. *Etanges* doit être remplacé par Hettange-la-Grande.

P. 347. « Le beau Gœthe, fier de sa jeunesse et de ses attitudes olympiennes, raconte avec amertume que, pour les gentilshommes français, il n'est qu'un Allemand sans tournure ». Gœthe avait, en 1792 quarante-trois ans ; on ne peut dire qu'il fût alors fier de sa jeunesse; il ne dit pas du tout que les émigrés le regardent comme un Allemand sans tournure; il dit simplement que, dans une boutique de Longwy, il a été aussi poli qu'il l'est possible à des Allemands sans tournure, et ces mots ne sont pas en français, comme l'assure M. F. (als es Deutschen ohne Tournüre nur möglich ist); Gœthe a défini dans ses *Maximes* ce qu'il entend par « tournure » Was die Franzosen *Tournure* nennen, ist eine zur Anmuth gemilderte Anmassung; man sieht daraus, dass die Deutschen keine *Tournure* haben können; ihre Anmassung ist hart und derb, ihre Anmuth mild und demüthig; das eine schliesst das andere aus und sind nicht zu verbinden.)

P. 347. « Le comte de Beaurepaire... » Beaurepaire n'était pas comte, c'est le fils d'un épicier de Coulommiers. « Il se tua, ce fait est très obscur. » Il ne l'est pas du tout; le procès-verbal de la mort de Beaurepaire ne laisse aucun doute sur le suicide du lieutenant-colonel des volontaires de Mayenne-et-Loire; six soldats certifient, l'un après l'autre, qu'ils l'ont vu rentrer dans sa chambre à deux heures et demie du matin, et qu'une demi-heure après ils ont entendu le coup de pistolet; le médecin, mandé sur le champ, affirme le suicide, et la situation du corps ne permet pas qu'on croie à un assassinat; la seule autorité qu'on puisse invoquer sur ce dernier point, est le général Lemoine, le même que M. F. traite si durement, non sans raison, et qui ne mérite aucune confiance.

Même page : « Une femme veut porter des dragées... »; ce sont plusieurs femmes; « une autre femme remet quatre mille livres qu'elle a reçues pour lui à M. de Rodez... »; ce sont les trois demoiselles Watrin qui donnent cette somme à M. de Rodez, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à leur famille. On ne peut dire que « ces deux démarches irritent les jacobins de Verdun »; c'est la Convention qui a ordonné la procédure.

P. 348. « Il restait plus de cent mille excellents soldats ». Plût au ciel! Malheureusement, l'armée du Centre, commandée par Kellermann, ne comptait que 20,000 hommes, et celle de Dumouriez à peu près autant; Beurnonville en amena 10,000; ce fut tout ce que la France put mettre en ligne contre les envahisseurs de la Champagne.

Id. « Dumouriez a la pensée de tous nos grands hommes d'état : l'annexion de la Belgique »; il veut d'abord porter la liberté dans les Pays-Bas autrichiens, mais c'est s'avancer trop loin que de lui prêter, à ce moment, la pensée d'une annexion.

P. 349. Lafitte n'était pas alors membre du comité topographique; il était à l'armée de Dumouriez et signe le procès-verbal du conseil de guerre de Sedan.

Id. « ... Dillon qui est en Flandre »; Dillon était suspect; il fallut que Dumouriez répondît pour lui et fît à Servan l'éloge de ses talents militaires; sans Dumouriez, Dillon eut été rappelé à Paris; il reçut de ce dernier le commandement de l'avant-garde et se porta sur l'Argonne, en même temps que le reste de l'armée, non pas sur l'ordre de Lacuée ou de Servan, comme dit M.F., mais sur l'ordre de Dumouriez.

Id. « Kellermann, qui couvre la Bourgogne ». Kellermann (!), qui commande l'armée du Centre réunie sous les murs de Metz, se porte sur Châlons par Toul et Bar-le-Duc et couvre, non la Bourgogne, mais la Lorraine et les Trois Evêchés.

P. 351. « La pluie tombe. Elle rend l'Argonne impossible à occuper; Dumouriez fait sortir lestement tous ses corps de ces taillis boueux »; Dumouriez ne quitte pas l'Argonne, puisque son avant-garde, sous les ordres de Dillon, garde la position des Islettes et que lui-même s'adosse, pour ainsi dire, à Dillon en occupant le camp de Braux, sous Sainte-Menehould; il ne recule pas devant la pluie, mais il a laissé Clerfayt s'emparer de la trouée de la Croix aux Bois; il est menacé d'être tourné; un jour de plus, et il capitulait; il se hâte de fuir devant Brunswick, et non pas devant la pluie.

Id. « Kellermann arrive avec près de cinquante mille hommes ». L'armée du centre ne comptait que 24 bataillons, 35 escadrons et 8 compagnies d'artillerie : en tout 20,000 hommes environ.

Id. « Les émigrés, retenus dans l'immobilité, voyaient, etc. ». Les émigrés arrivèrent trop tard pour assister à la canonnade de Valmy; ils n'atteignirent Somme-Tourbe que dans la nuit du 21 septembre.

P. 355. « Ceux qui fouettent leurs chevaux pour dépasser la pesante colonne, entendent craquer sous leurs roues les jambes de ceux qui dorment ». Ce trait est emprunté au récit de Gœthe; mais voici, traduite littéralement, la phrase de l'écrivain allemand : « Non loin, devant nous, tomba *un cheval*... Nous passâmes sur le cheval qui voulait se relever, et je vis ses os se briser sous les roues »; M. F. a sacrifié à l'*effet*.

Id. Beurnonville écrit qu'il poursuit à outrance les émigrés; selon M. F. il y a plus de fanfaronnade que de barbarie dans ses termes; cependant Beurnonville écrivait, à la même époque, qu'il n'avait pas, dans la poursuite, le bon côté, c'est-à-dire les émigrés qu' « il voulait envoyer guillotiner ». M. F. cite, à ce propos, un mot bien connu de ce général Fracasse : « Après trois heures d'une action terrible dans laquelle les ennemis ont éprouvé une perte de dix mille hommes, celle des Français s'est réduite au petit doigt d'un chasseur. » C'est, dit M. F., le fameux bulletin du combat de Grew-Machern en 1793; lisez : de Grevenmachern en 1792 (18 décembre); voici d'ailleurs les termes, — un peu exagérés par M. F., — de la dépêche de Beurnonville : « ... jusqu'au 18 elles (nos troupes) avaient causé une perte aux ennemis, en tués, blessés et prisonniers, de plus de douze cents hommes. La nôtre

se réduit, par leur maladresse en tirant trop haut ou trop bas, à la perte d'un petit doigt d'un de nos chasseurs. » Enfin, le *comte* de Beurnonville, comme le nomme M. F., est alors un roturier, fils, dit Montrol, d'un maréchal-ferrant ; c'est Napoléon I qui l'a fait comte. .

P. 359. « La retraite ne se ralentit point après les boues de la Champagne; déjà Custine approche de Spire... »; la retraite a commencé le 30 septembre, et Custine s'était emparé de Spire le même jour.

P. 389. « Drouet, le postillon de Varennes », lisez : Drouet, maître de poste de Sainte-Menehould qui arrêta Louis XVI à Varennes.

P. 396. « Un homme qui a écrit des milliers de pages à la mode, sans produire une œuvre de valeur, Rivarol »; tous ceux qui ont lu le *Discours sur l'universalité de la langue française*, n'accepteront pas ce jugement décisif.

P. 435. « Elles leurs chantent « Yankee doddee » et la complainte du major Andrew », lisez *Yankee doodle* et le major *André*.

Dans le second volume, je citerai encore les points suivants :

P. 2. « La Vendée chevaleresque se pare de Bonchamps, Larochejaquelein, d'Elbée, Charette »; ce dernier n'appartient ni à la Vendée chevaleresque, ni à la Vendée que M. F. appelle la « Vendée de prêtres qui se plaît aux soupçons, aux ruses, aux querelles, celle de Stofflet et de Bernier »; Charette n'a absolument rien de chevaleresque, et Hoche l'a bien jugé : « son caractère est féroce et singulièrement défiant; » (voir également le portrait tracé par Michelet).

P. 3. « Des grotesques, comme Rossignol, Westermann, Santerre, Lemoine »; admettons l'épithète pour Rossignol et Santerre, mais non pour Westermann. Westermann est un voleur; il a été condamné pour avoir dérobé un plat armorié chez un rôtisseur; il a reçu, dit Gouverneur Morris, de l'argent du roi de Prusse; mais l'homme qui risque follement sa vie, qui dirige, au 10 août, la colonne d'assaut contre le château, que Dumouriez appelle « un homme d'infiniment d'audace, d'un esprit liant et fin, très fidèle dans ses attachements », l'homme qui, devant le tribunal révolutionnaire, prononce ce mot presque sublime : « Je demanderai à me mettre tout nu devant le peuple pour qu'on me voie; j'ai reçu sept blessures, toutes par devant; je n'en ai reçu qu'une par derrière, mon acte d'accusation », cet homme-là n'est pas un grotesque.

Id. De même on ne peut admettre cette épithète pour Lemoine; c'était un pillard et un fanfaron; mais un des officiers les plus intrépides de l'armée, et qui défendit héroïquement Mézières, en 1815, contre les alliés.

P. 4. « Mais les prêtres entraînent les vainqueurs vers la Bretagne; toute la Vendée avec ses femmes, ses enfants et ses bestiaux traverse la Bretagne dans une sorte d'ivresse, pousse au nord jusqu'à Granville »; les Vendéens, furent au contraire battus complètement à Chollet, et,

privés de leurs chefs, désespérés, rejetés sur Saint-Florent, prirent le parti extrême de passer sur la rive droite de la Loire, au lieu de se disperser; ils défirent l'incapable Léchelle à Laval, puis marchèrent à l'aventure et ne se dirigèrent sur Granville que sur la promesse des Anglais qui préparaient un armement à Jersey. Une ligne plus loin, M. F. ajoute que cette horde de paysans se laisse écraser à Savenay »; il fallait dire « et au Mans »; la bataille qui se livra dans les rues de cette ville fut une véritable boucherie; Westermann se signala dans cette journée, et M. F. cite ce passage d'une lettre de l'impitoyable Alsacien : « J'ai écrasé les enfants sous les pieds des chevaux, massacré les femmes qui, au moins celles-là, n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. » Mais ce style de Westermann est-il aussi « biblique » que le prétend M. Forneron [1]?

P. 60. « Là se trouvaient les anciens bourreaux des cœurs : Guibert, Narbonne... Guibert expiait ses triomphes passés aux pieds de Mme de Staël. » Il est évident qu'il s'agit de Guibert, l'auteur de l'*Essai de tactique* qui inspira une si ardente passion à Mlle de Lespinasse; mais Guibert est mort en 1790 et ne pouvait, par conséquent, se trouver à Juniper Hall en 1793.

P. 60-62. D'Arblay était alors adjudant-général et non général; il n'est pas mort à Saint-Domingue sous le consulat; il devint maréchal de camp sous la Restauration et mourut à Bath en 1818. (*Encyclopædia Britannica,* art. d'Arblay.)

P. 75. « Le chirurgien Desault *meurt subitement,* après avoir déclaré que l'enfant (Louis XVII) succombait au régime féroce qui lui était imposé. » Il est regrettable que M. F. semble, par cette insinuation, ajouter foi à une légende dont on a fait récemment justice.

P. 112. « *Le fort* Sainte-Barbe »; il fallait dire plutôt le poste dit de Sainte-Barbe.

PP. 121-124. Je n'ose me prononcer sur la fameuse capitulation de Quiberon; M. F. déclare que « peu d'événements sont aussi clairs »; on peut s'étonner qu'il n'ait pas consulté sur ce sujet les archives du dépôt de la guerre.

P. 183. « Trouvé, secrétaire-général du Directoire, a reparu sous la République de 1848, qui en a fait un moment son préfet de police »; à ce compte, Trouvé aurait eu en 1848 quatre-vingts ans, car il est né en 1768, et l'on conviendra qu'un homme de cet âge n'est guère propre à la préfecture de police; M. F. a confondu ce Trouvé [2] avec Trouvé-Chauvel; ajoutons que Trouvé-Chauvel fut non-seulement préfet de

1. P. 39. A propos du siège de Toulon, M. Forneron cite un mot de Fouché qu'il a tiré du « colonel Yung »; cette indication bibliographique ne suffit pas; il faut lire : Iung, *Bonaparte et son temps.* II, p. 393. Le nom du savant colonel s'écrit par un I et non par un Y.

2. M. F. cite une poésie de Trouvé; elle est insérée au *Moniteur* du 24 septembre 1792; c'est une *ode sur la conquête de l'Egalité;* au lieu de « où longtemps s'agita la guerre », le *Moniteur* donne « où dès longtemps siégeait la guerre ».

police, mais ministre des finances, sous Cavaignac, à la place de Goudchaux.

P. 314. « L'aîné des Ramel avait été élu à l'Assemblée législative contre le jacobin Jean Bon-Saint-André; celui-ci prit ses précautions au moment des élections à la Convention, viola le scrutin, se fit proclamer. Puis, sachant que Ramel était général à l'armée des Pyrénées, il obtint d'être envoyé en mission près de lui, se hâta de le faire arrêter, Ramel fut acquitté, Jean Bon-Saint-André cassa le jugement et livra Ramel à un second tribunal. Second acquittement, alors Jean Bon-Saint-André choisit une bande de jacobins, entraîne Ramel dans la montagne, le juge lui-même et le fait fusiller ». M. F. a tiré ces renseignements du tome III des *Mémoires de tous;* ils sont inexacts. Jean Bon-Saint-André ne viola pas le scrutin, lorsqu'il fut élu à la Convention; mais ses amis avaient fait transporter le centre des élections à Montauban, où Jean-Bon-Saint-André avait beaucoup d'influence, et ils enlevèrent sa nomination en proposant de nommer les députés à haute voix. D'autre part, Saint-André n'a jamais été envoyé en mission à l'armée des Pyrénées, et voici comment Fervel raconte l'exécution de Ramel : « Ramel eut la tête tranchée; il fallut reconstituer trois fois le conseil de guerre chargé de le condamner à mort, et son supplice dut être dérobé à l'indignation de ses soldats et consommé à l'écart. » (*Camp. de la Révolution dans les Pyrénées-Orientales*. I, p. 244). Il faut ajouter que Ramel avait, au combat d'Orles, négligé de poursuivre avec sa cavalerie la retraite des Espagnols et qu'avec Delattre, dont il était le chef d'état-major, il avait laissé La Cuesta s'emparer de Port-Vendres et de Collioure. (Fervel, I, p. 129 et 240).

P. 333. Lire *Burnel* et non Buruel (gouverneur de Sinnamari).

P. 335. Le favori de Paul I, Koutaicow (ou mieux Koutaissov) était, non pas un esclave maure, mais un jeune Turc que les soldats russes avaient pris à l'assaut de Bender et emmené avec eux; il grandit dans la maison des Roumiantzov, et, de domestique, devint valet de chambre du grand-duc Paul.

P. 359. M. F. nous apprend que des émigrés français avaient cherché à organiser l'armée napolitaine; il aurait pu ajouter que ce furent encore des émigrés, des Corses, de Cesari et Boccheciampe, qui dirigèrent le soulèvement de l'Apulie contre les Français. Il est vrai que précédemment M. F. ne nous a nullement parlé des émigrés mêlés à l'armée espagnole, de l'ingénieur Pons guidant Ricardos dans les Pyrénées, de la légion du Vallspire, commandée par ce Costa qu'on avait surnommé le Larochejaquelein du Midi, et de la légion de la Reine, dirigée par le vicomte de Gand.

P. 369. Est-il permis de ranger Roederer parmi les « médiocres »?

Le style de M. F. est agréable; la phrase est courte, rapide, souvent sautillante : il nous a semblé qu'en certains endroits, l'auteur visait

trop à imiter Michelet; parfois, ses expressions sont étranges[1] : « Les lettres de Mme de Sévigné *grandirent* la princesse délaissée » (Catherine II, p. 282), « Hoche a *bouclé* l'armée de débarquement et l'armée d'insurrection ». (II, p. 112.) Toutefois l'ouvrage se lit d'un bout à l'autre très aisément; il est clair et amusant; il aura un vif succès dans le grand public qui y trouvera à foison anecdotes, portraits, aventures galantes et romanesques.

Mais l'œuvre de M. F. a été, ce semble, trop rapidement composée; ce n'est le plus souvent qu'une suite de petits tableaux; malgré l'art du narrateur et l'habile arrangement des chapitres, la cohésion, l'ensemble font défaut[2]. L'histoire de l'émigration est encore à écrire. Il est vrai qu'en dépit de l'incroyable et monstrueuse longueur du premier livre, des graves lacunes, des fautes trop nombreuses, l'ouvrage est bien supérieur à toutes les histoires de l'émigration qui l'ont précédé; il faut l'avoir feuilleté d'un bout à l'autre pour savoir la quantité de documents que M. F. a consultés sur son sujet; l'auteur est un actif chercheur et un travailleur infatigable; ses critiques les plus sévères trouveront dans ces deux volumes à prendre et à apprendre; l'*Histoire générale des émigrés* sera longtemps un livre à consulter. Nous allions même oublier de parler d'un de ses principaux mérites, de cette table des matières qui figure à la fin du deuxième volume sous le titre d'*Appendice biographique*[3] (p. 408-454) : on y trouve les noms de tous les personnages, ou à peu près, cités dans les deux volumes, et une courte notice sur leur vie et leurs actes; même dans ce sec appendice, M. F. a trouvé moyen de glisser encore quelques anecdotes qu'il n'avait pu introduire dans son récit. Signalons-y quelques erreurs légères : Brunswick n'a pas été *tué* à Auerstädt; Louis-Ferdinand de Prusse n'a pas été tué à Saasfeld [sic] en 1817 [sic][4]. En résumé, avec tous

1. Et aussi, exagérées; voir II, p. 286 « Le Ginguené » et « Le régicide Treilhard se dresse dans sa fange. »

2. Si l'on me demande le plan qu'il eût fallu adopter, je proposerais celui-ci : 1° *les émigrés aux armées*, et traiter successivement chaque armée et chaque campagne l'une après l'autre; 2° *les émigrés à l'étranger*, en Allemagne, en Angleterre, en Russie; 3° *Holyrood et la cour de Vérone et de Mittau* à qui tout aboutit. Je ne prétends pas dire que ce plan soit le meilleur, mais il me semble plus clair et plus net que le plan adopté par M. Forneron. En attendant, le sujet est gâté, défloré; il faudra malheureusement cinq ou dix ans avant qu'un historien le reprenne et le traite avec chance d'être lu, et le plus grand reproche qu'on pourrait faire peut-être à M. F., c'est d'éloigner, pour ainsi dire, et d'écarter le sujet pour longtemps; une belle et grande *Histoire de l'émigration* qui paraîtrait aujourd'hui, en 1884, en 1885, même en 1886, n'aurait aucun succès; elle ne ferait pas son chemin : M. F. le lui barre.

3. Citons aussi, pp. 403-405, des extraits de lettres du duc d'Enghien au comte de Marans : « Je ne connais pas un mot à vos histoires d'agences, dit le prince; ce sont un tas de bêtises puantes dans lesquelles je ne me mêlerai jamais; je vois dans tout cela un tas de gens qui ne cherchent qu'à gagner de l'argent et qui sont plus nuisibles qu'utiles. » M. F. s'est peut-être trop complu, lui aussi, à ces histoires d'agences.

4. Autres erreurs de cet appendice : « Maillard, huissier normand... »; M. Forneron cite à ce propos Mortimer-Ternaux qui dit nettement : « Maillard n'était pas

ses mérites, l'ouvrage de M. Forneron, si important qu'il soit et sur lequel il convenait d'insister longuement, n'est pas aussi complet, aussi instructif qu'il aurait pu l'être; il a été fait à la hâte; il ne donne pas tout ce qu'on attendait de l'historien des *Guise* et de *Philippe II;* il a désappointé ceux qui connaissent les brillantes qualités de l'historien, et qui regretteront de n'avoir trouvé le plus souvent dans ces deux volumes qu'un aimable anecdotier.

A. C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 23 mai 1884.

M. Le Blant, directeur de l'école française de Rome, adresse à l'Académie des renseignements sur quelques découvertes récentes. M. Lugani a reconnu, vers la 4e mille de la voie Appienne, une autre voie antique, large de 3 mètres et pavée de grosses pierres. Elle suit une direction parallèle à celle de la voie Appienne, dont elle est éloignée d'environ un kilomètre. Dans les vignes sous lesquelles s'étend la catacombe de Saint-Calixte, on a découvert un bel hypogée du IVe siècle de notre ère, orné de peintures chrétiennes. A Salona, en Dalmatie, on a trouvé une basilique du IVe siècle, avec des inscriptions.

M. Deloche, au nom de la commission du prix Duchalais, annonce que la commission partage ce prix entre les auteurs des deux ouvrages suivants :

CARON (G.), *les Monnaies féodales françaises*, pour servir de supplément, au grand ouvrage de Poey d'Avant, fasc. 1 et 2;

PONTON D'AMÉCOURT (le vicomte DE), *Recherche des monnaies mérovingiennes du Cenomannicum.*

M. Renan présente à l'Académie, de la part de M. Foucart, directeur de l'école française d'Athènes, l'estampage d'une inscription bilingue, phénicienne et grecque, récemment trouvée au Pirée et obligeamment communiquée par son propriétaire, M. Alexandre Mélétopoulos, qui s'occupe avec zèle d'archéologie. C'est l'épitaphe d'un certain Numérius de Citium : ce nom rappelle un autre Numérius de Citium, dont le Louvre possède depuis longtemps le cippe, également trouvé au Pirée. En l'année 333 avant notre ère, un décret des Athéniens avait autorisé les marchands de Citium à bâtir au Pirée un temple d'Astarté. Le monument récemment découvert paraît être à peu près de cette époque.

M. Heuzey, continuant sa communication sur la *Stèle des Vautours* (monument chaldéen rapporté de Tello par M. de Sarzec), décrit la face postérieure de cette stèle. On y voit deux personnages coiffés d'une tiare de forme particulière, que plusieurs archéologues ont appelée le chapeau chaldéen, mais qui est plutôt, dit M. Heuzey, une sorte de bonnet : c'est une coiffure plate, ornée de deux grandes cornes recourbées et d'une touffe de quatre grandes plumes. Selon M. Heuzey, cette coiffure est toujours, sur les monuments chaldéens, le signe distinctif des êtres surnaturels, dieux, déesses ou génies. Les hommes, même les rois, ne la portent jamais.

Ouvrages présentés : — par M. de Vogüé : ABAMELEK-LAZAREV, *Palmira*, (en russe); — par M. Derenbourg : MÜLLER (H.), 1° *Südarabische Studien*; 2° *die Burgen und Schlœsser Südarabiens; 3° Sabæische Denkmæler;* — par M. de Wailly : LENORMANT (François), *la Grande-Grèce*, tome III; — par M. Deloche : RUELLE (Ch.-Emile), *Bibliographie générale des Gaules*, 3e livraison; — par M. Adolphe Regnier : 1° *Bhagavûta Purâna,* édition de l'Imprimerie nationale, t. IV, publié et traduit par HAUVETTE-BESNAULT; 2° CALIDASA, *Sacountalâ*, traduit par Abel BERGAIGNE et Paul LEHUGEUR; 3° BERGAIGNE (Abel), *Manuel pour étudier la langue sanscrite.*

Julien HAVET.

---

huissier; il avait été employé comme clerc chez son frère, puis s'était fait homme d'affaires de bas étage. » — « Mad. de Montagu, émigrée à Hambourg »; M. F. (I, p. 401) nous dit lui-même : à Ploen, et il eut fallu ajouter, « et plus tard, dans le domaine de Witmold, près d'Eutin, au nord du lac de Ploen. »

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Wenzel. — Herodiani ab excessu divi Marci libri octo, ed. L. Mendelssohn. (Edition critique qui marque un progrès considérable.) — Res gestae divi Augusti, ex monumentis Ancyrano et Apolloniensi iterum ed. Mommsen, accedunt tabulae XI. (Nouvelle édition qui renferme beaucoup de corrections, d'améliorations et de nouvelles et précieuses recherches sur l'histoire du temps). — Olsen, Runerne : den oldislandske Literatur, udgivet af Kommissionen for det Arnamagnaeanske Legat. (Livre excellent ; méthode très bonne ; beaucoup de fines remarques et d'aperçus sur les œuvres de l'ancienne Islande.) — Nissen, italische Landeskunde. I. Land und Leute. (Œuvre distinguée qui semble, avec l'histoire romaine de Mommsen, devoir prendre le premier rang dans la collection Weidmann ; remarquable surtout par une profonde connaissance de l'antiquité et par des observations recueillies dans un voyage en Italie ; le sujet est d'ailleurs traité avec esprit, dans un style simple et sans emphase,) — Reissmann, Die Hausmusik, in ihrer Organisation und culturgeschichtlichen Bedeutung dargestellt. — Riggli, Giacomo Meyerbeer, sein Leben und seine Werke. (Courte et bonne biographie.)

— N° 20, 10 mai 1884 : O. v. Gebhardt, u. Harnack, Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur. I, IV : die Evangelien des Matthäus und des Marcus aus dem Codex Purpureus Rossanensis ; der angebliche Evangeliencommentar des Theophilus von Antiochien, — Bastian, Zur naturwissenschaftlichen Behandlungsweise der Psychologie durch und für die Völkerkunde, einige Abhandlungen. — Klopfleisch, Die Grabhügel von Leubingen, Sömmerda und Nienstedt ; vorausgehend : Allgemeine Einleitung, Charakteristik und Zeitfolge der Keramik Mitteldeutschlands, I Heft. — C. Binder, Sondheim vor der Rhön und seine Chronik, ein Beitrag zur Geschichte de Amtes Lichtenberg. — Stieve, das Stralendorfische Gutachten, eine Fälschung. — Hallwich, Heinrich Matthias Thurn als Zeuge im Process Wallenstein's. (Renferme de précieux documents et une excellente introduction.) — Havestadt, Chilidugu sive tractatus linguae chilensis, editionem novam immutatam curavit Platzmann. — Pfordten (von der), Zur Geschichte des griechischten Perfectums. (Peu complet et sans résultats nouveaux.) — Cicero's Rede für Flaccus, erklärt von ad. du Mesnil. (Bon et soigné, quoique toutes les difficultés ne soient pas surmontées.) — Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie, veröffentlicht von Stengel. VIII. Das anglonormannische Lied vom wackeren Ritter Horn, besorgt von Brede und Stengel ; IX Altona, Gebete und Anrufungen in den französischen chansons de geste. (Deux nouveaux fascicules excellents de cette belle collection.) — Repertorio bibliografico delle pubblicazioni della R. Accademia delle Scienze di Torino, compilato dal socio Ant. Manno.



THÉOLOGIE, HISTOIRE, PHILOLOGIE, SCIENCE

(Suite).

Maskell (W.). Ancient Liturgy of the Church of England, according to the uses of Sarum, York, Hereford, and Bangor, and the Roman Liturgy, arranged in parallel columns, with preface and notes. Third Edition, 15*s*.

Maskell (W.). Monumenta Ritualia Ecclesiae Anglicanae. The occasional Offices of the Church of England according to the old use of Salisbury, the Prymer in English, and other prayers and forms, with dissertations and notes. Second Edition. 3 vols. 2*l*. 10*s*.

Novum Testamentum Graece. Antiquissimorum Codicum Textus in ordine parallelo dispositi. Accedit collatio Codicis Sinaitici. Edidit E. H. HANSELL, S.T.B. Tomi III. Half morocco, 2*l*. 12*s*. 6*d*.

Origenis Hexaplorum quae supersunt ; sive, Veterum Interpretum Graecorum in totum Vetus Testamentum Fragmenta. Edidit FRIDERICUS FIELD, A.M. 2 vols. 4to. 5*l*. 5*s*.

Plato : The Dialogues, translated into English, with Analyses and Introductions, by B. JOWETT, M.A. 5 vols. 3*l*. 10*s*.

Pocock. Records of the Reformation. The Divorce, 1527-1533, Mostly now for the first time printed from MSS. in the British Museum and other Libraries. Collected and arranged by N. POCOCK, M.A. 2 vols. 1*l*. 16*s*.

Protests of the Lords, including those which have been expunged, from 1624 to 1874; with Historical Introductions. Edited by JAMES E. THOROLD ROGERS, M.A. 3 vols. 2*l*. 2*s*.

Smyth and Chambers. A Cycle of Celestial Objects. Observed, Reduced, and Discussed by Admiral W. H. SMYTH, R.N. Revised, condensed, and greatly enlarged by G. F. GHAMBERS, F.R.A.S. 21*s*.

Stubbs (W.). The Constitutional History of England, in its Origin and Development. Three vols. 2*l*. 8*s*.

Sturlunga Saga, including the Islendinga Saga of Lawman Sturla Thordsson and other works. Edited by Dr. GUDBRAND VIGFUSSON. In 2 vols. 2*l*. 2*s*.

Thucydides : Translated into English with Introduction, Marginal Analysis, Notes, and Indices. By B. JOWETT, M.A. 2 vols. 1*l*. 12*s*.

Wellesley. A Selection from the Despatches, Treaties, and other Papers of the Marquess Wellesley, K.G., during his Government of India. Edited by S. J. OWEN, M.A. 24*s*.

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 24 Dix-huitième année 9 Juin 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 4, 15 février 1884 : Fr. von Martens, Das internationale Recht der civilisierten Nationen, systematisch dargestellt, deutsche Ausgabe von Bergbohm. I Band (von Bulmerincq). — Friedrich Diez' kleinere Arbeiten und Recensionen, herausgegeben von Breymann (Morf). — Elard Hugo Meyer, Indogermanische Mythen. I. Gandharven-Kentauren (Roscher : la mythologie comparée n'est pas morte après Kuhn et Mannhardt ; le livre que vient de publier l'auteur est, malgré quelques points contestables, instructif et plein de bonnes choses). — C. Neumann, Geschichte Roms während des Verfalles der Republik, vom Zeitalter des Scipio Æmilianus bis zu Sullas Tode, aus seinem Nachlasse hrsg v. Gothein (H. Schiller). — Litzmann, Christian Ludwig Liscow in seiner literarischen Laufbahn (Minor : bonne étude sur un écrivain allemand du xviii° siècle trop négligé jusqu'ici).

N° 5, 1er mars 1884 : Spitta Bey, Contes arabes modernes recueillis et traduits (A. Socin : douze récits avec une traduction française correcte). — Siebeck, Geschichte der Psychologie. I Band, 2 Hälfte. Die Psychologie von Aristoteles bis zu Thomas von Aquino (Eucken : en somme, recherches solides, jugement impartial, beaucoup d'exactitude et de clarté ; ce volume mérite un accueil favorable). — Seeländer, Graf Seckendorff und die Publicistik zum Frieden von Füssen von 1745 (Heigel : le travail est bon, mais l'auteur n'a pas connu toutes les publications du temps, et il en aurait trouvé à la bibliothèque de Munich qui méritaient l'attention). — Enmann, Eine verlorene Geschichte der römischen Kaiser und das Buch de viris illustribus Romae (Plew : travail très remarquable, vaste et sagace).

N° 6, 15 mars 1884 : Leo Meyer, Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache. Erster Band, zweite Hälfte (Leo Meyer). — G. von der Gabelentz, Chinesische Grammatik mit Ausschluss des niederen Stiles und der heutigen Umgangssprache (K. Himly : très long article, de la p. 211 à la p. 252, et qui conclut ainsi : « En tout cas, on ne saurait trop recommander aux étudiants comme aux linguistes cette grammaire profondément méditée et clairement exposée, la plus complète et la plus scientifique que l'on possède; le lecteur y trouve à la fois instruction et plaisir »). — Der babylonische Nimrodepos, Keilschrifttext der Bruchstücke der sogenannten Isdubarlegenden mit den keilinschriftlichen Sintflutberichten, nach den Originalen im Britischen Museum copiert und hrsg. v. Paul Haupt (J. Oppert : fac-simile très exact et donné avec une exactitude presque photographique, et qui fournit à l'érudit le sûr moyen d'étudier personnellement le texte). — Edw. Leupold, Berthold von Buchegg, Bischof von Strassburg, ein Beitrag zur Geschichte des Elsass und des Reichs im XIV. Jahrhundert (Soltau : excellent travail; c'est moins une biographie de l'évêque Berthold qu'un tableau des rapports politiques de Strasbourg avec l'empire et ses membres).

N° 7, 1er avril 1884 : Wilhelm Gesenius' hebräische und chaldäisches Handwörterbuch über das Alte Testament, neunte Auflage, neu bearbeitet von F. Mühlau u. W. Volck. (Paul de Lagarde : long article, de la p. 257 à la p. 288 et qui comprend tout le numéro ; « le travail de Mühlau et Volck est un symptôme, et naturellement un symptôme de maladie; c'est même plus que cela; il n'y a pas de partie de la science qui soit aussi profondément abaissée que la théologie, si l'on y accepte semblables travaux, si on les y loue, si on les laisse arriver jusqu'à leur neuvième édition ; mais, comme j'ai la théologie en haute estime, je blâme les travaux comme celui-ci, qui ne sont que Buchführerarbeiten »).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24	— 9 Juin —	1884

110. — **Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie,** par René Cagnat, docteur ès-lettres, lauréat de l'Institut, 1er et 2e fascicules. Paris, Ernest Thorin, 1883-1884. (Extr. des *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e série, tomes IX et XI).

M. Cagnat s'est activement employé, dans les intervalles de ses trois explorations en Tunisie, à rédiger et à publier les résultats de sa mission. Dans un fascicule paru il y a un an, il rendait compte de son premier voyage brusquement interrompu par les événements militaires de 1881 ; à ce moment, il avait déjà relevé 270 textes épigraphiques, inédits ou vérifiés à nouveau. Dans le nombre, il en est quelques-uns de fort intéressants, à divers points de vue.

L'inscription n° 29, très judicieusement restituée à l'aide d'une inscription grecque [1], nous apprend que Ceionia Plautia, fille de L. Ceionius Commodus Verus adopté par Hadrien sous le nom de L. Aelius Cæsar, était la femme de Q. Servilius Pudens, consul ordinaire en l'an 166 ; l'auteur lui a consacré ailleurs [2] un commentaire développé dans lequel il la distingue nécessairement de Ceionia Fabia, sa sœur. Un détail biographique lui a cependant échappé ; je ne saurais trouver une meilleure occasion pour le lui signaler. Ce sont les deux passages dans lesquels Capitolin rapporte [3] qu'une fille de L. Ceionius Commodus fut fiancée, par ordre d'Hadrien, à Marc-Aurèle, quand celui-ci prit la robe virile à 15 ans, mais qu'aussitôt après la mort d'Hadrien, Antonin le Pieux déclara nulle cette promesse de mariage, et lui donna la main de Faustine, sa fille. Je crois que la première fiancée de Marc-Aurèle n'est autre que Ceionia Plautia ; sinon, on ne comprendrait pas pourquoi, à deux reprises différentes, Capitolin se serait abstenu de la faire connaître par le nom de Fabia, tandis qu'il désigne expressément celle-ci dans trois passages subséquents [4], notamment celui où il dit qu'a-

1. *C. I. Gr*. 5883.
2. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. II, 1882, p. 68.
3. Capitolin, *M. Antonini philosophi vita*, 4 et 6.
4. Capitolin, *M. Ant. phil. vita*, 39 ; *Veri vita*, 10 ; *Pertinacis*, 10.

près la mort de Faustine, Fabia fit en vain tous ses efforts pour épouser Marc-Aurèle ; il n'eût pas manqué de rappeler qu'elle avait été la première fiancée de l'empereur devenu veuf.

L'inscription n° 135 est complète en onze mots ; si court que soit ce texte, il en dit assez pour nous révéler non seulement le nom d'une ville inconnue jusqu'à présent, Masculula, mais aussi les conditions du régime administratif auquel elle était soumise à l'époque de la mort d'Auguste ; ce n'était pas un municipe, mais un simple *conventus* de Numides, habitants indigènes, et de citoyens romains, fixés dans la ville.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce volume que les érudits ont déjà depuis quelques temps entre les mains et je passe au deuxième fascicule, tout récemment paru. Cette partie contient tous les textes copiés par le jeune savant, pendant son second voyage, dans le Nord et l'Est de la Tunisie. Le nombre des inscriptions inédites qui y figurent est de 250, formant une nouvelle série avec son numérotage propre.

M. C. fait méthodiquement son exposé ; il est facile de reconnaître qu'il a apporté une grande exactitude et un soin extrême dans ses transcriptions ; l'opération de la copie, si simple en apparence, est en réalité plus difficile qu'on ne croit et exige une habitude pratique du déchiffrement sur les monuments. M. C. fournit d'ailleurs, autant que faire se peut, la preuve matérielle de ses descriptions, ainsi que le témoigne l'abondance des dessins, des photographies et des estampages repportés comme autant de trophées de cette campagne scientifique. Chaque inscription est accompagnée d'un commentaire sobre, mais suffisant, chaque fois qu'elle donne lieu à des remarques particulières. Toutes n'ont pas la même importance ; comme on doit s'y attendre, les plus nombreuses sont de simples épitaphes ; mais il faut savoir gré à M. C. de ne pas les avoir dédaignées, et d'avoir été consciencieux jusqu'au bout : tel fragment qui semble n'offrir aucun intérêt peut, à un moment donné, devenir d'un grand secours pour l'éclaircissement d'un texte plus important.

Les inscriptions qui méritent d'être signalées se rapportent principalement à la topographie ; il n'y en a pas moins de six fixant la position d'autant de villes antiques : 1° la *Colonia Uppenna* (p. 19) ; 2° la *civitas Thacensium*, plus tard *municipium* (p. 31 et suivantes) ; 3° la *Colonia Thuburnica*, évidemment l'*oppidum Thuburnicense* de Pline (p. 95) ; 4° la *Colonia Thunusuda, oppidum Thunusudiense*, (p. 98) ; 5° la ville d'*Aubuzza*, *pagus* dépendant de la *colonia Julia Veneria Chirta nova*, aujourd'hui le Kef, appelée aussi *Sicca Veneria* (p. 151) ; 6° l'ethnique des *Chellenses Numidae* (p. 150), dans lequel M. C. reconnaît le nom des habitants de la ville appelée Cilla par Appien, près de laquelle fut livrée la fameuse bataille dite de Zama, entre Scipion et Annibal ; il semble bien en effet que *chellenses* représente une simple variante phonétique de *cillenses*, comparable à celle de *Chirta* pour

Cirta. C'est un argument philologique qu'on doit s'estimer très heureux de posséder, en attendant qu'on découvre une inscription fixant la position même de Zama, ville apparemment identique avec la *Zama regia* de Jugurtha, mais différente de la *Colonia Zamensis* découverte l'an dernier sur l'emplacement de Sidi-Amor-Djedidi; cette dernière, très probablement identique avec la petite ville de Zama près de laquelle Juba vint chercher la mort après la bataille de Thapsus.

Je note encore une inscription (p. 149) qui fixe, sur un point, les limites de la province d'Afrique au temps de Vespasien, et dont la rédaction rappelle celle de l'inscription de la Forclaz de Prarion, au pied du Mont-Blanc, relative à un règlement de frontière, entre les Viennois et les Centrones; on connaît aussi une inscription *de controversia finium* entre les *Vanacini* et les *Mariani* de l'île de Corse. Il est curieux de constater que ces monuments portent tous trois le nom de Vespasien.

M. C. a eu la bonne chance de retrouver (p. 141) un deuxième exemplaire, malheureusement incomplet, de la table de Henchir-Dakhla contenant un décret rendu par Commode en faveur des colons du *saltus Burunitanus*. On a des exemples de *duplicata* épigraphiques, mais ils sont d'une occurrence très rare.

Il me reste à signaler les pages qui ont trait aux inscriptions des carrières de Chemtou (p. 101 et suivantes); ces carrières fournissaient un marbre rouge et jaune fort estimé et connu des Anciens sous le nom de *lapis numidicus*. M. C. en fait l'histoire en réunissant ce qui en a été dit par les auteurs et rappelle, notamment, la colonne taillée dans ce marbre et érigée dans le Forum en l'honneur de César avec l'inscription : PARENTI PATRIAE.

Enfin, une très curieuse inscription (p. 126) fait connaître, avec d'intéressants détails le règlement d'une association funéraire.

Le livre se termine par une carte et huit planches ; l'une d'elles représente un tombeau circulaire comme celui de Cæcilia Metella; une autre montre un arc de triomphe qui peut donner une idée de l'art africain dans une petite ville à la fin de l'Empire.

En résumé, les résultats de cette mission sont importants. Aux éloges que mérite M. C. pour la manière dont il l'a accomplie, il n'est que juste d'associer les personnes qui se sont fait honneur en lui facilitant la tâche par de précieuses indications, et par la communication d'estampages ou de monuments originaux, notamment M. Roy, agent consulaire au Kef.

On ne devra pas non plus perdre de vue que les officiers de notre armée d'Afrique ont été et seront toujours, par la force même des choses, les auxiliaires les plus utiles des archéologues et des épigraphistes. On ne saurait trop les encourager à prendre goût, pour leur propre compte, à ce genre d'investigations. Nous ne sommes plus au temps où un ministre de la guerre, le maréchal Randon, interdisait aux officiers

d'accepter de son collègue au département de l'instruction publique des grades universitaires ou des distinctions honorifiques.

On a fait beaucoup pour l'exploration de l'Algérie et de la Tunisie; mais il y a une autre terre française, l'île de Corse, qui a été injustement délaissée jusqu'à présent. Cependant les découvertes que M. Georges Lafaye[1] y a faites récemment prouvent qu'elle mérite d'être l'objet d'une mission archéologique et qu'il saurait l'accomplir dignement s'il en était chargé. Il y a là une question qui se recommande à la sollicitude du gouvernement.

Robert Mowat.

---

111. — **Les Corte-Real et leurs voyages au Nouveau-Monde,** d'après des documents nouveaux ou peu connus, tirés des archives de Lisbonne et de Modène, suivi du texte inédit d'un récit de la troisième expédition de Gaspar Corte-Real et d'une importante carte nautique portugaise de l'année 1502, reproduite ici pour la première fois (Paris, Ernest Leroux, éditeur, 1883, grand in-8). — **Gaspar Corte-Real, la date exacte de sa dernière expédition au Nouveau-Monde,** d'après deux documents inédits récemment tirés des archives de la Torre do Tombo, dont un écrit et signé par Gaspar Corte-Real, l'autre par son frère Miguel, reproduite ici en fac-simile. Post-scriptum, par Henry Harrisse. (Paris, Leroux, 1883, in-8).

Nous avons là une édition remaniée et amplifiée du mémoire lu par M. Henry Harrisse à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 1er juin 1883[2] et on y trouvera toutes les qualités qui distinguent le savant américaniste, la sagacité de son esprit, la sûreté de sa méthode, l'étendue de ses recherches, la persévérance et souvent le bonheur des efforts qu'il ne cesse de faire pour arriver à la vérité.

On ne savait presque rien des expéditions des Corte-Real dans la direction du Nord-Ouest, au commencement du xvie siècle. La personnalité de ces deux infortunés navigateurs n'était aussi connue que par une dizaine de lignes empruntées à Antonio Galvam et à Damiam de Goes. M. H. publie un *Corpus* de quarante-deux documents jusqu'ici inédits ou enfouis dans des recueils imprimés à petit nombre aux Açores. Ces pièces servent de base à une histoire succincte mais exacte, de Gaspar Corte-Real et de sa famille jusqu'à l'extinction de la ligne masculine des Costa-Corte-Real en 1578.

La partie la plus importante de ce travail est celle qui a trait aux découvertes maritimes attribuées aux Corte-Real. M. H. démontre l'i-

---

1. *Revue critique*, 1 janvier 1884, p. 8. *Bulletin épigraphique*, t. III, 1883, p. 191, 286; IV, 1884, p. 186. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1883, p. 185.

2. Le volume est le troisième de la collection intitulée « Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le xiiie jusqu'à la fin du xvie siècle » et publiée sous la direction de MM. Ch. Schefer, membre de l'Institut et Henri Cordier.

nanité de la légende qui voudrait faire remonter la découverte du Nouveau-Monde à Joâo Vaz Corte-Real, père de Gaspar, avant même Christophe Colomb. Grâce à un récit inédit adressé de Lisbonne par un certain Albertino Cantino à Hercule d'Este, duc de Ferrare, le 17 octobre 1501, à un planisphère superbe, fait à Lisbonne et envoyé par ce même Cantino à son souverain avant le 19 novembre 1502, et à d'autres documents inédits tirés des archives de la Torre do Tombo, enfin par des analyses, des discussions serrées et des comparaisons avec tous les portulans du XVIe siècle, M. Harrisse démontre les faits suivants : 1° que la première expédition de Gaspar Corte-Real est antérieure au 12 mai 1500, mais qu'on en ignore les résultats. Elle paraît cependant ne pas avoir abouti ; 2° que sa seconde expédition partit de Lisbonne, au commencement de l'été de l'an 1500, et qu'au cours de ce voyage, Gaspar découvrit une terre au Nord-Ouest ; 3° que la troisième expédition appareilla de Lisbonne après le 21 avril 1501, qu'elle atterrit aux pays découverts l'année précédente, et que Gaspar et le navire qu'il montait périrent dans ce voyage, sans qu'on puisse dire où, quand, ni comment ; 4° que l'expédition dont Miguel Corte-Real eut le commandement pendant l'été de 1501, n'avait aucun rapport avec celle de son frère : elle faisait partie de l'escadre envoyée par le roi Manoel, sur les instances du pape Alexandre VI, contre le grand Turc (Bajazet II), pour sauvegarder les possessions grecques de la République de Venise ; [1] 5° que Miguel n'accompagna Gaspar dans aucune des expéditions de ce dernier au Nord-Ouest ; et qu'on ne sait rien de ses propres découvertes, puisqu'il périt au cours de son seul voyage au Nouveau-Monde, et sans qu'on ait jamais retrouvé aucune trace ; 6° enfin, que le champ de la première exploration où Gaspar Corte-Real ait réellement atterri, est la côte Sud-Est du Labrador ou la partie la plus septentrionale de l'île de Terre-Neuve ; que l'atterrage de la troisième et dernière expédition se localise au point le plus méridional atteint lors du second voyage, c'est-à-dire les pays découverts sept années auparavant, en 1497, par Jean et Sébastien Cabot, explorés à nouveau avant la fin du siècle.

Quant au planisphère qui accompagne cette publication (et qui est resté oublié pendant près de trois siècles dans la collection particulière des ducs de Ferrare, au palais de Modène où il se trouve encore), c'est à la fois le plus beau et, pour l'histoire des découvertes translantiques, le plus important monument cartographique qui nous soit parvenu. Il n'est postérieur que de deux ans à la fameuse carte de Juan de la Casa, et la surpasse par le fini du travail, l'abondance et la précision des renseignements. Les géographes y reconnaîtront le prototype de toutes les délinéations du Nouveau-Monde insérées dans les éditions de la géographie de Ptolémée publiées en Italie, en Allemagne et en France jusqu'au milieu du XVIe siècle et y verront avec surprise que le littoral

1. Cette conclusion est tirée de la brochure qui forme le *Post-scriptum*.

de la Floride et de la partie orientale des Etats-Unis a été découvert, exploré et nommé par des navigateurs dont on ignore le nom et la nationalité, douze au moins avant la plus ancienne expédition connue. La côte africaine est d'une exactitude rare, et couverte de noms et de légendes en langue portugaise. Ce fac-similé, de 1m par 1m 10, rehaussé d'or et de vives couleurs, est l'œuvre de M. Pélinski et lui fait honneur, non moins qu'à M. Harrisse lui-même qui n'a reculé, comme toujours, devant aucun sacrifice pour obtenir un calque parfait de cette carte qui comprend l'ensemble des découvertes transatlantiques accomplies jusqu'à l'année 1502.

C. H.

112.— **Altspanische Sprichwœrter und sprichwœrtliche Redensarten aus den Zeiten vor Cervantes, etc.,** von Dr Joseph Haller. Zweiter Theil. Regensburg, Manz, 1883, viii et 304 pp. Gr. in-8.

La deuxième partie de la grande compilation entreprise par M. Joseph Haller ne fait pas précisément suite à la première dont il a été ici même rendu compte [1]; au lieu de continuer la reproduction du *Libro de refranes* de Pedro Vallés en l'entourant de rapprochements et de commentaires, l'auteur nous donne aujourd'hui une bibliographie parémiologique. Cette bibliographie, conçue dans des proportions un peu trop vastes et qui contient, de même que le premier volume de l'ouvrage, beaucoup de choses inutiles ou qui n'intéressent que très indirectement l'étude des proverbes, est cependant fort incomplète. M. H. pourra, nous n'en doutons pas, invoquer des raisons excellentes pour expliquer ses omissions : elles n'en existent pas moins, et, franchement, si l'on doit exiger de quelqu'un qu'il soit renseigné, c'est assurément d'un bibliographe. Eh bien! il suffit d'entr'ouvrir le livre de M. H. pour s'assurer aussitôt que, non-seulement il ne connaît pas et ne décrit pas beaucoup de raretés — ce qui est jusqu'à un certain point excusable, quoiqu'il eût dû au moins, dans ce cas, renvoyer aux auteurs qui les ont recensées, — mais qu'il ne s'est même pas astreint à dépouiller méthodiquement certains grands répertoires, des revues par exemple, qui lui auraient fourni bon nombre de matériaux. Incontestablement ce volume compacte témoigne d'une très grande lecture, d'un zèle et d'une patience à toute épreuve, mais il ne semble pas que ces efforts aient été dirigés d'après un plan arrêté et mûri. Que de choses oiseuses! Que de temps et d'encre gaspillés à des digressions sans rapport aucun avec l'objet du livre!

Appuyons ces critiques de quelques exemples empruntés à la partie espagnole, qui, cependant, n'est pas celle qui laisse le plus à désirer. A propos des *Refranes famosissimos y provechosos glossados* (Burgos,

1. *Revue critique*, du 2 juillet 1883.

1515), M. H. dit qu'il ne connaît ce recueil que par une citation de Düringsfeld et n'a pas trouvé à se renseigner ailleurs. Or, ces proverbes très fameux ont été réimprimés par Duplessis dans sa *Bibliographie parémiologique*, tirés à part (à douze exemplaires[1]), puis reproduits il y a peu par M. Sbarbi dans le tome VII de son *Refranero*, cette fois d'après une édition de 1541, jugée plus correcte par l'éditeur espagnol. Mais M. H., qui trouve utile d'écrire la biographie du père Bouhours, et de disserter plusieurs pages durant sur l'origine des Basques, ne consacre qu'une seule ligne à la bibliographie de G. Duplessis, dont il n'indique même pas le lieu de publication, ce qui donne à penser qu'il ne possède de ce livre, capital pour lui, qu'une connaissance fort sommaire; et quant au *Refranero* de Sbarbi, qui compte dix volumes (le dernier porte la date de 1878), il n'a réussi à en voir que les quatre premiers. Une preuve que M. H. n'a pas parcouru les revues spéciales, celles même qui se publient en Allemagne et qu'il doit, par conséquent, avoir à sa portée, nous est fournie par l'article sur Juan Iriarte. Où se trouve la grande collection de proverbes espagnols formée par cet érudit? M. H. l'ignore, il s'en remet à l'anglais Trench, qui sait seulement que cette collection a un temps séjourné dans la bibliothèque de Richard Heber. Cependant il a été dit dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* (t. I, p. 449) que les proverbes d'Iriarte, acquis à la vente Heber par Thomas Philipps, font actuellement partie des collections de Cheltenham. Sur les travaux des érudits espagnols contemporains, M. H. rapporte peu de chose : il ne connaît ni l'étude d'Amador de los Rios, publiée d'abord en allemand dans le *Jahrbuch für romanische Literatur* (t. II, p. 46 et suiv.) avant d'être insérée par l'auteur dans son *Historia critica* (append. du tome II), ni le livre de J. Costa, *Poesia popular española* (Madrid 1881), où, à côté de divagations, de théories entièrement controuvées, se trouvent çà et là, notamment sur les *refranes*, quelques indications intéressantes. Inutile d'étendre ce corrigé. Le répertoire de M. H., cela est certain, ne répond qu'imparfaitement à son titre et pèche à la fois par trop d'omissions de choses essentielles et par un excès de digressions superflues : tel qu'il est, il rendra des services.

Quelques mots maintenant d'une note additionnelle de cette seconde partie. M. H. y revient sur son interprétation, à notre avis erronée, de deux proverbes et cherche à la défendre : avec peu de succès. Il persiste à croire que dans *Aca lo ha marta con sus pollos*, Pedro Vallés a pris *marta* pour le nom de l'animal, la martre. La preuve? « C'est que ce compilateur a écrit le mot sans lettre majuscule ». M. H. constate ensuite que d'autres y ont vu le nom propre Marthe, mais déclare que cela importe peu et ne modifie pas le sens général du proverbe. A quoi nous nous permettrons de répondre : 1° que le bon sens et la grammaire

1. C'est ce que dit une note au verso du titre; mais, à ce compte, on ne verrait plus d'exemplaires de cette plaquette sur le marché, et l'on en voit encore.



s'opposent absolument à ce qu'on traduise *marta* par martre, car, en ce cas, il faudrait *la marta* et *los pollos;* 2° que la signification du mot est établie par cet autre *refran* du recueil du marquis de Santillana : « los pollos de *martha* piden pan y danles agua »; 3° que le fait d'avoir écrit *marta* sans majuscule ne prouve rien pour quiconque à la moindre pratique des usages de la typographie ancienne; 4° que l'autorité du Dictionnaire de l'Académie espagnole, en cette circonstance comme dans bien d'autres, ne pèse pas la valeur d'un maravédi; 5° que le proverbe n'offre un sens satisfaisant qu'avec *Marthe*, puisqu'il s'agit ici bien évidemment d'*histoires* et de disputes de femmes. Pour ce qui est de l'autre proverbe *Ay dedo, dedo : en la cama estoy y en la calle hiedo*, M. H. a un peu modifié son commentaire : il ne s'agit déjà plus de lire *quiedo*, forme reconnue impossible, mais *quedo*. Cela d'ailleurs n'avance à rien et la dissertation sur *quedar en la calle* n'a que faire ici : corriger arbitrairement un texte parce qu'on ne l'entend pas est un procédé vraiment trop simple, et si encore le sens ainsi obtenu en valait la peine ! Mais ce n'est pas le cas. Contentons-nous de notre ignorance et gardons-nous de vouloir expliquer quand même [1].

Au moment de finir nous trouvons dans la *Zeistchrift für romanische Philologie* (VII, 4) un compte-rendu, par M. F. Liebrecht, du tome premier des *Altspanische Sprichwörter*, dont les conclusions diffèrent peu des nôtres. Le critique allemand signale quelques traductions et commentaires de M. H., qui, à juste titre, ne le satisfont pas, quoique lui-même ne cherche pas à tirer le lecteur d'embarras (si embarras il y a). Il était facile cependant de rectifier les fantasques interprétations des deux proverbes que voici : *A la moça mala*, *la campana la llama, á la mala*, *mala*, *ni campana ninada,* et *A quien mal quieras* (lire *quieres*), *pleyto le veas : y á quien mal, mal, pleyto y urinal.* Pour M. Haller, *campana ninada* signifie une clochette d'enfant (*Kinderschelle*)! Mais *ninada* doit être lu *ni nada :* « la mauvaise servante la cloche l'appelle, la mauvaise mauvaise ni la cloche ni rien (ne la fait venir). » Quant au second *refran,* le commentateur s'est encore plus fourvoyé; il traduit : « Celui à qui tu veux du mal, parle lui du procès (*dem sprech' vom Prozess*) *:* et celui à qui tu veux beaucoup de mal parle lui du procès et du pot de chambre (*Nachttopf*). » Façon de marquer sa haine, qui, pour être d'un goût douteux, ne répond pas toutefois à ce qu'on attendrait du vindicatif Espagnol. Traduisons plutôt : « Celui à qui tu veux du mal, puisses-tu lui voir (souhaite-lui) un procès; celui à qui tu veux beaucoup de mal, un procès et une rétention d'urine [2]. »

Pour nous résumer encore : l'œuvre, fort méritoire, est malheureusement insuffisante; on ne peut que louer l'intention, admirer le travail

---

1. Ce proverbe fait l'effet d'une énigme obscène.

2. Ou tout autre maladie de ce genre : on pourrait épiloguer sur le sens précis d'*urinal*.

persévérant, tout en regrettant que les résultats obtenus ne soient guère en rapport avec ce qu'il était sans doute permis d'attendre d'une si longue préparation.

Alfred MOREL-FATIO.

---

113. — **Kulturgeschichte in ihrer natürlichen Entwicklung** bis zur Gegenwart, von Friedrich von HELLWALD. Dritte neu bearbeitete Auflage. Augsburg, Lampart, 1884, 2 vols. in-8, XVIII-563 et 760 p.

Nous avons annoncé l'année dernière cette nouvelle édition de l'ouvrage très connu de M. Hellwald, et nous en avons dit à cette occasion quelques mots qui nous dispensent d'y revenir. Même à ceux qui ne partagent pas les vues de l'auteur, empreintes d'un pessimisme si original, son livre offre une lecture extrêmement intéressante et suggestive. Il ne faut pas s'attendre à y rencontrer exactement ce que le titre promet; c'est bien plutôt une histoire des rapports sociaux entre les hommes qu'une véritable *Kulturgeschichte* au sens où on prend d'ordinaire ce mot. La troisième édition a été revue avec soin et a tenu compte de plusieurs travaux importants parus depuis la deuxième. Ces deux gros volumes sont si instructifs et si intéressants que nous ne doutons pas qu'une quatrième édition ne devienne à son tour nécessaire.

Ψ.

CORRESPONDANCE

Lettres de M. Tamizey de Larroque et de M. Gilles de La Tourette.

Gontaud, 27 mai 1884.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION,

M. Gilles de la Tourette, dans l'étrange document que vous me communiquez, veut me prouver que son travail est parfait : il n'y a pas réussi. Il veut aussi se montrer blessant pour moi, mais il n'a pas plus réussi à me blesser qu'à me convaincre. Seulement, en lisant ce factum, où je suis traité de *calomniateur* et de *faussaire* pour avoir dit franchement ma pensée sur l'auteur et sur son héros, je me suis souvenu de ce précepte d'un ami dont la parole est pleine d'autorité : *Quand un livre est trop mauvais, on n'en parle pas*. C'est le parti que prendra désormais, Monsieur le Secrétaire de la Rédaction, votre dévoué collaborateur

Ph. TAMIZEY DE LARROQUE.

A M. Tamizey de Larroque.

MONSIEUR,

Dans un article de *la Revue critique d'histoire et de littérature,* sur mon livre : *Théophraste Renaudot*, article publié en date du 21 avril 1884, et dont je viens d'avoir seulement communication, vous voulez bien apprendre à vos lecteurs « *qu'avec le concours de savants amis vous espérez bien publier un jour certaines parties d'une édition des Lettres de Guy Patin* [1] ». (P 336, l. 8-9.) Comme vous n'émettez qu'à la fin de votre article cette espérance [2] dont je souhaite de tout mon cœur la réalisation, je m'étais demandé tout d'abord quels étaient les mobiles qui avaient bien pu vous pousser à traiter sur tous les tons — même dithyrambiques — (p. 330, l. 11) mon travail sur Renaudot d'*apologétique*. J'ai compris dès lors, que, désireux de devenir le vulgarisateur de Guy Patin, vous étiez par là même devenu l'ennemi du *Gazettier* [3], et, ceci, je vais vous le prouver afin d'édifier de suite [4] les lecteurs de la *Revue critique* sur l'esprit de bienveillance qui vous a guidé dans la rédaction de l'analyse que vous me consacrez.

Vous affirmez que vous avez « beaucoup étudié la question Renaudot » (p. 336) et, fort de votre érudition, vous ajoutez (m. p.) : que « ses inventions furent à proprement parler des importations ». Dites-moi donc, je vous en prie, d'où cet homme de bien avait importé les « *Consultations charitables* » ou gratuites qui fonctionnent aujourd'hui dans tous nos hôpitaux, et si c'est une importation que d'aller prendre dans « une citation d'Aristote ou un chapitre de Montaigne » (p. 48-49 de Renaudot), l'idée féconde des Bureaux d'adresse qui représentent notre publicité commerciale? Enfin, Monsieur, qui avait osé, avant lui, tenter la fondation d'une Faculté de médecine libre qui [5] aurait suivi le progrès, vis-à-vis d'une Faculté dont le censeur, Guy Patin, niait la circulation sanguine et insultait sans vergogne Van Helmont, Pecquet, Guy de la Brosse et notre grand Ambroise Paré?

Toujours fort de votre érudition, vous ajoutez (p. 334) qu'au titre de mon livre « *Théophraste Renaudot d'après des documents inédits, il faudrait substituer Théophraste Renaudot d'après beaucoup de documents*

---

1. Non pas *certaines parties*, mais une édition complète, enfin complète. J'ai dit que j'avais préparé déjà *certaines parties* de cette édition. (T. de L.)

2. *Emettre une espérance!* Juste ciel! Au moins faudrait-il écrire en français quand on envoie treize pages de prose à la *Revue critique!* (T. de L.)

3. Je suis si peu l'ennemi de Renaudot, que je l'ai fort loué au commencement et à la fin de mon compte-rendu. J'ai seulement protesté contre des exagérations ridicules, contre une apothéose insensée. (T. de L.)

4. Le professeur de grammaire de mon honorable contradicteur a oublié de lui apprendre qu'il faut dire, en pareil cas, *tout de suite* et non *de suite*. (T. de L.)

5. *Vis-à-vis* d'une faculté! Encore une faute de français, et qui déplaisait particulièrement à Voltaire, à ce Voltaire que tout à l'heure M. G. de la T. va si imprudemment invoquer. (T. de L.)

imprimés et quelques documents inédits. » Je vous demande, Monsieur, où je pourrais bien contrôler l'exactitude de vos assertions à ce sujet : est-ce dans les auteurs que vous avez pu lire et qui ont consacré quelques pages à peine à la grande lutte de Renaudot contre l'Ecole? est-ce dans les *Commentaires-Manuscrits* des doyens de l'époque que, *je l'affirme*, vous n'avez jamais consultés? Les chapitres IV, V, VI, VII, IX de mon livre (5-9) sont écrits d'après des documents qui, dans leur presque totalité, n'avaient jamais vu le jour. Ces documents, je les ai extraits de ces Commentaires-Manuscrits dont vous semblez faire si peu de cas : je tiens ma traduction à votre disposition, car les médecins du temps de Molière ne calligraphiaient pas mieux que ceux d'aujourd'hui et de plus ils écrivaient en latin ; ce sera, je crois, vous éviter beaucoup de peines [1]. Du reste, si je possède si peu de documents inédits, pourquoi dites-vous (p. 334, note 2). « *M. le Dr Chéreau* — le bibliothécaire de la Faculté de Médecine — *a été assez généreux pour abandonner à M. Hatin des pièces inédites qu'il avait eu le mérite de recueillir; il a dû également se montrer fort libéral à l'égard de M. Gilles de la Tourette quoique ce dernier ne le dise pas expressément* [2]. » Donc, de votre propre aveu, je possède une quantité *fort raisonnable* de documents inédits d'où qu'ils viennent, et je puis vous assurer qu'il ne viennent pas de M. Chéreau *auquel je n'ai jamais parlé,* ce qui n'empêche pas que vous semblez me taxer d'ingratitude à son égard. Si vous croyez encore que c'est dans la brochure « *très substantielle* » de M. Chéreau sur Renaudot que j'ai puisé ces documents, je vous dirai que vous parlez de cette brochure comme un aveugle des couleurs, car elle a tout juste fourni à l'*Union Médicale* de 1878, (p. 25, 73, 145, 217, 253), *cinq* feuilletons qui, vu leurs dimensions, ne permettaient guère de longues révélations [3]. Afin de vous faire acquérir une conviction qui chez vous est en ce moment au moins prématurée, je puis vous dire encore que ces manuscrits n'ont rien à faire avec la *Bibliothèque* de l'Ecole que dirige M. Chéreau, mais appartiennent, au contraire, aux *Archives* de celle-ci [4].

Je ne parle pas des autres documents inédits dont j'ai donné çà et là l'indication, mais je puis ajouter encore que mon premier chapitre — *Une ville protestante au commencement du* XVIIe *siècle* — a été, en grande partie, rédigé sur mes papiers de famille. Ce sont eux qui m'ont donné la clef de l'esprit scientifique et surtout médical qui animait les

1. J'aime mieux croire M. G. de La T. sur parole que d'être condamné à lire sa traduction (T. de L.)

2. C'était une conjecture qui me paraissait fort probable : je la retire devant la négation de M. G. de la T. (T. de L.)

3. Il serait facile de répondre que l'on peut mettre beaucoup de choses dans une simple brochure, comme aussi très peu de choses dans un gros volume (T. de L.)

4. Je n'ai pas manqué (p. 335) de mentionner les extraits et analyses donnés par M. G. de la T. des Commentaires-manuscrits de la Faculté de médecine de Paris. (T. de L.)

Loudunais de cette époque : comme ce sont des actes (p. 5-6, note), des lettres particulières, je n'ai nullement éprouvé le besoin de les communiquer, me contentant d'en extraire la substance, l'idée générale : avez-vous prouvé la fausseté de mes assertions [1] ?

A ce propos, Monsieur, vous vous rangez du côté de M. Hatin (p. 335 et notes) en trouvant son expression de « *harpagons de lettres* » qui, vous ne pouvez pas l'ignorer, s'adresse à deux médecins, mes parents [2], « *ironique* et *vengeresse.* » Ma famille, Monsieur, a refusé une première fois, en ne répondant pas, de communiquer à M. Hatin, bientôt nonagénaire, des papiers qui me servaient alors; M. Hatin, qui avait *été averti par moi et à différentes reprises*, que j'écrivais un livre sur Renaudot, ne se tint pas pour battu et écrivit encore, sans plus de succès. Croyez-vous, Monsieur, qu'on mérite d'être traité de « *harpagons de lettres* » lorsqu'on refuse communication de documents qu'on va soi-même publier? Savez-vous bien, Monsieur, que ce sont là des calomnies qu'il a fallu tous les cheveux blancs de M. Hatin pour laisser sans explications [3]?

Dans cette note 1 de la p. 335, vous parlez d'une « *forte erreur* » qui, telle que la note est construite, pourrait bien m'être imputée, alors que, si elle existe, elle est la propriété de M. Hatin. Je me permets de vous signaler ce genre de rédaction que je veux bien croire involontaire [4].

Je conviens avec vous (note 1 p. 334), que j'ai oublié de mentionner l'un des fils de Renaudot, Théophraste II, j'ai été trompé par la similitude des deux noms. Mais je ne puis souscrire à votre assertion « *que je n'ai pas connu le poète* » dans Théophraste Ier (p. 334, note 3), « *n'ayant connu que l'édition de 1629 qui se trouve dans le Tumulus Sammarthani.* » J'ai parfaitement eu connaissance de l'édition de 1630 (B. Sainte-Geneviève, Z, in-4°, n° 423), dans laquelle sont rapportées les pièces de vers en question. La preuve, c'est que j'ai donné deux strophes d'une de ces poésies, p. 30 de mon livre ; et, comme ces strophes sont à la page 93 du *Tumulus*, il m'était difficile d'ignorer l'existence des pièces latines au nombre de trois qui occupent les pa-

1. L'auteur a de bien naïves illusions sur l'importance des révélations de ses papiers de famille. Je suis fâché d'être obligé de lui déclarer que son fameux chapitre sur une *ville protestante* ne fera nullement avancer la science. (T. de L.)

2. J'ignorais que les *harpagons de lettres* eussent l'honneur d'être les parents de M. G. de la T., mais je persiste à croire, avec tous les esprits généreux et élevés, que des travailleurs doivent toujours s'entr'aider. J'ai trop souvent communiqué, non-seulement à des amis, mais même à des étrangers, le résultat de mes trouvailles, pour n'avoir pas le droit de blâmer très haut ceux qui refusent assistance à des confrères dans l'embarras. (T. de L.)

3. N'y a-t-il pas dans le *Cid* quelque tirade pareille? Un ton plus calme conviendrait mieux (T. de L.)

4. J'ai eu soin de nommer M. Hatin avant de lui reprocher sa *forte erreur* sur Balzac. Il est donc impossible de se méprendre, et j'avoue que je ne m'explique pas la réclamation de M. G. de la T. (T. de L.).

ges 93-94. Renaudot, Monsieur, a assez écrit en bonne prose, et utilement, pour qu'on puisse se dispenser de publier toutes ses poésies [1].

Mais arrivons aux rapports de Richelieu, du P. Joseph et de Renaudot qui, tels que je les ai exposés, ne semblent pas vous avoir satisfait. Vous dites d'abord (note 2, p. 330) : « *M. G. de la T., qui va toujours plus loin que M. Hatin, ne se contente pas de la faveur du cardinal de Richelieu pour Renaudot; il lui attribue son amitié, disant* (p. 11) : « *Richelieu son protecteur et son ami* ». Mais oui, Monsieur, Richelieu était l'*ami* de Renaudot, comme Mécène l'*ami* d'Horace [2]; Mécène donnait à son *poète* une villa à Tibur, Richelieu donnait à son *gazettier* une maison de campagne à Vaugirard, et tous deux devaient penser que :

L'*amitié* d'un grand homme est un bienfait des dieux.

Mais ce sont là des bagatelles auxquelles seul vous pouvez attacher quelque importance. Il n'en est pas de même lorsque vous dites (p. 335) : « *J'aurais, à propos de Richelieu, beaucoup d'objections à présenter à M. G. de la T. Il a tort* — vous n'y allez pas par quatre chemins, M. T. de L. ! [3] — *si je ne me trompe* — vous allez voir que c'est mon avis — *de prétendre* (p. 4) *que la rancune du cardinal exploita les possédées de Loudun.* » Qu'on en juge : « Les contemporains, dit le « Dr Legué (*Urbain Grandier et les possédées de Loudun*, 3e éd. « p. 200) sont, ou peu s'en faut, unanimes à exprimer l'opinion que « Richelieu voulait se venger d'un homme qui l'avait outrageusement « insulté : ainsi pense Charles René d'Hozier, le savant généalogiste, « ainsi Ménage, ainsi Nicolas Pinette, curé de Saint-Jacques de Paris, « ainsi la plupart des Loudunais, et l'abbé d'Aubignac, et Levassor, « l'historien de Louis XIII. Un jésuite, le père d'Avrigny, n'a pas hé« sité à accepter cette manière de voir, et c'est celle qui a prévalu jus« qu'à présent [4]. » Or, comme U. Grandier fut condamné pour crime de magie dans l'affaire des Ursulines, donc la rancune de Richelieu exploita les possédées; ce qu'il fallait démontrer : c'est-à-dire l'ignorance de M. Tamizey de Larroque [5].

Et toujours aussi aimable, vous continuez : « *Il n'a pas moins tort d'assurer* (p. 16) *que* « *Leclerc du Tremblay* » *était le maître de Richelieu bien plus que son subordonné.* » Pardon, Monsieur, nous sommes en 1611, Leclerc du Tremblay était alors tout-puissant [6]; ce fut lui

---

1. M. G. de La T. prêche un converti : les vers de Renaudot sont trop mauvais pour que je me plaigne de ne les pas retrouver dans son apologie (T. de L.).

2. Ces rapprochements ne se discutent pas (T. de L.).

3 Pourquoi prendrait-on quatre chemins quand on tient à aller droit au but? (T. de L.).

4. En regard de cette énumération plus longue qu'imposante je me contenterai de rappeler le vieux mot : Les témoignages se pèsent; ils ne se comptent pas. (T. de L.).

5. Je déclare que ce reproche d'ignorance en une telle occasion et sous une telle plume, me touche aussi peu que possible. (T. de L.).

6. *Tout-puissant*, le pauvre capucin! *Risum teneatis, amici* (T. de L.).

qui présenta à la Reine l'évêque de Luçon alors aussi obscur que vos argumentations, comme capable de mener à bonne fin les affaires les plus épineuses. Lequel des deux était le maître? lequel le subordonné?

Toujours à propos du Père Joseph, vous dites (p. 335, n. 3) : « *M. G. de la T. a donné* (p. 77) *une autre lettre de Richelieu, qui aurait « été écrite en 1604, adressée au P. Joseph, mais cette lettre est tirée « du livre de l'abbé Richard sur le célèbre capucin.* » — Eh, Monsieur, qui le nie? Est-ce que je ne dis pas (note 1, p. 77) que j'ai emprunté cette lettre à l'abbé Richard? Mais, ce à quoi je ne saurais souscrire, Monsieur, c'est à la faute que vous me faites commettre. Je dis en effet p. 77, Richelieu « *lui écrivait confidentiellement en 1624, alors qu'il venait d'être nommé ministre d'Etat* ». Pardon, Monsieur, est-ce volontairement que vous m'attribuez gracieusement une erreur de vingt années (1604-1624) que l'on ne trouve que dans votre esprit [1]; je prends acte de la chose, nous en reparlerons. — Et vous ajoutez : « *M. G. de la T. « semble ignorer qu'elle* — la lettre — *a été réimprimée dans le recueil « de M. Avenel* (t. II, p. 3) *et qu'elle a paru supposée à Voltaire et à « quelques autres critiques. Le savant éditeur des Lettres de Riche- « lieu la croit du cardinal, mais cette attribution est pour lui plus « vraisemblable que certaine. Je serais bien tenté de me mettre, pour « cette fois, du côté de Voltaire.* » Eh bien, je puis vous assurer, Monsieur, que Voltaire ne serait pas du tout flatté, de se trouver en compagnie d'une coquille de vingt années [2]. Si j'avais, en outre, cité de deuxième main cette fameuse lettre, en l'empruntant à Avenel, vous n'auriez pas manqué de dire que je ne puisais guère aux sources documentaires. Pour vous être agréable, Monsieur, si jamais je reparle de l'épître en question, j'aurai soin de citer : le P. Richard, Voltaire, Avenel — les quelques autres critiques — sans oublier M. Tamizey de Larroque, *et* son appréciation, *et* sa tentation de se mettre *pour cette fois* du côté de Voltaire; je vous en donne ma parole.

Continuant vos aménités qui empruntent toujours la même formule, vous poursuivez (pp. 335-36) : « *Il a tort aussi de ne pas indiquer l'autorité d'après laquelle il avance que l'évêque de Luçon, député aux Etats de 1614, s'écriait : Nous sommes tous gueux en ce pays, moi tout le premier!* » — Comme je supposais, et que je crois encore que les misères des premiers débuts de Richelieu dans l'épiscopat étaient depuis longtemps dans le domaine public, je prie les lecteurs de la *Revue critique* de vouloir bien recevoir l'assurance que j'indique cette

1. Je demande pardon à mon fougueux contradicteur d'avoir laissé passer, sans la corriger, la faute d'impression 1604 pour 1624. Je m'accuse, du reste, d'être un fort mauvais correcteur d'épreuves et je réclame une fois pour toutes l'indulgence de mes lecteurs sur ce point : ils me l'accorderont tous, quand ils sauront que je suis presque aveugle (T. de L.).

2. *Voltaire en compagnie d'une coquille!* Je renonce à caractériser ce langage (T. de L.).



autorité, uniquement pour ne pas prolonger plus longtemps la perplexité de M. T. de L. :

« Il y a dans les manuscrits de la B. Royale, n° 1019, supplément « p. 1-10, d'intéressantes lettres de la jeunesse de Richelieu. Il se plaint « de n'avoir pas à Luçon une chambre où il puisse faire du feu : « *Nous* « *sommes tous gueux en ce pays, moi tout le premier ;* c'est grand'pitié « que la pauvre noblesse. » Il parle longuement de ses embarras pour « arriver à faire figurer quelques pièces d'argenterie sur la table épisco- « pale. » H. Martin, *Histoire de France*, 1844, t. XII, note 1 de la p. 337.

Etes-vous satisfait, M. T. de L.[1] ?

Résumant toute votre judicieuse argumentation, vous concluez : « *M. G. de la T. se réjouissait (Avant-propos III), d'avoir « été* « *amené à fouiller les rapports si intimes et si curieux » qui ont* « *existé entre le P. Joseph et Richelieu. » Or, Richelieu et le P. Jo-* « *seph lui ont porté malheur, et ce qu'il a dit d'eux constitue la* « *partie la plus faible de tout son volume.* » Mais je m'en réjouis encore, M. T. de L., et, si Richelieu et le P. Joseph ont porté malheur à quelqu'un dans les circonstances, ce ne saurait être qu'à vous, ce me semble : je suis persuadé que, pour *cette fois,* c'est de mon avis que serait Voltaire[2].

Mais, vous espérez prendre votre revanche, n'est-ce pas, car vous ajoutez : (p. 336, note 3, il faudrait note 1, je relève une erreur, M. T. de L., à votre école on devient vétilleux) : « *Relevons* ENCORE *cette erreur...* —pardon, que signifie ENCORE *cette erreur?* où sont donc les précédentes, s. v. p.[3]? — « *sur Richelieu* (p. 31) *rentrant au Conseil « le* « *19 août 1624 ». Ce fut le 29 avril de cette même année. Voir Ave-* « *nel, t. II, p. 3, note 1.* » — Tiens, vous n'êtes donc plus de l'avis de Voltaire? Les auteurs, du reste, à propos de cette date, sont beaucoup moins fixés que les lecteurs de la *Revue* ne le seront bientôt sur la valeur de vos allégations :

Michelet *(Histoire de France,* pp. 13, 310; 1877), donne le *24* avril 1624. — H. Martin *(Histoire de France,* 4e éd. p. 201, t. XI), donne le *26* avril 1624. Je n'oublie pas, Monsieur, que vous avez déjà donné (p. 335, n. 3), — opinion qui doit vous être entièrement personnelle — *1604, sans mention du mois.* — MM. Dauban et Grégoire *(Histoire du moyen âge* et *des temps modernes,* p. 519), donnent le 19 avril, date que

1. Non, car je défie bien M. G. de la T. de trouver textuellement dans toute la correspondance de Richelieu la phrase citée : *Nous sommes tous gueux en ce pays, moi tout le premier.* Pour obtenir quelque chose qui se rapproche un peu de la phrase arrangée par Henri Martin, il faut chercher, non dans les documents de l'année 1614, mais bien dans les documents de l'année 1609. Voir *Recueil Avenel* (tome I, pp. 23 et 26), les deux lettres à Mme de Bourges. (T. de L.).

2. Je vois d'ici le railleur sourire de Voltaire et cela me suffit. (T. de L.).

3. Mon *encore* n'était que trop justifié, puisque j'avais relevé déjà (pages 335, 339), trois bonnes et belles erreurs.

j'ai adoptée, mais qu'une erreur typographique — j'en connais qui en commettent bien d'autres, — a transformée, en mettant *août* à la place d'*avril* : en admettant que j'aie fait une erreur de 5 mois, j'ai encore beaucoup de marge pour vous égaler, M. T. de L. [1] ?

Vous m'accusez, (m. note) de me montrer *trop bon* — accusation dont on ne vous chargera jamais à mon égard, — en *transformant l'honnête Scévole de Sainte-Marthe en un grand homme.* — Sauver par l'autorité de son passé et de sa parole une ville tout entière, que menaçaient du pillage les soldats du duc de Joyeuse, se voir décerner par ses concitoyens le titre glorieux de *Père de la Patrie ;* c'étaient là, *pour moi,* des motifs suffisants pour donner du *grand homme* à Scévole de Sainte-Marthe. Vous n'êtes pas généreux, M. T. de L.! [2]

Vous me reprochez encore de « *dénaturer le nom d'Ismaël Boulliau* » en l'écrivant Bou*i*llau, et d'*estropier* le prénom du gouverneur d'Angers en l'appelant *Amadier* au lieu d'Amador.

Vous avez raison, M. T. de L., l'orthographe de *Boulliau* telle que vous la donnez est en effet celle qui a prévalu [3], il y avait cependant à cette époque à Loudun, un greffier du nom de *Boulliau* (Legué, p. 186), qui peut-être était parent d'Ismaël — la Bibl. Nat. a adopté : collection *Bouillaud* (Legué, p. 194). J'adopte tout ce qu'il plaira à M. T. de L. même Amador pour lui être agréable. Cependant, Monsieur, Boulliau est mort il y a 200 ans ou à peu près, le doux nom d'Amador ferait aujourd'hui l'effroi d'un employé de l'état civil, et de plus mon livre a plus de 300 p., or, dans votre article qui a 6 pages, vous estropiez également deux noms de contemporains. Vous écrivez *Haton* pour *Hatin* (p. 330, l. 8). Pourquoi pas Raton ? [4] et *Reynaud* pour *Raynaud* (p. 333, l. 18).— Ce sont des coquilles, n'est-ce pas, M. T. de Larroque, — et votre article n'a pas d'errata, — mon livre non plus, Monsieur, et je le regrette bien sincèrement.

Pris d'un soudain accès de bonne humeur, vous ajoutez : (même note) : « *On sourira (p. 152), en voyant apparaître le duc d'Uzès et son* « *épouse* ». Vous avez le rire facile, M. T. de L.: le terme d'*épouse* est, du reste, très intentionnel dans la circonstance, car c'était l'*épouse* du duc d'Uzès et non ce dernier qui possédait les terrains près desquels Renaudor voulait bâtir, et ce fut l'*épouse* du duc d'Uzès qui actionna le *Gazettier ;* et voilà pourquoi j'ai employé l'expression juridique qui vous a causé tant d'hilarité [5].

1. Toute cette discussion est misérable. La date du 29 avril 1624 est incontestable. Pourquoi donc ergoter contre l'évidence ? (T. de L.).

2. Va pour le *grand homme,* puisque M. G. de la T. y tient tant ! Mais quelques lecteurs ne penseront-ils pas ici au solennel enthousiasme de M. Joseph Prud'homme ? (T. de L.).

3. C'est celle de Boulliau lui-même dont j'ai eu tant d'autographes sous les yeux (T. de L.).

4. Plaisanterie trop spirituelle. (T. de L.).

5. Je persiste à croire que le mot *épouse* pouvait être avantageusement remplacé par un autre. Mais c'est affaire de goût. (T. de L.).

« *La bataille de Nordlingen, dites-vous* (même note) *est du 3 août 1645 et non du 4.* — Vous avez aussi raison que vous avez tort en laissant le chiffre 3, à la place de votre note 1 de la page 336. Je pourrais cependant m'appuyer sur l'autorité de MM. Dauban et Grégoire [1] qui disent (p. 561, op. cit.). « Tous deux déployant leur génie divers « s'ouvrent par la bataille de Nordlingen (*4 août 1645*) ». — Le livre de MM. Dauban et Grégoire n'est guère qu'un résumé, mais aussi je n'ai donné cette date qu'en *note* et sans plus parler de la bataille : j'aurais aimé vous voir le signaler : le mot de *note* aurait pu vous gêner, vous l'avez oublié dans votre citation, pourquoi cela ? du reste nous allons en voir bien d'autres !

En effet, vous continuez : *On lit avec étonnement* (p. 257) : « *Quel-temps après, le* DUC D'ORLÉANS, ***Henri de Bourbon, prince de Condé, écrivait au doyen,*** etc. » Pardon, Monsieur, quelle créance voulez-vous qu'on accorde désormais aux plaquettes documentaires que vous publiez de temps en temps, si vous altérez les textes ainsi que vous venez de le faire ? Je le prouve. Après avoir dit à la page précédente (255-56) : « Entre tous les seigneurs, le *duc d'Orléans...* adressait au doyen, » — j'ajoute (p. 256-57) : « Quelque temps après, le duc d'Orléans, Henri de Bourbon, prince de Condé, écrivait *également* au doyen : » Même avec la virgule de trop (*après*, *le duc*) le mot *également* que vous supprimez, de votre autorité, rétablissait suffisamment, ce me semble, le vrai sens de la phrase. Seriez-vous cette fois de l'avis de l'auteur qui a dit que lorsqu'on calomniait il en restait toujours quelque chose [2] ?

Enfin, vous terminez (m. n.) : « *Mais le bouquet, c'est cette apostrophe* (p. 300) *à Guy Patin* que je rétablis ici dans son intégralité. »

« Et Guy Patin, apprenant la mort de celui qu'il avait tant calomnié, « proférait une dernière injure, ne se doutant guère que la postérité la « considèrerait comme un éloge : « Le vieux Théophraste Renaudot « mourut icy le mois passé gueux *comme un peintre.* » Et vous aussi, « monsieur Patin, vous mourrez, et vous paraîtrez bien petit à la pos- « térité lorsque vous arriverez devant elle avec un bagage scientifique « uniquement composé de négations et de calomnies, auprès de cet « homme de bien, pour lequel, jusqu'à présent, on s'est montré si in- « grat tout en profitant de ses bienfaits. »

Alors vous vous exclamez : « Ce *Monsieur Patin mérite de rester*

---

1. Quelle singulière prétention ! invoquer l'autorité d'une compilation comme celle de MM. Dauban et Grégoire contre une date tellement connue que les enfants de nos écoles primaires se moqueraient tous, même les plus petits, des chicanes de M. G. de la T. ! Et que dire de cette excuse, que l'anachronisme n'est donné qu'en *note* ? Comme si l'on était tenu à moins d'exactitude dans l'annotation que dans le texte ! (T. de L.)

2. J'ai pu être trompé par une phrase mal construite et obscure, mais qui croira que j'ai voulu *calomnier* M. G. de la T. ? (T. de L.)



légendaire » [1]. Je puis bien vous affirmer, Monsieur Tamizey de Larroque, que vous n'avez guère, en revanche, mérité de la postérité dans toute cette circonstance [2]. Renchérissant sur toutes les billevesées et les calomnies dont G. Patin, que vous aimez tant, poursuivit pendant toute sa vie le malheureux philanthrope, vous voulez bien nous apprendre « *que le nez si court et si largement épaté de Renaudot serait une grande difficulté pour le sculpteur* (p. 337, note); vous cherchez dans un livre toutes les vétilles possibles, toutes les erreurs typographiques; non content de cela, vous vous permettez de temps en temps des appréciations erronées, lorsque vous n'altérez pas les textes. Une seule fois vous avez eu raison, lorsque vous m'avez accusé d'avoir oublié Théophraste II. Croyez-moi, Monsieur, lorsque vous analyserez un livre, vous ferez bien désormais de ne plus chercher si l'auteur a mis une virgule de trop, car, à ce métier, vous recueillerez beaucoup moins de gloire — que vous ne cherchez pas — que de rectifications — que vous trouverez certainement.

Veuillez agréer, etc.

G. Gilles de la Tourette.

CHRONIQUE

FRANCE. — En entrant le 1er janvier 1884 dans sa dix-septième année, l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (13, rue Cujas; France, 16 fr.; étranger, 18 fr.), est passé des mains de M. C. de Rash (Ch. Read) entre celles de M. Lucien Faucou. On sait quels services a rendus cette petite feuille bi-mensuelle à la curiosité et souvent même à l'érudition; elle en rendrait bien davantage si ses abonnés consentaient à ne poser que des questions dont ils sont assurés de ne point trouver la solution dans les répertoires encyclopédiques et s'ils n'empruntaient pas trop souvent les éléments de leurs réponses à ces mêmes répertoires. Chaque numéro renferme, sous la rubrique de *Trouvailles et curiosités*, quelques documents inédits. Parmi ceux que M. L. Faucou a insérés depuis le commencement de l'année, nous remarquons : le testament d'Eusèbe Renaudot; une véhémente protestation de Barthélemy contre les accusations infamantes soulevées par la disparition de la *Némésis;* un billet de Mérimée relatif au fameux manuscrit slavon de la cathédrale de Reims; une virulente réplique de Palloy à une dénonciation de Marat; un amusant contrat par devant notaire pour la cession d'une « charge » d'ouvreuse à la Comédie-Française; une très curieuse lettre de Victor Jacquemont sur les encouragements à donner aux écrivains; une déposition de l'architecte Bélanger touchant un portrait du Dauphin des-

---

1. J'ai beau relire l'apostrophe en *son intégralité*, je ne puis m'empêcher de la trouver infiniment grotesque et vraiment digne de *rester légendaire*. (T. de L.)

2. Je ne songe guère à la postérité et je crois fermement qu'elle n'aura pas à s'occuper de mon humble personnalité. Il me suffit d'avoir l'estime de ceux qui me lisent actuellement et qui savent combien j'aime la justice et la vérité. (T. de L.)

siné au Temple, etc. Comme on le voit, cette partie de l'*Intermédiaire* justifie parfaitement son titre, et nous félicitons le jeune directeur de la revue, M. Lucien Faucou, de s'acquitter si bien de la tâche difficile qu'il a acceptée à ses risques et périls

---

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 30 mai 1884.

M. le lieutenant Marius Boyé, commandant le peloton de cavalerie de la 4e compagnie mixte *bis* (division d'occupation de Tunisie), adresse à l'Académie les copies de plusieurs inscriptions latines recueillies du 8 au 15 mai, à Sbeitla et sur le parcours de la voie romaine de Tébessa à Sousse par Sbeitla, Aïn Beida, etc. M. Boyé a été aidé, dans la recherche de ces inscriptions, par M. Ismaël ben Bachtazzi, sous-lieutenant indigène de cavalerie. La lettre d'envoi est datée d'Oued Gilma, le 19 mai. Sbeitla est l'ancienne cité romaine de *Suffetula*, dont le nom se rencontre dans plusieurs de ces inscriptions.

Le prix Bordin, sur cette question : *Etudier le Râmayana au point de vue religieux*, etc., n'est pas décerné. La commission décerne au seul mémoire déposé une récompense de 2,000 fr. Le pli cacheté qui contient le nom de l'auteur ne sera ouvert que si celui-ci le demande.

Le prix La Grange est décerné à la publication intitulée : *Recueil de motets français du* XIIe *et du* XIIIe *siècle*, publiés par Gaston Raynaud, avec une étude sur la musique au temps de saint Louis, par H. Lavoix fils.

La Société centrale des architectes ayant consulté l'Académie sur l'attribution de la médaille qu'elle décerne chaque année à l'un des membres des écoles françaises d'Athènes et de Rome, la commission des écoles d'Athènes et de Rome, à laquelle cette question a été renvoyée, désigne au choix de la Société M. René de la Blanchère, qui s'est distingué principalement par ses travaux sur la ville et le port antiques de Terracine.

M. Salomon Reinach donne lecture du cinquième rapport de M. Tissot sur les monuments africains communiqués par diverses personnes à l'Académie. Ce rapport rend compte des inscriptions romaines de Schemtou (*Simittu colonia)*, envoyées par M. Chamanne, et d'un premier envoi d'inscriptions de Sbeitla *(Suffetula)*, adressées par M. le lieutenant Marius Boyé.

M. Egger communique des *Conjectures sur le nom et les attributions d'une magistrature romaine, à propos de la biographie du philosophe Musonius Rufus.* L'un des rares témoignages que nous possédons sur ce philosophe stoïcien, contemporain de Plutarque, est un texte de l'empereur Julien, qui raconte que Musonius, au moment où il fut exilé par Néron, « avait la direction des poids » (et sans doute des mesures), βαρῶν ἐπεμελεῖτο. Il semble que le titre latin de cette charge devait être *curator* ou *exactor ponderum et mensurarum*. Mais cette formule ne s'étant rencontrée ni dans les auteurs, ni dans les inscriptions, le texte grec de Julien sur ce sujet avait donné lieu aux plus fausses interprétations. M. Egger, après en avoir rétabli le sens exact, fait appel aux souvenirs de ses confrères et particulièrement des épigraphistes, pour savoir si quelques inscriptions découvertes dans les dernières années n'auraient pas fourni de nouvelles lumières sur cette charge et sur le titre officiel par lequel elle était désignée.

M. Desjardins signale, sur un fléau de balance de Pompéi, aujourd'hui au musée de Naples, le mot *exactor,* employé pour désigner un édile de Pompéi chargé de la vérification des poids et mesures; et, dans un texte du IIIe ou du IVe siècle de notre ère, le terme d'*examinator*, qui paraît avoir été le titre d'un haut fonctionnaire, chargé de l'inspection du même service dans plusieurs provinces.

M. Halévy communique quelques remarques, au sujet d'une tablette cunéiforme du Musée britannique, récemment étudiée par M. Frédéric Delitzsch, qui a cru y reconnaître des textes d'une langue nouvelle et a supposé que cette langue était celle de la partie de la Susiane appelée la Cossée. M. Halévy est d'avis que ces prétendus textes cosséens ne sont que de l'assyrien transcrit dans un système d'écriture particulier. Il affirme de nouveau sa thèse bien connue, qui nie l'existence de la langue dite sumérienne ou accadienne et en général de tout idiome antérieur à l'assyrien et écrit avec les mêmes caractères cunéiformes.

M. Oppert réclame la priorité des observations formulées par M. Delitzsch, au sujet

de la tablette cosséenne du Musée britannique et exprime avec vivacité, sur la question générale, une opinion opposée à celle de M. Halévy.

Ouvrage présenté, de la part de l'auteur, par M. Ravaisson : Fabre (Joseph), *Jeanne d'Arc libératrice de la France*.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 14 mai.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME.

M. Maxe Verly lit un mémoire sur les fouilles faites dans le cimetière gallo-romain de la commune d'Humblières (Aisne) et sur les monnaies et les objets de mobilier funéraire qui y ont été découverts.

M. le vicomte J. de Rougé présente des phothographies de quelques-unes des peintures murales retrouvées il y a quelques années au château de Lude (Sarthe). Elles datent du xvie siècle, les peintures murales civiles de cette époque sont très rares en France. Outre des scènes allégoriques, on y retrouve des sujets bibliques tels que l'arche de Noé, l'histoire de Joseph, etc. Un panneau, malheureusement endommagé, représentait la dame du Lude, Magdeleine d'Illiers, recevant le manteau taché du sang de son mari, Jacques de Daillon, blessé mortellement à la bataille de Pavie en 1525. Ces peintures murales, remarquables à bien des points de vue, n'avaient pas encore été reproduites.

M. l'abbé Thédenat communique, d'après un estampage de M. Schmitter, une inscription funéraire métrique, trouvée à Cherchell (Algérie). Elle offre des particularités orthographiques.

M. Héron de Villefosse annonce que le musée du Louvre vient d'acquérir à la vente Castellani une feuille de bronze estampée et découpée, de style archaïque, dont il présente l'original. Les figures qui décorent cette applique, sont celles de deux chasseurs se disputant un bouquetin ; on a cru y reconnaître le type le plus ancien de la dispute d'Hercule et d'Apollon. Cet objet a été découvert dans l'île de Crète.

M. Gaidoz communique une lettre inédite de M. Guizot, relative aux théories celtiques de M. Henri Martin et il l'accompagne de quelques commentaires.

Le Secrétaire,
Signé H. Gaidoz.

Séance du 21 mai.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Bertrand annonce qu'il vient d'acheter, pour le Musée de Saint-Germain, l'anneau en bronze portant une dédicace à *Mars Vorocius*, et il met l'anneau sous les yeux de la Société.

M. Bertrand annonce ensuite, d'après une communication de M. Villette, la découverte de clous-fiches en fer qui paraissent provenir d'un mur gaulois au Catele d'Avesnelle, près d'Avesne (Nord). Cela constituerait le neuvième oppidum gaulois connu à l'heure actuelle. Les huit autres sont : Vertaux Murseins, Mont Beuvray, Saint-Marcel de Feline, Boviolle, La Segourie, Couloumier et l'Impernal près Luzeck.

M. Héron de Villefosse communique le texte d'un fragment d'inscription romaine découvert dans les travaux de restauration de la cathédrale de Limoges, d'après un moulage qui lui a été adressé par M. H. de Montegut, ancien vice-président du tribunal de cette ville.

M. Héron de Villefosse présente ensuite le moulage d'une inscription gauloise en caractères grecs, récemment découverte à Malaucène (Vaucluse); elle contient les termes *Bratonde* et *Kantona* qui autorisent à la classer parmi les inscriptions celtiques. C'est la quinzième inscription gauloise connue en caractères grecs.

Le même membre signale la découverte faite à Genève, dans le lit du Rhône, d'une inscription votive à Neptune mentionnant un soldat détaché pour un service spécial.

M. de Lasteyrie met sous les yeux de la Société une croix en émail limousin, d'un style archaïque et peu commun. Sous les pieds du Christ est figuré un homme sortant d'un tombeau.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

HENRY FROWDE, Éditeur : Amen Corner, London, E. C.

ŒUVRES LEXICOGRAPHIQUES

PUBLIÉES PAR LA

CLARENDON PRESS (Oxford).

An Anglo-Saxon Dictionary, by Joseph Bosworth, D.D. A New Edition. Completed by T. N. Toller. 1re et 2e parties, brochées, 30s. [*3e partie. - Sous-presse.*]

An Etymological Dictionary of the English language. By the Rev. Walter W. Skeat, M. A. In-4. 2*l*. 4*s*.

Concise Etymological Dictionary of the English language. By the same Editor. In-8. 5*s*. 6*d*.

A New English Dictionary on Historical Principles. Founded mainly on the Materials collected by the Philological Society. Edited by James A. H. Murray, LL.D., with the Assistance of many Scholars and Men of science. Part I. A-ANT (pp. xvi, 352). In-4, *broché*, 12*s*. 6*d*.

A Greek-English Lexicon, by Henry George Liddell, D.D., and Robert Scott, D.D. *Seventh Edition, Revised and Augmented hrough-out*. In-4. 1*l*. 16*s*.

A Greek-English Lexicon, abridged from the above, chiefly for the use of Schools. *Twentieth Edition*. In-12. 7*s*. 6*d*.

The Book of Hebrew Roots, by Abu 'L-Walid Marwan ibn Janah, otherwise called Rabbi Yonah. Now first edited, with an Appendix containing extracts from other Hebrew-Arabic Dictionaries, by Ad. Neubauer. In-4. 2*l*. 7*s*. 6*d*.

An Icelandic-English Dictionary. Based on the MS. Collections of the late Richard Cleasby. Enlarged and completed by Dr. Vigfusson. With an Introduction, and Life of Richard Cleasby, by G. Webbe Dasent, D.C.L. In-4. 3*l*. 7*s*.

A Latin Dictionary. Founded on Andrews' Edition of Freund's Latin Dictionary. Revised, enlarged, and in great part rewritten, by Charlton T. Lewis, Ph. D., and Charles Short LL.D., Professor of Latin in Columbia College, New York. In-4. 1*l*. 5*s*.

A Sanskrit-English Dictionary. Etymologically and Philologically arranged, with special reference to Greek, Latin, Gothic, German, Anglo-Saxon, and other cognate Indo-European Languages. By Monier Williams, M. A. In-4. 4*l*. 14*s*. 6*d*.

Thesaurus Syriacus : collegerunt Quatremère, Bernstein, Lorsbach, Arnoldi, Agrell, Field, Roediger : auxit, digessit, exposuit, edidit R. Payne Smith, S. T. P.

Fasc. I-VI, 1868-83. fol. *chaque fasc*. 1*l*. 1*s*.
Vol. I (Fasc. I-X) fol., *relié*, 5*l*. 5*s*.



CLARENDON PRESS, OXFORD

HENRY FROWDE, ÉDITEUR : AMEN CORNER, LONDON, E. C.

EN VENTE

Homerus : Scholia Graeca in Iliadem. Edited by Prof. W. Dindorf, after a new collation of the Venetian MSS. by D. B. Monro, M. A.
Vols. I. II. In-8. 24*s*.
Vols. III. IV. In-8. 26*s*.
Vols. V, VI (suite *et fin*). [*Sous-presse.*]

Homer : A Complete Concordance to the Odyssey and Hymns of Homer; to which is added a Concordance to the Parallel Passages in the Iliad, Odyssey, and Hymns. By Henry Dunbar, M. D. In-4. 1*l*. 1*s*.

A Grammar of the Homeric Dialect. By D. B. Monro, M. A. In-8. 10*s*. 6*d*.

A Practical Introduction to Greek Accentuation, by H. W. Chandler, M. A. *Second Edition, Revised*. In-8. 10*s*. 6*d*.

A Manual of Greek Historical Inscriptions. By E. L. Hicks, M. A. In-8. 10*s*. 6*d*.

Heracliti Ephesii Reliquiae. Recensuit I. Bywater, M. A. Appendicis loco additae sunt Diogenis Laertii Vita Heracliti, Particulae Hippocratei De Diaeta Libri Primi, Epistolae. In-8. 6*s*.

Anecdota Graeca Oxoniensia. Edidit J. A. Cramer, S. T. P. Tomi IV. In-8. 1*l*. 2*s*.

Anecdota Graeca e Codd. MSS. Bibliothecae Regiae Parisiensis. Edidit J. A. Cramer, S. T. P. Tomi IV. In-8. 1*l*. 2*s*.

Catulli Veronensis Liber. Iterum recognovit, apparatum criticum prolegomena appendices addidit, Robinson Ellis, A.M. In-8. 16*s*.

A Commentary on Catullus. By Robinson Ellis, M.A. In-8. 16*s*.

Tacitus. The Annals. Edited with Introduction and Notes, by H. Furneaux, M.A. Vol. I. Books I-VI. In-8. 18*s*.

Livy, Book I. With Introduction, Historical Examination, and Notes. By J. R. Seeley, M.A. *Second Edition*. In-8. 6*s*.

P. Ovidii Nasonis Ibis. Ex Novis Codicibus edidit, Scholia Vetera Commentarium cum Prolegomenis Appendice Indice addidit, R. Ellis, A.M. In-8. 10*s*. 6*d*.

Persius. The Satires. With a Translation and Commentary. By John Conington, M.A. Edited by Henry Nettleship, M.A. *Second Edition*, In-8. 7*s*. 6*d*.

Libri Psalmorum Versio antiqua Gallica e Cod. ms. in Bibl. Bodleiana adservato, una cum Versione Metrica aliisque Monumentis pervetustis. Nunc primum descripsit et edidit Franciscus Michel, Phil. Doct. In-8. 10*s*. 6*d*.

Casauboni Isaaci Ephemerides, cum praefatione et notis J. Russell, S.T.P. Tomi II. In-8. 15*s*.

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 25 Dix-huitième année 16 Juin 1884

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, nº 629, 25 mai 1884: James SULLY, Outlines of psychology, with special reference to the theory of education. — R. HARROP, Bolingbroke, a political study and criticism. (Courtney: fait avec soin, écrit avec clarté et correction, mais tous les jugements ne sont pas incontestables.) — Gœthe, Götz von Berlichingen, edited by BULL; Heine, selections from the prose writings, edited by COLBECK. — Illustrated guide of the Orient line of steamers between England and Australia, issued by the managers, GREEN a. co, ANDERSON a. co. — The mediaeval student songs, The Lover's monologue (Symonds : traduit des Carmina burana). — Tennyson on « The Princess » — Sir George Cox on the retort of plagiarism. (Sayce). — « Hunting the wren ». (A. Newton). — The « Swinbeorg » of King Alfred's will. (Tomkins.) — Funeral survivals in South-West France (W. Webster). — Facsimiles of anglo-saxon manuscripts, photozincographed by Col. A. C. COOK, with translations by W. Basevi SANDERS. (J. Earle : rien ne contribuera mieux que ces bons fac-similes à donner à la critique une base scientifique.) — Correspondence : The editing of mediaeval texts (Pearson, Hessels, Warren). — Contributions to the Latin Lexicon. (Johnston.) — Meetings of societies. — MILCHHOEFFER, Die Anfänge der Kunst in Griechenland. (Sayce : travail très méritoire et très utile.) — Pithom. (Reginald Stuart Poole.) — A visit to Khorassan. (A. Houtum Schindler.) — Hispano-dutch brass dishes. (W. Webster.)

— Nº 630, 31 mai 1884 : Alice, grand duchess of Hesse, princess of Great Britain and Ireland, biographical sketch and letters. (Ch. J. Robinson.) — John M. Ross, Scottish history and literature to the period of the Reformation, edited with biographical sketch, by James BROWN. (W. Minto : œuvre qui est un digne monument laissé par un homme dont la mort a été une perte réelle pour la littérature.) — PRINGLE, Towards the Mountains of the moon, a journey in East Africa. — BICKLEY, Georges. Fox and the early quakers. (E. Peacock : la meilleure biographie populaire.) — WITTE, Ueber Freiheit des Willens, das sittliche Leben und seine Gesetze, ein Beitrag zur Reform der Erkenntnisstheorie, Psychologie und Moralphilosophie. — Classical books (The Phaedo of Plato, edited by ARCHER HIND, Aristophanes, the Frogs, by MERRY; Thucydides, book VI, edit by DOUGAN; The fourth book of Thucydides, ed. by GRAVES; The Hiero of Xenophon, ed. by SHINDLER; The Republic of Cicero, reprinted from the third edition of Cardinal Mai and translated with notes by HARDINGHAM; Plauti Poenulus p. p. Götz und LÖWE.) — Three italian books (PERINI, An italian conversation grammar; Arist. PROVENZAL, Italian readings; « Nel regus delle fate », di Cordelia). —Correspondence : The sonnets of Rossetti. — Coverdale's « Spiritual songs » and the german « Kirchenlied ». (Herford) The early babylonian Kings and the Ecliptic. (R. Brown). — Prof. Jebb's reply. — Herodotus and the phoenix. (Verrall.)— Swanborough Tump. (L. Gomme.) — « Hunting the wren » (A. Newton — Some scandinavian books. (Praf. Brugge's Studies on northern mythology, shortly examinated by G. STEPHENS; Islendyk Aeventyri, II, p. p. H. GENING; L. G. MILLSON, Forn-isländsk Grammatik, part III; LARSSON, Sagor och Afventyr berättade pa svenska landsmal. — The American Oriental Society. — The « Cartularium Saxonicum » (W. de Gray Birch) — Contributions to she Latin Lexicon. (F. H.)

The Athenaeum, nº 2952, 24 mai 1884 : The reign of Henry VIII from his accession to the death of Wolsey, reviewed and illustrated from original documents by the late J. S. BREWER, edited by James GAIRDNER,

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 16 Juin — 1884

114. — **Die Sprache der Kossæer.** Linguistisch-historische Funde und Fragen, von Dr. Friedrich Delitzsch, Professor der assyriologie an der Universitæt Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1884. Pp. 75 in-4.

Les Cosséens étaient un peuple pillard du nord de la Susiane qui a souvent eu maille à partir avec les gouvernements qui se sont succédés dans le bassin du Tigre et de l'Euphrate : Babyloniens, Assyriens, Perses et Grecs. Nomades, pauvres et belliqueux, ils se jetaient périodiquement sur les fertiles plaines de la Babylonie et après avoir commis de nombreuses dévastations, ils retournaient avec un énorme butin dans leurs montagnes escarpées et avec la ferme intention de recommencer leurs exploits à une prochaine occasion. Nabuchodonosor Ier, Sennachérib et plus tard Alexandre le Grand se sont vus obligés de châtier les Cosséens en envahissant les districts montagneux qui leur servaient de refuge, mais rien n'a pu abattre le courage de ces pillards, et leurs descendants contemporains, les Kurdes, exercent le brigandage avec la même ardeur que leurs ancêtres. Les Cosséens n'ont pas été sans jouer un certain rôle dans l'histoire de l'antique Babylonie. Plusieurs d'entre eux s'établirent dans la partie orientale de la Babylonie et parvinrent à dominer le pays pendant neuf générations, car tout fait croire que les neuf rois arabes de Bérose sont des rois cosséens. M. Friedrich Delitzsch avait même émis l'opinion que sous la dénomination de pays de *Coush,* la Genèse (II, 13), entendait la Babylonie, à cause des Cosséens ou Cashshites qui l'habitaient en partie. Dans le mémoire ci-dessus, M.D. consacre une étude approfondie au peuple cosséen et à la langue qu'il parlait. Nous avons relevé dans le temps le caractère trop promettant du titre que cet auteur a donné à son ouvrage sur le Paradis de la Genèse. Cette fois l'ouvrage de M. D. donne infiniment plus que son titre ne fait prévoir, car la première partie, intitulée : *Le peuple cosséen* (p. 1-18) contient un exposé lumineux de tous les renseignements que les inscriptions cunéiformes fournissent sur ce peuple jadis presque inconnu. C'est une page vermoulue et à moitié effacée que M. D. rétablit dans son intégrité au bénéfice de l'histoire.

Pour se faire une idée de la langue des Cosséens, on n'avait jusqu'à présent que le secours des noms propres cashshites disséminés dans les textes assyro-babyloniens. Ces noms ont un cachet propre et se distinguent facilement des autres noms, plus nombreux et plus intelligibles qui les entourent. Une heureuse trouvaille faite par M. D. au Musée britannique parmi les tablettes de la collection Rassam élargit considérablement nos connaissances à ce sujet. La tablette donne quarante-huit termes cosséens avec la traduction assyrienne sur la seconde colonne. Le scribe assyrien a même eu soin d'additionner le nombre des mots dans un alinéa au bas de la tablette. En dépouillant les noms royaux et la liste de cette tablette, M. D. obtient un vocabulaire de cinquante-quatre mots dont une quinzaine demeurent encore obscurs. Parmi ces mots, M. D. relève à juste titre le terme *ianzi* « roi » qui était répandu même au dehors de la Cossée. La langue cosséenne n'a aucune parenté ni avec le sumérien ni avec les idiomes des peuples voisins, les Susiens, les Mèdes et les pré-Arméniens. M. D. établit cette proposition sur des comparaisons lexicographiques tout à fait convaincantes. Quant à la religion de ce peuple, M. D. montre très bien que les douze grandes divinités de Babylone y figuraient au premier rang, quoique sous des noms différents, et il en conclut qu'elle a été très influencée par la religion babylonienne.

Le mémoire de M. D. se termine par deux appendices d'un haut intérêt. Contrairement à la majorité des assyriologues, M. D. cherche à démontrer que le roi *Agum* (*Kâk-rime*) était de famille casséenne et prouve définitivement que Hammurabi était un Sémite.

Telle est l'œuvre tout-à-fait remarquable dont M. D. enrichit la littérature assyriologique. Ce n'est donc qu'à grand regret que nous nous voyons dans la nécessité de faire des réserves au sujet du résultat principal de ces belles recherches. Il nous semble que dans ses comparaisons linguistiques avec les expressions cashshites, le savant auteur a précisément oublié de comparer la langue même du pays où ces textes ont été écrits, l'assyrien sémitique. M. D. sait autant que nous combien peu l'apparence bizarre d'un mot assyrien entre en ligne de compte quand il s'agit de la question d'origine. Grâce à la polyphonie extraordinaire dont les signes cunéiformes sont susceptibles, n'a-t-on pas vu, par exemple, des vocables écrits *tig-gab, id-pa, sak-kal, gan-ik* se métamorphoser en *gu-du, a-sak, rish-tan, hi-gal* et représenter ainsi les thèmes des mots assyriens *kutu*, *ashakku, rishtanu, higallu?* Donc, ne devait-il pas se demander s'il n'y avait pas dans l'espèce quelques cas de déguisement orthographique? C'est justement la première question que je me suis adressée après avoir lu le glossaire de M. D. et un examen soutenu m'a convaincu que pour deux mots du moins, *hu-ud-ha* et *sha-ga-sal-ti*, l'orthographe seule est la cause de ce que les termes assyriens visés n'ont pas été reconnus du premier coup. En effet, quand on prend le signe *ud* avec la valeur *lah* qui lui revient, on obtient la forme

hulahha, identique à l'assyrien *huluhhu* « trouble, bouleversement, », expression qui, appliquée à Raman, dieu de l'air, rend très bien le caractère violent et destructeur du vent. Il est digne de remarque que le sémitique *ruh(u)* « air, vent » signifie en assyrien « trouble, bouleversement ». Le second terme, *sha-ga-sal-ti* est également voilé par le signe *sal* qui, ainsi que le prouve la variante *shag-gash-ti*, se lit *ash*[1]. La lecture vraie de ce terme est donc *shagashti,* ce qui offre un substantif féminin, formé du verbe *shagashu=naqû* « immoler une victime, faire une libation, un acte d'expiation, de pardon » et par conséquent l'équivalent de *napshuru* qui l'explique sur la deuxième colonne. Fort de ces deux exemples certains, on peut supposer avec une grande vraisemblance que *gi-dar* se lit *a-dar*[2] et répond phonétiquement à l'assyrien *Adaru* « dieu Adar ». Il y a plus, certains mots du glossaire ont une physionomie assyrienne indubitable ; tels sont, entre autres : *kar* « enclos, citadelle » dans *Kar-du-ni-iâsh*, as. *Kar-bel-matati* « citadelle du seigneur des pays ou de Bel » ; *dun* « seigneur » dans le même nom, as. *dunu ; shûri* « éclairant » dans *shûri-iash* « éclairant les pays », titre du soleil qui se rattache visiblement à *uru* « lumière[3] » ; *ẓi-ir* « semence » dans *mi-ri-ẓi-ir* » déesse (?) des semences, des productions », titre de Bélit, as. *ẓiru* « semence, production » ; *mali* « homme », as. *malu* « corps, personne » ; *méli* « serviteur », as. *amélu* « homme, serviteur » ; *na-ash-bu* « homme, peuple », évidemment formé de *ashabu* « habiter, demeurer » ; *e-me=açu* « sortie, extrémité », as. *ema ; u-ẓib=ederum* « récompense, générosité », as. *eçibu ; ra-ab* (ou *ra-bi*) « grand » dans *nim-gi-ra-ab* « générosité », as. *rabu*. Enfin, outre les mots assyriens réels, on y observe aussi quelques phonèmes qui se rapprochent des syllabes hiératiques que la majorité des assyriologues appelle accadiennes ou sumériennes; tels sont, sans aucun doute, le préfixe *nim* dans *nim-gi-ra-ab*, mot à mot « chose d'équité grande », as. hiér. *nam*, *nim, nin* et la marque du pluriel *ash* qui ne diffère que légèrement de l'hiératique *esh.* Tous ces faits nous portent à présumer que les expressions cashshites, au lieu de représenter un idiome *sui generis,* offrent probablement une variété du système hiératique ordinaire et par conséquent un autre procédé pour écrire l'assyrien. Ce qui me confirme dans ce sentiment, c'est l'observation de ce fait singulier que le scribe assyrien a pris la peine de marquer expressément le nombre des phonè-

1. Il va sans dire que la valeur *ash* de l'idéogramme de la femme provient de l'assyrien *ashshatu* « femme ». Cela seul suffirait déjà pour prouver l'origine assyrienne du prétendu vocabulaire cosséen.

2. La lecture *a* ou *e* du signe *gi* est prouvée par le phonème *gi-gim* qui est l'assyrien *egim* (r. *akamu* « prendre, s'emparer ») « démon possesseur, mânes, âme séparée du corps. »

3. Je trouve à l'instant ce nom du soleil dans le premier élément de *Shuruppaku* ou *Shurippaku,* ville natale de *Hasis-adra (Xusuthrus),* le Noé babylonien. Ce nom signifie donc « le soleil est glorifié ». Cf. l'expression *ana nurika upaqqu un-mesh gal-mesh* (hymne au soleil) ». Ta lumière glorifient les nombreuses populations. »

mes qui figurent sur la tablette. En agissant ainsi, le scribe n'a pu avoir en vue que de fournir au commençant la somme des groupes nécessaires pour la lecture de certains textes cashshites. C'est donc un relevé de formes particulières d'orthographe assyrienne et non pas un glossaire emprunté à une langue étrangère. Cela n'exclut naturellement pas la possibilité que quelques-unes de ces expressions soient dues en dernier ressort aux peuples non sémitiques qui bordaient la Mésopotamie, mais il me paraît certain que le scribe n'en avait pas la moindre idée. Du reste, aucun des vocables de la liste cashshite ne montre un caractère qui soit absolument incompatible avec les formes sémitiques. Au contraire, l'ordre des mots composés est parfaitement assyrien, ainsi que le mécanisme de l'état construit. Le mot *iânzu* « roi » semble même offrir l'imparfait de la racine de *nazi* « ombre, protection » et signifier littéralement « protecteur ». Peut-être y avons-nous des mots empruntés au dialecte assyrien qui se parlait dans le pays de Namri et dans quelques cantons de la Cossée.

Suspendons maintenant notre jugement jusqu'à ce que nous ayons des informations plus abondantes et passons à noter des observations d'une nature moins genérale.

P. 4. L'affirmation que la Babylonie a été peuplée par deux races différentes, l'une sémitique, l'autre non sémitique, quoique acceptée par la majorité des assyriologues, repose sur une illusion d'autant plus regrettable que les textes cunéiformes ignorent absolument le prétendu dualisme des Babyloniens. Jamais, à aucune époque de l'histoire babylonienne, et elle va au-delà de 4,000 ans avant l'ère vulgaire, on ne trouve la moindre trace d'un peuple non sémitique indigène à côté des Sémites. J'ai démontré à plusieurs reprises, que le nom de Sumer et d'Accad qui désigne la Babylonie est d'un ordre géographique et n'implique nullement l'idée de race et de langue. Pour la question des textes soi-disant sumériens, voyez *Mélanges de critique*, p. 241 et suiv. En face de l'obstination inexplicable des accadistes, nous sommes obligés de protester avec toute notre énergie contre la fatale erreur qui introduit dans l'histoire des facteurs chimériques. Du reste, l'idée que deux nations différentes auraient habité pendant des milliers d'années le même pays et en auraient pris le gouvernement à tour de rôle en restant toujours dans une paix complète et sans jamais soulever entre elles la haine et la jalousie de race, une pareille idée dépasse tellement les bornes du bon sens qu'on ne saurait l'accepter que sur des preuves évidentes et non pas seulement sur l'apparence extérieure de quelques textes dont on ne se donne pas la peine d'approfondir la composition et l'esprit.

P. 7. *Annama* signifie « ce, cette » non « freiwillig, aus freien Stücken ». Les mots *miçru* et *tahumu*, pareils à l'hébreu *gebul* désignent en même temps la limite et la borne qui sert à l'indiquer. — P. 13. Quoi que dise l'auteur, le nom de « pays de Cashshi (Asurn. III, 7) ne désigne

pas la Babylonie entière. D'ailleurs, une semblable désignation, possible de la part du roi assyrien qui pénétra en Babylonie à travers les districts occupés par les Cosséens, est inconcevable sous la plume de l'auteur de la Genèse qui devait mieux connaître les parties occidentales de ce pays. Ajoutons que, si cet auteur vivait à l'époque de l'exil, comme le pense M. D., il aurait mentionné la Babylonie sous le titre de « pays des Chaldéens », comme l'ont fait les autres prophètes de l'époque. Dans la légende du dieu de la peste, les troubles prédits n'affectent que les peuples du dehors de la Babylonie et la non mention de celle-ci est donc toute naturelle. — P. 20. Excellente explication du groupe *gal-un e* dans la suscription de la liste royale publiée par M. Pinches. Il s'agit certainement de *rois de Babylone*. Cette découverte de M. D. confirme le récit de la Genèse (X, 10) qui mentionne la ville de Babylone en tête des capitales de Nemrod, mais elle démontre aussi que sous le nom de Kousch la Genèse n'a pas entendu les Cashshites, dont la dynastie est d'une origine relativement récente, mais les Sémites de la Chaldée méridionale dont parle Bérose. — Au lieu de *Réi-bishî* « mon pasteur sois », ne pourrait-on pas lire *Réî-kashshî* « mon pasteur est Kashshû » ? Le défaut de déterminatif devant un dieu étranger ne doit pas surprendre. Dans ce cas, l'élément *galzu* offrirait la forme cosséenne de ce nom. La circonstance que le nom de la ville construite par ce roi, appelée d'ordinaire *Dur-kuri-galzu,* se dit aussi *Dur-galzu*, milite en faveur de l'idée que *Galzu* exprime un nom propre et non l'impératif du verbe être. Cette idée explique très bien la place que le nom *Kur-galzu* occupe sur la liste, où il semble ouvrir la série des noms royaux qui ont un nom divin pour second élément, tandis que dans l'ancienne hypothèse ce nom reste isolé au milieu de noms d'une formation toute différente. — P. 22. Le fait que la liste range ensemble les noms de forme analogue sans se soucier de la suite chronologique des règnes, prouve, à mon avis, que nous sommes en présence d'un document philologique ayant pour but d'indiquer la prononciation *vraie* des noms exprimés dans une orthographe hiératique et artificielle. Si le scribe du document avait eu l'intention d'*interpréter* en assyrien des noms étrangers, il n'aurait pas manqué de réunir ensemble les noms d'une même langue. Nous voyons au contraire qu'il a mis pêle-mêle des noms cashshites avec des noms sumériens et sémitiques. Dans notre opinion qui envisage le sumérien et le cashshite comme deux variétés orthographiques du système sacerdotal assyrien, cette confusion apparente n'existe pas, par cette bonne raison que, pour le scribe dont il s'agit, les noms *réels* seulement avaient de l'intérêt, tandis que leurs orthographes plus ou moins variées étaient pour lui des choses accidentelles et indifférentes.

P. 27. M. D. admet avec raison l'identité de *bur* et *ubri* rendus tous deux par *belu* « seigneur », mais il oublie que le dernier phonème se trouve dans l'hymne digraphique à Astarté répondant au démotique

tanádatu « glorification, exaltation ». Il en résulte : 1° que *ubri (bur)* exprime au propre l'idée de « gloire »; 2° qu'il est sumérien. J'ajoute 3° qu'il est assyrien, car la racine *a*, *p*, *r*, figure dans la phrase connue (*Tiglashph. Ier*, I, 20) *agâ çira tuppirashu* « tu l'as glorifié d'une couronne sublime ». Quant au signe *bur* dans *bur-na*, il paraît devoir se lire *kidin*, ce qui donne naturellement le mot assyrien *kidinu*[1], lequel semble signifier plutôt « glorifiant, glorificateur », que « protégé ». — L'orthographe *muru(b)-ib* (non *dash*) du nom divin écrit d'ordinaire *nin-ib* semble fournir la preuve que ce dernier doit se prononcer *Murub* ou *murib*. En assyrien, *muribbu* signifie « combattant »; cela va très bien comme titre de Adar, dieu de la guerre. Il se peut aussi que l'orthographe *ma-ra(d)-ib* exprime la même lecture. — P. 61. La supposition que l'auteur de la généalogie des Noachides (Genèse X, 10) aurait confondu le *Cousch* d'Afrique avec les Cashshites de Babylonie (note 1) ne repose sur rien, le double Cousch des Hébreux est parallèle à la double Ethiopie des Grecs. — Cet auteur a aussi connu la ville d'Aschour, puisqu'il dit que le Tigre coule à l'est d'Aschour (II, 14). — P. 70. Je soutiens depuis dix ans que *Hammurabi* était un Sémite; M. D. arrive maintenant à la même conclusion ; pourquoi ne cite-t-il pas son devancier? Je ne puis du reste pas admettre l'opinion de M. D. d'après laquelle ce mot serait un nom réel. D'abord, la syllabe *ha*, témoin le nom *ammi-di-du-ga* est un déterminatif aphone. Ensuite, ce nom rentre dans la classe des noms hiératiques formés par *ra-ab* ou *ra-bi*. Bien entendu, chacun de ces éléments de composition est puisé dans l'assyrien (Voir *Mélanges*, p. 285, note). Encore moins peut-on regarder comme sérieuse l'étrange affirmation que des rois sémitiques auraient porté capricieusement tantôt des noms sémitiques purs, tantôt des noms sumériens purs, tantôt des noms hybrides sémitico-sumériens et cela dans toutes les régions et à toutes les époques. L'impossibilité absolue de déterminer l'origine et la langue de ces rois à l'aide de leurs noms suffit à elle seule pour ébranler la foi la plus robuste dans la malheureuse hypothèse de Sumer de d'Accad.

Mais arrêtons-nous. Le mémoire de M. D. est de ceux auxquels les réserves les plus graves n'enlèvent rien d'essentiel. Si M. D. ne nous donne pas la langue des Cosséens, il nous fournit des matériaux inappréciables pour étudier une variété presque inconnue de l'hiératisme babylonien. Nous gagnons considérablement à l'échange, car nous y avons une des clefs qui nous ouvriront un jour les cachettes les plus inaccessibles de cette prodigieuse antiquité babylonienne qui a devancé les Pyramides. Les linguistes proprement dits trouveront dans le travail du savant assyriologue les meilleurs renseignements sur les idiomes de l'Elam et de la Médie et cela seul les dédommagera amplement. L'historien, enfin, y apprendra l'inconvénient d'établir un système chronologique sur des documents d'un caractère énigmatique et obscur.

1 C'est ainsi que le signe la *ubar* est rendu par *kidinu* dans les syllabaires.

M. Delitzsch a renversé bien des spéculations concernant l'âge de plusieurs rois babyloniens et nous l'en félicitons de tout notre cœur, mais non sans lui exprimer le désir quelque peu égoïste de nous rendre bientôt accessibles les autres documents de ce genre qui l'attendent au Musée britannique et qu'il ne manquera pas de découvrir à la prochaine occasion. J. Halévy.

---

115. — David S. Margoliouth, fellow of new College. Oxford, **Studia Scenica.** Part. I, section 1. Introductory study on the text of the greek dramas. The text of Sophocles' *Trachiniae*, 1-300. London, Macmillan, 1883. In-8, 46 p.

— **Æschyli Agamemno.** Emendavit, etc. Londini, Macmillan, 1884. In-8, 72 p.

M. Margoliouth se propose de publier une nouvelle édition des tragiques grecs, destinée à remplacer celle de G. Dindorf, et voici deux échantillons qu'il en offre au public compétent. S'il suffisait, pour mener à bon terme une entreprise pareille, de savoir le grec, d'être muni d'une érudition polyglotte, de ne reculer devant aucune hardiesse et de manier avec aisance le calembour, nous applaudirions sans réserve au projet de M. M. et nous lui prédirions une place honorable auprès des deux critiques — Nauck et Blaydes — sous le patronage desquels il s'est placé. Malheureusement, ces dons précieux, même accompagnés d'une saine appréciation de l'état de corruption où nous est parvenu le texte d'Eschyle et de Sophocle, ont encore besoin, pour porter tous leurs fruits, d'être fécondés par deux qualités plus modestes : le goût et la mesure. Sans elles, l'imagination s'épuise en jeux puérils, l'érudition dégénère en un vain étalage. Nous venons de nommer les deux principaux défauts de la critique de M. M. Ajoutons-y un ton général de satisfaction qui n'est pas exempt d'un certain pédantisme, et qui frise parfois l'inconvenance : par exemple dans le jugement tranchant que le jeune philologue porte sur Godefroid Hermann, dont il aurait tant à apprendre.

Ce n'est pas à dire que M. M. n'ait eu, par moments, la main heureuse. Dans ses notes sur les *Trachiniennes*, il y a quelques conjectures dont les éditeurs de l'avenir pourront faire leur profit : παλαιὰ pour ἄδεἶα (vers 121); ἄνω ταράσσει (v. 217); πόνων pour πάντων (v. 310). De même dans *Agamemnon* χρόνοι πλέῳ pour χρόνου πλέω (v. 1299) mérite au moins l'examen. Peut-être parviendrait-on à ajouter quelques exemples à cette liste. mais ce ne seront jamais que *rari nantes*. En général, le lecteur éprouvera une véritable tristesse — pour ne pas dire davantage — en voyant tant « d'ingéniosité » et de lectures gaspillé si mal à propos, n'aboutissant le plus souvent qu'à attribuer aux poètes grecs des vulgarités ou des inepties (un mot favori de M. M.) sous prétexte de leur faire parler un langage simple. Pour ne

citer que deux exemples, pris dans les premières scènes d'*Agamemnon*, quand on voit un éditeur changer deux fois en vingt vers ἀρωγή en ἀγωγή, sans l'ombre d'une raison, et remplacer les mots ξυμμαχίας ἁμαρτών (v. 213), qui ne prêtent à aucune objection, par la platitude ξυμμαχίας ἑαυτοῦ, — on a le droit de conclure que cet éditeur corrige pour le plaisir de corriger, et que les *Poetae scenici* de Dindorf peuvent dormir en paix. Heureux encore quand les conjectures de M. M. n'appartiennent pas à la catégorie des corrections à rebours, c'est-à-dire telles que le critique qui retrouverait la vulgate sous ces prétendues « émendations » rendrait un véritable service au texte! Au nombre de ces corrections à rebours est la leçon χωρὶς ἐντροπῆς (pour χωρήσαντά ποι) au vers 305 des *Trachiniennes*.

Terminons par un reproche d'un autre genre, mais moins grave. M. M., grand amateur de la concision, prévient dans son avertissement que les corrections à la vulgate d'Eschyle (c'est-à-dire au texte de Kirchhoff) insérées dans son texte, et reproduites en note sans indication d'auteur, lui appartiennent en propre : « *Cui nomen nullum appositum est, scito editorem invenisse.* » Se fiant à cette déclaration, le lecteur naïf serait tenté de mettre au compte de M. M. des leçons telles que ὅ θ' pour τίθ' (*Agam.*, 79), λεπτοῖς pour ἀέπτοις (v. 141), τότ' pour τοδ' (v. 205) etc. Or, la première de ces corrections a déjà été faite par M. Weil, la seconde par Wellauer, la troisième par Stanley : ces exemples, malheureusement, ne sont pas isolés [1].

M. M. dira-t-il pour s'excuser qu'il ignorait les travaux de ces critiques, comme il l'avoue pour les ouvrages d'Heimsœth? Nous répondrons qu'il a eu le plus grand tort et que le premier devoir d'un éditeur sérieux, c'est de se mettre au courant de la littérature de son auteur, surtout quand il s'agit d'éditions aussi importantes que les trois que je viens de nommer; cela vaudrait mieux que de se plonger dans l'étude de l'arménien et de l'éthiopien, et de citer à tort et à travers Schopenhauer, Abou Taleb, Wilkie Collins et le Rig Veda qui n'ont que des rapports très éloignés avec le texte d'Eschyle. Cette incurie à l'égard des éditions plus anciennes va de pair avec le mépris superbe que professe M. M. pour la tradition indirecte et les scolies; il semble ignorer, comme on le lui a rappelé fort à propos [2], qu'une des plus belles corrections d'Hermann (*Choéphores*, v. 412) est précisément empruntée à une scolie d'Hésychius. Que dans leur ensemble les commentaires byzantins puissent être traités de fatras (*farrago*, encore un mot de M. M), je n'y contredis pas, mais encore dans ce fumier trouve-t-on quelquefois des perles. M. Margoliouth a d'autant plus tort de le nier que si l'on appli-

1. Quant à la leçon τέρας pour κράτος (v. 104), voici plusieurs années que je l'ai inscrite en marge de mon exemplaire de l'éd. Weil; je n'ose pas affirmer si je la dois à une communication orale de M. Weil ou si elle a déjà été proposée par un éditeur.

2. *Revue de philologie*, VIII, I, p. 110.

quait une méthode de jugement aussi sommaire à ses propres travaux, on serait tenté de les fermer dès la première page.

Théodore REINACH.

---

116. — **Cornelii Taciti Historiarum liber primus** ad fidem codicis Medicei denuo a se collati recensuit atque interpretatus est Carolus MEISER. Berolini apud S. Calvary ejusque socium, 1884.

M. Calvary, libraire-éditeur à Berlin, ayant acquis la propriété des œuvres de Tacite publiées par Orelli, en a entrepris une nouvelle édition, dont il a confié les différentes parties aux soins de philologues très avantageusement connus. Nous avons déjà rendu compte, dans cette Revue, de la *Germanie* de M. Schweizer-Sidler et de l'*Agricola* de M. Andresen, et nous leur avons donné les éloges qu'ils nous semblaient mériter. Il nous faut maintenant dire un mot des *Histoires*, dont le premier fascicule, contenant le premier livre, vient de paraître. L'auteur de cette édition, M. Charles Meiser, professeur à Munich, avait été chargé par M. Calvary d'entreprendre le voyage de Florence, pour faire une nouvelle collation des mss. des *Histoires*, celle que Baiter avait faite pour Orelli ne semblant pas pouvoir suffire. Nous devons donc voir avant tout quelles nouvelles leçons il a recueillies et de quelle manière il a constitué son texte. Comme il s'est abstenu d'écrire une préface ou un appendice critique, il nous laisse à cet égard dans l'ignorance, et ce n'est qu'en lisant avec attention son texte que nous pouvons nous rendre compte de ce qu'il contient de nouveau.

Faisons d'abord remarquer en géneral que M. M. s'attache à reproduire, autant qu'il le croit possible, les leçons du Mediceus et n'admet que fort rarement les conjectures d'autres savants. Cette fidélité de reproduction se remarque aussi dans l'édition d'Orelli (Baiter). Voici les passages où les deux éditions diffèrent : au chap. II, nous lisons *haustae aut obrutae urbes, fecundissima Campaniae ora*. M. M., en mettant une virgule après *urbes*, prend *ora* pour un nominatif avec Bekker et Joh. Müller, tandis qu'Or. n'a pas de virgule et voit un ablatif dans *ora*. — Ch. III : *Fides ; supremae clarorum virorum necessitates, ipsa necis necessitas fortiter tolerata*. M. M. ajoute *necis* au texte, conjecture qu'il avait déjà faite depuis longtemps. Cette addition d'un mot ne me semble pas détruire les objections qu'on a faites au texte reçu. Je préférerais lire *fides suprema cl. vir. necessitate ; ipsa necessitas*... Ch. VII. *Facta perniciem afferebant*, au lieu de *facta premunt* d'Orelli (Baiter). Le ms. a *p̄m lāinuit*. — Ch. XV. *Sua cuique etiam utilitas*. Meiser ajoute ici *etiam*, en prenant ce mot au commencement de la phrase suivante. Je ne puis pas regarder cette correction comme heureuse. — Ch. LXVII. *Per Caecinam haustum*, correction de Meiser au lieu de *Caecina hausit* d'Or. (B.). Le ms. a *p Caecina hau-*

sit. — Ch LXX. *Certa...praemia*, avec des mss. inf.; Or. (B.) a *cetera*, avec d'autres ms. inf., à défaut du Med., qui a ici une lacune. — Ch. LXXI. *Ne hostem metueret, consiliatorem adhibens;* Or. (B.) donne *Ne + hostes metueret conciliationis adhibens* d'après les mss. inf. La correction de cette phrase a été tentée de différentes manières; je préfère celle de Meiser. — Ch. LXXVI. Meiser met *set* avec Ritter, au lieu de *et* du Mediceus, que reproduit Or. (B.). *Et* n'est cependant pas mauvais, pourvu qu'on le fasse précéder de point et virgule ou de deux points, et non pas d'une simple virgule, comme fait Meiser. — Ch. LXXVIII. On lit *Hispalensibus*, d'après Faerni, au lieu de *Hispaliensibus* d'Or. (B.). Le Mediceus a *Hispanensibus*. — Ib. *Ostentui*, au lieu de *Ostentai* du Med.; Or. (B.) a *ostenta*. — Ch. LXXXIII. *Acrius quam consideratius*. M. Meiser suit ici les mss. inférieurs, qui donnent *consideratius*, tandis que le Mediceus a *csiderat*, d'où Or. (B.) a tiré *considerate*. — *Depoposcerit* Meiser, *depoposcerint* Or. (B.). Ils interprètent différemment une abréviation du ms. — Ch. LXXXV. *Et oratio apta ad perstringendos*. M. Meiser tire *apta* du Mediceus, qui a oratio*pod**p*stringendas; Or. (B.) néglige le premier *p* et donne *oratio ad perstringendas*. — *Quies urbi*, au lieu de *urbis*, que donnent le Mediceus et Or. (B.). — *Belli, militibus* au lieu de *belli, et militibus* d'Or. (B.), d'après le Mediceus. Plus loin, il a un point devant *Vitellianos*, comme dans Or. (B.). Je préférerais pour tout ce passage la ponctuation de M. Bonnet, adoptée par Heraeus et G. Andresen. — Ch. LXXXVII. *Immutatus*, mss. inf., que suit maintenant M. Meiser; autrefois il avait conjecturé *ipse fide immutatus*. Or. (B.) corrige *comitatus*. — Au ch. LXXXVIII. Quelques mss. inf. ont *ac si*, dont M. Meiser fait *usi*, et Or. (B.) *ac;* d'autres en font *anxii*. — Ch. LXXXIX. M. Meiser donne, avec quelques mss. inf. *rem publicam pertinuere*, en ajoutant *ad* devant *rem*; Or. (B.) écrit, avec quelques autres mss, inf., *rei publicae pertimuere*.

Voilà les principales différences entre le texte de M. Meiser et celui d'Orelli. Elles ne proviennent pas, comme on a pu le voir, de ce que la collation de Baiter avait été faite avec peu d'exactitude. Nous n'en savons pas moins gré au savant philologue de Munich d'avoir entrepris et mené à bonne fin ce travail fatigant et difficile, et d'avoir constaté ainsi qu'on peut se dispenser dorénavant de recourir aux mss. de Florence. Quant au commentaire, M. Meiser a naturellement conservé toutes les notes d'Orelli qui avaient son approbation; à quelques-unes il a fait des modifications; il en a ajouté aussi de nouvelles; en général, il a cherché à mettre le commentaire au courant de la science.

J. G.

---

117. — **Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert,** marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'Etat des affaires étrangères pendant les années 1709, 1710 et 1711, publié d'après les manuscrits autographes, par Frédéric Masson. Paris, Plon, 1884. Grand in-8 de LII-456 p.

M. F. Masson, ayant été « admis à visiter à Londres la collection d'autographes et de manuscrits de M. Morrisson, un des amateurs les plus intelligents et les mieux servis qui soient en Europe, » remarqua particulièrement « entre toutes les merveilles » étalées devant lui par M. A. W. Thibaudeau, deux volumes dont il décrit avec la complaisance d'un bibliophile raffiné (pp. 1-2) la magnifique reliure qu'il n'hésite pas à mettre au rang des « chefs-d'œuvre de l'art du XVIIIe siècle ». Mais l'intérieur des splendides volumes est encore plus précieux que l'extérieur. Ecoutons l'enthousiaste appréciation de M. F. M. (pp. II-III) : « Quels furent mon étonnement et ma joie en reconnaissant l'écriture de ce grand et honnête homme, Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, pour lequel j'entretins de tout temps une véritable et sincère passion ! J'avais dû renoncer à m'occuper de lui, car je ne rencontrais presque que de l'officiel, et j'ai appris à me défier des pièces diplomatiques dont on ne peut contrôler la véracité par des documents plus intimes. La dépêche officielle ment souvent et dissimule toujours. Elle est d'ordinaire le paravent derrière lequel passe inaperçue la lettre particulière dans laquelle on dit la vérité. Faire de l'histoire diplomatique avec des pièces dites officielles, et uniquement avec elles, c'est s'exposer à des erreurs continuelles. Dans les volumes appartenant à M. Morrisson, ce n'étaient point des dépêches que je rencontrais : c'était un bulletin au jour le jour, un journal de ce qu'avait dit, pensé, écrit Torcy; de ce qu'on avait dit autour de lui au conseil, de ce qu'on avait discuté, résolu et tenté sous les ordres du roi Louis XIV, pour le salut de la France, pendant la fin de l'année 1709, l'année 1710 tout entière et les quatre premiers mois de 1711. Au point de vue historique, ce document avait une valeur hors ligne. Nul parmi les mémorialistes de la fin du règne de Louis XIV n'avait accès dans le conseil d'Etat. On ne connaît de journal, ni des Pontchartrain, ni de Voysin, ni de Beauvilliers, ni de Desmaretz. Les mémoires qu'a écrits M. de Torcy sur les négociations de Gertruydenberg et d'Utrecht [1] traitent de l'extérieur, des rapports des plénipotentiaires de France avec les députés des Etats généraux, ne parlent que rarement et brièvement des avis du conseil. D'ailleurs, pour la période où les négociations sont suspendues, ils se taisent. Publier ce journal, c'était apporter dans le grand débat toujours ouvert sur la guerre de la succession d'Espagne le témoignage de l'homme le mieux instruit, le plus sincère, le plus droit, le plus éclairé

---

1. *Relation des causes de la guerre commencée en l'année 1701 et de la paix signée à Utrecht en l'année 1713* (Amsterdam, 1756, La Haye, 1757). Dans l'édition de Londres (1758) le titre a été ainsi changé : *Mémoires de M. de *** pour servir à l'histoire des négociations depuis le traité de paix de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht.*

et le plus généreusement patriote qui fût peut-être en France à cette époque ».

M. F. M. observe ensuite que « ces trois années, si importantes qu'elles aient été dans la carrière du marquis de Torcy, ne forment qu'une période fort courte d'un ministère qui dura plus de vingt ans, d'une vie qui dura quatre-vingts ans ». Sommes-nous destinés, se demande-t-il (p. III), « à voir apparaître d'autres fragments de ce journal? En existe-t-il même? » M. F. M. croit que le Journal se termine réellement au 29 mai 1711 et qu'il n'y a donc pas à en rechercher la continuation, mais qu'au contraire, pour la partie antérieure à novembre 1709, ce n'est probablement qu'une suite et qu'il arrivera peut-être à quelque chercheur heureux une bonne fortune analogue à celle qui lui est advenue.

M. F. M. a résumé (pp. V-LII) les principaux événements de la vie de Torcy « et fixé par quelques dates les points les plus saillants de ses négociations ». Il a recueilli au cabinet des manuscrits la plupart des éléments de sa notice et il a complété sa riche mission à l'aide des documents qui lui ont été communiqués par MM. le marquis de Colbert-Chabanais et le comte de Colbert-Laplace et qui sont conservés dans les archives du château de Mailloc. Grâce à tant de ressources, M. F. M. a pu écrire des pages excellentes sur la famille du grand Colbert, en général, et sur Torcy en particulier [1]. Voici ses conclusions qui peuvent, au premier abord, paraître exagérées et qui, au fond, sont d'une incontestable justesse (p. LII) : « Voilà, dans ses traits généraux, ainsi que la brièveté d'une introduction permet de le faire, l'esquisse de la vie et des œuvres de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy. On a beaucoup dit que Louis XIV, en les dernières années de son règne [2], n'avait su s'entourer que de courtisans incapables; au moins conviendra-t-il de faire une exception pour l'homme qu'il avait chargé de ses affaires étrangères. L'histoire peut montrer des hommes d'Etat plus heureux, elle en trouvera peu de plus honnêtement habiles; elle n'en rencontrera point qui aient uni à un plus généreux patriotisme, à une fidélité plus complète, un sens plus exact des besoins et des intérêts de la France, une netteté plus grande dans l'exposition des idées, une portée d'esprit plus

1. Je ne voudrais en retrancher que quelques phrases d'un goût douteux, par exemple celle-ci (p. VII) : « L'air de la cour, le vent de vanité a soufflé sur eux tous : ce vent qui fait germer les dettes, etc., » et cette autre (p. VIII) : « Un rameau a résisté plus que les autres à ce vertige de grandeurs. » M. F. M. aime un peu trop le pittoresque, le métaphorique. Pour lui (p. XV) « Rome est le Sphinx » et (p. XXIX) « Derrière eux, âpres à la curée inattendue, *jappaient* les ministres de tous les petits princes. » Pourquoi ce néologisme (p. XXXIX) : « le *dévotisme* ultramontain du duc de Bourgogne »? On voudrait que M. F. M. ressemblât un peu plus à son héros qui, dit-il (p. XL) « écrivait sans recherche de style et de mots ».

2. M. F. M. rappelle (p. XVI) que le pape Alexandre VIII, dans une audience accordé à Torcy, lui dit de Louis XIV : « C'est Charlemagne et Saint-Louis ». Il donne lui-même ce bel éloge à Louis XIV (p. XVII) : « Certes le roi fait son métier de roi, mieux que monarque ne le fit jamais ».

haute, des vues plus générales. Dans la suite des ministres des affaires étrangères de France, Torcy est le plus grand, parce qu'il est sans contradiction possible le plus honnête ».

J'emprunterai au *Journal* deux citations qui montreront quel en est le ton et quel en est l'intérêt (pp. 64-65) :

« Le même jour [12 décembre 1709], le maréchal de Villars me dit que madame de Maintenon était allée chez lui le 10. Il lui avait parlé très longtemps de l'entreprise d'Ecosse comme du seul événement qui pouvait donner moyen de faire la campagne prochaine. Il croyait l'avoir persuadée. Il l'était lui-même que l'entreprise pouvait être commencée avec un petit nombre de troupes, qu'il suffirait de faire passer d'abord peu de vaisseaux, pourvu que les autres fussent prêts à suivre les premiers sans perdre de temps; mais ce sentiment était contraire à tout ce que les gens bien intentionnés en Ecosse avaient toujours demandé... J'aurais souhaité que le maréchal de Villars n'eût pas inspiré ce projet à Madame de Maintenon ».

« 13 décembre. — Le cardinal de Noailles que je vis à Paris le 13 me confia les plaintes qu'il avait faites au roi sur la conduite militaire dont on avait usé dans la translation des Filles de Port-Royal des Champs, enlevées sans la participation et sans la connaissance de leur archevêque, par la seule direction de M. d'Argenson et d'un abbé Madot, assez téméraire pour aller de sa seule autorité visiter le Saint-Sacrement sans mission et sans pouvoirs. Le roi avait voulu apaiser le cardinal, ordonnant qu'on lui remît tous les livres et tous les papiers trouvés dans ce monastère, dont M. d'Argenson lui avait envoyé quatre charrettes pleines. Sa Majesté avait aussi abandonné l'abbé Madot à la juste vengeance de Son Eminence; mais il s'en était mis à couvert, s'étant déjà retiré auprès de son frère, évêque de Belley. Les papiers ne contenaient rien de considérable. Comme on voulait contenter le cardinal de Noailles à la veille d'une assemblée du clergé dont il devait être président, le roi lui avait accordé sans peine que l'archevêque d'Arles, Mailly, en serait exclu ».

Il serait trop long d'indiquer tous les autres récits qui, comme ceux-là, méritent fort l'attention du lecteur. Le *Journal* de Torcy complète toutes les chroniques des premières années du XVIIIe siècle et les rectifie quelquefois, par exemple, l'immortelle chronique de Saint-Simon. Ce dernier est notamment convaincu d'erreur à l'occasion du refus de la Toison d'Or par le maréchal de Bezons : Torcy nous apprend, à la date du 2 décembre 1709 (p. 51), que le roi d'Espagne écrivit à Louis XIV pour le prier de commander au maréchal d'accepter cette décoration (dont il ne voulait pas à cause des désagréments prodigués par Philippe V à cet exécuteur trop fidèle des ordres du roi de France) : on voit par ce récit de M. de Torcy, constate (note 2) M. F. M., « qu'il n'y a rien de vrai dans ce que dit Saint-Simon (lequel se prétend l'ami du maréchal), que c'est le roi qui a obligé Bezons [Jacques Bazin] à refuser

à cause de l'infériorité de sa naissance [1] ». Je n'ose pas dire que, sur un point beaucoup plus important, l'appréciation du mérite politique du duc de Beauvilliers et surtout du duc de Bourgogne, Torcy ait autant raison contre Saint-Simon que M. F. M. veut bien le croire [2]. Mais il est certain que, dans les délibérations du conseil relatives aux affaires extérieures, le rôle de véritables hommes d'Etat n'est joué ni par l'élève de Fénelon, ni par l'ancien gouverneur de ce prince [3].

M. F. M. a publié en appendice au *Journal*, pour ce qui regarde le mois d'avril (pp. 430-434) un mémoire qu'il a retrouvé aux Archives des Affaires étrangères (*Bavière*, vol. 53 ou 63, car ces deux différentes indications sont données l'une à la page 429, l'autre à la page 434), mémoire lu par Torcy au Conseil, le 29 avril 1711, à Marly.

L'annotation du *Journal* est abondante, en dépit des déclarations de l'*Introduction* [4]; je serais bien fâché qu'il en fût autrement, M. F. M. étant un fort instructif et fort intéressant commentateur. Ce qui recommande un grand nombre des notes du vaillant éditeur, ce sont les indications des références aux dépêches du temps, conservées au dépôt des Affaires étrangères, indications qui servent à prouver « l'entière bonne foi et l'absolue véracité » de Torcy [5]. Ce ne sont pas seulement les personnages français, mais encore tous les personnages étrangers

1. Voir une petite objection de M. F. M. à Saint-Simon (p. 260, note 1) : « Le baron d'Obdam ne semble pas être le moins du monde un bâtard du Nassau, comme le dit Saint-Simon (édition Chéruel, IV, 131) : il se nomme J.-B.-V. Wassenaar, baron de Wassenaar, seigneur d'Obdam, etc., le plus ancien membre du corps de la noblesse de Hollande, etc. M. F. M. corrige un peu plus loin (p. 296, note 2) une autre faute de Saint-Simon qui, avec Dangeau, a écrit *Massenar* le nom de Thomas Masner, conseiller de la ville de Coire, dont Torcy raconte les aventures à la date du 3 novembre 1710.

2. *Introduction*, p. XXXIX : « Sans cesse, il [Torcy] est en désaccord avec Beauvilliers ; tous deux se contredisent dans le conseil, et, pour vertueux que Torcy trouve son adversaire, il ne peut pas le déclarer éclairé. Peut-être sur ces deux hommes, le duc de Bourgogne et M. de Beauvilliers, ce journal contribuera-t-il à détruire une tradition complaisante qui a jusqu'ici égaré l'histoire ».

3. Torcy ne manque pas de rendre justice au talent de parole de ses deux contradicteurs (p. 156, à la date du 26 mars 1710) : « M. le duc de Beauvilliers s'opposa vivement à ma proposition et parla longtemps et avec éloquence... Mgr le duc de Bourgogne les soutint [les raisons de Beauvilliers] parfaitement bien, parlant sur les guerres injustes en prince rempli de piété et des maximes de notre religion. Il ne m'appartient pas de juger s'il les appliquait en leur place ». Torcy, qui est généralement grave et froid, s'anime un peu et devient spirituel en parlant (p. 196) du duc d'Antin chargé d'obtenir le consentement du Dauphin au mariage du duc de Berry avec Mademoiselle : « Monseigneur, plein de bonté, n'était ni docile, ni facile à mener; mais les plus grandes entreprises n'étonnent point un courtisan nourri sur les bords de la Garonne, et depuis longtemps elle n'en avait produit aucun plus capable d'affronter les périls de la Cour et de s'en démêler heureusement. M. d'Antin réussit donc... »

4. « J'ai restreint autant que possible et resserré les notes » (p. IV).

5. Voy. pp. 7, 12, 23, 24, 25, 34, 41, 71, 93, 112, 138, 185, 186, 194, 197, 239, 243, 244, 245, 250, 251, 254, 255, 256, 261, 263, 265, 273, 275, 277, 280, 300, 322, 341, 348, 360, 361, 385, 400, 403, 410, 415, 420, 436.

mentionnés dans le *Journal* qui sont l'objet de notes fort exactes et nouvelles en partie. Allemands, Anglais, Espagnols, Hollandais, Italiens, sont tour à tour présentés au lecteur de la façon la plus satisfaisante. Sur Pierre Ottoboni, par exemple, M. F. M. cite (p. 35) l'ouvrage de Cecchetti : *La republica de Venezia e la corte di Roma* (Venise, 1874, 2 vol. in-8°, I, 423, II, 281) et divers documents des Affaires étrangères desquels il résulte que le petit-neveu d'Alexandre VIII était dans les meilleurs termes avec M. de Torcy, qu'il lui avait envoyé un Christ de Guide et deux petits tableaux de Trevisani (Registre Rome, 500), et à Madame de Torcy une cassette d'un travail remarquable (Registre Rome, 498). Quelques notes sont fort piquantes, témoin celle-ci (p. 79) sur l'électeur de Bavière : « L'électeur, qui se plaignait des coupes faites dans la forêt de Marlagne [non loin de Namur], ne se privait point d'en faire dans la forêt de Compiègne. J'ai trouvé aux Affaires étrangères une lettre de Desmarets du 7 novembre 1710, portant plainte contre les gens de l'Electeur qui font toutes sortes de dégradations dans la forêt de Compiègne et vendent aux bourgeois du bois pour brûler et pour bâtir [1] ». Témoin encore cette autre (p. 151) : « Je trouve dans la correspondance de Hollande (Affaires étrangères, suppl. 8) le billet suivant envoyé le 15 mars 1710, aux plénipotentiaires [de Gertruydenberg, c'est-à-dire au maréchal d'Huxelles et à l'abbé de Polignac] : « J'ai pris la liberté d'ouvrir une lettre galante adressée à l'un de vous deux. Je ne sais pas lequel de vous, Messieurs, se l'appropriera, mais quelque peine que vous avez l'un ou l'autre de ne pas voir la personne qui l'écrit, je crois qu'il vaut mieux qu'elle demeure ici que d'aller se faire valoir mal à propos et dire des extravagances en Hollande pendant que vous y serez. Si j'ai mal fait, vous aurez la bonté de me corriger ». Le maréchal répond le 17 mars : S'il vous tombe encore quelque lettre galante pour l'un ou pour l'autre de nous deux, je vous prie, Monsieur, de consulter Madame de Bouzols [la sœur de Torcy] de l'usage que vous en ferez, et je lui connais trop bon esprit pour ne pas vous conseiller de nous l'envoyer, et je vous réponds qu'elle ne sera pas

1. Cet étrange électeur de Bavière avait un frère, l'Electeur de Cologne, qui était encore plus original que lui et dont, selon le mot de Torcy (*Journal*, p. 370), « l'enfance durerait jusqu'à cent ans, s'il les vivait ». M. F. M. a raconté, dans son *Introduction* (pp. XXXVI-XXXVII) des particularités bien amusantes touchant ce « personnage comique qui entremêle sans nulle difficulté le sacré et le profane », qui « a une troupe d'opéra dans laquelle il choisit ses maîtresses et à qui il fait jouer le *Triomphe de la Vertu, pastorale en musique* », etc. Voir (p. XXXVII) la reproduction du singulier tableau, en trois colonnes, que le prince Joseph Clément, électeur de Bavière, fit dresser de toutes les *fonctions sacrées* remplies par lui du 14 avril 1706 au 1er décembre 1707 (placard in-folio, imprimé à Lille, 1707). On voit là qu'il avait donné 6065 fois la confirmation et qu'il avait entonné le *Te Deum* 11 fois en particulier et 17 fois en public. A côté de ce document qui atteste une passion, une folle passion, selon le mot de M. F. M., des fonctions religieuses, citons une lettre du maréchal de Villars (p. 366), relative à une passion d'un tout autre genre (lettre du 11 juin 1711, tirée des Affaires étrangères, Cologne, registre 59).

une pomme de discorde entre nous. — Polignac ajoute : « Pour la rareté du fait, je voudrais souhaiter de voir une lettre galante qui me fût adressée; mais comme je suis persuadé que celle-ci ne peut regarder que M. le maréchal d'Huxelles, je m'en remets à tout ce qu'il vous écrit ». Voici (p. 182, note 1) un gai et charmant billet de ce même futur prince de l'Eglise à Torcy (de Gertruydenberg, 22 mai 1710) : « Je n'ai presque pas le courage, Monsieur, de vous féliciter sur l'accouchement de madame de Torcy. Ce n'est pas qu'il ne soit heureux, puisqu'elle se porte bien; mais comment est-ce que ce pauvre Eustache s'est ainsi métamorphosé en fille? Vous verrez qu'elle sera un jour anti-papesse, et qu'il faudra l'appeler Jeanne seconde. Voici, à propos d'enfantement, une épigramme qu'on a faite à la Haye... [1] » L'abbé de Polignac écrit encore de sa même fine et alerte plume à Torcy, le 27 mars 1710 (p. 261, note 261. Affaires Etrangères. Correspondance de Hollande, registre 223) : « Ma Hollandaise, ou plutôt celle de M. le maréchal de Jessé [c'était une aventurière nommée Mme Blau], veut absolument venir ici, moins pour intriguer que pour voir M. d'Obdam. Ne me nommez point, je vous en prie, mais faites sur cela ce que vous jugerez le plus à propos. On dit que son mari n'est pas sans mérite, je le crois, mais pour rien ne le voudrais être [2] ».

M. F. Masson dit (*Introduction*, p. IV) : « Ceci n'est qu'une publication de pièces. Les documents que j'ai recueillis dès à présent, et dont celui-ci est un des plus importants, me permettront peut-être d'écrire plus tard la vie de M. de Torcy ». Espérons que cette demi-promesse se réalisera. Torcy mérite qu'un aussi bon travailleur lui consacre une monographie qui inspire encore plus d'estime à la fois pour l'homme d'Etat et pour son historien [3].

T. DE L.

1. L'épigramme (en quatre vers latins) n'est pas mal tournée et l'on y retrouve, ce me semble, la versification facile de l'auteur de l'*Anti-Lucrèce*. Le futur cardinal qui se tirait si bien de ces choses légères que l'on appelle un billet et un quatrain, savait aussi écrire des pages politiques remarquables et Torcy insère dans son *Journal* (3 avril 1710, p. 243) cet éloge d'une réponse au manifeste de Hollande sur la rupture des conférences de Gertruydenberg : « L'abbé de Polignac avait fait un fort beau mémoire pour cet effet ».

2. J'ai trouvé bien peu d'inexactitudes dans le commentaire de M. F. M; je n'en relèverai que deux (p. 216, note 2) : Marca ne fut pas *évêque*, mais *archevêque* de Toulouse. Les titres publiés dans l'Histoire généalogique de la maison d'Auvergne n'avaient pas « été fabriqués par Baluze lui-même », mais bien par le faussaire de Bar qui trompa Baluze, comme quelques-uns des plus savants bénédictins de Paris.

3. M. F. Masson, à qui l'on peut beaucoup demander et qui fait imprimer un volume sur *le Cardinal de Bernis à Rome* (1758-1794), devrait bien nous donner aussi un choix des lettres qui furent adressées au cardinal Quirini, lettres dont il nous parle *de visu* en ces termes (p. XX, note) : « Il est malheureux qu'on n'ait pas encore utilisé pour l'histoire du commencement du XVIIIe siècle français les trésors qui sont accumulés à Brescia [à la Quirinienne]. Je citerai, entre autres, huit lettres de Fénelon d'un intérêt capital ».



VARIETÉS

Acquisition d'une partie des manuscrits du comte d'Ashburnham, par le gouvernement italien.

Les journaux de Florence et de Rome de la fin de mai [1] nous ont appris que le gouvernement italien a conclu, sauf ratification des Chambres, avec M. le comte d'Ashburnham, un marché pour l'acquisition de la plus grande partie de la collection Libri et de quelques mss. de l'*Appendix* [2]. Le nombre des mss. Libri que l'Italie se propose d'acquérir s'élève à 1823, sur un total de 1923 dont se compose cette collection. Les cents mss. laissés de côté sont ceux que M. Delisle a démontré avoir été pris par Libri en diverses bibliothèques de France notamment à Tours, à Orléans, à Lyon. Tout ceux qui s'intéressent aux choses de l'érudition s'applaudiront de voir une collection particulièrement précieuse pour l'histoire politique et littéraire de l'Italie aller reprendre sa place dans le pays qui a le plus d'intérêt à la conserver. Pour certains de ces mss., d'ailleurs, on constatera en Italie, comme on l'a constaté en France, que ce n'est pas par une voie régulière qu'ils ont quitté, il y a un demi-siècle, leur pays d'origine. Tout le monde aussi louera le sentiment de délicatesse qui a conduit le gouvernement italien (représenté en cette circonstance par le professeur P. Villari, de Florence, qui a conduit les négociations avec Lord Ashburnham), à laisser en dehors de l'acquisition projetée tout ms. marqué par M. Delisle comme enlevé à nos bibliothèques publiques [3]. Il y a là un excellent procédé qu'il est de notre devoir de constater et qui aura pour l'avenir d'importantes conséquences. Le meilleur moyen d'empêcher les vols c'est évidemment de fermer aux objets volés tout débouché.

1. Voir notamment la *Nazione*, de Florence, du 20 et du 28 mai, et le *Popolo romano*, de Rome, du 21 mai, (article reproduit dans le *Temps* du 2 juin).

2. On sait que les collections de Lord Ashburnham se composaient de quatre fonds: 1° Libri (1923 numéros); 2° Barrois (702 numéros); 3° Stowe (996 numéros); *Appendix* (environ 250 numéros, dont 224 seulement sont décrits dans le catalogue imprimé par le père du présent comte d'Ashburnham).

3. La liste de 100 mss. Libri volés en France est celle qui a été formée par M. Delisle, le 10 mars 1883, après un examen nécessairement rapide de la collection. Quelques additions pourraient être faites à cette liste: ainsi le n° 409, contenant le ms. du *Cortigiano* de Castiglione, ayant appartenu à Grolier. Ce ms. a été certainement volé à Carpentras. De même le ms. 105, volé à Tours, voy. *Romania*, XII, 341-2. Ce dernier ms. est d'ailleurs mentionné par M. Delisle dans son rapport au ministre de l'Instruction publique en date du 28 juin 1883, (*Les manuscrits du comte d'Ashburnham, Rapport au ministre de l'Instruction publique.* Paris, impr. nat., 4°, p. 19). Mais il ne peut venir à la pensée de personne de blâmer le gouvernement italien ou son représentant de n'avoir pas connu ces circonstances et de s'en être tenus à la liste dressée par M. Delisle en mars 1883.

Les journaux italiens annoncent que le prix convenu pour les 1823 mss. Libri et pour 10 mss. de la *Divine Comédie* faisant partie de l'*Appendix* est de £. 23,000 (fr. 575,000). On se rappelle que le prix demandé primitivement au gouvernement anglais par M. le comte d'Aburnham pour ses quatre collections était de £. 160,000 (fr. 4,000,000). On considérait alors que les 1923 articles de la collection Libri pouvaient entrer dans ce total pour environ £. 50,000 (fr. 1,250,000)[1]. Actuellement l'Italie obtient pour 575,000 f. tous les mss. Libri moins les cent articles réclamés par la France et plus dix mss. précieux de l'*Appendix*. Il résulte évidemment de cette circonstance que le propriétaire des collections désormais célèbres d'Ashburnham-place a reconnu enfin que le prix originairement demandé par lui était exagéré. Nous espérons que des négociations seront entamées par le gouvernement français en vue de récupérer les mss. Libri et Barrois qui sont si malheureusement sortis de nos bibliothèques, et dont il paraît être le seul acquéreur possible. Nous voudrions même, s'il nous est permis d'exprimer un vœu à cet égard, que la libéralité du gouvernement et des Chambres s'exerçât de manière à permettre l'acquisition de la collection Barrois toute entière que l'on sait renfermer plusieurs mss. dérobés à nos bibliothèques provinciales, indépendamment des soixante-six mss. que M. Delisle a démontré d'une façon irréfutable avoir été enlevés aux collections de la Bibliothèque nationale.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le P. Pierling, dont la *Revue* a déjà signalé les études sur l'histoire religieuse de la Russie, publie sous ce titre : *Un nonce du pape en Moscovie* (Paris, Leroux), un volume relatif à la mission du jésuite Possevino près d'Ivan le Terrible. Ce volume fort curieux est enrichi de documents inédits empruntés aux archives du Vatican. M. Pierling publiera prochainement un ouvrage définitif sur les relations de Moscou et de la cour de Rome.

— M. Julien Sacaze, déjà connu par ses travaux sur l'archéologie pyrénéenne, vient de faire paraître à Paris, chez Baer, le 1er fascicule, in-8, d'un volume intitulé : *Inscriptions antiques des Pyrénées françaises*. Cette publication semble de-

1. C'était du moins l'opinion des chefs du Musée britannique. On sait du reste, que le prix de 4 millions de francs, pour l'ensemble des collections Ashburnham, fut trouvé trop élevé par le gouvernement anglais qui se borna à acquérir (pour le prix de 1,125,000 fr.), la collection Stowe. Par suite, la convention conclue avec le Musée britannique, en vertu de laquelle la France serait rentrée en possession des mss. volés dans ses bibliothèques moyennant une somme proportionnelle au prix total, ne put aboutir. On peut espérer que le Musée britannique fera quelque jour l'acquisition de l'*Appendix*. La collection Barrois, dont l'origine est en grande partie suspecte, ne trouve pas jusqu'à présent d'acquéreur.



voir être très importante. La transcription de chaque inscription est accompagnée d'une figure intercalée dans le texte et gravée d'après le monument original. Le premier fascicule comprend tous les textes épigraphiques de la région pyrénéenne des *Civitates Narbo* (nos 1-4), *Ruscino* (5-10), *Julia Libyca* (11), *Carcaso* (12-14), *Tolosa* (15-45, entre autres la belle inscription découverte en 1879, datée de l'an 47 avant J.-C., la plus ancienne inscription latine trouvée en Gaule), *Consoranorum* (48-60). Ce sont presque toutes des inscriptions sacrées. — L'ouvrage sera complet en trois ou quatre fascicules.

— Nous apprenons avec un vif plaisir que, par un arrêté ministériel en date du 16 mai, notre collaborateur M. Barbier de Meynard vient d'être nommé membre de la commission des impressions gratuites à l'Imprimerie nationale, en remplacement de J.-B. Dumas. Les études musulmanes qui, depuis la mort de C. Defrémery, n'étaient plus représentées dans ce savant comité, formé, comme on le sait, de onze membres de l'Institut, ne pouvaient trouver de défenseur plus autorisé ni plus zélé.

— M. St. Guyard, professeur au collège de France, a publié, dans la collection elzévirienne de E. Leroux (vol. XXXVII), sous le titre : *La civilisation musulmane*, la leçon d'ouverture de son cours du Collège de France (leçon du 19 mars 1884). Le volume compte 77 pages. M. Guyard rend hommage à son prédécesseur Defrémery: « son érudition s'étendait aux moindres œuvres littéraires, non-seulement de l'Orient, mais encore de la France, et les lecteurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature* n'oublieront pas ces articles nourris de faits dans lesquels notre éminent collaborateur rivalisait avec son ami Tamizey de Larroque » (p. 11).

— La librairie Charpentier vient de publier les *Lettres de M. de Kageneck*, brigadier des gardes du corps, au baron Alstrœmer, conseiller de commerce et directeur de la Compagnie des études à Gothembourg, sur la période du règne de Louis XVI, de 1779 à 1787, affaires politiques, la cour et la ville, mœurs du temps; ces *Lettres* sont éditées avec une préface par M. H. Léouzon Leduc.

GRANDE BRETAGNE. — M. H. G. Keene, auteur du *Fall of the Mughal Empire*, travaille à une Histoire de l'Hindoustan, qui paraîtra chez les éditeurs W. H. Allen.

— Une nouvelle édition de l'*Imperial Gazetteer of India*, de M. W. W. Hunter, doit paraître prochainement.

— M. Atkinson, le professeur de sanscrit et de grammaire comparée de l'Université de Dublin (Trinity College) a été chargé de faire cette année six lectures sur la philologie celtique. La leçon d'ouverture (11 mars 1884) a été consacrée à l'étude du mètre irlandais (*On Irish meter;* Dublin, University Press, 32 pages in-8°). A la fin de sa leçon, M. Atkinson s'élève contre la méthode étymologique appliquée à l'interprétation des vieux textes irlandais et qui est la principale cause de l'état arriéré de ces études. La première chose à faire est d'établir les textes et la lexicographie : « le temps de l'étymologie irlandaise n'est pas encore venu. »

— Le troisième et dernier volume de l'*History of China* de M. D. C. Boulger vient de paraître chez les éditeurs Allen ; l'auteur termine son récit au traité naguère conclu à Saint-Pétersbourg.

— Les éditeurs Hurst et Blackett annoncent une traduction de l'ouvrage de M. H. d'Ideville sur le maréchal Bugeaud, sous le titre *Marshal Bugeaud's Memoirs 1784-1849 ;* cette traduction, faite par miss Charlotte Yonge, comprendra deux volumes.

— L'article *Rome* du prochain volume de l' « Encyclopaedia Britannica » sera fait par M. Henry Middleton qui est à présent en Italie.



— Le livre de M. Sayce « *Fresh Light from the Monuments* » vient d'avoir une seconde édition, et l'on en publie à Leipzig une traduction allemande.

— Deux libraires très connus viennent de mourir : M. Nic. Trübner, à Londres, dans sa soixantième année, et M. Carl Christian Phil. Tauchnitz, âgé de quatre-vingt-sept ans.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 6 juin 1884.

L'auteur du mémoire sur le *Râmayana, étudié au point de vue religieux*, auquel la commission du prix Bordin a décerné une récompense de 2,000 fr., s'étant fait connaître, le pli cacheté qui contenait son nom est ouvert : c'est M. Charles Schœbel.

M. Albert Dumont communique deux inscriptions grecques, récemment découvertes à Salonique, dont la copie a été envoyée par M. Dozon, correspondant de l'Académie. L'une est une épitaphe, dans laquelle on remarque un nom de femme nouveau, *Rhetorice* : Γ. Κουσώνιος Τιτιανὸς Φαιδίμῳ καὶ Ῥητορικῇ τῶς ἰδίοις μνήμης χάριν. L'autre est une dédicace, consacrée par les membres d'un collège ou d'une confrérie païenne à l'un de leurs confrères : Οἱ συνήθεις τοῦ Ἡρακλέος Εὐφρα... τῷ συνήθει μνήμης χάριν, ἀρχισυναγωγοῦντος Κώτυος Εἰρήνης, γραμματεόντων Μ. Κασσίου Ἕρμωνος καὶ Δημα..., ἐπιμελήτου Πύθωνος Λουκιλίας Θεσσαλονικέος, ἔτους..., μηνὸς Περιτίου ζ'.

M. d'Hervey de Saint-Denys annonce que la commission du prix Stanislas Julien a décerné le prix de cette année au P. Angelo Zottoli, de la Compagnie de Jésus, pour son *Cursus litteraturæ Sinicæ* (5 vol. in-8°).

M. Chodzkiewicz communique des observations sur trois fers de lance qui portent des inscriptions runiques. L'un de ces objets a été trouvé à Koivel (Pologne), un autre à Mincheberg (Prusse orientale), le troisième à Torcello, près de Venise. Ce dernier a été reconnu apocryphe : c'est une imitation maladroite du fer de la lance de Mincheberg, dont il reproduit à peu près l'ornementation et l'inscription. Les deux fers de lance authentiques portent chacun, pour toute légende, un nom propre, sans doute celui du possesseur de l'arme. Sur le fer de Mincheberg, ce nom est *Raninga*. Sur celui de Koivel, c'est *Tilarids*, qui paraît signifier : « cavalier distingué. »

Ouvrages présentés, de la part des auteurs, par M. Schefer : 1° Derenbourg (Hartwig), *les Manuscrits arabes de l'Escurial;* 2° Devic (L.-Marcel), *Relation de Paris à la Chine, par Montferrant.*

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 28 mai.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. Schlumberger présente un reliquaire d'or avec inscription niellée indiquant qu'il a contenu une relique de saint Étienne le jeune, fils de l'empereur Basile Ier et patriarche de Constantinople au xe siècle. Ce bijou a fait partie de la collection Castellani.

M. Guillaume met sous les yeux de la Société les photographies de fouilles faites au Louvre sous la salle de la Vénus de Milo et de la salle des cariatides.

M. de Barthélemy lit une lettre de M. P. de Farcy sur des objets provenant d'une tombe ouverte à Argentré, près Laval.

Le Secrétaire :
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

2 vols. — The life of Samuel Johnson, together with the journal of a tour to the Hebrides, by James Boswell, a new edition with notes and appendices by Alex. Napier. — The Encyclopaedic Dictionary, a new and original work of reference to all the words in the english language, with a full account of their origin, meaning, pronunciation and use, by Rob. Hunter, vols. I-III. A-Glo'ster; Stormonth's English Dictionary, section I. A-N. — Heinrich Heine's Memoiren und neugesammelte Gedichte, Prosa und Briefe, hrsg. v. Ed. Engel. — The destruction of Byron's Memoirs (Lettres échangées entre M. W. Horton et Mistress Leigh, et qui prouvent ce que disait cette dernière, à savoir que les mémoires de Byron ont été détruits). — Early discoveries in Australasia (Edw. A. Petherick). — Notes from Naples (H. W.).

LANGUES ORIENTALES

The Book of Hebrew Roots, by Abu'l-Walîd Marwân ibn Janâh, otherwise called Rabbî Yônâh. Now first edited, with an Appendix, by Ad. Neubauer. In-4. 2*l*. 7*s*. 6*d*.

A Treatise on the use of the Tenses in Hebrew. By S. R. Driver, M.A. *Second Edition, Revised and Enlarged*. In-8. 7*s*. 6*d*.

Hebrew Accentuation of Psalms, Proverbs, and Job. By William Wickes, D. D. In-8, *broché*, 5*s*.

Horae Hebraicae et Talmudicae, a J. Lightfoot. *A new Edition,* by R. Gandell, M.A. 4 vols. In-8. 1*l*. 1*s*.

The Book of Tobit. A Chaldee Text, from a unique MS. in the Bodleian Library; with other Rabbinical Texts, English Translations, and the Itala. Edited by Ad. Neubauer, M.A. In-8. 6*s*.

Thesaurus Syriacus : collegerunt Quatremère, Bernstein, Lorsbach, Agrell, Arnoldi, Field, Roediger : edidit R. Payne Smith, S.T.P.
Fasc. I-IV. 1868-83. In-fol., *chaque fasc*. 1*l*. 1*s*.
Vol. I. Fasc. I-V. In-fol. 5*l*. 5*s*.

Ephraemi Syri, Rabulae Episcopi Edesseni, Balaei, aliorumque Opera Selecta. E Codd. Syriacis mss. in Museo Britannico et Bibliotheca Bodleiana asservatis primus edidit J. J. Overbeck. In-8. 1*l*. 1*s*.

Libri Prophetarum Majorum, cum Lamentationibus Jeremiae, in Dialecto Linguae Aegyptiacae Memphitica seu Coptica. Edidit cum Versione Latina H. Tattam, S.T.P. Tomi II. In-8. 17*s*.

Libri duodecim Prophetarum Minorum in Ling. Aegypt. vulgo Coptica. Edidit H. Tattam, A.M. In-8. 8*s*. 6*d*.

Novum Testamentum Coptice, cura D. Wilkins. In-4. 12*s*. 6*d*.

A Sanskrit-English Dictionary, Etymologically and Philologically arranged, with special reference to Greek, Latin, German, Anglo-Saxon, English, and other cognate Indo-European Languages. By Monier Williams, M.A. In-4. 4*l*. 4*s*. 6*d*.

Nalopakhyanam. Story of Nala, an Episode of the Mahá-Bhárata : the Sanskrit text, with a copious Vocabulary, and an improved version of Dean Milman's Translation, by Monier Williams, M.A. *Second Edition, Revised and Improved*. In-8. 15*s*.

Sakuntala. A Sanskrit Drama, in seven Acts. Edited by Monier Williams, M.A. *Second Edition*. In-8. 21*s*.

A Catalogue of the Chinese Translation of the Buddhist Tripitaka, the Sacred Canon of the Buddhists in China and Japan. Compiled by order of the Secretary of State for India, by Bunyiu Nanjio. In-4. *broché*, 31*s*. 6*d*.

Le Puy, imprimerie et lithographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.



N° 26 Dix-huitième année 23 Juin 1884

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. S. GUYARD, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PERIODIQUES

The Academy, n° 631, 7 juin 1884 : PULLING, The order of the coif. — A couple of american pastorals : ALDRIDGE, Ranch notes in Kansas, Colorado, the Indian Territory and Northern Texas. — Gone to Texas, letters from our boys, edited by Thomas HUGHES. — The Institutes of the Law of Nations, a treatise of the jural relations of separate political communities, by James LORIMER. (G. P. Macdonell.) — Francis HUEFFER, Italian and other studies. (Placci.) — Novum Testamentum graece ad antiquissimos testes denuo recensuit, apparatum criticum apposuit C. TISCHENDORF, editio octava critica major. Volumen III. Prolegomena scripsit C. GREGORY, additis curis Ezrae ABBOT, Pars prior. — The comte d'Haussonville (Stephens). — Dante Gabriel Rossetti (Am. B. Edwards). — An early roman missal in an english parish library. (Weale). — The spelling of Wyclif's name. (Matthew : l'orthographe Wyclif est employée par Shirley, Arnold et la Wyclif-Society; je préfère Wycliffe ou Jean de Wycliffe, village auquel le réformateur a emprunté son nom; mais Wiclif est une faute). — Prof. Jebb and Mr. Verrall. (Sayce.) — Hunting the wren. (Harting.) — An episode in the mutiny. (Keene.) — The name « Sternroyd » (Furniwall). — John EARLE, Anglo-saxon literature. (H. Bradley : petit volume très concis, mais très clair et renfermant beaucoup de choses.) — Correspondence : « Outlines of psychology ». (James Sully.) — Lucy M. MITCHELL, A history of ancient sculpture. (Jane E. Harrisson : très bon résumé du sujet.)

The Athenaeum, n° 2953, 31 mai 1884 : W. H. MALLOCK, Property and progress. — Anglo-saxon and old-english vocabularies, by Thomas Wright, edited and collated by R. P. WÜLCKER (Les annotations de Wülcker ne touchent pas souvent aux difficultés réelles, et elles sont plus d'une fois erronées; mais cette nouvelle édition a son prix). — NOURSE, American expeditions in the Ice Zones. — Autobiography of Anna Eliza Bray, edited by J. A KEMPE; Mrs. Bray's Novels and romances, new and revised edition. — The reading-room of the British Museum (A. Reader). — The german bible before Luther. — Recent acquisitions of the British Museum. — Dr. Edersheim's « Life and Times of Jesus » (Chr. D. Ginsburg). — J. C. SMITH, British mezzotinto portraits, being a descriptive catalogue of those engravings from the introduction of the art to the early part of the present century. Part IV, division II (rend un grand service, complet et fait avec grand soin).

— N° 2954, 7 juin 1884 : Memoirs of Marshal Bugeaud, from his private correspondence and original documents, 1784-1849, by the count H. d'IDEVILLE, edited from the french by Charlotte M. YONGE. 2 vols. (Fait avec beaucoup de soin et assez d'impartialité.) — H. F. BROWN, Life on the lagoons. — MOULAVI CHERAGH ALI, The proposed political, legal and social reforms in the Ottoman Empire and other mohammadan states. (Intéressant.) — COURTHOPE, Addison, « English men of letters ». (Très habilement fait, avec beaucoup de jugement et de savoir, de bonnes remarques surtout sur le Caton.) — Aboriginal american literature : The Iroquois Book of Rites, edited by Horatio HALE; The Gueguence, edited by Daniel G. BRINTON; Aboriginal american authors. (Livres qui rendront des services.) — Schoolbooks. — John Harvard (Rendle). — An old english version of the Decamerone (Coote). — Shakspeare notes « Measure for measure ». (W. Watkiss Lloyd.) — Dr. Edersheim's Life and times of Jesus. (Schechter.) — Early discoveries in Australasia (Major).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — **23 Juin** — **1884**

Sommaire : 118. EVERS, L'avénement de la puissance perse sous Cyrus. — 119. WILMANNS, Etude sur le camp et la ville de Lambèse ; MEYER FIEGEL, Histoire de la troisième Augusta ; VADERS, Les ailes auxiliaires de l'armée romaine. — 120. CHOISY, L'art de bâtir chez les Byzantins. — *Variétés :* Une petite chanson du XVI° siècle. — Thèses de doctorat : LAFAYE, Les luttes poétiques et oratoires chez les anciens; Histoire du culte des divinités d'Alexandrie, Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis hors de l'Egypte depuis les origines jusqu'à la naissance de l'école néoplatonicienne; BLOCH, Les ornamenta et l'adlectio; les origines du sénat romain, recherches sur la formation et la dissolution du sénat patricien. — Chronique. — Académie des Inscriptions.

118. — **Das Emporkommen der persischen Macht unter Cyrus** (nach den neu entdeckten Inschriften), von Dr E. EVERS. 1 in-4, 40 pages (Programme du gymnase de Kœnigstadt. Berlin, R. Gaertner.

Dans cette brochure M. Evers essaie de retracer l'avénement de la puissance persane sous Cyrus, d'après les inscriptions babyloniennes nouvellement découvertes, le *Cylindre de Cyrus* et les *Annales de Nabonid*. La position de l'auteur est indiquée par cette ligne de la seconde page : « Teispès, qui doit avoir régné vers la fin du VII° siècle, reçoit le titre de roi d'*Anshan, pays indubitablement persan* ». La grande nouveauté de ces textes était, on se le rappelle, que Cyrus y paraissait non comme roi de Perse, mais comme roi d'*Anshan* et descendant de toute une dynastie de rois d'Anshan (cf. *Revue critique,* n° 22, 26 mai); or *Anshan*, écrit ailleurs *Anzan*, est, de l'accord à peu près unanime des assyriologues, le nom de la Susiane ou d'une province de la Susiane. C'était tout un changement de perspective dans l'histoire des origines de la Perse : selon M. E., ce changement de perspective n'est qu'une fantasmagorie : *Anshan* est une province perse. Les arguments de M. E., tirés surtout des difficultés que soulève l'assimilation d'Anshan à la Susiane et de la mention d'Anshan comme pays différent, semble-t-il, d'Elam (la Susiane) dans certaines inscriptions, ne peuvent tenir contre l'assimilation directe d'Anshan à Elam dans les syllabaires et la présence d'*Anzan* dans le protocole des rois Susiens. L'établissement d'une dynastie persane en Susiane nous semble un des résultats les plus sûrs, comme les plus intéressants, des dernières études assyriologiques. Nous avons mentionné ailleurs l'hypothèse de M. Dieulafoy selon laquelle cette dynastie se serait implantée à la chute de Ninive, et aurait été installée par son souverain Mède. M. E. croit que la Susiane était tombée alors sous le joug de Nabuchodnozor et invoque la prophétie de

Jérémie contre Elam au début du règne de Sedecias (XLIX, 34 sq.). Nous renvoyons aux observations que nous avons déjà présentées à ce sujet.

M. E. présente des observations ingénieuses et qui semblent justes sur l'état intérieur de la Chaldée au moment de l'invasion persane et les causes qui ont amené le succès des Perses. Il signale en particulier la désaffection amenée par l'usurpation de Nabonid, la haine des prêtres de Marduk et de Nebo, qui ne pouvaient pardonner au reconstructeur des vieux temples, au restaurateur des cultes archaïques, et voyant diminuer leur autorité et le produit de leur caisse, vinrent au-devant de Cyrus; enfin, l'action de la nombreuse colonie juive déportée à Babylone par Nabuchodnozor et qui dut être un des grands auxiliaires de Cyrus. Mais M. Evers a surtout à cœur de laver Nabonid de l'accusation d'hérésie et d'impiété portée contre lui par le clergé officiel et après lui par quelques assyriologues. Il le défend avec beaucoup de chaleur et d'éloquence contre ces vilaines accusations et dit son fait très vertement au clergé de Babylone : « L'envie et la jalousie des prêtres de Merodach et de Nebo, qui voyaient réduire leurs revenus et leur sphère d'influence, parlent trop clairement entre les lignes, ainsi que leur effort pour voiler leur honteuse trahison envers le roi et la patrie et la justifier par des motifs religieux ». « Heureusement, il est encore possible à M. Evers « d'arracher le masque à ces hypocrites et à ces traîtres à leur pays et de les reconnaître dans leur froid et crasse égoïsme ».

James DARMESTETER.

---

119. — I. **Etude sur le camp et la ville de Lambèse**, par G. WILMANNS, traduite des *Mémoires philologiques en l'honneur de Th. Mommsen* et augmentée d'un appendice épigraphique, par H. THÉDENAT, 1884. Paris, Thorin, in-8 de 76 p. (extrait du *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*).
— II. **Historia legionis III Augustæ**, par M. MEYER FIEGEL. 1882. Berlin, Dræger, in-8 de 50 p. (thèse).
— III. **De aliis exercitus romani quales erant imperatorum temporibus quæstiones epigraphæ**, pars prior, par VADERS, 1883, in-8 de 40 p. (thèse).

I. Il faut remercier chaudement M. Thédenat d'avoir traduit le mémoire de Wilmanns, mémoire d'une rare importance et qu'il était à peu près impossible de se procurer séparément. Même après les récentes et brillantes découvertes faites à Lambessa, cette étude conserve toute sa valeur : sa lecture ne peut que faire regretter davantage la perte du jeune et vaillant épigraphiste, qui était un esprit très net, et une intelligence très sûre. — M. Thédenat a eu soin de transcrire à la fin de la traduction tous les textes éprigraphistes auxquels Wilmanns faisait allusion dans son travail. Il serait à désirer maintenant qu'après avoir rendu ce sincère hommage à la mémoire du savant allemand, M. Thédenat voulût bien écrire, avec sa compétence ordinaire, une histoire complète de la légion

d'Afrique, — la *legio III^a Augusta :* cette histoire doit être une œuvre nationale.

II. Ce n'est pas la thèse de M. Meyer Fiegel qui peut être considérée comme une histoire de la *III^a Augusta.* Elle est faite surtout à l'aide des préfaces du huitième volume du *Corpus :* elle a cette absence d'originalité aussi bien que cette précision et cette exactitude qui distinguent la plupart des thèses de ce genre. La partie de cette étude qui renferme la liste des légats de la légion peut être cependant considérée comme un point de départ très utile.

III. La thèse de M. Vaders rendra plus de services. Elle renferme, rangée suivant l'ordre alphabétique, la liste des ailes auxiliaires de l'armée romaine, avec l'indication de leur origine, de leurs noms et surnoms, de leurs campements, des guerres auxquelles elles ont pris part, de la nationalité des soldats qui les composaient. L'étude est complète, et disposée avec clarté. Malheureusement l'auteur s'arrête à la lettre I. Il faudrait qu'il achevât vite ce travail et fît un dépouillement semblable pour les cohortes. Il donnerait un livre précieux.

Camille JULLIAN.

---

120. — Aug. CHOISY. **L'art de bâtir chez les Byzantins.** Paris, librairie de la Société anonyme de publications périodiques, 1883, in-8, 187 pages et XXV planches.

M. Choisy est un ingénieur doublé d'un archéologue et ces deux personnages différents s'accordent fort bien en lui. Je ne sais si les ingénieurs considèrent l'auteur comme un faux frère qui passe à l'ennemi; quant aux archéologues, qui sont heureux de se l'annexer, peut-être lui reprocheront-ils de ne pas faire encore à l'histoire une assez large part dans ses ouvrages, et leurs regrets seront d'autant plus vifs que la compétence de M. Ch. est plus grande. En effet, avant de s'occuper de l'art byzantin, il en avait exploré déjà les avenues, ainsi que le prouvent sa belle publication sur l'*Art de bâtir chez les Romains* et de récents mémoires sur l'architecture grecque. En outre, ce n'est point du fond de son cabinet qu'il a étudié les méthodes des constructeurs byzantins; pour les bien connaître, il a parcouru l'Orient, il a analysé les procédés des vieux architectes, il a observé ceux qui sont encore en usage. Curieux des questions d'origines, il a cherché par des comparaisons sûres à saisir la genèse de l'architecture byzantine, et il aura certainement fait faire de grands progrès à la solution de ce problème. Enfin les planches si nettes, si démonstratives qu'il a jointes à son texte suffiraient pour attester un esprit clair, habitué aux méthodes d'exposition.

Je n'insisterai pas ici sur la partie plus spécialement technique de l'ouvrage; sans être maître clerc en ces savantes matières, je crois ne point compromettre ma responsabilité en jugeant l'auteur digne de toute con-



fiance. S'attachant surtout à l'étude de la voûte, qui est le trait essentiel de la construction byzantine, il montre que les architectes de cette école ont presque toujours élevé leurs voûtes en briques sans recourir à l'emploi des cintres [1], mais en diminuant à l'aide de procédés ingénieux la poussée qu'elles exerçaient. Par là il distingue la voûte byzantine de la voûte romaine. Dans les chapitres qui suivent, consacrés à la coupole sur plan carré, il rejette nettement le système de ceux qui avaient cru en rencontrer l'origine dans des édifices de l'Italie, tels que le temple de Minerva Medica à Rome; il retrouve la coupole en briques sur pendentifs dans des constructions de l'époque romaine, à Philadelphie et à Sardes (p. 90 et Pl. XVI), mais il a le tort grave de ne point dire de quels renseignements il se sert pour en fixer la date.

D'ailleurs, si j'ai quelques objections à présenter à M. Ch., c'est plutôt à la partie historique qu'elles s'adresseront. Encore ici faut-il faire large part à la louange. A ce point de vue l'introduction est remarquable; en quelques pages l'auteur définit avec autant de justesse que de netteté les origines asiatiques et helléniques de l'architecture byzantine : « L'art byzantin, dit-il, c'est l'esprit grec s'exerçant, au milieu d'une société à demi asiatique, sur des éléments empruntés à la vieille Asie. » Et, dans les chapitres qui suivent, il indique à chaque instant comment les procédés qui ont encore cours aujourd'hui se rattachent souvent, par une filiation ininterrompue, aux plus anciennes traditions des constructeurs asiatiques. Par cette application constante de la loi de continuité, M. Ch. montre qu'il a vraiment le sens historique et qu'il n'aurait tenu qu'à lui d'en user plus souvent encore.

Le ch. XIV est comme la conclusion de ces études. C'est jusqu'au sein de la haute antiquité, dans l'Egypte des Rhamsès, dans l'Assyrie des Sargonides, dans la Perse des Achéménides qu'il retrouve les éléments de la construction byzantine. De la Perse, où probablement ils auraient pris naissance, ils se sont introduits en Asie mineure à l'époque romaine. On s'étonnera sans doute que, dans cette étude, M. Ch. tienne si peu de compte des transformations architecturales qui s'accomplirent dans l'école gréco-romaine de Syrie et qui nous sont connues par les monuments de Baalbek, de Pétra, de la Syrie centrale, etc.; mais il faut observer qu'il déclare laisser de côté ce qu'il appelle l'architecture décorative et ne s'occuper que de la construction proprement dite. Or, la construction byzantine est caractérisée pour lui par l'appareil en briques cuites au feu. Peut-être cette distinction n'est-elle pas sans danger, notamment lorsqu'il veut déterminer la région où s'accomplit le travail qui donna naissance à l'art byzantin et je crains qu'il n'ait parfois volontairement négligé quelques-uns des termes du problème. Ne se montre-t-il pas bien exclusif pour ces constructeurs syriens dont le bel ouvrage

1. Peut-être trouvera-t-on que M. Ch., p. 66, se débarrasse bien sommairement des textes qui parlent de l'emploi des cintres à Sainte-Sophie. Codinus et l'anonyme de Banduri puisaient à une source ancienne.



de M. de Vogué nous a révélé les œuvres? Et ne pourrait-on pas considérer la construction byzantine comme la résultante d'efforts qui, de façons diverses, ont pu se manifester simultanément dans plusieurs régions? Je ne conteste pas que la voûte en briques ne soit la vraie voûte byzantine, mais il est curieux de voir les architectes de la Syrie tendre à traduire la même forme avec des matériaux qui s'y prêtent moins. Selon l'auteur, Ephèse aurait été le centre de formation de l'architecture byzantine, le point de contact des influences asiatique, hellénique et romaine, mais c'est là une hypothèse qui ne s'étaye point sur des preuves définitives. Où sont les textes, où sont les monuments qui le démontrent? M. Ch. cite, il est vrai, quelques constructions, mais sans les étudier historiquement, sans en établir nettement la date. Il se peut qu'il ait raison, mais, dans une question de cette importance, comment admettre pour décisif le témoignage d'édifices qui n'ont pas leurs papiers en règle et dont on ne prend pas la peine de reconstituer l'état civil? D'ailleurs il est naturel de supposer qu'on trouvera antérieurement de ces monuments de la période de formation plus à l'E., en des endroits où a pu avoir lieu tout aussi bien la rencontre de l'école gréco-romaine et des écoles asiatiques. En tout cas, il me semble ici prématuré de conclure et je crois qu'il faut attendre les résultats de nouvelles explorations.

D'autre part, quand l'art byzantin est constitué, pourquoi n'en avoir pas marqué avec plus d'ampleur les diverses périodes? Il eût été facile à M. Ch. de présenter, par l'addition d'un ou deux chapitres, un tableau complet de ce développement. On ne s'explique point, par exemple, qu'il n'ait pas déterminé plus longuement dans son essai historique les modifications que les architectes, à partir du IXe siècle, apportèrent aux anciens modèles; elles sont indiquées çà et là dans le corps de l'ouvrage, mais isolément; sans doute les principes mêmes de la construction n'en ont pas été bouleversés, mais il serait exagéré de nier qu'ils aient reçu quelque atteinte. Si M. Ch. faisait l'histoire de l'art de bâtir chez les Grecs, n'accorderait-il pas un chapitre aux innovations de la seconde école ionique? De même, quand il indique les différences qui existent entre les écoles des diverses régions, pourquoi se montrer si bref de renseignements et citer les monuments sans se préoccuper de leur date? M. Ch., qui a les mains pleines de documents, paraît ici ne se décider qu'à contre-cœur à nous les livrer. N'eut-il pas été intéressant de franchir même les limites de l'empire d'Orient et d'indiquer comment le système de la construction byzantine a été compris et modifié par les architectes étrangers? C'était là l'occasion d'éclairer sur un point encore mal étudié le difficile problème des influences que l'art byzantin a exercées au moyen-âge. Je crois enfin que le chapitre qui suit sur les classes ouvrières du Bas Empire eût pu, sans inconvénients, s'allonger. On y trouve des renseignements précieux sur les anciennes marques d'ouvriers, sur l'organisation actuelle du travail, des

idées fort justes sur le caractère conservateur des corporations d'artisans; mais n'aurait-on point réuni un plus grand nombre de détails en dépouillant les auteurs byzantins? Il est vrai que l'auteur serait en droit d'objecter qu'un pareil travail est bien long et qu'il valait mieux faire connaître d'abord les résultats de ses voyages.

Je ne voudrais point que les quelques observations que je me suis permises fissent illusion sur mon véritable sentiment. Si on regrette parfois que M. Ch. n'ait pas donné de plus larges développements à son ouvrage, du moins on reconnaîtra que c'est la première publication vraiment scientifique qui traite de l'architecture byzantine considérée dans son ensemble. Jusqu'ici tous les livres qui avaient été publiés étaient ou fort défectueux ou partiels. Il est à peine besoin de rappeler combien peu l'*Architecture byzantine* de Poplewell Pullan et Texier tenait les promesses de son titre. Sur la Russie, la Serbie, la Sicile, etc., on avait de bonnes monographies mais qui ne traitaient qu'un côté de son histoire. La publication de M. de Salzenberg faisait connaître les plus beaux monuments de cet art dans la ville qui en devint le centre; celle de M. de Vogué avait fourni en abondance des documents nouveaux, elle avait éclairé d'une vive lumière la formation de l'architecture chrétienne en Orient, pourtant elle se restreignait à une région et à une période déterminées. M. Choisy a tenté une synthèse méthodique, une classification originale des formes de la construction et on peut assurer déjà que son livre est de ceux qui, même après de nouvelles recherches et de nouvelles découvertes, resteront toujours un des meilleurs guides pour tous ceux qu'intéressera l'histoire de l'architecture byzantine.

C. Bayet.

VARIÉTÉS

Une petite chanson du XVI[e] siècle.

La *Revue critique* est bien sérieuse pour donner l'hospitalité à une chanson d'amour. Mais ce qui me fait espérer que, malgré les traditions de notre austère recueil, la petite pièce pourra, par exception, être tolérée, c'est son âge respectable. Une chanson vieille de plus de 370 ans peut, ce me semble, être reçue partout. D'autres circonstances plaident encore en faveur de son admission : d'abord, sa naïveté est pleine de charme, et Michel de Montaigne, qui goûtait tant les *Villanelles de Gascoigne,* aurait entendu chanter avec un sourire approbateur ces stances d'une simplicité toute primitive et toute gracieuse. Ensuite, la question d'origine est trop piquante, trop singulière, pour ne pas dé-

sarmer les plus rigoristes, car la chanson nous a été conservée dans un des registres de notaire des archives départementales de la Gironde : elle est inscrite au verso d'un acte passé, le 25 août 1514, devant maître Du Cluseau, lequel instrumentait à Saint-Macaire (chef-lieu de canton de l'arrondissement de la Réole, à 40 kilomètres de Bordeaux). Faut-il attribuer à l'honorable notaire lui-même cette transcription, qui aurait été le délassement de son aride besogne? N'est-il pas plus vraisemblable de la porter au compte d'un jeune clerc qui, à l'insu de son patron, aurait profané le papier officiel en lui confiant une chansonnette où il retrouvait sans doute l'écho de ses propres sentiments [1]?

A l'aproche [1] du boys
Le compaignon gentil,
Il a le cueur si guay
Et si ne peult dormir;
C'est pour veoir s'amyette [2]
Il seroit trop heureulx
De la tenir soulette.
Maugré qui pert son tems
Ne qui jaleulx sera,
Yrons au boys jouant
Pourchasser nos esbas,
Cueillir la violette.
Las! qu'il seroit heureulx
De vous tenir soulette!
Mauldits soynt les jaleulx
Les envieulx aussy,
Qui parlent de nous deulx.
Il en sera ainsy :
Ils se rompent la teste.
Las! qu'il seroit heureulx
De vous tenir soulette!
Les oisillons du boys,
Chescun chante son chant;
Le guay roussignolet
Aussi parfaictement,
La petite louette
Qui chante si guayment
Quand elle voyt s'amiette [3].

T. DE L.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(4 février 1884).

Soutenance de M. Georges Lafaye.

I. Thèse latine : *De poetarum et oratorum certaminibus apud veteres.* — Pedone-Lauriel, 11 planches, 118 pp.

II. Thèse française : *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie : Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis, hors de l'Egypte depuis les origines jusqu'à la naissance de l'école néo-platonicienne.* — E. Thorin, 13 planches, 342 pp.

I

M. Himly, doyen, aurait voulu que M. Lafaye, dans la préface ou dans la conclusion de sa thèse, eût donné un aperçu plus général du sujet. Pourquoi passer sous silence le moyen âge et ne pas dire que les concours entre poètes sont de tous les

---

1. Je dois communication de cette pièce à l'obligeance de M. A. Communay, un zélé chercheur qui, après avoir beaucoup trouvé à Paris, trouve beaucoup à Bordeaux.

1. A la proche.
2. Sa myette.
3. Sa myette.

temps et de tous les pays? Cette idée de lutte poétique est universelle; les Grecs et les Latins comptent pour beaucoup dans l'histoire de la civilisation, mais ils ne sont point tout : pour les comprendre, il faut les éclairer de la lumière de l'histoire générale. Pourquoi ne pas indiquer en quelques pages l'existence de ces concours dans les tribus nègres ou américaines, parmi les Skaldes du Nord et rappeler les tournois poétiques du moyen âge, les cours d'amour, la guerre de la Wartbourg : elle est certes plus intéressante que les poésies lues à l'Académie française, poésies dont M. L. a parlé.

Ce qui a fourni à M. L. l'idée première de sa thèse, c'est le monument dont il donne une reproduction à la première page de sa thèse. C'est un cippe funéraire, conservé au musée du Capitole; il est consacré à un enfant de douze ans qui a pris part au concours de poésie grecque du Capitole, sous Domitien: sur ce cippe est gravée une pièce de vers grecs. M. L. a été surpris d'apprendre l'existence de ces concours chez les Romains. Les concours des Grecs étaient insuffisamment connus: il a voulu rechercher quand ils ont commencé, quelle était leur organisation, comment les juges étaient élus, et s'ils ont survécu sous la domination romaine. Les concours de poésie naquirent chez les Grecs en même temps que chacun des genres poétiques. Les concours épiques existent au temps des Homérides et d'Hesiode. Les concours lyriques semblent avoir pris naissance à Delphes, autour du sanctuaire d'Apollon. En 460, les concours comiques furent adoptés par l'Etat à Athènes. Primitivement la multitude désignait par un vote à main levée le vainqueur du concours, puis des juges annuels furent nommés : le conseil des 500 désignait, par un vote secret, des candidats dont les noms étaient mis dans des urnes scellées et déposées dans l'opisthodome du Parthénon : le jour du concours, on tirait au sort parmi ces noms. Cette organisation vécut autant que la liberté grecque. Après Alexandre, les souverains désignent les juges et souvent président le concours. Tous les anciens genres y figurent : le drame satyrique, le dithyrambe. Paraissent alors les concours d'éloquence : c'est alors aussi que s'organisent les sociétés d'artistes dionysiaques. Mommsen nie avec raison que les poètes romains du temps de Plaute et de Térence aient pris part à des concours de ce genre : Ritschl à soutenu à tort la thèse inverse. L'établissement des concours doit être rapporté au début de l'Empire, malgré l'existence de petites sociétés littéraires au temps de Cicéron. En l'an 2, Auguste établit à Naples un concours quinquennal sur le modèle des concours grecs (*Augustalia*). Le père de Stace et Stace lui-même y furent couronnés. Néron introduit cette coutume à Rome (*Neronia)* : il parut dans ces concours et y présenta probablement des fragments de son poème sur la prise de Troie. Mais cette tentative ne lui survécut pas ; ce fut Domitien qui établit les concours d'une façon durable *(Albana)*. Ce concours semble une école où l'on se forme pour arriver à celui du Capitole, établi en 86 et qui vécut jusqu'à la fin des temps antiques : il était présidé par l'empereur avec les prêtres du collège des Flaviens comme assesseurs. Il faillit disparaître sous Trajan et fut supprimé vers 400 par décret en même temps que les concours des provinces. M. L. a été frappé de ce fait que ces concours, qui ont duré plus de trois siècles, ne nous sont connus que par quelques allusions : cela tient : 1° à la part trop grande qu'ils faisaient à la flatterie; 2° à ce que les écrivains mêmes qui avaient été élevés à l'école des rhéteurs méprisaient cet enseignement et se piquaient d'y avoir échappé. Le concours du Capitole fut le triomphe des exercices de rhétorique : sur dix-sept noms relevés par M. L., il y en a dix de rhéteurs et sept d'enfants élèves de rhéteurs.

M. Martha félicite M. L. d'avoir heureusement corrigé en les exposant les idées de sa thèse. Le sujet de la thèse est intéressant, mais M. L. semble avoir pris à tâche



de tourmenter son lecteur. Il n'a pas transcrit l'inscription, il s'est contenté de reproduire le monument. Il y a deux index, mais ils sont peu clairs : pourquoi ces treize pages de sources où il met Platon, Aristote, Thucydide, etc. : 11 volumes de Saint-Augustin sont cités, 7 d'Aristote : pour Cressolius, les 13 vol. in-fol. de Gronovius. De plus cet index est à la fin. Puis les indications des notes sont très vagues et les renvois très souvent inexacts. M. Martha en donne de nombreux exemples. Il n'insiste pas sur la partie qui traite des concours grecs, elle est peu intéressante, ne renferme guère que de petites discussions de dates. Pourquoi M. L. n'a-t-il rien dit des concours pastoraux et si peu de choses sur les concours d'éloquence ? Pourquoi s'est-il enfermé à Athènes ? N'y a-t-il donc rien à Pergame, à Alexandrie? M. L. a heureusement corrigé sa thèse : il n'y avait pas de concours à Rome sous la République. M. L. dit qu'il n'a guère fait qu'exposer dans sa thèse l'opinion de Ritschl. Presque toutes les phrases qu'on cite ne sont, d'après M. Martha, que des métaphores. Pour l'Empire, les textes sont encadrés avec industrie, c'est un bon chapitre d'histoire littéraire. La thèse est bien écrite, elle serait plus utile si on pouvait avoir en elle plus de confiance.

M. Croiset fait les mêmes remarques que M. Martha au sujet des index et des notes. On voit mal, dit-il, l'idée dominante du travail : il faudrait savoir s'élever au-dessus des faits pour en déterminer le sens et la direction. Il n'y a, entre les deux parties de la thèse, qu'un lien chronologique : il aurait fallu marquer les ressemblances et les différences entre la Grèce et Rome : celle que signale M. L , la liberté d'une part, la flatterie de l'autre est toute superficielle : la vérité c'est qu'on a affaire à des institutions populaires, spontanées, d'un côté, et de l'autre à une création artificielle. Il aurait mieux valu réduire à une introduction la partie grecque, mais en marquant nettement le caractère des concours. M. L. est insuffisant sur Pindare : sur les concours lyriques, il est à la fois trop court et trop long. Le chapitre intéressant de cette partie, c'est celui qui traite de l'élection des juges poétiques à Athènes.

M. Jules Girard signale à son tour les renvois inexacts de M. L. et ses erreurs d'interprétation.

D'après M. Collignon, la thèse aurait gagné à être bornée à la partie latine. Pour la partie grecque, M. L. n'est pas au courant des travaux récents. Il confond le temple et le théâtre de Bacchus. Il a négligé de se reporter aux monuments figurés, aux vases peints.

M. Lallier juge que les quatre premiers chapitres auraient dû être abrégés et fondus en un seul pour servir d'ntroduction.

II

M. J. Girard a lu avec intérêt la thèse française de M. L. Elle est écrite avec naturel, peut-être même avec quelque laisser-aller. Le sujet est très vaste, il n'a pas été possible à M. L. d'en approfondir toutes les parties, mais il s'est trop servi d'ouvrages de seconde main. Il s'arrête d'ailleurs au moment où le sujet devient très intéressant, au seuil du néo-platonisme. Il afffrme souvent d'une manière trop absolue ou passe trop vite. Pour les premières périodes surtout il aurait fallu plus de précision. M. L. n'a pas un sens des origines assez vif. Le mouvement de syncrétisme dont il parle a commencé de très bonne heure : il y a quelque chose d'analogue même dans la mythologie homérique : on confond les attributs de plusieurs divinités par le désir de grandir l'une d'elles. L'orphisme aussi est très important, mais nous le connaissons fort mal, surtout les dates. Il y a là une vue philosophique, l'idée de la vie, le culte de Zagreus, en même temps que des traditions de sanctuaire : il aurait fallu marquer les idées qui ont préparé les Grecs à adopter les divinités

égyptiennes. Si les divinités semblent prendre un caractère sombre, c'est par cette idée que le secret de la vie et de la mort ne se trouve qu'aux enfers, sous la terre.

M. Perrot témoigne de l'ambition élevée de M. L., mais il constate qu'il n'a pas triomphé tout à fait des difficultés qui sont grandes. Il a bien marqué la vigueur et la curiosité de l'esprit grec, qui cherche toujours à identifier les divinités : c'est l'idée moderne que l'esprit humain est le même partout. Une des difficultés du sujet, c'était de se faire une idée de ces croyances en l'absence de livres sacrés par les inscriptions et les monuments figurés. Une autre difficulté, c'était le plan : aussi M. L. a-t-il malgré lui mêlé sans cesse l'histoire de la doctrine et celle du culte, mais pourquoi a-t-il intercalé au milieu de son livre son chapitre sur les sources? Il a compris d'une manière très étroite l'ancienne religion égyptienne et fort exagéré le caractère particulier de la religion alexandrine. Ce qui est original pour M. Perrot, ce sont les rites : ils enveloppent des idées vieilles comme le monde, mais on voulait se servir de Dieux moins connus, de dogmes moins usés, et le mouvement créateur s'était arrêté en Grèce. Si M. L. avait consulté avec plus de soin les travaux récents sur la religion égyptienne, il n'aurait pas cru à l'existence en Egypte d'un monothéisme analogue à celui des Juifs. A vrai dire il n'y a jamais eu qu'un *hénothéisme*, l'influence prédominante d'un dieu, puis d'un autre. M. Perrat a été choqué de l'expression « la triade grecque ». Il y en a plusieurs. L'expression est vague et fausse à force d'être précise. M. L. a parfois cédé à la tentation de connaître sans documents. Pourquoi ne pas dire qu'on ignore comment s'est organisé le culte d'Isis et que Plutarque n'en dit rien ? Pourquoi M. L. parle-t-il des Grecs retenus sur la pente du fétichisme ? il semble ignorer que c'est par là qu'ont probablement commencé les religions. Il y a un bon chapitre sur l'Isium de Pompéii.

M. Benoist demande à M. L. où il a pris que les pseudonymes de Delie et de Cinthie cachaient des grandes dames? Ce sont simplement des femmes galantes. Il n'a pas assez vérifié tout ce qui ne touche pas aux idées générales de sa thèse. Il n'a pas compris le vers de Virgile : « Penatibus et magnis Dîs ». *Et* est ici épexégétique.

M. Gebhart demande à M. L. des explications sur une ligne qui termine la conclusion : ces religions ont préparé et facilité l'avénement du christianisme. Quel rapport y a-t-il entre ces cultes maladifs, baroques et licencieux et le christianisme? L'enseignement moral manque sans doute, dit M. L., ce qui est un abîme entre ces religions et celle du Christ, mais il y a de grandes analogies dans les rites, le baptême par exemple, les jeûnes, etc. La différence profonde pour M. Gebhart, c'est la différence sociale : sans doute ces religions prescrivent l'aumône et la font pratiquer dans une certaine mesure, mais l'aumône n'est pas toute la charité.

M. Bouché-Leclerq a lu la thèse avec grand plaisir : elle est autre chose que la préface d'un catalogue. Ce qui est important dans l'histoire religieuse, ce sont les idées et non les petits faits : il importe peu que nous sachions la couleur des femmes de Mahomet ou la taille de ses chameaux. Pourquoi si peu de détails sur le culte de Sérapis? M. L. aurait dû recourir à la dissertation de Jacob Krall plus récente que celle de Lombroso. Lorsqu'on dit ne pas aimer l'érudition facile, il ne faudrait pas pour le *pomœrium* renvoyer au petit dictionnaire de Smith : il y a une dissertation de Mommsen sur le concept de *pomœrium* qu'il fallait consulter. Pourquoi dire que l'astrologie est la méthode divinatoire la plus insensée, c'est le contraire qui est vrai. Il ne faut pas employer des mots vagues, comme paganisme. Quant aux méthodes divinatoires par lesquelles M. L. veut le caractériser, elles ont passé en partie dans le christianisme : la prière en est une. On aurait pu trouver une raison de la popularité des nouveaux cultes dans le rôle qu'y jouaient les femmes.

M. Collignon critique fortement la manière dont M. L. a conçu son catalogue : il fallait n'en pas mettre du tout ou le faire complet.

M. Lafaye a obtenu l'unanimité, mais, a dit M. le Doyen, grâce surtout à sa thèse française.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(6 février 1884).

Soutenance de M. G. Bloch.

I. Thèse latine : *De decretis functorum magistratuum ornamentis. — De decreta adlectione in ordines functorum magistratum usque ad mutatam Diocletiani temporibus rem publicam. — Accedit appendix epigraphica.* E. Thorin, 178 p.

II. Thèse française : *Les Origines du Sénat Romain, recherches sur la formation et la dissolution du Sénat patricien.* E. Thorin, 334 p.

I

M. Himly, doyen, fait remarquer que c'est avec quelque impatience que la Sorbonne attendait les thèses de M. Bloch. Le visa a été donné à la thèse latine, il y a cinq ans, mais le livre de M. Willems, qui a paru sur ces entrefaites, a forcé M. B. à refaire sa thèse. L'intérêt de la thèse latine, c'est que l'*adlectio* a été non seulement un mode de recrutement du sénat, mais encore un mode d'extension du droit de cité. M. Himly interroge M. B. sur cette question assez obscure de l'extension du droit de cité à tous les habitants de l'empire. Pour faire passer un homme du droit de cité restreint au droit de cité *optimo jure*, on se servait en effet de l'*adlectio*, mais cela n'explique pas la concession générale du titre de citoyen au temps de Caracalla. M. B. fait remarquer que nous ignorons si le titre accordé alors a été celui de citoyen *optimo jure*. C'est peu probable à une époque où les castes, la hiérarchie, l'hérédité s'établissent.

M. Fustel de Coulanges loue M. B. de sa méthode scientifique ; il ne marche qu'appuyé sur les textes et les inscriptions. Son livre est antérieur à celui de Willems, il se sert de certains textes qui ont échappé à ce dernier. Il y a cependant des lacunes : M. B. prend le sujet au début de l'Empire et s'arrête à Dioclétien. Il ne parle pas suffisamment de la République, et laisse croire que la collation des ornements n'apparaît guère que sous l'Empire : il fallait montrer l'importance des *ornamenta* sous la République et signaler une manière de penser sur ce point qui devait avoir pour conséquence l'*adlectio* : il fallait faire comprendre l'importance non-seulement matérielle, mais psychologique et morale des *res imaginariæ*. M. B. a trop isolé sa thèse : la question qu'il traitait touchait à beaucoup d'autres. Puis pourquoi s'arrêter à Dioclétien ? Tout est-il donc alors complètement changé ? M. B. répond que le changement n'est ni brusque, ni complet, mais que la période intermédiaire entre Trajan et Dioclétien nous est fort mal connue. Il reconnait la lacune qu'il y a dans sa thèse, mais il n'a pas voulu ajouter des chapitres hypothétiques à ceux qu'il a écrits et qui sont appuyés sur des textes précis. M. Fustel de Coulanges croit que ce qu'il aurait voulu voir faire à M. B. n'est pas aussi difficile que le pense ce dernier : il regrette beaucoup que M. B. se soit arrêté précisément au moment où se produit



le grand fait dont il a montré les origines, la formation d'une noblesse civile, l'*ordo senatorius*, distinct du Sénat, dont ne font partie que les *adlecti inter consulares*, la création d'une hiérarchie héréditaire et fixe.

M. Geffroy constate que bien que M. B. n'ait pas voulu faire un travail d'archéologie, il y a été amené fatalement. Il lui demande quelques renseignements sur l'insigne des sénateurs et cherche à savoir de lui quels rapports il y a entre les *candidati principis* et les *adlecti*. Il exprime les mêmes regrets que M. Fustel de Coulanges : il aurait vivement souhaité ce dernier chapitre sur la transformation de l'ordre sénatorial qui aurait été comme la morale de la thèse.

M. Bouché-Leclercq reproche à M. B. son titre qui est trop long et qui n'est pas clair. Il aurait fallu d'abord définir ces *ornamenta*, puis rechercher si le peuple n'a pas tenté de les conférer et de les enlever lui-même comme l'ont fait plus tard les empereurs. M. Bouché Leclercq insiste à ce sujet sur les démêlés de C. Carbon et de M. Cotta et discute avec M. B. le texte de Dion Cassius qui les rapporte.

II

M. Himly constate que si on a reproché à M. B. de n'avoir pas mené assez loin sa thèse latine, il est impossible de lui reprocher de ne pas être remonté assez haut dans sa thèse française : il a pris les choses dès leur plus lointaine origine. L'aveu que fait M. B. dans sa préface est effrayant et l'on peut se demander s'il vaut la peine d'ajouter des hypothèses nouvelles à celles dont les ruines encombrent le terrain de l'histoire romaine. M. B. a fait et refait sa thèse plusieurs fois, il regrette presque maintenant de ne pas s'en être tenu à sa première rédaction. Les monuments écrits de Rome ont été détruits par l'invasion des Gaulois, cela est admis. Cicéron, ni Tite-Live ne connaissent l'ancienne constitution romaine. C'est avec des conjectures, des calculs, des phrases, des mots épars qu'on veut reconstituer une société. Il y a quelque chose de flottant dans toutes ces déductions : elles changent d'aspect d'après le point de vue. Mais il faut rendre justice au travail de critique et de combinaison de M. B. : s'il a échoué, c'est-là où d'autres avaient échoué avant lui. M. Bouché-Leclercq indique la méthode de M. B. : il a voulu déblayer le terrain de toutes les constructions que la critique moderne y a élevées et en revenir simplement aux textes anciens, de Tite-Live, dont il a attaqué l'autorité dans sa thèse latine, de Denys, de Cicéron, dont il constate plusieurs fois les erreurs. La position qu'a prise M. B. l'a contraint à suivre une méthode strictement analytique, il a juxtaposé les textes toujours trop courts dont il s'est servi. Il n'a pu réussir à faire une trame, il a fait un feutrage. Au reste, il ne suit pas d'ordre. Il s'appuie sans cesse, pour démontrer une proposition, sur une autre proposition qui ne sera établie que beaucoup plus tard. C'est une géométrie dont les axiomes sont à la fin. M. B. condamne les hypothèses d'autrui, mais il est forcé de recourir sans cesse à des hypothèses pour donner un sens à ces fragments des textes dont il essaye de dégager une théorie. Pour lui Rome a été fondée en une seule fois, il n'y a pas eu d'accession de race voisine, la ville Sabine n'existe pas. Ce qu'on trouve, c'est une seule race divisée en trois tribus, le système ternaire se retrouve dans un grand nombre de cités antiques. Aussi M. B. ne parvient-il pas à expliquer l'accession successive des trois tribus au Sénat. D'après lui le Sénat est l'image de la cité; un seul texte, de Festus, l'affirme positivement, mais toute la thèse est destinée à le démontrer. La *gens* est la molécule sociale. Rome est dès l'origine tout organisée : il y a 300 *gentes* dont le nombre ne varie jamais : Rome est une colonie d'Albe, et elle a apporté de la métropole sa constitution toute faite. Mais sur cette question de la *gens*, on se heurte à de graves difficultés. Comment le nombre des *gentes* ne s'accroît-il pas ? Est-ce grâce à une fiction légale

ou par un malthusianisme politique bien entendu? D'après M. Bouché-Leclercq ce qui fait l'unité de la *gens*, c'est l'*ager*, le tombeau et surtout la clientèle; le jour où le lien de la clientèle se relâche, la *gens* commence à se dissoudre, mais comme la *gens* supportait de lourdes charges pour entretenir sa clientèle, le patriciat devien plus fort à mesure que la *gens* se dissout. Au temps de Tarquin, les *patres minorum gentium* ne sont pas les chefs des branches cadettes, mais les chefs des nouvelles *gentes* qui entrent au Sénat. Quant aux plébéiens des Curies, ils n'ont pas été introduits en masse, il n'y a pas eu de mesure législative : la vérité, c'est qu'ils entraient dans les Curies avec les patriciens comme clients et qu'ils y sont restés comme plébéiens, lorsque les liens de la clientèle se sont relâchés. La thèse de M. B. est puissamment construite, mais si l'on réussissait à faire brèche en un endroit, elle serait ébranlée tout entière. M. Bouché-Leclercq signale alors les points très nombreux où la brèche pourrait être faite.

M. Geffroy prie M. B. de lui résumer son tableau topographique de la Rome primitive. M. B. a voulu écarter la théorie de l'accession des Sabins du Quirinal. La cité patricienne pour lui existe tout entière dès l'origine. M. Geffroy se demande comment M. B. pourrait faire vivre 800 *gentes* dans la Roma Quadrata, colonie d'Albe; mais pour M. B. la ville italiote est une *arx* d'une forme indéterminée: M. Geffroy lui montre qu'il se heurte à des difficultés archéologiques, et que, dominé par son système préconçu, il a été amené à faire fi de faits positifs dont il aurait fallu tenir compte.

M. Perrot reproche à M. B. de n'avoir pas maintenu assez fermement ses affirmations contre les critiques dont elles étaient l'objet et lui demande ce que, d'après lui, on peut savoir sur la question. M. B. juge qu'il faut faire la part du feu, abandonner tout ce qui est récit, que les traditions peuvent servir, mais sans donner de certitude, que l'on peut s'appuyer plus sûrement sur les données archéologiques, et qu'en remontant à partir d'une période historique il est possible de déterminer les institutions d'un peuple conservateur.

M. Himly juge que la méthode qui consiste à remonter ainsi en arrière n'est valable que lorsqu'on peut faire la contre-épreuve. « Sans documents, dit-il, je vous défie, chez le peuple moderne le plus conservateur, de retrouver l'origine de la chambre des Lords, même en partant du règne de Henri VIII. » D'après lui, ce qu'on peut atteindre, ce sont les sentiments, la vie sociale.

M. Gebhart professe en particulier une très grande défiance à l'égard des identifications archéologiques de Rome et de ses environs, à l'égard aussi de l'importance des conclusions qu'on peut tirer de ces découvertes.

M. Bloch a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Cerf (13, rue de Médicis) vient de publier les deux premiers volumes d'une collection intitulée: *La France merveilleuse et légendaire*, par MM. H. Gaidoz et Paul Sébillot, 2 vol. in-12. Le premier volume a pour sous-titre : *Blason populaire de la France*, par H. Gaidoz et Paul Sébillot et le second : *Contes des Provinces de France*, par Paul Sébillot (Prix de chaque volume, 3 fr. 50). —



L'idée du *Blason* est donnée par la table des matières : Première partie : La France et les Français. — Deuxième partie : Paris. — Troisième partie : Les provinces de France. — Quatrième partie : Les Frances extérieures. — Cinquième partie : Les Frances d'outre-mer. — Sixième partie : l'étranger. Sous chaque division sont classés, province par province et pays par pays, les dictons et sobriquets que les peuples se donnent si volontiers. Si les Français sont un peu humiliés de voir dans la première partie comment ils sont blasonnés par les peuples voisins, ils prennent leur revanche dans la dernière partie, dans la série de dictons railleurs ou méchants dont ils gratifient leurs voisins. Les provinces de France forment une galerie analogue, où, comme on peut le penser, la Normandie et la Gascogne tiennent la meilleure place. Ce livre, comme on le voit, forme une contribution à la fois à la géographie et à ce que les Allemands appellent la *Vœlkerpsychologie*. Nous remarquerons en passant les titres heureux de *Frances extérieures* et *Frances d'Outre-mer* pour désigner, le premier, les pays de langue française qui ne sont pas politiquement français (Belgique, Suisse, etc.) et le second, nos colonies et nos possessions d'outre-mer. — Le second volume est une anthologie des contes populaires de la France, choisis dans nos différentes provinces. C'est la première fois, pensons-nous, que de notre temps on offre au grand public, pour l'ensemble de la France, des contes sortis directement de la tradition populaire. — C'est en effet au grand public que ces deux volumes s'adressent : ils n'ont aucune prétention à l'érudition et leur but est de familiariser le public simplement lettré avec le folk-lore français, comme cela est fait de longtemps en Allemagne. — Si ces deux volumes rencontrent un accueil favorable, MM. Gaidoz et Sébillot en annoncent deux autres, intitulés : *Contes des Frances d'Outre-Mer* et *Littérature orale de l'Enfance*; d'autres suivront sans doute. Nous souhaitons à cette collection le succès qu'elle mérite.

— La grande collection des historiens arabes des Croisades vient de s'enrichir d'un nouveau volume. Commencé par feu De Slane, qui en avait imprimé ou préparé pour l'impression les 570 premières pages, ce volume a été achevé sous les auspices de notre infatigable collaborateur M. Barbier de Meynard. Il se compose de la *Vie de Saladin*, par Beha ed-dîn, et de nombreux extraits d'Ibn Khullikân, Abd-el-Latif, Ibn Djobeïr, Ibn Moyesser, Abou-l-Mehacen, Ibn-el-Djeuzi et Kemal ed-dîn. Ce dernier auteur mérite d'être signalé tout particulièrement : il se distingue par l'abondance et la sûreté de ses informations. Un index contenant les errata et restituant les noms propres altérés termine ce volume qui forme le tome III de la belle publication de l'Institut.

— La librairie F. Vieweg vient de mettre en vente des *Mélanges de phonétique normande*, par Charles Joret, « professeur à la Faculté des lettres d'Aix, membre de la Société des antiquaires de Normandie ». Ces Mélanges se composent d'articles étymologiques ou phonétiques publiés, à l'exception du dernier, dans les Mémoires de la Société de linguistique et soigneusement revus. Parmi les étymologies on remarquera celles de *chapleuse* (chenille), *dégoter*, *harin*, *havette*, *londe*, *mare*, *margouillis*, *mielle*, *morue*, *salicoque*, *talpute*, *tanguer*, *turbot*, *verbled*, etc.; il faut signaler aussi l'étude des transformations si complexes des groupes $\breve{o} + c, i$ et $\breve{e} + c, i$ dans les patois bas-normands. Dans la préface mise en tête de ces Mélanges, M. Ch. J. a rectifié et éclairci plusieurs points traités dans ses précédentes publications sur les idiomes populaires de la Normandie; on y trouvera aussi un essai de phonétique physiologique du patois si curieux du Cotentin et un supplément au Dictionnaire étymologique du Bessin et aux Dictionnaires normands publiés jusqu'ici. L'auteur nous prie d'annoncer qu'il se propose d'étudier, dans de *Nouveaux mélanges*, la valeur toute particulière de l'*r* dans quelques-uns des patois de

la Haute-Normandie, ainsi que les modifications non encore observées de certains groupes de $\breve{o} + c$, *l* dans ces mêmes patois.

— M. Fouillée a donné une nouvelle édition de son beau livre « *La liberté et le Déterminisme* » (Germer-Baillière). A vrai dire, c'est un livre nouveau, tant il y a fait entrer de nouveaux développements. M. F. applique sa méthode favorite, la méthode de conciliation. Entre le déterminisme et la liberté, il introduit un moyen-terme, l'idée de la liberté. Le but du livre est de montrer l'influence de cette idée. Il renferme donc une partie entièrement scientifique qu'il importe de distinguer, l'auteur le demande lui-même, des spéculations métaphysiques qui y sont jointes. On se souvient des discussions passionnées auxquelles donna lieu la thèse de M. Fouillée quand elle parut, il y a dix ans. De nombreuses objections lui furent faites : il s'est efforcé d'y répondre dans cette nouvelle édition. L'esprit de l'auteur s'est du reste modifié, dit-il; la part faite aux spéculations transcendantes est moins large, il reste plus de place pour les faits et les hypothèses d'un caractère scientifique.

— La librairie Firmin-Didot fera paraître au mois de novembre les ouvrages suivants : *la Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII*, ouvrage publié sous la direction et avec le concours de M. Paul d'Albert de Luynes et de M. de Chevreuse, duc de Chaulnes, par M. Eugène Müntz (illustré de plus de 350 gravures dans le texte et de 30 gravures hors texte); *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette*, livre-journal de Madame Eloffe, marchande de modes, couturière, lingère ordinaire de la Reine et des dames de la cour, 1787-1793, par M. le comte de Reiset, ancien ministre plénipotentiaire; un *Dictionnaire historique et pittoresque du théâtre et des arts qui s'y rattachent*, par M. Arthur Pougin.

— L'Académie des beaux-arts a partagé le prix Bordin (3000 fr.) entre M. Olivier Rayet, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, pour sa publication des *Monuments de l'art antique*, et M. Armand, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les médailleurs italiens du* XVe *et du* XVIe *siècle*.

— La commission des monuments historiques a voté une somme de 10,000 fr. pour la continuation des fouilles des arènes de la rue Monge, à Paris. Ajoutons, à ce sujet, que de nouvelles substructions de gradins viennent d'être découvertes.

ALLEMAGNE. — L'éminent helléniste Auguste Nauck vient de publier à Berlin, chez Weidmann, la huitième édition du troisième volume du Sophocle dit Schneidewin, mais qu'on pourrait appeler plus justement aujourd'hui le Sophocle de Nauck. Cette édition, qui contient l'Œdipe à Colone, est précédée d'une courte préface, datée d'octobre 1882, dont nous extrayons les premières lignes. « Je venais d'envoyer à Leipzig le manuscrit de ma huitième édition de l'Electre de Sophocle, quand je reçus un article extrêmement important pour l'émendation de cette pièce. Il a paru dans la Revue de Philologie, VI [1], 113-148, sous le titre : *La critique des textes grecs à l'École pratique des Hautes-Etudes*. Je ne pus mettre à profit que lors de la correction des épreuves les résultats de ce travail : ce que je fis dans l'appendice..., avec une brièveté excessive qui rend l'éclaircissement suivant nécessaire : cet article, signé Y, a été cité par moi sous le nom de son auteur E. Tournier, nom que les amis de Sophocle tiennent depuis longtemps en grande estime. Quant à l'école des Hautes-Etudes, elle aussi, dans le peu de temps qu'a duré jusqu'ici son existence, s'est signalée avec avantage par ses contributions dans le domaine de la philologie grecque. La renaissance manifeste des études grecques en France pendant ces dix dernières années paraît due surtout à cet établissement, où des hommes tels que H. Weil, E. Tournier, et Charles Graux (enlevé si prématurément à la science) ont réussi, par

1. [Année 1882].

un solide enseignement formel, à relever en France la philologie grecque de l'état de dépérissement où la mort de Letronne l'avait laissée. La littérature grecque offre encore un champ d'études riche et fructueux qui réclame le concours du monde civilisé tout entier; on ne peut donc que voir avec plaisir la nation française appliquer de nouveau à l'étude de la plus parfaite des littératures ses éminentes qualités : j'entends par là principalement la supériorité du goût et le sentiment délicat de la simplicité et de la justesse dans l'expression. »

— M. Lülmann vient de publier à Jena (Frommann) une brochure de 46 pages intitulée *Ueber den Begriff amor dei intellectualis bei Spinoza*. Il a déterminé deux courants d'idées distincts dans la philosophie de Spinoza : l'un vient de Descartes et des philosophes anglais (Bacon, Hobbes), l'autre du christianisme, de la mystique, de la kabbale et de la philosophie juive. D'une part, c'est la conception mécaniste de la nature, de l'autre la croyance à l'essence libre et active de l'homme, à son union future avec l'éternel et l'infini. Spinoza a essayé de rattacher ces deux ordres de pensées l'un à l'autre et de les concilier dans sa théorie de l'amour intellectuel de Dieu. Il n'y est parvenu, d'après M. Lülmann, que grâce à des fautes de logique. — La possibilité de la connaissance de Dieu dans son essence semble à M. Lülmann en contradiction avec la théorie ordinaire de la connaissance dans Spinoza : il ne voit pas comment, au reste, cette contemplation de Dieu entraîne nécessairement notre amour, ni comment cet amour, qui n'est qu'une portion de l'amour infini avec lequel Dieu s'aime lui-même, peut nous affranchir et nous unir à ce qui est éternel.

— Il vient de paraître, à la librairie Herder, de Fribourg en Brisgau, un livre sur Hincmar, par M. H. Schrœrs : *Hinkmar Erzbischof von Reims, sein Leben und seine Schriften* (xii et 588 p. In-8°, 10 mark).

— La 37° assemblée des philologues et pédagogues allemands, présidée par MM. Krüger et G. Stier, aura lieu à Dessau, du 1er au 4 octobre.

— La librairie Teubner publiera très prochainement les ouvrages suivants : 1° *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronolographie*, p. p. H. Gelzer. IIe partie, 1re section : les successeurs de Julius Africanus; 2° le 3e volume de la *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Rœmern*, p. p. Hugo Blümner; 3° *Strabons und Artemidors Erdkunde von Afrika*, p. p. J. Neumann; 4° *Sophoclis tragœdiæ ex recensione Guilielmi Dindorfii, editio sexta correctior, quam curavit*, S. Mekler; 5° *Die Bedeutung des zweiten punischen Krieges für die Entwickelung des rœmischen Heerwesens*, par M. Fr. Frœhlich; 6° *M. Tulli Ciceronis ad M. Brutum epistolae, mit kritischem Apparat und erklaerenden Anmerkungen* hrsg. v. L. Gurlitt u. O. E. Schmidt.

— Le fascicule de juin de la *Deutsche Rundschau* (p. 477) renferme la note suivante (*Erklærung*), signée des membres de la commission de l'Académie royale des sciences pour la publication de la *Correspondance politique de Frédéric le Grand* : « On lit dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* du 1er avril 1884, p. 529, intitulé « *L'ambassade de Voltaire à Berlin* » et signé « le duc de Broglie », les mots suivants : « Les modernes éditeurs des papiers politiques de Frédéric ont retranché avec soin de leur publication tout ce qui pouvait rappeler la négociation prétendue de Voltaire; son nom même n'est pas prononcé dans leur recueil, et ils ont poussé le scrupule, je dirais volontiers la pruderie, jusqu'à faire disparaître de plusieurs lettres des paragraphes où ce nom figurait ». Cette assertion est absolument sans fondement, car 1° dans le recueil de la « *Correspondance politique de Frédéric le Grand* », le nom de Voltaire, comme on peut le voir du premier coup d'œil dans les tables de matières jointes à chaque volume, se trouve dans les volumes II, IV, VIII, IX et X; 2° bien loin d'effacer toute trace de l'ambassade de Voltaire, nous avons renvoyé

expressément (vol. II, p. 413) aux pièces relatives à cette ambassade et communiquées dans l'édition de l'Académie des « *Œuvres de Frédéric le Grand* ». Si l'on a négligé de reproduire dans la *Correspondance politique* (vol. II, p. 410), comme ne présentant aucun intérêt au point de vue politique, la conclusion, relative à Voltaire, d'une seule lettre du roi, même dans ce cas on a renvoyé, au bas de la page, au passage de l'édition de l'Académie des *Œuvres de Frédéric le Grand* où cette lettre a été publiée auparavant en son intégrité. »

GRANDE-BRETAGNE. — M. W. Carew HAZLITT vient de publier sous le titre de *Offspring of thought in solitude* une série d'essais sur des questions de morale ou de littérature. Voici l'indication de quelques-uns des sujets traités : « Coleridge abroad. — Charles Lamb. — Dr Johnson. — Old Ballads. — Our democratic tendencies. — Common people. — *Bunyana*. — Master and Servant. — Jokers. — A leaf of errata.

GRÈCE. — Notre correspondant d'Athènes nous signale, parmi les livres nouvellement publiés, les suivants : Ὀνομαστικόν ἐπιστημονικῶν ὅρων (sorte de vocabulaire de termes techniques introduits ou à introduire dans la langue grecque), par A. CORDELLAS, ingénieur des mines, etc. (imprimerie Ἕνωσις, 1884). — Ἡ ἑορτὴ τῆς τετρακοσιετηρίδος τοῦ Λουθήρου, par le professeur de théologie A. Diomède KYRIAKOS (tirage à part du Parnassos). — Codicis Ciceroniani bibliothecae Laurentianae ab Hieronymo Lagomarsinio nº 32 designati in primo de Oratore libro nova collatio. Accedunt adnotationes. Διατριβή ἐπὶ ὑφηγεσίᾳ τῶν λατινικῶν γραμμάτων εὐ τῷ Ἐθνικῷ Πανεπιστημίῳ Σπυρίδωνος Βάση, etc. Coromilas, 1884. — Ἡ Ὁμηρικὴ φράσις εν τῇ καθ' ἡμᾶς δημώδει ποιήσει, par George ZANNETOS (Sakellarios, 1883). Cette brochure n'est pas dans le commerce. — Ἱστορία καὶ εἰσηγήσεις τοῦ ῥωμαϊκοῦ δικαου καὶ σύντομος ἔκθεσις τῶν Βυζαντινῶν πηγῶν, par Nicolas DIMARAS, privat-docent. Vol. I (imprimerie Le Parnasse, 1883).

— L'Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογικὴ publie toutes les inscriptions qu'on trouve dans les fouilles d'Eleusis et d'Epidaure.

— Un édifice antique, temple de Bacchus selon les uns, ἀγορὰ ἀλφιτόπωλις selon les autres, vient d'être découvert au Pirée.

— L'éphore général des antiquités, P. EUSTRATIADES, vient de prendre sa retraite; il est remplacé par P. STAMATAKIS.

— On annonce la prochaine apparition d'une revue philologique, éditée par MM. CONDOS, VASSIS et HADJIDAKIS; ces deux derniers se sont retirés de la rédaction du Πλάτων.

ITALIE. — Le lundi 21 avril, la junte municipale de Rome a fait placer dans la Pinacothèque du Capitole, le buste en marbre du poète Leopardi.

— M. Louis ARRIGONI, de Milan, vient de publier une *Notice historique sur vingt-cinq manuscrits de la Bibliothèque de Pétrarque*. M. Arrigoni possède ces vingt-cinq manuscrits qui ont appartenu à Pétrarque et que le poète avait offerts à ses amis les Chartreux de Garegnano. Lorsque la Chartreuse fut supprimée, tout ce qu'elle renfermait devint la propriété de la famille ducale de Milan. En 1834, le duc Visconti de Modrone fit présent des livres de Pétrarque à M. J. Bruschetti; c'est de là qu'ils sont entrés dans la collection de M. Arrigoni. Cette notice est imprimée avec beaucoup d'élégance et même de luxe; elle est précédée d'une introduction qui retrace la destinée de ces volumes provenant de la bibliothèque de Pétrarque.

— L'éditeur Hoepli, de Milan, publie un livre de M. le baron Henri DE GEYMÜLLER sur *Raphaël architecte*.

— Les artistes de Vérone se proposent d'élever par souscription un monument à Paolo Caliari, dit le Véronèse.

RUSSIE. — Le gouvernement russe a fondé, il y a quelques années, un institut



philologique près l'Université de Leipzig à l'effet de préparer des professeurs d'enseignement secondaire. Cet institut vient d'être complètement réorganisé. Il comprendra désormais trente étudiants, dont quinze boursiers du ministère. Ils doivent avoir terminé les études classiques et justifier d'une connaissance suffisante de la langue allemande. Le directeur du séminaire russe est un professeur de l'Université de Leipzig; il est assisté de deux adjoints. Le cours normal des études est de trois ans; les élèves en sortent avec le titre de licencié (candidat). Le budget annuel de l'institut est de 35,000 marcs.

— D'après les derniers recensements, l'Université de Moscou comptait, au 1er janvier 1884, 2,799 étudiants, dont 447 boursiers.

— Il n'a pas encore été publié de dictionnaire sérieux de la langue petite russienne. M. Zelechowski, de Lemberg, a commencé, dans cette ville, la publication d'un dictionnaire qui va déjà jusqu'à la lettre L. Il ne comptera pas moins de 60 feuilles d'impression.

— M. Sercel, de l'Université de Kharkov, vient de publier à Prague (en tchèque) une *Grammaire russe* fort détaillée. C'est l'ouvrage le plus considérable qui ait été écrit jusqu'ici par un étranger sur la langue russe.

SLAVES MÉRIDIONAUX. — L'annuaire de la *Matiça slovène* pour 1882-83 comprend, entre autres travaux, une biographie de M. Miklosich et une bibliographie de ses œuvres complètes. M. Miklosich, que l'on croit volontiers Allemand, est, en effet, d'origine slovène; il a publié un certain nombre de livres élémentaires dans sa langue maternelle. Il a également donné quelques travaux en croate dans les mémoires de l'Académie d'Agram.

— A l'occasion du sixième centenaire de la domination des Habsbourgs dans les pays slovènes, la *Matiça* de Laybach a publié un magnifique album historique (in-4° de 300 pages). Il renferme, outre quelques poésies de circonstance, deux mémoires, l'un sur *l'établissement des Habsbourgs en Carniole*, l'autre sur *la frontière militaire sous Ferdinand Ier*.

— M. Militchevitch, auquel on doit déjà une description de l'ancienne principauté de Serbie, vient de publier à Belgrade (en serbe) une description détaillée des provinces acquises par la Serbie à la suite de la guerre de 1876-78 (départements de Vrania, Nich, Pirot, Toplitsa). M. Militchevitch n'a rien négligé de ce qui concerne l'histoire, l'archéologie, le folk-lore des pays en question. Son livre est indispensable pour l'étude de ces contrées si peu connues (un vol. in-8° de 400 pages. Belgrade, 1884).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 13 juin 1884.

M. le Ministre de l'Instruction publique écrit qu'il n'y a pas lieu de donner suite à l'idée, mise en avant par quelques personnes, de faire transporter à Paris les inscriptions romaines découvertes à Lambèse et à Timgad par M. Duthoit. Ces inscriptions sont conservées dans une sorte de musée établi dans le *prætorium* de Lambèse. Le ministère se propose seulement de faire prendre des moulages de quelques-unes d'entre elles.

M. le Ministre de l'Instruction publique transmet un rapport de M. le Directeur

de l'Ecole française d'Athènes sur les fouilles qui ont été entreprises à Némée et qui sont dirigées par MM. Dürrbach et Cousin.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre le rapport de la commission du prix Gobert.

La séance étant redevenue publique, M. Desjardins communique une inscription latine dont l'estampage a été envoyé à M. Léon Renier par M. Ch. Morel, de Genève. Cette inscription est gravée sur un autel romain de belle roche blanche du Jura qui a été trouvé récemment dans un bras du Rhône, à Genève, en face de la Corraterie. Elle est écrite en beaux caractères, qui paraissent indiquer une date antérieure au règne de Marc-Aurèle, et se lit ainsi :

DEO · NEPTVN
C · VITALINIV..
VICTORINVS
MILES
LEG · XXII
ACVRIS
V · S · L · M

« Au dieu Neptune : Gaius Vitalinus Victorinus, soldat de la 22e légion, chargé d'une mission, s'est acquitté de son vœu, volontiers, à bon droit. » L'expression *a curis* se rencontre pour la première fois; elle semble indiquer un soldat chargé d'une mission spéciale administrative, d'ordre subalterne, telle qu'un service de douane ou une surveillance de travaux.

M. de Vogüé signale à l'attention de ses confrères des briques qui ont été recueillies à Tello par M. de Sarzec. Ces briques portent l'empreinte d'une estampille qui présente un même nom écrit successivement en araméen et en grec : *Hadadnadinakhi*, Ἀδαδναδινάχης. Ce nom, de forme essentiellement assyrienne, signifie « Hadad donne un frère (ou des frères). » Le dieu Hadad, bien connu comme divinité assyrienne, paraît ici pour la première fois dans une inscription araméenne. D'après l'apparence de l'écriture, les briques qui portent cette estampille semblent être du second ou au plus du premier siècle avant notre ère. M. de Vogüé pense que *Hadadnadinakhi* doit être le nom d'un roi de la Characène ou Basse-Chaldée qui aura régné vers cette époque.

M. Renan lit un *Rapport sur les documents épigraphiques recueillis par M. Doughty dans le nord de l'Arabie et donnés par lui à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* En janvier dernier, M. Charles Doughty, voyageur anglais, bien connu par l'exploration qu'il a faite, en 1876 et 1877, des parties les moins connues du nord de l'Arabie, a donné à l'Académie des inscriptions les carnets de notes et les estampages qui contiennent les résultats épigraphiques de son voyage, sous la seule condition de publier ces documents le plus promptement possible. « La commission des travaux littéraires, à qui cette condition fut soumise, n'ignorait pas, dit M. Renan, qu'en ce moment même un voyageur honoré des plus hautes récompenses de la Société de géographie, M. Huber, accompagné d'un épigraphiste éminent, M. Euting, parcourt les mêmes régions qu'a explorées M. Doughty. Elle l'ignorait d'autant moins que c'est sous les auspices, en partie même avec les fonds de l'Académie, que travaille M. Huber, et que ce courageux explorateur s'est engagé à nous livrer tous les résultats épigraphiques de son voyage. Mais c'est une règle fondamentale de l'épigraphie de ne laisser échapper aucun document... » En conséquence, l'Académie a accepté le don de M. Doughty et s'est empressée d'exécuter la condition mise par le donateur. La reproduction par la photogravure des copies et estampages d'inscriptions rapportés par M. Doughty a été entreprise et est fort avancée. Pour ne pas retarder la publication, on ne joindra à ces textes que des notes sommaires et un premier essai de traduction, encore incomplet sur quelques points.

Parmi ces textes, on remarquera particulièrement la série des inscriptions nabatéennes gravées sur les caveaux funéraires de Medaïn Salih. Ces caveaux ont été vus par Mahomet, qui en parle à plusieurs endroits du Coran et les considère comme des demeures bâties, à une époque des plus reculées, par des géants, les hommes de l'ancienne race de Thalmoud. Or, si Mahomet avait pu déchiffrer les inscriptions qui vont être publiées, il y aurait vu clairement que ces prétendues demeures sont des tombeaux et ne remontent pas à plus de cinq siècles avant lui : ces textes, en effet, sont tous des épitaphes, et portent des dates précises comprises entre le temps d'Auguste et celui de Titus.

M. Salomon Reinach communique deux épitaphes inédites en vers grecs, du second siècle avant notre ère. L'une provient de Cymé et l'estampage en a été envoyé par M. Démosthène Baltazzi; l'autre a été trouvée par M. Reinach lui-même, en 1880, dans l'île d'Amorgos. La première dit en termes compliqués que le défunt, un certain Mentor, de Chio, et sa mère sont morts l'un et l'autre au même âge, à 25 ans, et qu'à la mort de sa mère Mentor était âgé de huit ans : sa mère était donc,

quand elle le mit au monde, âgée de 17 ans. L'autre épitaphe, bizarre et obscure, mais non dénuée de valeur littéraire, se traduit ainsi : « Mon nom était Philostorgos; Neiké m'a nourri pour être l'ancre de sa vieillesse : je parvins à l'âge de vingt ans. Ayant aperçu un spectacle indicible, je devins la proie du trépas, achevant le tissu fatal d'un sort imprévu. Ma mère, ne me pleure pas, car à quoi bon ? Vénère-moi plutôt : car je suis devenu l'astre divin qui paraît au commencement du soir. » On ne sait ce que signifie ce spectacle indicible. Voici les deux derniers vers dans le texte original :

Μήτηρ, μή με δάκρυε · τίς ἡ χάρις; ἀλλὰ σεβάστου ·
Ἀστὴρ γὰρ γενόμην θεῖος ἀκρεσπέριος.

Il faut remarquer cette dernière phrase : elle exprime, sous une forme poétique, des espérances d'immortalité qui sont rarement énoncées aussi nettement dans les poésies funéraires grecques antérieures à l'ère chrétienne.

Ouvrages présentés : — par M. Gaston Paris : Port (Célestin), *Questions angevines*, 1re série; — Héron de Villefosse, *Notice sur une feuille de dyptique consulaire conservée au musée du Louvre;* — par M. Albert Dumont : Martha (Jules), *Manuel d'archéologie étrusque et romaine*..

Julien Havet.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA *REVUE CRITIQUE*

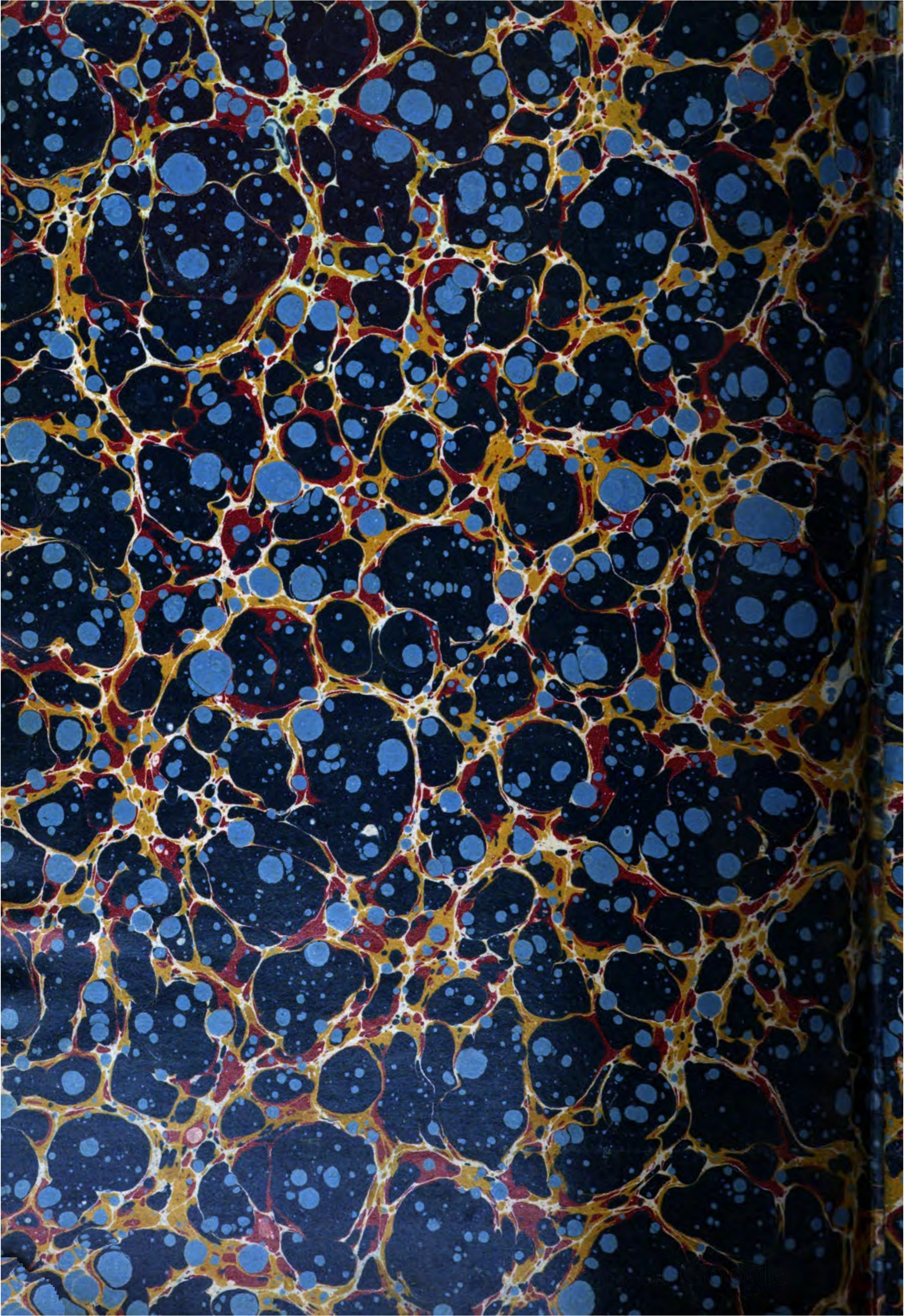
Bergaigne (A.), Manuel pour étudier la langue sanscrite, chrestomathie, lexique, principes de grammaire. Paris, Vieweg. — Bibliographie générale des Gaules, répertoire systématique et alphabétique des ouvrages, mémoires et notices concernant l'histoire, la topographie, la religion, les antiquités et le langage de la Gaule jusqu'à la fin du vᵉ siècle. Première période : publications faites depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1870 inclusivement, par M. Ch. Em. Ruelle. 3ᵉ livraison. Bibliographie : feuilles 26-37. Catalogue alphabétique des auteurs. A-Gu. Paris, Firmin-Didot. — Breymann (H.), Ueber Lautphysiologie und deren Bedeutung für den Unterricht. München, Oldenbourg. — Broglie (Emm. de), Fénelon à Cambrai d'après sa correspondance. Paris, Plon. — Constans (L.), Chrestomathie de l'ancien français, ixᵉ au xvᵉ siècle, à l'usage des classes, précédée d'un tableau sommaire de la littérature française au moyen âge et suivie d'un glossaire étymologique détaillé. Paris, Vieweg. — Cuq (E.), Le Conseil des Empereurs d'Auguste à Dioclétien. Paris, Thorin. — Derenbourg (H.), Les manuscrits arabes de l'Escurial. Paris, Leroux. — Forster et Koschwitz, Altfranzœsisches Uebungsbuch I. Die æltesten Sprachdenkmæler. Heilbronn, Henninger. — Franklin, Les corporations ouvrières de Paris, du xiiᵉ au xiiiᵉ siècle. Paris, Didot. — Gaidoz et Sébillot, Blason populaire de la France. Paris, Cerf. — Gœthe-Jahrbuch, herausgegeben von Ludwig Geiger. 1884. Vᵉʳ Band. — Haussoullier, La vie municipale en Attique, essai sur l'organisation des dèmes au ivᵉ siècle. Paris, Thorin. — Havet (E.), Le christianisme et ses origines. Tome IV. Paris, Calmann Lévy. — Joret (Ch.), Mélanges de phonétique normande. Paris, Vieweg. — Jusserand (J. J.), La vie nomade et les routes d'Angleterre au xivᵉ siècle. Paris, Hachette. — Lallemand et Boinette, Jean Errard, de Bar le-Duc, premier ingénieur du très chrestien Roy de France et de Navarre Henri IV. Paris, Thorin. — Lefebvre Saint-Ogan, Essai sur l'influence française. Paris, Cerf. — Lefèvre-Pontalis (A.), Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande. Paris, Plon. — Mistral, Nerto, nouvelle provençale. Paris, Hachette. — Mommsen, Res gestae divi Augusti ex monumentis Ancyrano et Apolloniensi. Berlin, Weidmann. — Orthographia gallica, aeltester Traktat ueber die franz. Aussprache und orthographie, p. p. Stürzinger. Heilbronn, Henninger. — Sacountalâ, Drame indien de Calidâsâ, traduit en prose et en vers par A. Bergaigne et P. Lehugeur. Paris, librairie des bibliophiles. — Sébillot, Contes des provinces de France. Paris, Cerf. — Sermons du xiiᵉ siècle en vieux provençal, p. p. F. Armitage. Heilbronn, Henninger. — Zimmer, Keltische Studien, II Heft. Ueber Altirische Betonung und Verskunst. Berlin, Weidmann.

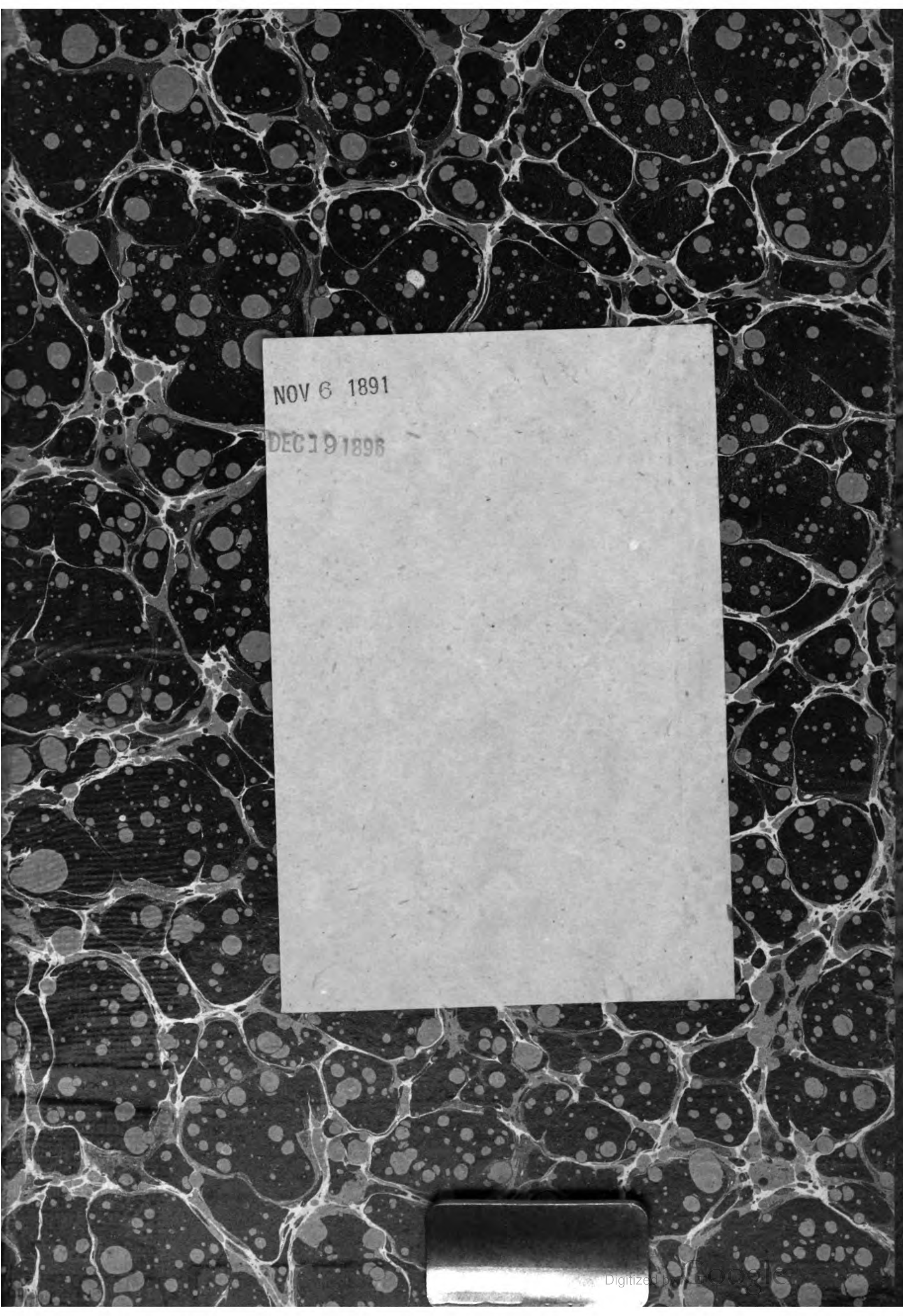
Erratum. — Article sur les Corte-Real de M. H. Harrisse ; p. 465, lisez, au lieu de « palais de Modène », *Bibliothèque d'Este à Modène* »; au lieu de « Juan de la Casa », *Juan de la Cosa*, et p. 466, au lieu de Pélinski, *Pilinski*.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.






NOV 6 1891
DEC 19 1898

